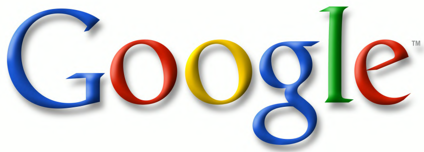
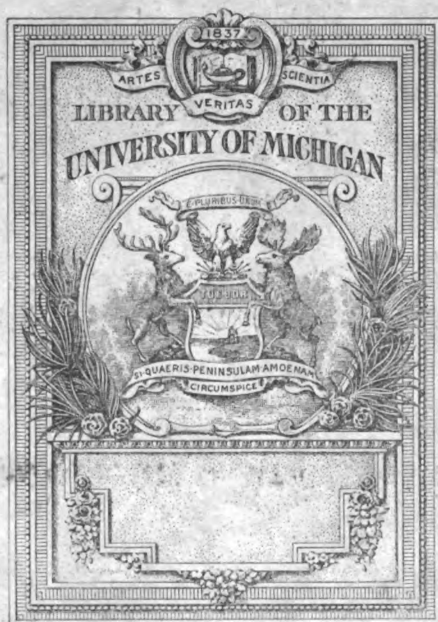
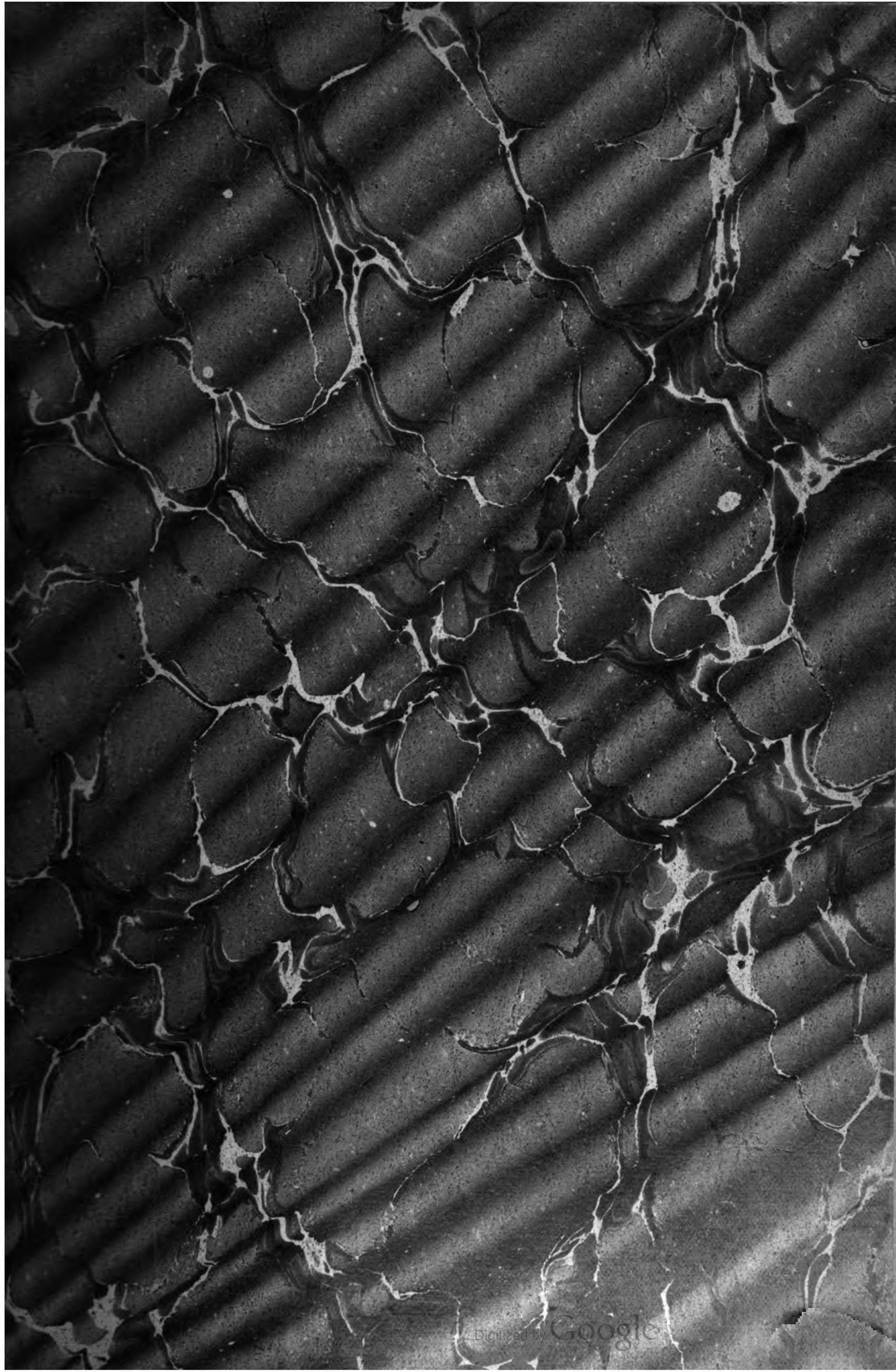





1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

II

(Nouvelle Série. — Tome XXXIV.)

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : M. A. Chuquet

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE

Nouvelle Série. — Tome XXXIV

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC
28, RUE BONAPARTE, 28

1892

ANNÉE 1892

TABLE DU DEUXIÈME SEMESTRE

ARTICLES

TABLE ALPHABÉTIQUE

LETTRES ET COMMUNICATIONS

CHRONIQUE

VARIÉTÉS

SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des inscriptions et belles lettres (bulletin rédigé par M Julien Havet, du 24 juin au 16 décembre 1892).

PÉRIODIQUES

ANALYSÉS SUR LA COUVERTURE

FRANÇAIS

Annales de l'École des sciences libres et politiques.
Annales de l'Est.
La Révolution française.
Revue celtique
Revue d'Alsace.
Revue des études grecques.
Revue historique
Revue rétrospective.
Romania.

ALLEMANDS

Altpreussische Monatsschrift.
Berliner philologische Wochenschrift.
Deutsche Literaturzeitung.
Forschungen zur brandenburgischen und preussischen Geschichte.
Göttingische gelehrte Anzeigen.
Literarisches Centralblatt.
Theologische Literaturzeitung.
Zeitschrift für katholische Theologie.

ANGLAIS

The Academy.
The Athenaeum.
The Classical Review.
The English Historical Review.

BELGES

Revue de l'instruction publique (supérieure et moyenne) en Belgique.

POLONAIS

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie.

LE PUY, IMPRMERIE MARCHESSOU FILS, BOULEVARD SAINT-LAURENT, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 27 — 4 juillet — 1892

354. — Maurice Bloomfield. **The Kauçika-Sutra** of the Atharva-Veda, with Extracts from the Commentaries of Dârila and Keçava (forme le volume xiv du *Journal of the American Oriental Society*). New Haven. 1890. lxviii-424 p. in-8.

Je suis fort en retard avec cette excellente publication de M. Bloomfield. Je ne puis plus décemment l'annoncer après plus de deux ans qu'elle est entre les mains de tous les védistes; mais j'ai le devoir de dire ici tout le bien que j'en pense. Sous ce rapport du moins, le livre n'aura pas perdu à attendre, car il est de ceux qui n'ont rien à craindre du temps et dont la valeur ne s'apprécie bien qu'à l'usage.

Il y a plus de trente ans déjà, M. Weber avait attiré le premier l'attention sur le *Kauçikasûtra* [1]. Depuis, il y était revenu à diverses reprises, notamment dans ses additions au mémoire de E. Haas sur le rituel du mariage chez les Hindous [2], et dans sa traduction du IIIe livre de l'Atharvaveda [3] où il avait, le premier aussi, signalé l'importance du commentaire de Dârila. Plus tard encore, quand déjà l'on savait que M. B. préparait une édition complète du Sûtra, et en grande partie d'après ses indications, MM. A Florenz [4] et J. Grill [5] avaient pu faire usage des mêmes sources. Mais, plus que personne, M. B. lui-même avait contribué à tenir l'attention en éveil par de précieuses monographies basées sur les documents qu'il avait sur le métier, et publiées par lui dans les *Proceedings* et dans le *Journal* de la Société orientale américaine, ainsi que dans l'*American Journal of Philology* [6]. Aussi l'édition qu'on

1. *Zwei vedische Texte über Omina und Portenta*. Mémoires de l'Académie de Berlin, 1858. Contient le texte et la traduction du livre XIII du Sûtra.

2. *Die Heirathsgebräuche der alten Inder. Indische Studien*, V, 1862. Contient le texte et la traduction du livre X du Sûtra.

3. *Drittes Buch der Atharvaveda-Samhitâ. Ibidem*, XVII, 1885.

4. *Das sechste Buch der Atharva-Samhitâ*. Gœttingen, 1887,

5. *Hundert Lieder des Atharva-Veda*. 2te Auflage. Stuttgart, 1889

6 Ces *Contributions*, qui en sont aujourd'hui à leur IVe numéro, ont été déjà examinées dans cette *Revue* et sans doute le seront encore par un autre de nos collaborateurs. Je n'ai donc pas à en parler ici. Je dirai seulement que, dans leur cadre restreint et avec leurs proportions modestes, elles sont, à mon avis, ce qui s'est fait de mieux dans ces derniers temps et de plus convaincant sur le domaine de l'exégèse védique.

savait en de si bonnes mains, était-elle attendue avec impatience. Et cette attente a été pleinement satisfaite. On espérait beaucoup de M. B., on a obtenu plus qu'on n'espérait. Non pas que toutes les parties du livre soient également intéressantes; mais parce que tout y est traité avec le même soin et que, dans ce volume compact de près de 500 pages, il n'y a pas une trace de négligence ou de lassitude.

La publication de M. B. comprend : 1° une courte Préface, suivie d'une longue Introduction, sur laquelle je reviendrai tout à l'heure;

2° Le texte du Kauçikasûtra établi à l'aide de tous les manuscrits connus, tant en Europe qu'aux Indes, au nombre de 8, à ne compter que ceux qui donnent le texte simple, et d'une vingtaine, si on y ajoute ceux qui contiennent en outre les commentaires ou d'autres traités concernant la matière (*kalpas*, *pariçishtas, paddhatis),* que M. B. a tous mis à contribution. Les variantes et les indications utilisables fournies par ces diverses sources sont soigneusement notées au bas de la page, où se trouve aussi l'identification des *mantras* cités dans le Sûtra;

3° Les extraits des commentaires de Dârila et de Keçava. Le premier seul est un commentaire proprement dit ou *bhâshya*, expliquant les mots et les choses et suivant le texte pas à pas. Malheureusement, dans les trois manuscrits connus, qui paraissent être des copies d'un même original, il s'arrête à la fin du chapitre XLVIII (le Sûtra en compte 141), bien que Keçava, l'autre commentateur, cite encore plusieurs fois Dârila [1] au cours des chapitres suivants. La découverte d'un exemplaire complet de ce commentaire serait d'un prix inestimable pour l'interpétation de l'Atharvaveda, et il n'est pas absolument impossible qu'elle se fasse encore chez l'un ou l'autre des peu nombreux Atharvavedins qui subsistent dans l'Inde occidentale, la patrie probable de Dârila. Mais c'est là un espoir dès maintenant bien faible et qui va diminuant avec chaque journée qui s'écoule. Le commentaire de Keçava, qui est complet, n'est pas un *bhâshya*, mais une *paddhati*, c'est-à-dire moins une glose qu'une exposition plus ou moins indépendante du rituel selon le Kauçikasûtra. Par cela même il est moins instructif que le fragment de Dârila, malgré ses citations plus nombreuses [2] et témoignant de lectures étendues. De l'auteur, on ne sait rien [3], sinon qu'il est plus récent que Dârila, qu'il

---

1. Tout ce qu'on sait de Dârila, c'est qu'il était arrière-petit fils de Vatsaçarman, qui paraît avoir été un personnage de grande autorité parmi les Atharvavedins. Deux autres commentateurs qu'on trouve parfois mentionnés, Bhava et Rudra, n'ont probablement pas composé, au jugement de M. B., des *bhâsyas* proprement dits, bien qu'ils soient qualifiés de *bhâsyakâra*.

2. Comme pour le reste des documents qu'il a mis en œuvre, M. B. a réussi à identifier la plupart de ces citations. Sous ce rapport aussi, l'édition est digne de servir de modèle.

3. A la fin de son commentaire sur le chapitre XLIX (p. 353), il mentionne le roi Bhojadeva de Mâlava et une conjuration magique lancée par un certain Upâdhyâya Kavîçvara contre un conquérant musulman, le Turushka Mahumada, qui pourrait

cite. Pour cette *paddhati,* M. B. n'a eu qu'une copie du seul exemplaire connu, mise à sa disposition par M. Shankar Pandurang Pandit. Pour qui sait combien les manuscrits de commentaire sont en général défectueux, il est bien évident qu'avec cette pénurie de documents (pour Dârila aussi les sources se réduisent en somme à un unique manuscrit), il ne pouvait être question de restituer un texte critique de ces gloses. Aussi M. B. s'est-il borné à faire entre parenthèses les corrections qu'il a jugées indispensables, laissant, quant au reste, les textes parler pour eux-mêmes. Et en ceci il a agi d'autant plus sagement qu'il y avait un danger presque inévitable à vouloir corriger. Les explications des deux commentateurs, bien qu'elles soient basées sur une tradition incontestable, sont souvent fort obscures, et il est difficile, dans bien des cas, de se représenter nettement les pratiques étranges qu'ils décrivent. De plus, ils font usage, Dârila surtout, de cette langue des spécialistes qui ne se piquent pas d'élégance, langue pleine de négligences, d'incorrections, de termes vulgaires à peine déguisés sous leur costume sanscrit. Sans la connaissance parfaite des dialectes modernes et de leurs variétés locales, sans l'assistance surtout d'un Atharvavedin bien au courant de ses pratiques traditionnelles, il était difficile de recourir ici à la critique conjecturale sans dépasser la mesure. M. B. a fait tout le possible et, avec un tact louable, il n'a pas essayé d'aller au delà [1]. Je lui ferai pourtant un reproche, à tout hasard, n'ayant aucune connaissance directe des originaux. Il me semble que la répugnance à donner un texte absolument corrompu lui a fait parfois trop écourter ses extraits, et qu'il est tels cas embarrassants où une ligne, quelques mots de plus, fussent-ils à peu près inintelligibles, auraient pu tout de même contenir quelqu'indice qui aurait permis d'entrevoir la solution. Je me bornerai à un seul exemple. Au chapitre XLIX, où il est question de certaines conjurations magiques dites *udakavajra*, « foudres d'eau », un de ces foudres, celui du sûtra 18, est lancé à propos d'un navire qui sombre. S'agit-il de sauver un navire ami en péril, ou de couler à fond un navire ennemi ? Le *mantra* employé fait supposer l'un, tandis que le caractère général de ces conjurations est plutôt en faveur de l'autre. Peut-être le commentaire de Keçava, s'il avait été donné complètement, nous aurait-il fixés à cet égard. Et, comme j'en suis à l'article des reproches, j'en ferai de suite un deuxième à M. B., et ce sera le dernier. Les extraits de Keçava sont donnés à la suite du texte, en appendice. Mais les gloses de Dârila ont été mises avec les notes, au bas des pages, déjà suffisamment encombré sans cela, où elles viennent s'ajouter aux variantes, aux cor-

---

bien être Mahmoud de Ghazni. Mais c'est peu de chose que d'apprendre que Keçava est postérieur au commencement du XIe siècle. L'extrait de ce passage aurait dû être plus complet.

1. Je n'ai noté qu'un petit nombre de cas où je suis tenté de lire autrement que lui. Ainsi p. 334, l. 14, je doute fort du mot *vâsapaidva*. Je sépare : « ... *citrito vâ sa paidva ity ucyate* ».

rections, aux identifications des mantras, aux renseignements empruntés à d'autres traités, sans compter les parenthèses dont elles sont pourvues pour leur propre compte. Il en résulte un grand embarras de sigles et de renvois et une sorte de fourré touffu qui rend la lecture très pénible. Je me demande ce qu'a dû être le travail de la correction et comment, malgré cela, M. B. a pu arriver à un résultat aussi irréprochable. Il semble qu'il n'y ait presque pas de fautes dans cette confusion [1], et les notes paraissent aussi correctes que le texte ;

4° Les Index, au nombre de quatre : A, noms propres et termes techniques ; B, désignations techniques des mantras et groupes de mantras ; C, liste alphabétique des mantras et des formules autres que les vers régulièrement cités de l'Atharvaveda, qui sont recueillis dans l'Index suivant. Cette liste est accompagnée d'une véritable concordance ; D, Index des citations ou des passages parallèles rangés par ouvrages, qui se rencontrent dans le Kauçikasûtra et dans les notes. Toutcela est complet, correct, parfaitement pratique, et telle entrée qui ne tient pas une ligne représente parfois un long travail.

Dans l'Introduction, à laquelle je reviens pour finir, M. B. a discuté, avec une compétence et un tact admirables, les diverses questions que soulève le Kauçikasûtra et la littérature rituelle de l'Atharvaveda. Sans lâcher la bride à l'hypothèse ni s'engager dans des discussions insolubles, il a poussé son enquête aussi avant qu'il s'est senti sur un terrain solide. En s'appuyant uniquement sur des faits positifs, palpables et en quelque sorte matériels, il a distingué les diverses couches encore reconnaissables des matériaux qui sont entrés dans la composition du sûtra, et il a mis en pleine lumière le caractère original, solide, authentique du noyau le plus ancien, les chapitres VII-LIII, qui sont le vrai manuel de ces vieux conjureurs et n'ont aucun de ces traits d'emprunts qui décèlent dans le reste de cette littérature autant de pastiches des livres rituels des autres Vedas. Je ne sais si je me trompe ; mais il me semble que les résultats de cette étude de M. B. ne sont pas en faveur de l'opinion assez commune qui passe condamnation si légèrement sur l'Atharvaveda, comme le plus jeune des Vedas ou, plutôt, comme une sorte d'intrus, qui n'aurait conquis le rang de Veda qu'à l'époque classique [2]. Si l'on entendait simplement dire par là que l'Atharvaveda a reçu le complément de son uniforme védique d'après le modèle formé d'abord pour les autres Vedas, en qui se résumait la tradition des sacrifices les plus solennels, la proposition serait parfaitement acceptable. Comme à ceux-ci, il fallut, un jour, à ce recueil de sorcellerie, avoir un rituel embrassant

---

1. P. 173, note 16, le renvoi est à AthV. XII, et non XIII. La même correction est à faire aux endroits correspondants de l'Index D.

2. Les expressions encore en usage aujourd'hui et qui parlent de « trois Vedas », d'un « triple Veda », n'autorisent rien de semblable. Elles disent simplement que le Veda se compose de *ric*, de *yajus* et de *sâman*, et elles n'excluent nullement l'Atharvaveda, qui contient des *rics* et quelques *yajus*.

l'ensemble de la vie brahmanique, c'est-à-dire un *gṛihyasûtra* et un *kulpasûtra* précédés d'un *brâhmana* taillé tant bien que mal sur le commun patron. Comme eux, il dut rentrer dans les attributions d'une classe spéciale de prêtres, et, comme il en restait juste une seule de disponible, on en fit le Veda du *brahman*. Mais à l'époque tardive où s'accomplit ce travail, les formules elles-mêmes et les pratiques dont elles relèvent, avaient déjà une longue histoire. Elles avaient été admises en partie dans les autres recueils, et tout ce qui concerne dans ceux-ci les *kâmyeshtis*, c'est-à-dire ces offrandes accessoires qui, dans les grands sacrifices, ont pour objet un vœu particulier du sacrificateur, est profondément pénétré de leur esprit. En tout cas, aucun témoignage précis ne nous autorise à considérer les pratiques de ce Veda comme une source impure qui serait venue corrompre un jour les eaux limpides de la religion védique, ni à imaginer une époque où les redoutables mantras des Atharvans et des Bh*r*igu's auraient été tenus en mépris. Ce qui est vrai et, du reste, aisément explicable, c'est que la tradition de l'Atharvaveda a été entourée de moindres garanties que celles des autres recueils, du *R*igvada surtout, et cela, non seulement quant au texte, mais aussi quant aux pratiques. Tandis que les grandes cérémonies ont pris de bonne heure une forme qui n'a plus guère varié, il était dans la nature de celles-ci de changer sans cesse, tout en retenant fidèlement certains traits essentiels. De ces changements, on voit encore la trace dans les deux commentaires publiés par M. B. Il n'est pas rare, en effet, que Dârila et Keçava, qui ne paraissent pourtant, ni l'un ni l'autre, être très anciens, et qui appartenaient certainement à la même école, décrivent sous la même rubrique des pratiques fort différentes. Mais cet état flottant de la tradition des Atharvavedins ne doit pas nous empêcher de reconnaître dans les parties les plus originales des textes publiés par M. Bloomfield, des matériaux aussi anciens pour le fond que tout ce que l'Inde nous a laissé, plus anciens en un certain sens que le reste de la religion védique et qui ne paraissent plus jeunes que parce qu'ils sont plus vivaces et qu'ils lui ont survécu.

A. BARTH.

---

355. — Ludw. FRIEDLAENDER. **Petronii cena Trimalchionis**, mit deutscher übersetzung und erklærenden anmerkungen. Leipzig, Hirzel, 1891. In-8. Introduction (1-68). Texte et traduction (-197). Notes (-320). Index (-326).

Tous ceux qui depuis trente ans s'occupent d'histoire ou de littérature ancienne, ont lu l'ouvrage et demeurent à quelque degré les obligés de l'auteur de l'histoire des mœurs romaines. Six éditions allemandes de cet excellent livre se sont succédé, toutes corrigées, augmentées, remaniées par le consciencieux historien. Pour ne rien dire ici de ses nombreux articles et de sa collaboration à une partie du manuel de Marquardt, on sait que M. Friedländer nous a donné, il y a quelques années

à peine, une excellente édition de Martial. On ne pouvait imaginer de meilleure préparation au présent travail. Celui-ci peut paraître à première vue plus agréable et plus simple que les précédents; il s'y trouve en réalité tant de difficultés et d'énigmes que M. F., malgré tout ce qu'il a rassemblé et ce qu'il nous donne de nouveau, nous en signale encore, avec ses scrupules habituels, toute une suite qu'il laisse après lui. Ce qui n'empêche pas que pour traiter un tel sujet, nul n'était parmi nos contemporains ni plus ni même aussi compétent.

Ceux qui aiment Pétrone goûtent des plaisirs de plus d'un genre; le plus grand sans doute est de suivre leur auteur favori en s'efforçant de le bien entendre; mais quand ils ont laissé le *Satiricon*, revenus parmi nous, ils ont encore, grâce à Pétrone, plus d'une occasion de s'égayer; je ne parle pas de l'application qu'ils peuvent faire souvent de telle réflexion de leur auteur, qui, malgré le paradoxe, n'est pas moins moraliste que libertin; il leur faut bien moins; une simple citation du *Satiricon* suffit. On dirait que le livre a une vertu propre, et que, par elle, il se venge directement de ceux qui citent par coquetterie d'érudition, et l'on sait quel est leur nombre. C'est comme une gageure; sur dix citations de Pétrone, il est rare qu'il n'y en ait pas neuf qui soient fausses par quelqu'endroit; de la simple gaucherie au contresens et même au coq-à-l'âne, on peut parcourir toute la gamme; tant ce malicieux auteur porte malheur aux gens [1], tant ce roman spirituel est semé de chausses-trappes où ne manquent pas de buter les profanes. Avis aux amateurs.

N'en cherchez pas bien loin la raison : Pétrone ne peut être compris dans une de ces lectures rapides, les seules qui soient possibles à quelques-unes, les seules que d'autres veulent ou sachent faire. Ajoutez qu'à part un texte bien établi, les secours jusqu'ici étaient disséminés et très médiocres. Voici du moins pour une moitié du roman une édition qui supprimera non pas les erreurs, ce serait dommage, mais ce qui les excusait en partie et qui faisait à tout critique un devoir strict d'indulgence.

Le livre est dédié à Bücheler. M. F. nous dit (p. 14) que son édition a été faite sous l'inspiration, avec le secours et l'approbation de Bücheler; ce parfait accord, cet échange de secours est à l'éloge des deux savants en même temps que le lecteur y trouve une garantie de plus. On y voit aussi (p. 15) toute une suite des noms les plus autorisés que l'auteur a pris soin de consulter sur les difficultés qu'il a rencontrées.

La disposition adoptée est commode et claire : à gauche le texte latin avec les notes critiques nécessaires; à droite la traduction; à la fin les

---

1. Pétrequin, il y a quelque vingt ans, en a déjà fait la remarque; son chapitre des erreurs commises sur Pétrone ou à propos de Pétrone (§ V) est un des meilleurs de son livre. On pourrait lui donner une suite, et ce n'est pas en ces quatre lustres la matière qui manquerait.

notes et remarques; en tête une longue introduction. D'abord un exposé de ce que nous savons de Pétrone et de son ouvrage; ensuite, et tout le monde applaudira à la citation, la lettre où Leibnitz raconte comment on représenta un jour à Hanovre une sorte de festin de Trimalcion.

La troisième partie de l'introduction contient, en 49 pages, un tableau intéressant de la vie qu'on menait dans les petites villes d'Italie au premier siècle de l'empire. M. F. est ici sur son terrain; on le reconnaît à la clarté de l'exposition et à la bonne distribution de la matière. Il ne se limite pas aux indications que rendait nécessaire la *Cena*. L'étude est générale, et elle pourra servir à l'étude des historiens et des satiriques de Rome, de Pline le Jeune et de Martial, tout autant qu'aux lecteurs de Pétrone. On y louera surtout le parti qu'a tiré M. F. des découvertes épigraphiques de ces dernières années, par exemple des inscriptions de Canossa et de Vispacum.

M. F. s'est attaché à donner du texte latin une traduction claire et précise. Ce sont les qualités qui seront ici les plus appréciées du lecteur; ce sont aussi les seules dont puisse juger un étranger [1].

Les résultats des études antérieures sont ici réunis d'une manière commode; les notes contiennent nombre d'indications originales, mises avec beaucoup de simplicité et de clarté à la disposition du lecteur. Je relève surtout celle de la p. 207, où l'époque à laquelle a lieu le festin (commencement de janvier) est déterminée d'une manière aussi ingénieuse que vraisemblable.

Je soumets à l'auteur les critiques suivantes : M. F. renvoie pour les mœurs romaines, même pour les détails les moins importants, *aux pages* de la *6e* édition allemande de son histoire; or tous les renvois sont faux ou difficiles à retrouver si l'on n'a pas cette édition sous la main. Ceux qui ne possèdent que la traduction, seront, cela va sans dire, encore plus dépourvus. Succès oblige ce semble; il ne donne pas à l'auteur le droit de rendre incommode l'emploi des éditions précédentes, surtout quand elles sont nombreuses; il donne encore moins celui de les jeter au rebut. Pour rester à la portée de la généralité des lecteurs, il eût suffi d'adopter pour l'histoire des mœurs romaines le système de pagination avec reprise ou celui des paragraphes qui est d'usage courant chez nos voisins. — Je n'accepterais pas aussi facilement que M. F. (p. 5) l'hypothèse ingénieuse, il est vrai, de Klebs qui voit l'unité du roman dans les effets de la colère de Priape. Je craindrais trop qu'il n'y eut là qu'une simplification artificielle et je ne sais si les anciens avaient un tel souci de l'unité dans un tel ouvrage. — M. Friedländer nous a donné beaucoup; il a souvent avoué l'ignorance où nous sommes présente-

---

1. Il est rare que la traduction omette des transitions essentielles comme p. 182, 5 : *ait ille*. M. F. a l'habitude, et il faut l'en louer, de donner un sens clair des parties obscures ou douteuses du texte, fut-ce au prix d'une périphrase ou d'une tournure un peu plus longue.

ment sur bien des points; il ne s'étonnera pas si l'on regrette de ne pas trouver sur d'autres telle remarque qui paraissait nécessaire [1].

Nul doute que cette *Cena Trimalchionis* ne soit lue et goûtée des plus fins lettrés. Aucun d'eux n'oubliera d'associer au plaisir de sa lecture le souvenir de celui qui, par son secours, l'a rendue plus agréable, plus claire, bref infiniment plus satisfaisante pour l'esprit et pour le goût.

Émile Thomas.

---

356. — Gaston Boissier. **La fin du Paganisme,** étude sur les dernières luttes religieuses en Occident au ɪvᵉ siècle. Paris, Hachette, 1891 ; 2 vol. in-8, 462 et 516 pp.

Je suis bien en retard avec le beau livre de M. Boissier; ma meilleure excuse est que mon avis pèse légèrement auprès de ces deux volumes, si pleins, si vivants, d'un ton si juste, d'un style si attachant, qui n'exclut pas une grâce malicieuse [2].

Ils sont la réalisation d'un vœu formulé ici même [3]. L'auteur y travaillait au moment où je rapprochais ces études du livre d'Ebert. Je dois commencer par rétracter l'épithète de « fragmentaires » que je leur avais donnée. C'était l'opinion d'un lecteur distrait qui les avait lues

---

1. Ainsi certaines remarques de langue, par exemple, p. 166, 23 (cf. p. 172, 10 et 186, 21) sur *ultimo*, adverbe d'ordinaire initial qui est encore quatre fois dans Pétrone et dont on ne cite qu'un exemple de Suétone. — Pourquoi rien sur 174, 6, *colæpio?* etc. — On ne sait si M. F. connaît Pétrequin. Il aurait dû emprunter à ce livre assez mêlé des compléments qui manquent ici : à côté de la Trimalcionade de Hanovre, il eût fallu citer celle que tenta au commencement du dernier siècle, en présence du régent, l'abbé Margon, à Saint-Cloud (Pétrequin, p. 110). — Au chap. 40, à propos du porc contenant des oiseaux vivants qui s'envolent au premier coup de couteau (*porcus Trojanus*), il eût fallu noter la citation de Jean de Salisbury (Pétrequin, p. 80). — Au chapitre 75 (p. 190, 14), Bücheler et M. F. sans doute sous l'influence de l'explication subtile et contournée de Gœsius ponctuent la phrase de telle manière que le membre de phrase : *alius alia...* s'oppose aux mots précédents. Je préfère l'ancienne explication qui les oppose aux deux mots suivants, sur lesquels doit porter toute la force de la phrase. — Certaines abréviations très peu claires ont passé des notes personnelles de l'auteur dans notre texte p. 241 (note sur *Itaque...*) *so P :* lisez le principal ms. de Porphyrion. — Pour déterminer l'âge de Trimalcion, on cite ici divers passages d'un discours (p. 7 et 8); M. F. sait à merveille que celui qui parle n'est pas Trimalcion, mais Hermeros; mais il y a au fond une certaine incertitude, puisque l'un d'eux peut être plus ou moins âgé que l'autre : cela n'est pas nettement indiqué; *der Sprechende* est équivoque, et tout lecteur s'y tromperait d'abord. — L'explication donnée p. 224, pour *est sub alapa* (ch. xxxviii), n'est guère plus vraisemblable que celles de Bücheler et de Nettleship. Vouloir s'appuyer sur le contexte semble risqué dans un discours tout composé de petites phrases, avec les sauts de pensée les plus brusques; j'entends : son affranchissement n'est pas fait dans les règles, irrévocable; et c'est un homme à se passer toutes les fantaisies (cf. ch. lxix, *in. : nihil sibi defraudit*).

2. Par exemple, I, 372, n. 1 et çà et là.

3. *Rev. crit.*, 1890, II, 252.

au jour le jour, dans la *Revue des deux mondes* et ailleurs, sans y chercher l'esprit intérieur qui en faisait l'unité. Insister sur ce point n'est pas inutile; c'est le moyen de rappeler le plan de l'ouvrage; c'est aussi l'occasion de répondre aux appréciations fausses de critiques chez qui les premières impressions causées par le décousu apparent des articles n'ont pas été dissipées par la connaissance complète du rapport de ces articles devenus les chapitres du livre.

Le but de M. B. est de montrer comment les éléments anciens et nouveaux se sont fondus dans le christianisme. A vrai dire, rien ne finit en histoire. Toute idée, toute doctrine, toute institution qui disparaît ne fait que se transformer et s'absorber dans celle qui semble la supplanter. Ainsi compris le sujet est vaste. M. B. l'a limité, comme c'était son droit, au mouvement des esprits tel que le manifeste la littérature. Le premier livre, consacré à la conversion de Constantin, n'est donc, si je comprends bien, qu'une introduction. Le problème moral étudié dans la *Fin du paganisme* a pour point de départ un événement politique. Il était nécessaire d'en avoir une juste notion. Les conséquences de cet événement sont un moment suspendues par la réaction païenne sous Julien. Voilà les faits essentiels, nécessaires à exposer pour eux-mêmes, et dans l'étude desquels l'auteur porte déjà la préoccupation de son but particulier. Avec le livre second, on entre dans le sujet. La lutte littéraire des deux religions se traduit de quatre manières ; dans l'éducation, dans la poésie, dans la société, et dans les polémiques directes des représentants du christianisme et du paganisme.

Deux livres sont consacrés à l'éducation : l'un aux questions générales, ce qu'était l'éducation païenne et comment le christianisme s'en accommoda; l'autre aux conséquences de ce compromis chez les auteurs chrétiens. Ce dernier point ne pouvait être épuisé. M. B. a seulement discuté quelques exemples éminents. L'éducation païenne ouvrait aux jeunes gens deux sources, la rhétorique et la philosophie. Le traité du *Pallium* de Tertullien montre avec quelle passion les chrétiens ont puisé à la première. Il était absolument nécessaire d'en parler, car c'est une œuvre tout à fait caractéristique, une véritable déclamation [1], et on ne pouvait en citer de plus frappante, à moins de descendre jusqu'au VIe siècle et de rappeler qu'Ennodius écrivait des *controuersiae* sur des sujets comme celui-ci : *in tyrannum qui praemii nomine parricidae statuam inter uiros fortes dedit*. Dans les *Dialogues* de saint Augustin, nous voyons comment la philosophie pouvait conduire au seuil de la foi. Enfin l'*Octauius* réunit, plus complètement que tout autre écrit, la philosophie et la rhétorique mises au service des doctrines nouvelles : à la philosophie, Minucius Félix emprunte des arguments;

1. L'occasion en est assez insignifiante, à moins que l'on ne suppose que l'ouvrage se rapporte au temps de la rupture de Tertullien avec l'Église et de son entrée dans la secte austère des Montanistes.

à la rhétorique, il dérobe les secrets de la composition et l'art du dialogue. Tel est « ce charmant ouvrage, qui, par les *Tusculanes,* remonte jusqu'au *Phèdre*, et semble éclairé d'un rayon de la Grèce ».

Le troisième livre se rattache étroitement aux deux précédents. A la rhétorique et à la philosophie, l'éducation païenne joignait la poésie. Le *grammaticus* avait pour fonction d'expliquer les historiens et les poètes. Si on laisse de côté les morceaux d'apparat, la poésie est le seul genre qui, à cette époque, soit indépendant de toute portée pratique. Il y aurait eu lieu cependant de rechercher les vues nouvelles que le christianisme avait introduites dans la manière d'écrire l'histoire. Mais M.B. a préféré renvoyer plus loin la *Cité de Dieu* pour la replacer dans le milieu qui l'a vu naître et entourer son analyse du récit des événements qui l'expliquent. Puisque la rhétorique et la philosophie ont été l'objet du livre précédent, il ne reste que la poésie. Là, le problème de la conciliation paraissait devoir être plus ardu; car toute la poésie classique était imprégnée de mythologie. M. B. nous fait assister aux humbles origines de la poésie chrétienne. C'est toujours la même conduite de la part des partisans de la religion nouvelle. Ils empruntent à leurs devanciers tous leurs procédés et font des vers classiques avec des idées chrétiennes. L'épanouissement du genre est représenté par saint Paulin et par Prudence. Mais M. B. semble avoir succombé trop vite, à propos de Commodien, à la tentation d'opposer ce que la poésie latine chrétienne aurait pu être à ce qu'elle a été. Commodien croyait faire des hexamètres réguliers; mais comme il écrivait en un temps où la prosodie n'était plus vivante, il faisait un grand nombre de fautes, dans lesquelles l'accent joue souvent le rôle d'un renseignement mal interprété [1].

La société est formée par la littérature. Elle resta longtemps païenne. C'est surtout ce monde de Rome, si attaché à la tradition, que nous peint M. B. dans le livre intitulé : la société *païenne* à la fin du IVe siècle. Il a un peu négligé les chrétiens, conséquence des limites chronologiques dans lesquelles il est resté. Nul mieux que lui ne nous aurait montré comment les grandes familles sont entrées dans le christianisme, comment elles y ont cherché promptement l'occupation de leur activité et aussi de leur ambition, comment une sorte de *cursus honorum* chrétien a remplacé l'autre. Les articles de M. de Rossi eussent fourni les éléments de cette curieuse étude; peut-être aussi un chapitre sur la correspondance de saint Jérome aurait pu y donner occasion. Il est regrettable que l'auteur ne soit pas ici, comme dans d'autres circonstances, sorti du cadre dans lequel il s'était enfermé.

Ce sixième livre est l'introduction naturelle du suivant : *les dernières luttes*. C'est le récit des dernières polémiques, l'affaire de l'autel de la

---

1. C'est l'opinion de M. Louis Havet. Elle se trouve confirmée par la confusion et la contradiction des résultats auxquels aboutit l'application d'autres principes dans de récentes tentatives.

Victoire et la question de la part du christianisme dans le triomphe des barbares. Mais tandis que saint Ambroise a devant lui un adversaire considérable dans Symmaque, saint Augustin est seul et ne répond plus dans la *Cité de Dieu* qu'à des comparses obscurs. M. B. reprend alors le débat pour son compte et conclut que les chrétiens n'étaient pas des rebelles, que les querelles religieuses n'ont pas nui à l'Empire, que le christianisme n'est responsable ni de la fuite des fonctions publiques, ni de la dépopulation, ni de l'affaiblissement militaire, ni de la décadence des lettres. Le dernier chapitre sur *le lendemain de l'invasion*, forme épilogue. Par ces considérations, le livre finit sur un exposé historique, comme il avait commencé.

On le voit, et quelques personnes en ont éprouvé de la déception, la tâche annoncée par le titre n'est encore accomplie qu'en partie. Car c'est de bien d'autres manières et sur bien d'autres points qu'il y a eu lutte d'abord et finalement conciliation. A vrai dire, il faudrait, pour y suffire, plusieurs livres et toute une vie d'homme. L'histoire du dogme, envisagée d'un certain point de vue, est l'histoire de la fusion de doctrines anciennes et de croyances nouvelles. L'apport de la philosophie hellénique est considérable, et, sans parler même de cet appoint, l'esprit grec, avec ses habitudes et ses méthodes, est intervenu pour développer et préciser dans cette période qui commence aux origines et finit avec les grands conciles orientaux. D'autre part, les deux mondes ont eu des contacts de plus en plus nombreux avec les progrès du christianisme. L'histoire de ces relations officielles et de la situation légale de l'Église jusqu'aux invasions, malgré des ouvrages estimables, reste à écrire. M. B. n'y a fait que des allusions et jeté en passant des points de repère, parfois un peu à l'aventure [1]. Son appendice du premier volume sur les persécutions est excellent ; mais ce n'est qu'une partie de ce vaste sujet. Sur la moins connue, sur l'histoire de la législation des empereurs chrétiens l'auteur donne des indications très sommaires. S'il ne dit rien de Maxence et de ses bonnes dispositions, il faut lui savoir gré d'apprécier sainement la politique de Constantin. Cependant, il paraît vraisemblable que les formules de l'édit de Milan peu conformes à l'esprit chrétien sont de pures formules de chancellerie ; le prince ne les aurait pas laissé passer si elles avaient eu quelque importance. Le reste de cette histoire est complètement laissé dans l'ombre. Nous n'avons à vrai dire aucun ouvrage solide sur l'activité des empereurs et sa double forme, dans les disputes théologiques par les conciles et les mesures de police, dans la législation par les constitutions. Nous sommes moins au dépourvu dans un troisième domaine, la résistance du paganisme dans les masses populaires : le livre de M. Schultze [2] y répond,

1. Ainsi il n'est pas sûr que les chrétiens aient été connus comme chrétiens dès le temps de Néron. La distinction d'avec les Juifs a pu s'imposer assez tard. L'ignorance involontaire devint mépris sincère, puis tactique de guerre (I, 244).

2. Cf. *Rev. crit.*, 1891, I, 64 (art. de M. Goyau).

mais seulement encore en une certaine manière. Car la lutte s'est terminée, comme ailleurs, par une conciliation, ordinairement inconsciente, souvent combattue par l'Église. Dans quelle mesure celle-ci a désaffecté à son profit les pratiques et quelle quantité de superstitions antérieures et de survivances se sont amalgamées ou ont coexisté avec le culte nouveau, c'est ce qui reste à étudier; c'est ce que les folkloristes pourraient nous dire, si un jour ils cessaient de collectionner des grains de sable et se décidaient à construire.

Cette reconnaissance de la totalité du sujet permet de mieux préciser le champ dans lequel M. B. a volontairement circonscrit son labeur. Il en forme comme une quatrième province; la lutte intellectuelle et morale dans quelques représentants choisis, l'écho des angoisses et des troubles intérieurs d'une élite. On sait que l'auteur est passé maître en ce genre de peinture. A peine un lecteur méticuleux pourrait-il poser quelques points d'interrogation. Il sera difficile de ne pas avouer qu'à ne parler de la conversion de saint Augustin que d'après les *Confessions,* on n'ait été un peu dupe du ton et de la forme de ce témoignage. Mais M. B. n'exagère-t-il pas dans le sens opposé? « Puisque les deux personnages diffèrent entre eux, pouvons-nous savoir, du pénitent ou du philosophe, lequel est le véritable ? (I, 376) » Sont-ils si différents? La conversion de saint Augustin a sans doute été affaire de philosophie et de raisonnement; il est bien probable que cette secousse, si décisive, a dû aussi ébranler le cœur et la sensibilité. L'allure traditionnelle des dialogues se prêtait mal à l'analyse d'un état d'âme si troublé. Je verrais même dans la date de leur composition toute proche de l'événement, une nouvelle preuve de l'insuffisance de leurs renseignements. Après une pareille tourmente morale, une certaine pudeur pousse à taire les détails les plus intimes et à ne donner que des explications intellectuelles et en quelque sorte extérieures. Des inexactitudes d'appréciation encore bien plus minimes, s'expliquent par ce fait que l'anteur est un « clerc du dehors [1]. »

Il est en revanche lettré et humaniste. Tout ce livre est écrit avec amour parce qu'il est l'histoire de l'éducation dans le conflit entre le paganisme et le christianisme. Si les titres à panache étaient de mode, celui-ci, *le Triomphe des Lettres*, lui conviendrait. Aussi on est charmé de trouver çà et là certaines pages sur la littérature païenne, sur l'instruction à l'époque de l'Empire romain [2], sur le *de Natura Deorum,*

1, M. B. s'exagère la portée de certaines expressions, dans Comm.. *Carm. ap.*, 261 (II, 38), dans Prudence, Cath, VIII, 21 (II, 173) sur le jeûne. Elles sont empruntées à la Bible (*Deut.* IX, *Ex.* 6 ; XXXII, 9; XXXIII, 3, 5 etc., etc;—*Matth.* VI, 16), et « de style » par conséquent. — I, 331, la discipline du secret (Kraus, *Kirchen Lexikon,* 1238) peut expliquer bien des réticences de Minucius Félix. — I, 49, le décret de Gélase n'est pas authentique.

2. A remarquer l'identité des conclusions de M. B. (I, 179) et de M. Bonnet, *Latin de Grégoire de Tours*, 39 et n. 3.

sur le *Songe de Scipion*, et surtout ce plaidoyer inattendu en faveur des vieux exercices de la rhétorique classique, I, 216. Peut-être M. Boissier a-t-il trop pris au sérieux précisément certains usages, certaines formules, conventions d'école qui ne peuvent être d'un grand secours pour juger de l'état des esprits ; je songe surtout aux *Panégyriques*, œuvres d'apparat dont la forme et le ton étaient déterminés d'avance par une longue tradition (II, p. 242) [1]. Mais cet attachement à la culture classique, non plus étroit comme au XVIIIe siècle, mais intelligent et ouvert, donne au livre une chaleur communicative. Le lecteur est provoqué à plus d'un rapprochement. La situation n'est-elle pas la même aujourd'hui ? Cette vieille civilisation ne traverse-t-elle pas une crise toute semblable ? Sa victoire de jadis se tourne maintenant contre elle, et elle n'est suspecte que parce que la nouvelle religion d'alors l'a adoptée et sauvée [2].

Paul Lejay.

---

357. — H. Hauser. **François de la Noue.** 1 vol. in-8, XIX-336 pages. Paris, Hachette, 1892.

Pour écrire la biographie de François de la Noue, M. Hauser a fait des recherches assez nombreuses et il a eu le bonheur de trouver soit à la Bibliothèque nationale, soit à la Bibliothèque de la Société historique du protestantisme français, soit encore au British Museum, une trentaine de lettres inédites de son héros, dont il donne le texte à la fin de son volume. Précédemment déjà, il avait imprimé dans la *Revue historique* (année 1888, t. I, p. 311 et ss.) un traité inédit de 1591, dans lequel le Bras-de-Fer examinait si Henri IV devait oui ou non se convertir au catholicisme. Outre ces pièces, il a étudié les écrits imprimés de la Noue, les mémoires de l'époque et de nombreux ouvrages modernes qu'il signale dans sa bibliographie, d'ailleurs rédigée sans un souci d'exactitude bien scrupuleux [3]. L'ouvrage qui est sorti de ces conciencieuses recherches

---

1. Il aurait fallu mentionner les éloges des gouverneurs dans les assemblées provinciales, surtout II, 251. — La rigueur du *cursus* dans Symmaque (Ac. inscr. 1 et 8 avril 1892, *Rev. cr.* p. 300). est peut-être l'explication de l'admiration de Prudence, *adu. Symm.*, I, 633, qui le met au dessus de Cicéron, moins servilement astreint à ces règles.

2. Entre autres rapprochements, il en est un que M. B. n'a pas évité, avec l'époque de la Renaissance (II, 499, n. 1 et *passim*). Parmi tous les traits faciles à grouper, signalons l'emploi du mot *philosophia* pour désigner les doctrines chrétiennes (I, 376, n. 1); il révèle des tendances analogues ; cf. P. de Nolhac, *de codicibus patrum in Petrarcae bibliotheca collectis*.

3. Il oublie souvent d'indiquer le nombre de volumes d'un ouvrage, la date ou le lieu de l'édition. Pourquoi renvoyer pour L'Estoile à l'édition de la Haye de 1744, au lieu de l'édition moderne, parue chez Jouaust, à la librairie des bibliophiles, en 1875 et années suivantes ? Que signifie cette indication : *Mornay, Mémoires, 1868-69, in-8°*. Il s'agit des Mémoires de Madame Duplessis-Mornay, éd. de Mad. de Witt dans la Société de l'Histoire de France ? Pour l'Histoire universelle de d'Aubigné, la nouvelle édition de M. de Ruble n'est pas signalée.

est intéressant, d'une lecture agréable, encore qu'il manque d'éclat. Il peut se diviser en trois parties : la première et la troisième relèvent de l'histoire, la seconde plutôt de la littérature. Dans la première partie, M. H. nous raconte la jeunesse de la Noue, ses débuts dans le métier militaire, notamment ce siège de Fontenay, où il perd son bras gauche ; il insiste fort longuement sur le siège de la Rochelle, en 1572 et 1573, et avec raison, car cet événement est peut-être le fait capital de sa carrière militaire; il nous montre l'alliance du Bras de-Fer avec les politiques en 1574 et la part prise par lui aux combats qui précèdent la paix de Bergerac; il nous conduit en Flandre, où son héros lutte contre les Espagnols pour le duc d'Alençon et l'indépendance du pays, où, en 1580, il est fait prisonnier et où le duc de Parme, Alexandre Farnèse, le tient, pendant cinq années, dans une captivité assez étroite. Ce fut dans les loisirs de cette captivité que la Noue écrivit ses fameux *Discours politiques et militaires*. D'après cet ouvrage, M. H. nous présente, dans sa seconde partie, l'homme. Il nous montre en lui le moraliste huguenot, le politique rêveur qui veut réconcilier les protestants et les catholiques et les unir dans une lutte contre les Turcs, le militaire plus pratique qui fait appel avant tout aux leçons de son expérience, l'historien dont l'impartialité nous est garantie par sa tolérance, l'écrivain qui par son style pittoresque, son ironie piquante et sans méchanceté, a conquis une place parmi nos prosateurs de second ordre. Ce chapitre est l'un des mieux conduits du volume, celui que l'auteur semble avoir caressé, et qu'il a rédigé avec amour. Dans la troisième partie, M. H. reprend la suite des faits. Il suit la Noue à Genève en 1586 et 1587; à Sedan dont il a été nommé gouverneur par le testament du duc de Bouillon, en 1588 et 1589; en Picardie où il vint renforcer en 1589 et 1590 l'armée du duc de Longueville, luttant contre la ligue, d'abord au nom des deux Henris, puis en celui du Béarnais tout seul; enfin en Bretagne, où il mourut le 4 août 1591 des suites d'une blessure, reçue au siège de Lamballe. Une brève conclusion indique quels points de la biographie demeurent encore obscurs, et porte sur la Noue un jugement sympathique et modéré.

Le livre de M. H. est un excellent début; le jeune auteur se montre déjà historien, par son goût pour les problèmes difficiles, par la netteté de son jugement, par la simplicité de son style. Nous ferons pourtant à son ouvrage un double reproche. Il écrit, à la page 286 : « En parlant de la Noue, plus d'une fois nous avons été tenté de raconter son siècle. Si nous avions voulu sortir du sujet que nous nous étions imposé, il nous eût été facile de grossir ce volume. Nous avons considéré comme notre premier devoir de résister à cette tentation. » Le scrupule est juste; mais M. H. l'a sûrement exagéré. Nous aurions aimé trouver chez lui, non point un récit développé, mais un résumé clair, précis des événements auxquels la Noue a été mêlé, pour que son rôle parût davantage en pleine lumière. M. H. est tantôt très long, tantôt passe très rapidement

sur tel ou tel épisode de la vie de son héros, selon qu'il a découvert des documents inédits ou que ses recherches sont demeurées infructueuses. A l'aide de l'histoire générale, il eût pu faire disparaître ces inégalités. En second lieu, peut-être y a-t-il dans ce volume trop de casuistique. La Noue s'est trouvé à différentes reprises dans des positions morales difficiles : à la Rochelle en 1572, quand il fut envoyé aux habitants par le roi et qu'il se mit à leur tête contre les troupes royales; en 1588, quand il protégea à Sedan Charlotte de la Marck contre la maison de Lorraine à laquelle le liait une obligation récente. M. H. pèse dans une balance de précision, les mobiles de cette conduite [1]. Ici, il nous semble qu'il raffine. On comprend qu'un soldat comme la Noue n'ait pas voulu rester oisif, alors qu'on se battait autour de lui pour une juste cause.

Nous aimons à croire que M. Hauser aura des imitateurs. Beaucoup de candidats sont souvent embarrassés pour trouver des sujets de thèse de doctorat; les guerriers du XVI[e] siècle qui nous ont laissé des Mémoires peuvent fournir matière à des études sérieuses : nous songeons surtout à Castelnau et au vicomte de Turenne, plus tard duc de Bouillon (peut-être, en cherchant bien, retrouvera-t-on la seconde partie des Mémoires de ce dernier). Il serait aussi à souhaiter qu'un jeune historien voulût bien examiner la valeur critique des Mémoires de Nevers, ou de Vielleville. Les premiers de même que les *Œconomies royales* de Sully, renferment sans doute beaucoup de pièces fausses : quant aux seconds, il nous paraissent être un tissu d'erreurs et de mensonges.

Ch. Pfister.

---

358. — **Un échange de princesses (1618)**, par E. Ducéré. Pau, veuve Léon Ribaut, 1891, grand in-8 de 88 p. (*Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau.*)

M. Ducéré, dans l'introduction d'un travail sur l'*Entrée et séjour de Philippe V, roi d'Espagne, à Bayonne,* avait annoncé qu'il publierait des travaux analogues sur les grandes entrées et sur les séjours en cette ville de divers personnages illustres. Il tient aujourd'hui une de ses promesses en nous donnant un curieux recueil, composé principalement à l'aide de documents inédits, sur *un échange de princesses* (Anne d'Autriche et Élisabeth de France). Au dépouillement des pièces conservées aux archives de Bayonne, il a joint le dépouillement de la plupart des nombreux ouvrages publiés sur ce sujet et il a pu réunir ainsi de complets renseignements « non seulement sur le passage des grands personnages à Bayonne, mais encore dans le pays de Labourd, sur la frontière

---

1. Il ne réussit pas tout-à-fait, à notre avis, à justifier la conduite de la Noue au siège de la Rochelle. Il montre bien que la Noue a demandé à Biron de se mettre à la tête des Rochelois; mais rien ne prouve que Biron ait donné cette permission.

et la province de Guipuzcoa ». L'opuscule est divisé en quatre chapitres bien remplis : *Anne d'Autriche et Élizabeth de France; Voyage de Madame Elizabeth; l'échange des princesses; l'entrée de la Reine à Bayonne.* Dans l'Appendice sont réunies les pièces suivantes : I. *Entrées de Madame et de la Reine* (Archives de Bayonne); II. *Estat au vray et abrégé des deniers fournis, fraiz et despens faictz par les lieutenans en la mairerie, Echevins et conseil de la ville de Bayonne, à cause de l'heureuse venue du Roy et de la Reyne Mère de Sa Majesté en Guyenne*, etc. (mêmes archives); III *Compte de la recette et despense faicte par Fabien Darreche, bourgeois de Baionne, par mandements de Messieurs les lieutenans de la mairerie, Eschevins et conseils de la dicte ville pour les entrées (Ibid.)*; IV. *Estat de la besoigne que je Jehan Toudin, bourgeois et brodeur de Bourdeaux, ay fait en deux poiles pour la ville de Bayonne*, etc. *(Ibid.)*; V. *Des fiançailles et espousailles du roy Louis XIII avec l'infante d'Espagne; et de celles de Madame, sœur du Roy, avec le prince d'Espagne, Du voyage de Madame à Bayonne*, etc. (Extrait du *Mercure de France*, t. IV). Les trois dernières pages de la plaquette sont occupées par un *Essai de bibliographie* dont je ne puis dire ni du bien, ni du mal, car c'est presque entièrement la reproduction d'indications groupées, en 1876, dans le tome II des publications de la Société des bibliophiles de Guyenne : *Louis XIII à Bordeaux*, par le soussigné [1].

T. de L.

---

1. Voici quelques détails pris entre mille : le jour de l'échange, la nouvelle reine de France parut habillée d'une robe à l'Espagnole en toile d'argent, toute en broderie, avec une longue queue et une grande quantité de pierreries. On remarquait surtout une chaîne de diamants qui lui avait été envoyée par le roi et qui était estimée plus de cent mille écus. Elle portait une coiffure plus basse. Elle est très blanche et belle, le nez un peu aquilin et longuet. — Le comte de Gramont qui précédait la Reine, prévint que S. M. ne voulait entendre aucune sorte de harangue. Aussitôt qu'elle fut reposée, le Corps de Ville se rendit en robe dans son logis et lui offrit un petit coffret d'argent ciselé autour duquel avaient été gravées les armoiries de France, d'Espagne et de la ville de Bayonne et contenant un morceau d'ambre gris du poids de 20 onces. La clef d'or du petit coffret se trouvait dans la serrure, la Reine l'ouvrit et s'extasia sur la beauté et la grosseur de l'ambre qui s'y trouvait enfermé. — Le président de Gourgues avait amené « un fameux de Chellau, ingénieur, pour préparer et accommoder ce qui estoit besoing du passage de Béhobie... La municipalité eut à payer 2700 livres pour 36 musiciens venus de Toulouse qui séjournèrent 3 mois à Bayonne, 3430 livres pour achat de drap d'or et autres estoffes de grand valeur pour faire deux poisles les plus magnifiques qui se pourroyent, 3730 livres pour habiller capitaines et soldats, 1635 livres pour 12 bateaux peints, 1715 livres pour tapisserie et velours destinés aux théâtres, 150 livres pour achat de 12 tambours, 230 livres pour flambeaux et chandelles, 613 livres pour broderies, 1700 livres pour l'ambre gris et la boîte d'argent, 1200 livres pour 60 barriques de vin, pour abreuver la suite des princesses, » etc.

359. — Noel PARFAIT, député d'Eure-et-Loir. **Le général Marceau, sa vie civile et sa vie militaire.** Paris, Calmann-Lévy, 1892. In-8, 467 p., 7 fr. 50.

Le volume que M. Noël Parfait consacre à Marceau, est de fort belle exécution ; il contient deux portraits ainsi que des fac-similés ; mais il nous a désappointé, et nous croyons que la biographie de Marceau est encore à faire. Les premiers chapitres, relatifs à Verdun et à l'Argonne, fourmillent d'erreurs, parce que M. P. n'a guère connu sur ce point que les travaux de Mérat. Faut-il les énumérer? M. P. dit (p. 48) qu'il y avait dans la place deux bataillons d'Eure-et-Loir : il n'y en avait qu'un ; — que le prince royal suivait l'armée en curieux (p. 49) : il commandait la brigade des trois bataillons de Herzberg ; — qu'il fallait contenir l'ennemi sous Verdun, pour que Kellermann crût pouvoir livrer la bataille de Valmy (p. 52) : comme si l'on prévoyait Valmy à cet instant où Kellermann prenait à peine le commandement ; — que Beaurepaire monta à cheval pour dissiper la foule et fit emprisonner les clabaudeurs (p. 52) : cette anecdote a été imaginée par Grille ; — que Beaurepaire, en se rendant à l'hôtel de ville pour présider la séance, rencontra Marceau qu'il aimait et qui venait l'avertir que la majorité du Conseil avait résolu la capitulation (p. 54) : légende ! il n'y a pas un mot de tout cela dans les documents authentiques ; — que Marceau fit un discours pathétique, parla de Vauban et de Chevert (p. 55) : légende et encore légende ; — que la discussion fut tumultueuse, que Beaurepaire força sa voix jusqu'à l'épuisement (p. 55) : très joli, très dramatique, mais archifaux ; — que Neyon, successeur de Beaurepaire, était un agent très actif des émigrés et des Prussiens (p. 63) : encore une erreur ; — que Marceau, en revenant du camp prussien, trouva la ville livrée au pillage par la population (p. 64) : non, mais les magasins pillés par les volontaires ; — qu'il trouva dans la salle du conseil Neyon et Kalkreuth (p. 65) : mais il rentra dans Verdun avant Kalkreuth ; — que les conseillers exaltaient déjà la magnanimité prussienne (p. 65) : ils étaient patriotes, et ils le prouvèrent ; — que Marceau s'échappa en entendant de tels blasphèmes et qu'il eût voulu mourir *(id) :* encore un détail imaginaire ; — que la garnison sortit le 3 septembre au matin (p. 66) : elle sortit le 2, le jour même de la capitulation ; — que les soldats marchaient mornes et silencieux (suit une citation de Hugo) : ils criaient que tout était perdu et, dit M. P. lui-même à la p. 60, trois cents des volontaires de Marceau désertèrent ; — que Marceau marchait, accablé de douleur et horriblement fatigué, derrière le cercueil de Beaurepaire et qu'il fit un discours sur la tombe (p. 67) : toujours le même procédé de « dramatiser », de « romancer » les événements, sans s'appuyer sur aucune preuve, sur aucun texte, et comme si la vérité nue, telle que l'exposent les documents, n'offrait pas souvent plus de relief et d'intérêt ; — que la débandade (M. P. l'avoue) fut causée par des mercenaires irlandais qu'on appelait, du nom de leur chef, le régiment de *Walch :* Galbaud et d'autres témoins dignes de foi accusent les volontaires, et non les soldats de

ligne, les hommes du dépôt du 92e, ci-devant Walsh, commandés par O'Brien ; — que la garnison rejoignit le quartier-général de l'armée du Nord, à *Sainte-Menehould* (p. 68) : ce quartier-général se transportait alors de Sedan à Grandpré ; — que Marceau parle de la journée de Valmy lorsqu'il vante « les trois attaques dans lesquelles Dumouriez a repoussé l'ennemi (p. 70) » : il s'agit des combats de Grandpré ; — qu'il fallut deux combats successifs pour prendre pied sur les hauteurs de Valmy disputées avec rage (p. 71) : Valmy n'est qu'une canonnade engagée de loin ; — que Dillon était un grand capitaine *(id)* : laissons cette gasconnade à Camille Desmoulins ; — que le même Dillon célébra la fête royale du 25 août (p. 72) : Dillon, suspect après le 10 août, ne jouait au 25 août qu'un rôle subalterne et cherchait à faire oublier son fayettisme ; que le même Dillon, «habile capitaine», avait repris Verdun aux Prussiens (p. 73) : toute cette fin de campagne n'est qu'une duperie ; — que Marceau, capitaine dans la légion germanique, et emprisonné à Tours, fut sauvé par Sergent qui sortit de Paris pendant l'effroyable crise du 31 mai (p. 76) : Marceau fut enfermé à la prison de Tours le 8 mai, et élargi le 29 [1]. — Le reste du volume nous semble plus exact (bien qu'on relève encore, p. 88, *Reysser* pour Beysser ; p. 102, *Chevardier* pour Schwardin ; p. 103, *Vineux* pour Vimeux et qu'on lise, p. 96, que si Mayence avait capitulé trois ou quatre jours plus tard, la famine était telle qu'il n'y serait plus resté une seule âme), et M. P. raconte les choses avec agrément et vivacité. Il retrace les rapports de Marceau avec Kléber pendant la guerre de Vendée, les victoires du Mans et de Savenay, l'épisode d'Angélique des Mesliers, l'amour du jeune général pour Agathe Leprêtre de Châteaugiron, ses exploits à l'armée des Ardennes, son rôle à Fleurus, son entrée à Coblentz Il explique très bien le désespoir de Marceau au pont de Neuwied et il a raison de réfuter à ce propos une « injurieuse fable des biographes », de mettre à néant une « scène de mélodrame » (p. 213-214). Il expose d'une façon attachante les derniers actes de Marceau, sa mort, ses funérailles. Les nombreux appendices du volume renferment des pièces de grande valeur et des renseignements qu'on accueillera sûrement avec reconnaissance : naissance de Marceau, sa maison natale, la pension Chevalier et le collège Pocquet où il étudia, la famille Desgraviers, les éloges funèbres de Hardy et de Lavallée, soixante-huit lettres du héros, etc. M. P. aurait pu se dispenser de reproduire le manifeste de Brunswick et de répéter les arguments, aujourd'hui complétement détruits, en faveur du suicide de Beaurepaire. Mais que de gré ne lui saurons nous pas de son premier chapitre sur l'enfance de Marceau aux cheveux rouges et surtout du deuxième (p. 17-41) qui renferme l'*Extrait de mon journal!* On n'avait cité de cet

1. Je dois ce renseignement à l'archiviste de Tours, M. Ch. de Grandmaison, que M. Noel Parfait aurait pu consulter. Cf. sur ce voyage de Sergent et d'Emira (« la Marceau ») les *Mém.* de Sénart, 1824, p. 54.

« Extrait » que de très courts fragments ; M. P. le reproduit tout entier, d'après la copie qui lui a été donnée par Sergent ; rien de plus intéressant, de plus curieux que cette confession d'un jeune homme de vingt-deux ans, que cette sorte de revue de conscience, que ce résumé sincère et naïf de la vie de Marceau avant la guerre de Vendée. Il manque toutefois à ce livre un jugement d'ensemble, et un futur biographe ne devra pas oublier qu'il y eut quelques taches dans cette existence, si noble et si héroïque qu'elle ait été. M. Parfait connaît-il la déposition du commis Bach, se plaignant, le 16 germinal an III, au commissaire-ordonnateur Alexandre, du sanglant outrage que lui fit Marceau [1] ?

A. CHUQUET.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. F. LHOMME vient de publier à la librairie de l'Art un très beau volume intitulé *Les femmes écrivains. Œuvres choisies.* (in-8°, 546 p. 6 fr.) Il a réuni ce qu'il a trouvé de meilleur dans les lettres et les mémoires des femmes écrivains des trois derniers siècles. Une courte introduction indique ce qu'ont été dans l'ensemble de la littérature française l'œuvre et l'influence des femmes. De brèves notices donnent sur chacune des femmes écrivains les renseignements biographiques dont le lecteur a besoin. Des notes succinctes expliquent les passages obscurs, y apportent quelques rapprochements littéraires ainsi que des détails essentiels sur les personnages cités dans les extraits. Un grand nombre de portraits exactement reproduits sont joints au volume.

ITALIE. — M. Gaetano CAPASSO, professeur d'histoire au lycée de Parme, a publié dans le *Nuovo Archivio Veneto*, tome III, et à part (une broch. in-8°, 42 pp. Visentini, Venise, 1892 *I Legati al Concilio di Vicenza del 1538)*, une étude intéressante sur le Concile de Vicence de 1538 et le rôle des légats Simonetta, Campeggi et surtout Gerolamo Aleandro l'ancien. Ce travail composé d'après des documents de l'*Archivio Farnese* de Parme est accompagné de pièces justificatives tirées des mêmes archives, mais malheureusement dépourvues de cotes. On remarquera une lettre intéressante d'Aleandro sur sa mission en Allemagne et un mémoire du cardinal Farnese à Aleandro sur le projet d'attirer en Italie Mélanchton.

— Le fascicule 22 des *Consulte della Repubblica fiorentina*, publiées à Florence par l'éditeur Sansoni, vient de paraître. Il va de la page 313 à la page 352, et du 12 juillet 1292 au 26 janvier 1293.

---

1. Quelques vétilles encore : lire p. 43 (70,000) Austro-Prussiens et non *Prussiens ;* p. 191, Wanfercée et non *Wauservée ;* Jodoigne et non *Jordoigne ;* p. 197, Lilien et non *Lelien ;* p. 199, Kreutzau et non *Kreutzen ;* Winweiler et non *Mirweiler ;* Lindersdorf et non *Niederaula ;* p. 200, Morlot et non *Morlet ;* Linnich et non *Lemrich ;* p. 206, exalta et non *exulta ;* p. 207, l'Électeur de Trèves et non de *Coblenz ;* p. 213, Boros et non *Borot ;* p. 222, Wartensleben et non *Varsteinleben ;* p. 232, Niederlahnstein et non *Hiderlanstein ;* p. 235, Montabaur et non *Montebauer ;* p. 237, Molsberg et non *Molzberg ;* p. 240, Wahlrod et non *Vallerod ;* p. 241, (chasseur) de Leloup et non *du Loup ;* p. 246, (Kray de) Krojowa et non de *Krujol,* etc.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 24 juin 1892.

Le prix Volney (linguistique) est décerné à M. Paul Passy, pour son *Étude sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux*.

M. Héron de Villefosse met sous les yeux de ses confrères quatre bustes en plâtre peint, trouvés dans l'oasis d'El-Kargeh (Egypte) et envoyés au musée du Louvre par M. Bouriant. Ces bustes sont détachés de couvercles de sarcophages, qui présentent une particularité unique : le mort y était représenté, non pas gisant, la tête sur le même plan que le corps, mais avec l'apparence de la vie, la tête relevée verticalement, le visage et les cheveux peints de couleurs très simples, mais qui donnent à l'image une grande animation. Les cheveux ont été modelés à part et plaqués sur le crâne uni. Les physionomies sont frappantes; ce sont sûrement des portraits. M. Héron de Villefosse croit pouvoir y reconnaître les types respectifs d'un Juif, d'un Berbère, d'un Syrien et d'un Romain. Il suppose que ces monuments datent du règne de Septime-Sévère. M. Maspero a déclaré n'avoir encore vu, dans aucun musée, rien de semblable.

M. Geffroy, directeur de l'Ecole française de Rome, dans une lettre en date du 21 juin, rend compte des fouilles de M. Toutain. Il a, en quelques semaines, mis presque à jour le théâtre antique de Chemtou. Il y a dans l'espace occupé par l'orchestre une mosaïque de 9 mètres de diamètre, non entièrement découverte. Le théâtre offre des particularités architecturales qu'il sera intéressant de faire connaître. M. Toutain a commencé des recherches dans deux nécropoles de la même ville. Il espère y trouver les tombes et épitaphes des affranchis et des esclaves qui étaient employés dans les carrières voisines. Il a commencé de reconnaître un vaste édifice, peut-être une basilique, ou une curie, qui aurait, si ses premiers calculs se vérifient, jusqu'à 40 mètres de largeur. Il a fait, en outre, plusieurs sondages pour retrouver le forum antique. — Dans Rome, un nouveau cippe de la plus ancienne délimitation des rives du Tibre, de l'année 700 de la fondation, a été tiré du lit du fleuve. — Les érosions du Tibre à Ostie ont mis à jour deux inscriptions latines mentionnant un temple d'Isis et Sérapis et des travaux publics accomplis dans cette ville par les *duumviri* et les *vicomagistri*. — Les fouilles récentes de Corneto-Tarquinii ont fait découvrir un scarabée d'une finesse merveilleuse réprésentant Ulysse qui éventre le cerf tué par lui dans l'île de Circé (*Odyssée*, X, vers 160 et suivants).

M. Foucart communique des recherches sur le rôle de Sophocle dans les événements qui suivirent le désastre des Athéniens en Sicile. Le poète fut d'abord un des dix commissaires chargés de proposer les mesures à prendre pour le salut de la république; par leurs soins, Athènes fut mise en état de continuer la lutte. Il fit ensuite partie d'un comité de trente membres qui élabora une constitution démocratique modérée, analogue à celle de Clisthène. Enfin, il accepta la constitution oligarchique des Quatre-Cents, mais comme un pis-aller, et quand ceux-ci voulurent gouverner sans consulter l'assemblée, il n'hésita pas à s'opposer à leur entreprise.

M. de la Borderie lit une note sur Jeanne de Montfort, duchesse de Bretagne. Cette princesse, après s'être illustrée par ses exploits dans la guerre de Blois et de Montfort, en 1342, disparaît entièrement de l'histoire. Des recherches faites récemment dans les archives de la Grande-Bretagne par M. Lemoine, élève de l'Ecole des Chartes, ont fourni la preuve que de 1343 à 1370 Jeanne résida en Angleterre, en divers châteaux, sous la garde d'officiers chargés par le roi d'Angleterre de lui donner leurs soins. En 1343, en passant de Bretagne en Angleterre, elle avait subi une effroyable tempête. Il semble qu'à la suite de ce fait elle était devenue folle, et qu'elle resta folle jusqu'à sa mort, qui survint entre les années 1370 et 1377.

M. Salomon Reinach signale, dans un ancien ouvrage, un passage resté inaperçu, qui, combiné avec la découverte récente d'une inscription, peut faire présumer la présence, en un point des environs d'Athènes, d'un sanctuaire et de plusieurs œuvres d'art, déjà vus par des antiquaires du commencement du siècle. M. Homolle, directeur de l'Ecole française d'Athènes, étudiera la question sur place.

Ouvrages présentés : — par M. Bréal : Wimmer (L.), 1° *Sœnderjyllands historiske Runemindesmærker*, 2° *Dœbefonten i Aakirkeby Kirke*, 3° *Die Runenschrift*, übersetzt von Dr F. Holtmann; — par M. Boissier : Cicéron, Brutus, publié par Jules Martha; — par M. Héron de Villefosse : Tamizey de Larroque, *Document inédit relatif aux tombeaux (à Souvigny) et au château (à Moulins) des princes de Bourbon*; — par M. de Rozière : Cuaz (E.), *Histoire du château de Pont-d'Ain, précédée d'une étude sur la charte des franchises de cette ville*; — par M. Schefer : Thuasne (L.), *Histoire de Djim Sultan, fils de Mohammed II, frère de Bayezid II (1459-1494), étude sur la question d'Orient au* xv*e siècle*.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 28 — 11 — juillet — 1892

360. — **Historische Studien aus dem Pharmakologischen Institute der Kaiserlichen Universitæt Dorpat, herausgg**. von Dr Rudolf Kobert II. Halle A. S. Tausch et Grosse, 1890, in-8, ix-181 pages.

Le second fascicule des études historiques de l'Institut pharmacologique de Dorpat renferme deux études importantes, mais d'une nature tout autre que celle du premier fascicule; l'accueil trop indifférent fait par le monde médical aux travaux purement historiques de celui-ci a déterminé le directeur de cette savante publication à changer le caractère des articles qui la devaient composer; maintenant le côté historique est relégué au second plan, le côté expérimental et thérapeutique passe au premier. C'est sous cet aspect nouveau que se présentent l'étude de M. Wladimir Ramm sur les amers et celle de M. Abraham Mankowsky sur la *Bryona alba;* c'est dire qu'elles échappent presque complètement à la compétence de la *Revue critique;* elles ne méritent pas moins d'y être signalées à cause de la place, toute restreinte qu'elle est, faite au côté historique de la question.

Un fait curieux est l'unanimité de tous les peuples à employer comme remède les substances amères que leur goût aurait dû, ce semble, faire écarter. M. W. Ramm en montre l'usage constant et croissant chez les Égyptiens, les Juifs, les Grecs et les Romains dans l'antiquité, ainsi que chez les Arabes et les nations chrétiennes au moyen âge et tous les peuples modernes. La science médicale a voulu néanmoins dans ces derniers temps leur refuser toute efficacité ; si elle n'a pu découvrir la raison véritable de leur action, elle aurait tort, comme le remarque M. Kobert, de les rejeter; l'instinct populaire, d'accord avec une tradition tant de fois séculaire, a raison, et si les médecins ou naturalistes de l'antiquité et du moyen âge ont parfois exagéré peut-être l'action salutaire des amers, ils ont eu raison de les recommander et d'en pré-

coniser l'emploi. Ne dédaignons pas ce que les Hippocratiques, Théophraste, Celse et Dioscoride avaient en si grande estime.

M. W. Ramm a étudié avec le plus grand soin et soumis aux expériences les plus variées deux substances amères particulières, la cétrarine, principe actif de la mousse d'Islande *(Lichen islandicus)* et l'exostemmine, principe tiré de l'écorce d'une rubiacée, l'*Exostemma floribunda* Wild. ou *Cinchonia floribunda* Siv.; il en a expérimenté l'action sur l'homme et surtout sur les animaux dans les conditions les plus différentes; mais ici nous sommes sur le terrain de la pharmacologie; mon défaut de compétence et le caractère de la *Revue critique* exigent que je me borne à signaler ces belles recherches, dont les spécialistes liront l'exposé clair et détaillé avec le plus vif intérêt. Quand tous les principes amers auront été l'objet de travaux semblables, on pourra se prononcer enfin sur leur vraie valeur thérapeutique.

M. Abr. Mankowsky a été bien inspiré en faisant porter ses recherches sur la bryone; il est peu de simples auxquels on ait attribué et l'on attribue encore dans certaines contrées — le grand nombre des noms vulgaires de cette plante en est la preuve — autant de propriétés curatives et même merveilleuses. Il n'est guère de maladies pour lesquelles Dioscoride n'en ait recommandé l'emploi; Columelle, qui l'appelle « vigne blanche », paraît lui attribuer le privilège de préserver de la foudre; Pline renchérit encore sur ses devanciers; au moyen âge Ibn Beithar ne tarit pas sur les vertus de cette plante, et dans l'enthousiasme que lui inspire son efficacité, Arnaud de Villeneuve va jusqu'à lui donner le nom de « sceau divin » *(Celeste sigillum)*. La bryone n'a pas moins été prisée tout d'abord par les modernes. Rembert Dodonaeus lui a consacré tout un chapitre; Sydenham la recommande contre l'humeur noire; Simon Pauli la regardait comme le purgatif par excellence, et au commencement de ce siècle, Armand de Montgarny n'a pas hésité à l'appeler ipecacuana d'Europe. Ce n'est rien en comparaison des propriétés que la croyance populaire attribue à cette plante, également utile pour guérir de la goutte et comme philtre amoureux, pour préserver les vaches des maléfices et écarter les sorciers ou la foudre.

Toutefois, peu à peu l'estime dans lequel on tenait la bryone a diminué; elle a peu à peu disparu du codex, excepté du codex des homæopathes, et M. A. Mankowski va jusqu'à lui contester toute espèce de vertu. Il est vrai, les racines avec lesquelles il a fait ses expériences avaient été arrachées au mois d'avril et dans le jardin botanique de Dorpat; à l'automne, et peut-être aussi sous un autre climat, elles sont plus efficaces : mais comme leur emploi n'est pas sans danger, qu'on peut facilement les remplacer par d'autres remèdes plus actifs, M. Abr. Mankowski n'hésite pas à en proscrire l'usage. Telle est la conclusion du mémoire du jeune savant russe. Il figure dignement après celui plus étendu de M. Wladimir Ramm et tous les deux donnent la plus haute

idée des études scientifiques que l'on fait à l'université de Dorpat.

Ch. J.

361. — G. RODIER. **La physique de Straton de Lampsaque.** Paris. Alcan 1891. 133 p. in-8.

L'exposé que nous donne M. Rodier de la physique de Straton est bref (il occupe environ la moitié de son livre), clair et complet. Il n'enrichit guère la connaissance que nous en possédions ; il n'omet rien du peu que nous en pouvons savoir. Quelques appréciations générales sont trop directement empruntées à Zeller ; quelques autres sont trop sommairement exposées ou insuffisamment fondées. Je ne vois guère à relever, à part un petit nombre d'inadvertances [1], que quelques lacunes relativement à l'influence exercée par Straton. En premier lieu il n'est pas démontré qu'il n'y ait pas eu de polémique entre Straton et les Épicuriens du vivant même d'Épicure. M. Usener pense même (*Epicurea*, p. 377) qu'un passage de la première lettre d'Épicure (*ibid.* p. 14, l. 2-5) va directement contre Straton. — En second lieu, les idées de Straton sur le Pont-Euxin, qui, comme l'a noté M. Rodier, « ne sont pas sans valeur » (p. 88 sq.), mais qui lui viennent sans aucun doute d'Aristote, ce qu'il a omis de noter (cf. Berger, *Gesch. der wissensch. Erdkunde der Griechen,* II, p. 115), eurent à Alexandrie une fortune qui méritait d'être retracée. C'est par Straton que les doctrines d'Aristote agirent sur Ératosthène, comme l'a indiqué M. Marcel Dubois (*Strabon.* p. 238), et comme l'a montré M. Berger (*l. cit.,* III, p. 63). — Son influence sur Posidonius est manifeste. Son action sur Panétius est connue. — Enfin à plus d'un titre il prépara et devança le stoïcisme [2].

Lucien HERR.

362. — **Discours de Cicéron contre Verrès.** Diuinatio in Q. Cæcilium. Texte latin, publié d'après les travaux les plus récents avec un commentaire critique et explicatif, une introduction et un index, par Emile THOMAS. Paris, Hachette, 1892, 70 p.

M. Thomas, après avoir publié des deux derniers discours contre Verrès la meilleure édition actuellement existante, revient en arrière et nous

1. P. 46, n. 1, M. Rodier écrit Eusèbe, *Pr. Ev.* X, 66 ; il a aggravé d'une faute d'interponction l'inexacte référence de Zeller qui donnait 6,6; il faut lire 6,14. P. 70 n. 1, au lieu de Krische, p. 153, lire p. 353, — ou plutôt supprimer la référence, puisque Krische ne dit ni là ni ailleurs ce qu'on lui attribue. P. 127, n. 2, au lieu de *Meteorol.* II, 2, lire II, 1, 354 *a* 5 sqq.

2. Lorsqu'il lègue à Lycon tous ses livres, πλὴν ὧν αὐτοὶ γεγράφαμεν, il est probable qu'il entend réserver uniquement les manuscrits autographes de ses écrits, comme l'a conjecturé, pour d'excellentes raisons, M. de Wilamowitz (*Antigonos*, p. 286).

donne la *Diuinatio in Caecilium*. Il est inutile pour les lecteurs de cette *Revue*, et il serait prétentieux de ma part, de faire l'éloge des travaux de M. Thomas. Qu'il me suffise de dire qu'on retrouve dans le dernier la même conscience, la même sûreté, la même justesse de jugement que dans les autres.

L'introduction traite des questions suivantes : Qu'était-ce qu'une *diuinatio?* Caractère particulier de la *Diuinatio in Q. Caecilium*. Manuscrits. Ce dernier article est accompagné d'une classification qui me paraît sur un point contestable. Le ms de Paris lat. 7776 (xie siècle), collationné complètement par M. T., est rapproché du *Lg 29* et séparé de φ, c'est-à-dire des mss. de la vulgate. Or il résulte de l'apparat critique de M. T. que *P* se rencontre avec φ dans un nombre considérable de fautes. On devrait presque copier l'apparat pour en donner la liste. Je crois donc qu'il n'y a pas lieu de séparer *P*, et probablement le *Lagonarsinius 24*, de φ. Tous ces documents sont dérivés de la même source et forment une seule famille, comme c'est le cas pour les autres discours [1].

Cette question de classification n'a pas d'ailleurs grande importance et le texte de M. T. n'en est pas moins solidement établi, autant que le permettent les mss., tous assez récents sauf *P*. L'éditeur a tiré le meilleur parti possible d'une tradition si incertaine [2]. Les notes ont la clarté et l'ampleur nécessaires. Comme dans ses autres fascicules, M. T. insiste sur la construction de la phrase. C'est là un élément souvent négligé; il en est pourtant peu de plus important. Nous pouvons seulement grâce à cette analyse nous rendre un compte exact du sens et saisir l'habile construction de la période. Dans les remarques grammaticales, les renvois à Madvig auraient pu être complétés ou remplacés souvent par des renvois à la syntaxe de Riemann. Le début : *si quis uestrum, iudices, aut eorum qui adsunt*, ne forme pas le sotadéen dont parle Diomède; mais peut-être les critiques dont ce grammairien rapporte l'opinion voulaient-ils entendre par là un vers ionique très libre : ce serait un trimètre (*eorum*, deux syllabes). Le sotadéen est d'ailleurs complet si l'on comprend *forte* dans la citation. P. 19. 1 : l'idée de l'infériorité morale et littéraire du rôle d'accusateur, comparé à celui de défenseur, est un principe cher à Cicéron : *laudabilior est defensio*

---

1. Cf. l'éd. du *de suppliciis*, p. 28 et celle du *de signis*, p. 2. Je dois ajouter que l'exposé donné *de supp*, p. 24, se rapproche plus du stemme de *Diu.*, p, 13, que du stemme du *de supp*. En effet, on aurait à peu près, d'après ces explications : R V Lg 29 P φ.

Depuis que cet article est écrit, j'ai pris connaissance du compte rendu de M. Nohl (*Berl. phil. Woch.*, 555), qui par une autre voie arrive à un résultat analogue.

2. L'orthographe adoptée paraît discutable et n'est pas justifiée par la remarque de la p. 13 sur l'absence d'un ms. ancien dont on puisse reproduire les particularités. Ce n'est pas une raison pour écrire *intelligo* et *adolescens*. De plus, l'orthographe d'un ms. isolé n'a pas plus de valeur que celle d'un autre. Ce n'est pas résoudre le problème que de ne tenir compte que d'une donnée et de s'abstenir quand elle manque.

(*De off.* II, 49). Adoptée plus tard par les écoles, elle n'a pas peu contribué à rendre odieux les délateurs, comme on peut le voir dans le *Dialogue des orateurs*, surtout dans le discours de Maternus. P. 25, 11 : il n'aurait pas été inutile de dire expressément que Cicéron détourne le mot *cognitor* de son sens propre.

Un index des notes termine cette brochure comme ses aînées. Il est à souhaiter que M. Thomas les réunisse un jour en un tout et refonde introductions, texte, notes et tables, de manière à donner des Verrines une édition uniforme. Il paraît ne pas prévoir dans ses projets les trois discours laissés de côté jusqu'ici par lui ; il aurait tort. Ces discours soulèvent plus d'une question intéressante et son travail aurait toujours quelque chose d'incomplet s'il les omettait. De ce qu'ailleurs on agit autrement, c'est plutôt une raison de démentir l'exclamation d'Aper : *quis quique in Verrem libros exspectabit?*

Paul LEJAY.

---

363. — **Noctes Manilianae** sive dissertationes in Astronomica Manilii. Accedunt conjecturae in Germanici Aratea. Scripsit R. ELLIS... Oxonii. E typographeo Clarendoniano, 1891, petit in-8, XVI-255 p.

364. — **Notes et conjectures sur Manilius** par Paul THOMAS, Bruxelles, 1892. Petit in-8, 27 p. (Extrait du t. XLVI des *Mémoires couronnés et autres Mémoires* publiés par l'Académie royale de Belgique.)

La collation très exacte donnée récemment par M. P. Thomas du *Gemblacensis* [1], le plus ancien manuscrit du prétendu Manilius, vient de susciter un travail important de M. R. Ellis, dont le but principal est de rétablir le texte au moyen de conjectures portant sur un grand nombre de passages. La tentative sera la bienvenue, étant données les corruptions qui défigurent tous les mss. et le *Gemblacensis* lui-même; elle est délicate à cause des connaissances spéciales qu'elle réclame souvent et aussi du style très particulier de l'auteur qu'il faut craindre d'altérer sous prétexte de redresser la tradition fautive.

Il y a deux parties dans le travail de M. E., l'une de théorie, l'autre de pratique.

La théorie consiste à combattre à la fois, en ce qui concerne l'établissement du texte, le système de Jacob qui n'a pas reconnu l'importance du *Gemblacensis* et celui de Bechert qui lui a assigné une place absolument prépondérante, mais surtout à remettre en honneur le *Vossianus* [2], que M. E. a revu de très près, et pour lequel il professe une estime particulière : p. VIII, « Nam ut Gemblacensis per se non sufficit ad omnia expediendum, sic Vossianus ille nec interpolatus debet haberi et ex uno eo neque ex alio ullo corrigi possunt uitia quæ Gemblacensem et reliquos eiusdem fere ætatis iam inueterata obsederunt. ». Si M. E. veut dire simplement que le *Gemblacensis* étant plein de fautes de

---

1. V. *Revue critique* du 11 mars 1889, p. 193 sq.

toute sorte, nous sommes, en maint passage, très heureux de recourir aux mss. inférieurs qui nous aident à retrouver la vraie leçon [1], je souscris volontiers à ses vues ; mais je ne vois pas que, dans le nombre considérable de passages qu'il a discutés, la supériorité du *Vossianus* [2] apparaisse aussi clairement qu'il le prétend. Citons quelques exemples : I, 98, (il est question de la raison humaine qui a pénétré les mystères du ciel) ; G donne : *cepitque profundam Naturam rerum causis* qui rappelle les visées de Lucrèce et le *causam cognoscere rerum.* Pour faire prédominer la leçon des *Vossiani* : *rerumque causis,* M. E. corrige : *Cepitque profundam Naturam rerumque chaos* ; mais il est question ici de la nature organisée et non du chaos primordial auquel Manilius fait allusion au v. 125. — I, 719, G donne : *raraque labent compagine rimæ*, d'où Molinius a tiré par une conjecture qui me paraît bonne : *compage ruinæ*. M. E. préfère la leçon des *Vossiani : compage carinæ;* mais carinae signifiant les deux parties de la voûte du ciel est bien bizarre. Le passage de Pline *H. N.*, xv, 88, qui applique le mot aux coquilles de noix ne prouve rien. — I, 847 sq. G : *Præcipites stellæ passimque volare videntur, Cum vaga per nitidum scintillant lumina mundum, Et tenuem longis jaculantur crinibus ignem... ; que* du v. 847, correspond à *et* du v. 849. M. E qui ne s'est pas aperçu de cette correspondance tire de V [2] *passimque volant* la leçon : *passuque volante*, c'est-à-dire « præcipites et passu tanquam volante. » Passu volante appliqué à des étoiles filantes est franchement détestable et passim nécessaire puisque le phénomène se produit çà et là dans le ciel et non à une place fixe. M. E. préfère au v. 848 *liquidum* de V [2] à *nitidum* de G qui exprime l'éclat velouté des nuits étoilées et qui me paraît bien supérieur. — II, 58. *Volamus* de G opposé à *pellimus* du v. suivant est excellent et ne devait pas être remplacé par *vocamur* tiré des leçons fautives des *Vossiani* et du *Cusanus* et qui n'a pas grand sens ; qu'est-ce que : *Vocamur in cælum solo curru ?* — II, 147. Il ne fallait pas défendre contre *luxum* de G et des autres mss. anciens *laurum* des *Vossiani* qui n'est qu'une dittographie provenant de *aurum* du v. précédent. — Le commentaire des v. II, 784 sq. montre une tendance curieuse à abandonner la leçon de G, alors même qu'elle est bonne et confirmée par les autres mss., pour aller chercher des corrections hasardées dans les corruptions des mss. interpolés ou des anciennes éditions [2]. — II, 879, (il est question des géants vaincus par les dieux et renversés sur les montagnes qui devinrent le tombeau de quelques-uns,) les mss. ont (sauf var. peu importantes) *Cessit et in tumulum belli uitæque Typhœus,* expression énergique et qui s'explique. M. E. remarque que de *tropheus* de V[2] on pourrait tirer *tropæis;* toute-

---

1. Cf. p. 23 « Voss. [2] cui POST Gembl. semper primas tribuo ».
2. Cf. II. 830 où l'effort pour faire prédominer *vivere* de *o* contre *nomine* de G est malheureux.

fois il n'adopte pas cette leçon, mais il en retient l'idée de trophée et écrit : *Cessit et in cumulum belli uitæque Typhoeus*, c'est-à-dire Typhon enseveli sous l'Etna est comme le comble de la victoire que les dieux ont remportée « ex Gigantum et Typhonis vita ». C'est bien obscur et bien alambiqué. Au v. 874, au lieu de : *in altum compulsi*, que je ne comprends pas, je lirais : *in artum compulsi*. — III, 283. Le texte est certainement : *gelidas uergentia in umbras*. V² a : *gelida uergentia*, G : *gelidasq. rigentia*. Il y a dans G une faute de lecture maladroitement corrigée ; mais n'est-il pas exagéré de dire : « Nusquam magis perspicitur praestantia codicis Vossiani² »? — IV, 244 sq., G donne : *Nam quicquid in usus Ignis agit poscitque novas ad munera flammas*. Cus. *aget;* Voss.² et corrector Lipsiensis *eget*. Il semble bien qu'ici V² ait conservé la bonne leçon altérée dans le Cusanus et davantage dans G. C'est l'opinion très vraisemblable de M. E. Je m'étais demandé un instant si la leçon primitive n'aurait pas été quelque chose comme *quicquid in usus ignis abit*, « tout ce qui rentre dans la catégorie des usages du feu ».

Pour ce qui est de la valeur pratique des conjectures de M. E., elles s'adressent en général, mais non toujours, à des passages corrompus ; il y en a un certain nombre d'excellentes, beaucoup d'acceptables ou tout au moins de possibles. Parmi celles que je ne saurais accepter, je me contenterai d'en citer quelques-unes en essayant de rétablir le texte véritable. I, 746, je conserverais *lumina* que M. E. traite d'inepte. Il s'agit des fragments du char lumineux du soleil qui se brise sous Phaéton. — II, 41, où il est question de Théocrite, doit être lu avec les mss. : *Nec siluis siluestre canit, perque horrida motus Rura serit dulcis*. Serit motus « il introduit des danses » rustiques se comprend ; serit lotos de M. E. est bien bizarre. — II, 446. M. E. propose diverses conjectures qui ne me semblent pas admissibles ; je lis, en corrigeant *astrum* de G en *astro* : *Et Jovis adverso Junonis Aquarius astro est :* « le Verseau appartient à Junon et l'astre de Jupiter (le Lion v. 441) lui est opposé », *Jovis adverso astro* étant un ablatif absolu. — II, 665, *Jungitur* de G est excellent ; défendre *pingitur* des autres mss. c'est chercher le paradoxe. — II, 772 sq. Je n'adopte pas la correction de M. E. et je lis : « *Ac, uelut in nudis cum* (avec Scaliger) *surgunt montibus urbes Conditor et uacuos muris circumdare colles Destinat, ante manus quam temptet scindere fossas, Vertit opus : ruit ecce nemus...* « Comme, lorsqu'on édifie des villes sur les montagnes encore nues et que le fondateur est décidé à entourer de murs les collines vides d'habitants, avant que les travailleurs ne se mettent à creuser les fossés, il dirige ailleurs leur activité », c'est-à-dire, ainsi que l'indique la suite, il fait abattre les arbres et préparer les matériaux. — IV, 198 sq. Sous la constellation d'Érigone, dit le poète, on naît sténographe et pudique. Repoussant la correction de M. E., je lis avec G : *quique notis linguam superet cursimque loquentis Excipiat longas noua per compendia*

uoces, In uitio bonus : *at* (av. Scaliger) *teneros pudor impedit annos...* c'est-à-dire le sténographe altère les mots, mais cette altération est utile. — IV. 369. Au lieu de : *Inque alio quaerendum aliquid*, j'aimerais mieux : *quaerendum aliud.* — IV, 530 sq., ne me paraît pas avoir été compris par M. E.; il ne s'agit pas d'un tison qui noircit dans la cheminée, mais d'un astre qui subit une éclipse; je lis : *Qualiter* (av. M. Ellis) *exutus Phœbeis ignibus ignis Deficit et multa fuscat caligine sidus;* fuscat est intransitif. — IV, 573. Il est question de ceux qui naissent sous le signe du Poisson. G : *Garrulitas odiosa datur linguæque mouentum Verba maligna nouas mutantis semper ad auris Crimina per populum populi ferre ore bilingui.* La correction suivante me semble plus simple que celle de M. E. et plus intelligible : *linguæque mouentum Verba maligna : nouas* INSTANT HI *semper ad auris Crimina per populum populi ferre ore bilingui.* — IV, 610, (il est question des détours que fait la Méditerranée) G : Eridanique bibit fluctus, secat æquore bellum *Illiricum Epirumque lauat...* ; bellum n'ayant pas de sens, M. E. lit uallum. Je lirais : *Eridanique bibit fluctus* SEQUITURQUE *rebelle Illyricum...* Sequitur signifie : « elle se dirige vers... » et, en effet, au fond de l'Adriatique, la côte change de direction; on pourrait aussi tenter *secat atque* qui est plus près des mss., ce rivage étant dentelé par les flots. En tout cas le contexte réclame la copule, et l'on sait que l'Illyricum révolté fut soumis par Tibère en l'an 9, après une guerre longue et sanglante qui eut à Rome un grand retentissement. — IV, 723. Je ne vois pas comment M. E. peut conserver *urbem* des mss. ; il n'est pas question des nègres qui habitent Rome; le poète énumère les peuples dont le teint est plus ou moins foncé; il faut donc lire *orbem.* — IV, 897. M. E. condamne *cuncta* comme languissant; mais l'auteur compare TOUS les animaux (cf. v. 899 omnibus) à l'homme UNIQUE de son espèce (unus v. 901). — V, 135 la correction *pavidæ* a été proposée ici-même [1]. — V, 138. Je proposerais de lire *pernoctes* en un seul mot. — V, 385 sq. Je lis : *Pascere aues Veneris gaudent et credere cælo, At* (aut mss.) *certis reuocare notis.* — Il s'agit des gens qui élèvent des pigeons et leur apprennent à revenir au colombier.

Dans le ch. *On the Name of Manilius*, M. Ellis montre que le ms. découvert par Poggio, en Suisse, durant la session du Concile de Constance (1416-1417) devait contenir le nom de l'auteur ; en effet, des mss. du XVe siècle qui paraissent en être dérivés, l'un celui de la Bibl. nat. de Madrid nous offre le nom : M. Manilius Boetius, le Vossianus [2] : M. Mallius Boenus. Mais la divergence est assez singulière, et cela ne nous avance pas beaucoup pour fixer l'identité du prétendu Manilius.

Le livre de M. E. a été l'occasion pour M. Paul Thomas de publier sur notre poète un certain nombre de conjectures qui méritent l'attention. Elles se tiennent en général près du texte des mss. ; M. P. Th. ne

---

1. *Revue critique* du 11 mars 1889, p. 193.

paraît pas avoir cédé à la tendance de M. E. qui est de diminuer la valeur du *Gemblacensis ;* il témoigne d'une véritable ingéniosité à tirer des mots corrompus une leçon qui souvent est vraisemblable et séduisante. — V, 175-182, il me semble qu'il n'est pas besoin d'introduire Milanion dans ce passage. Le poète parle des chasseurs qui ont une vénération particulière pour Méléagre nommé v. 176 et Atalante indiquée d'une façon suffisamment claire v. 180 sq. Il serait singulier qu'il séparât deux personnages si étroitement apparentés par une allusion à un troisième héros; en changeant *conatum* des mss. en *conatam* le v. 179 se rapporte à Atalante et je comprends : atque... puellam... conatam... et bellantem. Maintenant quelle corruption se cache sous *Athlanteos* de G, o. Voss'? je lirais volontiers : *Atque athla <Hercu> lei conatam ferre laboris*. Le vers s'appliquerait bien à une jeune fille tentant des travaux au-dessus de son sexe. — V. 507 sq., je crois qu'il faut s'en tenir à la correction très simple de Markland *carnisque* pour *carnique*.

A. CARTAULT [1].

---

365. Ch. PFISTER. **Le duché mérovingien d'Alsace et la légende de sainte Odile, suivie d'une étude sur les anciens monuments de Sainte-Odile.** Paris, Berger-Levrault. 1892. In-8, 270 p.

Nos lecteurs connaissent assez la science exacte et précise de M. Pfister pour être sûrs à l'avance que le jeune et laborieux professeur n'admet que des résultats certains, indiscutables. Dans le premier chapitre, M. P. raconte l'histoire du duché mérovingien d'Alsace, telle qu'elle résulte des documents authentiques ; il ne trouve pas le nom d'Odile, et pourtant, il n'hésite pas à croire qu'Odile a réellement existé, qu'elle était fille du duc d'Alsace Adalric et qu'elle fut la première abbesse du monastère de Hohenbourg qu'elle avait fondé au VIIe siècle, probablement avant 722. M. P. s'appuie sur l'antiquité même de la légende dont il a découvert les traits fondamentaux dès le Xe siècle, sur la persistance de la tradition, sur le nom d'Eugénie qui est mêlé à celui d'Odile et qu'atteste une charte mérovingienne. Il va plus loin ; il croirait volontiers que les reliques exposées aujourd'hui sur l'autel de la chapelle sont les restes mêmes de sainte Odile. L'intervalle qui s'écoule entre la mort de l'abbesse et son culte a été fort court, puisque la légende se forme dès le IXe siècle. Lorsqu'on commença à honorer Odile, ne connaissait-on pas l'endroit où elle était enterrée? Ne put-on lever ses restes et les déposer dans un cercueil de la chapelle ? La *Vita Odiliae* qui est du Xe siècle, ne parle-t-elle pas de ces reliques, et, au début du

---

1. [Cet article était à l'impression lorsqu'a paru dans la *Revue* du 25 avril p. 324 sq celui de M. P. Thomas sur le même sujet; j'ai profité du retard pour y ajouter quelques lignes sur la nouvelle brochure de M. P. Thomas.]

XIe siècle, la biographie de sainte Ide ne leur attribue-t-elle pas des miracles? Et, de siècle en siècle, ne trouvons-nous pas des textes qui prouvent la conservation des reliques dans le sarcophage de la chapelle? Mais c'est là que M. P. arrête ses affirmations. Il nie tous les miracles que rapporte la légende : Odile recouvrant la vue dans le baptême, arrachant son père à l'enfer, conversant avec les anges, etc. Il ne pense pas que son héroïne ait été à Baume-les-Dames, à Fribourg, à Moyenmoutiers, qu'elle ait bâti Niedermünster et la chapelle Saint-Jean, etc. De toute la légende, il ne reste qu'un point démontré : Odile a existé et a élevé le monastère de Hohenbourg. M. P. se montre, et non sans raison, tout aussi sceptique sur la descendance d'Adalric (ou Étichon). Les moines du moyen âge affirment que les premiers ducs d'Alsace n'ont pas eu d'héritiers directs et qu'ils laissèrent aux abbayes la totalité de leurs biens. Mais les généalogistes modernes voulurent donner à ces ducs une longue liste de neveux. Un chanoine de Saint-Pierre-le-Vieux indiqua, à l'aide des chartes de Honau, les fils et petits-fils d'Étichon; il s'était manifestement trompé; comme les chartes subsistent encore, M. P. a pu contrôler le travail et démontrer que le chanoine avait tiré des textes plus qu'ils ne contenaient. Mais l'erreur fut répétée et engendra de nouvelles erreurs, produisit des impostures véritables. On lisait dans une inscription du monastère de Saint-Trudbert le nom d'un comte de Liutfrid, ancêtre des Habsbourg; l'empereur Maximilien et, avec lui, Jérome Gebwiler virent dans ce Liutfrid le duc alsacien de ce nom, petit-fils d'Adalric, et on admit dès lors, comme un axiome, que les Habsbourg descendaient des ducs d'Alsace. On voulut relier à Adalric (ou Étichon) d'autres nobles maisons, celle des Eguisheim, celle des ducs de Lorraine; Jérôme Vignier — que M. P. a pris sur le fait (p. 141) — fabriqua une *Vie d'Odile* qu'il fit remonter à l'époque même de la sainte. Et quelles conséquences funestes ont eues ces mensonges sur le développement de l'histoire de l'Alsace! Que de temps Schoepflin, Grandidier, Strobel ont perdu à éplucher ces tableaux généalogiques dont la base était si fragile! On devra donc féliciter M. P. des résultats de son étude ; il a nettoyé de ses mauvaises herbes le champ de l'histoire d'Alsace; il a prouvé qu'on devait jeter par-dessus bord tous les travaux de généalogie du XVIIe et du XVIIIe siècle et ne consulter que les textes anciens dont il démontre l'authenticité.

M. P. joint à cette étude un travail sur les anciens monuments qui, encore aujourd'hui, couvrent le sol des forêts dans le voisinage du couvent de Sainte-Odile. On y trouvera les mêmes qualités, la même précision, le même sang-froid, et nous nous bornerons à résumer les sages conclusions auxquelles l'auteur est arrivé : 1° le plateau de Sainte-Odile était habité dans les temps les plus reculés; une race qui occupa notre pays bien avant les Gaulois, y construisit des dolmens, s'y tailla des abris sous la roche, y creusa de nombreuses écuelles sur la surface des blocs; 2° les anciennes fortifications appartiennent à des époques très

différentes; quelques-unes aux âges de la pierre; d'autres, à l'époque romaine ; d'autres, au moyen âge; elles ne font pas partie d'un seul et même système, et l'on range à tort parmi elles des débris d'anciennes habitations et des murs de limite; 3° aucun des arguments destinés à prouver l'origine romaine du mur païen, ne résiste à un examen sérieux; la théorie de Schneider ne s'appuie que sur un texte d'Ammien Marcellin et sur une mauvaise interprétation d'un passage de Vitruve; 4° le mur païen est un *oppidum* gaulois, élevé probablement au ɪvᵉ ou au ɪɪɪᵉ siècle avant notre ère, et comparable par sa destination, son étendue et son mode de construction, aux *oppida* gaulois (Alesia, le mont Beuvray, Murcens); 5° à l'époque romaine, une fortification fut construite sur les rochers où est situé aujourd'hui le couvent, et l'enceinte du mur païen, complètement abandonnée, ne servit plus que de limite à un vaste domaine privé; 6° il semble que, de tout temps, le sommet du Hohenbourg fut un endroit consacré à quelque divinité, et le sanctuaire où l'on honore sainte Odile a pris vraisemblablement la place d'un sanctuaire païen où l'on adorait quelque déesse gauloise.

A. C.

---

366. — Emile CHATELAIN. **Les étudiants suisses à l'école pratique des Hautes Etudes (1868-1891).** Paris, Bouillon, 1891. In-8 de 50 p.

Cette plaquette se divise en deux parties distinctes, ne présentant entre elles, à première vue, qu'un lien assez faible. Dans la première, très complète, l'auteur donne la nomenclature de tous les professeurs et élèves d'origine suisse, à l'école des Hautes Études (section des sciences historiques et philologiques), depuis la fondation de cette école (31 juillet 1868) jusqu'à l'inauguration de l'université de Lausanne (18 mai 1891), à laquelle ce travail est dédié. Les notices biographiques consacrées aux *cent-dix* personnes mentionnées dans ce tableau sont accompagnées de la liste, aussi exacte que possible, des ouvrages publiés par elles. A ce point de vue seul, l'opuscule de M. Châtelain offrirait déjà un certain intérêt. La seconde partie ou *Appendice* est un essai sur la fréquentation de l'université de Paris par les étudiants suisses aux xvᵉ et xvɪᵉ siècles, d'après les registres conservés aux archives de l'Université et aux Archives nationales. S'il convenait à l'auteur de donner, un jour ou l'autre, à son travail quelque développement, il trouverait d'autres renseignements dans ce dernier dépôt (série J. 960 et suivant), ainsi qu'à la bibliothèque de la rue Richelieu (mss. f. fr. 4055, 15628-32; Mél. Colbert 267 sqq).

On ne juge l'arbre qu'à ses fruits. Les 50 pages de M. Châtelain en disent plus, dans leur concision, que tous les programmes d'études, sur l'utilité d'une école qui n'en est plus à faire ses preuves.

E ROTT.

367. — F.-A. Aulard, **Le culte de la Raison et le culte de l'Etre suprême (1793-1794)**, essai historique. Paris, Alcan, 1892. In-8, VIII et 371 pages, 3 fr. 50.

M. Aulard a eu la main heureuse. Le sujet qu'il traite est beau et n'avait encore tenté personne. Il ne donne son œuvre que comme un *essai,* mais il a recueilli tant de documents ignorés que son travail sera longtemps consulté. Nous ne résumerons pas les trentre-trois chapitres que le livre contient. Nous appelons surtout l'attention du lecteur sur l'idée neuve et originale que M. A. développe d'un bout à l'autre du volume; c'est que les vues antichrétiennes de la Convention étaient en même temps patriotiques; c'est que, voyant dans le culte un obstacle au salut de la France, l'assemblée s'imagina qu'elle pourrait détruire le culte, détruire une religion séculaire et « improviser la création d'un nouveau et puissant levain dans les âmes » (p. 20). L'initiative part de province, sous les auspices des représentants en mission; mais le 7 novembre 1793, Gobel, évêque de Paris, déclare — non pas, comme on l'a dit, qu'il abjure le catholicisme — mais qu'il renonce à ses fonctions (ainsi que ses onze vicaires), puisqu'il ne doit plus y avoir d'autre culte public que celui de la liberté. Dès lors la déchristianisation se prononce et s'accentue. Le 10 novembre a lieu à Notre-Dame la fête de la Raison — que M. A. nous raconte, en la dégageant des légendes et en se servant du procès-verbal de la Convention, de l'article de Momoro *(Révolutions de Paris)* et du récit de Grégoire *(Histoire des sectes).* C'est la Commune qui, sous l'inspiration de Chaumette, organise la cérémonie, et, à sa voix, les sections de Paris transforment leurs églises en temples de la Raison et y installent des orateurs de morale et de patriotisme. Mais il ne faut pas voir dans ces manifestations un triomphe de l'athéisme et de la philosophie encyclopédiste, et M. A. montre à propos, par des citations fort intéressantes du journaliste Salaville, que les disciples d'Helvetius et d'Holbach ne regardaient pas le culte de la Raison comme la réalisation de leurs idées. Pareillement, il ne faut pas croire que le peuple de Paris songeait à fonder une religion nouvelle; il s'amusait, et les fêtes qu'il improvisait dans les églises étaient « joyeuses et même cyniques » (p. 98). Le mouvement offrit en province un caractère plus sincère; on n'y fit pas « acte de gaminerie », et à Strasbourg, par exemple, à Besançon, la renonciation au catholicisme fut grave et solennelle. Dans tout le Sud-Ouest le culte de la Raison mena grand bruit, et les manifestations qui eurent lieu à Auch, se produisirent avec éclat; Chantreau, sur lequel M. A. nous donne de curieux renseignements, publia aux frais de l'administration du Gers les *Documents de la Raison.* On tenta même de formuler en rites le nouveau culte. Bref, le mouvement qui fut à Paris joyeux et superficiel, tant que le peuple s'en mêla, et pédantesque, lorsque les lettrés seuls l'entretinrent, a été dans la province plus sérieux qu'on ne l'avait cru jusqu'ici,

parce que les Jacobins surent faire du culte de la Raison une arme de guerre et le transformer peu à peu en culte de la patrie. Mais les masses populaires ignoraient ou dédaignaient le mouvement; les cérémonies savantes ne prennent pas le cœur du peuple; l'exercice de la religion catholique ne s'interrompt point; les vieilles croyances persistent. Robespierre n'eut donc aucune peine à entraver le culte de la Raison; enthousiaste du néo-christianisme mystique de Jean-Jacques et convaincu, avec Rousseau, que le souverain doit fixer des articles « comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle», Robespierre combattit les hébertistes et déclara l'athéisme aristocratique; il prit les catholiques sous sa protection; il s'opposa, non sans irritation, à toute mesure qui tendrait à séparer l'Église de l'État; il empêcha les Jacobins de *rayer* les prêtres en même temps que les nobles; enfin, par son grand rapport du 18 floréal an II, il obtint un décret qui reconnaissait l'Être suprême, décret qui « proclamait précisément le petit nombre de dogmes sur lesquels Jean-Jacques établissait son christianisme épuré » (p. 267). Vint la fête du 20 prairial où Robespierre crut vraiment inaugurer une religion nouvelle, fondée seulement sur les deux dogmes de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme. M. A. retrace ce que fut cette religion d'un instant; il analyse et reproduit ses catéchismes et ses rituels; il montre ingénieusement comment le culte de l'Être suprême se confondit en beaucoup d'endroits avec le culte de la Raison, comment parfois il continua le mouvement de déchristianisation, et, ainsi que le culte de la Raison, se perdit dans le culte de la patrie (cf. Strasbourg et Landau, p. 355-358). On sait d'ailleurs que la mort de Robespierre ferma les temples de la religion que ce *rousseauiste* voulait établir, et que la Convention ne prit même pas la peine de supprimer le culte de l'Être suprême. Tels sont en substance les faits que raconte M. Aulard. Il aurait dû peut-être serrer davantage le récit et résumer brièvement quelques-unes des pièces qu'il a citées dans leur intégrité. Il ne marque pas suffisamment l'influence que la lecture des philosophes avait eue sur les révolutionnaires comme sur l'opinion publique. Il accorde une trop grande importance aux « nécessités de la défense nationale » : dans tout le Centre, on ne songeait pas à l'étranger lorqu'on culbutait l'autel. Il oublie de noter l'impression de terreur produite par les représentants. Mais cette idée, que le culte de la Raison et de l'Être suprême a été la conséquence de l'état de guerre où la résistance de l'ancien régime contre l'esprit nouveau avait jeté la Révolution, cette idée, ou mieux cette thèse méritait d'être soutenue, et il faut en tenir grand compte. Ajoutons que l'auteur a fait preuve, non seulement de sagacité, mais d'une science fort étendue; tous les traits de son tableau sont empruntés aux documents authentiques, aux pièces qu'il a trouvées dans les archives départementales et municipales du Sud-Ouest, aux imprimés de la Bibliothèque nationale, de la Bibliothèque Carnavalet et de la collection Grégoire-Gazier. Avant

lui, on avait cherché ce qu'aurait dû être cette tentative religieuse de la Révolution; on n'avait pas voulu voir ce qu'elle était; on n'avait pas lu les contemporains qui retracent dans leurs articles, leurs discours et leurs vers ces manifestations du culte; on n'avait pas narré dans son ensemble et d'après les textes ce singulier mouvement.

A. CHUQUET.

---

368. — **Répertoire général de Bio-bibliographie bretonne**, par René KERVILER, bibliophile breton, avec le concours de MM. APVRIL, Ch. BERGER, etc. Fascicules 12 et 13. Rennes, Plihon et Hervé, 1891, de la page 157 à la p. 477.

Les deux nouveaux fascicules du *Répertoire*, déjà plusieurs fois mentionné et loué ici, contiennent beaucoup d'articles intéressants. Le plus intéressant, comme aussi le plus considérable, est l'article consacré au général Boulanger, lequel remplit presque tout le XIIe fascicule (p. 159-320) et, débordant jusque dans le XIIIe, n'y occupe pas moins de 43 pages (en tout près de 200). Les renseignements fournis sont aussi minutieux que curieux, et pourtant M. Kerviler ne se flatte pas d'être arrivé à un résultat complet. Voici ce qu'il dit en tête de la plantureuse notice sur son compatriote (p. 160) : « Ce qui a été gaspillé d'encre à son sujet dépasse tout ce qu'on peut imaginer. Je n'ai pas la prétention d'avoir tout retrouvé, mais j'en citerai, je pense, assez, pour que nos petits-neveux aient une idée exacte de l'affolement de leurs pères, de 1886 à 1890. » La bibliographie est divisée en deux parties. Dans la première partie est décrite en cinq chapitres l'*œuvre* du général *(œuvre oratoire, œuvre épistolaire, œuvre administrative, œuvre historique, œuvre poétique* [1]*)*. La seconde partie est consacrée aux *Notices et documents sur Boulanger et sur le Boulangisme* (y compris les principaux articles de journaux, les chansons et les portraits). Parmi les autres articles du fascicule XIII on remarque ceux qui concernent Boulay-Paty le jurisconsulte, et son fils le poète, poète *célèbre*, selon l'expression trop complaisante de M. Kerviler, car, en dehors de quelques points de la Bretagne, qui donc se souvient de l'auteur d'*Elie Mariaker?* Notons encore une série d'articles sur les La Bourdonnaie anciens et modernes (p. 438-463). Je crois devoir reproduire cette note de l'éditeur sur l'*état de la publication :* « Tome I. 1886-1887. Lettre *A* tout entière.

---

1. M. K. ne fait figurer, sous la rubrique *œuvre poétique,* qu'un sonnet intitulé *Mémoration,* publié dans le journal le *Décadent* de novembre 1888, signé *général Boulanger*, daté de Neuilly, le 6 octobre 1888. J'avais trouvé ce sonnet si mauvais, si ridicule, que je crus devoir demander, dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, si réellement le général était responsable de ce méfait. Le général répondit à ma question dans le numéro suivant, désavouant en termes spirituels la paternité de la pièce incriminée. (Ce fut une de ses dernières communications imprimées.) M. K. devra tenir compte de la protestation provoquée par ma question et il devra, du même coup, effacer cette phrase où l'induction devient un jugement téméraire : « Il est peu probable que cette pièce soit le seul produit de la muse du général. »

918 articles. Tome II. 1887-1888. *Baa-Ber.* N°s 1 à 940. 940 articles. — Tome III. 1888-1889. *Ber-Bli.* N°s 940-1470. 530 articles. Tome IV. 1889-1890. *Bli-Bon.* N°s 1470-2032. 562 articles. — Tome V. 1890-1591. *Bon-Bourg.* N°s 2032-2637. 605 articles. Total : 3557 articles. » Reproduisons aussi cette déclaration de M. Kerviler répondant à d'injustes attaques : « Cela bien entendu, je vais, sans retard, entamer le sixième volume avec ma persévérance et mon impassibilité de vieux Breton. »

T. DE L.

---

369. — **Die Sprache und die Technik der Darstellung** in J. P. Hebels rheinlaendischem Hausfreund, von Prof. Dr. F. WILLOMITZER (dans : Jahresbericht über die K. K. Oberrealschule im II. Bezirke von Wien) Vienne, 1891, 35 p.

Ce petit travail ne prétend pas épuiser la matière traitée; il ne donne que les traits essentiels et caractéristiques de la langue et du style de Hebel, mais il les présente d'une manière à la fois judicieuse et attrayante. On sait que la langue de ce charmant conteur est l'allemand littéraire teinté d'alémanique [1]. M. Willomitzer examine successivement les formes, le vocabulaire et les particularités syntactiques. Il fait aussi ressortir le caractère vif et dramatique du récit de Hebel, l'intervention fréquente de la forme dialoguée, et il montre avec quel art merveilleux il sait placer des remarques accessoires, de petits hors d'œuvre, pour donner plus de variété au récit et tenir en éveil l'intérêt du lecteur. Il est un seul point que M. Willomitzer ne me paraît pas avoir mis suffisamment en relief : c'est l'influence profonde exercée sur la langue de Hebel par la traduction de la Bible de Luther. Et cela s'explique par deux raisons. Le *peuple* protestant, pour lequel Hebel écrivait surtout, ne connaissait autrefois l'allemand *littéraire* que par la Bible, le catéchisme, le *Spruchbuch*, recueil de passages bibliques appris par cœur à l'école, et le recueil de cantiques composés également dans la langue biblique. D'autre part, cette langue était aussi celle dont Hebel s'était surtout nourri pendant sa première jeunesse à côté de son dialecte maternel.

Alfred BAUER.

---

370. — Alfred Lord Tennyson, **Enoch Arden**, texte anglais publié par M. Al. BELJAME. Paris, Hachette, 1892. In-12, 120 p.

371. — **Id.**, traduit en prose française avec le texte anglais en regard, par le même. 1892. in-8, 69 p.

L'édition d'*Enoch Arden* que nous donne M. Beljame, a été faite avec tout le soin possible. Le texte de ce poème cache, sous son apparente facilité, beaucoup de délicatesses et toute sorte d'allusions; M. B. n'a

1. Je parle ici de ces récits en prose, et non de ses poésies, composées dans le dialecte alémanique pur.

évité aucune de ces difficultés et les a toutes résolues dans son commentaire [1]. La notice sur Tennyson (p. 8-9) est fort intéressante, écrite avec agrément et bon sens ; on y notera d'excellentes remarques sur les lectures et les études du poète lauréat. Les pages consacrées à l'œuvre même (p. 11-20) renferment une analyse d'*Enoch Arden*, un aperçu des ressemblances que cette histoire offre avec d'autres récits, et une liste des principales publications auxquelles elle a donné lieu. M. B. a respecté dans son édition l'orthographe de Tennyson ; toutefois il fait quelques observations à ce sujet, particulièrement en ce qui concerne le prétérit et le participe passé des verbes réguliers. Mais ce qu'il faut remarquer et louer surtout dans l'introduction de M. B., c'est l'étude détaillée, minutieuse, qu'il a faite sur la versification magistrale de Tennyson. Le travail est complet et neuf ; M. B. examine successivement dans le « vers héroïque » d'*Enoch Arden* (qui n'est pas autre chose que notre vers français de dix syllabes) les divers pieds, iambe, trochée, spondée, pyrrhique, puis les anapestes et dactyles, puis la césure, l'enjambement, les coupes qu'on trouve dans le poème à toutes les syllabes du vers, depuis la première jusqu'à la neuvième, l'allitération, le rhythme féminin, innovation personnelle à Tennyson. Il emprunte à Ellis la notation des syllabes accentuées ou toniques par des chiffres, 2, 1, 0 : notation nouvelle en France et qui a l'avantage d'éviter la confusion avec les longues et les brèves.

La traduction française que M. B. publie en même temps, mérite les mêmes éloges. Elle a cette originalité qu'à notre époque d'entreprises dites de librairie, elle est une œuvre littéraire. On sent que M. Beljame s'est mis et appliqué à sa tâche *con amore*, qu'il a voulu, et de son mieux, lutter avec ce chef d'œuvre de style. Nous avons lu son travail d'un bout à l'autre et n'avons rien trouvé à y reprendre.

A. Ch.

---

372. — Dr J. Partsch. **Philipp Clüver der Begründer der historischen Lænderkunde.** (Vol. V, fasc. 2 des *Geographische Abhandlungen* de Penck.) Vienne et Olmütz, 1891, 47 p.

Philippe Clüver (dont on a, sans raison valable, francisé le nom en celui de Cluvier) est illustre sans être connu. Ni sa vie ni son œuvre n'ont été jusqu'ici étudiées. Aussi le travail de M. Partsch est-il presque une révélation. Il a ce mérite encore de n'être point désintéressé, j'entends que M. P., qui proclame Clüver « le fondateur de la géographie historique », est lui-même un maître du genre : sa géographie physique

---

1. V. 93-94 j'aurais dit, au lieu d'employer *maritime*, « et son butin de mer dans l'osier aux senteurs de mer » ; — v. 122 *bua* est un verbe non pas norvégien, mais islandais, et son participe passé est *buinn*, et non *boun* ; — v. 182-183 à « présenta au matin des adieux un visage serein et résolu » je préfère « envisagea *(faced)* serein et résolu ce matin des adieux ».

de la Grèce *(mit besonderer Rücksicht auf das Alterthum)*, ses monographies des îles de Corfou et de Leucade le qualifient assez pour critiquer une science, ou, si l'on veut, une méthode qu'il pratique avec talent.

Il est malaisé de reconstituer la biographie de Clüver : l'éloge de Heinsius a, jusqu'à présent, alimenté tous les articles biographiques. M. P. a recueilli quelques traits et faits inédits : il espère que l'on découvrira des documents plus instructifs encore. Mais le personnage et la carrière de Clüver sont singulièrement éclairés désormais, malgré quelques obscurités chronologiques. Clüver n'a rien de l'érudit casanier ; il est nomade comme les savants de son siècle, comme Scaliger, qui lui enseigna la géographie à Leyde ; comme Casaubon, avec lequel il se lia à Londres : savants qui émigrent aisément parce qu'ils ne sont dépaysés nulle part et n'ont d'autre abri que la République des lettres. Mais Clüver fut de plus un aventurier : il combattit comme soldat de fortune en Bohême, se mêla aux troubles de ce pays et rédigea l'apologie de Popel de Lobkowitz, qui lui valut d'être emprisonné. M. P. prouve que Clüver est l'auteur de cet écrit.

Son instinct, sa vocation de géographe se développèrent au cours de ses voyages à travers l'Europe. Non qu'il prétendit décrire l'état actuel des contrées qu'il visitait. Son ambition fut autre. Il pénétra dans la géographie comme beaucoup de savants de la Renaissance par et pour la philologie et l'histoire. Mais il corrigea et interpréta les textes anciens en contrôlant les données des auteurs sur les lieux mêmes ou par l'examen des circonstances physiques. Telle est l'originalité de sa méthode.

M. P. analyse dans cet esprit les ouvrages de Clüver, relevant les plus heureuses de ses indications. Ainsi, dans la *Germania antiqua*, l'essai de fixer la frontière orientale de l'Europe, la polémique sur les embouchures du Rhin, et, à propos de l'ethnographie de l'Allemagne, la comparaison des types d'habitations chez les différentes tribus. Dans la *Sicilia* et l'*Italia antiqua*, la tâche de Clüver était plus délicate : elle consistait à vérifier non seulement la masse des notions classiques, mais à débrouiller les impostures que, par un patriotisme de clocher, des faussaires avaient imaginées pour la plus grande gloire des localités les moins glorieuses. Au jugement de Nissen, qui révère aussi en Clüver un devancier, Clüver a déblayé le terrain. Nissen lui reproche, en revanche, d'avoir mal compris le relief de la Péninsule, d'avoir soudé à l'Apennin le monte Gargano et tracé un contrefort imaginaire à travers la Pouille M. P. montre que Clüver non seulement n'est pas responsable des erreurs qui figurent sur la carte annexée à son ouvrage, mais qu'il les condamne formellement.

M. P. reconnaît toutefois que Clüver a trop sacrifié à la topographie ancienne au détriment de la géographie physique. Mais Clüver a obéi à une tendance bien déterminée et ne s'est point écarté du système qu'il s'était imposé.

Ce système a été fécond. C'est l'idée que M. P. développe dans un chapitre qui a l'apparence d'un plaidoyer. M. P. y résume l'œuvre de la géographie historique depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, célébrant et les prédécesseurs et les successeurs de Clüver. Mais il s'aperçoit, après avoir célébré les géographes historiens, qu'il lui reste à définir la géographie historique. On sait combien ces questions de méthodologie passionnent les géographes allemands : le professeur Wagner dans le *Geographisches Jahrbuch* enregistre les incidents de cette interminable et subtile controverse. M. Partsch prononce que la géographie historique ressortit, non à l'histoire, mais à la géographie. Nous lui donnons acte de son affirmation.

B. AUERBACH.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Maxime COLLIGNON publie à la librairie Didot le premier volume d'une *Histoire de la sculpture grecque*. Ce volume comprend toute la période des origines, celle de l'archaïsme, et se termine avec l'œuvre personnelle des maîtres qui, au ve siècle, représentent la perfection du grand style. Le second volume s'arrêtera au début de l'époque impériale, au moment où l'art hellénique se plie au goût romain et perd son indépendance. Nous reviendrons longuement sur le tome qui vient de paraître. Nous nous contentons aujourd'hui d'annoncer cet ouvrage d'ensemble qui résume les plus récentes découvertes et où l'illustration a été l'objet de soins particuliers. Le volume renferme quatre livres : I. *Les origines* (Les premiers essais de plastique dans les pays grecques ; L'art de l'époque mycénienne ; L'industrie grecque et les influences orientales ; La formation des types plastiques). II. *Les primitifs* (Les écoles des îles de la mer Égée ; L'Ionie et la Grèce asiatique ; La Grèce centrale et l'Attique ; Le Péloponnèse et la Sicile) ; III. *L'archaïsme avancé* (Les écoles ioniennes, les îles, la Grèce asiatique et la Grèce du Nord ; L'école d'Égine ; Les écoles du Péloponnèse, la Grande-Grèce et la Sicile ; L'école attique, la sculpture sous les Pisistratides et jusqu'aux guerres médiques). IV. *L'époque des grands maîtres du ve siècle* (Les maîtres de transition ; Les sculptures d'Olympie ; Myron, Polyclète, Phidias).

— Nous annonçons, bien qu'un peu tardivement, un nouvel ouvrage de notre collaborateur M. Charles JORET, publié chez Émile Bouillon éditeur : *La Rose dans l'antiquité et au moyen âge, Histoire, légendes et symbolisme*, in-8°, XII-483 pages, prix 7 fr. 50. La *Revue* reviendra en détail sur ce livre ; pour le moment nous nous bornerons à en dire que c'est l'étude la plus considérable qui ait paru en France sur un aussi gracieux sujet et l'histoire poétique la plus complète qui jusqu'ici ait été faite de la rose.

— M. Eug. MÜNTZ a tiré à part sa contribution aux *Mélanges Rossi* qui contient : 1° un poème latin composé en 1467 à l'occasion du transport du sarcophage de Sainte-Constance sur la place de Saint-Marc ; 2° un plan inédit de Rome (musée de Francfort) ; 3° une vue de Rome, la plus ancienne peut-être des vues du Forum, conservée à l'Escurial ; 4° des lettres d'Agostini relatives à des acquisitions d'antiques négociées à Rome en 1641.

— M. Ch. DEJOB publie également un tirage à part de son article *De l'antipathie contre Malherbe à propos d'un livre récent* (« Revue internationale de l'Enseigne-

ment » du 15 mai); M. Dejob juge l'antipathie de M. Brunot pour Malherbe « contraire à la justice autant qu'à la tradition universitaire. »

ALLEMAGNE. — M. Max Rœdiger a fait tirer à part, en une plaquette de vingt-cinq pages, sa contribution à la *Festschrift für den fünften Philologentag*. C'est une traduction, en vers, de onze chants populaires français de la collection de Haupt et Tobler. La traduction est très jolie, d'allure aisée et familière; M. Rœdiger a su attraper le ton du *Volkslied* et rendre le sentiment tantôt moqueur tantôt mélancolique de l'original.

— Pendant qu'on a tant de peine à fonder ici une revue consacrée à la littérature française moderne, le nombre des recueils spéciaux de littérature allemande ne cesse de s'augmenter, et voici que s'annonce et se produit une nouvelle entreprise très bien organisée, très bien exécutée, et sûrement destinée à un grand succès. C'est les *Jahresberichte ueber neuere deutsche Literaturgeschichte* ou Comptes rendus annuels de l'histoire de la littérature allemande moderne. Ces *Jahresberichte* sont conçus sur le modèle de ceux que Jastrow publie pour l'histoire. Ils paraissent chez Gœschen, à Stuttgart, et sont publiés par MM. Max Herrmann, Siegfried Szamatolski et Julius Elias. Les trois directeurs se sont associé vingt-sept spécialistes des plus compétents qui traiteront chacun une partie du domaine de la littérature allemande moderne. MM. Bolte, Creizenach, Ellinger, Elster, L. Geiger, O. Harnack, Kehrbach, Kochendœrffer, Kœster, Kühnemann, R. Lehmann, Litzmann, R. M. Meyer, von Michels, Muncker, Naumann, Pniower, Reifferscheid, Rœthe, Erich Schmidt, Schœnbach, E. Schrœder, Strauch, von Waldberg, Walzel, von Weilen, R. M. Werner; il suffit de les nommer. Chaque collaborateur rendra compte des travaux qui ont paru durant l'année, signaleront ce qui est insignifiant, mettront en relief tout ce qui a été publié de neuf et d'intéressant. L'organe sera, comme disent les directeurs dans leur programme, à la fois réceptif et productif; il sera en même temps le point de ralliement et le centre des recherches antérieures ainsi que le point de départ des recherches nouvelles. Les ouvrages et articles de revues sont analysés dans le corps du compte rendu; les titres, donnés en note. Nous reviendrons plus longuement sur le recueil; contentons-nous d'annoncer aujourd'hui le *probeheft* ou fascicule de début, d'épreuve, de probation, qui montre ce que doit être l'entreprise; on y a reproduit quatre des articles qui paraîtront dans le prochain volume consacré à l'année 1890; M. R. Lehmann rend compte de « la littérature dans l'école »; M. G. Rœthe, de la « didactique » du milieu du xve siècle au commencement du xviie; M. W. Creizenach, du drame depuis le début du xviie siècle jusqu'au milieu du xviiie; M. Erich Schmidt, des drames de Gœthe; ces articles nous ont paru très complets, très exacts, très suggestifs sous leur forme serrée et précise; ils font augurer très favorablement des *Jahresberichte*, et nous attendons le premier tome avec impatience.

ANGLETERRE. — L'University Press de Cambridge vient de faire paraître deux bonnes éditions : 1° du livre III de l'*Histoire de la guerre de Trente ans*, de Schiller, par M. K. Breul; 2° des livres XI et XII du *Paradis perdu*, de Milton, par M. A. Wilson Verity.

BELGIQUE. — M. Paul Thomas, dans une conférence aux étudiants de l'Université de Gand, a traité ce sujet : *Rome et la littérature latine* (extrait de la *Revue universitaire* du 15 avril. Bruxelles, 1892, 15 pp. in-8°). Il s'est trouvé ainsi amené à reprendre à un autre point de vue la thèse de l'originalité du génie romain soutenue par M. Plessis (*Revue cr.*, 1892, I, 174). A signaler surtout la justification du mot de Quintilien : *Satira tota nostra est.*

ITALIE. — La Société asiatique italienne dont le président honoraire est M. Angelo DE GUBERNATIS, et le président M. Fausto LAVINIO, vient de publier le cinquième volume (1891) de son *Journal;* nous en donnons le contenu ailleurs, mais nous nous plaisons à relever le titre du mémoire de notre compatriote, M. René Basset, *Les aventures merveilleuses de Temim ed Dâri,* inséré en tête du volume.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 1er juillet 1892.

L'Université de Dublin adresse à l'Institut de France une invitation aux fêtes de son troisième centenaire, qui seront célébrées à Dublin du 5 au 8 juillet 1892.

M. Alexandre Bertrand, président, annonce à l'Académie la perte qu'elle vient de faire en la personne de l'un de ses correspondants, M. Auguste Castan, conservateur de la bibliothèque et des archives de la ville de Besançon.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, M. Héron de Villefosse communique une petite plaque de plomb, couverte d'inscriptions sur ses deux faces, qui vient d'être trouvée dans la nécropole romaine d'Hadrumète par MM. Choppard et Hannezo, du 4e régiment de tirailleurs indigènes. C'est une *tabella devotionis*, qui doit être rapprochée des autres monuments du même genre, déjà découverts à Hadrumète, à Carthage et en Gaule. D'un côté, elle porte une série de noms magiques, accompagnés de la figure d'un génie à tête de coq, debout sur un bateau et tenant une torche. De l'autre côté est une adjuration adressée à un certain *deus pelagicus aerius;* on y appelle les malédictions infernales sur les chevaux et les cochers des factions verte et blanche du cirque. M. Héron de Villefosse rappelle que huit tablettes analogues ont été trouvées en 1845 dans une des sources d'Amélie-les-Bains (Pyrénées-Orientales), et une cette année même à Rom (Deux-Sèvres).

Cette lecture donne lieu à diverses observations. M. Heuzey rappelle l'existence d'un dieu ou génie Taraxippos, « celui qui effraie les chevaux ». M. Maspero pense que le dieu monté sur une barque se rattache à la notion des décans astrologiques, notion qu'on retrouve dans une formule d'incantation amoureuse : *Ego sum decanus magnus dei magni*. Cette notion a perdu en passant dans les textes de sorcellerie son caractère astrologique, pour devenir purement magique. M. Le Blant rappelle une Vie grecque manuscrite de saint Hilarion, à la Bibliothèque nationale, où il est question d'un char qu'un enchantement empêchait de gagner le prix de la course : saint Hilarion vit dans l'eau de sa coupe magique la cause de l'enchantement et la détruisit à l'aide de cette eau-même. M. Bréal cite une inscription grecque de Tunis, trouvée par le P. Delattre et publiée après lui par M. Cagnat, où sont énumérés en détail tous les accidents qu'on souhaite aux chevaux et aux chars de la faction adverse du cirque. Il signale, dans le texte communiqué par M. Héron de Villefosse, la locution *ex anc ora* (pour *ex hac hora*), où l'on voit déjà presque formé l'adverbe français *encore*.

Ouvrage présentés : — par M de Barthélemy : 1° DELAVILLE LE ROULX (J.), *Liste des grands prieurs à Rome de l'ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem;* 2° BLANCHET (J.-Adrien), *Études de numismatique*; — par M. le marquis d'Hervey-Saint-Denys : DES MICHELS (Abel), *Annales impériales de l'Annam*, II ; — par M. Heuzey : COLLIGNON (Maxime), *Histoire de la sculpture grecque*, I ; — par M. Bréal : ROQUE-FERRIER (A.), *Mélanges de critique littéraire et de philologie : le Midi de la France, ses poètes et ses gens de lettres de 1874 à 1890* ; — par M. Delisle : 1° FABRE (Paul), *Étude sur le Liber censuum de l'Église romaine;* 2° BOURGEOIS (Alfred), *les Métiers de Blois;* 3° HAMY (le P. Alfred), *Documents pour servir à l'histoire des domiciles de la Compagnie de Jésus dans le monde entier de 1540 a 1773.*

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent. 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 29 — 18 — juillet — 1892

372. — P. Batiffol. **L'abbaye de Rossano**. Contribution à l'histoire de la Vaticane. Paris, Picard, 1891. In-8, viii-182 p.

Si ce livre promet plus qu'il ne donne, la faute en est à la pénurie de la matière; mais l'auteur aurait dû, ce semble, en prendre son parti, au lieu d'enfler quelque peu artificiellement un maigre sujet. Sur l'histoire de l'abbaye calabraise de Rossano, ce que nous savons se réduit à presque rien, et ce peu de chose était depuis longtemps publié. Le cartulaire de Rossano, qu'Ughelli a pu consulter, n'est plus connu que par ce qu'il en a copié et je ne vois pas que M. Batiffol ait pu ajouter des documents nouveaux à ceux-là. Le récit de son excursion à Rossano (p. 30 et suiv.) est peu instructif, vu l'absence de dessins et d'indications précises sur les restes d'architecture. Je ne parle pas de la longue introduction, intitulée *La Grande Grèce byzantine,* morceau brillant qui ne prétend pas à l'originalité et aurait dû être réservé pour quelque *Revue* de vulgarisation savante. D'une toute autre valeur est le chapitre intitulé : « La librairie de Sainte-Marie. » M. B. n'a pas découvert le catalogue des mss. de Rossano qui fut consulté au xvie siècle par Sirleto, mais il l'a reconstitué, du moins en grande partie, à l'aide du fonds grec de la Vaticane, où il a retrouvé 71 mss. de cette provenance. Le chapitre suivant, *Origines de la librairie du Patir,* ne répond pas exactement à son titre : c'est un essai d'application, aux manuscrits provenant de Rossano, de la méthode du « groupement par écoles calligraphiques » due à M. Delisle. M. Batiffol admet une première phase gréco-lombarde, puis, à partir du xiie siècle, une période d'imitation byzantine; quatre volumes du xe siècle seraient le produit d'une école spéciale à la Calabre (p. 104). Parmi les pièces justificatives, relevons un censier du diocèse de Rossano (xve siècle), des inventaires des mss. de Sainte-Marie de Grotta Ferrata, de Saint-Élie de Carbone, du Saint-Sauveur de Palerme, de celui de Messine, une liste des souscriptions de mss. signalés au cours de l'ouvrage, enfin un index des mss.

grecs cités. Y a-t-il, dans tout cela, de quoi justifier les premières lignes du livre : » Bobbio et Rossano, je voudrais que ces deux noms fussent désormais associés comme les noms de deux abbayes qui ont brillamment et presque également marqué dans l'histoire littéraire de l'Italie » (p. 1). J'en doute fort. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait dans ce mémoire bien des choses dignes d'attention, des éléments d'une histoire future de l'hellénisme dans l'Italie méridionale. Il se lit d'ailleurs avec agrément, malgré une affectation de style moderne et de faux brillants que l'on n'est pas encore — fort heureusement — habitué à voir fleurir chez les érudits [1].

Salomon Reinach.

---

373. — J. Toutain **Le sanctuaire de Saturnus Balcaranensis au Djebel-Bou-Korneïn** (Extrait des *Mélanges de l'école de Rome*, t. XII.)

J'ai signalé dans cette *Revue*, il y a un peu plus d'un an, les premiers pas tentés par l'École française de Rome sur la terre d'Afrique, et j'ai exprimé le souhait qu'elle y fît des fouilles chaque année comme sa sœur d'Athènes. Grâce à l'initiative éclairée de son éminent directeur, M. Geffroy, et à l'énergie d'un des membres, M. Toutain, les fouilles ont été commencées l'an dernier et ont donné, sans tarder, des résultats excellents. M. T. a eu la bonne idée de choisir un champ de fouilles tout à fait restreint, qu'il savait pouvoir épuiser en quelques mois : le sommet d'une montagne qui domine Hammam-Lif, le « Djebel-Bou-Korneïn ». Là existait autrefois une plate-forme sacrée. Le déblaiement de la plate forme a fourni d'abord plus de 500 ex-voto avec inscriptions, malheureusement très mutilées, des plats, des lampes, des monnaies. Les inscriptions nous font connaître : la divinité propre adorée en ce lieu «Saturnus Balcaranensis, le Saturne de la montagne aux deux cornes » — ce qui prouve que déjà dans l'antiquité le Djebel-Bou-Korneïn portait son nom actuel, — la date où le culte était florissant, qui était le milieu du IIe siècle, et certains détails de ce culte. Les restes de murs nous permettent de voir qu'il n'y avait là aucun temple, aucune enceinte, mais seulement un espace plan où s'immolaient les victimes et où se déposaient les ex-voto. Ce dernier résultat est la confirmation de certains textes que M. T. a heureusement mis en relief (Tac., *Hist.* II, 78); mais c'est la première fois qu'on constate le fait sur le terrain.

La partie la plus instructive du travail de M.T. est celle qu'il consacre

---

1. L'abus du mot *je* est poussé à un degré extraordinaire : on en est lassé après quelques pages de lecture. — « Ce dernier point était particulièrement formel et menaçant » (p. XXIV) paraît d'un style fâcheux. Pourquoi écrire (p. 2) : « Une *forgery* » au lieu de « un faux »? Pourquoi écrire (p. 30) : « Aujourd'hui, de couvent ni de sanctuaire, il n'y en a plus sur la Sainte Montagne. » Si c'est là le français de l'avenir, j'aime mieux l'autre. On trouvera encore des incorrections aux p. 5, 48 et 78.

à l'étude des représentations figurées qui ornent un grand nombre de stèles par lui trouvées. Il arrive à conclure que dans le sanctuaire du Bou-Korneïn, Saturne était adoré concurremment avec le Soleil et la Lune : il montre comment, avec le temps, le Baal primitif s'est divisé en deux éléments, l'élément masculin, ayant pour symbole le Soleil, et l'élément féminin, ayant pour signe distinctif le croissant, et comment à l'époque romaine, on trouve sur les stèles consacrées à Saturne, ces deux manifestations de la divinité archaïque, à côté de cette divinité même, qui les a engendrées par son dédoublement, le tout accommodé au goût du jour et aux traditions figuratives de l'art gréco-romain.

Cette trinité n'est pas spéciale au sanctuaire de Bou-Kourneïn; elle devra se retrouver dans tous les sanctuaires africains consacrés à Saturne, quelle que soit leur forme. C'est peut-être la découverte de cette conception religieuse, aujourd'hui certaine, qui donne le plus de valeur aux trouvailles de M. Toutain et au commentaire dont il les a accompagnées.

R. CAGNAT.

---

374. — Alb. HAUCK. **Kirchengeschichte Deutschlands,** zweiter Theil. 1 vol. in-8, 757 pages. Leipzig, Hinrichs'sch Buchhandlung, 1889 et 1890 (en deux fascicules de 8 et 6 marcs).

Nous avons rendu jadis compte dans la *Revue critique* (nº du 10 novembre 1890) du premier volume de l'histoire ecclésiastique d'Allemagne, par le docteur Alb. Hauck. Le second volume a paru peu de temps après le premier; et il se distingue par la même sûreté dans les recherches, par les mêmes qualités de composition et de style.

Ce second tome se subdivise en deux parties : l'une intitulée : *L'Église franque devenue Église nationale,* l'autre : *Dissolution de l'Église nationale.* L'une comprend l'époque de Pépin le Bref et de Charlemagne ; l'autre la période qui s'étend depuis l'avènement de Louis le Pieux jusqu'à la fin du IXᵉ siècle, où l'empire carolingien se partage en une dizaine de royaumes séparés.

Un remarquable chapitre est d'abord consacré au règne de Pépin le Bref. M. H. insiste surtout sur les relations de ce prince avec la papauté. A notre avis, il n'attribue pas assez d'importance à la consultation du pape Zacharie et il exagère le rôle des grands dans la promotion de Pépin à la royauté ; il nous semble aussi qu'il n'a pas creusé assez les questions que soulève le voyage d'Étienne II en France ; nous ne saurions admettre avec lui que, de sa propre autorité, Pépin ait pris le titre de patrice des Romains ; nous continuons à croire qu'il a reçu cette dignité du pape, non avec la connivence de l'empereur byzantin, comme M. Bayet l'a soutenu naguère, mais par suite d'une usurpation du souverain pontife. En revanche, nous sommes pleinement d'accord avec l'auteur, lorsqu'il nous montre les relations de Pépin avec l'état pontifi-

cal, créé à la suite des deux expéditions du roi franc en Italie. En apparence, Étienne II devenait un souverain indépendant ; en réalité, Pépin était le suzerain tout puissant et, ce qui fut plus grave, il profita de cette situation pour gouverner à sa guise l'Église franque. Les réformes entreprises par quatre synodes, de 753 à 756, sont son œuvre. Il semblait, par ces salutaires prescriptions, rester fidèle à l'esprit de Boniface ; mais, au fond, il se séparait du grand missionnaire sur un point essentiel ; au lieu de rattacher ses églises à Rome, il constitua dans son royaume une Église nationale, dont il fut le chef incontesté (chapitre Ier).

Les cadres de cette Église se brisèrent avec les conquêtes de Charles : l'ancienne Église nationale devint Église d'empire. Mais Charles régna sur toute la chrétienté d'Occident, comme jadis Pépin avait gouverné l'Église franque. Le pape n'eut qu'un pouvoir subordonné au sien. Et, dans un remarquable chapitre, M. H. met cette vérité en pleine lumière, en étudiant les relations d'Hadrien Ier et de Léon III avec Charlemagne. Ici encore, nous aurions aimé qu'il nous dît son avis plus complètement sur certains problèmes difficiles, par exemple, sur la donation de 774 ; nous ne partageons pas entièrement son opinion sur la portée du couronnement de 800 ; nous croyons fermement que Charles a toujours désiré prendre la couronne impériale ; tous ses actes nous semblent tendre à ce but ; s'il manifesta son courroux contre la précipitation de Léon III, c'est que le moment lui paraissait mal choisi, c'est surtout qu'il ne voulait pas que le pape eût l'air de lui conférer cette dignité ; c'est enfin parce que le personnage de Léon III, qui seulement deux jours auparavant s'était purgé par serment d'une grave accusation, lui était peu sympathique. Les considérations de M. H. devraient être corrigées, ce nous semble, à l'aide de celles de Bryce dans le *Saint-Empire germanique*. Sur tous les autres points, nous nous rallions à lui (chapitre II).

Charles gouverna donc la chrétienté en Occident ; mais il la gouverna en chef éclairé et pour son plus grand profit. Sous son gouvernement, la théologie fut remise en honneur et les lettres jetèrent un vif éclat. Et M. H. nous fait connaître les principaux savants étrangers qui fréquentèrent la cour : les Anglo-Saxons, comme Alcuin, qui naturellement a la place d'honneur, comme Sigulf, Witton, Fridugise ; les Irlandais, Josephus Scottus et Dungal ; les Italiens, Pierre de Pise, Paulin d'Aquilée, Paul Diacre ; l'Espagnol(?) Théodulf ; puis il consacre quelques pages aux Francs devenus illustres dans les lettres, Adalhard, Angilbert, Einhard. Il énumère les principales écoles de l'époque et cherche à reconstituer le catalogue de quelques bibliothèques du temps. Ce chapitre est un résumé bien fait des travaux d'Ébert, de Wattenbach, de Dümmler et d'une foule de monographies : on le lit avec plaisir, sans pourtant y trouver des renseignements bien nouveaux, sinon une très curieuse appréciation de la théologie d'Alcuin. Peut être l'auteur cherche-t-il trop à tirer le savant Anglais du côté du protestantisme, en en faisant le champion du salut par la foi (chapitre III).

Charles n'a pas accompli dans la constitution intérieure de l'Église de très grandes réformes; il n'a pas restauré les anciennes provinces ecclésiastiques, en faisant reconnaître par les évêques l'autorité supérieure du métropolitain (cette thèse de M. H. me semble exagérée); pourtant, en respectant l'antique organisation, il est intervenu sans cesse dans l'administration des diocèses. L'Église a toléré cette ingérence, parce qu'elle s'exerçait dans son intérêt et pour le plus grand bien des âmes. Charles a rendu la dîme obligatoire et a forcé les détenteurs des biens ecclésiastiques à payer, outre la dîme, les nones. Il a rappelé sans cesse aux évêques, choisis par lui, leurs devoirs, les a contraints à faire les visites ecclésiastiques et à tenir régulièrement les synodes; il a veillé de même à ce que les prêtres des campagnes remplissent leurs offices de prédicateur et de confesseur; il a fixé les cérémonies du culte et les règles du plain chant; il a construit de magnifiques églises décorées de statues et d'inscriptions; il a ordonné aux laïques eux-mêmes de savoir par cœur le *Credo* et le *Pater*, de fréquenter les églises, d'observer, sous de graves peines, le repos dominical. Il a même créé l'assistance publique. Tous ces traits, d'autres encore, sont réunis par l'écrivain avec beaucoup d'art, et son tableau représente d'une manière très nette la politique religieuse du roi (chapitre IV).

Charles a pris part aux discussions dogmatiques; il a fait condamner l'adoptianisme; il s'est prononcé, malgré le pape Hadrien, contre le culte des images; il a décidé que le saint esprit procédait du fils aussi bien que du père. M. H. nous montre fort bien l'origine de l'hérésie d'Élipandus et de Félix d'Urgel; il nous analyse les traités de controverse qu'elle provoqua; plus loin, il insiste sur le rôle prépondérant que Charles joua dans l'Église d'Occident; le concile de Francfort qu'il présida fut véritablement, selon l'expression de la chronique de Moissac, un synode universel et le pape dut se soumettre à ses décisions (chapitre V).

Charles a condamné l'hérésie dans l'intérieur de son royaume : à l'extérieur, il s'est fait le champion du christianisme. Des missionnaires convertirent les Slaves qui étaient dispersés au milieu des Germains de la Franconie; l'œuvre de Boniface est reprise chez les Frisons par Grégoire, Liudger, le futur évêque de Munster, l'Anglo-Saxon Willehad. Mais le véritable champ où les guerriers marchèrent en compagnie des missionnaires fut la Saxe. M. H. résume en excellents termes l'histoire de cette campagne terrible contre les Saxons; il analyse avec sagacité les diverses mesures édictées contre les païens; il recherche à quelle époque prirent naissance les premiers diocèses du pays (chapitre VI). De l'Allemagne du nord, il passe au sud; il indique comment, par la création de l'archevêché de Salzbourg, fut organisée l'Église bavaroise. La tâche de cette Église fut de porter l'Évangile chez les Slaves du sud et chez les Avares de la vallée du Danube et de la Theiss. L'archevêque Arn, aidé des victoires remportées par les armées franques, s'en acquitta avec succès (chapitre VII). Le fascicule se termine par un superbe portrait de

Charles, et par une appréciation très juste de son rôle. « Toutes les actions de Charles, dit avec raison M. H., furent dominées par la pensée du bien public. Ce sentiment s'alliait chez lui avec un incomparable génie. »

Dans la seconde partie, l'écrivain nous montre comment la direction de la chrétienté échappa aux rois francs, et comment, par suite d'un concours d'événements la papauté sut s'en saisir. Le premier chapitre est précisément consacré à l'exposition des faits qui ont assuré aux successeurs de saint Pierre cette prééminence sur tout l'Occident. Tandis que les droits de suzeraineté du roi sur Rome furent peu à peu abandonnés, le souverain pontife intervint fréquemment dans les affaires de l'Église franque et réussit à confirmer sur leurs sièges quelques évêques; bientôt même, il s'ingéra dans les démêlés politiques et Grégoire IV, dans la plaine de Colmar, se déclara pour les fils révoltés contre le malheureux Louis le Pieux. Déjà alors fut proclamé le principe que l'Église était juge des rois et les pouvait déposer. Peu après furent fabriquées trois collections de documents qui revendiquaient l'indépendance de l'Église vis-à-vis du pouvoir temporel et qui, par suite, devaient indirectement contribuer à rehausser le siège de Rome : ce furent les soi-disant capitulaires d'Angilram, la collection de Benoît Lévite, les décrétales du Pseudo-Isidore. Mais, il fallait que le saint siège pût profiter de ces dispositions nouvelles. Or, précisément au moment où ces falsifications virent le jour, le trône pontifical était occupé par un homme d'une singulière énergie, Nicolas Ier. M. H. retrace de lui un portrait bien vivant, et, dans une phrase concise, montre toute la portée de son œuvre : « De l'Église d'empire il fit une Église du pape. »

Les chapitres suivants sont moins importants. M. H. nous décrit les réformes monastiques de Benoît d'Aniane; la biographie qu'il nous fait du fondateur d'Inden est très attachante (chap. II). Il nous énumère les principaux théologiens et littérateurs qui ont vécu après la mort de Charlemagne, insistant surtout sur l'œuvre de Hraban Maur, de Smaragde de Saint-Mihiel, de Walahfrid Strabo, et touchant à peine au personnage si curieux de Gottschalk et à ses doctrines sur la prédestination (chap. III). Il nous raconte l'œuvre d'Anskaire, le premier archevêque de Hambourg, chez les Danois; celle du grec Méthode en Pannonie et en Moravie (chap. IV). Enfin, dans un dernier chapitre, il essaie de montrer quel était, à la fin du IXe siècle, l'état religieux de la population. Le peuple est partout croyant; il entend de nombreuses prédications; il se confesse fréquemment; il commence toutes ses actions par une prière; le son des cloches l'avertit, à divers moments de la journée, de s'incliner devant Dieu. Mais cette religion est déjà entachée, suivant M. H., de nombreuses superstitions. On croit aux plus invraisemblables miracles; jamais les reliques ne sont plus en honneur et jamais on n'a célébré de plus nombreuses translations. On attache une vertu cabalistique à certains signes, au signe de croix par

exemple ; les anciennes prières, dont le sens échappe, deviennent des formules magiques. Puis, par une analyse très fine du Heliand et du Christ, deux poèmes allemands dus l'un à un clerc de la Basse-Saxe, l'autre à Otfrid de Wissembourg, M. H. montre quelle conception l'on se faisait, au ixe siècle, de la personne de Jésus. Le volume se termine par la liste des évêques des divers diocèses allemands aux viiie et ixe siècles, et par l'indication des monastères qui existaient à la même époque dans ces diocèses.

Nous avons tenu à donner une analyse détaillée de ce beau livre, qui ne doit pas passer inaperçu en France, qui doit au contraire avoir une place d'honneur dans la bibliothèque de tout historien du moyen âge. On se fait souvent, chez nous, une idée fausse de l'état actuel de la science historique en Allemagne. On raisonne de la manière suivante : « Les grands maîtres, Ranke, Waitz, Giesebrecht, sont morts ; avec eux a disparu cette génération d'hommes qui savaient dominer les faits et en tirer des idées générales. La science allemande se perd aujourd'hui dans la recherche des infiniment petits ; elle nous encombre de dissertations insipides d'où les idées sont absentes, où l'on applique une méthode apprise à une matière inerte, où le ton arrogant des auteurs contraste singulièrement avec le vide du fond, et avec le mince résultat des recherches. » Nous ne nions point que tel soit le défaut ordinaire de beaucoup de livres venus d'Outre-Rhin ; mais un ouvrage comme celui de M. Hauck, prouve qu'on sait encore allier en Allemagne l'art de la composition à la profondeur des recherches, qu'on y possède encore le talent de dominer la matière et d'en tirer des aperçus pleins d'originalité, enfin que l'ère des historiens vraiment dignes de ce nom n'y est pas encore fermée [1].

Ch. Pfister.

---

375. — **Les évêques auxiliaires en Auvergne et en Velay, antérieurement au XVIIIe siècle**, par A. Vernière. Clermont-Ferrand, imprimerie Bellet, 1892, grand in-8 de 36 p.

Les annales des diocèses de Clermont, de Saint-Flour et du Puy contiennent les noms de plusieurs de ces prélats qui, dans les premiers temps

---

1. Nous avons relevé dans le volume très peu d'erreurs de détail. En voici pourtant quelques-unes : p. 22, *Brennacus* n'est pas Braisne près de Soissons, mais, comme Longnon l'a montré, Berny-Rivière (Aisne); p. 443, *Barnard d'Ambaurnai*, lisez d'Ambronay ; p. 445, Lothaire qui avait le titre d'empereur depuis 823, lisez depuis 817 ; p. 479, Juditz près Thionville, lisez Yütz ; p. 521, n. 3, Salona, prieuré de Saint-Denis, est Salone, près de Château-Salins et non Saint-Privat ; p. 751. Le monastère principal de Verdun, Saint-Vanne est oublié, etc., etc. — Nous avons précédemment reproché à tort à M. H. d'avoir écrit la bataille de Tertri. L'endroit où Pépin le Moyen fut victorieux est, en effet, Tertri-sur-Omignon, près de Saint-Quentin.

de l'Église, s'appelaient *chorévêques* (ou évêques de second ordre) et qui, plus tard, s'appelèrent *suffragants* [1]. M. Vernière a voulu rechercher, grouper, classer ces dignitaires, travail qui, comme il le rappelle, a déjà été très bien fait pour une province voisine de la sienne [2]. Le travail n'a pas été moins bien fait pour l'Auvergne et le Velay. M. Vernière, à force de chercher un peu partout, a retrouvé un assez bon nombre d'évêques auxiliaires : le premier en date (XIII[e] siècle) est Thomas, évêque d'Ascalon. Citons encore Pierre d'Albo, également évêque d'Ascalon, André de Sauzéa ou de Sauzay, évêque de Bethléem, Jean de Mallevaud, évêque d'Aulonne, Christophe d'Alzon, évêque de Troie-la-Grande. L'auteur de ce substantiel chapitre d'histoire ecclésiastique, où l'on remarque surtout la précision des indications et des rectifications [3], va publier une notice bio-bibliographique sur son compatriote le jurisconsulte-historien Jean Savaron, et j'aurai grand plaisir à dire ici de l'imprimé tout le bien que je pense du manuscrit.

T. DE L.

---

376. — **Œuvres de J. de La Fontaine.** Nouvelle édition, par Henri REGNIER. Tome neuvième. In-8, 531 p. Paris, Hachette. Prix : 7 fr. 50.

Ce dernier volume des œuvres de La Fontaine contient des ballades et rondeaux, des sonnets, madrigaux, chansons, épitaphes, des épigrammes, des épîtres en vers, et la correspondance du poète. On y rencontre très peu de pièces qui ajoutent à sa gloire, mais un bon nombre qui ne donnent pas une grande idée de son caractère. Je sais bien que Taine a trouvé pour l'excuser des raisons fort ingénieuses : il vaut mieux cependant ne pas insister sur ce point, et dire tout simplement que le génie n'est pas toujours exempt de faiblesses. J'ajouterai, comme je l'ai déjà fait pour les précédents volumes, quelques notes au commentaire des éditeurs.

P. 82. — Sous ce tombeau (de Molière) gisent Plaute et Térence.

Ça été l'appréciation de Chapelain : « Nostre Molière, dit-il, le Térence et le Plaute de nostre siècle. » (*Lettres*, II, 820, T. de Larroque.)

P. 109. — Elle la (ballade) fait rire ou ne vaut un bouton.

---

1. Ces suppléants étaient quelquefois envoyés en dehors du diocèse auquel ils étaient attachés, d'où leur nom vulgaire d'évêques *portatifs*, « qui vulgariter appellatur Episcopus portativus » (E. Baluze, *Historia Tutelensis*, p. 247).

2. *Les évêques auxiliaires en Limousin*, par M. l'abbé Poulbrière, Tulle, 1890, in-8°.

3. Voir notamment diverses observations sur le *Gallia Christiana* (pp. 9, 22), sur la *France pontificale* de Fisquet (p. 14), etc. On trouve à l'*Appendice* de curieux documents inédits : *Concordat entre Mgr Joachim d'Estaing* [évêque de Clermont] *et Mgr André de Sauzéa* [évêque de Bethléem], du 14 octobre 1635; *Instrument au sujet de la visite de l'église d'Azerat* [par Antoine Pascalys, évêque de Rosonier], du 31 décembre 1550; *Concession d'indulgences par Jean de Pressuris, évêque de Troie*, du 27 septembre 1513; autre *Concession d'indulgences* par le même, du 31 mars 1524.

Négation explétive très usitée dans le vieux français :

Tant par est durs ne l'enpire .I. boton.
(*Aliscans*, 7025.)

Et cant vient en bataille, n'i vallez .I. bouton.
(*Hug. Capet*, p. 48.)

P. 115. — Le temps qui peut tout consumer.
Quid non longa dies, quid non consumitis anni ?
(Martial, *Epig.*, II.)

P. 117. — Car nos ans s'en vont au galop.

Traduction familière de ces vers d'Horace :

Heu, heu ! fugaces, Postume, Postume,
Labuntur anni (*Odes*, II, 14.)

P. 120 et 166. — Car Jupiter et Louis, c'est le même.
L'héritier
Du Jupiter de ce bas hémisphère.

Virgile avait donné à La Fontaine l'exemple de ces flatteries qui nous choquent, mais n'offensaient point celui à qui elles étaient adressées :

Divisum imperium cum Jove Cæsar habet.

P. 173, note 1. — « De *glout*, on disait... *englouter*, *deglouter* », non pas, mais *deglotre* et *degloutir*, *engloutir* et *englotre*. C'est par erreur que Godefroy a enregistré un verbe *englouter*.

P. 184. — Tantales obstinés, nous ne portons les yeux
Que sur ce qui nous est interdit par les cieux.
Audax omnia perpeti
Gens humana ruit per vetitum nefas.
(Horace, *Odes*, I, 3.)

P. 201. — Dieu n'aimeroit-il plus à former des talents ?
Les Romains et les Grecs sont-ils seuls excellents ?

« Sum ex iis qui mirer antiquos : non tamen, ut quidam, temporum nostrorum ingenia despicio. Neque enim quasi lassa et effœta natura, ut nihil jam laudabile pariat. » (Pline, *Epist.*, VI, 21.) C'est ainsi que La Fontaine transportait sans violence dans ses vers les idées des anciens, ce qui lui permettait de dire : « Mon imitation n'est pas un esclavage. »

P. 202. — Art et guides, tout est dans les Champs-Elysées.

C'était aussi l'opinion de La Bruyère qui a dit : « On ne saurait en écrivant rencontrer le parfait, et s'il se peut, surpasser les anciens que par leur imitation. » (*Caract.*, I.)

P. 202. — Quelques imitateurs, sol bétail, etc.

Comparez Alfrd de Musset :

Certes, c'est une vieille et vilaine famille
Que celle des frelons et des imitateurs. (*Poésies nouv.*, 222.)

P. 211. — Ce général...
Bon pour la main et pour le conseil.

Salluste avait dit de Jugurtha : « Et prælio strenuus erat et bonus consilio. » (*Jugurtha*, VII.)

P. 220. — Ce n'est pas une bonne qualité pour une femme d'être savante; et c'en est une très mauvaise d'affecter de paroître telle.

Ce fut aussi l'avis de Molière que les éditeurs citent en note, et celles d'un vieux traducteur de l'*Institution de la femme chrétienne*, par Loys Vivès, Pierre de Changy : « Aussi ne contrefera son langage, par termes

exquis, pour se vouloir monstrer sçavante, et l'avoir apprins par la lecture des livres; car son tenuissime cerveau ne peult comprehendre d'entrer en eloquence, et en usant d'aucuns termes terminisans, semblera que les clercs luy ayent soufflé en l'oreille par le vent de zephirus, qui tendra plus a desrision que a louenge. » (Chap. x, édit. 1891.)

P. 222. — En vérité c'est un plaisir que de voyager; on rencontre toujours quelque chose de remarquable.

Cfr. Montaigne, *Essais,* III, 9 : « Le voyager me semble un exercice proufitable : l'ame y a une continuelle exercitation a remarquer des choses incogneues et nouvelles. »

P. 290. — Ce sentier rude et peu battu
Doit être celui qui mène
Au séjour de la vertu.

« Et quidem philosophi alteram viam virtutum esse voluerunt, alteram vitiorum : eamque quæ sit assignata virtutibus, primo aditu esse et arduam et confragosam..., nunc saxis asperam, nunc obductam sentibus. » (Lactance, *Divinae institutiones,* cap. III.)

P. 360. — Peut-on s'ennuyer en des lieux
Honorés par les pas, *éclairés par les yeux*
D'une aimable et vive princesse...

Passage à rapprocher de celui-ci tiré d'un de nos vieux poètes :

Tout aussi com li solax
Quant il lieve au matin vermax
Et il esclarcit l'air ombrage,
Tout aussi la bele, la sage
Esclarcit les lix entour li.
(Beaumanoir, *Jeh. et Blond.*, 5949, A. T.)

P. 362. — C'est chose de dégoût que compte, vente, arrérages; parler votre langage est mieux mon fait.

Montaigne avait aussi en horreur les termes de procédure et d'affaires : « Que ne ferois-je plus tost, disait-il, que de lire un contrat? »

P. 439. — Qui l'oue a mangé du roi,
Cent ans après en rend la plume.

Les éditeurs donnent en note ce proverbe cité par Carloix. On le trouve au xve siècle, dans Martial d'Auvergne, *Vigiles de Charles VII* :

Qui mange de l'oye du roy
Cent ans apres en rend la plume.

P. 471. — Je touche maintenant l'Olympe de ma tête.
Sublimi feriam sidera vertice.
(Horace, *Odes*, I.)

A. DELBOULLE.

---

377. — **Lettres inédites de Jean-Jacques Rousseau.** Correspondance avec Madame Boy de La Tour, publiées par Henri de Rothschild, avec une préface par Léo Claretie. Un vol. in-8, LV et 316 pages, trois portraits et trois fac similés Paris, Calmann Lévy, 1892. 7 fr. 50.

Quatre-vingt-treize lettres inédites de Jean-Jacques, voilà en une seule fois tout un trésor. M. Henri de Rothschild, il y a deux mois, a fait

l'acquisition du manuscrit original; en quelques semaines le volume est imprimé, mis en vente; c'est aller vite en besogne. L'importance de la découverte en est l'excuse; mais, à tout prendre, nous aurions patienté sans trop de regret, si les éditeurs avaient compris que de pareilles lettres ne doivent pas donner lieu seulement à une publication piquante et improvisée, que ce sont des monuments, et qu'il faut avant de les produire leur faire subir un petit travail de restauration. Telles sont les réflexions un peu moroses que je ne puis m'empêcher de faire après avoir lu et relu ces précieuses lettres, avec assez de difficultés, je l'avoue, pour que mon plaisir en fût quelque peu refroidi. Je dirai tout à l'heure pourquoi.

Félicitons d'abord M. de R. Cette correspondance forme un ensemble, comble une lacune et nous découvre tout un côté, plutôt soupçonné que connu, de la vie de Rousseau. Sur ses relations avec Mme Boy de la Tour, comme sur tant d'autres points, les *Confessions* sont loin de suffire. Elles sont d'ailleurs ici nécessairement incomplètes, cette liaison s'étant prolongée bien au-delà de la date où elles s'arrêtent (sept. 1765), car la dernière lettre du recueil nous conduit jusqu'en 1773.

Mme Boy de la Tour, nièce de Daniel Roguin, d'Yverdun, offrit à Rousseau la maison que son fils possédait à Motiers-Travers, et par là le détermina subitement à s'y fixer. « Sa fille aînée, nous dit l'auteur des *Confessions*, âgée d'environ quinze ans, m'enchanta par son grand sens et son excellent caractère. Je m'attachai de l'amitié la plus tendre à la mère et à la fille. » La correspondance nous montre au juste ce que fut cette amitié, d'une espèce assez particulière. Mme Boy de la Tour dirigeait à Lyon, en compagnie de ses fils, une grande maison de commerce. Pendant son séjour à Motiers d'abord, et plus tard en Dauphiné, Rousseau fit d'elle et de sa famille ses commissionnaires et pourvoyeurs pour tout ce qu'il croyait, à tort ou à raison, ne pas pouvoir trouver sur place. Les lettres qu'il leur adresse sont donc remplies de détails de ménage concernant sa subsistance et son costume, — son costume d'Arménien. Aussi M. de R. nous dit qu'il avait d'abord pensé à intituler le volume : « Un philosophe en pantoufles. » Tout cela est curieux, amusant. M. Fritz Berthoud, dans son *J.-J. Rousseau au Val-Travers*, ne nous en avait donné qu'un avant-goût.

Mais les choses de pur sentiment sont d'un bien autre intérêt. Nous faisons ici connaissance avec Madeleine de la Tour (depuis Mme de Lessert, mère des célèbres Benjamin et Gabriel) qui fut, jeune fille, femme et mère, l'une des plus vives prédilections de notre philosophe. Avant de lire *Émile* et de s'en inspirer, elle avait appris de Rousseau directement la poésie des plaisirs champêtres. « Les repas les plus recherchés, lui écrivait-elle dès quinze ans, ne sont pas comparable pour mon goût à celui que nous fîmes sur la montagne, où la crème qui n'étoit pas servie dans de la porcelaine n'en étoit que meilleure. » Elle avait été conquise d'emblée. Aussi le sentiment de Rousseau fut-il non seulement tendre, comme

il dit, mais exalté, pour celle qu'il appelle «sa belle cousine»(vous sentez la nuance), et qui représente pour lui la femme accomplie, la séduction jointe à la raison et à la vertu. Cette Madeleine est une sœur de Julie d'Étange. La figure de la mère, celle de la fille, et toute cette « belle famille » qui a tenu tant de place dans la vie et dans le cœur de Rousseau, nous savons maintenant où les trouver.

On a eu l'heureuse idée de nous donner en photogravure la reproduction d'un pastel et d'une peinture à l'huile, représentant l'un Mme Boy de la Tour, l'autre « Madelon ». Illustration, autographes, tableaux généalogiques, tout cela est à souhait [1]. Le volume est d'un aspect fort avenant.

La constitution du texte en revanche prête fort à redire. On s'est proposé de copier littéralement la *graphie* (l'orthographe n'est certes pas le mot) du manuscrit original. S'il s'agissait des œuvres complètes de Rousseau, je demanderais grâce; mais on publie un petit recueil de lettres, on en donne une sorte de fac-similé; c'est fort bien. Mais alors pas de coquilles, pas de fausses lectures! Plus on se propose d'être exact, plus les bévues deviennent irritantes. Les noms propres notamment sont estropiés avec cruauté. — P. 200, Daniel Roguin lui-même est appelé *Roquini;* p. 105, le colonel Chaillet, *Chaillu;* p. 113, M. Junet, directeur des postes de Pontarlier (il serait bon de nous le rappeler et de nous dire quels services il rendait à Rousseau; voy. éd. Hachette, t. XI, p. 88) devient *Junec;* p. 50, Pierrenod, le châlet de Mme Boy de la Tour dans la montagne, est défiguré en *Pierre-Nou;* p. 84, *Cessier, Dupeyron,* au lieu de Cressier, Dupeyrou. — Mais c'est surtout dans l'*Appendice* (Réponses de Mme Boy de la Tour) que les méprises pullulent, les originaux étant eux-mêmes d'une incorrection plus soutenue. P. 274, bas : « Vous aîte assé bon pour prendre intérai » (= intérêt), — et non *interdi*, — « à ce qui me regarde... »; p. 276, M. *Rasetier*, au lieu de Dasetier (= Dastier); p. 278, M. *Duvemoi,* au lieu de Dyvernoi (= D'Ivernois); *reservé* (= resevé = recevez) les respec...; p. 283, le Barilliet *traille* (?) doit être lu : Barilliet dhuille (cf. p. 89); p. 284, « Il est venu un M. *Bullaforo* capitaine (lire Buttafoco = Buttafuoco)... Et ce n'est pas tout. — Vite, bien vite un *errata,* — en attendant mieux au second tirage.

Quand on édite une correspondance, la reproduction fidèle et, au besoin, la recherche des dates, s'imposent. Jusqu'au n° LXXXVII la reproduction suffisait. Mais au bout du recueil manuscrit se rencontrent cinq pièces sans date, ou vaguement datées, que la famille Boy de la Tour n'a pas osé classer, mais que l'éditeur ne pouvait se dispenser de ranger

1. Je me plaindrai toutefois de ne pas voir figurer, dans le tableau généalogique « d'une des branches » de la famille Roguin, celui de tous qui tient le plus de place dans la vie de Rousseau, et que le présent volume mentionne à chaque page, Daniel Roguin. — L'omission est étrange.

à leur place tout au moins vraisemblable. Or pour deux des cinq la certitude est permise. Le n° LXXXIX (ce 23 juin) est de 1769; cette seule phrase en fait foi : « J'ai appris le mariage [de] du Peyrou. » Le n° XC (ce samedi) est de La Ferrière, 15 juin 1765, ainsi que le prouve tout le contenu de la lettre, rapproché des nos DCLXXXVII—DCLXXXIX de la correspondance générale (Ed. Hachette, t. XI, p. 255 et suiv.). — Quant à LXXXVII, LXXXVIII et XCI, s'il n'est pas possible de leur appliquer la même précision, il me semble du moins qu'on peut les grouper et les dater de juillet ou août 1765. Tous trois ont été envoyés à Mme Boy de la Tour de passage à Motiers, dans un temps où elle usait de grands ménagements pour sa santé (Voy. correspondance générale, lettre DCLXXXVII, déjà citée : « Mme Boy de la Tour qui est malade... »; Cf. le volume même de M. de R., lettres XXV—XXVIII). Dans LXXXVIII il est question du trésorier d'Ivernois, qui ne fut chargé de cet emploi qu'à la fin de 1764; dans XCI on voit que le colonel et conseiller Chaillet est à Motiers, sans doute au fort de la querelle entre Rousseau et Montmollin; on y voit en outre Rousseau offrir à son amie des friandises, un canard sauvage et des bécassines, qu'il lui recommande comme un mets particulièrement sain. Or Daniel Roguin, le 11 septembre 1765 (Voy. P. Usteri, *Briefwechsel J.-J. Rousseau mit L. Usteri und D. Roguin*, p. 44), écrivant à Rousseau qui venait de se réfugier à l'île Saint-Pierre, fait une allusion évidente au récent séjour de Mme Boy de la Tour à Motiers et aux attentions dont la convalescente a été l'objet; il invite le fugitif à venir près de lui à Yverdun, et il ajoute : « Nous ne vous promettons pas aussi bonne chère que vous l'avez faite à mes nièces, ni autant d'agréments que vous leur en avez procuré. » Ainsi Mme Boy de la Tour et ses filles étaient à Motiers peu de jours avant la lapidation du 7 septembre, probablement même avant que Rousseau reçût la visite de Mme de Verdelin (fin août). C'est à ce séjour, non encore signalé, que se rapportent les trois billets dont nous cherchions la date, et faute d'en avoir eu connaissance, M. P. Usteri (*Briefwechsel*, l. c.) se figurait que Mme Boy de la Tour arrivait de Lyon à Yverdun, lorsque Daniel Roguin écrit à Rousseau : « Mme et Mlles Boy de la Tour seroient arrivées ici dimanche soir (trois jours auparavant) en bonne santé sans les inquiétudes où elles sont sur la vôtre par votre départ précipité de Motiers qui nous cause de vives alarmes. » Non, elles venaient de Motiers, mais après s'être arrêtées en route, peut-être à Neuchâtel ou à Rolle. Ainsi ces divers fragments de lettres s'éclairent les uns les autres, s'ajustent ensemble, et de leur rapprochement, pour peu qu'on y prenne garde, se dégage un détail dont je n'ai garde d'exagérer la portée, mais qu'il est bon de savoir pour retracer par le menu la crise que traverse alors Rousseau. C'est de ces minuties que se compose une biographie attentive : chacun apporte sa pierre, et l'édifice s'élève.

Après la constitution du texte, le commentaire. On pouvait n'en pas

donner ; mais si l'on se met en frais, il faut que cette libéralité ne procède pas au hasard. Ici encore il y a des règles. En général, on explique ici la correspondance par de larges extraits des *Confessions*. C'est un véritable luxe, un superflu. Pour qui n'a pas les *Confessions* suffisamments présentes à l'esprit, la *Correspondance* est lettre morte, et cette catégorie de lecteurs, mal au courant, est à négliger. Ce qui m'importe, c'est que, dans ce nouveau texte, on mette en lumière ce qui est vraiment nouveau, qu'on m'éclaircisse les obscurités, qu'on me développe les sous-entendus dont forcément une correspondance intime est remplie.

Je tombe sur ces lignes de la page 168 (Lettre à Mme Boy. de la Tour du 12 décembre 1768) : « Il [M. Rousseau] trouve bien cruel que *l'heureux Monsieur Arouet soit mort si aisément*, et que l'infortuné Rousseau ne puisse pas mourir quoiqu'il le désire. » Point d'explication. Et pourtant qu'est-ce que cette mort de Voltaire à cette date ? — J'ouvre la *Correspondance* de Grimm, et j'y trouve le mot de l'énigme, qui est amusant. On connaît Robert Covelle, le héros de la *Guerre de Genève*, Covelle l'horloger, Covelle le « fornicateur », et les importunités dont il assiégeait Voltaire depuis que celui-ci s'était fait son avocat contre les rigueurs pudiques du Consistoire. « Cet illustre horloger, nous conte Grimm (novembre 1768), s'étant transporté, le 6 du mois dernier, au château de Ferney, M. de Voltaire lui fait dire qu'il est fâché de ne pas le recevoir, mais qu'il est malade. » (C'était un de ces moments où le *vieux moribond* ne cessait de se donner pour un homme prêt à succomber.) « Covelle insiste, il lui fait dire qu'il est à toute extrémité ; il insiste encore, on lui dit qu'il vient de passer et qu'il n'est plus. Covelle demande comment il est mort ; on lui répond que c'est en écrivant, la plume à la main. Monsieur le fornicateur Covelle, pénétré de cette nouvelle, la mande à tous ses correspondants, et ce bruit se répand incontinent dans toute l'Europe... » C'est donc à ce quiproquo macabre que Rousseau fait allusion dans sa lettre, avec l'amertume que lui inspirait de longue date la seule pensée de Voltaire, de Voltaire mourant en paix et en gloire, aux portes de Genève, tandis que lui, Rousseau, mourrait loin de sa ville natale et serait, disait-il, jeté à la voirie. Qu'on se rappelle sa lettre de rupture à l'auteur de *Candide* (17 juin 1760).

Je remarque encore ce passage dans la lettre du 5 septembre 1768, à M. Boy de la Tour l'aîné (p. 144) : «... Je vous prie aussi de ne plus recevoir *aucune* lettre pour moi d'*aucun* Genevois, surtout des représentants, sans en excepter M. d'Ivernois, étant résolu de n'avoir plus *aucune* correspondance avec *aucun* de ces Messieurs à qui je ne puis plus être bon à rien. » Pour quiconque sait lire Rousseau entre les lignes et juger de ce qu'il dit d'après le ton qu'il y met, la raison alléguée n'est pas sérieuse ; il cache un grief personnel. Mais lequel ? — Le 11 mars précédent, après trois ans de luttes acharnées, les deux partis aux prises dans Genève, l'aristocratie et les représentants, consentent à la transaction qui rétablira la paix intérieure et fera cesser l'intervention des puissan-

ces garantes. Rousseau blâme-t-il cette transaction ? Bien loin de là, il y a poussé de toutes ses forces et avec des accents lyriques : « Je vous en conjure par vos familles, par votre patrie, par tous vos devoirs, finissez, et promptement, dussiez-vous beaucoup céder... Mon cœur est si plein de cette nécessité d'un prompt accord, qu'il voudrait s'élancer au milieu de vous, se verser dans tous les vôtres pour vous la faire sentir. » Cette adjuration est antérieure de trois jours à l'accord définitif et s'adresse à ce d'Ivernois, dont maintenant il ne daigne même plus recevoir les lettres. Mais il faut savoir qu'un des points en litige entre les deux partis, et radicalement repoussé par l'aristocratie, c'était l'annulation de l'arrêt qui, en 1762, avait banni Rousseau. Noblement, il avait prié ses défenseurs de ne pas insister ; il s'était immolé au repos public : « Je ne veux pas.... risquer de servir de pierre d'achoppement au plus parfait rétablissement de la concorde. » Dans tous les cas, ajoutait-il, le résultat pratique pour lui serait le même ; jamais il ne rentrerait à Genève. Et pourtant, si justice lui était rendue, il « mourroit de joie, le conseil seroit content de ses sentiments et de sa conduite ». La concorde se rétablit donc, le décret de 1672 subsiste, et nul n'en parle plus. Les représentants l'ont pris au mot. Voilà, n'en doutons pas, ce qui le met si fort en colère et contre Genève, et contre les représentants, et contre ce d'Ivernois qui moins que personne aurait dû s'y tromper.

D'autres notes sont plus faciles à suppléer ; mais combien il serait plus commode de les trouver toutes faites ! Qu'est-ce, par exemple, que l'abbé Pernetti (p. 69) ? que M. de la Tourrette (p. 236) ? Quelle est l'origine et la nature de leurs relations avec Rousseau ? Ailleurs on tranche un peu sommairement des questions assez délicates : soit (p. 128) celle des vrais sentiments de Rousseau pour Thérèse. Moins optimiste, pour ma part, que les éditeurs, je ne doute pas qu'en devançant Thérèse en Dauphiné, Rousseau n'ait fait tout son possible pour se délivrer d'elle. Si la lettre du 25 juillet 1768 (Ed. Hachette, t. XII, p. 88) ne prouve pas cela, quelles preuves en veut-on ? Retombé sous le joug, il célébra son bonheur : « Mademoiselle Renou est devenue ma sœur Sara, et je suis son frère Abraham. » Ce n'était cependant pas sa faute.

M. de R. déclare avec une parfaite bonne grâce que ce travail n'était pas de sa compétence ordinaire. Il s'est adjoint un littérateur, M. Léo Claretie, qui a mis son nom à la préface, et la main, selon toute apparence, aux autres parties de l'ouvrage.

Cette préface est d'un tour agréable, bien moderne, et réunit habilement les traits épars au cours de cette correspondance, dont l'ensemble offre le portrait du « philosophe en pantoufles ». Le Rousseau tatillon, également et simultanément préoccupé de sa vessie et de son costume, est bien saisi et vivement peint. C'est au reste ce qui frappera, ce qui égaiera, dans ces lettres à Mme Boy de la Tour, le lecteur même le moins averti. Mais dans les relations entre Rousseau et son excellente amie il

y a d'autres points à noter, qui peut-être sont d'une importance supérieure, quoique moins visible au premier abord.

Qu'il ait beaucoup aimé Mme Boy de la Tour et les siens, — avec une nuance de tendresse uu peu plus que paternelle, il faut le redire, pour la jeune Madelon, — cela est manifeste. Mais Rousseau aimait toujours ainsi, passionnément, jusqu'au jour des soupçons et de la brouille. Cette amitié du moins a été de longue durée, et la dernière où il ait mis tout son cœur : il l'exprime avec force dans sa lettre du 12 octobre 1768 (p. 156). Dirons-nous avec M. Claretie qu'elle ne connut pas les nuages? Ce serait bien beau, bien exceptionnel, et malheureusement cela n'est pas. Ici, comme partout, nous voyons Rousseau défiant, ombrageux, prêt à interpréter la moindre négligence comme un signe de refroidissement. Écoutez cette algarade du 2 juin 1764, en pleine lune de miel (p. 80) : « Votre silence, Madame (il disait d'ordinaire : « ma bonne, ma très bonne amie »), commence à me surprendre et à m'*inquiéter*. Je n'*exige* pas dans le commerce plus d'exactitude que je n'y en peux mettre moi-même. J'ai attendu sans impatience un mois, deux mois, trois mois... Que signifie donc un silence aussi opiniâtre? Pardonnez, Madame, à ma franchise ; mais je n'y reconnais *ni votre bon cœur, ni votre amitié pour moi*. Il faut qu'il soit survenu (et non *parvenu*) quelque chose de bien extraordinaire... » C'est ainsi que toutes ses querelles ont commencé. Plus tard, le 20 juillet 1771 (p. 244), son cauchemar de persécution surgit, délirant et sinistre : « Je sens du changement... D'où vient-il? *Il y a longtemps* que je m'apperçois que *quelqu'un se cache et s'interpose entre vous et moi ; j'en ai même des preuves*... Il est naturel que les *ouvriers de ténèbres* craignent la lumière et que ceux qui vous aliènent de moi n'en veuillent point. » La cause de cet effroi, c'est simplement un retard dans la correspondance de Mme Boy de la Tour, au moment où le « vieux papa » Roguin vient de mourir : il n'en faut pas davantage pour lui faire voir ses ennemis manœuvrant contre lui dans l'ombre. Ainsi, de la part de Rousseau, cette amitié si sincère a connu, tout comme les autres, les troubles, les ombrages. Ce qui est vrai et très digne de remarque, c'est que Mme Boy de la Tour n'a rien pris au tragique, qu'elle a dissipé en toute simplicité des malentendus passagers et qu'elle a toujours évité les discussions à fond où la raison de Rousseau sombrait d'ordinaire dans des accès de fureur.

Fort habilement elle reste en dehors de ce que j'appellerai la vie publique et littéraire de son ami ; elle n'a jamais le doigt entre l'arbre et l'écorce. Et de son côté Rousseau s'abstient, avec une discrétion ingénieuse et tenace, d'aborder avec elle aucune matière irritante. Il ne lui envoie même pas ce qu'il publie pendant son séjour à Motiers, la *Lettre à M. de Beaumont* et les *Lettres de la Montagne*. En août 1764 (p. 86) il lui conte sa course en Savoie, son arrêt à Thonon ; mais de sa rencontre avec les chefs des représentants genevois, pas un mot. L'année suivante, au moment aigu de son conflit avec Montmollin, il se déclare

prêt à quitter Motiers (p. 100), récrimine en termes vagues contre l'humeur des habitants; mais si nous ne savions d'ailleurs ce qui passe et la nature exacte de cet orage, pas une allusion ici ne nous en donnerait l'idée. Et qu'on ne voie pas en Mme Boy de la Tour une bourgeoise ignorante et dupe. A Lyon, elle semble avoir frayé avec une élite intellectuelle; à Yverdun, à Neuchâtel, elle connaît tous ceux qui prennent part aux affaires de Rousseau, à ses querelles politiques et religieuses. D'elle à lui, c'est un accord tacite peut-être, en tout cas fort judicieux, pour ne pas se rencontrer sur un terrain brûlant. Ni Diderot, ni Grimm, ni Hume, ni les doctrines de Rousseau, ni ses agissements, ne figurent dans cette correspondance. Rousseau n'avait pas encore trouvé, parmi ses amies et protectrices, de femme qui consentît à ne pas tenter de le diriger : ce sont les réticences qui furent cette fois la sauvegarde de l'amitié. Voilà pourqoi je crois utile de signaler, dans les lettres qu'on nous offre, ce qu'elles ne contiennent pas au moins autant que ce qu'elles contiennent.

Une anecdote de 1769 suggère à M. Claretie l'idée que Rousseau « paraît avoir aimé les bêtes ». Il y paraissait depuis longtemps, et M. Claretie l'aurait affirmé hardiment, s'il s'était rappelé la douleur profonde éprouvée par Rousseau à Montmorency quand il perdit son chien Turc, et les condoléances pathétiques qu'on lui en fit pour lui être agréable. Je relève encore deux gros lapsus, qu'on a peine à s'expliquer : 1° (p. XIII) Ce n'est pas Mme de Luxembourg, mais son mari, qui mourut en 1764; elle vécut jusqu'en 1787, et l'incurable antipathie de Rousseau contre elle est trop connue pour que j'insiste; — 2° en 1762, lors du décret de prise de corps, Rousseau n'habitait plus l'Ermitage (p. V), mais dans le village même de Montmorency; il avait quitté l'Ermitage, dans des circonstances mémorables, le 15 décembre 1758.

Je crois, pour toutes ces raisons, pouvoir dire que cette intéressante publication n'a pas été suffisamment mûrie. On paraît l'avoir destinée surtout aux « gens du monde »; cela ne saurait être une excuse valable à des négligences multipliées. Les « gens d'étude », qui sont, après tout, les lecteurs de Rousseau les plus intéressants, et même les plus nombreux, ont certaines exigences respectables. En outre, Rousseau n'a pas toute sa clientèle en France. Hors de nos frontières on lui consacre des travaux que MM. de Rothschild et Claretie ont au moins parcourus, et qui sont d'une érudition, d'une méthode souvent irréprochables : cela donne le droit d'être sévère, et je crains qu'on ne le soit pour un livre où l'on croira reconnaître une désinvolture toute française. Ce sont là des préventions à ne pas justifier. On sera grandement obligé aux éditeurs des documents vraiment rares qu'ils ont mis au jour; on l'aurait été bien davantage, s'ils ne s'étaient déchargés sur le lecteur d'une part ingrate de leur tâche.

L. Brunel.

---

378. — C. Krieg. **Précis d'antiquités romaines (vie publique et vie privée)**, traduit sur la troisième édition par l'abbé O. Jail. Frontispice, plan, 54 grav. Paris, Bouillon, 1892; xxvi-475 pp.

Le manuel de M. Krieg est destiné aux classes supérieures des gymnases. Il est rédigé avec clarté, méthode et concision. Les parties sont en général bien proportionnées, quoi que ce soit trop peu d'une page sur les antiquités scéniques. Toute la bibliographie se borne à une liste d'ouvrages français ajoutée par le traducteur. Celui-ci s'est bien acquitté de sa tâche. Le livre se lit facilement, malgré des erreurs de détail trop nombreuses. On peut donc recommander ce livre comme première initiation à la connaissance de l'antiquité romaine. Les gravures, empruntées d'ailleurs à l'original allemand, sont lourdes et d'un aspect désagréable.

L.

---

379. — J.-G. Bulliot et Félix Thiollier. **La mission et le culte de saint Martin**, d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen. Etude sur le paganisme rural. Ouvrage orné d'une carte et de deux cents gravures mythologiques (*sic*). Autun, Dejussieu, et Paris, Picard, 1892. In-8, 483 p.

Cet ouvrage a paru par chapitres dans les *Mémoires de la Société éduenne*, qui doivent déjà tant de bonnes contributions à l'activité de M. J.-G. Bulliot. On pourrait désirer qu'au lieu de s'engager dans ces recherches nouvelles l'excellent antiquaire autunois nous eût donné un travail d'ensemble, bien illustré, définitif, sur l'ancienne Bibracte qu'il connaît si bien. Faut-il croire qu'un mauvais sort soit tombé sur nos archéologues de province? A bien peu d'exception près, ils n'achèvent pas ce qu'ils ont commencé. Mais revenons à la *Mission de Saint-Martin*.

Le point de départ des deux auteurs, c'est qu'à l'absence de documents écrits sur les pérégrinations de Saint-Martin dans le pays éduen on peut suppléer par la connaissance des lieux auxquels est resté attaché son nom (*pas de Saint-Martin, pas de l'âne de Saint-Martin*, églises, chapelles, etc.) « Il est permis, sans offenser la critique, de considérer les monuments de tout ordre ,placés sous son vocable antérieurement à l'ère carlovingienne, comme des jalons presque assurés de ses voyages apostoliques. » Je ne discuterai pas cette thèse : il suffit de l'énoncer pour en faire sentir la faiblesse. Aussi bien, l'intérêt du travail de MM. B. et T. vient d'ailleurs. Il réside dans l'étude minutieuse qu'ils ont faite des restes du paganisme éduen et des superstitions locales où il survit. L'index, qui est bien disposé, donne une idée du grand nombre des localités sur lesquelles se sont portées leurs recherches. Parmi les gravures, il y en a beaucoup qui reproduisent des fragments de sculptures inédites, ou, ce qui revient au même, ignorées de tous les archéologues non bourguignons. Cette quantité de matériaux ainsi mis à la disposition de la science, ou du moins signalés à son attention, rend la critique indulgente sur la qualité des figures. Le livre où elles sont réunies est indispensable désormais à tous ceux qui étudient la mytho-

logie gallo-romaine. Signalons les sculptures provenant du temple d'Avallon (p. 43 et suiv.), trois exemples du dieu au serpent (p. 56, 65, 257), les ex-voto de Massingy-les-Vitteaux (p. 67), la statue dite de Nehalennia à Châtillon (p. 91), les antiquités du temple d'Essarois (p. 92), le mulet en bronze de Bolar, avec dédicace à Segomo (p. 111), les Eponæ de Rully (p. 146) et de Chancey (p. 148), le taureau en bronze de Chassey (p. 152), le groupe de Mercure et Rosmerta trouvé à Autun (p. 214), la tête de Vénus du temple de Chatenay (pl. XI), etc. Quelque défectueuses que soient la plupart de ces gravures, elles rendront un réel service aux antiquaires, vu la dispersion des originaux; dans le nombre, il y a d'ailleurs quelques clichés satisfaisants, exécutés d'après des photographies (par exemple le dieu assis au marteau, qualifié à tort de déesse par les éditeurs, qui est donné sous le n° 95). Les paysages éduens sont reproduits par quelques phototypies assez agréables. Le chapitre consacré à Autun est particulièrement intéressant par le nombre de monuments qui y sont décrits (p. 197 et suiv.) et qui, chose remarquable, se rapportent presque exclusivement aux éléments celtiques de la mythologie gallo-romaine. Le folklore, la toponymie et l'épigraphie trouveront aussi, dans ce livre, des renseignements utiles, généralement accompagnés de l'indication des sources auxquelles ils sont empruntés. Nous ne chicanerons pas les auteurs sur quelques-unes de leurs explications mythologiques; notre ignorance, sur cette matière, est encore telle que c'est à peine si elle admet des degrés. Mais si cette ignorance doit jamais être dissipée, ce n'est que lorsque les archéologues auront à leur disposition une collection de matériaux bien ordonnés, un *Corpus* des sculptures mythologiques de la Gaule romaine. Le livre de MM. Bulliot et Thiollier est loin d'en tenir lieu, mais il indique au moins où les monuments se trouvent et laisse pressentir ce que l'on en peut tirer. Il faudrait maintenant que la Société éduenne fît réunir, dans un album, les photographies de toutes les sculptures signalées un peu à la hâte par ses deux membres : ce serait un achemi-nement vers le recueil général dont nous appelons la préparation de de tous nos vœux.

Salomon REINACH.

CHRONIQUE

ANGLETERRE. — M. Barth nous adresse les lignes suivantes : « On annonce de Londres la retraite prochaine de l'éminent bibliothécaire de l'*India Office*, le dr Reinhold ROST, atteint, paraît-il, par la limite d'âge. Certes personne n'a mieux acquis le droit au repos que M. Rost, après vingt-trois années de laborieux et fructueux services. La mesure n'en sera pas moins accueillie partout avec d'unanimes regrets. M. Rost est en effet un de ces serviteurs auxquels il est plus facile de trouver un successeur qu'un remplaçant. Versé dans un grand nombre de langues asiatiques, parfaitement chez lui dans tout le domaine si étendu et si varié qui relève de l'empire anglo-indien ou s'y rattache indirectement, très au courant non seulement des résultats des études orientales, mais encore de leur personnel dans tous les pays de l'ancien et du nouveau monde où ces études se cultivent, M. Rost a porté un ensem-

ble probablement unique de savoir et d'expérience dans l'administration du riche dépôt confié à ses soins. Ce dépôt qu'il connaissait mieux que personne, il n'a jamais voulu l'exploiter à son propre profit, en s'en réservant les prémices; mais il l'a dirigé avec une abnégation absolue, dans l'esprit le plus libéral, uniquement en vue du bien des études. C'est grâce à son initiative que les manuscrits, à l'India Office, se communiquent plus facilement que les imprimés ailleurs, sans formalités rebutantes et aussi sans risques, sous la seule garantie de son information toujours exacte et à la hauteur de sa responsabilité. Si je ne me trompe, c'est grâce aussi à son exemple que le même esprit a prévalu dans l'administration de plusieurs des grands dépôts officiels de l'Inde. Je ne dirai rien de la bienveillance et des qualités aimables de l'homme. Quel est l'indianiste qui, en s'adressant à M. Rost, n'ait obtenu en renseignements, en conseils, en bons offices, dix fois plus qu'il ne lui demandait? Il y a un an à peine, les orientalistes du monde entier, en lui présentant le témoignage public de leur estime et de leur reconnaissance *(The Rost Testimonial Fund)*, ne faisaient qu'acquitter une dette par cet hommage qui s'adressait autant aux qualités de l'homme qu'aux mérites du fonctionnaire et du savant. La mesure qui doit l'éloigner du poste où il a fait tant de bien, n'est pas encore officielle. Si elle devait être suivie d'un prompt effet, elle montrerait une fois de plus que l'Angleterre, à son tour, est en train de devenir un pays de règlement et à passer du régime de l'appréciation et de la responsabilité intelligentes à celui de l'aveugle niveau. »

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 8 juillet 1892.

M. Tocilesco, sénateur roumain, directeur du Musée de Bucharest, expose à l'Académie, avec de nombreuses photographies à l'appui, les résultats de fouilles récentes pratiquées sous sa direction auprès d'un monument de la Dobroudjà (Roumanie), connu depuis longtemps, mais resté inexpliqué. Ce monument, dit Adam Klissi, présente l'aspect d'une grosse tour ornée de bas-reliefs. M. Tocilesco a pu établir qu'il a été construit vers l'an 108 de notre ère, en souvenir des victoires remportées par Trajan sur les Daces. Les sculptures qui décorent l'édifice et qui ont été retrouvées presque complètement se rapportent aux campagnes de Trajan et offrent par suite de nombreux points de comparaison avec les bas-reliefs de la colonne Trajane à Rome. La ville antique prit le nom du trophée et s'appela *Tropaios* ou *Tropaeum Trajani*. M. Tocilesco annonce que les fouilles seront continuées et qu'une publication illustrée sera consacrée à la description du monument triomphal.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, M. Boissier signale une découverte qui vient d'être faite à Pompéi. Dans une maison de petite apparence, on a trouvé deux portraits de Virgile et d'Horace, placés en regard l'un de l'autre. Ils sont d'une exécution médiocre, et sans doute traités de fantaisie; ils rappellent certaines miniatures du XIIe et XIIIe siècle et donnent lieu de croire que ces miniatures dérivent d'originaux antiques. Ce qui est surtout à remarquer, c'est que Virgile et Horace semblent être mis sur le même rang, tandis que les lettrés, tels que Quintilien, donnaient à Virgile une place à part et au-dessus de tous, et mêlaient Horace avec les autres poètes. Horace, dit M. Boissier, devait être du nombre de ces poètes contemporains que le grammairien Cécilius Épirota introduisit dans les écoles presque de leur vivant. Ce doit être dans les écoles que l'on a commencé à le mettre à côté de Virgile. Nous voyons par Juvénal que leurs images y étaient placées l'une près de l'autre. Il est intéressant de voir que ce rapprochement a commencé bien plus tôt, dès le milieu du Ier siècle.

Ouvrages présentés : — par M. Oppert : PEISER (F.-E.), *die Hittitischen Inschriften*; — par M. de Barthélemy : PROU (Maurice), *le Monogramme du Christ et la Croix sur les monnaies mérovingiennes* (extrait des *Mélanges J.-B. de Rossi*); — par l'auteur : DUCHESNE (l'abbé), *le Liber pontificalis*, dernière livraison; — par M. de Rozière : 1° TAMIZEY DE LARROQUE, *Jules Delpit, notes biographiques et bibliographiques*; 2° ROZIÈRE (E. DE), *l'Assise du bailliage de Senlis en 1340 et 1341* (extrait de la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*); — par M. de la Borderie : MERLET (René), *Guerre d'indépendance de la Bretagne sous Nominoé et Erispoé* (841-851); — par M. Delisle : *la Collection Spitzer*, tome IV. J. HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 30 — **25 juillet** — **1892**

380.—**Contributions to the Interpretation of the Veda, fourth series,** by Maurice BLOOMFIELD. (Reprinted from the American Journal of Philology, vol. XII, n° 4.) — Baltimore, 1892. In-8, 40 pp. cotées 414-443.

Les beaux travaux de M. Bloomfield se suivent et s'enchaînent avec autant de rapidité que de patiente méthode. J'ai déjà essayé d'en caractériser l'esprit [1]. Je me bornerai donc à en indiquer les résultats.

La 4e série des *Contributions* comprend trois études.

I. Le sens de la racine *yup*. — Une minutieuse collation des emplois et des gloses amène l'auteur à conclure (p. 425) que *yup* signifiait « effacer » dans l'acception matérielle, qu'il a passé de là au sens général de « détruire », et qu'enfin celui d'« entraver », admis jusqu'à présent, peut tomber sans inconvénient. L'argumentation est décisive, sous cette réserve toutefois, qu'un causal *yopáyâmi* a bien pu être rattaché çà et là, par voie de fausse étymologie, à la racine 2 *yu* et se nuancer sémantiquement en conséquence.

II. Le mot *jálâsha* et similaires. — Au sens vague de « remède » et de « guérisseur » M. B. substitue une réalité bien hindoue : il commence par établir que le *jálâshá* mentionné comme remède en A. V. VI. 57. 2, n'est autre que de l'urine; admettant alors l'identité *jálâsha* = *jálâshá*, qui ne souffre guère de difficulté, il traduit l'épithète spécifique de Rudra, *jálâshabhêshaja*, par « dont le remède est l'urine », et considère enfin le *jálâsha* adjectif de R. V. VII. 35. 6, comme une simple abréviation hypocoristique de *jálâshabhêshaja* (p. 428). Rien de plus satisfaisant; mais, quand l'induction aboutit à réhabiliter pour l'épithète *mîdhvân* l'interprétation des commentateurs qui la rattachaient à la racine *mih* de ὀμιχεῖν et *mêiô*, on ne peut s'empêcher de demander compte à l'auteur de la grosse difficulté phonétique qu'il eût dû tout au moins signaler : d'où vient la consonne médiale? autant il est naturel qu'un verbal * *mizh-tó-* soit devenu *mîdhá-*, autant il est sûr que * *mi-mizh-wos-* n'eût pu se traduire qu'en * *mihvás-*. Dira-t-on que le parti-

1. *Revue critique*, XXXI (1891), p. 323, et XXXII (1891), p. 498.

cipe du parfait a été refait sur le verbal? Je ne connais pas d'exemple d'un pareil procédé analogique, et dans l'espèce il serait d'autant plus étrange, que le mot *mîdhvân,* comme l'impliquent et son emploi et l'absence du redoublement, s'était de bonne heure détaché du système du verbe pour vivre d'une vie à part. En somme le problème n'est pas résolu; et, si l'on tient compte en outre de cette circonstance, que l'épithète, tout en accompagnant souvent Rudra, s'applique indifféremment à d'autres Dieux [1], on ne peut s'empêcher de laisser planer un doute sur l'opinion traditionnelle, malgré les probabilités nouvelles que M. B. a incontestablement réunies en sa faveur.

III. Le livre XIII de l'Atharva-Véda. — Cette étude est consacrée à l'examen de la traduction et du commentaire des *Hymnes Rohitas,* que j'ai publiés l'an dernier. Je me ferais scrupule d'insister ici sur un terrain aussi personnel : je ne puis que remercier M. B. de la bienveillance de ses critiques, de ses confraternels encouragements, et surtout des précieuses additions qu'il m'a suggérées. La plus importante concerne l'emploi liturgique des premières stances de l'hymne I, qui se rapportent sûrement, ainsi d'ailleurs que je l'avais entrevu en passant, à la cérémonie du *râjasûya* (inauguration d'un roi). Ce fait, suivant l'auteur (p. 431), rend superflues quelques interprétations mythiques ou corrections de texte que j'avais cru pouvoir hasarder. Les rend-il tout à fait superflues [2]? Ou doit-il simplement les reléguer à l'arrière-plan, les faire réserver pour une rédaction initiale à laquelle se serait superposée celle qui nous est parvenue? La question me semble encore ouverte. Tout dépend du point de savoir si les stances dont s'agit ont été composées *tout exprès* en vue du *râjasûya,* ou si un arrangeur quelconque les a tirées de quelque vieux poème mythique et proprement habillées pour la circonstance. Le même problème, d'une rare délicatesse, se pose en quelque sorte pour chaque stance des recueils védiques, et j'ai eu l'occasion d'y revenir avec quelque détail dans la préface de ma traduction du livre VII.

Quant aux points insignifiants sur lesquels la savante analyse de M. Bloomfield ne m'a pas encore complètement édifié, je n'en relève que deux à titre d'exemple.

1° Je suis loin de méconnaître la possibilité de l'affixation d'un indice en *th* à une racine quelconque, puisque j'ai été le premier, avec M. J. Wackernagel, à appeler l'attention sur l'identité des deux désinences sk.-*thâs* et gr.-θης, le premier même, si je ne me trompe, à poser l'éga-

1. Et non pas seulement aux Maruts, compagnons de Rudra, à Parjanya, qui lui aussi est un grand « urineur », à Varu*n*a, Dieu des eaux, mais aussi à Mitra, à Indra, à Agni, à B*r*haspati.

2. M. B. lui-même n'échappe pas à l'hypothèse nécessaire du « dédoublement mythique », puisque ailleurs (I, 40), renchérissant sur une de mes corrections, il propose l'excellente lecture *devô dêvam arcayasi* « étant Dieu tu fais luire le Dieu ».

lité ἐγνώσθης = *ájñâsthâs* [1] et à expliquer ainsi le σ dit épenthétique de la conjugaison grecque. Je maintiens seulement que, en présence d'une forme aussi insolite et rare que *asth*, la critique de texte garde tous ses droits, sans toutefois être en mesure d'en affirmer l'inexistence [2].

2° La correction *ghrtênâktam* (I, 33) est tout à fait plausible, mais ne s'impose pas. En tout cas, ce ne serait pas la construction du verbe *abhi arc* avec un double accusatif qui ferait difficulté : en dehors du texte où elle n'est restituée que par une conjecture de Bergaigne (R. V. IV. 1. 14 = *Man. Véd.*, p. 64), j'en ai relevé deux emplois dans le seul livre VII de l'Atharva-Véda, savoir 14. 1 et 82. 1.

V. HENRY.

---

381. — Paul GIRARD. **La peinture antique** (*Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts*). Paris, Quantin, 1892. In-8, 333 p., avec 205 gravures.

Ce livre est écrit avec talent et d'une lecture agréable ; il comble heureusement une lacune dans notre littérature archéologique, puisque l'excellente *Histoire de la peinture antique* de Woermann n'a pas encore eu de traducteur. Comparé à ce dernier ouvrage, celui de M. Girard se distingue par le parti-pris de faire une place très grande à la peinture grecque. Le temps n'est plus, en effet, où l'on croyait avoir tout dit quand on avait rappelé quelques anecdotes suspectes sur les artistes et vanté les médiocres décorations des villes campaniennes. Les progrès des études de céramique grecque ont montré dans les modestes produits de l'art industriel une succession de reflets de la grande peinture ; on en a noté d'autres dans les bas-reliefs, dans les figurines en terre cuite ; enfin, on a découvert des stèles peintes et les dernières fouilles ont singulièrement accru nos connaissances sur la polychromie de la statuaire. M. G. a donc eu grandement raison de ne pas adopter un vieux cadre pour y faire entrer le résultat de recherches nouvelles ; mais on peut trouver que son système, consistant à éclairer l'histoire de la peinture par l'étude d'autres monuments, l'a quelquefois entraîné trop loin. Tel chapitre, celui qu'il a consacré à Mycènes, par exemple (p. 97-120), serait mieux placé dans une histoire générale de l'art grec. Ce défaut devient fort sensible dans l'illustration, où sur deux cent cinq figures, il y en a environ *un tiers* qui ne représentent pas des peintures antiques. Disons tout de suite que ces figures dessinées par M. Faucher-Gudin, sont presque toutes très bonnes ; il n'y a guère de manquées que les nos 86 (terre cuite) et 134 (l'*Io* du Palatin). L'auteur a donné, dans cet ouvrage élémentaire, quelques peintures inédites de lécythes appartenant au Musée

---

1. *Bull. Soc. Ling.*, VII, p. XXIX.

2. M. Johansson vient de reprendre la question (*K. Z.*, XXXII, p. 435) : il conclut également en faveur d'*asth*. Soit donc, si trois emplois suffisent à garantir une forme.

de Berlin (fig. 122,123), ce dont il faut d'autant plus lui savoir gré que la tendance est grande, aujourd'hui, de recourir indéfiniment aux mêmes modèles. En général, le choix des peintures reproduites est heureux; je regrette cependant l'absence de la belle composition étrusque représentant le sacrifice de Polyxène (Woermann, p. 105), qui ne devrait manquer dans aucune histoire de l'art. M. G. a été intentionnellement très bref sur les fresques campaniennes, auxquelles il a consacré 12 pages seulement, autant qu'à la peinture persane; il y a là, par réaction contre l'usage ordinaire, un peu d'exagération. Je remarque aussi que les peintures si curieuses des hypogées du Bosphore paraissent être restées inconnues à M. Girard (cf. *Antiquités de la Russie méridionale*, p. 30,39, 187, etc.). Il aurait fallu encore mentionner, ne fût-ce qu'en passant, les peintures romaines, aujourd'hui détruites, qui ne nous sont connues que par les publications du siècle dernier.

M. G. est un travailleur consciencieux, auquel il n'arrive que rarement de se tromper. La plus forte erreur qu'il ait commise se trouve à la p. 244 : les belles plaques gravées découvertes à Kertch sont d'ivoire et non de buis (cf. *Compte rendu pour* 1866, p. 6). Je réunis en note quelques menues critiques dont l'auteur pourra facilement tenir compte dans un prochain tirage [1]. La bibliographie qui termine le volume indique trop peu d'ouvrages écrits en français : il fallait au moins citer la traduction du livre de Presuhn publiée par M. Giraud-Teulon (Leipzig, 1878).

Salomon REINACH.

---

382. — John Henry WRIGHT. **The date of Cylon, a study in early athenian history.** Reprinted from the Harvard studies in classical Philology, vol. III. Boston, Ginn, 1892, In-8, 80 p.

Cette dissertation, rédigée primitivement en 1888, revisée en 1890,

1. P. 95, Il y a de l'obsidienne dans les îles volcaniques de l'Archipel. P. 105, je ne crois pas que le vase de Vaphio représente « des taureaux résignés à la servitude »; ce sont des taureaux qui n'ont pas encore été pris. P. 178, les Éthiopiens ne sont pas des nègres et n'ont pas le nez camard. P. 180, les collines dont les pentes molles s'élèvent « comme lassées vers le ciel » sont la seule concession à la préciosité sentimentale que se soit permise M. G.; *deleatur*. P. 186, c'est certainement par distraction que M. G. place « vers la fin du III[e] siècle » les frises de Trysa, qui sont du V[e]. P. 199, ce n'est pas l'invasion persane, mais le luxe des Pisistratides, qui avait rendu les riches tissus familiers aux Athéniens. P. 218, lire *Cyzique*. P. 246, comment M. G. sait-il que les tableaux d'Antiphilos excitèrent une « admiration *légitime* » en Italie? P. 270, le personnage à barbiche du vase de Myrina n'a nullement « le type sémitique ». P. 276, ce qui est dit de la décoration polychrome des chapiteaux ioniques est insuffisant; on possède des ornements de verre qui ont décoré le centre des volutes. P. 312, le rapprochement entre la peinture de Paestum et le vase de Pamphaios ne me paraît pas fondé. P. 330, lire *dix-sept siècles* au lieu de *dix-huit* (entre la destruction des villes campaniennes et leur réveil « sous la pioche des antiquaires »).

récrite une troisième fois en 1891-1892, à la suite de la publication de l' Ἀθηναίων πολιτεία d'Aristote, porte les traces de sa laborieuse origine.

Malgré les efforts consciencieux de l'auteur pour la « mettre au point », on sent en maint endroit le rapiéçage, le placage. Des observations essentielles ont été reléguées ou plutôt intercalées *in extremis* dans les notes, tandis que des discussions surannées ont conservé leur place dans le texte. Au nombre de ces discussions surannées, il faut bien ranger le problème lui-même qui fait l'objet principal du mémoire. Depuis la découverte du traité d'Aristote, la controverse sur les époques relatives de Cylon et de Dracon n'a vraiment plus de raison d'être : l'opinion de Busolt, presque seul jusqu'alors à soutenir l'antériorité de Cylon, triomphe définitivement. Reste, il est vrai, une certaine marge pour la date précise : la limite supérieure est 640, époque de la victoire olympique de Cylon; la limite inférieure, 622 ou 621, époque de la légistation de Dracon. Mais comme il résulte du récit d'Hérodote (V, 71) que Cylon et ses complices étaient encore de jeunes gens au moment de leur tentative, et de celui de Thucydide (I, 126) que l'affaire eut lieu dans une année olympique, la date de 636, proposée par M. Wright, paraît, en effet, la plus plausible.

J'en ai dit assez pour faire deviner que le mérite de la dissertation de M. W. consiste moins dans le fond de la thèse que dans les détails de la démonstration ; je dirai volontiers dans les hors d'œuvre et dans les notes. Il s'y montre, en général, bien informé, tant des sources que de la plus récente littérature allemande, et la plupart de ses jugements sont, sinon toujours convaincants, du moins raisonnables et pondérés. Je dis « en général » et « la plupart », car il y a des exceptions à la règle. Ainsi M. W. disserte assez longuement sur les circonstances économiques qui ont précipité les crises politiques d'Athènes et de Mégare dans le dernier tiers du VIIe siècle : or, tout cela avait été fort bien expliqué déjà par M. F. Cauer, dans sa dissertation intitulée : *Parteier und Politik in Megara und Athen* (Stuttgart, 1890), que M. W. ne connaît évidemment pas [1]. De même il parle à diverses reprises (notamment p. 49 et p. 72) de la « constitution de Dracon » comme d'un fait historique, sans même paraître se douter que l'authenticité de cette prétendue constitution a été contestée et n'est même plus sérieusement défendable. D'une manière générale, on peut regretter que M. W. n'ait pas cherché à se faire une opinion personnelle sur l'autorité et le caractère de l' Ἀθηναίων Πολιτεία, ni même peut-être à l'étudier d'un peu près. On verra par un exemple de quelle utilité lui aurait été une pareille étude.

Parmi les points controversés auxquels M. W. a touchés en passant, sans y insister assez à mon gré, figure la fameuse loi d'amnistie de Solon dont le texte nous a été conservé par Plutarque (*Solon*, c. 19).

1. Le reste de la dissertation de M. Cauer, pleine d'hypothèses étranges ou inexactes, est aujourd'hui à peu près sans valeur; mais il n'en était pas de même au moment où M. W. a écrit la sienne, et il cite des publications bien moins importantes.

Elle est ainsi conçue : Ἀτίμων ὅσοι ἄτιμοι ἦσαν, πρὶν ἢ Σόλωνα ἄρξαι, ἐπιτίμους εἶναι, πλὴν ὅσοι ἐξ Ἀρείου πάγου ἢ ὅσοι ἐκ τῶν Ἐφετῶν ἢ ἐκ Πρυτανείου καταδικασθέντες ὑπὸ τῶν βασιλέων ἐπὶ φόνῳ ἢ σφαγαῖσιν ἢ ἐπὶ τυραννίδι ἔφυγον, ὅτε θεσμὸς ἐφάνη ὅδε. Une formule à peu près identique figure dans le décret de Patroclidès (405 av. J.-C.) qui nous a été conservé dans le discours d'Andocide sur les Mystères [1] (c. 78). Le passage correspondant à celui que j'ai souligné se lit ainsi : ἢ ἐκ Πρυτανείου ἢ Δηλφινίου ἐδικάσθη (?) ἢ ὑπὸ τῶν βασιλέων. Le troisième ἤ est une faute évidente, née de la réduplication de la dernière lettre du mot précédent.

Dans la loi de Solon, M. W. rapporte (sans doute avec raison) les mots κάταδικ. ὑπὸ τῶν βασιλέων aux trois cas visés dans l'énumération qui précède, et non au dernier seulement. Il considère le Πρυτανεῖον comme le tribunal de l'Archonte, parce que d'après Aristote (*Rép. ath.* c. 3) l'Archonte siégeait au Prytanée, enfin il voit dans βασιλεῖς « *the presiding archons, one for each court* ». Cette interprétation me paraît inadmissible : 1° parce que le contexte prouve qu'il ne s'agit que de juridiction criminelle et que l'Archonte n'a jamais eu de juridiction de ce genre; 2° parce que, sauf M. Curtius, on n'a jamais soutenu sérieusement que le collège des « neuf archontes » (collège, qui, soit dit en passant, paraît n'avoir été constitué que par Solon) ait porté, à aucune époque, le titre de βασιλεῖς. Au surplus, les βασιλεῖς de la loi de Solon ne doivent pas être séparés de ceux de la loi de Dracon (C. I. A. I, 61 = Dittenberger, *Sylloge*, n° 45) : Καὶ ἐαμ [μ]ὲ 'κ [π]ρονο [ία]ς [κ]τ[ένει τίς τινα, φεύγεν, δ]ικάζεν δὲ τὸς βασιλέας..... τὸς [δ]ὲ ἐφέτας διαγν[ὄναι]. Nous avons ici, clairement indiqué, un *jury* d'éphètes (διαγνῶναι) dont les débats sont préparés et dirigés (δικάζειν) par un collège de βασιλεῖς; il est impossible d'admettre (comme on l'a proposé en désespoir de cause [2]) que le législateur ait employé ici le pluriel « d'habitude » βασιλεῖς pour le singulier βασιλεύς.

Quels sont donc ces βασιλεῖς de Solon et de Dracon? Pour le savoir, il suffit, ce me semble de se reporter au ch. 57 de la *République athénienne.* Dans les dernières lignes (malheureusement mutilées) de ce chapitre, où il est question de la juridiction du tribunal ἐπὶ Πρυτανείῳ, on lit clairement ces mots : δικάζει δ' ὁ βασιλεὺς καὶ οἱ φυλοβασιλεῖς. Par là se trouvent conciliés deux textes de Pollux, jugés autrefois contradictoires (VIII, 90 et 120), dont l'un attribue la présidence de ce tribunal au βασιλεύς, l'autre aux quatre φυλοβασιλεῖς. On voit maintenant qu'en réalité ces cinq personnages étaient associés dans la direction des débats. Étaient-ils seuls juges ou présidaient-ils simplement un jury et, dans ce cas, comment ce jury était-il composé? C'est ce que nous ne voyons pas clairement pour le moment, le terme δικάζω étant équivoque [3] et l'autorité

1. L'authenticité du texte tout entier me paraît très discutable.

2. Lange, Philippi, Gilbert.

3. Aristote l'emploie presque toujours (notamment au ch. 57) dans le sens de *juger*, par opposition à εἰσάγω, « instruire »; mais on trouve aussi δικάζουσιν εἰσάγοντες (ch., 52 p. 57, l. 5 Wilam), et τοῖς τὴν φυλὴν τοῦ φεύγοντος δικάζουσιν (ch. 53, p. 58, l. 1 Wilam. en parlant des Quarante.

de Pollux (qui parle de *présidence* des débats) assez médiocre. Quoi qu'il en soit, il me paraît extrêmement probable que le collège formé par la réunion du βασιλεύς et des quatre φυλοβασιλεῖς s'appelait simplement βασιλεῖς, au moins au VIIe et au VIe siècles, et c'est ce collège, comme l'avaient déjà soupçonné Schœmann et d'autres, qu'ont en vue les lois citées de Dracon et de Solon. Une confirmation indirecte de cette opinion nous est fournie par un autre texte de Pollux (VIII, 111) évidemment tiré d'un des chapitres perdus du commencement de la *République athénienne*. Les φυλοβασιλεῖς, dit ce texte, siégeaient ensemble ἐν τῷ Βασιλείῳ, τῷ παρὰ τὸ βουκολεῖον. Si le palais s'appelait βασιλεῖον, c'est que les habitants s'appelaient βασιλεῖς, car le Roi lui-même avait pour sa résidence un palais spécial, le βουκολεῖον (Aristote, c. 3).

Mais s'il en était ainsi, on entrevoit quelle a dû être dans l'antique constitution d'Athènes l'importance capitale de ces « rois de tribus » qui, au temps de Démosthène et d'Aristote, étaient réduits à des fonctions sacerdotales ou judiciaires de pure cérémonie. Le Πρυτανεῖον lui-même, dont on ne saurait admetre l'identité avec le tribunal ἐπὶ Πρυτανείῳ de l'âge postérieur, devait avoir des attributions bien plus étendues que celles qu'il a conservées au temps d'Aristote (jugement des meurtres commis par des personnes inconnues, des animauxet des objets inanimés) : autrement on ne comprendrait pas qu'il pût être question de citoyens devenus ἄτιμοι et exilés en vertu de condamnations prononcées par ce tribunal. On a supposé, à cause d'un certain parallélisme d'expressions dans le texte de Solon, que le Πρυτανεῖον était spécialement chargé des affaires de haute trahison et d'usurpation du pouvoir suprême (ἐπὶ τυραννίδι) : c'est une question douteuse, que je ne crois pas pouvoir résoudre. Je ne serai pas plus affirmatif en ce qui concerne la composition du tribunal ; tout ce qu'on peut dire, d'après la construction de la phrase de Solon, c'est qu'il n'était pas composé d'éphètes ; je croirais volontiers que ses membres étaient les πρυτάνεις τῶν ναυκράρων (ou mieux ναυκραριῶν) à qui Hérodote (V, 71) attribue le gouvernement d'Athènes à l'époque de l'attentat de Cylon : l'hypothèse moderne, défendue par M. Wright, que les neuf archontes s'appelaient alors πρυτάνεις me paraît dénuée de fondement. Mais, en dehors du Πρυτανεῖον, nous voyons par les textes de Dracon et de Solon que les cinq βασιλεῖς présidaient également les cours d'éphètes et l'Aréopage lui-même : or, l'Aréopage, à cette époque, n'était pas seulement une cour criminelle, mais encore le conseil dirigeant de la cité, et si son nom ne se trouvait pas dans les lois de Dracon, c'est tout simplement, comme on l'a déjà remarqué, qu'avant l'institution de la Βουλή Solonienne, il s'appelait βουλή tout court. On ne s'éloignera donc pas beaucoup de la vérité en considérant le βασιλεύς et les φυλοβασιλεῖς comme les véritables chefs de l'État eupatride. Je croirai même volontiers que les φυλοβασιλεῖς, qui jusqu'à la fin durent justifier de leur qualité d'eupatrides (Pollux, VIII, 111), sont plus anciens que le βασιλεύς lui-même, ou du moins plus anciens que l'extension de

l'autorité du roi d'Athènes sur l'Attique tout entière. C'est ce qu'indique la phrase d'Aristote (*Rép. ath.*, 41) où il considère l'institution des φυλοβασιλεῖς comme le trait caractéristique de la première constitution d'Athènes, celle qui suivit l'arrivée des Ioniens, antérieure par conséquent de beaucoup à l'époque de Thésée, dont le nom symbolise l'unification politique de l'Attique : or on accordera qu'à l'époque où l'Attique était encore divisée en un grand nombre de principautés indépendantes, les chefs des quatre grandes tribus ioniennes devaient être de bien autres personnages que le petit roi de la plaine du Céphise.

Théodore Reinach.

---

383. — **Della via tenuta dai Cimbri per calare in Italia e del luogo della loro sconfitta secondo il Pais.** Nota di Vincenzo de Vit. Torino. Carlo Clausen. 1892. 25 p. in-8.

Cette *Note*, lue à l'Académie des sciences de Turin, est la critique d'une brochure de M. Pais, dont nous rendions compte récemment (*Revue critique*, 7 décembre 1891). M. de Vit repousse toutes les conclusions de M. Pais. Il expose, ensuite, ses propres idées sur la question : les Cimbres sont descendus en Italie par la vallée de la Toce; les *Norici* dont ils traversèrent le pays ne sont autres que les Lépontiens; et la victoire de Marius eut lieu à Verceil. Ces diverses propositions sont brièvement défendues. M. de Vit ne mentionne pas les travaux antérieurs où il a longuement développé ce système. Je rappellerai spécialement sa *Dissertazione sui Cimbri*, publiée en 1873 et 1874 dans la *Rivista Universale* de Florence, et réimprimée en 1882 au tome VI (p. 199-387) des *Opere varie* de M. de Vit. Il faudra toujours se reporter à ce livre pour connaître dans tous ses détails et apprécier en connaissance de cause la thèse de M. de Vit; et les diverses notes qu'il a publiées, soit dans l'*Archivio Storico per Trieste* (III, p. 262-274) en réponse à M. Oberziner, soit au tome XXVII des *Atti della Academia di Torino* en réponse à M. Pais, n'ajoutent rien d'important à sa grosse dissertation de jadis.

Georges Goyau.

384.— A.-F. Pribram. **Die Heirat Kaiser Leopold I mit Margaretha Theresia von Spanien.** Vienne. Tempsky, 1891. 57 p.

Les mariages espagnols furent, de tout temps, affaires épineuses. Mais aucune négociation matrimoniale ne fut plus compliquée que celle en partie double qui fit du roi Philippe IV le beau-père de Louis XIV et de l'Empereur Léopold. Par une singulière coïncidence, ces deux jeunes potentats avaient cherché femme simultanément et brigué tous deux la main de Marie-Thérèse, fille aînée du roi d'Espagne. Ce n'est pas que

l'infante apportât une grosse dot, mais on spéculait sur d'inappréciables espérances. On sait que le roi de France l'emporta : Philippe IV lui donna sa fille pour avoir la paix et sauver son royaume. Contre Léopold, qu'il eût plus volontiers choisi comme gendre, il argua de la capitulation impériale, qui interdisait à l'Empereur de guerroyer aux Pays-Bas et en Italie au secours des Espagnols.

Léopold montra un vif chagrin de cette déconvenue : il jeta un moment les yeux sur quelques princesses de moindre lignée. Mais il ne put se résoudre à renoncer à une infante : cette union flattait à la fois ses sentiments religieux et ses ambitions temporelles ; elle l'investissait de droits éventuels à l'héritage de la monarchie espagnole, elle contrebalançait l'influence française à Madrid. Aussi accepta-t-il avec enthousiasme la main de l'infante Marguerite-Thérèse que Philippe IV lui offrit en guise de consolation.

C'était une consolation à longue échéance, la fiancée n'étant âgée que de 9 ans. Alors commence pourtant une idylle politique, que M. Pribram raconte en historien, que dis-je, en chroniqueur minutieux. Véritable idylle où se révèle le caractère sentimental du jeune souverain. C'est dans ses lettres à son confident Pötting que Léopold s'épanche ; plusieurs années d'avance, il s'occupe d'organiser la maison, de choisir le confesseur de sa « future bien-aimée » (künftige Geliebte). Il a l'ardeur du jouvenceau qui rêve les joies de l'amour ; mais, élevé par les bons Pères, cette image ne le hante que sous sa forme saintement conjugale.

On le fit languir, même après la signature du contrat. Quelques historiens ont affirmé que ce contrat stipulait la cession des Pays-Bas, voire la succession de la monarchie au fils cadet à naître du mariage. M. Pribram n'a pas trouvé trace de cette clause. Philippe IV eut encore un autre motif, outre la jeunesse de sa fille, pour irriter l'impatience de Léopold : il avait appris l'intrigue relative à un partage éventuel qui se tramait entre la France et l'Autriche, sous les auspices de l'Electeur de Mayence [1]. Il fallut que Léopold expédiât à Madrid l'irrésistible Lisola. Enfin, au mois d'avril 1666, Marguerite-Thérèse inaugura son voyage avec une lenteur solennelle, qui exaspérait l'Empereur. Celui-ci fut récompensé de sa longue mortification : il n'eût point de désillusion à la vue de celle qu'il avait tant désirée, et il adora sa femme, qu'en bon Allemand il appelait « mein Schatz ». Le couple fut heureux et eut beaucoup d'enfants. L'impératrice, petite personne délicate et frêle, mourut avant son époux qui se remaria, par déférence pour les conseils du Saint Père et en sacrifiant à la raison d'État. Mais il n'oublia pas Marguerite Thérèse ; car, décrivant à son ami Pötting les formes aimables

1. J'ai signalé dans la *Diplomatie française et la cour de Saxe* la mission de Reiffenberg qui aborda « la grande affaire d'Espagne ». Cette circonstance explique l'accueil bienveillant que Louis XIV fit à cet aigrefin. M. P. se propose de publier un document inédit sur cette négociation, la première en date de la longue entreprise diplomatique qui eut pour objet la succession d'Espagne.

de sa seconde femme, Claude-Félicité des Deux Ponts, il s'écrie : « Ah! non tali qua mea unica Margaretha. »

Cet épisode matrimonial éclaire l'histoire diplomatique du XVIIe siècle. C'est un divertissant prologue au drame de la succession d'Espagne.

B. A.

---

385. — Pierre de WITT. **La Jeunesse de Marat. Marat romancier.** Paris, Perrin, 1892. 59 p. in-8.

Après avoir raconté agréablement le peu que l'on sait sur les origines et la jeunesse de Marat, M. de Witt a insisté sur le roman de l'*Ami du peuple* qui fut publié en 1848 par le Bibliophile Jacob. Dans une page qu'il a reproduite, et qui se rapporte à la situation intérieure de la Pologne, il croit trouver une première esquisse des desseins sanguinaires de Marat. Le passage est d'un caractère trop banal pour qu'on lui attribue beaucoup d'importance. M. de Witt voit dans Marat jeune un imitateur passionné de Rousseau et appuie cette opinion, qui n'est pas neuve, de rapprochements bien choisis. L'ensemble de la brochure forme un bon article de *Revue*, composé sur le modèle traditionnel, avec une introduction d'un caractère général. On relèverait, dans cette introduction, quelques phrases un peu vagues et prétentieuses ; mais tout ce qui suit est écrit avec simplicité et présenté avec goût.

S. R.

---

386. — Le marquis de SASSENAY. **Napoléon I et la République Argentine ; Jacques de Liniers et le marquis de Sassenay (1808-1810),** Paris Plon, 1892. In-8, VIII et 285 p., 3 fr. 50.

Il eut fallu intituler ce livre *Liniers et Sassenay*. Mais, après tout, et, comme l'a dit un historien, c'est le « rayon diplomatique dirigé par Napoléon sur les provinces du Rio de la Plata qui a foudroyé Liniers » — et, ajoutons-le, causé les infortunes de Sassenay. Un descendant de ce dernier nous raconte d'une façon intéressante et vive, les destinées de son aïeul, ancien officier, émigré durant la Révolution, porté à la Plata par les hasards de son existence, lié avec Liniers, et en 1808, après les évènements de Bayonne, signalé à Napoléon par Maret, son compatriote. Un jour de mai, le marquis de Sassenay qui demeure près de Châlon-sur-Saône, est mandé à Bayonne ; il se met en route ; il arrive, il voit l'empereur qui lui commande de partir le lendemain pour remplir une mission auprès du vice-roi de la Plata. Le marquis s'embarque, il se rend à Buenos-Ayres ; mais le vice-roi, bien que grand admirateur de Napoléon, comprend que le guet-apens de Bayonne soulèvera la colonie contre Joseph Bonaparte ; il n'agit qu'avec une prudence extrême ; il ne reconnaît dans son vieil ami Sassenay qu'un « envoyé français », le reçoit devant l'*audiencia* et le *cabildo*, et le fait renvoyer en Europe. Par malheur,

Sassenay est arrêté à Montevideo par un ennemi de Liniers, le généra Élio; il s'évade; il est repris, transféré à Cadix, exposé aux souffrances horribles des pontons; mais s'évade encore avec les héroïques prisonniers de la *Vieille Castille* et regagne la France; ses deux ans de voyages et de misères l'ont tellement changé que ses domestiques lui refusent, au premier moment, l'entrée de son château. (p. 212). Outre la vie de son ancêtre, M. de Sassenay nous a raconté dans cet attachant volume la carrière si curieuse de M. de Liniers. On lit avec le plus vif intérêt les débuts de l'héroïque gentilhomme, les services qu'il rend à l'Espagne, son rôle à la Plata, la victoire qu'il remporta sur l'Anglais Beresford, sa glorieuse défense de Buenos-Ayres, les actes de sa vice-royauté jusqu'à la mission de Sassenay; mais, comme l'a fort bien montré l'auteur, Liniers ne peut que se soumettre à la volonté des populations; il n'est le chef obéi des Espagnols et créoles de la Plata qu'à la condition d'être leur docile instrument (p. 85), et il a beau s'attacher à son pays d'adoption, s'efforcer de maintenir avant tout l'intégrité de la monarchie espagnole, s'opposer à une scission entre les colonies et la mère-patrie (p. 149); il a beau traiter Napoléon de tyran et de monstre (p. 163); il est suspect aux Espagnols comme Français et chef du parti créole; et, — l'auteur nous semble avoir très judicieusement touché ce point — brave et habile en face de l'envahisseur et de l'étranger, il perd son énergie dans les discordes civiles. Vainement, grâce à Saavedra, et au régiment des *patricios,* Liniers dompte l'insurrection d'Alzaga. Il cède le gouvernement à Cisneros, qu'a nommé la Junte de Séville, et lorsque de concert avec La Concha, il tente de rétablir l'autorité de la métropole, il se voit trahi par le chanoine Funès, abandonné de ses troupes; il est fait prisonnier et fusillé. Il faut lire ce volume; l'auteur l'a composé d'après des sources imprimées et manuscrites; il ne s'est pas contenté de lire l'*Ensayo* de Funès, les *Voyages* de Mellet, l'*Historia* du général Mitre, la biographie de Liniers par Jules Richard et les documents publiés par Torrente; il a consulté nos archives des Affaires étrangères et de la Marine ainsi que celles de Buenos-Ayres, de Montevideo, du Foreign Office, et l'on trouve dans ses pièces justificatives le rapport du lieutenant Dauriac sur le voyage du navire qui porta Sassenay à la Plata, le rapport du marquis au ministre des relations extérieures, l'instruction d'Élio contre notre envoyé, etc.

A. CH.

---

387. — EHRHARD (Auguste **Henrik Ibsen et le théâtre contemporain.** Paris, Lecène et Oudin, 1892. in-8 de 470 pages, 3 fr. 50.

M. Ehrhard dit fort judicieusement qu'on ne se fait pas une idée exacte du théâtre de M. Ibsen, quand on n'en examine qu'une pièce ou deux à part; et son étude d'ensemble arrive fort à propos pour combattre un engouement d'ailleurs très peu répandu qui avait succédé à l'igno-

rance de l'œuvre et du nom même de cet écrivain. Il s'en faut, à la vérité, que M. E. se soit proposé cet objet; mais son seul tort est d'avoir abondé dans un défaut national : doublement Français en sa qualité d'Alsacien, il a subi le prestige de la franchise, de la hardiesse; et, comme il trouvait ces qualités unies à un incontestable talent, il s'en est généreusement exagéré le mérite et les heureuses conséquences. Il a fort bien vu, toutes les fois qu'il a voulu les voir, les points faibles de son auteur (v. p. 66-67, 147-149, 200, 204, 306); mais la bienveillance naturelle envers un étranger et une sympathie involontaire pour un homme qui déteste la Prusse l'ont empêché de tenir ses yeux constamment ouverts. Ajoutons qu'il a cédé trop souvent à un sentiment moins excusable, la peur de passer pour ce qu'il appelle un philistin, cette peur qui lui fait dire que M. Prudhomme et Tartuffe seuls regardent le Théâtre Libre comme un mauvais lieu (p. 465). M. E. qui s'élève courageusement contre l'indulgence pour les trafics du journalisme (p. 364-365), devrait réfléchir que, quand il s'agit d'hommes qui tiennent une plume, l'immoralité publique des écrits est encore plus corruptrice que l'immoralité secrète de la conduite privée. Il n'en reste pas moins que, grâce à ses connaissances spéciales [1], il nous fait connaître à fond son auteur. S'il le dessert à son insu, il sert la vérité dont les intérêts sont encore plus respectables.

Par exemple, il insiste beaucoup sur la doctrine à laquelle aboutissent tous les drames de M. Ibsen. Or, le poète norvégien ne gagne pas à être présenté comme un penseur; car il ne suffit pas qu'une doctrine soit erronée et dangereuse pour paraître profonde ou neuve. Quoi de plus usé en littérature que ces thèmes des vertus naturelles faussées par les institutions sociales, de l'amour libre opposé aux unions mal assorties, de la corruption de tous les partis politiques, de la nécessité d'un cataclysme d'où sortira un monde nouveau? Sans doute, dans la vie pratique, des crimes trop fréquents défendent de prendre en pure plaisanterie ces théories dont l'application brutale choque et surprend l'ingénuité de M. Ibsen, qui aime, à certains jours, la société du grand monde, des belles admiratrices de son talent, les décorations, et qui trouve un duc de Saxe-Meiningen pour faire jouer par une troupe d'élite les pièces interdites par la police de Berlin. Mais, comme assertions philosophiques, ce sont là des vieilleries; M. Ibsen ne les a pas plus inventées que Diderot et même que les sophistes grecs; elles datent du jour où l'impatience a été plus forte que la résignation; c'est dire qu'elles sont aussi anciennes que l'humanité; et M. Ibsen n'y porte pas la pénétration avec laquelle Lessing dans *Nathan le Sage* approfondit les thèmes de Voltaire sur la tolérance et sur la comparaison des reli-

1. M. Ehrhard est professeur de littérature étrangère à la Faculté des Lettres de Clermont; sa thèse sur l'influence de Molière en Allemagne témoigne de vastes études, et ajoute un titre précieux à la gloire littéraire de Molière.

gions positives et de la religion naturelle[1]. Mais c'est à M. E. que nous devons de connaître la fidélité obstinée d'Ibsen à ces pauvretés éternellement funestes mais non éternellement intéressantes; comme il le dit fort bien, l'auteur des *Revenants* et de *Maison de Poupée* n'étale pas ses thèses, ne déclame point; un spectateur inattentif pourrait ne pas les apercevoir. Le mal, dira-t-on, ne serait pas grand ; mais, par contre, en nous déroulant la philosophie de l'auteur, M. E nous prémunit contre la tentation (à laquelle il succombe lui-même) d'accorder du génie à un homme qui a seulement un talent remarquable de dramaturge. C'est grâce à lui que nous ne serons pas tentés de mettre à son exemple à côté de l'Alceste de Molière et du Torquato Tasso de Gœthe (p, 370) le Stockemann d'*Un Ennemi du peuple* qui s'écrie à propos des hommes au pouvoir : « Le mieux serait que nous pussions les exterminer comme d'autres insectes nuisibles » (p. 368). De même, c'est grâce à lui que nous connaissons les extravagances de *Peer Gynt,* très propres aussi à éclairer notre jugement.

L'habileté de M. Ibsen comme auteur dramatique est, en effet, incontestable. Sur ce point M. E., dans ses réflexions intéressantes, dans ses judicieuses analyses, n'a rien exagéré. L'écrivain norvégien trouve des situations fortes, des dénouements originaux, qu'il prépare avec une adresse d'autant plus méritoire qu'il n'emploie que des moyens très simples; il s'exprime dans un style nerveux et rapide. M. E. fait fort sagement de recommander l'étude de ces qualités à nos hommes de théâtre, et son livre leur facilite cette étude. Mais faut-il attribuer à M. Ibsen une profonde connaissance de l'âme humaine? Non pas. Je tiens pour très dramatiques les scènes où, dans les *Revenants,* Mme Alving explique au pasteur Manders comment elle a cessé de croire à toutes les obligations que la morale courante impose; mais je tiens la transformation prêtée ici à Mme Alving pour contredite par l'observation. Il est, en effet, d'expérience que, quand une personne a, comme elle, rempli pendant de longues années, avec une courageuse patience, des obligations qui répugnaient à son cœur, elle s'y attache. Mme Alving a caché les désordres honteux de son mari, sauvé et accru sa fortune; elle a fait vénérer son nom par son fils, l'a fait bénir par toute une population:une pareille conduite enchaîne invinciblement au respect de l'opinion la personne qui a eu la force de la suivre. On se révolte contre les devoirs qu'on a violés ou pratiqués passivement; on ne se révolte pas contre ceux qu'on a pratiqués avec une persévérante activité. Dans la réalité une telle femme pourrait dire, comme Giboyer, dans un moment de lassitude : « Ah ! si c'était à refaire ! » ; mais on lui répondrait, comme on fait à Giboyer : « Vous recommenceriez. »

1. La théorie que M. Ehrhard résume en ces termes expressifs, « Il y a moins de honte à s'abandonner franchement et complètement au vice qu'à ne faire le bien qu'à moitié », a été vingt fois développée par Stendhal.

De même, dans *Maison de Poupée,* M. Ibsen a très adroitement préparé par la gaîté un peu fièvreuse, par les caprices, par les coups de tête de Nora, sa rupture avec son mari; mais, dans la réalité, la surprise de recevoir tour à tour des réprimandes et un pardon offert avec une lourdeur assez invraisemblable pour un acte dont elle était fière, ne déterminerait pas une femme, qui n'a point encore de liaison criminelle, à quitter le toit conjugal. Ce serait seulement une des secousses qui, à la longue, détacheraient de son mari cette petite personne fort occupée d'elle-même et dont l'étourderie inquiète plus qu'elle n'amuse. En attendant, son cœur n'est pas assez corrompu pour que son esprit soit, pour parler comme M. Ibsen, émancipé.

Au reste, M. Ibsen observe moins qu'il ne lit. Cet homme qui a été longtemps romantique avant de passer au réalisme, puis au symbolisme, qui vit d'ordinaire fort retiré, ce peintre de mœurs norvégiennes qui a longtemps vécu à Rome, puis en Allemagne, et dont les doctrines, quand elles ne sont pas le pur nihilisme, se rapprochent si fort des théories de Stuart Mill, de M. Taine et de M. Charcot, me paraît tirer ses idées encore plus des livres que de la vie elle-même. Les mœurs, les types qu'il décrit rappellent trop notre théâtre et nos romans pour n'en être pas tirés en partie. Laissons de côté certaines ressemblances de détail curieuses, qui ne prouveraient rien, comme celle du ménage Ekedal du *Canard sauvage* avec le ménage Delobelle de *Fromont Jeune et Risler Aîné;* mais nous connaissons trop ces épouses révoltées, ces parents faibles, ces vertueux imbéciles, ces révolutionnaires. M. E. marque finement une différence; les personnages de M. Ibsen sont moins passionnés et plus réfléchis. Mais ce trait de mœurs fidèlement conservé par lui met en contradiction leur caractère et leurs actes : ils pensent en Norvégiens, mais agissent en Français.

Néanmoins, sans le livre de M. E. on ne peut suivre chez M. Ibsen l'influence successive des diverses modes littéraires de l'Europe. C'est encore lui qui, par la fidélité de ses traductions, nous empêche d'attribuer à son auteur la supériorité de délicatesse qu'il lui accorde sur nos écrivains; car, là où M. Prozor ne prête à Nora que le *Sacrebleu* de la *Fille du Régiment,* il nous apprend que l'héroïne dit dans le texte : « Tonnerre de Dieu! »; que le médecin Stockemann appelle toujours sa bonne *chose, machin, celle qui a de la suie au bout du nez;* que le menuisier Engstrand et Régine *parlent* par moments *une langue dont les traductions ne donnent malheureusement aucune idée.* Il est donc facile de se mettre en garde contre les erreurs de M. E., puisqu'il fournit par son ample et loyale analyse le moyen de les rectifier. Son livre est indispensable pour qui veut bien connaître le théâtre de M. Ibsen, et l'on y trouvera de plus beaucoup de considérations instructives sur la littérature scandinave de ce siècle. Par sa science et par son caractère, M. Ehrhard est de ceux dont les opinions méritent d'être examinées.

Charles Dejob.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Félix ROBIOU, correspondant de l'Institut, vient de publier en tiré à part (Paris, Bouillon, 1892; in-8°, 90 pages) des articles qui ont paru dans la *Revue des religions* (ne pas confondre avec la *Revue de l'histoire des religions*) sur *la question des mythes*. L'auteur discute avec beaucoup d'érudition les mythes égyptiens et les mythes chaldéens. Son but est de prouver qu'il n'y a pas de mythes, ou si peu que rien. « On a voulu à tout prix, dit-il, écarter l'enseignement traditionnel d'un point de départ spiritualiste pour les croyances du genre humain. » M. Robiou veut aussi, à tout prix, démontrer l'existence d'une révélation primitive d'où les mythologies anciennes seraient sorties par voie d'altération. Pour ce qui regarde l'origine des mythologies, il n'y a là qu'une hypothèse dont les difficultés et l'insuffisance n'auraient pas dû échapper à son vénérable défenseur.

— M. TEXTE, chargé d'un cours complémentaire de littérature française à la Faculté des lettres de Lyon, a publié dans le huitième fascicule (juin) du « Bulletin des travaux de l'Université de Lyon » la leçon d'ouverture de son cours sur les *origines antiques et italiennes de la Renaissance française*.

— Viennent de paraître : le tome deuxième du *Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française*, par M. Alexandre TUETEY; le tome troisième et dernier du recueil de documents consacré par M. CHASSIN à la préparation de la guerre de Vendée; le troisième volume des *Mémoires* d'Hyde de Neuville; la *Réforme judiciaire en 1789 d'après les cahiers du Bas-Limousin*, par C. SANSAS (Tulle, Crauffon); la traduction française des lettres du voyageur Reichardt par M. LAQUIANTE (*Un Prussien en France en 1792*. Paris, Perrin).

ALLEMAGNE. — Le professeur Max ZEISIGER vient de publier un intéressant mémoire sur la vie et les œuvres d'Odon, abbé de Cluni. (*Leben und Wirken des Abtes Odo von Cluni*, Sorau, 1862, in-4°, progr. n° 87.) Ce travail est composé suivant les règles de la critique historique, avec des références nombreuses aux textes et un grand souci de l'exactitude. Mais les résultats obtenus par l'auteur ne sont pas très nouveaux. Au point de vue de la biographie même d'Odo nous n'y apprenons presque rien de plus que dans l'*Histoire littéraire* ou bien dans le livre récent de M. Sackur sur les Clunisiens. Ce qui n'a rien d'étonnant si nous songeons à la rareté des textes relatifs à Odon, en dehors de sa vie écrite par son disciple Jean. Toutefois il faut savoir gré au professeur Zeisiger des efforts qu'il a tentés pour replacer Odon dans le milieu où il a vécu et pour rattacher les divers actes de sa vie aux événements généraux contemporains. On remarquera particulièrement tout ce qui est dit des relations d'Odon avec son ami Théotolon, archevêque de Tours.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 15 juillet 1892.

M. de Barthélemy communique un mémoire de M. le colonel de la Noë, de la Société des antiquaires de France, au sujet d'une montre solaire trouvée à Cocheren, près Forbach, sur une éminence que les archéologues lorrains appellent le Hiéraple. C'est la première fois, peut-être, que l'on signale une montre solaire. La colline dite du Hiéraple est déjà célèbre par le grand nombre des objets antiques qui y ont été trouvés Le vrai nom de ce lieu, dit M. de Barthélemy, est Hérapel ou Hochrapel; celui de Hiéraple a été fabriqué par des érudits, qui ont voulu y découvrir une antique *Hierapolis*.

M. Julien Havet, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, communique des observations sur un point de toponymie gauloise — Reprenant et développant une remarque due à M. Lièvre, bibliothécaire de la ville de Poitiers, M. Julien Havet énumère un certain nombre de bourgs ou villages des diverses provinces de France, qui portent les noms d'Ingrande, Ingrannes, Aigurande, Eygurande, Yvrandes ou autres analogues. Il montre que presque toujours les localités qui portent ces noms se trouvent à la limite de deux diocèses épiscopaux de l'ancien régime, c'est-à-dire à la frontière de deux cités de la Gaule romaine et, avant la conquête de César, de deux nations gauloises. Il en conclut qu'il a dû exister en gaulois un mot *igoranda* ou *icoranda*, dont la signification était « frontière ». — La Délivrande (Calvados) s'appelait autrefois Notre-Dame-de-l'Ivrande. En ce point se trouvait la frontière entre le peuple gaulois des Baiocasses (Bayeux) et celui des Viducasses (Vieux).

M. Bréal rappelle le mot allemand *rand*, qui signifie « bord » ou « marge ». Ce mot appartient apparemment, soit au fonds commun des idiomes germaniques et celtiques, soit aux termes que les Germains ont, en assez grand nombre, empruntés aux Gaulois.

M. Théodore Reinach lit une note sur un fragment d'un historien inédit d'Alexandre le Grand, découvert par M. Papadopoulos Kérameus dans la bibliothèque du patriarcat de Jérusalem. C'est un récit très abrégé des événements, depuis la bataille du Granique jusqu'à celle d'Arbèles. On y trouve quelques anachronismes et beaucoup de fables. Le seul détail nouveau qui paraisse authentique est le nom du jeune fils de Darius, fait prisonnier à la bataille d'Issus : il s'appelait Ochus. Six lignes, relatives aux chars armés de faux, étaient déjà citées dans le lexique de Suidas. M. Th. Reinach, par des considérations tirées à la fois du fond et de la forme, montre que l'auteur doit avoir vécu sous l'empire romain, vers la fin du IIe siècle. Il y a des raisons sérieuses d'y reconnaître un certain Amyntianus, auteur d'une biographie d'Alexandre mentionnée par Photius.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, donne lecture de son rapport semestriel sur les publications de l'Académie.

Ouvrage présentés : — par M. d'Arbois de Jubainville : Thévenot (Arsène), *Éphémérides communales ;* — par M. l'abbé Duchesne : Gerspach, *la Manufacture nationale des Gobelins*.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 31-32 — 1-8 août — 1892

388. — **A traveller's narrative** written to illustrate the episode of the Bâb, edited in the original persian, and translated into english, with an introduction and explicatory notes, by Edward G. Browne, M. A., M. B., fellow of Pembroke college, and lecturer in persian to the university of Cambridge. Cambridge at the university press. Vol. I, texte, petit in-8, p. 211 ; vol. II, traduction et notes, petit in-8, p. LIII et 446.

L'histoire des premiers temps du bâbisme en Perse a été racontée, il y a quelques années, par le comte de Gobineau dans un livre qui, lors de son apparition, excita vivement l'attention en Europe et dont l'intérêt est loin d'être épuisé aujourd'hui [1]. Un jeune homme, du nom de Mirza Aly Mohammed, apparut à Schiraz vers 1844 comme un prophète ayant reçu de Dieu la mission d'enseigner la vraie religion, seule capable de mettre fin aux maux qui affligent l'humanité. Il prit le titre de *Bâb* (porte), prêcha à ses disciples et exposa dans ses écrits sa doctrine qui eut bientôt un retentissement prodigieux ; il se créa un puissant parti non seulement dans la basse classe du peuple, mais aussi dans la noblesse et fit même des prosélytes parmi les membres influents du clergé musulman, intéressé à le combattre et qui ne faillit pas, du reste, à cette tâche. La morale de justice et d'égalité qu'il voulait faire prévaloir n'avait rien d'agressif, et cependant elle ne tendait à rien moins qu'à renverser, avec l'islam officiel, l'administration civile basée sur l'exploitation du peuple par les classes dirigeantes. La lutte ne tarda pas à éclater ; elle amena l'emprisonnement du Bâb, la persécution des chefs bâbis et les révoltes du Mazandéran et de Zandjan, qui ne furent réprimées qu'après d'horribles massacres. Cette première époque du bâbisme, si magistralement décrite par le comte de Gobineau, se termine par l'exécution du Bâb et de ses acolytes, suivie quelque temps après de l'attentat contre la vie du Schah au mois d'août 1852. Depuis Gobineau,

1. *Les religions et les philosophies dans l'Asie centrale*, par le comte de Gobineau, Paris, 1866, 2e édition.

on a souvent écrit sur ce sujet, mais sans ajouter beaucoup à ce que celui-ci nous avait appris.

Quelle fut la fortune du bâbisme après le supplice de son chef? Dans quel état se trouve-t-il aujourd'hui? Telles sont les questions que M. Browne s'est donné pour tâche d'éclaircir. Connaissant à fond la langue du pays, il s'est rendu en Perse, a visité les lieux empreints du sang des martyrs et s'est créé des relations avec les principaux bâbis. Il résulte de ses investigations qu'il s'est produit dans le bâbisme un schisme qui pourrait en compromettre l'avenir. Mirza Yahya, qualifié de *Sobhi-Ezel* (le matin de l'éternité), n'est pas généralement reconnu comme le chef, bien qu'il eût été désigné pour succéder au Bâb. Loin de là, son parti ne comprend qu'une faible minorité; le gros des bâbistes est allé à son frère consanguin, Mirza Housein Aly, appelé *Béha-ullah* (la splendeur de Dieu) et qui s'est donné comme le vrai prophète de la nouvelle religion, dont le Bâb n'aurait été que le précurseur, tel saint Jean-Baptiste venu pour préparer la voie au Messie. Béha serait la personne plus parfaite, annoncée par le Bâb lui-même et qu'il désigne dans son livre intitulé *Beyân* par « celui que Dieu manifestera ».

Ces deux chefs avaient été impliqués dans les poursuites suscitées par l'attentat contre le roi, mais, reconnus innocents, ils furent autorisés à se retirer sur le territoire turc. Ils vécurent jusque vers 1864 dans l'Irak-arabi; ils furent ensuite déportés à Constantinople et de là à Andrinople. Les dissensions s'étant accentuées entre eux, Béha fut transporté et interné à Saint-Jean-d'Acre, tandis que Sobhi-Ezel fut confiné dans l'île de Chypre à Famagouste au mois de juillet 1868. C'est dans leur résidence respective que M. B. a eu la bonne fortune de les voir et de les entretenir. Il a, en outre, rapporté de son voyage des livres bâbis, importants pour l'histoire de cette secte autant que pour la connaissance de sa doctrine.

C'est un livre de cette collection intitulé *Récit d'un voyageur écrit pour expliquer l'épisode du Bâb,* qu'il vient de publier avec une traduction anglaise. Ce récit, rédigé vraisemblablement en 1886, trace du bâbisme un historique succinct et très bref, depuis ses origines jusqu'à ces dernières années. Sur plusieurs points il complète ou rectifie les données du comte de Gobineau. L'auteur est un adepte de Béha; il représente le Bâb, non comme l'inspiré de Dieu, mais comme l'intermédiaire d'une personne plus parfaite que lui. Il réprouve énergiquement l'attentat dirigé contre le roi et fait ressortir le caractère pacifique du bâbisme qui depuis trente-cinq ans ne s'est signalé par aucun acte de rebellion contre le gouvernement. Après avoir parlé de Sobhi-Ezel et de Béha, il donne de longs extraits de la lettre que ce dernier adressa d'Andrinople au Schah et qui coûta la vie au bâbiste qni osa la remettre au roi. Celui-ci regretta, dit-on, cet acte de cruauté inutile. Ces extraits sont suivis d'autres plus courts tirés des diverses épîtres et des traités de Béha. La lecture de ces morceaux laisse l'impression que les chefs bâbis-

tes veulent s'en tenir à la propagande par les paroles et les écrits et repoussent les moyens violents. L'auteur du *Récit,* de son côté, fait ressortir le côté socialiste du bâbisme : « Tous les hommes, dit-il, forment un seul peuple, une seule nation, une seule espèce, un seul genre. L'intérêt commun réside dans une égalité complète ; la justice et l'égalité dans le genre humain sont au nombre des premiers promoteurs du pouvoir et des principaux moyens d'extension des limites de la conquête. » Le bâbisme diffère par son esprit religieux du socialisme européen. Arrivera-t-il par la seule persuasion à conquérir les masses populaires et à supplanter l'islamisme en Perse ? Il semble que la grande fortune, qu'il a eue dès son origine et que les persécutions n'ont fait qu'accroître, soit due principalement à l'état de misère et de mécontentement qui va toujours grandissant dans ce pays. De graves événements peuvent surgir dans un avenir prochain. Le bâbisme en profitera t-il pour reprendre la lutte et triompher, ou est-il destiné à végéter comme une des nombreuses sectes religieuses et philosophiques que l'on rencontre en Orient ? C'est ce que l'avenir fera connaître.

A la suite de sa traduction, M. B. a ajouté vingt-six notes ou appendices qui occupent 252 pages et fournissent une importante contribution à l'histoire du bâbisme. C'est d'abord une liste analytique de tous les ouvrages persans et européens qui traitent du Bâb et de sa religion. Le volume VI des *Collections scientifiques* de l'Institut des langues orientales de Saint-Pétersbourg, contenant des textes bâbis édités par M. le baron Rosen et annoncé dans cette liste, a paru depuis, et ces textes, ainsi que ceux parus dans le volume I de ces collections, ont été l'objet d'un examen critique de la part de M. Browne dans le dernier cahier du Journal de la Société asiatique d'Angleterre. Les autres notes ont trait à divers faits de l'histoire des bâbistes ou à leurs livres et à leur doctrine.

Cet ouvrage a sa place marquée, à côté du livre du comte de Gobineau, dans la bibliothèque des personnes qui s'intéressent aux religions de l'Orient.

Rubens Duval.

---

389. — Ernst Krause. (Carus Sterne) **Tuisko Land, der arischen Staemme und Goetter Urheimat.** Erlaeuterungen zum Sagenschatze der Veden, Edda, Ilias und Odyssee. Glogau. Flemming, 1891. In-8, xii-624 p., avec 76 gravures et une carte.

« Si j'ai donné à mon livre le titre de *Tuisko-Land,* c'est parce que le nom primitif de l'Adam aryen, qui a passé dans toutes les langues indo-germaniques, Mani (Manu), répond au Mannus que Tacite appelle un fils de Tuisko, lequel s'est dévoilé à nos yeux comme le véritable ancêtre *(Eschenvater)* du germanique Isko, Ask ou Aschanes (Ascanius), du perse Mashya (Meschia) et de la race des frênes *(Eschengeschlechts)* hellénique, à rapprocher des *Iscaevones* de Tacite. »

Ce livre se divise en deux parties. Dans la première, marchant sur les pas de MM. Geiger et Penka, l'auteur affirme que les Aryens viennent de l'Europe du Nord, en particulier de la Germanie; dans la seconde, il essaie de montrer que les poèmes homériques sont une sorte de transposition de la mythologie germanique de l'Edda.

M. Krause écrit agréablement, en journaliste, mais sa méthode est celle d'un compilateur, travaillant d'après un petit nombre de livres souvent mal digérés, imparfaitement au courant des sciences nombreuses qu'il invoque tour à tour à l'appui de ses hypothèses. Voici quelques exemples : P. 3, les Basques sont des Sémites, tant par la descendance physique que par la langue; p. 5, les guerriers des frontons d'Égine ont le type sémitique; p. 25, les crânes de Hallstatt sont dolichocéphales (on n'en sait absolument rien, n'en possédant même pas une douzaine); p. 30, le sanscrit *mîra* est le latin *mare;* p. 34, les Aryens sont « les blancs », de même que les Arvernes; la même racine *(ghar* ou *ghal)* se retrouve dans les noms de peuples germaniques *Arimanni*, *Germani*, *Arii*, *Chattu-arii, Ripu-arii*, *Cantu-arii ; Galli* et *Galatae*, *heros* et *Herr* ont la même origine (erreurs en partie empruntées à M. Penka); p. 36, les Celtes sont « les sombres », de la racine *ska* ou *skal,* couvrir; p. 47, la nécropole de Koban dans le Caucase est assimilée aux terramares, alors qu'elle appartient à une époque toute différente et très postérieure; p. 50 « le dieu tyrrhénien Thuran » *(sic)* est assimilé à Thor; p. 55, la race de Canstatt serait celle des *Reihengräber* germaniques ; p. 59, la théorie de Baer est attribuée à M. J. Ranke, parce que M. K. a été la chercher dans un livre de vulgarisation écrit par ce dernier; p. 62, les désignations de menhirs, dolmens, etc., auraient été introduites dans le langage scientifique par Lenoir « il y a 35 ans environ » (erreur, cf. Millin, *Mag. encycl.*, 1814, t. IV, p. 188 et les *Mémoires de l'Acad. celtique,* 1807, p. 261); p. 65, il est faux que la Bible mentionne les dolmens de la Palestine, puisque rien ne prouve que ces dolmens soient des autels; p. 73, l'indication des monuments mégalithiques sur la carte d'Italie est fausse; p. 86, il n'y a pas de palafittes à La Tène; p. 252, les *Nautae Parisiaci* deviennent des « Pariser Fischer »; à la même page, il est question de *Lukanus in seinen Pharsalien;* à la p. 401, du « Kirchenschriftsteller » Étienne de Byzance, etc.

Je n'ai pas la compétence nécessaire pour suivre M. Krause sur le terrain de la mythologie germanique. Les travaux de M. Bugge, qui paraissent avoir mis hors de doute le caractère dérivé de cette mythologie, sa dépendance à l'égard du paganisme gréco-romain et du christianisme, sont naturellement à ses yeux des hérésies et des paradoxes insoutenables. Son guide principal est M. Veckenstedt, dont le manque de critique a été plus d'une fois signalé; mais s'il lui emprunte, entr'autres choses étonnantes, le rapprochement de *Svastika* avec le dieu lithuanien *Sweistiks,* il sait aussi être hardi pour son propre compte, comme lorsqu'il retrouve

l'*Agdistis* phrygien dans le géant lithuanien *Aukszțis* (p. 137), *Atlas* dans *Atli, der Alte* (p. 140), *Asklepios* dans *Auschlavis*, dieu solaire lithuanien (p. 208), *Taran* dans le nom donné par Pline au renne ou à l'élan, *tarandus*, parce que le dieu du tonnerre serait cornu (p. 252). Des rapprochements qui ne sont pas étymologiques, je citerai un seul exemple (p. 616). Nausicaa blanchisseuse, c'est la Walkyrie que le roi Herwig, dans le *Gudrunlied*, trouve lavant le linge sur la côte normande. Mais, dans Homère, le sens de cet épisode est oblitéré; il faut l'aller chercher dans l'épopée germanique, où la Walkyrie est condamnée à une besogne indigne en expiation de sa faute. On m'excusera si je n'en crois rien [1].

Salomon REINACH.

---

390. — EGGER (Max), **Histoire de la littérature grecque.** Paris, Delaplane, 1892, 396 p. in-12.

Il faut remercier MM. Doumic, Jeanroy, Puech et Max Egger d'avoir écrit pour les classes un cours complet d'histoire littéraire. L'étude des littératures grecque, latine et française, pour n'être plus représentée par une note spéciale à l'épreuve orale du baccalauréat ès lettres, n'en demeure pas moins la base de l'enseignement classique. En modifiant cette épreuve, les auteurs du nouveau programme ont voulu seulement empêcher les candidats de se livrer à une préparation trop directe de l'examen ; tous les professeurs qui ont siégé dans un jury de baccalauréat se rappellent les réponses stéréotypées que provoquait chaque question d'histoire littéraire ! A cet égard, on peut même souhaiter que les volumes de l'excellente collection que vient de compléter le livre de M. Max Egger se dépouillent, dans de prochaines éditions, de ce qui les fait ressembler encore un peu trop à des manuels : je veux parler de ces résumés qui suivent chaque chapitre, de ces notices sommaires, où un habile procédé typographique met en relief les points essentiels d'un sujet. Il est à craindre que ces résumés commodes, qui s'adressent plus à la mémoire qu'à l'intelligence et au goût des élèves, ne paraissent les dispenser de lire le reste.

Ce n'était pas une tâche facile que de condenser en trois ou quatre cents pages toute l'histoire de la littérature grecque, depuis les origines jusqu'aux Pères de l'Église inclusivement. Il fallait se résigner à des sacrifices, et insister de préférence sur les bons auteurs. C'est le parti qu'a dû prendre M. M. E., et personne ne lui reprochera d'avoir trop brièvement résumé l'œuvre de poètes, même éminents, comme Mimnerme, Solon ou Théognis, d'orateurs comme Antiphon ou Andocide, d'histo-

---

1. Les noms propres sont souvent estropiés, caractère à peu près constant des ouvrages superficiels (p. 68, *Carteilhac;* p. 69, *Férand;* p. 90, *Belloquet*; p. 117, *Origines* (Origène), etc.

riens comme Polybe ou Strabon. Il était naturel aussi, dans un ouvrage de ce genre, que le théâtre occupât une place proportionnellement plus grande que les écrits d'un Platon ou d'un Thucydide. Qui ne sait l'attrait particulier qu'exerce la tragédie grecque sur des esprits même non initiés aux langues anciennes? Je me permettrai seulement de regretter un peu que le plus grand de tous les poètes grecs, Homère, ne soit pas l'objet d'une étude littéraire plus étendue. *L'Iliade* et l'*Odyssée* occupent juste autant de pages que le théâtre d'Euripide : est-ce suffisant? Encore l'histoire de la formation de ces deux poèmes (histoire toute hypothétique) tient-elle à elle seule presque autant de place que la critique littéraire. N'est-ce pas cette critique, cependant, qui devrait être surtout développée devant des élèves? Je ne trouve qu'une demi-page (p. 22-23) sur l'unité et la variété de l'*Iliade* : c'était pourtant le cas de montrer par des exemples comment un épisode isolé de la guerre de Troie s'est transformé en un vaste tableau de la vie grecque tout entière. L'étude des comparaisons homériques est aussi, à mon avis, trop succincte (p. 26-27), et je n'y rencontre pas cette observation essentielle, que le poète se permet de développer à son gré des descriptions épisodiques sans aucun rapport avec le point de départ de la comparaison. En ce sens il n'est pas rigoureusement exact de dire que la comparaison homérique, plus ou moins développée, est toujours juste (p. 26).

M. M. E. a fait suivre chaque chapitre d'indications bibliographiques, qui seront utiles. Il a surtout cité des ouvrages français. Parmi ceux-ci je lui signale une petite lacune : le bon livre de M. Dürrbach sur l'orateur Lycurgue. En revanche, je ne sache pas que M. Haussoullier ait donné chez Hachette une édition de la *Constitution d'Athènes* d'Aristote (p. 284).

Le livre est bien imprimé; les fautes sont rares, même dans le grec. Je relève seulement le mot *homélie* dérivé du grec ὁμελία (p. 372) : c'est ὁμιλία qu'il faut lire (1).

En terminant, je me plais à reconnaître le soin particulier que M. M. E. a apporté à la traduction des morceaux cités dans le texte. C'est vraiment avec ce respect scrupuleux qu'il faut traiter les modèles grecs. M. Max Egger a tenu à cet égard ce qu'on pouvait attendre de l'habile traducteur du *Jugement de Denys d'Halicarnasse sur Lysias*.

Am. HAUVETTE.

---

391. — Ch. JORET. **La Rose dans l'antiquité et au moyen âge**. Paris, Bouillon, 1892. In-8, x-483 p.

C'est un vrai bouquet de fleurs que nous offre là M. Joret. Traitant sans prétention un sujet très vaste et très complexe, qui embrasse à la fois la littérature, le *folklore*, la religion et l'art, il a su réunir avec

(1) Signalons encore deux petites fautes, p. 54, n. 1, et p. 55, n. 1.

goût tant de citations charmantes, tant de gracieuses et poétiques traditions, que l'on recommanderait la lecture de son livre aux gens du monde et aux artistes alors même que ce ne serait pas avant tout un travail de solide érudition. Car s'il a eu des prédécesseurs et si, pour l'Allemagne notamment, la monographie de Schleiden (1873) lui a été très utile, le dépouillement direct des textes et l'étude des monuments lui ont fourni la plupart des renseignements qu'il a si heureusement mis en œuvre. L'ordre où il les a présentés est très méthodique et aussi symétrique que possible dans les deux parties, composées chacune de six chapitres, qui traitent, la première de la rose dans l'antiquité, la seconde de la rose au moyen âge: culture de la rose, la rose dans la légende et la poésie, la rose dans les usages de la vie, dans le culte et dans l'art, la rose dans la pharmacopée. Je me demande seulement si le chapitre II de la seconde partie « la rose dans les légendes et dans la poésie de l'Orient » n'aurait pas dû être placé plus loin une fois qu'il est bien établi que les légendes proprement orientales de la rose, en particulier celle des amours de la rose et du rossignol, n'ont pas pénétré dans le moyen âge occidental. A côté de la composition, qui est excellente, je louerai beaucoup le style simple de M. J., car le sujet qu'il a choisi prêtait à la mièvrerie et il n'a pas écrit une ligne que l'on en puisse accuser. Si, comme il le dit dans sa préface, les ouvrages relatifs au « plant-lore » sont encore rares en France, nous pouvons désormais nous consoler de cette rareté par la qualité du présent livre : *non sunt numeranda, sed ponderanda.*

Les observations que je voudrais présenter à l'auteur portent toutes sur des points de détail; je les lui soumets en témoignage de l'intérêt même que j'ai pris à le lire et du plaisir que cette lecture m'a causé. P. 30 (cf. p. 117), il faut renoncer à faire dériver du nom de la rose celui de l'île de Rhodes : c'est une étymologie populaire. P. 50 et suiv., M. J. aurait trouvé de plus amples renseignements sur les rapports de la rose avec Vénus s'il avait consulté la monographie de M. Bernoulli sur Aphrodite (1873). A la p. 54, « Ganymède couronné de roses » m'est inconnu; M. J. renvoie à Dierbach, *Flora mythologica,* qui n'est pas une autorité en matière d'art. P. 68, je ne crois pas que dans l'*Énéide,* VI, 884, *purpurei flores* désigne les roses ; M. J. cite lui-même, à la page suivante, une phrase de saint Jérôme qui contredit cette interprétation : « *Super tumulos conjugum spargunt violas, rosas, lilia, floresque purpureos.* Je ne sais où il a vu que Servius explique ces mots par *roses ;* il n'en est pas question dans le commentaire du passage de Virgile (éd. Thilo, t. II, p. 122). P. 88 « qui pourrait se faire sans la rose ? » est une traduction incorrecte de vers. Pseud. Anacr. 51, 19. P. 107, M. J. dit qu'on attachait des guirlandes de roses à la proue des vaisseaux et il cite à l'appui Ov. *Amor.*, III, II, 29, où il est simplement parlé d'une couronne votive. P. 111, dans l'inscription reproduite en note, il est question d'un L. Ogius Patroclus ; dans le texte, M. J. fait de lui

un *Longius*, à la suite du président d'Orbessan qui n'était pas épigraphiste et qu'il était superflu de citer. P. 113, ce qui est dit de la rose dans l'art grec est insuffisant ; il fallait parler des rosaces qui, sur les stèles attiques, sont destinées à rappeler le souvenir des fleurs offertes sur la tombe (cf. l'index de mon édition de Le Bas, p. 160). M. J. ne connaît guère que les monuments de basse époque. P. 119, l'histoire de la courtisane Rhodopis était inutile à conter, puisque la rose n'y figure à aucun titre. P. 134, M. J. a négligé les cachets d'oculistes, où il est question du collyre *diarhodon*. (Cf. C.I.L. t. XII, n° 5691.) P. 396, le passage de Minucius Félix est mal cité. P. 410 et suiv., ce qui est dit des roses dans la peinture de la Renaissance est en dehors du sujet et les citations sont faites un peu au hasard ; le tableau allégorique de *la Vanité et la Modestie* n'est plus attribué à Léonard ; Procaccini et Rottenhammer n'ont aucun droit à figurer parmi « les grands peintres de la Renaissance », non plus que le Dominiquin, qui est un éclectique. P. 448, Lindos n'est pas « en Chypre » mais à Rhodes.

Ceux qui sont versés dans la littérature du moyen âge trouveront sans doute à compléter çà et là les riches *rosaria* de M. J. ; peut-être y a-t-il encore à glaner aussi dans les poètes byzantins. Ce travail, qui serait un plaisir de *book-worm*, est malheureusement bien difficile parce que M.J. a négligé, très à tort, d'ajouter à son livre un index des auteurs, ou même un index quelconque. La bibliographie qui occupe la p. 481 concerne exclusivement les ouvrages qui ont trait d'une manière spéciale à la rose, c'est-à-dire les sources de seconde main. L'index dont nous regrettons l'absence est tellement nécessaire que M. J. ne manquera pas de le dresser quand il réimprimera *La Rose*; et je crois que l'on peut attendre avec confiance cette seconde édition d'un beau livre qui, moins éphémère que la fleur dont il traite, est destiné à vivre plus longtemps que « l'espace d'un matin »[1].

Salomon REINACH.

---

392. — Ludwig HUBERTI. **Gottesfrieden und Landfrieden**. Rechtsgeschichtliche Studien. Erster Band, Die Friedensordnungen in Frankreich. 1 vol. in-8, XVI-593 pp. et une carte. Ansbach, C. Brügel und Sohn, 1892.

M. Huberti s'est proposé d'exposer les différents mouvements qui se sont produits, au moyen âge, depuis le Xe jusqu'au XVIe siècle, en France, en Italie, en Allemagne, pour assurer la paix publique et mettre un terme

1. Bien que l'exécution matérielle soit très belle, les fautes d'impression sont assez nombreuses : p. 42, lire *rubebat;* p. 48, n. 3, lire *Gorii;* p. 56, n. 4, lire *geminae;* p. 97, n. 2, lire *Apollinaris;* p. 101, n. 4, lire *Persicos ;* p. 235, n. 1, lire *halantes;* p. 241, lire *martyr ;* p. 242, n. 5, lire *ipsius ;* p. 248, lire *coupable ;* p. 356, n. 4, lire *Stuckius*, etc. La plupart de ces fautes sont de celles qui devraient être corrigées par l'imprimeur s'il était servi par un réviseur compétent.

aux guerres privées. Le premier volume, qui vient de paraître, s'occupe de la France et nous intéresse par suite d'une façon spéciale.

Ce volume se partage en deux parties, d'importance et de valeur inégales. Dans la première, M. H. raconte les tentatives de l'Église, pour amener la conclusion d'une paix ou d'une trêve de Dieu, depuis le synode de Charroux en 989 jusqu'au concile de Valence en 1248 ; dans la seconde, il montre les efforts que fit la royauté française, depuis Louis VI jusqu'à François Ier, pour faire disparaître les hostilités entre les seigneurs et forcer les vassaux à porter leurs différends devant la justice royale.

La première partie est très développée. L'auteur connaît fort bien les ouvrages récents qui ont traité des parcelles de son sujet. Aucune brochure française, si mince qu'elle soit, ne lui a échappé. Peut-être même s'attarde-t-il trop à relever, sur chaque point secondaire, les opinions de chaque écrivain. La réfutation des avis opposés au sien occupe dans son livre une place plus grande que l'exposition de ses idées personnelles. La lecture des ouvrages modernes ne l'a pas dispensé de remonter aux sources; il a consulté, autant que possible, les manuscrits des chroniqueurs qui nous parlent de la paix ou de la trêve de Dieu et il a lu, dans les collections originales des conciles, les canons qui ordonnent de respecter le laboureur, le marchand, le prêtre. Il reproduit dans son ouvrage les principaux textes, avant de les commenter. Ce commentaire lui-même est fait avec beaucoup de soins; M. H. entre dans le plus petit détail; il ne veut pas qu'une seule phrase de ces documents reste obscure. Pour expliquer un tout petit détail, il invoque quantité de témoignages, il accumule citations sur citations et fait de très longues digressions juridiques. Ainsi, par un brillant hors d'œuvre, il montre la persistance du droit romain dans le midi de la France; il nous raconte l'histoire du droit d'asile sous les Mérovingiens et les Carolingiens; il recherche si les capitulaires autorisaient encore la *faida* ; [1] il nous donne son opinion sur l'origine des communes; il expose sommairement les préliminaires de la croisade des Albigeois. Chaque texte est de la sorte commenté à part; néanmoins M. H. n'a jamais perdu de vue le développement de l'institution de la paix et de la trêve de Dieu. Il fait très bien voir l'enchaînement de tous ces actes. L'Église commence par interdire sous des peines ecclésiastiques toute violence contre les églises, les

---

1. Il arrive à une réponse affirmative. Nous ne saurions sur ce point partager son avis. Les textes qu'il cite prouvent que la *faida* existait comme fait, mais non point qu'elle constituait un droit. Le texte (Capit. de 813, c. 2. Borétius, p. 175) : *Ut inquiratur diligenter de faidosis hominibus, qui solent incongruas commotiones facere tam in dominicis diebus quamque et aliis solemnitatibus sicuti et in feriaticis diebus : hoc omnimo prohibendum est, ne facere præsumant,* n'autorise pas à supposer que la *faida* était permise les jours autres que dimanches et fêtes; il montre seulement que les hommes occupés les jours ordinaires allaient attaquer leurs adversaires les jours fériés.

clercs, les laboureurs; — dans différents conciles, clercs, seigneurs, paysans jurent d'observer la paix et de ne terminer leurs différends que par voie de justice; — la royauté avec Robert convoque elle-même des assemblées où la paix est jurée; — puis, non content de jurer d'observer soi-même la paix, on jure de la faire observer autour de soi; on forme des alliances pour faire la guerre à la guerre. Telles sont les premières phases de ce mouvement. Bientôt l'Église crut devoir faire la part du feu; comme elle ne pouvait supprimer les guerres privées, elle chercha à les enrayer; elle interdit toute hostilité pendant les grandes fêtes et certains jours de la semaine, du samedi au lundi par exemple : ne pouvant faire triompher la *paix de Dieu*, elle se rabattit sur la *trêve de Dieu*. Le premier exemple de cette trêve se trouve dans les canons du concile d'Elne en 1027. Mais l'Église assura toujours une paix perpétuelle à une certaine catégorie de personnes et de choses : les deux notions furent mélangées et l'on eut la *pax et treuga Dei*. Les dispositions, proclamées dans les conciles, sont insérées dans quelques chartes communales, sans pourtant qu'il faille voir dans les communes, avec M. Semichon, une transformation des antiques associations pour la paix de Dieu. La papauté étrangère à l'origine au mouvement, cherche au XIe siècle à en prendre la direction; elle proclame la paix de Dieu en même temps que la croisade, au concile de Clermont; en mars 1123, au concile général de Latran, puis, dans divers synodes pontificaux, jusqu'à la fin du XIIe siècle, la trève de Dieu est décrétée, et, par Grégoire IX, les dispositions qui la règlent sont introduites dans le *Corpus juris canonici*. Enfin, pour la dernière fois, on répète les règlements sur la paix de Dieu, au début du XIIIe siècle, dans les synodes du midi de la France, dans lesquels on condamnait les Albigeois : on en fit une arme de guerre contre les hérétiques : le mouvement vint ainsi expirer dans les contrées mêmes où il avait pris naissance.

M. H. le premier a exposé cette histoire d'une manière complète et a suivi la paix et la trêve de Dieu dans toutes leurs transformations. Son tort, à notre avis, est de vouloir tout nous expliquer d'une façon logique. Le premier synode où l'anathème fut lancé contre ceux qui détroussaient les clercs ou les laboureurs est celui de Charroux en 989 : M. H. nous expliquera pourquoi ce concile devait précisément être réuni à Charroux et précisément à la date de 989; mais rien ne nous garantit, quoi qu'en dise l'auteur, que ces canons n'aient été précédés d'autres semblables aujourd'hui perdus. Puis, il nous montre comment chaque forme de la paix ou trêve de Dieu est forcément sortie de la forme précédente, comment chaque acte entraina nécessairement l'acte suivant. Cette logique à laquelle se plait le juriste ne se trouve point dans les faits plus souples et où il faut tenir compte de la liberté ou du caprice des hommes : d'ailleurs, les documents qui ont survécu sont peu nombreux en comparaison de ceux qui existaient jadis et chaque nouvelle découverte peut renverser l'échafaudage si laborieusement dressé.

Devons-nous ajouter que certaines distinctions trop subtiles de M. H. nous ont échappé? Nous ne sommes pas sûr, par exemple, d'avoir bien saisi la différence qu'il fait entre les *Friedensvereinigungen* et les *Friedensbündnisse*.

Malgré ces subtilités, toute la première partie est excellente; la seconde est plus faible. M. H. l'a beaucoup écourtée; il cite les principales ordonnances des rois de France, par lesquelles ils ont cherché à réduire ou à interdire les guerres privées; mais il les commente à peine. Il eût été pourtant bon qu'il nous expliquât l'essence de *l'assurement* et qu'il cherchât les rapports de cette institution avec l'ancienne *treuga*, celle dont il est question dans la loi des Lombards. Il eût aussi fallu distinguer avec plus de soin les dispositions applicables dans le domaine et celles qui devaient être exécutées dans le royaume entier; puis, quelques questions qui se rattachent au droit de guerre privée, duel judiciaire, tournoi, port d'arme, auraient dû être traitées : or, M. H n'y touche pas. Nous espérons que l'auteur reprendra cette partie pour l'approfondir.

Les erreurs de détail sont peu nombreuses. Voici pourtant quelques-unes de celles que nous avons relevées. P. 69 au lieu de *Bonigo* lisez Bonitho; p. 122, au lieu de *Souscillange* Sauxillange; p. 134. au lieu de *Lebœuf* Lebeuf; p. 143, l'anecdote d'Adalbert, répondant à Hugue : Qui t'a fait roi? ne se trouve que dans une addition postérieure d'Adhémar de Chabannes et n'a pas la moindre valeur historique; p. 154, Ivois n'est pas sur la Meuse, mais sur le Chiers, à droite du fleuve (nous avons commis la même erreur dans notre étude sur Robert); p. 180, nous n'avons jamais prétendu que le passage bien connu de Raoul Glaber (IV, 5) s'appliquait au synode d'Héry de 1024, nous avons eu seulement le tort d'achever notre description, en empruntant certains détails à un événement postérieur; p. 181, Guillaume IV d'Aquitaine n'était pas du tout de la même famille que Guillaume, duc d'Aquitaine, comte d'Auvergne, le fondateur de Cluny. Le titre de duc d'Aquitaine a été tour à tour en possession des comtes d'Auvergne, des comtes de Toulouse et des comtes de Poitiers; p. 217, au lieu de *Bénoit* lisez Benoist; p. 353 au lieu de *Dubus* Dubos ; p. 356, au lieu de *Lâon* Laon ; l'opinion qui fait venir les communes du midi des anciens mucipes romains est abandonnée par tous les historiens sérieux, même en France; p. 541, au lieu de 1182, lisez 1180; p. 549, au lieu de *Fauré* Faure; p. 566 au lieu de *Forest* Forèz ; la carte de la fin renferme quelques erreurs; le val d'Aoste doit faire à cette époque partie du royaume d'Arles; M. H. ne distingue pas pour les possessions du roi d'Angleterre le domaine direct des états vassaux; le Poitou n'a pas été acquis sous Louis VIII, mais en grande partie sous Philippe-Auguste.

En relevant ces vétilles, nous prouvons l'intérêt avec lequel nous avons lu ce livre, bien travaillé, très minutieux, quelquefois un peu subtil, et qui fait honneur à M. Huberti. Quand auront paru les deux

autres volumes, l'auteur pourra se rendre ce témoignage d'avoir seul traité dans toute son extension un sujet d'histoire générale, fort curieux et de grande conséquence.

Ch. PFISTER.

---

393. — G. DU FRESNE DE BEAUCOURT. **Histoire de Charles VII.** Tomes III-VI In-8 de 544, 464, 476 et 496 pages, plus un album. Paris, 1885, 1888, 1890 et 1891.

Le premier volume du *Charles VII* de M. de Beaucourt a paru en 1881; il a été longuement présenté aux lecteurs de la *Revue critique* [1]. Le second volume, paru en 1882, a été signalé au passage [2]. Depuis lors, M. de B. a publié quatre autres volumes et mené à bonne fin son entreprise. Nous nous en voudrions de ne pas saluer l'achèvement de cette œuvre véritablement monumentale, qui fait grand honneur à la science française. L'Académie des Inscriptions et Belles-lettres lui a accordé par deux fois le premier prix Gobert, et ce n'est que justice. Je n'éprouve aucun embarras à répéter aujourd'hui ce que je disais en 1882 à propos du premier volume : « L'œuvre répond dignement à l'attente du public, quelque exigeant que celui-ci puisse se montrer pour avoir longtemps attendu. » Ce jugement me paraît encore équitable, mais comme jugement d'ensemble et le *fort portant le faible*, ainsi qu'il est dit dans les mandements pour la répartition des impôts du temps de Charles VII. Le fort, c'est l'histoire politique et diplomatique[3], la connaissance approfondie de l'entourage de Charles VII et des intrigues qui se nouent dans ce milieu : M. de B. n'a rien écrit de mieux peut-être que les pages qu'il a consacrées à Agnès Sorel dans le t. III, à Jacques Cœur, dans le t. V. Le faible, c'est l'histoire administrative et sociale : l'auteur s'en tient trop aux documents émanés de la chancellerie royale ou au témoignage des chroniqueurs, qu'il se borne souvent à paraphraser ou même à reproduire *in extenso*. A cela il répondra qu'il a intitulé son livre : *Histoire*

---

1. Prem.-semestre de 1892, p. 252-258.

2. Prem.-sem, de 1884, p. 314-315. M. de Beaucourt qui a utilisé nos critiques de 1892, pour enrichir l'*erratum* qu'il a mis à la fin du tome VI, ne paraît pas avoir connu notre article sur son tome II.

3. Sur la diplomatie de Charles VII, on consultera utilement le livre récent de M. A. Leroux, (*Relations politiques de la France avec l'Allemagne de 1378 à 1461*) qui complète sur quelques points celui de M. de Beaucourt. Mais je dois dire que ni l'un ni l'autre n'épuisent le sujet au moins dans le dernier détail. J'ai parcouru ces jours-ci la curieuse correspondance inédite de Gérard Machet, confesseur de Charles VII, mort évêque de Castres en 1448. Je lis dans une de ses lettres sans date : « Rex transmisit apud Maguntiam magistros Gauftridum Coclearis et Robertum Cibole cum heraldo regio munitos instructionibus... Dominus episcopus Trecensis viam ipsam recusavit aggredi ob deffectum equitatus et penuriam memmorum. » Voilà un renseignement fort intéressant sur une ambassade qui n'est mentionnée ni par M. Leroux ni par M. de Beaucourt. La date paraît être 1445.

de Charles VII et non *Histoire du règne de Charles VII*, encore moins *Histoire de la France sous le règne de Charles VII*. Je m'incline, non sans murmurer *in petto* : « Six volumes, c'est peut-être beaucoup pour un seul homme, fût-ce un roi. » Ce roi, d'ailleurs, M. de B. n'arrive pas à nous en donner une idée ou même une impression bien nette : les dernières pages de son livre, consacrées à un portrait en pied, sont bien ternes, Est-ce la faute du peintre ou celle du modèle ? Il y a de l'un et de l'autre : assurément un roi qui « en toutes choses ne se départit jamais d'une sage modération » n'est pas très décoratif ; mais un biographe de Charles VII qui a l'idée singulière de choisir comme mot de la fin le « Tout mis en balance, c'était un roi » dont Duclos a drapé son Louis XI, ne fait preuve, il me semble, ni de beaucoup de goût littéraire ni de beaucoup de vigueur de pensée.

Voici comment se répartissent entre les quatre volumes annoncés ci-dessus les dernières années de Charles VII :

Tome III. Livre III. Depuis le traité d'Arras jusqu'à la trêve avec l'Angleterre (1435-1444).

Tome IV. Livre IV. Pendant la trêve avec l'Angleterre (1444-1449.)

Tome V. Livre V. L'expulsion des Anglais (1449-1453). — Livre VI (début). Les dernières années (1454-1461).

Tome VI. Livre VI (suite et fin). Les dernières années (1454-1461).

Le tome VI est accompagné d'une table alphabétique des noms propres qui paraît faite avec soin : je me demande cependant s'il était utile de consacrer dans cette table dix-huit colonnes à l'article *Charles VII* et s'il n'eût pas été bon d'identifier par l'indication du département, entre parenthèses, les noms de lieu qui ne jouissent pas au moins de la notoriété d'un chef-lieu d'arrondissement. Quelques-uns de ces noms de lieux ont été oubliés dans cette table, par exemple tous ceux qui sont mentionnés dans la note 1 de la page III, 442.

L'album comprend : le portrait de Charles VII du musée du Louvre ; un autre portrait d'après un tableau peint sur bois appartenant à l'auteur ; le fragment du célèbre *calvaire* du Palais de justice de Paris où Charles VII est représenté sous les traits de saint Louis ; trois lettres missives signées de Charles VII ; un autographe de Marie d'Anjou, sa femme ; un autographe de Louis XI dauphin. On y a joint une carte de France en 1429, par M. Longnon, qui date de loin, il me semble, et qui n'a rien gagné à vieillir. Pour ne parler que de ce que je sais pertinemment, le tracé du comté de la Marche y est défectueux [1].

A. THOMAS.

---

1. Je consigne ici quelques observations de détail que m'a suggérées la lecture attentive du tome III.

P. 30. Le comte de la Marche n'était pas *l'oncle*, mais le *frère* du comte d'Armagnac Jean IV. — P. 122. Il ne peut être question de *l'amiral de Culant* en 1440, puisque la charge d'amiral, comme nous l'apprend M. de Beaucourt lui-même

394. — A. Darmesteter. **Cours de grammaire historique de la langue française :** Première partie : Phonétique, publiée par les soins de M. E. Muret, 1 vol. in-12 de xii-171 p. Paris, Delagrave, 1891.

A. Darmesteter avait été chargé, dans les dernières années de sa vie, d'enseigner l'histoire de la langue française à l'École Normale des filles de Sèvres : ce cours avait été accueilli avec une faveur que nous explique le présent volume, où ont été recueillies, ça et là remaniées, les leçons qui en formaient la première partie. Jamais peut-être le savant ne s'était montré aussi complètement professeur : à la précision élégante, qui a toujours été la qualité maîtresse de sa parole, il devait joindre, dans ces leçons, cette ardeur contenue, cette chaleur communicative, sensible encore en bien des pages du livre, que lui inspirait souvent un sujet aimé. S'il n'a point écrit cette histoire complète de notre langue, à laquelle il avait de bonne heure consacré sa vie, il en aura du moins tracé les grandes lignes et laissé un sommaire que sa

---

(p. 423), avait passé de Louis de Culant à Prégent de Coëtivy le 26 décembre 1439. — P. 30 et passim. Le prélat que M. de B. appelle Bernard du Rosier et qui fut archevêque de Toulouse après avoir été évêque de Bazas et de Montauban, s'appelle en réalité *B. de Rosergue :* M. l'abbé Douais annonce depuis longtemps une étude biographique et littéraire sur ce curieux personnage dans les *Annales du Midi.* — P. 247. Archidiacre de *Saint-Antonin de Rodez* est une expression mal venue : l'archidiaconé de Saint-Antonin était dans l'église, c'est-à-dire dans le diocèse de Rodez : il avait son siège à Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne). — P. 372-373. M. de Beaucourt enregistre sans sourciller l'attribution à Nicolas de Clamanges d'une lettre du 9 septembre 1440 : mais il me semble que Clamanges était mort depuis plusieurs années à cette date. — P. 387. Je me demande s'il était bien à propos de faire une longue citation de Froissart pour nous faire connaître l'*escorcherie* en 1439 : en tout cas, il fallait restituer à Aymerigot *Marcel* son vrai nom de *Marchés,* et ne pas le faire parler de marchand de *Fougans,* mais de *Fanjaux* (Aude). — P. 396 et 438. La forteresse de *Sainte-Gavelle* n'est ni identifiée dans le texte ni mentionnée à la table alphabétique du t. VI : on écrit aujourd'hui, à droit ou à tort, *Cintegabelle* (Haute-Garonne): il y a de quoi dérouter, avouons-le, l'historien qui ne connaît pas à fond sa géographie de France. — P. 424. *Jacques* d'Armagnac est un lapsus pour *Bernard.* — P. 442, n° 1. On ne voit pas figurer dans la table alphabétique la localité de *Sannes* que M. de B. mentionne à coté de Lunel, Montpellier, etc. Il faut lire *Sauves* (Gard) et non *Sannes*. — P. 443, n. 3. L'extrait du document déjà publié par M. de B. dans les *Preuves* de son édition de Mathieu d'Escouchy ne paraît pas prouver que la session d'États généraux convoquée pour le 15 février 1440 ait été réellement tenue après la campagne de la Praguerie. — P. 456. Ce n'est pas M. Thomas mais M. Leroux qui a republié dans la *Bibl. de l'Éc. des Chartes* la relation du passage de Charles VII a Limoges en 1439. — P. 472-473. Parlant des aides rétablies au mois de février 1436, M. de B. le fait en termes qui décèlent ou une forte distraction ou une non moins forte inintelligence des matières fiscales. « La nouvelle imposition consistait en un droit de 12 deniers par livre... Les vins vendus en gros étaient assujetis à ce droit; cédés au détail, ils *bénéficiaient d'un rabais du huitième de leur prix, soit 30 deniers par livre.* » En réalité, le vin vendu en détail payait 30 deniers par livre, c'est-à-dire un 8e ou 12.50 o/o, et le vin vendu en gros, 12 deniers par livre, c'est-à-dire un 20e ou 5 o/o. Comment M. de B. peut-il trouver que le premier, par rapport au second, bénéficiait d'un rabais d'un huitième de son prix ?

brièveté et sa modeste destination n'empêchent pas d'avoir une frappante originalité.

Ce qui fait surtout cette originalité, c'est, outre l'accent personnel de certains passages, que Darmesteter y a résolument adopté l'ordre chronologique et tenté de suivre, à toutes les périodes de son développement, l'histoire de notre langue. Après avoir esquissé sommairement la carte générale des langues romanes, et, avec plus de précision, celle des différents dialectes et patois de celle que nous parlons, il fait l'histoire particulière de celui de ces dialectes qui devait finir par l'emporter sur tous les autres, du « français de France » : les quatre chapitres où il détermine successivement les caractères généraux du lexique, des formes grammaticales et de la syntaxe du gallo-roman, de l'ancien français, du moyen français, du français moderne, sont peut-être les meilleurs du livre, les plus riches en observations neuves et fines (présentées avec une concision qui empêchera peut-être de les apprécier à leur valeur), et ils ne pouvaient être écrits que par un savant doublé d'un artiste et d'un lettré. Tel est l'objet de l'Introduction. Le corps du volume est consacré à la phonétique proprement dite, c'est-à-dire à l'histoire de la prononciation durant ces quatre grandes périodes. On ne s'étonne point de voir cette méthode appliquée par l'auteur de *la Vie des Mots;* elle donne, en effet, un sentiment très net de la « vie » active de la langue, en fixant les traits de sa physionomie à ses différents âges. Cet avantage, il faut bien l'avouer, ne va pas sans quelques inconvénients, dont le plus grave est de scinder en plusieurs tronçons l'histoire de chaque série de phénomènes; aussi est-ce surtout à des lecteurs déjà munis de quelques principes élémentaires, et comme d'un bref catéchisme de phonétique, que ce volume sera utile; il est nécessaire, en effet, d'être déjà fixé sur le terme de l'évolution pour trouver plaisir et profit à en voir se dérouler toutes les phases. Cette méthode offrait aussi des dangers que comprendront tous ceux qui se sont occupés de ce genre d'études : elle imposait un certain nombre de décisions sur des points médiocrement éclaircis encore, car la chronologie des faits de phonétique est loin d'être sûrement établie. L'auteur, il est à peine besoin de le dire, a toujours adopté, dans les cas douteux, les solutions les plus vraisemblables; tout au plus pourrait-on lui reprocher d'avoir été parfois un peu trop affirmatif : ainsi la prononciation ouverte de l'*e* issu de *a* tonique latin (p. 90) n'est pas absolument assurée, même pour les premiers temps; il est vrai que des assonances entre des mots comme *chantez : ert* se trouvent parfois; mais si l'*e* dans les premiers avait été nettement ouvert, il serait bien étonnant qu'ils ne se trouvassent jamais en assonance avec ceux qui proviennent de *-ellum* par exemple, si nombreux dans la langue, et qui avaient certainement cette voyelle. A la page précédente, à propos de l'explication de *feu,* etc., il serait peut-être prudent de substituer à l'expression « il faut », une formule moins tranchante. P. 92. Observation analogue pour l'explication du suffixe *-ier* —

Notons, pour terminer, quelques passages qui appellent de légères corrections. P. 25, n. Les limites du domaine « franco-provençal » sont tracées d'une façon peu précise et même, du moins dans les termes, peu exacte. — P. 49. Le *Champ Fleury* de G. Tory est de 1529 et non de 1538. — P. 60. Dans le tableau vocalique, il faut remplacer *à* (par *á*, et *vice versa*. — P. 102. Les mots savants *lion, crier* (= créer) sont-ils à leur place ici? — P. 105. La disparition du *b* dans *pavonem*, etc., n'est pas due à une cause analogique, le *b* tombant régulièrement devant une voyelle labiale. — En somme, et malgré ces critiques de détail, le livre est excellent et digne en tout point de Darmesteter et de M. Muret, son éditeur dévoué et son digne collaborateur pour quelques passages qui ont dû être développés ou remaniés pour être mis en harmonie avec le reste de l'ouvrage ou d'accord avec les recherches les plus récentes.

A. Jeanroy.

---

395. — Charles Mismer. **Souvenirs du monde musulman.** Paris, Hachette. 1892. In-8 329 p

396. — Comte de Cholet. **Arménie, Kurdistan et Mésopotamie.** Paris, Plon, 1892. In-8, 394 p. et une carte.

I. Le volume de M. Mismer est le dernier d'une série où l'auteur a raconté très simplement, avec un choix généralement heureux de détails, les impressions de son existence aventureuse en Crimée, au Mexique, à la Martinique, à Constantinople, en Crète, en Égypte, en Algérie. Les événements considérables auxquels il a été mêlé, son instinct d'observatenr toujours en éveil, jusqu'à ses qualités et ses défauts d'autodidacte, tout concourt à faire de ces *Souvenirs* une lecture instructive et attachante. Dans le présent volume, nous le trouvons d'abord à Constantinople, chargé de la rédaction de la *Turquie*, organe officieux du gouvernement ottoman, vivant dans l'intimité du ministre des Affaires Étrangères, Fuad-Pacha. C'était un de ces hommes distingués, sinon supérieurs, qui auraient sauvé la Turquie, *si Pergama defendi possent.* Bien qu'il méditât des réformes intérieures, la malheureuse insurrection de Crète absorbait alors toute son attention. M. M. y fut envoyé comme secrétaire du grand-vizir Aali-Pacha. Après tout ce qu'on a écrit et déclamé au sujet de cette fameuse campagne, où Flourens joua la comédie de l'héroïsme, il est instructif d'entendre un juge aussi impartial que M. M. réduire les faits à leurs justes proportions. « Les principaux chefs de l'insurrection, nous dit-il, étaient des adjudicataires de la dîme, cherchant à s'affranchir de leurs obligations envers le trésor. Les débiteurs chrétiens espéraient se débarrasser de leurs créanciers musulmans, en les contraignant à l'expatriation. » De combats sérieux, il n'y en eut que dans l'imagination des journalistes. Si le typhus moissonnait trois cents hommes par semaine, l'hôpital de la Canée ne compta jamais plus de vingt soldats blessés. Les prétendues horreurs commises

par les Turcs se réduisaient souvent à peu de chose, comme le prouva une enquête dont M. M. fut chargé. Souvent aussi, on eut l'occasion de s'apercevoir que « le monopole de la cruauté n'est à personne. » Omer Pacha ayant été remplacé, comme général en chef, par Hussein-Avni, M. M. connut de près ce personnage, dont il a raconté le rôle dans la déposition du sultan Abd ul Aziz; il fréquenta aussi l'officier de fortune qui devint plus tard Hobart-Pacha. De tous ces hommes, qui appartiennent à l'histoire, il nous a rapporté des traits caractéristiques que l'on chercherait vainement ailleurs.

Revenu à Constantinople, M. M. se lia avec Mirza Yacoub Khan Malcom, qui avait exercé une haute influence en Perse et rêvait la régénération du monde musulman. Il communiqua à M. M. sa foi dans la vitalité de l'Islam. C'est là un sujet que l'auteur a longuement médité et sur lequel il a écrit de fort bonnes choses. A ses yeux, la cause principale de la décadence islamique est l'écriture arabe, qui, adoptée par les Persans et les Turcs « ne permet pas la vulgarisation de la science indispensable au progrès ». Yacoub Khan sentait vivement cet inconvénient et prépara une réforme graphique que son fils a essayé de faire prévaloir. Parmi les autres causes que l'on allègue de cette décadence, il en est peu qui résistent à l'examen : M. M. a très bien vu que la plupart des jugements superficiels portés à ce sujet ne sont qu'un reflet du « préjugé des Croisades ».

Yacoub Khan avait pour ami Ahmed Véfik, un des créateurs, avec Midhat, de la « jeune Turquie ». Ces hommes ont disparu et, à première vue, il semble que leur œuvre soit morte avec eux; mais on peut se demander si les semences jetées hier ne sont pas destinées à germer demain.

Pendant la guerre de 1870, M. M. défendit presque seul, dans le *Courrier d'Orient* et le *Levant Times*, la cause française, alors très delaissée à Constantinople. En 1872, il se rendit en Égypte où il devint un des confidents d'Ismaïl Pacha. Il fut témoin des dernières splendeurs de l'époque khédiviale et des abus qui hâtèrent la catastrophe. Il connut le fameux Bravay, le *Nabab* de M. Daudet, aventurier sympathique dont il a tracé un agréable portrait. En 1875, Ismaïl confia à M. M. la direction de la mission égyptienne en France; ces fonctions le mirent en contact avec des jeunes égyptiens étudiant à Paris, à Aix, à Montpellier, sur lesquels il eut l'occasion de faire, à leur profit, des expériences pédagogiques qu'il nous expose. Le volume se termine par le récit d'un voyage en Algérie; M. M. est arabophile, considère notre situation en Afrique comme très dangereuse et ne voit de remède que dans l'octroi d'une charte aux indigènes. Mais quelle devrait être cette charte? Là-dessus, M. M. se contente d'indications rapides, où nous relèverons pourtant celle-ci : « Loin de présenter les bienfaits les plus évidents sous couvert chrétien, il les faut *islamiser,* selon le conseil de Sawas-Pacha, c'est-à-dire les rattacher à l'un des textes du Koran et de la législation

musulmane. » Ici encore nous voyons en M. Mismer l'homme qui connaît l'Islam, l'empire qu'il exerce sur les âmes et la force encore redoutable qui sommeille en lui [1].

II. Cette sympathie pour l'Islam qui respire dans les *Souvenirs* de M. Mismer, nous la retrouvons dans l'agréable récit de M. Cholet, tempérée par un sentiment très net des vices et des misères qui rongent la société orientale. L'auteur, qui est un officier français, a mené à bonne fin un voyage difficile, dans des régions très rarement visitées. Parti de Constantinople au mois de décembre, il a traversé Angora, Kaisarieh Siwas, Erzinguian, Erzeroum; puis, laissant à l'ouest le lac de Van, il a gagné Diarbekir par Bitlis et de là Bagdad, en descendant le Tigre en *kélek*. De Bagdad, il a remonté la vallée de l'Euphrate jusqu'à Meskéné, où il a pris la route d'Alep et d'Alexandrette pour revenir par mer à Constantinople. M. de C. n'est pas archéologue et ne parait prendre qu'un intérêt médiocre aux souvenirs du passé; mais les descriptions des pays qu'il a parcourus, des hommes qu'il a eu l'occasion d'y connaître, sont singulièrement vivantes; elles laissent dans l'esprit une impression très nette, malgré l'inexpérience littéraire dont elles témoignent. Ce que l'auteur raconte des Arméniens, des horribles vexations dont ils sont l'objet de la part des Kurdes, des défauts incurables qui les empêchent de s'y soustraire, intéressera vivement tous ceux qui ont à cœur l'avenir de l'Anatolie. On est frappé de voir combien, dans ce pays, l'initiative individuelle peut se montrer puissante et féconde, vu l'indifférence et l'énervement du pouvoir central. Plus d'une fois, M. de C. a pu décrire un état de choses qui rappelle de très près le monde féodal. Il s'en faut, du reste, que toute l'administration turque soit aussi corrompue, aussi incapable qu'on la représente quelquefois. M. de C. nous a notamment fait connaître un général commandant à Erzinguian, Mehemet Zecki Pacha, qui paraît réunir, à une probité scrupuleuse, les qualités de l'homme de guerre et de l'homme d'État. Malgré l'appauvrissement déplorable du pays, on se persuade qu'il est appelé à un avenir meilleur quand on constate les progrès surprenants que font les provinces où l'on établit des voies de communication. La sécurité laisse surtout à désirer dans l'est, où les Bédouins sont en insurrection permanente contre le gouvernement turc. On peut dire que, sauf les villes de garnison, le Kurdistan ne fait pas partie de l'empire. En aval de Mossoul, c'est encore pire : une véritable armée de bandits, les Hamawan, infestent les bords du Tigre et arrêtent les radeaux au passage. M. de C. n'échappa qu'à grand peine à ces pillards et le chapitre où il a raconté cet épisode est un des plus émouvants de son livre. Mais, là comme

---

P. 10, lire *Moustier* et non *Mouthiers;* p. 30, lire *thalassocrate* et non *thessalocrate;* p. 35, lire *Acrotiri;* p. 36, lire *Corybantes.* P. 44, l'histoire du trèfle à quatre feuilles découvert en 1870 est inexactement racontée; cela n'a d'ailleurs rien de commun avec le « fétichisme ».

ailleurs, il a vu la mort sans perdre contenance et l'on ne peut trop louer le ton simple, véritablement militaire, dont il nous a conté ses angoisses au moment où tout espoir semblait perdu. « Julien (un sous-lieutenant qui l'accompagnait) et moi nous pestons, rageons et maudissons de tout cœur la malechance qui nous fait finir d'une si stupide manière. Ah! si nous avions avec nous seulement notre peloton de soldats de France, quelle belle tuerie l'on ferait de cette canaille! » Cela vaut mieux que de la « littérature ».

M. de C. est justement préoccupé du maintien de notre influence séculaire en Orient et s'inquiète de voir la langue italienne enseignée souvent par des missionnaires que nous protégeons. Ces réflexions se sont surtout présentées à lui à Alep, mais il me semble que le pessimisme en est exagéré. M. de C. ne paraît pas soupçonner les grands services que rendent à notre cause en Orient l'*Alliance française,* de fondation pourtant si récente, et son aînée l'*Alliance israélite,* qui, bien qu'internationale, a adopté le français comme instrument de son œuvre civilisatrice. Sait-il qu'à Alep seul, en 1891, deux cent quarante-quatre enfants, dont un bon nombre de musulmans, ont appris notre langue à l'École de l'*Alliance israélite?* Il faut reconnaître, d'ailleurs, que les difficultés de la grammaire et de l'orthographe françaises contribuent beaucoup à rendre pénible la tâche de nos instituteurs à l'étranger. *Delenda est Carthago!* Parmi ceux qui s'obstinent à repousser la réforme préconisée par M. Havet, bien peu ont résidé hors de France, bien peu ont pu mesurer le tort énorme que nous font les chinoiseries de la grammaire et du lexique, dans des pays où les enfants doivent apprendre, outre le français, le turc, l'arabe ou une autre langue orientale. Si l'Académie française, en corps, pouvait aller passer quelques mois à Smyrne ou à Jaffa, elle n'attendrait pas son retour pour se mettre à l'œuvre, puisque c'est d'elle, et d'elle seule, que peut venir le *fiat lux* tant désiré!

Salomon Reinach.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Henri Omont vient de réunir en un volume de 87 pages la série d'articles qu'il avait publiés de janvier à juin dans la Revue des bibliothèques sur *les manuscrits grecs datés des* XVe *et* XVIe *siècles de la Bibliothèque nationale et des autres bibliothèques de France* (Paris, Em. Bouillon). Cette publication fait naturellement suite aux notices contenues dans son recueil des *Facsimilés des manuscrits datés de la Bibliothèque nationale du* IXe *au* XIVe *siècle* (Paris E. Leroux, 1891, in-fol.). De plus, elle complète heureusement les 50 *Facsimilés de mss. grecs des* XVe *et* XVIe *siècles* de la même bibliothèque (Paris, Picard, 1887, in-4°). On ne saurait trop louer le soin que le jeune savant a mis dans cette nouvelle contribution à l'histoire de la paléographie. Il suffit de constater que ce travail est digne des nombreuses productions de même ordre dont il est l'auteur.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 22 juillet 1892.

L'Académie désigne, pour la représenter à la cérémonie de la distribution des prix du concours général des lycées et collèges, MM. Alexandre Bertrand, Siméon Luce et Edmond Le Blant.

M. Bréal propose des corrections au texte de l'inscription sur rouleau de plomb, trouvée à Tunis et communiquée récemment à l'Académie par M. Héron de Villefosse. Ce texte a été lu ainsi : « Adjuro te demon quicunque es et demando tibi ex anc ora, ex ac die, ex oc momento, ut equos prasini et albi crucies, ocidas, et agitatore Clarum et Felicem et Primulum et Romanum ocidas, collidaneave spiritum illis lerinavas. Adjuro te per eum qui te resolvit temporibus, deum pelagicum aerium. Iaô. Iasdaô. Ooriô. Aêia. » M. Bréal pense qu'au lieu de *collidaneave*, il faut lire *collidas nervos*, et, au lieu de *larinavas*, *extinguas*.

M. Boissier communique une inscription trouvée par MM. Carton et Denis à El-Matria (Tunisie). La pierre est brisée, mais en rapprochant les morceaux on peut lire l'inscription entière. C'est la dédicace d'un temple du Capitole de la ville de Numlulis, ville jusqu'ici inconnue. Le citoyen qui a élevé le temple, en son nom et au nom de son fils, énumère les libéralités qu'il a faites à sa patrie, celle-ci notamment : dans un moment de disette, il a cédé à ses compatriotes, au-dessous du cours, tout le blé qu'il possédait. L'inscription est de l'an 170 de notre ère.

Ouvrages présentés : — par M. Delisle : 1° Dardy (l'abbé Léopold), *Anthologie populaire de l'Albret*, t. I et II ; 2° Omont (H.), *Lettre grecque sur papyrus émanée de la chancellerie impériale de Constantinople, conservée aux Archives nationales* (extrait de la *Revue archéologique*) ; 3° le même, *le Glossaire grec de Du Cange, lettres d'Anisson à Du Cange relatives à l'impression du glossaire grec (1682-1688)*; 4° le même, *Essai sur les débuts de la typographie grecque à Paris (1507-1516)*; 5° le même, *les Manuscrits grecs datés des* XV[e] *et* XVI[e] *siècles de la Bibliothèque nationale et des autres bibliothèques de France*; 6° *Bordeaux, aperçu historique, sol, population, industrie, commerce, administration*, publié par la municipalité bordelaise ; 7° Douais, *Travaux pratiques d'une conférence de paléographie à l'université catholique de Toulouse*; 8° Auvray (Lucien), *les Manuscrits de Dante des bibliothèques de France*; — par M. Wallon : Bader (Clarisse), *Madame Roland d'après des lettres et des manuscrits inédits* ; — par M. de Rozière : 1° Fagniez (G.), *Fragment d'un répertoire de jurisprudence parisienne*; 2° Bondurand, *les Coutumes de Tarascon*.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nos 33-34 — 15-22 août — 1892

397. — PREGER (Theodor). **Inscriptiones graecae metricae ex scriptoribus praeter Anthologiam collectae,** Lipsiae, Teubner, 1891, XXVI-251 p. in-8.

Dans une étude publiée à Munich en 1889, et intitulée *De epigrammatis graecis meletemata,* M. Th. Preger annonçait le présent ouvrage, et donnait par avance un aperçu de sa méthode. Il a pu ainsi recueillir, avant même la publication de son livre, les observations ou les critiques de quelques savants, et, dans une certaine mesure, tenir compte des unes et des autres (cf. p. 54-55).

Ce nouveau *corpus* d'inscriptions métriques est un supplément, d'une part, à l'Anthologie grecque, de l'autre, au volume bien connu, et depuis longtemps classique, de Kaibel. Ces trois ouvrages réunis nous présentent la collection complète des inscriptions métriques de la Grèce; mais, tandis que l'Anthologie confond sous la même rubrique les inscriptions authentiques réellement gravées sur un monument, et les poésies qui n'ont d'une inscription que la forme, M. Th. P. s'efforce précisément de distinguer ces deux séries de pièces : dans une première partie, il classe toutes les inscriptions qui lui semblent avoir figuré, à une époque quelconque, sur un tombeau, un monument votif, un trophée, une statue; dans une seconde partie, toutes les pièces de poésie citées par les auteurs comme des inscriptions, mais considérées par lui comme de simples jeux ou des exercices d'école. Un tel problème serait presque impossible à résoudre, si l'on devait s'en rapporter seulement au sens littéraire : est-ce que les poésies de basse époque qui visent à reproduire l'effet d'une épigramme authentique n'empruntent pas leur forme et leur vocabulaire à des inscriptions anciennes et originales? C'est ici qu'éclate l'intérêt particulier du recueil de Kaibel, mis au courant des découvertes les plus récentes : l'authenticité incontestable de ces documents permet de faire une comparaison entre des pièces originales et des

poésies qui, soit par leur origine, soit par leur caractère propre, échapperaient à une critique certaine. Il est vrai que les résultats mêmes de cette comparaison ne s'imposent pas toujours avec une égale évidence : sur beaucoup de points, M. P. est en désaccord avec Kaibel. Mais du moins la discussion porte ici sur des faits que chacun peut apprécier : est-il légitime, par exemple, de rejeter une inscription dans la catégorie des inscriptions fausses (au sens que nous avons défini ci-dessus), parce qu'elle offre telle ou telle particularité dialectale, ou bien parce qu'il s'y trouve une lacune, comme le nom du personnage qui fait une offrande ou celui du dieu qui la reçoit? La même conclusion s'impose-t-elle quand deux inscriptions se rapportent à un seul et même monument? Telles sont les questions que se pose M. P. et qu'il résout à l'aide d'une étude approfondie des documents épigraphiques. Ajoutons que cette étude est loin d'être défavorable à l'authenticité de la plupart des inscriptions rapportées comme telles par les auteurs. Le nombre des textes condamnés est de soixante-deux seulement, tandis que deux cent vingt-cinq paraissent authentiques. On voit par ces chiffres que M. Preger n'est pas de ceux qui affectent de négliger la tradition.

Si les résultats de cette critique délicate risquent de soulever encore des objections, tout le monde reconnaîtra que l'auteur a soumis chaque épigramme à un examen rigoureux, tant pour en établir le texte que pour en rechercher la source : il a même fait parfois usage, dans la publication de ces morceaux, de collations nouvelles de manuscrits, et son commentaire philologique ne laisse rien à désirer.

L'ordre géographique, adopté dans le classement des inscriptions, ne laisse pas que de surprendre un peu, parce qu'il amène quelquefois des rapprochements chronologiques singuliers ; mais, comme beaucoup d'inscriptions ne peuvent se dater avec certitude, nous accordons volontiers que cet ordre est le plus sûr et le plus scientifique.

Am. HAUVETTE.

---

398. — Otto PLASBERG. **De M. Tullii Ciceronis Hortensio dialogo**. Lipsiae, G. Fock, 90 pp. in-8, Prix : 1 m. 80.

Dans sa dissertation inaugurale, M. Plasberg traite d'abord de la date de l'Hortensius (avril ou mai 709), de la valeur du dialogue et de son histoire littéraire. La date fixée par lui a d'abord pour base l'énumération du *De diu.* II, 1. Or il n'est pas sûr que Cicéron y suive un ordre rigoureusement chronologique. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'on y trouve des indications qui permettent dans une certaine mesure d'établir la succession des ouvrages : *cum fundamentum esset positum... totidem subsecuti libri... quibus rebus editis... quae (quaestio) ut plane esset perfecta... interiectus est etiam nuper liber...* Je ne vois pas qu'on puisse faire de tout le morceau deux parties, une énumération chronologique et une énumération capricieuse. Là où manquent les don-

nées positives que je viens de mentionner, on ne peut rien conclure, et il paraît vraisemblable que le sujet de l'*Hortensius* est pour Cicéron la seule raison de le placer en tête : *cohortati sumus, ut maxime potuimus, ad philosophiae studium eo libro qui est inscriptus Hortensius.* M. P. fait remarquer en outre qu'en avril et en mai 709, Cicéron aurait été seulement occupé par les premières *Académiques.* Or c'est peu de chose, si l'on songe que les deuxièmes *Académiques* lui ont demandé six jours. A supposer que le fait soit certain, l'hypothèse de M. P. n'en est pas rendue vraisemblable ; car les secondes *Académiques* étaient un remaniement, une seconde édition, plutôt qu'un ouvrage nouveau. Il reste donc, en faveur de l'antériorité de l'*Hortensius* sur les *Académiques* et le *De Finibus*, les passages *Acad. Pr. II*, 6 et *De Fin.* I, 1, 2. Ils paraissent concluants.

En racontant les destinées de l'*Hortensius*, M. P. mentionne la confusion, fréquente au moyen âge, de cet ouvrage avec le *Lucullus* (*Ac. Pr.*, II). L'humaniste anonyme qui a rédigé dans la première moitié du XIVe siècle la vie de Cicéron placée en tête du ms. 552 de Troyes, s'y est laissé tromper. Aux exemples mentionnés p. 13, il faut ajouter celui-là, d'après l'ouvrage de M. de Nolhac, *Pétrarque et l'humanisme*, p. 187 et 190. C'est aussi à ce même ouvrage qu'il faudra renvoyer à propos de Pétrarque. M. Hortis, cité en note par M. P., s'est trompé, puisque c'est ce même ms., retrouvé par M. de Nolhac, qui a induit en erreur l'illustre poète. La conclusion : « confusionem illam, qua Academicorum priorum liber II uocabatur Hortensius siue dialogus ad Hortensium, ante saeculum XIII exstitisse hodie non potest comprobari, » se trouve contredite par l'existence d'un ms. du milieu du XIIe siècle, B. N. lat. 17812, présentant le titre *ad Hortensium* [1]. S'il ne faut pas se hâter d'identifier tous les ouvrages ainsi désignés dans les anciens catalogues avec le *Lucullus*, il ne faut pas non plus croire trop moderne cette confusion. Enfin l'explication que M. P. en propose me paraît difficilement acceptable : « qui quo in libro Lucullo est accusationem fuisse constaret et defensionem ad philosophiam pertinentes. » Il faudrait en tout cas ajouter, qu'une fois le titre *ad Hortensium* introduit, les lecteurs qui connaissaient le sujet du véritable *Hortensius* par le célèbre passage des *Confessions* de saint Augustin ont substitué dans certains mss. *de laude philosophiae* à l'adresse *ad Hortensium* [2].

A la suite de ces considérations, M. P. passe à l'étude des fragments. Sa reconstruction du traité est très intéressante. Sans entrer dans les discussions minutieuses qu'elle soulève, je me bornerai à deux observa-

1. Chatelain, *Paléogr. des clas. latins*, pl. XXXV. C'est le ms. des lettres familières de Cicéron, dont une copie de la fin du XIIe siècle existe à Tours sous le no 688 ; j'ignore si dans ce dernier ms. le titre *ad Hortensium* se trouve également. Cf. Mendelssohn ap. *Mélanges Graux*, p. 169.

2. Sans doute dans les derniers temps du moyen âge ; cf. Nolhac, *l. l.*, p. 263, n. 1.

tions d'un caractère général. Dans la première partie, M. P. rencontre M. Usener [1], dont il accepte l'ensemble des conclusions. Mais il procède par allusion ; il ne cite même pas le texte des fragments en question. Il faut donc avoir sous les yeux l'ouvrage d'Usener pour suivre la dissertation de M. P. et saisir la marche du traité de Cicéron. Il aurait fallu résumer brièvement l'état de la question. C'est aussi en vue de la commodité du lecteur que j'aurais désiré de chacune des parties de l'*Hortensius* reconstruit un résumé analogue à celui du discours de Cicéron pp. 79-80.

Malgré ces remarques, M. Plasberg nous a donné un très bon travail, où il a prouvé en mainte occasion des connaissances étendues et une réelle pénétration. Il faut le louer tout particulièrement du parti qu'il a su tirer des auteurs ecclésiastiques. C'est une source de renseignements trop souvent négligée.

Paul Lejay.

---

399. — **Recherches sur l'emploi de l'article dans le français du XVIe siècle comparé aux autres époques de la langue.** Dissertation présentée à la Faculté des lettres de Lund par Emil Zander, licencié ès letttres. Lund, impr. E, Malmstrœm, 1892.

Il est aisé de constater et de prouver par de nombreux exemples que les auteurs du xvi[e] siècle mettent ou omettent les déterminatifs devant certains noms, comme : Dieu, Christ, diable, Messie, Satan, roi, soleil, lune, foudre, ciel, terre, mer, eau, enfer, paradis, purgatoire, Bible, Écriture, Évangile, foi, religion, cour, Église, et aussi devant plusieurs termes relatifs aux travaux agricoles, à la division du temps, à l'exercice du culte et aux fêtes religieuses, mais de dire pourquoi, c'est plus difficile. On s'explique l'absence de l'article dans les proverbes, les tours marotiques et les locutions familières : la phrase en devenait plus leste, et en même temps se gravait mieux dans la mémoire. Souvent aussi il était supprimé ou employé par raison d'euphonie : on disait et on dit encore : « en août, après août », mais non pas : « avant août, en moissonnant se passa août ». Il y a une différence marquée déjà dès le xvi[e] siècle entre « un homme d'église et de l'église », et si Rabelais semble n'en point faire entre « prélats d'église et de l'église », il n'aurait pas écrit « père d'Église, docteur d'Église ». Quand ce mot est employé sans article, c'est ordinairement avec une nuance d'ironie : « Qu'on a de maux pour servir sainte Église (Marot). — Ores ce sont suppôts (et non supports) de sainte Église (La Fontaine). » M. Zander cite ce passage de Marot : « Si tant d'honneur et bien ne vint de mon mérite, il vint d'amour de roy envers moi petite. » Si le poète avait dit « amour du roy », il me semble que le sens ne serait plus le même. M. Z. allonge de

---

1. *Dion. Halic. de imit., reli.*, 117 sqq.

quelques pages sa dissertation avec des remarques sur les noms propres tout à fait inutiles, à mon avis. Pourtant, il peut se faire que chez nos voisins on en tire quelque profit : ici, nous savons bien quelle différence existe entre *le* capitaine Paulin et capitaine Renard, entre *la* demoiselle Isabeau et demoiselle belette. Grandgousier, Grandjean ne font qu'un seul mot : c'est pourquoi ils ne sont pas accompagnés de l'article comme *le* gros Jean, *la* grosse Jeanneton. N'était-il pas superflu de noter que *dom*, *dam* ou *damp, donna*, *herr*, ne le prennent jamais ? Devant deux mots qui se suivent, unis par la conjonction *et* ou précédés de *entre,* rien n'est plus ordinaire que de supprimer les déterminatifs ; par conséquent il est permis de dire aujourd'hui comme au XVIe siècle « entre none et vêpres, entre sexte et none, Naiades et naphées » (lisez *napées*). M. Zander aurait pu faire remarquer que, même dans l'ancienne langue, certaines phrases avec ou sans article avaient une signification ou plus faible ou plus forte. Il est certain, pour ne citer qu'un seul exemple, que Joinville a écrit avec intention ici : « Et sembloit que foudre cheist des cieux, » et là : « Il faisoit tel noise au venir que il sembloit que ce fust *la* foudre du ciel. » Peut-être était-il un de ces écrivains qui savent habilement placer ces petits mots dont presque personne, disait Joubert, ne sait rien faire.

A. DELBOULLE.

---

400. — G. JACQUETON. **La politique extérieure de Louise de Savoie.** Relations diplomatiques de la France et de l'Angleterre pendant la captivité de François Ier (1525-1526). 1 vol. in-8, XXVIII-467 p. Paris, Bouillon, 1892.

En l'année 1522, au mois de mai, le roi d'Angleterre, Henri VIII, se déclara ouvertement contre la France pour Charles-Quint et envoya son héraut Clarence porter un défi à François Ier. Les deux alliés devaient simultanément attaquer notre pays par la Picardie et par la Guyenne. Mais, dès 1524, vers le moment où Louise de Savoie prit en mains le gouvernement du royaume à la place de son fils, prêt à partir en Italie, nos diplomates cherchèrent à détacher Henri VIII de l'Empereur et à conclure avec lui un traité séparé. De longues négociations, souvent interrompues et reprises, aboutirent, le 30 août 1525, quelques mois après le désastre de Pavie, aux conventions de Moore par lesquelles la France et l'Angleterre s'engagèrent à cesser toute hostilité et conclurent même une alliance défensive. Bien plus, à partir de cette époque, Henri VIII se déclara l'ennemi de Charles-Quint et excita les principautés italiennes à former une coalition contre le tyran de leur patrie. Poussés par lui, les états de la péninsule signèrent avec François Ier, sorti de prison, la ligue de Cognac (22 mai 1526). — M. Jacqueton s'est proposé de nous raconter la suite de toutes ces négociations entre l'Angleterre et la France, entre l'Angleterre et l'Italie, pendant les années 1525 et 1526. Sa narration est empruntée en grande partie à des

documents inédits, trouvés soit aux Archives nationales de Paris, soit au British Museum, soit dans d'autres dépôts. La plupart de ces pièces sont publiées *in extenso* à la fin de son volume (pp. 299-439). Dans son récit, M. J. nous présente d'une façon assez vivante les deux négociateurs français, Jean Joachim de Passano et Jean Brinon, premier président au parlement de Rouen ; il nous explique, par d'ingénieuses hypothèses, les variations de Henri VIII et de son ministre, le cardinal Wolsey ; il nous montre fort bien, contre Brewer, que les tâtonnements de la politique anglaise après Pavie ne s'expliquent pas par l'opposition des vues du roi et de celles du cardinal, mais bien par la situation même de l'Angleterre à cette date et la succession des événements ; il met surtout en pleine lumière l'habileté de la Régente et les services très réels qu'elle rendit à la France, pendant la captivité de son fils, au lendemain d'une cruelle défaite. Il achève ainsi de réhabiliter cette femme que les historiens ont tant calomniée et il ajoute de nouveaux arguments à la thèse, jadis soutenue avec talent par Paulin Paris. Mais il faut bien signaler aussi les défauts de cet ouvrage si consciencieux. Il est trop long. L'auteur ne nous épargne aucun détail, quelque mince qu'il soit ; il ne choisit pas entre les faits qu'il a découverts et nous les expose tous. Il insiste longuement sur les affaires d'argent qui divisaient la France et l'Angleterre et il nous prouve, en faisant des multiplications, qu'il connaît très bien les relations des différentes monnaies et les institutions financières de l'époque : mais la preuve était déjà faite par son excellent recueil de documents, publié naguère dans la *Collection des textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire* [1]. Que M. Jacqueton soigne aussi davantage son style, qui est rarement élégant et souvent incorrect. Voici la première phrase du volume : « La seconde Régence de Louise de Savoie a en droit son point de départ dans les lettres patentes du 12 août 1523. » En somme, le sujet est bien étudié et souvent le livre, quoique touffu et mal écrit, renferme d'ingénieux aperçus et d'excellentes considérations historiques.

Ch. Pfister.

---

401. — **Œuvres complètes de Pierre de Bourdeilles, abbé et seigneur de Branthôme,** par Prosper Mérimée et Louis Lacour, archiviste paléographe. Recueil des Dames, t. XI. Paris, ap. E. Plon, Nourrit et Cie. 1891. Prix : 6 fr.

Ce *Recueil des Dames* souvent imprimé avec le titre de « Dames Galantes », fut dédié au duc d'Alençon, frère du roy Henri III, « à ses illustres cendres et à son divin esprit, puisque son noble corps gisait sous sa lame honorable ». Mais ce n'est pas la coutume de Branthôme

1. *Documents relatifs à l'administration française en France de Charles VII à François Ier* (1443-1523).

de garder longtemps le ton de l'oraison funèbre : c'est pourquoi il finit au plus vite sa courte dédicace par ces mots : « C'est assez parler des choses sérieuses, il faut un peu parler des gayes. » Et le voilà qui se met en train de nous narrer les aventures les plus grivoises, les historiettes les plus lubriques avec une verve endiablée et dans un style d'une richesse et d'une variété merveilleuse. Plus les gauloiseries qu'il raconte sont cyniques, plus il se montre spirituel, si bien que ceux pour qui « toute œuvre d'art est divine », seraient parfois tentés, j'en ai peur, de lui pardonner son manque absolu de sens moral, et cette perversité qui n'a d'égale que celle de son siècle, s'ils ne pensaient pas aux ravages que de tels œuvres peuvent causer dans les âmes jeunes et blanches qui croient encore à la vertu des hommes et à la chasteté des femmes. On comprendra que je n'essaie point d'analyser un pareil livre, et que je ne cite pas même les titres des chapitres qui le composent. Certains passages de l'*Art d'aimer* et des Élégies d'Ovide, nos vieux fableaux qui bravent trop souvent l'honnêteté, les Contes de Des Périers, les grosses gaietés de Rabelais, n'approchent point du libertinage où se plaît, j'allais dire où se vautre Branthôme. Il y est à son aise, il y nage comme le poisson dans l'eau : je pourrais trouver une comparaison plus expressive. Il connaît, il savoure ce qu'ont écrit de plus vilain, de plus ordurier Martial, Apulée et Lucien « ce bon compagnon » qu'il lit dans la traduction de Filbert Bretin [1], ce dont les éditeurs, entre parenthèses, ne se sont point aperçus. Souvent même il leur emprunte, en les enjolivant de son mieux, des gaillardises ou *sallauderies* (c'est son mot) qu'il met sur le compte de quelque *honneste dame ou de quelque honneste gentilhomme qu'il a cogneus,* car ce Périgourdin qui méritait d'être né Gascon, a vu, entendu, connu, à l'en croire, toutes les grandes dames, tous les grands seigneurs des cours de France, d'Espagne et d'Italie. Il est permis de se demander si un homme qui a fait un tel livre avait conservé intacte toute sa raison, tout son jugement. La chute de cheval qui lui avait fracassé les reins ne lui avait-elle pas aussi ébranlé le cerveau? Ce serait là une circonstance atténuante qu'on ne manquerait point de nos jours d'invoquer en sa faveur. Mais c'est assez parler de ce *Recueil* plus que léger dans une *Revue* aussi grave que celle-ci.

A. DELBOULLE.

---

402. — JANSSEN (Jean). **L'Allemagne et la Réforme.** III. L'Allemagne depuis la fin de la Révolution sociale jusqu'à la paix d'Augsbourg (1525-1555). Traduit de l'allemand sur la quinzième édition par E. PARIS. Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1892. In-8 de XLV-819 p.

Ce troisième volume s'ouvre malheureusement par un article nécro-

1. Voir la page 218 du *Recueil des Dames* et comparer avec Filbert Bretin, *Trad. de Lucien*, p. 703, édit. 1583.

logique. Janssen est mort à la fin de l'année dernière : son vaillant interprète lui a consacré une intéressante biographie. On y verra que Janssen avait commencé par être apprenti forgeron et que c'est en partageant les travaux des ouvriers qu'il avait appris à les aimer; on y verra aussi que parmi tous ses maîtres, un protestant, l'historien Böhmer, lui inspira une estime et une affection payées de retour et lui indiqua le sujet auquel Janssen a voué la meilleure part de sa vie. De tous les détails utiles que le traducteur donne sur les ouvrages de son auteur, nous relèverons seulement celui qui intéresse davantage à l'heure présente : M. Louis Prozor, de l'Université d'Insprück, mettra la dernière main à la fin de l'œuvre que la mort vient d'interrompre.

Nous avons déjà deux fois dans cette Revue apprécié l'esprit de *L'Allemagne et la Réforme*, en rendant compte des premiers volumes. Contentons-nous donc de rappeler à cet égard que l'auteur est le plus modéré et le plus impartial des hommes de parti. Jamais il n'articule de son chef un mot blessant pour les Réformés, et il n'avance contre eux que des faits soigneusement contrôlés; mais pour lui la Réforme n'est qu'une calamité sans excuse ni compensation. Il ne nie pas les désordres qui discréditèrent le catholicisme, puisque, à l'occasion, dans ce volume même, il décrit (p. 578) les vices qui empêchèrent les évêques de résister énergiquement aux empiétements des luthériens et (p. 771, note 5) les mauvaises mœurs des catholiques; mais il n'y arrête presque jamais son esprit. Il veut être tolérant : quand un ennemi de l'Allemagne, Henri II de France, persécute chez nous les protestants que, hors de ses États, il soulève contre Charles-Quint, Janssen plaint ses victimes (p. 720). Mais on pourrait se demander s'il sait exactement ce que c'est que la tolérance, quand on le voit, par exemple, déclarer qu'une Diète établit la liberté de conscience, parce qu'elle stipule qu'on n'inquiétera ni les États qui ont embrassé le luthéranisme, ni ceux qui entendent demeurer catholiques, alors qu'elle interdit toute émancipation ultérieure (p. 146 et sqq.); c'est bien pis quand il s'écrie que par le fait de la paix d'Augsbourg *la liberté religieuse est anéantie et qu'il n'en reste plus de vestige* (p. 790-791). Croirait-il par hasard qu'elle avait fleuri au moyen âge? Une vérité d'un autre ordre lui échappe : il ne comprend pas que la scission entre les catholiques et les protestants est irrémédiable, parce qu'elle tient à des vues diamétralement opposées dans la manière d'entendre la religion ; comme il place dans les passions des Réformés la seule cause de leur révolte, il s'imagine qu'une entente plus complète entre l'Empereur et le Pape eût suffi pour ramener les hérétiques par le moyen des écoles et de la prédication.

Toutefois, dans ce troisième volume, sa très involontaire partialité choque moins parce que l'histoire de l'Allemagne entre 1525 et 1555 est celle du protestantisme débordant en excès furieux et impunis. On a beau se rappeler tout ce que Janssen oublie : il faut avouer que, pendant ces trente années, les princes et les peuples luthériens ont égalé les vio-

lences et les désordres contre lesquels ils s'étaient soulevés. Profitant des embarras de Charles-Quint, ligués avec les rois de France et avec les Turcs, ils ont pillé les biens de l'Église, chassé les prêtres et les religieux, réclamé avec acharnement le droit d'imposer leurs croyances (p. 86 et sqq., 130-131, 146 et sqq., 207 et sqq., 212, 217 et sqq., 310, 362-363). Passe encore s'ils avaient dès lors les farouches vertus des Puritains! mais Luther et en général les théologiens protestants de son siècle nous apprennent que les mœurs ont empiré depuis leur prédication (p. 76-77, 250, 312-313, 458-460, 590-592, 712-714, 759-772). Les princes protestants foulent sans pitié leurs peuples et l'on ne peut compter pour les ramener dans le devoir sur les ministres de la religion nouvelle; car parmi les prédicants les uns donnent l'exemple de la licence (p. 73-76), les autres prêchent l'absolutisme; pour complaire au landgrave Philippe de Hesse, les uns érigent solennellement la bigamie en principe de droit commun, les autres la concèdent secrètement comme une fantaisie qu'on ne peut refuser à un protecteur de l'Évangile (p. 449 et sqq., 477-491). Les jeux des seigneurs réformés coûtent souvent plus cher encore, par exemple, quand Albert de Brandebourg promène à travers les campagnes ses *incendies princiers*.

Cependant, à un autre égard, le présent volume ne vaut pas les précédents : il n'apprend rien d'essentiel aux hommes à la fois instruits et impartiaux qui savent d'avance que toute révolution est imputable à ceux qui la font comme à ceux qui la subissent et entraîne toujours avec elle de cruels malheurs. On le trouve bientôt monotone, parce qu'il ne peint guère que des traits de perfidie, de méchanceté, de cupidité. Il n'en était pas de même du premier et du deuxième volumes où, à propos des conditions comparées de la vie au xv[e] siècle et au xvi[e], il traçait souvent avec amour des tableaux embellis peut-être, mais plus neufs et plus variés, qui ont fait sa réputation et qui la soutiendront. Les années qui s'écoulent entre 1525 et 1555 ne lui inspirent aucune sympathie et le volume s'en ressent; dans l'ensemble, il n'est véritablement utile qu'aux hommes prévenus qui croient que le catholicisme a eu le monopole peu enviable des scandales et des persécutions : il leur faudra bien, après l'avoir lu, reconnaître que l'humanité porte partout avec elle ses faiblesses et ses vices.

Un défaut plus général de l'œuvre de Janssen consiste dans sa méthode qui est au fond moins scientifique qu'elle ne paraît. Il procède par accumulation de faits qu'il dispose suivant l'ordre chronologique, s'effaçant le plus qu'il peut derrière les événements. Il semble que cette méthode soit excellente pour laisser la vérité parler d'elle-même, et elle le serait peut-être, si, à la manière de Xénophon ou de César, l'auteur n'apportait qu'un nombre de faits relativement peu considérable; en prenant le temps de les choisir, il eût pris celui de les digérer, et la narration resterait toujours claire et conséquente. Mais Janssen, qui ne s'impose que de mettre d'innombrables faits à la date convenable, n'a

pris que le temps de les recueillir et de les contrôler. Aussi lui arrive-t-il tantôt de suggérer des conclusions discordantes, tantôt d'omettre des questions importantes. Supposez, en effet, qu'il eût consenti à interrompre un instant son énumération de faits pour tracer un portrait de Charles-Quint : il lui eût fallu dire dans quelle mesure le dévouement au bien de l'empire et de la religion s'accordait en lui avec l'ambition ; au contraire, il ne nous cite de lui, dans la première partie du volume, que des preuves de zèle ; puis, dans la deuxième, il le présente plutôt comme un homme qui aime à dominer et qui choisit ses auxiliaires sans beaucoup de scrupule : où est l'unité de ce caractère ? De même, enfoncé dans l'exposition des événements, il oublie quelquefois de les expliquer : on ne comprend pas bien en le lisant comment Charles-Quint, si impuissant en Allemagne au lendemain de la victoire de Pavie, y triomphe, pour peu de temps à la vérité, au lendemain de la défaite de Cérisoles. A plus forte raison, néglige-t-il de faire pressentir l'avenir dans le présent. C'est, dira-t-on, l'esprit de parti qui l'empêche de remarquer et, par suite, de dire que le protestantisme, dans le temps même où il bouleversait l'Allemagne, y préparait un ordre nouveau. Mais ce n'est certes pas l'esprit de parti qui l'empêche de montrer que le catholicisme se retrempait dans les épreuves dont il semblait ne pas devoir triompher. Or il ne le montre pas. A peine indique-t-il d'un mot le chagrin des moines que la Réforme rend malgré eux à la vie du siècle. Il note toutes les protestations des catholiques contre les violences qu'ils souffrent, parce qu'il les rencontre chemin faisant ; mais il n'étudie pas la persistance et la recrudescence de la foi aux anciens dogmes, de l'attachement à l'ancienne discipline, de sorte qu'il finit par être injuste pour les vertus de ses coreligionnaires comme pour celles des Réformés.

Mais ce n'est pas simplement sur l'esprit et la méthode d'un si vaste ouvrage qu'il faut le juger. On doit aussi tenir compte du grand nombre de questions de détail que l'auteur traite incidemment. Histoire locale, diplomatie, chronique des cours, événements militaires, toute la vie de l'Allemagne et ses relations avec le dehors sont examinées par Janssen ; et l'on n'en finirait pas si l'on voulait citer les épisodes curieux sur lesquels il répand son inépuisable érudition. Mentionnons, entre cent autres exemples, les pages sur les anabaptistes de Münster (p. 323-354), la note sur le dénuement dans lequel on laissa après la mort de Luther sa femme et ses enfants (p. 596), les négociations de Henri II avec les protestants (p. 693-696, 705 et sqq.). L'érudition de Janssen, eût-elle été son seul mérite, lui assurerait encore une place considérable parmi les historiens de notre siècle.

Charles Dejob.

---

403. — **Les amis de Jean Dragon de Crest, étudiant à Genève, professeur à l'Académie de Die, pasteur à Crest et à Saint-Paul-Trois-Châteaux (1599-1618).** Notes pour l'histoire de la Société protestante en Dauphiné au XVII[e] siècle, par Brun-Durand, correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les Travaux historiques, vice-président de la Société d'archéologie de la Drôme. Paris, A. Picard ; Lyon, L. Brun. Grand in-8 de XLIII-168 p. Tiré à 200 exemplaires.

M. Léopold Delisle, qui par ses précieuses indications aura été le bienfaiteur de tant d'érudits, a signalé à M. Brun-Durand, parmi les nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale, le *Liber amicorum* du crestois Jean Dragon, « autrement un album dans lequel quatre-vingt-quatorze amis ou connaissances de ce dernier ont écrit, en témoignage de leurs sentiments pour lui, qui de la prose, qui des vers et le plus souvent de courtes citations de la Bible ou d'auteurs grecs ou latins, accompagnées de dédicaces louangeuses. » M. B. D., après avoir donné, dans les premières pages de l'*Introduction,* d'intéressants détails sur les livres de ce genre en général, décrit l'album spécial publié, vers 1550, pour de semblables recueils par le célèbre imprimeur lyonnais Jean de Tournes, avec des encadrements qui sont l'œuvre du dessinateur, graveur, typographe, grammairien Geoffroy Tory. C'est dans un de ces albums imprimés d'avance que des professeurs et pasteurs, collègues ou disciples de Dragon, ont consigné les témoignages de leur gratitude ou de leur affection, qui sont « comme autant de points de repère pour une étude de la société protestante dauphinoise, au XVII[e] siècle », société, ajoute l'auteur, « dont personne n'a dit encore, que je sache, l'esprit et les tendances et dont on ignore généralement les divisions et les querelles intestines ». Le judicieux critique, à l'aide des révélations du *Liber amicorum* de la Bibliothèque nationale et de quelques autres documents inédits [1], a retracé, dans les 40 pages de l'*Introduction,* un excellent résumé de l'histoire du protestantisme en Dauphiné, et principalement à Die, pendant les vingt-cinq premières années du XVII[e] siècle. Cette introduction nous prépare parfaitement à la profitable lecture des chapitres intitulés : *Jean Dragon et sa famille ; Amis de J. Dragon, étudiant à Genève; Amis de J. Dragon, professeur à Die ; Amis de J. Dragon, pasteur à Crest et à Saint-Pierre-Trois-Châteaux.*

La notice sur Jean Dragon et sa famille est d'une irréprochable exactitude. M. B. D. y redresse tout d'abord (p. 1) une erreur de Guy Allard, auteur du *Nobiliaire du Dauphiné,* en faisant observer que « les généa-

1. Notamment : *Recueil des synodes du Dauphiné* (Archives départementales de la Drôme); *Procès-verbal de la délibération prise, le 23 septembre 1601, au sujet de la fondation d'un collège à Die,* établissement qui devait être une sorte d'université protestante pour le Dauphiné et les provinces circonvoisines. (Archives de M[me] de la Morte-Félines. (De la page XVII à la page XXX a été reproduit *in extenso* ce document où l'on trouve les noms de toutes les familles protestantes de Die à cette époque); divers extraits (1602-1615) des Délibérations du consistoire de l'église de Die (p. XXXII-XXXIV), aux Archives départementales de la Drôme.

logistes ne sont pas toujours des historiens, qu'ils le sont même rarement ». Bien d'autres que Guy Allard sont justement repris par le nouveau biographe, et soit en cette notice spéciale, soit dans les diverses et nombreuses notices sur les amis de J. Dragon, il fournit toute sorte de rectifications et d'additions aux recueils dauphinois du pasteur Arnaud, comme au recueil des frères Haag refondu par Henri Bordier. Pour donner un exemple de la façon dont M. B. D. améliore le travail de ses devanciers, je citerai cette note (p. 15) :

« Bien que l'on ait de nombreuses biographies de David de Rodon, il y a certainement beaucoup à dire encore sur ce personnage, que la *France protestante* dit être un des premiers dialecticiens de son temps; car, indépendamment de ce qu'aucune de ces biographies n'est complète, il y a des erreurs dans toutes. La plupart avancent, en effet, que de Rodon fit ses études à l'académie de Sedan, alors que c'est à celle de Die, dont il était un des étudiants en théologie en 1618 et dont il devint alors un des professeurs. On a dit ensuite que les *quatre raisons pour lesquelles on doit quitter les R. P. R.,* écrit de controverse catholique, imprimé en 1631, furent composées pendant le séjour que de Rodon fit chez les jésuites de Vienne, en 1619 et 1620, et, pour expliquer la différence des dates, on suppose que cet écrit ayant été retenu par les Jésuites, ceux-ci le publièrent quand son auteur, redevenu protestant, se fut fait une réputation. Mais la supposition est toute gratuite, attendu qu'il est établi que de Rodon abandonna plus d'une fois le protestantisme et qu'on ne le rencontre précisément dans aucune académie ou collège protestant, de 1624 à 1633. De plus, tandis que celui de ses biographes, à qui l'on doit cette ingénieuse supposition, lui fait occuper douze ans durant (1621-1633) la chaire de quatrième à l'académie de Die, il est établi que de Rodon abandonna cette chaire dès 1623, date à laquelle il soutint deux thèses de philosophie à l'académie de Sedan, ensuite de quoi on perd sa trace, pendant dix ans au moins. Enfin, il est d'autant plus surprenant que ce même biographe croie que l'ancien professeur de quatrième, devenu professeur de philosophie dans cette même académie, en 1634, abandonna Die pour Orange, cinq ans après, à cause de l'inexactitude avec laquelle ses états étaient payés, qu'il a eu les registres de l'académie de Die sous les yeux et qu'il y est dit tout au long, que ce départ eut pour cause une caractéristique et scandaleuse querelle, dont il sera question plus loin, à propos du professeur Vial. — Ajoutons que David de Rodon était le petit-fils de Guillaume de Rodon, juge de la ville de Die, en 1550, et le fils d'Abel de Rodon, diacre de l'église protestante de Die, en 1601, et professeur de quatrième à l'académie de cette ville, de 1607 à 1617; que sa mère, Judith de la Place, mourut à Die, le 1er janvier 1659; qu'il avait au moins une sœur, du nom de Jeanne, qui mourut sans avoir été mariée, seize mois avant sa mère (4 septembre 1657), et qu'il était probablement le frère d'un Louis de Rodon, notaire et procureur à Die, en 1699. »

Je crois devoir donner la liste des personnages, les uns obscurs, les autres à demi-connus ou même célèbres, qui figurent dans les trois catégories des amis de l'*étudiant*, du *professeur*, du *pasteur :*

I. *P.-P. Achequus* (a inscrit cette sentence : *l'amy se cognoit au besoin*), *J. Aubertus*, 1601, *F. Beauregard, Th. Beza*, 1601 (mettant sous une citation de saint Bernard cette indication de son âge : *Annum hujus vitæ 83, die decembris 21, anno ultimi temporis 1601* [1]), *Moses, J.* et *P. Boniotus*, 1600 (tous deux d'une famille dauphinoise si féconde que l'on répétait proverbialement : *frappez un buisson, il en sortira un Boniot*), *J. Brosseus* (peut-être le de Brosse qui, le 14 août 1599, tint à Genève, sur les fonts du baptême, Étienne Méric Casaubon, le seul des enfants d'Isaac qui ait persévéré dans le protestantisme), *D. Butere*, 1602 (le Denis Bouterone dont la *France protestante* n'a pas indiqué l'origine [2], *Th. Colerius*, 1599, *Al.* et *Scipio Combourserius*, 1599 (de la famille chevaleresque de Combourcier, de Graisivaudan), *St. Corcellius*, 1600 (Étienne de Courcelles, plus tard pasteur à Fontainebleau, à Vitry-le-François), *J. Denayreus, And. Pendeus* « un Poitevin qui, après avoir établi un parallèle entre le soleil et l'amitié, celle-ci éclairant la vie, comme l'autre éclaire le monde, y a joint cet honnête aveu : *en vertu j'espère* », *J. Desportus*, 1602 « un français du Midi, qui a laissé dans notre album un échantillon du langage vulgaire de son pays : *Au besoun lous amis se counessount* », *St. Duchatus, Sam. Durant*, 1602 (celui qui fut placé à la tête de l'église protestante de Paris de 1604 à 1626 et « dont l'éloquence a fait dire qu'il était un éclair et un tonnerre en chair [*sic*. En chaire?] »), *St. Favonius*, 1602, *Jac.* et *Joh. Golartius*, 1602 (deux des fils du célèbre Senlisien Simon Goulart, dont le nom suit les leurs [3]), *Gedeon Grangorius*, 1601, *Fr. Gringalletus*, 1602 (mort en 1608, à vingt-trois ans, étudiant en théologie, poète latin distingué et

---

1. J. Dragon a joint à cet autographe le portrait et les armoiries du successeur de Calvin. M. B.-D. rappelle (p. 25) qu'un des apologistes de Th. de Bèze, Ancillon (*Mélanges critiques de littérature*) avance « qu'il se maria trois fois », ce qui a été nié par Bayle, mais ne paraît pas pourtant hors de contestation.

2. M. B. D. multiplie les renseignements (p. 28-34) sur ce pasteur de Grenoble qui joua un grand rôle parmi les protestants du Dauphiné. Il s'occupe surtout de ses joutes théologiques avec les capucins, les carmes et autres religieux, signalant, à cette occasion, plusieurs brochures rares imprimées à Die, à Genève, à Grenoble. Voir d'autres curiosités bibliographiques aux pages 69, 77.

3. L'auteur relève ainsi une erreur de la plupart des biographes du fécond publiciste (p. 41) : « Ils disent que, né à Senlis en 1574, mais établi à Genève en 1571, Simon Goulart revint ensuite en France, où il fut successivement pasteur dans le Forez, en Champagne et à Grenoble, tandis que les registres des Synodes du Dauphiné nous apprennent que ce pasteur, ayant été demandé à *MM. de Genève* pour la capitale de cette province, au mois de mars 1607, la demande, bien qu'appuyée par Lesdiguières, ne fut point accueillie et Gabriel Cuzin envoyé à la place de Goulart. » M. B. D. croit, du reste, que, devenu bourgeois de Genève et pasteur d'un des quartiers de cette ville en 1571, puis semainier à la mort de Th. de Bèze (1604), S. Goulart n'eut pas d'autre résidence que Genève jusqu'à sa mort, arrivée le 3 janvier 1628.

collaborateur de Kepler dans ses expériences astronomiques); *St. Hennequinus, Joh. Jordanus*[1], *B. Keckermanis*, 1601, philosophe et hébraïsant de Dantzig, dont Bayle a dit : « Ses livres sont pleins de pillage et ont été bien pillés »), *D. Manneus*, 1599, *J. Montalbanus* (Joseph de Montauban Jarjayes, dont le père, Gaspard, fut gouverneur de Gap, de 1581 à 1618), *J. Mozes* (pasteur d'Annonay), *J.-E. Mutilletus, V. Paninus, D. Peaget* (de Genève, auteur de l'*Histoire de l'Escalade* publiée par MM. Louis Dufour-Vernes et Ritter), *J.-J. Peyerus, E. Pornaxius, Moses a Portu*, 1599 (ce Moïse Duport est un des gendres du célèbre jurisconsulte Jules Pacius, dont il épousa la fille Lavinie, à Montpellier, le 16 avril 1606), *S. Quinsonus, R. Rex, M. Rosetus*, 1599 (secrétaire d'État de Genève), *P. Sadéel*, 1599 (pseudonyme d'Antoine de Chandieu, le fameux pasteur calviniste), *D. Sarretus, P. Savorinus, Ph. Stapensis* (Ph. de Galbert, seigneur d'Estapes), *Toranus, C. Tossanus, B. Turretinus* (le futur recteur de l'académie de Genève), *D. Vialis, J.-C. Wiescius*.

II. *P. Aspaisius* (notice très fouillée, très étendue, p. 62-69), *J. Balcetus, L. Bedarrida* (d'Orange), *S. Benedictus*, 1611 (médecin, bel esprit, traducteur en vers latins de la seconde semaine de Du Bartas. Lyon, 1609)[2], *C. Blossetus, D. Boutiemus*, Montisbeloaretensis (singulière forme donnée au nom latin de Montbéliard), *D. Bovierus*, 1611 (inscription : *Vita sine amicis non est vita), St. Candidus, Charbonnerius, St. Chastetus, St. Cherlerus*, 1611, *A. Coligno*, 1611, *D. Durandus* (de Briançon. Inscription : *Abstine et sustine), P. Durandus, G. Gayus* (neveu des frères Gay, de Die, dont le chanoine Jules Chevalier a publié les *Mémoires* en 1888), *St. Gilbert*, 1611, *B. Gilliers*, 1611, *St. Guerrerius, J. Imbertus*, 1611, *P. Julianus, A. Marchatius* (Antoine Marcha, d'Annonay), *L. Petræus*, 1611, *J. Ruatus* (d'Orange), *F. Valansonus, Vercayranus* (Louis-Ant. des Massues de Vercoiran),

1. M. B. D. dit (p. 43) : « Le 12 juillet 1605, il écrivait dans l'album du hollandais Van Sorgen ce quatrain, devenu populaire depuis :

> Les amis de l'heure présente
> Sont de la nature du melon;
> Il faut en essayer cinquante,
> Avant que d'en trouver un bon. »

Je ferai deux observations sur cette citation : d'abord, le second vers est faux, car il a neuf pieds. Il aurait fallu l'écrire ainsi :

> Ont la nature du melon.

Ensuite, le quatrain est antérieur au commencement du xviie siècle : on le trouve déjà dans des recueils du xvie siècle. Je l'ai vu attribuer à un poète fort spirituel, Claude Mermet, auteur d'un autre quatrain dont s'inspira M. Madier de Montjau père, qui, également mécontent de ses deux fils, s'écria plaisamment : Je donnerais bien mon *cadet* pour n'avoir pas mon *aîné*.

2. M. B. D. discute (p. 74) les diverses et contradictoires assertions de Chorier, de Guy Allard, de Galiffe, de la *France protestante*, etc., sur Samuel Benoît et constate que Rochas (*Biographie du Dauphiné*, II, 454) attribue à un imaginaire Benoiseau un opuscule rarissime qui est incontestablement du docteur Benoît et qui porte ce titre : *Discours véritable d'une fontaine ornée de merveilleuses propriétés et vertus, trouvée près de Die* (1610, in-4°).

J. Vialus, J.-C. Vicecomes (Visconti), *J. Vulso Colomberius* (Jean Vulson de la Colombière, le père de l'auteur de la *Science du blason*).

III. *J. Abrahamus, G. Alexis, P. Bertheus, J. Boudrius, Is. Casaubonus* (l'illustre émule de Juste Lipse et de Scaliger, dont M. B.-D. parle ainsi (p. 145) : « Philosophe de mœurs douces et d'esprit tolérant, dont la figure honnête et quelque peu mélancolique, repose de celle des sectaires violents et haineux de son temps »), *J. Draco, A. Chomeana,* 1611 (Jean Dragon, sieur de Choméane), *J.-R. Faber* (né à Lausanne et non à Grenoble, quoi qu'en dise l'auteur de la *Biographie du Dauphiné*), *B.-A. Furno, J. Leslæus* (au sujet duquel M. Brun Durand publie une sentence du maréchal de Lesdiguières, du 10 octobre 1611, qui manque dans les *Actes et Correspondances*, publiés par MM. Douglas et Roman), *H.-F. Lubacus, P. Molinæus, H. Mutonis, D. Perol* (oublié par l'auteur de la *Biographie du Dauphiné*), *P. Piffardus,* 1611, *P. Richardus,* 1611, *G. Thosonus,* 1612.

Le travailleur qui, à propos d'un des trois *Libri amicorum* connus en France (on n'en compte pas plus d'une douzaine dans tout le reste de l'Europe), nous a donné tant de renseignements exacts et nouveaux sur la société protestante dauphinoise au XVIIe siècle, mérite d'autant plus d'estime et de reconnaissance, que son état de santé a rendu très pénibles pour lui les longues et patientes recherches qu'exigeait une étude aussi minutieuse, aussi difficile. S'il faut honorer le travailleur valide qui creuse bien son sillon, quels éloges ne doit-on pas au travailleur malade qui, à force de constance et de courage, réussit à bien faire?

T. DE L.

---

404. — **Die Beziehungen zwischen Spanien und Deutschland in der Litteratur der beiden Lænder.** I Teil, bis zum 18 Jahrhundert, von Arturo FARINELLI (thèse de doctorat de l'Université de Zurich). Berlin, 1892. 72 p. in-8.

Travail très recommandable, qui témoigne d'une application, d'un enthousiasme vraiment rares. M. Farinelli, qui est Italien, a acquis en peu d'années une connaissance étendue des deux littératures qu'il s'est appliqué à rapprocher et dont il montre les relations; il sait mieux encore la littérature allemande que la littérature espagnole, ce qui s'explique par le fait qu'il a surtout étudié en pays de langue allemande et n'a pas eu à sa disposition autant de livres espagnols qu'il aurait été nécessaire. Mais quel que soit ce léger manque d'équilibre entre les deux parties de cette thèse, son étude est bien conçue et bien disposée. Pour la première fois, nous pouvons nous faire une idée d'ensemble et suffisamment exacte de ce que l'Allemagne a su et connu de l'Espagne jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. M. F. a tiré parti de tout et tout examiné : souvenirs de pèlerins, voyages, écrits politiques, satires, drames, dissertations d'érudits, etc. Il a lu énormément, mais avec intelligence ; il sait distinguer ce qui a de l'intérêt de ce qui n'en a aucun, et

fait preuve d'une maturité de jugement et d'un goût littéraire qui ne sont pas communs chez les jeunes docteurs des universités allemandes. Les chapitres notamment sur Moscherosch, Grimmelshausen, l'auteur du *Simplicissimus*, et sur le théâtre espagnol en Allemagne au XVIIe siècle, donnent une idée très favorable des aptitudes critiques de M. Farinelli. Il convient maintenant qu'il achève son travail par l'étude des grands classiques allemands du XVIIIe siècle. Sur ce terrain, il trouvera des devanciers, notamment M. Schuchardt, dont l'article sur Gœthe et Calderon est tout à fait *epochemachend*, comme disent les Allemands; mais il lui restera encore bien des épis à glaner.

M. Farinelli, qui a été pendant un semestre élève de l'École des Hautes-Études, m'a fait l'honneur d'inscrire mon nom sur sa thèse à côté de celui d'un savant professeur de Zurich. Je ne vois pas ce que je lui ai appris, mais je sais bien ce qu'il doit aux deux professeurs, MM. Bæchtold et Morf, qui l'ont dirigé dans ses études et à l'enseignement desquels il faut rapporter l'excellente méthode qui règne dans sa dissertation.

Alfred MOREL-FATIO.

---

405. — Ferdinand BRUNETIÈRE. **Conférences de l'Odéon** : Les époques du Théâtre Français (1636-1850). 1 vol. in-12 de 373 p. 3 fr. 50.

Si M. Brunetière n'avait annoncé dans un précédent ouvrage [1] l'intention d'appliquer les règles de la théorie de l'évolution à l'histoire littéraire et si, dans celui-ci, il ne déclarait pas à maintes reprises qu'il continue à les observer [2], on pourrait se contenter de discuter seulement ses opinions personnelles sur la vingtaine de pièces qu'il analyse et commente. Comme dans toutes les spéculations analogues qui s'offrent à nous chaque année, on y trouverait des observations ingénieuses à louer et des appréciations erronées à réfuter; on admirerait l'austère application de l'auteur à sa tâche, le courage de son entreprise, la probité de son travail, la conviction de sa parole; on regretterait l'allure lourde et pénible de son style, d'un goût très douteux parfois [3] et, qui pis est, d'un français parfois incompréhensible [4]. Puis l'on recomman-

---

1. *L'évolution des genres dans l'histoire de la littérature*. Paris, Hachette, 1890.

2. V. notamment, p. p. 3, 94, 168, 266, etc.

3. Exemple : « Mais si je n'en avais pas dit assez, j'aurais abusé de la situation quasi-fortifiée que j'occupe sur cette scène, séparé d'eux par cette rampe, et *abrité contre leurs représailles par leur absence* peut-être, et en tous cas, par *leur savoir-vivre et par leur courtoisie* », p. 4.

4. Exemple : « La littérature espagnole a, en général, quelque chose de dur; et c'est ce qui explique assez bien que ni le *Cid* de Guillem de Castro, ni les romans picaresques n'aient fait — je dis en Europe — la fortune du *Cid* ou du *Gil-Blas* français. » Pour arriver à comprendre cette phrase, à double sens, il faut s'aviser que « n'aient fait » est mis ici pour « n'aient eu ».

derait la lecture de quelques jolis passages, tels que les conférences sur l'*École des femmes* et sur Beaumarchais, en conseillant bien d'en éviter d'autres, comme, par exemple le rapprochement, si difficilement obtenu, de Marivaux et de Racine, la définition par trop superficielle du romantisme et surtout l'éloge de Scribe où il est gravement déclaré que « les vaudevilles de Scribe sont les *Stalactites* du théâtre de son temps et qu'il en a été, lui, je le répète, le Banville ou le Gautier [1] ».

Mais puisque l'auteur prétend surtout faire œuvre d'évolutionniste, c'est au point de vue surtout de l'évolution qu'il nous faut juger son livre. La besogne est d'autant plus nécessaire que cette doctrine ne peut tarder à s'introduire définitivement dans l'histoire littéraire, comme elle l'a déjà fait dans toutes les autres branches de l'histoire. Or, disons-le de suite, l'effort de M. B., pour louable qu'il soit, est dirigé par des habitudes d'esprit si peu familières avec la méthode du transformisme qu'il semble plutôt agir en dépit d'elle.

Pour étudier l'évolution d'un être ou d'un fait, la première condition scientifique est de le suivre, pour le moins, dès sa naissance. M. B., au contraire, commence l'étude du théâtre français avec Corneille, sans même rappeler par quelques mots les phases principales de sa formation, c'est-à-dire se prive volontairement de tout l'enseignement que pourraient lui fournir pour la suite de son étude cinq siècles d'histoire antérieure. De ce premier défaut de méthode, toute sa théorie se trouve fatalement viciée. S'il avait étudié la lente élaboration du théâtre français, depuis le XIIe siècle jusqu'à la Renaissance, à travers les mystères semi-liturgiques, le drame d'*Adam*, le *Nicolas* de J. Bodel, les quarante *Miracles de la Vierge*, les quarante *Mystères du viel Testament*, les neuf mystères du manuscrit de Sainte-Geneviève, la *Passion* et les *Actes des apôtres* des frères Greban, les nombreux autres mystères publiés ou inédits que nous a laissés le XVe siècle, le *Saint Didier* de Flamang, plus encore la *Destruction de Troyes* de Jacques Millet, et même, en plein XVIe siècle, (c'est-à-dire moins de cent ans avant le *Cid*), le *Saint Christophe* de Chevalet, la *Résurrection* d'Eloy du Mont, les douze mystères de Jean Louvet ou l'*Apocalypse* de Loys Choquet (1541), ce fait lui aurait sauté aux yeux, que le théâtre français, puisqu'il n'avait pas démenti une seule de ses tendances originelles depuis cinq cents ans, devait inévitablement aboutir, non point à la tragédie de Corneille et de Racine, mais bien à une forme analogue à celle des théâtres anglais et espagnols, nés et formés en même temps que lui, ou pour mieux dire à quelque chose comme le drame à demi lyrique de Shakespeare et de Lope de Vega. Survint la Renaissance qui entreprit de croiser ce théâtre moderne naissant avec le théâtre antique, non point le théâtre antique tout vivant d'Eschyle ou de Sophocle, mais le théâtre

---

1. P. 354.

antique à demi mort de Sénèque : de là naquit un hybride, la tragédie — à peu près comme du croisement du cheval et de l'ânesse naît le mulet, — c'est-à-dire un être parfaitement constitué et pouvant fournir la plus belle des carrières, mais incapable de procréer à son tour. Et cela lui aurait expliqué pourquoi la tragédie, loin d'être chez nous l'apogée d'une évolution, en était au contraire la déviation. Dura-t elle seulement cinquante années? Je ne sais. Pour M. B. elle n'était pas encore définitivement constituée avec le *Cid* et manifestait déjà des symptômes de décadence dans la *Phèdre*. Évolua-t-elle depuis lors comme le professe M. Brunetière? Évidemment non. Seulement, le vieil esprit français, réveillé de sa prostration, reprit son action peu à peu, et peu à peu la désagrégea jusqu'à la ramener le plus possible à la forme dramatique qu'il rêvait et que le contre-temps de la Renaissance l'avait empêché de réaliser. Et le XVIIe siècle lui-même protesta plus que M. B. l'enseigne contre la tragédie, même lorsqu'elle ne se manifestait plus que par des chefs-d'œuvre. On acceptait encore Corneille, en qui le vieil esprit français éclatait si souvent, mais contre Racine la mauvaise humeur fut continuelle : croyez bien qu'en Mme de Sévigné qui le déclarait peu durable et en Mme de Bouillon qui lui préférait Pradon un vieil atavisme national agissait plus que le mauvais goût. Ce qui prouve bien qu'après Racine la tragédie ne pouvait plus évoluer, c'est qu'avec Racine, supprimant définitivement le décor, la mise en scène, le costume, presque le jeu des acteurs emprisonnés entre les banquettes des gentilshommes, elle arrivait déjà à n'être presque plus du théâtre et se résolvait en un magnifique poème dialogué qu'on pouvait aussi bien faire déclamer dans un salon par deux invités en habits de ville. L'opéra heureusement était là qui sauva tout le spectacle que la tragédie rejetait : d'où sa rapide fortune au XVIIe et au XVIIIe siècles.

Une seconde règle essentielle de la méthode de l'évolution est de toujours observer l'action des milieux et des agents extérieurs sur le développement de l'être ou du fait qu'on étudie. M. B. ne s'en préoccupe pas davantage. Pour lui les genres croissent et se transforment d'eux-mêmes, s'ajoutant spontanément les organes qui leur manquent ou se débarrassant de ceux qui les gênent. De l'action constante de l'Espagne sur notre comédie il n'a cure [1]. Et pourtant il est de toute évidence que c'est à cette action que notre comédie doit d'être toujours restée en communication avec l'esprit moderne, retrouvant instinctivement au-delà des Pyrénées une forme dramatique qu'elle pressentait comparable à celle qui aurait dû être la sienne, et s'y retrempant avec Hardy, Rotrou, Scarron, Corneille, Molière même (dans le *Don Juan* duquel elle brise la règle des trois unités), Le Sage, Beaumarchais, et finalement Hugo et

---

1. M. B. a même l'air très convaincu que l'imitation espagnole est une affaire de mode qui ne date que de l'hôtel de Rambouillet, p. 12.

Musset. De l'influence anglaise il ne tient pas compte davantage [1]. Si le drame larmoyant et bourgeois de Diderot, de Sedaine, de Mercier, se forme, c'est pour des raisons toutes métaphysiques, mais l'introduction ou pour mieux dire l'invasion triomphante des romans larmoyants et bourgeois de Richardson, de Fielding ou de Smollett, n'y est pour rien ou tout au moins est négligeable. Pareillement, la littérature allemande, qui joue un si grand rôle dans la formation du romantisme, et qui, dans la seconde partie du XVIIIe siècle, inspirait déjà tant de drames, depuis les *Chérusques* jusqu'aux *Aventures du Jeune d'Olban*, n'attire pas un seul instant les regards de M. Brunetière [2]. — Quant à la transformation des milieux sociaux, M. Brunetière ne la fait jamais intervenir dans l'histoire de la transformation de l'idéal littéraire : si le *Gendre de M. Poirier* diffère de l'*École des femmes*, c'est plutôt, semble-t-il à le lire, parce que les procédés théâtraux ont évolué d'eux-mêmes que par suite du changement des mœurs et des esprits.

Arrêtons-nous. Ce que nous venons de dire suffit amplement à nous permettre de formuler une conclusion. Tel qu'il est, ce livre peut satisfaire les amateurs de l'histoire littéraire empirique qui recherchent surtout les piquantes observations, les agréables développements oratoires, les aperçus personnels d'un critique très lettré et très consciencieux, mais il ne saurait aider l'histoire littéraire vraiment scientifique à faire un seul pas nouveau.

Raoul ROSIÈRES.

---

406. — F. LOT. **L'enseignement supérieur en France.** Ce qu'il est ; ce qu'il doit être. 1 vol. in-12 de 144 pp. Paris, Welter, 1892.

Le titre de cet opuscule est inexact ; M. Lot ne s'y occupe ni du droit ni de la médecine, fort peu des sciences ; il s'attache presque exclusivement aux lettres. Il trace un état de l'enseignement littéraire, tel qu'il existe en France à l'heure actuelle et il nous indique quelles réformes y devraient être introduites. Organisation des Facultés des lettres, leurs maîtres, leurs étudiants, les Écoles spéciales, les Réformes : tels sont les titres des cinq chapitres du livre. Le tableau que nous fait M. L. de notre enseignement supérieur est poussé au noir. Le jeune auteur ignore l'art des nuances : il n'a pas observé la mesure dans la critique ; il a souvent commis des erreurs fâcheuses et est tout à fait injuste pour les efforts très serieux tentés en ces dernières années. A l'entendre, « nous croupissons depuis cent ans dans un bourbier de routine et d'ignorance ». « Il est difficile que le niveau des études puisse tomber plus bas qu'actuellement. » Les étudiants des Facultés des lettres ne seraient que des

---

1. Il nie même que *Zaïre* doive quelque chose à *Othello*, p. 250.
2. Si ce n'est, p. 296, à propos d'une phrase de Mercier, pour déclarer qu'elle n'aurait pu être que nuisible.

boursiers ou des maîtres d'études : 700 (!) répétiteurs, soit une moyenne de 46 par Faculté, figureraient parmi eux. « L'agrégation, dit ailleurs M. L., est un chancre rongeur qui dévore l'intelligence des maîtres et des étudiants. » L'agrégation d'histoire en particulier est mal dirigée, mal entendue. Tout candidat qui essaierait d'y faire preuve d'érudition serait perdu ; dans l'explication des auteurs, le succès irait à celui dont la mémoire est la plus sûre, qui, trouvant accidentellement dans un texte le nom d'Alexandre, raconterait toute la vie du roi de Macédoine. Nous pouvons affirmer à M. L. qu'il se trompe du tout au tout et que toujours, à l'agrégation d'histoire, on tient grand compte des connaissances techniques. A ce tableau sombre des Facultés françaises. M. L. oppose le tableau lumineux des Universités allemandes. A elles, il ne trouve aucune critique à adresser : on n'est peut être pas tout à fait de son avis en Allemagne. Si le livre de M. L. contient de la sorte beaucoup d'appréciations exagérées, il renferme aussi des observations exactes qui inspirent de tristes réflexions sur notre infériorité scientifique vis-à-vis de l'Allemagne. Quelques-unes des réformes qu'il réclame sont souhaitées aussi par nous : comme lui, nous demandons la suppression des dissertations latines à la licence et nous voudrions qu'on exigeât de tout étudiant aux Facultés des lettres un travail scientifique préparé à loisir. Nous pensons, comme lui, qu'on devrait faire dans notre enseignement une place plus large aux langues orientales ; ainsi, il est tout à fait regrettable qu'à Nancy où a été composé le premier dictionnaire sanscrit-français, cette langue ne soit pas professée. Nous recommandons la la lecture de cet opuscule fort salutaire, malgré la rudesse du style, d'évidentes exagérations et quelques traces de déclamation.

Ch. Pfister.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Paul Laurent, archiviste des Ardennes, vient de publier un nouveau fascicule de ses « Variétés historiques ardennaises », *La pomme de terre dans les Ardennes avant Parmentier* (Paris, Picard, in-8°, 38 p.). Il y donne des documents locaux qui contribueront à détruire la légende de Parmentier; ce sont des pièces de procédure relatives aux villages de Pure, Rancennes, Chémery et des Hautes-Rivières. Les habitants de ces localités refusent à leurs décimateurs le paiement de la dîme des pommes de terre; on ignore toujours l'issue du procès ; mais les documents nous renseignent sur la date de l'introduction du tubercule qu'on nommait *crompire* ou *topinambour*.

— M. Émile Thomas fait paraître chez Hachette un livre intitulé : *l'envers de la société romaine d'après Pétrone* (avec six gravures d'après l'antique) et comprenant, outre une préface et une conclusion, huit chapitres : I. Le Satiricon ; II. L'auteur ; III. *Quid ad nos?* IV. 1. Un poète et de la poésie dans le Satiricon ; 2. Un rhéteur et de l'enseignement de l'éloquence sous l'empire ; V. Les petites gens ; VI. Le festin de Trimalcion ; VII. Parties perdues du Satiricon ; VIII. La langue et le style dans le Satiricon.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nos 35-36 — 29 août-5 septembre — 1892

407. — A. Wendling. **De Peplo Aristotelico quaestiones selectae.** Dissertatio inauguralis. Argentorati, 1891. In-8, 82 p.

Si l'on ouvre la seconde édition de l'histoire de la littérature grecque de M. Christ (p. 400), on y lit que « le *Peplos*, conservé sous le nom d'Aristote, est une collection d'épitaphes des héros de la guerre de Troie ». La belle dissertation de M. Wendling, un débutant duquel on peut attendre beaucoup, fait définitivement justice de cette erreur. Le *Peplos* était probablement un recueil de faits divers, principalement mythologiques, qui avait été compilé par Aristote et publié après lui par Théophraste. Ce recueil fut consulté ou copié par Pline, par Clément d'Alexandrie, par Hygin; M. W. a brillamment montré que, dans les renseignements qu'ils nous donnent sur l'origine des inventions, Pline et Clément ont puisé à la même source, par l'entremise du péripatéticien Straton. Les rapports du *Peplos* avec les *fabulae* d'Hygin ne sont pas mis en lumière avec moins d'évidence. Quant aux épitaphes du *Peplos*, elles paraissent avoir été composées entre 250 et 150 et ne sont l'œuvre ni d'Aristote ni de Théophraste : ce sont des interpolations introduites dans la partie de l'ouvrage qui traitait des généalogies des héros. Deux *epimetra* riches en remarques originales concernent Straton et les fables d'Hygin. Ajoutons que cette brochure si instructive est écrite dans un latin très satisfaisant.

Salomon Reinach.

---

408. — **Mélanges d'archéologie et d'épigraphie**, par Albert Dumont, réunis par Th. Homolle, et précédés d'une notice sur Albert Dumont par L. Heuzey. Paris, Thorin, 1892. In-8, xxxv-666 p., avec 17 planches, de nombreuses figures dans le texte et un portrait de l'auteur.

Voici un nouveau témoignage des sentiments de reconnaissance et de piété que les élèves d'Albert Dumont ont voués à la mémoire de leur

maître. Nous avons déjà vu M. Pottier compléter et terminer les *Céramiques de la Grèce propre* : M. Homolle nous offre aujourd'hui le recueil des articles écrits par Dumont, à l'exclusion des mémoires importants qui ont pris place dans des publications spéciales. L'éditeur a donné beaucoup plus qu'on n'était en droit d'attendre de lui. Non seulement il a ajouté en note, pour chaque article, les renseignements bibliographiques ou autres qui peuvent servir à le mettre au point, mais il a terminé le travail de l'auteur sur les monuments et les inscriptions de la Thrace, de manière à en faire un *Corpus* de cette région, le seul que l'on possède encore où textes épigraphiques et monuments figurés aient été l'objet d'une égale sollicitude. La liste des noms propres thraces, des formes grammaticales, les index des noms géographiques, des noms de dieux et de déesses, des souverains, des magistrats et gouverneurs, sont le résultat d'un travail énorme exécuté avec une admirable conscience et présenté avec une touchante modestie. Les quelques chicanes bibliographiques que l'on pourrait y faire, comme à tous les recueils de ce genre, n'en diminuent en rien l'importance et la haute utilité. Ceux qui voyageront en Thrace, à la recherche d'inscriptions nouvelles, seront désormais fort à envier : ils auront sous la main un instrument de travail et de contrôle comme il n'en existe pour aucune autre région du monde ancien.

On est plus embarrassé pour porter un jugement sur l'ensemble des mémoires de Dumont. Il ne faut pas oublier, pour les apprécier à leur valeur, à quelle époque ils ont été écrits et combien Dumont était jeune quand il en a rédigé quelques-uns. La science marche très vite et reconnaît difficilement, après quelques années, le mérite d'observations de détail qui sont entrées dans le domaine commun. Aussi bien, dans la belle notice qui ouvre ce volume, M. Heuzey a-t-il présenté avec assez d'exactitude les titres scientifiques de Dumont pour qu'il soit peu utile d'y revenir ici. Quels que soient ces titres, et de quelque estime qu'on les entoure, ce n'est pas de l'archéologue, ce n'est même pas de l'administrateur que l'histoire de la science française conservera le plus fidèlement la mémoire. Dumont a été surtout un *éveilleur* d'esprits et de vocations, un initiateur, un inspirateur : seul de presque tous les savants de son temps, il a eu de véritables élèves, il a formé une école, ce que n'ont pu ni voulu faire Letronne, Longpérier et bien d'autres. Comme elle était son légitime orgueil, l'activité féconde de ses élèves restera l'honneur de son nom. Beaucoup l'ont déjà dépassé, mais tous continuent à se réclamer de lui. M. Heuzey a prononcé à ce propos le mot de *culte,* qui n'est pas trop fort dans la circonstance, et personne ne trouvera mauvais que le souvenir ému d'un tel maître fasse une vérité nouvelle de la vieille formule hippocratique : Ἡγήσασθαι τὸν διδάξαντά με τὴν τέχνην ἴσα γενετῇσιν ἐμοῖσιν.

Salomon Reinach.

---

409. — **Méthode pratique de thème grec**, par Louis ARNOULD (Nouvelle collection à l'usage des classes, XXI.) Paris, Klincksieck, 1890. 1 vol. in-12 de 63 p.

On sait que le ministre de l'Instruction publique, sur l'avis du Conseil supérieur, a décidé, par arrêté du 28 juillet 1891, le rétablissement des prix de thème grec en troisième et en seconde. Le thème grec pourra même avoir l'honneur inattendu d'être désigné par le sort, concurremment avec la version grecque, pour être couronné au concours général. Le petit livre que nous signalons sera fort utile aux élèves de ces classes. Ce sont des conseils familiers donnés aux écoliers et aux étudiants sous une forme agréable, parfois même humoristique. L'auteur ne se dissimule pas l'aversion et le dégoût que le nom seul de « thème grec » provoque trop souvent dans notre jeunesse, mais il croit avec raison que l'on peut combattre cette fâcheuse disposition en montrant des côtés intéressants, presque attrayants, dans un exercice aussi redouté. Il devient sous sa direction une excellente gymnastique intellectuelle et, comme toute gymnastique, il peut procurer une véritable récréation. « C'est un art, ou, ce qui est plus facile, un métier artistique à apprendre... Vous acquerrez cette science du thème grec de deux manières : 1° par une *préparation* profonde; 2° par un *entraînement* soutenu. » Autrement dit par une pleine connaissance des formes grammaticales et de la syntaxe, puis par une lecture assidue des meilleurs textes classiques. Ces conseils, accompagnés d'indications bibliographiques, bien choisies, sont suivis de dix « corrigés de thème grec », avec notes et remarques où sont appliquées les instructions contenues dans la première partie. Ces corrigés sont tantôt des textes emprutés aux anciens, tantôt, quand le français appartient à un classique moderne, des traductions composées par l'auteur lui-même. A part quelques passages [1] nous goûtons beaucoup le faire de M. Arnould et nous voudrions voir son manuel dans la bibliothèque de tous les élèves, persuadé qu'il contribuera sérieusement au relèvement des études grecques.

C. E. RUELLE.

---

1. Page 29 : *οὐκ ἔλεγεν, ἀλλ' ἐδήλου*. La langue grecque réclame ici un régime, ne fut-ce que *τοῦτο*. — P. 39 : *ὡς... οὕτω...* L'auteur dit bien que l'on emploie *ὡς* ou *ὥσπερ*, mais *ὥσπερ* vaut mieux. — P. 41 : *ἡδονὴν ἐβούλοντο. βούλομαι* avec un accusatif est rare. — P. 43 : *παρεῖχε πῶς...* on préférerait *ταῦτα παρεῖχε οἷς...* — P. 45, l. 1 : *ἐν ταύτῃ τῇ εὐτυχίᾳ*, dans le cours de tant de prospérités. Il faudrait *ἐν τοσαύτῃ*. Nous proposons à l'auteur les corrections suivantes à faire dans les éditions à venir : *Passim*, l'accent aigu sur la syllabe finale d'un mot suivi de la virgule. — P. 21 : *διαζῆ*. — P. 23 : *αὖθις. βίον. αὐτῷ*. — P. 25 : *γερουσιαστὰς* et *γερουσιασταί*. — P. 27 : *ἐφ' οὓς*. — P. 29 : *ἀγορεύοι*. — P. 37. *Εὐρωπαίων. Ἰνδικῇ*. — P. 41 : *ἄλλῃ*. — P. 45 : *οὐκ ἐπαύετο. ἄλλους*. — P. 49 : *ἐν γῇ*. — P. 55 : *τῇ διαιτῇ*. — P. 57 : *τὸ δοκοῦν*. — P. 57, *τοῖσδε* pourrait être supprimé. Lire *εἰκότως* et *ὀρθῇ*. — P. 59, *ἡγεῖσθαι*

410. — Max JUMPERTZ, **Der Rœmisch-Karthagische Krieg in Spanien.** 211-206. Eine historische Untersuchung. Inaugural-Dissertation (Universitæt Leipzig). Berlin, 1892. W. Weber. 38 p. in-8.

Parmi les conclusions auxquelles M. Jumpertz espère nous conduire, voici les plus dignes d'être notées : 1° l'arrivée de Scipion en Espagne n'est pas de 211 (Liv., XXVI, 17-20), mais de 210 (date donnée par Polybe et résultant de Liv., XXVI, 37, 7) ; — 2° c'est au nord de l'Èbre, et non dans la Bétique, que Claudius Nero tint tête à Hasdrubal : ainsi, Liv., XXVI, 17, il faut maintenir le texte *in Ausetanis* contre la correction *in Oretanis*, et la ville d'Iliturgi, dont il est question dans ce passage, n'est pas Iliturgi de Bétique. Si l'on admet cette opinion de M. J., il en résulte que la catastrophe dont furent victimes les deux Scipions précipita, beaucoup plus encore qu'on ne le croit d'habitude, les progrès d'Hasdrubal ; — 3° Liv., XXVI, 20, il faut corriger *Saguntum* en *Segontiam ;* — 4° M. J. admet avec Zonaras que la victoire de Baecula, remportée par Scipion sur Hasdrubal, eut lieu en 209 : la source de cette tradition serait Coelius ; et Polybe, en reculant la victoire jusqu'en 208, aurait voulu justifier Scipion du reproche que lui firent ses ennemis, de n'avoir pas empêché le départ d'Hasdrubal pour l'Italie. M. J. ajoute une note instructive sur la véracité de Polybe ; — 5° M. J. admet avec Soltau (*Hermès*, XXVI), que Tite-Live n'est remonté jusqu'à Polybe que par une source intermédiaire; mais tandis que Soltau attribue à cet auteur intermédiaire les confusions de dates commises par Tite-Live, M. Jumpertz rend Tite-Live responsable de toutes ces erreurs, hormis celles concernant l'année 206.

Georges GOYAU.

411. — **Le minores gentes ed i patres minorum gentium, contributo alla storia della costituzione romana, senato, monarchia, patriziato, plebeiato, dalle origini alla la Secessio plebis, a. u. c. 260, con un' appendice sull' articolo Novem di Festo** (Novem combusti) per V. CASAGRANDI, prof. di storia antica nella R. Universita di Catania. Palerme-Turin. Carlo-Clausen. 1892. XXIII-628 p. in-8.

Le livre de M. Casagrandi se termine par un « registre des passages où il est directement traité des *Minores gentes* » : le volume est très gros, le registre assez court. Mais la portée du livre et l'ambition de l'auteur sont indiquées par le sous-titre : « *Contribution à l'histoire de la constitution romaine, sénat, monarchie, patriciat, plèbe.* » M. C. nous propose un nouveau système sur l'histoire intérieure de Rome jusqu'à l'an 260 de la ville fondée.

Il serait trop long de suivre pas à pas le développement de ce livre et de discuter les nombreuses hypothèses qui s'y succèdent. Trois questions principales nous y paraissent examinées : 1° quel était l'organisme de l'État romain avant Tarquin l'ancien ? 2° de quelle nature et de quel nom-

bre étaient ces *minores gentes* que Tarquin y fit entrer? 3° quelle fut enfin l'attitude et la conduite de ces *gentes* tant qu'elles conservèrent, dans l'ensemble du patriciat romain, une individualité distincte? Voyons brièvement quelles réponses apportent à ces trois questions les recherches de M. Casagrandi.

Première question. M. C. soutient, contre M. Von Jhering, que la royauté romaine préhistorique avait un caractère purement religieux (n. 166); elle se distinguait de la monarchie albaine, simple dérivation de la famille (p. 114); « elle représentait et faisait triompher l'unité religieuse de trois tribus [1] » (p. 135). Elle était établie sur le consentement et soumise au patronage du sénat (p. 119); et ce sénat lui-même était alors une assemblée représentative des *gentes* (p. 51).

M. C. essaie de préciser la transition entre la monarchie préhistorique et la monarchie historique (p. 136). Romulus est un grand prêtre rebelle : à la délégation religieuse dont il était exclusivement chargé, il unit la puissance politique et le commandement militaire (p. 122). Il modifie le sénat. A partir de Romulus, quoi qu'en dise M. Bloch, la *gens* cesse d'exister en tant qu'institution politique (n. 197); le sénat cesse d'être une assemblée représentative des *gentes* (p. 52-53) [2]; la dignité sénatoriale n'est plus héréditaire, sauf peut-être, jusqu'à Tarquin l'Ancien, pour les *decemprimi;* et la royauté ne se désintéresse plus du choix des sénateurs (p. 132-134).

Numa maintient cette organisation politique et dédommage le patriciat en l'associant à la suprême direction religieuse par l'institution des pontifes et des augures : son œuvre est une transaction (p. 124). Depuis Numa jusqu'à Tarquin [3], la royauté poursuit à l'égard du sénat, devenu assemblée consultative (p. 125), une politique de mépris : elle se dispense fréquemment, et de le consulter, et de combler les vides qui s'y produisent [4] (p. 141).

Les Tarquins n'apportent dans Rome ni une idée nouvelle, ni un élément ethnographique nouveau : ce sont, non des Étrusques [5], mais des Latins, et les continuateurs de l'œuvre de Tullus Hostilius (p. 150-151). Les nombreuses guerres de Tarquin l'Ancien augmentent l'indépendance de la royauté, diminuent le nombre des patriciens (car plusieurs d'entre eux périssent) et accroissent le nombre des plébéiens, en amenant autour

1. M. C., interprétant Denys, II, 62, soutient contre Mommsen et Madvig la prééminence des Ramnes sur les Tities.

2. M. C. insiste à plusieurs reprises sur cette idée, qui lui est, dit-il, toute personnelle, et qui tient une grande place dans son système.

3. La politique de chaque roi de Rome est l'objet d'un paragraphe spécial dans le livre de M. Casagrandi.

4. M. C., p. xv, combat la théorie de M. Bloch, d'après laquelle la diminution du nombre des patriciens suffirait à expliquer ces vides.

5. On trouvera, p. 65-67, des aperçus ingénieux sur la formation de la légende attribuant à Tarquin une origine étrusque.

du *pomoerium* des populations conquises. Pour ces trois motifs, elles servent la politique intérieure de Tarquin (p. 152-160). Tarquin songe d'abord à admettre toute la plèbe à la participation des droits patriciens; il se contente ensuite d'élever au patriciat cent *gentes* nouvelles : ce sont les *minores gentes*.

Seconde question. Niebuhr identifiait à tort les *minores gentes* avec les *Luceres*[1], les *patres minorum gentium* avec les *patres juniores :* M. C. réfute ces deux hypothèses (p. 56-63). Les *minores gentes*, d'après M. C., sont d'origine plébéienne : il allègue, à l'appui de cette opinion, Cic., *Ad Fam.*, IX, 21,9, — texte qu'il interprète d'une façon nouvelle (p. 11-12); Denys, III, 67; Tite-Live, II, 32; enfin Suétone, *Aug.*, 1.

M. C. est naturellement conduit à l'examen d'un autre problème : l'origine de la plèbe elle-même. Il repousse la théorie de M. Willems, d'après laquelle la plèbe serait issue de la clientèle (n. 100). Il croit que le premier noyau plébéien fut un assemblage de *gentes* ou rameaux de *gentes*, latines et sabines, qui, occupant sur le Quirinal et le Coelius une position excentrique, ne purent pas ou ne voulurent pas s'unir aux communautés ramnique, lucère et sabine du *pomoerium;* à ce noyau se joignirent les *gentes* des nations conquises (p. 68-71).

Les textes relatifs aux *sacra gentilicia* de la *gens Fabia*, et l'existence d'un sépulcre gentilice pour la *gens Claudia*, suggèrent à M. C. cette conclusion, que les plébéiens de l'*extra-pomoerium* possédaient un organisme gentilice (p. 73). Ainsi Tarquin l'Ancien, en introduisant ces nouveaux habitants dans l'enceinte du *pomoerium*, n'eut pas à leur conférer la *gentilitas*, qu'ils possédaient déjà, mais seulement la *civitas* (p. 76).

Parmi les *gentes* dont les noms sont arrivés jusqu'à nous, M. C. s'est efforcé de distinguer les *gentes minores*. Il n'admet pas que les seize tribus rustiques, qui furent, en 259 de Rome fondée, soit créées (d'après M. Mommsen), soit restaurées, (d'après M. C.) reçurent systématiquement des appellations empruntées à des *minores gentes :* Servius Tullius, auteur de ces dénominations d'après M. C., aurait épargné cet affront au vieux patriciat (p. 105). Cinq de ces tribus seulement reçurent, à n'en pas douter, le nom de *gentes minores*. M. C. estime que toute *gens* patricienne contemporaine d'une *gens* homonyme de condition plébéienne est une *gens minor* (p. 351-356). Toute *gens* apparentée aux Tarquins ou désignée par les auteurs comme appartenant à la *factio Tarquiniana* peut être présumée *gens minor* (p. 230-231). A ces divers titres, M. C. range parmi les *minores gentes* les vingt-trois *gentes* suivantes : *Aquillia, Claudia, Cominia, Duilia, Fabia, Genucia, Herme-*

---

1. Les *Luceres*, d'après M. C., sont des Albains auxquels les Ramnes accordèrent d'abord l'hospitalité pour obtenir leur concours contre les Tities, et qui dans la suite fusionnèrent avec les deux autres tribus et reçurent des droits égaux (p. 59-60).

nia, Horatia, Junia, Larcia, Lucretia, Marcia, ...enia, Minucia, Oppia, Papiria, Poetilia, Raboleia, Sexti... ...inia, Tullia, Verginia, Vitellia. Il ajoute à cette liste les ... ...es *Aternia* et *Tarpeia*, d'où sortirent des tribuns; car il ...ne que des membres des *minores gentes*, anciens plébéiens pouvaient seuls, à l'origine, se prêter aisément à la *transitio ad plebem* (p. 356).

A cette introduction de nouvelles *gentes* dans la cité, M. C. rattache la création des *equites secundi* ou *posteriores*, des *flamines minores*, des *pontifices minores* [1], etc. (p. 162-163), enfin l'entrée de nouveaux sénateurs dans le sénat. On croit d'ordinaire qu'il y eut autant de *patres* nouveaux que de *gentes* nouvelles : la théorie de M. C. sur la nature du sénat à l'époque royale ne réclame en aucune façon cette exacte correspondance entre les chiffres (p. 48). Il estime que MM. Bloch et Willems ont attaché trop d'importance aux textes contradictoires de Plutarque, inintelligemment copiés par Zonaras, sur le nombre des sénateurs au temps de Romulus et Numa (p. 44-47). Il croit retrouver les vestiges d'une tradition officielle qui fixait à trois cents le nombre des sénateurs dès le temps de Romulus; il suppose qu'au temps de Tarquin, ce chiffre était tombé à cent cinquante environ; Tarquin l'aurait ramené à trois cents : ainsi doivent s'expliquer, d'après M. C., ces mots de Cic., *Republ.*, II, 20, 35 : *duplicavit illum pristinum patrum numerum* (p. 9-10, 35-36, 48). Quand au texte de Tite-Live, I, 35, sur la création de cent sénateurs par Tarquin, M. C. estime que ce chiffre doit s'appliquer au nombre de *gentes* introduites alors dans la cité, et non pas au nombre de *patres* introduits dans le sénat. Les *patres minorum gentium* furent donc, dès l'origine, cent cinquante : on les appela *patres conscripti*, tandis que chacun des anciens sénateurs continuait à se nommer *pater* (p. 167 et n. 226 *bis*).

Troisième question. M. C. retrace l'histoire particulière de ces *gentes* et donne d'intéressants détails sur le caractère et le rôle politique de chacune d'entre elles. Il les retrouve ensuite en étudiant l'histoire générale des *gentes minores* : de là des répétitions qui allongent inutilement son livre. Nous avons, de cette façon, deux éditions successives de ses chapitres sur Brutus, sur Menenius Agrippa, etc.; et la seconde ne vaut pas toujours la première.

Les *minores gentes*, d'après M. C., conservèrent durant un demi-siècle environ, une personnalité distincte : il est plus curieux peut-être de savoir ce qu'elles firent durant cette vie, que ce qu'elles étaient avant de naître.

Servius Tullius n'est pas un étrusque; il est issu de la *gens Tullia*, latine d'origine et sans doute *gens minor*. Les textes concernant son

---

1. M. C., n. 223, soutient, contre M. Mommsen, que la création de *pontifices minores* par Aurélien n'est que la copie et la restauration d'une institution plus ancienne,

[illegible] paraissent contradictoires. Tous attestent que l'*auctoritas patrum* lui fut refusée. [illegible] admet qu'il fut élu roi par une réunion extra-légale de *patres minorum* [illegible] (ainsi s'expliqueraient ces mots de Tite-Live I, 4 : « il fut roi *voluntate* [illegible] ») et de plébéiens (ainsi s'expliquerait l'expression de Denys, IV, 12 : τὰ [illegible] δήμου χρίματα); mais ce groupement d'électeurs ne pouvait être qualifié *pop*[illegible] et voilà pourquoi Tite-Live, I, 41 et 47, nie à deux reprises le consentement du *populus* (p. 175-179).

Ainsi les *minores gentes* ont en partie contribué à créer ce roi, issu d'ailleurs d'une *gens minor*. Son dévouement exclusif à la plèbe aliène à la royauté les *minores gentes* : c'est un instant décisif (p. 183-185). Deux tentatives ont lieu pour renverser Servius : la première échoue parce qu'au dernier moment les *minores gentes* hésitent ; la seconde réussit quand Tarquin le Superbe se les est définitivement attachées (p. 192-194). Dès l'avènement de ce roi, les *patres minorum gentium* étaient en majorité dans le sénat; et leur importance s'accrut encore sous ce règne; car Tarquin le Superbe, quoi qu'en dise Denys, diminua le nombre des sénateurs, mais surtout au détriment des *majores gentes* (p. 209-210).

Cette supériorité du nombre explique en partie l'importance des *minores gentes* dans la révolution de 509. Junius Brutus, en outre, par une sorte de coup d'État, exagère cette importance : bien que les Valerii Volusii, *gens major*, aient activement préparé la révolution, il en attribue l'honneur et le profit aux seules *minores gentes*, dont quelques-unes, d'ailleurs, avaient été directement offensées par l'outrage fait à Lucrèce. La nomination de Tarquin Collatin au consulat est la seule concession — et certes fort mesquine, — que Brutus accorde aux *gentes majores* (p. 368-372). Dans les cinq premières années de la République, les *minores gentes* ont le souverain pontificat et donnent cinq consuls; les *majores* fournissent deux consuls sèulement (p. 312).

Cette suprématie de Brutus et, par Brutus, des *gentes minores*, est de courte durée : la conspiration tarquinienne, qu'un esclave va dévoiler, non pas à Brutus, mais à Valerius, rend l'influence aux *majores gentes* (p. 379). Les réformes politiques attribuées par Denys, Tite-Live et Tacite à Brutus, sont de Valerius (p. 388). Les *minores gentes* luttent contre lui : il les désarme un instant, en acceptant pour collègue Spurius Lucretius, qui paraissait destiné à jouer le rôle de conciliateur entre les deux ordres de *gentes* (p. 294) : Lucretius meurt. Horatius Pulvillus, autre membre d'une *gens minor*, qui lui succède, profite d'une absence de Valerius pour inaugurer le temple de Jupiter (p. 400-402). La quatrième année de la République apporte aux *minores gentes* une grande victoire : les deux consuls leur sont empruntés; c'est qu'on rejette sur Valerius et les *majores gentes* la responsabilité du désastre infligé par Porsenna (p. 396-409).

Mais, en 251 de Rome fondée, à la période du dualisme entre les *majores* et les *minores gentes* succède celle de la conciliation : Valerius,

à sa mort, a été regretté de tous; les *majores* accordent à Menenius Agrippa, d'une *gens minor*, un triomphe plus brillant qu'à Postumius Tubertus, d'une *gens major* (p. 423); ils acceptent la dictature de T. Larcius, d'une *gens minor* (p. 438). La lutte n'est plus entre les *majores* et les *minores*, qui se sont mis d'accord pour étudier la question de la plèbe, mais entre les *primores* et les *juniores*. Quinze ans de république ont suffi pour effacer toute différence entre le vieux patriciat et le patriciat issu de la plèbe; les deux factions du patriciat s'unissent pour la consolidation de l'œuvre commune accomplie en 245 (p. XIX).

M. Bloch, dans son livre sur les *Origines du sénat romain*, juge bien inventés, mais imaginaires, les détails sur l'antagonisme entre les *majores* et les *minores gentes*. Tout autre est l'avis de M. Casagrandi : son récit des débuts de la République est très ingénieux, mais très conjectural. Lorsqu'on étudiera les questions de cet ordre, il sera intéressant de rechercher les opinions de M. Casagrandi. Mais il se convainc trop rapidement de ce qu'il commence par supposer. Il dit en un endroit que le sceptique sera toujours *le pire des historiens* : l'épigramme est à l'adresse des Allemands qui désespèrent de trouver au sujet des *Minores gentes* une conclusion nette; parmi ces Allemands se trouve M. Mommsen! Je répondrais volontiers que, dans l'étude de certaines périodes historiques, le dogmatique risque fort d'être le pire des romanciers. M. C. reproche à M. Bloch (p. X-XI) d'avoir multiplié les hypothèses : entre M. Bloch et M. C., une différence existe en effet : M. Bloch présente ses opinions comme des hypothèses, et M. Casagrandi comme des vérités; mais cela n'implique pas toujours que le second ait raison au détriment du premier [1].

Georges GOYAU.

---

412. — **Les élections épiscopales dans l'Eglise de France du IXe au XIIe siècle.** (Etude sur la décadence du principe électif) (814-1150) par IMBART DE LA TOUR, maître de conférences à la faculté des lettres de Bordeaux. Paris, Hachette, 1891, XXXI-554 p. in-8.

Cette histoire des élections ecclésiastiques fera époque. C'est un travail minutieux et délicat (un peu long) où l'auteur expose et explique très finement l'évolution de la discipline ecclésiastique. Les progrès de l'intervention du souverain pontife dans les nominations d'évêques, les progrès de l'intervention du roi, la décadence du pouvoir des métropo-

---

1. Signalons encore, dans le livre de M. C., des notes additionnelles sur le silence des historiens des VIe et VIIe siècles à l'égard de la légende plébéienne (p. 24-32), sur les six centuries équestres (p. 199-206), une curieuse et hypothétique théorie sur les jeux Troyens (p. 18-24 et 86-87), enfin un long appendice (p. 481-591), où M. C. propose une restitution nouvelle de l'article *Novem* de Festus : le changement le plus intéressant qu'il apporte au texte d'Ottfried Müller (éd. de Festus, p. 174) est la substitution de la conjecture *legati* à la conjecture *tribuni*.

litains sont l'objet de commentaires historiques vraiment excellents. Ici, comme dans une foule de cas, l'histoire vient simplifier et éclairer d'un jour tranquille les difficultés qui ont passionné nos pères. J'ai remarqué, entre autres, les chapitres consacrés aux *Fausses décrétales,* au rôle de la papauté, au pouvoir du roi sur l'Eglise. L'auteur semble avoir épuisé les données fournies par les diplômes. Peut-être les chroniqueurs pourraient-ils lui procurer çà et là certains suppléments d'information. Certains faits saillants de l'histoire politique et religieuse du xe siècle sont visés avec une concision qui rompt peut-être l'harmonie générale de l'ouvrage : je songe aux conciles de Saint-Basle et de Mouzon et aux théories qu'y soutint Gerbert.

Les inadvertances que je puis signaler ne sont pas fort nombreuses :

P. 45. L'auteur, s'occupant des désignations du futur successeur faites par le titulaire, s'exprime comme s'il n'avait plus présent à l'esprit l'acte du pape Félix IV († 530), désignant son successeur Boniface II.

P. 100-110; 136. Je cherche vainement quelques détails sur l'acte si important d'Adrien II accordant, en 869, à l'empereur Louis II, des droits formels sur la nomination des évêques. Cette concession du pape et les protestations énergiques qu'elle souleva de la part des évêques des Gaules ne paraissent pas avoir attiré l'attention de M. Imbart de La Tour.

P. 319, note 1, je lis : « Il est curieux de voir qu'un autre de ces recueils, celui d'Abbon de Fleury, ne contient aucun texte relatif à l'élection des évêques. Abbon se borne dans le chapitre XLII à citer le 25e canon d'Antioche et une lettre de Grégoire le Grand qui interdisent les résignations en faveur. Il insiste à plusieurs reprises sur la liberté des élections abbatiales. *Il ne dit rien de l'élection aux évêchés.* » L'auteur perd complètement de vue le canon 4 d'Abbon qui est ainsi conçu : « Nous connaissons trois élections générales : celle du roi ou de l'empereur, *celle de l'évêque,* celle de l'abbé. La première résulte de l'accord de tout le royaume: *la seconde de l'unanimité des habitants et du clergé;* la troisième de l'avis le plus autorisé de la congrégation monacale. »

Mais je n'insiste pas sur quelques imperfections. J'ai voulu surtout signaler et recommander un fort bon livre.

Paul VIOLLET.

---

413. — **Specimens of old french (IX-XV centuries),** with introduction, notes and glossary, by Paget TOYNBEE. Oxford, Clarendon press, 1892. In-8, XL-492 et 205 pages [1]

Ce volumineux recueil est d'un heureux augure pour la renaissance des études sur notre vieille langue et notre vieille littérature en Angle-

1. Les deux cent cinq pages sont formées par le glossaire qui est paginé à part.

terre. Renaissance semblera peut-être exagéré, car jamais ces études n'ont été très florissantes chez nos voisins d'Outre-Manche. Il faut pourtant reconnaître qu'il y a trente ou quarante ans quelques érudits anglais s'occupaient, non sans succès, de l'ancienne littérature française, entre lesquels il faut mentionner Thomas Wright dont il est de mode actuellement de déprécier les travaux, mais qui pourtant, s'il avait le défaut de travailler un peu vite, n'était nullement dépourvu d'intelligence et de critique. Depuis l'édition qu'il a donnée en 1866-1868 de la chronique anglo-normande de Pierre de Langtoft [1], jusqu'à ces derniers temps, il n'a paru en Angleterre aucune publication relative à nos vieux auteurs qui mérite d'être mentionnée. La toute récente édition du poème de la conquête de l'Irlande sous Henri II [2] et les *Specimens* de M. Toynbee annoncent qu'en Angleterre on a recommencé à s'intéresser aux œuvres du moyen âge. Ce mouvement vient à son heure, à la suite de nombreux et souvent excellents travaux (j'ai surtout en vue les publications de l'*Early English Text Society)* qui montrent combien l'ancienne littérature anglaise, principalement la poésie, doit aux œuvres françaises du même temps. Le recueil de M. T. est conçu de façon à donner, à côté de spécimens empruntés aux principaux ouvrages français, un certain nombre de morceaux qui intéressent spécialement l'histoire d'Angleterre. On n'y trouve pas de textes inconnus. L'auteur n'a fait qu'accidentellement usage des manuscrits. Mais il faut dire que les publications de textes français, qui vont chaque année se multipliant, suffisaient pleinement au but qu'il se proposait. Somme toute, le choix qu'il nous donne est satisfaisant. Peut-être, à sa place, aurais-je laissé de côté certains textes d'une importance secondaire pour donner en plus grand nombre encore les textes qui intéressent directement la littérature anglaise. M. T. regrette dans sa préface de n'avoir pu introduire parmi ses *Specimens* un extrait des *Contes de Bozon* récemment mis au jour par la Société des anciens textes français. J'avoue que je n'éprouverais pas le même regret. Ces contes sont écrits en un très mauvais français, qui s'approche du *law french* (qu'on pourrait appeler *low french!*) et dont on a bien d'autres échantillons. Mais à sa place, j'aurais donné un extrait de *Guillaume de Palerme*, à cause du poème anglais sur le même sujet que M. Skeat a publié en 1867 pour l'*Early english Text Society*. J'aurais surtout tenu à introduire dans un recueil de ce genre un fragment de la vie de saint Grégoire écrite à Oxford, en 1215 par frère Angier, du monastère de Sainte-Frideswide [3]. C'est un document daté, et dont, par une fortune singulière, nous possédons le manuscrit original. Le texte en est donc

---

1. J'en ai rendu compte ici même, *Rev. crit.*, 1867, art, 183.

2. *The song of Dermot and the Earl*, an old french poem... edited with literal translation and notes by G. H. Orpen, Oxford, Clarendon press, 1892, in-12.

3. J'ai publié cette composition dans la *Romania* en 1883 (t. XII).

absolument sûr, et par conséquent l'importance en est très grande pour l'histoire de la langue. Les morceaux du recueil sont rangés, au moins approximativement, dans l'ordre chronologique. On conçoit qu'il est, en cette matière, impossible d'arriver à un classement rigoureusement exact, puisque la plupart de nos anciennes œuvres littéraires ne peuvent être datées que par conjecture. Tout en reconnaissant qu'en beaucoup de cas des appréciations différentes peuvent être soutenues avec égale probabilité, je dois dire que sur certains points il me paraît impossible d'admettre l'ordre suivi par M. Toynbee. Je considère toujours comme très contestable l'attribution au XI[e] siècle du texte que nous avons des lois de Guillaume le Conquérant [1]. C'est par une erreur évidente que le poème de Guillaume le Maréchal composé vers 1225, et surtout la complainte de Constantinople par Rustebuef, sont placés avant la chronique de Villehardouin. Je ne vois pas non plus sur quoi se fonde M. T. pour mettre le *Miroir* de Robert de Gretham avant Philippe Mousket. En voilà assez sur ce point, mais pour d'autres morceaux encore, je ne serais pas du même avis que M. Toynbee.

Les textes sont empruntés aux meilleures éditions. Toutefois, en plusieurs cas, M. T. a eu à intervenir dans la construction du texte, et il l'a fait en général de façon à montrer qu'il possédait une réelle expérience de notre vieille langue. Plusieurs des morceaux sont empruntés à la seconde partie de mon *Recueil d'anciens textes bas-latins, provençaux et français*. Je ne puis que me sentir honoré de cette préférence. Il me sera toutefois permis de regretter que M. T. n'ait pas consulté le feuillet d'*additions et corrections*, qui, sous le titre d'*Avertissement*, a été publié en même temps que la seconde livraison de cet ouvrage. Certaines leçons qu'il rejette comme fautives principalement en ce qui concerne *Sainte-Eulalie* et *Saint-Léger*, ont été corrigées dans cet avertissement [2]. Bien loin de blâmer M. T. d'avoir adopté mes textes, je voudrais qu'il l'eût fait plus souvent. Le morceau de Chrestien de Troye qu'a donné M. T. *(Perceval)* est le même que celui dont j'ai fait choix (n° 18 de mon *Recueil*). Seulement j'ai constitué mon texte d'après divers mss., au lieu que M. T. a pris le sien dans l'édition du *Perceval* publiée par Potvin. Or j'ai montré ici même, en rendant compte du premier volume de cette édition [3], que le ms. de Mons reproduit par M. Potvin laissait beaucoup à désirer, et pour la langue (qui n'est pas du tout celle de Chrestien) et pour les leçons, M. T. aurait mieux fait de reproduire tout simplement mon texte, comme il a fait en d'au-

1. J'ai tenté de justifier mon opinion sur ce point dans la *Revue critique*, 1867, art. 18.

2. C'est qu'en effet le fac-similé photographique de ces deux poèmes qui a été publiés dans l'*Album des plus anciens monuments de la langue française*, en 1876 (c'est la date véritable, bien que l'ouvrage soit daté de 1875) n'avait pas encore paru lorsque j'ai imprimé les feuilles qui contiennent *Sainte Eulalie* et *Saint Léger*.

3. *Rev. cr.*, 1866, art. 174.

tres cas. De même pour le morceau d'Adam de la Halle (*Specimens*, n° XLVIII, *Recueil*, n° 57), où M. T. reproduit l'édition du *Théâtre français au moyen âge*, tandis que j'ai amélioré le texte à l'aide d'un ms. non utilisé dans cette édition.

L'annotation a le caractère assez élémentaire qui convient dans un ouvrage de ce genre, destiné aux commençants et particulièrement à ceux qui étudient sans maître. Le glossaire est fait avec soin et est pourvu de renvois exacts. M. T. y a introduit les noms de personnes et de lieux qu'il s'est efforcé d'identifier. On sait que Bartsch, dans ses chrestomathies, ne le fait pas ou le fait fort mal.

On trouverait assurément, dans les textes, dans les notes, dans le glossaire, la matière de bien des observations critiques : ces critiques, qui exigeraient beaucoup d'espace, ne seraient guère ici à leur place. Je me bornerai à présenter quelques remarques au sujet du morceau de la chanson de Jérusalem (n° XI), qui est emprunté à mon *Recueil*. Il n'est pas exact de dire que « de récentes investigations ont prouvé que le poème « avait fait de nombreux emprunts aux chroniques latines d'Albert d'Aix « et de Tudebode ». Rayons d'abord Tudebode, au lieu et place de qui il faut toujours substituer son original, les *Gesta Francorum*. Ensuite les faits ne sont pas si simples. Il faut distinguer diverses parties du poème, et, si pour le morceau ici publié, les rapports avec Albert sont nombreux, il n'est pas sûr qu'Albert n'ait pas fait des emprunts poème. Au v. 26 *de* ne signifie pas du tout « on account of » comme dans le vers de *Saint Alexis* auquel M. T. renvoie. V. 53, *La Tamelerie* n'est pas, comme le suppose M. T. au glossaire, la même ville que *La Chamelle*, c'est-à-dire Emesse (*Hems*), Emesse est bien trop au Sud. C'est le *Talamria* d'Albert d'Aix, V. xxx (p. 451 de l'édition des Historiens occidentaux des Croisades, t. IV), maintenant *Tell Menès*. V. 73 *Le Lice* est à tort interprété au glossaire, par « Lycie » ; c'est Laodicée, comme dans *Saint Alexis*. V. 74, *Le Marre* est Maarat en Noman (voy. Hagenmeyer *Anonymi Gesta Francorum*, pp. 387 et 402), V. 88, *Le roi Tafur* est singulièrement expliqué au glossaire par « a king who took part in the First Crusade », un roi d'une espèce rare, en tous cas? C'était une sorte de roi des ribauds, qui est fort connu d'ailleurs; voir par exemple Diez, *Étym. Wœrt*, I, sous Tafur. P. 129, Ansel de Ribemont est un personnage sur lequel les informations abondent, voir Hagenmeyer, ouv. cité, p. 435 ; le seul renseignement que M. T. donne sur lui est qu'il était l'arrière petit-fils de Bernier qui tua Raoul de Cambrai. Voilà qui est bien légendaire.

L'introduction grammaticale est la partie la plus faible de l'ouvrage. Tout l'exposé de M. T. repose sur une conception surannée de la langue qu'il formule ainsi, (p. xx). « De même que l'ancien langage « gallo-romain se résolut, au cours des âges, en *langue d'oïl* et *langue* « *d'oc*, correspondant aux divisions naturelles de Nord et de Sud (??) « de même la langue d'oïl elle-même se morcela par degrés en dialectes

« particuliers, chacun desquels correspondant à un district particulier « où il dominait, et chacun possédant sa littérature indépendante. » Ce sont là des idées qui ont fait leur temps et qui se sont évanouies dès qu'on les a examinées de près. Il y aurait, on le conçoit, des détails erronés à relever à chaque page de cette introduction; j'aime mieux terminer en disant que l'œuvre de M. Toynbee est aussi parfaite qu'on peut l'attendre d'un homme qui s'est formé par l'étude personnelle, n'ayant étudié sous aucune direction; qu'elle lui fait honneur et rendra service anx étudiants pour qui elle a été composée.

J'ajoute que la disposition matérielle est fort satisfaisante [1], et que l'impression offre la correction et la netteté qu'on est accoutumé à rencontrer dans les livres imprimés par le *Clarendon press*.

P. M.

---

414. — **Bibliothèque de la Compagnie de Jésus**. Nouvelle édition, par Carlos Sommervogel. *Strasbourgeois. Bibliographie.* Tomes II *Boulanger-Desider* et III *Desjaques-Gzowski*. Bruxelles, O. Schepens; Paris, A. Picard, 1891 et 1892. In-4 de 1964 colonnes et XIV pages d'*addenda* et d'*errata* et de 1984 colonnes et XIV pages d'*addenda* et d'*errata*.

J'ai dit ici, l'an dernier [2], ce qu'est la nouvelle édition de la *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*. Je ne reviendrai pas sur les détails dans lesquels je suis alors entré; je ne reviendrai pas davantage sur les éloges qu'à tous les points de vue me paraît mériter cette œuvre si considérable et si excellente. Je me contenterai d'indiquer les points saillants des tomes II et III, lesquels vont prochainement être suivis d'un tome IV déjà aux deux tiers imprimé.

Parmi les articles complétés, rectifiés, refondus, je citerai, comme les plus dignes d'attention, dans le tome II, les articles *Bourdaloue* [3], *Brotier, Brouwer* [4], *Brumoy*, Vict. de *Buck*, *Budrioli* (voir, au paragraphe 12, une singulière assertion empruntée au P. Jules César Cor-

---

1. Sauf en un point : il est fâcheux que M. T. n'ait pas mis en titre courant les numéros des morceaux comme j'ai fait dans mon *Recueil*. Il est, par suite de cette omission, malaisé de se reporter du glossaire aux textes.

2. Numéro du 2 mars 1891, pp. 172-175.

3. Dans l'édition in-12 des *Sermons* (Lyon, 1707), la fin de l'exorde du sermon sur l'*Enfer* (*Carême*, t. II), n'est pas la même que dans l'édition in-8°, fait non encore relevé.

4. Dans la note très développée de l'article 5 (p. 222), le nouvel éditeur reproduit, au sujet des *Antiquitates Annalium Trevirensium*, une lettre inédite écrite au P. Philippe Labbe en avril 1655, laquelle contient des renseignements anecdotiques fort piquants. C'est l'occasion de rappeler qu'il ne néglige jamais de tirer parti des documents peu ou point connus, généralement autographes, qui peuvent ajouter à ses articles quelque lumière et quelque intérêt. Grâce à de telles citations, aussi nombreuses que bien choisies, la *Bibliothèque* du P. Sommervogel peut, bien mieux encore que celle de David Clément, être appelée *Bibliothèque curieuse*.

dara et d'après laquelle le célèbre traité de *La Canonisation des saints* par Benoît XIV serait en grande partie l'ouvrage du P. André Budrioli), Jos. de *Buendia, Buffier,* J. de *Bussières, Cahier* (avec reproduction, au paragraphe 1, d'une note autographe qui nous révèle une particularité typographique dont nul bibliographe n'avait eu connaissance), Pierre de *Calatayud* (analyse de nombreux traités manuscrits), *Canisius* (énumération complète des presque innombrables éditions et traductions de son *Catéchisme*), *Carboni, Castel* (renseignements nouveaux sur cet ami, collaborateur et biographe de Montesquieu), *Catrou* (indications minutieuses sur les cartes, plans, gravures, vignettes, etc., des vingt et un volumes in-4° de l'*Histoire Romaine*), *Caussin* (plantureuses remarques sur les diverses éditions de la *Cour Sainte*), *Du Cerceau, Charron, Chifflet* (avec extraits de ses lettres inédites et description de ses manuscrits), *Clavius,* de *Colonia, Columbi, Commire* (chronologie des poésies exactement dressée pour la première fois), *Cordara* (bibliographie d'une magnifique ampleur et composée de soixante et onze numéros, sans compter les manuscrits latins et italiens, en prose et en vers, parmi lesquels figurent les mémoires du fécond polygraphe dont une partie seulement a été publiée par Döllinger), *Coinseus, Cornet, Corteus, Cossart* (avec une discussion très intéressante sur sa collaboration aux ouvrages du comte de Brienne, lequel aurait eu d'autres collaborateurs encore, tels que Le Roy de Gomberville et Benjamin Priolo), *Coton, Couvreur, Coyssard, Croiset, Csapodi, Cunich, Daniel, Daugières, Denis, Desbillons, Descharrières,* etc.

Dans le tome III, les articles *Desjaques, Desjardins, Desliens, Desmothes* (dont un sermon amena une polémique qui fournit une trentaine de pièces qui ont été réunies en un in-4°, 1687), *Despotovich, Dessus-le-Pont* (condamné au bannissement perpétuel, le 1er août 1759, pour « avoir montré, fait lire et loué avec affectation le livre de Busembaum »), *Dez* (avec discussion de plusieurs petits problèmes bibliographiques), *Dias* ou *Diaz* (divers auteurs de ce nom), *Dinet, Dirckinck, Dobeilh* (dont l'*Aimable mère de Jésus*, Amsterdam, 1671, petit in-12, est le plus rare peut-être des Elzéviers français), *Dominis* (Marc Antoine de), *Donati* (divers auteurs de ce nom), *Doré, Doria, Doucin, Drexel, Druzbicki, Duc* (Fronton Du), *Eckel, Eglauer, Elffen, Elian, Eschinardi, Escobar y Mendoza, Estrix, Faber, Fabri, Fantin-des-Odoards* (avec citation d'une lettre autographe où le R. P. avoue qu'il a contracté mariage en septembre 1792), *Faure, Félix, Feller* (article de vingt-quatre colonnes), *Féraud* (où l'on trouve, d'après le témoignage de Féraud lui-même, cette rectification de deux erreurs de tous les bibliographes : Féraud et non Chaumeix est l'auteur de la *Petite encyclopédie ou Dictionnaire des philosophes* qui n'est pas de 1771, ou 1772, ou même 1781, mais bien d'avant le 2 juin 1766), *Ferraud, Ferrari* (divers auteurs de ce nom), *Ferrier, Fonseca* (divers auteurs de ce

nom), *Forer*, Léonard *Frizon* (avec mention de six vers latins autographes sur l'exemplaire d'un panégyrique de Xavier le Thaumaturge conservé au collège de Vaugirard), N. *Frizon*, *Frusius, Gaillard, Gallade, de Gallifet, Galluzzi*, J. de *Gamiz* (avec note inédite tirée d'un exemplaire de la *Defensio Societatis Jesu* de l'Université de Louvain), *Garasse* (article de onze colonnes plein de choses curieuses et de rectifications [1]), *Garcia* (divers auteurs de ce nom), *Gaubil*, *Gaultier, Geoffroy*, le critique du *Journal des Débats, Germon*, l'adversaire de Dom Mabillon[2], *Ghesquière, Giattini* (avec anecdote tirée d'une lettre de Luc Holstenius à Peiresc), *Girard, Gissey* (Odo de), J. de *Gonnelieu*, *Gontery*, *Gonzague* (Saint Louis de), *Gonzalès de Santalla, Gracian, Grainville* (de), *Gresset, Gretser* (article de soixante-six colonnes, comprenant 234 numéros pour les imprimés et 45 numéros pour les manuscrits), *Griffet, Grosier, Grou* (avec cette malicieuse constatation : M. Cousin donna une nouvelle traduction de Platon ; il y fait allusion à celle du P. Grou pour en faire l'éloge, mais il ne dit pas qu'il s'est presque contenté de la copier), *Guérin du Rocher*, etc.

Signalons encore les riches indications fournies sur les publications relatives aux collèges de Bourges, de Cahors, de Calisz (province de Pologne), de Cambrai, de Carpentras, de Chalons-sur-Saône, de Châlons-sur-Marne, de Clermont-Ferrand, de Cologne, de Die, de Dijon, de Dillingen (énumération de 369 articles), de Dinant, de Dole, de Douai, de Dusseldorf, d'Eichstædt, d'Emmerich, d'Erfurt, d'Evora, de Fermo, de la Flèche, de Fribourg, de Fulde, de Gand, de Gratz (énumération de 542 articles), de Grenade, de Grenoble.

Heureux possesseur de l'édition in-f° et de l'édition in-4°, j'ai pu facilement constater qu'il n'existe pas dans le volume que j'examine dix articles sur cent qui n'aient été profondément remaniés, augmentés, en un mot perfectionnés. Tout en rectifiant les erreurs des précédents éditeurs [3], le P. Sommervogel rectifie de nombreuses erreurs commises par divers biographes et bibliographes [4]. Les critiques les plus exigeants n'en trouveront guère dans les quatre mille colonnes environ des tomes II et III. Pour ma part, après y avoir cherché les moindres fautes,

---

1. Parmi les érudits anciens ou modernes dont les erreurs sont relevées en cet article, on compte le P. Lelong, Pierre Deschamps, Niceron, Charles Nisard, Placcius, Sotwel.

2. Le P. S. cite, au sujet de l'histoire de cette dispute, une douzaine d'ouvrages écrits en français, en italien, en latin, en allemand.

3. Voir notamment (t. II), les colonnes 1, 38, 40, 54, 76, 79, 152, 206, 249, 273, 317, 331, 358, 463, 563, 592, 906, 1047, 1052, 1075, 1097, 1139, 1162, 1188, 1194, 1233, 1244 et (t. III), 142, 181, 278, 707, 1180, 1467, 1558, 1574, etc.

4. *Biographie universelle* (t. II, 944, 1059, 1200, 1600, 1808) (t. III), 578, 1011, 1660); *Nouvelle Biographie générale*, (t. III, 1434, 1685); *Bibliothèque historique de la France* (t. II, 35, 59, 110, 463, 993); *Dictionnaire des anonymes* de Barbier (t. II, 1073, 1231, 1794 ; t. III, 898, 1565, 1815), etc.

avec autant de soin que l'auteur en a mis à les éviter, j'ai dû reconnaître que, sauf cinq ou six péchés d'omission si petits, si petits, si petits qu'ils sont presque imperceptibles [2], il n'y a rien à reprocher au savant et infatigable travailleur.

T. DE L.

---

415. — Richard BLUHM. **Autobiographisches in David Copperfield etc.** (Reichenbach i.v. — Druck von Haun und Solm. 1891.) 70 p.

L'auteur de cette brochure recherche dans le roman de David Copperfield tous les éléments ayant le caractère de la vérité, ayant par conséquent une valeur autobiographique. On sait, en effet, que dans bien des circonstances les aventures de David se rapportent à des faits de la vie de Dickens. L'auteur du roman nous le laisse entrevoir dans sa préface — et le coin du voile soulevé a excité la curiosité des critiques. M. Bluhm veut faire le départ entre la réalité et la fiction dans cette œuvre célèbre. — Dans son introduction il nous déclare que David Copperfield n'est pas une esquisse fidèle de TOUS les faits, mais de CERTAINS faits seulement POINT ou MAL *connus* de la vie de Dickens. Le roman, d'après lui, contient des détails au moyen desquels on peut contrôler et parfois aussi corriger les assertions des biographes du grand écrivain. Pour découvrir ces perles fines, M. B. divise *David Copperfield* en six parties, contenant chacune un nombre inégal de chapitres, selon que les faits sont plus ou moins abondants, les coupures plus ou moins naturelles. Il nous montre dans une analyse très serrée, que David Copperfield n'est pas fait à l'image de Dickens, mais que c'est Dickens même. Non seulement le héros du roman exprime les sentiments de l'auteur — ce dont on se doutait un peu ; — mais, il y a entre eux identité de vie, de milieux sociaux, de conditions matérielles. Tous ces éléments du vrai sont jetés dans un cadre fictif, bien entendu. Par des rapproche-

---

1. A l'article Louis de *Camarel* (t. II), il y avait à citer le *Dictionnaire biographique, bibliographique de Vaucluse* par le docteur Barjavel ; à l'article *Colonia (ibid.)*, on aurait dû indiquer des lettres écrites à Baluze par le docte religieux et conservées à la Bibliothèque nationale dans la collection dite des armoires de Baluze ; au bas de l'article *Delrio (ibid.)*, on pouvait renvoyer au *Dictionnaire infernal* de Collin de Plancy où Delrio est étudié comme démonographe. Quant au tome III, je vois bien que l'on cite, à propos du livre traduit par le P. Dobeilh, l'ouvrage de M. Pieters, mais que l'on ne cite pas l'ouvrage plus récent et infiniment supérieur de M. Willems sur les *Elzevier* (p. 372-373). C'est comme si l'on invoquait le témoignage du recueil de Backer de préférence au recueil Sommervogel. Voir encore sur d'autres ouvrages elzéviriens du P. *Dobeilh* ou *d'Obeilh* les articles 1437, 1454, 1455 de l'ouvrage de M. Willems. Je n'ai plus qu'à noter ceci à l'article *Ferrand* (col. 662) : on a oublié de dire que les lettres de ce Père, adressées à Peiresc, conservées à l'Inguimbertine de Carpentras, ont été publiées à la suite des *Lettres du cardinal Bichi* (fascicule VIII des *Correspondants de Peiresc*, Marseille, 1885, fascicule qui *(ex dono auctoris)* fait partie de la très riche collection de livres formée, à Louvain, par le P. Sommervogel, qui n'est pas moins grand bibliophile que grand bibliographe.

ments entre le roman et des passages des *biographies,* voire même des *lettres* de Dickens ou autres documents authentiques, M. B. établit un parallélisme entre la réalité et la fiction. C'est ainsi, pour ne citer que quelques détails, que l'horrible Creakle, le directeur de l'École de *Salem House,* et son domestique à la jambe de bois, cet être acariâtre et acerbe, l'ennemi naturel des élèves, ont leur prototype en M. Jones et son digne acolyte Phil, qui président aux destinées de Wellington House. Le pion Mell, l'ami Traddles dans *David Copperfield* représentent des personnages que Dickens a connus dans son entourage. M. Taylor, le modèle en chair et en os de l'infortuné Mell, « était un jeune homme osseux, à la physionomie douce, à l'air clérical, vêtu d'un costume d'un noir tournant sur le rouge. Il était maître d'écriture, professeur de mathématiques, enseignait l'anglais, préparait les comptes des élèves, taillait les plumes — et avait encore bien d'autres fonctions. — Il avait quelque goût pour la musique et avait acheté autrefois — un jour de terme — un vieux trombone. Mais il manquait un morceau à l'instrument, et le soir, quand M. Taylor essayait de jouer, il produisait les sons les plus extraordinaires ». — M. B. fait remarquer, par des comparaisons de textes, que tous les détails donnés ici s'appliquent à la lettre à M. Mell, si ce n'est que ce dernier joue de la flûte au lieu du trombone (p. 20). Par ces rapprochements incessants entre les *biographies* et le *roman,* M. B. contrôle les moindres assertions se rapportant à la vie de Dickens. Je n'en veux donner qu'un exemple. Forster, le principal biographe du romancier, nous racontant les luttes de Dickens le père contre les étreintes de la misère, énumère dans l'ordre suivant la série des épreuves et des expériences de sa malheureuse famille : 1° Mme Dickens fonde une maison d'éducation pour les jeunes filles ; 2° M. John Dickens est mis en prison pour dettes ; 3° pour se procurer des ressources, on s'adresse aux prêteurs sur gages. On vend les livres qui ont fait la joie du petit Charles dans son enfance; 4° Charles entre chez un marchand de cirage (maison Warren). M. B., partant de ce fait que, dans le roman, les mêmes événements sont racontés de M. Micawber (dont le caractère correspond à celui du père de Dickens) dans un ordre différent, plus conforme à la logique selon lui, prend parti contre le biographe dont il corrige les données par celles du roman. Voici l'ordre dans lequel il faut grouper les faits, d'après M. B., et c'est l'ordre même qu'indique *David :* 1° Mme Micawber (lisez Mme Dickens) fonde une maison d'éducation; 2° le jeune David entre chez Murdstone et Grinby, marchands de vin ; 3° on a recours aux prêteurs sur gages; 4° M. Micawber est mis en prison pour dettes. Le procédé est assez hardi. Car quelles raisons allègue M. B. pour contester l'exposé de Forster ? Des raisons purement subjectives *(innere Gründe).* Elles peuvent avoir leur valeur, sans doute, mais seulement dans le cas où il serait démontré que Forster (ce qui est cependant élémentaire pour un biographe) n'avait pas tous les renseignements voulus pour mettre les faits dans leur succession vraie. Que de

choses réelles seraient corrigées de la sorte, si on leur appliquait les procédés rectilignes de la logique! Malgré ces réserves, la thèse de M. Bluhm est un bon résumé, fort intéressant, de tout ce qui concerne les éléments autobiographiques contenus dans le roman de *David Copperfield*.

G. DE LA QUESNERIE.

---

416. — BIADEGO (Giuseppe). **Catalogo descrittivo dei manoscritti della Biblioteca comunale di Verona.** (Vérone, typog. G. Civelli, 1892, in-8 de VII-664 p.)

La *Storia della Biblioteca comunale di Verona,* publiée par le même auteur, comme le présent volume, à l'occasion du centenaire de la fondation de cette bibliothèque — nous en parlerons prochainement — forme pour le catalogue que nous annonçons aujourd'hui, la meilleure de toutes les préfaces. M. Biadego n'a eu ici, en fait d'introduction, qu'à exposer brièvement sa méthode : laissant de côté quelques manuscrits insignifiants, il a distribué les autres, au nombre de 1366, par ordre de matières, non qu'il ignorât les reproches qu'on peut adresser à cette division, mais, dit-il judicieusement, parce qu'il n'en a pas trouvé une meilleure. Nous ne nous arrêterons pas à louer le soin avec lequel il décrit les manuscrits, en note la provenance, donne au besoin quelques détails sur les ouvrages et les auteurs, sur les savants qui les ont consultés. Le nom de M. B. suffit à garantir la conscience et la compétence qui ont présidé à l'inventaire de cette partie du précieux dépôt confié à sa garde. Mais nous appellerons l'attention sur les excellents index qui terminent le volume et qui en facilitent singulièrement l'usage. On y trouve, en effet, notamment une table des manuscrits par ordre de siècles, une table des lieux et une table des noms. Toutes trois présentent une égale utilité, mais les deux dernières se recommandent en outre particulièrement par le travail considérable qu'elles ont coûté. D'ailleurs, il suffit de remarquer que beaucoup des manuscrits décrits par M. B. se composent de pièces détachées et qu'en ce cas l'auteur en analyse soigneusement le contenu, pour s'expliquer et la grosseur du volume et le temps qu'il a fallu y consacrer.

Parmi les manuscrits de Vérone qui se rapportent aux relations de la France avec l'Italie, nous signalerons les suivants qui sont relatifs à la période de la Révolution et de l'Empire. (Comme nous abrégeons les titres des manuscrits, nous les citons avec les numéros que leur donne M. B dans son catalogue, où l'on trouvera, avec les titres exacts et complets, les numéros qu'ils portent sur les rayons de la bibliothèque.)

N°s 29 et 30, pièces de vers en l'honneur de Napoléon Ier. — N° 315, décret et procès relatifs à la fabrication du sucre de raisin et autres objets d'économie publique (année 1810). — N° 536, réflexions sur un plan d'éducation publié en 1801 par Ant. Zamboni. — N° 553, rapport de Giov. Scopoli sur les écoles publiques d'Allemagne qu'il venait de visiter par ordre du prince Eugène : ce rapport a été publié en plusieurs fois par

M. Biadego. — N° 571, rapport à la commission départementale de santé de Vérone sur les bains de Caldiero. — N°s 972, 973, 975, 984, 1003, 1013, 1042, 1047, chroniques de l'histoire de Vérone, de la Vénétie, ou même de l'Italie entière, pendant l'occupation française.

L'exécution du volume est très soignée et fait doublement honneur à Vérone, puisque c'est le Conseil municipal qui en a voté la publication et que c'est un imprimeur de Vérone qui s'en est chargé. Un pareil zèle encourage et récompense tout à la fois l'érudition de M. Biadego.

Charles Dejob.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 29 juillet 1892.

M. Alexandre Bertrand lit au nom de M. d'Arbois de Jubainville un mémoire sur *le Serment celtique*, qu'il compare au serment grec de l'Iliade. Selon lui, le serment des anciens Celtes, par le ciel, la terre, la mer, et non par les dieux, répond logiquement à la période historique primitive où les Etats n'exercent pas la vindicte publique pour les crimes commis par un citoyen contre un concitoyen, et où il n'y a pas de magistrats pour contraindre un citoyen à exécuter les contrats formés avec son concitoyen. La vengeance privée est un droit en ce monde, et l'autre vie est conçue comme celle-ci. On n'a pas l'idée d'une justice divine réparant, dans la vie future, les iniquités de la vie présente; cette idée, au contraire, était familière aux anciens Egyptiens et aux Romains sous les empereurs chrétiens. Un serment analogue à celui des Celtes a été relevé dans l'Iliade, et même dans l'Evangile (saint Mathieu, v, 34-35). Quant au serment par les dieux, c'est le témoignage d'une période intermédiaire, où, sans croire déjà à la justice divine dans l'autre vie, on croit à une vengeance des insultes adressées aux dieux; la violation du serment était une insulte au dieu par qui on avait juré.

M. Gsell fait une communication sur les fouilles faites par M. l'abbé Saint-Gérand et par lui-même à Tipasa (Algérie) Ces fouilles ont déjà été signalées à l'attention de l'Académie par M. l'abbé Duchesne. M. Gsell s'attache particulièrement à préciser les différentes époques que l'on peut distinguer dans la basilique de la martyre sainte Salsa. Cette basilique, élevée à l'est de la ville, sur la tombe de la sainte, fut commencée au IVe siècle, embellie au Ve par Potentius (probablement un évêque), agrandie dans la première moitié du VIe; au VIIe siècle encore elle était un objet de vénération. M. Gsell parle ensuite de la chapelle funéraire construite, à l'ouest de Tipasa, par l'évêque Alexandre, pour contenir les restes de ses prédécesseurs; d'un sarcophage chrétien, trouvé par M. l'abbé Saint-Gérand, où sont représentés le Christ donnant la loi, les quatre saisons et Moïse frappant le rocher; enfin d'une épitaphe métrique de Ras-el-Oued, au sud-ouest de Sétif, où sont reproduits des vers d'une des Silves de Stace.

Ouvrages présentés : — par M. Schlumberger : 1° *Revue de l'art chrétien*, 1872; 2° Papageorgiadès (X.), Σύντομος Ἱστορία τῆς Ἀμισηνῆς χώρας (ouvrage publié par Mgr Anthyme Alexoudis, évêque d'Amasée); — par l'auteur : Weil (H.), 1° *Hypéride, premier discours contre Athénogène* (extrait de la *Revue des études grecques*); 2° *les Nouveaux fragments de l'Antiope d'Euripide* (extrait du *Journal des savants*); 3° *Classical Texts from papyri in the British Museum*, etc. (extrait du même *Journal*).

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

Nos 37-38 — 12-19 septembre — 1892

417.— James Darmesteter. **Le Zend-Avesta,** traduction nouvelle avec commentaire historique et philologique. Premier volume : LA LITURGIE (Yasna et Vispéred). Paris, 1892. In-4, cxx-500 p. et 6 planches hors texte.

Le procédé employé par la plupart des zendisants pour expliquer l'Avesta consiste à faire des hypothèses étymologiques et à rechercher si le sens ainsi obtenu convient aux passages où se trouvent les mots étudiés. La méthode est également employée pour l'interprétation des Védas, où ses défauts se montrent à plein. Les mots ont toujours une extension plus restreinte et une compréhension plus riche que l'étymologie ne le fait prévoir; quant aux passages auxquels on applique le sens étymologique, l'expérience montre que, le plus souvent, leur comparaison ne le précise guère. Cette incertitude et ce vague perpétuels ont éloigné de l'étude directe des Védas beaucoup d'excellents indianistes. Les inconvénients sont pires encore quand il s'agit de l'Avesta. La langue des Védas se retrouve, en effet, dans une foule de textes, de sorte qu'il n'existe de difficultés sérieuses que pour le sens des mots qui sont employés seulement dans les textes les plus anciens. La langue de l'Avesta disparaît au contraire après lui pour ne plus reparaître que dans l'afghan moderne. Le dialecte ancien qui s'en rapproche le plus, le pehlvi, en est encore aussi éloigné, et de la même manière, que l'anglais moderne l'est du vieux haut allemand. — On est par là conduit à s'appuyer sur le sanskrit et à augmenter ainsi le vague nécessairement inhérent au procédé étymologique. — Une autre ressource est donc fort désirable. Or il existe de l'Avesta une ancienne traduction pehlvie : c'est sur cette traduction qu'a été faite celle d'Anquetil, c'est sur la traduction sanskrite de Neriosengh qui en dérive que s'est appuyé Burnouf pour interpréter le Yasna, c'est elle, en un mot, qui est la base des travaux sur le sujet. Son rôle est-il déjà fini ? M. Spiegel, et, après lui, M. de Harlez, ne l'ont pas pensé; convaincus que, à l'époque où l'Avesta a été traduit en pehlvi, il existait une tradition fidèle, ils ont, autant que possible, appuyé leur

interprétation sur son témoignage. Dans ses *Etudes iraniennes*, M. Darmesteter a montré, on sait avec quelle ingéniosité, quelle richesse de connaissances et quelle puissance de combinaison, que cette tradition là même où elle paraît le plus obscure, reçoit d'éclatantes confirmations. Enfin, dans ces dernières années, les publications de M. West ont beaucoup élargi notre connaissance de la littérature pehlvie. M. D. a pu disposer de manuscrits de la traduction pehlvie qui rectifient en beaucoup de passages l'édition de Spiegel; reprenant la tradition d'Anquetil, il est allé dans l'Inde même interroger les Parsis, qui lui ont fourni des renseignements précieux et donné connaissance de manuscrits inédits tels que celui du grand Bundahish. Il a pensé que cet ensemble de données nouvelles permettait de faire faire un progrès à l'interprétation de l'Avesta et la traduction dont ce volume commence la publication, est la mise en œuvre d'un vaste ensemble de matériaux, puisés surtout chez les commentateurs pehlvis, mais aussi dans la littérature classique, la littérature populaire perse, les historiens arabes et jusque dans la vie moderne.

La première chose qui frappe en ouvrant le Yasna de M. D. est la présence de prescriptions liturgiques empruntées au rituel parsi moderne, dont l'antiquité est attestée par sa concordance générale avec les indications fragmentaires d'un ancien manuscrit pehlvi, et qui constituent une description complète du sacrifice. Des planches placées à la fin du volume rendent la description plus claire et plus précise. Le Yasna se montre ainsi à nous pour la première fois avec sa véritable physionomie de texte liturgique; on ne peut oublier un instant que l'on est en présence non d'une œuvre littéraire, mais du texte d'un office, comprenant des morceaux hétérogènes de date et de caractère fort différents. Les parties qui ont été composées en vue de leur emploi liturgique reçoivent de ce rapprochement la seule explication dont elles soient susceptibles, qui est par là même définitive. En même temps que M. D. nous donne ainsi, pour la première fois, le vrai Yasna, il livre à l'histoire des religions un document important. Maintenant que la linguistique s'est reconnue définitivement impuissante non pas seulement à édifier de toutes pièces la mythologie comparée indo-européenne, mais même à y apporter une contribution efficace, l'étude comparative des rites constitue un nouveau sujet d'études, où il n'est pas chimérique d'espérer d'importantes découvertes : les idées religieuses, les dieux et les religions passent ; la forme de l'adoration demeure. — Le livre de M. D. est au plus haut point propre à faire avancer la science sur ce sujet.

On voit par ce premier détail combien cette traduction nouvelle a un caractère *réel*. Ce souci des *réalités* de M. D. se montre partout : dans l'introduction, si riche en renseignements sur le culte, dans les appendices à divers chapitres, dans l'annotation enfin. On remarquera notamment l'appendice au premier Hâ, où sont exposées les hiérarchies céleste et terrestre et le calendrier; l'introduction au Hôm Yasht,

où est ingénieusement discutée et peut être définitivement fixée la date de ce texte, et la note sur le *Khêtukdas*, rédigée avec un sens historique si fin. — Peut-être M. D., entraîné par le désir de donner à chaque ligne du texte une illustration historique précise, a-t-il été trop affirmatif sur certains points. On lit, par exemple, à la p. 221 que la doctrine zervanite fut la doctrine officielle sous Yazdgard II (438-457); cette indication repose sur la lettre attribuée par l'historien arménien Élisée au gouverneur Perse. Le texte qui a servi à Élisée pour rédiger cette lettre est le même que celui employé par Eznik pour la composition de son second livre. Nous n'en savons rien de plus ; il est téméraire d'affirmer que ce texte soit officiel, et, s'il l'est, qu'il émane de Yazdgard II. Le rapprochement établi dans la note de M. D. entre les textes arméniens et les textes pehlvis reste d'ailleurs fort intéressant en lui-même.

Le texte traduit est celui de Geldner; mais un certain nombre de corrections y sontapportées d'après la traduction pehlvie, qui représente un manuscrit beaucoup plus ancien que ceux que nous possédons. Une liste de tous les passages ainsi corrigés rendrait des services et pourrait être placée à la fin du second volume.

Pour les raisons exposées à différentes reprises par M. D. (V. *Et. iran.* II, p. 54 et suiv. et Introduction de cette traduction, p. XXVII et suiv.), la tradition est acceptée non seulement comme un guide, mais comme une autorité quasi absolue. Il n'est pas douteux que cette autorité soit très grande. Elle n'aboutit nullement à éloigner le zend du sanskrit ; par exemple, la tradition de *daêvayô* (X, 1) par « adorateurs des daêvas » supprime le nominatif féminin barbare supposé par la traduction : « déesses ». De plus, la tradition fournit des faits vraiment nouveaux : en indiquant le vrai sens de *nâismi,* elle nous révèle une très curieuse forme grammaticale ; le sens « ils ont fait » de *arenâum* permet un excellent rapprochement avec l'arménien *arnel*.. Le Véda lui-même en reçoit peut-être quelque lumière : le *kavâ* de l'Avesta, l'aveugle qui ne voit pas la loi (v. 91, n° 55), ne rappelle-t-il pas le *kavâri-* du Véda (le persan *kôr* suppose * *kaura-* qui apparaît dans l'emprunt arménien *koyr*) ? — Mais quelle que soit l'autorité de la traduction pehlvie, on peut se demander si M. D. ne l'a pas exagérée. Il y reconnaît lui-même des contre-sens ; et cela suffit à justifier d'autres libertés. Si, par exemple, le pehlvi a mal compris *mana vaca* (X, 5), ne doit-on pas aussi voir dans la traduction par *vitargômand* de *perethwîm,* deux lignes plus haut (X, 4) une fantaisie étymologique sans intérêt et traduire ici, comme partout ailleurs dans l'Avesta, *perethu-* par « large » ? Si la traduction de *dé* par *dastôbâr* est inexacte dans LIII, 6, pourquoi s'imposerait-elle dans *déñg patôish* (XLV, 11)? Elle y est d'autant plus invraisemblable que l'identité avec le skr. *dampates* s'impose à l'esprit, tandis que *déñg* au sens de « sage » est grammaticalement inexplicable, et ne nous présente ni une forme casuelle, ni un premier terme de com-

posé possibles. Le désir d'interpréter *dẽñg* comme **das-* a entraîné M. D. à voir dans *hvẽñg* un ancien ** svas,* qui n'existe nulle part, et à écarter l'explication sûrement exacte pressentie dans les *Études iraniennes,* II, p. 99, et donnée par Bartholomae (*K. Z.* 28, 12), qui consiste à y voir un génitif **svans.* Le génitif gâthique *hvẽñg* devrait être dans le reste de l'Avesta *hvân;* au lieu de cela on trouve *hû;* la note de M. D. (p. 166) suggère à ce sujet une hypothèse qui, pour hardie qu'elle soit, n'en est pas moins séduisante : ne s'agirait-il pas d'une ancienne graphie sans vocalisation **hvn,* où le signe polyphone de *v* et *n* ayant été confondu, on a lu à tort *hû?*— Les exemples précédents montrent assez que, si les traductions traditionnelles sont souvent vérifiées soit par les dialectes modernes, comme c'est le cas pour *madhaka-*, persan *maig* « sauterelle », ou *vazdvare* (*Chants populaires des Afghans,* p. xxiv), soit par la phonétique, comme dans *upasma-* « qui est sous terre », il est permis de les mettre en doute, quand des vérifications de ce genre manquent. Le traducteur pehlvi était bien renseigné, mais faillible; son témoignage est important et doit être accepté, sauf indication contraire, mais il ne constitue pas une preuve à lui seul.

La traduction des gâthâs est l'application la plus rigoureuse de la méthode traditionnelle. Bravant un reproche souvent adressé à l'école, celui de traduire l'interprétation pehlvie et non le texte, M. D. a pris pour guide le sens qui est attribué aux gâthâs dans l'analyse du Dinkart. On verra aux pp. xcix et suiv. de l'introduction la justification de ce procédé exposée avec une telle élégance que nous devons laisser au lecteur le plaisir de l'y aller chercher. La meilleure des justifications est du reste le caractère précis du sens attribué aux vieux hymnes avestiques, qui est si éloigné du vague et de l'insignifiance des traductions ordinaires. La conclusion est imprévue : on trouve déjà dans les gâthâs tout ce que contient le Saddar : elles supposent la théologie parsie fixée dans tous ses traits essentiels et dans beaucoup de ses détails les plus infimes. On voit combien, sans rien inventer — le véritable historien n'invente pas — M. D. a su mettre de nouveau dans cette partie de son travail. Tout cela sera discuté. On dira que, si les prêtres de l'époque sassanide ont retrouvé dans les gâthâs tous leurs dogmes, c'est qu'il n'est pas malaisé de faire sortir d'un texte obscur ce que l'on désire y voir. D'ailleurs, plus d'une légende parsie est sans doute sortie d'une interprétation fausse des textes anciens; on en verra un exemple p. 230, n° 41. — D'autres regretteront que M. D. n'ait pas tenu un assez grand compte des travaux purement grammaticaux de ces dernières années ; ils ont le tort d'être trop formels et de manquer d'un appui solide dans les faits, mais l'avantage d'introduire dans la grammaire zende un certain ordre. Et, d'autre part, on ne saurait nier qu'il ne soit parfois difficile de tirer du texte la traduction proposée, si l'on tient à avoir une construction rigoureuse et si l'on se refuse à faire violence à la syntaxe. Il reste de ce côté beaucoup à éclaircir : M. D. ne l'a jamais contesté. Ce n'est

d'ailleurs pas par ce sens qu'a porté son effort. Comme on l'a vu en ce qui précède, sa traduction comporte trois nouveautés essentielles : 1° l'Avesta interprété par tout l'ensemble de la littérature qui l'accompagne et le suit ; 2° le Yasna présenté sous sa forme véritable de texte liturgique ; 3° les gâthâs expliquées de manière à présenter un sens cohérent et en elles-mêmes et dans leurs rapports avec les autres textes. — Sur tous ces points on trouvera dans le livre assez d'innovations pour qu'il soit dès maintenant imprudent de rien dire sur un passage de l'Avesta sans l'avoir consulté ; l'exégèse avestique en reçoit un véritable rajeunissement, et les traductions précédentes, même faites à un point de vue différent, devront être revues à la claire lumière de l'histoire qui circule partout dans celle de M. Darmesteter.

A. MEILLET.

---

418. — KARL Pauli. **Altitalische Forschungen, t. III. Die Veneter und ihre Schriftdenkmæler.** Leipzig. Johann Ambrosius Barth, 1891. In-8. 456 pages et 9 planches.

En 1885, M. Pauli a fait paraître avec le sous-titre : *Die Inschriften Nord-Etruskischen Alphabets*, le tome I[er] de ses *Altitalische Forschungen*. Il y divise en trois catégories les inscriptions en caractères étrusques recueillies dans l'Italie du Nord : celles de l'ouest sont gauloises, les Gaulois succédant aux Étrusques ont adopté et conservé l'écriture de leurs devanciers ; celles de l'est sont vénètes et par conséquent illyriennes, entre les Gaulois et les Vénètes s'intercalent des Étrusques, dans les Alpes centrales.

Le volume dont nous avons à rendre compte a pour objet l'étude des inscriptions vénètes. Il est divisé en quatre livres : les monuments, p. 1-80 ; l'écriture, p. 81-231 ; la langue, p. 232-412 ; le peuple, p. 413-440 ; suivent un appendix et les tables.

On a trouvé les inscriptions vénètes d'abord en Italie, dans la province de Padoue (principalement à Este), dans les provinces de Vicence, Trévise et Bellune, puis, dans l'empire d'Autriche, en Carinthie. Elles sont écrites avec des caractères d'origine grecque, venus d'Élide ; tandis que l'alphabet étrusque est de provenance chalcidique. Que penser de la langue ? Suivant M. Pauli, elle est indo-européenne.

Je ne demande pas mieux que de l'admettre, puisque je l'ai affirmé autrefois, en me fondant sur des considérations historiques, mais sans preuves linguistiques ; cependant je ne considère pas comme certain que la démonstration de M. P. paraisse définitive à tout le monde. Je n'entends pas critiquer sa méthode ; les mots vénètes recueillis dans les inscriptions sont par lui rapprochés : 1° des mots contenus dans les inscriptions messapiennes qu'a étudiées M. Deecke ; 2° des noms illyriens recueillis dans les inscriptions latines des régions illyriennes ; 3° des noms de lieu anciens et modernes du pays des Vénètes ; 4° de l'Albanais, et il a com-

paré les inscriptions en langue vénète à celles des autres peuples d'Italie, Latins, Étrusques, Falisques, Osques, etc., inscriptions qu'il classe en : 1° inscriptions funéraires, 2° inscriptions attestant une propriété; 3° inscriptions dédicatoires. Très bien. Mais il arrive a des résultats qui pourront paraître étranges à quelques personnes.

Ainsi les Vénètes dont la langue offre tant d'obscurité, auraient eu une 3e pers. sing. de l'aoriste sigmatique moyen *donasto*, correspondant au latin *donavit*, venant, comme *donavit* du thème *dono*, appartenant comme *donavit* au verbe dénominatif dérivé de *donum*. Je n'ai pas eu le talent de trouver ce verbe dans le dictionnaire Albanais de M. Gustave Meyer et je ne suis pas étonné que M. Deecke ait proposé une autre explication de ce mot vénète.

J'aurai aussi peine à admettre que les *Venetes* de Vannes (Morbihan) et les *Venelli* leurs voisins soient des Illyriens. Que le chef des *Venelli* portât un nom gaulois, *Virido-vixy* cela n'embarrasse pas M. Pauli. Les *Eburones, Segni, Condrusi, Caerosi* et *Paemani* de Belgique étaient Germains, dit-il, et cependant leur chef s'appelait *Ambiorix*. M. P. a mal compris les commentaires de César auxquels il renvoie. Les *Eburones, Segni, Condrusi, Caerosi, Paemani*, étaient d'origine germanique géographiquement; ils ne l'étaient point ethnographiquement ni au point de vue linguistique. *Eburones*, dérivé d'*Eburos*, *Condrusi* pour *Con-drousi*, sont des noms incontestablement gaulois, *Segni, Caerosi, Paemani* ont vraisemblablement la même origine.

Un certain nombre de noms de personne, que M. P. donne pour vénètes, ne sont-ils pas gaulois? On peut citer comme exemple : *Julia Utta Epponis filia*, dans une inscription d'Aquincum, p. 370; *Utta silva* est le nom de la foret d'Othe, départements de l'Aube et de l'Yonne, dans les textes carolingiens; *Eppo*, *Epponis* est un dérivé d'*eppos*, variante d'*epos*, « cheval » en gaulois; voir, p. 367, le nom d'homme au génitif *Epponis Boi; — Raedo*, p. 359, ne serait-il pas le nominatif singulier du mot gaulois qui, employé au pluriel, a donné le nom de peuple *Redones* « Rennes » ? Etc., etc.

Quoi qu'il en soit, on ne peut contester à M. P. l'honneur d'avoir écrit le premier une étude complète sur la langue des Vénètes, et d'avoir réuni sur ce sujet une collection de matériaux qui servira de base aux travaux ultérieurs. Son livre sera donc bien accueilli par tous les savants qui s'occupent d'ethnographie.

Sa conclusion est que les Illyriens ont précédé en Italie les Ombro-latins; il y aurait eu en Italie trois invasions illyriennes : la première, dans l'Italie Centrale ; la seconde, en Messapie, toutes deux venues par mer; la troisième, en Vénétie, celle-ci venue par terre ; la première serait antérieure à l'invasion ombro-latine; les inscriptions dites sabelliques seraient illyriennes, quoi qu'en disent MM. Deecke et Zwetaief, et on devrait en elles reconnaître des monuments d'un très ancien établissement illyrien dans l'Italie centrale. H. d'Arbois de Jubainville.

419. — **P. Ovidii Nasonis Metamorphoseon liber I.** With english notes and various readings, by the rev. Launcelot D. DOWDALL. Cambridge, at the University Press; London, Clay, 1892. XVI-62 pp. in-12.

420. — H. JURENKA. **Schulwœrterbuch zu Ovids ausgewaehlten Gedichten.** VI-324 pp. in-8. Prag-Wien, Tempsky, Leipzig, Freytag, 1892. In-18.

L'édition donnée par M. Dowdall est consciencieuse. L'annotation, qui occupe les quarante-deux dernières pages, est à la fois critique et explicative. Une grande concision a permis de donner beaucoup de renseignements en un petit espace. A noter en particulier bon nombre de rapprochements qui semblent dus aux recherches personnelles de l'éditeur. En revanche, M. D. paraît ne pas s'être occupé le moins du monde de la question des sources. Il note çà et là les contradictions de son auteur, sans se demander si elles n'ont pas pour cause les auteurs divers que le poète avait sous les yeux. Le texte est celui de la seconde édition Riese (1889). Parmi les leçons mentionnées dans le commentaire, j'en remarque un grand nombre tirées de la traduction de Planude. Il est certain que cette traduction représente un manuscrit latin. Mais quelle était la valeur de ce ms? C'est ce qu'il faudrait savoir avant tout. Pour cela, on doit attendre que les plus anciens mss. des Métamorphoses soient collationnés. C'est alors seulement qu'on pourra s'orienter à coup sûr et faire à Planude la place qui lui revient. On sait qu'une étude de ce genre publiée par M. Gudeman sur la traduction des Héroïdes, s'est heurtée à la même difficulté [1]. Trop souvent on rencontre dans M. Dowdall des indications vagues à la mode de Burmann ou de Havercamp : « deux mss, quatre mss. » Surtout en matière de critique de texte, il faut éviter les paroles inutiles.

Le Dictionnaire de M. Jurenka est la seconde édition d'un lexique approprié à un choix que je ne connais pas. On n'y trouve que le sens des mots. Il est orné de gravures dont aucune ne paraît être en harmonie avec l'œuvre d'Ovide.

Paul LEJAY.

421. — **Proverbes et maximes du droit germanique** étudiés en eux-mêmes et dans leurs rapports avec le droit français, par A. CHAISEMARTIN, président honoraire du tribunal de Loches (Indre-et-Loire). Paris, Larose et Foral, 1791. 1 vol, in-8. Prix : 10 fr.

Voici un bon livre, un aimable livre! Il nous arrive de Touraine, de la jolie petite ville de Loches, où un président honoraire de tribunal occupe, depuis longues années, ses loisirs à traduire et à commenter

1. Cf. *Rev. cr.* 1889, I, 143. — Certaines étymologies sont bien sujettes à caution. v. 113, *Saturnus*; v. 114, on ne sait s'il prend à son compte celle de Jupiter : *iuuans pater*. Il ne me paraît pas prouvé que l'archétype du Mediceus ait eu *dii, Iupiter*, etc. (p. IV).

savamment les *Proverbes du droit germanique*. J'ai connu (qui le connaissait l'aimait) un autre Tourangeau, qui, notaire honoraire, libre à soixante-dix ans du souci des affaires, apprit, pour se distraire, la langue allemande, consacra la fin de sa vie à lire de bons auteurs italiens et allemands et nous donna avant de mourir une traduction nouvelle de l'*Aminte* du Tasse (1880). Ces goûts délicats ne sont point le privilège de la Touraine. Chaque province de France a ses lettrés ou ses savants de vocation, de passion. C'est une bonne fortune de rencontrer sur sa route ces courageux volontaires du travail. J'en sais plus d'un. Nouveau venu pour moi parmi ces hommes d'élite, M. Chaisemartin, d'emblée, prend place au premier rang. Son livre est riche d'observations justes, de commentaires solides, de citations bien choisies. Il eût été partout difficile de faire mieux; à Loches, c'était impossible.

Pour me conformer aux bonnes traditions de notre *Revue*, j'indiquerai rapidement quelques *desiderata*.

La forme ancienne de chaque proverbe et la date de sa première apparition constatée seraient autant de renseignements fort utiles. Où trouve-t-on, par exemple, pour la première fois, ce brocard *Der Todte erbt den Lebendigen?* M. C. estime que ce brocard est d'origine germanique et pense que notre adage *Le mort saisit le vif* n'est que la traduction littérale de l'adage germanique. J'ai étudié de très près l'adage français et, jusqu'à nouvel ordre, je continue à le croire d'origine orléanaise. Ce sont, me semble-t-il, des Orléanais qui ont donné à cette idée romaine ou, si on veut, à cette interprétation de textes de droit romain par des romanistes du moyen âge cette forme concise et originale : *Le mort saisit le vif.* Qu'on me dise où apparaît le proverbe allemand et à quelle date; et volontiers alors j'abandonnerai mon opinion.

P. 442. Sur ce proverbe *Der Bauer hat nur ein Kind*, M. C. écrit : « La succession aux « biens de paysan » diffère (à partir du xvi° siècle), en beaucoup de lieux... de la succession ordinaire. » Le fait que vise ici M. C. est bien antérieur au xvi° siècle [1].

P. 425. Ce proverbe *Gott, nicht der Mensch macht die Erben*, suggère à M. C. l'observation suivante : cette maxime a été empruntée à Glanville qui, à la fin du xii° siècle, écrivait : *Solus Deus hæredem facere potest, non homo.* L'emprunt à Glanville me paraît peu probable. Je soupçonnerais plutôt que ce proverbe a été pris dans le fonds commun populaire et par Glanville et par quelque auteur allemand. Ce serait un point intéressant à creuser.

Mais je ne veux pas allonger inutilement ce compte rendu. Un ouvrage comme celui-ci suggère nécessairement quantité de gloses, car il appelle notre attention sur les sujets les plus divers. J'ai voulu seule-

1. Voyez Frommhold, *Beitræge zur Geschichte der Einzelerbfolge im deutschen Privatrecht*, pp. 32,33.

ment signaler un bon livre et dire aux jurisconsultes et aux lettrés tout le profit que leur apportera cette lecture.

Paul VIOLLET.

---

422. — **Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale**, par B. HAURÉAU, membre de l'Institut. Tomes III et IV. Paris, Klincksieck. 1891-1892. 2 vol. in-8, 352 et 341 p.

On a déjà signalé à l'attention des lecteurs de la *Revue Critique*, la très précieuse publication de M. Hauréau ; les deux nouveaux volumes ne le cèdent pas en intérêt aux précédents. On y trouvera la description détaillée de cinquante-deux volumes provenant tous de l'abbaye de Saint-Victor ; c'est dire avec quel soin a été faite cette description et dans quels détails est entré le savant auteur. Quelques exemples notés par nous en parcourant ces deux volumes feront suffisamment ressortir l'utilité de la publication.

M. H. prend toujours grand plaisir à parcourir les sermons ; à première vue, c'est là un goût singulier, les sermons du moyen âge passant généralement pour insipides ; mais nous devons lui savoir gré de s'imposer pour nous un travail aussi fatigant, car de ces longues amplifications d'une rhétorique boursoufflée il sait extraire maint passage curieux pour l'histoire des mœurs et des idées. C'est ainsi que les soixante sermons du XIIe siècle, que nous a conservés le ms. lat. 14590, prononcés tous dans le chapitre de Saint-Victor, renferment un exposé complet de la doctrine de l'école mystique de cette célèbre abbaye ; quelques-uns sont du prieur Gautier, cet ennemi acharné de la plupart des théologiens de son temps, qu'il ne craignait pas de traiter irrévérencieusement en pleine chaire de brutes *(animalia)*; d'autres sont de l'abbé Achard, mort évêque d'Avranches en 1171 ; quelques-uns encore de Pierre le Mangeur qui s'était, sur la fin de sa vie, retiré à Saint-Victor et de Maurice de Sully, évêque de Paris. Plusieurs de ces sermons sont de vrais traités de théologie, roulant sur les matières les plus abstruses ; les auteurs s'adressant à des moines versés dans ces questions dogmatiques ont dû s'abstenir des vulgarités, des historiettes chères aux auditeurs laïques ; leurs sermons en sont d'autant plus sérieux, et la forme en est austére et subtile.

De caractère moins sévère sont les sermons contenus dans le ms. lat. 14593 ; la collection que ce volume renferme paraît avoir été reproduite plusieurs fois, et dans les homélies choisies par le compilateur on retrouve quelques-unes de ces anecdotes tant prisées, des satires véhémentes contre les nobles et des bourgeois ; dans le même manuscrit ont pris place des sermons inédits fort remarquables du célébre Pierre de Poitiers.

Les sermons renfermés dans ces deux volumes sont pour la plupart dus à des religieux de Saint-Victor ou à des membres du clergé séculier ; par contre, tous ceux du ms. lat. 14599 ont pour auteurs des frères domi-

nicains et paraissent avoir été prononcés à Paris à la fin du XIIIe siècle ou au début du XIVe siècle. Écrits d'un style plus familier que les précédents, ils renferment nombre de passages curieux que M. H. a soigneusement relevés; citons tout d'abord ceux où Durand de Saint-Pourçain défend énergiquement le dogme de l'Immaculée Conception, si ardemment combattu par son propre institut et se livre à des invectives passionnées contre les curés de son temps, quelques traits curieux dans un sermon de Jean de Naples pour la fête du roi saint Louis, une satire amère du gouvernement de Louis le Hutin comparé à celui de son vénérable bisaïeul. Ailleurs, Jacques de Lausanne trace un portrait peu flatté des prélats de son temps, portrait peut-être vrai en partie, mais un peu trop poussé au noir; c'est un bon exemple de la haine réciproque que s'étaient vouée à cette époque le clergé séculier et le clergé régulier, écho lointain de la grande lutte du XIIIe siècle.

Un peu plus loin, M. H. publie un sermon inédit de Gébouin, archidiacre de Troyes, bien inconnu aujourd'hui, mais dont les contemporains font le plus grand éloge ; c'est le développement subtil et précieux de deux mots latins, tels que savaient les faire les clercs du XIIe siècle. Notons encore quelques extraits de sermons de l'italien Prévôtin, chancelier de Paris au début du siècle suivant, sermons jusqu'ici inédits et presque inconnus.

Le ms. lat. 14877 a donné également lieu à plus d'une remarque intéressante; sans parler d'un recueil d'étymologies fantaisistes, qui ne donne pas très bonne idée de la science des docteurs du XVe siècle, M. H. y relève une bonne copie du traité *De utensilibus* d'Adam du Petit Pont, avec glose différente de celles de deux autres manuscrits de Cambridge et de Bruges, et donne de ce curieux texte une édition infiniment supérieure à celle de M. Scheler, qui n'avait eu à sa disposition qu'un manuscrit défectueux. Un peu plus loin, on peut noter une dissertation intéressante sur le *De tribus dietis*. Robert de Sorbon avait composé un traité moral sous ce nom; un peu plus tard, un compilateur anonyme a repris et développé ce premier ouvrage en le farcissant de fragments empruntés aux différents ouvrages et aux *Propos* du célèbre écrivain. Un autre auteur de même force a fait subir un traitement analogue au *De conscientia* de Robert, mais en insérant cette fois dans son œuvre quelques anecdotes intéressantes, que M. H. a soigneusement relevées pour l'instruction des lecteurs modernes.

Le volume 14886 fournit encore au savant académicien matière à une fort intéressante notice sur Simon de Tournay, longtemps professeur à Paris et dont les leçons furent dans le temps particulièrement goûtées; il suivait principalement les enseignements de Scot Érigène, guide utile mais parfois dangereux; sur certains points de haute philosophie, il paraît s'en être heureusement écarté. Le même volume renferme une longue somme de Pierre de Poitiers, chanoine à Saint-Victor, moins connu que deux autres écrivains de même nom; il avait encore

composé un traité de morale, transcrit dans le même manuscrit, et un pénitentiel.

On peut signaler dans un des volumes suivants (lat. 14925) bon nombre de sermons curieux, moitié latins, moitié français; M. H. en extrait quelques anecdotes. Cette première série date du XIII[e] siècle; à la suite, le copiste a donné la collection à peu près complète des sermons de Gébouin de Troyes plus haut mentionné; le savant bibliographe y a également trouvé deux courtes homélies, inédites jusqu'à lui et qu'il croit, pour beaucoup de bonnes raisons, du grand saint Bernard : inutile d'ajouter qu'il en donne le texte *in extenso*.

Le tome IV des *Notices et extraits* peut également donner lieu à diverses remarques intéressantes. Dès les premières pages, nous notons une bonne collection de sermons, suivie d'un curieux recueil de sentences latines à l'usage des prédicateurs, intitulée *Brocardica;* la plupart sont jolies et d'un bon style. M. H. analyse ensuite le ms. 14952, recueil de sermons inédits dus pour la plupart à des docteurs célèbres; la collection est évidemment l'œuvre d'un clerc diligent et d'un homme soigneux. La plupart de ces sermons sont des exhortations familières prononcées devant un auditoire de laïques, pleines de proverbes français, d'historiettes pieuses, d'allégories, les auteurs empruntant parfois leurs exemples à ces chansons de geste par eux si souvent anathématisées; ailleurs, on rencontre quelques-unes de ces anecdotes plaisantes, si souvent répétées depuis, telle (p. 32) celle de l'avocat condamné au feu éternel et qui déclare en appeler; puis ce sont des traits satiriques contre les diverses classes de la société, clercs et séculiers, des invectives contre les écoliers paresseux et débauchés, etc. Citons encore les détails sur un certain maître Orry, chargé probablement de la visite et du nettoiement des égouts de Paris (p. 59-60); tout cela est curieux et pourra servir plus tard à qui voudra connaître les mœurs du XIII[e] siècle [1].

Les volumes de sermons analysés ensuite ont fourni moins de traits curieux de M. Hauréau; ils n'en sont pas moins encore assez intéressants et le savant académicien a pu donner le nom des auteurs de la plupart des morceaux qu'ils renferment. On peut noter, p. 125, une notice sur le *Tractatus de tribulatione*, publié sous le nom de Pierre de Blois. M. H. y prouve que le texte imprimé en 1607 par Goussainville offre une leçon modifiée et arrangée; on n'avait point alors le même respect pour les auteurs de l'antiquité et pour les vieux scolastiques du moyen âge; trop souvent on jugeait utile de corriger la langue rude et incorrecte de ces derniers.

Le ms. lat. 14961 renferme une collection de sermons pour le commun du temps et pour le carême, copiée pour Jean d'Aunay ou de

1. P. 69 à 74, on trouvera le texte d'un sermon de Robert de Sorbon qui peut donner une idée de la manière du célèbre prédicateur; p. 81 et 89, trois sermons inédits de saint Thomas d'Aquin.

Launay, chanoine de Saint-Victor; la plupart sont anonymes, mais M. H. arrive sans peine à restituer la plupart à leurs auteurs; beaucoup appartiennent au Recueil dit *Abjiciamus,* dû au dominicain Guillaume de Mailly. — Le ms. 15005 renferme encore un recueil de sermons prononcés à Paris en 1281, 1282 et 1283. Quelques-uns peuvent fournir des renseignements sur la lutte alors très vive entre les évêques et les frères mendiants. Notons-y plusieurs homélies du frère prêcheur Étienne de Besançon, d'autres de Jean d'Orléans ou des Alleus (ces dernières de ton assez libre et presque grossier, Jésus y est quelque part comparé à un cheval de charge). Il est vrai que tous ces sermonnaires du XIIIe siècle avaient moins de bon goût que d'ingéniosité.

Un peu plus loin (p. 259), on notera l'analyse d'un *Ars dictaminis* intitulé *Candelabrum*, œuvre d'un professeur de grammaire de Bologne, lequel vivait au commencement du XIIIe siècle, un poème prophétique de Jean, abbé de Bridlington, un recueil de méchants poèmes et de modèles épistolaires composés en 1289 par un maître grammairien de Saint-Denis en France. M. H. en tire divers renseignements curieux sur le régime de ce que l'on a appelé plus tard les petites écoles, la rétribution scolaire, les punitions, etc.

Ailleurs encore, à la suite d'une glose sur le *Grecismus* d'Ébrard de Béthune, datée de 1270, M. H. trouve quelques petites pièces de vers plus ou moins connues, mais qui méritaient d'être signalées. Quelques-unes ne se trouvent que là. Les mss. lat. 15155, 15161 et 15363 en renferment beaucoup d'autres, dont on trouvera dans les *Notices et extraits,* soit le texte même, soit l'indication sommaire; la plupart des attributions fournies par les compilateurs étaient fausses. M. Hauréau a rendu service en les rectifiant.

Ces notes, un peu décousues et prises par nous au cours de la lecture, donnent tout au moins une idée assez exacte de l'intérêt des deux nouveaux tomes des *Notices et extraits;* depuis bien longtemps la littérature latine du moyen âge, si complètement et si injustement oubliée aujourd'hui, n'avait été l'objet en France d'une étude aussi minutieuse et aussi approfondie.

A. Molinier.

---

423. — R. Hirsch. **Studien zur Geschichte Kœnig Ludwigs VII von Frankreich (1119-1160).** 1 vol. in-8, III-116 pages. Leipzig, Fock. 1891.

Nous n'avons point encore en France une histoire critique du règne de Louis VII. Les quelques pages consacrées à cette période par Dareste et par Henri Martin sont très sommaires et ces deux historiens n'ont pas fait une étude critique des sources. En 1885, M. Luchaire a dressé le catalogue des 798 actes de ce prince, qui nous sont parvenus et a fait précéder ce *regeste* d'une remarquable étude diplomatique; mais il semble qu'il ait laissé à d'autres le soin d'écrire les *Annales* de ce

règne, d'exposer au jour le jour les actions du souverain, de le suivre dans toutes ses pérégrinations. Son travail, du reste, devait rendre cette tâche beaucoup plus facile qu'auparavant : il avait ouvert et déblayé la voie; il n'y avait plus qu'à s'y engager après lui, Pourtant nul érudit français n'a encore tenté de le suivre; ici encore, nous nous sommes laissé devancer par un historien allemand, M. Richard Hirsch. On s'occupe beaucoup depuis quelque temps en Allemagne de nos premiers Capétiens.

M. H. connaît très bien les sources de son sujet et les travaux français traitant de la même époque. Il sait l'art de manier les textes; ses raisonnements sont en général nets et probants : son style est clair et simple, encore que souvent la phrase, fort longue, s'embrouille dans une série de propositions subordonnées. Son livre est jusqu'à présent la meilleure histoire que nous ayons sur une partie du règne de Louis VII. Nous tenons à le dire bien haut, pour qu'on ne cherche point ailleurs que dans le souci de la vérité scientifique les motifs des critiques très sérieuses qui vont suivre.

D'abord, M. H. ne traite pas toute l'histoire de Louis VII. Il commence, il est vrai, à sa naissance en 1119; mais il laisse de côté tout ce qui touche la croisade de ce prince, de 1147 à 1149, sous le prétexte que récemment, dans les *Jahrbücher zur deutschen Geschichte,* Bernhardi a raconté avec éclat cette expédition; puis il s'arrête d'une façon tout à fait arbitraire en 1160, renvoyant, pour les vingt dernières années du règne, à l'histoire d'Alexandre III de Reuter. Les raisons qu'il allègue pour justifier l'une et l'autre lacune ne sont pas très bonnes. Le récit de Bernhardi n'est guère qu'une paraphrase d'Odon de Deuil, et l'on pouvait parfaitement reprendre, après lui, l'histoire de la seconde croisade, ne fût-ce que pour mettre davantage en relief le caractère de Louis VII; quant à Reuter, il ne nous parle que des relations du roi de France avec le souverain pontife exilé; il est beaucoup d'événements intérieurs auxquels il n'a pas touché et auxquels il ne devait pas toucher. Si M. H. écarte le récit de la seconde croisade, s'il s'arrête en 1160, c'est parce qu'il trouvait que son livre, réduit à ces limites, avait atteint l'épaisseur nécessaire.

En second lieu, même pour la période qu'il traite, M. H. n'épuise pas son sujet. Son livre est plutôt une esquisse qu'une étude complète. Il passe avec la plus grande rapidité sur les faits importants, par exemple, sur l'incendie de Vitry au début de 1143, que M. d'Arbois de Jubainville nous a raconté avec des détails bien plus nombreux; il signale dans une phrase incidente, le mariage de Louis VII avec Constance, fille du roi de Castille Alphonse VIII, sans montrer les conséquences de cet acte; il touche à peine aux questions d'institutions : ainsi, il ne recherche pas quelle était la nature de l'impôt que l'assemblée de Vezelay de 1146 permit au roi de lever, pour subvenir aux frais de la croisade; il ne détermine nulle part quelle fut la conduite du souve-

rain vis-à-vis des communes. Il ne met point en lumière ni le personnage de saint Bernard ni celui d'Abélard, et ne raconte point la lutte acharnée entre ces deux hommes, ou plutôt entre ces deux principes. Par suite, son ouvrage demande à être refait, sur des bases plus larges : ce n'est point encore l'histoire de Louis VII que nous attendions; seulement l'ébauche de M. H. servira beaucoup à celui qui entreprendra enfin cette œuvre.

En troisième lieu, quelques erreurs de détail assez fortes ont échappé à M. Hirsch. Il abuse singulièrement de l'accent aigu et écrit toujours : *Dévic, Délisle, Saint-Dénis, Véxin, Rébais, Méaux,* etc. Il fait de Bordeaux la capitale de l'Aquitaine : deux duchés ont été réunis par les ducs d'Aquitaine, celui d'Aquitaine avec Poitiers pour capitale, celui de Guyenne avec Bordeaux pour centre. Il écrit, p. 15, cette phrase qui est tout à fait déplorable : « Par le mariage du jeune Louis avec Éléonore, la maison royale entra en possession des comtés de Poitiers et *du Limousin*, du duché de Gascogne avec Bordeaux et Agen, de la *Touraine à gauche de la Loire,* du *comté du Berry*, plus de la suzeraineté sur le reste du sud de la France jusqu'aux Pyrénées. » Le Limousin, à cette époque, avait ses vicomtes. Tours appartenait aux comtes d'Anjou, et la plus grande partie du Berry était devenue sous Philippe Ier domaine royal. Nous ne pensons pas que, pour la première fois, à l'assemblée de Bourges, le 25 décembre 1145, Louis VII révéla son intention de partir pour la Terre-Sainte, et, à notre avis, M. Hirsch se montre trop galant, en ne croyant pas à la culpabilité d'Éléonore. Nous pourrions encore chicaner l'auteur sur quelques autres points ; nous préférons, en terminant, le remercier d'avoir porté ses études sur l'histoire de France. S'il ne nous a pas donné des Annales complètes du règne de Louis VII, du moins il a élucidé un certain nombre de problèmes et tracé de la vie de ce prince, depuis sa naissance en 1119 jusqu'à l'année 1160, une esquisse très satisfaisante.

Ch. Pfister.

---

424. — **Enéas**, texte critique publié par J. Salverda de Grave, Halle, Niemeyer, 1891, in-8 de lxxix-465 p. (Bibliotheca normannica, t. IV).

Ce beau volume a le double mérite de rendre accessible une œuvre importante de notre ancienne littérature, et de venir à son heure, au lendemain de la publication du *Roman de Thèbes* par M. Constans. L'édition que M. Joly a donnée du *Roman de Troie* étant suffisante pour en apprécier du moins le mérite littéraire, il devient enfin possible de juger en connaissance de cause de ce fameux « cycle de l'antiquité » si mal connu jusqu'ici et d'aborder la plupart des questions qu'il soulève. — La publication de M. S. de Grave mérite les plus grands éloges pour le soin et la méthode avec lesquels elle a été conduite : l'*Introduc-*

tion, qui avait déjà paru sous une forme un peu différente en 1888, est une étude consicencieuse des manuscrits, de la langue, de la métrique et des sources du poème; à la suite du texte, établi avec beaucoup d'intelligence, viennent un appendice, comprenant les morceaux particuliers à certains manuscrits, et un glossaire, un peu abondant peut-être, mais dont la richesse facilitera du moins l'usage du volume aux lecteurs les moins exercés.

Nous venons bien tard pour parler du travail de M. de G. après les comptes rendus qui en ont été faits par MM. A. Tobler [1] et G. Paris [2]. Le second surtout de ces deux savants, dans un article désormais inséparable du livre, a présenté sur toutes les parties de l'*Introduction* de précieuses remarques et ajouté beaucoup aux indications de l'auteur sur la langue du poème, sa date probable et les sources des passages qui ne remontent pas directement à Virgile. Il a de plus soigneusement revisé le texte et le glossaire, auxquels il a apporté un grand nombre d'améliorations; il s'est rencontré, pour quelques-unes des restitutions les plus ingénieuses et les plus sûres, avec M. Tobler, qui avait, de son côté, examiné de très près ces deux parties. On comprend qu'il soit difficile de trouver à glaner après ces deux maîtres : aussi nous bornerons-nous à quelques observations que nous a suggérées la lecture du glossaire [3] : *aerdre*, lisez « attacher » et non « attirer ». — *Brosdeüre,* « broderie », et non « bordure ». — *Chane,* « urne » plutôt que « vase ». — *Civoire*, non « ciboire », mais « sorte de petit dôme supporté par quatre colonnes et placé sur l'autel » (cf. Du Cange, *ciborium). — Dessoter :* lire plutôt *desoter (*desubitare).— Estros (a)*, « brusquement, vite » et non « certainement ». — *Entaille,* « embrasure » et non « ouverture » d'une fenêtre. — *Froise*(?) (v. 8576) manque. — *Gramaire,* « magicien » plutôt que « grammairien ». — Au v. 3543, *joeït* se rattache, comme l'ont remarqué MM. Tobler et Paris, non a *joër*, mais à *joïr*, qui a ici son sens primitif de « caresser »; sur ce sens, voy. Fœrster dans *Zeitsch. f. r. Phil*- VI, 416. — Aux v. 1963 et 1968, la forme *raceine* se rattache, non à *racener,* qui doit être rayé du glossaire, mais à *raseignier*; le mot se rattache à *signum* et non à *Sinn.*

Il est une observation que nous demandons à M. de G. la permission de lui présenter en terminant. La comparaison qu'il institue entre l'*Enéas* et le poème de Virgile consiste essentiellement en un tableau où

---

1. *Literaturblatt,* 1892, col. 85.
2. *Romania*, XXI, 281.
3. A propos du texte, nous relèverons seulement quelques graphies défectueuses qui s'y reproduisent fréquemment, telles que *siure, eue* pour *sivre, eve, des i* pour *de si, nen* pour *n'en* (on n'a pas là, dans la majorité des cas, la forme archaïque de la négation, mais *ne* suivi de *en* explétif), et quelques erreurs dans la ponctuation, qui est en général fort soignée : v. 569-70, lire « decolerent; ... tenir n'en pot etc. »; v. 1336-7, lire « amors! ... faire, ». — Aux vers 1405-6, les rimes *arestait : fait* sont impossibles (il faudrait *arestot*).

sont placés, en regard l'une de l'autre, des analyses des deux œuvres, avec l'indication de toutes les omissions, additions ou transpositions de l'auteur français. Quelque concluant que soit ce tableau, il est regrettable que M. de G. n'ait pas jugé à propos d'y ajouter une étude suivie sur la façon dont notre vieux poète a entendu l'imitation de Virgile. Les remarques qu'il présente sur ce sujet (p. xxx-xxxiv) sont fort judicieuses, mais elles ne l'épuisent pas : il eût été intéressant de montrer par l'étude détaillée de quelques passages dans quelle mesure le poète français comprenait le texte de Virgile et était capable d'en rendre les beautés, c'est-à-dire jusqu'à quel point il était bon latiniste et homme de goût. Certes, il traduit la plupart du temps de fort haut: il est pourtant certains passages où il a été manifestement frappé de la force ou de la grâce de l'expression latine, et où il semble avoir essayé de les faire passer dans sa version (au v. 262, par exemple, le *Intentant omnia mortem* est rendu avec beaucoup de bonheur). C'était là une tâche attrayante dont M. de Grave, avec le sens littéraire qu'il a montré dans plusieurs pages de son *Introduction*, se fût certainement acquitté avec succès.

A. Jeanroy.

---

425. — **Œuvres oratoires de Bossuet.** Edition critique complète, par l'abbé J. Lebarq. Tome IV, 1661-1666. Lille et Paris, Desclée et de Brouwer. 1892. xvi-629 pp., 1 gravure (les Carmélites de la rue Saint-Jacques) et 4 fac-similés.

Ce nouveau volume [1] contient le Carême du Louvre (1662), l'Avent du Louvre (1665), les Oraisons funèbres du P. Bourgoing (1662) et de Nicolas Cornet (1663), le Panégyrique du bienheureux François de Sales et d'autres sermons de la même époque. L'introduction n'est, à vrai dire, qu'une analyse de ces discours. Il aurait été préférable de donner des renseignements précis sur ce qu'on pourrait appeler la mise en scène des sermons : les usages de l'époque, l'heure de la prédication, les occupations qui la précédaient et la suivaient à la Cour, tout ce qui peut, en un mot, faire revivre à nos yeux l'auditoire, le milieu et le moment. Ainsi M. Lebarq paraît attacher de l'importance à ce que la retraite de Mademoiselle de la Vallière eut lieu « un jour de sermon ». Était-ce avant ou après ? Si l'on ne sait exactement le jour, on pourrait peut-être connaître l'heure avec plus de certitude. Le texte est établi d'après les mêmes principes que précédemment. Cependant M. Lebarq avec raison, a multiplié dans ce volume plus que dans ses aînés les notes dites critiques. Il y a là une satisfaction, encore qu'incomplète, aux vœux des admirateurs de Bossuet.

A.

---

1 Cf. *Rev. cr.*, 1891, II, 121 et 312.

426. — **Peregrinaggio di tre giovani, figliuoli del Re di Serendippo,** per opra di M. Christoforo Armeno dalla persiana nell' italiana lingua trapportato Nach dem ælteslen Drucke v. J. 1557 herausg. von Heinrich Gassner. Erlangen, Junge, 1891, gr. in-8, XIX-112 p.

Ce volume est le 10e fascicule des *Erlanger Beiträge zur englischen Philologie,* qui se publient sous la direction de M. H. Varnhagen. L'ouvrage de Cristoforo Armeno, qui s'y trouve reproduit d'après l'édition donnée à Venise en 1557 (à peu près introuvable aujourd'hui), est un recueil d'historiettes dans le goût oriental; il est écrit dans un italien assez pur et ne manque pas d'intérêt pour les études de littérature comparée. Du reste, il avait eu jadis les honneurs de la traduction en anglais, en allemand, en hollandais, en danois, et avait été reproduit aussi en français, mais sous une forme altérée et avec un titre un peu trompeur : *Le voyage et les aventures des trois princes de Sarendip, traduit du persan par le chevalier de Mailly* (Paris, 1719, in-12). M. Gassner a donc eu raison de reproduire avec une scrupuleuse exactitude le texte italien primitif, et si l'on est quelque peu surpris de le trouver dans une collection consacrée à la philologie anglaise, ce n'est point là à coup sûr ce qui saurait diminuer son mérite d'éditeur. — Le volume s'ouvre par un avant-propos « anticritique » de M. Varnhagen : mais cet avant-propos n'intéresse pas la présente publication, il se rapporte à celle des *Gesta Romanorum,* faite antérieurement dans la même collection.

E. Bourciez.

CHRONIQUE

FRANCE. — La *Revue de la littérature française* dont nous avions annoncé la prochaine publication, ne paraîtra pas, au moins cette année. Les pourparlers engagés avec différents libraires n'ont pas abouti. Peut-être se trouvera-t-il quelque jour un éditeur généreux et hardi qui ne craindra pas les risques de l'entreprise. Une pensée nous console de cet insuccès momentané : la *Revue* que nous voulions fonder, sans plaindre notre temps et notre peine, doit et peut exister. Les adhésions que nous avions reçues, étaient chaudes et nombreuses. La plupart des savants qui se sont voués à l'étude de la littérature française, nous avaient promis leur appui; de toutes parts, nos jeunes professeurs nous annonçaient des articles; quelques-uns nous avaient envoyé leurs contributions, et déjà se préparaient les sommaires des premiers numéros. Nous remercions de tout cœur ces vaillants collaborateurs qui sont nos amis, et en les assurant encore une fois que nous avons fait tout notre possible pour créer une *Revue* indispensable, nous les prions de patienter et de nous conserver la sympathie qu'ils nous ont témoignée de si touchante et unanime façon.

— On ne saurait trop louer M. l'abbé Douais de l'initiative qu'il a prise en 1883 de fonder à l'Institut catholique de Toulouse une conférence pratique de paléogra-

phie. Les difficultés matérielles ne l'ont pas arrêté. Il nous raconte les débuts modestes de son cours dans l'introduction d'un opuscule intitulé : *Travaux pratiques d'une conférence de paléographie à l'Institut catholique de Toulouse* (Toulouse et Paris, 1892, in-8 de XXII-116 pages, avec un fac-similé photogr.). Le titre est alléchant ; mais nous craignons que plus d'un lecteur ne soit déçu en ouvrant le livre. On s'attendrait à y rencontrer des observations paléographiques, le commentaire d'une série de documents ; rien de tout cela : ce n'est qu'un recueil de chartes et de fragments de manuscrits, transcrits par les élèves de M. l'abbé Douais, sans autres notes qu'une brève analyse et que l'identification des noms de lieux ; documents intéressants sans doute, bien publiés, mais n'ayant entre eux aucun lien. N'est-ce pas peine perdue? Il arrive généralement que les documents réunis dans de pareils recueils restent enfouis et inutilisés, ignorés qu'ils sont par les historiens qui ne sauraient noter toutes les chartes dispersées dans les volumes de mélanges.

ALSACE. — Nous annonçons avec plaisir la publication d'un nouvel opuscule de Jean HEIMWEH : *Triple alliance et Alsace-Lorraine* (1 vol. in-12, 138 pages. Paris, Colin). L'auteur envisage la Triple-Alliance dans ses rapports avec l'Alsace-Lorraine; il considère successivement à ce point de vue, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et il termine en exposant, dans un dernier chapitre, ses sentiments et ses vœux. Un souffle généreux anime cette brochure et se répand dans des pages très vivantes, d'une belle éloquence indignée.

ALLEMAGNE. — M. Richard FESTER, au nom du comité d'histoire badoise, a commencé la publication des *Regestes* des margraves de Bade et Hochberg. Cette publication commence en l'année 1050 et doit se poursuivre jusqu'en 1515. Le premier fascicule qui vient de paraître (in-4°, chez Wagner à Innsbruck) va jusqu'au 3 mai 1317 et comprend 731 numéros. Il est fait avec beaucoup de soin. M. Fester indique toujours, si possible, le dépôt où se trouve la charte originale, les ouvrages où elle est publiée ou analysée. Ses résumés sont très exacts; toutes les parties essentielles du document y sont indiquées. Cet ouvrage sera digne des *regestes* des empereurs, auxquels Bœhmer a attaché son nom et qu'ont repris récemment E. Muhlbacher, J. Ficker et A. Huber; digne aussi des *regestes* provinciaux des évêques de Constance, publiés par Ladewig, ou des comtes palatins du Rhin, édités sous la direction d'Ed. Winkelmann.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 5 août 1892.

M. Anatole de Barthélemy lit une note sur l'origine du monnayage gaulois de la Belgique. Les statères d'or macédoniens, apportés par le commerce sur le littoral septentrional de la Celtique, furent imités, vers le commencement du Ier siècle avant l'ère chrétienne, dans la partie de l'île de Bretagne peuplée par des colonies venues de Belgique; celles-ci transmirent l'usage de cette monnaie à la Belgique continentale. Plus tard, pendant le premier tiers du Ier siècle de notre ère, les Bretons se mirent à frapper des monnaies d'argent et de bronze, et pour celles-ci ils s'inspirèrent des types romains; en cela encore ils furent imités par les Belges et les Celtes du littoral. De là le contraste qu'on remarque, dans le monnayage du nord de la Gaule, sous les Romains, entre les monnaies d'or d'une part, d'argent et de bronze de l'autre : les premières conservent jusqu'à leur disparition les types du temps de la Gaule indépendante, dans les dernières seules se reflète l'influence romaine.

M. Halévy rend compte de l'examen de deux inscriptions sémitiques du IXe et du

VIIIe siècle, découvertes à Zindjirlî, dans la Syrie du Nord, par les soins du Comité oriental allemand, et récemment incorporées au musée de Berlin. Ces textes sont mutilés et en grande partie effacés; néanmoins, M. Halévy croit être parvenu à en comprendre l'ensemble. Ils émanent de deux rois du pays de Yadî, séparés par un intervalle d'environ un siècle, qui ont porté l'un et l'autre le nom de Panammou. Panammou II était vassal de Tiglatpileser, roi d'Assyrie, qui opéra la première transportation des dix tribus d'Israël. La langue des deux inscriptions, qu'on avait prise pour de l'araméen, est un dialecte phénicien; c'est, suivant M. Halévy, celui du peuple appelé Hatti, Hittites ou Hétéens, qu'on a cru étranger à la race sémitique et auquel on a attribué à tort, dit-il, les textes hiéroglyphiques trouvés à Hamath et à Alep.

M. Toutain communique des observations sur le théâtre romain de Simitthu ou Chemtou (Tunisie), dont il a entrepris l'exploration. Le monument n'est ni adossé à une colline, ni complètement isolé; il offre des particularités de construction qui paraissent intéressantes. La partie inférieure de l'hémicycle est bien conservée. Dans l'orchestre est un pavé de mosaïque multicolore, où sont représentées toutes les nuances du *marmor Numidicum;* le déblaiement n'en est pas terminé. Divers petits objets, trouvés au cours des fouilles, semblent indiquer que le théâtre aurait été plus tard transformé en habitation.

Ouvrage présenté par M. Wallon : Berger (Philippe), *Histoire de l'écriture dans l'antiquité*, 2e édition.

Séance du 12 août 1892.

M. Menant met sous les yeux de ses confrères les empreintes d'une intaille asiatique trouvée dans le lit de l'Oued-Youks, au point où cette rivière traverse l'ancienne station *ad Aquas Caesaris*, aujourd'hui Hammâm-Youks, à 18 kilomètres de Tébessa. Ce petit monument appartient à M. le capitaine Farges, chef de bureau arabe à Biskra. On peut présumer qu'il aura été apporté en Afrique par quelque vétéran de la troisième légion romaine, dite Augusta, qui avait son dépôt dans ce pays.

M. Heuzey, au nom de M. de Sarzec, présente des remarques sur l'un des plus antiques monuments de l'art chaldéen, la stèle dite des Vautours. Des comparaisons et des observations minutieuses ont permis d'établir que le prince qui a consacré la stèle est Eannadou, roi de Sirpourla, fils d'Akourgal et petit-fils d'Our-nina. Il y est représenté en avant de ses guerriers, frappant les ennemis; l'armement qui est figuré rappelle par plusieurs points celui des Assyriens, D'après l'inscription, les vaincus appartiennent au pays de Isban-ki ou pays de l'Arc. On lit aussi le nom de la ville d'Our, qui était probablement alliée de Sirpourla. Sur l'autre face de la stèle, on voit une grande figure royale ou divine, tenant d'une main l'emblème héraldique de Sirpourla, l'aigle à tête de lion, et de l'autre abaissant une masse sur des prisonniers qui se débattent dans une sorte de nasse. M. Heuzey rappelle à ce propos un passage du prophète Habacuc, sur le peuple chaldéen, « qui ramasse les hommes dans son filet comme des poissons ».

M. Halévy, continuant sa lecture sur les deux inscriptions qu'il a étudiées au musée de Berlin, énumère une série de rois du pays de Yadi, habité, selon lui, par le peuple des Hittites : Karal, fondateur de la dynastie, mis à mort par un parti hostile; Panammou, son fils, qui régna en paix et consacra une statue, avec l'une de nos deux inscriptions, à Hadad, dieu suprême des Hittites ; Barzour, fils de Panammou, qui périt à son tour dans une révolution; Panammou II, fils de Barzour, détrôné puis rétabli comme satrape par les Assyriens sous la conduite de Tiglatpileser III ; enfin Bar-Rekoub, fils de Panammou II, qui régna jusqu'en 722, époque de l'avènement de Sargon, destructeur de Samarie.

Séance du 19 août 1892.

M. Clermont-Ganneau présente, de la part de M. Herbert Clark, les empreintes de trois gemmes antiques à légendes sémitiques, recueillies sur divers points de la Palestine.

M. Halévy termine sa communication sur les inscriptions de Zindjirlî au musée de Berlin.

M. Héron de Villefosse signale des sculptures romaines trouvées par M. Graffin, ancien élève de l'Ecole pratique des hautes études, à Belval-Bois-des-Dames (Ardennes), sur le parcours de la voie romaine de Reims à Trèves, dans un terrain appartenant à M. Philippoteaux, de Sedan. Deux grands groupes représentent, l'un, un lion terrassant un taureau, l'autre, Hercule étouffant le lion de Némée. On a trouvé aussi une tête d'empereur, une tête de jeune fille, un dauphin, le corps d'un bélier, un bas-relief représentant une femme qui joue de la lyre, etc.

Ouvrage présenté par M. Clermont-Ganneau : PILARD, *l'Expédition espagnole de 1541 contre Alger* (extrait de la *Revue africaine*).

Séance du 26 août 1892.

Sur le rapport de M. Georges Perrot, l'Académie met une somme de 2,000 fr. à la disposition de M. Jules Toutain pour l'achèvement de ses fouilles de Chemtou (Tunisie). Cette somme sera prélevée sur les revenus de la fondation Piot.

M. Hauréau lit une étude, destinée au *Journal des Savants*, sur le tome XV du *Catalogue des manuscrits des bibliothèques publiques*, renfermant le catalogue des manuscrits de Marseille, par M. l'abbé Albanès.

M. Homolle, directeur de l'Ecole française d'Athènes, donne des renseignements sur les fouilles et les voyages exécutés cette année par les membres de l'Ecole. MM. Ardaillon, Couve, de Ridder, se sont partagé l'exploration des îles de la mer Egée, dont M. Homolle songe à publier les inscriptions. M. Chamonard dégage le théâtre de Délos; les inscriptions, qui contiennent sur cet édifice des détails très circonstanciés, permettent d'en donner les descriptions et les restaurations les plus précises. M. Joubin a fouillé la ville de Stratos; il a déblayé l'agora et le temple et trouvé des terres cuites et des inscriptions

M. Maspero décrit divers monuments qui viennent d'être découverts à Memphis, dans les ruines du temple de Phtah, par M. de Morgan, directeur des fouilles d'Egypte, savoir : une grande barque de granit, analogue à celle du musée de Turin; plusieurs colosses fragmentés de Ramsès II, et surtout deux figures gigantesques, dédiées par ce Pharaon, qui représentent le dieu de Memphis, Phtah à la belle face, debout, enveloppé du linceul des momies, tenant un sceptre à deux mains ; des statues isolées, dressées dans une cour ou dans une chambre. Ce sont les premiers monuments dont la découverte réfute péremptoirement le préjugé suivant lequel les Egyptiens n'auraient pas eu de statues de dieux dans leurs sanctuaires.

Ouvrages présentés : — par M. de Barthélemy : *Atlas de monnaies gauloises*, préparé par la commission de topographie des Gaules et publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique par Henri DE LA TOUR ; — par M. Oppert : BELCK et LEHMANN, *Ueber einige neue aramæische Keilinschriften.*

Séance du 2 septembre 1892.

M. Héron de Villefosse communique à l'Académie, une note de M. Georges Doublet, ancien directeur du service beylical des antiquités et des arts, sur une mosaïque découverte, il y a quelques années à Sousse, l'antique Hadrumète, par M. Espina. vice-consul de France; il met en même temps sous les yeux de ses confrères une photographie due à M. le lieutenant Hannezo, du 4e régiment de tirailleurs indigènes, qui reproduit un dessin de cette mosaïque, appartenant à M. A. Gandolphe, agent-consulaire d'Autriche-Hongrie à Sousse. La mosaïque a été détruite depuis sa découverte, et la seule trace qui en subsiste est le dessin possédé par M. Gandolphe. Elle représentait le Labyrinthe, Thésée et le Minotaure.

M. Homolle, directeur de l'Ecole française d'Athènes, annonce qu'il a reçu une lettre de Hamdi bey, directeur des musées impériaux de Constantinople, qui l'informe de son prochain départ pour Lagina et l'invite à envoyer un membre de l'Ecole pour assister aux fouilles du temple d'Hécate. Les résultats de ces fouilles seront, grâce à la libéralité scientifique, de Hamdi bey, publiés par l'Ecole française. M. Chamonard, qui a découvert l'an dernier, en compagnie de M. Legrand, un grand nombre de fragments inédits de la frise de Lagina, sera chargé de cette mission.

M. Alexandre Bertrand commence la lecture d'un mémoire de M. Henri Lechat, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier, sur le sculpteur Endoios. Ce prétendu élève de Dédale a vécu, des témoignages épigraphiques le prouvent péremptoirement, dans la dernière partie du VIe siècle avant notre ère et la première partie du Ve. Sa statue d'Athéna ne peut donc, quoi qu'on en ait dit, être plus ancienne que la fin du VIe siècle.

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 39-40 — 26 septembre-3 octobre — 1892

427. — **Un historien espagnol de Christophe Colomb.** Cristobal Colon, su vida, sus viajes, — sus descubrimientos. Por D. José Maria Asensio, Director de la Real Academia Sevillana de Buenas Letras; Correspondiente de la Real Academia de la Historia. Esplendida édicion. Barcelona, Espasa y Compania. Grand in-4, cxliii, 744 et 904 pp. en 60 livraisons, sans date ni le moindre index.

I

Cette publication « splendide et monumentale » se pourrait aussi appeler une *olla podrida* dans les grands prix. On y voit réunis des chapitres, des livres entiers, empruntés à dix écrivains au moins et depuis longtemps dans la circulation. Thèses hétéroclites ou sans valeur aucune ; étalage d'érudition lusitano-génoise faite de pièces et de morceaux pris, comme d'habitude, avec une rare impudence dans certaine histoire de Colomb assez connue ; généalogie d'un simple beau-père, accessoire et problématique, fabriquée par un héraut de profession, où sur cinq cent trente lignes il n'y a que six mots se rapportant au sujet, et encore sont-ils dénués de preuve ; arguties à la façon du moyen âge touchant un tibia anonyme et endommagé extrait d'une sorte de fosse commune et qu'on appelle pompeusement « les restes mortels de Christophe Colomb », voilà, entre autres curiosités, ce que nous distinguons tout d'abord comme choses « monumentales ».

Puis viennent quelques travaux sérieux, également cueillis à droite et à gauche, mais sans autorisation préalable, ainsi qu'une masse de documents imprimés et mis à la disposition du public dans les bibliothèques des deux mondes. Cette macédoine est enjolivée d'un millier de culs-de-lampe et de vignettes que nous avons longtemps vus la veille du jour de l'an à la vitrine des boutiques : rossignols tirés d'un fond de

magasin du quartier Saint-Jacques [1]. Par amour-propre national, le libraire barcelonais a cru devoir dissimuler la provenance de ces belles images, qui, en somme, constituent le seul intérêt de ce livre d'étrennes.

Dès 1888, l'œuvre splendide a été annoncée *urbi et orbi* en ces termes :

« Le dernier mot n'a pas été dit sur l'histoire de la découverte du Nouveau Monde. On en a donc chargé le directeur de l'Académie des Bonnes-Lettres de Séville, l'excellent señor don José Maria Asensio y Toledo, personne tout ce qu'il y a de plus savante, écrivain excellentissime, dont la critique profonde et extraordinaire marche de pair avec son érudition aussi vaste qu'incomparable [2]. »

Ce langage reflète évidemment l'opinion du public lettré dans le royaume de Castille et peut-être ailleurs. Il rappelle bien par certains côtés les parades de la foire, mais chacun sait que les œuvres scientifiques de fabrication espagnole ont une saveur particulière, quelque chose de *sui generis* dans l'ensemble et le détail, la méthode et les déductions, qui réserve au lecteur patient des surprises sans nombre. Aussi n'avons-nous eu de repos qu'après avoir contemplé à notre aise un des rares exemplaires connus en France de cette ambitieuse compilation.

Notre appétence était d'autant plus vive que le prospectus laisse entrevoir des horizons nouveaux. On y rappelle, imprudemment peut-être, que l'éruditissime Andalous demeure à une portée de pistolet de la Bibliothèque Colombine et de l'Archive des Indes, réceptacles où fourmillent toutes les preuves documentaires imaginables. D'autre part, personnage influent, académicien (fort galant homme du reste), on ne lui pouvait rien refuser. Dans notre imagination surexcitée, en voyant luire ces fallacieuses promesses, nous nous disions : Qui sait, le hasard est si grand, une fois n'est pas coutume, pourquoi ne verrions-nous pas sortir de cette entreprise hybride et péninsulaire des documents jusqu'ici inconnus?

C'est donc d'une main fébrile que nous dépouillâmes ces deux énormes volumes, à la recherche du nouveau et de l'inédit. Voici les résultats de notre fastidieuse opération :

L'ouvrage renferme soixante-sept pièces documentaires. C'est un beau chiffre. Malheureusement il faut en défalquer huit qui ont été publiées dans des livres d'accès facile ; onze provenant du *Las Casas* imprimé deux fois à Madrid (Dieu sait comme!) et quarante six choisies dans la collection de Navarrete, que chacun de nous possède. Quant aux documents inédits, il y en a, au juste, deux, tout petits et d'impor-

---

1. *Christophe Colomb* ; par le comte Roselly de Lorgues. Illustré d'encadrements variés à chaque page, culs-de-lampe, têtes de chapitres, portraits, etc., par Yan Dargent, Ciappori, Vierge, etc. Paris, in-4°.

2. « ... Persona peritisima, escritor eximio, cuya critica profund y atinada corre parejas con su vasto saber y peregrina erudicion, y que por la circunstancia de residir en Sevilla, donde existe la famosa biblioteca colombina se halla en condiciones por demas ventajosas para llevar à cabo toda suerte de investigaciones referentes à la vida y viajes del ilustre Genoves. » (Page 2 du prospectus.)

tance plus minuscule encore. Le premier est une cédule des Rois-Catholiques récompensant leur courrier pour avoir apporté la nouvelle du retour de Colomb, mais sans détails aucun. L'autre consiste en la déclaration d'un matelot qui raconte avoir vu Pinzon entrer dans le port de Palos plusieurs années après sa mort. C'est-à-dire que sur soixante-sept documents, soixante-cinq couraient déjà les rues, — si l'on ose s'exprimer ainsi.

Et alors le critique se demande à quoi bon être savantissime, illustrissime et académicien, d'habiter en face les Archives, si c'est pour obtenir des résultats pareils! Larousse, de son officine du boulevard Montparnasse, eut pu en faire autant, sans se croire de ce chef le génie supérieur attendu depuis trois siècles pour répandre la lumière sur le genre humain.

Au fond, cette école d'historiens, — qui ne fleurit pas uniquement sur les bords du Guadalquivir, — a une sainte horreur du document. Cela s'explique. Il est plus facile de faire des phrases que de tirer au clair un vieux texte. C'est aussi beaucoup moins fatigant. Mais comme l'on doit, fût-ce de loin, suivre l'exemple des autres, nous les voyons alors en Espagne puiser, pour l'histoire du Nouveau Monde, non dans les minutiers poudreux ou les dépôts de manuscrits aussi mal balayés, mais tout simplement dans des recueils de claires copies, faites il y a un siècle. Leurs éblouissants appendices, qui, à première vue, produisent l'illusion de recherches profondes accomplies aux Archives des Indes ou à Simancas, ont donc en général, été pris tels quels, ou mal, dans les deux cents volumes de transcriptions réunies naguère par Muñoz et Vargas Ponce, — quand ils ne proviennent pas, comme dans « l'œuvre monumentale » du señor Asensio, d'ouvrages en vente à prix réduits chez tous les libraires. C'est acquérir de la gloire à bon marché!

Si au moins cet écrivain avait comparé tous ces textes avec les originaux, rétabli l'orthographe du temps, élucidé les passages douteux, comblé les lacunes, annoté les phrases difficiles, indiqué les concordances ou les contraires, reproduit les récits parallèles, retrouvé les noms de personnes ainsi que les dates et identifié les désignations géographiques, son encombrant recueil serait excusable. C'est une grave erreur de croire que ce qui a été une fois fait dans le champ de la paléographie et des recherches documentaires par un Espagnol soit le dernier mot de la science. Et puisque le señor A. semble reprocher à certain publiciste d'avoir conçu, proposé et conduit un travail aussi laborieux et ingrat pour le gouvernement italien (hélas!), il fallait le faire soi-même. Mais, dit le proverbe castillan, on ne doit pas demander à un peuplier de porter des poires.

En fait, depuis longtemps, il n'a paru sur le sujet de la découverte du Nouveau Monde que très peu d'ouvrages témoignant de recherches, même superficielles, dans les archives d'Espagne et de l'Italie. Moins d'auteurs encore ont entrepris la tâche difficile d'arriver à la vérité par

l'analyse critique, patiente et impartiale de toutes les sources de l'histoire. Les quelques travaux conçus dans ce but et avec la loyauté qu'un tel examen comporte, offrent un cadre tout prêt et une mine inépuisable d'utiles renseignements. Aussi, directeurs, ainsi que membres d'académies rurales ou métropolitaines, ex-doyens et professeurs de facultés, folliculaires et encyclopédistes, chacun muni de longs ciseaux, se sont précipités à l'envi sur ces livres, copiant, pillant ce qu'ils en pouvaient utiliser ou comprendre, — presque tous mordant la main qui les a nourris. C'est la piraterie littéraire exercée en ses formes multiples et le plagiat élevé à la hauteur d'une institution !

Mais que de sagesse dans cette manière d'envisager les droits de la science et ceux du prochain! Pourquoi la peine, les fatigues, les sacrifices? Consacrer son temps, sa force, ses ressources à recueillir dans la poussière des bibliothèques et des archives, ici un fait, là une date, ailleurs de simples indices oubliés, perdus; en extraire par l'analyse et les méditations la somme de vérité que ces données renferment, c'est ne point se souvenir qu'il y a des êtres mis au monde exprès pour épargner aux autres ce pénible labeur. Espèce de plèbe, peu nombreuse toutefois, mais flattée de rendre service à tant d'esprits si distingués.

Pour être tout à fait justes, souvenons-nous que ces historiens sont de grands penseurs auxquels si piètre besogne ne saurait convenir. Ce qui répond à leurs rares facultés, c'est la composition de l'histoire en ses grandes lignes, son essence et ses majestueux développements; laissant aux humbles, comme vous et moi, la fatigue des recherches et l'étude patiente des sources. Malgré soi l'on songe à ces étudiants espagnols qui se présentent au laboratoire de chimie du Collège de France. Après les avoir toisés d'un regard rapide, l'éminent professeur se met en mesure de leur apprendre... à boucher un alambic ou à rincer des cornues. Et ces docteurs Ferrans en herbe, repoussant le serpentin d'un geste noble et fier, de répondre avec hauteur : « Nous sommes venus ici pour élucider les grands principes. »

Voyons donc ce que sont, en histoire, les grands principes.

II

Pour faire un bon récit de la découverte du Nouveau Monde, il faut d'abord se préoccuper d'en réunir les éléments. On utilise d'habitude :

1° Une histoire de Christophe Colomb qui se trouve dans toutes les mains, mais traduite en espagnol : celle de Washington Irving, par exemple. L'agencement se prête au découpage et les pièces de résistance peuvent être détachées sans effort;

2° Une autre histoire, plus récente, farcie de matières et d'extraits. A la rigueur le travail de M. Harrisse peut suffire. Ce sera la réjouissance.

Il est tout à fait inutile d'examiner ces éléments par le menu. Le résumé

est une ressource précieuse; il simplifie l'opération, met en belle vue l'utile et l'agréable. On devra le feuilleter souvent.

Après avoir levé, paré et mis à part les choses essentielles, on s'en sert pour un nouvel accommodement, sans autre addition qu'une fort modeste garniture. La substance est alors délayée, on l'étale et on s'en pénètre, toujours sans toucher le fond, qui ne se pourrait facilement remplacer. Cette opération exige des soins particuliers et une certaine dextérité. Nous ne saurions lui reprocher que de ne point toujours faire disparaître les éléments employés.

Il ne reste plus qu'à accommoder au goût du jour. L'opérateur alors soutire, avec plus ou moins d'adresse, les primeurs obtenues par d'autres avec peine et fatigue; il leur emprunte aussi l'assaisonnement, car sans ce secours sa préparation serait peut-être insipide. On annonce et l'on sert.

Voilà pour les grands principes. L'application est non moins curieuse à étudier.

D'ores et déjà ce n'est point Christophe Colomb, Génois, étranger « inepte [1] » qui découvrit l'Amérique; mais bien Martin Alonso Pinzon, « astre de première grandeur » (II, 627), véritable Espagnol, né sous le beau ciel de l'Andalousie. Et voici comment notre historien et ses congénères [2] établissent, indirectement, ce fait curieux et assez inattendu.

On ne nie pas que Christophe Colomb partit de Palos et traversa l'Océan; mais avant d'atteindre les terres nouvelles, le courage lui manqua. Il voulut revenir au port, sans avoir accompli sa tâche Heureusement que ledit Pinzon, son lieutenant, mais en réalité son supérieur à tous les points de vue, veillait. Il intervient, il ranime le cœur de Colomb, il impose sa volonté, il indique la véritable route à suivre, et bientôt l'Amérique apparaît à leurs yeux ravis.

Le señor A. rapporte même (I, 286-7) les paroles exactes qui furent échangées en cette occurence mémorable :

« Les trois caravelles ayant été réunies à la portée de la voix, Martin Alonso Pinzon dit à l'Amiral :

« Que me veut Votre Seigneurie ?

« Et Colomb répondit :

« Martin Alonso, les gens qui sont à mon bord murmurent et veulent s'en retourner. C'est aussi mon sentiment, car depuis assez longtemps nous naviguons sans avoir trouvé la terre.

« Et Martin Alonso de répliquer avec la dernière énergie :

« Faites pendre haut et court ou jeter à la mer une demi-douzaine de ces gens. Et si vous n'osez le faire, moi et mes frères nous irons sur votre navire et l'exécuteront

---

1. *Inepto.* Conférence faite par le señor Luis Vidart à l'Athénée de Madrid, aux applaudissements de l'auditoire : « asi se lo probo la concurrencia con sus aplausos », dit *El Imparcial.*

2. Señor Asensio, *op. cit.*, I, 286. Señor C.-F. Duro, académicien, *Juicio critico,* couronné par la Société Colombina onubense; conférence faite à l'Athénée de Madrid, par le même, le 23 décembre 1891, etc., etc.

incontinent. Une flotte envoyée par l'ordre de si grands monarques ne saurait revenir sans apporter de bonnes nouvelles.

« Sur ce, l'Amiral (Colomb) se soumit à la ferme volonté du capitaine de Palos (Pinzon). »

Ce dialogue, qui tient de l'opérette, à la façon surtout dont le señor A. l'encadre et l'agrémente, est emprunté non à un témoin oculaire, comme bien l'on pense, mais à une déclaration faite près d'un demi-siècle après le prétendu événement, par un individu inféodé aux Pinzon et leur proche parent, répétant, de son propre aveu, ce que ces derniers lui serinèrent [2], au cours de procès qu'ils perdirent toujours devant le Conseil des Indes. Nous ne pouvons en ce moment, faute de temps et d'espace, démontrer l'inanité de ces allégations qui suintent le mensonge par tous les pores et sont une insulte au sens commun. C'est partie remise, mais les académiciens et conférenciers de la Péninsule ne perdront pas pour attendre.

Il serait oiseux de passer en revue la partie narrative du *Cristobal Colon,* du señor Asensio. Le lecteur sans doute est déjà convaincu qu'on ne saurait y découvrir des faits nouveaux ou mis en lumière de façon à rejeter dans l'ombre les histoires de la découverte du Nouveau Monde, passées ou présentes, laïques ou cléricales. Aussi le colloque ci-dessus n'a-t-il été reproduit qu'afin de signaler en passant la campagne entreprise par l'Académie espagnole, dite de l'Histoire, agissant en la qualité individuelle de ses membres les plus distingués, le président du conseil des ministres en tête, pour faire croire aux populations que Christophe Colomb n'était qu'un imbécile [3] et que la première place dans ce grand événement appartient, non pas au célèbre Génois, mais bien à leur compatriote Pinzon. C'est une pure baliverne, *cosa de España,* qu'il importait cependant de mettre en évidence.

Notre but aujourd'hui est seulement d'exposer les procédés de critique et le genre de science des travaux d'histoire préconisés à Séville, à Madrid, partout en Espagne. A cet égard, le livre du señor Asensio est un échantillon précieux, un type achevé dont nous devions montrer à nos lecteurs toutes les beautés.

III

Afin de mieux saisir les procédés de l'école historique espagnole en général et du señor Asensio en particulier, il suffit de mettre en relief

---

1. *Altamente complacido el Almirante con la atrevida resoluciòn del capitan de Palos,* I, 287.

2. *Hernan Perez Mateos, de edad de mas de 80 años* (il ne fit cependant pas partie du voyage de découvertes), *primo de Martin Alonso Pinçon, dixo que no la sabe mas de aver oydo dezir a los dichos Martin Alonso Pinçon e sus hermanos.* (*Memorias de la Academia Real de la Historia,* t. X, p. 263.)

3. Voir les citations de quelques-unes de ces conférences de l'Athénée de Madrid, à la fin de notre article, et *Christophe Colomb devant l'Histoire* (sous presse).

ce que le *Cristobal Colon* de cet écrivain donne pour du nouveau. Par la pensée nous pourrons alors remonter aux grands principes.

Il y a un épisode bien connu de la vie de Colomb ; c'est l'hospitalité qu'un moine de la Rabida lui accorda au moment où, découragé, il quittait l'Espagne pour aller offrir ses services à la France. De ce religieux appelé Juan Perez et d'un autre, nommé Antonio de Marchena, ancien confesseur, dit-on, de la reine Isabelle, les historiens ont fait un seul individu. Las Casas avait cependant indiqué que c'étaient deux personnes ; mais il importait de démontrer l'erreur par des rapprochements et avec des preuves documentaires. Ce problème ne pouvait manquer de séduire le señor A. et, en effet, il a déclaré l'avoir enfin résolu. Sa solution nous a même été servie plusieurs fois [1] et les savants espagnols semblent y voir une des belles conquêtes de l'esprit critique, digne d'être remémorée dans leurs correspondances [2].

Par un phénomène bizarre, les autorités, les preuves et le résultat exposés par le señor A. en 1889-90, se trouvent déjà en toutes lettres dans un livre paru à Paris six années auparavant et que le docte Andalous n'a pas cessé d'avoir sous les yeux lorsqu'il écrivait le sien. Voici un échantillon de ce que, par euphémisme, nous appellerons dorénavant *coïncidences :*

Mr. Asensio, *Cristobal Colon*, t. I, chap. x, p. 152-168, publié en 1889-90.	Mr. Harrisse, *Christophe Colomb*, t. I, chap. xv, p. 364-372. Publié en avril 1884.
« Dijera el marinero que à *dos pobres frailes* debian los Reyes Catolicos el descubrimiento de las Indias.	« Colomb ne reconnaît avoir d'obligations qu'à deux religieux. Quels furent ces deux moines ?
« Los cronistas de Indias e historiadores del Almirante solo se ocupan de uno.....	« Tous les historiens font de Antonio de Marchena et de Juan Perez une seule et même personne. Cette confusion demande à être examinée.....
« Fueron dos, Antonio de Marchena y Juan Perez. Pero se ha causado una gran confusion con estos dos personajes, y hoy ofrece trabajo el desvanecerla.	
« A fray Juan Perez no le conoció, no pudo tratarle con intimidad Colon.	Et conséquemment en 1492, Colomb ne connaissait pas encore Juan Perez.
« Y preguntaremos : Podria Colon llamar *fraile*, con ese término seco, à fray Deza ? etc., etc.	« Un moine » est-ce l'expression dont l'Amiral se serait servi pour parler de Deza ? etc., etc.
« Los *dos frailes* fueron á no dudar fray Juan Perez y fray Antonio de Marchena. »	« Nous pensons donc que les deux moines étaient Antonio de Marchena et Juan Perez. »
Autorités : Provision du 23 mars 1492. Lettre royale du 5 septembre 1493. Relation originale du troisième voyage. Déposition de Garci-Hernandez. Las Casas. Gomara.	*Autorités :* Provision du 23 mars 1492. Lettre royale du 5 septembre 1493. Relation originale du troisième voyage. Déposition de Garci-Hernandez. Las Casas. Gomara.

Le señor A. cite, en plus, une lettre, mais qui fait double emploi avec celle que mentionne M. H., et une déposition dont les détails

1. *La España moderna,* Madrid, sept. 1890.
2. *La Revue historique,* Paris, mai-juin 1891, p. 108.

n'ajoutent rien aux allégations probantes avancées par ce dernier. Le travail du señor A. est donc, à proprement parler, une simple paraphrase de celui du publiciste américain, que d'ailleurs sur ce sujet il évite avec soin de citer. La distinction entre les deux moines doit avoir été établie d'une manière bien patente pour qu'un académicien espagnol [1] se soit résigné dernièrement à reconnaître que *la confusion fue puesta en claro par el Sr. Harris de dos personas distintas.*

Nous possédons fort peu d'indications permettant de connaître la vie de Colomb avant qu'il vint en Espagne et elles ne sont pas faciles à découvrir. Le señor A. a remarqué dans le testament de l'Amiral, ou ailleurs, un legs qui, par implication, établit sa présence à Lisbonne en 1482.

Mr. Asensio, t. I, 133.	Mr. Harrisse, t. I, 266, 302.
« Esta ultima indicacion parece que designa la época en que fueron contraidas aquellas deudas... Como en el tiempo que duró su matrimonio se dedicó á algunos negocios mercantiles, no es tampoco violento suponer que de sus resultas quedaran aquéllas. »	« Colomb semble s'être livré au commerce. Ainsi les sommes qu'il ordonne *in articulo mortis* de faire tenir aux héritiers de Génois établis à Lisbonne en 1482, sont évidemment des dettes contractées au cours d'opérations commerciales. »

Ainsi le señor A. s'est aperçu que ce legs était une manière de payer des dettes contractées à Lisbonne et que Colomb a dû, en conséquence, s'occuper de négoce en Portugal. C'est faire montre de perspicacité. Chose singulière et preuve que les beaux-esprits se rencontrent, dès 1884, comme le lecteur vient de le voir, un écrivain trouvait à Paris ce qu'un autre écrivain était destiné à découvrir à Séville six ans plus tard.

C'est surtout par la version latine de l'épître de Colomb que fut connue en Europe la nouvelle de la grande découverte. Notre auteur, avec son coup d'œil ordinaire, a noté que la date est fautive; M. H. aussi, du reste.

Mr. Asensio, t. I, 397.	Mr. Harrisse, t. I, 440.
« En la traduccion latina hecha por Leandro Cosco, se estampó la fecha de la postdata á 14 de Marzo *(pridie idus Martii)* pero es error manifiesto del traductor. »	« La version latine est datée *Ulisbonæ pridie idus Martii;* mais c'est par erreur, car le 14 mars, Colomb avait quitté Lisbonne. »

Ce n'est pas grand'chose, certainement, mais les brindilles montrent de quel côté le vent souffle.

L'ordre des Franciscains mène grand bruit depuis plusieurs années à propos de la première messe qui fut dite en Amérique. Ils en attribuent l'honneur au Juan Perez précité. On comprend que le señor A. ait voulu répondre à cette assertion et il l'a fait excellemment. Mais quel air de famille entre son langage et celui du publiciste américain !

1. Sr. Fabié, *Boletin de la R. Academia de la Historia*, janvier 1892, p. 31.

Mr. ASENSIO, t. I, 641.

« Muchos historiadores de la religion franciscana han pretendido que fray Juan Perez acompaño à Colon, pero es lo cierto que no se suple de modo alguno el silencio de los testigos provinciales. »

Mr. HARRISSE, t. I, 371.

« Il n'y a rien de fondé dans la légende monacale d'après laquelle Juan Perez aurait accompagné Colomb lors de son second voyage et qu'il serait le premier prêtre qui aborda au Nouveau Monde. »

Le señor A. a également compris l'importance d'établir que Colomb ne se maria pas aux Açores mais bien à Lisbonne, car nombre de circonstances capitales découlent du lieu où se passa cet événement. M. H. a aussi résolu le problème et deviné mot pour mot, ce que le señor A. devait avoir la bonne fortune d'énoncer six ans après.

Mr. ASENSIO, t. I, 48, 51.

« Para nosotros es indudable que el matrimonio de Cristobal Colon no se celebró en la isla de Madera ni en la de Puerto Santo, sino en la ciudad de Lisboa.

« Si por el contrario... era de la familia de Mogniz..... también debió verificarse el enlace en Lisboa, pues no hay noticia de que su padre, ni nadie de su familia, viviera fuera de Portugal.

« Si aquella señora era hija, como dice Fructuoso, aunque hay dificultad insuperable en los años, de Perestrello... pues la razon porque la viuda consintió en ceder el mando de la isla à su cuñado Pedro Correa en el año 1458, fué porqué no le sentaba bien el vivir en la isla, y le fatigaba el morar en ella. »

Mr HARRISSE, t. I, 295.

« Pour nous, il est certain que le mariage ne fut célébré ni à Madère, ni dans aucune des îles de l'Afrique portugaise, mais à Lisbonne même.

« Si Philippa avait été une Moniz, elle aurait résidé dans cette ville [Lisbonne], car ni son père ni aucun membre de sa famille, au xve siècle, n'a vécu hors du Portugal.

« Si au contraire elle fut une Perestrello, c'est encore à Lisbonne que le mariage dût se faire, car nous voyons par Fructuoso que la raison pour laquelle sa mère consentit à céder la capitainerie de Porto Santo, en 1458, à son beau-frère Pedro Correa, c'est qu'elle était fatiguée de vivre dans cette ville. »

Il est évident que l'imprimeur a oublié d'ajouter au texte espagnol des guillemets, pour indiquer une simple citation espagnolisée et le nom de M. H. comme auteur du passage si fidèlement cueilli. En vérité on ne sait plus à qui se fier, et les typographes deviennent d'une indifférence tout à fait déplorable. D'autre part, le señor A. ne paraît se rappeler que M. H. a traité le même sujet, qu'à propos de la branche des Muniz, prouvée par ce dernier être celle de Gil Ayres. C'est ce qui s'appelle faire la part du feu : autre euphémisme !

On ne cessait d'affirmer que les restes de Christophe Colomb, après sa mort, arrivée en 1506, étaient restés à Valladolid jusqu'en 1513. Le señor A. a fort bien vu que cette date était erronée et qu'ils furent transférés à la chartreuse de las Cuevas, près de Séville, plusieurs années auparavant. C'est encore une *coïncidence*.

Mr. ASENSIO, t. II, 620.

« Lo que han fijado la fecha de la traslacion en el año 1513 no se fundan en dato atendible... sino en una simple noticia comunicada, según parece, por el archivero Tomas Gonzales. »

Mr. HARRISSE, t. II, 142.

« L'assertion que cette dépouille mortelle resta consignée à Valladolid jusqu'en 1513, est inexacte. Elle provient sans doute des notes qui furent fournies par S. Martin et Tomas Gonzales. »

« Y hemos de llamar desde luego la atencion sobre las frases que usa el testador... dondé yo mandé el dicho cuerpo el año de quinientos nueve. »

Autorités : P. Espinosa, *Historia de Sevilla.* Testament de Diego Colon, 16 mars 1509. *Protocolo del Monasterio de Las Cuevas,* ms.

« Diego rappelle qu'en l'année 1509, il fit déposer le corps de son père à la Chartreuse de Las Cuevas : *el año de quinientos nueve.* »

Autorités : P. Espinosa, *Historia de Sevilla.* Testament de Diego Colon, 15 mars 1509. *Protocolo del Monasterio de las Cuevas,* ms.

Ajoutons que cette importante circonstance est connue seulement par le testament de Diego Colomb qu'a publié M. H. en 1884.

Puisque nous parlons archives, il est à noter qu'une des choses utiles de l'ouvrage de M. H. [1] consiste en la publication de nombreux documents inédits. On y remarque, par exemple, la série presque complète des actes testamentaires des frères de Colomb, actes qui jettent un jour nouveau sur leur vie privée.

Eh ! bien, on a le plaisir de revoir ces pièces en de longs extraits dans le livre du señor A. (II, 700, 708), sans la moindre référence, naturellement, aux sources d'où ce dernier les a tirées ; c'est-à-dire du *Corpus* inséré par M. H. Le fait que les documents se conservent dans la ville où est aussi la demeure du savant andalous et même qu'il ait eu l'obligeance de mettre le paquet à la poste (p. LVI) n'expliquent pas suffisamment sa façon primesautière de s'en servir. Et, à ce propos, donnons un détail qui montre sous son vrai jour la haute conception que l'on a des études historiques au pays d'Espagne. Ces actes étant des testaments, imaginez-vous, lecteur, que les archivistes voulurent exiger de celui qui avait eu la pensée de faire des fouilles, les frais de légalisation et de chancellerie, tout comme s'il s'agissait d'un procès d'hoirie et que M. H. se fut porté héritier des nippes laissées par Diego Colomb il y a trois cents ans! Mais rendons à César ce qui appartient à César. Il nous revient que sur les protestations venues de Paris et obligeamment transmises par le señor A., la note fut finalement réduite d'un quart, — par pure amitié pour cet influent citoyen.

Un document de la plus haute importance est, d'avis unanime, la lettre que Toscanelli écrivit à Colomb, bien avant la découverte du Nouveau Monde et lui communiquant ses idées sur la navigation à entreprendre par la voie de l'ouest. Elle était connue depuis trois siècles, mais seulement dans une version italienne, sujette à caution. C'est donc avec une véritable surprise que les savants ont vu apparaître dans le livre du señor A. le texte original latin.

Mais une chose extraordinaire, c'est le trompe-l'œil qui l'enjolive. « Nous présentons, dit le señor A., les deux textes principaux de cette

1. *Christophe Colomb. Son origine, sa vie, ses voyages, sa famille et ses descendants. D'après des documents inédits tirés des archives de Gênes, de Savone, de Séville et de Madrid. Études d'histoire critique.* Paris, Leroux, 1884, 2 vol. grand in-8°.

intéressante épître à cause de la *rareté* et *nouveauté* du latin (I, 251). » Ici encore le docte Sévillan a grand soin de passer le nom de M. H. sous le plus complet silence. Or c'est ce dernier qui, avant tout autre, a reconnu, publié, annoté et mis en lumière, le texte original, quatre fois au moins : 1° en Andalousie même dans l'année 1871 ; 2° à Paris ; 3° à Leipzig, en 1872 ; 4° par un fac similé photolithographique.

Le texte que donne le señor A. est pris, avec une désinvolture à nulle autre pareille, de l'édition sévillane de M. Harrisse. L'idée d'épeler *gratia, navigationem, intelligentia,* les mots écrits dans le prototype *gracia, navigacionem, intelligencia,* ne suffira guère pour masquer cet ingénieux démarquage.

Le document, découvert par le bibliothécaire de la Colombine en 1860, était montré depuis dix ans à tous les étrangers de passage à Séville, uniquement comme autographe de Colomb et sans qu'on soupçonnât le moins du monde son véritable caractère. Ledit bibliothécaire a avoué ce fait curieux dans une lettre rendue publique à Paris en 1874 [1]. De mauvaises langues prétendirent même qu'elle ne donnait qu'une partie de la vérité. « Paul le médecin », seul nom inscrit dans l'épître florentine pour désigner le correspondant, est un vocable qui ne disait rien du tout, semble-t-il, aux savants de l'Andalousie. Les plus érudits seulement auraient eu une opinion : c'est que le nommé Paul était Marco Polo. Ce doit être une affreuse calomnie.

IV

Nous pourrions multiplier les exemples de *coïncidences* de ce genre ; mais il reste trop d'autres beautés à décrire.

C'est lorsque le señor Asensio vole de ses propres ailes qu'apparaît le grand sens critique des historiens espagnols. Il n'est pas rare, par exemple, de les voir faire fonctionner leurs héros longtemps après qu'ils furent morts. Ainsi le savant biographe andalous (II, 621) endosse un extrait de Garibay qui enterre Maria de Toledo, bru de Christophe Colomb, en 1545. Cela ne paraît pas avoir empêché la noble dame de rédiger son testament le 27 décembre 1548 et de mourir, une seconde fois, le 11 mai 1549, comme le señor A. eût pu le voir en consultant l'appendice du livre de M. H. (docs. IX et X), qu'il avait justement sous les yeux. Mais ce n'est pas pour cette catégorie d'historiens que sont faites les preuves justificatives. Parmi les deux nouveautés documentaires du señor A. (I, 263) nous remarquons la déclaration du matelot Juan de Aragon qui, en 1552, dit avoir rencontré Martin Alonso Pinzon dans le port de

---

1. *Io conocia hace años el testo latino de la carta de Toscanelli, pero no le daba importancia, creyendo que el original era el italiano. M. Harrisse le ha dado gran interes y nos ha sacado de nuestro error, por lo que le deben estar agradecidos los aficionados. — José Ma. Fernandez. Sevilla, dic. 23, 73.* (*Bulletin de la Société de Géographie* de Paris, oct. et nov. 1874, p. 256.)

Palos vers 1496, alors que ce dernier mourut en 1493. Mais le chef-d'œuvre du genre, c'est la découverte annoncée à son de trompe par un congénère (I, 428-29) et que notre érudit sévillan reproduit, propage et admire de tout son cœur : à savoir que Toscanelli, onze ans après qu'il fut mort et enterré, envoya à un compatriote une lettre que Christophe Colomb venait de lui adresser. Voici la genèse de cette trouvaille, assez typique :

Un curé de Lisbonne, assoiffé de science, acheta l'autre jour chez le plus achalandé des bouquinistes la traduction de Sacrobosco faite par Vicenzo Dante de Rinaldi et publiée par son petit-fils Egnatio, à Florence, en 1571. Il remarqua, avec ses yeux de lynx, ce que tout spécialiste connaît [1] et a rejeté comme apocryphe, c'est-à-dire le passage mentionnant une lettre de remerciements que Christophe Colomb aurait envoyée à Toscanelli lorsqu'il revint de sa mémorable expédition en 1491 *(sic)*, et que l'astronome florentin se serait empressé de communiquer audit Dante. Et alors, ouvrant un Larousse quelconque, le curé lisbonnais, frappé d'une idée subite, y vit la preuve inéluctable que Toscanelli n'est pas mort en 1482. Le señor A., à son tour, se hâte de porter à la connaissance du monde savant ce fait inattendu. Christophe Colomb lui-même ne fut pas plus heureux lorsqu'il découvrit l'Amérique. Il nous semble entendre l'éclat de rire qui, à cette mirifique nouvelle, dut résonner de Turin jusqu'à Florence !

En effet, les écrivains habitués à consulter les sources, savent que la date de la mort de Toscanelli, aux ides de mai 1482, est prouvée par Bartolomeo Fonti, son concitoyen et contemporain, qui la rapporte dans ses *Annales ab anno 1483* [2], et par d'autres documents, qu'enfin Rastelli, à Pérouse en 1574, et les Juntes dans leur seconde édition de 1579 de cette version italienne de Vicenzo Dante de Rinaldi, firent disparaître ce flagrant anachronisme. Mais à Lisbonne et à Séville on n'y regarde pas de si près !

Du reste, rien de malléable comme les dates et les noms sous la scrupuleuse manutention de cette famille d'historiens. Le señor A. (I, 12, 16) fait naître Christophe Colomb en 1436. Alors il y a trente-deux années de différence entre lui et son frère Diego ; car un acte notarié établit que ce dernier n'avait guère plus de seize ans en 1484. Notre ingénieux biographe répond (I, 214), qu'on doit lire 1464. Pourquoi ? Pour l'unique raison que la date de 1484 le gêne. Ailleurs (I, 18) il fait naître Diego en 1446, ce qui nous le montre au séminaire, étudiant pour entrer dans les ordres [3], passé l'âge de cinquante-deux ans. Comme

1. Uzielli, *L'Epistolario Colombo-Toscanelliano e i Danti ;* Roma, 1889, in-8°.

2. *Apud* Filippi Villani, *Liber de civitatis florentiæ*, édition de Galletti, Firenze, 1847, in-8, p. 159.

3. Dans l'acte du 22 février 1498, Colomb ordonne qu'on mette son frère cadet Diego à même de vivre convenablement, attendu qu'il a l'intention d'entrer dans les ordres : *porque el quiere ser de la Iglesia ;* Navarrete, II, 230.

c'est probable! On lui montre une autre pièce authentique énonçant qu'au 30 octobre 1470, Christophe Colomb n'avait encore atteint que la majorité de dix-neuf ans [1]; en d'autres termes, qu'il est né entre 1446 et 1451, et une série complète de documents tirés du notariat génois, établissant la filiation entière de Colomb. A ces preuves, le señor A. oppose (I, 20) le raisonnement suivant, qui est une perle : M. H. dit lui-même que les recherches dans les archives de Savone ne peuvent être menées à bien que par d'habiles paléographes, car le latin et l'écriture du xve siècle dans la Ligurie sont presque indéchiffrables. Donc ces documents ne doivent être acceptés qu'avec les plus expresses réserves. — Donc ils ne signifient rien du tout!

Certainement que les manuscrits génois et savonésiens du xve siècle ne se lisent qu'avec la plus grande difficulté! Mais les pièces de ce genre produites par M. H. ont-elles été exactement lues, comprises et publiées? Voilà toute la question. Si non, alors dites-nous où, comment, pourquoi, — si vous en êtes capables! La réponse est un autre bijou :

« M. H. rapporte qu'au 30 octobre 1476 (notez bien cette date! — *sic*), trois Colombo de Quinto envoyèrent l'un d'eux en Espagne *ad inveniendum dominum Christoforum de Colombo Armirantum Regis Ispaniæ*. Or, comment est-il possible qu'en 1476 on ait qualifié Christophe Colomb d'amiral espagnol, quand ce titre lui fut octroyé seulement des années et des années après? » *Ergo*, etc., etc. (I, 20).

L'ingénieux critique sait parfaitement que c'est un chiffre transposé par l'imprimeur et qu'on doit lire non 1476, mais bien 1496, comme il le prouve d'ailleurs chaque fois que les exigences de son récit le portent à se servir de ce document même (I, 189, 194). Le señor A. rappelle l'Aristarque clairvoyant qui, pour semblable motif et avec l'accent d'une science indignée, nous reprochait naguère de faire mourir l'empereur Charlemagne en 1814!

Historien critique, M. H. a pour méthode d'examiner sous toutes les faces chacune des questions controversées et d'analyser séparément ce qu'on pourrait appeler les preuves ou indices parallèles; puis de faire converger les résultats vers un point central. Ce système dépasse évidemment la compréhensibilité des adversaires du publiciste américain qui eux, beaucoup plus forts, se contentent une fois pour toutes d'éjaculer des affirmations. *Pourquoi donner une raison? Elle pourrait être mauvaise,* dit une vieille formule de chancellerie. Voyons donc encore quelque application de leurs immortels principes.

Christophe Colomb déclare être venu au monde dans la ville de Gênes et M. H. croit fermement que c'est la vérité. Mais, fidèle à sa déplorable manière de raisonner, il a demandé la confirmation de cet aveu aux

---

1. Nous recommandons aux jurisconsultes qui aiment à s'instruire, les objections que le señor A. (avocat au barreau de Séville) oppose (I, 216) à cet acte notarié, qui a pour base les principes bien connus du droit romain et du droit génois au sujet des différentes majorités.

archives du tabellionat génois. Ayant établi que Colomb naquit au plus tôt en 1446, il devait en bonne logique prouver de même l'existence du domicile de son père dans l'enceinte de Gênes à cette date. Malheureusement les actes notariés alors connus ne l'y montraient pas avant 1451. Le publiciste américain eut la faiblesse de reconnaître que ce hiatus le gênait fort et, jusqu'à plus ample informé, de suspendre son jugement. Les grands logiciens de Séville et de Lisbonne, qui n'ont jamais rien pratiqué de pareil, habitués qu'ils sont à fournir sur le champ réponse à tout, se gaussèrent et se gaussent encore d'une telle franchise, pour eux inimaginable (I, p. LIII, 204). Et, d'accord avec leurs principes, nous les voyons ignorer le petit paragraphe suivant du livre de M. Harrisse :

« *Supra,* t. I, p. 220, on lit ceci : Ce qu'il faudrait savoir, c'est en quelle année Domenico Colombo vint se fixer à Gênes. Si ce fut avant 1445, son fils Christophe y naquit certainement.

« Aujourd'hui même, nous recevons un contrat qui montre Domenico Colombo exerçant la profession de tisserand à Gênes, *dès l'année 1439*... On doit donc admettre que le découvreur du Nouveau Monde naquit dans l'enceinte même de la ville de Gênes. Ainsi se trouverait confirmée son assertion : *de la ciudad de Genova sali y en ella naci.* »

Pour ne pas être injuste à l'égard des loyales objections de ces savants péninsulaires, il nous faut aussi rappeler que l'acte de 1439 et sa place précitée se trouvent seulement aux pièces justificatives de l'ouvrage qu'ils critiquent (*Christophe Colomb,* II, 402).

Nous pourrions donner bon nombre d'exemples, non moins remarquables, du savoir, des raisonnements, de l'intuition et des coïncidences qui forment la trame du *Cristobal Colon* du señor Asensio. Mais il faut se borner, surtout quand douze pages ont été consacrées à un livre de ce genre, quels que soient ses mérites d'ailleurs. C'est avec regret. Le lecteur eut trouvé de l'agrément à suivre l'historien andalous, à le voir décrire et déclarer digne d'attention (I, 477-79) la fumisterie qui fait du nom d'Amérique un vocable nicaraguaque, complètement inconnu ; faire d'un petit-clerc de notaire [1] un vénérable moine franciscain et même le confesseur de Colomb *in articulo mortis ;* transformer un pauvre tailleur d'habits nommé Giovanni Colombo en un brillant capitaine de la marine royale d'Espagne, appelé Giovanni *Antonio* Colombo, et ce, avec des airs de triomphe comme Christophe Colomb lui-même dût en pousser lorsqu'il aperçut pour la première fois les terres nouvelles (II, 194) ; démontrer selon la méthode andalouse (I, 434-35) que

1. Si le démarquage est chose commode, il présente parfois des inconvénients. *Aquel religioso franciscano Gaspar de la Misericordia, que tal vez fué son confesor* (II, 613) est une paraphrase, flanquée d'une affirmation arbitraire, de la note de M. H. « Nous n'avons d'autre autorité pour le caractère religieux de ce témoin que son nom *de la Misericordia.* C'était probablement un moine franciscain et son confesseur » (*Christ. Colomb,* II, 152). Ce Gaspar était en réalité un jeune clerc du notaire Pedro de Hinojedo (*Memorial del Pleyto,* f. 14, n° 103).

la lettre de Colomb imprimée en espagnol est sortie des presses de Ungut et Stanislas, de Séville, alors que les caractères typographiques et le filigrane de cette plaquette *absque nota* ne ressemblent en quoi que ce soit à ceux qu'employèrent jamais ces imprimeurs; mais avec un appareil de raisonnements qu'il faut avoir vu de ses yeux pour y croire [1]; faire du voyageur-géographe Alessandro Zorzi un ambassadeur vénitien, connu exclusivement à Séville (II, 689); fixer la mort de Christophe Colomb au 20 mai 1506 (II, 613, 616), parce qu'il mourut le jour de l'Ascension, qui justement tomba cette année-là le 21; découvrir et répéter (I, 19) que le beau-frère de l'Amiral, appelé jusqu'ici dans les documents Giacomo Bavarello, se nommait Santiago, ce qui est assurément le prénom du charcutier génois le plus bizarre qui se puisse voir; donner de travers le blason plus ou moins authentique de Colomb (I, 193, 514); exclure avec la plus noire ingratitude (I, p. LXIX) M. Roselly de Lorgues des historiens sérieux de l'Amiral, tout en représentant le vénérable écrivain sous les traits du cardinal Donnet, soutane, grand cordon de la Légion d'honneur et le reste (I, pp. LXXI, LXXXIII) [2]; venir raconter (II, 752) que lorsqu'en 1795 les Espagnols déterrèrent d'un charnier de la cathédrale de Santo-Domingo le tibia anonyme précité, ils mirent la main sur les restes mortels de Christophe Colomb « avec autant de certitude que si aujourd'hui on exhumait le cercueil de Napoléon de la chapelle des Invalides »; mettre « Alberto Toglieto (*vulgo* Uberto Foglieta), né seulement en 1518, parmi les contemporains de Christophe Colomb (I, 200); raconter dans les plus grands détails et de façon à nous tenir suspendu à ses lèvres (I, 102), les amours du célèbre marin avec Béatrice Enriquez, — comment à l'âge de cinquante et un ans il séduisit « dans l'aristocratique demeure (?) des Enriquez de Arana cette jeune fille (?) parée de tous les dons (?), qui à une extrême beauté (?) unissait une haute intelligence (?), un cœur aimant, passionné (?) plein de tendresse [3], (il n'a pas dû s'ennuyer!) ». Nous eussions aussi vu notre historien si bien renseigné, commenter d'une voix émue un mauvais croquis de quelque dessinateur de la seconde moitié du XVIe siècle pour une apothéose de Colomb, que ce dernier nonobstant aurait fait de sa main et modestement « envoyé lui-même à sa patrie [4] » : — affirmation

---

1. Voir l'article *Qui a imprimé la première lettre de Colomb?* dans le *Centralblatt für Bibliothekswesen*, 1892, III.

2. Autre inconvénient du démarquage.

3. Tout, absolument tout ce que les documents nous avaient appris jusqu'ici sur Béatrice Enriquez, c'est que Christophe Colomb lui fit un enfant et, pour la consoler, 296 francs de rente. Nous ne serions pas fâchés de voir les documents sur lesquels le savant Andalous s'appuie pour tous ces intéressants détails.

4. *Cristobal Colon remitió a su patria el dibujo* (I, p. CI). Jal, à qui l'attribution est empruntée s'est contenté, pour l'envoi, d'un « probablement ». A notre sens ce croquis est un projet de fresque ou de tableau fait pour Ottavio Oderigo, doge de Gênes en 1566, et qui posséda le cartulaire de Colomb dans lequel il se trouvait placé.

dont le caractère biscornu n'échappera à personne ; le faire émigrer en Portugal (I, 46) entre les années 1470 et 1471, quoiqu'un notaire ait reçu son témoignage en Ligurie au 20 mars 1472, avec la qualification de « tisserand de Gênes » ; s'imaginer (I, 17) qu'il y eut une famille primitive et protogénique appelée Colombo, de laquelle descendaient tous les Colomb qui se répandirent sur la terre ; comme, par exemple, le vieil acacia du Jardin des Plantes se trouve être le père de tous les faux-ébénistes plantés en Europe ; discuter gravement (I, 388), l'authenticité de l'étonnante noix de coco contenant le récit autographe de la découverte du Nouveau Monde et pêchée sur les côtes du Maroc en 1852 par le capitaine Le Mice-Terrieux ;... et ainsi de suite jusqu'au bout du présent fascicule, si nous ne craignions de fatiguer le lecteur.

Ces traits d'érudition et de critique espagnoles, les coïncidences même que nous avons indiquées et d'autres encore, ne partent pas d'un mauvais naturel. Loin de nous cette pensée. L'auteur est au contraire animé des meilleurs sentiments. Ainsi, à l'encontre de ses compatriotes, il se refuse à admettre que Bobadilla accomplit un acte méritoire en chargeant de chaînes l'homme qui découvrit de l'Amérique. Il croit encore moins que Pinzon fit une chose toute naturelle en abandonnant Colomb, pour venir avant lui apporter la grande nouvelle et le frustrer de sa récompense. Quand le nom du grand Génois vient sous sa plume, il ne rappelle pas, avec une joie manifeste, comme les conférenciers et conférencières de l'Athénée de Madrid, « son ambition, son népotisme, sa dureté, sa cruauté, son prurit esclavagiste *(sic)*, et sa soif de l'or, restes de ses anciennes pratiques de corsaire et de boucanier [1] ». Il ne le qualifie pas non plus, à l'exemple de ces éloquents orateurs des deux sexes, de *despota, disleal, concusionario, inhumano, desorganizador é inepto* [2], c'est-à-dire d'imbécile et de scélérat : moyens immanquables, — à ce que nous supposons, d'après les commentaires de certains journaux madrilènes, — de récolter les applaudissements de l'auditoire. Le señor A. pousse même la générosité jusqu'à « s'expliquer tous les actes de Christophe Colomb par le fait que dans son cerveau il y avait une très grande intelligence unie à une forte imagination » (II, 211). M. de La Palice n'eût pas mieux dit.

Comme le lecteur s'en est sans doute déjà aperçu, les détails ne manquent pas d'une certaine originalité. Cependant l'idée du caractère et de l'œuvre qui se dégage du livre du señor Asensio ne diffère pas sensiblement de celle que nous laisse la lecture de tant d'autres histoires de

---

1. « Sus devaneos más ó menos clandestinos (?), su ambición, su nepotismo, su dureza y crueldad, su prurito esclavista y su sed de oro, rezagos de sus viejas mañas de corsario y bucanerio. » Conférence faite à l'Athénée de Madrid le 4 avril 1892, par la señora Dª. Emilia Pardo Bazán. Concernant ces conférences instituées pour célébrer d'une façon si particulière la mémoire de Colomb, voir *Christophe Colomb devant l'Histoire* (sous presse).

2. Conférence faite audit Athénée par le señor Luis Vidart.

l'Amiral et, somme toute, c'est assez naturel. Ce ne sont donc pas l'ordonnance, le récit et les considérations générales qui appellent surtout l'attention, mais la manière, le procédé, la facture.

Le critique y surprend d'abord une naïve confusion entre le tien et le mien, parfois inconsciente, toujours sans repentirs; des effets d'optique magnifiant ce qui émane de soi-même, avec apparence inverse quand il s'agit d'autrui; une sûreté de main incontestable dans les recherches et un essor que rien n'arrête. Il y remarque aussi, sans étonnement, une crédulité enfantine, la vue courte et vague, des envolées irréfléchies; enfin la superbe assurance de tout savoir, tout expliquer, tout résoudre de par la science infuse. Ah! il était sûrement de la famille le citoyen à à qui l'on demandait s'il savait jouer du violon. « Je ne sais pas, répondit l'Andalous, je n'ai jamais essayé. »

Cet ensemble de phénomènes n'est pas le propre d'individus séparés. Il appartient à un type, immuable et défini, évoluant dans le même milieu, toujours avec des effets identiques En histoire, en philologie, en géographie, en bibliographie, en critique, on le reconnaît tout d'abord. Les manifestations de la science espagnole, telles que nous venons de les décrire, ne sont pas sans analogie avec de curieux résultats remarqués par les physiologistes lorsque l'évolution intellectuelle a été ralentie à une certaine époque de la vie. Est-ce ici une des conséquences de l'Inquisition qui, en Espagne, attaqua l'entendement humain dans son initiative et jusque dans ses moelles, ou bien l'indice d'un état cérébral particulier, inné et rebelle? Problème complexe que nous aborderons un jour à tête reposée dans quelque revue d'ethnographie.

B. A. V.

---

428. — **The Etymologies in the Servian Commentary to Vergil,** by Wilfred P. Mustard. (Reprinted from Colorado College Studies, vol. III.) — Colorado Springs, 1892. In-8, 37 pp.

Je n'oserais affirmer que le besoin d'une étude sur les étymologies de Servius se fît sentir avec un caractère d'impérieuse nécessité; mais, puisque la voilà faite, nous l'acceptons avec gratitude et nous y retrouvons avec plaisir de vieilles connaissances. Nous y constatons aussi, quoi qu'en pense l'auteur, que l'étymologie latine n'a pas fait un pas de Varron à Servius, non plus qu'elle n'en devait faire durant tout le moyen âge et jusque par delà la Renaissance. Et ce n'est point seulement, comme on l'a dit, que les philologues anciens et modernes savaient trop peu de langues; ce n'est point seulement qu'ils ignoraient le sanscrit : l'eussent-ils connu, ils n'en auraient rien tiré, car le sens même de l'étymologie leur échappait. Elle se borne pour eux à une série de jeux d'esprit à la fois raffinés et puérils, à quelque rapprochement ingénieux, inattendu, paradoxal, et plus ils en peuvent accumuler à propos d'un même mot, plus il leur semble atteindre le fin du fin;

pas un instant il ne paraît leur venir à la pensée que, si par hasard l'un de ces rapprochements est juste, tous les autres doivent être faux. Dans ces conditions, les faits de langage, même parfaitement connus d'eux, ne leur servent de rien et demeurent lettre morte. Ainsi Servius sait (p. 15) que *ârâs* (autels) se disait archaïquement *âsâs;* il sait que, dans ce mot et d'autres, c'est *s* qui s'est changée en *r*, et non pas *r* en *s;* et avec tout cela, il rapproche le grec ἀράς (prières) où rien ne dénonce pareil changement. Cette « méthode » a le grand avantage d'être à la portée de tout le monde : aussi inspire-t-elle encore chaque année quelques écrits qu'heureusement on ne lit point. Mais Servius, après tout, n'en est pas plus responsable qu'un autre, et il lui sera beaucoup pardonné parce qu'il a aimé Virgile.

V. H.

---

429. — J.-J. Berthier. **Commentatio cui titulus : La Porte de Sainte-Sabine à Rome.** (En tête de l'*Index lectionum quae in Universitate Friburgensi per menses aestivos anni MDCCCXCII inde a die III Maii habebuntur).* Friburgi Helvetiorum. Typis consociationis Sancti Pauli. 1892.

Les dix-huit bas-reliefs de la porte de Sainte-Sabine ont été l'objet de fréquentes études : le P. Berthier, qui connaît fort bien tous les travaux de ses prédécesseurs, s'efforce de les préciser et de les compléter. Il rapporte ces bas-reliefs au vᵉ siècle. Chacun d'eux est décrit dans ses moindres détails : des reproductions accompagnent le texte. Le P. B. vante l' « exactitude » de ces reproductions : cette exactitude aurait plus de prix, si la clarté s'y joignait. Mais les descriptions de l'auteur, exactes elles-mêmes, et extrêmement complètes, nous révèlent souvent certains détails, que l'exiguïté confuse des dessins ne laisse pas apercevoir.

Le P. B. cite fréquemment Kraus et Martigny : il a beaucoup profité de ces deux livres, — trop peut-être. On aimerait à retrouver les traces d'un commerce plus immédiat et plus assidu avec certaines publications savantes relatives à l'antiquité chrétienne. Prenons comme exemples les *Sarcophages d'Arles*, de M. Le Blant, que le P. B. ne cite qu'une fois, et les *Sarcophages de la Gaule,* qu'il ne cite nulle part : il nous semble que les bas-reliefs de quelques-uns de ces tombeaux auraient beaucoup aidé le P. B. dans l'explication des panneaux de Sainte Sabine. En voici quelques preuves :

Quatrième bas-relief de Sainte-Sabine, troisième scène.—Le P. B. ne veut pas reconnaître dans cette scène le *Don des tables de la loi à Moïse*. Le Blant, *Sarc. d'Arles*, p. 35, attribue précisément cette signification à une scène analogue (pl. XXXI). Le même auteur incline à croire, d'après deux textes de la Bible, que le personnage accompagnant Moïse pourrait être Josué. L'opinion aurait pu être mentionnée par le P. Berthier.

Quatorzième bas-relief. — A l'encontre du P. B., nous admettrions

volontiers qu'il s'agit du *Don de la loi,* en rapprochant un sarcophage de Reims (Le Blant, *Sarc. de Gaule,* p. 18). En général, il est vrai, saint Pierre est représenté portant la croix, instrument de son martyre; mais, dans le bas-relief de Sainte-Sabine, il paraît, suivant certains archéologues, tenir la couronne, symbole de ce martyre.

Quinzième bas-relief, deuxième scène. — On pourrait comparer deux sculptures arlésiennes. (Le Blant, *Sarc. d'Arles*, p. 13 et 37) figurant l'âme défunte accueillie par des saints : il resterait à expliquer la « couronne (?) » ; les érudits qui ont observé de près le bas-relief, s'accordent fort mal, je ne dis pas seulement sur la portée, mais sur la nature de ce détail.

Dix-septième bas-relief. — Le plus souvent, sous les pieds des chevaux d'Élie, est une figure de fleuve couchée : les sculpteurs, pour représenter l'enlèvement du prophète, imitaient les reproductions païennes du rapt de Proserpine (Le Blant, *Sarc. d'Arles,* p. XXXI et 31). L'absence de cette particularité dans le bas-relief de Sainte-Sabine méritait d'être signalée : elle atteste peut-être une certaine indépendance de l'artiste à l'égard des types mythologiques et traditionnels ; du moins est-ce seulement en multipliant les remarques de cet ordre qu'on peut arriver à des conclusions précieuses.

C'est par des « associations d'images » que l'archéologie est rendue vraiment féconde; et j'aurais souhaité que l'éminent recteur de Fribourg accrût l'intérêt et la nouveauté de son utile travail en interprétant les bas-reliefs de Sainte-Sabine moins par des articles de dictionnaires que par des « images » vues de ses propres yeux [1].

Georges GOYAU.

---

430. — FUNK. **Histoire de l'Eglise**; trad. de l'allemand par M. l'abbé HEMMER, t. II, Paris, Colin, 1892. 470 pp. in-12.

Le second volume de la traduction de cet excellent manuel vient de paraître. Il est à la hauteur du premier. Même science et même habileté de mise en œuvre chez l'auteur, même soin et même compétence chez le traducteur. Ce dernier a eu à intervenir plus souvent encore que dans le premier volume pour adapter le livre aux besoins du public français. Tout ce qui touche à l'histoire religieuse de notre pays a été très complété; les chapitres consacrés à la philosophie du XVIII[e] siècle, à la Révolution ou au Concordat ont été ajoutés ou profondément

---

1. Quelques remarques de détail. P. 20, n. 4, date du concile de Narbonne : il faut lire, 589, non 389. — P. 22. Il importerait d'alléguer plus d'un exemple à l'appui de cette affirmation générale : « On se préoccupait d'employer pour des temples chrétiens des matériaux moins sacrilègement profanés. » Si le P. B. pouvait en compléter la preuve, elle ne saurait manquer d'être intéressante.—P. 43. Le P. B. parle de la *vitta* du gouverneur romain. La reproduction du bas-relief ne permet pas de distinguer nettement. *Vitta* est-il le mot propre ?

remaniés. Enfin une conclusion, due entièrement au traducteur, résume largement l'histoire du passé et laisse entrevoir celle de l'avenir. Mais l'addition qui sera la plus appréciée des travailleurs est celle d'un index où sont compris tous les noms propres, sans parler des autres indications. Par là, ce manuel devient un livre de références de la plus grande utilité.

L.

---

431. — Carl VORETZSCH. **Ueber die Sage von Ogier dem Daenen und die Entstehung der Chevalerie Ogier**, Halle, Niemeyer, 1891. In-8 de 127 p.

L'auteur de cette dissertation n'a pas essayé d'épuiser toutes les questions relatives à la légende d'Ogier. Il en détermine les sources historiques (il identifie le héros légendaire avec un Autcharius, adversaire de Charlemagne dans la guerre de Lombardie de 773-4), en étudie les plus anciennes formes, où il distingue deux courants, l'un laïque, l'autre monacal, et surtout il s'applique à analyser les éléments dont se compose le plus ancien poème français qui nous ait été conservé sur le sujet, la *Chevalerie Ogier*. Ce travail, fruit de recherches étendues et bien conduites, aboutit à un certain nombre de résultats intéressants et assurés (Cf. *Romania*, XXI, 137). L'histoire de notre ancienne épopée aurait fait un grand pas si nous possédions des études analogues, faites avec autant de soin et de méthode, sur les principaux personnages qui y sont célébrés [1].

A. J.

432. — Vincenzo CRESCINI. **Per gli studi romanzi.** Saggi ed appunti. — Padoue, 1892. In-8, VIII-230 pages.

Dans ce petit volume, dédié au regretté Gaspary, M. Crescini, qui enseigne les langues et les littératures néo-latines à l'université de Padoue, a réuni treize études concernant principalement la littérature provençale et la littérature italienne. Les plus importants de ces articles ayant paru dans les *Atti e Memorie* de l'Académie de Padoue, peu de lecteurs avaient eu l'occasion d'y apprécier une érudition aussi solide qu'étendue, un esprit judicieux, original et pénétrant, cet air d'élégance et cet agrément qui sont de tradition chez les philologues italiens. M. C. ne s'est d'ailleurs pas borné à réimprimer ses travaux des dernières années, il les a revus, corrigés et augmentés, méritant ainsi

1. Les textes cités le sont en général d'une façon fort correcte; cependant il est quelques cas où l'auteur n'eût pas dû hésiter à corriger l'édition Barrois. P. 53, v. 5991 et *passim*. lire *bien* et non *ben* qui est une mauvaise résolution d'une abréviation connue; v. 5995, au lieu de *prisait*, lire *prist soi*. A la page précédente, v. 3728, *chevalier* est évidemment une faute d'impression pour *chevalchier*.

doublement la reconnaissance du public savant. Le loisir nous manque pour entreprendre l'examen détaillé d'un livre dont le contenu est si varié. Disons seulement que M. C. ne nous paraît pas avoir établi avec assez de rigueur la classification des manuscrits et, par suite, le texte même de la belle chanson de Bernard de Ventadour, *Quan l'erba fresc' eil fuoilla par*. Dans une savante et ingénieuse dissertation, *Per le questione delle corti d'amore*, M. Crescini a cherché à démontrer, comme l'avait fait avant lui M. Rajna, la réalité de quelques-uns des *jugements d'amour* contenus dans le traité du chapelain André; mais son argumentation ne nous a guère semblé plus convaincante qu'à M. G. Paris (*Romania*, XX, p. 635). En particulier, la comparaison des sentences arbitrales des dames avec les décisions de nos jurys d'honneur est tout à fait hors de propos. Car le jury d'honneur représente à nos yeux l'opinion publique, tandis que l'amour, tel qu'on le concevait dans l'entourage du chapelain, devait, par la force des choses, s'envelopper du plus grand mystère.

Ernest MURET.

---

433. — **L'architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon**, par Jean VIREY. Paris, 1892. In-8, 345 pages, 30 planches.

On ne saurait trop applaudir à l'apparition des études archéologiques du genre de celle que M. Virey a consacrée aux églises romanes de l'ancien diocèse de Mâcon. C'est seulement quand toutes nos églises auront été ainsi minutieusement étudiées par régions qu'il sera possible d'écrire une histoire de l'architecture religieuse en France. Mais il est grand temps que les archéologues se mettent à l'œuvre; car d'une part nos monuments mal entretenus croulent les uns après les autres sans que personne songe à prendre des mesures sérieuses pour assurer leur conservation; d'autre part, les restaurations mal comprises et les prétendues restitutions dénaturent de plus en plus nos vieilles églises. De telle sorte que dans quelques années les archéologues ne pourront plus distinguer dans les édifices entre l'œuvre des architectes anciens et des modernes; le départ entre le vieux et le vieux-neuf ne pourra plus être fait. Il est donc à souhaiter que M. V. trouve des imitateurs, surtout parmi ses confrères de l'École des Chartes, qui, dirigés et soutenus par leur savant professeur d'archéologie, ne peuvent manquer d'apporter dans ce genre de recherches la précision et la critique, qui trop longtemps ont fait défaut aux amateurs d'archéologie nationale.

Le diocèse de Mâcon offre un terrain particulièrement favorable à l'étude de l'architecture romane. Les édifices religieux s'y sont multipliés rapidement au XIe siècle, d'abord parce que la bonne pierre de construction y abonde, en second lieu parce que ce diocèse possédait un centre religieux de première importance, l'abbaye de Cluny, dont les moines élevèrent de toutes parts des prieurés, origines d'un grand nom-

bre de paroisses. Il ne faudrait pas toutefois se tromper sur la nature de l'influence clunisienne. Si l'ordre de Cluny a provoqué la construction de beaucoup d'églises, il n'a pas eu, comme l'a prétendu Viollet-le-Duc, un système architectural qui lui fût propre. M. Anthyme Saint-Paul a fait bonne justice de cette opinion. Il n'y a pas eu d'école clunisienne; M. V. le démontre à nouveau. Les églises clunisiennes, dans quelque partie de la France qu'elles s'élèvent, n'ont pas de caractère propre; elles ne se distinguent pas des autres édifices religieux de la région où elles ont été construites; elles participent au contraire au style des églises avoisinantes. Dans le diocèse de Mâcon, les églises clunisiennes ont été bâties d'après les règles communes de l'école bourguignonne.

Le livre de M. V. se divise en deux parties : dans la première il dégage les caractères généraux de l'architecture romane tels qu'ils ressortent de l'étude des monuments du diocèse de Mâcon, mettant en relief les signes distinctifs de l'école romane bourguignonne; dans la seconde, il nous donne une série de monographies, qui sont comme les pièces justificatives de la première partie.

Le mode de construction propre aux architectes de la période romane a persisté longtemps dans la Haute-Bourgogne ; le style gothique ne s'y est implanté que très tard, quand il était déjà complètement formé. Malheureusement les dates précises font défaut pour la plupart des églises du Mâconnais. Les seuls édifices sur la construction desquels M. V. ait trouvé des documents écrits, sont : l'église paroissiale de Beaujeu, la cathédrale de Mâcon, l'église Saint-Marcel et l'église abbatiale de Cluny, l'église de Domange. Nous regrettons que M. V. n'ait pas cru devoir transcrire ces documents en notes, et qu'il se soit contenté de renvoyer aux livres où ils ont été imprimés. Il eût pu, d'autre part, alléger son livre de la notice consacrée à l'histoire de l'abbaye de Cluny, pour n'en retenir que ce qui était relatif à la construction de l'église.

Enfin n'eût-il pas convenu d'insister davantage sur l'ornementation et la sculpture? Dans le Mâconnais proprement dit, les églises sont assez nues; l'ornementation est sobre, pauvre même; la cause en est à la dureté de la pierre de ce pays. Dans le Briennois au contraire, une pierre tendre, facile à travailler, offrait aux sculpteurs une matière favorable à l'exercice de leur art; aussi trouvons-nous, comme au prieuré de Charlieu et à Saint-Julien de Jonzy, de beaux tympans ornés, qui justifient la réputation de richesse faite à l'école romane bourguignonne. J'aurais désiré que M. V. étudiât de plus près la sculpture ornementale des églises du Mâconnais, comme aussi les bas-reliefs des tympans et ceux des chapiteaux, qu'il recherchât si les artistes du XII[e] siècle s'étaient inspirés des monuments romains encore debout au moyen âge, dans quelle mesure ils sont restés dans les traditions de l'art carolingien, dans quelle mesure ils ont innové, enfin, si l'art byzantin a fait sentir son influence en Bourgogne. Autant de questions que M. V. eût pu poser et examiner, sinon résoudre.

Ces réserves faites, il faut reconnaître que le livre de M. Virey est composé avec un souci de l'exactitude remarquable, et une critique rigoureuse, écrit dans un style clair, précis, élégant.

C'est un livre qu'on peut proposer comme modèle à tous ceux qui entreprendront une étude archéologique régionale.

M. Prou.

---

434. — Carl Mirbt. **Dir Wahl Gregors VII.** Brochure in-4 de 56 p. Marburg, Elwert, 1892.

Dans cette brochure, M. Mirbt réunit tous les textes qui nous fournissent quelques renseignements sur l'élection pontificale d'Hildebrand. Il les partage en deux groupes : témoignages grégoriens, témoignages antigrégoriens. Puis, il cherche à trouver la vérité au milieu de ces contradictions. Il prouve que l'élection eut lieu le 22 avril 1073, le lendemain de la mort d'Alexandre II, dans l'Église Saint-Sauveur de Latran, pendant les funérailles mêmes du pape décédé. Cette élection tumultueuse fut-elle suivie d'une intronisation de Grégoire, dans l'Église Saint-Pierre *ad Vincula* et, à ce moment, rédigea-t-on le *Commentarius electionis?* Les historiens, entre autres Giesebrecht, se prononcent pour l'affirmative ; mais M. M. combat cette opinion : selon lui, les lettres de Grégoire VII et le *Commentarius* ne nous font pas connaître deux opérations successives, mais une seule et même opération ; ces deux documents ne doivent pas être combinés ; ils s'excluent l'un l'autre. Seules les lettres du pape nous font connaître le vrai. Les arguments de l'auteur ne nous ont pas convaincu et nous demeurons fidèle à la manière de voir de Giesebrecht. En revanche, nous applaudissons M. M., lorsqu'il nous montre que l'élection de Grégoire VII a été approuvée par le souverain d'Allemagne, Henri IV, et lorsqu'il repousse quelques-unes des accusations portées contre le souverain pontife par ses adversaires : Hildebrand ne s'est pas élevé au rang suprême par la simonie ; il n'a pas été un ambitieux, cherchant par tous les moyens à devenir pape ; il n'a pas été parjure, car jamais il n'a prêté le serment de refuser la tiare en toutes circonstances. L'auteur conclut avec raison qu'en soi l'élection de Grégoire a été illégale, puisqu'on n'a pas observé le décret de Nicolas II de 1059 [1], mais qu'en somme les ennemis du pape ont relevé cette illégalité seulement au jour où Grégoire commença sa grande œuvre de réforme dans l'Église et dans le monde chrétien. La thèse de M. Mirbt est en général bien conduite et mérite des éloges.

Ch. Pfister

---

1. Ce décret n'a peut-être pas été l'œuvre de Hildebrand, comme on le croit communément. Voir à ce sujet Meyer von Knonau, *Jahrbücher des deutschen Reichs unter Heinrich IV und Heinrich V*, I, 137, note 36.

435. — Flamini (Francesco). **Francesco Galeota, gentiluomo napolitano del Quattrocento e il suo inedito Canzoniere.** Turin, Erm. Loescher, 1892. In-8 de 90 p.

M. Flamini a découvert un *Canzoniere* complet du poète napolitain Fr. Galeota, et il nous apporte une étude d'original sur l'œuvre et sur l'auteur.

La famille de Galeota se rattachait à celle des Capece, un des trois C (Capece, Caracciolo, Carafa) dans lesquels, suivant l'expression populaire relevée par M. Bened. Croce, se résumait la plus ancienne noblesse de Naples. Il vivait dans la seconde moitié du xve siècle. Il partagea sa jeunesse entre les armes et la littérature. On l'envoya pour représenter la noblesse napolitaine auprès de Louis XI, quand saint François de Paul vint de Calabre à Plessis lez Tours sur la prière du vieux roi, et ce voyage, qu'il a raconté dans des vers qu'on nous donne en appendice, fit sur lui plus d'impression que ses excursions en Catalogne, en Italie et dans le Levant. Il a rempli des missions auprès de la cour de Ferrare et de Ludovic le More. La confiance que lui témoignait la dynastie aragonaise ne l'empêcha point de passer aux Français lors de la conquête éphémère de Charles VIII; il retourna d'ailleurs aux Espagnols, quand ceux-ci redevinrent les plus forts, et, comme rien ne paraissait plus naturel alors que de trahir ceux que la fortune abandonnait, on ne lui en fit pas plus mauvais visage. C'est vers 1484 qu'il avait dû recueillir ses vers, après les avoir soumis à la spirituelle comtesse dell'Acerra, qui, entre autres mérites, a eu celui de veiller à l'éducation de Vittoria Colonna; une autre grande dame, Ippolita, fille de Francesco Sforza et duchesse de Calabre, l'avait également encouragé et protégé.

Quand nous avons analysé ici-même l'important ouvrage de M. F. sur les poètes lyriques toscans de la première moitié du xve siècle, nous avons notamment loué le bon goût qui l'empêchait de s'abuser sur le mérite littéraire des pièces découvertes par lui. Il a droit au même éloge dans l'étude qu'il publie aujourd'hui. Quand il rencontre des vers réellement partis du cœur (voir pp. 44-45), il les apprécie comme il convient; mais il déclare franchement que si Galeota est moins affecté que beaucoup de poètes de son temps, il n'est guère plus original; que ses luttes d'improvisation avec le baron de Favarotta sont des subtilités *à faire pitié,* par exemple sur la question de savoir qui est né le premier, d'Amour ou de Jalousie; et qu'en somme il ressemble aux deux tiers de ses confrères du xiie, du xiiie et du xive siècles. Peut-être même exagère-t-il l'insignifiance de son héros. Un poète si terne n'aurait pas mérité une si docte monographie. M. F. nous répond que le *Canzoniere* de Galeota nous apprend que les poètes napolitains de ce temps-là écrivaient dans le toscan littéraire de Pétrarque modifié par l'influence de leur dialecte et mêlé de mots espagnols, qu'ils préféraient aux sonnets les *strambotti* et les *barzellette.* Mais nous

voudrions en savoir davantage. Il nous dit, au début de sa dissertation, qu'on connaissait beaucoup moins jusqu'ici les poètes napolitains de Naples que leurs contemporains de Ferrare et de Florence; nous voudrions que l'examen du *Canzoniere* de Galeota nous fît entrer plus avant dans la comparaison des uns et des autres. Est-il bien vrai que les versificateurs gentilshommes de Naples ne diffèrent des rimeurs du Nord de l'Italie que par les mètres qu'ils cultivent de préférence? Si banale que soit leur phraséologie, ne parviendrait-on pas à surprendre l'homme sous le lettré, sous le courtisan? Jouait-on exactement de la même manière, à Naples et à Florence, la comédie de l'amour et du dévouement? Ce n'est pas la finesse qui manque au jeune professeur de Turin pour démêler ces nuances délicates. Le tact pénétrant dont il fait preuve dans toutes les questions qu'il se pose en est un sûr garant. Mais sa méthode est trop timide : il craint trop de s'aventurer hors des faits positifs, et c'est pour cela qu'il s'écarte le moins qu'il peut de la chronologie biographique et de l'étude des procédés de versification. Mais les traits de caractère, de mœurs, qui se révèlent dans les détails du style sont aussi des faits positifs et ce sont de plus des faits qui conduisent à des idées très intéressantes. Toute discussion littéraire, toute recherche d'érudition doit aboutir à des conclusions relatives à l'histoire et à la psychologie.

Mais soyons justes! Ne demandons pas à M. Flamini d'être dès maintenant tout ce qu'il sera un jour! Que sa science et son expérience précoce des matières de philologie ne nous fassent pas oublier son âge! La maturité viendra vite pour lui. Si nous nous permettons de lui donner quelques conseils, c'est que nous avons plus de confiance que lui-même dans la sûreté de son esprit et que nous voudrions hâter le jour où il osera croire que, si les conjectures des ignorants sont le grand chemin de l'erreur, les inductions des hommes instruits sont souvent la seule route qui mène à la vérité.

Charles Dejob.

436.—**Campagne de M. le maréchal de Noailles en l'année MDCCXLIII.** *Journal* du chevalier de Malbez, commissaire d'artillerie, publié avec des notes et un plan de la bataille de Dettingen, par Joseph Du Teil. Paris, Alp. Picard, 1892. In-8 de 77 p.

Les catalogues de la Bibliothèque nationale ne mentionnent que deux monographies imprimées de la campagne de 1743. M. Du Teil les juge ainsi : « L'une, intitulée : *Essai sur la campagne de M. le Maréchal duc de Noailles en l'année 1743,* par M... Utrecht, de Hondt, 1745, 1 vol. in-12, semble à peu près dépourvue d'intérêt historique; l'autre, qui a pour titre : *Campagne de M. le maréchal de Noailles en Allemagne, l'an 1743,* Amsterdam, Rey, 1761, 2 vol. in-12, a une très réelle valeur, mais c'est un recueil de pièces originales, lettres, rap-

ports, états, etc., rangées suivant l'ordre chronologique. » M. J. D. T. a donc bien fait de publier un nouveau récit de cette campagne, sur laquelle le chevalier de Malbez donne des détails très précis et parfois inconnus. Ce récit est extrait du carnet de poche du chevalier, que M. D. T. a eu la bonne fortune de trouver dans les casiers d'un bouquiniste bordelais. Il a très bien rempli ses devoirs d'éditeur, reproduisant scrupuleusement le texte du commissaire d'artillerie et même son orthographe « quelquefois un peu fantaisiste [1] », mettant au bas des pages des notes brèves, mais excellentes, identifiant avec sûreté, dans la table onomastique, les noms de personnes, et ayant même la précaution d'y donner des indications biographico-chronologiques [2]. Le *Journal* de Malbez contient de curieuses particularités. On y voit (p. 17), à propos de la bataille de Dettingen, que l'armée ennemie fit sur notre cavalerie une décharge « des plus belles et des mieux suivies... sans que notre infanterie ait tiré, *suivant la coutume du François* [3] ». On y voit encore (p. 24) que le duc de Gramont, « colonel des gardes françaises, voulant faire faire une action d'éclat à son régiment », s'élança inconsidérement et, comme François Ier à Pavie, obligea par cette marche en avant notre artillerie à cesser son feu, ce qui fut cause de notre défaite. On pourra suivre les mouvements des deux armées (y compris le faux et funeste mouvement de notre cavalerie) dans un plan reproduit à la fin du volume d'après un document de l'époque conservé à la Bibliothèque nationale. Très soignée au point de vue littéraire, la publication n'est pas moins ornée au point de vue typographique, et le papier fort, le cartonnage élégant avec ses dessins bariolés m'ont rappelé un bijou bibliographique de la fin du XVIIe siècle, la Relation de la bataille de Steinkerque dont j'ai jadis retrouvé un exemplaire encore admirablement neuf, ce qui a été une des grandes joies de ma vie de bibliophile-chercheur.

T. DE L.

---

437. — **Les patois du Luxembourg central,** par Paul MARCHOT, Paris, H. Welter, 1891. Gr. in-18, 16 p.

438. — **O-n dumant a maryatch,** saynète wallonne, par A. VIERSET, transcrite dans une graphie phonétique et commentée philologiquement par Paul MARCHOT. Paris, Em, Bouillon., s. d., gr. in-8· 23 p.

I. — Le premier de ces opuscules est un extrait du no 13 de la *Revue*

---

1. L'auteur écrit *couteau, marois, ennemis*, etc. Dans ce dernier mot l'accent me semble révélateur, accusateur, et le chevalier, dont M. D. T. n'a pu nous indiquer l'origine, devait être un méridional.

2. Par exemple : *Apcher* (Claude-Annet de Châteauneuf, comte d'), 1693 † 1753, lieutenant général 1744 ; *Ayen* (Louis de Noailles, duc d'), puis de Noailles, 1713 † 1793, maréchal de France 1775, etc.

3. Passage écrit deux ans avant la bataille de Fontenoy.

des Patois Gallo-Romans : M. P. Marchot y donne un complément à une étude détaillée, publiée antérieurement par lui sur le *Patois de Saint-Hubert* (Paris, Em. Bouillon). Il a exploré avec soin une région comprenant environ 36 villages, et qui embrasse le tiers central du Luxembourg belge, formant une sorte de losange au milieu duquel se trouve précisément situé Saint-Hubert. Il a recueilli sur place ses matériaux phonétiques, de la bouche même des indigènes, et nous transmet les résultats de son enquête dans le système de graphie très précis dont use la Revue de MM. Rousselot et Gilliéron : c'est assez dire qu'ils peuvent être acceptés de confiance. Si les faits relevés ne sont pas très nombreux (il y en a une vingtaine seulement, concernant essentiellement le vocalisme), c'est que M. P. Marchot a supprimé tout ce qui coïncide avec le traitement des sons dans le patois de Saint-Hubert. Mais dans le petit nombre de faits cités, il en est qui sont intéressants, notamment ceux qui ont trait au sort des suffixes *-ellum* et *-ellam* ; dans quatre ou cinq villages de la région étudiée, on voit se produire pour *-yare* comparé avec *-are* une différenciation de traitement qui n'est pas sans quelque analogie avec celle qui a lieu dans les pays franco-provençaux, etc. En somme, bonne et utile contribution à l'étude des parlers wallons modernes.

II. — Sur le second opuscule je ne ferai qu'une remarque. M. A. Vierset, qui est professeur à l'école moyenne de Saint-Hubert, a composé en patois, pour une société d'ouvriers, la saynète intitulée *Une demande en mariage* ; M. P. Marchot ensuite l'a transcrite dans une graphie phonétique suffisamment précise, traduite dans un français très littéral et accompagné d'un commentaire perpétuel. Tout cela est fort bien. Mais est-il bien sûr que la saynète, comme il est dit en tête, a été composée *sans aucune préoccupation littéraire* ? Non que je veuille suspecter le moins du monde la bonne foi de l'auteur : je crois sa déclaration parfaitement sincère. Mais enfin, est-il bien facile, aussi facile qu'il le croit, de se dégager ainsi de toute préoccupation littéraire ? D'autre part, je sais bien qu'il n'est pas aisé de se procurer dans d'autres conditions un texte offrant prise à un commentaire grammatical, et somme toute celui qu'on nous offre ici n'est pas dépourvu d'intérêt. Malgré l'introduction de nombreux éléments français (*chaise*, *perle*, *raisonnable*, *arranger*, *jamais*, etc.), facilement reconnaissables à leur assimilation imparfaite, le patois wallon y fait encore bonne figure, et y présente des caractères d'individualité assez marqués. La morphologie et la syntaxe y offrent quelques faits curieux, que M. P. Marchot a du reste relevés avec beaucoup de soin dans ses notes.

E. BOURCIEZ.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 9 septembre 1892.

M. le marquis de Croizier, délégué général pour la France, invite par lettre l'Académie à envoyer des délégués au Congrès international des Américanistes, dont la session aura lieu à Huelva (Espagne) du 7 au 12 octobre prochain, ainsi qu'aux autres congrès, expositions et solennités du 4e centenaire de la découverte de l'Amérique.

M. Oppert reprend l'étude de la table chronologique cunéiforme dont il avait, il y a sept ans déjà, entretenu l'Académie. Cette table donne dix-sept séries de dix-huit ans chacune, soit 306 ans, depuis la 19e année de Darius II (405 ou 406 avant notre ère) jusqu'à l'an 213 des Séleucides (100 avant notre ère). Le P. Strassmaier a vu dans ces périodes de dix-huit ans un cycle d'intercalation des mois embolismiques. M. Oppert repousse cette opinion pour s'en tenir à celle qu'il a déjà exprimée : ces périodes de dix-huit ans, dit-il, mènent tout droit à la grande période lunaire de 1,805 ans, qui finit en l'an 712 avant notre ère. La combinaison du cycle lunaire de 1,805 ans ou 361 lustres et du cycle sothiaque de 1,460 ans ou 292 lustres se retrouve partout dans l'antiquité. Ainsi la Genèse compte, du déluge à la naissance d'Abraham, 292 ans, et de là à la fin de la Genèse 361 ans. On trouve des exemples des mêmes chiffres chez les Grecs et chez les Romains. Quant au cycle de coordination de dix-huit ans pour les années lunaires et solaires, supposé par le P. Strassmaier, il ne saurait exister. La seule période connue chez les Chaldéens est le *saros* de 223 mois, la période de Halley, dont chaque révolution ramène, dans le même ordre, la série des éclipses.

Ouvrages présentés : — par M. Delisle : Nolhac (Pierre de), *Pétrarque et l'humanisme, d'après un essai de restitution de sa bibliothèque ;* — par M. de Barthélemy : Belfort (A. de), *Description générale des monnaies mérovingiennes*, tome II ; — par M. Gustave Schlumberger : Cadier (Alfred), *Osse, histoire de l'église réformée de la vallée d'Aspe.*

Séance du 16 septembre 1892.

M. Albert Caise, membre de la Société des gens de lettres, à Blida (Algérie), adresse à l'Académie des observations sur l'utilité de pratiquer des fouilles et sondages dans l'hypogée du monument des environs de Blida, connu sous les noms de *tombeau de Juba II* ou *tombeau de la Chrétienne.* — Renvoi à la Commission de l'Afrique du Nord.

MM. Oppert et Hamy sont délégués pour représenter l'Académie au congrès des Américanistes et aux fêtes du Centenaire de la découverte de l'Amérique, à Huelva (Espagne), du 7 au 12 octobre prochain.

M. Menant communique à l'Académie l'estampage d'un bas-relief hétéen trouvé à Angora, qui lui a été envoyé par M. Alric, drogman de l'ambassade de France à Constantinople. On y voit deux personnages, et une inscription, en caractères hétéens, renfermant une invocation au dieu Sandu. Il explique, à ce propos, le sens qu'il attache au nom d'art hétéen ou d'écriture hétéenne. Il entend par là rattacher cette écriture et cet art non pas nécessairement aux peuples que la Bible appelle Hittim, mais aux peuples qui furent tour à tour les alliés ou les adversaires des Égyptiens sous le nom de Khétas et des Assyriens sous celui de Khatti.

M. Victor Waille, professeur à l'Ecole des lettres d'Alger, communique les premiers résultats des fouilles du champ de manœuvres de Cherchel, qu'il a entreprises pour le compte du comité des travaux historiques, avec le bienveillant appui de M. le général Swiney et la collaboration de l'autorité militaire. Il rend hommage au concours de M. le capitaine Hétet et de M. le lieutenant Perrin, qui ont conduit les fouilles en ces derniers temps. Il met sous les yeux des membres de l'Académie le dessin de trois chambres pavées en mosaïque, consciencieusement relevé par M. le lieutenant Perrin (dessin géométrique), l'estampage d'une inscription (dédicace au gouverneur C. Octavius Pudens Cæsius Honoratus) et quelques spécimens de bronzes nouvellement découverts (base de candélabre et anse de verre ciselée, décorée d'un buste de Rome casquée, d'époque byzantine). Les fouilles continuent et promettent d'être fécondes, surtout en petits objets (poterie, bronzes, monnaies). Les fouilles précédemment entreprises dans le palais des Thermes n'avaient fait rencontrer que du marbre (piédestaux et statues).

Julien Havet,

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 41 — 10 octobre — 1892

439. — Sylvain Lévi. **Le théâtre indien. Thèse présentée à la faculté des lettres de Paris.** Paris, Emile Bouillon, 1890. Pp. xv-432-126 in-8.

Le premier et aussi le dernier travail d'ensemble sur la littérature dramatique de l'Inde, les *Select Specimens of the Theatre of the Hindus* de H. H. Wilson, est de 1827 [1]. C'est assez dire qu'avec tous ses mérites, l'ouvrage était depuis longtemps devenu insuffisant [2]. Les documents de toute sorte se sont prodigieusement accumulés dans l'intervalle de ces soixante années, et le moyen âge hindou, qui appartenait presqu'entièrement à la légende, a été peu à peu conquis à l'histoire. C'est donc une véritable et grande lacune que M. Lévi s'est proposé de combler, et il a exécuté son dessein de façon à satisfaire les plus difficiles. Les sources, même éloignées et indirectes, ont été recherchées, étudiées, interprétées, parfois précisées avec le soin le plus louable. Sous ce rapport, le travail n'est pas seulement au courant d'une façon générale; comme un bon livre de compte, il est au jour pour l'instant précis où il a été publié [3]. La masse des documents ainsi mis à contribution est très considérable, et je ne sais ce qu'il faut admirer le plus, de l'industrie de M. Lévi à les réunir et à les contrôler, ou de l'aisance avec

1. Réimprimé en dernier lieu en 1891, dans les *Œuvres* (non, comme il est dit p. 5, dans les *Œuvres complètes*, il s'en faut de beaucoup) de H. H. Wilson.

2. M. Lévi, tout en signalant certaines méprises de Wilson, a rendu plus d'une fois pleine justice à ses rares mérites. Une de ses appréciations pourtant renferme un mot malheureux; c'est quand il lui reproche, p. 2, avec toute sorte d'euphémismes, le manque d'une « méthode vraiment scientifique ». Wilson, de parti pris, n'a voulu ni épuiser la matière, ni traduire littéralement. Cela suffit-il pour n'être pas « scientifique » ? Pour le reste, sa méthode est absolument celle de M. Lévi, s'entourer de documents et essayer de les interpréter le mieux qu'on peut. La recommandation, un peu plus loin, p. 9, de l'*Indian Wisdom* de M. Monier Williams fait constraste avec cette sévérité.

3. A une exception près (importante, il est vrai), p. 165 et Appendice, p. 35 : l'hypothèse de Fergusson sur l'origine de l'ère Sa*m*vat était ruinée dès 1890.

laquelle il a su les manier. Les erreurs de détail, les lapsus mêmes sont infiniment peu nombreux au milieu de cette multitude de faits [1]. En même temps, le livre est aussi littéraire que savant; d'un bout à l'autre, il est écrit avec un entrain et une verve qui triomphent parfois des embarras de la technique la plus rebutante.

M. L. a divisé son travail en deux parties : il en contient en réalité trois, que je vais passer en revue le plus brièvement qu'il me sera possible.

La première partie est consacrée à l'exposition de la doctrine dramatique des Hindous, d'après les meilleures sources, le *Daçarûpa* et le *Sâhitya-darpana*, avec des références au *Nâtyaçâstra* de Bharata et à plusieurs autres ouvrages techniques, tant traités originaux que commentaires, et d'amples renseignements historiques et bibliographiques sur cette branche si touffue de la littérature. Cette exposition est complète, à l'exception de la théorie de l'émotion ou du plaisir poétique, théorie qui n'est pas particulière au drame et qui, du reste, avait déjà été traitée d'une façon spéciale par M. Regnaud, et elle a été placée par M. L. en tête du livre, afin de faire mieux ressortir le parfait accord qui n'a jamais cessé de régner chez les Hindous entre la doctrine et la pratique du théâtre. Cet accord, on l'avait déjà constaté, mais c'est un des grands mérites de M. L. de l'avoir mis si complètement en lumière. Distinction des genres dramatiques, conventions scéniques, nombre et caractères des personnages, mœurs dramatiques, contexture des pièces, incidents et éléments de l'action, tout, jusqu'aux détails de style, est rigoureusement prévu et réglé d'avance, et a été tout aussi rigoureusement appliqué. Car cette législation minutieuse est antérieure à toutes les pièces qui nous sont parvenues, et, dans les chefs-d'œuvre mêmes, où l'on est si tenté de voir le libre épanouissement de la fantaisie, il faut relever avant tout la scrupuleuse couformité aux prescriptions. Tout cela est très vrai, et la critique devra en tenir grandement compte : à l'avenir, il ne sera plus permis, par exemple, de douter, comme on l'a fait parfois, comme j'ai eu le tort jadis de le faire ici moi-même [2], de la tradition qui attribue Çakuntalâ et Malavikâgnimitra au même auteur, simplement parce que les mœurs et aussi le genre d'esprit et d'inspiration dans

---

1. P. 18, M. Hall a parfaitement indiqué sa source pour placer Devapâni avant 1656 A D. Cette source est le *Catalogue d'Oxford*, p. 135, où M. Aufrecht a fait le premier la remarque, répétée ici même par M. Lévi, que Devapâni est cité dans le commentaire de Ranganâtha sur *Vikramorvaçî*, lequel commentaire est daté de 1656. Cf. maintenant Aufrecht, *Florentine Sanskrit Manuscripts*, no 444. — P. 19 : Le roi Pratâparudra d'Orissa est du XVI[e] siècle, non du XIV[e]. C'est sous un homonyme du XIV[e] siècle, le Kâkatîya de Devagiri et Varangal, Pratâparudra II, que fut composé le *Pratâparudrîya*. — Appendice p. 46; qu'est-ce que ce Gangadâsa « roi d'Ahmedâbâd »? Les noms de Pratâpadeva et Mallikârjuna nous reporteraient au XIII[e] siècle; Ahmedâbâd n'a été fondé que deux siècles plus tard, et n'a échappé aux Musulmans qu'à l'avènement des Mahrattes.

2. *Rev. crit.* du 10 août 1872.

les deux pièces sont absolument différents. Je me demande pourtant si, en poursuivant dans le détail la confirmation de sa thèse si juste dans les lignes générales, M. L. ne s'est pas fait quelque illusion. A chacune de ces prescriptions, outre l'exemple qu'en donne le Daçarûpa, il a joint, autant que possible, un exemple tiré par lui-même de Çakuntalâ. Comme explication des préceptes, cela est excellent; mais neuf fois sur dix on ne voit pas ce que cela peut prouver en faveur de cette conformité. C'est que la plupart de ces règles et de ces distinctions, toutes minutieuses qu'elles paraissent, sont en réalité très vagues, parce qu'elles sont tout empiriques et qu'elles n'ont rien ou presque rien de rationnel. Sans chercher longtemps, on leur trouverait des exemples tout aussi appropriés chez Racine ou chez Shakespeare que chez Kâlidâsa.

Cette observation m'amène à en faire une autre Je crois que M. L. a pris toute cette théorie un peu trop au sérieux. Plus que toute autre doctrine peut-être, la rhétorique et la poétique sont exposées à verser dans l'abus des recettes et, comme celles-ci portent sur ce qu'il y a de plus libre et de plus spontané, le don de l'invention et le talent, l'abus ici tourne bien vite au ridicule. Les Grecs, avec tout leur esprit et toute leur philosophie, n'ont pas toujours su éviter cet écueil ; les Hindous s'y sont échoués en plein [1]. M L. l'a bien vu et, en plus d'un endroit, il fait observer combien ces théories sont artificielles et parfois insignifiantes ; mais il semble ne pas s'en être toujours assez souvenu. Il lui arrive même d'en trouver l'ensemble harmonieux. A cet égard, mon impression est tout juste l'opposé : elles me paraissent incohérentes au suprême degré. A côté de principes généraux qui dénotent une véritable compréhension des choses et qui pourraient être féconds, on retombe sans cesse dans l'illogique et dans le puéril. On dirait vraiment un rejeton vigoureux et plein de sève, transplanté du dehors dans une terre ingrate et y avortant misérablement. Si bien que, si d'autres çâstras ne montraient pas la même infirmité en quelque sorte congéniale, je verrais dans ce manque perpétuel d'équilibre une raison des plus fortes contre l'originalité du drame et de la dramatique hindous. Cette indulgence de M. L., selon moi, excessive est surtout sensible aux endroits où la théorie est tellement superficielle et en quelque sorte en dehors des choses, qu'elle en devient inintelligible. Dans ces cas M. L. n'en continue pas moins à traduire ses autorités, comme si elles continuaient, elles, à nous donner de la marchandise de bon aloi. En voici l'exemple le plus saillant [2]. La représentation dramatique comporte quatre *vrittis* ou « manières » : elle est ou *sâttvatî*, ou *kaiçikî* ou *ârabhati* ou *bhâratî*, que M. L. rend par « grandiose, gracieuse, violente et verbale [3] ». Les trois premiè-

1. Cf. *Rev. crit.* du 22 janvier 1876.

2. Voir surtout p. 83, 93, 112, 137 et 144. Je suis obligé d'abréger considérablement toute cette discussion.

3. *Bhâratî* = *Vâc*, la déesse de la parole.

res peuvent peuvent passer sans observation; mais les choses se compliquent singulièrement pour la quatrième. Cette « manière verbale », qui n'admet pas de rôles de femmes, est celle du prologue, où il y a presque toujours pourtant un personnage féminin. L'une et l'autre ont pour éléments principaux les « treize éléments de la *vîthî* » (M. L. traduit par « guirlande »; j'aimerais mieux « série, étalage »), énumération assez disparate de tropes et d'incidents, lesquels ne leur sont pas propres (la théorie l'avoue) et ne leur sont pas non plus tous nécessaires (les pièces en font foi). Enfin, pour achever le bouquet, la *vîthî* est une espèce particulière de petit drame. Il est évident qu'il y a là des données de provenance diverse que la routine a irrémédiablement brouillées et confondues. Il est évident aussi que de pareilles choses ne doivent pas simplement se traduire. Plus loin, p. 312 et 332, M. L. nous donne bien une interprétation très ingénieuse des noms des *vrittis* : il suppose qu'ils ont leur origine dans d'anciennes dénominations de castes professionnelles [1]. Mais cette interprétation, que je crois juste au moins pour deux d'entre elles, la *kaiçikî* et la *bhâratî*, n'éclaire que l'archéologie du théâtre. Ce n'est évidemment pas dans cette acception que ces termes sont employés dans la théorie et, quoi qu'il faille en penser, ces étymologies n'empêchent pas que M. L , qui nous a mis honnêtement dans l'embarras, nous y laisse, quand il devait, à ses risques et périls, du moins essayer de nous en tirer. Bien que je ne sois pas sous la même obligation, voici pourtant comment, en somme, je me figure les choses. La *vritti bhâratî* est la manière du *bharata*, de l'acteur, quand il joue et parle en son propre nom, comme dans le prologne et parfois ailleurs encore dans le drame, quand il prononce les *bharatavâkyas*. En essayant de fixer les particularités de ces passages, on se sera aperçu de leur ressemblance plus ou moins étroite avec les intermèdes et autres incidents scéniques où les acteurs ne font guère que rapporter ce qui se passe dans la coulisse. Enfin, prologue et intermèdes auront été confondus, en partie à cause de l'homonymie créée par le mot *vîthî*, avec de petites pièces indépendantes, sans action bien suivie, où, comme dans le *bhâna* par exemple, l'acteur se borne à raconter et à mimer ce qui est censé se passer en dehors de la scène. Le fil une fois perdu, on aura continué à faire passer l'écheveau sur la bobine, de façon à tout embrouiller [2].

---

1. M. L. a discuté d'une façon tout aussi ingénieuse d'autres vieux termes techniques du théâtre; par exemple, *nepathya*, p. 374; *kuçîlava*, *çailâlin*, *çailûsha*, p. 313 et Appendice. Pour *kuçîlava*, j'en reste à l'explication de Weber et du Dictionnaire de Pétersbourg; le suffixe *va—vant* n'est pas inconnu en pâli,

2. Il est regrettable que, pour cette théorie du drame, M. L. n'ait pas pu consulter le *Kâmasûtra*. Les deux çâstras sont connexes. Une bonne partie de la matière et du langage technique leurs sont communs; on y retrouve les mêmes personnages, l'héroïne, la confidente, la courtisane, l'entremetteuse, le vidûshaka, le vita, le pîthamarda, les mêmes mœurs décrites par classes et par types, du harem royal au mauvais lieu, du fils de famille au gueux des rues, la même analyse de la passion et

La deuxième partie du livre est consacrée à l'histoire de la littérature dramatique, telle qu'elle est parvenue jusqu'à nous. Elle est pleine de faits, et témoigne de lectures très étendues. Par d'heureux rapprochements, M. L. a su rendre un peu de vie à quelques-uns des prédécesseurs de Kâlidâsa dont nous n'avons guère que les noms, et il a probablement réussi à en supprimer deux, Jvalanamitra et Kântideva (ou Kuntîdeva), qu'on avait récemment exhumés [1]. Les chefs-d'œuvre ont été analysés en détail, de façon à rendre aisé le contrôle réciproque de la théorie et de la pratique du théâtre, et une juste attention a été accordée à des œuvres inférieures, parfois toutes modernes, quand elles permettaient de remplir par un exemple des cadres de la théorie qui autrement seraient restés vides [2]. Sous ce rapport, encore le travail de M. L. est complet. Les drames ramaïques ont été remisés à la fin, aux dépens de l'ordre historique et de l'intérêt des biographies, et sans profit réel appréciable, car il ne peut pas être question d'un développement régulier de l'art dans cette littérature. Un différend plus grave porte sur la date relativement récente que M. L. veut assigner à la *Mricchakatikâ*. Il a parfaitement raison de soutenir que ni les mœurs de la pièce, ni les nombreux prâcrits qui y sont employés, ne prouvent en faveur de son antiquité. Mais ils ne prouvent rien non plus contre elle. Ces mœurs littéraires des contes sont vieilles ; il n'est pas démontré que la liste des prâcrits dans Bharata soit une interpolation, et Kâlidâsa a bien employé un dialecte dont il n'est pas traité dans les anciennes grammaires. Reste donc la tradition, et ici je m'étonne que M. L., qui en est d'ordinaire

des signes qui la trahissent (les *ingitâkâras*), une esquisse des mêmes intrigues. Des spectacles sont souvent mentionnés, comme incidents de la vie galante; mais ils paraissent se réduire à des jeux forains. En général le *sûtra* est plus cru et plus sobre que les contes et la comédie de haute volée; les mêmes choses y sont vues d'un côté plus bourgeois, et l'opulente Vasantasenâ n'y figure pas. Par contre les commentaires font souvent remarquer la conformité des drames aux règles du *Kâmasûtra* et l'auteur du *Mâlatîmâdhava* y réfère expressément. L'accord est en effet si complet, que M. L. n'eût probablement rien trouvé de neuf de ce côté. Mais cet accord par lui-même a du prix; car ce çâstra nous est parvenu sous une forme plus archaïque que le *Nâtyaçâstra* et, selon toute apparence, le *Kâmasûtra* est un vieux livre.

1. Ces deux noms, qu'il convient pourtant provisoirement de retenir, ne peuvent guère être adjectifs qu'à la condition de fournir un double sens : *jvalanamitra*, « ami des incendies » et « ami du style flamboyant »; *kântideva*, « ce kântideva (cette Lune) » et « ce dieu de la grâce ». Réduite à ce dernier sens, l'épithète de *kântideva* serait étrange. Page 31 de l'Appendice, *saubandhave* et *sobandhave* sont à transposer dans le texte prâcrit et dans la traduction sanscrite.

2. M. L. ne veut pas que le *Sâvitrîcaritra* fabriqué récemment à Morbi, soit un vrai *chäyânâtaka*. Pour en décider, il nous faudrait une définition précise du *chäyânâtaka*, et nous n'en avons pas, que je sache. Comme les autres pièces auxquelles ce nom est accolé, celle-ci est un épisode épique tant bien que mal découpé en actes et en scènes. Les termes de la nomenclature technique dans lesquels entre le mot *chäyâ*, sont restés en usage en Mâhrattî et en Gujarâtî, la langue maternelle de l'auteur.

un partisan déclaré, l'ait aussi lestement abandonnée. Je ne crois pas plus que lui que la pièce appartienne au légendaire roi Çûdraka. Mais, si elle n'est pas de lui, elle est anonyme, et, s'il y a eu de tout temps des œuvres pseudonymes, attribuées par flatterie, non à l'auteur, mais à son patron, il n'y a plus guère, dans le domaine de la littérature pure, de chefs-d'œuvre anonymes après le VI[e] siècle.

La troisième partie traite des origines du théâtre, de l'influence qu'auraient exercée les Grecs sur ces origines, de la mise en scène et du mode de représentation des œuvres dramatiques, enfin du théâtre hindou contemporain. L'ordonnance du livre, comme on voit, est un peu dédaigneuse de la ligne droite. L'auteur a eu sans doute de bonnes raisons pour l'adopter ; elle déroute cependant, et je crois qu'il n'eût pas été difficile d'en trouver une meilleure. Entre autres inconvénients, elle a celui-ci, que le lecteur qui, au cours des premières parties, a commencé par reprocher à M. L. une multitude d'oublis, ne revient de cette impression qu'à la fin du volume. Car l'impression était fausse : M. L. n'a rien ou presque rien oublié, et les chapitres qu'il a consacrés aux origines sont aussi fouillés que le reste du livre. Ces origines, il les suit jusque dans la littérature védique, dans les hymnes dialogués du *R*igveda, où un certain instinct dramatique est incontestable [1]. Un examen plus approfondi des livres rituels lui eût fourni encore d'autres indices utilisables. Le sacrifice védique, dans ces livres, est strictement personnel, au bénéfice exclusif de celui qui en fait les frais. Il n'en est pas moins, dans les grandes occasions, une fête pour la communauté. Il était accompagné de jeux divers, relevé de danses, de chants et de musique; on y racontait des légendes, sans doute dialoguées, comme toute l'ancienne poésie narrative de l'Inde, et peut-être reparties entre divers personnages; enfin l'assistance y intervenait par des invectives, des lazzi, des querelles fictives formant de véritables intermèdes comiques, d'où le mime professionnel n'était pas exclu. A défaut de ces témoignages, M. L. en a réuni beaucoup d'autres tirés de l'ancienne littérature tant bouddhique que brâhmanique, des grammairiens, de la poésie épique, des sm*r*itis. Les monuments figurés lui en ont aussi fourni quelques-uns [2]. Il a noté et discuté l'apparition des noms par lesquels on désignait les professions se rattachant plus ou moins au théâtre, et dont l'équivalent se retrouve parfois encore dans la langue

1. L'assertion, p. 307, que « les hymnes dialogués n'ont pas d'emploi dans le rituel », n'est exacte qu'en ce sens que nous n'avons pas à cet égard d'indications précises. Mais, de plusieurs d'entre eux, notamment de I, 165, que M. L. a traduit, nous savons qu'ils étaient employés.

2. M. L. ne pouvait pas encore connaître la lecture *rûpakritî*, probablement « auteur de drames » relevée par M. Hoernle sur une monnaie de Candragupta II, *Proceed. As. Soc. Beng.* août 1891; mais il aurait pu mentionner les monnaies où Samudragupta est représenté jouant de la cithare.

d'aujourd'hui [1]. Enfin, de l'examen des termes techniques, dont un grand nombre n'est pas sanscrit, et de l'emploi traditionnel du prâcrit dans les drames, il a conclu que les premiers essais qu'on peut ainsi entrevoir, ont dû être composés en langue vulgaire, conclusion que je ne puis qu'approuver, puisque d'avance je m'y étais rencontré avec lui [2]. Mais tous ces indices réunis ne nous permettent que d'affirmer l'existence ancienne dans l'Inde d'un théâtre probablement tout rudimentaire, comme on le trouve un peu partout, même chez les peuples qui ne sont jamais arrivés d'eux-mêmes à se créer un théâtre littéraire. Plusieurs siècles s'écoulent et nous nous trouvons subitement en présence d'une théorie dramatique très complète et de drames absolument littéraires, rappelant par certains côtés l'économie des pièces gréco-romaines, et d'une perfection que l'Inde, dans la suite, n'a plus jamais égalée. Cette apparence de génération spontanée a paru suspecte, et la lacune est certainement fâcheuse. Aussi, pour supprimer l'une et combler l'autre, a-t-on fait intervenir l'influence grecque. Aux tentatives faites en ce sens, nous opposons tous deux, M. L. et moi (car ici encore j'ai le plaisir de m'être rencontré d'avance et du moins partiellement avec lui [3]), une réponse négative; mais nous la faisons différemment, et je suis obligé de dire que, après avoir lu la sienne, je persiste dans la mienne plus que jamais. M. L. estime que l'hypothèse de cette influence est impossible ou, du moins, que l'ensemble des faits connus s'y oppose. Je ne vais pas aussi loin : je pense au contraire qu'elle est fort possible, et je ne demanderais pas mieux qu'elle me fût démontrée. Elle m'expliquerait bien des choses qui, sans elle, restent pour moi obscures : l'épanouissement soudain de quelques chefs-d'œuvre, suivi d'une prompte et irrémédiable décadence ; l'élaboration de cette théorie compliquée chez un peuple qui a toujours aimé les spectacles, mais qui n'a presque pas eu de théâtre, et encore ce peu, sauf pour la période du début, semble-t-il avoir été un théâtre sans auditoire. Car il ne faut pas que les trois

---

1. P. 312 : « les Bhâts sont la première des castes de rhapsodes. » Il faudrait dire où, leur position sociale variant de pays à pays. De plus, le mot grec suggère une vie ambulante, et la plupart des Bhâts sont sédentaires. En mainte contrée, ils ont plus d'analogie avec nos secrétaires de mairie tenant le registre de l'état civil, qu'avec des rhapsodes. A cette occasion, je suis obligé de dire qu'il y a chez M. L. des citations comme celles-ci : Sherring, *Hindu Tribes and Castes* (deux fois, Appendice p. 50 et 51 ; il y a trois volumes in-4°! Le second renvoi devrait être I, 271 ; III, 54) ; *Mœurs des peuples de l'Inde* (p. 317 ; l'ouvrage de Dubois est en deux volumes) ; Heber (l'évêque), *Voyage à travers l'Inde* (Appendice, p. 53 ; comme il n'y a pas de *standard edition*, il faudrait dire du moins que la scène se passe à Allahabad). F. de Lanoye, l'*Inde contemporaine*, que je trouve à la même page, est un de ces livres qui ne se citent pas.

2. Cf. *Rev. crit.* du 5 avril 1886, p. 265.

3. Cf. *Rev. crit.* du 13 novembre 1882. J'ajoute que je fais ces renvois à dessein. La *Revue critique* doit compter pour quelque chose auprès de M. L., puisqu'il y écrit; mais on ne le dirait guère, puisqu'il ne la cite pas.

cents et quelques drames dont M. L. a réuni les titres, fassent illusion : tout cela, à très peu d'exceptions près, on n'en ferait pas la demi-douzaine, n'est dramatique que pour la forme; ce qui fait le drame, l'action présente et le personnage vivant, en est lamentablement absent. D'autre part, si l'on conçoit un public assez lettré pour goûter à première audition, dans toute leur finesse, les grâces de la diction relativement simple de Kâlidâsa et de l'auteur de la *Mricchakatikâ*, il n'en est plus de même dès l'époque de Bâ*n*a, et, avec Bhavabhûti, la prose même est devenue aussi difficile que les vers. Sans doute, et j'en suis aussi persuadé que M. L., ces pièces étaient écrites pour être représentées, comme le sont encore aujourd'hui les misérables pastiches qu'on ne cesse d'en faire. Elles bénéficiaient par là de l'apparil scénique, de la mimique, de la danse et aussi de cette excitation qui se dégage toujours d'une assemblée nombreuse [1]. Le gros de l'assistance, même très choisie, devait se contenter de comprendre à peu près et surtout de voir, comme à cette représentation de Çakuntalâ à laquelle assistait mon ami, M. Grierson, et dont le *clou*, me disait-il, avait été « la danse de l'abeille ». Quant aux pandits eux-mêmes, M. L. peut en être bien sûr, ils ne goûtaient ces choses qu'après étude, à tête reposée, comme ils goûtent les *kâvyas* en général [2]. Plus que tout autre peut-être, l'Inde est un pays où le prestige et le plaisir même sont affaire de mode ou, si l'on veut, de tradition. Un roi de Râjputhâna n'a-t-il pas poussé le dilettantisme jusqu'à faire graver sur des stèles de pierre le texte *in extenso* de deux drames dont il était l'auteur ? En conclurons-nous que le théâtre était une chose bien vivante à Ajmîre au XII[e] siècle ? Ce que nous savons du théâtre littéraire hindou ne s'oppose donc nullement, selon moi, à supposer à l'origine, une impulsion venue du dehors. Seulement, et ici je suis du côté de M. L., d'une part, les faits ne me paraissent pas imposer cette hypothèse nécessairement et, d'autre part, les preuves qu'on a voulu en donner me semblent absolument insuffisantes. Même en tenant compte des quatre ou cinq siècles qui séparent Kâlidâsa [3] et ses

1. Ce n'est qu'avec ces tempéraments que je puis accepter ce que dit M. L. du théâtre sanscrit, employé comme moyen de propagande religieuse. Des pièces comme *Caitanyacandrodaya* n'étaient certainement pas de simples jeux d'esprit, car elles naissaient dans des milieux très ardents. Pour un petit nombre d'initiés, elles étaient une satisfaction à la fois littéraire et dévote; pour la secte, elles étaient un titre d'honneur. Indirectement elles pouvaient ainsi servir d'une façon trèe efficace. Directement, leur action était nulle.

2. M. L. a d'excellentes remarques (p. 337) sur le parallélisme des drames et des *mahâkâvyas*, qui « correspondent à l'ancienne épopée, comme les drames littéraires correspondent aux scènes ordinaires des vieux Kuçîlavas ». La seule difficulté est que, dans le premier cas, nous avons les originaux et qu'il nous les faut inventer de toutes pièces dans l'autre. La *Çakuntalâ* moderne en tamoul qu'a traduite M. Devèze, et qui nous aurait « certainement » conservé une image fidèle de ces originaux, ne paraît pas apte à combler le déficit.

3. La date de Kâlidâsa n'est pas aussi solidement fixée que le pense M. L., à qui la tradition des « neuf perles » de la cour de Vikramâditya a fait quelqu'illusion.

prédécesseurs connus de tout contact avec la Grèce, il semble que l'imitation aurait laissé plus de traces et d'autres traces chez eux, si elle avait été à l'origine. Nous savons assez comment on imite en littérature et ce que de préférence on y imite, pour oser dire qu'on ne le fait pas de cette façon.

Les chapitres consacrés au théâtre hindou contemporain et la « Conclusion » sont la partie du livre qui me satisfait le moins. Non pas qu'elle ne témoigne, comme les précédentes, d'une industrie qui, jusqu'au bout, ne s'est pas ralentie, de lectures étendues et variées, et qu'il ne faille être très reconnaissant à l'auteur de tous les faits qu'il a recueillis à notre profit; mais décidément M. L. y a versé du côté vers lequel il penchait. Il a trop cédé à sa sympathie pour le sujet et, pour me servir d'un terme courant, il s'est bel et bien emballé. Je dirais même que le morceau de bravoure de la fin est une concession de circonstance au genre académique, si l'on n'y sentait pas, d'un bout à l'autre, un enthousiasme absolument convaincu. M. L. nous parle de la renaissance du drame classique, d'un « magnifique épanouissement » du théâtre dans l'Inde d'aujourd'hui; il se demande même quel en sera l'avenir, et il le lui prédit plus brillant encore sous les auspices du Krishnaïsme. De tout cela, il y a énormément à rabattre. Quant à l'avenir du théâtre dans l'Inde, pour le deviner, il faudrait avant tout se demander ce qu'il sera à Paris et à Londres, car c'est de ce côté que vient maintenant la poussée. Déjà elle a pénétré dans ce qu'on peut, jusqu'à un certain point, appeler le théâtre populaire, et, pour voir comment elle opère, on n'a qu'à s'adresser aux productions d'un genre plus aisément assimilable, aux « nouvelles » des romanciers bengalis; les arriérés en sont restés à Walter Scott; de plus avancés vont à M. Kipling ou mordent même aux romans français. Pour le reste, je ne vois pas en quoi ce théâtre populaire a grandement changé. Sous sa forme la plus caractéristique, la représentation religieuse, il est, comme par le passé, avant tout un spectacle, parfois une simple pantomime, et si, par l'effet de cette contagion qui se produit dans les foules, les sentiments s'y exaltent parfois jusqu'au paroxysme, la pièce en elle-même n'en est pas moins très pauvre et absolument dépourvue de l'émotion intense qui anime par exemple le drame religieux persan. Peut-il d'avantage être question d'une renaissance du théâtre classique, parce que de riches amateurs font représenter à grands frais Çakuntalâ ou tel autre chef-d'œuvre du passé? Autant vaudrait voir dans feu le discours latin de nos distributions de prix, une preuve des goûts cicéroniens d'un auditoire parisien. Restent les drames littéraires qui se composent de nos jours. Je n'ai pas lu beaucoup de ces pièces; mais j'en ai lu quelques-unes, et j'avoue que je n'y ai rien trouvé qui pût donner l'idée d'une renaissance. Il suffira d'en mentionner deux. L'une est ce *Sâvitrîcaritra* dont il a déjà été question, imprimé à Bombay en 1882 et composé vers la même époque par M. Çankarlâl, directeur du collège de Morbi en Kâthiâwâr.

Quelques-unes des plus belles légendes épiques y font les frais d'un long plaidoyer en faveur de l'éducation des filles en sept actes, absolument niais d'un bout à l'autre [1]. Les princesses du Mahâbhârata y sont des bas-bleus d'un grotesque achevé, ne parlant que de leurs livres et de leurs études, se donnant à peine le temps, quand elles reviennent d'un long voyage, de dire bonjour à papa et à maman, pour courir plus vite à leur *pustakaçâlâ*, leur chère bibliothèque. On les a bourrées de toutes les sciences, de tous les arts libéraux, et elles en ont profité. Aussi quand le roi Çaryâṭi, avec sa femme, ses ministres et toute son armée, est subitement frappé d'une rétention d'urine, la jeune Sukanyâ, sa fille, n'est-elle pas en peine de diagnostiquer le mal doctement et d'indiquer sur-le-champ le traitement convenable. La prose est baroque, les stances sont plates, le tout n'est que médiocrement correct; par purisme ou par méfiance de lui même, Çankarlâl a supprimé le prâcrit. C'est là un exemple du drame à tendance; l'auteur est de son temps et un homme de progrès. Celui de la deuxième pièce, un esprit d'une tout autre trempe, est plutôt un représentant du passé. Le mahâmahopâdhyâya Candrakânta Tarkâlankâra, professeur au Sanskrit College de Calcutta, est un polygraphe versé dans toutes les branches du savoir hindou, éditeur des *sûtras* de Gobhila dans la *Bibliotheca Indica* et du *Kusumânjali*, réformateur original de la philosophie Vaiçeshika, dont il a écrit un nouveau *bhâshya;* il est aussi l'auteur de plusieurs ouvrages littéraires, dont un seul m'est connu, le drame en question, le *Kaumudîsudhâkara*, un *prakarana* en cinq actes, composé à l'occasion du mariage des deux fils d'un riche ami et imprimé aux frais de celui-ci à Calcutta en 1888. La pièce n'a rien de ridicule; elle est évidemment l'œuvre d'un homme de goût, qui sait son métier. Mais c'est un pastiche pur et simple du *Mâlatîmâdhava* et du *Mallikâmâruta*, avec tous les lieux communs, tous les trucs de cette sorte d'ouvrages (notamment un *garbhânka*, qui paraît être indispensable dans toute pièce nouvelle), sans le moindre effort d'invention ou de rajeunissement, et qui aurait pu être écrit il y a cinq cents ans aussi bien qu'aujourd'hui. Que tout soit à l'avenant dans les productions du théâtre contemporain, je ne puis et ne veux pas le prétendre. Il serait surprenant que parmi tant d'essais, chez un peuple bien doué comme les Hindous, il n'y en eût pas au moins quelques-uns d'heureux, surtout en dehors du sanscrit où les cadres depuis longtemps surannés ont perdu toute flexibilité; mais d'une renaissance nationale du théâtre dans l'Inde, jusqu'ici il n'y a rien et moins que rien.

A. BARTH.

---

1. L'année d'après le même pédant, qui s'intitule modestement *âçukavi*, a fait imprimer un autre traité de civilité puérile et honnête à l'usage des jeunes personnes, sous la forme de deux petits contes *(bhâshana)*, aussi niais que son *nâtaka*.

440. — **Der Vocalismus der Oskischen Sprache**, von Carl DARLING BUCK. — Leipzig, Koehler, 1892. In-8, xij-219 pp. Prix : 7 mk. 50.

Il est permis de croire que, si les inscriptions osques étaient demeurées sous terre, la linguistique indo-européenne en serait à peine moins avancée : là où l'osque ressemble au latin, il se confond presque avec lui ; lorsqu'il en diffère, il est parfois inexplicable ; et, sauf la table de Bantia, écrite en un dialecte spécial, les documents en sont si brefs que les interprètes restent trop souvent à court de conclusions. Et pourtant ces débris informes des vieux idiomes italiques prennent à nos yeux une valeur sans cesse croissante, à mesure que se multiplient les énigmes de la phonétique latine : sans eux, le latin serait une individualité par trop isolée, un phénomène presque aussi accidentel en son genre que l'arménien ou l'albanais ; ils le soutiennent en quelque sorte, en lui faisant cortège, ils se portent garants d'une unité italique primitive, qu'on ne parviendra jamais à reconstituer, mais dont il suffit d'avoir constaté l'existence pour rattacher avec certitude au celte et au grec le rustique patois du Latium qui faillit devenir la langue universelle.

On ne peut que savoir gré à M. C. D. Buck de sa louable tentative pour renouveler ou tout au moins approfondir l'étude du vocalisme osque, encore assez mal défini. Il s'y est visiblement préparé par de longues lectures et de patients dépouillements : il est rompu aux méthodes comparées ; il sait le sanscrit, à n'en pas douter, puisqu'il se réclame d'un maître tel que M. Whitney, l'osque autant qu'on peut le savoir, les autres langues italiques à l'avenant ; et, de ce qu'il croit, d'un bout à l'autre de son livre (p. 26 et 216), que la première syllabe de *carô carnis* a l'*a* long, il ne faudrait pas en conclure à la légère qu'il ignore le latin, car c'est la seule énormité qui dépare ses deux cents pages. C'en est une pourtant, qu'il eût été bien aisé d'éviter : il faudra donc reporter ombr. *karu karne* et osq. *carneis* sous la rubrique de l'*a* bref, qu'ils n'auraient jamais dû quitter, et, cette correction faite, le latiniste ou l'indogermaniste pourra s'applaudir de posséder un répertoire complet des formes osques connues, classées sous leurs clefs vocaliques respectives et ramenées autant que possible au type des trois degrés de l'apophonie primitive.

Voilà pour l'ensemble. Quant aux progrès de détail, sans d'ailleurs qu'il faille l'imputer à l'auteur plutôt qu'à l'insuffisance des documents, ils ne paraissent pas répondre partout à l'importance du travail. C'est ainsi que (p. 148) nous ne recevons aucune nouvelle lumière, ni sur un locatif latin qui, s'il eût été **Rômai*, serait devenu **Rômî*, ni sur un datif italique **terrâi* où l'on suppose bien gratuitement l'abrègement de l'*a*, ni à plus forte raison sur le génitif *terrâî*, qui a les deux longues et n'a pu les contracter en *terrae* puisque les deux formes coexistent [1] :

1. Cf. Henry, *Mém. Soc. Ling.*, VI, p. 207, et *Gramm. comparée*, n° 193, 9-11.

si la question est du domaine de la phonétique pure et n'a pas été troublée par une série d'analogies réciproques, elle ne pourra se résoudre que par une collation rigoureuse de tous les faits similaires ou contradictoires, tels que *sî* = *svai* et *quae* fém. sg. ou neutre pl. = **quâ-i*, *terrîs* = **terrais* et *terrae* = **terrai*, et par l'application à tous ces faits des lois latines qui exigent, soit la mutation d'*a* bref atone en *e*, soit la réduction à *e* de l'*i* bref final. M. C. D. B., qui nous a donné ailleurs (p. 171) de bons spécimens de ces essais de chronologie préhistorique, a dû évidemment ici les considérer comme désespérés, et peut-être n'a-t-il pas eu tort. Ailleurs il fait bien voir, contre M. Bronisch (p. 183), que le changement de **agros* en *ager* doit être reporté dans la période italique; de savoir s'il ne faudrait pas remonter plus haut encore, et jusqu'à l'indo-européen, comme tendraient à le faire soupçonner les rapports inverses *ager* : *ájras* = *pitúr* : *patrus* (génitif archaïque), greffés sur le rapport direct *quater* = *cátur* [1], il n'en a cure, et ici encore on le louerait davantage de s'enfermer si sévèrement dans les bornes de son sujet, si du moins il semblait se douter qu'il effleure un problème qui sans doute les dépasse. Je ne crois pas, enfin, que son ingénieuse identification de *quôjus* à ποῖος (p. 151) soit destinée à remplacer la belle hypothèse de F. Meunier [2] qu'il attribue à tort à M. Brugmann : non que je conteste la possibilité du transfert d'un nominatif d'adjectif possessif à la fonction d'un génitif de pronom, — il est à remarquer que le transfert inverse s'est accompli en espagnol, où *cuyo* est un adjectif et a développé un féminin *cuya*; — non pas même que la création d'un datif *quôiei* sur ce faux génitif *quôius* soit invraisemblable; mais simplement parce que cette origine n'expliquerait pas la longue persistante et le circonflexe de *istîus illîus*, qui au contraire s'accommode parfaitement de la juxtaposition **illî ius* [3].

Ce sont là de bien minces sujets de dispute : les multipliât-on, le fond n'en serait pas atteint. M. C. D. Buck a épuisé ses sources, consulté ses devanciers et discuté leurs vues [4], procédé à un classement réfléchi dont les grandes lignes subsisteront [5]. Puisque des raisons de pure forme — on ne nous dit pas lesquelles — l'ont empêché de recevoir la récompense proposée par l'Université de Leipzig, la critique a le devoir de lui dire qu'il a fait œuvre consciencieuse et utile et de bien augurer de sa collaboration dans l'avenir.

V. Henry.

---

1. *Mém. Soc. Ling.*, VI, pp. 202 et 373.
2. *Mém. Soc. Ling.*, I, p. 14 sq.
3. *Mém. Soc. Ling.*, III, p. 187.
4. La référence à MM. Bréal et J. Martha (p. 17) est inexacte : lire *Mém. Soc. Ling.*, VI, p. 51.
5. Pourquoi l'ordre alphabétique des mots est-il différent dans le texte et les tables ? La recherche en est quelque peu troublée.

441. — Th. MOMMSEN, **Le droit public romain** (t. II), traduit par P.-Fr. GIRARD. Paris, 1892, in-8, chez Thorin.

442. — J. MARQUARDT, **La vie privée des Romains** (t. I), traduit par V. HENRY, Paris, 1892, in-8, chez Thorin.

443. — G. MAY et H. BECKER. **Précis des institutions du droit privé de Rome.** Paris, 1892, in-12, chez Larose et Forcel.

I. — M. Fr. Girard vient de donner un nouveau volume de la traduction du *Staatsrecht* de M. Mommsen; il sait en quelle estime je tiens les précédents; je ne le fatiguerai pas de compliments monotones.

II. — Les deux derniers volumes du manuel de Marquardt, qui traitent de la vie privée des Romains, sont les seuls qui restent aujourd'hui à traduire; on a eu la bonne fortune d'en pouvoir confier la destinée à M. V. Henry, que sa double qualité de linguiste et de docteur en droit désignaient, quoi qu'il en dise dans son avant-propos, pour cette besogne assez délicate. M. H. s'est trouvé, comme ses prédécesseurs, en face d'un texte où il a constaté des lacunes; il n'a pas cru devoir les combler en ajoutant des notes à des notes et des additions entre crochets au texte original; dans quelques cas très rares il a introduit des références ou de courtes remarques qu'il a eu soin de séparer de celles de Marquardt par un trait horizontal; il se réserve pour le deuxième volume, à la fin duquel il ajoutera, dit-il, des compléments d'une portée plus générale. Il me permettra de réserver, de mon côté, mon jugement sur leur utilité jusqu'au jour où je les verrai. C'est déjà un grand point que nous ayons une traduction de Marquardt où l'œuvre de l'auteur ait été respectée comme elle devait l'être, M. Henry a aussi introduit une excellente innovation; il a indiqué, en marge, la pagination correspondante de l'édition allemande, ce qui facilitera les recherches.

III.— La tentative qu'ont faite MM. May et Becker est tout à fait louable. Les auteurs ont été frappés de ce fait que les écrivains latins, même les poètes, sont remplis d'expressions juridiques, dont les dictionnaires ne donnent que des traductions par équivalent, ce qui est, disent-ils fort bien, superposer une incertitude à une incertitude. Ils ont donc songé à mettre entre les mains de ceux qui veulent comprendre ce qu'ils expliquent un manuel court et très clair qui leur donne la possibilité de fixer leurs doutes. Il me semble qu'ils y ont réussi.

Le livre est, en réalité, un petit cours de droit romain, mais un cours conçu d'une façon tout à fait originale : après un court exposé théorique sur chaque question de droit, viennent des développements de détail, dans lesquels sont expliqués un certain nombre de textes d'auteurs : c'est l'application à des cas particuliers des principes généraux posés précédemment. Enfin, un excellent index analytique, qui forme une sorte de dictionnaire des termes juridiques, termine le travail.

Un exemple, montrera mieux que de longs discours, l'utilité du livre.

Qu'un candidat à quelque examen ait à expliquer ces vers d'Horace (*Sat.* I, IX, 76 et 77) :

Et : « Licet antestari » Ego vero
Oppono auriculam. Rapit in jus.

Il suffira de chercher à la table des mots le terme *antestari ;* on y verra la mention de la page 235, où il est question de la *vocatio in jus* et de l'appel en témoignage, et où les vers d'Horace sont cités et expliqués.

Évidemment on pouvait déjà trouver tout cela, quant on voulait bien le chercher, dans les livres de droit; mais on n'avait pas l'idée de l'y chercher. Il faut espérer que l'on se servira du livre de MM. May et Becker. Il a en lui une condition de succès à laquelle nos travaux ne peuvent pas toujours prétendre.... il est d'une utilité directe pour les examens.

R. CAGNAT.

---

444. — **Don Carlos' Haft und Tod insbesondere nach den Auffassungen seiner Familie,** von Max BUEDINGER, Professor der Geschichte an der Wiener Universitæt. Mit Don Carlos' Portrait in Heliogravure. Wien und Leipzig, W. Braumüller, 1891. 317 p. in-8.

Le livre de M. Büdinger soulève tout d'abord une critique assez grave : si l'on n'a pas lu au préalable les travaux, soit de M. de Moüy, soit de M. Gachard, sur le même sujet, si l'on n'est pas en un mot au courant de la question, il doit être fort malaisé de le comprendre, l'auteur ayant dédaigné de mettre en tête de son travail une introduction quelconque et de nous présenter au moins son héros. M. B. entre en matière *in medias res* et débute par plusieurs chapitres relatifs aux Cortes de 1566 et aux projets de Philippe II contre les hérétiques des Flandres, chapitres où il est à peine question de D. Carlos. D'autre part, si l'on a déjà étudié les ouvrages indiqués plus haut, il n'y a guère de renseignements nouveaux et de quelque importance à tirer du travail de M. B., presque uniquement composé, du reste, d'après des sources connues et imprimées. Tout l'intérêt du livre réside dans l'examen critique du D. Carlos de M. Gachard et des divers documents, publiés d'ailleurs en grande partie par l'éminent érudit, soit dans l'ouvrage cité, soit dans ses divers recueils. Le tout aboutit presque toujours à une confirmation du récit de l'historien belge et indirectement de celui de M. de Moüy. C'est quelque chose, mais nous aurions souhaité mieux : pour renouveler le sujet, il eût fallu quelque heureuse trouvaille, peut-être impossible, nous le reconnaissons. De plus, sans doute pour ne pas suivre de trop près M. Gachard, M. B. a quelquefois donné à sa narration une forme un peu contournée. C'est ainsi que deux allusions à l'accident d'Alcalá précèdent le récit de cet épisode.

Quelques critiques de détail : p. 18, n. 1. Lorsqu'il est dit que le duc d'Albe « passera premièrement (en Flandres) pour aller dresser les

affaires et *recevoir la masse* », cette dernière expression ne signifie pas, selon nous, « réprimer le menu peuple », mais bien « recevoir le premier choc et débrouiller les affaires en gros ». — P. 74. « Lo qual... no podria *excusarse* » ne doit pas se traduire « ce qui est *inexcusable*, unentschuldbar », mais « inévitable, unvermeidlich ». — P. 276. Cabrera, dont le témoignage est du reste sans grande autorité en cette affaire, nous dit que D. Carlos étant mourant, son père ne voulut pas lui rendre visite, mais qu'il lui envoya (echó) sa bénédiction « por entre los onbros del prior D. Antonio i de Rui Gomez ». M. de Moüy a compris que Philippe II chargea ces deux personnages de porter sa bénediction à son fils. M. B. prétend que le roi, souffrant de la goutte, dut s'appuyer sur les épaules du prieur et de Ruy Gomez pour prononcer les paroles consacrées. M. Gachard traduit « entre les épaules » sans insister. Il nous semble que l'historien a voulu dire que Philippe vint dans la chambre qui précédait celle de l'Infant et communiquait avec elle par une baie garnie d'une sorte de treillis de bois; ne voulant pas être aperçu du Prince, il se serait dissimulé derrière le prieur et Ruy Gomez, et de là, « d'entre leurs épaules », il lui aurait envoyé sa bénédiction, sans se faire entendre de D. Carlos, cela va de soi.

Nous nous contenterons de relever, à la p. 35, une insinuation qui demanderait à être plus sérieusement prouvée, au sujet d'une prétendue maladie de la reine d'Espagne, Élisabeth de France.

Il y a une très bonne table à la fin du livre de M. Büdinger. Mais pourquoi ne nous avoir pas donné un index des sources? Et surtout pourquoi cette omission systématique de l'œuvre de M. de Moüy, un peu antérieure, il est vrai, — de quelques mois, — à celle de M. Gachard, mais qui n'en a pas moins une valeur presque égale, M. de Moüy ayant mis en œuvre les mêmes documents inédits?

H. Léonardon.

---

445. — Léon G. Pélissier. **Les amis d'Holstenius, IV. Les petits correspondants. Lettres et documents divers.** Montpellier, imprimerie Hamelin, 1892. Extrait de la *Revue des langues romanes*, t. XXXV, de la p. 275 à la p. 377.

Au nombre des amis et correspondants d'Holstenius dont la Bibliothèque Barberini a conservé des lettres, dit M. Pélissier au début de sa nouvelle étude, figurent à côté de ces érudits illustres qui ont été Peiresc, Pierre Dupuy, Rigault, et qui furent les compagnons de toute sa vie, d'autres savants qui n'ont eu avec lui que des relations éphémères, et des hommes de moindre mérite et de plus mince réputation, que leur époque connut peu et dont la mémoire survit à peine. A ces *Dii minores* est consacré le présent fascicule. M. P. en a écarté les lettres « souvent aussi insignifiantes que solennelles », adressées à Holstenius « par cette clientèle empressée de protégés, de confrères malheureux et de

quémandeurs, qui formaient son groupe, et l'on pourrait dire (car il aimait qu'on le flattât) sa cour » ; il n'a voulu admettre que des pièces « curieuses et pleines de faits, et fort utiles pour la biographie d'Holstenius et l'histoire de l'érudition ». Le choix a été si heureux que le recueil est un des plus intéressants de tous ceux dont a été l'objet jusqu'à ce jour l'entourage savant du cardinal Fr. Barberini.

M. P. résume d'une façon piquante les renseignements fort divers que les *Petits correspondants* ajoutent à la biographie du bibliothécaire de la Barberine en ce qui regarde sa première jeunesse, ses premiers maîtres, les diverses étapes de son grand voyage, de Hambourg à Rome, autour des bibliothèques de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Angleterre, de la France, ce que M. P. appelle son tour d'Europe, et notamment son séjour à Leyde où il fréquenta la maison de Vossius [1], son séjour à Auxerre, où il fut l'hôte de l'évêque de cette ville, G. de Souvré [2], son avarice et sa cupidité déjà bien connues, attestées une fois de plus par les lettres de l'abbé de Barclay qui lui reproche très vivement un procédé déloyal au sujet d'un achat de livres, le rôle important qu'il joua dans l'essai de conversion du prince Frédéric de Hesse [3], enfin mille particularités d'histoire littéraire qui achèvent de nous faire connaître cette société « si mêlée et singulière, où, à côté de magistrats lettrés comme Peiresc, Dupuy, de Thou, N. Rigault, de gentilshommes instruits comme Cassiano del Pozzo et Aleandro, ont figuré, autour de Holstenius, des coureurs d'aventures comme Fontenay-Bouchard et Campanella, une royale déclassée comme Christine [4] ».

Les lettres publiées par M. P. dans la partie principale de son recueil sont au nombre de trente : les signataires sont Albini (texte latin), Golckard de Berkhout, Gilles de Souvré, évêque d'Auxerre, l'abbé Poupart, secrétaire de ce prélat, le libraire Sébastien Cramoisy, l'abbé de Barclay, fils de l'auteur de l'*Argenis,* Charles Hersent, « prestre et prédicateur », Ernest de Hohensbruck, prévôt de l'église d'Hildesheim, le comte Ferdinand de Rechein, secrétaire du prince Frédéric de Hesse,

---

1. Il y rencontra divers hommes de mérite parmi lesquels se trouvait un conseiller du prince d'Orange, Van Berkhout, dont une lettre nous apprend que tous ces graves personnages allaient souvent se réjouir *inter pocula*. On voit par là, remarque M. P., que Holstenins qui, plus tard, recommandait à son neveu d'éviter les trop fréquentes séances au cabaret, avait su, dans sa jeunesse, s'oublier à l'occasion en bonne compagnie.

2. Holstenius resta en relation avec G. de Souvré, comme l'indiquent diverses lettres du prélat qui traitait l'helléniste avec assez de confiance pour l'initier au détail de ses affaires intimes, et pour lui faire des révélations sur ses collègues de l'assemblée du clergé.

3. Voir pp. 312-316 un mémoire d'Holstenius (en latin) pour le prince Frédéric de Hesse (17 janvier 1637).

4. Ailleurs M. P. l'appelle l'*illustre névrosée.*

le P. Mersenne [1], le sieur de Lannoy (avec plaintes du libelle diffamatoire et des impostures du P. Th. Raynaud, qui « a esté deux fois prisonnier d'Estat », le sieur Florent (recommandation en faveur du conseiller de La Marre, lequel recherchait les pièces inédites de l'humaniste du xv[e] siècle, Leonardo Bruni d'Arezzo), le dit de La Marre (qui présente la requête apostillée par Florent dans la lettre que nous venons de citer), Patrick Young (Patricius Junius), le bibliothécaire du roi Jacques I[er] (lettres en anglais), George Thomason (langue anglaise), James Allestree (également langue anglaise. [2])

L'Appendice contient : 1° des lettres du P. Dupuy au cardinal Barberini qui forment pour les mois de mars à juillet 1629 un utile supplément d'informations politiques et littéraires aux lettres que le savant historien et son frère adressaient à Peiresc, et qui de Belgentier arrivaient ensuite au palais Barberini par Holstenius [3] ; 2° des lettres de Valavès au même personnage (une, du 10 avril 1637, sur la dernière maladie de son frère ; une autre, du 4 février 1638, au sujet du Pentateuque Samaritain laissé par le testament de Peiresc au cardinal ; une troisième, du même jour, pour remercier Fr. Barberini d'avoir assisté à la commémoration de Peiresc dans l'Académie des Humoristes) ; 3° divers documents littéraires sur Christine de Suède, tels que des lettres à Holstenius et à J. Dupuy de R. Trichet du Fresne ; de Feuquières à M[me] de Clinchamp ; de Bourdelot aux frères Dupuy ; de Bonnesobres (contre Bourdelot), de Bochart à Huet [4], d'Ismael Boulliau au même ; 4° le journal de voyage d'Holstenius à Insprück (en latin).

Autour de tant de documents, M. Pélissier a multiplié les curieuses et savantes notes [5]. C'est dire que rien ne manque à un recueil qui, en

---

1. Le savant minime le remercie (15 septembre 1645) des faveurs qu'il a reçues de lui à Rome et lui annonce le prochain voyage en Italie du P. Sirmond « âgé de 88 ans qui va avec les autres pour l'élection de leur général ».

2. Le 31[e] document est un *Reçu de Contelori pour une collection de manuscrits donnés par Fr. Barberini à la Vaticane* (avec liste de ces mss.).

3. On y trouve de nouveaux détails sur le siège de la Rochelle, sur l'inscription de l'arc de Suse, sur la succession du duc de Modène, sur les discussions du parlement. On y trouve aussi l'indication d'un certain nombre de travaux exécutés sous la direction de Dupuy pour le cardinal Fr. Barberini.

4. M. P. nous apprend qu' « une copie par extrait de cette lettre, due à Léchaudé d'Anisy, est conservée à Paris, B. nat. F. Fr. 15189, f° 201, mais faite avec la négligence ordinaire de cet érudit ».

5. Citons, entr'autres, les notes sur Allacci (Leo Allatius), sur les manuscrits d'Holstenius à la Barberine, sur l'helléniste Aubert, sur Jean Gruter (lettre latine à P. Dupuy, de 1614, reproduite *in extenso* d'après une copie de la Méjanes), sur les frères Suarès (billets inédits donnés d'après les autographes du riche cabinet de M. P. Arbaud, à Aix), sur le relieur Le Gascon (témoignage probablement inconnu jusqu'ici, tiré d'une lettre de N. Rigault), sur Saumaise (lettre inédite à D. Huet, du 28 juillet 1654), sur la bibliothèque de la reine Christine, sur Bourdelot en Suède, sur la conversion de la reine Christine (lettre de cette princesse à D. Huet, du 7 novembre 1655), etc.

France comme à l'étranger, apprendra fort agréablement une foule de choses aux plus érudits.

T. de L.

---

446. — **Histoire de la Monarchie de Juillet**, par Paul Thureau-Dangin. Paris, Plon, 1892 T. vi, 431, t. vii, 537 pages.

Ces deux volumes terminent le magistral ouvrage de M. Thureau-Dangin. Les deux premiers ont paru en 1884. Huit années ont suffi pour mener à fin l'exécution de ce grand travail. L'auteur l'a fait sans aucune défaillance de souffle ni de talent, sans aucune discordance de vues. Si M. Th.-D., selon un usage assez répandu, a publié, en grande partie, son livre par fragments, il ne l'a point conçu fragmentairement, apprenant son sujet à mesure qu'il le traitait et risquant de découvrir, aux détours, que les documents le menaient où il ne croyait point aller. Il faut le louer de ce zèle et de cette persévérance; il faut le louer aussi de cette force d'attention qui est devenue rare, plus rare encore chez les lecteurs que chez les écrivains. Des essais où l'histoire n'est traitée que par épisodes et par allusions au temps présent, sont d'une composition plus facile et d'un effet plus avantageux. M. Th.-D. a eu d'autant plus de mérite à se consacrer à une tâche aussi rude et aussi prolongée, qu'il avait excellé dans ce genre d'essais. Il a voulu faire une œuvre historique; il l'a accomplie; il en peut être fier.

L'*Histoire de la monarchie de Juillet* a place à côté de l'*Histoire du gouvernement parlementaire* de Duvergier de Hauranne et de l'*Histoire de la Restauration* de Viel-Castel. Elle tient de l'une et de l'autre : de la première peut-être plus que de la seconde, par la vivacité du récit, l'acuité critique des jugements, la passion qui anime tout; elle l'emporte sur l'une et l'autre par l'ensemble, par la composition, par le talent; plus complète à la fois et plus éloquente. Comme Duvergier de Hauranne, M. Th.-D. a rassemblé des notes innombrables sur tous les incidents de la vie politique de l'époque qu'il étudie; il introduit le lecteur dans les coulisses parlementaires, dans les salons politiques, dans les bureaux de rédaction des journaux; il a une opinion sur toutes les affaires et sur tous les hommes; il prend parti, il réveille les disputes du passé; il vivifie les textes; il est très personnel dans ses jugements; mais il embrasse dans son histoire ce que Duvergier de Hauranne en avait écarté ou ne traitait que par digression : la littérature, les mœurs, les questions sociales, les affaires étrangères. Sur ce dernier article, où il se montre supérieur, il mérite d'être rapproché de Viel-Castel par l'étendue des informations et la sagacité des jugements; mais, bien que Viel-Castel ait observé de premère vue et noté de première main, M. Th.-D. est plus vivant et plus intéressant. L'*Histoire de la Restauration*, écrite avec un journal tenu avec une exactitude admirable par le plus attentif et le plus scrupuleux des témoins, est cependant un livre presque im-

personnel, composé dans le ton des mémoires d'État qu'on faisait autrefois aux affaires étrangères. L'aimable, l'équitable et respectable Viel-Castel était très capable d'esprit, même de traits littéraires : ceux qui ont eu la bonne fortune de l'approcher le savent; ceux qui ont lu, dans le *Correspondant,* des fragments de ses souvenirs, le croiront sans peine; mais quand il touchait à l'histoire, la dignité de son sujet semblait le glacer et lui imprimer je ne sais quel vernis diplomatique. Duvergier de Hauranne était la pétulance, la malice, le sarcasme incarnés : son livre est lourd et, trempées dans l'encre d'imprimerie, ses flèches s'y empâtent.

L'ouvrage de M. Th.-D. a donc tenu tout ce qu'il promettait. Il me semble justifier aussi, dans l'ensemble, les réserves que j'avais cru devoir faire sur les précédents volumes. Je n'y reviendrai pas; je renvoie simplement le lecteur qui en serait curieux à la *Revue critique* du 23 mars 1885 et à celle du 30 décembre 1889. Mes observations portaient sur la conception même de l'ouvrage.

On pouvait craindre — et j'avais, je l'avoue, conçu par instants cette crainte là — que le ministère conservateur de Guizot, devenant en quelque sorte, le point d'arrivée et d'arrêt, dans tous les cas, demeurant le point culminant du livre, comme de la monarchie de Juillet, la révolution de 1848 ne s'expliquât point et parût, dans cette histoire, un accident fortuit, ainsi qu'il a été très longtemps de mode de la représenter. Il n'en est rien. M. Th.-D. admire Guizot, qui personnifie pour lui la monarchie de Juillet dans ce qu'elle a eu de supérieur; il le met bien au-dessus de Casimir Périer; Guizot n'est pas, aux yeux de M. Th.-D., l'homme d'État par excellence de la monarchie parlementaire, — cet homme d'État idéal est, pour notre auteur, demeuré latent de 1814 à 1848 — Guizot est du moins celui qui s'en rapproche le plus. J'ai dit ailleurs que M. Th.-D. se montrait trop sévère pour les opposants : il continue; il a pour eux un dédain permanent, parfois un mépris trop peu voilé : le mot *subalterne,* quand il parle d'eux, revient comme un refrain dans son livre. Mais il ne dissimule aucune des causes générales et profondes qui préparèrent la révolution de février et qui firent que cette révolution forme un tournant décisif et marque une époque de notre histoire. Pour qui sait lire, M. Th.-D dit tout; il suffirait de modifier les proportions et de changer, comment dirai-je? l'accompagnement, la basse continue et le ton de son récit pour en tirer et en faire jaillir toutes les causes de la faiblesse et de la chute de l'établissement de Juillet. (Voir, en particulier, l. VI, p. 10 et suiv.) La médiocrité, l'épaisseur, la myopie et l'égoïsme satisfait du pays légal; son incapacité à comprendre des besoins qu'il n'éprouvait pas; l'aveuglement du pouvoir sur les partisans qu'il se faisait à soi-même et dont il se croyait soutenu; cette aberration fondamentale des partis arrivés au pouvoir, qui les porte à oublier, dans leur succès, les motifs et les raisons d'être de ce succès, à s'imaginer qu'ils sont là pour eux-mêmes et que, portés au sommet par un mouve-

ment d'en bas, leur avènement suspend à tout jamais tous les autres mouvements; le cercle vicieux où se renfermèrent Louis-Philippe et son conseil : — le pays légal est le pays même, le gouvernement a le devoir de soutenir ses amis, il use pour faire nommer ses candidats de toutes les ressources des pouvoirs publics, et, ses candidats nommés, il les considère comme les représentants réels de la nation; — les petits moyens de cabales, les grands moyens d'influence — la corruption — pour dire le mot, tout cela est exposé, démêlé, critiqué sévèrement par notre auteur. Ce qui peut faire illusion sur la sévérité générale de ses jugements, c'est une sorte de sous entendu qui semble toujours couler entre les lignes, à savoir qu'avec peu de chose, un peu plus de politique, un peu plus de caractère, un peu plus d'influence donnée à l'Église, un peu moins d'importance accordée aux manœuvres de coulisse ou de salon, un peu moins de raideur, un peu plus d'adresse à manier les hommes, un peu plus de hardiesse à aborder les grands problèmes, moins de petitesses dans le parlement et, dans les affaires, quelque chose de cette hauteur qui ne se rencontra guère que dans les discours, plus d'énergie enfin à dire : non aux intérêts bourgeois, et moins d'entêtement à dire : non aux aspirations libérales, tout aurait été le mieux du monde et tout aurait été facilement sauvé. Je n'en garde pas le sentiment et M. Th.-D. ne m'en a pas convaincu.

Parmi les réformes que M. Th.-D. reproche, à la majorité plus qu'au gouvernement, au gouvernement plus qu'à son chef réel, Guizot, d'avoir méconnues, il place « la question toujours pendante de la liberté d'enseignement, question plus large que son étiquette ». M. Th.-D. l'avait traitée longuement (l. V, ch. VIII) et je m'en suis expliqué ici même (année 1889, p. 513). Je disais alors qu'il s'agissait, pour ceux qui réclamaient cette liberté, non d'un droit commun à étendre, mais d'un privilège à partager entre l'Université et l'Église, partage dans lequel l'Église se serait réservé la tutelle morale de la jeunesse en attendant qu'elle s'élevât peu à peu à la suprématie de tout l'enseignement. M. Th.-D. définit exactement cette situation quand il dit (p. 35) : « Le moment paraissait venu de conclure une sorte de concordat, de pacifier définitivement les esprits par un nouvel édit de Nantes. » Je demeure sceptique, non sur le fond et le principe de liberté, mais sur la conception que se faisaient et sur l'application que firent de ce grand principe et de ce grand mot, quand ils tinrent le pouvoir, ceux qui s'en faisaient alors un programme et un mot d'ordre d'opposition.

Les derniers chapitres sont de plus en plus sombres. L'agitation sourde qui travaillait le pays en 1847, trouve son écho grandissant dans le livre. Cette progression est profondément ressentie et habilement exprimée. Il faut lire et méditer le chapitre Ier du livre VII : « *Une session malheureuse*, mars-août 1877. » Tous les prodromes de la catastrophe y paraissent. On y voit surtout s'accuser ce défaut de confiance, ce sentiment d'inquiétude et d'instabilité que les contemporains éclairés

éprouvaient, et qui ne s'est effacé ensuite que par illusion de souvenirs et jeu de contraste sous le règne de Napoléon III. Le Roi, que M. Th.-D. juge avec équité et clairvoyance, disait à Guizot : « Quelle confusion ! quel gâchis ! Une machine toujours près de se détraquer ! » (l. VII, p. 17). Je note au passage : « Par l'effet d'une sorte d'indolence égoïste, les membres du cabinet semblaient déshabitués de se prêter mutuellement appui » (p. 20). La prospérité matérielle s'arrête ; la famine arrive avec son cortège d'émeutes alimentaires, ses explosions subites de fureurs révolutionnaires qui trahissent le feu souterrain (p. 27 —, massacres dans l'Indre, à comparer avec le meurtre dans les Deux-Sèvres en 1870). Les finances, péniblement ramenées, et pour un instant, à l'équilibre (l. VI, p. 41) semblent de nouveau compromises (l. VII, p. 30). Puis, après les scandales du monde politique et du grand monde : « Une sorte de malechance avait accumulé, en quelques mois, toutes sortes de maux : ébranlement de la majorité, dislocation du cabinet, crise économique, perversion de l'esprit public par la littérature révolutionnaire, enfin et surtout cette série de scandales perfidement exploités » (l. VII, p. 73). Partout le sentiment de la « machine qui se détraque ». — « Cette impression gagnait jusqu'aux coins les plus reculés de la province » (l. VII, p. 95). Joignons l'esprit ardent de lucre, la spéculation en haut, l'envie en bas, le luxe des uns irritant la convoitise et la misère des autres, les satisfaits refusant aux misérables non seulement la discussion du remède de leur misère, mais presque la pitié officielle ; cette misère croissante considérée tranquillement comme la conséquence du progrès de l'industrie et la réforme sociale simplement excommuniée comme une hérésie économique ; qu'est-ce là, sinon les signes d'une « société malade », qu'un accident, une blessure à la peau, la déchirure superficielle d'une balle perdue de pistolet surle boulevard des Capucines, jetteront tout à coup à terre et livreront à la fièvre mortelle qu'elle nourrit ! (Voir l. VI, p. 11.) Personne n'en a d'ailleurs jugé de plus haut que Guizot lui-même par une de ses vues d'historien qui éclairent ses discours politiques et qui font sa supériorité : « Trop étroit de base », disait-il du parti avec lequel et pour lequel il gouvernait, « trop petit de taille, trop froid ou trop faible de cœur ; voulant sincèrement l'ordre dans la liberté et n'acceptant ni les principes de l'ordre, ni les conséquences de la liberté, plein de petites jalousies et de craintes, étranger aux grands désirs et aux grandes espérances, les repoussant même comme un trouble ou un péril pour son repos… J'en dirais trop, si je disais tout » (l. VII, p. 49).

Guizot disait de Metternich qu'il avait plus d'esprit que sa politique ; M. Thureau-Dangin montre Guizot constamment supérieur à son gouvernement. L'homme dans son ensemble se tient au-dessus de l'homme d'État. Celui-ci prend, en quelque sorte, sa revanche dans les affaires étrangères. C'est encore, dans ces deux volumes, comme dans la seconde édition, profondément remaniée sous ce rapport, des

tomes I et II, la partie la plus neuve et la plus remarquable du livre. M. Th.-D., comme le grand historien dont il expose si largement les desseins, s'y réfugie en quelque sorte et s'y arrête par prédilection. Rien n'a été plus critiqué, et plus injustement, plus ignoré, plus méconnu que cette politique : elle y était condamnée. Il y fallait le secret et, dans ses données mêmes, elle ne pouvait être ni bien comprise ni surtout facilement approuvée par les contemporains. C'en est la faiblesse fondamentale. Guizot, par une vraie conception d'homme d'État, tirait cette politique de la nature des choses européennes. Il chercha dans la situation reléguée imposée à la France, en 1840, les moyens de dissoudre la coalition reformée et de reprendre position en Europe. Ce ne pouvait être qu'en prenant le contre pied de la politique de 1840 et en s'appuyant sur les obstacles mêmes que la France avait alors rencontrés. Son dessein procède directement de celui de Louis XVIII et de Talleyrand en 1814; mais il en procède à travers une révolution qui en a ébranlé le principe et il s'applique à des conjonctures bien plus compliquées et contradictoires. La principale difficulté venait de l'opinion en France, qui voulait la guerre sans trouble et sans péril, la gloire sans secousses, les conquêtes sans dépenses, mais la gloire et les conquêtes. Or dans l'Europe, telle que la révolution de 1830 et la crise de 1840 l'avaient disposée, la France ne pouvait être que très pacifique et ne pouvait tirer que de la paix ses moyens de relèvement et d'influence. Voilà ce que comprit Guizot : accepter sincèrement les traités de 1815 et chercher à en développer les avantages dans l'intérêt de la France; favoriser partout, en Italie comme en Allemagne, les tendances nationales par la formation de gouvernements constitutionnels, mais réprimer, en Italie et en Allemagne, les tendances révolutionnaires et unitaires; s'appuyer sur ces États secondaires et les défendre contre les voisins ambitieux; favoriser en Orient la résurrection des anciennes nations, les préparer peu à peu et sans secousses à l'affranchissement, c'était de la politique conservatrice largement conçue, mais c'était aussi la politique dont la France d'alors voulait le moins. Il ne faut pas en juger d'après les impressions postérieures à 1866 et à 1870 et sur les discours de Thiers au Corps législatif. La politique, merveilleusement développée par Thiers dans ces fameux discours, n'est devenue populaire qu'à titre de politique d'opposition et après les cruelles déconvenues de la politique contraire sous Napoléon III. Sous Louis-Philippe, elle avait contre elle les aspirations de 1830 et la légende napoléonienne. C'est le mérite de Guizot de l'avoir tentée quand il ne s'agissait que de prévenir les événements et de ralentir l'action des principes. C'est la grande fortune de Thiers de l'avoir critiquée avant et de l'avoir prônée après l'événement : dans le premier cas, il avait pour lui les illusions, dans le second, les déceptions générales. M. Th.-D. qui a très bien relevé l'influence exercée sur l'esprit public à l'intérieur par l'*Histoire des Girondins* et par les *Histoires de la Révolution* de Michelet et de Louis Blanc (l. VII, p. 41 et

suiv.) aurait pu mieux montrer que les premiers volumes du *Consulat et de l'Empire* exercèrent sur les imaginations, dans les affaires du dehors, une influence au moins égale. Lamartine, Louis Blanc, Michelet ont contribué à préparer la république de 1848, Thiers a contribué à en faire sortir le second empire. (Voir dans le *Consulat et l'Empire,* t. III, p. 379, Paris, 1845, et t. VI, p. 477, Paris, 1847, l'exposé des vues de Bonaparte sur l'Italie et sur l'Allemagne.) La politique extérieure de Guizot se heurtait à un second obstacle et renfermait une seconde contradiction non moins redoutable. Elle ne pouvait s'appuyer que sur l'Autriche, or elle était opposée sinon aux intérêts bien entendus, au moins au système que l'Autriche suivait alors : la compression pure, simple et toute bête. Faire de la politique anti-anglaise avec l'Angleterre, avait été la prétention et l'erreur de Thiers en 1840 ; Guizot marchait, malgré lui, à faire, avec l'Autriche, de la politique anti-autrichienne.

On trouvera peut-être que, séduit par la nouveauté des aperçus qu'il découvre, tenté par les très intéressants documents qu'il produit, M. Th.-D. a trop développé les affaires extérieures de 1842 à 1848 et donné à toute histoire d'une époque un luxe de détails qui ne convient peut-être qu'à des épisodes d'histoire, traités en articles de *Revue*. Il n'a pu, malgré tout son talent, dissiper l'effroyable ennui des *Mariages espagnols*. On pourra dire — et j'aurais moi-même plus d'une discussion à soulever çà et là, — que dans ses appréciations littéraires, dans ses jugements sur les penseurs et les écrivains du temps, il se montre exclusif et souvent passionné. On relèvera, d'autre part, nombre de pages achevées, le portrait de Tocqueville par exemple (l. VI, p. 56 et suiv.). Je ne saurais m'arrêter aux critiques de passage : nul livre qui n'en soulève de semblables, j'ajouterai : qui ne les doive soulever s'il a une méthode, une donnée, une suite. Le livre de M. Th.-D. a ses proportions et son caractère ; il les garde jusqu'à la fin. Je devrais dire : presque jusqu'à la fin. L'appréciation d'ensemble (l. VII, p. 525-529) me semble, en effet, la seule partie de l'ouvrage qui ne concorde point avec l'ensemble. C'est une brillante conclusion d'article de polémique : ce n'est pas la conclusion du livre et le jugement de l'historien. M. Th.-D. déplore et condamne l'événement de 1848 ; mais son histoire y marche depuis 1830 et s'y précipite depuis 1847. Il aurait pu s'arrêter au 24 février, ou s'il poussait plus loin, se contenter d'indiquer à grands traits les conséquences : les journées de février et la déroute de la bourgeoisie, les journéee de juin et la déroute du socialisme, l'Assemblée législative et la déroute des anciens partis et du parti républicain ; la réaction autoritaire, contre coup des besoins de travail de la masse et de l'égoïsme des classes dirigeantes ; l'élection de Louis-Napoléon et le plébiscite de décembre, premiers ouvrages d'une démocratie qui s'ignore soi-même ; la guerre de Crimée, revanche de 1840 ; la guerre d'Italie, la politique allemande de Napoléon III, essais malheureux d'appliquer les

idées napoléoniennes popularisées par l'histoire du Consulat; cependant la prospérité des affaires qui se continue, enfin le libéralisme qui se réveille vers 1860 et fait, par thème d'opposition et juste retour des choses, au régime de Juillet une légende aussi redoutable au second empire que la légende de la Révolution du premier empire l'avait été à la monarchie de Juillet. — En résumé : un livre qui restera, et avec lequel compteront tous les écrivains qui travailleront sur cette époque, même dans l'esprit le plus opposé à celui de M. Thureau-Dangin.

Albert Sorel.

---

447. — **Le Musée de la conversation.** Répertoire de citations françaises, dictons modernes, curiosités littéraires historiques et anecdotiques avecune indication précise des sources, par Roger Alexandre. Paris, Bouillon, 1892. vii et 446 pages in-8.

Un livre dont vraiment le besoin se faisait sentir et qui sera bien accueilli, à la fois parce qu'il offre de l'intérêt et de la nouveauté, et parce qu'il a été composé avec intelligence et avec soin. M Roger Alexandre a pensé que le moment était venu de former un « répertoire de citations françaises, dictons modernes, curiosités littéraires, historiques et anecdotiques, *avec une indication précise des sources* », car c'est là le point important, et c'est ce qui fait précisément l'originalité de son livre. D'autres avant lui s'étaient employés déjà à recueillir des citations ou des curiosités, mais outre qu'ils n'ont guère traité que de la littérature classique ou d'événements historiques antérieurs à notre époque, tous pèchent par le manque d'exactitude. Se proposant surtout d'amuser, ils n'ont pas poussé les recherches aussi loin qu'il conviendrait; ils se contentent d'indications vagues, d'à peu près, ce qui, en ces matières, équivaut à ne rien dire du tout. Ce qu'on demande, en effet, à ces auteurs, c'est le renseignement précis, le renvoi au livre, au chapitre, à la page où se trouve tel ou tel mot célèbre, et malheureusement la plupart tournent autour du renseignement au lieu de le donner.

M. R. A. a voulu être précis ; il a voulu aussi être moderne, estimant avec raison que la littérature classique a été assez étudiée et que nous avons à notre disposition bien des moyens de nous renseigner sur ses mots célèbres. Il a donc porté son effort principalement sur l'histoire et la littérature modernes et contemporaines, sans renoncer cependant à incorporer à sa collection quelques citations appartenant à des époques plus anciennes. Pour donner une idée du caractère très contemporain de ce *Musée de la conversation,* disons qu'on y trouve enregistrés, entre autres mots politiques, le *Béni serait le jour* du général Boulanger, le *Manteau troué de la dictature* de M. Floquet et le *Bloc* de M. Clémenceau. La littérature et la curiosité s'arrêtent un peu plus tôt, à *Fin de siècle,* à *On dirait du veau,* à *Pipe-en-bois.*

A quoi bon, dira-t-on, inventorier ces mots ou ces choses dont nous

connaissons tous l'origine? Nous la connaissons, soit, et encore ! Mais dans dix ans, bien peu se souviendront des circonstances qui ont donné naissance à telle ou telle expression adoptée par le langage courant et qu'on répètera, comme tant d'autres, sans trop savoir ce qu'elle signifie ou ce qu'elle a signifié à l'origine. Et puis, si le curieux réussit à la rigueur à se renseigner sur un mot historique, sur une phrase prononcée par un personnage de marque dans une circonstance donnée, parce qu'il possède une date approximative et quelques points de repère, il lui sera, en revanche, à peu près impossible de savoir d'où procèdent quantité de locutions devenues usuelles qui doivent leur existence au succès d'une pièce de théâtre, d'une chanson, d'un article de journal, ou, moins encore, d'une simple affiche. C'est cette catégorie de dictons et de lieux communs, de *clichés*, comme disent nos journalistes, qui est le plus abondamment représentée dans le livre de M. R. Alexandre, et c'est dans ce domaine qu'il a fait ses plus heureuses trouvailles, car il a bien *trouvé* celui qui nous donne la provenance exacte de mots perdus dans des écrits dont les titres et dont les auteurs gisent dans un oubli profond. Qui connaît la romance où se trouve le vers *Ah! eh! les p'tits agneaux,* qui la pièce qui a donné le jour à l'expression *chanter femme sensible,* qui l'opéra-comique auquel nous devons le couplet : *Enfant chéri des dames, Je fus en tout pays Fort bien avec les femmes, Mal avec les maris,* qui le drame dont il n'est guère resté que le fameux refrain : *En vous voyant sous l'habit militaire, J'ai deviné que vous étiez soldat?* Qui sait dire avec précision la source des mots *Et ta sœur?* ou *Hé! Lambert!* ou *J' t'en ficherai, moi, des pal'tots?* Il a fallu à M. R. A. une ténacité et une patience dignes d'un chercheur de pistes pour venir à bout de ces petits problèmes, et l'on frémit à la pensée de ce qu'il a dû feuilleter et même lire de vaudevilles, de livrets d'opéra, de chansons, de pamphlets, d'annonces de journaux, etc.

En fait de curiosités historiques ou anecdotiques, la moisson de M. R. A. a été aussi fort riche. Il nous a donné sur Bidard, Chauvin, Eustache, *Feringhea a parlé,* Gogo, Labadens, le couteau de Janot, le grand serpent de mer, le thé de Madame Gibou, les escargots sympathiques, les piqueurs, Mayeux, Pipelet, etc., des dissertations fort curieuses où les plus instruits des choses et de la littérature de notre temps trouveront à apprendre.

Félicitons cordialement M. R. Alexandre d'avoir mené à bonne fin un si long travail qui a dû lui coûter beaucoup de peines et de tracas, et souhaitons qu'il soit récompensé de ses efforts. Le *Musée de la conversation* s'adresse à un public très nombreux : aux érudits qui tout naturellement aiment les résultats exacts, les recherches conduites avec méthode; aux simples lettrés qui découvriront avec plaisir l'origine de locutions qu'ils emploient tous les jours sans se demander d'où elles viennent, enfin aux étrangers curieux de notre littérature et de notre langue, mais qui ont bien de la peine à en saisir les nuances et les fines-

ses. Voilà beaucoup de lecteurs et plus qu'il n'en faut pour assurer le succès d'une œuvre aussi bien conçue que bien exécutée.

V.

---

448. — Wilhelm GWINNER. **Goethes Faustidee nach der ursprünglichen Conception aufgedeckt und nachgewiesen.** — Frankfurt a. M., J. Baer, 1892. 507 p.

L'ouvrage de M. Gwinner se compose de deux parties distinctes : la première n'est que la reproduction d'une série d'articles publiés en 1879 dans l'*Allgemeine Zeitung* sur les principales études critiques qui venaient de paraître à cette date sur le *Faust*, celles de Fr. Vischer, de J. Schmidt, de K. Biedermann, de Kuno Fischer ; dans la seconde, plus développée, l'auteur soutient avec virtuosité, avec un luxe d'arguments solides ou spécieux, la thèse suivante : Le *Faust* de Gœthe, selon la conception primitive, est bien plus rapproché de l'esprit de la légende que la rédaction définitive ; l'ambition de Faust est criminelle, le pacte avec le diable est sacrilège, le héros court à sa perte : sa damnation, et non pas son salut, tel est le dénouement logique du drame. Gœthe, plus tard, n'a pas compris sa propre inspiration ; de là, les déviations du plan primitif et la *pseudo-idée* qui a fini par l'emporter dans le *Prologue dans le ciel* et dans toute la conclusion.

Cette interprétation du problème *faustien* mérite d'être classée parmi les solutions typiques. M. Gwinner a développé sa thèse avec force et talent ; il l'aurait imposée à l'attention et à la discussion de la critique plus sûrement encore s'il y avait mis plus de sobriété, s'il n'avait pas abusé du mysticisme dans ses commentaires et compromis sa théorie par des arguments hasardeux.

Je regrette aussi qu'il n'ait pas rendu à ses devanciers les hommages qu'ils méritaient : quand on parle de Fr. Vischer, même pour le combattre, il convient de proclamer hautement la supériorité de son génie critique.

Ernest LICHTENBERGER.

---

449. — **L'Anarchie française.** Paris, Champion, 1892. In-8, 317 p.

Sous ce titre peu correct, l'auteur s'est efforcé de montrer que « l'anarchie morale, militaire, politique, financière coule à pleins bords » et que la France a besoin, sous peine de périr, d'une « réforme morale ». *Morbos melius novimus quam remedia,* disait Scaliger, et ce qui est vrai en médecine et en critique verbale l'est aussi, ou l'est encore davantage, en politique. Le tort de ceux qui spéculent sur ces matières est d'oublier trop souvent que certains maux sont le corollaire inévitable de certains bienfaits : ainsi le régime de la liberté indivi-

duelle entraîne des inconvénients que ne comportait point le gouvernement des jésuites au Paraguay, et le régime parlementaire est fécond en conséquences fâcheuses qui ne découlent point de la dictature. C'est cette dernière forme du gouvernement pour lequel l'auteur anonyme paraît réserver ses sympathies; mais ce qu'il veut, c'est un *bon tyran*, qui n'a jamais été facile à trouver. Dans le tableau très sombre qu'il présente de la France contemporaine, il y a bien des exagérations sur lesquelles ce n'est pas le lieu d'insister; mais on lira avec intérêt le résumé rapide qu'il donne de l'histoire de France, où tout ce qui a été fait de grand lui paraît avoir pour cause « la suite dans les idées et la direction dans la conduite des affaires. » L'auteur écrit une langue assez vigoureuse, qui n'est point celle d'un écrivain de profession; il est plus compétent dans les choses de la guerre que dans celles de l'économie politique; signe particulier, il en veut beaucoup aux polytechniciens, et surtout à leur chef, qui est aujourd'hui celui de l'armée.

Relevons quelques assertions hasardeuses. Il est faux (p. 117) que la fortune mobilière soit « accaparée par des possesseurs de moins en moins nombreux »; on sait, au contraire, que les titres de la rente française sont extraordinairement disséminés. Il est encore faux (p. 138) que Napoléon III partit pour la frontière en 1870 « d'un cœur léger »; personne ne se faisait moins d'illusions! N'est-il pas bien injuste d'écrire (p. 157) : « Les lèvres prononcent encore le nom de la patrie, mais le sens en paraît effacé dans les consciences? » Et comment un homme qui réfléchit peut-il prétendre que la richesse de la France a toujours baissé de 1830 à 1848 (p. 192)? Enfin, lorsqu'il ajoute (p. 232) : « Le montant de la dette est le véritable critérium de la situation financière d'un état », il rend inutile toute discussion sur ce terrain, puisqu'on en conclurait que la situation financière de la Perse ou du Maroc, qui n'ont point de dettes publiques, est supérieure à celle de la France, qui doit trente milliards.

S. R.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 23 septembre 1892.

M. Alexandre Bertrand termine la lecture du mémoire de M. Lechat sur le sculpteur Endoios.

M. Clermont-Ganneau communique, de la part du frère Paul, du collège de Terre-Sainte, à Alep, deux dessins représentant un cachet hétéen, en pierre noire, à deux faces, trouvé aux environs de Balkis, à une heure et demie environ de Birejik. Le frère Paul annonce l'envoi prochain de deux empreintes. Le cachet lui-même a été vendu à un voyageur dont on n'a pu retrouver la trace.

M. Menant a examiné les dessins; le cachet lui paraît authentique et mérite une étude particulière. Il en fera l'objet d'une prochaine communication.

L'Académie charge M. Clermont-Ganneau d'adresser au frère Paul des remerciements pour le zèle qu'il met à communiquer les monuments qui parviennent à sa connaissance.

M. Pierre de Nolhac, communique une note sur le *Gallus calumniator* de Pétrarque. On lit dans les anciennes éditions des œuvres latines de Pétrarque un écrit intitulé : *Invectiva cujusdam Galli anonymi in Petrarcam*, et une réponse, *Apologia*, où Pétrarque attaque violemment la France et les Français, coupables de perpétuer le grand schisme en s'efforçant de maintenir la papauté à Avignon. M. de Nolhac établit que le « Français anonyme » est un théologien de Paris, Jean de Hesdin sur lequel il donne quelques détails biographiques. Jean de Hesdin mérite une place dans l'histoire littéraire, ne fût-ce que pour avoir fait entendre, dans l'unanime concert d'éloges et d'admiration qui résonne autour de Pétrarque, la seule voix d'opposition dont l'écho nous soit parvenu.

Ouvrages présentés : — par M. Barbier de Meynard : Mouliéras et R. Basset, *les Fourberies de Si Djeh'a ;* — par M. Boissier : Jullian (Camille), *Bordeaux.*

Séance du 30 septembre 1892.

M. Maspero présente à l'Académie la photographie d'un bas-relief chaldéen qui provient de Constantinople. C'est un monument consacré par le roi Naramsin, qui régnait à Babylone et dans la Chaldée du Nord vers l'an 3800 avant notre ère. Il est très mutilé, mais ce qui reste est d'un travail très pur et très délicat. On y voit un personnage debout, vêtu, comme certains personnages des intailles les plus anciennes, de la robe passant sous un bras et sur une épaule, coiffé du bonnet conique entouré de cornes. L'aspect général rappelle d'une façon singulière les monuments égyptiens contemporains. Naramsin, comme son père Sargon Ier, avait laissé la réputation peut-être légendaire d'un conquérant. On lui attribuait une campagne au Magan. On pourrait à la rigueur attribuer à des rapports directs avec l'Egypte la technique et le faire tout égyptiens d'apparence du bas-relief; mais M. Maspero ne croit pas devoir s'arrêter à cette conjecture. On remarquera en revanche, ajoute-t-il, les différences qu'il y a entre ce monument et les reliefs de Tel-loh (Tello) : ceux-ci, qui sont de beaucoup postérieurs, sont d'une main maladroite et d'un style grossier, comparés à notre relief. Celui-ci, qui vient d'une des plus grandes villes de la Chaldée, représente l'art d'une cour très policée et très puissante; les autres, qui ont été découverts dans les ruines d'une cité secondaire, représentent un art provincial.

M. Menant fait remarquer qu'il existe dans la collection de M. de Clercq un cylindre chaldéen en pierre dure (intaille), d'un travail très remarquable, qui porte une inscription en caractères de même style que ceux de ce bas-relief. On y lit le nom de Sargani, roi d'Ayadi, antérieur de quelques générations au roi Sargon l'Ancien. Nous avons ainsi deux monuments, d'un travail différent, qui présentent, chacun en son genre, les plus beaux spécimens d'un art qui n'a jamais été surpassé en Assyrie et en Chaldée.

M. Salomon Reinach soumet à l'Académie un essai de classification des désignations populaires attachées aux monuments mégalithiques et des légendes dont ces mêmes monuments sont l'objet dans les divers pays. Les unes et les autres présentent une singulière uniformité sur un domaine géographique très étendu. Ainsi les dolmens, nommés *caves du diable* en Allemagne, s'appellent *maisons du diable* au Japon. En Angleterre et en Bretagne, comme dans l'Inde, les cercles de pierres passent pour des troupeaux pétrifiés. Malgré les efforts du clergé pour « christianiser » des monuments en les surmontant de croix, ils restent encore l'objet de pratiques superstitieuses qui sont des survivances authentiques du paganisme. Un caractère frappant des noms populaires qu'ils ont reçus, c'est la très petite part faite à l'élément chrétien : les géants, les nains, les fées figurent partout comme les auteurs ou les habitants de ces mystérieuses constructions. Dans les légendes, la Vierge et les saints interviennent, mais on se rend bientôt compte que c'est par l'effet d'une substitution de date assez récente et l'étude comparative de ces légendes ne fait qu'attester plus clairement la vitalité d'un polythéisme très primitif, analogue à celui des Pélasges orientaux, qui, chassé des villes avant même l'avènement du christianisme, s'est réfugié dans les campagnes et s'y maintient.

MM. Paul Meyer et Deloche présentent des observations sur quelques-unes des explications onomastiques proposées par M. Salomon Reinach.

Ouvrages présentés : — par M. Siméon Luce : Blangy (le comte de), 1° *Généalogie des sires de Bussy, de Gouberville et du Mesnil-au-Val;* 2° *Notes complémentaires et pièces justificatives, suivies du testament et de la correspondance de Gilles de Gouberville ;* — par M. Le Blant : Delattre, *Lampes chrétiennes de Carthage.*

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 42	— 17 octobre —	1892

450.— **Die franzœsischen Ortsnamen keltischer Abkunft, Inaugural-dissertation zur Erlangung der philosophischen Doctor-wuerde an der Kaiser-Wilhelms-Universitæt Strasburg** eingereicht von Charles Albert WILLIAMS aus Aberystwyth (Gross-Britannien). Strasbourg, Trübner, 1891. In-8, 88 p.

Cette thèse de doctorat est un des meilleurs travaux qui ait été publiés jusqu'ici sur l'étymologie des noms de lieu français d'origine celtique. Elle est divisée en deux parties, l'une traite en général de la formation des noms de lieux, de leur accentuation, de leur phonétique; l'autre donne une nomenclature de mots qui apparaissent dans les noms de lieux composés ou dérivés.

On trouvera dans ce travail une foule d'observations intéressantes, nouvelles et, je pense, en partie définitives : telles sont l'explication d'Avalleur (Aube) par **Aballo-durus*, celle de Niort (à l'époque carolingienne *Noiortum*, lisez *Noiordum* (Longnon *Atlas*, p. 192) par * *Novio-ritum*, « nouveau gué » (p. 70, 72), celle du second terme de Condé, *Condate*, par le gallois *dawd*, pluriel *dodion*, « dépôt, don », d'où le dérivé *dodi* « mettre, déposer, placer, donner ». *Dawd* = * *dâti-s* a dû exprimer primitivement l'acte de « poser », de « placer », comme celui de « donner ». Le celtique * *dâtis* égale à la fois un primitif * *dô-ti-s*, identique au grec δῶ-σι-ς de la racine DÔ « donner » et un primitif * *dhô-ti s* où la racine DHÊ « poser, mettre », a sa seconde forme pleine comme dans le grec θωμός, « monceau » et dans le gothique *dôms* « jugement »; * *dhô-ti-s* aurait le même sens que le grec θέσις et n'en différerait que par le degré de la racine [1]. Ce serait le sens de θέσις

1. Cf. Brugmann, *Grundriss*, t. Ier, p. 256, 258.

qu'aurait le second terme du composé *Con-dâte;* et *Con dâte* devrait être comparé au grec σύν-θεσις, au français synthèse.

On sait que *Condate* était tantôt accentué sur la première syllabe, d'où le français Candes, Condes, tantôt sur la seconde, Condé (p. 50, 51); suivant M. A.-W., Candes, Condes conserveraient l'accent celtique; Condé serait prononcé d'après les lois de l'accent latin. Ici je me sépare du jeune auteur.

L'accent celtique primitif aurait, suivant lui, toujours frappé l'initiale, comme le croit M. Thurneysen. J'ai la plus grande admiration pour les travaux grammaticaux du savant celtiste, et je n'hésite pas à déclarer, par exemple, qu'il a fait de la partie celtique du *Grundriss* de Brugmann, un vrai chef-d'œuvre.

Mais, suivant moi, par exemple l'*i* de *Bibracte* = Beuvrai, dérivé de * *bebro-s* = bièvre, s'explique par ce que dans *Bibracte* la première syllabe était atone [1] tandis que dans le primitif * *bebro-s* elle était frappée de l'accent.

L'irlandais *scél* « histoire » = * *sqetlo-n* pour un primitif * *seqə-tlon* s'explique en supposant que l'accent celtique primitif frappait la seconde syllabe et que la voyelle atone de la première syllabe était tombée, quand, vers le ve siècle (?), l'accent d'intensité est venu en irlandais frapper les initiales.

Tabur « je donne » = * *du-beru* a dans sa première syllabe un *a* accentué = *u*, cet *a* s'explique en admettant qu'originairement on prononçait *dubéru*, que l'*u* de la première syllabe étant atone, était devenu plus tard indistinct et se prononçait à peu près *a* quand l'accent d'intensité moderne est venu le frapper; cf. *t-air-chanim* = *du-áre-canomi* « je prophétise »; dans * *du-áre-canomi*, l'*a* de la seconde syllabe devait porter primitivement l'accent et l'*u* voyelle de *du,* étant atone, était devenu consonne, puis était tombé avant que l'accent d'intensité ne vint frapper l'initiale de ce verbe et des analogues dans lesquels cet accent moderne irlandais atteint la même lettre, qu'il y ait tmèse: *do-n-áurchanim,* ou qu'il n'y ait pas tmèse : *táirchanim.*

Je ne crois donc pas qu'on puisse affirmer avec certitude qu'il n'y avait pas en Gaule un mot *Condâte* paroxyton à côté d'un *Condate* proparoxyton.

Il est de même possible qu'à côté de *Condâte* par *â* long et tonique, il y ait eu un *Condăte* par *ă* bref et atone avec la forme réduite de la racine : *dăti-s* = θέσις; avec *ă* forme réduite celtique de la voyelle indo-européenne *ê* comme dans le breton *had* « semence » de la racine *sê*.

Il y a quelques points sur lesquels, d'accord avec l'auteur sur la phonétique, je ne partage pas son système d'interprétation. Voici un exem-

---

1. Cf. Brugmann, *Grundriss,* t. Ier, p. 272.

ple : M. Williams paraît peu disposé à admettre que dans le monde celtique on ait employé comme nom d'homme des noms de végétaux et d'animaux. Or, nous connaissons tous les noms d'hommes modernes, Poirier, Cerisier, Rosier, Laurier, Pommier, Duchêne; Chevreau, Le Loup, Le Bœuf, Le Daim, Cochon, Lièvre C'est la continuation d'un usage antique. L'équivalent du nom d'homme moderne, Pommier, est le nom d'homme gaulois *Abal[l]os*, relevé dans le trésor vieux celtique de M. Holder, Avalleur (Aube) = *Abballo-durus* est le château fondé par *Aballos*, ce n'est pas le château du pommier.

Ces réserves de détail ne m'empêchent pas de reconnaître dans la thèse de M. Williams une œuvre de grand mérite.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE

P. S.—Cet article était écrit depuis plusieurs mois quant a paru dans le numéro de juillet 1892 des *Annales du Midi*, (t. IV, pp. 428-429) une critique de la thèse de M. Williams par M. Antoine Thomas. M. A.Thomas se plaçant au point de vue roman, conteste avec raison plusieurs étymologies de M. Williams. Ainsi Condom, noté *Condomus* à l'époque carolingienne peut être un *Condo-magus*, mais il est impossible de l'expliquer par *Condato-magus;* Chanteix (Corrèze) est la forme moderne d'un primitif *Canto-dunum* et doit être séparé de Chançay (Indre-et-Loire), de Chancé (Ile-et-Vilaine), de Chancia (Jura) qui sont les notations modernes en trois dialectes différents d'un antique *Cantiacum*. A *Cantodunum* devenu Chanteix (Corrèze), comparez *Burgodunum*, de Bourdeix (Dordogne).

Dans mon compte rendu d'un récent ouvrage de M. Pauli, ci-dessus, p. 142, l. 15, au lieu de *Virido-vixy*, lisez *Virido-vix* sans *y*.

H. D'A. DE J.

---

451. — Τοῦ ὁσίου πατρὸς ἡμῶν... **S. Patris nostri et confessoris Theodori Studitis præpositi Parva catechesis.** Græcum textum e codicibus multis nunc primum critice descriptum, uti et latinam P. J. Harduini S. J. interpretationem nondum vulgatam edidit Emmanuel AUVRAY... et annotatione historica instruxit A. TOUGARD. Paris, V. Lecoffre, 1891, 1 vol. gr. in-8 de CXII, 672 p. 2 planches et 2 facsimilés paléographiques,

Ce beau volume débute par une dédicace à l'archevêque de Rouen, dans laquelle l'abbé Auvray célèbre les mérites de son auteur. « Quis enim unquam integrior moribus, quis promptior animo, firmior fide, flagrantior zelo, sibi in omnibus constantior? » Nous y apprenons que l'Église grecque réserve la prélature épiscopale aux moines qui suivent la règle des Studites. Il y est dit encore que la publication de la Petite Catéchèse doit beaucoup sinon tout à la libéralité de l'éminent archevêque. Un « Monitum » indique les procédés suivis dans l'édition, lesquels sont conformes aux usages généralement adoptés par la critique moderne. A l'exemple des textes publiés dans la petite collection grec-

que et latine de Teubner, les variantes et l'annotation critique ont été massées, non pas au commencement du volume, comme dans cette collection, mais *ad calcem*. Ce système est avantageux pour la lecture courante du livre, mais il prépare un surcroît d'effort à ceux qui voudront comparer les variantes avec le texte établi.

Dans les « Prolegomena », le digne collaborateur de l'abbé Auvray, M. l'abbé A Tougard, raconte d'abord la vie de saint Théodore, né l'an 759, mort le 11 novembre 826, complète la nomenclature de ses œuvres, après Fabricius et la Patrologie de Migne (t. XCIX), puis il traite de ses catéchèses, la Grande [1] et la Petite, qui se distinguent peut-être en ce que les sermons de la première (173 « sinon plus ») étaient préparés, tandis que ceux de la seconde (au nombre de 134) étaient, paraît-il [2], autant d'improvisations écrites après coup. Un troisième chapitre est consacré au Studium, ainsi nommé parce qu'il eut pour fondateur le patricien Studius, qui fut contemporain de Constantin, selon Glycas, mais plus probablement un consul romain de 434, qui construisit le monastère à Constantinople vers 462. C'est aujourd'hui Equitis Templum, Imbrahar-Dgiami (Mosquée de l'écuyer).

L'introduction écrite en français par l'éditeur proprement dit, donne des informations complémentaires sur la vie de saint Théodore et sur la publication de ses œuvres, notamment la Petite Catéchèse, dont quelques fragments et six pièces entières avaient vu le jour quand elle parut pour la première fois, en 1888, publiée par le P. Cozza-Luzi, sous-bibliothécaire à la Vaticane, avec la version latine du cardinal A. Mai. Mais c'est « un texte où fourmillent les fautes d'orthographe, où quantité de mot sont défigurés, où l'on constate de nombreuses lacunes, où enfin apparaissent des leçons dépourvues d'authenticité ». L'ouvrage avait été traduit en latin dès 1602 par Livinéius, chanoine d'Anvers, traduction qui fut reproduite dans les diverses éditions de la Bibliothèque des Pères et, en dernier lieu, dans la Patrologie grecque. « Elle est dure, peu fidèle, peu intelligible. » La traduction du P. Hardouin, restée inédite à la Bibliothèque nationale dans le ms. 275 du supplément grec, est jugée très favorablement par le savant éditeur qui ne l'a modifiée que pour l'accommoder à son texte.

La constitution de ce texte repose sur la collation de treize manuscrits. Le plus ancien est le Colbertinus 1018, exécuté au xe siècle. L'édition nous présente en fac-similé une page de ce manuscrit et une page du Coislin 271, qui est du xie. Sur les 134 catéchèses qui composent l'ἐκλογίδιον, 25 seulement se retrouvent dans les treize manuscrits con-

1. La Grande Catéchèse, sur laquelle les doctes éditeur et annotateur auraient dû s'expliquer un peu plus qu'ils ne l'ont fait, se lit dans le ms. 408 de la Bibliothèque nationale (A. Tougard, p. 435).

2. Cette distinction n'est pas donnée comme rigoureuse. Elle est même infirmée par un passage de la catéchèse 65. Voir la p. 648.

sultés. Ces copies se répartissent en 1 Colbertinus, 3 Coislin, 5 du fonds grec proprement dit, 1 de la Bibliotheca Paulina de Leipzig, et 3 Nanienses de la Marcienne à Venise. M. A. a fait un examen approfondi de ces monuments, et la lecture de sa notice paléographique démontre qu'il n'a laissé de côté aucune des questions qu'il y avait à traiter. Cette notice représente un travail énorme. Elle commence par un tableau synoptique où chacune des catéchèses donne lieu à l'indication du feuillet initial du ou des manuscrits qui la contiennent et du rang qu'elle y occupe, ce qui rendra facile les vérifications qu'un lecteur curieux ou défiant voudrait entreprendre. Il ressort de ce travail que les manuscrits consultés se décomposent en trois groupes. En tête du premier figure le Coislin 272, du xvie siècle. Par une singularité dont on connaît plusieurs analogues, ce manuscrit est, ou peu s'en faut, tout ensemble le plus récent exemplaire de la Petite Catéchèse et un représentant de la plus ancienne famille. Le n° 893 de notre ancien fonds grec, écrit au xiiie siècle, est jugé le meilleur. Viennent ensuite, par ordre d'importance, le Colbert 1018, le ms. de Leipzig, le ms. 891 de Paris, le Coislin 271, le ms. 892, etc. L'auteur a poussé jusqu'aux dernières limites la comparaison des apographes mis à sa disposition et sa critique a rendu l'existence à huit manuscrits « absents » qu'il dénomme X^1 X^2 X^3 Y^1 Y^2 Y^3 Z restituant par la pensée les ascendants des copies où il constatait une communauté de leçons ou de lacunes. Sa notice offrira sous ce rapport un vif intérêt à tous les paléographes, même à ceux que le texte de saint Théodore pourrait trouver indifférents, en même temps qu'elle apporte aux lecteurs de ce nouveau document patrologique une preuve du soin avec lequel en a été préparée la publication. Autant que nous en avons pu juger par une lecture rapide et partielle des catéchèses, ce travail est irréprochable. Non seulement M. A. s'est fait un devoir d'indiquer la source des citations bibliques, qui abondent dans les allocutions du saint Studite, mais il a signalé en outre, dans son annotation critique, les passages des livres sacrés auxquels son auteur faisait allusion. Absolument hors d'état de porter un jugement sur la valeur dogmatique de ces instructions familières, nous ne pouvons que signaler l'onction dont elles sont empreintes et donner en exemple à certains de nos prédicateurs la manière dont le Studite enseigne et prêche la saine morale pratique. Il a su trouver plus d'une fois des accents éloquents soit pour flageller le vice et les faiblesses humaines, soit pour présenter la vertu ou la bonne conscience sous les couleurs les plus attrayantes.

Il nous reste à dire un mot de l'annotation critique et de l'annotation historique. La première est naturellement l'œuvre de l'éditeur; la seconde, celle de M. l'abbé Tougard. A la suite des principales variantes figurent une série de « Notae » qui tantôt expliquent la préférence de l'éditeur en faveur de l'une d'elles, tantôt contiennent des rapprochements de textes ou des observations relatives à la langue du Studite. Les grammairiens pourront y faire des trouvailles intéressantes.

L'annotation de l'abbé Tougard est rapportée au texte de la traduction latine. Elle est telle qu'on pouvait l'attendre du savant qui a fait des travaux estimés sur les textes grecs des *Acta Sanctorum* et pour lequel la patrologie n'a plus de secrets. Il a complété ses informations personnelles avec les notes inédites du P. Hardouin [1].

C. E. RUELLE.

---

452. — **T. Macci Plauti comoediae**, rec. Fr RITSCHELIUS, sociis operae adsumtis G. LOEWE, G. GOETZ, Fr. SCHOELL. T. III, f. 3 : Persa, rec. SCHOELL Lipsiae, Teubner, 1892, XXXIX-171 pp. in-8

453. — **Forschungen zur lateinischen Grammatik und Metrik**, von Fr. SKUTSCH. I : Plautinisches und Romanisches, Studien zur Plautinischen Prosodie. Leipzig. Teubner, 1892, 186 pp. in-8.

I. — Le Plaute entrepris par Ritschl, continué et recommencé par ses élèves, est tout près d'être achevé. Le nouveau fascicule, qui est une réédition du *Persa*, témoigne de la direction nouvelle imprimée à l'ouvrage. Les innovations peuvent se résumer en deux mots : esprit conservateur dans l'établissement du texte et simplification dans la disposition de l'apparat. Pour alléger ce dernier, les éditeurs rejettent maintenant dans un appendice critique les leçons et les conjectures de leurs devanciers, ils peuvent ainsi les discuter et exposer leur avis. Tout le monde y gagne. On pourrait sans doute suggérer d'autres simplifications à faire dans l'indication des variantes des manuscrits. Mais il y a en Allemagne une religion de Plaute comme en France une religion de Molière. Il n'est même pas inutile qu'une grande édition donne tous les renseignements possibles, même ceux qui sont certainement inutiles, qui sont inutiles du moins dans la forme où ils sont. Il faudrait à côté une édition présentant le texte non corrigé tel qu'il résulte des sources, avec un apparat réduit à l'essentiel. La critique de Plaute

---

1. Quelques critiques de détail. Page LXXII, M. A. traduit *κυροῦ μαξίμου* Cyrus Maxime, mais *κυρός* est la forme byzantine de *κύριος*, dominus. P. LXXIII, l'orthographe *μηδὲ*, *εἴπέρ τις*, *ὅπέρ ἐστιν* n'est pas propre au ms. de Paris 891 ; on la rencontre dans presque tous les manuscrits du Xe au XIVe siècle. Au sujet du ms 1104 de Paris, du XIe siècle, et du 348 de Leipzig, M. A. écrit : « Toujours l'ι souscrit est omis. » N'est-il pas *adscrit?* — Par suite d'un remaniement sans doute, dans les NOTAE qui font suite aux variantes de la première catéchèse, au lieu de p. 2, l. 2, il faut lire, p. 472, l. 3 ; puis 4 au lieu de 3, 8 au lieu de 6. et 10 au lieu de 7. — Deuxième catéchèse, ligne 57, la variante *πολητίαν* pour *πολιτείαν* ne méritait pas d'être relevée puisque l'éditeur a prévenu qu'il ne mentionnerait pas celles qui procédaient de l'itacisme. Une observation plus grave porte sur la constitution même du texte. On n'a pas indiqué pour chaque catéchèse le manuscrit qui a respectivement été adopté comme type. Il en résulte un certain trouble pour le lecteur. Ainsi catéchèse 48, l. 35, on adopte *ἡμῖν* (contrairement à la vulgate) et l'on donne comme variante : R[1] *ὑμῖν* (Bibl. nat. ms. 1104), et dans les NOTAE : Codd. Script. *ἡμῖν* inter et *ὑμῖν* variant. Est-ce à dire que tous les autres mss. de saint Théodore portent *ἡμῖν*, même ses congénères C[2], C, R[3]?

ne serait plus alors un rite mystérieux d'initiés. Elle présente assez de difficultés d'elle-même sans qu'on les augmente comme à plaisir.

II. — La brochure de M. Skutsch est consacrée à l'étude d'un détail de la prosodie des poètes du théâtre. Des mots comme *nempe, unde, inde, quippe, ille, iste*, peuvent devant consonne représenter la monnaie d'une longue. Pour les trois premiers, on avait supposé que l'*n* disparaissait dans la prononciation. M. S. n'a pas de peine à démontrer que *n* latine ne disparaît pas sans laisser de traces, au moins un allongement. De plus, cette explication n'est pas valable pour *quippe, ille, iste*. M. S. croit que l'on a affaire à une syncope de la voyelle finale. C'est cette syncope qui aurait donné naissance à de doubles formes conservées par le latin classique : *proinde* et *proin, deinde* et *dein, exinde* et *exin* (*exim* par analogie avec les adverbes en *im*).

Cette doctrine peut être acceptée; mais les fondements en sont très discutables. Le premier est le fait que ces mots se rencontrent avec la valeur d'une longue seulement devant consonne. Il faudrait dire que c'est la seule situation où cette valeur peut être constatée. Encore y aurait-il eu lieu de distinguer les cas où ces mots peuvent avoir la valeur de deux brèves et ceux où ils ne peuvent valoir qu'une longue. Pour cela, M. S. aurait dû se préoccuper de la distribution des mots dans le vers, question dont il ne soupçonne même pas l'existence.

La seconde base de l'explication est une théorie fausse sur la nature et le rôle de l'accent latin. M. S. le considère comme un accent d'intensité et pense qu'il a exercé une influence sur la métrique et la phonétique. De plus, il croit encore au prétendu accent préhistorique de Corssen. Il montre ainsi qu'il ignore les recherches de M. Louis Havet et notamment son article sur l'intensité des initiales latines, publié dans le tome VI des *Mémoires de la Société de linguistique*. Ces quelques pages ont pourtant plus fait pour l'avancement de la phonétique latine que bien des volumes. Il n'est pas un des phénomènes dont M. S. a traité qui ne puisse avoir sa raison dans l'intensité de l'initiale. On arriverait même à simplifier par là ses explications. Dans les disyllabes, l'accent est à l'initiale; les phénomènes se confondent. Mais dans les dérivés polysyllabiques, comme *proinde*, l'accent ne coïncide plus avec l'initiale [1]. Or, on sait que l'action de l'initiale peut s'étendre à d'autres syllabes que les syllabes voisines, puisque les finales ont été affaiblies. Pour employer des expressions plus exactes, le sujet parlant latin prononçait avec force l'initiale. Par contre-coup, toutes les autres syllabes se trouvaient plus faibles et, si l'on parlait vite, si l'on mettait du laisser aller dans la prononciation, ces syllabes étaient celles qu'on esquivait ou qu'on altérait. Telle doit être l'origine des faits groupés par M. S. dans le paragraphe 4, sur la syncope vocalique : *Marpor*,

1. Il n'est pas impossible cependant que ce mot ait été tout d'abord disyllabique ; cf. L. Müller, *Horaz, Satiren*, I, 1,104.

princeps, *ac*, *nec*, *neu*, *ceu*, *hic*, *duc*, *fac*, etc. On peut, si l'on veut, se rendre compte de toutes ces formes par l'application de la même loi. Elles sont l'effet d'une prononciation rapide, comme M. S. l'admet : ainsi s'expliquent les doublets. Comme l'initiale est protégée, nécessairement les syllabes sacrifiées doivent être intérieures ou finales. Au lieu d'admettre cette seconde explication, à laquelle il touche plusieurs fois et qui est la conséquence logique de certaines de ses déductions (surtout pp. 61 et 62), il passe devant la véritable solution et est obligé de supposer tantôt une action de l'accent préhistorique de Corssen, tantôt une influence de l'accent barytonique, tantôt des solutions particulières à tel et tel mot. Il cite à l'appui de son opinion l'accent indo-européen. C'est faire intervenir un phénomène très différent. D'abord cet accent préhistorique était mélodique. De plus, on ne peut parler précisément de son rôle, mais plutôt de la nature de la voyelle *e* de la racine, qui, suivant l'heureuse expression de M. de Saussure, ne pouvait se prononcer au-dessous du ton. Par suite, quand à une racine s'ajoutait un suffixe ou une désinence possédant l'*e*, l'*e* de la racine disparaissait, un même mot ne pouvant présenter deux voyelles accentuées. Le point à considérer est la voyelle, non l'accent. Un autre parallèle est celui des langues romanes. D'après M. S., *il(le) reuortitur* est comparable à *il revient*, ou, suivant une rectification de M. Appel, à *el reven*. Je pourrais tirer parti de cette rectification contre le rapprochement de M. Skutsch. Négligeons-la. On a donc une série : *ille* et *il* (Plaute), *il* ou *el* (langues romanes). Mais entre ces deux anneaux extrêmes, la chaîne est rompue ; l'époque classique n'a que *ille*. Des deux formes en lutte au temps de Plaute, c'est la forme pleine qui a triomphé. Plus tard, reparaîtra une forme écourtée, mais à la suite d'un changement dans la nature de l'accent.

Ainsi dans cette dissertation, on rencontre toutes les confusions : confusions de l'accent indo-européen et de l'accent latin, de l'accent latin et de l'accent roman, de l'accent et du temps marqué. Elles apparaissent d'autant plus choquantes que la discussion est mieux distribuée et d'une marche plus rigoureuse. Il est regrettable de voir de précieuses qualités gâtées par des vues aussi fausses. C'est une nouvelle preuve de la stérilité d'une méthode qui confond les époques et transporte dans le domaine latin des faits propres au domaine roman [1].

Paul Lejay.

---

1. Je n'insiste pas sur tel ou tel détail qui pourrait provoquer des réserves. Ainsi M. S. a raison de considérer comme phonétique, et non métrique, la loi d'abrègement iambique. Mais une interprétation de cette loi qui admet un rôle quelconque de l'accent, est inadmissible (p. 6). Page 5, aux philologues qui actuellement en sont restés aux idées admises dans la première période des études métriques sur Plaute (syncopes *ap'd m'nistrare*), il faut joindre M. Vernier, *de senariis italicis*, 1888. P. 30, n. 1, on ignore généralement en Allemagne que le Plaute de la collection Lemaire contient un index qui, à défaut d'autre, peut servir à contrôler les statis-

454. — **Etude sur le Liber Censuum de l'Eglise romaine,** par Paul Fabre, Paris, Thorin, 1892. In-8 de VII-233 pages. (Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, fascicule 62°).

Le caractère essentiel du pouvoir pontifical au moyen âge est son universalité. Comme le souverain pontife est le représentant de Dieu sur la terre, il a seul qualité pour lier et délier. En théorie sa puissance est sans limites. Il n'est pas une question qu'il n'ait qualité de résoudre, pas un coin de terre où il n'ait droit d'imposer sa volonté. En fait, les papes virent leur autorité limitée par leur faiblesse matérielle. L'existence de ce pouvoir suprême, qui au premier abord paraît un danger, eut sur le développement de la civilisation un effet bienfaisant. Force morale et universelle, la papauté fut, plusieurs siècles durant, le seul obstacle à l'épanouissement complet de deux fléaux étroitement liés, contre lesquels se débat encore l'humanité et dont le moyen âge a souffert plus qu'aucune autre époque : le particularisme et la force brutale. C'est l'un des moyens employés par les papes pour étendre leur action sur le monde chrétien qu'a étudié M. Fabre à propos du *Liber censuum*. Il l'a fait de façon à satisfaire les plus difficiles et — pourquoi ne le dirais-je pas ? — de façon à se placer du premier coup parmi les historiens les plus pénétrants de notre époque.

On désigne sous le nom de *Liber censuum* un recueil composé en 1192 par le camérier Cencius et comprenant la liste des cens dus à l'Église romaine. Des blancs y furent ménagés pour permettre l'addition des cens qui seraient établis dans la suite des temps. Le livre fut, en effet, tenu à jour et resta en usage jusqu'au XVIe siècle que disparut la vieille institution du cens. L'auteur ne s'était pas borné à dresser la liste des églises, monastères, maisons hospitalières, villes, châteaux, domaines, rois ou princes, censiers de l'Église romaine ; il y avait ajouté à titre de pièces justificatives un certain nombre d'actes établissant les droits du Saint Siège, et même des traités qui au premier regard ne paraissent pas avoir grand rapport avec les revenus de l'Église romaine : tels l'*Ordo romanus* et les *Mirabilia urbis Romæ*. L'introduction de pareils morceaux dans l'œuvre du camérier trouve cependant sa justification dans les idées de l'époque, surtout les *Mirabilia*. A ce sujet M. F. fait une remarque fort ingénieuse : « Les signes extérieurs, les symboles concrets des idées abstraites n'en ont que plus de puissance et ils prennent très vite une réalité objective. Les titres de Rome au gouvernement de la chrétienté, c'est la splendeur de son passé, c'est la série ininterrompue par laquelle on remonte de pontife en pontife jusqu'à l'apôtre Pierre. Aussi la description des merveilles de Rome et la liste des papes qui se sont succédé sur la chaire de saint Pierre semblent

---

tiques ; j'en dis autant du Térence. Vérification faite pour *quippe, nempe* et *unde*, je ne trouve pas dans les textes de M. S. *Trin*, I, 121 : *quae mihi mandata est, habeo dotem unde dem*.

avoir leur place toute marquée dans un recueil des droits et prérogatives du Saint-Siège. » Cencius trouva pour la composition de son œuvre un puissant secours dans les travaux du même genre, les polyptyques, composés antérieurement. Dès la fin du v[e] siècle le pape Gélase avait fait dresser un état général des revenus de son église, qui était encore d'un usage courant quatre siècles après. Plus tard, nous trouvons une collection rédigée sous le pontificat de Grégoire VII, puis la collection canonique d'Anselme de Lucques, celle de Deusdedit, dont les auteurs avaient ramassé les titres de propriété de l'Église romaine. Un autre groupe comprend le polyptyque du chanoine Benoît, le livre censier d'Eugène III, celui du cardinal Boson, qui vinrent se fondre dans le recueil intitulé *Gesta pauperis scholaris Albini*, dont les deux derniers livres, composés en 1189, ont passé presque entièrement dans le *Liber censuum*. M. F. étudie ces diverses collections, démêle les liens qui les unissent et arrive ainsi à dresser la généalogie du *Liber censuum*, point d'aboutissement de tous les polyptyques antérieurs. Le *Liber censuum* nous est parvenu en dix-neuf manuscrits. M. F. les passe en revue, les décrit, les classe, dégage dans chacun d'eux la rédaction primitive des accroissements successifs. Mais j'avoue ne pas comprendre pourquoi le chapitre IV, intitulé. *Les manuscrits du Liber censuum*, est séparé du chapitre I, intitulé *Objet et sources du Liber Censuum*, dont il est la suite naturelle, par les chapitres II et III relatifs au cens apostolique et à sa perception. Il eût été plus logique de rapprocher les chapitres I et IV, le fond et la forme. Ne serait-ce pas la crainte d'effrayer son lecteur et de le rebuter par des descriptions de manuscrits, qui a déterminé M. F. à briser ainsi son étude sur le recueil de Cencius?

Quoi qu'il en soit, le centre du livre de M. F. est de toutes façons son étude si approfondie, si intéressante et si féconde en résultats nouveaux, sur le cens apostolique, son origine, sa nature, son histoire. Cette redevance a eu, suivant les époques, des significations diverses mais qui s'enchaînent les unes aux autres. Un cens est, d'une manière générale, une redevance, et plus spécialement une redevance de la terre, une rente foncière. Dans les baux emphythéotiques la redevance stipulée s'appelle *canon*, *pensio* ou *census*. Nombre de cens consignés au *Liber* ont leur origine dans des concessions de terres du patrimoine du Saint Siège faites à des particuliers ou à des églises. Les redevances de ce genre sont des exceptions. A côté de ce mode de propriété se constitue une autre forme de propriété qui donna lieu au paiement d'une redevance récognitive qualifiée également *census*. On sait l'importance de la recommandation et l'extension que prit cette institution pendant la période barbare. Les petits propriétaires se recommandent aux grands et leur abandonnent leurs terres pour obtenir leur protection, ne se réservant que le domaine utile. Mais on ne se contenta pas de se mettre sous la protection des vivants, on rechercha celle des saints. Ainsi une chronique du xi[e] siècle rapporte que des hommes libres d'un lieu dit *Petregius*, se

mirent eux et leurs biens sous le patronage de saint Bénigne et payèrent dès lors sur son autel un cens fixé par eux. Mais il n'y avait pas de saint plus puissant que l'Apôtre. Il était donc naturel qu'on sollicitât sa défense. C'est ce que firent les églises, et cela surtout à l'époque où les rois devinrent impuissants à les protéger : à la mainbour du roi se substitua celle de l'Apôtre représenté par le souverain pontife. Ceci n'est pas une hypothèse. M. F. apporte des preuves. Entre les divers exemples qu'il donne choisissons-en un bien caractérisé. En 863, Gérard de Roussillon fonde deux monastères, l'un à Pothières, l'autre à Vézelay ; pour en assurer la défense il les soumet aux apôtres Pierre et Paul et les remet au pouvoir *(dominationi)* du pontife romain ; en retour de la protection que les religieux recevront du Saint Siège, ils lui paieront annuellement deux livres d'argent. L'Église romaine devient propriétaire *(heres)* des monastères fondés par Gérard. Encore au XIIe siècle, le monastère de Vézelay est qualifié *alodium ac patrimonium B. Petri.* L'Église romaine a la propriété du monastère, mais non pas la libre disposition ; elle ne peut l'aliéner, elle n'a aucun droit sur le domaine utile. Le cens annuel qu'elle reçoit constitue la redevance récognitive de son domaine éminent. C'est ainsi que, malgré une réaction éphémère en Allemagne sous les Ottons, le pouvoir pontifical se substitua peu à peu au pouvoir royal dans une de ses fonctions essentielles : la protection des églises. Jusqu'à la fin du pontificat de Grégoire VII le cens resta toujours récognitif du domaine éminent du Saint Siège ; mais, comme la donation d'un monastère à l'Église romaine avait pour but d'assurer la protection apostolique à la fondation qui en était l'objet, on prit l'habitude de voir dans le cens, moins une marque de la propriété accordée à l'Apôtre qu'un signe de la protection qui en était la conséquence. Avec Urbain II, la chancellerie pontificale adopte une nouvelle formule dans laquelle le cens est mis en corrélation directe avec la protection ; de plus cette protection sera désormais désignée par le nom de *libertas*, *libertas romana*. Les monastères censiers, soit qu'ils aient été donnés à l'Apôtre, soient qu'ils ait été seulement placés sous sa protection, jouissent de certains privilèges déterminés qui constituent la *libertas* et les prémunissent contre les dangers extérieurs et intérieurs. Mais, il importe de le remarquer, cette immunité est purement temporelle : ce qui résulte de son origine qui avait été avant le XIIe siècle l'abandon à l'Apôtre d'une partie du droit de propriété, le domaine éminent. Jusqu'ici la juridiction spirituelle de l'évêque diocésain sur les monastères censiers reste intacte. Dès le VIIIe siècle, on voit bien quelques églises exemptées de la juridiction de l'ordinaire, mais ce n'est qu'au XIe siècle et spécialement sous l'influence de Grégoire VII que la papauté, d'accord avec les moines, étendit le sens du mot *libertas* et que les monastères censiers devinrent pour la plupart des monastères exempts, c'est-à-dire soustraits à l'autorité diocésaine.

Les églises ne furent pas seules à entrer *in jus et proprietatem Beati*

Petri. Des villes, des châteaux, des seigneuries, des royaumes même devinrent propriétés du Saint Siège et lui payèrent un cens récognitif de son domaine éminent. Ainsi en 1085 Pierre, comte de Substantion et de Melgueil, abandonna son comté aux apôtres Pierre et Paul. Plus tard, le comte de Barcelone ayant reconquis sur les infidèles la ville de Tarragone, en fit présent au Saint Siège et déclara que lui et ses successeurs la tiendraient des mains de saint Pierre, s'engageant à lui payer un cens annuel de vingt-cinq livres d'argent. M. F. établit qu'un certain nombre de seigneuries ont été offertes au Saint Siège et gardées en usufruit par les donateurs sous condition d'un cens annuel, signe de la nue propriété de l'Apôtre, et partant de la protection exercée par son représentant. Certains événements s'éclairent désormais d'un jour tout nouveau. Ainsi, on s'est demandé en vertu de quel droit le pape Nicolas II avait pu accorder à Robert Guiscard l'investiture de la Pouille, de la Calabre et de la Sicile ? Tout simplement parce que le conquérant normand, désireux de légitimer sa conquête, l'avait abandonnée au Saint Siège pour la tenir de lui. Mais il n'y a pas lieu de rechercher de prétendus droits anciens du Saint Siège sur les terres conquises. Quant aux droits du Saint Siège sur le royaume d'Angleterre, leur origine est un peu différente. Les rois anglo-saxons, en offrant un tribut à l'Apôtre, avaient voulu lui marquer leur reconnaissance et acquérir sa protection. Mais cette aumône perdit rapidement son caractère primitif pour prendre celui d'un cens, qui, assimilé aux autres cens, fit considérer le royaume qui le payait comme feudataire du Saint Siège.

Nous ne suivrons pas M. F. dans les détails qu'il nous donne sur la perception du cens. C'est là un point d'administration financière fort intéressant mais qui ne peut guère être résumé. Ce que nous avons dit suffit à montrer avec quelle netteté M. F. a dégagé le caractère du cens romain. Il est arrivé à ce résultat grâce à une analyse minutieuse des documents ; par là son livre restera un modèle. Il ne se contente pas de références aux textes ; il les présente au lecteur, les étudie devant lui et le fait en quelque sorte assister à leur dissection. Il isole les éléments qui les composent, et, bien que je n'aime guère les comparaisons, il en est une qui s'impose ici : on dirait d'un chimiste dans son laboratoire. Sous sa plume l'histoire devient, dans la mesure du possible, une science expérimentale. Cette méthode que M. Fabre pratique avec tant d'habileté, il la tient de deux maîtres éminents qui, pour adversaires scientifiques qu'ils aient été, peuvent toutefois être associés dans une même louange à cause de l'influence qu'ils ont eue l'un et l'autre sur les intelligences qu'ils ont dirigées, et dont le second a, selon moi, fait plus que personne depuis vingt ans, pour le relèvement des études historiques en France : j'ai nommé Fustel de Coulanges et M. Gabriel Monod.

M. Prou.

---

455. — **France, Franceis et Franc im Rolandsliede**, par le Dr Carl Th. Hoefet, Strasbourg, K. J. Trübner, 1891, gr. in-8, 74 p.

Dans un article publié en 1869 dans la *Revue des Questions historiques* (t. VII, p. 84 suiv.), M. Léon Gautier avait soutenu contre certains savants que l'auteur de la Chanson de Roland donnait déjà en général au mot de *France* un sens et une valeur très rapprochés de son acception moderne. « Le pays tant aimé par le neveu de Charlemagne, « disait il, c'est notre France du Nord avec ses frontières naturelles du « côté de l'Est, et ayant pour tributaire toute la France du midi. » C'est cette opinion, contestable, je le reconnais, sur certains points, que M. Hoefet relève aujourd'hui après bien d'autres et soumet de nouveau à une critique raisonnée. Son étude, très précise dans les détails, très méthodique même, si l'on en prend à part chacun des quatre chapitres, n'offre cependant peut-être pas un plan des plus nets dans son ensemble. L'auteur, après avoir examiné l'emploi des mots *France, Franceis* et *Franc* dans les anciens poèmes français, expose l'opinion des savants français (y compris ceux du siècle dernier) sur le sens du mot *Francia* dans les textes du haut moyen âge; puis, cela fait, il reprend pour son compte l'examen critique des autres sources latines médiévales, et arrive enfin seulement dans un dernier chapitre à l'usage proprement dit de la chanson de Roland. Ses conclusions sont naturellement très différentes de celles de M. Léon Gautier. Je ne nie pas que M. H. ne déploie beaucoup d'érudition à commenter ses textes, beaucoup d'ingéniosité même parfois à les plier à sa thèse : il ne convainc cependant pas entièrement. L'interprétation qu'il donne (p. 42) à la glose bien connue de Reichenau *Gallia : Frantia* (Foerster, 934), n'est point absolument certaine. L'argument qu'il tire (p. 71) de *Franc-eis* venant de *Franc-ia* (il serait plus exact de dire *Franciscus*) n'importe peut-être pas beaucoup à la question. Enfin il y a un fait contre lequel il argumente en vain (p. 54-55) : c'est que Aix(-la-Chapelle) est accompagnée dans plusieurs vers du Roland de la mention *en France*. Je n'ai point l'intention d'entrer ici dans le fond de la question : je crains que (sans le montrer ouvertement) M. Hoefet n'ait apporté à la résoudre pour son compte certaines préoccupations étrangères à la science pure; mais on peut le louer du moins d'avoir réuni une riche collection de textes, et d'avoir ainsi préparé une solution définitive.

E. Bourciez.

---

456. — **Chansons de Conon de Béthune**, édition critique, précédée de la biographie du poète, par A. Wallenskoeld, 1 vol. in-8 de 292 p. Helsingfors, 1891 (en dépôt chez Welter, à Paris).

457. — **Le style de la lyrique courtoise en France aux XIIe et XIIIe siècles**, par H. Binet, ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Liège, 1 vol. in-8 de 109 p. Paris, 1891.

I. — Cette édition ne ment point aux promesses de son titre : elle est

vraiment critique et très soigneusement exécutée. Une rigoureuse classification des mss. (qui coïncide, à quelques détails près, avec celle de M. Schwan), a permis à M. Wallensköld de constituer un texte fort satisfaisant et d'établir quelques points qui ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de notre ancienne poésie lyrique, à savoir que Conon n'a pas admis dans ses chansons d'assonances, ni probablement de césures épiques. Le texte est précédé d'une longue introduction où l'éditeur étudie, outre la biographie du poète, les particularités rythmiques et grammaticales de ses œuvres et tente de reconstituer leur langue originale : il est suivi d'un commentaire (assez maigre, il est vrai, et qui est loin d'élucider tous les passages obscurs) et d'un glossaire. Le seul reproche que l'on puisse faire à M. W. est, outre celui de connaître médiocrement les alentours de son sujet, de pécher par excès de conscience ou une logique trop rigoureuse. Il eût pu exposer plus brièvement sa classification des mss. et, ce travail une fois fait, s'abstenir de justifier en détail le choix des leçons auquel il s'arrêtait. Il eût dû aussi, tout en accordant en général la préférence aux mss. dont il avait démontré la supériorité, les suivre moins aveuglément [1]. M. W. se défie un peu trop de tout ce qui ressemble à une idée générale : sa biographie du poète est aussi peu vivante qu'elle est complète ; il y a accumulé les faits et les témoignages, mais n'a pas essayé d'esquisser les traits de cette physionomie si originale. L'application un peu mécanique d'excellents principes le conduit même à de véritables erreurs : dans sa restitution de la langue du poète (pp. 198, 201), il admet que *c* et *g* latins devant *a* libre passent à *ch.* et *j* : c'est là un fait qui est démenti non seulement par les graphies, si fréquentes dans les textes artésiens, comme *cemin, ceval, bouce* (et où le *c*, comme l'a démontré M. Raynaud, représente la prononciation *k*) *lasque, goie,* etc., mais aussi par des variantes du texte même [2]. M. W. a attaché trop d'importance à des rimes telles que *bouce : courrouce* où il faut admettre, dans la prononciation du premier mot *(bouche),* une influence française. Cette influence est du reste un fait trop négligé par M. W., bien qu'il soit attesté par un texte célèbre de son auteur même, et qui rend assez périlleuses les tentatives de restitution systématique comme la sienne.

Voici maintenant quelques remarques de détail : P. 5 et 106 : on s'étonne de voir M. W., ordinairement si circonspect, admettre que la dame chantée par Conon ait pu être Marie de Champagne ; c'est une pure hypothèse que rien ne vient appuyer et qu'infirmerait peut-être le fait que la comtesse avait, au moment où chantait le poète, dépassé la quarantaine. P. 107 : l'époque où vécut Gace Brûlé a été déterminée

1. Voir, à ce sujet, et sur des leçons de certaines pièces qui ont échappé à M. W., la note que je viens de publier dans la *Romania* (juillet 1892).

2. Dans IV, 39, il est clair que les fautes *ha les quelx*, *halas quex*, *e lais keilz* représentent, pour l'original, une graphie *lasque* ou *laske*.

par M. G. Huet [1]. P. 110 : il ne faut pas s'étonner que le numéro IX (Raynaud 1623) qui est une sorte de *sirventés,* soit sur le rythme d'une autre pièce. — P. 224 : la disposition des couplets dans la pièce IV (R. 1125) telle que le donnent les mss. M et T (1, 2, 6, 5, 4, 3), dont M. Wallensköld a eu tort de s'écarter ici, est la seule bonne : la consécution de 6 et de 5 est assurée par le sens ; quant à l'envoi, dont les rimes s'opposent seules à ce système et qui n'est donné que par un ms., il est apocryphe. P. 286 : la chanson imprimée ici est sur le rythme et les rimes de 1175. Enfin, le glossaire est conçu d'après une méthode bien défectueuse : vouloir donner le type latin de tous les mots, même de ceux qui sont de formation française, c'est se condamner à créer des monstres philologiques (ainsi *aditam* « pour *adjutam* », *cortensiam, de-ex-variam* (= *derverie*) etc., et s'exposer à troubler les notions de phonétique des élèves dont on invoque l'intérêt : il est clair que *dismer* a été formé sur *disme,* et ne vient pas de *decimare*, qui donnerait soit *desmer,* soit *doimier.*

II. — Nous ne pouvons malheureusement adresser au livre de M. Binet les mêmes éloges qu'à celui de M. W. Un travail de ce genre ne peut être utile que par l'heureux choix et la distribution méthodique des exemples ; c'est par là peut-être que celui-ci pêche le plus. M. Binet semble avoir jeté pêle-mêle des textes précipitamment recueillis dans des cadres tout faits, qui, pour être empruntés à un vieux traité de rhétorique, n'en sont pas moins défectueux. N'est-ce pas se contenter à peu de frais que de consacrer un paragraphe du chapitre « Comparaison » à la « Nature Humaine », et n'est-ce pas manifester un singulier dédain de la classification que d'en terminer certains autres par cette rubrique vraiment trop compréhensive : « autres figures » ? La négligence se trahit du reste par le grand nombre d'exemples reproduits à plusieurs endroits ou qui eussent trouvé plus naturellement leur place ailleurs (voy. pp. 11 et 31, 20 et 32, 55 et 72, 59 et 64). Des pages entières sont remplies (pp. 72-91) par des listes de locutions qui n'ont absolument rien de « courtois » et sont communes à toutes les œuvres littéraires du moyen âge. Dans les citations, les vers faux abondent, l'auteur respectant scrupuleusement les lamentables éditions de Tarbé, dont il a fait un usage immodéré. La plupart du temps, il cite les textes, même les plus obscurs, sans explication ; il est vrai que, quand il se hasarde à les interpréter, les faux sens ou les contre-sens abondent sous sa plume (voy. pp. 17, 20, 28, 30, etc.). La conclusion exprime des idées justes, mais dans une langue vraiment trop incorrecte.

A. JEANROY.

1. Positions des thèses des élèves de l'École des Chartes, 1885.

458. — G. Weill. **Les théories sur le pouvoir royal en France pendant les guerres de religion.** Paris, Hachette, 1891. In-8, 317 p.

459. — Id. **De Gulielmi Postelli vita et indole.** Hachette, 1891.

I. — La thèse française de M. Weill est une enquête approfondie sur les arguments qu'au xvie siècle les partis politiques et religieux en présence présentèrent pour ou contre l'autorité royale. Personne n'avait avant lui étudié dans leur ensemble les écrits de polémique et les ouvrages d'érudition qui, directement ou indirectement, touchaient à l'origine, à la nature et au développement du pouvoir suprême. Il ne s'en est pas tenu là; il a lu et analysé le monceau de pamphlets d'occasion, de libelles de circonstances, de feuilles détachées qui traduisaient au jour le jour, à l'égal de notre presse contemporaine, les sentiments, les passions, les idées de l'opinion publique. De ce vaste travail de dépouillement, la Sorbonne lui a tenu le plus grand compte ; aux éloges qu'elle lui a donnés pour ce long et fastidieux labeur, d'où est sortie une œuvre agréable et solide, on nous permettra d'ajouter, au nom des explorateurs du xvie siècle, l'hommage d'une reconnaissance intéressée.

M. W. a suivi dans son exposition l'ordre chronologique qui lui permettait de passer en revue toutes les doctrines, et au moment où elles se sont produites; son livre est donc moins un exposé didactique des théories sur le pouvoir royal que l'histoire des transformations de la pensée politique dans la dernière moitié du xvie siècle. C'est là un dessein très louable ; l'ouvrage dispense de lectures pénibles ; il contient l'essence de ces innombrables brochures de deux ou trois pages, généralement anonymes, qui portaient jusqu'aux derniers recoins de la France le mot d'ordre des factions et qui aujourd'hui donnent, par leur masse, l'impression d'une agitation générale et d'une vie politique très intense.

Oserai-je dire, malgré mon estime pour cette œuvre de conscience et de science, que cette méthode n'est point sans inconvénients. Bien que l'auteur possède à un degré éminent une qualité d'esprit peu commune, l'art de formuler en quelques lignes, à la fin ou même dans le cours d'un chapitre, les doctrines qu'il vient d'exposer longuement, cependant, malgré cette précision et cette concision si enviables, l'impression générale reste vague et fugitive. C'est pour une bonne part la faute de l'époque elle-même dont les manifestations furent si confuses et si contradictoires ; mais n'y a-t-il rien que cela ? Était-il impossible de suppléer au chaos des événements par la logique des généralisations? Ne pouvait-on pas ramener à un ou plusieurs systèmes l'ensemble des opinions, au lieu de les signaler, dans leurs contradictions et leur antagonisme, au moment de leur apparition sous les différents règnes des derniers Valois? Je ne méconnais pas ce que cet ordre logique, par opposition à l'ordre chronologique, présente de dangers; mais peut-être le lecteur garderait-il du livre un enseignement plus précis et digne de l'effort qu'il a coûté.

A vouloir tout dire, est-on même jamais sûr d'être complet? Il semble que M. W. aurait pu tirer meilleur parti des procès-verbaux des États. Les délibérations des ordres, les sermons prononcés aux messes solennelles, ouvrent plus d'un jour sur l'âme des mandataires de la nation et, par eux, sur la nation elle-même. Il y a eu aussi sous Henri III, de la part du pouvoir royal, une tentative très curieuse d'offensive, qui ne paraît pas assez nettement indiquée. L'élévation de favoris que ne recommandaient ni leur naissance ni leur mérite, la réorganisation des conseils, la création de l'ordre du Saint-Esprit, la fixation minutieuse de l'étiquette attestent que Henri III sentait les dangers courus par l'absolutisme ainsi que la vigueur et les progrès des partis hostiles. Le soin qu'il mettait à rehausser le prestige de la royauté peut paraître puéril. Les Bourbons en jugeaient autrement; ils adoptèrent la plus grande partie du règlement élaboré par Henri III et, comme lui, s'attachèrent à démontrer aux grands qu'il y avait entre le prince et l'aristocratie d'autres distinctions que celles de la puissance.

Ce n'est qu'un point secondaire. Où l'on aurait peut-être le droit d'être plus exigeant, c'est sur la question d'origine et de nature des théories analysées dans la thèse. Et d'abord, sont-ce de véritables doctrines ou de simples arguments de combat? En tout cas, où les polémistes français allaient-ils chercher leurs raisons et leurs preuves? Que leur fournissaient le moyen âge, la Bible, l'antiquité, ou même le spectacle des constitutions des autres États européens? Est-il possible de découvrir au milieu d'idées déjà exploitées quelque vue nouvelle, quelque idée d'avenir? Ce départ aurait été, si je ne m'abuse, digne d'intérêt. Car, s'il était absolument acquis que tous les arguments, produits à cette époque, avaient eu déjà cours, on s'expliquerait à merveille l'avortement de doctrines surannées et l'échec de ce prodigieux mouvement de rébellion, qui n'aurait été qu'un mouvement de réaction.

M. W. pourra me répondre qu'avant de s'aventurer dans cette question si complexe des origines, il était indispensable de reconnaître le terrain solide des faits; sur ce point, il n'y a que des éloges à lui donner. Ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'on parvient à relever çà et là quelques inexactitudes. Ainsi, p. 16, il faut bien que « cette étoile du matin » brillant « au milieu du nuage de midi » soit un contresens, puisque d'ordinaire les étoiles ne se montrent pas en plein jour. Claude Seyssel qualifié d'archevêque d'Embrun (p. 12) fut en réalité archevêque de Turin. Le catholicisme de Catherine de Médicis dont M. Weill se porte garant n'est pas de meilleur aloi que sa vertu. Le *Discours merveilleux* dont il est question incidemment (p. 93), est mieux qu'une invective contre la reine-mère. C'est le manifeste des politiques prêts à entrer en campagne; les avances qui y sont faites aux Guises s'expliquent par la composition complexe de ce parti et par son désir d'isoler, à

tout prix, cette redoutable ennemie [1]. Aussi aurait-il été mieux à sa place p. 180-184 dans le chapitre spécialement consacré aux politiques.

Ce sont là des vétilles dont le petit nombre déclare assez la qualité de l'ouvrage. Si l'on passe condamnation sur le plan et le défaut de système, il est certain que cette thèse a le rare mérite de bien établir et de bien préciser le caractère et l'évolution des opinions de 1560 à 1594. La Sorbonne, si exigeante, s'est déclarée satisfaite; tenons-nous en comme elle aux félicitations. Aussi bien m'est-il agréable de saluer, à sa première publication, un compagnon de route et de travaux, qui, je l'espère, ne désertera pas cette histoire du xvi[e] siècle encore trop dédaignée par les jeunes maîtres de l'université.

II. — La thèse latine de M. Weill est l'histoire intéressante, quelquefois singulière d'un de ces savants du xvi[e] siècle, grands amateurs de livres, grands coureurs de routes. Postel visita l'Égypte, la Syrie, admira les Turcs, rêva la réconciliation des gentils et des chrétiens et n'échappa qu'avec peine aux griffes de l'Inquisition. Nous ne saurons pas encore (M. W. s'étant récusé avec modestie) tout le bien qu'il faut penser comme philologue de cet ancêtre de nos orientalistes; mais l'homme, par sa vie, ses aventures, ses relations et son originalité, méritait une biographie. M. Weill qui n'avait pas le choix s'est résigné à écrire en latin l'odyssée lamentable ou plaisante de ce bohème de l'érudition.

Jean Mariéjol.

460. Tivaroni (Carlo). **Storia critica del risorgimento italiano. L'Italia durante il dominio austriaco. Tomo I. L'Italia settentrionale.** (Turin-Rome. Roux, 1892. In-12 de 662 pages, 4 fr. 50.)

Les Italiens se reprochent quelquefois de composer trop d'articles et pas assez de livres. En effet, outre que par tout pays il en coûte plus, dans tous les sens du mot, de faire un livre que de faire un article, l'Italie où chaque province, pour ne pas dire chaque ville, se souvient d'avoir formé un État et tient à ses souvenirs, possède un très grand nombre de Revues d'intérêt local qui entretiennent le goût des menues particularités de l'histoire et de la biographie. Mais M. Tivaroni n'est pas de ceux qui reculent devant les longues tâches. Il a publié une histoire critique de la Révolution française en deux volumes qui a été plusieurs fois réimprimée, trois volumes sur l'histoire de l'Italie avant et pendant l'occupation française, et en ce moment il travaille à une histoire de l'Italie

1. En vue d'une édition prochaine, je me permets de signaler *dans* et non *dant* p. 92 — regnum rabularum et non rabularium p. 104 — p. 111 quasi imper*li* (pour imperii) consortes.— Comment Du Haillan, dont l'ouvrage a paru en 1576, pourrait-il viser Belleforest, qui publia son œuvre de polémique la plus importante en 1579.

sous la domination autrichienne dont le premier volume vient de paraître.

La méthode qu'il suit prête à de sérieuses objections; mais il en a si nettement vu, si sévèrement accusé dans sa préface les inconvénients, qu'on est tenté de prendre son parti contre lui-même. Assurément, comme il le dit, en étudiant l'un après l'autre tous les États dont l'union a enfin constitué l'Italie, il s'est condamné à recommencer sept fois le même récit; en s'effaçant le plus possible derrière l'exposition circonstanciée des événements et l'énumération des acteurs du drame, il risque de mettre moins en lumière le détail des idées que le détail des faits. Mais, sans soutenir que sa méthode s'imposât comme la seule qui pût substituer la vérité à la fantaisie, nous ne lui accorderons pas qu'elle ennuie le lecteur. Nous affirmerons surtout que peu d'ouvrages analogues mettent à la disposition du public une somme pareille de documents classés et contrôlés par une judicieuse critique. Il faut d'ailleurs observer que l'auteur n'a pas entendu simplement analyser les causes qui concoururent à l'affranchissement de sa patrie, mais décrire les conditions dans lesquelles l'Italie a vécu de 1814 à 1859; or ces conditions diffèrent assez sensiblement de province à province, et il est malaisé d'en présenter un tableau d'ensemble. Tout ce qu'on pourrait souhaiter serait que, dans la suite de son ouvrage, M. T. ne se privât plus du secours des notes et des appendices et qu'il y rejetât beaucoup de faits assez curieux pour être conservés, mais point assez instructifs pour figurer utilement dans le corps du récit.

Quoi qu'il en soit, sans parler de l'intérêt qui s'attache à des événements tels que les cinq journées de Milan et le siège de Venise, le présent volume éclaire vivement l'histoire du Piémont sous Victor Emmanuel Ier, Charles-Félix et Charles-Albert[1]. Sans doute on savait déjà que de tous les peuples de l'Italie celui qui, jusqu'en 1848, semblait le moins se soucier de liberté et d'indépendance était précisément celui qui allait donner l'une et l'autre à la péninsule. Mais M. T. a singulièrement approfondi cette vérité piquante. Il montre le roi de Sardaigne accueilli avec enthousiasme à son retour le 20 mai 1814 et, dès le 21, abolissant toutes les lois faites depuis quinze ans sauf les impôts directs et indirects, rétablissant dans tous les emplois les fonctionnaires dont il trouvait les noms dans le *Palmaverde,* almanach de 1798, en un mot restaurant d'un coup l'ancien régime avec une audace ou plutôt avec une naïveté qui eût fait sourire nos Bourbons eux-mêmes. On verra aux pages 7 et 19 de curieux exemples de cette aberration et aux pages 25-26 le triste état de l'instruction publique à cette époque; contentons-nous de dire que les permis de circulation à travers les Alpes s'accor-

1. M. Tivaroni arrête son récit à l'année 1849 : pour le Piémont, il a raison; mais pour le Lombard-Vénitien, pour Parme et pour Modène, la période autrichienne ne finit évidemment que dix ans plus tard.

daient non pour la belle route du Mont-Cenis, œuvre de l'usurpateur, mais pour la route défectueuse de l'ancien régime ; que les officiers qui avaient servi sous Napoléon ne furent conservés qu'à condition de perdre deux, trois ou quatre grades; que le roi cassait des jugements rendus pendant l'occupation française et faisait recommencer des procès. Du moins Victor-Emmanuel Ier et Charles Félix sont débonnaires ; parmi les intérêts de leur peuple, il en est du moins un qu'ils ménagent, son sang; si la révolution de 1821 entraîna l'exil de mille Piémontais dont cinquante seulement revirent leur foyer, deux seulement la payèrent de leur tête ; car c'est pour se faire valoir auprès de la Sainte Alliance que le gouvernement sarde annonça quatre-vingt-onze condamnations à mort ; en réalité, il n'y en avait eu que soixante-huit, dont soixante-six par contumace. Au contraire Charles Albert, à la suite de mouvements encore moins graves, frappe de mort les propagateurs de la *Giovine Italia* et ceux qui ne révèlent pas les complots, au point que (p. 401 et ailleurs) l'auteur déclare que mieux valait encore vivre sous le gouvernement étranger qui envoyait Pellico et Confalonieri au Spielberg. Encore si Charles Albert pratiquait franchement cette politique! Mais il donne les espérances les plus engageantes aux conjurés de 1821 pour révéler ensuite, non pas, il est vrai, leurs noms, mais leurs projets, attendu qu'il *a menti,* d'après l'auteur (p. 48 et suiv.), en prétendant qu'il n'avait pas approuvé les plans de Santa Rosa. M. T. réfute les raisons par lesquelles sur la fin le roi expliquait sa longue persévérance dans l'absolutisme, dans le refus d'amnistier ses amis de 1821 ; il n'admet pas que Charles Albert ait fièrement protesté avant la guerre de 1848 contre une violation éventuelle de son territoire par les Autrichiens (p. 147-8) : il nie qu'un prince, qui en mars 1848 n'avait à mettre en campagne qu'une armée de 25,000 hommes mal approvisionnée, c'est-à-dire beaucoup moins que Victor Amédée III en 1793, eût véritablement employé son règne à préparer l'indépendance de l'Italie (p. 195-6 et ailleurs).

Ce n'est point l'esprit de parti qui inspire M. Tivaroni ; il reconnaît expressément que c'est la maison de Savoie qui a donné l'unité à l'Italie; il blâme formellement Manin d'avoir, en proclamant la république à Venise, aliéné Charles Albert et même les villes du territoire vénitien, qui n'avaient pas toutes gardé le meilleur souvenir du gouvernement de la *dominante* [1]. Ses réflexions sur le clergé témoignent également de son équité; quoique sa méthode lui interdît malheureusement d'étudier à part les différents principes du relèvement de sa patrie, il a semé dans son livre des remarques pleines de bonne foi et de justesse sur les servi-

1. V. p. 526-7. On peut seulement regretter que dans son admiration pour Mazzini. il n'ait pas assez nettement condamné le régicide et qu'il paraisse permettre de répondre aux fusillades par des assassinats (p. 135 et 138). Mais il faut se rappeler que le roi Humbert a lui-même souscrit pour le monument à Mazzini.

ces que l'Église, après avoir longtemps étayé le pouvoir absolu en Italie a fini par y rendre à la liberté; tout en raillant les Piémontais d'avoir à la fois vers 1848 caressé le clergé et détesté les jésuites sans réfléchir, dit-il, que le clergé et les jésuites ne sont qu'une seule et même chose (p. 190), il constate que le peuple est resté indifférent ou même hostile à l'émancipation de l'Italie (p. 38-39), jusqu'au jour où Gioberti convertit, outre Charles Albert, Pie IX à la liberté (p. 159, 406, 411); et il fait voir à l'occasion les ecclésiastiques prêchant en 1848 la guerre de délivrance, bénissant les drapeaux, quelquefois même s'armant et mourant pour leur pays.

Un des mérites du livre est la précision avec laquelle l'auteur discute. On remarquera, par exemple, avec quel soin il examine si Charles Albert connaissait ou non le triomphe de l'insurrection de Milan lorsqu'il déclara la guerre à l'Autriche. Il a éclairé de la même manière une foule de points. Quelques-uns demeurent un peu obscurs : à propos des cruautés exercées par les Autrichiens en 1848-9 (p. 447, 481-2), il avertit qu'Atto Vannucci a grossi la liste des martyrs de l'Italie, et pourtant s'attache peu à la reviser. Mais publierait on jamais un livre important d'histoire si on attendait qu'on eût élucidé jusqu'au dernier doute? M. Tivaroni a, selon son habitude, abordé courageusement un vaste sujet; il le traite avec science, impartialité et clarté. Voilà de quoi satisfaire même des lecteurs difficiles.

Charles Dejob.

OBSÈQUES D'ERNEST RENAN

Discours de M. Gaston Boissier

(Au nom de l'Académie française.)

Celui auquel nous rendons les derniers devoirs fut un génie puissant et complexe. Il réunissait des qualités qui ne semblent pas toujours s'accorder ensemble. C'était à la fois un philologue et un artiste, un théologien, un poète, un historien, un philosophe, et partout au premier rang. Les corps savants auxquels il appartenait parleront de ces aptitudes diverses. Il est naturel que l'Académie française regrette surtout en lui le grand écrivain; c'est donc à l'écrivain que je dois, en son nom, rendre hommage.

Il a consacré un livre merveilleux, le plus beau peut-être qu'il ait écrit, à nous raconter sa jeunesse. Nous savons dans quel milieu il a grandi, à quelle école son talent s'est formé. Dans une petite ville de Bretagne, loin du monde et du bruit, puis à Paris, dans des sanctuaires bien fermés, parmi des hommes graves, gens d'une autre époque, conservateurs pieux des anciennes traditions, il a fréquenté d'abord les écrivains de l'antiquité et de notre XVIIe siècle; ensuite il s'est livré à l'étude de la Bible, et, pour la mieux goûter, il a voulu la lire dans sa langue. Il avait vingt-deux ans, son esprit s'était mûri à cette discipline austère, quand, par une brèche entr'ouverte, les idées modernes pénétrèrent dans cette âme qui, jusque-là, s'était nourrie du passé. Elle en fut tout imprégnée en un moment. Il est facile d'imaginer à quel point l'initiation fut rapide quand on se souvient qu'en 1849 il avait achevé d'écrire l'*Avenir de la science*, qui le contient tout entier. Cependant le choc ne fut pas assez fort pour tout renverser. De cette éducation isolée et particulière il lui resta beaucoup; il ne put jamais se faire entièrement à ce monde où il était entré si tard et déjà formé. De là viennent chez lui ces contrastes et ces mélanges qui nous déconcertent d'abord, puis nous enchantent. Son scepticisme, quand il doute, est toujours un peu teinté de foi; un certain respect tempère ses plus grandes violences; on sent qu'il y a deux

hommes qui vivent en lui, l'homme ancien et l'homme nouveau, et qu'ils se contredisent sans se combattre. C'est par là surtout qu'il ne ressemble à aucun autre ; c'est ce qui fait, je crois, une partie de l'originalité de son œuvre.

L'autre lui est venue des études scientifiques qui avaient occupé sa jeunesse. Ce n'est pas la coutume que les artistes et les poètes débutent par être des philologues; quand on s'est une fois jeté dans les recherches ardues de l'érudition, on n'en sort pas aisément. M. Renan a passé sans effort de l'érudition à la littérature, ou plutôt, il les a toujours mêlées ensemble. Ce bagage énorme de connaissances minutieuses, qu'il avait amassé, n'a jamais embarrassé sa marche. C'est une merveille de voir comme il en porte légèrement le fardeau. Il leur doit cette abondance d'aperçus nouveaux, les perspectives ouvertes de tous les côtés, qui semblent agrandir les sujets qu'il traite, ce flot de comparaison et d'images qui colorent son style, et qui font par moment de ce grand prosateur presque un poète.

Il était donc parfaitement préparé, armé de toutes pièces, quand il commença d'écrire. Aussi fut-il, dès ses premiers essais, un écrivain remarquable et remarqué. Mais, s'il plaisait aux autres, il ne se contentait pas lui-même; à ce fond qui lui venait des études de sa jeunesse il voulut toujours ajouter; comme tous les esprits vigoureux, il sentait le besoin de se renouveler sans cesse. Avec les sujets nouveaux qu'il abordait son talent semblait se rajeunir. L'histoire qu'il entreprit bientôt d'écrire lui fournit l'occasion de joindre à ces exposés de doctrines où il excellait des récits, des paysages, des portraits, et ce savant, ce polémiste, ce critique se trouva être du premier coup un peintre incomparable. Il ne lui a pas suffi de nous laisser, sur les *Origines du christianisme* et l'*Histoire d'Israël*, deux belles œuvres qui dureront autant que notre littérature; arrivé à la maturité du talent, à la plénitude de la gloire, il a tenté une évolution nouvelle et hardie: il lui a plu de se livrer à tous les caprices de sa pensée et de mettre à son imagination la bride sur le cou. Révolté de ces conventions hypocrites qui imposent à l'homme grave un sérieux continu, il s'est donné le plaisir de semer ses entretiens et ses allocutions, toujours pleines d'un sens profond, d'élans de gaieté imprévus; il a osé par moments rêver tout haut devant nous. L'entreprise était téméraire dans un pays où le goût est si timide, où l'on a tant de peur du ridicule, où il est à la mode de se défier de ce qui est nouveau, tout en se moquant de ce qui est ancien. Mais M. Renan s'était mis de bonne heure à l'école de la Grèce; il avait visité pieusement Athènes et adressé à « la déesse aux yeux bleus » qui habite l'Acropole une prière dont on se souvient. Il faut croire que la déesse écouta favorablement son adorateur, puisqu'elle voulut bien lui accorder, avec l'aimable souplesse du génie grec, ce don charmant d'égayer la gravité par un sourire, et lui permettre de nous rendre quelquefois une image des fantaisies ailées du divin Platon.

Ce qu'il faut le plus admirer dans les tentatives audacieuses de M. Renan, c'est qu'elles n'ont jamais rien coûté à la pureté et à la netteté de son style. Personne n'a parlé de nos jours un français plus savant à la fois et plus simple, plus limpide, plus sincère, à travers lequel s'aperçoive mieux la pensée. Un grand écrivain n'est tout à fait maître de la langue dont il se sert qu'à la condition de ne pas lui faire violence. Si l'on veut être trop impérieux avec elle, comme un cheval de sang, elle s'effarouche et regimbe. Mais quand on la connaît à fond, qu'on ménage sa nature et ses instincts, et qu'on sait la conduire, elle obéit en esclave et se prête à tout. M. Renan la domine en la respectant; il n'a jamais eu besoin de la torturer pour lui faire exprimer en perfection les subtilités de ses pensées, les nuances de ses sentiments, les finesses de son ironie; il la plie sans effort à tous ses usages. C'est la langue de tout le monde, et pourtant il excelle à la faire sienne. A tous ceux qui prétendent aujourd'hui que le français est trop pauvre pour rendre leurs impressions et leurs idées, qui veulent l'encombrer de mots nouveaux, qui brisent à plaisir les cadres de notre vieille phrase je ne vois qu'une réponse à faire: il faut leur demander de lire une page des *Souvenirs de jeunesse* ou des *Dialogues philosophiques*.

Voilà pourquoi les livres de M. Renan ont trouvé tant de lecteurs. Ils ont pénétré partout où l'on se sert encore de notre langue, et tous ceux qui les ont lus, sans distinction de secte ou d'école, les ont admirés. Le théologien, chez lui, a soulevé et soulèvera toujours des discussions violentes. On n'en peut pas être surpris, et lui-même savait bien qu'en s'aventurant au milieu des polémiques religieuses il mettait le pied dans la région des tempêtes; mais sur l'écrivain tout le monde s'accorde ; personne ne conteste que, dans la seconde moitié de ce siècle, il n'y en a guère de plus grand. Aussi, tous ceux qui ont quelque souci des lettres françaises ont-ils applaudi à ces récompenses extraordinaires que la nation lui décerne. Nous étions accoutumés, jusqu'ici, à les voir réservées pour d'autres gloires. Il semblait vraiment que ce n'était pas servir son pays que de l'éclairer, de l'instruire, de l'illustrer par de beaux ouvrages. Et pourtant, il y a deux siècles, au milieu d'une société aristocratique, Racine osait déjà dire que « quelque différence que, pendant leur vie, la fortune mette entre les écrivains et les plus grands héros, après leur mort, cette différence cesse et que la postérité fait marcher de pair l'excellent poète et le grand capitaine ». Cette vérité, qui dut alors paraître un paradoxe, reçoit aujourd'hui une

solennelle confirmation. Soyons fiers, messieurs, de ce spectacle qui nous est donné, et que nous ne connaissions guère, d'un grand écrivain, qui n'a rien fait que d'écrire, traité comme un grand capitaine. Ce n'est pas Renan seul, c'est toute la littérature qu'on honore en ce moment par l'éclat de ces funérailles triomphales.

Discours de M. Alexandre Bertrand.

(Au nom de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.)

Vous venez d'entendre les justes louanges accordées au philosophe et au littérateur, mais Renan n'était pas seulement le brillant écrivain, le profond penseur que le monde admire, il était un savant de premier ordre.

Quand l'Académie française, en 1878, l'appelait dans son sein, il était déjà, parmi nous, à l'Académie des inscriptions, depuis vingt-deux ans une des lumières et des autorités les moins contestées. Séduite par la précocité de son érudition et de son talent, la compagnie, qui l'avait encouragé dès ses débuts, lui ouvrait ses portes en 1856. Son premier chef-d'œuvre, l'*Histoire générale des langues sémitiques*, avait enlevé tous les suffrages. Il n'avait que trente-trois ans. Nos anciens, trois, hélas! seulement sont encore vivants, l'accueillaient à titre de philologue et d'érudit.

Ils ne s'étaient pas trompés. Renan jusqu'à la fin de sa vie est resté des nôtres de cœur. Il a été le modèle des académiciens. Son assiduité à nos séances ne s'est jamais démentie; il s'y montrait l'auditeur le plus attentif, le plus bienveillant; il était le confrère le plus écouté, le fidèle gardien de nos traditions depuis la perte de Maury. Il me semble encore entendre sa voix un peu lente, calme et pénétrante, empreinte d'une si touchante bonhomie.

Il était infatigable Nos comptes rendus sont remplis de ses communications. Tous les grands recueils dont l'Académie a la charge, *Histoire littéraire de la France, Recueil des historiens des Gaules, Histoire des Croisades, Notices des manuscrits,* l'ont eu pour collaborateur ou pour conseiller, l'*Histoire littéraire de la France* lui doit des mémoires qui sont des livres.

Le *Corpus inscriptionum semiticarum*, un des plus grands travaux de ce siècle, est en grande partie son œuvre. Il en a été l'inspirateur. De concert avec notre confrère M. Waddington, il en faisait approuver le projet en 1867. L'accomplissement de cette œuvre immense, qui sera une des gloires de notre compagnie, fut depuis sa constante préoccupation. Il avait été au début le secrétaire de la commission, il en était devenu le président et en était resté l'âme. Aux derniers jours de sa vie, déjà presque en présence de la mort qu'il attendait avec une si touchante sérénité. dans une espèce de testament que nous avons tous lu avec émotion, il écrivait : « *A l'Académie des inscriptions; le travail des Rabbins touche à son terme, le* Corpus inscriptionum semiticarum *est en excellentes mains; tout cela me cause une grande satisfaction.* »

Ceux qui ne connaissent de Renan que ses œuvres littéraires, les auditeurs du « Dîner celtique », de la « Fête des Félibres », de celle de « Bréhat » et de tant d'autres où il enchantait par le charme de sa parole, ne se doutent guère que ce philosophe aimable, ce brillant causeur, ce poète de la prose laisse une œuvre purement scientifique qui suffirait à illustrer le nom d'un autre.

Mais ces travaux multiples de haute érudition et de philologie, qu'il accomplissait par devoir (personne n'a été plus homme de devoir que lui), ne furent jamais qu'un accessoire dans son existence, une préparation à une œuvre plus haute. Le but de la vie était ailleurs.

Ce Breton de vieille race celtique, cette race faite de mysticisme, de poésie, de dévouement et de sincérité, qu'il a souvent si bien caractérisée, dominait en lui. Il avait l'âme religieuse, *la vraie piété, celle qui vient d'une tradition reçue par le cœur*. Les idées religieuses étaient l'asile et le tourment de sa pensée.

Les Souvenirs d'enfance et de jeunesse, ce livre charmant qui le fera toujours aimer, où apprendront à le connaître ceux qui l'ignorent ou le méconnaissent, où le reconnaissent si bien ceux qui ont eu le bonheur d'être admis dans son intimité, donne le secret de sa destinée. Il avait soif de vérité. A cette noble passion il a tout sacrifié. Elle a été l'idée maîtresse, l'idée directrice de sa vie le mobile de toutes ses actions. Il y a puisé la force d'accomplir une tâche sous laquelle tout autre aurait succombé.

Un jour, les grandes et merveilleuses découvertes qui feront du XIXe siècle un des plus extraordinaires de l'histoire l'ont ébloui. Comme Littré, cet autre grand esprit, cet autre grand homme de bien, il a cru voir poindre l'aurore d'un monde nouveau dont l'approche, depuis cinquante ans, trouble tant de nobles âmes Une voix intérieure lui parlait, comme à Socrate parlait son génie familier, une de ces voix qui se font impérieusement entendre à quelques âmes privilégiées au jour des grandes crises de l'humanité Il s'en est fait l'écho retentissant.

Nous n'avons point ici à juger sa doctrine, mais nous, les témoins de sa vie laborieuse, désintéressée, de la sincérité de son âme, de la sérénité de sa conscience, nous

ses amis et ses admirateurs, nous lui devons le pieux témoignage de notre affectueux respect.

Avec Renan disparaît l'étoile la plus brillante peut-être de cette pléiade bretonne, l'honneur de la république des lettres: Chateaubriand, Lamennais, Renan Renan restera une des gloires de la France. Soyons-en fiers. Mais en disant le dernier adieu à l'homme de génie, au savant éminent, n'oublions pas l'homme de bien.

Discours de M. Gaston Paris.

(Au nom du Collège de France.)

C'est ici qu'il a voulu finir, dans ce Collège de France qu'il avait tant aimé et dont la gloire séculaire lui devra un de ses plus éclatants rayons. Pendant ce cruel été, tandis que ses yeux déjà voilés disaient adieu à sa chère Bretagne et semblaient chercher sur le vieil Océan celtique la barque mystérieuse qui, jadis, transportait les âmes dans « la terre de l'éternelle jeunesse », il n'avait qu'un désir, revenir à Paris. On s'étonnait de cette volonté tenace dont la satisfaction a été sa dernière joie; c'est qu'il voulait mettre sa mort en harmonie avec toute sa vie; il voulait qu'au moment du suprême départ, ses mains errantes pussent encore toucher les murs du temple où il avait célébré avec tant de foi le culte d'esprit et de vérité. Le Collège de France a été le vrai centre de la vie d'Ernest Renan

Quand il venait, tout jeune encore, y compléter son instruction hébraïque ou y suivre les immortelles leçons d'Eugène Burnouf, il n'entrait jamais, a-t-il souvent raconté, dans cette modeste cour qui le voit aujourd'hui pour la dernière fois, sans se sentir pénétré d'émotion et de respect Se rendre digne de collaborer à l'œuvre des maîtres qu'il écoutait lui parut dès lors le seul but qu'il devait donner à sa vie. Il avait pour ce vieux corps une affection singulière, qui tenait de la religion et de l'esprit de famille.

Le nom archaïque, si riche d'histoire et si facilement mal compris du vulgaire, lui en plaisait. synonyme qu'il est à la fois de tradition nationale et d'indépendance scientifique, d'antiquité et d'innovation; il aimait à rappeler que le Collège de France était la seule de nos institutions scientifiques ou littéraires qui n'eût jamais subi d'interruption dans son existence, et, d'autre part, tout le monde sait qu'il a été fondé pour implanter l'esprit moderne, l'esprit de critique et de liberté, en face de la routine et de l'intolérance de l'ancienne Sorbonne. La plus grande douleur d'Ernest Renan fut l'exil qui le sépara de nous pendant un temps; sa plus grande joie fut sa légitime réintégration par les suffrages de ses pairs. Lorsque la mort de son éminent prédécesseur, M. Laboulaye. laissa vacante la place d'administrateur, il déclara à ses collègues que cette place était la seule qu'il eût jamais ambitionnée, et qu'elle lui semblait la plus haute et la plus belle qu'un Français pût occuper. Nous fûmes trop heureux de le mettre à notre tête et, trois fois de suite, de le réélire.

Pendant neuf ans il a présidé nos réunions avec ce tact merveilleux et cette entente consommée des choses pratiques qui surprenait dans ce savant et dans ce poète, et qui s'arrêtait seulement là où il s'agissait de ses intérêts particuliers avec cette bonhomie enjouée qui rendait aimable une très réelle fermeté, avec cette incomparable aménité qui n'empêchait pas à l'occasion une lueur de fine et sagace malice de se glisser dans son sourire et dans son regard.

Les idées de Renan ont eu bien des adversaires; l'homme n'a eu que des amis. On ne pouvait l'approcher sans l'aimer, sans être gagné par la simplicité exquise de ses manières et de son langage, par son haut sentiment du devoir, par le dévouement exclusif à la vérité que révélaient toutes ses paroles, par la largeur de ses vues et son impartialité sereine dans sa façon d'apprécier les hommes et les choses, par son respect religieux de la liberté d'autrui, par l'immense bienveillance qui rayonnait de lui. Nous l'avons donc aimé plus que personne, nous qui l'avons connu de plus près et pendant plus longtemps. Il sera toujours présent au milieu de nous, et son esprit, qui est l'esprit même de notre maison, présidera toujours, je l'espère, aux longues destinées qui lui sont encore réservées.

D'autres nous ont parlé du grand écrivain qui a su donner à notre langue autant de précision que de souplesse, autant de suavité que d'éclat, du philosophe qui tantôt ressentait si profondément l'érudition sacrée du grand mystère de l'univers et tantôt se plaisait à démêler l'ironie tragique du jeu éternel que Jupiter joue avec lui-même, du poète qui avait trempé l'aile d'Ariel dans la fraîcheur des plus vertes sources d'Armorique, du moraliste, de l'historien, du linguiste, de l'érudit, de l'homme. C'est uniquement au professeur et à l'administrateur du Collège de France que je viens apporter le dernier hommage de ses collègues.

Tout le monde sait et plus d'un ici se rappelle comment Ernest Renan parut pour la première fois dans sa chaire. Présenté régulièrement par les professeurs du Collège et par l'Académie des inscriptions, il fut nommé, quatre ans après la mort d'Étienne Quatremère, titulaire de cette noble chaire de langues hébraïque, chaldaïque et syriaque, dont la création dans l'Académie trilingue de François Ier avait été une des grandes dates de la Renaissance. Il en prit possession le 22 février 1862. Il

avait annoncé depuis longtemps qu'il ne ferait pas un cours à l'usage du « grand public », qu'il regardait comme sa véritable fonction d'initier un petit nombre de savants à la haute philologie sémitique. On vit plus tard combien il était sincère.

Des amis circonspects l'engageaient à procéder ainsi dès sa première leçon, à ne pas fournir un prétexte aux menées qui s'organisaient pour faire de sa leçon d'ouverture une arène où se heurteraient des fanatismes et des intolérances contraires. Il résista à ces avis prudents avec cette obstination bretonne qu'il montrait dans tout ce qui était pour lui affaire de conscience. Or, il regardait comme un devoir de conscience, en inaugurant l'enseignement d'une langue qui est celle de la Bible, d'indiquer nettement à quel point de vue il se plaçait pour comprendre l'histoire du peuple qui, par la Bible, a si prodigieusement influé sur les destinées de l'humanité Ce point de vue, est-il besoin de le dire, était le point de vuè purement scientifique, le seul qui, dans notre siècle, pût convenir à l'institution qui venait de l'accueillir et qui n'a de raison d'être que parce qu'elle est consacrée à la recherche absolument libre et affranchie d'entraves de quelque nature qu'elles soient. Avec quelle hauteur de pensée, quelle sûreté de science et quelle beauté de forme il exposa, comme introduction à son cours, non seulement le sens de l'histoire d'Israël, mais toute une philosophie de l'histoire des races civilisées; tous les lecteurs de ce morceau, qui est un de ses chefs-d'œuvre, l'ont présent à l'esprit. Il le lut avec son calme ordinaire, sans rechercher ces applaudissements pour lesquels il a maintes fois exprimé son dédain, résolu seulement à aller jusqu'au bout.

Mais les passions qui s'étaient donné rendez-vous au pied de sa chaire ne l'entendaient pas ainsi. Déconcertés d'abord par ce langage élevé et serein, où ne se rencontraient ni les injures ni les déclamations attendues, elles se retrouvèrent bientôt et saisirent pour se donner cours les plus futiles occasions. Si l'orateur opposait la dignité humaine aux dégradations de tous les despotismes, les uns vociféraient qu'il insultait la Révolution française, les autres qu'il outrageait la royauté. Enfin, une phrase pleine du respect le plus ému pour le fondateur du christianisme, déchaîna l'orage. Renan le subit impassible, attendant les moments d'accalmie pour reprendre sa lecture, qu'il put finalement achever. Tout compte fait, la bataille était gagnée; l'opposition, d'ailleurs en minorité dès le début, avait été réduite au silence, et sans le zèle de maladroits amis, le tumulte aurait vite cessé.

Dès la leçon suivante le professeur d'hébreu devait commencer son cours d'exégèse philologique, et les curieux qui seraient venus d'abord auraient bientôt cédé la place à un petit nombre d'auditeurs studieux. Le gouvernement ne le comprit pas; il s'alarma outre mesure des incidents de la leçon et des manifestations, pourtant peu dangereuses, qui avaient suivi, et il suspendit le professeur. C'est alors que Renan adressa à ses collègues cette admirable lettre dans laquelle, avec une noble simplicité, il justifie sa conduite, établit son droit, montre la gravité de l'atteinte portée en sa personne aux plus hauts intérêts de l'esprit et marque en traits inoubliables le caractère qui appartient, en face des représentants universitaires de l'enseignement supérieur, à ce « Grand Collège de France, savamment libéral », qui doit être le foyer toujours renouvelé, toujours incandescent, de la recherche indépendante et de la découverte. Pendant deux ans, les choses en restèrent là.

On essaya de le décider à résigner ses fonctions; mais là encore on se heurta au même entêtement, fondé sur le sentiment du devoir. On crut adroit de le nommer, sans son aveu, à une place comportant un traitement égal, mais incompatible avec celle de professeur. On connaît sa fière réponse : *Pecunia tua tecum sit*, s'écria-t-il avec saint Pierre en repoussant ce qu'il regardait comme un trafic des pouvoirs spirituels. Il fut alors purement et simplement révoqué et retourna en Orient chercher des matériaux et des inspirations pour les grandes œuvres qu'il projetait.

M. Munck, qui avait été nommé à la place de Renan, mourut en 1870. On consulta de nouveau les professeurs du Collège et les académiciens pour le choix de son successeur et de nouveau Renan fut présenté par les deux corps, cette fois, à l'unanimité. Le ministère ne pouvait cependant se décider à ratifier ce choix et ce fut le gouvernement de la Défense nationale qui eut l'honneur de rendre la chaire d'hébreu au premier des hébraïsants français. Il ouvrit son cours pendant le siège, cette fois devant un petit nombre d'auditeurs sérieux et d'amis heureux de lui voir reprendre la place qui lui appartenait.

Depuis lors jusqu'à cet été, il n'a cessé de faire ses leçons avec la plus exemplaire régularité; ce n'était pas seulement un devoir pour lui, c'était un plaisir. Dans cette année même qui, depuis la première de ses journées jusqu'à celle qui lui a fermé les yeux, n'a été qu'un long supplice, il descendait et remontait ses deux hauts étages avec beaucoup de peine et de fatigue pour venir faire sa leçon toutes les fois qu'il n'en était pas absolument incapable, et les moments qu'il passait dans sa petite salle, au milieu de ses élèves plus attentifs que jamais à sa parole faiblissante, étaient, disait-il, les seuls bons qu'il connût encore. Sa grande préoccupation était d'arriver, malgré sa maladie, à fournir le nombre réglementaire de leçons que doit chacun de nous; il n'a pu, malgré tout son désir, en arracher que trente-huit au mal qui le torturait.

Ses leçons étaient charmantes pour ses auditeurs comme pour lui; il ne donnait pas à chacune d'elles une longue préparation spéciale, nul homme n'a moins songé à « composer », comme on dit, une leçon, à en faire une sorte de morceau oratoire, avec exorde, développement et péroraison. Il prenait chaque fois le sujet où il l'avait laissé, quand l'heure avait interrompu son discours, et le poussait jusqu'au moment où il était interrompu de nouveau. Ce sujet était d'ordinaire un texte, soit la Bible, soit quelques inscriptions; il l'expliquait abondamment, s'arrêtant à toutes les difficultés pour les résoudre ou avouer qu'elles n'étaient pas résolues, émettant, dans une causerie incomparablement libre et familière, toutes les conjectures qui lui venaient à l'esprit, les rejetant souvent lui-même avec un sourire, invitant les auditeurs à lui en soumettre d'autres, livrant à pleines mains tous les trésors de son savoir, de sa pensée, de son imagination, attentif comme le plus méticuleux des paléographes et des grammairiens, aux détails infiniment petits et lançant parfois au milieu de ces études de microscopie quelque vue originale qui illuminait d'un large éclair l'horizon le plus lointain.

Il n'aurait pas fallu venir à son cours pour y apprendre régulièrement l'hébreu; les débutants se trouvaient déconcertés par ses allures capricieuses, ses sous-entendus perpétuels, ses appels à la collaboration des auditeurs; mais quelle joie et quel profit pour ceux qui, déjà plus avancés et doués d'aptitudes sérieuses, voyaient ainsi le maître travailler sous leurs yeux, leur enseigner la méthode scientifique de la seule façon dont on puisse l'enseigner, en la pratiquant, leur inculquer les mêmes scrupules et les vétilleux moyens de contrôle de la critique, et en même temps leur révéler les grandioses échappées qu'elle ouvre à ceux qui savent s'en servir.

Aussi ses leçons étaient-elles assidûment suivies, non pas seulement par des étudiants désireux de s'initier aux grandes méthodes philologiques, mais par des savants déjà renommés, par des collègues et des confrères du maître, certains d'y trouver toujours quelque suggestion féconde, quelque révélation inattendue, de voir s'éclairer d'un jour nouveau ce qu'ils croyaient le mieux connaître, les obscurités se dissiper à la lueur de quelque rapprochement décisif, ou au contraire, ce qui n'est pas moins profitable au progrès de la science, s'épaissir là où l'on s'imaginait les avoir écartées. Jamais cours ne fut plus personnel que celui de Renan, et, par là même, ne fut plus intéressant; il laissera de longs souvenirs à tous ceux qui l'ont entendu.

Comme administrateur, Renan était tout autre. Il ne donnait pas carrière à sa personnalité; il la subordonnait tout entière à ses devoirs envers le grand corps dont il était le représentant et le chef; il était éminemment méthodique et consciencieux. Il avait un soin extrême de tous nos intérêts, et plus d'une fois il s'est interdit d'exprimer toute sa pensée, quand il aurait pu le faire sans aucun danger et même avec tout avantage pour lui, dans la crainte de les compromettre. Au premier rang de ces intérêts il plaçait d'ailleurs les intérêts spirituels, c'est-à-dire avec l'indépendance, la facilité d'un recrutement conforme à l'esprit de notre institution, que ce grand homme voyait essentiellement dans la liberté scientifique, dans la recherche originale et dans le renouvellement perpétuel.

Il était profondément imbu de cette idée que le Collège de France n'est ni une réunion de Facultés au sens français, ni une université au sens allemand : il n'est nullement nécessaire que toutes les sciences humaines y soient représentées, mais toutes celles qui le sont doivent l'être par des hommes capables non seulement de les bien enseigner, mais de les faire progresser. Les chaires, dans cette conception, sont essentiellement personnelles; l'existence de chacune d'elles doit être remise en question à la mort du titulaire: on examine alors si la science qu'il représentait est celle qu'il est le plus utile de comprendre dans notre cadre toujours mouvant et s'il se trouve pour la représenter un homme d'un caractère scientifique original.

Si ces conditions ne sont pas remplies, on remplace la chaire par une autre, en s'attachant surtout à ouvrir les portes aux sciences nouvelles en voie de formation, non enseignées ailleurs, cherchant encore leur vraie méthode et leur place dans l'ensemble des connaissances.

Cet esprit est celui qui, grâce en grande partie à Renan, a dirigé nos derniers choix et, tant qu'il régnera parmi nous, il assurera à la fondation de François I[er] une vie toujours jeune et féconde, parce qu'elle saura toujours se transformer suivant les besoins et les aspirations de chaque temps.

Vous allez donc, cher maître, cher ami, quitter cette antique maison qui était devenue la vôtre, où vous avez fait tant de bien, tant travaillé, tant pensé, tant aimé! Nous vous voyons avec désolation, prêt à en franchir le seuil pour jamais, nous qui vous avons aimé, qui avons été fiers de votre gloire, qui avons joui de votre présence. Les uns parmi nous sont vos anciens amis : ils'ont éprouvé presque dès l'enfance votre bonté paternelle, ils ont eu toute leur vie éclairée par la lumière qui venait de vous, et ils ne se consoleront jamais d'avoir perdu pour leur esprit et pour leur cœur ce foyer de chaleur et de clarté; les autres ne vous ont connu que par cette maison même, dont vous étiez le sage et bienveillant génie. Tous sentent que dans la perte que font en ce jour la France et l'humanité, la leur est la plus intime et la plus cruelle; tous vous remercient de ce que vous avez été pour chacun d'eux, de ce que vous

avez fait pour la science dont ils sont comme vous les serviteurs dévoués, pour ce Collège que vous avez voulu si grand, que vous avez si efficacement servi et que votre mémoire servira encore et protégera peut-être dans l'avenir, et c'est en pleurant que tous, par ma voix, vous disent adieu.

CHRONIQUE

FRANCE. — Le supplément annuel à l'Atlas Schrader, second fascicule de l'*Année cartographique*, vient de paraître à la librairie Hachette. Il contient d'excellentes cartes de l'Indo-Chine (missions Pavie), des régions entre le Congo et le lac Tchad, du Touat, de la nouvelle frontière vénézuelienne; sans compter une quinzaine de petites cartes de détail pour les expéditions Pevtsoff, Bogdanovitch, Coudreau, le Victoria Nyanza, les Somali, etc. Les notices, imprimées comme d'habitude au dos des cartes sont dues à MM. Aïtoff, Giffault, Chesneau et Huot.

— Sous le titre *Document inédit relatif aux tombeaux (à Souvigny) et au château (à Moulins) des princes de Bourbon*, M. Tamizey de Larroque publie une lettre instructive et savante d'un estimable érudit du XVII[e] siècle, Noël Cousin, à Peiresc, datée de septembre 1620 — et d'ailleurs ornée de dessins et accompagnée de notes.

— Nous apprenons avec le plus vif regret la perte d'un de nos excellents collaborateurs, M. Henri Delmas de Grammont, mort à Alger-Saint-Eugène le 14 septembre, d'une maladie de foie qui ne laissait pas depuis longtemps l'espoir de le conserver. Il n'avait que soixante-trois ans. Nos lecteurs se souviennent des articles si instructifs qu'il nous a donnés sur l'histoire de l'Algérie et des ouvrages qu'il avait composés sur les relations entre Alger et la France.

ALLEMAGNE. — M. Lipsius, professeur de théologie à l'Université d'Iéna, mort le 19 août de cette année, a laissé une bibliothèque importante, riche en ouvrages rares et en collections complètes de revues, et il a désiré qu'elle soit, non pas dispersée, mais vendue en bloc à une grande bibliothèque. Un catalogue des livres et revues de M. Lipsius se fait actuellement, et sera bientôt livré à la publicité. On doit adresser les demandes à M. le professeur licencié Baumgarten, à Iéna.

— La 3[e] livraison de l'*Etymologisches Wærterbuch der deutschen Sprache* de M. Fr. Kluge (5[e] édition) vient de paraître à Strasbourg, chez Trübner; elle comprend les p. 121-168, sur deux colonnes, et va de *Frost* à *Hippe;* elle offre les mêmes améliorations et augmentations que les deux livraisons précédentes, et sera, comme ses devancières, accueillie avec la plus vive reconnaissance par tous les germanisants.

— Paraissent ou paraîtront prochainement chez Teubner, à Leipzig : 1° *Lakonische Kulte*, par Sam Wide; 2° *Xenophon-Studien*, par E. Richter; 3° *Valerii Probi de nomine libellum Plinii Secundi doctrinam continere demonstratur*, par O. Froehde; 4° *Der Reim bei den Griechen und Rœmern*, par O. Dingeldein; 5° *Cicero als Schriftsteller*, par O. Weissenfels; 6° *Chrestomathie aus Schriftstellern der sogen. silbernen Latinitæt*, p. Th. Opitz et A. Weinhold.

— La même librairie annonce presque en même temps : 1° une nouvelle édition, en deux volumes, des œuvres de Virgile par O. Ribbeck; 2° *Die Anfangsgründe der rœmischen Grammatik*, par O. Froehde; 3° *Zur Dramaturgie des Aeschylus*, par P. Richter; 4° *Der saturnische Vers in der rœmischen Kunstdichtung* par Alex. Reichardt; 5° *De Octaviae fabula*, par G. Nordmeyer; 6° *De funere publico Roma-*

norum, p. Fr. Vollmer; 7° *Diophanti Alexandrini opera omnia cnm graecis commentariis*, p. P. Tannery; 8° *C. Plini Secundi naturalis historiae libri XXXVII*, p. Mayhoff (vol. III, livres XVI-XXII); 9° *Aristoteles, der Staat der Athener geschichtlicher Theil*, I-XLI, p. Hude (éd. scolaire); 10° *Livius*, XXX, p. Luterbacher.

ANGLETERRE. — M. A. Wilson Verity vient de publier dans les « Pitt Press series » une édition excellente des livres V et VI du *Paradise lost* de Milton avec introduction, notes, glossaire et index; le texte est celui de la première édition de 1667, avec les additions et corrections de la deuxième (1674); l'introduction renferme une *Vie* de Milton ainsi qu'une étude sur le poème et son mètre.

GRÈCE. — Parmi les nouvelles publications nous signalons en première ligne les *Archives de la langue grecque moderne* (Ἀρχεῖα τῆς νεωτέρας ἑλληνικῆς γλώσσης) publiées par la Société « Corais ». Ce premier volume des Archives est le résultat d'un concours institué par la Société, dont l'âme est le prof. Hatzidakis. Le but de ce concours est de recueillir le plus de matériaux possible (mots, chants, proverbes, locutions, etc.) du trésor linguistique néohellénique. Le premier volume se divise en deux parties : 1° Rapport du prof. Hatzidakis sur les travaux soumis au concours linguistique; 2° Étude sur la formation d'un Dictionnaire de la langue grecque vulgaire par J. Tsikopoulos; 3° Étude sur l'idiome glossique de Velvento (Macédoine) par Euth. Boudonas. Le volume a paru chez Inglessis (1852),

— Le prof. Constantin Zisiou a fait paraître à part (Perris 1892) le travail qu'il avait publié dans l'Ἀθηνᾶ sur les inscriptions chrétiennes du Péloponnèse, les Chrysobulles de Mystra, recherches sur le siège et la prise de l'Acropole par les Vénitiens et sur le nom de l'église *Capnicaréa*. La publication à part porte le titre de Σύμμικτα (mélanges).

— Tryphon Evangelides, Περὶ τῆς Κιανῶν Πολιτείας (Athènes 1892). Il s'agit de Κίος (Bithynie).

— Const. Nestorides, *Topographie de l'ancienne Sparte* (Τοπογραφία τῆς ἀρχαίας Σπάρτης) Athènes, Vlastos, 1892.

— Les élèves et les amis du prof. Contos préparent la publication d'un recueil de travaux pour honorer le 25e anniversaire de son doctorat. Le prof. Sp. Vassis vient de tirer à part par anticipation ses Διορθωτικά à l'*Archéologie romaine* de Denys d'Halicarnasse. Ces corrections portent sur le deuxième volume de l'éd. Jacoby.

SUISSE. — Vient de paraître le XXIIe fascicule (1er fascicule du IIIe volume du *Schweizerisches Idiotikon, Wœrterbuch der deutschen Sprache*, publié par MM. Staub, Tobler, Schoch et Bachmann (Frauenfeld, Huber); il comprend les p. 129-288 et va de *Chuchene* à *Chum, Kum*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 7 octobre 1892.

M. Alexandre Bertrand, président, rappelle la perte considérable que l'Académie vient de faire en la personne de M. Renan, dont les obsèques ont eu lieu le matin même.

La séance est levée en signe de deuil.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 43 — 24 octobre — 1892

461. — **Nouum Testamentum Domini Nostri Iesu Christi latine secundum editionem sancti Hieronymi** ad codicum manuscriptorum recens. I. Wordsworth, in operis societatem adsumto Henrico I. White. Partis prioris fasc. I, xxviii, 1-170 p., 1889; — fasc. II, pp. 171-268, 1891. Oxonii, e typographeo Clarendoniano, in-4.

462. — **A Concordance to the Septuagint and the other Greek versions of the old Testament** (including the Apocryphal Books) by the late Edwing Hatch and Henry A. Redpath, assister by other scholars. Part. I, A-Βωρίθ. Oxford, Clarendon Press, 1892, viii 1-132 pp., gd. in-4. Prix : une guinée.

I. — Une édition de la Vulgate latine excite l'intérêt de bien des personnes. Aux paléographes, elle rappelle que les manuscrits de la Bible sont des plus anciens, des plus curieux, des plus importants pour l'histoire de l'écriture et de l'ornementation. Aux linguistes, elle présente des matériaux précieux pour l'étude du latin de la fin de l'antiquité et du haut moyen âge. Les littérateurs et les archéologues y trouvent le texte qui a inspiré et nourri de nombreuses générations d'écrivains et d'artistes. Je ne parle pas des théologiens et des exégètes. On peut dire que de cette version tous les mots ont une histoire; tous ont eu leur moment de puissance, et la croyance ancienne à la vertu magique de certains mots s'est pleinement vérifiée pour ce livre vénérable. Il faut donc remercier M. Wordsworth de s'être chargé, malgré ses graves occupations, de recommencer l'entreprise que son compatriote Bentley n'avait pu mener à bonne fin.

Le texte est établi sur vingt-neuf mss.; il faut compter en outre de nombreux manuscrits dont les variantes sont citées de temps en temps, des rapprochements continuels avec ceux de l'Itala et du texte grec, la collation de quatre ou cinq éditions anciennes. Enfin, pour donner une idée plus complète du travail accompli par saint Jérôme, les éditeurs

ont reproduit en son entier le *codex Brixianus*, manuscrit qui se rapproche le plus, croit-on, de la version ancienne connue de saint Jérôme. La préface contient succinctement les renseignements indispensables sur les bases et les principes de l'édition ; elle doit tenir lieu provisoirement d'une grande introduction réservée pour la fin de la publication.

Il ne faut pas s'attendre à un renouvellement total des leçons reçues. Si un travail si minutieux et si pénible ne devait avoir pour résultat que l'établissement du texte, il serait presque inutile de l'entreprendre. On peut s'en convaincre en collationnant le texte publié par l'évêque de Salisbury et celui de l'édition clémentine, texte officiel de l'église romaine depuis 1592. Les différences, d'après la comparaison des dix premiers chapitres de saint Matthieu, sont le plus souvent purement orthographiques (I, 17 : *quattuord.* Word., *quatuord.* Clem. ; II, 8 : *renuntiate* Word., *renunc.* Clem., corrigé d'ailleurs dans beaucoup d'impressions récentes ; III, 2 : *adpropinquauit* Word., *approp.* Clem. ; VIII, 27 : *oboediunt* Word., *obed.* Clem. ; VIII, 33 : *nuntiauerunt* Word., *nunc.* Clem.), surtout dans les noms propres (I, 7 : *abia abia* Word., *abiam abias* Clem. ; I, 13 : *eliachim* Word., *eliacim* Clem. ; III, 1 : *iohannes* Word , *ioannes* Clem. ; III, 3 : *esaiam* Word., *isaiam* Clem. ; IV, 13 : *nepthalim* Word., *nephthalim* Clem.). D'autres divergences sont encore de nature grammaticale (IV, 15 : *galilaeae* Word., *galilaea* Clem. ; VIII, 9 : *alio* Word., *alii* Clem.). On rangera peut-être dans cette catégorie des variantes comme *Iudaeae* Word. et *Iuda* Clem. (II, 1 et 5), *pareant* Word. et *appareant* Clem. (VI, 16), *supra* Word. et *super* Clem. (VII, 25), *his* Word. et *eis* Clem. (VIII, 33). Il reste des omissions ou des additions, dont quelques-unes ont une origine liturgique. Quand on détachait un morceau pour en faire une lecture, on suppléait naturellement les mots nécessaires au sens et non exprimés dans le texte ; des livres de culte, ces additions passaient dans les mss. des évangiles. Ainsi doivent sans doute s'expliquer *iesus* om. Word. (V, 1 et VIII, 26), *ad eum discipuli eius* om. Word. (VIII, 25), et aussi l'addition de *amen* à la fin du Pater dans l'édition clémentine (VI, 13). Des omissions comme *et* (X, 5) ou des additions comme *et* (V, 41 : *illo et alia*), *nostras* (VIII, 17 : *aegrotationes nostras*), *hinc* (VIII, 31), *tua* (IX, 5), dans l'édition clémentine, s'expliquent d'elles-mêmes ou par des passages parallèles ; elles sont sans importance. Dans tout ce fatras de variantes des dix premiers chapitres, nous n'en avons que quatre d'importance, mais d'importance très minime : *ergo* Word.. *itaque* Clem. (I, 17) ; *mandabit* Word., *mandauit* Clem. (IV, 6) ; *minimae* Word., *modicae* Clem. (VI, 30) ; *eiciat* Word, *mittat* Clem. (IX, 38). C'est peu de chose [1].

---

1. Je n'ai pas besoin de dire que l'édition officielle de l'Eglise romaine n'a qu'une valeur administrative ; on peut la reviser comme on l'a déjà fait. Sur cette question, Cf. Loisy, *Histoire du Canon du Nouveau Testament*, pp. 263 et sqq. L'exactitude

Mais ce dépouillement a pour effet de montrer où est l'intérêt d'une édition critique de la Vulgate. Il est dans l'histoire du texte. Débrouiller les recensions différentes, constituer les éditions régionales, démêler les rapports de ces recensions et de ces éditions avec les liturgies locales, suivre la propagation graduelle de la Vulgate et de chacune de ses branches, c'est là l'objet important, un chapitre capital de l'histoire du dogme et des croyances des églises chrétiennes depuis le VIe siècle. Les éditeurs réservent ces problèmes sans doute pour leur introduction. Ils les ont seulement effleurés en rappelant les faits déjà connus, en mentionnant deux groupes de textes depuis longtemps caractérisés, les recensions dites d'Alcuin et de Théodulfe. Mais si l'on songe, comme je le rappelais, à l'importance des plus menus détails, on verra que l'intérêt de telles études n'est pas purement ecclésiastique.

Il y aurait encore bien d'autres points à signaler. Je me borne à renvoyer à deux chapitres de la préface. L'un est une étude très intéressante sur les travaux préparatoires accomplis par Bentley et demeurés sans résultat. L'autre est intitulé : *delectus notularum in Matthaeo lectoris notatu digniorum*. C'est une table, mais une table très utile des notes relatives à l'orthographe, le rapport de la traduction au grec, l'influence de l'itacisme, l'emploi du présent pour le futur et du subjonctif pour le présent de l'indicatif, les additions de certains mss. Ce sommaire ne montre que faiblement l'importance du commentaire; car quelques-unes de ces *notulae* sont de véritables dissertations, par exemple la note initiale sur l'orthographe du mot *Iesus*. Puisqu'il est question d'orthographe, il eût été peut-être commode de renvoyer tous les *orthographica* à l'introduction; on aurait pu ainsi alléger l'apparat, qui est bien chargé, et le groupement des faits en aurait montré la portée.

II. — C'est encore aux théologiens anglais que nous devrons la concordance du texte grec des Septante. M. Edwin Hatch avait entrepris ce travail et en avait conduit la rédaction à la moitié, quand une mort prématurée l'a enlevé à la science. Heureusement, il avait formé des élèves qui continuent et achèveront cette œuvre importante. Cette concordance donnera tous les mots et tous les passages sauf pour les pronoms et quelques mots très usités. En tête de chaque article se trouvent rangés les mots hébreux correspondants avec des numéros de renvois aux passages cités. Autant qu'on peut en juger par un usage encore trop court, ce livre paraît exact, complet et bien distribué. Il sera particulièrement utile pour les études sur le grec biblique. On sait que M. Hatch en avait donné lui-même le modèle. L'indication des variantes des mss. rend très facile et très sûr ce genre de recherches. Grâce à tous ces se-

---

de la varsion latine et l'intégrité du texte offrent d'ailleurs moins d'intérêt pour les catholiques qui dérivent leur croyance de l'enseignement de l'Eglise interprète de l'Ecriture, que pour les communautés protestantes qui admettent encore que la Bible est la source directe de la foi.

cours, il se constitue peu à peu une philologie du grec et du latin ecclésiastiques.

Paul LEJAY.

---

463. — John A. SYMONDS. **Dante, son temps, son œuvre, son génie, étude littéraire et critique**, traduite par Mlle C. AUGIS, agrégée de l'Université. 1 vol. in-12 de XVIII-309 p. Paris, 1891.

La librairie Lecène et Oudin aurait-elle compris qu'elle devait un dédommagement aux amis de Dante? (Voy. *Rev. critique*, 1891, II, n° 423.) Elle publie aujourd'hui la traduction d'un volume consacré au grand poète florentin par M. Symonds, auteur, comme on le sait, d'un long et estimable ouvrage sur la Renaissance en Italie. Il faut avouer que Mlle Augis, à qui nous devons cette traduction, eût pu mieux choisir son original. Ce livre est d'un *essayiste* adroit, mais fort superficiel : ce sont des notes « littéraires » peut-être, mais fort peu « critiques », prises au courant d'une lecture de Dante par un homme intelligent, d'esprit vif et alerte, mais plus ouvert aux choses de l'art qu'à celles de la littérature, puis rédigées avec soin dans ce style pompeux et convenu qui plaît aux lecteurs des *Magazines*. On y trouve des parallèles brillants, des dissertations sur le sublime (que M. S. ne peut se résoudre à séparer du vague), des vues générales sur l'histoire qui feraient quelque honneur à un journaliste, beaucoup de morceaux à effet, en un mot, mais on y cherche en vain un sens exact du passé et même un sentiment personnel des beautés de l'œuvre. La biographie du poète, que M. S. réduit à un tissu d'anecdotes suspectes, est à peine rattachée à l'histoire politique de son temps, laquelle est médiocrement comprise et exposée Quant aux jugements littéraires, ils affectent la forme de métaphores plus hardies que précises. Le dédain de l'auteur pour l'érudition lui a joué de bien méchants tours : croyant devoir parler, dans un chapitre bizarrement placé à la fin du volume, des troubadours, qu'il connaît uniquement par Fauriel, M. S. cite « le poème de Frédéric sur les beautés (*sic*) de tous pays (?) et la plainte plus noble que Richard soupira dans la Tour des Ténèbres ». Non moins affligeantes sont les lignes qu'il consacre aux prétendues sources de la *Divine Comédie* (il lui était si facile d'éviter ce sujet comme il en avait évité tant d'autres essentiels!) : on y voit nommés « Guerino il Meschino (M. S. prend cette compilation tardive pour un auteur), le poète provençal Rodolphe (lisez Raoul) Houdan (c'est-à-dire né à Houdan, Seine-et-Oise) et un barde scandinave » ! Ces fautes trouvent peut-être un semblant d'excuse dans la date à laquelle fut publié d'abord le volume (1872) ; mais l'érudit que l'auteur dit avoir consulté lors de la réimpression, s'il eût été le sage ami dont parle Boileau, eût dû lui signaler quelques-uns des travaux parus depuis vingt ans, ou du moins le convaincre de la nécessité de prendre connaissance des excellents résumés qui en ont été faits. M. Symonds eût peut-être été obligé de refaire

son livre, mais il se fût évité le désagrément d'être jugé par le public français sur une de ses productions les plus faibles et les plus surannées.

La traduction, qui semble fidèle, est facile et assez élégante ; quelques passages cependant étonnent : on n'est pas médiocrement surpris, par exemple, de voir (p. 59) « Pistoja étendue dans la plaine *comme une énigme* aux pieds du voyageur qui arrive de Bologne en express » ; ne serait-ce pas « comme un Sphynx » que l'auteur a écrit ? Il n'y aurait là du reste qu'une phrase et une phrase médiocrement heureuse.

A. Jeanroy.

---

464. — **Léonard de Vinci.** L'artiste et le savant. Essai de biographie psychologique, par Gabriel Séailles. Paris, Perrin, 1892. In-8, xv-550 p., avec un portrait en héliogravure.

La France, où Léonard vint mourir, est son héritière privilégiée. Des rares tableaux de chevalet qu'il a laissés, la plupart sont au Louvre, qui possède aussi ses plus beaux dessins ; la majeure partie de ses manuscrits sont conservés à la bibliothèque de l'Institut. Ces manuscrits ne sont devenus accessibles que depuis peu, grâce à la publication intégrale qu'en a faite M. Charles Ravaisson-Mollien ; d'autres attendent encore, mais n'attendront plus longtemps des éditeurs. Peut-être M. Séailles eût-il agi prudemment en ne livrant le fruit de ses recherches que dans quelques années, lorsqu'il aurait pu consulter tous les documents émanés de Léonard ; mais si les manuscrits encore inédits doivent apporter quelques lumières nouvelles, il lui sera toujours loisible d'en profiter dans une édition ultérieure et nous voulons le féliciter sans réserves d'avoir donné le premier travail qui réponde à l'état de nos connaissances sur le plus étonnant génie du xv[e] siècle. Œuvre d'un professeur de philosophie qui n'est étranger ni aux sciences exactes, ni à l'art, ni à la littérature, et qui sait écrire sur tous ces sujets avec une chaleur communicative, une élégante clarté [1], le livre que nous annonçons est de ceux dont on ne peut assez recommander la lecture : il en est peu qui mettent plus d'idées nouvelles en circulation. Car de tous ces témoignages épars qui dormaient dans les manuscrits de Léonard et dans les fac-similés qu'on en a publiés, M. S. a tiré une image vivante et, à tout prendre, très exacte d'un esprit prodigieusement vaste et créateur qui n'avait encore dit son secret à personne. Il n'apporte pas d'inédit, mais, si l'on peut dire, il féconde l'inédit d'hier ; il s'acquitte à merveille d'une tâche difficile autant qu'attrayante, celle de donner une forme et un corps aux lambeaux d'une pensée diffuse et comme émiettée. L'encyclopédie que Léonard méditait d'écrire est restée un rêve, mais nous devons à la diligente pénétration de M. S. d'en posséder aujour-

---

1. Parfois M. S. abuse un peu des phrases hachées (p. 43). De temps en temps, on peut signaler une incorrection ou une négligence (p. 38, 119 note).

d'hui plus que l'esquisse. Et que de choses nous y trouvons, appuyées de citations précises, dont tous les ouvrages d'enseignement ne disent encore rien ! Léonard y apparaît comme le prédécesseur de Galilée, de Bacon, de Descartes, le fondateur de la méthode expérimentale, l'ennemi de toutes les superstitions, y compris celle du principe d'autorité, plus en avance sur son temps comme savant que comme artiste, à tel point qu'on en vient à se demander s'il était vraiment trop modeste lorsque, dans sa fameuse lettre à Ludovic le More, il faisait valoir en dernier lieu ses talents de peintre et de sculpteur. Et quelque grande que fût la tentation d'amplifier les titres scientifiques de Léonard sur la foi de quelques fragments interprétés avec complaisance, M. S. a eu le grand mérite d'y résister : il reconnaît que bien des erreurs se mêlent encore aux vérités que Léonard a découvertes, qu'il n'est pas l'inventeur de la chambre obscure, qu'il n'a pas connu la circulation du sang. Si parfois M. S. va trop loin, c'est dans l'interprétation des idées philosophiques de son héros : ainsi je ne vois pas que les textes l'autorisent à subordonner, dans la pensée de Léonard, la loi des causes efficientes à celle des causes finales (p. 322). Mais de pareilles exagérations sont rares et celle que je signale en passant est d'une importance bien secondaire. Il faudrait, en revanche, de longues pages pour mettre en lumière tout ce qu'il y a de juste et de nouveau dans les observations de M. Séailles, pour louer suivant leur mérite les deux chapitres qu'il a intitulés : *L'art dans la science* et *La science dans l'art*. Il y a là des pages qui resteront parmi les meilleures de la littérature esthétique de notre temps. Citons seulement cette conclusion excellente du dernier chapitre (p. 522) : « Toute la vie de Léonard de Vinci se résume dans cet effort pour mettre la pensée au service de l'action, et l'action même au service de l'idée. La science est un des moments nécessaires du progrès, une des grandes œuvres sociales; mais elle n'existe que par des vertus qu'elle ne doit pas détruire, que par des facultés d'invention qu'elle ne doit pas stériliser, que par des fins qu'elle ne doit pas faire oublier : ne permettons pas que, subordonnant l'esprit qui la créée, elle introduise dans la vie humaine les grossièretés d'une servante maîtresse. » On ne saurait mieux dire, et avec une éloquence plus justifiée.

Dans l'appréciation de Léonard comme artiste, M. S. me paraît avoir généralement vu juste. Il est pourtant un problème sur lequel j'aurais voulu qu'il s'arrêtât. Les critiques, admettant une liaison de Léonard avec Mona Lisa, ont attribué à cette liaison, dont nous ne savons rien, l'uniformité de modèle des têtes de femmes peintes par le Vinci. Or, la *Joconde* est de 1501, alors que la *Vierge aux Rochers* est de 1483 ; il est matériellement impossible que Léonard se soit inspiré de Mona Lisa à cette dernière date, et il me semble non moins certain que, dans la *Vierge aux Rochers*, le type « léonardesque » existe déjà. Le mot de l'énigme ne serait-il pas donné par un passage du *Trattato della Pittura*, que M. S. a cité incidemment (p. 326), mais dont il n'a pas tiré parti :

« C'est le jugement qui meut la main dans la création des lignes des figures, jusqu'à ce qu'il se satisfasse lui-même. Or, le jugement est une des puissances de notre âme, celle même qui lui sert à composer la forme du corps qu'elle habite selon sa volonté. Ayant à refaire avec les mains un corps humain, volontiers elle refait le corps dont elle a été la première créatrice. *Voilà pourquoi qui devient amoureux volontiers s'éprend d'êtres qui lui ressemblent.* » Si je ne suis pas victime d'une illusion, la conclusion à tirer de ce passage est que l'idéal particulier à Léonard ne s'explique pas par sa liaison hypothétique avec Mona Lisa, mais que sa liaison, durable ou éphémère, s'explique au contraire par la préexistence de son idéal. Et d'où pourrait dériver cet idéal lui-même sinon de la beauté tant vantée de Léonard, si imposante encore, après avoir été si gracieuse, dans le célèbre portrait de Turin? Idéal d'ailleurs commun aux deux sexes et qu'on retrouve dans un *Saint Jean* comme dans une *Madone*. Ainsi s'expliquerait l'apparition dans l'art d'un type de beauté incomparable dont nous demanderions vainement l'origine aux œuvres antérieures des écoles de Florence ou de Milan.

Dans le détail, je ne puis admettre avec M. S. que la *Vierge à l'œillet* de Munich soit même une copie d'après Léonard (p. 21); c'est tout simplement le pastiche d'un *fiamingo*. Je n'admets pas davantage, même à titre d'hypothèse, que le palais en ruines au fond de l'*Adoration des mages* symbolise « le monde antique qui s'en va » (p. 31). P. 83, il n'est pas exact que les portraits de Ludovic et de Béatrice aient complètement disparu (cf. Baedeker, *Oberitalien*, p. 119, dont j'ai vérifié récemment le témoignage). P. 145, M. S. paraît ignorer que le portrait dit de Charles d'Amboise représente probablement Louis XII (Morelli). P. 149, une phrase singulière : « La justice étant boiteuse, la lenteur est un de ses attributs. » Mais c'est précisément à cause de sa lenteur que la justice a été figurée boiteuse! P. 245, l'observation au sujet du téléphone, que M. S. emprunte à M. Ch. Ravaisson, est erronée : Léonard constate simplement un fait que connaissent tous les sauvages lorsqu'ils appliquent leur oreille contre le sol pour entendre les bruits lointains. P. 302 et 308, la même note est répétée en termes presque identiques. — On pourrait peut être multiplier ces chicanes[1], mais à quoi bon? Elles n'enlèvent rien, je ne dis pas au mérite, mais à la beauté d'un livre qui est une œuvre d'art autant que d'érudition. « Quelle bonne fortune pour la psychologie, écrit M. S. (p. VIII), que la rencontre de cet homme en qui conspirent, sans s'affaiblir, toutes les facultés humaines! » Cela est vrai, mais si M. S. a eu de la chance à « rencontrer » Léonard, j'ose ajouter qu'on peut se réjouir pour Léonard qu'il ait trouvé son « biographe psychologue » en M. Séailles.

Salomon REINACH.

1. Dans la *Bibliographie* (p. 543-545), il y a des ouvrages cités sans millésime et des tirages à part sans référence à la publication d'où ils sont extraits.

465.— **Le P. Raphael du Mans. Estat de la Perse en 1660**, publié avec notes et appendices, par Ch. Schefer, membre de l'Institut, etc., Paris, 1890, in-4, cxv-465 pages.

De tous les religieux français qui, au xviie siècle, ont fondé ou dirigé des établissements dans l'Asie antérieure, le P. Raphaël du Mans (Jacques Dutertre) est celui qui a joué le rôle le plus important; né en 1613, arrivé dans la capitale de la Perse en 1644, il y resta jusqu'à sa mort en 1696, et, pendant ce long espace de temps, il posséda la confiance des souverains persans et rendit aux voyageurs et aux marchands venus de France ou d'Europe les services les plus signalés. Le célèbre Tavernier, François Pétis de la Croix entr'autres en surent quelque chose, et ils se sont plus à rendre hommage au pieux capucin. Ils ont célébré aussi son savoir dans les mathématiques et la connaissance approfondie qu'il avait de la langue indigène. Elle n'avait d'égal que la connaissance qu'il avait des mœurs, des institutions, de la religion des habitants de la Perse; aussi, plus d'une fois, a-t-il donné des renseignements précieux sur ce pays aux Européens venus en Orient; il en a fourni à Tavernier et à Bedros Bedik, à Pétis de la Croix, ainsi qu'à l'allemand Engelbert Kæmpfer [1].

Il avait composé pour ce dernier une *Descriptio Persiae* conservée au British Museum; la Bibliothèque nationale possède aussi, sous le n° 6114, le manuscrit d'un mémoire destiné à Pétis de la Croix; c'est comme le canevas de l'*Estat de la Perse en 1660*. Cet *Estat* était destiné à Colbert, avec lequel le P. Raphaël était en relations suivies, — on possède encore une des lettres qu'il lui adressa en 1670. Soucieux, comme il l'était, de créer au loin des débouchés au commerce national, Colbert avait sans doute demandé au P. Raphaël une description de la Perse, de ses produits, de son climat et de ses habitants; ce fut pour répondre au désir du grand ministre que fut écrit l'*Estat* dont M. Ch. Schefer nous donne aujourd'hui l'édition : on comprend quel en est l'intérêt.

Mais ce qui augmente singulièrement cet intérêt, ce sont les notes si nombreuses qui l'accompagnent, ainsi que l'introduction substantielle et étendue qui la précède et l'appendice qui la suit. Le P. Raphaël se sert constamment de termes persans qu'il fallait expliquer ou ramener à leur forme exacte; il fait allusion à des choses ou à des faits peu connus ou obscurs, qu'il importait d'éclaircir; c'est ce qu'a fait M. Ch. S. avec une sûreté d'information, que nul mieux que lui ne pouvait montrer et qui rend la lecture de l'*Estat de la Perse* aussi facile qu'instructive. Mais le savant éditeur n'a pas cru devoir borner là sa tâche ; dans une introduction de cent quinze pages, il nous présente le tableau historique le plus complet des relations de la Perse avec l'Europe chrétienne au xviie siècle, et énumère avec le plus grand soin les ambassa-

1. Ce savant a exprimé dans les termes les plus louangeurs l'admiration que lui inspirèrent le mérite et le savoir du P. Raphaël.

deurs, missionnaires, voyageurs ou marchands, qui les ont préparées, établies ou entretenues.

Presque nulles au XVI[e] siècle, elles se multiplient à la fin de ce siècle et au suivant. Déjà en 1561, Élisabeth avait, sans succès d'ailleurs, cherché à entrer en rapports avec Châh Tahmasp; après la mort de ce prince, ces tentatives furent renouvelées à plusieurs reprises. En 1598, Anthony Shirley fut envoyé en Perse, et au retour il chercha à nouer des relations entre la plupart des cours chrétiennes de l'Europe et le Châh; il parcourut dans cette intention l'Allemagne et l'Italie, et Hussein Aly Bek qui l'accompagnait poussa jusqu'en Espagne. Pour répondre à ces avances, Rodolphe envoya Étienne Kabasch en Perse, tandis que s'y rendaient, sur l'ordre de Philippe III, les PP. Jérome de la Croix, Christophe du Saint-Esprit et Antoine de Gouvea. Bientôt Robert Shirley, laissé par son frère à la cour de Perse, est, à son tour, envoyé en Europe par Châh-Abbas; il va trouver l'empereur à Prague, traverse l'Italie et l'Espagne et, en 1611, pousse jusqu'en Angleterre, sans avoir toutefois pu conclure aucun accord définitif entre les princes chrétiens et le monarque persan. Don Garcias de Silva Figueroa, venu de Goa à Ispahan, ne fut pas plus heureux. La seule alliance durable fut celle que conclut l'Angleterre avec le Châh pour expulser les Portugais du golfe Persique, expulsion qui mit pour un temps le commerce des Indes orientales avec la Perse entre la main des Anglais.

Jusque-là la France n'avait point essayé d'établir de relations avec la Perse; le moment était venu où elle allait à son tour le tenter. C'est à Richelieu que revient le mérite de l'avoir fait. Après l'échec de Louis des Hayes, le grand ministre chargea, en 1627, le P. Pacifique d'une mission en Perse; il s'y rendit avec les PP. Gabriel de Chinon [1] et Juste de Beauvais et il fonda le premier établissement de religieux français dans ce pays. Peu de temps après Frédéric de Holstein y envoya la mission célèbre dont Olearius a raconté les aventures et l'échec. Plus heureux les jésuites parvenaient, quelques années après les capucins, par s'y fixer. Quand Colbert songea, à l'imitation des Hollandais et des Anglais, à fonder une compagnie de commerce aux Indes orientales, il chargea les sieurs Beber, Mariage et Dupont, ainsi que MM. De Lalain et de La Boullaye le Gouz, d'établir des relations d'affaires entre la France et la Perse. Cette mission échoua par suite des divisions des envoyés. Louis XIV, pendant longtemps, renonçant à toute tentative de ce genre, se borna à soutenir les missions des capucins et des jésuites en Perse. Ce ne fut qu'en 1682 qu'il envoya un nouvel ambassadeur auprès du Châh, M. de Picquet; il n'eut pas plus de succès que douze ans plus tard Pidou de Saint-Olon. Quelques années auparavant, en 1683, le roi

1. Une faute d'impression, qu'on ne retrouve pas d'ailleurs plus loin, a fait dire ici Gabriel de *Paris*.

de Suède, avait aussi chargé Fabricius de se rendre à la cour du Châh, sans obtenir du reste plus de résultat.

Les simples voyageurs et les marchands furent plus heureux, et les relations qu'ils ont laissées nous mettent à même de connaître l'état de la Perse pendant le XVII[e] siècle. Le plus ancien est Pietro della Valle, dont les *Voyages* nous donnent un tableau fidèle de ce pays au commencement de ce siècle. L'*État de la Perse* de Jean de Laet et l'*Itinéraire oriental* du P. Philippe de la très sainte Trinité sont loin d'avoir la même valeur; mais avec les *Six voyages* de J.-B. Tavernier, entrepris de 1630 [1] à 1668, nous trouvons de nouveau une œuvre considérable, qui nous fait connaître sous tous ses aspects l'état de l'Orient et en particulier de la Perse contemporaine. On ne saurait en dire autant des relations de la Boullaye le Gouz et de Poullet. Jean Thévenot et même Daulier-Deslandes sont mieux informés; mais aucun n'égale en exactitude et en science Jean Chardin, dont le « Journal » renferme la description la plus complète de la Perse à cette époque. Ni Bedros Beaik, malgré son origine orientale, ni Pétis de la Croix, ni Jam Struys, ou même Engelbert Kaempfer, pourtant si scrupuleux observateur, ne peuvent lui être comparés. Le *Voyage* des PP. Schillinger, Weber et Mayr lui est également bien inférieur.

En même temps que les voyageurs et les marchands s'efforçaient ainsi de faire connaître le commerce et l'état politique de la Perse, des savants, tels que les Anglais Jos. Greavers et Th. Hyde, écrivaient sur sa langue et sa religion; des missionnaires, comme le P. Gabriel de Chinon en 1671, en décrivaient les croyances, le gouvernement et les coutumes; avant ce dernier, le P. Raphaël l'avait fait avec bien plus d'autorité et de talent. Son *Estat de la Perse en 1660*, qui renferme 257 pages, est l'étude la plus complète qu'on eût encore faite de l'empire des Séfévis. Limites et provinces de la Perse, ses ports et ses produits naturels, gouvernement de ce pays alors si puissant, religion et sectes diverses, administration de la justice, mœurs et coutumes des Persans, leur mode d'alimentation et leurs jeux, cérémonies nuptiales et onomastique, langue et écriture de ce peuple, l'usage qu'il faisait du vin et du tabac, de l'opium et du *bengue* (espèce de haschis), ainsi que des bains, ses maladies les plus ordinaires, tels sont les sujets que le P. Raphaël passe d'abord mais

1. M. Ch. Schefer, dit 1636, avec l'introduction, placée en tête des Voyages de Tavernier; j'ai montré dans la biographie que j'ai donnée de ce grand voyageur qu'il fallait lire 1630; c'est d'ailleurs en cette année, et non en 1636, qu'il lui fut seulement possible de rencontrer le P. Joseph à Ratisbonne. A la page LXXI, M. Ch. Schefer dit aussi que Tavernier mourut à Moscou; j'avais regardé d'abord ce fait comme vraisemblable, mais depuis lors, j'ai fait voir, dans le numéro de mai 1889, de la *Revue de la géographie* que le voyageur français ne put aller jusque dans cette ville, et qu'il mourut à Smolensk, peu après son arrivée en Russie, en février 1689.

un peu confusément en revue et qu'il nous fait connaître dans un style parfois baroque [1] et entremêlé de mots persans.

Il parle ensuite successivement « des personnes de commandement », « des personnes de la plume » et « des personnes de la main ». Sous la première de ces désignations bizarres, il désigne les chefs guerriers, et à cette occasion, il dit quel était alors l'état des armées et de l'art militaire en Perse. Les « personnes de la plume », elles, sont les docteurs, les gens de justice, les médecins; dans le paragraphe qui leur est consacré, nous trouvons des renseignements précieux sur l'enseignement, les livres et l'art de guérir en Perse au milieu du XVIIe siècle. Enfin, par « personnes de la main », il faut entendre les marchands, artisans et agriculteurs, les religieux mêmes et astrologues. Les pages qui en parlent comptent parmi les plus intéressantes de l'*Estat de la Perse;* le P. Raphaël y expose ce qu'il savait du commerce de ce pays, de son industrie et de son agriculture; on y trouve énumérées, avec soin, les marchandises, — soie, épices, pierres précieuses, pelleteries, etc., — qui faisaient le principal objet des transactions, les divers corps de métiers, les produits les plus importants de l'agriculture et de l'horticulture, les animaux domestiques, d'où nous arrivons par une transition naturelle à la description des chasses royales. Le tout se termine par quelques remarques sur les défauts des Persans. Tel est ce mémoire curieux destiné à Colbert et dont la lecture détermina peut-être le ministre de Louis XIV à essayer de nouer des relations commerciales avec la Perse. Si son intérêt est moins actuel aujourd'hui, il méritait pourtant d'être connu, et on ne peut que remercier M. Ch. Schefer de nous en avoir donné une si parfaite édition.

Il l'a fait suivre d'un appendice étendu, qui augmente singulièrement le prix de sa publication ; on y trouve d'abord (p 259-276) la traduction française d'un opuscule publié, en 1508, par le médecin vénitien Rota, *La vita del Sophi, re di Persia e di Media* [2], livre qui contribua à attirer l'attention sur un pays alors presque inconnu dans l'Occident. Puis, viennent les « Dépêches de Pietro Duodo, ambassadeur de la seigneurie de Venise, près la cour d'Allemagne, relatives à la mission de sir Anthony Sherley et de Hussein Aly Bek ». On rencontre ensuite la correspondance échangée entre le châh de Perse et les rois de France, Louis XIII et Louis XIV; elle est suivie ou accompagnée des lettres de MM. De Lalain et de La Boullaye le Gouz, ainsi que de quelques autres agents ou missionnaires français, écrites pendant leur séjour en

1. Il parle par exemple (p. 232), des fleurs « que dans nos jardins l'on *extolle* tant». « Les vaches (persanes), dit-il ailleurs (p. 234), sont celles des dernières que Pharaon vit en songe. » Plus loin (p. 257), il est question d'une invasion de « peuples qui... *oruent* les assiégés ».

2. « S'ensuyt l'hystoire moderne du prince Syach Ysmail surnommé Sophy Ardvelin, roy de Perse et de Mède et de plusieurs autres terres et provinces. »

Perse, documents d'une importance exceptionnelle pour l'histoire des relations de la France avec l'Orient. Les deux mémoires qui viennent après le mémoire de Tavernier sur le « commerce de Perse », et surtout, celui du député de la chambre de commerce de Marseille (1690) sur le même sujet n'ont guère une moindre importance. Les « Relations du voyage de l'archevêque d'Ancyre, envoyé légat du pape vers le Grand Sophy de Perse. » (1699), et la « Relazione dell'Ambasciata fatta al Re di Persia dal Padre Felice Maria da Sellano, dall' anno 1692 sine all' anno 1702 », qui terminent l'appendice, offrent aussi un grand intérêt de curiosité. Si j'ajoute qu'un index des mots persans, arabes et turcs, de quarante pages, et un « index alphabétique » de tous les noms propres qu'on rencontre dans cette magistrale édition, viennent la compléter et l'enrichir, on voit que rien ne manque pour en faire un des volumes les plus intéressants des « Publications de l'École des langues orientales vivantes », qui en comptent un si grand nombre d'excellents.

Ch. J.

466. — Stiefel. **Unbekannte italienische Quellen Rotrou's.** Berlin, Gronau, 1891, in-8.

467 — Vianey (Joseph). **Deux sources inconnues de Rotrou.** Dôle, Blind, 1891, in-8.

M. Stiefel, qui depuis dix ans étudie Rotrou, publie un des résultats de ce long commerce avec celui que Corneille appelait son père. Un mot suffit pour résumer son livre : il démontre péremptoirement que la *Pèlerine* de Rotrou est imitée assez librement de la *Pellegrina* de Bargagli et que la *Sœur* est tirée presque scène par scène de la *Sorella* de G.-B. Porta, que *Célie ou le vice-roi de Naples* n'est pas, comme on l'avait cru, imitée de l'espagnol, mais bien des *Fratelli Rivali* du même Porta. Outre une profonde connaissance de la littérature italienne, il faut louer en lui l'excellent esprit dont témoigne son travail. En effet, il montre que Rotrou a souvent perfectionné ce qu'il empruntait aux Italiens, qu'il donne plus de noblesse aux caractères, plus de décence au style. Il sait que les auteurs que Rotrou imitait avaient eux-mêmes beaucoup emprunté à leurs devanciers ; que, par exemple, la plupart des situations qu'on trouve dans la *Pellegrina* de Bargagli se rencontraient déjà (sans parler des pièces aujourd'hui perdues dont les titres n'échappent pas à M. S.) dans des comédies d'Arioste, de Grazzini, de R. Borghini, etc. ; que G.-B. Porta s'est inspiré d'un roman de chevalerie, du Roland Furieux, d'un conte de Bandello. Il nous apprend, par l'examen remanié d'une ancienne pièce anglaise, que Rotrou était, de son vivant, imité en Angleterre.

Nous ne pouvons même reprocher à M. S de dérober aux Français l'honneur d'une curieuse découverte dans l'histoire de notre littérature. Un de nos compatriotes, M. Joseph Vianey, professeur au col-

lège Stanislas, avait de son côté constaté l'origine de la *Pèlerine* et de la *Sœur* et l'a signalée dans un article de quelques pages inséré, en mai 1891, dans les *Archives historiques, artistiques et littéraires,* puis tiré à part. M. S. n'a d'ailleurs pas connu cet article qu'il ne mentionne pas; car la richesse de ses connaissances en matière de littérature étrangère prouve amplement qu'il n'a pas besoin du bien d'autrui. Mais M. Vianey n'en a pas moins des droits égaux à l'honneur de la découverte, puisque, dès novembre 1890, il la communiquait de vive voix à M. Petit de Julleville dans la salle de travail de la Bibliothèque Nationale, au moment où il venait de la faire. Il la réservait d'abord pour une thèse sur Rotrou et ne la publia que quand il eut abandonné Rotrou pour Régnier. A ce propos, il me prie d'annoncer qu'il a découvert l'origine italienne ou française d'un assez grand nombre de passages de Régnier, de même qu'il a reconnu que « les satires de Vauquelin sont à peu près toutes traduites mot à mot des diverses satires contenues dans le recueil suivant, dont il a eu la désinvolture de s'approprier même la préface : *Sette libri di satire, di Lud. Ariosto, Hercule Bentivoglio. . . raccolti per Franc-Sansovino, Vinegia,* 1650 ».

Les études de ce genre méritent d'être encouragées. On peut même, tout en félicitant ceux qui s'y livrent d'éviter l'esprit de dénigrement, les engager à conclure que le procédé de travail de la génération à laquelle appartenaient Vauquelin et Régnier, et dont Rotrou ne répudiait pas la tradition, était défectueux. Non seulement, dans tous les pays de l'Europe, on s'emparait alors sans façon des idées qu'on trouvait à sa convenance, mais, même quand on proclamait ses obligations envers ses devanciers, on perdait à chercher des inspirations dans les livres le temps qu'il eût fallu employer à observer le monde, à réfléchir, à étudier l'art d'écrire. Nos classiques à qui l'on a reproché d'avoir trop imité, imitaient en réalité beaucoup moins. Qu'est-ce que les quarante vers empruntés par Boileau à Horace pour son Art poétique auprès des emprunts qu'on nous signale chez Vauquelin et chez Rotrou? De plus, nos classiques imitaient d'ordinaire des œuvres de premier ordre qui ne leur coûtaient pas de longues recherches et qui, d'autre part, leur demandaient, pour être surpassées ou égalées, tout l'effort de leur génie. Il est d'ailleurs utile de tirer cette conclusion, car nos gens de lettres, quand ils s'avisent d'étudier les littératures étrangères, y cherchent trop souvent des thèmes à reproduire. Ce n'est pas là ce qu'il faut demander à cette étude qu'on ne propagera jamais trop : il faut y procéder en historien, en critique, pour savoir ce qu'ont été, ce que sont présentement les autres peuples; quant aux thèmes littéraires, il faut les chercher en soi et autour de soi, dans la vie réelle. La littérature française a atteint la perfection le jour où les hommes de talent n'ont plus été à l'affût des nouveautés à traduire et se sont mis à interroger leur cœur et leur temps. Charles Dejob.

468. — **Sirven, étude historique sur l'avènement de la tolérance**, par Camille Rabaud, président du consistoire de Castres, lauréat de l'Académie française. Deuxième édition. Paris, Fischbacher, 1891, 231 p. in-8 Prix 3 fr.

M. le pasteur Rabaud, de Castres, auteur d'une bonne *Histoire du protestantisme dans l'Albigeois et le Lauraguais jusqu'en 1685*, s'est fait connaître plus récemment par une étude sur le *Girondin Lasource*, couronnée par l'Académie française. Mais longtemps auparavant déjà, en 1858, il avait consacré un petit volume à l'histoire lamentable du *feudiste* castrais, Pierre-Paul Sirven, accusé d'avoir assassiné sa fille Élisabeth, en décembre 1761, pour l'empêcher de devenir catholique, alors que la malheureuse, convertie depuis longtemps, et, devenue folle, s'était noyée dans un puits. Cette *Affaire Sirven* est devenue, après celle toutefois de Calas, le plus célèbre des procès criminels dirigés contre des hérétiques dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, grâce à l'intervention généreuse et efficace du châtelain de Ferney. Sirven est un peu plus oublié de nos jours que Calas, puisqu'il eut la chance de s'échapper à temps et de se réfugier en Suisse; il ne fut pendu qu'en effigie à Mazamet, tandis que le parlement de Toulouse put mener à bonne fin son meurtre juridique. Mais l'ineptie de ses persécuteurs fut la même, ainsi que leur férocité, et ce fut une lutte aussi longue, une lutte de neuf années qu'il eut à soutenir, avant que ses défenseurs, et à leur tête Voltaire, le plus influent et le plus ardent de tous, eussent pu faire casser la sentence inique qui le condamnait pour un crime qui n'avait jamais été commis.

Après plus de trente ans, M. Rabaud a repris le sujet, ayant retrouvé depuis toute une série de documents nouveaux à l'appui, un second *Monitoire*, plusieurs des requêtes en justice, la correspondance de la fille aînée de Sirven, six lettres inédites de Voltaire, etc. Il a refait, à l'aide de ces pièces la biographie sommaire de l'arpenteur-géomètre de Castres et l'histoire détaillée de son procès. C'est une enquête minutieusement et scrupuleusement conduite, et dont les résultats ne pourront être contestés désormais que par le fanatisme le plus dédaigneux des faits [1]. C'est aussi un vif et chaleureux plaidoyer en faveur de la tolérance et de son grand défenseur au siècle passé! En présence du ton dédaigneux dont certaines écoles littéraires et philosophiques parlent aujourd'hui de l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, il n'est que juste de faire ressortir l'hommage sincère et réfléchi qu'apporte à Voltaire, et à ses ardentes campagnes « contre les juges pour la justice », un homme

1. A quel point le fanatisme se donnait carrière du temps de Sirven et combien peu il reculait devant les plus odieux mensonges, nous l'apprenons par cette lettre de l'intendant Saint-Priest au comte de Saint-Florentin, datée du 28 janvier 1762 et trouvée par M. Rabaud, dans laquelle il raconte que les Pères Bénédictins lui « ont donné connaissance de trois sermons originaux de Calvin dans lesquels cet hérétique a enseigné la doctrine horrible du parricide ».

que ni ses convictions propres ni son ministère ne pouvaient prédisposer en sa faveur, mais qui l'a vu à l'œuvre pendant près de dix ans, prodiguant ses conseils et sa plume, et ne refusant pas sa bourse à un pauvre malheureux, incapable de l'en récompenser autrement que par sa reconnaissance.

Nous souhaitons beaucoup de lecteurs au livre de M. Rabaud, d'abord parce qu'il est bien fait, puis aussi parce qu'il fortifiera chez eux les pensées élevées et généreuses, dont notre temps a plus besoin que jamais [1].

R.

---

469. — **Hyde de Neuville, Mémoires et souvenirs, t. III.** Paris, Plon, 1892. In-8.

Le troisième volume des *Mémoires* d'Hyde de Neuville comprend la fin de sa vie agitée (1822-1857). L'ancien conspirateur, devenu un personnage officiel sous la Restauration, consolide sa situation politique en remplissant les fonctions de député, d'ambassadeur et de ministre d'État. Les points les plus saillants de sa biographie concernent son ambassade à Lisbonne et son ministère de la marine. En Portugal, il balança l'influence anglaise et sauva le trône du roi Jean, miné par des intrigues de famille; à Paris, il dut s'occuper de l'expédition de Morée et des événements qui annoncèrent celle d'Alger.

Si le règne de Charles X a été déplorable pour la monarchie, on ne saurait nier qu'en six ans il a accompli des choses grandes pour le pays. Mises peu avant en relief par les campagnes du duc d'Angoulême en Espagne, les armées royales, en délivrant la Grèce et conquérant Alger, rendirent son prestige à la France, et à la civilisation des services dont on ne tient pas assez compte. Au point de vue extérieur, le court règne de Charles X fut un règne glorieux

Le régime intérieur ne mérite pas cet éloge. Aussi bien Hyde de Neuville veut avoir prévu à temps l'abîme qu'il a creusé. Tous ces serviteurs de la Restauration se targuent de libéralisme et de prudence politiques, Hyde de Neuville comme Mme de Gontaut; je ne sais pas si le prince de Polignac, lui même, n'aurait pas cette prétention : mais ce serait plus difficile à prouver. Quant à Hyde de Neuville, on peut lui donner raison. Collègue de Martignac, ami de Chateaubriand, il eût pu sauvegarder une dynastie qu'il avait contribué à relever. Mais on ne le

---

1. Si réellement les papiers de l'affaire Sirven sont encore catalogués aux archives (M. Rabaud ne dit pas si ce sont celles de Toulouse) sous cette rubrique : *Procès contre Sirven ; assassinat de sa fille sous prétexte de religion*, il serait grand temps que le conservateur de ce dépôt, quel qu'il soit, fasse jouir l'innocent persécuté de la réhabilitation judiciaire obtenue depuis cent vingt ans. — A la page 28, une faute d'impression a deux fois changé la date 1761 en 1861.

laissa pas faire et il vieillit, conseiller fidèle, mais peu écouté de la maison de France.

Il y a deux sortes de mémoires historiques : ceux d'un spectateur, comme Saint Simon; ceux d'un acteur, comme Talleyrand. Les premiers méritent un peu plus de créance, puisque la personnalité de l'écrivain n'est pas en cause; les autres sont des plaidoyers, dignes du nom de mémoires justificatifs. Tels sont ceux d'Hyde de Neuville. Toutefois n'en méconnaissons pas l'intérêt! L'auteur fait toucher au doigt les ressorts de sa politique, ceux de ses adversaires et de ses alliés. Le livre d'Hyde de Neuville contient de curieux détails, des conversations et des correspondances qu'un historien ne saurait négliger. Les illusions des princes, le mécontentement hautain d'un Talleyrand, le prodigieux amour-propre froissé d'un Châteaubriand y éclatent dans toute leur vérité. Ces rapprochements font ressortir, au bénéfice d'Hyde de Neuville, tout ce qu'il y avait de résignation chrétienne et de modestie chevaleresque dans cet ancien conspirateur, assagi par le temps et par l'expérience.

F. D. C.

---

470. — **Musée de sculpture comparée (Moulages).** Palais du Trocadéro. Catalogue raisonné par Louis COURAJOD et P. Frantz MARCOU. — XIVe et XV. siècle. — Paris, imprimerie nationale, 1892. Grand in-8 avec 25 planches.

471. — **Les artistes célèbres.** Paris, librairie de l'Art, 1872. petit in-4. — **Les Audran**, par G. DUPLESSIS (41 fig.) Prix 5 fr.

472. — **Les Clouet et Corneille de Lyon**, par H. BOUCHOT (36 fig.) Prix 3 fr.

473. — **Abraham Bosse**, par A. VALABRÈGUE (42 fig.) Prix 4 fr.

474. — **Les Brueghel**, par E. MICHEL (45 fig.) Prix 5 f.

475. — **Raffet**, par F. LHOMME. (155 fig.) Prix 8 fr.

476. — **Raffet, peintre national**, par Henri BERALDI. — Paris, 1892. In-fol Prix. 3 fr. 50.

477. — **La manufacture nationale des Gobelins**, par F. GERSPACH. — Paris' Delagrave, 1892. In-8 avec planches.

I. — Le catalogue que nous annonçons ici, des moulages rassemblés au musée de sculpture comparée du Trocadéro, et qui comprendra un jour au moins sept fascicules comme celui qui vient de paraître, est destiné à devenir un répertoire des plus précieux pour les arts plastiques du moyen âge et des temps modernes. C'est qu'il est comme l'état civil d'une foule d'ouvrages restés trop longtemps anonymes et qu'on sait, du moins à cette époque de la Renaissance qui fait l'objet du présent volume, à qui attribuer; grâce à maintes pièces originales retrouvées depuis peu, fixant une date, établissant une origine, pièces que les auteurs du catalogue ont eu grand soin d'insérer, toutes les œuvres capitales mentionnées ici sont pourvues d'une notice copieuse et pleine de faits, suivie d'une bibliographie soignée; et quand il s'est trouvé un nom, un artiste à faire revivre, à tirer de l'obscurité, les détails essentiels sur sa vie,

ses autres travaux, sa place dans l'histoire de l'art, n'ont pas été oubliés.

Nous citerons ainsi les articles relatifs au buste de Bertrand du Guesclin et à Robert Loisel, aux tombeaux de Souvigny et à Francesco Laurana, surtout à ces merveilles de la Chartreuse de Dijon et à Claus Suter. — Ajoutons que les planches héliotypiques sont excellentes et qu'outre les indications relatives à l'état de conservation des monuments, aux restaurations exécutées, etc., on n'a pas négligé de dire (on n'y songe souvent pas assez) à quelle hauteur du sol ils se trouvent ou se trouvaient placés.

Nous avons seulement été surpris d'une chose : quatre numéros, les 623, 639, 641 et 642, ne portent absolument aucune indication de provenance Si l'on ignore d'où viennent ces statues, on doit bien savoir du moins où se trouvent les originaux qui ont servi au moulage ?

II. — Plusieurs notices nouvelles ont paru cette année dans la collection des Artistes célèbres entreprise jadis par M. Müntz. On connaît les avantages que présentent ces études. Le plan, toujours à peu près le même, en est commode et précis : beaucoup de faits, de dates, de listes d'œuvres; pour finir, une bibliographie du sujet; surtout, beaucoup de reproductions, plus ou moins heureuses, plus ou moins choisies, mais nombreuses en tout cas, des œuvres mentionnées. On s'est attaché en général au renseignement historique plus qu'à l'appréciation critique. et l'on a bien fait, car dans ce grand nombre d'auteurs, il faut s'attendre à ne pas trouver partout même sûreté de compétence. — Il ne nous reste guère, après cela, qu'à énumérer les nouveaux volumes.

M. G. Duplessis s'est chargé des Audran, qui lui revenaient comme de droit. Cette famille ne comprenait pas moins de quatorze graveurs, dont quatre au moins méritent qu'on les étudie. Ce sont ceux qui ont naturellement ici fourni matière au plus grand nombre des reproductions : Gérard Audran, Benoit Ier, Jean et Benoît II.

La monographie des Clouet, autre famille nombreuse, très soigneusement établie par M. Bouchot, est un des plus jolis volumes de la collection. Jean Clouet, François dit Janet, Corneille de Lyon et divers autres artistes de la même école, ont fourni une série de portraits des plus intéressants, généralement reproduits de la façon la plus charmante. — Abraham Bosse offrait aussi une piquante matière à l'illustration : on sait combien ses planches sont curieuses pour l'histoire des mœurs bourgeoises du XVIIe siècle.

L'étude de M. Michel sur les Brueghel, avec un texte d'une compétence indiscutable, contient aussi d'excellentes figures. Encore toute une généalogie de peintres, avec Pierre Brueghel le vieux (1525-1569), pour chef, puis Pierre II, dit d'Enfer (1564-1638), et surtout Jean, dit de Velours (1568-1625), le plus illustre.

III. — Raffet a donné lieu, dans ces derniers temps, à diverses manifestations, expositions, publications, qui ont remis son œuvre si considérable

à l'ordre du jour et montré abondamment quel artiste supérieur c'était là, et combien est juste le nom de premier dessinateur du siècle, qu'on lui a donné. De ces publications, les deux principales sont bien celles que nous annonçons ici, qui d'ailleurs se complètent l'une l'autre plutôt qu'elles ne font double emploi. Le volume de M. Lhomme est particulièrement précieux pour les études, les croquis et les portraits; outre une bonne notice, il y a là des gravures en quantité, mais surtout celles qui peuvent se réduire sans nuire trop à l'œuvre. C'est ainsi que le fameux Bataillon sacré de Waterloo a été omis, à dessein sans doute (et l'on aurait pu en faire autant de la Revue nocturne, qui ne signifie rien, ainsi réduite). — Par contre, l'album in-f° de M. Beraldi a surtout été composé avec ces grandes œuvres, qui sont fort bien rendues et incomparablement mieux que partout ailleurs. Le texte est d'ailleurs également supérieur, et la notice finale des œuvres, aussi curieuse que possible.

IV. — Le dernier directeur des Gobelins, M. Gerspach, vient de publier sur la manufacture une monographie complète qui sera vivement appréciée comme répertoire documentaire. Précise et bourrée de faits, elle donne l'historique complet de la maison, avec de nombreux détails sur ce curieux petit monde, le régime administratif, la condition des artistes, la fabrication, la composition du sujet, les emplois des tapisseries, les prix, les magasins de laines et de soies, la teinture, les réparations, les ateliers d'ameublement, l'enseignement aussi et l'apprentissage, les modèles, enfin le musée et les collections. — En appendice, une série de pièces administratives anciennes et modernes, listes d'artistes, états de travaux, tarifs, édits, etc. Enfin n'oublions pas les planches, un peu trop réduites forcément, mais non sans intérêt, qui contribuent à l'intérêt du volume, lequel sera, nous le répétons, très utilement consulté.

H. de Curzon.

---

478. — Biadego (Giuseppe). **Storia della biblioteca comunale di Verona con documenti e tavole statistiche.** (Vérone, typog. Franchini, 1892, in-8 de 147 p.)

Le premier centenaire de la bibliothèque communale de Vérone vient d'être célébré par la publication du catalogue de ses manuscrits et du volume dont nous rendons compte. L'auteur de l'un et de l'autre est le savant et actif bibliothécaire M. G. Biadego, qui a également saisi l'occasion pour rappeler dans un intéressant discours commémoratif les diverses collections de livres que Vérone a possédées et les érudits qui les formèrent. Nous ne résumerons pas ici le récit de M. B., mais nous en détacherons quelques traits d'un intérêt général.

Voici en premier lieu un nouvel exemple du danger que les expropriations font courir aux bibliothèques : lorsque le gouvernement vénitien prit possession de la bibliothèque des Bénédictins de San Zenone d'abord,

des Jésuites de San Sebastiano ensuite, la première contenait quatre mille sept cent trente-neuf volumes, la deuxième quatre mille cinquante-quatre ; mais toutes deux furent ravagées avant d'être transportées dans le local où on les réunit, et le transport se fit sans qu'on classât et inventoriât immédiatement les livres; aussi le nombre des volumes de la bibliothèque, qui aurait dû être, y compris deux legs importants, de plus de douze mille, n'était, en 1802, que d'un peu plus de six mille. La moitié des ouvrages avait donc disparu !

On peut suivre dans l'histoire de cette bibliothèque le progrès du zèle pour l'instruction publique : en 1832, le total des volumes était passé à douze mille; en 1866, à cinquante sept mille neuf cent dix-sept ; en 1891, à cent trente trois mille deux cent quarante-huit. De 1802 à 1837, elle ne s'ouvrait que deux heures par jour ; aujourd'hui, elle est ouverte sept ou neuf heures par jour suivant la saison.

Le livre de M. B. offre aussi d'intéressants détails sur les relations littéraires de la France et de l'Italie dans la première partie de ce siècle. Le 11 juin 1797, le gouvernement établi par Bonaparte dans la ville ordonna le dépôt à la municipalité de tout ouvrage qui viendrait à paraître ; et on tint la main à l'exécution de cette sage mesure. Parmi les dons qui enrichirent la collection, nous distinguerons celui de deux cent quatre-vingt-dix-huit volumes français que possédait l'avocat Gaet. Benini, celui de cent quinze médailles napoléoniennes par le commandeur Gomberto Giusti, celui de cent quarante-six volumes d'une *Encyclopédie Méthodique* imprimée à Padoue offerts par le commandeur G. B. Gazola. Par contre, le gouvernement autrichien qui se sentait détesté et qui craignait que la bibliothèque ne devînt un cabinet de lecture pour les journaux politiques, répond à la demande d'en augmenter la dotation, en disant qu'il faudrait d'abord savoir le nombre et la qualité de ceux qui la fréquentent; et, un instant, lors des événements de 1848, il en mure la porte.

Signalons parmi les manuscrits de la bibliothèque deux mille lettres autographes d'Isabella Teotochi Albrizzi, qui pourraient servir à l'histoire littéraire et sociale de l'Italie au temps de l'occupation française.

On voit que les Véronais ne sont pas seuls obligés envers l'érudition de M. Biadego.

Charles Dejob.

CHRONIQUE

FRANCE. — La troisième livraison du *Dictionnaire syriaque de Bar Bahloul* vient de sortir des presses de l'Imprimerie nationale. On sait, et M. Renan l'a souvent rappelé, tout ce que notre collaborateur M. Rubens Duval a apporté d'érudition et de soins à la publication de ce document, un des plus importants de la littérature syriaque. Le fascicule qui vient de paraître va jusqu'à la lettre *mim* inclusivement, ce

sont les deux tiers de l'ouvrage. Il faudra encore deux livraisons pour qu'il soit complètement achevé, mais elles ne se feront pas longtemps attendre, nous en avons pour garant le zèle du savant éditeur si bien secondé par l'imprimerie qui a su faire de ce livre de science un modèle de perfection typographique.

— M. H. Hauser a fait imprimer dans le *Messager des sciences historiques de Belgique* et tirer à part trois curieuses lettres de Fr. de la Noue sur la guerre de Flandre (1576-1587). Ces trois lettres sont indiquées dans son ouvrage sur François de la Noue, dont il a été rendu compte ici; mais elles ne figurent pas parmi les pièces justificatives, parce que la primeur en avait été réservée à la revue citée.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 14 octobre 1892.

Le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts informe l'Académie que M. Canovas del Castillo, président du conseil des ministres d'Espagne, et directeur de l'Académie royale d'histoire, doit se rendre le mois prochain à Cadix, au cours de la seconde période des solennités commémoratives de la découverte de l'Amérique. A cette occasion, il sera procédé à l'ouverture de certaines tombes antiques encore inexplorées, qui font partie de la nécropole phénicienne récemment découverte dans cette ville.

M. Homolle, directeur de l'Ecole française d'Athènes, écrit qu'il est sur le point de se rendre à Delphes avec M. Couve, membre de l'Ecole, pour y commencer les fouilles. Il rend hommage à la bienveillance et à l'énergie du gouvernement de M. Tricoupis, qui a bien voulu donner à l'Ecole française, à cette occasion, son concours le plus empressé.

L'Académie accueille avec intérêt cette communication et est heureuse de recueillir le témoignage sur les dispositions sympathiques du gouvernement hellénique.

L'Académie fixe sa séance publique annuelle au 18 novembre et décide qu'elle entendra une lecture de M. Croiset sur le discours d'Hypéride nouvellement découvert.

L'Académie nomme deux commissions chargées de lui proposer des sujets à mettre au concours. Sont élus :

Pour le prix ordinaire (sujet du moyen âge) : MM. Delisle, Hauréau, Gaston Paris, Paul Meyer;

Pour le prix Bordin (sujet d'antiquité classique) : MM. Jules Girard, Heuzey, Boissier, Croiset.

M. l'abbé Duchesne communique le mémoire qu'il doit lire, au nom de l'Académie, à la séance publique annuelle de l'Institut, le 25 octobre. C'est une notice sur la vie et les œuvres de Jean d'Asie, évêque monophysite d'Ephèse au déclin du vi[e] siècle, auteur de plusieurs livres sur l'histoire ecclésiastique de son temps.

M. Heuzey communique une étude comparative sur une bague d'or gravée, trouvée à Mycènes, et sur un bas-relief du Louvre, qui appartient à la catégorie des sculptures dites hétéennes ou hittites et qui provient de Kharpout, dans la région du haut Euphrate, aux frontières de l'Arménie et de la Cappadoce. Le bas-relief est surmonté d'une inscription de deux lignes de caractères idéographiques en relief. Le sujet représenté sur l'un et l'autre monument est une chasse au cerf : le cerf est couru en char, comme cela devait se faire avant qu'on eût commencé à employer le cheval comme monture, c'est-à-dire avant le viii[e] siècle. Le bas-relief présente une déviation rustique du style assyrien; divers détails permettent de le rapporter au ix[e] siècle. Le cerf est de l'espèce appelée par les Arabes *hamour*, caractérisée par des bois palmés à l'extrémité. Sur la bague, les attitudes sont incomparablement plus vives et plus hardies, mais l'identité du sujet représenté n'en est pas moins frappante.

M. Senart donne lecture d'une note envoyée par M. Adhémar Leclère, résident au Cambodge, qui relate les recherches et fouilles faites par lui au village de Sambau, l'ancienne Çambhapura. M. Leclère a mis au jour des statues ou des fragments de statues, des restes d'édifices religieux, et plusieurs inscriptions. Ces dernières ont été envoyées par lui à M. Aymonier. Elles ne peuvent manquer d'être intéressantes, en raison de l'importance ancienne de la ville où elles ont été recueillies.

Ouvrages présentés : — par M. Bréal : Krall (J.), *Die etruskischen Mumienbinden des Agramer National-Museums* (extrait des *Denkschriften* de l'Académie impériale de Vienne); — par M. Barbier de Meynard : Hassan Bar-Bahlul, *Lexicon-Syriacum*, edidit R. Duval, fasc. III.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 44 — 31 octobre — 1892

479. — Nils Sjœstrand. **De futuri infinitivi usu Latinorum quaestiones duae.** Lundæ, ap. Mœller, bibl. univ. 1892, 55 p.

L'auteur de ce travail a déja publié à la même librairie plusieurs études sur quelques parties de la grammaire latine [1]. Voici le sujet qu'il traite dans l'étude présente. On enseigne d'habitude que les Latins préfèrent à l'infinitif futur passif en *-iri* la périphrase par *fore ut...* ou *futurum esse ut...* M. Sjöstrand montre par un tableau que cette observation n'est pas confirmée par les faits; que l'infinitif est beaucoup plus fréquent que la périphrase, et que celle-ci est employée dans des cas où l'on eût pu tout aussi bien employer l'autre tournure, le supin du verbe étant d'usage. A la suite des tableaux, la citation des exemples distingués d'après les ouvrages et les auteurs.

En second lieu (p. 28 fin), M. S. traite de la construction de *spero*. Il montre que, contrairement à l'opinion reçue, après ce verbe la construction de l'infinitif futur (306 passages) ou de l'infinitif présent avec *posse* (162 passages) est régulière, tandis que l'emploi de la périphrase *fore ut...* (19 passages) ou *futurum esse ut...* (8 passages) est rare et tout à fait exceptionnel.

Dans des sujets comme ceux-ci la statistique est tout à fait de mise; le travail de M. Sjöstrand me paraît curieux et intéressant.

E. T.

---

480. — A. J. Kronenberg **Ad. Apuleium Madaurensem.** Programme de l'*Erasmianum gymnasium*. Rotterdam, Wenk et Berkhoff. 1892.

Suite de conjectures sur les diverses œuvres d'Apulée. Le point de

1. Une thèse de 1891 qui a eu une seconde édition en 1892 : *Loci nonnulli grammaticæ Latinæ examinati;* une dissertation de 1891 : *Quibus temporibus modisque* quamvis, nescio an, forsitan, *similes voces utantur;* enfin sur la seconde forme du supin une étude qui a été signalée ici même à la fin de l'année dernière (p. 444; cf. la Revue du 20 juin 1892, p. 486).

départ est bien choisi et le travail fondé sur les éditions les meilleures et les plus récentes des divers ouvrages du rhéteur africain. On relèverait bien ici des choses inutiles; d'autres même tout à fait mauvaises (*Apol.* p. 64,27 : *ac etsi);* mais il y a aussi de très bonnes conjectures (*Apol.* p. 70, 18 : *depectoribus),* et nombre de rectifications apportées au texte par un simple changement de ponctuation. M. Kronenberg signale en passant avec assez de modération les défauts des éditions que nous avons (par exemple, pour Krüger, p. 4, n 1). Il rappelle un assez grand nombre de remarques ou conjectures anciennes, notamment de Bosscha, bien plus qu'il n'en tire de son propre fonds. Il faut surtout louer M. K. de s'appuyer pour tout changement sur les habitudes caractéristiques de la langue d'Apulée. Koziol les a soigneusement recueillies, ce qui ne veut pas dire qu'après lui il n'y ait pas encore à glaner. M. Kronenberg dans d'excellentes notes a apporté de ce côté sa contribution.

E. T.

---

481. — **Nos origines. La Gaule avant les Gaulois,** d'après les monuments et les textes, par M. Alexandre Bertrand, membre de l'Institut. Seconde édition entièrement remaniée, avec notes annexes de MM. Collignon, Ernest Hamy, Ed. Piette et Salomon Reinach. Paris, Leroux, 1892.

482. — **Deutsche Altertumskunde** von Karl Muellenhoff, t. III, publié par M. Max Rœdiger, Berlin, Weidmann, 1892.

I

Je réunis ici dans le même article critique deux ouvrages dont le sujet est presque le même, car la plus ancienne histoire de la région située à l'ouest du Rhin — de la région dont s'occupe M. Alexandre Bertrand — est inséparable de l'histoire de la vaste contrée qui, dans la géographie de Rome impériale, a le Rhin pour limite occidentale et qui a été le sujet des études de Karl Müllenhoff. Mais les recherches de K. M. ont été faites dans un domaine scientifique différent de celui où M. A. B. a porté principalement les siennes. M. A. B. est avant tout archéologue : son livre consiste surtout en un classement des monuments figurés de la Gaule qui datent de la période antérieure à l'invasion celtique. Les études linguistiques sont une branche de l'érudition qui est restée en dehors des recherches de M. Alexandre Bertrand.

K. M. ne s'est jamais occupé des monuments figurés. A ses yeux, l'étude des monuments figurés paraît n'avoir aucun intérêt ethnographique : « C'est la langue qui fait la nation; la langue constitue l'être même « de chaque peuple; tout peuple vit par elle et meurt quand elle cesse « d'exister [1] ». Or la langue des peuples de l'antiquité ne nous est connue que par les monuments écrits, soit que ces monuments aient été contem-

1. Die sprache macht die nation, sie ist dasein und leben eines volkes und ohne sie ist es tot. *Deutsche Altertumskunde,* t. III, p. 194. Cette formule n'offre qu'une vérité relative. Elle ne peut expliquer l'existence, par exemple, ni de la Suisse ni de la Belgique.

porains de chacun des peuples dont il s'agit, soit que ces monuments, datant d'une époque postérieure, nous conservent des mots pétrifiés pour ainsi dire et acceptés par la langue d'un peuple nouveau, phénomène fréquent, par exemple, quand il s'agit de noms de lieux. Malheureusement, dans l'Europe du centre et de l'ouest, l'écriture est de date relativement récente, les noms de lieux les plus anciens nous offrent encore une foule de problèmes non résolus, en sorte que les découvertes de la linguistique nous font remonter beaucoup moins haut que celles de l'archéologie. Il y a donc là chez K. M. une grande infériorité sur M. A. B, Par une sorte de compensation, lorsque K. M. cite une assertion quelconque d'un auteur antique, il cherche à déterminer la valeur de cette assertion, tantôt en en fixant la source si l'auteur s'est borné à copier un écrivain plus ancien, tantôt en établissant quelles circonstances ont dicté l'opinion de l'auteur dont il s'agit, si cet auteur a exprimé une doctrine qui lui était personnelle. Les recherches de M. A. B. dans la littérature antique sont moins approfondies; ici il laisse la palme à Karl Müllenhoff.

Dans la forme, M. A. B. a une incontestable supériorité. Il a écrit un livre, il a suivi un plan dont certains détails peuvent peut-être prêter le flanc à la critique, mais enfin il a un plan et il est clair. K. M. était un érudit de première force, mais il est rare de trouver une science aussi profonde unie à une si grande incapacité littéraire. Cette incapacité chez K. M. était pour ainsi dire systématique; rarement quand il commence une dissertation, il prévient du but où il veut arriver; il accumule les faits les uns à la suite des autres sans faire connaître au lecteur l'idée fondamentale qui les lie entre eux dans son esprit, « souvent même « K. Müllenhoff », dit son éditeur, « prend plaisir à se mouvoir *en zigzag* « dans son exposition, mettant en lumière d'abord ce qui paraît vraisem- « blable pour ensuite le rejeter comme faux [1]. » Rien n'est plus fatigant pour le lecteur, tandis que le livre de M. A. B. est d'une lecture aussi facile qu'agréable. Outre ce défaut de composition fréquent dans les écrits de Karl Müllenhoff, le tome III de la *Deutsche Altertumskunde* en a un autre, c'est un recueil de fragments. K. M. est mort sans avoir terminé son ouvrage.

II

Le volume de K. M. commence par une étude sur les voisins orientaux des Germains, c'est-à-dire sur les Scythes, les Sarmates, les Gétes, les Daces, tous Indo-européens, autrement dit Ariens. Vient ensuite un court fragment sur les Ariens primitifs, sur leur séjour originaire en Asie, sur la route par laquelle ils seraient entrés en Europe — la côte méridionale de la mer Caspienne et les pentes orientales du Caucase, — sur l'ordre dans lequel les divers peuples ariens se sont engagés sur cette

1. Note au bas de la page 194.

route : les Celtes en tête, après eux les Germains et les Italiotes marchant sur la même ligne, « épaule contre épaule »; en seconde ligne, derrière les Italiotes s'avançaient les Hellènes, les Germains étaient suivis des Aists et des Slaves; ce fut au pied des Karpates que ce beau corps de bataille si bien ordonné se disloqua : les Germains et les Italiotes se séparèrent; les Germains allèrent s'établir entre l'Oder et l'Elbe, entraînant à leur suite les Aists et les Slaves qui s'installèrent à l'est des Germains; en même temps, les Italiotes gagnaient les Alpes, puis la péninsule située au sud de cette chaîne de montagnes, et les Hellènes se dirigeaient au sud des Balkans. Les Ariens apportaient avec eux d'Asie en Europe le bronze, inconnu aux hommes de la pierre polie, des habitations lacustres les plus anciennes et des débris de cuisine du Danemark. De la Suède méridionale aux Alpes, l'Europe était alors habitée par des sauvages chasseurs et pêcheurs; ces sauvages succombèrent et disparurent devant les Ariens comme les Indiens de l'Amérique du Nord et comme les nègres de l'Australie devant les colons anglais. A quel peuple ces sauvages appartenaient-ils? On a supposé qu'ils étaient Finnois, mais ni l'Europe centrale, ni l'Europe de l'ouest n'offrent, dans leurs noms de rivières et de montagnes, aucune trace de langue finnoise; le domicile primitif des Finnois est plus à l'est, dans le bassin de l'Oural et du Volga; les Finnois se sont avancés vers l'ouest à une époque à peu près contemporaine de l'émigration arienne, mais postérieure plutôt qu'antérieure; en effet, lorsque les Ariens sont arrivés dans la presqu'île scadinave (scandinave est une mauvaise leçon), ils n'y ont trouvé que des Lapons; les Lapons, et non les Finnois, ont précédé les Ariens dans cette presqu'île. Deux autres peuples, après avoir devancé les Ariens dans l'Europe occidentale, ont, comme les Lapons, survécu à l'invasion arienne et se sont maintenus dans la période historique; ce sont : 1° les Ibères au sud de la Garonne et des Cévennes; 2° les Ligures dans toute l'étendue de la vallée du Rhône et sur les côtes de la Méditerranée. Les Ligures, commençant à l'ouest sur la rive orientale du Lez (près de Montpellier) qui les séparait des Ibères, possédaient les côtes de la Méditerranée, jusqu'à l'embouchure de l'Arno qui a été de prime abord la limite septentrionale de l'Étrurie. Les anciens ont admis que les Ligures, avant les conquêtes ombriennes et étrusques, s'étaient étendus en Italie jusqu'au Latium : la concordance de certains noms de lieu semble, dit K. M., parler en faveur de cette doctrine.

Après l'exposé que nous résumons ainsi, K. M. a placé une étude sur la langue des Ligures; c'est peut-être le morceau le plus important de ce volume. Deux pages (177-179) traitent de la phonétique et montrent en quoi la phonétique des Ligures diffère de celle des Ibères et des Gaulois; vient ensuite l'exposé du système de la dérivation en ligure (p. 179 190). Ce qu'il y a de curieux est que ce système est presque identique à celui des langues indo-européennes. Il y a même un passage où K. M. s'exprime exactement comme s'il plaçait le ligure parmi

ces langues : il parle de formations dérivées du participe présent ou du suffixe VANT *bildungen vom participium praes. oder auf* VANT (p. 187), exemples : 1° noms de peuples *Vediantii, Brodiontii, Sogiontii, Sentii, Vulgientes;* 2° noms de lieux Περγάντιον. Ταυροέντιον [*Tauro-vention*], *Taurentum* ; *Aventia*, cours d'eau près de Carrara, *Joventio mons*.

De ces formes dérivées des suffixes primitifs du participe actif indo-européens, à l'aide du suffixe secondaire *-io, -ia,* il ne rapproche pas *Veaminii,* qu'il cite trois fois, p. 179, 183, 184, et *Memminia,* p. 183, qui paraissent nous offrir un participe moyen développé comme le participe actif à l'aide du suffixe secondaire *-io-*, *-ia*.

A la suite de cette savante étude linguistique, p. 193, 194, l'éditeur, M. Max Roediger, a cru nécessaire de placer une note pour expliquer qu'on aurait tort de conclure que, suivant K. M., les Ligures étaient Ariens : K. M. a toujours cru le contraire. Je le sais mieux que personne, Müllenhoff m'a fait l'honneur de me l'écrire peu de temps après l'époque où, pour la première fois, j'ai exprimé l'opinion opposée à la sienne : mais la note de M. Max Roediger sera, j'espère, mon excuse auprès des critiques qui me donneront tort.

Parmi les suffixes ligures dont K. M. a recueilli des exemples, se trouvent le suffixe latinisé *-ascus -asca* étudié aussi par M. Flechia [1] et ses variantes *-uscus -oscus*. Mais K. M. paraît méconnaître l'importance de ce suffixe. En Italie, le suffixe *-ascus* n'existe que dans la région du nord, le nombre des exemples que j'en ai relevés est, dans la Ligurie moderne 33, en Piémont 113, en Lombardie 84, dans le Tessin 13, dans la province de Massa et Carrara la plus septentrionale de l'Étrurie 7, en Émilie 19, total 269 [2]. Il n'y en a que deux autres exemples en Italie, un dans l'ancien royaume de Naples, l'autre dans le Frioul [3]. Ce suffixe fait défaut dans la partie de la Vénétie où M. K. Pauli a recueilli les inscriptions vénètes, c'est-à-dire dans les provinces de Padoue, Vicence, Trévise et Bellune. Immédiatement avant la domination passagère des Étrusques, avant la conquête gauloise qui a suivi, l'Italie du nord paraît avoir été occupée par les Ligures établis à l'ouest et au centre et qui continuèrent plus tard à y former la majorité de la population, tandis que les Vénètes habitaient la partie orientale. Les Gaulois conquérants se superposèrent aux Ligures et aux Vénètes ; seuls, les Ligures des côtes de la Méditerranée et des pentes méridionales de l'Apennin échappèrent à la domination celtique. Quatre cent vingt noms de lieu en *-acus* répartis dans le Piémont, le Tessin, la Lombardie, l'Émilie, la province de Massa et Carrara, enfin dans la Vénétie, sont encore aujourd'hui des témoins de la suprématie celtique dans l'Italie du nord. Il n'y a de noms de lieu gaulois ni dans l'Italie du sud, ni dans l'Italie cen-

1. *Di alcune forme de'nomi locali dell' Italia superiore,* Turin, 1871.
2. Près du double du nombre relevé par Flechia, qui est 142.
3. Suivant M. Flechia. Je n'ai pas eu le talent de les trouver.

trale, sauf peut-être Subiaco près de Rome. Subiaco = * *Aesuviacus* est une exception; comme l'inscription gauloise de Todi, c'est une sentinelle avancée perdue en pays étranger.

La superposition de l'élément celtique dominant à l'élément ligure dominé s'est produite hors d'Italie, et là d'abord le suffixe *-ascus*, *-uscus* peut être invoqué. Suivant K. M. toute la vallée du Rhône a été ligure jusqu'à la conquête gauloise, au IIIe siècle avant J.-C. Mais nous sortons de la vallée du Rhône avec *Urnasca*, aujourd'hui *Urnasch*, nom d'un village et d'un cours d'eau en Suisse dans le canton d'Appenzell [1]; avec *Caranusca*, commune de Binding, Alsace-Lorraine [2], qui dérive de *carano-*, comme *Caruscum*, et non *Carustum*, en Italie chez Tite-Live (l. XLII, c. 7), dérive de *caro-*; avec *Canascus*, *Cartulaire de Brioude* (Haute-Loire) qu'on peut comparer à *Canoscus* près de Suze (Piémont), avec *Adisasgus*, département de l'Aveyron [3], avec des noms de lieu modernes de la vallée de l'Inn, en Suisse, au canton des Grisous. Ces noms de lieu nous transportent dans les bassins du Rhin, de la Loire, de la Garonne et du Danube; la variante *-oscus*, fréquente dans le bassin du Rhône, nous mène avec Champlost (Yonne), au moyen âge *Cambloscus*, le bassin de la Seine [4]. Ces observations sont confirmées par une autre, c'est que le nom de *Rhodanus* « Rhône », ligure comme K. M. l'a établi, a désigné : 1° dans le bassin de la Loire, un cours d'eau qui coule près du Mans; 2° dans le bassin du Rhin, un cours d'eau voisin de Trèves; 3° dans le bassin de la Garonne, un cours d'eau du département du Lot mentionné par le Cartulaire de Beaulieu (Corrèze). Et si l'on rapprochait le nom de rivière *Ligeris* « Loire » du nom d'homme ligure *Ligirrus* (p. 178) qui en paraît dérivé? etc., etc.

Ceci est plutôt un développement du travail de M. K. M. qu'une critique de cette œuvre; un point sur lequel on ne peut partager la doctrine de Karl Müllenhoff, c'est sa prétention que les noms d'hommes où l'on remarque un doublement de consonne ne peuvent être celtiques. Le surnom gaulois *Beccus* d'Antonius Primus, le nom gaulois *Acco* d'un chef senon chez César, sont des exemples qui contredisent cette thèse. D'ailleurs, il est vraisemblable qu'une partie des noms gaulois où ce doublement se remarque sont des expressions hypocoristiques, conformément à un mémoire récent de M. Zimmer. Par exemple, le gentilice romain *Vippius* serait tiré de la forme hypocoristique d'un nom d'homme, tel que *Vepo-talus*; comparez l'allemand Fritz pour Fried-rich. *Vippius* ne serait donc pas un mot d'origine certainement ligure.

---

1. Vie de saint Gall, chez Pertz, *Scriptores*, t. II, p. 158, ligne 49.
2. Longnon, *Atlas*, p. 26,
3. G. Desjardins, *Cartulaire de Conques*. p. 81.
4. On arrive dans le bassin de la Seine beaucoup plus au nord, avec *Matougues*, Marne, qui paraît être un ancien *Mattusca*. Voyez Longnon, *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, qui donne les formes de ce mot au moyen âge.

Après l'étude sur la langue ligure vient un morceau qui traite de l'origine des Germains, au point de vue linguistique. Il ne contient rien de bien nouveau et paraît, en quelques endroits, avoir été écrit plutôt pour se faire applaudir par un auditoire que pour instruire les érudits : le changement de la moyenne en ténue et le transport de l'accent d'intensité sur l'initiale sont, suivant K. Müllenhoff, un témoignage de la force et du caractère guerrier avec lequel les Germains entrent dans l'histoire!!! (p. 201). Comment expliquera-t-on dans ce système le changement de la ténue en moyenne dans les syllabes primitivement accentuées, exemple : *Chlodó-* pour *Clutó-*? La vérité est qu'une moyenne devient ténue quand la glotte cesse de fonctionner ; pour prononcer la ténue, il faut donc moins d'effort que pour prononcer la moyenne.

M. K. M. considère comme certain que la première *Laut-verschiebung* date de l'établissement des Germains entre l'Elbe et l'Oder ; ce qui démontre d'après lui l'exactitude de cette thèse est que la seconde *Laut-verschiebung* date de l'établissement des Germains dans les bassins du haut Rhin et du haut Danube (p. 197). Il faudrait prouver par d'autres exemples que les déménagements disposent les gens à la *Laut-verschiebung*. Quand les Francs Mérovingiens ont été s'établir sur les bords de la Seine, ils ont échappé à la seconde *Laut-verschiebung*, comme les Anglo-Saxons sur les bords de la Tamise, comme les Scandinaves dans leur presqu'île ; j'ignore si cette maladie du langage atteint spécialement les Anglais qui s'établissent en Amérique, en Australie, et les créoles français.

Suivent des appendices parmi lesquels on doit surtout signaler une savante étude sur la carte du monde et la chorographie de l'empereur Auguste, et sur les documents qui en dérivent.

III

Le livre de M. Alexandre Bertrand a pour objet les monuments figurés de la Gaule antérieurs à l'apparition de la race celtique qui serait arrivée en Gaule vers l'an 500 avant Jésus-Christ. M. A. B. divise la *préhistoire* antérieure à cette date en quatre périodes successives. Il intitule la première : « l'homme tertiaire » et lui consacre cinquante-deux pages. Le principal mérite de l'homme tertiaire paraît être de n'avoir pas existé — objectivement —. Mais les travaux d'un certain nombre de savants, et des plus éminents, lui ont donné, dans certains cerveaux du XIXe siècle après Jésus-Christ, une existence subjective qui appartient à ce qu'on appelle l'*histoire de la science*.

Vient ensuite l'homme paléolithique qui ne savait pas polir les armes et les outils de pierre dont il se servait. M. A. B. l'appelle « homme quaternaire ». Celui-ci a existé. Son histoire se subdivise en deux sous-périodes, l'âge du mammouth, p. 51-78 ; l'âge du renne, p. 79-111.

A l'âge du mammouth ou *elephas primigenius* vivaient aussi en Gaule

deux autres espèces d'éléphants, deux espèces de rhinocéros, le grand cerf ou cerf d'Irlande, l'ours et l'hyène des cavernes, le grand hippopotame; toutes ces espèces d'animaux sont éteintes; d'autres ont émigré comme l'aurochs, le bœuf musqué, le lion, le renne, etc. L'âge du mammouth est aussi l'âge de la grande extension des glaciers ou de la période glaciaire. On n'est pas certain de posséder le squelette de l'homme de la période glaciaire, mais on a trouvé dans les alluvions et dans des cavernes des haches en silex qu'on attribue à cet homme; dans des cavernes on a recueilli les débris de ses repas, c'est-à-dire des ossements brisés de mammouth et des autres animaux contemporains.

L'âge du renne doit ce nom à l'importance des troupeaux de rennes, domestiques ou non, qui fournissaient alors à l'homme son alimentation principale. M. A. B. a donné au chapitre qui traite de cette période un titre peu exact : Les Troglodytes (l'homme des cavernes), puisque l'homme habitait les cavernes dans la période précédente et qu'il n'a pas cessé de les habiter depuis; pour s'en convaincre, il suffit de regarder à droite quand on va en chemin de fer d'Orléans à Nantes; mais c'est dans des cavernes qu'ont été recueillis les principaux monuments qui attestent l'existence de l'homme en Gaule à l'âge du renne : chose étrange, ce sauvage qui ne connaissait pas les métaux, qui ne vivait guère que de chasse et de pêche, qui ne savait pas polir la pierre, qui n'avait pas d'étoffes et s'habillait de peaux, a eu un talent dont les âges suivants n'héritèrent pas, il a fait sur des os de renne des dessins d'une réelle valeur artistique; il a aussi sculpté des os de renne, des dents d'ours; une de ces sculptures représentant un mammouth (p. 91), d'autres en ivoire d'éléphant (p. 119) paraissent établir que la distinction entre l'âge du mammouth et celui du renne est peut-être un peu arbitraire.

L'âge de la pierre polie ou de l'homme néolithique correspond à la période la plus ancienne de l'histoire des monuments mégalithiques et des habitations lacustres. M. A. B. a consacré aux monuments mégalithiques de cette date et un peu aux monuments mégalithiques de l'âge des métaux son chapitre III intitulé « l'âge de la pierre polie ». C'est aussi l'époque où, pour la première fois, la poterie apparaît d'une manière certaine. M. A. B. a cru longtemps que l'inhumation était le rite funéraire spécial à cette période, il admet aujourd'hui que l'incinération y a été aussi pratiquée, quoique moins souvent; il insiste beaucoup sur l'importance de ces rites au point de vue religieux; mais il n'est pas prouvé que toujours la substitution d'un de ces rites à l'autre soit, comme M. A. B. paraît croire, l'indice d'un changement de religion; quand, contrairement aux usages de la *gens Cornelia*, le corps de Sylla fut incinéré, cette modification aux rites ne fut pas l'effet d'une révolution religieuse à Rome. Un fait curieux, c'est qu'on a trouvé des perles en callaïs dans un certain nombre de sépultures néolithiques en France au nord-ouest, au centre, au sud près de Lourdes, en Espagne,

en Portugal. Or, il n'y a pas de gisements de callaïs en Europe. Suivant M. A. B., la civilisation néolithique des monuments mégalithiques vient du Caucase, de là, elle a gagné les environs de Berlin, puis le Danemark, le Hanovre, le Mecklembourg, la France du Nord d'où elle a atteint d'un côté les Iles Britanniques, tandis que, d'autre part, suivant sur le continent les côtes de l'Océan, elle pénétrait dans la péninsule ibérique. Cette pérégrination est ce que M. A. B. appelle le courant « hyperboréen ». Je ne sais pourquoi il préfère au mot « septentrional » une expression mythologique qui exprime une doctrine géographique dont la fausseté est depuis longtemps reconnue, c'est-à-dire : 1° que Borée, le vent du nord, est un personnage domicilié sur le haut des monts Balkans et qui de là regarde la Grèce sur laquelle il souffle, 2° que, par conséquent, au nord des Balkans, se trouve une région agréable où le vent du nord ne refroidit pas la température. Les Français ont fait en Russie, en 1812, une rude expérience de la valeur de cette croyance antique.

Dans le chapitre IV, p. 164 et suiv., M. A. B. s'occupe des cités lacustres néolithiques, œuvre, selon lui, d'un courant de civilisation méridionale venu de l'Orient, comme le précédent, mais en suivant la vallée du Danube, c'est-à-dire en passant par Vienne au lieu de passer par Berlin. Les cités lacustres de l'époque néolithique sont situées en Suisse, en Carinthie, en Carniole et en Hongrie, et les *terramare* de l'Italie septentrionale sont les débris de cités lacustres. C'est aux habitants des cités lacustres néolithiques qu'est due en Europe la domestication du cheval et des espèces bovine, ovine et porcine ; les sujets domestiqués ont été, partie importés d'Asie, partie pris en Europe même. Les habitants des cités lacustres néolithiques avaient aussi des céréales : froment, épeautre, seigle et orge qui ne sont pas indigènes.

Le chapitre V traite de l'introduction des métaux en Gaule. Le bronze est arrivé en Gaule en même temps que le fer et l'or. Il n'y a pas d'âge spécial du bronze en Gaule comme en Danemark. Les métaux n'ont pas été apportés en Gaule par une invasion comme à l'est du Rhin. Les Aryens, introducteurs des métaux en Europe, n'ont pas d'abord franchi le Rhin, mais le commerce a transporté chez les populations néolithiques de la rive gauche de ce fleuve des armes, des ustensiles, des bijoux métalliques de fabrication identique à ceux dont les Aryens avaient importé l'usage sur la rive droite.

Le chapitre VI est intitulé : Les premières populations historiques, les Ibères et les Ligures. Suivant M. A. Bertrand, dont les doctrines s'accordent avec celles de M. Helbig, *Die Italiker in der Po-Ebene*, l'importance des Ligures a été beaucoup exagérée par moi : la rive gauche du Rhône entre Lyon et Genève et plus à l'est le lac de Genève ont été la limite septentrionale des Ligures. J'ai déjà dit, à propos du livre de K. Müllenhoff, comment la nomenclature géographique de la Gaule me fait croire que cette thèse est inexacte. Je pense que les Ligures ont eu

en Gaule un domaine beaucoup plus étendu que celui que M. A. B. leur attribue, je pense aussi que leur domaine a été en Italie beaucoup plus vaste que ne le prétend M. Helbig. Suivant M. Helbig, les habitants des cités lacustres d'Italie étaient Italiotes, c'est-à-dire Ombriens. Or, ces cités étaient toutes situées dans la circonscription occupée par les noms de lieux dont le suffixe *-ascus, -asca,* atteste l'origine ligure. De même, en Gaule, les faits géographiques cités plus haut autorisent à placer le Mans, Trèves et Cahors dans le domaine ligure qui, suivant M. Bertrand, n'aurait pas au nord dépassé Lyon. Les passages de Diodore de Sicile et de Strabon, sur lesquels MM. Helbig et A. B. s'appuient, attestent qu'au temps de Diodore et de Strabon, ou plus exacctement de Posidonius, copié par eux, ceux des Ligures vaincus, qui avaient voulu et pu échapper à la domination celtique, vivaient misérablement dans un coin de terre infertile sur les pentes abruptes de l'Apennin; on ne peut en conclure que, plusieurs siècles plus tôt, en possession d'un territoire vaste et plantureux, ils n'auraient pas été mis par la richesse dans un état de civilisation plus élevé.

Ce n'est pas la seule pierre que M. A. B. jette dans mon jardin.

M. A. B. admet, p. 255, qu'Ambigatus soit un personnage historique et, p. 258, il nie qu'il ait existé un empire celtique. Je suppose qu'il m'attribue la pensée française d'un empire organisé comme celui de Napoléon. Il est évident que la conception de l'unité politique a toujours existé dans une certaine mesure chez les Celtes, mais pour trouver dans l'histoire moderne une conception analogue à la conception unitaire des Celtes, ce n'est pas l'histoire de France qu'il faut lire, c'est l'histoire de la Suisse et de l'Allemagne; la France est politiquement et administrativement un pays romain, qui se réclame d'Auguste et de Dioclétien, nullement des Gaulois; c'est dans les pays de langue allemande qu'a persisté, au moyen âge et depuis le moyen âge, la tradition politique des Gaulois.

M. A. B., p. 205, attache trop d'importance à l'assertion concordante d'Hérodote et de Polybe que l'Europe du nord-ouest est pays inconnu. De cette assertion, la conséquence serait que les notions géographiques données sur cette région par les prédécesseurs de ces deux historiens sont imaginaires, et que Müllenhoff et moi nous avons tort de prendre au sérieux ces notions. Mais l'ignorance personnelle d'Hérodote fut le résultat naturel de la rupture que les guerres médiques avaient produite environ quarante ans avant son livre entre les Grecs et les Phéniciens; alors le demi-jour que les conversations des marchands phéniciens projetaient de Grèce sur l'Europe du nord-ouest, fit place à une complète obscurité, comme il est arrivé dans certains cours publics lorsque tout d'un coup la conduite du gaz d'éclairage s'est trouvée obstruée. Quant à Polybe, les Gaulois considéraient cet ami des Romains comme un espion dont les enquêtes préparaient la conquête prochaine de la Gaule par les conquérants de l'Espagne, ils répondaient évasivement à ses

questions, tandis que leurs aïeux, philhellènes, comme dit Éphore, au IVe siècle, environ deux cents ans avant Polybe, satisfaisaient sans défiance la curiosité de Pythéas.

M. A. B. termine par un septième chapitre « la voie du Danube », où il insiste avec plus de détails sur la doctrine indiquée déjà dans le chapitre IV, à savoir que les métaux sont arrivés d'Orient, apportés par les Aryens qui, d'abord, ont stationné dans la région qui devait être un jour l'empire d'Autriche et l'Allemagne méridionale. Les Aryens ont attendu quelques siècles avant d'entrer en Gaule, où une invasion commerciale d'objets métalliques a précédé la conquête aryenne c'est-à-dire gauloise.

Parmi les appendices qui suivent, les deux plus intéressants à mes yeux sont dus à la plume de MM. Hamy et S. Reinach.

Suivant le docteur Hamy, les hommes de l'âge du renne ont laissé en France de nombreux descendants : un certain nombre d'entre eux a été s'établir en Espagne, puis de là dans l'Afrique du nord et aux Canaries.

M. S. Reinach donne l'analyse du remarquable ouvrage de Schrader, *Sprachvergleichung und Urgeschichte*, dont la 2e édition a paru à Iéna en 1890. M. Schrader sait beaucoup mieux que K. M. l'art de composer un livre, et il a essayé d'utiliser à la fois les recherches des archéologues et celles des linguistes. Je préparais pour la *Revue critique* un compte rendu de son ouvrage quand une maladie cruelle est venue me faire tomber des mains la plume ; mon compte rendu n'aurait certainement pas valu mieux que celui de M. Reinach, il aurait même probablement valu beaucoup moins.

M. Schrader avait entrepris une tâche difficile ; il est toujours très scabreux de prétendre déterminer quelle langue parlait : 1° la population qui a fabriqué des armes, des vases, des outils tous anépigraphes ; 2° la population qui, après avoir acheté ces objets, s'en est servi. Suivant la légende irlandaise, il fut un temps où les épées prenaient quelquefois la parole, mais c'était un effet de la puissance diabolique et depuis saint Patrice les épées sont muettes, hélas ! Quel fléau le christianime a été pour les linguistes ! Quoi qu'il en soit, suivant M. Schrader, les habitants des cités lacustres de la Suisse peuvent avoir été d'indo-européens ; ce que l'archéologie nous apprend de leur civilisation lui paraît d'accord avec ce que la linguistique nous fait connaître de la plus ancienne civilisation indo-européenne (p. 319, 321 [1]). Sa doctrine ne contredit donc pas la mienne qui met les Ligures en Suisse avant les Celtes et qui classe les Ligures parmi les indo-européens. Les Ligures indo-européens et habitants des cités lacustres ont dominé en Suisse

1. Ces pages sont celles du livre de M. A. B. Dans l'ouvrage de M. Schrader voir les deux pages 531, 532 où se termine le chapitre onzième du quatrième mémoire et qui contiennent la conclusion de ce chapitre.

jusqu'à l'invasion helvétique qui devait être récente à l'époque de la conquête romaine. Les Helvètes comme les *Raurici* (Bâle) venaient de la rive droite du Rhin. J'ai déjà dit que suivant M. A. Bertrand, et contrairement à mon opinion, la Suisse est en dehors du domaine ligure et que, d'après le même savant et contrairement à la doctrine de Schrader, il est incontestable que les habitants des cités lacustres ne sont pas indo-européens. Je ne prétends pas être arrivé plus que M. A. B. à la certitude absolue, je crois seulement que ma thèse est la plus vraisemblable.

Plus ces divergences sont grandes, plus j'ai de plaisir à constater l'amicale courtoisie avec laquelle M. A. B. défend contre moi ses doctrines. D'ailleurs ces divergences ne m'empêchent pas de proclamer la grande utilité que son livre présentera pour toutes les personnes qui désirent savoir ce que l'archéologie nous apprend sur l'histoire la plus ancienne de notre pays. Nos dissentiments tiennent surtout à ce que nos études se sont produites dans deux voies différentes : elles disparaîtraient peut-être si au lieu de me rattacher à l'école dont K. Müllenhoff était un si éminent représentant, j'étais comme M. A. B. archéologue de profession. Le côté archéologique des origines de la France sera toujours traité dans les livres de M. A. B d'une façon plus complète et plus exacte que dans les miens.

Dans l'ouvrage de M. A. B. je ne regrette qu'une chose, c'est que la table alphabétique soit si peu complète On pourrait tirer de ce volume, à l'aide d'une table bien faite, une histoire détaillée de chacun des éléments de la civilisation primitive. Prenons pour exemple le mot « cheval ». J'ai noté vingt-quatre pages où il est question du cheval dans le livre de M. A. Bertrand, trois seulement de ces pages figurent à la table. Au mot bronze la table renvoie aussi à trois pages, or le nombre des pages où il est question du bronze est de quarante-six au moins, etc., etc. J'espère que dans une nouvelle édition, qui ne peut tarder, le rédacteur de la table comprendra mieux sa mission qui est de mettre le chercheur en mesure de trouver immédiatement, et sans lire d'un bout à l'autre ce savant ouvrage, tout ce que M. A. Bertrand et ses collaborateurs nous apprennent sur chacun des nombreux sujets qu'ils ont traités.

H. d'Arbois de Jubainville.

---

483. — H. Andresen, **Ein altfranzœsisches Marienlob... zum ersten Mal herausgegeben**, Halle a. S. Niemeyer, 1891.

Excellente édition d'un petit poème dévot (Bib. Nat. mss. 375, fol. 342 v.) d'un intérêt médiocre, composé en Picardie dans la seconde moitié du XIII[e] siècle, et consistant en quarante-six strophes (dans la forme connue aabaab bbabba) des vers de 5 syllabes. Le texte est précédé d'une sobre et précise introduction grammaticale et suivi de remar-

ques et d'un glossaire où les nombreuses et sérieuses difficultés qu'il offre sont presque toutes élucidées de la façon la plus satisfaisante. Au v. 36, il faut évidemment lire *vos* au lieu de *nos*.

A. JEANROY.

---

484. — **Paul de Viau, capitaine huguenot et frère du poète Théophile (1621-1629),** par Ch. GARRISSON. Paris, 1892. Gr. in-8 de 26 pages. (Extrait du *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme français*.

Paul de Viau a été immortalisé dans une des plus belles strophes de Théophile, celle qui commence ainsi :

« Mon frère, mon dernier appuy. »

Mais, en dehors des œuvres du poète, il n'est presque nulle part mentionné. M. Garrisson a bien fait de s'occuper de ce personnage qui non seulement fut

« Amy ferme, ardent, généreux, »

mais qui prit part à toutes les luttes des protestants du Midi et, comme le dit son biographe, se sacrifia « pour son parti, pour sa religion ». M. G. raconte, à l'aide des relations du *Mercure*, des *Mémoires* de Castelnaut et de quelques documents montalbanais (notamment les *Mémoires* inédits de Natalis et l'histoire, également inédite, du chanoine Perrin), les faits de guerre auxquels participa, dans le Languedoc et dans la Guyenne, Paul de Viau, un des plus habiles et des plus dévoués lieutenants du duc de La Force. Ce fut surtout à Clairac [1] que le frère aîné du poète se distingua par son intrépidité, entrant le premier (février 1621) dans la petite ville occupée par l'armée royale qui perdit en quelques heures cinq cents hommes, (deux cents tués, trois cents prisonniers). Il ne se montra pas moins courageux dans les petites batailles livrées, en 1628, autour de Montauban, marchant « à la tête des troupes, une hallebarde en main, secourant les points menacés et soutenant partout le combat. » M. Garrisson n'a pu préciser l'époque du décès de son héros. Il constate seulement que Paul de Viau était déjà mort en 1650 et il ajoute (p. 25) : « S'il avait vécu jusque là, il aurait pu voir la dernière de ses filles épouser le fils d'un de ses vieux compagnons des luttes montalbanaises, Robert de Garrisson. » Ce dernier nom nous apprend que la sympathie avec laquelle le zélé biographe a parlé de Paul de Viau n'est pas seulement celle d'un coreligionnaire et d'un compatriote, mais aussi celle d'un parent, d'un descendant. Cette sympathie a donné à la

---

1. M. G. appelle (p. 3) « la petite Canaan de l'Agenois » ce « noyau d'églises germées entre la Garonne et le Lot, Clérac, Monheurt, Grateloup, Tonneins ». L'orthographe actuelle est *Clairac*. Notons aussi que le manoir des frères de Viau s'appelle *Boussères* et non *Boussières* et est situé beaucoup plus près de Port Sainte-Marie que de Clairac.

notice une chaleur, un accent qui achèvent d'en rendre la lecture particulièrement attachante [1].

T. de L.

---

485. — **La paix d'Aix-la Chapelle**, par le duc de Broglie, de l'Académie française. 1 vol. in-8. Paris, Calmanu-Lévy, 1892, 336 p.

Ce volume forme la dernière série et donne la conclusion des études que M. le duc de Broglie a consacrées à l'histoire de la politique française dans la guerre de succession d'Autriche. L'auteur y a employé plus de dix années. L'ouvrage comprend sept volumes, d'aspect imposant, mais bien ouverts, fort aérés, où l'on entre aisément et où l'on se meut sans fatigue. N'est-ce pas trop cependant pour des études qui n'embrassent, en réalité, que la partie française des négociations, les cabales de cour et quelques très beaux épisodes de guerre? Ne faudrait-il pas, pour avoir, dans les mêmes proportions, l'histoire totale et « définitive » de la guerre de succession d'Autriche, plusieurs volumes sur la Prusse, la Sardaigne, l'Angleterre, l'Autriche, la Russie? Nous arriverions à quinze sans enfler démesurément l'ouvrage. Mais, outre que le travail est ou accompli ailleurs ou du moins très préparé et très avancé, nous n'avons point à nous soucier de ce qu'un auteur n'a point fait : nous avons à juger ce qu'il a voulu faire et à profiter de ce qu'il a fait. Ne nous payons pas de mots. L'histoire totale est un paradoxe et l'histoire définitive une utopie. Si M. le duc de B. avait écrit quinze volumes, on lui eût encore reproché de n'avoir apporté qu'une contribution à cette fameuse histoire définitive et on eût aisément démontré que son livre était encore incomplet. S'il avait concentré toutes ses études et toutes ses réflexions dans un ou deux volumes, on lui eût reproché de n'avoir composé qu'un précis, d'avoir conclu prématurément et de n'avoir point apporté ses preuves avec assez d'abondance. M. le duc de B. a publié tout son ouvrage par chapitres, dans la *Revue des deux Mondes*, de 1881 à 1892. Les gens du monde auxquels il s'adresse de préférence l'ont-ils suivi jusqu'à la fin sans distraction? Je ne saurais l'affirmer et ce n'est point ici notre affaire.

Voilà un homme d'un esprit, d'une culture intellectuelle, d'un talent

---

1. Signalons (p. 17) une intéressante discussion bibliographique à propos de l'*Estat de Montauban depuis la descente de l'Anglais en Ré, le 22 juillet 1627, jusqu'à la reddition de la Rochelle*, par Pierre Berauld, pasteur et professeur en théologie (S. L. Montauban), 1628, in-8° de 161 p.) M. G. établit contre Michel Nicolas, suivi par la *France protestante*, que ce livre, devenu presque introuvable, est bien celui-là même qui fut censuré par le synode de Charenton en 1631 et que jamais n'a existé un autre ouvrage de Berauld que l'on aurait condamné et qui aurait disparu. M. Garrisson reproduit (p. 21-22) une curieuse lettre inédite de ce Berauld (du 25 août 1629), qu'il a eu la bonne fortune de retrouver et qui donne à un habitant de la Rochelle des nouvelles de divers événements de la région montalbanaise.

supérieurs, qui est né et qui a vécu dans le monde où se menait autrefois toute la politique, qui a reçu les traditions, qui possède toutes les ressources d'information, qui s'intéresse passionnément au spectacle des grandes affaires d'État et qui emploie les loisirs de sa retraite à exposer, dans tous ses détails et tous ses détours, l'une des plus compliquées et des plus importantes de ces affaires; remercions-le d'avoir conçu ce dessein et de l'avoir parfaitement accompli. Lui demander davantage serait indiscret. L'ouvrage se poursuit jusqu'à la fin dans ces proportions, avec la même élégance, le même attrait, sans digressions, sans vides, sans défaillances. C'est un récit, l'auteur l'a entendu de la sorte. Il ne se complaît point à raisonner sur les causes générales et profondes des événements et il ne se pique pas de philosophie de l'histoire; peut-être même se piquerait-il de quelque dédain ironique pour ceux qui y prétendent. Ses vues se ramènent, sur ce grand article, à la soumission pure et simple, presque toujours muette, aux décrets impénétrables et inséparables de la Providence. Il ne lui convient pas de suivre Bossuet et d'entrer dans le conseil d'État de cette Providence divine; encore moins de suivre Montesquieu ou Guizot, dans leurs efforts pour discerner des rapports nécessaires et des lois à travers les mouvements confus de l'humanité. Il ne procède point de Tocqueville et nul contemporain n'est à la fois plus éloigné de M. Taine, d'un côté, et, de l'autre, de Fustel de Coulanges. Il est tout narratif; sur ce chapitre fondamental, il est tout à fait de l'école de Thiers et il est un des maîtres dans cette école. Mais, qu'on le veuille ou non, du moment que l'on pense et que l'on écrit sur l'histoire, on s'en fait, à sa façon, une philosophie. Thiers ramène tout l'art de l'historien à l'intelligence des choses et au récit des faits : comprendre, c'est analyser; écrire, c'est choisir; exposer, c'est rapprocher et enchaîner; chacune de ces opérations implique des jugements. Tout récit, par cela seul qu'il est un récit, a son ordre et sa suite, et plus il est intéressant, plus cet ordre est sensible, plus cette suite est marquée. Il a sa marche dans une certaine direction, et sa fin qui est toujours une conclusion. Cette conclusion se dégage fort nettement dans le dernier volume de M. le duc de B. consacré aux négociations d'Aix-la-Chapelle.

Chapitre premier : *Les préliminaires du congrès.* — M. le duc de B. n'a fait ni de près ni de loin, en cette étude, aucune allusion à aucun autre congrès; mais les rapprochements avec le congrès de Rastadt en 1798 et les négociations entre la France, l'Autriche et l'Angleterre en 1796-1802 s'imposent d'eux-mêmes; ils sont d'autant plus significatifs pour l'intelligence des mœurs politiques de l'ancienne Europe, que les conjonctures générales sont plus différentes (p. 2, 3, 6, 10). Maurice de Saxe est peint en très belle lumière; tout ce qui touche à ce grand capitaine semble le commentaire de la parole célèbre de Napoléon : « Fontenoy a fait vivre quarante ans la monarchie. » — A rapprocher également de l'histoire du Directoire, la « piraterie » (p. 11); ces mots

caractéristiques de Richelieu : « C'est par l'Italie principalement que vous ferez la paix » (p. 16) ; — cette réflexion : « L'intervention des troupes russes, l'élément nouveau et inconnu dont pouvait se dégager la solution des problèmes laissés en suspens depuis tant d'années » entre la France et l'Autriche (p. 17) ; — cette lettre significative de Maurice au comte de Brühl : « On me chicane encore un peu sur la forme (gouvernement et exploitation des Pays-Bas), parce qu'en France les intendants se sont emparés de tout et que la robe l'emporte sur l'épée ; mais quand la guerre vient, nous avons notre revanche parce qu'ils n'y entendent rien » (p. 14). Je relève la progression très finement discernée dès le début et parfaitement suivie dans son développement, qui conduit Marie Thérèse de la nécessité de la paix à la conception d'une alliance avec la France contre la Prusse et la Sardaigne (p. 53-55, 77, 112, 115) ; le caractère et le rôle du négociateur français Saint-Séverin, son habileté à diviser l'Autriche et l'Angleterre, à traiter séparément avec chacune, à les animer l'une contre l'autre et à se faire arbitre de leurs différends (p. 66-67).

Chapitre ii : *Signature des préliminaires de paix.* — La renonciation aux Pays-Bas, « l'abnégation » de la France, condition de la paix avec l'Angleterre, et de son entente avec l'Autriche (p. 72, 125, 131-132) ; — l'humiliante clause et l'exécution plus humiliante encore de la proscription de Charles-Édouard, le prétendant (p. 85, 275, 288), avec le curieux extrait, en appendice (p. 329), d'un drame historique de d'Argenson sur cet épisode ; — l'art avec lequel Saint-Séverin surprend, on pourrait dire escamote, la paix séparée aux Anglais (p. 142-146, 149). M. le duc de B. expose avec grand intérêt, mais juge sans indulgence les procédés de Saint-Séverin : « Tour d'adresse et trait d'audace qui, s'ils ne le placent pas tout à fait à côté des plus célèbres compatriotes de Machiavel (il était d'origine napolitaine), lui donnent un air de famille avec ces types connus de la comédie italienne» (voir p. 211) ; «une œuvre mystérieuse qui ressemblait plus à un complot qu'à une négociation » (p. 68, 142, 149). Je me sens porté à moins de sévérité, non que j'admire, ou surtout approuve, en eux-mêmes ces tours de gobelet diplomatiques ; mais c'étaient des tours de main de ce monde et de ce temps, c'étaient les mœurs et c'était le caractère des diplomates classiques (voir La Bruyère). Toutes choses égales d'ailleurs, comme on dit, et dans un temps où chacun ne cherche qu'à duper autrui, j'ai quelque plaisir à voir un Français duper les Anglais et les Autrichiens. Notons les mouvements déraisonnés et la pression de l'opinion publique pour la paix, à tout prix, en France (127, 158-159), et le revirement belliqueux dès que la paix est conclue sans conquêtes (p. 127, 159, 257, 259, 263, 271, 281) la croyance générale qu'en continuant la guerre, on allait ruiner l'Angleterre et la réduire à merci, les aveux caractéristiques de lord Chesterfield, ce qui explique les erreurs classiques sur cet objet capital, pendant la Révolution et l'Empire : « Si, écrit ce lord, les Français

n'avaient pas signé les préliminaires au moment où ils l'ont fait et s'ils avaient voulu profiter des avantages qu'ils avaient entre les mains, nous étions perdus... La République de Hollande est sauvée d'une ruine complète et l'Angleterre de la banqueroute » (p. 165-166).

Chapitre III : *Le traité*. — Comment la paix d'Aix-la-Chapelle n'est qu'une trêve et prépare la guerre de 1756 (p. 174, 177-178); comment l'Autriche s'achemine à l'alliance (p. 186, 296) ; comment Saint-Séverin concevait cette alliance : la France en profitant et acquérant une partie des Pays-Bas (p. 188, 193-194, 214-215, 267); comment Frédéric le soupçonne, se garde du côté de la France, non sans duplicité, et prépare son alliance avec l'Angleterre, dès 1748 (p. 234-237, 240, 242, 250-254, 283, 288-289) : son revirement ainsi motivé et annoncé perd uue partie du caractère de défection qu'on lui imprime, à juste titre, en le jugeant sur les incidents de la fin et l'exécution, en 1755-1756; enfin le sentiment d'instabilité qui continue de peser sur l'atmosphère pendant « l'armistice européen ». C'était l'état normal de la vieille Europe depuis qu'il y avait une Europe, et je n'aperçois guère d'éclaircie que, pour un instant, vers 1818.

L'auteur s'arrête ici et juge, dans leurs conséquences, les événements qu'il a exposés. Il montre la nécessité de l'alliance autrichienne pour la France; il montre comment, faute « de courage d'esprit », la France laissera passer l'heure de cette alliance et comment, au lieu d'en tirer le parti que la force des choses l'appelait à en tirer, elle n'y trouvera que l'occasion d'aberrations nouvelles : se laissant abuser par le système autrichien et se laissant exploiter par Marie Thérèse et Kaunitz, ainsi que naguère par le système prussien et le grand Frédéric; donnant tout, risquant tout, n'obtenant rien en Europe (p. 282-298); elle perdra les colonies sans acquérir les Pays-Bas. Je dois faire ici une réserve. M. le duc de B. me paraît avoir volontairement écarté ce grand chapitre des colonies qui est le grand sous-entendu de toute la politique française à cette époque : une note au bas de la page 91, ne me paraît pas suffire à expliquer cette omission. « Je me suis abstenu, dit M. le duc de B., de mentionner ces événements dont la suite a seule fait sentir l'importance, parce qu'au moment où ils ont eu lieu, ils n'attirèrent que peu d'attention en Europe et ne paraissent avoir tenu presqu'aucune place dans la préoccupation des divers cabinets. » Il est naturel de ne les avoir point mentionnés dans l'historique des négociations entre la France et l'Autriche, puisqu'ils n'y ont point joué de rôle ; mais dans les considérations de la fin, sur la politique de la France après 1748, il y avait lieu, je crois, de les faire entrer dans les calculs et dans les réflexions : qui comprendrait une histoire des négociations entre la France et la Prusse en 1865-1867, où il ne serait pas parlé de la guerre du Mexique, bien que le nom n'en paraisse peut-être pas dans les correspondances entre Paris et Berlin? L'alliance avec Frédéric, si elle ne nous donnait pas la Belgique, était un non sens; l'alliance autrichienne, si elle ne

nous assurait pas la mer libre et la libre expansion aux Indes, était une autre erreur tout aussi dangereuse : ce fut le double mécompte de la guerre de succession d'Autriche et de sa contre-partie, la guerre de Sept ans.

Il n'est pas dans la manière de M. le duc de B. de couronner ses récits par des considérations et des conclusions dogmatiques. C'est sous une forme incidente qu'il insinue ou laisse tomber ses jugements. Il faut les saisir au passage et isoler ce qui lui est échappé ou ce qu'il a eu la coquetterie de ne pas souligner. J'ai relevé plusieurs de ces passages; je citerai ceux qui, je crois, résument l'ouvrage entier et en marquent le caractère. La guerre de la succession d'Autriche se termine par la reconnaissance implicite et incontestée des droits de Marie Thérèse et de sa dignité impériale : « De la prétention même qui avait motivé la première prise d'armes, du dessein d'enlever à l'héritière orpheline de la maison d'Autriche, la succession de Charlemagne et de Charles Quint, le souvenir même avait disparu ! Rien ne restait, dans aucun esprit, du rêve qui avait enflammé l'imagination de Belle-Isle, auquel Louis XV, par une éclatante violation de la foi jurée, n'avait pas craint de sacrifier l'honneur de la parole royale, et qui avait fini par troubler de tant d'angoisses les dernières veilles de Fleury... Les seuls changements en définitive, qu'il eût fallu consacrer, c'étaient ceux qui étendaient la domination du roi de Sardaigne en Italie et du roi de Prusse en Allemagne, en sorte que tant de vies et d'or français n'avaient été sacrifiés que pour satisfaire l'ambition de la maison de Savoie et préparer la grandeur de l'électeur de Brandebourg. Je ne crois pas que la justice du sort ait jamais porté sur un acte aussi répréhensible qu'impolitique, une condamnation plus éclatante » (p. 271-272). Puis, ce croquis de Marie Thérèse, pris sur le vif, mais plus vrai, plus profond et plus « définitif » que tous les portraits de galerie : « Le mélange du scrupule religieux et de l'ambition royale, et, dans le conflit de ces sentiments d'ordre divers, une subtilité de casuiste appliquée à les concilier ; c'était bien là Marie Thérèse tout entière, telle qu'elle s'était montrée déjà et telle qu'on devait la retrouver jusqu'à la dernière heure dans toutes les crises importantes de son glorieux règne » (p. 98, cf. p. 115 et 124).

Albert Sorel.

CHRONIQUE

FRANCE. — La librairie Hachette met en vente un dernier volume de M. Fustel de Coulanges, *Questions Historiques*. Ce volume renferme les mémoires suivants : 1° *De la manière d'écrire l'histoire en France et en Allemagne depuis cinquante ans*; 2° *Le problème des Origines de la Propriété Foncière*; 3° *Polybe ou la Grèce conquise par les Romains*; 4° le mémoire sur l'*Ile de Chio*; 5° une série d'articles en

partie inédits intitulée *Questions Romaines;* 6° des articles écrits en 1870 et 1871 sur la guerre et réunis sous le titre de *Questions Contemporaines.* — L'œuvre de M. Fustel de Coulanges a donc aujourd'hui toute paru et comprend dix volumes : 1° *La Cité Antique;* 2° *Les Institutions Politiques de l'Ancienne France* (complet en 6 vol, in-8°); 3° Trois volumes (grand in-8°) de *Recherches* et de *Questions Historiques.* Un petit nombre d'articles et de mémoires ne seront pas réimprimés, conformément au désir de l'historien.

— M. Charles Pfister a fait tirer à part l'étude qu'il a publiée dans le dernier numéro de la « Revue historique » sur le recueil de formules que nous a laissé le moine Marculf et qui est un des documents les plus précieux de l'époque mérovingienne. Il conclut que Marculf a écrit son formulaire au diocèse de Metz vers 560, qu'il l'a dédié aux évêques de cette ville, Landri et Clodulf (ainsi s'expliquent l'importance du maire du palais dans le recueil et le caractère officiel qu'il a reçu sous les premiers Carolingiens), qu'il est vraisemblablement le cellerier du monastère de Salicis, mentionné par Jonas dans la vie de saint Colomban.

ITALIE. — Le 22° fascicule des *Consulte della Republica fiorentina,* récemment publié, à Florence, par l'éditeur Sansoni, va de la page 353 à la page 392, et du 27 janvier 1393 au 21 août de la même année. Il contient beaucoup de délibérations du Conseil général de la commune, celles qui ont le moins d'intérêt, parce que dans le conseil avaient accès les nobles, très mal vus de cette population démocratique. Au conseil général de la commune, appelé à délibérer seulement après les autres, les affaires arrivaient alors que la discussion était déjà épuisée, car les membres s'y trouvaient en partie les mêmes que dans les précédentes. L'objet des votes était en général fort insignifiant, par exemple l'*imbréviatura* donnée à un notaire, c'est-à-dire l'autorisation de prendre une succession devenue vacante et de recevoir les papiers de son prédécesseur, ou encore le salaire d'un balayeur des rues. Les choses importantes étaient réglées quand elles arrivaient là, il n'y avait plus qu'à opiner du bonnet. A la page 382, nous entamons un autre cahier qui commence au 28 janvier, c'est-à-dire à la même date, à un jour près, que le cahier précédent; mais ici il s'agit d'autres conseils, de ceux où l'on appelait un grand nombre de « sages » ou hommes de loi et d'expérience, convoqués pour une fois seulement et désignés par conséquent à nouveau chaque fois. On s'aperçoit aussitôt que les affaires pour lesquelles sont dérangés des leurs ces honnêtes gens ont plus d'importance. Ainsi il s'agira entre autres des rapports si souvent épineux de Florence avec Pise et Lucques ses voisines. Toutefois, on ne trouve jamais, dans ces procès-verbaux des délibérations, ce qui fait la vie de l'histoire. Le rédacteur ne se donne pas de peine. Ce qu'on trouve le plus souvent sous sa plume, ce sont des renseignements comme ceux-ci : un tel opine comme le précédent, et le précédent s'en était remis aux prieurs. Ou encore : un tel conseille que l'on continue de faire comme on a fait jusqu'à présent, et que l'on fasse mieux si l'on peut. Dira-t-on que ces procès-verbaux, sont dès lors sans utilité? On se tromperait. Ils permettent de fixer avec précision et certitude la date des faits. C'est en relevant dans les volumes manuscrits, il y a quelques années, des milliers d'indications sur les conseils convoqués, qu'il a été possible de faire connaître avec exactitude et sans crainte d'être démenti, le mécanisme en apparence si compliqué et si obscur des institutions florentines. Personne, à l'heure présente, ne pourrait dire quelles lumières nouvelles jailliront peut-être un jour, pour les historiens de l'avenir, de cette minutieuse publication. En tout cas, des documents qui font foi seront mis à l'abri des causes de destruction qui les menacent incessamment.

— Notre collaborateur M. Ch. Dejob a été nommé « cavaliere della corona d'Italia. »

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 21 octobre 1892.

M. Toutain, chargé de l'exploration des ruines de Simitthu, aujourd'hui Chemtou (Tunisie), adresse à l'Académie un rapport sur les fouilles conduites sous sa direction. Le déblaiement de la scène du théâtre est très avancé, la plus grande partie de la mosaïque de l'orchestre est presque découverte. Le forum de Simitthu est entièrement dégagé. C'est une place d'environ 20 m de large sur 25 m. de long, toute pavée en grandes dalles de granit ou de schiste bleu verdâtre, limitée au sud par une exèdre monumentale, dont les substructions en pierre de taille sont encore en place, et au nord par deux constructions, que sépare une petite rue dallée. Sous la place est un égout antique, dont l'examen semblerait indiquer que les habitants de Simitthu pratiquaient le système dit du « tout à l'égout ». Plusieurs indices donnent lieu de croire que les édifices publics de la ville ont été habités et remaniés à l'époque byzantine.

L'Académie met au concours les sujets suivants pour les prix à décerner en 1895 :

1° Prix ordinaire : « Étude sur la chancellerie royale depuis l'avènement de saint Louis jusqu'à celui de Philippe de Valois. Les concurrents devront exposer l'organisation de cette chancellerie et faire connaître les divers fonctionnaires qui ont pris part à la rédaction et à l'expédition des actes. »

2° Prix Bordin : « Étudier quels rapports existent entre l'Ἀθηναίων πολιτεία et les ouvrages conservés ou les fragments d'Aristote, soit pour les idées, soit pour le style. »

M. Heuzey continue la série de ses communications sur les fouilles de M. de Sarzec à Tello, en Chaldée. « La première période des découvertes, dit-il, avait mis au jour des monuments appartenant à la belle époque de cet art très antique, particulièrement les célèbres statues et têtes de diorite, parmi lequelles les connaisseurs admirent de véritables œuvres de maîtrise, d'une technique superbe, d'un style sévère et puissant. La suite des fouilles nous apporte des résultats différents, mais non moins précieux : ce sont, au contraire, des ouvrages d'un travail rude et primitif, qui nous font remonter de plus en plus vers les origines de cette première civilisation, mère de toute la civilisation orientale. Si réellement la date du règne de Naram-Sin, calculée par les Chaldéens eux-mêmes, reporte la belle époque de la sculpture chaldéenne jusque vers l'an 3700 avant notre ère, quelle antiquité reculée faut-il attribuer à des ouvrages qui représentent l'enfance du même art? Voici aujourd'hui d'autres débris sculptés, qui permettent à M. de Sarzec de reconstituer une personnalité royale plus antique encore que celle du roi Eannadou le roi de la stèle des Vautours. C'est l'image de son aïeul Our-Nina. Ce patriarche des dynasties orientales revit à nos yeux, tantôt portant sur sa tête la corbeille sacrée, tantôt assis et levant dans sa main la corne à boire. Autour de lui sont alignés ses enfants et ses serviteurs, tous ayant leur nom gravé sur leur vêtement. Dans le nombre, on distingue Akourgal, qui doit succéder à son père, en remplaçant un autre prince son aîné. La réunion de ces morceaux reconstitue pour nous un document historique et archéologique de la plus haute antiquité. »

M. Oppert ajoute quelques mots sur les inscriptions cunéiformes qui accompagnent les monuments décrits par M. Heuzey. Ce sont, à ce qu'il semble, des invocations aux dieux pour le bonheur du roi.

M. Salomon Reinach termine la lecture de son mémoire sur les légendes populaires qui restent attachées aux pierres sacrées, en particulier aux dolmens et aux menhirs. A côté de ces légendes, il y a des pratiques superstitieuses qui, dans certaines parties de la France, présentent une singulière vitalité. M. Reinach énumère, entre autres, des localités où l'on fait passer des malades ou des membres malades par les trous de certaines pierres; d'autres fois, il s'agit de se glisser dans l'étroit couloir entre une pierre sacrée et le sol. Le christianisme a souvent marqué son empreinte sur ces pratiques, en substituant à la pierre, objet de croyances païennes, une table chargée de reliques ou la dalle du tombeau d'un saint. « On est obligé, écrivait en 1825 un chanoine de Vannes, de tolérer des pratiques qui ne sont que bizarres, pour combattre avec plus de hardiesse et de succès celles qui sont criminelles. » C'est à cette politique conciliante du clergé que nous devons la conservation, non seulement de beaucoup de monuments antiques, mais des usages, si curieux pour le *folklore*, dont ils sont témoins depuis des dizaines de siècles.

Ouvrage présenté par le traducteur : *Six nouvelles Nouvelles*, traduites pour la première fois du chinois par le marquis d'HERVEY-SAINT-DENYS.

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 45 — **7 novembre** — **1892**

486. — **Die Attische Beredsamkeit. Zweite Abtheilung : Isokrates und Isaios.** Dargestellt von Friedrich BLASS. Zweite Auflage. Leipzig, Teubner. 1892. 587 p. in-8.

Des trois ou quatre volumes consacrés par M. Blass à l'histoire de l'éloquence attique, le premier et les deux derniers avaient déjà paru en seconde édition; le volume que nous annonçons complète, après dix-sept ans, la réédition de l'ouvrage tout entier. C'est un beau succès pour un savant qui cherche à instruire plutôt qu'à plaire et ne s'adresse qu'à un public restreint. Est-il besoin de recommander ce livre à ceux qui font une étude sérieuse de la littérature grecque? Ils savent que M. B. connaît à fond la matière dont il traite : les excellentes éditions qu'il a données de la plupart des orateurs attiques sont en quelque sorte les preuves à l'appui de cet exposé historique, fruit de l'étude la plus patiente et la plus pénétrante. L'auteur s'est particulièrement appliqué à démêler les secrets de ce qu'on peut appeler la partie technique de l'éloquence; si tout le reste est bon et solide, là sont peut-être les pages les plus neuves et les plus personnelles. Aussi la revision du volume que nous analysons porte-t-elle de préférence sur les procédés suivis par Isocrate pour donner à la prose de l'euphonie et du nombre. Denys d'Halicarnasse, Cicéron, d'autres encore, nous initient à ces arcanes; mais ils ne disent pas tout, et M. B. entreprend de les compléter, quelquefois même de les rectifier, par l'étude attentive des textes. Tout le monde convient qu'Isocrate donna les modèles les plus parfaits, sinon les plus variés et les plus expressifs, de la prose nombreuse; mais s'il s'agit de dire à quoi tient cette perfection, en quoi consiste le nombre, les explications sont vagues et insuffisantes. M. B. commence par écarter les idées erronées qu'on pourrait se faire de la composition rythmique d'Isocrate. Et d'abord il ne faut pas s'attendre à trouver chez cet écrivain une suite de dactyles, de crétiques, ou d'autres combinaisons de syllabes : c'est là une espèce de rythme qu'il évite plutôt qu'il ne le

recherche. Les rhéteurs recommandent certains pieds, tels que le quatrième péon ou le ditrochée, pour la fin des périodes, et l'on sait que la répétition monotone de certaines chutes préférées est devenue une espèce de loi vers la fin de l'antiquité et au moyen âge. Rien de pareil chez le maître de l'art d'écrire : il ne fatigue pas l'oreille par le retour fréquent des mêmes chutes. D'après les observations de M. Blass, l'eurythmie d'Isocrate réside dans les membres de phrase, composés de manière à ce que, dans la même période, chaque *colon* ait un *colon* correspondant, quelquefois même deux, dont la chute frappe l'oreille par des pieds similaires. M. B. cite plusieurs exemples. Afin de mieux montrer la justesse de ses observations, nous en présenterons ici un autre, tiré de l'*Archidamos*, un des discours les plus travaillés et les plus parfaits en ce genre que le maître ait laissés. L'imposante période qui remplit les §§ 44-45 se termine par un ensemble de six membres de phrase, dont les derniers mots sont διέφθειρεν, κατεστήσατο, ἐκτήσατο, διετέλεσε, δυναστείαις, κατέλιπεν. Ce sont en quelque sorte des rimes rythmiques enlacées d'après la formule a. b. b. c. a. c. Une fois la rime rythmique est doublée d'une rime proprement dite, d'une de ces paréchèses si chères à Gorgias. M. B. signale des responsions semblables au commencement, quelquefois aussi au milieu, du cola. Il avoue cependant que cette structure eurythmique ne se retrouve pas dans toutes les périodes d'Isocrate.

Quand M. B. étudie un sujet, il l'explore dans tous les coins et recoins, et son exposition est si complète et si touffue, qu'on aimerait peut-être à élaguer par-ci par-là, mais qu'on ne voit rien à ajouter. Néanmoins il lui est arrivé, je ne sais comment, d'omettre un point assez important de la méthode d'Isocrate ; ce n'est pas, certes, que notre savant auteur ignore une chose déjà signalée par les anciens, mais il n'a pas jugé à propos de s'y arrêter. M. B. consacre plusieurs pages à la loi de l'hiatus évité, consacrée par Isocrate et observée après lui avec plus ou moins de rigueur par la plupart des écrivains grecs ; mais M. Blass ne dit pas tout. Tandis que d'autres séparent souvent les périodes par un hiatus, ou l'admettent même dans le passage d'un membre de phrase à un autre, Isocrate veut que, du commencement du discours jusqu'à la fin, l'oreille ne soit jamais choquée par le concours de deux voyelles. Recherche excessive, dira-t-on, minutieuse et frivole ; elle se rattache cependant aux principes généraux du professeur et de l'écrivain. Isocrate ne tolère aucune aspérité, aucun saut, aucune solution de continuité, ni dans la suite des idées, ni dans la suite des phrases et des mots. Les pensées sont rattachées les unes aux autres par des transitions ménagées avec soin ; cela ne suffit pas à l'artiste en paroles, il veut que les mots, aussi bien que les idées, forment un tissu continu qui ne se brise à aucun endroit du discours. Les règles euphoniques prennent ainsi plus de portée : on voit qu'elles tiennent à une conception plus haute, à un système harmonieusement combiné qui embrasse également le fond et la forme du discours.

H. W.

487. — J. ULRICH. **Robert von Blois sæmmtliche Werke. Tome II : Floris und Liriopé**. Berlin, 1891, in-8 de 150 p.

488. — W. ZINGERLE. **Floris und Liriopé, altfranzœsischer roman des Robert de Blois** (*Altfr. Bibliothek*, tome XII). Leipzig, 1891. In-12 de xxx-52 p.

Robert de Blois, après avoir été longtemps négligé par la critique, jouit en ce moment d'une faveur à laquelle évidemment n'est pas étranger un article récemment publié par M. P. Meyer (*Romania,* XVI, 25) : voici que viennent de paraître, à quelques semaines d'intervalle, deux éditions de son poème d'aventures *Floris et Liriopé,* qui, à dire le vrai, ne nous paraissait pas mériter cet honneur : le style en est facile, mais prolixe et sans relief et l'œuvre tout entière est trop manifestement imitée de Chrétien de Troyes (de *Cligès* en particulier). — Nous n'avons que peu à dire du volume de M. Ulrich, qui a prétendu seulement donner une édition « diplomatique » du texte, procédé qui ne se comprend guère de la part d'un éditeur d'œuvres complètes; dans le cas présent les deux mss. sont du reste trop peu différents pour qu'il y ait intérêt à les publier intégralement. Il était encore moins nécessaire de publier le texte des quatre mss. (on se demande pour quelle raison M. U. omet d'en indiquer la cote) qui nous ont conservé un long morceau sur l'amour, intitulé ici bien à tort « chanson ». En ce qui concerne les véritables chansons, M. U., en revanche, est loin d'avoir été jusqu'au bout de ses devoirs : il en omet une (Raynaud, 499) qui n'est pas plus suspecte que celle qu'il donne, et il ne publie les autres que d'après un seul ms (c'est le ms. 845, mais ici encore l'éditeur a omis de le dire, et on se demande pourquoi) qui est loin d'être excellent; pour la pièce II notamment, le ms. de Berne donne un texte meilleur et plus complet ; il n'est pas jusqu'à la lecture de ces quelques pièces qui ne soit défectueuse : le ms. doit porter I, v. 27, *nu a nu* et IV, 3 *vers.* — Quelle que facile que fût la tâche que se proposait M. U., il ne l'a pas remplie d'une façon très satisfaisante : les seules fautes que puisse comporter une édition de ce genre, celles de ponctuation et de lecture, sont fort nombreuses dans celle-ci : M. Ulrich le reconnaît lui-même avec trop de bonne grâce pour qu'il soit utile d'insister.

L'édition de M. Zingerle, qui a de plus hautes prétentions, n'est pas non plus satisfaisante : M. P. Meyer en a fort justement apprécié l'Introduction [1] (*Romania,* XXI, 109) et il a montré combien était incomplète la collation du ms. de l'Arsenal placée au bas des pages. Quant au texte, dont M. Meyer n'a dit que peu de mots, ce n'est pas la

1. Dans le paragraphe consacré à la versification (p. xxi), M. Z. eût dû étudier plus sérieusement le traitement fort irrégulier de la protonique en hiatus (il y a, et parfois pour les mêmes mots, tantôt élision, tantôt non élision : voy. pour le premier cas, v. 130, 311, 638, 765, 1373 et pour le second, v. 265, 298, 562, 1082, etc.) qui montre la langue dans un état de transition intéressant à constater.

partie la moins défectueuse de l'édition. Sans parler des inconséquences de graphie (86-7 : *puir, pujr;* 1050, 1093 : *ieus*, *geu*, etc.), on est choqué à chaque instant par de mauvaises façons de couper les mots (175, 192, *nen* pour *n'en;* 1148, *je n'ai* pour *j'en ai;* 1165, *com* pour *c'om* etc.), par des vers faux (339, 1179, 1219) du reste très faciles à corriger, par des fautes de ponctuation ou de lecture : nous ne relevons, parmi ces dernières, que celles qui faussent le sens, et nous ajoutons quelques corrections qui se présentent d'elles mêmes. V. 39, 454, 581, effacer le point et virgule ; v. 656, effacer le point. — Lire, avec le ms. de l'Arsenal, v. 44 *auz* (pl. de *ail*) et non *œfs* (de *œuf*) ; v. 206, *Se tot son pooir* (*poir* monos. est inadmissible) ; v. 475, *Jai* (=*ja*) *soit;* v. 492, *neus (noctem)*. — Corr. v. 287, *Qu'ele n'oi..;* 384 ss. *aper*[*s*].., *large*[*s*].. *amiable*[*s*] etc. ; 402, *flaon* (= gâteau) ; 565, *ke je ne*; 578, *quant;* 688, *comant;* 911, *les;* 912, *la;* 1677, *oi.* Lire, v. 1281, *Voir ce dist cil, ne...* Dans le *Glossaire* sont relevés minutieusement tous les exemples d'une particularité graphique (*a* pour *es,* — et non *e,* — dans *achaufer*, etc.) dont il eût suffi de dire deux mots dans l'introduction, et on n'y trouve pas mentionnées certaines acceptions intéressantes. Les *Remarques*, qui semblent tenir lieu d'*Errata*, ne sont pas elles-mêmes exemptes d'erreurs : le mot *envoiseüre* peut désigner une pièce badine, mais non un genre lyrique ; à la rem. sur le v. 564, l'éditeur semble confondre *avant* et *awan* (=*ouan*) ; dans les dialectes de l'Est, c'est « ordinairement » *ait* et non *ai* qui représente *habet*, comme il est dit à la remarque sur le vers 1708.

A. JEANROY.

---

489. — **Die nicht-lyrischen Strophenformen des Altfranzœsischen.** Ein Verzeichnis zusammengestellt und erlæutert von Gotthold NAETEBUS. Leipzig, S. Hirzel, 1891. Gr. in-8, x-227 p.

Voici une bonne contribution à l'étude de la rythmique dans notre poésie française du moyen âge. La première partie de cet ouvrage était une dissertation de doctorat présentée à l'Université de Berlin, dédiée à M. Tobler, et vraisemblablement inspirée par l'enseignement du savant professeur. M. G. Naetebus y examine jusqu'à quel point et dans quelle mesure la forme de la strophe a été usitée dans les œuvres non lyriques de notre ancienne poésie. Tout ce qui a trait à cette intéressante question est élucidé d'une façon sobre et satisfaisante. Quel était le rôle de la rime, le nombre des vers, le rythme dans les strophes de ce genre ; quelle était l'indépendance syntaxique de ces strophes ; comment s'unissait-elles entre elles ; pouvaient-elles, quoique de nature différente, être mélangées : autant de points qui sont successivement abordés, et auxquels il est répondu d'une façon précise. Ce n'est pas qu'il n'y eût çà et là quelques observations de détail à adresser à M. Naetebus : on ne voit pas trop, par exemple, pourquoi (p. 47), à propos de poésies écrites au

XIII[e] siècle dans l'Ile-de-France, il observe une distinction entre les voyelles nasales *en* et *an,* puisqu'il convient d'ailleurs lui-même que cette distinction n'existait plus. Mais ce sont là des détails. Du reste, ce qui donne une véritable valeur à ce volume, c'est qu'à son étude primitive M. Naetebus a ajouté maintenant un répertoire des strophes non lyriques; son catalogue qui comprend près de 200 pages, n'admet que les textes imprimés et antérieurs au XV[e] siècle; mais il est complet en son genre et bien dressé, accompagné de tables qui en facilitent l'usage. Il n'est donc pas douteux qu'il ne soit consulté avec fruit, et l'ensemble de l'ouvrage est un modèle de la méthode qu'il faut apporter à ces questions restreintes, mais non sans intérêt.

E. BOURCIEZ.

---

490. — **Sébastien Castellion, sa vie et ses œuvres (1515-1563).** Etude sur les origines du protestantisme libéral français, par Ferdinand BUISSON. Paris, HACHETTE, 1892, XIX, 440, 512 p. gr. in-8. Prix : 20 fr.

Voici un ouvrage promis depuis de bien longues années au public et qui, contrairement à ce qui arrive d'ordinaire, ne causera aucune déception à ceux qui l'attendaient avec impatience. Rêve d'un bel enthousiasme de jeunesse réalisé par le zèle persévérant de l'âge mûr, le *Sébastien Castellion* de M. Ferdinand Buisson est un de ces livres qui finissent toujours par arriver à leur heure, parce que l'auteur, bien qu'arrêté par mille obstacles, ne cesse de rester au courant de son sujet, et se familiarise avec lui chaque jour davantage; commencé il y a vingt-sept ans, l'ouvrage semble écrit tout entier d'hier et sans retouches. On ne s'aperçoit de cette triple obéissance à la consigne d'Horace, qu'à la vaste érudition de l'auteur, qui se fait deviner partout, sans s'imposer jamais d'une façon pédante; de longues années de recherches minutieuses ont seules pu lui fournir les mille et mille détails amoncelés dans ses volumes et dont on remarque à peine la profusion savante, tant le récit se déroule vivant et pittoresque, avec une aisance parfaite. L'on se sent involontairement entraîné par l'admiration généreuse de l'auteur pour son héros, d'autant qu'elle ne l'empêche pas d'être équitable pour ceux qui l'ont persécuté, sa vie durant; le désir d'accorder égale justice à tous, d'expliquer et de comprendre les courants les plus contraires de la nature humaine, n'aboutissent pas du moins chez lui à ce scepticisme souriant et blasé, si fort à la mode aujourd'hui, et qui stérilise tant de beaux talents dans le domaine de l'histoire. Après l'avoir soumis d'abord au jugement de la Faculté des lettres, M. B. offre aujourd'hui son beau livre au grand public. Des circonstances indépendantes de notre volonté ont retardé ce compte rendu et, par suite, nos lecteurs ont pu rencontrer déjà dans des revues et des journaux nombreux une appréciation motivée de l'ouvrage, appréciation qui a été sensiblement la même dans des milieux fort divers, les adversaires les plus décidés des

idées chères à M. Buisson, ayant été obligés de reconnaître le mérite scientifique et littéraire de son travail.

La Réforme était-elle donc si peu connue encore, l'Humanisme si délaissé par nos érudits et nos littérateurs, que l'histoire du petit paysan de Saint-Martin-du-Fresne en Bugey fût pour le grand public une révélation? Ou bien sa vie est-elle particulièrement riche en événements remarquables ou en péripéties étranges? Assurément non; des centaines d'érudits de ce temps, des milliers de *prêcheurs* de l'Évangile et de martyrs de la foi ont été, comme lui, errants et persécutés. Mais ce savant modeste, gagnant à grand'peine son pain quotidien comme maître d'école ou comme correcteur d'imprimerie, représente parmi ses contemporains un principe, une idée nouvelle, vaincue, presque effacée au XVIe siècle, qu'on commence à comprendre au XIXe, et qui triomphera — nous l'espérons avec l'auteur — au siècle qui s'avance : l'idée de *la tolérance dans la foi*, l'idée du *respect réciproque absolu des consciences*, qui n'est nullement l'indifférence dédaigneuse et sceptique affublée de nos jours du nom de tolérance, et qui n'en est que la caricature. Castellion a entrevu ce principe, il a saisi cette idée dans un siècle de luttes acharnées entre l'ancien monde spirituel et le nouveau, où nul ne faisait grâce à personne. Il l'a défendue contre ses adversaires religieux, mais surtout contre ses propres chefs, les pères de la Réforme; il a cruellement souffert pour elle dans son honneur, dans son bien-être matériel, dans sa sécurité même, honni, flétri, écrasé pour la vérité du lendemain, qui était l'hérésie damnable du jour. Quoi d'étonnant à ce que son nom ressuscite aujourd'hui, avec l'idée qu'il représente, et qu'une fraction notable du protestantisme français, que tant d'esprits indépendants et sérieux, en dehors du cadre de toute Église, saluent dans le pauvre Savoyard un ancêtre spirituel?

Ce n'est pas que Castellion fût, pour notre époque, une personnalité tout à fait inconnue. Depuis l'article de Bayle, qui avait deviné en lui un précurseur, il y avait eu la biographie de Füssli au XVIIIe siècle (Leipzig, 1770); celle de Maehly, publiée à Bâle, en 1862; l'étude de M. Jules Bonnet dans les *Nouveaux récits du* XVIe *siècle* (Paris, 1870), et, plus récemment, l'étude assez détaillée de M. Edmond Chevrier dans sa *Notice historique sur le protestantisme dans le département de l'Ain* (Paris, 1883). Mais tous ces travaux, pour consciencieux qu'ils fussent, seront désormais oubliés, par suite de la publication de la nouvelle biographie de Castellion. Ces deux gros volumes ont été établis sur des bases toutes nouvelles, grâce à des recherches patiemment poursuivies dans les archives et les bibliothèques de Bâle, de Genève, de Zurich, de Saint-Gall, de Strasbourg, de Rotterdam, de Paris, etc. La littérature imprimée a été dépouillée avec un soin minutieux ; les deux recueils de la *Correspondance de Calvin* [1] et de la *Correspondance des*

1. *Opera Calvini, edd. Baum, Cunitz, Reuss*, T. X-XXI.

réformateurs de M. Herminjard, ont fourni, à eux seuls, à notre auteur, une quantité considérable de données exactes et nouvelles. Quarante pages de *Bibliographie* nous prouvent avec quel soin M. B. a recherché, à travers toutes les bibliothèques de l'Europe, les opuscules de Castellion et leurs éditions successives, et l'on n'a qu'à feuilleter le texte même du livre, pour constater que, pendant l'impression même, l'auteur a tiré profit des plus récents ouvrages ou des articles même de revues, qui se rapportaient à son sujet.

Le livre de M. B. est-il une biographie? On pourrait répondre affirmativement ou négativement à la question, selon l'idée qu'on se fait de cette catégorie de travaux historiques. Évidemment, bien des faits, bien des détails, dans nos deux volumes, ne se rapportent pas directement à Castellion; d'autre part, il serait injuste de nier que tout ce qui s'y trouve ne contribue à mieux faire connaître le héros du livre. Une modification partielle du titre de l'ouvrage aurait suffi peut-être pour prévenir certaines objections : Sébastien Castellion, sa vie *et son temps,* au lieu de *son œuvre.* Étant donné que M. B. avait la légitime ambition d'écrire son œuvre très érudite et très vivante, non pour les savants seulement, mais pour le grand public, auquel il y a tant de choses à expliquer, il n'y a certes rien de trop dans son ample récit. Pour ma part, ces larges tableaux historiques que certains critiques ont presque reprochés à l'auteur, comme inutiles, m'attirent et me plaisent tout particulièrement, parce que ce ne sont pas, précisément, des esquisses superficielles et banales; on sent, on constate que l'auteur s'y est appliqué à l'étude des moindres détails, que tout y est de première main, que la peinture n'est pas seulement brillante, mais que la trame est solide. Avec un guide aussi instructif et charmant, pourquoi serions-nous plus pressé que lui d'arriver au but, où il faudra le quitter? Les paysages du pauvre et sauvage Bugey nous font mieux comprendre le futur traducteur de la Bible, avec sa familiarité paysanne; le tableau largement esquissé de l'humanisme lyonnais n'est pas inutile assurément pour mieux apprécier plus tard l'activité du professeur de Bâle, et la description de Strasbourg, faite à propos du séjour de Castellion dans cette ville, celle de ses hommes d'État, de ses théologiens, de son rôle politique et religieux au XVI[e] siècle, n'est pas un hors-d'œuvre, car c'est dans ses murs que le jeune aspirant au saint-ministère vit les exemples trop délaissés plus tard, d'une tolérance qu'on ne pratiquait ni à Rome, ni à Wittemberg, ni à Genève. Est-ce que la peinture de l'enseignement secondaire au XVI[e] siècle serait déplacée dans la biographie de l' « écolatre » genevois, de l'auteur des *Dialogues sacrés,* réimprimés cent fois jusqu'à nos jours? Ou la description de l'activité prodigieuse des imprimeurs bâlois de l'époque pourrait-elle sembler superflue, quand ce furent eux qui fournirent le pain quotidien pour sa petite famille?

M. B. a naturellement consacré de nombreux chapitres à l'*œuvre* de Castellion, étudiant en lui le poète néo-latin, le traducteur de la Bible

en français et en latin, le théologien, critique intelligent et sincère, qui renonce à sa position officielle plutôt que de consentir à voir une allégorie pieuse dans les effusions voluptueuses du *Cantique des Cantiques* [1]. Tout cela n'est pas cependant ce qui donne sa physionomie spéciale à Castellion. Théodore de Bèze a fait comme lui des vers latins, meilleurs même que les siens ; Robert Olivetan a publié, lui aussi, une traduction de la Bible, patronnée par Calvin, préférée par l'Église; Érasme et Jean Sturm ont écrit des dialogues et des colloques scolaires plus vantés et longtemps utilisés comme ceux qu'il écrivit lui-même. Mais il y a une autre activité littéraire encore dans la vie de Castellion. Le 27 octobre 1553, on dressait un bûcher sur le plateau de Champel; l'infortuné Michel Servet, auquel Calvin avait promis qu'il ne sortirait pas vivant de Genève, y périssait dans les flammes, et les Églises les plus mortellement hostiles applaudissaient également à cet *acte de justice*. Quelques-uns seulement s'abstenaient, sans élever la voix, quand on vit paraître en mars 1554, un petit volume signé *Martinus Bellius, De haereticis, an sint persequendi*. Calvin, Théodore de Bèze, d'autres encore, devinèrent immédiatement que l'auteur de cette attaque était Castellion et alors commence entre le champion de la tolérance chrétienne et les chefs de la Réforme à Genève un véritable duel à mort, dont M. Buisson nous fait suivre très en détail les phases attristantes, et dans lequel Castellion ce « puant sycophante », ce « blasphémateur inepte » est non seulement abreuvé d'injures, mais menacé du dernier supplice, et, tout en se défendant avec des arguments irréfutables, se voit délaissé peu à peu par les rares soutiens de sa cause. La misère et l'abandon, très probablement l'exil, allaient être son partage quand une mort prématurée, causée par les fatigues et les soucis de tout genre, vint le soustraire à la haine de Calvin (29 décembre 1563).

Les dernières pages de l'ouvrage sont consacrées à l'appréciation de l'influence posthume de l'auteur du *Traité des hérétiques*, du « doux et hardi penseur qui a si admirablement posé les bases d'une Église de paix, de science et de progrès ». Nous partageons trop entièrement la manière de voir de l'auteur sur les questions traitées dans ce dernier chapitre, sur le rôle de la science et du sentiment religieux, pour nous étendre ici sur les considérations élevées qu'il y développe avec une conviction profonde et une éloquence communicative. Nous nous bornerons à le remercier encore une fois de la jouissance intellectuelle que nous a procurée la lecture de son beau livre [2], et à souhaiter que les conclusions n'en soient pas applaudies seulement, mais mises en pratique.

R.

1. Nous citerons, en particulier, le chapitre de l'*Humanisme à la Réforme* comme un beau modèle d'analyse psychologique.

2. Je tiens à dire qu'une lecture répétée de ce millier de pages m'a fait rencontrer à peine une demi-douzaine de passages, susceptibles d'une rectification ou d'une addition quelconques, et parmi eux aucun qui fût de quelque importance.

491. — **Markgraf Ludwig Wilhelm von Baden und der Reichskrieg gegen Frankreich, 1693-1697.** Deux volumes in-8, 568 et 374 p. Karlsruhe, chez Bielefeld. 25 mark. (Année 1892).

Cet ouvrage, consacré à l'un des plus redoutables adversaires de Louis XIV, au margrave Louis de Bade — dont Marlborough et le prince Eugène ont éclipsé la gloire — fourmille de renseignements de toute sorte. L'auteur, M. Schulte, a fouillé avec une infatigable patience les archives d'Allemagne.

Il narre d'abord les débuts de Louis — qui eut Louis XIV pour parrain, — ses études à Besançon et en Italie, ses visites aux cours allemandes, ses premières prouesses sur le Rhin, son avènement au margraviat, ses campagnes contre les Turcs et sa belle et unique victoire de Szlankamen qui lui valut le titre de lieutenant-général et le surnom honorable de *Türkenlouis*. Bientôt survint la grande lutte contre la France : après la diète de 1681 où l'on propose la création d'une armée permanente, après l'alliance de Laxenbourg (1682) provoquée, comme le prouve M. Schulte, non par Guillaume d'Orange ou le prince de Waldeck, mais par Schenk de Stauffenberg, évêque de Bamberg, après la formation de la ligue d'Augsbourg, l'Empire est aux prises avec les armées de Louis XIV. Il n'essuie que des revers : il a toujours trop peu de troupes, et les électeurs, les princes se disputent la direction des opérations. En 1692, le margrave de Bayreuth et le landgrave de Hesse-Cassel, l'un sur le Haut-Rhin, l'autre sur le moyen Rhin, se brouillent, se divisent, se disputent la droite, et vainement, pour les accommoder, on donne à leurs divisions le nom de corps, sans jamais dire ni droite ni gauche; vainement on leur objecte que puisqu'ils font deux corps, ils devraient trouver une tête; une partie des forces de l'Empire, conduite par le duc-administrateur de Wurtemberg, est défaite à Oetisheim. Cette fois, les cercles sentent la nécessité d'un commandement unique; ils demandent, ils réclament à grands cris le margrave de Bade, et, bien à contre-cœur, le lieutenant-général quitte les champs de la Hongrie pour combattre sur le Rhin. Il ne tarde pas néanmoins à se plaire dans sa nouvelle situation où il jouit de la confiance entière des cercles de Franconie et de Souabe et déploie, avec plus d'indépendance qu'en Hongrie, ses grands talents d'organisation. Mais il doit garder la défensive; il n'a que très peu de monde, il manque de cavalerie, il ne peut empêcher le maréchal de Lorge de prendre Heidelberg, — d'ailleurs défendu par l'incapable Heidersdorf qui fut si justement châtié — et de faire sa jonction avec le Dauphin. Toutefois il prend, au sud de Heilbronn, une forte position, et les deux armées françaises qui n'osent l'attaquer, reculent vers la frontière après avoir affreusement ravagé le Wurtemberg. C'est la campagne de 1693, et, disait le margrave, mieux valait une défaite qu'une telle défensive ingrate et stérile. Mais en 1694, malgré des efforts infinis et un voyage en Angleterre, le margrave ne parvient pas à renforcer son armée comme il le voudrait; cependant, il passe har-

diment le Rhin, fourrage en Alsace, brûle des magasins, envoie ses cavaliers jusqu'aux portes de Strasbourg, mais, abandonné par les Saxons, ne peut pousser son avantage et repasse le fleuve pour ne pas être enveloppé par Lorge. En 1695, en 1696, en 1697, mêmes campagnes de marches et de contremarches. On ne fait que s'observer de part et d'autre; on ne risque pas de bataille; à peine si le *Badener* s'empare de l'Ebernburg, sous les yeux de Choiseul inactif. Le 10 février 1697 sont signés les préliminaires de paix. Mais M. S. n'abandonne pas encore son héros; il le montre — de façon neuve et détaillée — candidat à la couronne de Pologne en l'année 1697 avec J. Sobieski, le prince de Conti et l'électeur de Saxe qui finalement l'emporte; il décrit ses dernières années, attristées de plus en plus par l'impuissance de l'Empire, par l'avortement de « l'association des cercles », par les mauvais commencements de la guerre de succession d'Espagne (où le margrave qui croit commander à cent vingt mille hommes, ne commande qu'à vingt mille), par de continuels démêlés avec la cour de Vienne et par de cruels accès de goutte. Le 4 janvier 1707 Louis de Bade mourait après avoir assisté à vingt-sept campagnes et à cinquante-sept combats.

M. S. l'a trop loué. Il ne parle guère de son humeur altière et souvent intraitable, de son amour du luxe et de sa magnificence, de ses prodigalités, de sa mauvaise administration. Il ne marque pas assez nettement que le brillant vainqueur de Szlankamen, l'entreprenant et hardi général de la Hongrie est devenu peu à peu sur le Rhin circonspect et méthodique; qu'il a fini, comme Catinat, craignant toujours de se compromettre et de hasarder sa responsabilité (cf. I, 553), n'osant frapper un coup de vigueur, préférant à une bataille meurtrière une marche lente, savamment conçue, sourdement exécutée — et il est vrai, comme dit M. Schulte, qu'en le postant à la garde du Rhin, on ne lui mettait pas dans les mains une pesante épée (I, 81), qu'il ne pouvait, de même qu'un Wallenstein ou un Napoléon, s'appuyer sur sa puissance propre et sûre, que mille petites pierres jetées tous les jours sous la machine ralentissaient insensiblement sa marche (I, 97).

Mais M. S a fait, d'une façon complète et définitive, une partie de la biographie du grand margrave badois. Roeder de Diersburg avait raconté les actions de Louis dans les guerres contre les Turcs et pendant la guerre de la succession d'Espagne. M. S. expose, très minutieusement et avec beaucoup d'intérêt, les années intermédiaires qu'il nomme avec raison les années les plus épineuses. Il ne se contente pas de narrer les faits et gestes du margrave; il donne, chemin faisant, une foule d'éclaircissements sur les événements mémorables de l'époque, sur les négociations et les guerres auxquelles Louis de Bade est mêlé. On remarque, par exemple, dans le premier volume les pages consacrées à la cour de Vienne, à ses intrigues, à ses cabales; les portraits de l'empereur Léopold à la fois consciencieux et irrésolu, de l'aimable et ouvert Strattmann, du grave et laborieux mais peu perspicace Ulrich Kinsky — sur

qui retomberait la responsabilité de la guerre de succession d'Espagne — du conseiller wurtembergeois, à la fois politique, publiciste et jurisconsulte, Jean George Kulpis, qui fut l'actif collaborateur du margrave (I, 89). On notera pareillement tout ce que dit M. S. de l'élévation d'Ernest-Auguste de Hanovre à l'électorat et de l'opposition ardente que le margrave faisait sur ce point à la cour de Vienne, s'associant au *Fürstenbund* de 1693 qui criait à la violation de la paix de Westphalie, reprochant aux ministres autrichiens de se mêler d'affaires qui ne les regardaient pas, etc. Signalons aussi les efforts du margrave pour créer en Souabe et en Franconie une véritable « armée des cercles », une armée permanente qui serait destinée non seulement à la guerre contre la France, mais à toutes les guerres et dont les cadres *(miles perpetuus)* subsisteraient même pendant la paix. Enfin, les négociations secrètes qui précèdent et amènent le traité de Ryswick, sont retracées par M. S. avec des détails bien intéressants et nouveaux : on ne citera que ce trait, que les membres catholiques de l'Empire se consolaient de la perte de Strasbourg plus aisément que les membres protestants et voulaient faire la paix coûte que coûte.

La publication comprend deux volumes. On trouvera dans le second une quantité de documents curieux extraits du Journal du quartier-maître général, l'Alsacien Ferdinand de Harsch, de nombreuses lettres de Guillaume d'Orange et de Louis de Bade, des relations des envoyés impériaux et autres, une liste des généraux et des troupes qui ont servi sous le margrave dans la guerre d'Empire, une copieuse table des noms de personnes, neuf plans de batailles. On ne peut que féliciter la commission historique badoise d'avoir eu confiance en M. Schulte qui s'est acquitté de sa tâche difficile avec tant de persévérance et de savoir.

A. CHUQUET.

---

492. — **Herder's sæmmtliche Werke herausgegeben** von BERNHARD SUPHAN. Berlin, Weidmannsche Burchhandlung, in-8, V, 1891, XXXI-732 pages. — VIII, 1892, XIV-680 pages.

La publication des œuvres complètes de Herder, entreprise il y a tantôt quinze ans, se poursuit avec une régularité qui permet d'en prévoir le prochain achèvement; inutile d'ajouter qu'on rencontre dans chaque nouveau volume le même soin scrupuleux dans l'établissement du texte, la même application à réunir les rédactions successives des œuvres du grand écrivain avec leurs variantes, à les éclairer par des notes aussi appropriées au sujet que compétentes. Des deux volumes, dont j'annonce peut-être un peu tardivement l'apparition, le premier, — le Ve de l'édition, — offre un intérêt tout particulier; il comprend la plupart des œuvres d'un caractère non théologique, publiées par Herder entre 1769-70, l'année de sa maturité, comme le remarque si justement M. B.

Suphan et 1774-75; elles sont d'une importance capitale pour l'histoire des idées du célèbre écrivain, ainsi que pour l'histoire de la critique littéraire en Allemagne, dont, à cette époque de sa vie, il prit la direction.

1° — Ce volume s'ouvre par le *Traité de l'origine du langage,* couronné par l'Académie de Berlin, la première œuvre philosophique de Herder de quelque étendue et celle où se montre d'abord son originalité de penseur. Puis viennent les deux articles, publiés en 1773, dans *l'Art allemand,* l'un *sur Ossian et les Lieds des anciens peuples*, première révélation de tout ce qu'il y a de sentiment, de vérité et de beautés poétiques dans la chanson populaire; l'autre sur *Shakespeare,* plein d'idées neuves et ingénieuses, autant que hardies, et le plus bel éloge peut-être qu'on ait écrit du tragique anglais.

Ces traités sont suivis par les *Feuilles tirées des Annales contemporaines de la littérature allemande,* publication perdue de Herder, que son historien, M. Haym, a eu le mérite de tirer de l'oubli. Puis viennent les nombreux articles que le jeune écrivain donna, de 1770 à 1774, à *l'Allgemeine deutsche Bibliothek* et où il se révéla comme critique, les « récensions », au nombre de douze, qui parurent dans les *Frankfurter gelehrte Anzeigen,* revue inspirée de son esprit et à laquelle la collaboration de Gœthe et de son ami Merck donne une importance exceptionnelle.

L'ouvrage qu'on rencontre ensuite, *Encore une philosophie de l'histoire de l'humanité,* première ébauche du livre qui a surtout immortalisé Herder, nous introduit dans un monde de pensées tout nouveau; si le mémoire sur les *Causes de la décadence du goût chez les différents peuples où il a fleuri* peut s'y rattacher, l'étude *Sur la manière dont les anciens ont représenté la mort* a un caractère tout autre; il nous ramène aux études esthétiques de Herder, commencées avec les *Silves critiques* et dont la *Plastique* sera le couronnement. Ou voit quel intérêt présente ce volume; c'est un vrai plaisir d'y retrouver tant d'œuvres considérables si bien éditées, et l'on ne peut que féliciter M. Reinhold Steig qui, sous la direction de M. B. Suphan, en a fait, à l'exception des deux articles de l'*Art allemand,* la publication, de s'être montré à la hauteur d'une tâche aussi difficile.

2° — Les ouvrages contenus dans le volume VII n'ont paru, sous leur forme définitive, qu'en 1778; mais par leur lente élaboration ils nous reportent bien plus haut dans le passé, quelques uns jusqu'à l'époque du voyage de Herder en France et même au delà; c'est M. Carl Redlich qui s'est chargé de les publier. Le premier qu'on rencontre est la *Plastique,* l'un des ouvrages d'esthétique les plus importants de Herder et un de ceux qui l'ont occupé le plus longtemps; dès 1768-69, il y préludait par les *Études et plan d'une plastique,* et les seize fragments qui suivent avec la rédaction de 1790, montrent combien la question du beau et sa réalisation par l'art occupa Herder, depuis les derniers temps de son séjour à Riga jusqu'après son installation à Weimar.

L'essai *De la connaissance et du sentiment de l'âme humaine*, paru aussi seulement en 1774, n'a guère été moins longuement élaboré; suscité par la mise au concours, en 1773, de cette question par l'Académie de Berlin, on a trois rédactions diverses de ce travail; elles nous montrent les points de vue divers d'où Herder a jugé et apprécié ce problème philosophique. C'est une question plus littéraire qui a été abordée dans le mémoire couronné *De l'influence de la poésie sur les mœurs des peuples dans les temps anciens et modernes*. L'*Éloge de Winckelmann*, également couronné, se rattache au jugement porté dans les *Fragments* sur l'historien de l'art; ainsi, tout ramène dans ces ouvrages de la maturité de Herder vers ses débuts, et les diverses rédactions qu'il en a données nous permettent de suivre l'evolution de sa pensée durant une des périodes les plus importantes de sa vie. Les *Chants d'amour*, qui terminent ce volume VII, nous montrent sous un aspect tout différent ce merveilleux esprit; nous y retrouvons son amour pour l'ancienne poésie et un témoignage de l'intérêt tout particulier qu'il porta pendant de longues années à un de ses monuments les plus beaux et les plus curieux, le *Cantique des Cantiques*.

Ce que je viens de dire suffit pour montrer que le volume VII ne le cède guère en intérêt au Ve; tous deux comptent parmi les plus importantes de l'édition magistrale que nous donne M. B. Suphan des œuvres complètes de Herder et parmi ceux qui nous font pénétrer le plus avant dans la pensée du grand écrivain.

Ch. J.

493. — **La question ouvrière sous l'ancien régime**, par Frantz Funck-Brentano. Paris, bureaux de la *Revue rétrospective*, 55, rue de Rivoli, 1892. In-8, 43 p.

L'étude de M. Frantz Funck-Brentano est une fort intéressante contribution à l'histoire de la question ouvrière pendant le XVIIIe siècle. Le jeune et infatigable érudit prouve par des documents extraits des dossiers des prisonniers par lettres de cachet, que l'ancien régime envoyait à la Bastille, sans jugement ni appel, les artisans aussi bien que les gentilshommes. Il prend pour types des ouvriers *étrangers*, ou *grévistes* — ou *royaux* — ou *déserteurs* : 1° *Ouvriers étrangers*. En 1724, les maîtres imprimeurs de Paris font venir d'Allemagne des typographes; les salaires baissent; les ateliers s'agitent et protestent; les maîtres se plaignent, et, à leur requête, le lieutenant de police arrête le meneur du mouvement, François Thominet, qui passe plusieurs mois au secret, au petit Châtelet, puis six autres mois en exil, à quarante lieues de Paris; 2° *Ouvriers grévistes*. Dans cette même année 1724, les compagnons bonnetiers se mettent en grève parce qu'on a réduit leurs salaires; les marchands prient le contrôleur général de sévir contre les *cabalistes*, et le nommé Michel qui s'était retiré au Temple où il recueillait et distri-

buait les fonds destinés aux grévistes, est arrêté et emprisonné avec quelques autres, en vertu de lettres de cachet; 3° *Ouvriers du roi*. En 1751, Lesueur, chargé de dorer pour le voyage de Compiègne les carrosses du roi, a besoin d'ouvriers, et le lieutenant de police ordonne au compagnon Duchesne de se rendre chez Lesueur, mais Duchesne refuse; on l'écroue au For l'Évêque, et il consent à travailler chez le maître doreur; 4° *Ouvriers déserteurs*. En 1748, le maître horloger Bourgeois est conduit à la Bastille parce qu'il s'est fixé à Madrid où le gouvernement lui faisait de grands avantages, il ne fut remis en liberté que lorsque sa famille et ses ouvriers revinrent d'Espagne. On comprend dès lors combien l'action des lettres de cachet fut profonde parmi le peuple parisien. De là vint l'horreur des classes populaires pour cette institution; elles restaient indifférentes à l'embastillement d'un pamphlétaire qui avait attaqué la religion ou la maîtresse du roi; mais elles ne pouvaient voir sans colère ni rancune l'emprisonnement arbitraire d'un ouvrier.

A. Ch.

---

494. — **Catalogue des procès-verbaux des conseils généraux de 1790 à l'an II**, conservés aux Archives nationales et dans les archives départementales. Paris, imprimerie nationale et librairie Hachette, 1891. In-8, xiv-182 p.

Ce volume, qui fait partie de la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France publiée par les soins du ministre de l'instruction publique*, « a été préparé par M. Léon Lecestre, archiviste aux Archives nationales, avec le concours des archivistes des départements ». Il suffit d'avoir travaillé aux Archives pour se sentir l'obligé de M. Lecestre, au zèle et au savoir duquel on ne fait jamais appel en vain. Aussi n'est-ce pas sans quelque honte que je prends la liberté de lui soumettre mes critiques sur ce *Catalogue*, à la rédaction duquel il n'était sans doute pas préparé par ses études antérieures. Mais, comme ce travail est une œuvre collective et à demi impersonnelle, je me sens presque autorisé à dire franchement ce que j'en pense.

Il me semble que le *Catalogue des procès-verbaux des conseils généraux* ne sera que peu utile aux travailleurs et qu'en plus d'un cas il ne pourra que les induire en erreur.

Et d'abord, le titre n'est pas clair. Que sont ces *Conseils généraux?* Il y avait pendant la Révolution des Conseils de département, des Conseils de district, des Conseils de commune. Dans l'usage courant, on les appelait Conseils *généraux* de département, Conseils *généraux* de district, Conseils *généraux* de commune. Mais l'expression *Conseils généraux*, employée seule, ne se rapportait à aucune de ces Assemblées.

Ce sont les Conseils généraux *de département* qui font l'objet de ce catalogue

J'imagine, autant que je puis saisir l'idée et le plan de M. Lecestre,

qu'il a voulu indiquer les principales sources pour l'histoire des délibérations des administrations de département pendant la Révolution, et j'avoue ne pouvoir comprendre pourquoi il a borné son travail à ce qu'il appelle les Conseils généraux. Ceux-ci, composés de trente-six membres, ne tenaient légalement séance qu'un mois au plus par année, sauf la première année, où leur session fut fixée à six semaines. Ce n'est que lorsque la patrie fut déclarée en danger qu'ils devinrent permanents. Au contraire le Directoire, formé de huit membres élus par ces trente-six, était toujours en activité. Le Directoire nous apparaît, dans chaque département, comme un pouvoir exécutif permanent pris dans le sein d'une assemblée délibérante qui ne devait délibérer que pendant un mois.

C'est souvent dans les procès-verbaux des séances du Directoire que se trouve un tableau d'ensemble des opérations des départements. Assurément les registres des conseils sont parfois importants et intéressants, mais pas toujours autant que les registres des Directoires.

Cela étant donné, comment se fait-il qu'ayant à faire un catalogue de sources de l'histoire administrative départementale pendant la Révolution, on ait justement choisi entre deux séries, la moins considérable, celle qui, si on la connaît seule, ne nous donne des renseignements (avant juillet 1792) que sur un mois par année ? A cette question, il n'y a aucune réponse ni dans l'avertissement ni dans la *Note préliminaire* du *Catalogue,* et il suffit cependant de la poser pour que le lecteur comprenne de quelle mince utilité sera pour lui cette liste de sources intéressantes, mais parfois secondaires, et cela ne fera qu'accroître en lui le regret de sentir à chaque page que d'autres sources, souvent essentielles, sont systématiquement omises. M. L. ne signale, parmi les actes des Directoires, que les comptes rendus faits par eux aux Conseils.

D'autre part, ce répertoire ne va que jusqu'à l'an II, c'est-à-dire jusqu'à l'époque où le décret du 14 frimaire an II réduit chaque administration départementale au seul Directoire. Mais il y a encore des administrations départementales ; elles fonctionnent ; elles sont l'objet des décrets des 1er ventôse et 28 germinal an III; la constitution du 5 fructidor an III, titre VII, établit dans chaque département une administration centrale composée de six membres, et cela dure jusqu'au 18 brumaire. Voilà donc près de six années de l'histoire des administrations départementales sur lesquelles ce catalogue ne nous donne aucune lumière.

Ce serait cependant quelque chose que d'avoir une liste exacte des procès-verbaux des Conseils de département et l'historien est reconnaissant de tout secours qu'on lui donne, si mince qu'il soit. Mais ici se présente une difficulté Il arriva, en plus d'un département, que le même registre servit à la fois aux procès-verbaux du Conseil et aux procès-verbaux du Directoire. Ai-je étudié le travail de M. L. avec assez d'attention ? Je ne vois pas qu'il ait tenu nulle part aucun compte de cette remarque essentielle et il est à craindre qu'il n'ait en plus d'un cas constaté à tort l'absence des registres du Conseil, parce que son col-

laborateur ne lui aura signalé que des registres de Directoire. En réalité, il arrive quelquefois que, dans des volumes intitulés : *Procès-verbaux du Directoire du département de....*, il y ait aussi les procès-verbaux du Conseil, et réciproquement que des registres intitulés : *Conseils*, renferment également des délibérations du Directoire. Si donc dans la pratique M. L. a négligé de distinguer le titre des registres de leur contenu, j'ai grand'peur que ce ne soit là une raison de plus de se défier de l'instrument de travail qu'il nous offre.

Si je passe maintenant à la lecture de ce volume, je me vois arrêté par bien des doutes.

Je ne trouve pas dans la *Note préliminaire* cette rigueur d'exactitude qu'on est en droit de demander à un travail d'archives. J'y vois d'abord que la grande loi du 22 décembre 1789 fut sanctionnée par le roi le 8 janvier suivant. C'est l'instruction de l'Assemblée nationale qui porte cette date du 8 janvier : les lettres patentes sont datées de janvier 1790, sans indication de jour. (Collection Baudouin, p. 171 et suiv.) Cela n'est rien, si on veut, et il peut y avoir une faute d'impression dans Baudouin. Mais, p. IX, M. L. dit que le procureur général syndic est « membre du Directoire ». Où a-t-il pris cela ? Je vois seulement, dans la loi précitée, sect. 2, art. 14 : « En chaque administration de département, il y aura un procureur général syndic. » Rien n'indique que ce magistrat fût membre du Directoire. P. XIII, après avoir dit que le décret du 14 frimaire an II supprima les Conseils de département, dont quelques-uns siégèrent encore jusqu'en nivôse, l'auteur ajoute : « Mais, depuis lors, ils disparurent complètement ; ce fut seulement en l'an VIII que le gouvernement consulaire les rétablit. » C'est une erreur grave : le décret du 28 germinal an III, qui rapporta la loi du 14 frimaire an II, rétablit les administrations départementales comme elles étaient avant le 31 mai 1793. Ainsi, du 28 germinal an III au 5 fructidor suivant, date de la nouvelle constitution, les Conseils de département reprirent leur existence légale. Fonctionnèrent-ils en fait ? Existe-t-il des procès-verbaux de leur séance ? Voilà un point sur lequel il était indispensable que l'auteur d'un Catalogue des procès-verbaux des Conseils de département prît soin de nous renseigner.

Quels sont, d'autre part, les départements auxquels se rapporte ce Catalogue ? Ceux qui forment la France actuelle ? Évidemment non, puisque le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, figurent, et à juste titre, dans ce recueil. Mais pourquoi M. L. ne nous indique-t-il guère, pour ces deux départements, que des imprimés ? Que ne prend-il la peine de nous avertir qu'il n'a pas cru devoir faire les recherches nécessaires pour établir la liste des procès-verbaux conservés aux anciennes archives départementales de Colmar et de Strasbourg ?

Quant aux départements que nous n'avons plus et où cependant il y eut des Conseils de département, comme, par exemple, le Mont-Terrible, le Catalogue n'en parle pas. Pourquoi ?

Je ne suis évidemment pas en état de contrôler chaque indication que nous donne M. L. sur chaque département ; mais il faut bien que j'avoue mes doutes et mes objections sur celles des archives départementales dont j'ai quelque notion.

Ainsi, pour Seine-et-Marne, M. L. ne mentionne pas, dans la série L, les registres ou cartons cotés de 97 à 115, et où il y a des minutes d'arrêtés et de délibérations de l'administration de département, si j'en juge par le catalogue sommaire qu'en a publié M. Lhuillier dans la *Révolution française,* t. XII, p. 943. Et, pour confirmer ce que je disais plus haut de l'importance des registres de Directoires comparée à celle des registres de Conseils, je vois dans le même catalogue sommaire que les délibérations du Directoire de Seine-et-Marne forment cinquante volumes, tandis que M. L. ne signale, dans son Catalogue, que cinq volumes de procès-verbaux du Conseil du même département. Et encore n'est-il pas bien sûr que celui qu'il indique pour l'année 1791 se rapporte uniquement aux actes du Conseil.

Pour la Corse, dans la liste des registres du Conseil de ce département je vois, p. 44 :

Processo verbale della consultà generale del dipartimento di Corsica, convocata in Corte li 29 maggio 1793 (27-29 mai). S. l. n. d., in-folio, 24 pages. Arch. nat. AD XXI, 25.

Ici, je crains qu'il n'y ait une forte méprise. Cette *Consultà* est-elle autre chose que la célèbre assemblée séditieuse et antifrançaise convoquée par Paoli ?

Pour la Haute-Garonne, je lis cette indication, p. 68 du *Catalogue :* « Les archives du département de Haute-Garonne ne possèdent aucun des procès-verbaux manuscrits du Conseil général pour la période révolutionnaire. »

J'avoue que cette assertion m'a stupéfait. En 1887, je visitai les archives départementales de Toulouse ; je pus constater, dans le classement des documents postérieurs à 1790, un véritable désordre (je puis le dire, parce que je suis convaincu qu'aujourd'hui tout est en bon ordre). Cependant la personne qui me guidait me montra la suite des registres de l'administration départementale, suite fort étendue et formée d'un très grand nombre de gros volumes revêtus chacun, au dos, d'une grande étiquette blanche avec un numéro d'ordre. J'ouvris quelques volumes : je m'aperçus que ces numéros d'ordre avaient été collés *au hasard* et que les registres ne se suivaient pas dans l'ordre chronologique. Alors, je pris la liberté, sans modifier les numéros, de rétablir moi-même cette suite si bizarrement rompue et de mettre les volumes en ordre. Je pus constater (et je retrouve cette constatation dans mes notes) que la suite des procès-verbaux de l'administration du département de la Haute-Garonne était complète. Comment expliquer l'assertion si formelle du *Catalogue?*

J'aurais bien d'autres critiques à formuler, bien d'autres erreurs à

relever. Mais j'en ai assez dit pour faire voir combien ce *Catalogue* est défectueux, combien il risque d'égarer les travailleurs dans leurs recherches. Faut-il en conclure que MM. les Archivistes qui ont collaboré à ce recueil soient encore dédaigneux des documents qui ne se rapportent pas au moyen âge et qu'aucun d'eux n'apporte aux classements des papiers postérieurs à 1790 un zèle scientifique? En aucune façon. Depuis quelques années, beaucoup d'entre eux se sont mis à l'œuvre avec ardeur et dans nombre d'archives départementales les séries L et Q sont admirablement classées. Aux Archives nationales, on travaille avec le plus heureux succès à perfectionner encore le classement des documents modernes et contemporains, et quelques-uns des savants employés dans ces Archives ont donné aux études révolutionnaires des instruments de premier ordre. Je crois même qu'à l'École des Chartes, après avoir repoussé comme injustes les critiques formulées jadis contre la partie moderne de cet enseignement, on s'occupe sérieusement à ne plus mériter ces critiques à l'avenir. Ainsi, on commence à y accepter des thèses sur l'histoire de France depuis 1789. Mais y enseigne-t-on aux futurs archivistes à classer les documents de la période révolutionnaire et contemporaine? Les défectuosités que nous avons signalées dans le *Catalogue des Conseils généraux* n'autorisent-elles pas à poser de nouveau cette question aux savants professeurs de cette École? Ce qui est sûr, c'est que les archivistes départementaux qui ont réussi à classer les séries L et Q n'avaient rien appris à l'École qui pût les aider dans ce travail délicat, et aucun d'eux ne me démentira si j'avance qu'ils se sont fait à eux-mêmes pour ce travail toute leur science, toute leur méthode, après de longs et fastidieux tâtonnements. Tous ne sont pas encore arrivés à y voir clair dans ces questions, réputées trop faciles, et de là les méprises et les insuffisances que nous avons cru devoir relever dans un répertoire imprimé à l'Imprimerie nationale, faisant partie de la Collection des documents inédits et rédigé par un savant distingué dont les titres sont connus, mais que sa culture spéciale n'avait sans doute pas rendu apte à la mission dont on l'a chargé. Et on me permettra de conclure en répétant encore une fois que pour être parfait archiviste il ne suffit pas d'être parfait médiéviste.

F.-A. Aulard.

---

495. — **Le Glossaire grec de Du Cange. Lettres d'Anisson à Du Cange relatives à l'impression du Glossaire grec (1682-1688),** publiées par H. Omont. Paris, E. Leroux, 1892. Grand in-8 de 38 p. (Extrait de la *Revue des Etudes grecques.*)

M. H. Omont rappelle que le *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ græcitatis* est le dernier ouvrage que Du Cange ait publié (il mourut trois mois après, le 23 octobre 1688), et que c'est aussi le seul

des ouvrages du grand érudit qui n'ait pas été imprimé à Paris, mais à Lyon, par le libraire Jean Anisson, nommé un peu plus tard (15 janvier 1691) directeur de l'imprimerie royale, et qui sut faire valoir, pour obtenir sa nomination, le mérite qu'il avait eu de se charger de l'impression du *Glossaire grec* au refus des libraires de Paris. Il reproduit (*in extenso* ou en partie) les trente plus intéressantes des cinquante-huit lettres écrites, du 16 juillet 1682 au 17 juillet 1688, par Anisson à Du Cange et conservées à la Bibliothèque nationale (F. Fr. 9503), lettres qui, comme parle leur éditeur (p. 2), « nous permettent de suivre, pour ainsi dire, jour par jour, l'impression du *Glossaire grec* et de nous rendre compte de ce qu'étaient, à la différence d'aujourd'hui, les difficultés d'une impression faite en province à la fin du XVIIe siècle : élévation des frais de port de la copie et des épreuves, insécurité et lenteur de leur transport (la diligence mettait sept jours de Lyon à Paris), etc. » Si la correspondance d'Anisson fournit de curieuses indications sur l'impression du *Glossaire grec,* le commentaire de M. O. n'en fournit pas de moins curieuses tant sur le monument même [1], que sur divers personnages mêlés à son histoire : Meursius, précurseur de Du Cange; le libraire Billaine, qui avait engagé son illustre client à donner un pendant au *Glossaire latin;* Dom Michel Germain, qui mit en rapport Du Cange et Anisson ; l'antiquaire lyonnais Jacques Spon, chargé de surveiller l'impression, mais qui ne donna que des soins intermittents, insuffisants, à la correction des épreuves ; Antoine Vion d'Hérouval, l'« obligeant ami » de Du Cange et de tant d'autres savants ; Simon Portius, auteur de la *Grammaire grecque* réimprimée en tête du premier volume, le jurisconsulte bourguignon J.-A. de Chevanes et l'érudit rouennais Emeric Bigot, l'un et l'autre quelque peu collaborateurs de Du Cange ; les libraires André et Sébastien Cramoisy, etc. Les soins donnés par M. Omont à l'édition des lettres d'Anisson ne ressemblent en rien à ceux de Spon pour le *Glossaire,* et autant Du Cange était mécontent de ce dernier érudit, autant son ombre doit être satisfaite du consciencieux et habile travailleur qui a si bien retracé l'histoire d'un de ses plus beaux ouvrages.

T. DE L.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 28 octobre 1892.

L'Académie se forme pour quelque temps en comité secret.

La séance étant redevenue publique, M. Ch. Joret, professeur à la Faculté des lettres d'Aix-en-Provence, fait une communication sur les noms *κόϊξ, κύκας, κουκιόφο-*

---

1. Voir (p. 2) une description très précise, très détaillée des deux in-f° dont la composition, comme on sait, est assez complexe.

ρον, par lesquels Théophraste désigne certains palmiers. D'après les descriptions données par cet auteur et par Pline, il estime que l'arbre ainsi désigné est l'espèce de palmier appelée par les Arabes *doum*, par les anciens Egyptiens *mama*. C'est un palmier bifurqué à son extrémité supérieure, particularité exprimée par le mot égyptien *mama*, que Moldenke traduit littéralement « partagé en deux moitiés ». Le fruit du même arbre portait dans la langue hiéroglyphique le nom de *qouqou*, nom qui se retrouve, chez Théophraste, dans le premier terme de κουκιόφορον, et, chez Pline (XIII, xviii), sous la forme *cuci*. M. Joret en conclut qu'il faut lire, chez le premier de ces auteurs, κοῦκι et κοῦκας, au lieu de κόϊξ et κύκας, et, dans un autre chapitre du second (XIII, ix), *cucas* ou *cuci*, au lieu de *coicas* ou *coecas*.

M. Maspero rend compte des travaux de la Mission française au Caire. Il analyse le contenu des derniers fascicules des *Mémoires* publiés par la Mission. « C'est d'abord un fascicule de textes grecs : le papyrus mathématique d'Akhmîm, que M. Jules Baillet a expliqué et commenté avec un soin minutieux et une intelligence remarquable des procédés de la science antique; puis un très long fragment du texte grec du livre d'Enoch, des restes de l'Evangile et de l'Apocalypse apocryphes de saint Pierre, que M. Bouriant a reproduits scrupuleusement avec l'orthographe du manuscrit. Les théologiens et les historiens de la première Eglise accueilleront avec intérêt et reconnaissance ces œuvres importantes, dont M. Renan avait promis d'entretenir l'Académie.

« L'archéologie arabe est représentée par les mémoires de M. Casanova sur une sphère arabe, sur seize stèles arabes, et surtout par le grand ouvrage de M. Bourgoin sur l'art arabe en Egypte. Le P. Scheil nous a introduits dans le monde assyrien par sa publication de quelques tablettes de Tell el-Amarna : nous espérons pouvoir étendre bientôt nos recherches sur la Syrie et sur la Mésopotamie comme sur l'Egypte. L'Orient entier nous appartient, non seulement l'Orient ancien, mais l'Orient moderne, et la Mission entend bien n'en laisser aucune partie inexplorée.

« Dans le domaine égyptien, je signalerai, — outre les fragments thébains de l'Ancien Testament et les restes des Actes du concile d'Ephèse, — l'apparition de la première livraison de l'*Edfou* de M. de Rochemonteix. C'est un temple entier que nous livrons aux égyptologues, et non plus des fragments d'un temple. La religion égyptienne en ressortira entière, dans tous ses rituels, rituels de la fondation, du sacrifice, des fêtes d'Osiris. M. Bénédite a commencé de même la publication des temples de Philae.

« L'honneur d'avoir mené à bien tous ces travaux revient à M. Bouriant, le directeur de la Mission, et à M. Xavier Charmes, qui nous a soutenus sans cesse de ses encouragements et de ses subventions. »

M. Alexandre Bertrand, président, dit qu'il faut placer à côté de ces noms, et au premier rang, celui de M. Maspero lui-même, à qui est due la meilleure part de tout ce qui a été fait par la science française en Egypte depuis ces dernières années.

M. J. Halévy commence une lecture sur les inscriptions qu'on appelle communément hittites, et qu'il propose d'appeler, plus exactement, selon lui, anatoliennes.

Ouvrages présentés : — par M. Boissier : Havet (Louis), *la Prose métrique et les origines métriques du* cursus (formant le 94e fascicule de la *Bibliothèque de l'Ecole des hautes études*, sciences philologiques et historiques); — par M. Delisle : 1° Chevalier (Ulysse), *Repertorium hymnologicum*, 2e fascicule; 2° Omont (H.) *Fac-similés des plus anciens manuscrits grecs en onciale et en minuscule de la Bibliothèque nationale, du* ive *au* xiie *siècle;* 3° le même, *Nouvelles Acquisitions du département des manuscrits* (de la Bibliothèque nationale) *pendant l'année 1891-1892* (extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes;* 4° Havet (Julien), Igoronda *ou* Icoranda, « *frontière,* », *note de toponymie gauloise* (extrait de la *Revue archéologique*).

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 46 — 14 novembre — **1892**

495. — Astorre PELLEGRINI. **Studii d'epigrafia fenicia.** Estratto dagli *Atti dell' Accademia di Palermo.* 125 p. in-4. Palermo-Torino, 1891.

Les savants italiens ont prêté le concours le plus empressé à la publication du *Corpus inscriptionum semiticarum*. Les noms de Fabretti, Amari, Gorresio, Salinas, Vivanet reparaissent à chaque page dans les chapitres qui concernent l'Italie, la Sicile et la Sardaigne. C'est encore de l'académie de Palerme que nous vient le compte rendu très détaillé du tome I[er] de la partie phénicienne, que nous avons à analyser.

Les *Studij d'epigrafia fenicia* comprennent deux parties: une partie générale, dans laquelle l'auteur résume les faits nouveaux apportés par le *Corpus,* et une seconde partie, qui est proprement critique. La première partie du travail de M. Pellegrini n'est peut-être pas la plus originale. Elle est faite en grande partie, ainsi que M. P. nous l'apprend lui-même, à l'aide des notices qui accompagnent les différents articles du *C. I. S.* M. P. l'intitule *I Fenicii nelle loro epigrafi;* mais chercher à reconstituer la religion et la civilisation phéniciennes uniquement d'après des inscriptions, c'est se condamner à n'en avoir qu'une idée fort incomplète. Les vues générales, ainsi que le disait récemment M. Darmesteter à propos des inscriptions de l'Inde, nous viennent toujours des historiens anciens; les inscriptions nous les font comprendre; elles illustrent leurs dires et les confirment ou les infirment tour à tour, elles ne font pas à elles seules l'histoire, on ne saurait trop le répéter. Pour rendre une étude de ce genre féconde, il faudrait rapprocher sans cesse les inscriptions des textes anciens. M. P. n'a pas voulu le faire; il ne faut donc considérer la première partie de son travail que comme un compendium des données fournies par l'épigraphie, et dont d'autres pourront tirer parti, soit pour l'histoire des idées, soit pour celle des institutions.

Tel qu'il est, ce dépouillement des inscriptions phéniciennes est très exact et très complet; on y retrouve tout ce qui, dans le *C. I. S.*, intéresse la religion, les rites, les mœurs, le gouvernement. Peut-être y aurait-il lieu de faire quelques réserves pour la mythologie [1]; pour tout le reste, M. P. ne fait guère que suivre le *C. I. S.*; si l'on pouvait lui adresser un reproche, ce serait de ne s'en être pas rendu assez indépendant.

On ne peut faire le même reproche à la seconde partie du travail. Il n'est pas d'inscription un peu importante, pour laquelle M. P. ne propose des corrections, ou tout au moins des changements au *C. I. S.* Il ne faut pas s'en étonner. Les inscriptions phéniciennes présentent un assez grand nombre de passages obscurs, sur lesquels on discutera encore longtemps. Le *C. I. S.* observe en général à leur endroit une grande réserve. M. P. a repris par le détail chacun de ces passages, d'autres même que l'on considérait comme certains, et il émet un grand nombre de nouvelles hypothèses, entre lesquelles peut-être il ne sait pas assez faire le départ du bon et du mauvais, du probable, du possible, du douteux et de l'impossible.

J'en prendrai comme exemple l'inscription d'Esmounazar, nº 3, l. 3; il s'agit du passage si discuté, qu'on traduit faute de mieux : « J'ai été enlevé avant le temps, *à la fleur de l'âge* (litt. : *fils de peu de jours*), *orphelin*, fils de veuve. » M. P. apporte, après tant d'autres, son explication; il lit : בנמסך ים « in dimicatione maritima ». מסך dit-il, signifie en hébreu « mêler »; de là il a pu passer au sens de « en venir aux mains », d'où le substantif נמסך « combat ». Par malheur, le substantif נמסך n'existe pas, et le verbe מסך n'a pas ce sens. Avec des hypothèses de ce genre on peut aller loin. — מאזר מיתם « cinctus orbitate »

---

1. Ainsi, je ne vois pas pourquoi M. P. appelle Baal-Hammon, le grand dieu de l'Afrique que les Romains ont identifié avec Saturne, une forme « secondaire » de Baal. De ce qu'il porte le titre de « serviteur de Molok-Astoret » sur l'inscription de Maasoub, près de Tyr, qui est de l'an 206 avant Jésus-Christ, on ne peut pas conclure qu'il occupât « à l'origine » un rang inférieur; d'autant que cette inscription paraît avoir été faite par des Carthaginois.

M. P. (p. 18) affirme la distinction de la déesse Rabbat Amma « la Grande Mère », citée sur une inscription de Carthage (*C. I. S.*, 177) et de Tanit. Deux ex votos carthaginois où Tanit est appelée Em Rabbat « la Grande Mère » (*C. I. S.*, 195, 380), peuvent nous inspirer quelque doute à cet égard, malgré la différence d'orthographe des deux mots.

Il place Resef parmi les divinités prises à l'Égypte (p. 19); mais ce dieu, que les Grecs ont rendu par Apollon, paraît être bien au contraire une divinité phénicienne empruntée par les Égyptiens.

Quant à la forme Elim « les dieux », rien ne nous autorise à y voir un pluriel de majesté pour El « dieu »; c'est un véritable pluriel, peut-être mêmes une appellation collective, comme la forme parallèle Alonim (cf. *C. I. S.*, nº 1).

M. P. admet aussi, avec quelques réserves il est vrai, Mitra parmi les dieux cités dans le *Corpus*, à cause d'une inscription (*C. I. S.*, 137) où figure un homme, dont le nom est formé des consonnes *m t r*; on trouvera la preuve bien faible pour une affirmation aussi hardie.

serait aussi très mauvais, même en hébreu. Nous ne savons peut-être pas le vrai sens de ce passage, mais ce qu'on peut affirmer, c'est que ce n'est pas celui-là.

Vers la fin de la même inscription au contraire, à propos de la détermination des mots qui désignent les différentes parties du sépulcre, M. P. fait une observation plus heureuse. Il en rapproche le passage correspondant de l'inscription de Tabnit : « O homme qui découvriras cette arca (*arôn*), n'ouvre pas mon *alît.* » *Alît*, dit-il, doit avoir ici un sens plus spécial que *arôn* ; on ne peut donc lui conserver le sens de « chambre » qu'on lui donnne d'habitude ; il serait peu raisonnable de dire à l'homme qui lira l'inscription et qui par conséquent sera dans le caveau : n'ouvre pas ma chambre funèbre. Et M. P. rapproche *alît* de l'arabe *hillat* « theca vaginae corio tecta ». Ce serait donc le sarcophage. Seulement, il faudrait changer עלת en חלת; or l'inscription d'Esmounazar nous prouve que les deux mots existaient en phénicien avec des acceptions différentes. Il y a là toutefois certainement quelque chose à revoir, et l'observation est bonne à retenir.

L'inscription d'Eryx, n° 135, nous permet de saisir sur le fait la méthode de traduction de M. P. M. Renan a fait la lumière sur ce texte difficile entre tous (nous ne le connaissons que par deux anciennes copies), qui a prêté à tant de divagations: c'est une dédicace à la Vénus Érycine. J'ai moi-même été assez heureux, en suivant la voie qu'il avait ouverte, pour déchiffrer, au milieu de l'inscription, les noms de quelques personnages et des suffètes éponymes. Voilà qui est certain, ou à peu près. Tout le reste, le *C. I. S.* le laisse en blanc. M. P. comble ces lacunes par une série de lectures fragmentaires : *pelvim hanc quae... cisternae et habitaculum quod... quod... habitaculum quod (?)... in facie cisternae in horto.* Tout cela est possible, « ma non esclude altre spiegazioni ».

D'une façon générale, on trouvera que M. P. recherche trop les traductions extraordinaires et qu'il ne se préoccupe pas assez de ce qu'on doit s'attendre à trouver dans une inscription. Cela l'entraîne à certaines traductions qui devraient être bannies aujourd'hui de l'épigraphie phénicienne :

C. I. S., n° 1, l. 11. Le roi de Byblos demande à sa déesse de lui concilier la faveur de son peuple et des peuples étrangers, אחר; M. P. traduit « occidentaux ». C'est chercher bien loin un sens moins satisfaisant.

Inscription d'Oumm el-Awamid, n° 7, l. 3-4; חדלהת אשל. M. P. isole ces mots de la suite et remplace la traduction ordinaire par « les battants de chêne »; mais la tournure est incorrecte; il faudrait l'état construit; et puis, les battants de qui, de quoi? On attendrait plutôt « ses battants » ou « les battants qui etc. » (Cf. Clermont-Ganneau, *Etudes d'archéologie orientale*, t. I, p. 41.)

N° 16 b. Je crois qu'il faut maintenir la leçon בן עבדמרני « filius Abd-

marnæ »; la lecture de M. P. בן עבל כרני « filius Abbaalis Carnensis » n'est conseillée, ni par un examen attentif de l'estampage, ni par le sens.

N° 49. La traduction du titre de *Gallab Elim* par « barbier sacré » me paraît préférable à celle de M. P. « barbier des Elims », c'est-à-dire « des princes (S. G. D. G.) ».

N° 102. Un des graffiti du temple d'Abydos nous a conservé le nom d'un personnage qui se dit habitant d'On Miçraïm, c'est-à-dire d'Héliopolis ; l'inscription est coupée par les trois lettres דכי dont on ne sait que faire. Elles n'embarrassent pas M. P. ; דכי c'est un plateau ; il traduit : « habitant du plateau ».

Les nos 112 et 113 sont également formés de graffiti, tracés, sur les jambes d'un des colosses du grand temple d'Ipsamboul, par des mercenaires de Psammétique, qui ont tenu à nous dire qu'ils étaient venus jusque là. Le *C. I. S.* a beaucoup fait pour élucider ces petits textes; mais il reste un groupe irréductible : דלחמה (ou plutôt דלחמם) qui revient à plusieurs reprises. Pour M. P., דל signifie les « portes » et חמה est l'équivalent de חם c'est-à-dire de « Cham », un des noms de l'Égypte. « Les portes de l'Égypte » c'est Ipsamboul. Seulement, les portes se disent, non pas דל, mais דלתת ; l'Égypte se dit Miçraïm; enfin il n'y a pas חם mais חמה, ou plutôt, si je lis bien, חמם, et tout ce mirage s'évanouit.

Je ne reviens que pour mémoire sur le n° 264. J'ai démontré ici-même qu'il fallait lire, non pas *beit Melqart*, mais *Ros-Melqart*, c'est-à-dire « Caput Herculis. » C'est donc un nom géographique et toutes les dissertations auxquelles ce mot a donné lieu reposent sur une faute de lecture.

N° 312, au contraire, M. P. tire de quelques lettres désespérées un nom géographique, « Rupis puellarum duarum », qui paraîtra plus poétique que vraisemblable.

N° 365, il oppose à la lecture du *C. I. S.* דרון (?) la leçon דרגן דרכן « dirigite me ». Nous n'avons pas le droit de supposer ainsi gratuitement le changement du *g* en *k*, surtout pour aboutir à une singularité ; d'ailleurs, il n'y a pas de *guimel* sur la pierre. Je préférerais encore lire, en corrigeant le texte : [ב]רכן « benedixit me ». Le *C. I. S.* s'est abstenu, il a eu raison.

Enfin, le n° 397 se termine lui aussi par un mot obscur : אמקלי. M. P. n'hésite pas à traduire : « (Dea est) baculus meus. » C'est de la fantaisie pure; une pareille formule est contraire à toutes les habitudes de l'épigraphie phénicienne; le י de la fin et l'א = ה du commencement feraient plutôt supposer que nous avons là un ethnique.

A côté de ces lectures, on trouve des lectures heureuses et des corrections ingénieuses. Je l'ai déjà noté à propos de l'inscription d'Esmounazar ; on pourrait en citer encore beaucoup d'autres exemples. Ainsi, au n° 11, M. P. a raison, il faut lire *bath* et non *ben;*

Semaa est un nom de femme. — A la fin de la même inscription, le *iod* est certain ; seulement j'hésite beaucoup à lire לעשתרתי « à son Astarté ».

N° 86 b, l. 9. peut-être M. P. a-t-il raison de voir dans la répétition du mot לעלמת ולעלמת l'idée de répartition « Singulis puellis ».— N° 102, le rapprochement de Gadçid (au lieu de Ger-Çid) et de Gadiel est bon. — N° 140, la lecture du *Corpus*, ארך Eryx. est certaine, mais l'indication bibliographique donnée par M. P. sera notée. — N° 149. L'estampage donne raison à M. P. Il faut lire הזלכ[ם] et non השלכ[ן] (Sulcenses) ; c'est un nouvel exemple du ז employé en phénicien à la place du ס et même du ש.

Pour les Tarifs de sacrifices (p. 85-95) les *Studj* contiennent aussi de bonnes remarques, quoiqu'elles ne soient pas toutes décisives. Notez en particulier les arguments de M. P. en faveur de la distinction du צפר bouc et du צפר oiseau ; on sent que M. P est sur son terrain. — Les ex-votos à Tanit lui ont aussi fourni des corrections ingénieuses, pour les noms propres (par exemple, le rapprochement du nom d'Athalie עתליה avec le nom punique עתלא), les noms de métiers (p. 113-116) et la détermination archéologique des instruments figurés qui accompagnent les inscriptions. M. P. a encore été bien inspiré (n°s 386 et ss.) en rendant le בן après deux noms propres par le pluriel : « les fils » ou « les enfants » ; seulement qu'il ne cite pas, comme preuve à l'appui, les inscriptions berbères où M. Halévy croit voir « les noms de quelques amis qui ont concouru aux dépenses de l'enterrement » ! Ce sont choses qu'il faut laisser à l'épigraphie libyque.

Je dois enfin signaler quelques erreurs matérielles que M. P. a très justement relevées dans le *C. I. S.* N° 193, couper ק-לא et non קל-א. — N° 268, il y a פען et non פן ; *ibid.*, l. 4, la correction בןגרעש[תרת] au lieu de בירעש est très heureuse. — N° 337 : instaurato*r* sacr*o*rum fil*ius* etc., lisez instaurat*oris* sacrorum, fil*ii* etc. — N°s 135, 470, 636, M. P. signale divers articles du *Vessillo Israelitico* qui avaient échappé aux rédacteurs du *C. I. S.* — A propos de ces inscriptions et de trois ou quatre autres il relève l'expression *nomen nobis novum* improprement employée pour des noms déjà publiés par d'autres auteurs, (n°s 300, 426, 863), ou même dans le *C. I. S.* (n°s 679, 858). — Enfin une erreur plus grave peut-être, non pas dans le texte, mais dans les planches : à la place correspondant au n° 711, on trouve l'inscription 879, qui se trouve ainsi reproduite deux fois dans les planches, tandis que 711 manque. Ces fautes seront corrigées dans les *addenda* du tome II.

Quand il ne nous aurait rendu que ce service, le travail de M. P. ne serait pas inutile, car rien n'est plus dangereux que les erreurs qui s'introduisent dans la circulation, sans qu'il y ait personne pour les arrêter au passage. Même en dehors de ces corrections, M. P. a apporté d'utiles contributions au *C. I. S.*, toutes les fois qu'il est resté dans la simplicité du sens et dans les analogies. Je crois qu'en somme l'impres-

sion qui se dégagera de cette lecture sera à l'avantage de la méthode sévère qui a présidé à la rédaction du *C. I. S.* Sans doute, il s'y est glissé certaines erreurs qui auraient pu être évitées, encore M. P. ne les a-t-il pas toutes vues ; mais peut-être ceux qui ont l'habitude de manier les textes épigraphiques auront-ils quelque indulgence pour des fautes auxquelles n'échappent pas toujours les savants les mieux informés.

J'en citerai, pour finir, un exemple tout récent qui intéresse le *C. I. S.* M. Lehmann vient de publier dans la *Zeitschrift* de Bastian, 1891, p. 529, une petite inscription araméenne inédite du British Museum. Il a consulté à son sujet MM. Euting et Nöldeke ; il a même joint à sa notice la réponse de M. Nöldeke, qui s'étonne de ne pas avoir trouvé cette inscription dans le *C. I. S.*, et déclare ne pas la comprendre. Or, cette inscription « inédite » n'est pas araméenne mais phénicienne; elle a été publiée par Fr. Lenormant dans les *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1867, p. 337, et par Levy dans ses *Phönizische Studien,* heft 4, 1870, p. 14, sous le nom de Sidoniensis 3[a]; d'ailleurs ni l'un ni l'autre ne l'ont comprise. Mais depuis, elle a été reprise simultanément dans le tome I du *C. I. S.*, n° 153, p. 205, et au *Journal asiatique*, févr. mars 1883, p. 154, par M. Clermont-Ganneau *(Sceaux et cachets,* n° 39*)*; elle doit se lire באבן חך, c'est-à-dire, « pierre à aiguiser ».

Philippe Berger.

---

496. — **Amwâs, das Emmaus des hl. Lucas, 160 Studien von Jerusalem,** von M. I. Schiffers. Freiburg in Breisgau, 1890. B. Herder. VIII-236 pp. in-8.

La question de l'emplacement de l'Emmaüs des Évangiles est une de celles qui ont le plus exercé la sagacité des exégètes et des topographes. Elle ne date pas d'hier. Mais depuis quelques années elle est plus que jamais à l'ordre du jour, et l'on pourrait former toute une petite bibliothèque rien qu'avec les mémoires auxquels elle a donné naissance. M. Schiffers qui l'aborde à son tour et la traite avec beaucoup d'ampleur, nous aurait même rendu un véritable service en commençant par dresser une bibliographie du sujet. Son livre, d'ailleurs fort bien fait, présente sur ce point une lacune regrettable dont les inconvénients se font encore plus sentir à mesure qu'on le lit.

La tradition religieuse actuelle se partage, comme l'on sait, entre deux localités très différentes par leur nom et leur position : *Koubeîbé,* village situé assez près de Jérusalem, et *'Amwâs*, situé beaucoup plus à l'ouest dans la direction de Lydda et de Jaffa. En dehors de ces deux points, les exégètes en ont assez arbitrairement proposé une série d'autres. 'Amwâs semble avoir en sa faveur les plus fortes présomptions : il a conservé le nom très fidèlement ; il était considéré, dès les premiers siècles, comme l'Emmaüs évangélique ; il répond à toutes les données

topographiques et géographiques concernant l'Emmaüs anté-évangélique qui joue un rôle important dans les guerres des Macchabées et qui ne peut guère faire qu'un avec lui. Il y a cependant des objections, il y a plus — et c'est ce qui explique la vivacité et la persistance d'une controverse qui, d'ailleurs, n'est pas toujours inspirée par des considérations d'ordre purement scientifique: il y a conflit de sanctuaires. Le texte de saint Luc place, en effet, Emmaüs à 60 stades de Jérusalem, distance infiniment trop faible pour 'Amwâs; mais il faut ajouter aussi que nombre de manuscrits, et des plus anciens, portent 160 stades, ce qui correspond sensiblement à la distance de 'Amwâs à Jérusalem. Une autre donnée vient encore compliquer le problème. Josèphe nous apprend qu'après la prise de Jérusalem par Titus, on établit un corps de huit cents vétérans, à Emmaüs, localité distante de Jérusalem de 30 stades. Encore un chiffre différent, et qui lui-même offre, dans certains manuscrits, la variante de 60. M. Sch. paraît disposé à admettre que cette dernière Emmaüs est distincte de l'Emmaüs évangélique et de l'Emmaüs pré-évangélique, qu'il identifie toutes deux, à juste titre selon moi, avec Emmaüs-Nicopolis représentée par 'Amwâs. J'inclinerais même à y placer également l'Emmaüs des vétérans. Cette dernière question sera peut-être tranchée archéologiquement, ce qui est la meilleure des solutions. Il y a, en effet, à 'Amwâs des inscriptions romaines; j'en ai découvert quelques fragments en 1881, et l'on peut espérer tomber un jour sur quelque épitaphe ou dédicace de soldat romain qui nous apportera le mot de l'énigme.

M. Sch. étudie avec beaucoup de soin les déviations de la tradition relative à Emmaüs qui commencent au moyen âge et aboutissent à la localisation à Koubeîbé. C'est peut-être là la partie la plus intéressante et la plus utile de son travail, travail fait avec une grande conscience. La meilleure preuve qu'on en puisse donner, c'est qu'avant de devenir l'un des plus résolus adversaires de la localisation à Koubeîbé, il avoue qu'il en était partisan. C'est, dit-il, la découverte de l'emplacement de Gezer, faite par l'auteur de ce compte rendu, découverte qui, par contre-coup, établissait définitivement la localisation d'Emmaüs-Nicopolis à 'Amwâs, qui l'a ébranlé dans sa première opinion et conduit à reprendre tout le problème. J'aurais donc mauvaise grâce à ne pas souscrire, tout en faisant quelques réserves sur des points de détail, aux conclusions générales auxquelles il aboutit.

Clermont Ganneau.

---

497. — J. Krall. **Die Etruskischen Mumienbinden des Agramer National-Museums.** Vienne, 1892. 70 p. in-4. Tempsky. Avec 10 photograv.

Les circonstances de la découverte du manuscrit étrusque d'Agram sont aujourd'hui trop connues pour qu'il soit nécessaire de les rappeler

à nos lecteurs. M. J. Krall vient de publier, après un labeur ininterrompu de dix-huit mois, le texte du célèbre manuscrit dont le monde savant lui est redevable. Nous allons faire connaître en peu de mots le contenu de son livre.

Il donne en premier lieu l'historique de la découverte. Un fait nouveau que nous relevons dans cet historique, c'est que la momie n'a pas été dégagée de ses bandelettes en 1867 par M. Brugsch, comme on l'a dit d'abord, mais elle était déjà démaillotée à cette époque, et les bandelettes étaient conservées dans une vitrine à part. Ce qui ressort de ce premier chapitre, c'est le scepticisme des savants, car non seulement le directeur du Musée d'Agram, M. Ljubic, mais MM. Brugsch et Reinisch avaient fait leur possible pour attirer l'attention sur ces longs fragments en écriture inconnue. Il est vrai que les spécimens donnés par le voyageur anglais Burton n'étaient pas faits pour produire la confiance.

Vient ensuite une description de la momie, laquelle, de l'avis de l'auteur, et au sentiment de M. Maspero, appartient à l'époque gréco-romaine.

L'auteur passe ensuite aux bandelettes dont il donne les mesures en centimètres : la partie conservée compte environ 200 lignes. Mais le texte total, à en juger par les dimensions des lacunes, en comportait au moins 340. Il manque donc plus d'un tiers.

Ce texte avait-il été écrit pour la momie? Était-il en un rapport quelconque avec le cérémonial funéraire? Sur cette question M. K. ajourne toute réponse jusqu'après le déchiffrement.

Viennent ensuite diverses remarques sur la nature de la toile et de l'encre. Certaines indications de chiffres qui se rencontrent dans le texte sont en encre rouge (VII, 5; 12, XII, 9). Preuve nouvelle du soin avec lequel ce manuscrit a été confectionné. Des lignes ponctuées en rouge ou en noir se trouvent en trois endroits. Les mots sont séparés par des points. Mais je ferai observer à ce propos qu'il ne faut pas attacher une valeur absolue à ces séparations. L'épigraphie ancienne nous apprend, et au besoin la seule réflexion nous ferait deviner, qu'il s'agit ici de quelque chose de purement relatif. On sépare les mots en tant qu'ils font à ceux qui parlent l'impression de mots distincts. On écrit en italien, sans division, *lasciateli, belle cose da dirmele*.

Le § 10 est intitulé : « Contenu du rouleau. » L'auteur commence par rappeler ces lignes d'un ouvrage récent de M. Nissen : « Quelques pages d'un livre étrusque nous rendraient de meilleurs services pour le déchiffrement que toutes les listes de noms fournies par les nécropoles. » On le croyait: nous le croyons toujours... Mais encore aurait-on désiré, pour entreprendre le déchiffrement du livre, quelque renseignement préalable sur la matière dont il traite. Jusqu'à présent, nous avons ce spectacle inattendu, que nous interrogeons le livre au moyen des rares mots fournis par les nécropoles. Les remarques de M. K. sont de nature purement négative. Le manuscrit d'Agram *n'est pas* la traduction d'un

texte égyptien. *Aucun* nom de divinité égyptienne ne s'y rencontre. La disposition générale *ne parle pas* en faveur d'un rituel égyptien.

Quelques noms de nombre qui commencent les différents chapitres sont, avec des noms propres de divinités connus par les miroirs étrusques, ce qui a été déchiffré avec certitude jusqu'à présent.

Nous arrivons à la partie capitale du livre, savoir le texte lui-même. Il a fallu un remarquable effort de patience pour mettre en ordre ces fragments coupés en bandes longitudinales, sans aucun égard pour l'écriture, et séparées quelquefois les unes des autres par des lacunes. Il a fallu s'aider de la forme des bords, de la comparaison des taches, du rapprochement des formules identiques qui reviennent souvent. Un tableau p. 30) donne une idée claire de l'ensemble : M. K. déclare qu'il ne lui reste aucun doute sur la rectitude de son classement.

La reproduction du texte est faite avec un soin extrême, tel qu'on devait l'attendre d'un homme rompu aux méthodes philologiques. Des caractères différents indiquent ce qui est certain, probable, douteux. Il est rare qu'une édition *princeps* se présente avec de pareilles garanties d'exactitude.

Puis vient un relevé comparatif des passages qui se répètent, avec la liste des variantes. Enfin un précieux index, renvoyant, pour chaque mot, à la colonne et à la ligne où il est employé : cet index a été enrichi par M. Deecke de quelques renseignements tirés des inscriptions.

Des expertises sur la nature de l'encre et de la toile sont jointes en manière d'appendice.

Enfin la reproduction photographique du texte permet de contrôler la lecture de M. Krall. Elle montre en même temps contre quelles difficultés il a dû lutter pour déchiffrer ces caractères souvent effacés, mangés par l'usure de la toile ou recouverts de rouille.

On ne peut que remercier M. Krall du grand et unique service rendu par lui à la science : d'abord par sa perspicacité, qui lui a fait pressentir une découverte là où d'autres s'étaient montrés indifférents; ensuite, par la conscience et le soin hors ligne qu'il a apportés à la publication. Il faut le louer aussi de sa réserve sur le chapitre de l'interprétation ; grâce à cette réserve, son travail gardera une valeur durable. Comme je l'ai dit ailleurs, la première assise de la philologie étrusque est posée : il reste maintenant à élever l'édifice.

Michel BRÉAL.

---

498. — Gustave ATTINGER, docteur en philosophie. **Essai sur Lycurgue et ses institutions.** Attinger frères, Neuchâtel. Paris, Fischbacher, 1892.

Pour n'avoir qu'une cinquantaine de pages, le mémoire de M. G. Attinger est cependant une très importante contribution à l'étude de l'un des plus irritants problèmes de l'histoire grecque. On y trouvera,

sur la question de Lycurgue, les résultats d'une enquête conduite avec autant de méthode que de sagacité. Toutes les pièces du procès sont soumises par l'auteur à l'examen d'une prudente critique : sources anciennes et théories modernes. Comment la biographie de l'antique législateur s'est graduellement enrichie de détails toujours plus circonstanciés et parfois contradictoires; comment on en est venu à mettre sous son nom vénéré la plus grande partie des institutions lacédémoniennes, — mais aussi quelle est, dans l'organisation de l'État spartiate, la part qui ne peut raisonnablement être ôtée à Lycurgue, telles sont les principales questions sur lesquelles M. A. nous apporte ses conclusions motivées.

Le savant neuchâtelois montre qu'il faut faire trois parts dans les institutions de Sparte. La royauté, la gérousie, l'apella, l'organisation militaire ne sont point spécifiquement lacédémoniennes, et remontent à l'époque où les Doriens s'établirent en maîtres dans la vallée de l'Eurotas. Lycurgue n'est pour rien non plus dans la constitution de l'éphorie comme magistrature dominante, dans la défense de posséder de l'or ou de l'argent, dans les lois contre les étrangers, toutes mesures beaucoup plus récentes que lui. Comme il faut enfin faire abstraction du prétendu partage des terres, une légende intéressée qui prit naissance dans l'entourage d'Agis III et de Cléomène III, il ne reste à l'actif de Lycurgue que l'éducation des jeunes Spartiates, filles et garçons, et deux innovations qui complétaient son système éducatif, la κρυπτεία et la transformation des vieilles syssities en institutions sociales. Il est vrai que cela suffit amplement pour ruiner toute tentative de reléguer la figure de Lycurgue dans la région des mythes et des combinaisons historiques. A une date qui ne peut plus être précisée, l'introduction d'une discipline rigoureuse vint donner à Sparte une physionomie tout originale ; les anciens, unanimes, regardaient Lycurgue comme l'auteur de cette organisation sociale si caractéristique ; aucune raison plausible ne peut être alléguée contre cette tradition.

De ce Lycurgue, nous ne pouvons rien savoir de certain, ni la date, ni la position sociale, ni les voyages, ni la mort. Les anciens, pour lui faire une biographie, se sont livrés à toute sorte de combinaisons et de calculs ; les modernes ont renchéri sur les anciens. M. A. se contente de montrer comment la légende s'est constituée. Loin d'augmenter le nombre des hypothèses en cours, il se résigne sagement à ignorer, toutes les fois que les données dont nous disposons ne suffisent point pour rendre les problèmes solubles.

La mémoire de M. Attinger fait honneur à la Société suisse des professeurs de gymnase, sous les auspices de laquelle il a été publié.

Paul Oltramare.

499. — **Nouvelles recherches sur Pierre d'Aigrefeuille**, évêque de Tulle, Vabres, Clermont, Uzès, Mende et Avignon. Documents historiques qui établissent sa carrière et fixent la série des dignités qu'il a possédées, par l'abbé J.-H. ALBANÈS, docteur en théologie et en droit canonique. Brive, imprimerie Roche, 1892. gr. in-8 de 47 p.

Pierre d'Aigrefeuille, frère de deux cardinaux (Guillaume et Faydit), oncle d'un cardinal (Guillaume II), commença, dit l'abbé Albanès, sa carrière épiscopale par l'évêché de Tulle et la termina par celui d'Avignon ; mais ceux qui se sont occupés de lui, l'ont fait avec tant de négligence, que son nom ne figure point encore sur la liste des évêques de ces deux églises. Ni les historiographes généraux du clergé français, ni les écrivains qui ont fait l'histoire particulière de ces deux sièges, ne le connaissent à ce titre. Des six évêchés qu'il a successivement possédés presque tous les auteurs lui en retranchent la moitié, et ce qu'ils nous disent de lui contient, en somme, beaucoup plus d'erreurs que de vérités. L'auteur, dans un premier mémoire publié en 1877 [1], avait rétabli les grandes lignes de l'histoire de ce personnage ; mais comme les archives du Vatican ne lui avaient pas encore fourni les pièces officielles qui le transfèrent d'un bénéfice à l'autre, d'un évêché à un autre évêché, il n'avait pu indiquer sûrement les dates de ces multiples changements. « Aujourd'hui, ajoute-t-il (p. 2), ayant réuni la série entière des documents qui fixent le *cursus honorum* de Pierre d'Aigrefeuille, nous sommes à même de compléter notre premier travail d'une manière qui nous semble devoir être définitive. Nous allons publier une collection de pièces comme on en voit rarement dans le dossier historique d'un particulier. Grâce à elles, toutes nos assertions seront garanties, toutes nos dates fixées de la façon la plus rigoureuse, et il ne restera à peu près aucun point indécis dans la biographie la plus embrouillée qui fût jamais. »

Le docte critique, fidèle à l'engagement qu'il vient de prendre, suit pas à pas Pierre d'Aigrefeuille dans toutes les positions qu'il a occupées, ne le perdant pas de vue un seul instant. S'occupant d'abord de la carrière monastique du futur prélat, il le trouve, le 20 septembre 1339, moine bénédictin et possédant comme tel la prévôté de Marc-la-Tour, qui était une dépendance de l'église de Tulle. Le cardinal Pierre Roger, dont il était proche parent, l'ayant recommandé au pape Benoît XII, celui-ci le nomma à l'office de cellerier de la cathédrale de Tulle, vacant par la mort de Guillaume de Gourdon. Trois ans et demi après, le cardinal Pierre Roger étant devenu le pape Clément VI, l'appela à un bénéfice plus considérable, le doyenné de Rieupeyroux, au diocèse de Rodez (février 1343). Deux ans plus tard, il lui donna l'abbaye de

---

1. *Pierre d'Aigrefeuille, évêque d'Avignon, de Vabres*, etc. *Preuves de son épiscopat, élimination de trois faux évêques d'Avignon* (Marseille, in-8°).

Saint-Jean-d'Angély (2 mars 1345). Enfin, le 11 décembre 1346, P. d'Aigrefeuille recevait de son auguste parent ses bulles pour l'importante abbaye de la Chaise-Dieu. La carrière épiscopale du protégé de Clément VI, quoique très diverse [1], n'est pas moins nettement décrite. L'abbé A. le montre successivement à Tulle (19 février 1347) où son passage a été inconnu à Baluze lui-même [2], à Vabres (24 octobre 1347), à Clermont (18 février 1349), à Uzès (8 février 1357), à Mende (11 août 1366), enfin, à Avignon (11 octobre 1368). Au sujet d'un imaginaire prélat, Pierre Girard, que tous les historiens ont, avec un accord merveilleux, substitué sur ce siège à Pierre d'Aigrefeuille, M. l'abbé Albanès s'indigne (p. 36) de « cette substitution opérée et maintenue, contre la foi de tous les documents et sans aucun titre à l'appui », ajoutant qu'on ne s'expliquerait pas la persistance de ces erreurs devenues si générales « que tous nos livres d'histoire ecclésiastique en ont été infectés, si l'on ne savait que les écrivains se contentent le plus souvent de reproduire ce qu'ont dit leurs devanciers, sans prendre la peine de contrôler leurs assertions les plus hasardées [3] ».

Ce remarquable mémoire est suivi de dix bulles inédites qui ont permis à l'auteur de fixer, de la manière la plus précise et la plus sûre, les dates de tous les événements de la vie monacale et épiscopale de Pierre d'Aigrefeuille (p. 31-47). Il m'est impossible de ne pas dire combien je désire que le savant auteur, faisant en grand ce qu'il a si bien fait en petit, nous donne l'histoire renouvelée, refondue, de nos diocèses méridionaux, et que se servant avec le même zèle et la même sagacité des immenses matériaux dont il s'est approvisionné dans les archives de la France et de l'Italie, il élève, sous le titre de *Gallia Christiana meridionalis*, un monument que j'aime à saluer d'avance.

T. de L.

---

1. Il est peu de prélats, selon la remarque de l'abbé A. (p. 6), qui aient eu autant d'évêchés, puisque, en moins de vingt-cinq ans, il occupa jusqu'à six sièges. On aurait presque le droit de l'appeler le Protée de l'épiscopat.

2. Voir (p. 5) une discussion de l'abbé A. avec Baluze sur le point que voici : Pierre d'Aigrefeuille a-t-il été abbé de la Grasse après son frère Raimond? L'abbé A. répond négativement, ajoutant : « L'erreur est d'une telle évidence, qu'il est difficile de concevoir qu'un homme de la trempe de Baluze ne s'en soit point aperçu. » Bien d'autres que l'historien de Tulle sont çà et là victorieusement combattus par l'abbé A. Citons, parmi les victimes du redoutable critique, sans parler des auteurs du *Gallia Christiana* et de l'auteur du *Clergé de France* (H. Du Temps), le chanoine Poulbrière, historien du diocèse de Tulle, les nouveaux éditeurs de l'*Histoire générale de Languedoc*, le P. Gams, l'auteur du *Trésor de Chronologie*, etc.

3. Malgré le progrès des lumières, serait-ce là un mal inguérissable? On retrouve dans maints et maints articles de certaine encyclopédie bon nombre d'erreurs qui s'étalaient déjà dans le *Dictionnaire Larousse*, et l'on sait combien de mauvais plats réchauffés les rédacteurs de ce dernier ouvrage ont servi à leurs infortunés convives? Quand donc posséderons-nous un recueil où chaque article aura été soigné par un écrivain sérieux, compétent, respectant à la fois son lecteur et soi-même et ne travaillant que pour *les beaux yeux* de la vérité?

500. — Pierre d'ALHEIM. **Le Jargon Jobelin de maistre François Villon.** Paris, Savine, 1892 In-12 de XII-144 p. .

Ce petit volume, écrit d'un style vif et coquet de chronique mondaine prétend, semble-t-il, faire quelque bruit : disons en deux mots pour être agréable à son auteur. M. d'Alheim s'y propose beaucoup moins, semble-t-il, de donner une traduction nouvelle des ballades en argot de Villon [1] que de cribler d'épigrammes feu Vitu, auteur, comme on sait, d'un livre sur le Jargon, et l'Académie française, qui a couronné ce livre. Il reproche à Vitu d'avoir été dupe d'une audacieuse mystification, et à l'Académie, « dont les couronnes se transforment parfois en oreilles d'ânes » et qu'on pourrait « accuser de mal garder le Capitole [2] », d'avoir partagé l'erreur de Vitu. Sur cette « mystification » M. d'A. s'explique dans les termes que voici : « Ces cinq ballades (attribuées à Villon par Vitu et imprimées par lui d'après un ms. provenant de Fauchet qui est conservé à Stockholm) sont l'œuvre d'un mauvais plaisant qui, entre les années 1874 et 1880... s'est livré à un travail minutieux, rebutant... dans l'espoir de voir un jour quelque savant se prendre au piège. — Son œuvre achevée, le plaisant s'en fut à Stockholm amorcer le manuscrit Fauchet et attendit avec patience que cela mordît. Le hasard le servit bien : M. Vitu passa par là et se jeta sur l'appât...etc. » Arrêtons ici la citation et rassurons tout de suite l'opinion que M. d'A. espère inquiéter : les ballades en question ne sont peut-être pas toutes de Villon, mais elles n'ont pas été insérées dans le ms. entre 1874 et 1880. M. d'A. eût pu s'en convaincre sans aller à Stockholm ; il lui eût suffi pour cela de consulter le catalogue de Stephens, imprimé en 1847 qui les mentionne toutes (p. 164) ; elles y sont même depuis fort longtemps puisque Fauchet les y a lues et a annoté la première. Si elles eussent été suspectes à un titre quelconque, MM. Bijvanck et Longnon, qui ont étudié les mss. de plus près peut-être que M. d'Alheim, n'eussent sans doute pas laissé à celui-ci l'honneur de la découverte. Il resterait peut-être à se demander quel jugement on doit porter sur un auteur qui imprime un livre tout exprès pour affirmer — on a vu plus haut avec quelle désinvolture, dédaigneuse même des explications, — un fait dont il n'a pas pris la peine de contrôler l'exactitude, ou qu'il sait manifestement être faux. Peut-être M. d'A. a-t-il voulu, lui aussi, faire le « plaisant » ? Mais nous avouons ne pas saisir l'agrément d'une plaisanterie qui consiste à accuser de balourdise un mort et de supercherie un anonyme.

M. d'A. fait sévèrement la leçon à Vitu pour n'avoir point indiqué

1. Il a en effet changé fort peu de chose, en dehors des termes et des tours de phrase, à la traduction de Vitu; la sienne est du reste moins précise et en somme inférieure, sauf pour certains passages qu'ont élucidés des documents récemment publiés.

2. Cette gracieuse phrase est empruntée, non au livre, mais à un prospectus qui s'y trouve encarté et dont le style ressemble à s'y méprendre à celui de l'auteur.

toutes ces sources : pourquoi s'expose-t-il à des reproches analogues et plus graves? Il cite les documents relatifs au procès des Compagnons de la Coquille comme tirés des Archives de la Côte-d'Or, et il va jusqu'à en donner la cote; n'est-ce point laisser entendre qu'il a été les copier à Dijon? Or il n'a eu pour les consulter qu'à ouvrir le dernier volume des *Mémoires de la Société de linguistique,* où il les a trouvés accompagnés d'un excellent commentaire de M. Schwob, qu'il n'a pas cité une seule fois. Il ne serait pas moins aise de nous faire croire qu'il va lire Gautier de Coinci au Grand Séminaire de Soissons; mais son unique source est, bien entendu, le Dictionnaire de M. Godefroy (qu'il appelle Godefroi) (Comp. l'article *Chappez* de l'un à l'article *Chapeteor* de l'autre). Pour donner une idée de la préparation linguistique de M. d'Alheim, citons quelques lignes seulement, qui rappellent les plus réjouissantes fantaisies de MM. Toubin et Espagnolle : « Baudrouse, 125. On trouve : Lat. *baltheus (sic)* qui donne en farnçais bau, *filet* (lisez poutre); baudau (?) *corde d'auffe* (lisez *aufe*); baude (?), *câblière;* badrouille, *pelote de vieux cordages;* baudier (?), baudrier, baudroyer, baudrée (lisez baudré?), baudru (?), baudruche. » Notons que M. d'Alheim se pique (p. 86) de procéder « scientifiquement » et qu'il a écrit son livre pour démontrer que Vitu manquait de critique !

A. Jeanroy.

---

501. — Karl Hartfelder. **Melanchthoniana paedagogica.** Leipzig, Teubner, 1892. In-8 de xviii-287 p.

502. — Philippus Melanchthon. **Declamationes.** Ausgew. und herausg. von K. Hartfelder. Berlin, Speyer et Peters, 1891. in-16 de xxxvii-68 p. 1 m. 80.

503. — Euricius Cordus. **Epigrammata.** Herausg. von K. Krause. Berlin, Speyer et Peters, 1892, in-19 de lii-111 p. 2 m. 80.

504. — Iacobus Wimphelingius. **Stylpho.** Herausg. von Hugo Holstein. Berlin, Speyer et Peters, 1892, in-16 de xviii-16 p. 0 m. 60.

M. Hartfelder s'est donné depuis bien des années à Mélanchthon et à Erasme. En ce moment, c'est le premier qu'il étudie de préférence, et au point de vue plutôt de l'humanisme que de l'histoire religieuse. Après avoir consacré à la grande figure du réformateur un livre admirablement nourri et dont le titre seul donne le programme (*M. als Praeceptor Germaniae,* Berlin, 1889), il apporte aujourd'hui les documents inédits ou peu connus sur lesquels il a appuyé son étude. Ce dossier tiré des bibliothèques d'Allemagne constitue un sérieux supplément aux œuvres de Mélanchthon réunies dans le *Corpus Reformatorum.* On y remarquera des lettres écrites par Mélanchthon ou adressées à lui de 1521 à 1560, et un grand nombre de pièces (programmes de cours, lettres d'étudiants) pour servir à l'histoire de l'université de Wittenberg. Suit un très abondant complément à la bibliographie de Mélanchthon dans le *Corpus,* les « épitaphes » et éloges en vers composés pour

lui, enfin une table chronologique des pièces datées et un index complet. Le même savant donne sur « le précepteur de l'Allemagne » un volume d'un tout autre genre et destiné à un plus large public. C'est l'édition d'un choix de *Declamationes* précédée d'une préface contenant l'histoire et la bibliographie de chacun des morceaux; le recueil comprend les discours *De artibus liberalibus*, *De corrigendis studiis adolescentiae*, *De miseriis paedagogorum*, l'Éloge de l'éloquence et le discours pour l'ouverture de l'école de Nurenberg en 1526. De telles publications font bien connaître le culte voué par les érudits allemands d'aujourd'hui aux grands ancêtres de leur culture.

— Le second travail de M. H. fait partie de la collection des *Lateinische Literaturdenkmäler des XV und XVI Jahrhunderts* dirigée avec tant d'activité par MM. Max Herrmann et Szamatólski et dont les élégants volumes arrivent au public avec la périodicité promise. Dans la même collection, un vétéran des études sur l'humanisme, connu par des travaux sur Euricius Cordus, Eobanus Hessus et Mutianus Rufus, M. Krause, a assumé la tâche de publier les *Epigrammata* de Cordus (de son vrai nom Heinrich Solde, de Franckenberg). Il a donné le texte de l'édition en trois livres de 1520, en réunissant dans sa préface les modifications survenues à ce texte. L'œuvre remise au jour n'est pas dépourvue de charme littéraire, bien que l'imitation de Martial y soit quelquefois poussée jusqu'au plagiat. L'originalité principale vient de l'esprit religieux et politique qui l'inspire; Euricius Cordus est enthousiaste, à ce moment, d'Érasme et de Luther, et rudoie vivement leurs adversaires. Les *Epigrammata* sont une des plus curieuses manifestations poétiques de la Réforme allemande. L'éditeur y a joint un petit recueil tout à fait violent contre le poète Thilemann Conradi, de Gœttingue *(Contra Thiloninum Philymnum defensio)*, satire parfois amusante de l'ignorance et de la suffisance de certains *Romipetae*. — Un mince fascicule contient la comédie de Jakob Wimpheling, *Stylpho*, qui remonte à 1480 et dont M. Hugo Holstein fait connaître la forme primitive d'après un ms. de l'Université d'Upsal. Ce fascicule est le sixième [1]. On peut remercier les directeurs de la collection d'avoir, dans la liste des publications projetées, réservé une place à l'humanisme français, à la suite de la lacune signalée ici dans un premier article (*R. C.*, 1891, p. 58.) [2]

P. DE NOLHAC.

---

1. Le septième, confié à M. Georg Ellinger, sera une anthologie bien précieuse de poètes humanistes allemands *(Deutsche Lyrik des 16 Jahrhunderts)*.

2. La couverture de la collection annonce en effet une édition du *De Philologia* de Guillaume Budé, préparée par notre collaborateur, M. de Nolhac.

(N. D. L. R.)

505. — Dr. W. Wetz. **Shakespeare vom Standpunkte der vergleichenden Litteraturgeschichte.** Erster Band : Die Menschen in Shakespeares Dramen. Worms, Verlag von P. Reiss, 1890, in-8, xx-579 pages.

Qu'est-ce que « Shakespeare au point de vue de l'histoire littéraire comparative »? M. W. Wetz a cru sans doute qu'il était bon de l'expliquer, ou du moins de dire ce qu'il entendait par le point de vue particulier, d'où il voulait étudier le grand tragique et, dans une longue introduction, il a essayé de définir ce qu'est ou doit être suivant lui l'histoire littéraire comparée; il nous en fait connaître la naissance et le développement, ainsi que les principaux représentants ; mais, chose faite pour surprendre, il a renoncé, du moins pour le moment, à en appliquer les méthodes, et, au lieu de cette étude comparative qu'annonce le titre de son livre, c'est une étude psychologique du poète anglais ou plutôt de ses personnages qu'il nous donne aujourd'hui, réservant pour un autre volume de les envisager au point de vue de la méthode comparative, en les rapprochant en particulier de ceux de Corneille.

Le travail de M. W. W. se compose de neuf chapitres [3], dont le titre indique la nature et la portée ; le premier est consacré à la « Psychologie des drames de jeunesse », le second se compose de « Remarques psychologiques sur les pièces de la période suivante»; dans le troisième, qui n'est, comme les six autres, que le développement du sujet traité dans le second, l'auteur examine ce qu'est la « Conscience morale » et le « Libre arbitre », ainsi que les « Rapports de la passion et de la raison » dans les tragédies de l'âge mûr de Shakespeare ; le quatrième chapitre étudie les « Conflits »; le cinquième le « Sentiment de justice »; le sixième examine le « Point de vue moral dans les histoires de la seconde période » ; le septième traite de l' « Aveuglement causé par la passion », étudié surtout dans Othello; le huitième est consacré aux « Personnages humoristiques », Jago, Richard III, mais surtout Falstaff; enfin le neuvième étudie l' « Amour et les femmes ».

On peut se demander si M. W. W. a eu raison d'établir, comme il l'a fait, une distinction absolue et profonde entre les drames de la jeunesse et ceux de l'âge mûr de Shakespeare; ce qu'il regarde comme le caractère distinctif du théâtre du grand tragique, que l'homme y apparaît

1. Ces neuf chapitres sont suivis d'un long appendice, où M. W. W. revient sur quelques-unes des questions qu'il a rencontrées sur sa route, ainsi celles « De l'unité du *Richard III* et du *Henri VI* » et des « Malédictions dans *Richard III* »; ailleurs, il étudie le personnage célèbre de Henry Percy, examine d'abord deux passages de Gervinus, l'un «sur les méchants dans Shakespeare, en particulier Jago et Richard III», et l'autre « sur Jules César », et puis le jugement porté par Edward Hartmann sur Roméo et Juliette, ainsi que les « vues particulières de Bulthaupt sur quelques points de l'amour et les femmes dans Shakespeare », par exemple « l'amour de Roméo pour Rosalinde », « la sensualité amoureuse chez les jeunes filles surtout chez Juliette », enfin, il termine par quelques réflexions sur ce que ce critique a dit de Desdémona.

comme voisin encore de l'état de nature, comme fatalement soumis à la tyrannie de ses instincts et de ses passions, est vrai des dernières pièces de Shakespeare, comme des premières, seulement à un moindre degré ; la distinction de M. W. W. n'est donc pas fondée en raison ; M. Taine qu'il a pris pour guide, il le reconnaît hautement, s'était bien gardé de la faire, et lui-même, à plusieurs reprises, a été obligé de constater que les personnages des derniers drames ne différaient en rien de ceux des premiers.

Quel est donc le caractère psychologique des personnages de ceux-ci ? Titus Andronicus, Henri VI et Roméo et Juliette, pris pour types, nous montrent que c'est leur nature impulsive et toute de premier mouvement ; leur impuissance à souffrir la contradiction ou la contrainte, le manque de mesure dans leurs sentiments et leurs actions ; l'énormité de leurs passions et la facilité avec laquelle ils en deviennent le jouet et la proie ; enfin, l'absence de toute raison et le manque de la conscience du juste et de l'injuste, ainsi que de l'idée de devoir. M. W. W. voit dans ces caractères et, en particulier dans le manque de conscience, les traits distinctifs des premiers drames de Shakespeare ; que c'en soit les traits dominants, je l'accorde ; mais ce n'en est pas le trait exclusif, puisqu'on les retrouve dans plus d'un des drames de l'âge mûr du poète. On les rencontre aussi dans le Sigismond de la *Vie est un songe* de Caldéron, de même que dans les héros de quelques écrivains slaves, en particulier de Nicolas Gogol, preuve que ces caractères n'appartiennent pas en propre à quelques œuvres de Shakespeare. Ce qui est vrai, c'est que le tragique anglais les a toujours attribués aux personnages qu'il nous montre comme restés près de l'état de nature : tel apparaît le peuple dans le *Jules César*, avec sa mobilité et son inconstance si grande d'opinion. Mais cette mobilité de pensées, cet état impulsif et violent se rencontrent dans bien d'autres personnages shakespeariens ; ils ont, remarque lui-même M. W. Wetz, l'énergie des passions des hommes de la Renaissance, et il était difficile qu'il en fût autrement ; seulement le poète en a varié la mesure, suivant le cas et l'époque ; Coriolan n'est pas moins emporté dans ses passions, encore qu'il soit une création de l'âge mûr du poète, que les héros de ses premières pièces.

Parmi les personnages dont la complexité du caractère est bien faite pour frapper, il en est deux auxquels M. W. W. a consacré un long examen ; — Anne du *Richard III* et Richard II, — et qu'il s'est efforcé de mieux apprécier que ne l'avait fait Bulthaupt dans sa *Dramaturgie des classiques ;* j'ajouterai qu'il y a réussi, et que les raisons données, par exemple, de la transformation si complète d'Anne, qui finit par consentir à donner sa main au meurtrier de son mari, sont plus que plausibles. Le chapitre III où M. W. W. traite de la conscience morale, le suivant où les personnages de Shakespeare apparaissent en lutte entre la passion et le devoir, le chapitre V où il s'agit du remords tragique, ont inspiré

au jeune critique plus d'une page bien pensée et bien écrite, plus d'un jugement juste et profond. L'examen de la scène où Brutus décide César à se rendre au Capitole et de celle entre Brutus et Cassius, l'étude des personnages du roi Jean et du roi Philippe, ainsi que de Salisbury, le tableau des effets du remords chez Macbeth, Richard III et le roi Jean, entre autres, témoignent d'une grande pénétration psychologique. J'en dirai autant des longues pages, — trop longues peut-être, — consacrées à l'examen d'Othello et où M. W. W. réfute victorieusement plusieurs de ses précurseurs dans la critique de Shakespeare, ainsi que de l'étude du personnage humoristique de Falstaff, si complète et si curieuse.

Le dernier chapitre « l'amour et les femmes » n'a pas moins heureusement inspiré M. W. Wetz; le caractère d'abandon absolu d'un être à un autre, qui est celui de l'amour dans Shakespeare, caractère que le critique signale également dans Desdémona et Juliette, encore que ces créations appartiennent à des époques différentes; la simplicité charmante et exclusivement féminine des héroïnes du poète anglais, leurs sentiments d'affection qui se manifestent uniquement dans l'amour et le mariage, leur tendresse toujours chaste et pure, la naïveté parfaite de leur rôle dans les diverses relations de la famille, tels sont les traits, éclaircis par des exemples nombreux et bien choisis, que M. W. W. montre avec raison comme étant caractéristiques des femmes de Shakespeare et qu'il a habilement mis en lumière. Mais, on le voit, ici, comme dans les chapitres précédents, il s'agit presque exclusivement d'une étude psychologique et *a priori* du tragique anglais; c'est accidentellement que M. W. Wetz établit quelque rapprochement entre son théâtre et celui d'autres poètes; c'est là ce qui devra faire l'objet du second volume annoncé de son étude; il faut attendre qu'il ait paru pour porter sur l'œuvre entière un jugement définitif.

Ch. J.

---

506. — **Documents pour servir à l'histoire des domiciles de la Compagnie de Jésus dans le monde entier, de 1540 à 1773.** Collationnés par le P. Alfred Hamy, S. J. Paris, Alphonse Picard, juin 1892. pet. in-fol., front.

Le R. P. Hamy, bien connu par ses recherches iconographiques sur la Compagnie de Jésus, nous donne dans ce livre un travail qui comprend trois parties : I. Un répertoire qui renferme l'état de la Compagnie et la division par provinces en 1749; les noms latins adoptés dans les catalogues officiels, quelques synonymes latins, un index latin-français; II, des indications topographiques; III, les domiciles d'Angleterre et de Hollande, et enfin quatorze appendices, qui contiennent des résidences, des dates comparées, etc.

J'ai relevé un certain nombre d'erreurs dans le répertoire : P. 7, *Calecutensis* = Calecut, ne faut-il pas lire Calicut? *Coulanensis* = Coulam, Quilon? *Taifoensis* = Taifo, faute d'impression pour Fai-fo,

dans l'Annam. — P. 9, *Majoricense (S. Mart.)* = Majorca, le Collège Saint-Martin n'était pas à Majorque, mais à Minorque.

Pourquoi, p. 12, la Sardaigne, placée entre les Philippines et le Paraguay?

J'aime mieux l'ordre suivi dans le *Dénombrement général des Maisons, Collèges, Résidences, Séminaires et Missions des Jésuites dans tous les pays du monde; Trouvé dans leurs papiers lors de leur expulsion d'Espagne,* où, dans la partie réservée à l'Assistance d'Espagne, la province de Sardaigne est placée après les provinces de Tolède, de Castille, d'Aragon, d'Andalousie, avant celles du Pérou, du Chili, du Nouveau-Monde, du Mexique, etc.

P. 16, dans l'Assistance de France, Amérique septentrionale, je vois bien Montréal, les Hurons, etc.; mais je ne trouve pas Québec, qui avait un collège; — P. 17, l'Assistance d'Allemagne est terrible : tout est à refaire comme orthographe. J'y trouve des fautes telles que *Monacense* = Minchen, lisons München; — P. 18, à *Bonn,* outre le collège, il y avait aussi un séminaire; *Herbipolitanum* = Wirtzburg, lisons Würzburg. — P. 19, *Fünfkirchen* avait non seulement un collège, mais un séminaire. — P. 20, *Styriam* = Stevermarck pour Steiermark. — Tous les noms de l'Assistance de Pologne, pp. 22-24, manquent des signes diacritiques nécessaires pour les bien prononcer.

Je dois dire que c'est à peu près la seule partie de l'ouvrage sur laquelle j'aie à exercer d'une façon un peu sévère ma critique, mais il est juste de dire que l'auteur des *Documents* ne peut être accusé d'avoir lui-même commis ces fautes; ce travail, publié à Rome, en 1749, chez Komarek (*Catalogus Provinciarum, Domorum, Collegiorum, Residentiarum, Seminariorum, et Missionum Societatis Jesu anno MDCCXLIX*. Romæ, ex Typographia Komarek, in-4), ne me paraît pas avoir été, de la part des réviseurs officiels de la Compagnie, l'objet d'un examen sérieux. Je me demande, en le parcourant, si le P. Hamy en relevant si fidèlement les fautes de ses devanciers, n'a pas eu pour but de faire comprendre que les travaux de cette nature devraient être placés entre les mains d'archivistes expérimentés.

Dans la suite de l'ouvrage, je relève bien quelques oublis de traduction, comme p. 70, où *Heiligenstadt* = Heiligen stadium devait être traduit par Heligoland; quelques omissions, par exemple, p.80, Chang-haï, la planche de Zôcé, du P. Palatre, sur ce pèlerinage si connu en Chine; des fautes d'impression, comme, p. 89, Hou-tcheou-fou, qui n'est pas la capitale du Tche-Kiang.

Ces critiques ne servent d'ailleurs qu'à montrer avec quel intérêt j'ai parcouru cet ouvrage, fait avec la plus grande conscience, et qui rendra de vrais services, non seulement à ceux qui s'occupent de l'histoire de la Compagnie de Jésus, mais aussi aux pauvres bibliographes, chargés de rendre en langue vulgaire les noms latins de lieux souvent si étranges, employés par les typographes.

Ce recueil est absolument indispensable. Me permettrai-je une question indiscrète! L'auteur ne me semble pas s'être servi des archives générales du Gesù. Elles ont été ouvertes parfois cependant : Cf. *Bibliotheca Sinica,* col. 407. Il est vrai que c'était au temps du généralat du P. Beckx : souhaitons que le successeur [1], prochainement désigné du P. Anderledy, renoue une tradition libérale et encourage les travailleurs en leur facilitant les moyens de puiser aussi largement que possible au riche trésor où nous avons trouvé nous-même des documents du plus haut intérêt.

Henri Cordier.

---

507. — Karl Trautmann. **Deutsche Schauspieler am bayrischen Hofe.** (Sonderabdruck aus dem Jahrbuch für Münchener Geschichte, vol. III) Bamberg, 1890, in-8, 172 p.

L'étude dont on vient de lire le titre complète celle que M. Karl Trautmann avait donnée, dans le second volume du *Jahrbuch für Münchener Geschichte,* sur les « Acteurs français » à la cour de Bavière, ou plutôt elle en est la contre-partie ; à l'aide des documents originaux, l'auteur a suivi avec un soin scrupuleux les diverses représentations qui ont été données à la cour de Bavière par des acteurs allemands, pendant la longue période où celle-ci accorda surtout sa faveur aux acteurs étrangers.

Le plus ancien renseignement imprimé que l'on ait sur la présence d'acteurs allemands à Munich se rapporte à l'année 1671 et a été fourni par Chappuzeau ; mais M. K. T. en a retrouvé la trace à une date bien plus reculée ; dès 1540, il en signale l'existence dans nombre de villes de l'Allemagne méridionale, à une époque par suite où les acteurs étrangers n'y avaient point paru ou n'y avaient paru qu'exceptionnellement. Munich fut une des villes où les comédiens allemands jouèrent d'abord. Daniel Holzmann s'y fit remarquer dès 1575 en donnant une représentation des *Noces de Cana*, sujet bien peu dramatique.

Les comédiens anglais n'y avaient point encore paru, mais bientôt ils se feront connaître et continueront par leurs représentations à développer le goût du théâtre en Allemagne et à y former le talent des acteurs indigènes. M. K. T. a passé en revue les différentes troupes anglaises qui, depuis 1586, année où on les trouve à la cour de Saxe, jusqu'à la veille de la guerre de Trente Ans, parcoururent les villes les plus considérables de l'Allemagne ; il s'est attaché aussi à nous faire connaître les troupes italiennes qui leur succédèrent ou jouèrent en même temps ; la présence de ces acteurs étrangers en Allemagne ne tarda pas à produire ses fruits ; en beaucoup de villes, des troupes d'amateurs se formèrent et donnèrent des représentations dramatiques ; ils

1. Depuis, le R. P. Martin, espagnol, a été élu général de la Compagnie.

eurent bientôt pour rivaux des acteurs de profession ; des troupes allemandes se formèrent de toutes parts. Munich en eut une des premières. En 1669, Daniel Treu vint s'y fixer avec celle qu'il dirigeait, et, malgré la concurrence des acteurs italiens et français accrédités près du théâtre de la cour, il réussit à attirer les spectateurs aux représentations qu'il donnait.

Son succès fut encore plus grand lorsque, après la mort d'Adélaïde de Savoie, en 1671, les comédiens français quittèrent Munich ; les années qui suivirent furent celles de la plus grande faveur des représentations allemandes; le départ de Max Emmanuel pour Bruxelles y mit un terme ; Treu vit, sous le prince électoral, son traitement diminuer, il réclama en vain ; la détresse et l'occupation de la Bavière après la bataille de Hochstädt lui furent fatal et il mourut dans la misère en 1708. Son œuvre périt avec lui, mais elle n'en avait pas moins été considérable ; M. K. T. l'a fort bien montré ; il devait d'ailleurs trouver des successeurs comme des émules.

En même temps que sa troupe jouait à Munich, celle de Jacob Kuehlmann parcourait la plupart des villes de l'Allemagne ; bientôt parut la troupe non moins célèbre d'André Elenson ; Munich vit cette dernière, ainsi que celles de Balthasar Prunbach, de Johann Joseph Pluembl et de la veuve Velten. En même temps l'opéra, importation italienne, florissait dans la capitale de la Bavière, et des artistes indigènes, comme Dominique Deichel d'Ingolstadt, l'auteur d'une *Marie Madeleine,* s'y distinguaient. M. K. T. mentionne encore la *Geneviève* de Jacob Seerieder.

La paix de 1715 inaugura une ère nouvelle de prospérité pour le théâtre en Bavière ; l'électeur, rétabli dans ses États, n'oublia pas ses délassements favoris; des troupes françaises et allemandes reparurent à Munich, et les chambellans Lespillie et Blanchard furent chargés d'organiser leurs représentations. Toute l'Allemagne méridionale présente d'ailleurs le même spectacle ; les villes principales en étaient alors visitées par des directeurs de troupes, dont M. K. T. est parvenu à reconstituer l'itinéraire et les nombreuses pérégrinations, tel que Brunius, Stephan Mayr, Joh. Schulz, pour ne parler que des plus connus. Quand ce dernier vint, en 1748, avec sa femme Augustine à Munich, Max Joseph III assista avec toute sa cour à la représentation qu'ils donnèrent et adressa ses félicitations à la vaillante actrice. Ce prince n'en avait pas moins montré jusque-là une prédilection toute particulière aux artistes français ; mais en reconnaissant hautement le mérite d'une artiste allemande, il semblait entrevoir le jour prochain où le théâtre national serait hors de pair ; il faut remercier M. K. Trautmann de nous avoir fait connaître, d'une manière aussi habile, une des pages de l'histoire de ce théâtre avant son affranchissement.

Ch. J.

---

508. — **Boileau,** par G. Lanson. Hachette, 1892, 207 p.
509 — **Fénelon,** par Paul Janet. Hachette, 1892, 200 pages.

Voici deux livres bien différents, traitant d'auteurs bien différents aussi. Au public qui ne va pas au-delà des apparences, Boileau inspire un respect assez froid, même alors qu'il est le plus digne de notre sympathie par sa sincérité courageuse, chaleureuse parfois. Fénelon, au contraire, par l'effet d'un charme unique, non encore dissipé après deux siècles, séduit ceux-là mêmes qui se tiennent en garde contre sa grâce troublante. Il fallait faire effort, dit Saint-Simon, pour cesser de le regarder ; il faut faire effort aussi pour échapper à la fascination de son génie aimable et fuyant.

Boileau étant presque tout raison, Fénelon presque tout sentiment, il est rare que les mêmes esprits les réunissent dans une égale admiration. L'école de la raison pure, dont M. Nisard a été longtemps le pédagogue, a exalté Boileau avec un parti pris d'enthousiasme, et rabaissé Fénelon avec un parti pris de dénigrement. M. Lanson a l'esprit trop ouvert pour reprendre les théories exclusives de M. Nisard, et pourtant M. Nisard aurait lu avec bien du plaisir, j'imagine, certaines parties de son livre. D'autres parties, il est vrai, l'auraient surpris, car M. Nisard voyait en Boileau le poète classique par excellence, c'est-à-dire le poète à la raison disciplinée, nourrie d'idées générales, le critique impeccable, l'infaillible législateur. M. L. rajeunit cette vieille gloire, et fait de Boileau le poète réaliste par excellence : « Boileau est un réaliste dans toute la force, ou, si l'on veut, dans toute l'étroitesse du mot. » Et comment est-il un réaliste? Le très curieux chapitre intitulé *La poésie de Boileau* nous l'apprend. Ne demandez à Boileau ni sentiment, ni passion, ni quoi que ce soit, si ce n'est la réalité « fortement, fidèlement, sérieusement rendue ». Ce n'est pas un poète qui sent, c'est un Hollandais qui peint. « Nul élément subjectif ne s'insinue dans cette poésie. » Froidement, il regarde la nature sans l'animer et la copie sans l'altérer, curieux seulement de l'aspect des choses ; seul, en son temps, « il représente le réalisme pittoresque, qui ne mêle aucun élément sensible ni moral dans ses peintures. Du moins, il aurait pu le représenter, et ce qui lui manque pour être un grand poète, c'est d'avoir été purement et simplement le poète qu'il était né pour être. » Si je comprends bien cette dernière réserve, M. L. passe condamnation sur toute la partie *subjective* de l'œuvre de Boileau. A ce compte, il faudrait préférer à la satire IX, si finement personnelle, la satire X, sur les Femmes, parce qu'elle contient certains vers d'un réalisme non douteux, en effet, et dont je suis loin de nier l'énergie. Il faudrait sacrifier l'admirable Épitre VII, à Racine, et l'Épitaphe d'Arnauld, et le chant IV de l'*Art poétique*, le plus beau moralement. Tout l'*Art poétique*, d'ailleurs, à peu près, disparaîtrait du coup. Je m'y résignerais encore sans trop de peine, car ce que j'aime en Boileau, c'est moins le législateur que l'homme. Mais c'est

l'homme justement qu'on me défend d'aimer, puisqu'on m'assure que Boileau ne peut évoquer ou traduire avec talent « que les sensations de son oreille et de son œil ». On m'en avertit : « Pour sentir cette poésie où elle est et comme il faut, l'esprit doit être habitué par le naturalisme de nos romanciers et l'impressionnisme de nos peintres à accepter la traduction littérale, impersonnelle et insensible de la nature. »

Il est probable que mon esprit y est insuffisamment habitué, car je vois tout autre chose dans l'œuvre de Boileau que la couleur et le son de certains vers des *Satires* ou du *Lutrin*. J'avoue mon faible : Boileau s'émeut rarement; mais c'est précisément aux endroits où il s'émeut qu'il me plaît, et je donnerais la satire des femmes tout entière pour les seuls vers sur Molière enterré « par prière ». Je me défie, d'ailleurs, de ces grands vilains mots de *naturalisme, réalisme, impressionnisme*, auxquels on fait dire tout ce qu'on veut. Dans le chapitre sur *la Critique de Boileau*, par exemple, je lis : « Cette théorie classique, dont on accuse souvent l'étroitesse, et qu'on fait consister dans l'horreur du naturel, est une théorie essentiellement et franchement naturaliste. » Et je lis ailleurs que par les mots de « nature » et de « vérité », Boileau n'entendait sans doute pas les mêmes choses que nous, que sa nature, à lui, est une nature un peu ornée et majestueuse. Il n'est donc pas « naturaliste » au sens où on l'entend aujourd'hui; et, s'il ne l'est qu'au sens du XVIIe siècle, pourquoi lui infliger un barbarisme dont le XVIIe siècle aurait eu horreur ? Tout cela, au fond, ne revient-il pas à dire que Boileau a été en son temps, non pas, comme beaucoup l'imaginent, l'esclave aveugle d'une tradition surannée, mais un véritable novateur, et que son œuvre, rupture presque brutale avec le présent ambitieux ou grotesque, marque un retour vers la nature? Mais, dit ainsi, cela n'aurait pas l'attrait du paradoxe, au moins du paradoxe apparent, car les paradoxes de ce genre ne sont que de bonnes grosses vérités d'autrefois habillées à la moderne.

Si l'on écarte ce qu'il y a d'excessif dans la forme, on a un livre juste dans son ensemble et fin. Il ne me semble pas que M. Lanson ait rendu pleine justice au caractère de Boileau, qu'il déclare « totalement dépourvu de tendresse, incapable d'effusion et d'épanchement »; mais il a marqué de traits expressifs la physionomie de Boileau courtisan, homme de société, causeur, et il caractérise très heureusement l'influence de Boileau, si vivante encore, parce qu'elle est essentiellement française.

J'avais peur qu'un livre sur Fénelon ne tournât aussi à la réhabilitation et à l'apothéose. Mais M. Janet n'a pas l'impétuosité de jeunesse de M. Lanson : dans un sujet où il est presque inévitable de prendre parti pour ou contre, il s'est efforcé de garder le parfait équilibre. On sent toutefois que sur lui-même le charme opère, et qu'en son critique Fénelon trouve plutôt un ami. Sur le traité de l'*Éducation des filles*, par exemple, son indulgence semble un peu trop optimiste, lorsqu'il écrit, louant Fénelon d'avoir associé dans sa méthode, après Montaigne, l'idée

du plaisir à celle de la vertu : « Peut-être Saint-Cyran, peut-être Bossuet lui-même eussent-ils été sévères contre cette éducation trop aimable; mais Fénelon ne dépasse pas la juste mesure. » C'est au moins une question.

Il y a trois parts à faire dans ce petit livre si bien rempli : la première est celle de la biographie; la seconde est celle des œuvres plus particulièrement littéraires; la troisième, celle des œuvres religieuses, philosophiques, politiques. La première est équitable et animée; la seconde me paraît quelquefois écourtée et superficielle; la troisième est tout à fait supérieure.

Tracer le portrait moral de Fénelon n'est point une tâche aisée; M. J. y déploie les qualités d'un psychologue très pénétrant, chez qui la sympathie ne fait pas tort à la clairvoyance. La mission de Fénelon en Poitou, par exemple, est fort bien jugée par un homme qui entend se tenir à égale distance des illusions du XVIII[e] siècle sur le tolérantisme de Fénelon, et de la sévérité trop prompte de ces critiques modernes qui ont vu en lui un persécuteur, odieux allié des dragons. Oui, Fénelon a voulu qu'on joignît « la rigueur des peines » aux secours de la persuasion chrétienne; il a dénoncé les huguenots qui tentaient de s'enfuir; il a proposé qu'on déportât au Canada quelques-uns de leurs chefs; il a peut-être approuvé qu'on traînât sur la claie les cadavres des hérétiques morts après avoir refusé les sacrements. Et pourtant de plus cruels lui ont reproché un excès de longanimité et de patience. C'est que par la grâce de ses procédés il s'était insinué dans la confiance des persécutés, qui ne pouvaient se résoudre à voir en lui un ennemi. « Il serait important, disait-il, de leur faire trouver en France quelque *douceur de vie* qui leur ôtât la fantaisie d'en sortir. » Tout n'est donc pas illusion dans l'opinion du XVIII[e] siècle sur le tolérantisme de Fénelon; M. J. le montre, sans plaider une cause, par le simple exposé des faits.

Sur Fénelon éducateur, rhéteur, écrivain, critique, j'aurais désiré une étude plus complète et plus profonde. Les *Fables*, les *Dialogues des morts*, les *Dialogues sur l'éloquence*, la *Lettre à l'Académie*, ont leur importance non seulement littéraire, mais psychologique, quand on veut préciser les traits d'un *moi* aussi complexe que celui de Fénelon, car ce *moi* se mêle à tout dans l'œuvre pédagogique et critique du précepteur du duc de Bourgogne, du prédicateur, de l'académicien. Il est curieux de voir comment Fénelon passe de la théorie à la pratique, soit que l'auteur du traité de l'*Éducation des filles* ait à former l'héritier du trône et à appliquer un plan suivi d'éducation morale, progressive et pratique (si différente de l'instruction encyclopédique donnée par Bossuet au premier dauphin), soit que l'auteur des *Dialogues sur l'éloquence* se fasse de rhéteur orateur sacré, en de nombreuses homélies, en des sermons plus rares, mais d'autant plus curieux — et ici encore, rhéteur ou orateur, combien il diffère de Bossuet! Le *Télémaque* et la *Lettre à l'Académie* offrent une occasion naturelle de définir — ce

n'est point commode! — ce qu'il entre d'éléments antiques et modernes, païens et chrétiens, dans le génie d'un Fénelon. M. J. trop souvent se contente d'analyser et passe. Il ne me paraît pas donner à la *Lettre* toute sa valeur, car la querelle des Anciens et des Modernes est une des grandes phases de l'évolution de la pensée humaine. D'ailleurs, il sent et fait sentir tout ce que Fénelon a apporté, dans la critique littéraire, de grâce, de fraîcheur, *presque* de poésie (pourquoi ce *presque?*) en même temps que d'audace : dans le jugement de Fénelon sur Molière, on ne veut voir d'ordinaire que deux ou trois mots injustes; je sais un gré infini à M. J. d'avoir montré quelle nouveauté c'était que l'éloge du grand comique sous la plume d'un évêque.

Mais M. J. réservait tout son effort pour étudier à fond Fénelon polémiste, directeur de conscience et politique. Je signalerai comme particulièrement remarquables et définitifs, ou peu s'en faut, les chapitres intitulés : *Bossuet et Fénelon.* — *La politique de Fénelon.* Contre Nisard, qui incarne en Bossuet le sens commun, l'amour de la règle; en Fénelon, le sens propre et l'esprit de chimère, M. J. prouve, avec beaucoup de netteté et de fermeté, que Fénelon n'eut pas tous les torts et ne fut pas, dans cette controverse, si absolument chimérique qu'on le dit : « Il représente les intérêts de la partie la plus haute et la plus pure de l'âme, ne fût-ce qu'à titre d'idéal, inaccessible sans doute pour nous, mais dont il faut approcher le plus possible. La doctrine de l'amour pur représente un point de vue essentiellement théologique et moral. » Mais, pour relever Fénelon, M. J. n'accable pas Bossuet; il se contente d'établir, par une discussion serrée et précise, qu'aucun des deux adversaires n'eut absolument tort ni absolument raison.

C'est avec la même modération, je dirais le même éclectisme si le mot n'emportait aujourd'hui un sens défavorable, que M. Janet, définissant les idées politiques de Fénelon, écarte une double exagération, celle des naïfs qui voient un révolutionnaire en ce prélat aristocratique, et celle des malveillants qui méconnaissent son libéralisme. Fénelon a eu le sentiment profond de la nécessité d'associer la nation à l'autorité royale; cela suffit à l'honorer. Le mélange des préjugés de la caste et du temps ne suffit pas à altérer la vérité de ce principe essentiel. « Il ne faut pas, dit très justement M. Janet, lui demander plus que le temps ne lui permettait. Ce ne sont pas les principes de 89. Mais, si l'on se place à l'époque où ces règles (celles des *Tables de Chaulnes*) ont été rédigées, on voit qu'elles étaient inspirées par un esprit totalement opposé aux principes de la monarchie absolue et du gouvernement de Louis XIV. »

Malgré ses lacunes, ce livre est le plus complet que nous ayons sur Fénelon; il est aussi le plus équitable, et fera beaucoup pour écarter les ombres et résoudre les contradictions qui donnaient à cette figure de Fénelon quelque chose d'incertain ou même, çà et là, d'équivoque.

Félix Hémon.

---

510. — W. G. C. Byvanck. **Un hollandais à Paris en 1891.** Sensations de littérature et d'art. Paris, Perrin et Cie, 1892. In-12, xvi-305 pages.

Dans les pages curieuses et charmantes qu'il a écrites pour servir d'introduction au livre dont on vient de lire le titre, M. Anatole France en a comparé l'auteur à un « Téniers philologue », découvrant et décrivant, avec l'exactitude d'un peintre de sa nation, les coins littéraires de Paris ; rien de plus vrai et de plus juste que ce rapprochement; M. Byvanck est à la fois un curieux et un artiste et un artiste et un curieux qui sait exprimer, dans le français le plus irréprochable et souvent le plus imagé, tout ce que ses heureuses promenades lui ont permis de voir et observer dans les réduits de la capitale les moins fréquentés et les plus réalistes. Ce ne sont point les œuvres de poésie ou d'art que couronne d'ordinaire l'Académie, ce ne sont pas davantage les pièces du théâtre classique qui l'ont attiré ; il n'est allé qu'une fois au théâtre ou du moins n'en parle qu'une fois à propos d'une pièce très moderne, et s'il a visité les ateliers des peintres Carrière ou Manet et du sculpteur Rodin, c'était plus, il semble, pour avoir l'occasion de parler d'art que pour voir les artistes ou leurs œuvres, encore qu'il les juge en termes excellents. C'est d'un autre côté que son attention s'est portée : l'admirateur de Villon devait s'intéresser surtout aux poètes, et en particulier à ceux qui ressemblent à l'auteur du Grand Testament, et qui, comme il l'a fait, chantent et vivent de préférence dans le monde équivoque des déclassés ou des proscrits.

Tel n'est point sans doute Catulle Mendès, dans la société duquel nous trouvons d'abord M. Byvanck, cet écrivain qu'un « talent excessif, comme il le dit fort bien, place à part et hors du monde ». C'est cette situation même qui devait attirer le critique philologue; à qui aussi eût-il pu mieux s'adresser pour connaître le mot d'ordre de la génération littéraire contemporaine? Qui eût pu mieux l'initier, par exemple, au talent énigmatique de Baudelaire? Mais quelques révélations qu'il lui ait faites, Catulle Mendès ne pouvait suffire à satisfaire la curiosité de M. Byvanck; ce n'est pas lui non plus qui l'a introduit dans les bas-fonds de la littérature qu'il voulait connaître. A M. Marcel Schwob revient ce mérite.

La description qu'il en donne inspirera-t-elle à quelques-uns des lecteurs de M. B., l'envie de visiter le Chat Noir ou le Mirliton. Je ne saurais le dire, mais je n'en serais pas surpris; je doute toutefois qu'une visite leur en apprenne plus qu'il ne leur en révèle; tant il a bien observé et décrit avec complaisance les deux rendez-vous célèbres, tant il a jeté sur eux de poésie. On croit voir et entendre Alphonse Allais et les autres poètes ou habitants du Chat-Noir, quand on lit les pages qu'il a consacrées au café chantant de Rodolphe Salis; on oublie dans quel milieu vit Aristide Bruant, en parcourant la description du Mirliton. Quelle finesse d'analyse aussi dans l'étude faite par M. Byvanck,

des œuvres du « chansonnier populaire »! Un disciple enthousiaste ou un étranger peut seul juger avec autant d'admiration ou d'indulgence les vers de ce rimeur de la « canaille » ; nous autres, nourris de la lecture des classiques, ne saurions les goûter, fussent-ils récités par l'auteur lui-même, dans l'épanchement d'un dîner intime et sur les hauteurs de Montmartre.

Ce n'est point là d'ordinaire, mais bien plutôt au quartier latin, qu'on va chercher la poésie juvénile et novatrice; M. B. nous y ramène bientôt et il nous fait faire, au café François Ier, la connaissance de Jean Moréas. La différence est grande entre l'auteur du *Pèlerin passionné* et le poète du monde interlope du Mirliton. C'est un chef d'école, qu'ici nous voyons et entendons, un admirateur de Racine, sans être un poète racinien, nature équivoque et double, qu'explique seul « son mélange de vanité maladroite et de finesse », talent inégal et faux, pour lequel on a peine à comprendre l'admiration de M. Byvanck. Est-ce de l'admiration ou de l'indulgence qu'il éprouve pour Ernest Reynaud, l'auteur des *Cornes du faune* et du *Crépuscule*? Il est difficile de le dire; aussi, au lieu d'essayer de répondre à cette question, j'arrive tout de suite aux pages où M. B. s'est efforcé de saisir et de fixer les traits vagues et incertains de la figure énigmatique et attristée de Paul Verlaine. Elles comptent parmi les meilleures et les plus attachantes qu'il ait écrites. Quelle délicatesse de touche aussi dans le portrait du poète décadent! Avec quelle sympathie profonde il étudie son talent et ses œuvres principales! Avec quel art il s'est efforcé de montrer sous ses faces diverses et changeantes la nature complexe de ce « dieu en exil », qui excite encore plus la pitié que l'étonnement! On reconnait au portrait qu'il en a fait un critique consommé, que sa largeur d'idées rend capable de tout sentir et de tout comprendre.

Si l'on excepte quelques digressions sur Stéphane Mallarmé et Jean Richepin, ainsi qu'un court examen du *Termite* de Rosny, la seconde partie du livre de M. B. est tout entière consacrée à Jules Renard, Léon Cahun, Maurice Barrès et Marcel Schwob, surtout aux trois derniers. Ici le critique rencontrait sur son chemin, non plus seulement des romanciers ou des poètes, mais aussi des hommes qui ont joué ou voulu jouer à un moment de leur vie, comme Cahun et Barrès, un rôle politique; il y a fait une allusion discrète, mais en acceptant toutefois trop facilement les jugements qu'il a entendu porter sur les hommes et les choses du passé ; je ne puis comprendre qu'un esprit aussi ami de la vérité se soit laissé aller, à propos de la Commune, à écrire que les jeunes soldats « jetaient leur gourme en détruisant des maisons » — les quelles! — ni qu'il ait pu parler de « la contagion d'enthousiasme fiévreux que le monde éprouvait au commencement de 1888 »; mais ce n'est qu'une de ces erreurs qu'explique facilement l'éloignement et qui méritent à peine d'être relevées.

Il ne serait pas difficile non plus de trouver que M. B. a trop d'admi-

ration pour l'auteur de *Poil de carotte*, qu'il exalte trop *Hassan le Faussaire* et exagère peut-être le mérite, quelque réel qu'il soit, de *Cœur double* ou du *Jardin de Bérénice*; mais aussi que d'aperçus fins et délicats sur les écrivains qu'il juge! Avec quelle conviction il expose en leur menu les théories qui leur sont chères! Et, s'il ne sait pas toujours, il l'avoue lui-même, deviner l'énigme de leur talent, de celui de Maurice Barrès en particulier, quelle juste appréciation néanmoins de leurs tendances et de leurs visées! Comme par un mot il caractérise bien à l'occasion leurs œuvres principales! N'a-t-il pas cent fois raison, par exemple, de dire de Barrès que c'est « un vrai fils de Baudelaire »? Pouvait-il porter un jugement plus original que le suivant sur *Cœur double* de Marcel Schwob, dont il dit qu'il lui « apparaît comme la frise d'un temple, qui nous montre dans son puissant relief la progression d'un sentiment à travers l'histoire de l'humanité »?

Il s'agit ici de l'œuvre d'un écrivain particulièrement sympathique à M. Byvanck, à cause de ses études philologiques et de l'intérêt qu'il porte aux déshérités de la fortune et de l'honneur, comme aux jargons les plus méprisés. La pensée qui lui est attribuée, p. 226, que « les classes dangereuses offrent une image, forcée peut-être, mais non faussée, de la grande société sur la lisière de laquelle elles se meuvent », aurait pu se rencontrer sous la plume de M. Byvanck lui-même, lui qui témoigne un si grand intérêt à leur poète. Dans l'avant-propos de son livre, il nous dit, il est vrai, qu'il a « cruellement souffert devant l'effrayant problème de quelques existences déséquilibrées » et s'en est « parfois, sans doute, indigné ». Plus souvent encore, il les a étudiées avec amour et sympathie et a cherché, sans autre parti pris que l'indulgence, à pénétrer le secret de leur passé et de leur talent; c'est là ce qui donne tant de charme à son livre et en rend la lecture si attrayante; c'est là aussi ce qui lui fera pardonner, même par ceux qui les partagent le moins, ses admirations et son optimisme.

Ch. J.

---

511. — **Correspondance générale de Carnot**, publiée avec des notes historiques et biographiques par Etienne Charavay, archiviste-paléographe. Tome premier, août 1792-mars 1793. Paris, Imprimerie Nationale, 1892. Grand in-8, xvii et 477 p.

512. — **Répertoire général des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française**, par Alexandre Tuetey. Tome deuxième. Assemblée constituante (deuxième partie). Paris, imprimerie Nouvelle, association ouvrière, 11, rue Cadet, 1892. Grand in-8 xxxix et 588 p.

On ne saurait accueillir avec trop d'empressement et de reconnaissance le premier volume de la *Correspondance de Carnot* que M. Étienne Charavay vient de publier. Ce volume comprend quatre parties : 1° la mission de Carnot, Lacombe-Saint-Michel et Gasparin au camp de Sois-

sons (1er au 5 août 1792) ; 2° la mission de Carnot, Coustard et C.-A. Prieur à l'armée du Rhin (10 août-4 septembre 1792); 3° la mission de Carnot, Garrau et Lamarque à Bayonne et dans les Pyrénées; 4° les actes de Carnot à la Convention, de janvier à mars 1793 (rapports sur la levée d'une légion pour l'armée des Pyrénées, sur la réunion de Monaco, de Bruxelles, du Hainaut, des pays de Franchimont et de Stavelot, de la principauté de Salm, etc.). Il est impossible de mettre autant d'exactitude, de conscience et de soin dans une publication de documents. M. Ch. a consulté toutes les sources originales de la correspondance de Carnot : archives nationales (c'est la source principale de son recueil), archives du ministère de la guerre et du ministère des affaires étrangères, archives départementales et municipales, archives de la famille Carnot, collections particulières, documents personnels. Il n'a pas négligé les sources imprimées, et il recourt en même temps aux procès-verbaux des assemblées parlementaires, au *Moniteur*, aux journaux du temps. Les pièces sont publiées dans leur intégrité, et le texte est toujours suivi de la mention d'origine. L'éditeur marque si la pièce est de la main de Carnot, d'un collègue ou d'un secrétaire, si elle est un original ou une copie. Il adopte l'orthographe moderne et, d'après les signatures autographes, les plans, les dictionnaires, restitue les noms de personnes et de lieux qui sont si souvent et si singulièrement défigurés dans la plupart des textes. Enfin, il annote les documents qu'il publie avec un véritable luxe et une incroyable richesse. C'est ainsi qu'il nous donne les lettres particulières de Carnot qui touchent à la politique ou à l'art militaire, et il citera la lettre à Buissart, du 15 février 1793, où le conventionnel, au milieu des graves préoccupations de la mission de Bayonne, s'entretient de questions scientifiques avec l'évêque Sermet et le botaniste Picot de la Pérouse. C'est ainsi qu'il reproduit les lettres adressées à Carnot par les comités des assemblées, les ministres, les généraux, etc. Toutes ces pièces complètent la correspondance et l'éclaircissent autant que possible. Nous trouvons, par exemple, au moment où Carnot, alors membre de la Législative, visite l'armée du Rhin et lui fait prêter le serment, les dépêches confidentielles de Biron au ministre Servan (à noter surtout celle du 23 août qui fournit les plus intéressants détails sur la situation et l'état-major de l'armée). Pareillement, on lira dans la partie relative à la mission de Bayonne un grand nombre de lettres de Lacuée qui contiennent d'importants détails et mentionnent des événements, des arrêtés dont nulle trace n'existe ailleurs. Ces pièces justificatives, intercalées à leur ordre chronologique, sont du reste imprimées en plus fins caractères que les lettres, rapports ou décisions de Carnot. Mais ce qu'on ne peut trop louer, c'est l'annotation que M. Ch. a placée au bas des pages et qui renferme les documents de moindre intérêt, les références, les notices biographiques. Dès la première fois qu'un personnage apparaît dans la correspondance, M. Ch. donne, d'après les sources les plus sûres, ses noms et prénoms, la date,

le lieu de sa naissance et de sa mort, avec un « curriculum vitae » plus ou moins étendu. Le lecteur voit ainsi passer et défiler devant ses yeux tout ou presque tout le personnel militaire de la Révolution. Et que de généraux, que de personnages complètement oubliés ou très sommairement mentionnés dans les biographies, sortent ainsi de l'obscurité! M. Chavaray a très bien compris que les renseignements sont surtout nécessaires lorsque l'homme n'est pas connu, et que plus il est *inglorius*, plus la notice doit être développée. Et que d'inexactitudes, que d'erreurs il relève au passage! Ce n'est pas tout. Le volume comprend, outre une notice sommaire sur la carrière de Carnot antérieure au mois d'août 1792, une table analytique, des noms et des faits cités dans les documents publiés [1].

— M. Tuetey poursuit avec le même soin laborieux, la même infatigable persévérance — et le même succès — la publication de son *Répertoire général* des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française. Son deuxième tome (deuxième partie de la Constituante) rendra sûrement d'aussi grands services que le précédent. Le premier chapitre, intitulé *l'organisation municipale,* comprend les documents relatifs à la formation du département, à l'établissement des municipalités suburbaines, à la constitution de la municipalité parisienne et de la mairie de Paris. — Les chapitres II et III *(actes et délibérations des districts et des sections)* sont consacrés, comme leur titre l'indique, aux districts et aux sections qui remplacèrent les districts vers le milieu de l'année 1790. Ils nous offrent jour par jour le tableau le plus complet de la vie de Paris sous ses aspects les plus divers et dans ses moindres incidents. M. T. a eu la bonne fortune de retrouver et de reconstituer les archives d'une des sections les plus importantes de Paris, celle du Palais-Royal, qui devint plus tard la section de la Butte-des-Moulins et eut une influence si grande sur les *journées* révolutionnaires.

1. P. 85, nous ne croyons pas que Ferrier fût noble, et son origine plébéienne a été la cause principale de son avancement et de sa popularité; — p. 89, *Meunier* doit être lu Munnier; on a toujours confondu trois personnages de ce nom à l'armée du Rhin, mais il est aisé de les reconnaître : c'étaient 1° Munnier, un des généraux les plus ineptes qui furent jamais; 2° Meusnier, le célèbre ingénieur; 3° Meynier, le défenseur de Kœnigstein (cf. sur Munnier notre *Custine*, 10, 53, sur Meusnier *Mayence*, passim et sur Meynier, *Custine*, 228); — *id.*, on doit écrire Schauenburg et non *Schawembourg*, et il est question ici de Balthazar, chef d'état-major et plus tard général en chef de l'armée de la Moselle, et non de François-Melchior; — p. 170, le Hohenlohe dont il s'agit, est, non pas le Prussien qui se trouvait alors en Lorraine, mais l'Autrichien, Hohenlohe-Kirchberg; — p. 175, la note sur Rudler est excellente, mais on devait mentionner le grand épisode de sa vie, sa mission dans les pays annexés; — p. 361, Beurnonville n'était pas né noble, et il faut le nommer Pierre Riel, et non de Riel (*Valmy*, 152); — p. 34-35, voir sur Caffarelli, auquel l'éditeur consacre une notice copieuse, *Custine*, 181. Est-il bien certain qu'il ait été incarcéré après la chute de Pache et qu'il se soit retiré ensuite dans sa famille au Falga? N'aurait-il pas servi au 15e régiment de dragons?

Ces papiers font revivre ce curieux quartier, le quartier à la mode par excellence, centre de toutes les attractions mondaines et foyer intense d'agitation politique. On remarquera notamment parmi les documents qu'a recueillis M. Tuetey, les procès-verbaux dressés par les commissaires de police. — Le chapitre IV, qui se rattache intimement aux chapitres II et III, nous montre *la police et l'esprit public* (clubs et sociétés populaires, feuilles périodiques, libelles et pamphlets, organisation de la police municipale, prisons, mendicité, vagabondage, prostitution, maisons de jeu, voitures de place, foires, halles et marchés, librairie et imprimerie, hôtels garnis). — Le cinquième et dernier chapitre traite de la *garde nationale parisienne* et de divers corps annexes, bataillon des Vétérans, Volontaires de la Bazoche, bataillon des Ports, maréchaussée de l'Ile de France, gardes-françaises, gardes suisses. On y trouve, distribué dans un ordre méthodique, tout ce qui se rapporte à l'organisation et au fonctionnement de la garde nationale, à l'habillement, à l'armement, au casernement, à l'artillerie, à la cavalerie. Puis viennent les documents qui ont trait au service intérieur et extérieur de la milice parisienne, aux déserteurs, aux soldats congédiés, à la comptabilité, au camp des volontaires de Verberie, aux bataillons. — M. T. a fouillé, pour recueillir les matériaux de ce volume, dans les archives et bibliothèques qu'il avait déjà mises à contribution lorsqu'il rédigeait son premier tome; mais il a, en outre, exploré deux dépôts nouveaux, les archives du département de la Seine (A. S.) et celles de la préfecture de police (A. P.). Tous les travailleurs lui témoigneront, comme nous, leur plus vive gratitude et le féliciteront de continuer avec tant de constance et d'activité ce travail si considérable, si étendu, si plein de difficultés. Ils liront aussi avec le plus vif intérêt les trente à quarante pages d'introduction que M. T. a mises en tête du volume. A l'aide des papiers de la section du Palais-Royal, le vaillant chercheur esquisse un tableau rapide de cette section qui renfermait à elle seule plus de maisons de jeu, de tavernes et de femmes publiques que les autres sections de la capitale réunies. C'est dans les procès-verbaux dressés par les commissaires de police de la section qu'il faut suivre le mouvement des esprits. Que de scènes tumultueuses dans ce jardin du Palais-Royal et dans ces cafés de Foy et du Caveau où se rencontraient pour pérorer ou pour se battre les patriotes et les aristocrates! Que de salons et de clubs où s'entretenait et se développait l'effervescence politique! Tous les événements de l'année 1791 ont leur contre-coup au Palais Royal : l'arrestation de Louis XVI à Varennes et son retour à Paris, l'affaire du Champ de Mars. C'est surtout au Palais-Royal que se débitent, par les soins des colporteurs, « horribles stentors », les pamphlets contre la cour et les ouvrages obscènes de tout genre. C'est là, dans les galeries de bois, que la prostitution se donne libre carrière et que Rétif de la Bretonne vient faire pendant plusieurs années ses études pornographiques; là que se trouvent les divertissements les plus variés, les théâtres les plus renommés,

les spectacles de la foire, des tripots en nombre infini où l'on joue le *biribi* avec fureur; là que « l'armée du vice établit son quartier-général ». Cette peinture du Palais-Royal que M. T. n'a faite qu'à grands traits, démontre assez l'utilité du *Répertoire ;* d'autres mettront en œuvre ces documents de nature si diverse; mais ils ne devront pas oublier que M. Tuetey les a mis en lumière [1].

A. CHUQUET.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. Henry HARRISSE vient de publier chez Welter un nouvel ouvrage, intitulé *Christophe Colomb devant l'histoire*, sur lequel nous reviendrons prochainement.

ALLEMAGNE. — Nous recevons une brochure intitulée : *Professor Georg von Below's Detailpolemik. Ein Nachwort zu dessen Arbeiten über stædtische Verfassungsgeschichte.* (Berlin, H. Walther, 1892, in-8°), par M. R. Hoeniger, *privatdocent* à l'Université de Berlin. C'est une réponse à des attaques très vives de M. Von Below qui, dans ses derniers travaux, a attaqué avec un acharnement tout particulier les idées de M. Hoeniger sur les institutions urbaines du moyen âge — et un peu aussi la personne de son adversaire. On lira cette brochure avec intérêt, non seulement parce qu'elle montre que les polémiques à la façon du XVIe siècle n'ont pas encore disparu en Allemagne, mais aussi parce qu'on y trouve des discussions intéressantes sur certains points d'histoire constitutionnelle. M. Hœniger y a réimprimé en entier — avec les notes de M. V. B. et leur réfutation — son intéressant article sur l'origine de la constitution municipale de Cologne, paru en 1883 dans la *Westdeutsche Zeitschrift* et dont il n'existe pas de tirage à part.

BELGIQUE. — Dans la leçon d'ouverture de son cours d'épigraphie latine en 1892, M. J.-P. WALTZING de Liège a montré aux étudiants ce que les inscriptions romaines apprennent relativement aux corporations de toute sorte qui existaient dans l'empire romain. C'est un aperçu de ce que contiendra le travail très développé que prépare le même auteur sur *les Collèges d'artisans et d'artistes chez les Romains.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 4 novembre 1892

Le Président annonce la mort de M. le marquis d'Hervey-Saint-Denys, membre ordinaire de l'Académie, et lève la séance en signe de deuil.

1. La table alphabétique ne doit pas être passée sous silence; elle est dressée avec le soin le plus scrupuleux et on en tirera le plus grand profit.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 47 — 21 novembre — 1892

513. — **Zwei Kapitel der Kâçikâ übersetzt und mit einer Einleitung versehen** von Bruno LIEBICH, Dr. phil. — Breslau, Preuss u. Jünger, 1892, In-8, xxxx-80 pp.

M. Bruno Liebich s'est voué à l'étude des grammairiens hindous : il les connaît, les comprend à merveille et nous fait pénétrer toutes les subtilités de leur nomenclature (p. VIII, XI, n. 2, etc.). On sait [1] qu'il a entrepris de les venger des dédains de M. Hitney ; et en fait on trouvera dans son nouveau livre de quoi donner amplement raison aux deux adversaires à la fois : toujours le même soin du détail, la langue regardée à la loupe, un luxe de distinctions et de sous-distinctions souvent curieuses (p. 35) ; toujours aussi la même absence de réflexion et de méthode, les classifications artificielles, la lettre morte et la statistique brute substituées à l'esprit grammatical. On croira difficilement que, dans une phrase du type « Montmartre est au nord de Paris, Montrouge au sud », le commentateur ait éprouvé le besoin d'avertir que les deux mots « Paris » et « Montrouge » ne pouvaient être réunis en un seul composé : c'est pourtant ce qu'on lira développé et parfaitement traduit, p. 1-2. Quand le commentateur prend pour un dvandva (p. XII et 74) le mot *dampatî*, qui est manifestement un simple tatpurusha au duel, il n'y a qu'à passer condamnation ; mais, quand M. B. L. croit savoir que Pâ*n*ini s'est rendu compte des vices de sa division des composés et s'est résigné « la mort dans l'âme » (p. IX) à sacrifier la logique aux nécessités pratiques de l'enseignement, peut-être lui fait-il honneur d'un sens linguistique qui n'appartient qu'à son moderne champion.

La question toujours discutée de savoir quelle langue enseignait Pâ*n*ini est résolue par l'auteur en faveur de la langue parlée contem-

1. Cf. *Revue critique*, nouv. sér. XXXII, p. 153.

poraine (p. xxix). L'examen de ses arguments ingénieux, mais discutables, m'entraînerait trop loin. Mais, à supposer que l'argot des tavernes hindoues eût créé des monstres tels que *apacasi* (p. 56) = lat. **incoquis* « tu ne cuis pas », on doit convenir qu'ils sont à nos yeux quasi négligeables, puisqu'ils n'ont ni attache préhistorique, ni emploi constaté dans le sanscrit littéraire.

En traduisant les deux chapitres de la théorie des composés, M. Liebich a fait pour les commentaires grammaticaux ce que j'ai essayé de faire jadis pour les commentaires littéraires dans mes *Stances du Bhâminî-Vilâsa* : initier les débutants à leur nomenclature et à leur tour de phrase. Je crois qu'il y a pleinement réussi : sa traduction, quoique littérale, est fort claire, et l'étudiant qui l'aura scrupuleusement collationnée avec le texte ne craindra plus désormais d'affronter le texte lui-même.

V. H.

---

514. — **Griechische Schulgrammatik,** par Bernhard Gerth. 3e éd. Leipzig, Freitag, 1892.

Outre quelques légères modifications, en particulier la substitution du verbe παιδεύω à λύω comme paradigme de la conjugaison faible, la troisième édition de l'excellente grammaire scolaire de Gerth renferme, en plus des précédentes, une esquisse sommaire du dialecte homérique, qui ne donne que les lois générales par lesquelles s'expliquent les formes des mots et des propositions.

On peut regretter que cette partie consacrée à la langue homérique soit si brève (10 pages sur 216) et que la phonétique en particulier soit réduite à la portion congrue; l'on y rencontre aussi des assertions qui manquent de précision et d'exactitude, comme lorsque M. G. explique (p. 207) l'aoriste ἔδρακον, en disant que « la métathèse est plus fréquente qu'en attique ». Cet exemple suffit à montrer que la grammaire de M. G. ne tient pas compte des faits que la linguistique actuelle a mis en pleine lumière. Du reste, en traitant de la morphologie, M. Gerth ne prétend pas non plus donner l'explication historique des formes particulières au dialecte homérique ; il se borne à constater ces particularités. Cela tient sans doute au but pratique que se propose l'auteur; il n'a pas voulu surcharger un livre destiné aux élèves. C'est au maître à le compléter, et sur beaucoup de points cela est grandement nécessaire.

Émile Baudat.

---

515. — Fr. Vollmer. **Laudationum funebrium Romanorum historia et reliquiarum editio,** Leipzig, 1891. In-8· (Extrait des *Supplementa annalium philologicorum*, p. 447 à 528.)

Le travail de M. Vollmer n'est pas une étude littéraire; il n'a pas à

craindre que l'on dise de lui ce qu'il dit injustement du joli article de M. Martha sur l'oraison funèbre à Rome : « Magis ut delectaret qui legunt quam ut doceret aut accurate rem excuteret scripsit. » Lui ne connaît que le fait brut et les textes; son travail est une dissertation purement historique et philologique; elle ne sera pas inutile à ceux qui voudront étudier de plus haut l'oraison funèbre à Rome. Ce qui est vraiment nouveau dans cette brochure, c'est la réunion en un seul tout des différents fragments d'oraisons funèbres qui nous sont parvenues [1]. On est frappé de voir combien peu les différents auteurs nous ont gardé de passages de ces discours prononcés par les hommes les plus illustres et religieusement conservés dans les familles comme des titres de gloire. L'épigraphie, au contraire, nous a révélé quatre ou cinq morceaux d'oraisons funèbres, assez développés. M. V. a essayé de les compléter par des suppléments où il s'éloigne assez souvent de ses prédécesseurs; il ne se fait pas, d'ailleurs, d'illusion sur la valeur des modifications qu'il propose : c'est échanger des incertitudes contre d'autres incertitudes.

M. Vollmer ne connaît pas d'exemples d'oraisons funèbres municipales en dehors d'Espagne; c'est ce qu'avait déjà dit Willmanns (*Exempla* nº 303.) En cherchant bien, il en aurait trouvé. M. de la Martinière en a découvert un à Tanger; il est vrai que c'est aux portes même de l'Espagne (*Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques,* 1888, p. 476).

R. Cagnat.

---

516. — Art. Pasdera. **Dizionario di antichità classica.** (Grand in-8). Chez Clausen, à Turin.

C'est sans doute le succès si mérité du *Dictionnaire épigraphique* de M. de Ruggiero qui a donné à M. Pasdera l'idée d'entreprendre un dictionnaire des antiquités classiques, qui manquait jusqu'à présent dans la littérature savante de l'Italie. Deux fascicules seulement en ont paru — du moins l'éditeur ne nous en a envoyé que deux — ils suffisent à juger, provisoirement, la valeur de l'œuvre Le plan du dictionnaire est très étendu. « Le livre comprendra, nous dit M. Pasdera, brièvement exposées toutes les choses essentielles, surtout celles dont il est fait mention dans les auteurs anciens les plus lus ; pour les autres, on devra se contenter de renvois aux sources et d'indications bibliogra-

---

1. Je n'admets pas la distinction fondamentale que fait l'auteur entre les oraisons funèbres proprement dites et ces éloges funéraires, parfois très détaillés, inscrits sur les tombeaux et où la liste des qualités du défunt est présentée par celui qui construit le tombeau (p. 472, note 3); celles-ci sont nées des premières et y sont intimement liées. Ce n'est pas l'addition de formules funéraires qui peut en modifier complétement la nature. Les fragments d'éloges funéraires chrétiens cités dans cette note devaient être réunis aux textes païens qui terminent le livre.

phiques » qui, soit dit pour commencer, sont généralement bien informées et assez riches. Donc, pas d'exclusion voulue, comme il en a été fait ailleurs, par exemple, dans le beau dictionnaire de M. Saglio. Ici on trouvera tous les noms propres, non point seulement ceux des dieux et des personnages historiques (*Aemilius Paulus*, *Adherbal*, etc.), non point seulement les grands noms géographiques (*Aegyptus, Africa*), mais ceux de personnages tout à fait obscurs et légendaires (*Abas*, compagnon de Diomède, *Agriope* = *Eurydice*) et de localités sans importance (*Aenus*, ville de Thrace, *Aecae*, ville d'Italie). C'est une méthode que l'on peut approuver ou blâmer, suivant le point de vue où l'on se place ; il suffira de l'avoir indiquée en quelques mots. A cet égard, le dictionnaire paraît devoir être très complet. Certains des noms d'hommes donnent même lieu à des développements qui m'ont étonné. Ainsi l'article *Aeschylus* sert de prétexte à l'auteur pour étudier les tragédies du poète, une à une, l'art dans Eschyle, l'histoire et la tradition de ses drames, le tout accompagné d'une copieuse bibliographie. Il y a là certainement de quoi réjouir les amis de la littérature ancienne et de quoi rendre service aux travailleurs ; je me demande, pourtant, si une telle abondance de renseignements littéraires ne dépasse pas les limites d'un dictionnaire destiné à embrasser tant de matières. Une part très large est faite aussi, dans les articles, à l'archéologie figurée ; ainsi les mots *Achilles*, *Aesculapius* sont fort riches à cet égard. L'archéologie pénètre même où l'on ne s'attendrait guère à la trouver ; l'article *Aesopus* contient, à la suite de renseignements sur le personnage et sur son œuvre, toute une colonne relative aux représentations d'Ésope dans l'art antique. C'est dire qu'il y aura souvent grand fruit pour nous tous à consulter ce dictionnaire, à côté de ceux qui ont depuis longtemps droit de cité dans nos bibliothèques.

L'illustration du volume mérite moins d'éloges. Elle est très mélangée. Quelques figures sont bonnes et bien dessinées ; je citerai surtout une vue cavalière d'une maison romaine qui en fait fort bien comprendre l'aménagement intérieur ; bien mieux même que les plans que donnent ordinairement, en se copiant l'un l'autre, manuels et dictionnaires. Mais à côté de cela, on trouve des dessins plus que médiocres, comme la restauration de l'Acropole (p. 314) et le Panthéon d'Agrippa (p. 286) ; c'est là proprement de la mauvaise imagerie. Peut-être ai-je tort d'accuser M. P. de ce chef et la faute doit-elle en être impusée à l'économie de son éditeur — nous avons tous plus ou moins à pâtir de ces considérations commerciales ; — il n'en est pas moins vrai que la mauvaise exécution des bois et leur rareté dépare le travail. A cet égard ce nouveau dictionnaire est très inférieur à ceux que nous avons entre les mains.

Ce que je reprocherai encore à l'auteur, — et cette fois, c'est bien à lui que je m'adresse — c'est d'avoir, à l'exemple de certains de ses prédécesseurs, employé, comme titre d'articles, des termes modernes à côté des

termes anciens; il l'a fait, nous dit-il, lui-même aussi souvent qu'il l'a pu. Ainsi on chercherait vainement *Castra* dans son livre; la matière est groupée à *Accampamenti romani; domus* est remplacé par *Abitazioni;* mais *adoptio* a été conservé parce que, dit-on, c'est un terme technique que ne serait pas *adozione;* même argument pour *acetum* et non *aceto*. Il y a là un départ à faire entre les différents mots, qui sera sans doute plus d'une fois arbitraire. S'il avait résolument écarté de son travail les termes modernes, M. P. se serait épargné la nécessité d'une table de concordance finale, qu'il nous promet pour éviter tous les inconvénients, et nous aurait évité deux recherches au lieu d'une.

Il me reste à demander à l'auteur quelle étendue aura son dictionnaire et combien de temps le livre mettra à paraître. Le premier fascicule porte que l'ouvrage sera complet en dix livraisons; le second en annonce quinze. Voilà qui est peu rassurant pour notre bourse; car il est bien peu probable que ce chiffre soit définitif. Il est vrai que c'est là un inconvénient inhérent aux publications qui paraissent par fascicules : l'auteur lui-même s'étonne de les voir grossir à mesure qu'il avance. Il en est aussi un autre qui est que les ouvrages de cette espèce voient le jour avec une lenteur désespérante. Je souhaite au dictionnaire de M. Pasdera d'échapper à la loi commune; si mon vœu est accompli, je me ferai un devoir de le proclamer dans un article postérieur.

R. CAGNAT.

---

517. — **Silii Italici Punica ed. Lud. Bauer.** Vol. alt. libros XI-XVII continens Bibliotheca Teubneriana. 1892. Præf. IX p. Texte. Argumenta librorum. Index nominum.

M. Bauer s'est fait connaître dans ces dernières années par plusieurs travaux sur les rapports de Silius Italicus avec Tite-Live [1] et sur le texte du poète. Il avait donné, en 1890, le premier tome de Silius. Voici le second.

En tête, une courte préface où M. B. cite les travaux qui ont paru depuis deux ans sur Silius et les résultats auxquels sont arrivés leurs auteurs; il insiste surtout et avec raison sur un article de M. Thilo [2], où est discutée l'importance relative des différents manuscrits et la question complexe de leur classement. M. B. résume les conclusions de M. Thilo, mais sans y souscrire. A-t-il tort ou raison? J'hésiterais beaucoup à me prononcer, parce qu'avant de prendre parti j'aurais voulu poursuivre plus loin et plus longtemps la lecture de Silius. Présente-

1. Voir surtout *Acta sem. phil. Erl.* III, p. 103.
2. *Jahrbücher fur Philologie* de 1891, p. 589 et suiv. On verra à la fin de l'article que M. Thilo, après quelques critiques de détail, a tenu à rendre un hommage très franc et très mérité au soin et à la méthode de M. Bauer, dont il n'avait pu juger jusque là encore que par le tome premier.

ment je me borne à remarquer que si l'on est frappé de la parenté de VO, de la facilité avec laquelle le texte s'est corrompu dans ce dernier ms., d'autre part certaines leçons ne me paraissent expliquées ni par l'hypothèse de Blass, ni par celle de M. Thilo [1].

D'ailleurs le différend entre M. Thilo et M. B. ne porte que sur des détails. M. B. (p. v) reconnaît que le classement de M. Thilo est appuyé par des preuves très fortes; de part et d'autre, on est d'accord pour faire dériver OV d'une source particulière et pour reconnaître une parenté incontestable entre FL. Le désaccord porte sur la valeur propre de F. Mais, comme il s'agit beaucoup moins de connaître la valeur de chacune de ces sources que de reconstituer l'archétype des quatre mss. (S), l'importance de F ou de L n'est, après tout, que secondaire dans la question.

Ce qui importe au fond et ce qu'on est heureux de trouver et qui saute aux yeux dès qu'on ouvre un de ces volumes, c'est que désormais, grâce à un apparat critique très clair et très complet, les éléments du débat sont mis à notre disposition par M. Bauer. Chacun peut lire le poète, se faire une idée suffisante de sa langue, de son style et aussi de son texte. Jusqu'ici rien de tout cela n'était guère facile aux profanes. Silius ne compte certes pas parmi les auteurs qu'on lit et relit avec une admiration passionnée. Encore fallait-il que son texte fût lisible; il l'est maintenant grâce à M. Bauer.

Une seule lacune à signaler, volontaire sans aucun doute, mais assez grave, et, à mon sens, très regrettable. Comment un poète qui a été avant tout imitateur, et dont c'est le caractère et la qualité propres, nous est-il ici présenté sans un relevé tout au moins partiel de ses imitations ou réminiscences? Ce travail était d'autant plus à désirer que Silius n'a pas seulement sacrifié à Virgile; nous devinons que d'autres modèles l'ont inspiré souvent; nous ne le connaîtrons bien que lorsqu'on aura précisé et circonscrit le champ de ses imitations. M. B. aurait pu et devrait nous aider à le faire.

Émile Thomas.

---

518. — R. Cagnat. **L'année épigraphique (1891).** Paris, Leroux, 1892.

Voilà le quatrième fascicule d'un recueil dont nous avons plus d'une fois loué les mérites et l'utilité. Il contient 172 textes, dont la plupart sont, comme il arrive, insignifiants, mais dont quelques-uns présentent un réel intérêt. Parmi ces derniers, je citerai notamment le n° 14 qui renferme les statuts d'une association de marchands, le n° 20 (curieux rescrit de Trajan rendu à la demande de sa femme Plotine), le n° 32,

1. Ainsi XI, 288, où le nom propre *Teuthras*, omis sans doute dans S, absent dans F^1V^1, se trouve dans LO, sans doute par un emprunt à la branche du ms. de Cologne.

(fragments de l'édit de Dioclétien), le nº 54 (inscription grecque de Tomi relative à la création d'une milice locale), le nº 149 (liste de soldats de la legio IIIª Augusta, avec l'indication de leur patrie), le nº 150 (lettres de Mithridate).

P. G.

---

519. — **Dante, son temps, son œuvre, son génie**, Etude littéraire et critique par John A. Symonds. Traduit de l'Anglais avec l'autorisation de l'auteur, par Mlle C. Augis. Paris, Lecène et Oudin et Cie, 1891, xviii-309 p. Prix : 3 fr. 50.

Il y a dix-huit ans M. John-A. Symonds, « dans le but de faciliter l'étude de Dante à ses lecteurs anglais », a publié un travail agréable et habilement fait, qui s'est trouvé bien vite épuisé; afin de répondre aux demandes dont il était l'objet en Angleterre et en Amérique, il en a donné, en 1890, une seconde édition corrigée, mais restée la même cependant, « quant au plan général et à la manière de traiter le sujet »; c'est de cette édition que Mlle C. Augis a entrepris la traduction; on ne peut qu'approuver cette résolution, et l'étude de M. J.-A. Symonds, par sa nature et les qualités qui la distinguent, était bien faite pour entrer dans la collection littéraire où elle a pris place. Œuvre de vulgarisation, bien plus que d'érudition, offrant tout ce qu'il importe au gros du public de connaître sur le poète de la *Divine Comédie* et écrite dans un style clair et facile, elle ne peut manquer d'être bien accueillie par les lecteurs français, comme elle l'a été par les compatriotes de l'auteur.

Le livre de M. J.-A. S. s'ouvre par un tableau fort bien esquissé de la situation politique de l'Italie depuis les premiers temps du moyen âge jusqu'à la fin du xiiie siècle; il nous fait connaître les causes fatales qui avaient amené le démembrement de la Péninsule à l'intérieur et son assujettissement à l'intervention étrangère au moment où Dante commença à écrire; puis vient la biographie du poète avant et après son exil. M. J.-A. S. s'est surtout adressé aux œuvres du poète pour en retracer la vie; c'est à la *Vita nuova* qu'il a demandé le secret de l'existence de Béatrix, le *Convito* lui a donné l'explication de la confusion des partis dans la patrie de Dante et des troubles qui l'agitèrent au début du xive siècle. Le poète a été nommé « prieur »; il prend part au gouvernement de sa ville natale; mais la querelle des « Blancs » et « Noirs » en amène la ruine; Dante est exilé avec ses partisans au lendemain de l'entrée de Charles de Valois à Florence et alors commence pour lui une vie errante, pleine d'espérances trompeuses ou de vains désirs, qu'une mort prématurée devait terminer en 1321.

M. J.-A. S. a raconté, d'une manière succinte mais saisissante, l'histoire de ces vingt dernières années de l'existence dramatique de Dante; il le suit dans les différentes villes qui lui servirent successivement d'asile, à Arezzo auprès d'Uguccione delle Faggiuola, à Padoue, à

Lunigiana avec Moroello de' Malaspini, à Gênes, à Livourne et à *Paris*. Un grand événement le rappelle en Italie; l'empereur Albert est mort et son successeur Henri de Luxembourg est descendu dans la Péninsule; l'heure de la vengeance semble venue pour Dante; il rêve de la conciliation entre les deux grandes puissances qui, à ses yeux, dominent le monde : le pape et l'empereur; son traité *De la Monarchie* leur assigne leur rôle respectif; en même temps il écrit aux princes et aux peuples d'Italie, aux Florentins et à l'empereur; mais celui-ci ne se hâte pas de répondre à son appel et la mort soudaine qui l'enlève en 1313 met fin aux dernières espérances du poète. Son pardon lui est bien offert, mais à des conditions qui ne lui permettent pas de l'accepter, et il reprend sa vie errante un instant interrompue pour aller mourir à Ravenne chez Guido da Polenta (1321).

Après ce tableau rapide de l'existence tragique de Dante depuis son départ de Florence, M. J.-A. S. aborde l'examen de la *Divine Comédie*, œuvre des longues années d'exil du poète; il en étudie successivement « le sujet et le plan », ainsi que « l'intérêt humain »; puis il passe en revue les « qualités du génie de Dante »; il y a là quatre chapitres où M. J. A. S. a fait preuve d'une analyse psychologique et littéraire fine et délicate. Il a très bien caractérisé la nature complexe de l'œuvre du grand poète, symbolique et allégorique à la fois, — il va jusqu'à dire apocalyptique — telle que la pouvait concevoir seulement un poète du moyen âge. C'est ce caractère complexe qui seul peut expliquer en particulier la figure mystique et le rôle de Virgile et de Béatrix; c'est lui seul qui permet de comprendre le mélange de la réalité et des visions parfois si étranges du poème. L'élément réel a sauvé l'œuvre de Dante de l'ennui et lui a assuré un intérêt durable; sa grande figure, inflexible dans sa force d'âme et sa dignité morale, la domine et en fait l'immortel attrait; son impitoyable satire a flétri et rendu à jamais odieux ses adversaires et ses ennemis, et sa profonde sympathie a jeté un charme indicible sur ceux qu'il aime ou qu'il plaint. Mais le sujet qu'il traitait offrait un écueil fatal, il n'y a pas échappé; « en essayant, comme le dit fort bien M. J.-A. Symonds, de traduire l'invisible en formes symboliques », Dante a couru le risque de cotoyer — j'ajouterais et de franchir — la limite du grotesque.

Quelques-unes des pages les plus agréables à lire du livre de M. J.-A. S. sont celles où il a cherché à apprécier le génie de Dante; deux qualités surtout, d'après lui, la précision et le sublime, en sont le caractère distinctif et font de l'auteur de la *Divine Comédie* le plus grand des écrivains. Quelle puissance d'émotion, quel charme dans ses descriptions de la nature! Quelle vérité saisissante dans ses comparaisons! Quelle grandeur morale dans ses corruptions! On parcourra avec intérêt les pages où l'auteur met Dante en parallèle avec Milton et celles où il le rapproche d'Orcagna et apprécie son talent pittoresque. Il y a aussi beaucoup de justesse dans ce qu'il dit de la destinée littéraire de Dante,

« négligé pendant les époques de décadence morale de sa patrie et étudié avec enthousiasme à l'heure de sa résurrection ».

J'aime moins le chapitre — le dernier de son livre — où M. J.-A. S. étudie « la poésie dans l'amour chevaleresque »; on y sent trop parfois qu'il ne connaît les poètes provençaux et les anciens poètes français que de seconde main ou par ouï-dire. On peut trouver du moins qu'il juge trop peu favorablement les premiers et il n'a certainement pas une connaissance suffisante des œuvres des seconds. Les poèmes du cycle carolingien n'appartiennent point à la littérature chevaleresque et s'il existe des rédactions en prose des romans du cycle breton, M. J.-A. S. a trop oublié qu'elles ne sont pas les seules, ni même en général les plus anciennes [1]. Quant aux progrès accomplis par la lyrique amoureuse, en passant de la France méridionale en Italie, ils sont incontestables ; mais c'est dans Pétrarque et non dans Dante, qu'on trouve l'expression la plus parfaite de cette poésie sentimentale et précieuse. C'est par le nom du chantre de Laure que se termine le livre de M. John A. Symonds ; plein de pages bien écrites, de jugements subtils et délicats, il peut espérer, dans la traduction élégante et fidèle de Mlle C. Augis, rencontrer, auprès des lecteurs français, un accueil aussi empressé qu'il en avait trouvé, dans l'original, auprès des lecteurs anglais.

Ch. J.

---

520. — **Une traduction de Pyrame et Thisbé** en vers français du XIIIe siècle, par Jean BONNARD, professeur à la Faculté des Lettres. Lausanne, imprimerie Ch. Viret-Genton, 1892.

Ce petit poème jusqu'alors inédit est extrait d'une traduction en vers de la Bible par Jehan Malkaraume [2], poète du XIIIe siècle. C'est après avoir raconté l'histoire de Susanne et expliqué comment les vieillards, épris de la jeune juive, faillirent causer sa perte, que Malkaraume, par une alliance d'idées assez difficile à saisir, se rappelle les amours de Pyrame et Thisbé et se met à traduire assez textuellement l'épisode des Métamorphoses. Mais est-il bien l'auteur de cette traduction, et ne s'est-il point paré des plumes d'autrui? Quelle confiance peut inspirer ce trouvère tout à fait dépourvu de scrupules qui, après le récit de la mort de Moïse, passe sans transition à celui de la guerre de Troie « dont il s'attribue effrontément la paternité, quoiqu'il ne fasse que reproduire purement et simplement l'œuvre de Benoît de Sainte-More? » De ce que la langue de Malkaraume est la même que celle du traduc-

---

1. Mlle Augis a mis à l'occasion de ce passage une note qui n'éclaircit pas la question et qui est loin d'être exacte de tout point.

2. Lire sur Malkaraume un chapitre intéressant dans un ouvrage publié en 1884 par M. Bonnard et intitulé : « *Les traductions de la Bible en vers français au moyen âge.* »

teur d'Ovide, de ce que certaines rimes rares se rencontrent chez l'un comme chez l'autre, il ne s'ensuit pas absolument qu'il n'y ait point lieu, comme le dit M. Bonnard, de lui contester la paternité de ce petit poème. Ce qui paraît plus certain, et ce que M. Bonnard, prouve par d'ingénieuses remarques linguistiques, c'est que Malkaraume était du pays lorrain. Remercions donc l'éditeur d'avoir publié avec beaucoup de soin ce petit poème où les lexicographes trouveront à glaner quelques formes et quelques mots intéressants pour l'histoire de notre vieille langue.

A. Delboulle.

---

521. — Ed. Corroyer. **L'architecture gothique.** Paris, Quantin, 1891. in-8. (Bibliothèque de l'enseignement des beaux-arts.)

Sous ce titre, M. Ed. Corroyer nous a donné la suite, impatiemment attendue, du manuel qu'il avait consacré à l'*architecture romane*.

Ce premier volume, on se le rappelle, avait soulevé des critiques sérieuses [1]. M. C. s'est efforcé de tenir quelque compte de la critique, et certains des reproches adressés au volume précédent, comme de traiter des origines véritables ou supposées de l'art roman plus que de cet art lui-même, d'omettre complètement la question si importante des écoles architecturales, d'oublier toute l'architecture monastique, militaire et civile, la sculpture, la peinture et l'ameublement, ne seront plus mérités par ce nouveau livre. Il semble même qu'il ait voulu combler quelques lacunes du premier volume en traitant de la période romane. Peut-être M. C. sort-il de son cadre en cela et plus encore en poussant une pointe dans le domaine du mobilier et en ne résistant pas au désir de nous montrer quelques beaux objets de sa collection. Mais pécher par excès est faute légère, et que nous pardonnerons, pour notre part, facilement. Où l'auteur mérite d'être loué sans réserve, c'est lorsqu'il fait justice d'un déplorable contre-sens de Millin, popularisé par M. de Caumont, et répété sciemment depuis lui par des auteurs sérieux dont le devoir eût été plutôt d'en affranchir la langue archéologique. Je veux parler du mot *ogive*, appliqué de nos jours, par certains auteurs, à l'*arc aigu*, alors qu'il n'avait jamais désigné que l'arc diagonal, celui de tous les arcs auquel la brisure s'applique nécessairement le moins [2]! Une erreur plus grave encore a été popularisée par M. de Caumont [3], lorsqu'il imagina

---

1. Anthyme Saint-Paul, *L'architecture romane d'après M. Corroyer*. Bulletin monumental, 1888, p. 163. — H. de Curzon, *De quelques travaux récents sur l'architecture du moyen âge. Bibl. de l'Éc. des Chartes*, 1888, pp. 453-477. J'avais précédemment fait de vive voix des observations analogues dans une conférence à la Société bibliographique.

2. Voir à ce sujet un curieux article de J. Quicherat dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 2e partie. Paris, Picard, 1886, in-8°.

3. Abécédaire d'archéologie.

de faire de l'arc aigu la caractéristique du style gothique. Il faut savoir gré à M. C. de n'y pas tomber.

A ces éloges mérités, il faut malheureusement joindre de sérieuses critiques. Le principal défaut du livre est l'absence complète de dates, et, en ceci, il justifie une seconde fois toutes les objections que M. Anthyme Saint-Paul avait formulées au sujet de son précédent volume. Car, si les dates n'ont qu'une importance secondaire pour un architecte qui se borne à présenter des exemples en vue d'un enseignement pratique, il en est tout autrement dans un livre d'histoire.

Avant donc d'accepter la théorie très nouvelle, mais non moins surprenante de M. Corroyer, d'après laquelle la petite école romano-byzantine du Périgord, si restreinte de territoire et d'influence, aurait engendré l'école gothique de l'Anjou, mère à son tour de celle de l'Ile de France, on aimerait à connaître la date des plus anciens monuments où l'ogive se mêle à la coupole, et des édifices gothiques angevins antérieurs à Saint-Denis. On n'aimerait pas moins à toucher du doigt dans quelque édifice la transition du pendentif à l'ogive. Force nous est, en attendant des preuves, de recourir aux documents connus jusqu'ici. Ils ne semblent guère suffisants pour asseoir une pareille thèse.

« La coupole de Saint-Front, que, dans notre pays, nous pouvons honorer de ce titre : la *coupole mère* », n'a-t-elle donc pas été rebâtie, après l'incendie survenu en 1120 [1], d'une église couverte d'abord d'un simple plafond de bois, ainsi que M. Anthyme Saint-Paul l'a établi dans une argumentation à laquelle M. C. n'a pas répondu? Les textes semblent formels; en tous cas, une coupole de Saint-Étienne de Périgueux paraît antérieure à Saint-Front. Les imitations de Saint-Front, telles que la cathédrale d'Angoulême et l'église de Fontevraut, que M. C. attribue à la fin du XIe siècle, passaient auprès des archéologues pour compter un demi-siècle de moins. Sur quel texte, sur quelle particularité architectonique se fonde l'auteur pour repousser cette opinion?

Les premiers édifices gothiques dérivés selon lui de ceux-ci seraient les « *grandes églises à Angers, à Laval et à Poitiers.* Les travaux des architectes angevins furent nécessairement connus de leurs confrères du nord... *les architectes de l'Ile de France s'approprièrent rapidement le système angevin* [2] ».

Ces assertions sont incompatibles avec des dates qui semblent sérieusement établies. Pour la cathédrale d'Angers, nous savons avec certitude que la nef était couverte d'une simple charpente au temps de l'évêque Normand de Doué, élu en 1149. Ce prélat entreprit d'y substituer des voûtes en pierre, et mourut en 1153, n'ayant fait que *commencer* ce tra-

1. *Chronique de Saint-Maixent* (Hist. de la Fr., t. XII) et *Gestes des évêques de Périgueux*, ap. Anthyme Saint-Paul, article cité.

2. Corroyer, *Architecture gothique*, p. 15.

vail. L'obituaire de Saint-Maurice ne permet aucun doute à cet égard : « De navi ecclesiae nostrae trabibus, prae vetustate ruinam minantibus, ablatis, voluturas lapideas miro effectu aedificare *cœpit* [1] ».

Cette refaçon des voûtes avait entraîné celle de la plus grande partie des murs, et c'est alors que le plan à nef unique fut substitué à une nef plus étroite flanquée de collatéraux.

Les verrières de cette nouvelle nef furent données par le chanoine Hugues de Semblançay, mort vers 1170. Quant au reste de l'église, la date en est plus récente. Le croisillon nord est attribué à l'évêque Raoul de Beaumont (1202-1240), d'après les termes de son épitaphe : « Nobile cœpit opus. » C'est seulement en 1236 que l'on fit l'autre bras. Le chœur ne date que de 1274. Ces diverses dates sont établies par une série de privilèges que M. G. d'Espinay a cités dans ses excellentes *Notices archéologiques* [2]. L'église de Laval paraît manifestement une copie de Saint-Maurice d'Angers. Cette opinion ne saurait être infirmée que par un document positif. M. C. peut-il le produire? La Trinité d'Angers est un édifice très peu homogène, conservant le chœur et le déambulatoire d'une église à collatéraux, et une nef remaniée d'une façon analogue à celles de Saint-Maurice d'Angers et de la Couture du Mans.

La cathédrale de Poitiers, enfin, appartient à un style plus avancé. Les archéologues ont été d'accord jusqu'ici pour la considérer comme un édifice commencé entre 1160 et 1162. On a de fortes présomptions pour admettre cette date. M. Anthyme Saint-Paul la considère comme certaine [3]. Mgr Barbier de Montaut la discute avec un scrupule certainement exagéré [4], mais s'il est porté à ne pas l'admettre, c'est pour attribuer le monument à une époque plus avancée du XIIe siècle. De ces renseignements, il résulte, n'en déplaise à M. Corroyer, que la nef gothique de Saint-Maurice d'Angers, premier monument du style ange-

1. G. d'Espinay, *Notices archéologiques*, 1re *partie*. Angers, Barassé, 1876, in-8° pp. 92-93.

2. *Ibidem*, pp. 102 à 104.

3. Anthyme Saint-Paul, *Annuaire de l'archéologue français pour 1879*. Paris, Hachette, in-8°, p. 21.

4. Barbier de Montaut, *Cathédrale de Poitiers* dans le recueil intitulé *Paysages et Monuments du Poitou*. Fontenay-le-Comte, Robuchon, 1880, in-f°, p. 113. « Nous ne savons pas d'une façon aussi certaine », dit l'auteur, « la date de reconstruction de la cathédrale actuelle. Aucun document d'archives n'éclaire la question qui ne peut être résolue que par les seules lumières de l'archéologie. Je ne cite que pour mémoire les noms de Henri II, roi d'Angleterre, et Éléonore d'Aquitaine, depuis longtemps mis en avant comme ceux des fondateurs; mais rien ne prouve qu'ils doivent être maintenus à ce poste d'honneur auquel ils n'auraient droit qu'en vertu d'une inscription commémorative, de l'inscription au Martyrologe qui se lisait chaque jour à prime et où s'énuméraient les bienfaiteurs, d'une phrase incidente au cours des leçons de la dédicace, ou encore d'une tradition bien et dûment établie, répétée d'âge en âge par les chroniqueurs. Jusqu'à plus ample informé, il ne faut voir là qu'une légende, propre à inspirer les doutes les plus légitimes......... Le commencement de la construction remonte à la fin du XIIe siècle. »

vin, a été *commencée* vers 1150, soit huit ans au moins après *la consécration* du chœur de Saint-Denis [1], et plus d'un demi-siècle après la construction des voûtes d'ogives du déambulatoire de Morienval près Compiègne, monument dont M. C. ne s'est pas occupé. Après l'école angevine, celle dont l'auteur s'attache le plus à faire ressortir le mérite, aux dépens de l'école de l'Ile de France, est celle du Languedoc. Cette réhabilitation, un peu excessive chez lui, a toutefois quelque chose de juste. Le seul reproche que je veuille lui faire est de n'avoir pas assez montré le synchronisme de ces diverses écoles et reconnu la constitution tardive de celle du midi. Il date, il est vrai (p. 34), Saint-Étienne de Toulouse de la fin du XIIe siècle. Mais on sait que ce monument était en cours de construction en 1211. Un titre de l'abbaye de Saint Sernin nous apprend que la ville étant alors assiégée par les Albigeois, Raymond VII défendit cependant qu'on suspendît les travaux [2]. Il est de plus établi qu'une église pourvue de bas-côtés a, comme à Saint-Maurice d'Angers, précédé l'édifice actuel.

M. C. ne lit donc jamais! Une école avait droit à l'attention au même degré au moins que celle du Languedoc, c'est celle de la Bourgogne, constituée comme l'école angevine presque en même temps que celle de l'Ile de France. Originale et puissante, elle embrasse un vaste territoire, et son influence fut portée par les moines de Citeaux dans toutes les contrées de l'Europe. C'est dans cette école, et dans celle de Champagne qui en dépend, dans le porche de Vézelay et à Saint-Loup de Naud que Viollet-le-Duc a cru trouver les premières manifestations du style gothique, et, comme le remarque avec infiniment de sagacité le comte de Lasteyrie [3], si ce style n'avait pas été créé par les artistes de l'Ile de France, ceux de Bourgogne ou d'Anjou l'eussent trouvé, par la force même des choses.

De l'opinion de ces maîtres, pas plus que de la grande école bourguignonne, M. C. ne se préoccupe un instant.

Peut-être, plus architecte qu'archéologue, M. C. entend-il ne s'appuyer que sur des raisonnements tirés de la construction. Là encore, il n'est pas heureux.

Il nous avait déjà étonnés sous ce rapport en présentant nos édifices romans, assemblages élastiques de petits matériaux, comme dérivés des constructions en grand appareil de la Syrie. Aujourd'hui, il affirme que la croisée d'ogives dérive des pendentifs des coupoles, ayant exactement les mêmes fonctions. Ces fonctions, qui consistent à reporter le poids de

---

1. Voir la remarquable étude de M. Anthyme de Saint-Paul : *Suger, l'église de Saint-Denis et Saint-Bernard, Bulletin archéologique*, 1890. L'auteur y établit les dates suivantes : 14 juillet 1140, pose de la première pierre ; mi-janvier 1143, pose des dernières ogives ; mi-octobre 1143, achèvement des toitures ; 11 juin 1144, consécration du chœur et translation des reliques.

2. Jules de Lahondès, *L'église de Saint-Étienne*. Toulouse, Privat, 1890, in-8°.

3. Comte de Lasteyrie, *Bulletin monumental*.

la coupole sur quatre points, sont aussi bien remplies par des trompes ou des encorbellements, et la voûte d'arêtes reporte aussi son poids sur les angles, mais M. C. voit dans les pendentifs quatre segments d'arcs.

En enlevant à la coupole supérieure quatre quartiers triangulaires entre les portions qui reposent sur les pendentifs on aurait, il est vrai, à peu près une croisée d'ogives, mais jamais l'idée n'en est venue aux premiers constructeurs gothiques, sans quoi, ces bandes découpées dans la coupole pour former les premières croisées d'ogives se seraient d'abord détachées en relief sur la calotte et s'en seraient isolées par l'appareil; de plus, les pendentifs eussent été des prolongements de la coupole qu'ils portent, au lieu que le plus souvent ils sont des quartiers d'une autre coupole, inférieure, pénétrée par quatre plans verticaux et tronquée du sommet pour recevoir l'assiette de la calotte. Tout nous montre que les pendentifs n'ont jamais été considérés comme des segments d'arcs, mais de coupoles.

Et, du reste, preuve plus écrasante, les voûtes d'ogives que M. C. cite comme premiers dérivés de ce système à Angers, à Laval, etc., ne sont pas appareillées en coupoles : leurs quartiers ont le tracé de ceux des voûtes d'arêtes!

Il est vrai qu'il existe en Anjou des coupoles sur croisées d'ogives : à Saumur, les églises de Notre-Dame de Nantilly et de Saint-Pierre du Marais ont de ces voûtes au carré du transept, mais, comme l'a parfaitement constaté M. G. d'Espinay [1], si l'église de Nantilly date du XIIe siècle, sa coupole provient d'un remaniement de la fin du XIIIe; quant à Saint-Pierre, il ne s'y trouve rien (à part peut-être un portail latéral) qui remonte au delà de la seconde moitié du XIIe siècle.

En Anjou pas plus qu'en Périgord, ces voûtes n'indiquent sûrement l'époque de transition. M. Anthyme Saint-Paul a démontré, dans la critique de l'*Architecture romane,* qu'elles sont fréquentes au XIIIe siècle, et que l'on en trouve jusqu'à la fin de l'époque gothique, en plein XVIe siècle, dans l'église de Baugé.

La théorie que M. C. veut appliquer à la genèse du gothique en France, n'aurait quelque apparence de fondement que dans le centre de l'Espagne. Là, en effet, les plus anciens monuments gothiques semblent être la cathédrale de Zamora, la collégiale de Toro et l'ancienne cathédrale de Salamanque. Toutes ont des coupoles centrales sur branches d'ogives. Une des plus anciennes églises d'Espagne après celles-là est l'abbatiale de Las Huelgas près Burgos, couvent des dames nobles de l'ordre de Cîteaux. Cette église est angevine; les voûtes du chœur et du transept avec leurs quartiers multiples sur nervures ramifiées dans les angles rappellent exactement Saint-Serge d'Angers, Saint-Florent de Saumur, l'église de Candes, etc.

Malheureusement, M. C. semble complètement ignorer ces monu-

1. *Notices archéologiques, 2e partie.* Angers, Barrassé, 1878, in-8e, pp. 64 et 74.

ments, qui lui apporteraient des arguments si précieux. Il ne paraît pas connaître davantage les abbatiales de Poblet et Santas-Creus en Catalogne, et les églises d'Avila, premiers monuments gothiques d'autres régions, et les cathédrales de Tolède et de Léon qui marquent l'apogée de ce style dans la péninsule, en un mot, rien de ce que l'Espagne renferme d'intéressant en matière d'architecture gothique.

Pour l'Italie, il ne nous donne que Saint-François d'Assise, la façade de la cathédrale de Sienne qui, selon lui, en dériverait (!) et le clocher de celle de Florence. Or, le premier de ces édifices fut terminé vers 1236 [1]; la façade de Sienne fut élevée vers 1300 [2] devant une construction antérieure à Saint-François d'Assise et n'ayant aucun rapport avec cette église qui a une nef simple et un chevet polygonal, tandis que la cathédrale de Sienne a un chevet carré et une coupole sur rotonde, et des bas-côtés. Quant au clocher de Florence, c'est l'œuvre de Giotto. Incidemment, l'auteur parle de la cathédrale d'Orvieto [3], qui date du XIVe siècle, et de celle de Padoue, édifice remanié et insignifiant dont on est étonné de voir ici le nom. Des monuments gothiques plus anciens et plus intéressants abondent en Italie. La cathédrale de Sienne n'est qu'une imitation de l'abbatiale de San Galgano [4] construite de 1268 à 1300, copie elle-même de celle de Casamari, consacrée en 1217. De 1219 à 1124 s'était élevée à Verceil la magnifique collégiale de Saint-André [5]. Enfin, pour ne parler que d'édifices à date rigoureusement certaine, l'abbatiale de Fossanova, consacrée dès 1208 et commencée, dit-on, vers 1187, est un splendide édifice gothique [6]. A ces exemples, combien d'autres pourraient s'ajouter! Et pour faire valoir le mérite et l'influence de l'école provençale qui a toutes ses sympathies, que d'exemples M. C. eût pu trouver dans le royaume de Naples! Il eût même pu trouver des renseignements sur les architectes français de Charles Ier et de Charles II d'Anjou, dont l'un, Maître Pierre [7], travailla à la magnifique abbatiale de Saint-Maximin (Var), chef-d'œuvre de l'art gothique provençal, que l'auteur a négligé.

Une école gothique constituée assez tard, comme celle de Provence, est l'école normande. L'historien du Mont Saint-Michel semble l'avoir négligée, sauf peut-être dans ses monuments d'Angleterre. L'Angleterre est avec l'île de Chypre le seul pays étranger dont il ait suffisamment

1. Voir Thode, *Franz Von Assisi*.
2. Voir Milanesi (dott. Gaetano), *Documenti per la Storia dell' Arte Senese*. Sienne, Parri, 18.., in-8°, t. Ier.
3. *Ibidem*, t. I et II.
4. Voir Enlart, *L'abbaye de San Galgano*, *Mélanges de l'École de Rome*, 1890.
5. Voir Mella (comte Arborio), *Cenni storici sulla chiesa di S. Andrea in Vercelli*. Turin, 18.., in-8°.
6. Voir Enlart, *Les premiers monuments gothiques d'Italie*. *Bulletin monumental*, 1891.
7. Voir Digard, *Deux documents de l'église de Saint-Maximin en Provence*. *Mélanges de l'École de Rome*, 1885, p. 313.

parlé. Pour l'Allemagne, quelques lignes sans un renseignement précis, deux vues pittoresques d'un détail de la cathédrale de Cologne et du clocher de Fribourg en Brisgau; enfin un plan de l'abbaye de Maulbronn lui ont paru suffire. Les pays du nord sont tout à fait oubliés. Une vue de la cathédrale à moitié gothique de Ripen figurait dans l'*Architecture romane.* Ici, celles de Rœskilde (Danemark), Trondjheim (Norvège), franchement normande dans ses parties gothiques autant que dans ses parties romanes, Lund et Upsal, et les monuments de l'île de Gotland (Suède) où la croisée d'ogive s'allie aussi à la coupole, ne sont pas plus étudiés que les monuments bâtis en Hongrie par nos architectes français des XIIIe et XIVe siècles.

L'absence de proportion et de méthode ne se remarque pas moins dans les chapitres des *architectures monastique, militaire* et *civile,* traitées ici depuis l'époque romane pour remédier aux lacunes du volume précédent. Bien qu'un chapitre soit consacré aux *origines* de la première, le vieux plan de Saint-Gall et la célèbre vue de l'ancienne Corbie ne sont pas utilisés. En revanche, les illustrations placées sous ordre montrent deux cloîtres de cathédrale. La cuisine de Fontevraut est figurée avant les fouilles qui l'ont dégagée, et sans les curieuses fenêtres qui s'ouvraient dans ses absidioles. Un chapitre spécial, qui eût pu se réduire à un paragraphe de l'*architecture militaire* est consacré aux *abbayes fortifiées.* Il est entièrement consacré au Mont Saint-Michel; l'auteur n'a pas pris garde que les abbayes de Cluny et de Montmajour, données dans les précédents chapitres, ont été de même fortifiées après coup. Cette précaution fut très usitée durant la guerre de Cent ans et les guerres de religion.

Dans l'*architecture militaire,* l'auteur, oubliant une fois de plus qu'il fait un manuel élémentaire, passe à dessein les châteaux de Coucy, Pierrefonds et La Ferté Milon. C'est à cause des pages remarquables, que leur a déjà consacrées Viollet-le-Duc. C'est sans doute pour une raison analogue qu'il omet le château Gaillard des Andelys et le château de Gisors. Mais alors, pourquoi prendre à M. Rey les figures et la description des forteresses de Palestine, alors surtout que le reste de l'architecture militaire de l'étranger n'est pas étudié dans l'ouvrage?

Pourquoi séparer des remparts et châteaux les portes? Elles sont réunies dans un chapitre aux ponts. A ceux-ci il eût été intéressant d'ajouter les aqueducs gothiques, monuments moins rares que l'on ne pense [1], et dont nul auteur n'a encore traité.

L'architecture civile vient ensuite. Pour ne pas multiplier ou répéter les observations, je me bornerai à relever les assertions relatives à l'hôtel

1. A côté des aqueducs gothiques français de Bonvaux (Côte-d'Or), Coutances et Perpignan, cités par M. Anthyme Saint-Paul, on peut en signaler pour l'Italie à Casamari (XIIe s.), Aquila (XIIIe s.), Salerne (XIVe siècle?) Palerme (fin de l'époque gothique), etc.

de ville de Saint-Antonin. On lit à la page 350 : « La maison commune de Saint-Antonin (Tarn et Garonne) est peut-être la seule qui fut épargnée, et elle nous est restée comme un exemple, à peu près intact, sauf le sommet du beffroi, des dispositions prises par les architectes du XIIIe siècle, date probable de cet édifice municipal » (fig. 200).

« La petite ville de Saint-Antonin, qui avait obtenu sa charte communale dès 1136, eut beaucoup à souffrir de sa fidélité au comte de Toulouse, Raymond VI, et, pendant la guerre contre les Albigeois, elle fut prise deux fois par Simon de Montfort, puis vendue par son fils Gui de Montfort à saint Louis, en 1226. C'est sans doute à cette époque que fut élevé l'édifice qui subsiste et porte le caractère particulier de la maison commune : le *beffroi*, c'est-à-dire la manifestation monumentale de l'autorité et de la juridiction communale » (pages 352-353).

Malheureusement pour l'auteur de ces lignes, il est acquis à l'histoire que l'hôtel de ville de Saint-Antonin n'a pas été construit pour cette destination, mais pour être une demeure particulière et que, d'autre part, cette construction remonte non au XIIIe siècle, mais à une date comprise entre 1120 et 1125. Élevée par Archambaud de Saint-Antonin, qui prit la croix en 1095, elle ne fut achetée par les consuls qu'en 1312. La construction que M. C. envisage comme un type de beffroi municipal n'est qu'une tour comme celles que possédaient la plupart des maisons seigneuriales du XIIe au XIVe siècle [1].

A ces erreurs et omissions, s'ajoutent à chaque page des désignations inexactes, comme l'*abbatiale* pour cathédrale de Noyon, les frères *Slutter*, ou insuffisantes, comme l'*église* d'Angers, de Tournai, de Laon.

Bien d'autres observations pourraient être adressées à l'auteur comme archéologue, mais quelques opinions peuvent encore nous étonner chez l'architecte.

Poussé par un louable sentiment d'impartialité, l'auteur, qui a eu l'honneur d'être le disciple et jadis le panégyriste de Viollet-le-Duc, a signalé avec insistance les erreurs de certains de ses confrères, et même celles des modèles prônés à bon droit dans l'école où il s'est formé. Il lui arrive, règle générale, de tomber dans des assertions d'apparence contradictoires.

Les restaurations exécutées en France par la commission des monuments historiques sont, à tout prendre, une œuvre admirable de science architecturale et de critique archéologique, et, malgré des erreurs inévitables dans un tel ensemble de travaux, il n'est pas un pays civilisé qui ne nous envie cette œuvre à bon droit. M. C. y a pris une belle part, mais la fierté qu'il en ressent ne l'aveugle pas. Il faut lui savoir d'autant plus gré de cette impartialité qu'elle justifie par avance avec courage celui de ses confrères qui croirait un jour devoir rappeler au public les défectuosités de ses propres œuvres.

---

1. Voir Jules Momméja, *L'hôtel de ville de Saint-Antonin*, Paris, Plon, 1889, in-8°.

Les reproches qu'il adresse aux architectes gothiques sont moins sérieux. Aucun homme sensé ne prétendra jamais, en effet, que ces artistes aient été impeccables. Les Grecs non plus ne l'ont pas été. Qu'un principe rationel trouvé par nos architectes ait été faussement appliqué même à Notre-Dame de Laon et de Reims, s'ensuit-il que le principe n'existe pas, que le rationalisme gothique soit « plus apparent que réel » ? (p. 49). Je ne le crois pas, pas plus que je ne rendrais l'art grec responsable d'erreurs d'appareil qui existent dans les beaux temples de Girgenti. Ce sont là des exceptions prouvant seulement que même dans les meilleures œuvres des plus grandes époques il se trouve des négligences. Il est moins facile, plus utile et plus intéressant de dégager le principe d'un art que de rechercher les dérogations qui ont pu y être faites. Qui ne sait qu'il n'y a, qu'il n'y aura jamais rien d'absolu ici-bas?

Le rationalisme, dont l'absence choque ici M. Corroyer, est plus loin reproché aux moines de Cîteaux. Cette contradiction n'est pas un fait isolé. L'auteur, comparant (p. 257) les superbes ponts de pierre qu'élevaient nos artistes du moyen âge à nos ponts de fer, dit avec justesse que les premiers sont « moins étonnants, mais d'une durée plus certaine ». A côté de cela, parmi les reproches qu'il adresse à l'arc boutant, qu'il censure d'un bout à l'autre du livre avec une passion mal dissimulée, est celui d'être exposé aux intempéries de l'extérieur (pp. 9 et 49). D'où vient qu'un arc en pierre est durable s'il sert de pont, sujet à se détruire s'il appartient à l'extérieur d'une église?

Un autre singulier reproche adressé aux architectes gothiques est de s'être « affranchis de tout principe traditionnel et, par conséquent, de toute autorité ».

Les maîtres gothiques avaient-ils besoin d'une autre autorité que la leur? En tous cas, M. C. démontre lui-même que leur art découlait d'une longue tradition. Il est vrai qu'ils se distinguent des architectes romans, plus encore des architectes romains et de ceux de la Renaissance, et pardessus tout de nos classiques contemporains par la liberté qu'ils savaient concilier avec l'étude des modèles anciens. Ils les étudiaient non pour les pasticher, mais pour en déduire des principes dont le perfectionnement, l'application à des besoins nouveaux créait des formes nouvelles. C'était un tort selon M. Corroyer. Selon Viollet-le-Duc, M. de Baudot et autres maîtres, c'est la plus enviable des qualités. J'avoue partager cette seconde opinion.

Aussi, malgré la grande justice qu'il y a à reconnaître avec M. C. l'existence et la valeur de l'école gothique du midi, est-il permis de préférer le gothique absolu du nord, avec son élasticité complète, ses arcs boutants, ses bascules, ses reports de pesées sur des points grêles. De même préfère-t-on les vieux temples grecs et les grandes constructions voûtées des Romains à l'art gréco-romain, quoiqu'il ait parfois aussi son mérite?

En résumé, le livre de M. Corroyer est intéressant. Il peut être lu avec profit par les gens qui savent et qui sauront y faire la part des idées jus-

tes et des thèses contestables. Mais ce n'est nullement un livre d'enseignement.

L'enseignement si négligé de notre glorieuse histoire artistique réclame plus impérieusement que jamais un manuel. L'œuvre incomparable de Viollet-le-Duc n'est ni élémentaire ni complète, le moindre défaut de l'abécédaire de M. de Caumont est de ne plus être au courant de la science. Trois cours d'archéologie française se font actuellement en France, un seul, celui que M. de Lasteyrie professe à l'École des Chartes est fait au point de vue historique. Il est à souhaiter que le savant successeur de Quicherat publie bientôt son enseignement. Jusqu'au jour où il aura cette heureuse inspiration, il est fort à craindre que nous manquions absolument d'un précis d'archéologie nationale.

Camille ENLART.

---

522. — Eugen GUGLIA. **Die Konservativen Elemente Frankreichs am Vorabend der Revolution.** Zustænde und Personen. Gotha, Fr. And. Perthes, 1890. In-8, xv-531 p. Pr. : 8 m. (10 fr.)

Les forces destructives qui ont amené la ruine de l'ancien régime et préparé la Révolution n'ont pas été seules à agir pendant la durée du XVIIIe siècle; les éléments conservateurs, que renfermait la France avant 1789 et auxquels ces forces s'attaquaient, ont résisté longtemps, malgré leurs efforts; et s'ils ont sombré au milieu de la tourmente révolutionnaire et ont pu paraître anéantis pour toujours, ils n'en ont pas moins persisté et ont reparu avec une vie nouvelle au lendemain de la Restauration : quelle place véritable ont-ils occupée dans les institutions, la société politique et civile, les sciences et les lettres avant la Révolution; quels en ont été alors les principaux représentants? Telles sont les questions complexes et ardues que M. Eugène Guglia examine dans l'ouvrage dont on vient de lire le titre et à la solution desquelles il a apporté un profond savoir et une rare compétence.

Son étude se divise en trois livres ; dans le premier il recherche quelles étaient les forces conservatrices que renfermaient, à la veille de la Révolution, la royauté, les Parlements et les trois ordres de l'État : clergé, noblesse et tiers. Le second livre poursuit la recherche de ces tendances conservatrices dans la philosophie et la théologie, la jurisprudence et la littérature. Le troisième, intitulé « Réaction contre la doctrine révolutionnaire », passe en revue les efforts tentés pour résister aux éléments de destruction sociale par les philosophes, ainsi que par les publicistes et les hommes politiques de l'époque; on pourrait ajouter par les femmes, car un court chapitre est consacré au rôle qu'elles ont joué pendant les dernières années de l'ancien régime. On le voit, ce n'est rien moins qu'un tableau complet de la société et de la civilisation française au XVIIe siècle que M. E. G. a entrepris de retracer dans son livre. J'ajou-

terai qu'il a, malgré les difficultés d'une pareille tâche, réussi à nous le donner fidèle et ressemblant.

Bien qu'avec Louis XIV le pouvoir monarchique fût devenu absolu en France, le souvenir d'un état de choses tout différent était resté dans les esprits; on sentait le besoin de restreindre et de limiter la puissance royale; aussi la dissolution des parlements en 1771 ne put-elle être durable; non seulement on les rétablit trois ans après, mais, sous la pression de l'opinion publique, les États-Généraux furent convoqués en 1788. M. E. G. a retracé avec soin la lutte entre les deux tendances opposées de l'absolutisme et d'un régime de plus grande liberté, et, arrivé à la convocation des États-Généraux, il a cherché à démêler les courants d'opinion, qui se manifestèrent alors et dont le conflit rendit inapplicable et vain le programme mis en avant par les ministres de Louis XVI. Dans le chapitre suivant, le second de son livre, M. E. G. a également fort bien mis en lumière le double esprit, qui animait les anciens parlements, esprit conservateur dû à leur institution même, esprit d'opposition, qui se révélait chaque fois que le pouvoir royal portait atteinte à leurs droits ou à ceux de la nation.

L'ancien clergé français, par sa nature et son recrutement dans les plus hautes classes, était essentiellement conservateur; la *Politique tirée de l'Écriture sainte* due à la plume de Bossuet a été comme la consécration du pouvoir absolu que s'arrogeait la royauté; mais par ses vertus mêmes et par son enseignement moral, le clergé ne pouvait manquer de faire acte d'opposition en présence de la corruption d'un Louis XV, et depuis le milieu du siècle dernier un esprit nouveau et réformateur le posséda; c'est celui des Bridaine, des Émery, des Caron; c'est celui qui portera ses députés à sacrifier leurs privilèges après la réunion des États-Généraux.

Si la noblesse de cour ne pouvait arriver à la fortune et compter sur la faveur royale qu'en abdiquant toute pensée d'indépendance; la noblesse provinciale avait conservé le sentiment de sa liberté; elle eut même, au XVIIIe siècle en particulier, comme un vague désir de recouvrer ses droits perdus; M. E. G. a essayé de retracer ces aspirations nouvelles en nous faisant connaître l'esprit qui animait alors quelques membres de l'aristocratie, tels que le marquis de Mirabeau et son frère, le baron de Besenval, etc.

Il était peut-être plus difficile de faire connaître quel était le véritable état du tiers avant 1789, quel esprit animait l'habitant des villes et celui des campagnes; M. E. G. l'a entrepris et il y a réussi. Le tableau qu'il a retracé des anciennes assemblées provinciales, de leurs attributions et de leur importance est aussi fort bien fait; mais un tout autre intérêt offre le paragraphe consacré à la réunion des États-Généraux le 6 mai 1788, aux longues discussions auxquelles donna lieu le mode de vote à adopter par les députés des trois ordres, aux divers écrits publiés en faveur des droits du tiers, à l'étude des « Cahiers de doléances » et des

différents courants d'opinion qui agitaient les esprits. Les documents abondent sans doute sur ce sujet; il faut reconnaître que M. E. G. en a su tirer le meilleur parti.

Mais quelle que soit la valeur du premier livre de sa savante étude, je préfère de beaucoup le second, où il étudie l'état intellectuel et moral de la France avant la Révolution; tendances diverses de la philosophie, de la jurisprudence et de la théologie, efforts de cette dernière pour combattre l'esprit d'innovation grandissant; adversaires qui s'élèvent contre lui dans le domaine littéraire, tel que Nonotte, l'abbé Guenée, Larcher, Crevier, Trublet, etc.; ouvrages opposés par les défenseurs de la religion et de la monarchie aux écrits des partisans de la Révolution; tentatives pour asseoir la science du droit et du gouvernement sur des bases nouvelles et plus stables; enfin l'intervention dans la polémique religieuse ou politique des littérateurs ou des poètes; il y a là une série de questions et de sujets du plus haut intérêt, que M. E. G. aborde successivement et dans l'examen desquels il a montré une compétence réelle. Que de noms illustres alors, si beaucoup sont obscurs aujourd'hui, nous rencontrons sur notre route? Domat et d'Aguesseau, Dupin et Forbonnais, Malesherbes, Loyseau et Pothier, Gerbier et Portalis, etc., parmi les juristes; Desfontaines et Fréron, Nicéron et Rigolet de Juvigny, parmi les critiques; puis des satiriques comme Moreau, Palissot, Gilbert, Marie Clément, des poètes lyriques et comiques, tels que Lefranc de Pompignan, Colardeau, Malfilâtre, Collé, Du Belloy et bien d'autres. C'est tout un côté de notre histoire littéraire au siècle dernier qui nous est découvert ici, un jour nouveau jeté sur les tendances de la littérature avant 1789, dont quelques-unes font prévoir celles auxquelles obéiront les écrivains de la Restauration.

Le livre III poursuit, mais à un point de vue différent, le même sujet que le précédent; M. E. G. y étudie la réaction exercée contre les doctrines révolutionnaires, qu'il avait déjà montrées dans le livre II attaquées par de nombreux adversaires. Tous les écrivains attitrés du parti philosophique ne firent pas une guerre égale à l'ancien état de choses; s'ils cherchèrent tous à le transformer, beaucoup aussi s'élevèrent contre ceux qui ne voulaient que le détruire; de là l'opposition à ces derniers de Montesquieu, de Raynal même, des Physiocrates, de Rousseau aussi dans plus d'un cas. Voltaire lui-même n'est pas toujours avec les novateurs, Buffon leur est opposé, enfin Saint-Martin, « le philosophe inconnu », entre en lutte ouverte avec eux.

Dans un chapitre, auquel il a donné le titre obscur d'« expériences de circonstances » *(Zeiterfahrungen)*, M. E. G. poursuit cet examen de la résistance aux tendances révolutionnaires, dans les réformes intérieures, puis dans les emprunts politiques ou littéraires faits à l'étranger, enfin dans le journalisme contemporain. Après avoir dit un mot des projets novateurs de Turgot, il a été amené à parler de l'influence politique et littéraire de l'étranger en France; elle fut considérable, on le sait, au siè-

cle dernier; nos écrivains, Voltaire en tête, se firent les imitateurs des écrivains anglais; bientôt vint le tour de la littérature allemande; des revues, comme le *Journal étranger*, furent fondées pour nous mettre au courant du mouvement intellectuel des pays voisins; l'abbé Prévost avait donné l'exemple; il trouva de nombreux imitateurs.

En même temps que sur la littérature, l'attention se porta, en France, vers le milieu du XVIIIe siècle, sur la constitution politique des États voisins; les révolutions de la petite république de Genève, les agitations électorales de l'Angleterre, plus tard la révolte de l'Amérique, firent étudier les institutions de ces différents peuples; les publicistes s'en occupèrent avec ardeur; parmi ceux-ci, M. E. G. cite d'abord Linguet et Mallet du Pan, auxquels il a consacré quelques pages pleines d'intérêt; mais ils ne furent pas alors les seuls à s'occuper de politique générale ou particulière; parmi ceux que M. E. G. désigne sous le nom d'hommes de cour ou d'affaires et parmi les fonctionnaires, il en mentionne plusieurs, qui appartiennent au parti conservateur et qui occupent une place considérable dans l'histoire des lettres; tels furent, après Suard, Bertrand de Molleville, dont le rôle toutefois fut secondaire, Rulhière, historien et publiciste connu, Malouet, homme politique habile et clairvoyant, enfin Rivarol, disciple de Montesquieu et de Pascal, pamphlétaire original et spirituel des dernières années du XVIIIe siècle.

Des femmes aussi prirent part à la politique dans les années qui précédèrent la Révolution et leurs salons exercèrent sur les idées une influence depuis longtemps remarquée et connue; M. E. G. n'a pas cru devoir les oublier et il leur a fait dans son livre une place petite, mais nécessaire; le court chapitre qui leur est consacré termine fort dignement son travail. A la fin de son étude, M. E. Guglia se pose quelques questions, qu'il a bien fait de ne pas essayer de résoudre, comme celle de savoir si les éléments conservateurs, dont il a constaté l'existence et la force avant 1789, auraient pu, mieux dirigés ou employés, arrêter la Révolution; mais il a raison de dire qu'ils ont été loin de périr pendant cette grande tourmente politique, et il montre fort bien comment, rajeunis et ravivés, ils ont contribué à donner à la littérature et aux institutions de la Restauration leur forme et leur caractère propres, conclusion qui se rattache ainsi aux prémisses du livre, en fait l'unité et en augmente l'intérêt [1].

Ch. J.

1. M. E. G. se montre partout bien informé et il était difficile, malgré son étendue, de mieux connaître la littérature de son sujet; c'est à peine aussi si on peut relever dans son livre quelques erreurs de nom, qui sont presque toutes même de simples fautes d'impression; je ne m'arrêterai pas à les signaler; je me bornerai seulement à remarquer que Fréron n'était pas « un normand de Quimper », puisque Quimper est en Bretagne.

CHRONIQUE

FRANCE. — La librairie Calmann-Lévy a détaché du livre de M. DARMESTETER *les Prophètes d'Israël* la première des études qui le composent et qui en est la plus importante, sur l'histoire de la formation et du développement des doctrines prophétiques, et l'a publiée en brochure à part sous le titre *les Prophètes* (126 pages in-8; 1 fr.). L'auteur a ajouté quelques notes pour expliquer les termes techniques.

— M. LEGER vient de faire paraître à la librairie Colin *La littérature russe, notices et extraits des principaux auteurs depuis les origines jusqu'à nos jours* (un vol. in-18 jésus de XV-556 pp. prix 4 fr.). Il retrace dans l'avant propos l'histoire sommaire de la littérature russe et de ses rapports avec la littérature française. Il donne ensuite des extraits de tous les écrivains importants y compris ceux qui ont écrit en slavon russe (du XI[e] au XVII[e] siècle). Ce volume est le travail d'ensemble le plus considérable qui ait été consacré à la littérature russe.

— Parmi les ouvrages d'enseignement que nous apporte la rentrée, il faut signaler : L. ARMENGAUD, *de Viris illustribus urbis Romae* texte entièrement refondu avec des notes et un lexique, Paris, A. Colin, VII-255 pp. in-18. C'est l'ancien *de Viris*, mais dont il ne reste que les cadres, le texte de Lhomond ayant été remplacé par celui des auteurs latins : Aurélius Victor, Cicéron, Horus, Aulu-Gelle, Justin, Tite Live, Salluste, etc. On croit ainsi « habituer les élèves à la véritable construction latine. » Nous ne savons si la bigarrure ainsi obtenue est préférable à la langue artificielle de Lhomond.

ANGLETERRE. — L'université de Cambridge publie : *Graduated Passages for First-sight Translation* by BENDALL et LAURENCE : part. III, moderately difficultly (128 pp. et 105 morceaux); part. IV, difficult (136 pp. et plus de 64 morceaux), Cambridge, University Press, 1892, petit-in-8. Ces textes de versions grecques et latines sont généralement assez longs et cadreraient mal avec l'horaire morcelé des écoles françaises.

BOHÊME. — Nous signalons parmi les publications récentes de l'Académie de Prague les *Recherches grammaticales et critiques* de M. Rob. Novák sur *Velleius Paterculus* (100 p.)

ÉTATS-UNIS. — Nous signalons avec plaisir l'apparition en Amérique d'une Revue *non sectaire* consacrée aux études religieuses (*The New World*, A Quarterly Review of Religion, Ethics and Theology, dirigée par Prof. Gilman; Boston, Houghton, Mifflin and C[o]). L'on peut regretter que l'esprit de la nouvelle Revue, quoique très libre, soit plus théorique qu'historique, comme on peut juger par les sujets des derniers articles : Otto Pfleiderer, *The Essence of Christianity*; Macbride Sterrett, *Ecclesiastical impedimenta;* Brello Cone, *New Testament criticism and religious belief*; John Chadwick, *Thomas Paine;* Jean Réville, *The rôle of the history of religions in modern religious* ; *éducation*; James Parsons; *Divine Love and intelligence.* Les comptes-rendus par MM. Jastrow, Toy, Besson, Gilman, etc. sont plus *réalistes*. Nous faisons des vœux pour le succès de la nouvelle Revue qui peut rendre de grands services en Amérique, si elle sort un peu plus de l'abstraction, chère à l'esprit américain et surtout à l'esprit bostonien, et entre résolument dans la recherche concrète.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 11 novembre 1892.

M. Alexandre Bertrand, président, prononce un discours nécrologique sur le marquis d'Hervey-Saint-Denys, membre ordinaire de l'Académie, dont les obsèques ont eu lieu samedi dernier.

Le Ministre de l'Instruction publique transmet à l'Académie une dépêche et une lettre de M. Dutreuil de Rhins, qui donne des nouvelles de sa mission d'exploration scientifique dans l'Asie centrale et annonce l'envoi prochain d'un rapport.

L'Académie décide qu'il y a lieu de pourvoir à la place de membre ordinaire, vacante par la mort de M. Renan, et fixe l'exposé des titres des candidats au vendredi 25 novembre.

M. Croiset communique le texte de la lecture qu'il doit faire à la séance publique annuelle de l'Académie, vendredi 18 courant, sous ce titre : *L'art et les mœurs dans le nouveau discours d'Hypéride.*

M. Salomon Reinach, terminant une communication commencée aux séances précédentes, développe des considérations générales sur les légendes qui s'attachent aux monuments mégalithiques. Il pense que ces légendes sont apparentées à celles qui formaient la mythologie pélasgique avant la constitution du panthéon grec, et il fait remarquer que précisément la civilisation matérielle de la Gaule à l'époque mégalithique ressemble à celle de la Grèce pélasgique. De part et d'autre on voit des constructions en blocs énormes, des poignards triangulaires d'un type particulier, des vases ornés d'incisions remplies avec une substance blanche. La décoration peinte de certains vases de Mycènes rappelle les demi-cercles concentriques gravés sur le dolmen de Gavr'inis et sur un vase trouvé dans un dolmen près de Quiberon. « Il est donc permis de croire, dit M. Salomon Reinach, que, plusieurs dizaines de siècles antérieurement à la grande unité réalisée par la conquête romaine, il a existé une autre unité, dont la cause nous restera toujours inconnue. » La conjecture la plus plausible qu'on puisse proposer pour l'expliquer, c'est que le courant de civilisation dit pélasgique s'est porté d'Occident en Orient, et non inversement, comme on l'a cru.

M. Héron de Villefosse communique, de la part du P. Delattre, la photographie de soixante-douze empreintes d'intailles, sur terre cuite, choisies dans une collection de plus de trois cents empreintes analogues, qui avaient été exécutées dans l'antiquité même et qui ont été découvertes dans la partie basse de Carthage, entre la colline de Saint-Louis et la mer. On y remarque des types monétaires, une tête d'Hercule semblable à celle de certaines pièces d'argent attribuées à Jugurtha, la tête de Silène de face des monnaies de Cyzique, la galère des monnaies de Sidon, etc., le tout du style grec le plus pur; des têtes de femmes, qui rappellent les monnaies grecques de Sicile; des figures debout, une Minerve, un Pan, un Mercure attachant ses talonnières, un Marsyas, une amazone, une femme nue attachant sa sandale, qui rappelle les monnaies de Larisse en Thessalie; des groupes, un homme terrassé par un lion, un lion dévorant un cheval, un homme debout tuant une femme agenouillée, un épisode du combat d'Achille et de Penthésilée; enfin des types purement égyptiens, tels que des scarabées portant des cartouches royaux. Cet ensemble était probablement une collection de modèles formée par un industriel qui se proposait de les reproduire.

M. Julien Havet commence la lecture du second mémoire de M. Félix Robiou, correspondant de l'Institut à Rennes, sur l'état religieux de la Grèce et de l'Orient au siècle d'Alexandre. Le mémoire précédent traitait de la religion grecque; celui-ci est consacré aux religions de l'Asie.

Ouvrages présentés : — par M. Wallon : Dehaisnes, *Recherches sur le retable de Saint-Bertin et sur Simon Marmion;* — par M. Georges Perrot : 1° Kondakof (N.), Tolstoï (J.) et Reinach (S.), *Antiquités de la Russie méridionale*, 3e livraison; 2° *Antiquités du Bosphore Cimmérien*, rééditées par Salomon Reinach; 3° Reinach (Salomon), *l'Origine des Aryens, histoire d'une controverse*, — par M. Héron de Villefosse : 1° Pallu de Lessert (Clément), *Vicaires et comtes d'Afrique, de Dioclétien à l'invasion vandale* (extrait des *Notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine*, vol. XXVI); 2° Cougny (Gaston), *l'Art antique*, 2e partie, *la Grèce, Rome, choix de lectures sur l'histoire de l'art, l'esthétique et l'archéologie;* — par M. Delisle : *Liber comicus sive Lectionarius missæ quo Toletana ecclesia ante annos mille ducentos utebatur*, edidit. D. Germanus Morin.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 48 — 28 novembre — 1892

523. — **Handbook for travellers in Syria and Palestine.** — 1892, Londres, Murray (LII-403-20 pp. in-8, avec cartes et plans.)

Cette nouvelle édition du Guide pour la Palestine et la Syrie, de la collection Murray, est un remaniement complet et heureux de la précédente. M. Haskey Smith, à qui la rédaction en a été confiée, s'est acquitté de sa tâche avec conscience. Il a puisé largement dans cette masse de documents incomparables dont la science est redevable au *Palestine Exploration Fund.* Il en a tiré des descriptions claires, sobres, et exactes qui seront d'un réel secours aux voyageurs auxquels s'adresse plus particulièrement ce volume. Il résume, pour tous les problèmes d'archéologie et de topographie, les dernières solutions proposées. Peut-être pourrait-on lui reprocher parfois de les adopter un peu vite alors même qu'elles sont assez aventurées. Telle est, par exemple, cette théorie nouvelle qui consiste à placer le Calvaire et le Saint-Sépulcre, sur la petite colline de la Sâhira au nord de Jérusalem. Cette hypothèse est depuis quelques années l'objet d'un véritable engouement en Angleterre. M. H. S. y insiste avec complaisance. Elle ne soutient pas l'examen.

Sur plusieurs points de géographie ancienne M. H. S. émet des opinions qui lui sont toutes personnelles et dont certaines ne sont pas à l'abri de la critique. Ces quelques réserves ne retirent rien de la valeur pratique de ce Guide ; il sera sûrement fort apprécié des nombreux touristes et pélerins anglais qui visitent chaque année la Terre-Sainte, et il fournira, à l'occasion, des renseignements utiles aux savants qui ne peuvent bouger de leur cabinet.

CLERMONT-GANNEAU.

524. — E. SCHIAPARELLI. **Una tomba Egiziana inedita della VIa Dinastia con Iscrizioni Storiche e Geografiche,** Memoria di E. Schiaparelli (Extrait des *Memorie della R. Academia dei Lincei*, Serie 4a, Vol. X, parte Ia, — Seduta del 15 Maggio 1892). Rome, 1892, in-4, 35 p. et une phototypie.

525. — Idem. **Di una Iscrizione Geografica scoperta recentamente in Egitto** (Estratto del *Bulletino* della Sezione Fiorentina della Società Africana d'Italia, tome VIII, fasc. 1-3, 1892, in-8, 6 p.

La tombe dont M. E. Schiaparelli publie le plan et les inscriptions est située dans la nécropole d'Éléphantine dont les fouilles, commencées en 1885-1886 par le général Grenfell ont révélé l'importance. Elle fut mise au jour partiellement, en février dernier, pour la princesse royale de Suède. M. Schiaparelli, qui se trouvait alors sur les lieux, en reconnut la haute valeur et en acheva le déblaiement. Il nous en donne les inscriptions, et la rapidité avec laquelle il a procédé n'est pas un des moindres mérites de son œuvre, ni celui dont nous devons lui être le moins reconnaissants [1].

C'est la plus septentrionale des tombes récemment découvertes, et il faut la chercher tout à côté de la pointe rocheuse sur laquelle fut construit plus tard le couvent copte, dont tous les voyageurs qui ont visité Assouan connaissent bien la silhouette. Elle consiste en une salle de dimensions médiocres, soutenue par quatre piliers quadrangulaires ménagés dans la roche vive. On descend aux chambres funéraires par deux couloirs inclinés, ouverts dans la paroi du fond. Deux stèles en forme de porte décorent la même paroi, quelques tableaux en bas-relief léger sont dispersés sur les piliers, trois longues inscriptions et deux figures en pied du mort encadrent extérieurement la porte d'entrée : le reste est nu. Le personnage pour qui l'hypogée fut creusé appartenait à la famille princière qui possédait Assouan sous la VIe dynastie, et dont les tombeaux voisins nous ont appris les noms : il s'appelait Hirkhouf, fils d'Ari, et M. S. a fort habilement reconstitué son arbre généalogique (p. 17). Ses titres nous montrent la considération dont il jouissait de son vivant : il était « Chef, gouverneur du sud, décoré de l'abeille et du collier, ami unique (τῶν πρώτων φίλων), lecteur et intendant des registres du « dieu local [2], Chef du Secret de la parole, qui donne les ordres pour le « pays du sud, l'intime de son maître, qui fait tout ce que loue son maître « et répand la crainte de l'Horus dans les pays étrangers [3], qui apporte

1. Une partie des résultats ont été annoncés par le père de M. E. Schiaparelli, M. L. Schiaparelli, dans une note publiée dans les Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Turin, t. XVIII, bulletin de mai 1892, p. 214-216.

2. *Mir* : le signe qui se trouve après ce mot, se rencontre assez souvent dans les textes des Pyramides. Le titre *mir* ne me paraît pas pouvoir être confondu, comme le fait M. S. (p. 7, note 2), avec un titre mentionné dans l'inscription d'Ouni, et où il faut lire avec E. de Rougé, *Smirouou noubou*, les amis *d'or*.

3. *Didi nîrou Horou m sitou* : le mot *nîrou* est écrit avec le *vautour*, déterminatif de la syllabe *nîr*, et le *lion* qui, placé entre *r* et *ou*, les double en sa valeur *rou*.

« les produits de tous les pays étrangers à son maître, le directeur de tous « les pays étrangers de la région du midi, Hirkhouf. » Les petites légendes réparties sur les piliers nous répètent son protocole à satiété avec des variantes insignifiantes. L'inscription tracée sur le linteau de la porte, en dehors, est une dédicace de la tombe composée par la réunion de plusieurs formules très connues et par conséquent facile à remplir en son entier, malgré les lacunes considérables que M. S. y signale : « J'ai vu « mes revenus, je suis descendu dans mon domaine, je suis descendu « dans mon bien-fonds, construisant mon tombeau, élevant ma statue « en bois de cèdre, j'y ai creusé un bassin, j'y ai planté des sycomores, « car le roi m'a honoré, j'ai été le père de tous les gens de ma « maison [1], le sage en ses desseins qui a fait le bien à tous les « siens, le chéri de mon père, le loué de ma mère, l'amour de tous mes « frères, car j'ai donné du pain à l'affamé, des vêtements au nu, j'ai « donné des barques à qui n'en avait plus. O vous vivants qui êtes « encore sur terre et qui passerez devant ce tombeau soit en descen- « dant le Nil, soit en le remontant, et qui direz : *Milliers de pains et de « bière au maître de ce tombeau!* — je recevrai ces offrandes en l'autre « monde [2]. Moi, je suis, en effet, le savant instruit des formules, muni « des amulettes, le lecteur qui connaît son métier [3]. Tout individu qui « entrera dans ce tombeau et qui y enlèvera quelqu'une des choses qui y « sont déposées, le dieu grand (Osiris) lui en demandera compte (au tri- « bunal des morts) [4]. Je suis celui qui dis le bien, qui fait toujours ce qui « plaît [5], je n'ai jamais fait le mal, je n'ai jamais commis de violence con- « tre personne, mais j'ai aimé ce qui est bon auprès du dieu grand ; je « n'ai jamais menti, mais j'ai fait le bien et j'ai été exempt de mauvaises « actions contre ceux qui dépendaient de moi ! »

Ces formules nous donnent une haute idée des vertus du mort ; elles n'auraient pas suffi à lui assurer l'honneur parmi nous d'une étude individuelle, si les deux inscriptions gravées à droite et à gauche de la porte ne renfermaient sur sa vie les renseignements les plus curieux. Hirkhouf avait été un grand voyageur, un ancêtre éloigné de ces explorateurs qui parcourent en tous sens le continent africain. Il était né au début de la VIe dynastie ; trop jeune pour rien faire sous Papi Ier, il avait commencé ses caravanes sous Mihtimsaouf Ier, fils et successeur de ce roi, et les avait continuées sous Papi II. Ces longues courses paraissent avoir été de tradition dans la famille ; il entreprit sa première tournée avec son

---

1. Litt. : « *J'ai fait* le père, *egi patrem.* »

2. Litt. « je passerai avec ces choses à l'autre monde », *aui r sit hirsenou m khri noutri.*

3. *Khri-habi rokh ro.f,* litt. « le lecteur *qui connaît sa bouche* ». Le *lecteur* est le maître des cérémonies, le prêtre ou le magicien qui connaît les rites et les formules.

4. *Aouf r ouzâ-hiris an noutir âa,* où l'orthographe particulière du verbe *aou* joint au pronom *f* de la 3e personne est celle qu'on trouve dans les Pyramides.

5. Litt. : « qui renouvelle le plaisant. »

père qui, probablement, n'en était pas à son coup d'essai. Ce que furent ses opérations, on le comprendra en lisant le récit malheureusement trop court qu'il nous en a laissé. La première des deux inscriptions où il nous les raconte est tracée sans lacunes sur le montant droit de la porte d'entrée [1], au-dessus d'un portrait en pied assez mal conservé. « La Majesté de Mirnirî m'envoya avec mon père, l'ami unique, le lec« teur Iri, au pays d'Amami, pour ouvrir la route vers cette région : je « le fis en sept mois et j'en rapportai toute sorte de denrées, ce dont je « fus loué très fort. — Sa Majesté m'envoya seul une seconde fois. Je « sortis par le chemin d'Éléphantine, je voyageai dans le pays d'Iritit, « dans celui de Sokhir (?) et dans celui de Tourires (?) d'Iritit l'espace de « huit mois, et j'apportai toute sorte de denrées de cette contrée, en « très grande quantité, telle que jamais on n'en avait apporté autant « vers ce pays d'Égypte auparavant. Je voyageai dans les bourgs du pays « d'Ouâbou chez les gens d'Iritit, je traversai ces régions, prouesse « qu'on ne trouve point qu'ait jamais faite aucun des amis uniques « directeurs des registres qui sont sortis vers le pays d'Amami avant « moi. — Aussi Sa Majesté m'envoya une troisième fois [2] vers la contrée « d'Amami : je sortis avec mon père sur le chemin d'Ouhaït, je trouvai « les gens de la contrée d'Amami qui marchaient vers la terre des Timi« hou pour faire la guerre aux Timihou, à l'angle occidental du ciel; « je sortis avec eux contre la terre des Timihou et je la conciliai si bien « qu'elle fut à rendre hommage à tous les dieux du Roi. » L'inscription continue sur le montant gauche [3], mais la première ligne en est à moitié détruite et le haut de toutes les autres assez mutilé, ce qui m'empêche de rétablir complètement la suite du récit. Je ne crois pas qu'il y fût question d'une quatrième expédition, car la troisième n'était point terminée au bas de l'inscription précédente : il y manque la mention des denrées apportées et des éloges reçus par le héros de l'aventure, toutes choses qui se rencontrent au contraire dans les lignes 3 et 4 de notre inscription de gauche. Je crois que Hirkhouf racontait comment il avait décidé l'Amami à suivre l'exemple des Timihou et à rendre hommage à Mirnirî son seigneur et à lui donner des troupes pour l'escorter jusqu'en Égypte : « Or je conciliai ce peuple d'Amami [et [4] je voyageai « dans Amami] depuis le pays d'Iritit jusqu'aux extrémités d'Ouâbou. « Je trouvai le peuple d'Iritit, Ouâbou, les gens d'Ouaouait, [vivant] en « paix. Je voyageai avec ccc ânes chargés d'encens, d'ébène, d'ivoire, « de peaux de rhinocéros, de peaux de léopard et avec un éléphant (?) « et toutes sortes de denrées excellentes. Or, quand le peuple d'Iri-

1. Schiaparelli, p. 17-19.

2. *Mkhomti pou sopou*, où le mot *trois* est écrit en toutes lettres, comme le mot *deux* à la ligne 5 de notre inscription.

3. Schiaparelli, l. 22-24.

4. Restituer quelque phrase comme *Ha-ni m Amamiou*.

« tit, Ouâbou, les gens d'Ouaouaït virent qu'il y avait une quan-
« tité de troupes du pays d'Amami qui voyageaient avec moi vers la
« Résidence, ainsi que les soldats qui avaient été envoyés avec Ouni, ce
« peuple [d'Ouaouait] me donna pour la seconde fois [1] des bœufs, des
« ânes et tous les produits [2] de la contrée d'Iritit, à cause de l'habileté
« que j'avais déployée, supérieure à celle de tout ami unique, directeur
« des registres, qui avait été envoyé en mission au pays d'Amami aupa-
« ravant. Alors, quand cet humble serviteur que voici [3] descendit par
« eau à la Résidence, on [le Pharaon] fit aller à sa rencontre l'ami uni-
« que Ouni, avec un bateau chargé de confiseries, de délicatesses et de
« bière », à la fois pour l'honorer et pour le réconforter après les privations qu'il avait dû éprouver au cours de ce long voyage. Ouni est le ministre de Mihtimsaouf, dont Mariette découvrit le tombeau et l'inscription à Abydos. Les mémoires de Hirkhouf se joignent donc aux siens et éclaireront quelques points obscurs de son histoire.

Entreprit-il une quatrième expédition sous Papi II, le frère et successeur de Mihtimsaouf? M. S. le pense et s'appuie sur une longue inscription qui couvre le parement extérieur du tombeau, à droite de celle qui encadre la porte. Elle est assez mutilée, et il y manque des portions de lignes; l'usure de la muraille et la mauvaise qualité de la pierre ont rendu ce qui reste peu lisible par endroits, et bien que la copie ne paraisse pas toujours correcte, M. S. a tiré de ce texte difficile un très bon parti. Je l'entends de façon un peu différente, mais sans répondre entièrement de mon sens, et sans prétendre donner, pour le moment, autre chose qu'une paraphrase de plusieurs passages mutilés. Il n'est pas d'ailleurs conçu dans les formes ordinaires, mais c'est un rescrit royal daté de l'an II, le troisième mois de Shaït, le XVIII, adressé par Papi II à Hirkhouf, et qui n'a d'analogue jusqu'à présent que le rescrit d'Amenemhâït II dans le Conte de Sinouhit [4]. « Ayant
« pris connaissance des paroles de cet écrit que tu as envoyé au roi à la
« résidence, on a su que tu étais revenu en paix de l'Amami, avec les
« soldats [5] qui étaient avec toi. Tu as dit tous les cadeaux qui étaient
« avec vous, à savoir : que tu as rapporté tous les tributs très bons que tous
« les sheikhs Amamiens ont donnés au double du roi des deux Égyptes
« Nofirkerî, vivant à toujours et à jamais ; — Tu as dit tous les cadeaux

---

1. Corriger *hi ouahemt hi rtat-ni* « réitéra de me donner ».

2. Ici une énumération de denrées; je ne puis la rétablir avec les débris de signes que M. Schiaparelli donne en cet endroit.

3. Cfr. sur cette expression d'humilité par laquelle un personnage se désigne lui-même, la note de Borchardt dans la *Zeitschrift*, t. XXVII, p. 122-124.

4. Maspero, *les Contes populaires de l'Egypte Ancienne*, 2e édit. p. 112 sqq. C'est probablement par un rescrit analogue qu'Amtew reçut la maison et le jardin dont le Pharaon Snofroui le gratifia en récompense de ses services.

5. L'homme placé derrière ce mot n'est pas ici le prénom de la personne, c'est le déterminatif du mot *mâshâou*.

« qui étaient avec vous, à savoir : que tu as ramené ce *Dinka*, danseur du « dieu, de la *Terre des Mânes*, semblable au *Dinka* que le serf divin « (du bélier de Mendès), Oîrdidou, apporta de Pouanit au temps d'Assi ; « — Tu as dit à Ma Majesté que jamais nul autre vers Amami n'avait « amené rien de semblable à ce Dinka auparavant, nul des missionnaires « qui voyagent pour faire tout ce qu'aime et loue ton Seigneur, nul de « tous les gardiens qui sont installés à demeure avec moi (sur les fron- « tières) faisant tout ce qu'aime, loue et ordonne ton maître ; — Aussi « Sa Majesté fera que tes entreprises sages et prudentes soient à gloire et « profit au fils de ton fils et aux fils de celui-là, afin que tous les hommes « disent, quand ils entendront ce que Ma Majesté t'a fait : « C'est comme « les choses que Sa Majesté a faites à Hirkhouf, quand il descendit de « l'Amami, veillant à faire ce qu'aimait, louait, ordonnait Son Maître en « toute circonstance, — en barque, vers la résidence royale... » Tu as « donc amené (en Égypte) ce Dinka avec toi, que tu amènes de la *Terre « des Mânes*, vivant, en bonne santé, pour danser le dieu, pour divertir « et pour amuser le roi des deux Égyptes Nofirkerî, vivant à jamais. « Quand il descendra avec toi dans la barque, fais qu'il y ait toujours « derrière lui des gens avisés de peur qu'il ne tombe à l'eau ; quand il se « couchera pendant la nuit [1], fais que des gens viennent pour s'asseoir « derrière lui, de peur qu'il ne s'échappe d'une course rapide pendant « la nuit ; Ma Majesté souhaite, en effet, voir ce *Dinka* plus que tout « autre tribut qui vient des merveilles de Pouanit. Quand tu seras arrivé « de ton pays à la cour, si tu amènes ce *Dinka* avec toi vivant et en « bonne santé, Ma Majesté te fera plus d'honneur que ne fût fait au « serf du bélier de Mendès Oîrdidi, au temps d'Assi, — selon le désir de « mon cœur qui est de voir ce *Dinka ;* l'on a apporté des ordres à tout « Régent de domaine, à tout inspecteur intendant des prophètes, pour « ordonner aux stations (situées sur le passage de ce Dinka) de charger « (sur le bateau qui l'amènera) des provisions avec lui, de tout château dé- « pendant de la Daïrah royale et de tout temple, donations qui n'avaient « jamais été faites auparavant. » La lettre de ce rescrit n'oblige pas à supposer que Hirkhouf eût entrepris un nouveau voyage : s'il l'eût fait, il l'aurait probablement raconté à la suite des trois que nous connaissons. Je crois que le dernier de ceux-ci ne s'était terminé qu'à peu près vers le temps où Mihtimsaouf mourut : Hirkhouf envoya son rapport au roi nouveau, et celui-ci lui répondit, en l'an II de son règne par l'ordre d'amener le *Dinka* à la cour, et par la promesse d'une récompense extraordinaire si le Dinka arrivait vivant.

La langue de ces textes curieux est à peu de chose près celle de l'inscription d'Ouni : elle présente pourtant certaines particularités, peut-être dialectales, qui mériteraient une étude minutieuse. Je me bornerai

---

1. Le signe qui suit le mot *Gorhou* est *le ciel étoilé*, écrit cursivement et non *la peau d'animal*.

à signaler ici une forme grammaticale, sinon nouvelle, du moins de rare occurrence, et qui n'a pas été encore bien expliquée. Parlant de son troisième voyage, Hirkhouf écrit : *qimou-ni ti-Amamiou shemou-rof r-to Timihou r âhou Timihou*. M. S. n'a pas tenu compte du *ti* qui précède *Amamiou* et, prenant *l'homme* qui suit ce mot pour le pronom de la 1[re] personne, a traduit : « Jo trovai *il mio Amam* e marciai attraverso « ad esso fino al paese dei Tamahu, insieme a soldati Tamahu. » On trouvera plus loin, au milieu des lacunes... *m-sa ti-Amamiou akhir s-hotpou-ni ti-Amamiou pouf;* puis *Qimou-ni ti-Irititou* et *Akhir maai ti-Irititou*. Le préfixe *ti* suivi d'un nom de peuple se retrouve seul dans quelques mots comme *Ti-masiout*, *l'accoucheuse*, suivi du relatif *nti* dans *ti-nti-htorou*, la cavavalerie, et dans beaucoup de noms propres *ti-nti-Osiri*, *ti-nti-Khiti*, etc. : ces derniers mots, déjà observés, ont fourni le sens du préfixe, *celle qui appartient à Osiris*, *celle qui appartient au dieu Khiti*, et dans les noms communs cités plus haut, *celle qui est d'attelages*, la cavalerie des chars de guerre, *celle qui est pour l'enfantement*, l'accoucheuse. *Ti-Amamiou*, est donc *Ce qui est*, ou plutôt le collectif étant féminin, *celle qui est les Amami*, l'ensemble des Amami, l'ensemble des Iriti. Les passages cités plus haut se traduiront donc : « Je trouvai *la tribu des Amami* qui marchait vers le pays des Timi- « hou », et «... derrière *la tribu des Amami ;* or je me conciliai *cette « tribu des Amami* », et plus loin : « Je trouvai *la tribu des Iriti* », « Or, et quand je vis *la tribu des Iriti.* » Ma traduction *la tribu des Amami* ou *des Iriti* n'est qu'un équivalent lointain, qui donne le sens général de l'expression où entre *ti-*, sans rendre la valeur grammaticale précise de l'affixe. On comprend maintenant comment il se fait que les scribes égyptiens aient pu expliquer le nom berbère des Timihou par *les peuples du Nord :* ils ont cru ou feint de croire que Timihou était un composé du *ti-* en question et de *mihit*, le Nord.

M. S. a étudié en détail le nom des peuples mentionnés par Hirkhouf, et voici les identifications qu'il propose. L'*Amami* est le Kordofan avec les pays qui en dépendent [1]; les Timihou que Hirkhouf rencontre en traversant l'Amami, auraient occupé le Wadai et peut-être la partie occidentale du Darfour : la masse de leurs tribus était cantonnée alors dans le bassin du lac Tchad et sur le cours moyen du Niger [2]. L'Iritit et, au sud de l'Iritit, l'Ouâbou, devaient se trouver sur la rive occidentale du Nil au sud de Dongola, et peut-être sur la rive orientale, vers Abou-Hamad [3]. M. S. s'est laissé entraîner, je le crains, hors des limites où les autres documents que nous avons sur ces pays nous obligent à demeurer enfermés. Le passage de l'inscription d'Ouni où ils sont mentionnés, et qu'il cite est des plus concluants, à cet égard, quand on le replace dans

1. « Il Kordofan colle regione dipendenti era dagli Egiziani conosciuto sotto il « nome di *Amam* » (*Di una Iscrizione*, p. 3). Cfr. *Una tomba Egiziana*, p. 27.
2. Schiaparelli, *Una tomba*, p. 29-30.
3. Schiaparelli, *Una tomba*, p. 27-28.

son contexte. Ouni raconte que Pharaon l'a envoyé à Éléphantine pour creuser les chenaux de la cataracte [1] et pour construire des galiotes destinées au transport du granit en bois de Sont du pays d'Ouaouait; sur quoi les sheikhs des pays d'Ouaouait, d'Amami et de Maza se mettent à couper des arbres pour son compte. Ouaouait est la partie du désert nubien, à droite du Nil, qui va de la hauteur d'Assouan à celle de Korosko; Maza est au sud d'Ouaouait et lui confine, touchant d'une part au Nil, de l'autre à la Mer Rouge où on le retrouve dans les listes de Thoutmosis III. Ces deux peuples occupent les vallées à l'est, où poussent les forêts claires d'acacias et d'arbres analogues, dont Ouni avait besoin pour ses constructions navales. L'Amami est sur la rive opposée du Nil, et un autre passage de la même inscription énumère les peuples du désert de telle façon qu'Amami corresponde à Ouaouait et Iritit à Maza. J'en conclus qu'Amami est le pays à l'Ouest du Nil, entre Assouan et Derr ou à peu près, et Iritit les contrées situées au sud d'Iritit, entre Derr et la seconde ou la troisième cataracte. Dans cette donnée, l'Ouâbou serait un canton au sud d'Iritit vers Dongolah, sur l'une ou l'autre rive du fleuve. Quant aux Timihou, il n'y a pas besoin de les aller chercher dans le Wadaï : ils occupaient la Grande Oasis, dont le pays d'Ouhait est une partie et peut-être un des noms. Le troisième voyage de Hirkhouf sur le chemin d'Ouhait, aurait été dirigé d'Éléphantine sur les parties Sud de l'Oasis : Hirkhouf, tombant au milieu d'une guerre entre les Timihou et l'Amami, aurait réussi à tout arranger en réconciliant les deux ennemis, et en leur faisant reconnaître la suzeraineté de Pharaon. Je ne puis qu'indiquer ici cette solution du problème : j'espère donner ailleurs les arguments et les textes à l'appui.

Ce qui a sans doute décidé M. S. à mener son héros fort loin, c'est ce curieux décret, où il est question du *Dinka*, amené par Hirkhouf de l'Amami et originaire de la *Terre des Mânes*. Pour M. S. ce Dinka est un nain, appartenant à l'une des populations pygmées de nom analogue, les Dokos ou Dongos établis au sud du pays de Kaffa, les Tikki-Tikki et les Akka de Chaillé-Long et de Schweinfurth sans parler des tributs naines que Stanley a signalées sur le cours supérieur de l'Arouwimi : Hirkhouf n'aurait point pénétré jusque dans ces contrées, mais il aurait rencontré un individu d'une des races pygmées dans la *Terre des Mânes* et l'aurait emmené avec lui en Égypte. Cette *Terre des Mânes* serait, selon lui, située au-delà du 10° de latitude, à l'Occident das Gallas et du pays de Kaffa, ce qui la mettrait en rapport direct avec les Donkos ou Dokos du Djob supérieur [2]. Il y a une question préliminaire que soulève ce nom de Dinga, c'est d'examiner s'il est un ethnique marquant un peuple étranger, ou simplement un nom commun appartenant à l'Égyptien. Les particularités du système graphique égyptien nous per-

1. Cfr. *Recueil de Travaux*, t. XIII, p. 203-204.
2. Schiaparelli, *Una tomba*, p. 31-33, *Di una Iscrizione*, p. 4-5.

mettent de la trancher à coup sûr. Les noms étrangers ne manquent pas dans les inscriptions de Hirkhouf, et tous ceux d'entre eux qui ne sont pas formés de mots égyptiens, comme l'est celui de *Terre des Mânes*, sont suivis du signe des montagnes s'ils marquent un pays, du signe des montagnes et du signe de l'homme s'ils marquent le peuple d'un pays : cette orthographe est constante dans le texte que M. S. a publié. Or, le mot Dinga n'est pas suivi de ce signe des montagnes qu'il devrait avoir, s'il était un nom de pays ou de peuple. Ce n'est pas qu'il manque de déterminatif, il en a trois : un premier qui est l'*oreille de veau* ; un second d'un homme debout, les bras tombants, vêtu d'un peigne qui lui descend aux genoux ; un troisième de l'homme accroupi. Il serait vraiment extraordinaire, si *Dinga* cachait un nom étranger de peuple lointain, que le rédacteur de l'inscription ne lui eût pas donné le signe des montagnes, qu'il a accordé à tous les autres noms de peuples qu'il écrivait. Je crois donc que le rapprochement de Dinga avec un ethnique africain tel que Donko, Dokko, Tikki, Dinka, n'est pas légitime. *Dinga* est, comme le prouve la nature des déterminatifs qui l'accompagnent, un nom commun, dont il faut chercher le sens dans le vieux fond de la langue égyptienne, et il n'y a pas de conséquences ethnographiques ou géographiques à tirer de lui. On pourrait aisément le rattacher à quatre ou cinq racines différentes, mais ce serait sans profit réel, car le sens du mot lui-même ne ressort pas clairement de l'inscription. Le second déterminatif, le seul qui nous éclairerait, n'est pas malheureusement assez net. S'il a vraiment la forme que lui a prêtée M. Schiaparelli, il se rapprocherait du signe de l'*homme ordinaire debout* ou du *chef;* serait-ce un homme d'aspect imposant, un géant? Je ne m'arrête pas à cette première hypothèse. Bien que le signe ne soit pas identique à celui qui détermine le mot *nain (nemmou)* dans l'inscription ptolémaïque où il est question des pygmées du Haut-Nil, je n'ai aucune répugnance à y reconnaître un nain. *Dinga* serait, en ce cas, un mot signifiant une variété de nain particulière, non pas une variété ethnogra- phique, mais une variété physiologique. Un estampage du signe permettrait peut-être de reconnaître laquelle.

La fonction de ce *Dinga* était de danser et de divertir le roi, ce qui s'accorde bien avec la fonction des nains qui, en Égypte comme ailleurs, ont eu le privilège de fournir des bouffons de cour : je ne rappellerai qu'en passant et pour mémoire le bas-relief de tombeau Memphite conservé à Boulaq, où l'on voit un nain armé d'un bâton se terminant en main et tenant en laisse un cynocéphale aussi grand que lui. Mais la danse spéciale du *Dinga* est exprimée deux fois par une expression que M. S. rend *danser divinement* [1] ; cette traduction est, je crois, à modifier.

1. Schiaparelli, *Una tomba*, p. 20-21. Le signe bizarre que M. Schiparelli a placé sous l'*homme dansant*, est une forme incorrecte de *la hache*, signifiant le mot *dieu, noutir*

Le sens littéral d'*Abaou noutir* est *danser le dieu*, soit exécuter la danse appelée *le dieu*, soit, ce qui revient au même par une autre voie, exécuter *la danse du dieu*. Il y aurait un assez long travail à faire sur cette danse : je ne puis ici qu'en donner les conclusions. Il n'y a en Égypte qu'un dieu danseur, Bîsou (Bès), dont les monuments nous font connaître l'étrange figure. Or, Bîsou est un nain, à grosse tête, aux membres énormes, vêtu de la peau du féli *(Bîsou)* auquel il doit son nom. Le dieu Bîsou est étranger en Égypte : il y vient du sud, et plus spécialement du pays de Pouanit, comme une des formes d'Hathor. D'autre part, le *Dinga* est probablement un nain; il danse, il vient du sud de l'Égypte, et, une fois au moins, sous le règne d'Assi, du pays de Pouanit. Je ne crois pas trop m'avancer en disant que la *danse du dieu*, que dansait le *Dinga*, était la danse du dieu Bîsou, soit la danse guerrière avec l'épée ou le bouclier, soit la danse pacifique, avec la harpe portative des tribus du désert. Si je ne me trompe, ce rapprochement nous permet de conjecturer quelle espèce de nain les Égyptiens appelaient *Dinga;* c'est le nain semblable au dieu Bîsou, c'est-à-dire un individu assez rare, surtout s'il avait, comme son prototype divin, le mérite de venir de Pouanit ou des régions analogues. Celui de Hirkhouf passait pour être originaire de la *Terre des Esprits*. La *Terre des Esprits* n'est pas une région déterminée, c'est un terme emprunté aux croyances populaires de l'Égypte et répondant au même ordre d'idées qu'exprime le nom d'*Ile de double* connu par le comte de Saint-Pétersbourg. De même qu'on plaçait au midi l'origine du Nil terrestre, on y mettait des contrées où vivaient les âmes des morts. Ces contrées avaient, à côté de leur population funèbre, une population vivante douée de connaissances magiques ou de figure particulière, qui en rendait les individus recommandables à titres divers. Les *Dingas* devaient être assez sauvages, car Papi II recommande à Hirkhouf de prendre des précautions extrêmes pour amener le sien vivant et en bonne santé à la cour : il fallait une surveillance de jour et de nuit pour l'empêcher de se tuer ou de s'échapper. Les *Dingas* étaient évidemment quelque chose d'analogue pour l'humeur et les qualités à ces hommes-singes, à ces *nesnas* dont Maçaoudi nous conte de si curieuses histoires.

Tout cela demanderait un examen attentif : j'en ai dit assez pour montrer tout l'intérêt qui s'attache à la découverte de M. S. et à son mémoire. Le texte soulèvera probablement de longues controverses et des discussions minutieuses : à quelque résultat qu'elles aboutissent, M. Schiaparelli aura eu le mérite d'en saisir du premier coup le sens et la valeur, et de laisser relativement peu à faire à ceux qui l'expliqueront après lui.

G. MASPERO.

---

526. — **De S. Isaaci Ninivitæ vita, scriptis et doctrina.** Accedunt ejusdem Isaaci tres integri sermones quos e codicibus syriacis Musæi Britannici descripsit, latinitate donavit, notis instruxit et, collatione ad græcam versionem facta nunc primum publici juris facit I. B. Chabot. — Paris, Ernest Leroux, 1892, in-8, p. xiv, 106 et 42.

On sait l'importance et l'extension que prit la vie monastique chez les Syriens dès le ivᵉ siècle, après que saint Eugène en eut apporté l'institution d'Égypte dans la Mésopotamie orientale. Le couvent était le centre des études et la pépinière d'où sortaient les évêques; mais, près du couvent, était la montagne où le moine, pour atteindre à la perfection, allait souvent passer plusieurs années dans la solitude, et d'où il revenait purifié et inaccessible aux tentations mondaines; quelquefois même il y achevait sa vie dans la prière et l'extase. L'ascétisme était comme le couronnement de la vie monastique, aussi occupe-t-il une place honorable dans la littérature foncièrement ecclésiastique des Syriens. Un des auteurs les plus célèbres dans ce genre est Isaac de Ninive, dont les œuvres furent traduites en arabe, en éthiopien, en grec et en latin, sans parler de quelques versions dans d'autres langues européennes. Et cependant ces œuvres n'avaient pas encore été l'objet d'un examen approfondi. On saura donc gré à M. l'abbé Chabot d'avoir appelé de nouveau l'attention sur ce personnage et d'avoir publié la thèse très étudiée qu'il a écrite pour l'obtention du grade de docteur en théologie.

On connait peu de chose de la vie d'Isaac. Une notice placée en tête de la version arabe et qu'Assémani avait fait connaître dans sa *Bibliotheca orientalis*, nous apprend qu'il fut d'abord moine dans le couvent de Mar Mattaï près de l'ancienne Ninive et qu'il se retira ensuite dans la montagne pour y vivre en anachorète dans une cellule. A cette époque de sa vie il fut nommé évêque de Ninive, mais il se démit bientôt de ses fonctions pour passer le reste de ses jours dans le désert de Scété en Égypte, où les Syriens comptèrent de nombreux moines.

A quelle époque vivait Isaac? La notice dont nous venons de parler indique le commencement du septième mille depuis la création du monde, ce qui équivaudrait au commencement du viᵉ siècle de notre ère, en comptant 5508 ans jusqu'à J.-C. d'après l'ère byzantine. Mais cette mention n'a pas grand poids car elle a été ajoutée après coup à la notice. Cependant M. C. pense que c'est vers cette époque, ou plus exactement dans la seconde moitié du vᵉ siècle, qu'il convient de placer Isaac. On ne voit dans ses écrits aucune trace certaine des hérésies, soit nestorienne, soit jacobite, qui au viᵉ siècle avaient conquis toute la Syrie et la Mésopotamie. Isaac a du reste été accepté comme un Père de l'Église par tous les Syriens sans distinction, honneur dont il n'aurait pas joui, s'il avait appartenu à une confession dissidente. On ne saurait opposer à cette thèse, ajoute M. C, un passage de la version arabe qui cite Jacques de Saroug, auteur du viᵉ siècle, car ce passage est interpolé et ne se trouve pas dans le syriaque. La date adoptée par M. C. nous

semble être la vraie. Cependant ce n'est pas sans surprise que nous avons lu ensuite, p. 71, le nom d'Evagrius parmi les autorités les plus fréquemment citées par Isaac. Ce nom suivant celui de Socrate, on pense à l'historien qui, pendant la seconde moitié du VIe siècle compléta l'histoire ecclésiastique de ce dernier. S'agirait-il au contraire d'Evagrius d'Antioche ou d'Evagrius du Pont qui vécut en anachorète dans le désert de Scété ? C'est ce que l'examen des nombreux passages où ce nom est cité, a dû apprendre à M. C. ; il est regrettable qu'il ne nous ait pas renseigné sur ce point.

La partie consacrée aux écrits d'Isaac renferme une liste de ces écrits qui comprend quatre vingt-trois traités, en dehors de six autres traités attribués à cet auteur, mais que M. C. rejette, quatre comme douteux et deux comme appartenant certainement à un autre écrivain. La publication ou même l'analyse détaillée de ces traités aurait dépassé le cadre du travail de M. C., qui donne seulement quelques extraits à l'appui de son exposé de la doctrine ascétique d'Isaac. Mais, quand les œuvres d'Isaac seront publiées dans la *Patrologie syriaque* actuellement en préparation, il y aura lieu de rechercher, en comparant le texte syriaque et le texte grec, de quel côté se trouve l'original ou la traduction pour chacun des traités inscrits sous le nom de ce Père. L'utilité de cette recherche nous a été démontrée par la lecture des trois sermons que M. C. a publiés en appendice, p. 1-41. Notre impression est que ces morceaux ne représentent pas un original syriaque, mais une traduction grecque. Pour le second morceau, nous n'avons guère de doutes : p. 14, l. 6, l'auteur rend maladroitement par « changement de paroles » le grec ἀντιλογία « contradiction » qu'il n'a pas compris ; — p. 22, l. 14, le mot ταμεῖον qui a les deux sens de « chambre » et de « trésor » est traduit par « chambre » quand c'était le second sens qui était de saison ; — p. 26, l. 8, « comme dit la parole » doit s'entendre du Physiologus ; la première partie du nom n'a pas été traduite, [φυσιο]λόγος ; les articles sur la perle, la cigogne (ou l'outarde) et les Sirènes sont empruntés à l'ouvrage qui porte ce titre ; — p. 30, l. 9-10, le grec « un régime qui consiste en une seule espèce de nourriture » est rendu par un mot à mot barbare et inintelligible. On pourrait encore multiplier les citations de locutions qui trahissent un traducteur peu habile, ajoutons seulement « dans le poids que », p. 32, l. 3, pour « suivant la mesure que ».

Les deux autres sermons appartiennent vraisemblablement à la même rédaction. Le premier cite le Nouveau Testament d'après le grec et non d'après la Peschitta dont se servaient les Syriens au Ve siècle (voir Append. p. 4, note 3). Le troisième sermon suit, de son côté, la chronologie grecque et non celle de la Peschitta pour le comput des années depuis la création jusqu'à l'ère chrétienne (voir Append. p. 37, note 3 ; comparer Aphraate, éd. Wright, p. 474 et suiv.). Le traducteur syriaque avait sous les yeux un texte grec qui différait sur plusieurs points de celui publié dans la *Patrologie* de Migne.

Quant aux fragments des autres livres d'Isaac imprimés et traduits par M. C., ils sont trop courts pour qu'on puisse juger de leur rédaction primitive. Toutefois nous n'hésitons pas à rattacher à un original grec le fragment des pages 99-100. Ces longues périodes où la préposition *ba* permute sans cause apparente avec la préposition *min*, ne portent pas un cachet syriaque; la série des substantifs précédés de la négation décèle une traduction littérale de substantifs grecs avec l'alpha privatif.

Le travail de M. C. témoigne d'une grande érudition. Nous recommandons au lecteur l'exposé de la doctrine ascétique d'Isaac, fruit de consciencieuses lectures et de laborieuses recherches. Le livre est écrit dans un latin correct et d'une lecture facile. La traduction est exacte dans son ensemble; on ne sera pas surpris que quelques nuances de style aient échappé à l'auteur dans ces prémices de son labeur [1]. Grâce à cette traduction, les fautes d'impression malheureusement trop nombreuses sont faciles à corriger. M. C. nous entretient des difficultés qu'il a rencontrées pendant la correction des épreuves; il est très excusable, mais il aurait pu se conformer à l'habitude de donner une liste des errata [2].

Sur la couverture du livre, M. Chabot annonce l'édition, sous presse, de la légende de Mar Bassus, martyr persan, et, en préparation, l'édition de la quatrième partie de la Chronique de Denys de Tellmahré. Nous saluons avec reconnaissance les efforts de ce jeune orientaliste, dont l'avenir est plein de promesses et nous souhaitons vivement qu'il mène à bonne fin les nouvelles publications qu'il a entreprises.

Rubens Duval.

---

527. — J. Beloch. **Studi di Storia antica**, fasc. I, Roma, Lœscher, 1891, 207 p. in-8.

M. J. Beloch, professeur à l'Université de Rome, se propose de pu-

1. Traduire : p. 83, l. 19, « En vérité, mes Frères, si pendant le jour même, l'ascète n'a pas de souci des choses du corps ni de préoccupation passagère, O alors la séparation du monde est facile, et petite est la vigilance (nécessaire) pour rester éveillé »; — p. 88, l. 8 « quelques *marmitha* »; — p. 89, l. 9, « Tel, après avoir chanté des psaumes pendant une partie du soir, passe *(ma'bar)* le reste de la nuit prosterné... »; — p. 98, l. 8-9, « et qu'il voie en lui-même à se préserver des routes étroites du péché »; — Append, p. 15 fin, « en voulant établir une justice sans miséricorde, il l'accuse »; — Append. p. 21, note 1, au lieu de *pahesch*, il faut lire *payisch* qui répond au grec ἀπολείπεται et traduire : « Tant qu'il lui reste encore une occasion de travailler *(poulhaneh)* »; — Append. p. 26, l. 16, « ainsi personne ne peut être digne de... »

2. Nous ne croyons pas utile de donner ici cette liste; il nous suffira de faire remarquer que, p. 21, note 1, il faut lire Isaïe LIII, 6; p. 29, note 1, le texte syriaque doit être corrigé d'après le catalogue des ms. syriaques de Wright, p. 580 *b*, qui rendait inutile la reproduction de ces clausules; p. 53 note 1, l'édition du livre *De causa causarum*, par M. Kayser, Leipzig, 1889, n'est pas mentionnée.

blier une série d'études sur l'histoire ancienne, rédigées par ses élèves, sous sa direction, sinon sous sa responsabilité. Le premier fascicule de ce recueil contient trois dissertations relatives à l'histoire romaine, une relative à l'histoire grecque; mais, en réalité, la moitié du volume se rapporte à la Grèce; car l'étude de M. U. Pedroli sur les tributs des alliés d'Athènes remplit à elle seule plus de cent pages.

Ce travail porte exclusivement sur les célèbres inscriptions de l'Acropole qui contiennent les listes, non des tributs eux-mêmes, mais des offrandes prélevées chaque année sur ces tributs en faveur de la déesse qui en avait la garde. Après Bœckh, Kœhler, Kirchhoff et beaucoup d'autres, M. U. P. entreprend l'étude complète de ces documents, pour en tirer tout ce qu'ils peuvent nous apprendre sur cette partie de l'histoire financière d'Athènes.

Un premier devoir s'imposait à l'auteur de cette recherche minutieuse : c'était de réviser le tableau *(tributorum laterculus)* publié à la suite du t. I du *Corpus Inscriptionum atticarum*. Ce tableau, en effet, laisse beaucoup à désirer, et M. U. P. n'a pas de peine à en signaler les erreurs et les lacunes. Lui-même dresse à son tour, d'après les mêmes documents, une série de listes nouvelles, qui constituent la base de tout son travail. Tous les chiffres de cette recension sont-ils rigoureusement exacts? Il nous serait difficile de l'affirmer; mais du moins la disposition adoptée par l'auteur nous semble t-elle excellente : sur la même ligne, en face du nom de chaque ville, on peut lire les sommes successivement payées par elle, avec la date de ces paiements et le numéro de l'inscription qui en témoigne. De plus, certains signes conventionnels permettent de reconnaître quand le nom d'une ville figure sur un document sans le montant de sa taxe, ou bien quand il y a doute sur la lecture d'un chiffre.

A la suite de ces tableaux, M. U. P. consacre une étude spéciale à chacune des cinq provinces entre lesquelles était partagé le tribut des alliés, et chacun de ces chapitres contient un nouveau tableau. Mais cette fois les chiffres qui y figurent représentent, à côté de faits certains, des combinaisons dues à M. U. P. lui-même. C'est dire qu'une assez large place y est laissée à l'hypothèse. Seulement, chaque chiffre approximatif, indiqué dans le tableau par un astérisque, est discuté et justifié dans le texte. Ici encore la méthode de M. U. P. nous paraît en général ne donner prise à aucune critique.

Les résultats de ces études partielles sont résumés dans un chapitre final (ch. VII) : 1° quelles ont été les sommes fournies par le tribut annuel des alliés, entre les années 454 et 425? 2° à quelle somme s'élevait le tribut d'après la révision de l'année 425/4? Pour la première question, les chiffres varient entre 495 et 410 talents environ, ce qui amène l'auteur à discuter le témoignage de Thucydide (II, 13) : προσιόντων μὲν ἑξακοσίων ταλάντων ὡς ἐπὶ τὸ πολὺ φόρου κατ' ἐνιαυτὸν ὑπὸ τῶν συμμάχων τῇ πόλει. M. U. P. estime que l'historien n'a pas voulu parler seulement

du tribut fédéral, mais aussi d'autres revenus que la ville pouvait retirer de ses alliés, comme de l'impôt du dixième (δεκάτη), perçu sur les marchandises qui venaient du Pont. Sur ce point, d'ailleurs, il ne fait qu'ajouter quelques arguments à l'explication proposée jadis par M. Beloch dans un article du *Rheinisches Museum* (t. XXXIX, 1883, p, 34 et suiv.). La réforme du tribut, en 425/4, n'a pas non plus donné les chiffres (1,200 et 1,300 talents) qu'attestent Andocide (*De pace*, 9) et Plutarque (*Arist.*, 24) : Athènes n'a jamais pu attendre de cette réforme qu'un revenu annuel de 1,000 talents environ.

Am. Hauvette.

Les trois études sur l'histoire romaine sont consacrées aux guerres des Romains contre Annibal et ont pour but de contrôler la sincérité du récit de Tite-Live, qui forme le fond de tout ce que les modernes ont écrit jusqu'ici sur la question. M. Cantalupi a composé la première; il s'est appliqué à distinguer, année par année, le nombre des légions opposées à Annibal en Italie et dans les provinces. Il est arrivé à des résultats qui paraissent admissibles ; il est tout au moins remarquable que la somme des légions que l'auteur obtient en additionnant les résultats de détail auxquels il aboutit pour chaque année est, d'une façon générale, conforme à celle que donnent les auteurs. L'explication des quelques différences existantes a été donnée dans un appendice par M. Beloch. La seconde dissertation est due à M. Clementi. Lui aussi examine, année par année, la tradition historique qui nous est parvenue sur la guerre des Romains en Orient contre Philippe, allié d'Annibal, complétant les lacunes de Tite-Live ou rectifiant ses assertions; une table chronologique des événements qui ont eu lieu de 217 à 205 av. J.-C. termine cette étude. Dans ses *Recherches chronologiques sur la deuxième guerre punique en Sicile*, M. Tuzi suit la même méthode que les précédents auteurs et obtient des résultats analogues. Il suffira, pour s'en convaincre, de mettre en parallèle le tableau des faits dressé à la page 83 et celui qui figure à la page 96 ; le premier présente la suite des événements d'après Tite-Live, le second donne le résultat des recherches de l'auteur : il est singulièrement plus complet.

En somme ces dissertations font autant d'honneur au maître qui les a inspirées qu'aux élèves qni les ont écrites sous cette inspiration.

R. Cagnat.

---

528. — Marcel Fournier. **Histoire de la science du droit en France.** Tome III. Paris, Larose et Forcel, 1892. In-8 de xiv-743 p. Prix : 10 fr.

M. Marcel Fournier vient de publier dans une même année le tome III d'un grand recueil in-folio intitulé : *Les statuts et privilèges des universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789*, et le

tome III d'un ouvrage in-8° intitulé : *Histoire de la science du droit en France*. Le tome III des *Statuts*, s'ajoutant aux tomes I et II, parus respectivement en 1890 et 1891, termine la première partie du recueil, laquelle est consacrée au moyen âge. Au contraire, le tome III de l'*Histoire* sera suivi plus tard des tomes I et II, dont l'auteur croit bon d'ajourner la publication après celle du tome IV, qui n'a pas encore paru. Cette particularité s'explique. Les tomes III et IV de l'*Histoire* forment un tout, portant comme sous-titre : *Les Universités françaises et l'enseignement du droit en France au moyen âge, ou histoire particulière de chaque centre d'enseignement*, et les matériaux de cette histoire particulière viennent précisément d'être mis au jour dans les trois volumes parus des *Statuts*. Le lecteur saura gré à M. F. de l'avoir ainsi mis à même de contrôler les dires de l'*Histoire* par les textes des *Statuts*.

Dans ce volume sont étudiés en grand détail les universités d'Orléans, Angers, Toulouse, Montpellier, Avignon et Orange. A la fin, se trouvent quelques mots sur différentes localités qui ont eu, dès le XIIIe siècle, soit des universités mort-nées, soit des écoles municipales de droit ; l'auteur les répartit en deux groupes qu'il intitule assez bizarrement *centres du Midi* et *centres du Nord ;* pour un peu nous aurions eu des *centres du Centre*. Chaque étude spéciale offre les mêmes divisions : § 1. Généralités et histoire de l'Université ; § 2. Administration générale, personnel ; § 3. Organisation de l'enseignement du droit ; § 4. Les professeurs de droit ; § 5. Influence de l'Université. On doit reconnaître qu'on se trouve là en présence d'un travail considérable, très méritoire par certains côtés, et savoir gré à l'Académie des sciences morales et politiques de l'avoir provoqué d'abord, couronné ensuite.

En son genre, l'*Histoire* est très supérieure à ce qu'est la publication des *Statuts* dans le sien ; pourtant je n'oserais pas dire qu'elle va « jusques à l'exquis et à l'excellent », comme il est malheureusement trop certain que les *Statuts* « passent bien loin au-delà du pire. » C'est qu'en effet l'auteur ne paraît pas se préoccuper de ce fini dans le détail qui met le sceau à une œuvre d'érudition. Il y a dans son livre une partie où le manque de soin est vraiment criant, c'est celle — la plus neuve peut-être, — qui est consacrée aux professeurs de droit. M. Fournier a eu l'excellente idée de dresser et de publier une liste des maîtres qui ont enseigné le droit dans les différentes universités. Dans le mémoire couronné par l'Académie, ce paragraphe contenait non seulement l'énumération des professeurs, mais l'indication et l'appréciation de leurs écrits. Par suite d'une modification de plan, on ne nous donne aujourd'hui que des noms, avec quelques indications biographiques, rangés par ordre à peu près chronologique : dans ces listes, les noms des professeurs auteurs, sur lesquels M. F. doit revenir plus tard, sont imprimés en caractères gras, excellente disposition typographique qui attire tout de suite l'attention sur cette élite universitaire. Une des principales sources d'information sur le personnel enseignant,

ce sont les *roluli* que les Universités adressaient de temps en temps au pape pour lui demander des bénéfices en faveur des maîtres et des étudiants : le Père Denifle est, je crois, le premier à avoir signalé ce genre de documents, qui est relativement abondant dans les Archives du Vatican. M. F. en a publié plusieurs spécimens dans ses *Statuts*. Il est vraiment fâcheux qu'on ne retrouve pas dans l'*Histoire* tous les noms de professeurs que fournissent les *rotuli* : l'auteur répondra que son dernier volume de *Statuts*, qui contient beaucoup de *rotuli*, a paru quelques mois après son *Histoire*, ce qui ne le justifiera pas, puisque lui seul était juge de l'opportunité de la publication de son *Histoire*. Mais passons nous de ce qui n'est pas dans le livre : en dehors même des textes publiés par M. Fournier, il en reste bien d'autres qu'il n'a pas connus [1], et nous lui en voulons beaucoup moins de n'avoir pas tout publié, que d'avoir si mal accommodé ce qu'il a servi au public.

Au point de vue de la forme des noms, l'auteur fait à chaque instant le mélange du français et du latin : à côté d'*Étienne de Tournay*, *Jacques de Révigny* (p. 120), on voit apparaître *Nicolaus de Bapalmis* (p. 121), qu'il était bien facile d'appeler *Nicolas de Bapaume*. Parfois le français et le latin sont accouplés bon gré mal gré dans le même nom et l'on voit avec étonnement des professeurs nommés *Guillaume de Cuneo* (p. 122), *André de Pistorio* (p. 123). Assurément, c'était une œuvre délicate que d'identifier les noms de tous ces personnages, en grande majorité tirés de noms de lieu; mais ce n'est qu'à ce prix qu'on peut donner quelque intérêt à ces listes arides. Par là, on se rendra compte de la provenance des professeurs et des étudiants de chaque université et l'on pourra porter sur son influence, sur son rayonnement, un jugement plus fermement assis que les banalités que M. F. a été trop souvent réduit à mettre dans son paragraphe intitulé « influence ». D'ailleurs, latins, français ou mi-partis, les noms des professeurs se présentent souvent chez M. F. avec de fâcheuses défigurations. Ce n'est pas *Jean de Mandeville*, mais *Jean de Mandevilain* que s'appelait l'ancien professeur d'Orléans qui mourut évêque de Châlons (p. 123). L'archevêque de Bourges *Roger Le Fort* n'a aucun droit au surnom *de Taillefer (ibid.)*. Le pape Jean XXII est appelé *Jacques d'Euse* (p. 122) : je ne chicanerais pas M. F. sur la forme *d'Euse* qu'il adopte après bien d'autres, quoique la critique actuelle s'accorde à écrire *Duèze* ou *Duèse*, si ce manque d'informations n'avait pas eu un déplorable résultat. A Orléans, où il n'est pas sûr que Jean XXII ait professé, comme en témoigne un point d'interrogation mis par M. F. dans sa liste, le nom du pape s'étale en caractères gras; en revanche, à Avignon, où il a sûrement professé,

---

1. On en trouvera, et de très importants, publiés ou analysés dans une récente brochure du P. Denifle, dont le titre dit clairement l'esprit de polémique : *Les Unisités françaises au moyen âge*, avis à M. Marcel Fournier, éditeur des *Statuts et Privilèges...* avec des documents inédits. Paris, Bouillon. In-8° de 100 pages.

le pauvre futur pape est perdu dans la foule, parce que M. F. ne l'a pas reconnu sous son vrai nom de Jacques Duèze *(Jacobus Dueza)*. Que dire de *Gaucherius de Lingonensis*, p. 123? Dans les *Statuts*, n° 24, on lit *de Lingonensi;* un atome de critique suffit à montrer que c'est là une faute de copiste pour *de Lingonis*, en bon français *Gaucher de Langres*. Un professeur (douteux) d'Angers est appelé *François de Tudert* (p. 197); il eût été plus prudent cette fois de laisser le nom en latin que de montrer qu'on ne savait pas que *Tudertum* est le nom latin de *Todi*. Un nom assez plaisant, dont M. F. a affublé un professeur de Toulouse, est *Guignon-Flandini;* il est vrai qu'il ajoute « ou *Guy Flandin* » (p. 336) : le vrai nom est *Guigue Flandin*.

Si de la forme nous passons au fond, nous nous heurterons encore à bien des inexactitudes, à bien des légèretés. Dans une curieuse lettre écrite le 26 avril 1308 [1], le cardinal Pierre de la Chapelle déclare qu'il aime à se rappeler le *statum antiquum* de l'université d'Orléans, lorsque, du temps de professeurs comme un tel, un tel et plusieurs autres, les étudiants y affluaient et la science y florissait; or, le cardinal de la Chapelle a été professeur à Orléans entre 1270 et 1280 (ce sont les dates données par M. F. lui-même); sait-on à quelle date M. F. place les cinq professeurs désignés nominativement par le cardinal dans ce passage? Deux entre 1290 et 1300 *(Simon de Paris* et *Jean de Monchy)*, les trois autres (dont *Gaucherius de Lingonensis* déjà nommé) entre 1300 et 1310! Ce n'est pas faire preuve d'une grande finesse de critique. Il y a plus encore. Dans cette même lettre, le cardinal dit que les premiers professeurs d'Orléans ont été des docteurs de Bologne et il cite nominativement un Italien, *Guido Ghini*, un Bourguignon, *Pierre d'Auxonne*, et un Parisien, *Simon de Paris;* non seulement M. F. ne fait aucune mention de ce fait important dans sa monographie d'Orléans, mais il place dans sa liste de professeurs Simon de Paris en 1290-1300, comme je l'ai dit, et G. Ghini et P. d'Auxonne en 1300-1310.

En dehors des inexactitudes individuelles, dont il serait facile de multiplier les exemples, on peut reprocher à M. Fournier de donner trop de noms avec des points d'interrogation. D'aucuns l'en loueront peut-être et y verront une preuve de critique, car il dit dans une note (p. 120) : « Les noms indiqués en italique avec un (?) sont ceux des personnages désignés par différents auteurs comme professeurs, mais que je n'ai pas retrouvés dans les textes. » A mon sens, il fallait pour chaque cas douteux faire la critique des témoignages et se prononcer dans un sens ou dans l'autre. A quoi bon avoir manié tant de livres, avoir étudié et édité tant de documents, si l'on n'offre pas au

1. *Statuts*, n° 24. Le document n'est daté que du jour et non de l'année. M Fournier en place la date entre 1308 et 1311; mais un peu de critique suffit pour voir qu'il ne peut être que de 1308.

lecteur les résultats de l'étude à laquelle on s'est livré sur ces livres, sur ces documents ? Ce manque de décision chez l'auteur lui est préjudiciable à lui-même. Du moment qu'un professeur figure avec un (?) dans une liste, c'est qu'il doit être tenu en suspicion ; or, on s'aperçoit que dans le courant du livre M. F. avance comme certain ce qu'il a implitement révoqué en doute dans ses listes. J'ai dit plus haut que Jean XXII figurait avec un (?) dans la liste des professeurs d'Orléans : on lit pourtant à la p. 132 que « Clément V et Jean XXII y furent gradués en droit ». Dans la liste des professeurs d'Angers, je remarque que les noms de *Mathieu Ferrant* et de *Pierre de la Forest* sont accompagnés d'un point d'interrogation (p. 196 et 197) ; je suis surpris, je l'avoue, de lire plus loin (p. 207) comme preuve que l'université d'Angers « exerça une réelle influence sur le gouvernement général de la France », que « trois de ses professeurs devinrent chanceliers de France, Mathieu Ferrant, Pierre de Latilly et Pierre de Laforêt ». Comment voulez-vous après cela que je sois vraiment convaincu de l'influence de l'université d'Angers sur le gouvernement de mon pays? Il reste Pierre de Latilly. Sans doute ; par malheur, je n'ai pas réussi à le trouver dans la liste des professeurs d'Angers telle que la donne M. F. Comme je n'ai aucun parti pris contre l'université d'Angers, j'ajouterai que c'est à tort que M. F. met en doute l'identité de Robert Lemaçon, licencié en lois d'Angers, avec « le chancelier de France » du même nom : voilà au moins un chancelier authentique que nous devons à Angers ; mais, à proprement parler, Robert Lemaçon a été chancelier de la reine Isabeau, puis du dauphin Charles (VII), sans être considéré officiellement comme chancelier de France.

Je m'arrête, car il serait fastidieux de relever tout ce qui cloche dans le livre de M. Fournier. On ne peut nier que l'auteur ne possède une grande puissance de travail, un esprit vif et primesautier, capable de dominer un sujet très complexe, s'il se donnait toujours et partout la peine de le vouloir. Ces très réelles qualités, auxquelles je me plais à rendre justice, font paraître plus choquantes les taches que j'ai signalées et qui déparent véritablement le livre. Que M. Fournier ne se croie pas obligé de publier si vite son tome IV, et sans doute on n'y verra pas ce que la critique impartiale et désintéressée a le devoir de relever dans le tome III. Il ne peut y avoir que profit en la demeure. A. THOMAS.

---

529. — **La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai** (Note supplémentaire), par Henri PIRENNE. Extrait du *Bulletin de la commission royale d'Histoire de Belgique*. Gand, librairie Clemm, 1892. In-8.

Notre savant ami, M. Pirenne, professeur à l'Université de Gand, vient de publier une note supplémentaire à sa première étude sur la *Version flamande et la version française de la bataille de Courtrai* : cette note est une réponse au *Mémoire sur la bataille de Courtrai* que l'Académie

des Inscriptions et Belles Lettres nous a fait l'honneur d'imprimer dans le tome X des « Mémoires présentés par divers savants ». L'érudition et le talent de M. P. sont connus et appréciés de tous ceux qui aiment les études historiques, et ce nouveau travail ne laisse pas d'en donner des preuves nouvelles, malgré les réserves que l'on croit devoir faire. Sous l'influence des objections que nous lui avions soumises, M. P. abandonne, dans cette note supplémentaire, les plus importantes des positions qu'il avait occupées dans son premier travail ; et nous ne pensons pas qu'une étude atentive lui permette de conserver celles qu'il croit maintenir. M. Julius Frederichs, professeur à l'Athénée d'Ostende, annonce à son tour une nouvelle étude sur la bataille de Courtrai. Nous attendons qu'elle ait paru pour reprendre, un à un, les arguments dont M. P. a composé sa note supplémentaire, et ceux que ce débat intéresse jugeront alors ce qui en subsistera.

M. P. n'introduit dans le débat qu'un texte nouveau : ce sont quelques vers de G. Guiart ; mais ces vers ne signifient pas ce que M. P. pense ; et il s'en convaincra lui-même en lisant le commentaire dont Natalis de Wailly et M. Delisle les ont accompagnés dans le tome XXII des *Historiens de la France*.

En attendant le jour où notre réponse détaillée aura paru nous attirerons l'attention de M. P. sur ces trois lignes des *Annales Gandenses* celui de tous les textes, où il est question de la bataille de Courtrai, qui doit inspirer, à son avis, le plus de confiance : « Numerus occisorum (il s'agit des Français) in prelio, vel de vulneribus in eo acceptis, breviter postea, mortuorum, usque ad viginti millia hominum pervenit... » ; et, plus bas, en parlant des Flamands « quod auditu mirabile est, vix centum occisi. »

Dans la chaleur de la discussion, M. P. laisse échapper le raisonnement que voici : « M. F.-B. allègue que presque tous ceux qui se mesurèrent aux Flamands furent massacrés, et que, d'ailleurs, si notre combattant avait réussi à fuir, il n'aurait pu renseigner Ottokar d'une manière si particulière sur la fin du combat. On admettra cependant que les soldats de l'armée française, qui ont pu échapper à la mort, ont eu le temps, avant de rentrer dans leurs foyers, de se renseigner auprès de leurs camarades. » Que les soldats en question aient eu le temps de se renseigner auprès de leurs camarades, est vraisemblable ; mais que lesdits camarades, qui étaient morts, les aient renseignés, l'est beaucoup moins.

Et cependant avec quel intérêt on lit la « note supplémentaire » de M. Pirenne! Elle montre la science étendue et les ingénieux détours avec lesquels un esprit distingué sait défendre une cause qu'on pouvait croire désespérée.

Frantz Funck-Brentano.

---

530. — **Les manuscrits de Dante des bibliothèques de France.** Essai d'un catalogue raisonné par Lucien AUVRAY, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. Paris, Thorin, 1892. In-8 de v-195 p. Prix : 6 fr.

531. — **Poesie di mille autori intorno a Dante Alighieri** raccolte e ordinate cronologicamente con note storiche, bibliografiche da Carlo Del BALZO. Vol. III. Rome, Forzani, 1891. In-8 de 552 p. Prix. 12 fr.

532. — **Prontuario del Dantofilo** (Compilazione de G. BOBBIO). 2e éd. Rome, Forzani, 1891, in-64 de 445 p. Prix 2 fr.

533. — **Etudes sur les poètes italiens, Dante, Pétrarque, Alfieri et Foscolo et sur le poète sicilien Meli,** avec la traduction en vers français des plus belles parties de leurs œuvres, par Gustave CHATENET. Paris, Fischbacher, 1891. In-8 de 292 p.

534. **Michel-Ange-poète.** Etude sur l'expression de l'amour platonique dans la poésie italienne du Moyen âge et de la Renaissance, par Gabriel THOMAS. Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1892. In-8 de 165 p.

535.— **Appendice alle opere in prosa di Torquato Tasso** a cura di A. SOLERTI. Florence, succ. Le Monnier, 1892. In-12 de 460 p. Prix 4 fr.

536. — **Poesie e lettere inedite di Salvator Rosa, precedute dalla vita dell' autore rifatta su nuovi documenti** per cura di G. A. CESAREO. Naples, Furchheim, 1892. 2 vol in-4, VIII-410 et 160 p. Prix 15 fr.

537. — Giosué CARDUCCI. **Storia del « Giorno » di Giuseppe Parini.** Bologne, Zanichelli, 1892. In-12 de 367 p. Prix 4 fr.

Ce compte rendu réunira un certain nombre de volumes récemment parus et relatifs à l'histoire de la poésie italienne. La première place y appartient à un ouvrage de paléographie et de bibliographie destiné à servir beaucoup les études dantesques telles qu'on les comprend aujourd'hui. On sait que la *Società Dantesca italiana* s'est fondée dans le but principal de préparer un texte critique des œuvres de Dante. Depuis longtemps, pour ce qui regarde la *Divine Comédie*, des spécialistes, parmi lesquels il suffit de citer MM. Monaci et Moore, ont dressé des listes de leçons caractéristiques ou *punti critici* permettant de procéder à un classement de plus en plus rigoureux des cinq centaines de manuscrits connus. En même temps, se poursuit le dépouillement et l'étude critique des manuscrits des *Opere minori* et des commentateurs de Dante. Le travail publié par M. Auvray dans la *Bibliothèque des écoles d'Athènes et de Rome* se rattache à cet inventaire général entrepris sur tous les points de l'Europe. Il y tiendra une bonne place, par la rigueur de la méthode, la précision des descriptions, l'utilité des renseignements qu'il a groupés. Bornant son étude aux manuscrits conservés dans les bibliothèques de France, il fait connaître minutieusement soixante-cinq manuscrits qui se rattachent à Dante (œuvres, commentaires, traductions, biographies, etc.), et dont une moitié environ était restée ignorée à Colomb de Batines. Trente-six manuscrits de cette série contiennent la *Comédie* en totalité ou en partie. Les commentaires latins et italiens de Dante forment une littérature immense, et le travail d'identification de tant de morceaux n'a pas été sans une difficulté extrême. M. A. a réussi presque partout à les reconnaître ; il a d'ailleurs publié en appendice un

certain nombre d'extraits restés anonymes ou présentant une rédaction modifiée de commentaires connus. L'édition fort utile de ces morceaux aidera à l'étude des questions très complexes et très embrouillées qui se posent autour des commentateurs dantesques [1]. On trouvera également des tables de concordance et une liste de variantes, d'après les passages de l'*Enfer* indiqués aux collationneurs par M. Monaci. Dans la partie purement descriptive de son travail, M. A n'a laissé passer sans s'y arrêter aucune des questions de composition, de provenance, d'ornementation, que soulèvent la plupart des volumes qu'il a décrits [2]. On ne peut analyser un catalogue, où les acquisitions de détail sont nombreuses, mais d'où ne saurait se dégager aucune conclusion générale. M. Auvray a apporté sa pierre à un édifice en construction. Il a voulu représenter l'érudition française dans la nouvelle période des études dantesques; c'est un grand honneur pour lui de l'avoir fait dignement.

M. Del Balzo continue avec courage sa belle publication des poésies se rattachant à Dante à travers les âges. Cet ouvrage doit constituer un monument littéraire un peu singulier, mais dont le caractère unique servira évidemment le but de glorification de Dante poursuivi par le laborieux collectionneur. J'ai dit déjà, avec quelques réserves indispensables (*R. C.*, 1890. II, p. 51), l'intérêt qu'offrait pour l'histoire littéraire le recueil de M. Del Balzo et l'étendue de son commentaire. Le troisième volume comprend la publication intégrale de deux très longs poèmes en tierces rimes imités de Dante, et connus jusqu'à présent par de simples extraits, la *Fimerodia* de Jacopo da Montepulciano, qui remonte à la fin du XIVe siècle, et la *Filomena* inachevée de Giovanni da Prato, mort vers 1430. On trouve également, rangés dans leur suite chronologique, outre les extraits attendus de Franco Sacchetti, Geoffrey Chaucer, Christine de Pisan, etc., un très grand nombre de petits poèmes et de fragments, inédits ou non, célébrant Dante ou mentionnant son nom. Les écrivains espagnols commencent à tenir une certaine place dans ce volume, dont le dernier document porte la date de 1460.

— Les *Mille autori* vont aux grandes bibliothèques ou aux collections spéciales. C'est au contraire à tous les lecteurs du « divin poème » qu'est destiné le petit *Prontuario del Dantofilo* publié par les mêmes éditeurs. Il contient, classés par ordre de chants, le texte intégral des principaux morceaux de la *Comédie,* les « similitudini » et les vers souvent cités, le tout relié par un index des rimes et des noms propres qui

1. M. A. n'a pas eu connaissance du dernier travail d'ensemble sur Benvenuto Rambaldi: Luigi Rossi-Casè, *Di maestro Benvenuto da Imola commentatore dantesco,* Pergola, 1889, in-12 de 222 p.

2. Deux planches en héliogravure sont tirées du plus important des manuscrits décrits, le ms. *Ital.* 2017 de la Bibl. nationale, contenant l'*Enfer* avec de magnifiques miniatures et l'un des deux exemplaires connus jusqu'ici du commentaire de Guiniforte delli Bargigi. Le second exemplaire est également à Paris, *Ital.* 1469 (offert en 1519 à François Ier).

rend les recherches faciles. Ce manuel, commodément et logiquement disposé, est imprimé avec élégance et netteté [1].

— Les *Études* de M. Chatenet ne sont pas pour le public de la *Revue critique*. Il serait bon de répandre en France les poèmes siciliens de Giovanni Meli, même en les traduisant en vers agréables. Mais les notices sur Dante, Pétrarque, Alfieri et Foscolo, sont tout juste au courant des récents travaux de la critique..... au temps de Fauriel et de Villemain. L'auteur cite ces sources volontiers, sans oublier Mme Amable Tastu; il semble ignorer qu'on ait travaillé depuis 1840.

— De tout autre valeur est l'ouvrage de M. G. Thomas sur l'*Expression de l'amour platonique dans la poésie italienne*. Les recherches sont faites avec soin, les références sont précises, la composition est heureuse et les purs lettrés pardonneront à l'auteur des développements philosophiques un peu longs en faveur du bon usage qu'il en fait pour eux. L'auteur a peut être eu tort de chercher dans la poésie italienne une tradition de l'amour entièrement dégagé des sens, et Dante serait peut-être sur ce point le seul prédécesseur direct de Michel-Ange; Pétrarque lui-même, malgré les apparences contraires, apporte une note assez différente. L'étude sur les poèmes de l'ami de Vittoria Colonna me semble moins attaquable; l'auteur a très finement démontré qu'ils s'adressent à une seule dame et expliqué, par les phases d'une même passion, les différences qu'on y remarque. Le dernier chapitre cherche à dégager la communauté d'inspiration entre les vers de Michel-Ange et son œuvre artistique [2]. Si on reprochait à M. Thomas de paraître étranger à plusieurs des travaux récemment consacrés à Vittoria Colonna, il répondrait sans doute que son étude est beaucoup plus psychologique que biographique. L'ayant annoncée comme telle, il se tient à son titre, et nous avons, somme toute, avec cette bonne étude sur Michel-Ange, de quoi nous consoler d'un autre livre, récemment paru et vanté par toutes les voix de la réclame française.

— On s'occupe beaucoup de Tasse en ce moment. Au premier rang des « tassistes » se place, comme on le sait, M. Solerti qui a fait de la vie et des œuvres du poète de Ferrare son domaine particulier. On a signalé ici la publication commencée des *Opere minori in versi* dont les deux premiers volumes ont paru (*R. C.*, 1891, II, p. 238) et dont le troisième, sous presse, est annoncé avec une préface de M. Carducci. En rassemblant les matériaux de cette grande édition critique, M. S. a re-

1. Le compilateur, M. Giacomo Bobbio, a depuis publié une brochure d'un certain intérêt français : *Perchè il principe Eugenio di Savoia abbandonò la Francia* (Rome, Forzani, 1892, gr. in-8° de 20 p.). Il attribue la décision d'Eugène aux dégoûts dont sa famille avait été abreuvée, et notamment au retour à Versailles de M. de Vardes, qu'il suppose avoir été une occasion nouvelle de médisances et d'attaques contre la mère du jeune prince (cf. Sévigné, lettre du 26 mai 1683).

2. M. T. suit la « belle » édition des *Rime* de Cesare Guasti; c'est son droit, mais l'épithète est, je crois, de trop, l'édition n'étant point irréprochable.

cueilli un certain nombre de *prose* et vient d'en faire un volume, qui paraît à Florence, chez les éditeurs des *Opere in prosa di T. Tasso* publiées par feu Guasti de 1853 à 1875. Le volume comprend : 1° la bibliographie des éditions des œuvres complètes de Tasse, — des éditions spéciales des œuvres en prose, — des polémiques sur la *Jérusalem délivrée;* 2° une notice sur les manuscrits des *Prose,* dont plusieurs fort importants étaient inconnus au temps de Guasti ; 3° des corrections et additions à l'édition des lettres de Tasse ; 4° un dialogue *Della Precedenza,* édité pour la première fois d'après un manuscrit de la Vaticane; 5° divers fragments inédits et des *Dubbi e risposte* sur certains passages de la *Jérusalem;* 6° la comédie des *Intrighi d'amore,* omise par Guasti, avec un examen concluant à l'authenticité de cette pièce et des additions sur la représentation de Caprarola en 1598 ; 7° enfin, une étude copieuse et très documentée sur les faux autographes de Tasse fabriqués par le comte Mariano Alberti, qui ont inondé les collections privées d'Europe pendant la première moitié de notre siècle. Les bibliographes des choses italiennes doivent à plusieurs titres, comme on le voit, des remerciements à M. Solerti pour ces nouveaux travaux. Quant aux possesseurs des dix volumes des *Prose* de l'édition Guasti, ils ne peuvent se passer de ce volume complémentaire[1].

— Le *seicento* est représenté, parmi les livres dont je parle aujourd'hui, par les deux volumes que M. G.-A. Cesareo consacre à la vie et aux œuvres de Salvator Rosa. Le peintre napolitain a écrit des satires, des sonnets, des odes, qui eurent une certaine importance littéraire, ne fût-ce que par l'opposition faite à l'école alors régnante, le « marinisme ». M. Carducci en avait donné, en 1860, une édition bien connue. Celle de M. Cesareo, plus complète, est en même temps une édition critique, reproduisant les leçons diverses des manuscrits et des imprimés et fournissant pour beaucoup de poèmes le texte autographe retrouvé par l'éditeur. Les lettres, réunies dans le second volume, sont au nombre de cent vingt-sept, presque toutes inédites et adressées aux Maffei (1641-1669). Ces précieux documents ont permis à M. C. de constituer une biographie étendue et solide. On sait combien de légendes circulent sur la vie du peintre-poète; l'auteur en fait justice, tout en laissant en grand relief le caractère de ce bohême fastueux et violent qui eut quelques parties de l'homme de génie. M. Cesareo, qui a été goûté comme poète avant de l'être comme érudit, a su rendre son récit vivant et pittoresque, sans rien sacrifier de l'exactitude historique [2]. Le XVIIe siècle italien

1. Une nouvelle contribution à la biographie du poète vient d'être donnée par M. Solerti à la *Nuova Antologia* (n° du 16 juillet 1892); en étudiant les *Liriche Amorose di Torquato Tasso,* il établit, avec une critique rigoureuse, la chronologie et l'importance relative des divers groupes de ces poésies

2. M. Cesareo étend jusqu'à Pétrarque ses études sur la psychologie des poètes. Un long travail vient d'être donné par lui, cette année même, au *Giornale storico (Su l'ordinamento delle poesie volgari di Francisco Petrarca).* Il y a repris avec bonheur

est une époque dont les étrangers dédaignent volontiers l'étude; cette publication est de nature à les y ramener avec intérêt.

— On sait la place que tiennent dans la poésie italienne les œuvres de Parini et surtout ce poème satirique, descriptif et symbolique, *Il Giorno,* dont la première partie parut à Milan en 1763 et marqua en Italie, avec les œuvres exactement contemporaines de Pietro Verri et de Beccaria, le réveil des lettres et de la pensée. Nous avons la bonne fortune de voir aujourd'hui Parini étudié par un de ses émules, le poète Giosué Carducci. L'éminent critique s'est borné à traiter du *Giorno* et à en faire « l'histoire »; mais il a su mettre dans ce cadre, étroit d'apparence, le tableau le plus précis et le plus vivant de la société qui entourait Parini, de son milieu moral et intellectuel, de l'influence qu'il allait exercer sur le sentiment public et sur la poésie. Le *Giorno* n'est pas seulement un poème descriptif achevé, très supérieur à ce que produisait alors la France dans le même genre littéraire; c'est encore la vigoureuse satire d'une aristocratie dégénérée et oisive, le chef-d'œuvre d'un poète, en qui plusieurs ne voulaient voir qu'un abbé de salon, mais qui se trouvait en fait une âme assez puissante et un esprit assez libre pour remuer profondément la conscience italienne. L'historien a procédé par rapprochements de textes nombreux, mettant même en œuvre quelques correspondances inédites [1]. Il a analysé, avec sa pénétration ordinaire, la grande composition de Parini, l'a mise en regard des poèmes satiriques nationaux ou étrangers qui l'ont précédée, en a dégagé l'originalité d'ironie et de description. C'est le mérite particulier de cet artiste merveilleusement conscient qu'est Carducci, de savoir découvrir chez ses grands confrères les intimes ressources de leur génie. Ces pages importantes forment un volume qui ne fait pas partie de l'édition de ses œuvres complètes qui se poursuit en ce moment à la librairie Zanichelli [2]. En attendant qu'elles y trouvent place un jour, je les signale chez nous aux amateurs de bonne critique : c'est du Carducci, et du meilleur.

P. DE NOLHAC.

---

beaucoup de questions soulevées en ces derniers temps à propos des autographes du Vatican; ce sont des pages d'excellente méthode et indispensables à qui veut voir clair.

1. On trouve, à la suite de l'étude, une très longue bibliographie parinienne (éditions, biographies, articles critiques, etc.). Les compilations de ce genre sont aujourd'hui en place d'honneur dans presque tous les travaux d'histoire littéraire faits en Italie et on ne peut que s'en réjouir.

2. Cf. *R. C.*, 1890, I, p. 495. Les derniers volumes parus sont : *Juvenilia e Levai Gravia* (1re série des poésies); *Ceneri e Faville,* articles, lettres, menus documents littéraires, 1re série (1859-1870); *Id.*, 2e série (1870-1800). Le VIIIe volume va comprendre les excellents *Studi letterari,* dont il formera la 3e édition revue. La *Revue* reviendra sur cette publication.

538. — **Les grands écrivains français : Fénélon**, par Paul Janet. 1 vol. in-16 de 199 p. Paris, Hachette, 1892.

Ce charmant petit volume orné d'une belle gravure d'après Rigaud, fait partie d'une collection très appréciée du grand public, et il me paraît digne à tous égards de ceux qui l'ont précédé. M. Paul Janet, qui joint à la pleine intelligence des plus hautes questions philosophiques un culte passionné pour les belles œuvres littéraires, a pris plaisir à ciseler, pour ainsi dire, un beau médaillon de l'archevêque de Cambrai. Comme J.-J Rousseau, comme Eugène Despois qui se consolait d'avoir à blâmer Fénelon en maudissant Bossuet, M. J. se sent attiré vers le héros plus ou moins légendaire du chevalier de Ramsay, du cardinal de Bausset et de M. Emmanuel de Broglie. Sans ignorer les attaques dont la personne de Fénelon est l'objet depuis une quarantaine d'années (v. notamment p. 39), il les relègue de propos délibéré au second plan. M. J. préfère Fénelon à Bossuet, il ne s'en cache pas, et si l'histoire impartiale et sévère semble aujourd'hui renverser les rôles et établir que la simplicité, la candeur, la loyauté parfaite ont été l'apanage de Bossuet, M. J. qui ne veut pas faire œuvre de pur historien, répondrait assez volontiers que son siège est fait.

Voilà ce qu'il ne faut pas oublier en lisant ce livre, qui est avant tout une œuvre de psychologie, de morale, de politique, d'esthétique littéraire. Ce qui intéresse M. J. beaucoup plus que les détails biographiques, ce sont les productions si variées du génie de Fénelon. Dès les premières pages, et à plus forte raison dans le second chapitre, consacré au *Traité sur l'éducation des filles*, il s'attache à montrer que Fénelon est un moderne, venu trop tôt dans un monde trop jeune. C'est là ce qui donne au livre son caractère vraiment original, et la thèse, puisque c'en est une, est soutenue de la manière la plus habile. On peut lire à ce point de vue, pour ne citer que ceux-là, les passages où il est question de Fénelon directeur, du *Télémaque*, ou des écrits politiques de l'archevêque de Cambrai. Partout Fénelon apparaît à M. J. comme « un des précurseurs de l'esprit libéral moderne » (p. 136), comme « le personnage le plus séduisant et le plus enchanteur du XVIIe siècle ». (P. 199).

Dans ces conditions, il est heureux que M. J. n'ait pas à écrire, comme le cardinal de Bausset, un volume sur Bossuet après celui-ci, car il aurait alors bien de la peine à ne pas « avilir Socrate », comme il dit si joliment après Rousseau, dans sa dernière phrase.

C'est surtout quand il s'agit de Mme Guyon et du quiétisme qu'il est bon d'avoir M. J. pour guide; le penseur vient alors en aide au lettré, et l'on ne saurait trop recommander la lecture et la méditation de ce beau chapitre.

Que dire de l'exécution? Elle a été soignée d'une manière toute particulière; je me permettrai seulement de demander à M. J. si l'on peut

dire des admirables, des pieuses *Confessions* de saint Augustin ce qu'il en dit p. 45, à savoir qu'elles sont « un vrai roman », et non moins troublantes qu'un roman ? Je signalerai aussi, p. 187, une négligence de style aisée à corriger, et une inadvertance à la p. 83, où M. J. intitule *Introduction*..... l'*Instruction* de Bossuet *sur les états d'oraison.* C'est le souvenir de saint François de Sales qui a causé cette petite confusion.

En somme, le livre de M. Janet doit plaire aux personnes pour lesquelles il a été fait, et cet éloquent plaidoyer devra de plus être étudié et discuté point par point le jour où l'on refera, pièces en main, cette *Histoire de Fénelon* que le cardinal de Bausset croyait définitive et qui est à recommencer.

A. Gazier.

---

539. E. Reimann. **Abhandlungen zur Geschichte Friedrichs des Grossen.** Gotha, Perthes, 1892, 163 p. Petit in-8.

M. Reimann, à qui l'on doit une *Nouvelle histoire de Prusse,* depuis la paix d'Hubertsbourg jusqu'au congrès de Vienne, a été tenté d'approfondir ses études sur un certain nombre de questions relatives à l'histoire du grand Frédéric. Il consacre à ce prince six dissertations : dans les cinq premières, il critique les jugements des auteurs allemands qui l'ont précédé, sans s'inquiéter d'ailleurs des historiens étrangers ; dans la sixième, il apporte des renseignements nouveaux sur un côté de l'administration du roi de Prusse.

Dans la première dissertation, l'auteur insiste sur l'absolue liberté d'esprit avec laquelle Frédéric a jugé la philosophie et la religion. Plus que ses devanciers, M. R. insiste sur le parfait scepticisme du roi. Dans la seconde, il montre l'espèce d'hostilité qui anime Frédéric contre la littérature allemande. Frédéric ne savait pas bien l'allemand et ne le lisait guère ; il se borna à faire des vœux platoniques pour l'avenir de la littérature nationale. En troisième lieu, vient une étude sur la manière dont le monarque a compris son rôle de roi. En s'emparant de la Silésie, en proposant le partage de la Pologne, le roi de Prusse n'a pas recouru à d'autres procédés que Louis XIV dans la guerre de la succession d'Espagne, et que l'Autriche dans les affaires de Bavière. Ici, M. R. rappelle à Ranke, Duncker, Droysen que « le patriotisme n'exige pas que l'on voile la vérité ». Frédéric a fait des conquêtes sans se préoccuper des principes qu'il avait posés dans l'*Antimachiavel*. Sa formule royale : « Je suis le premier serviteur de l'État » équivaut à celle de Louis XIV : « l'État, c'est moi », prise dans son sens élevé, cela va de soi. Ainsi Frédéric croit devoir administrer par lui-même les départements du Commerce, de l'Industrie, de l'Agriculture, de la Justice criminelle, de l'Armée, des Affaires Étrangères. Il ne voulait pas affaiblir son royaume

par la création d'inutiles colonies et proclamait hautement le principe de la liberté religieuse : c'était bien, mais, en revanche, il pensait à s'annexer la Saxe pour fortifier ses frontières. C'est sur l'étude des testaments politiques du roi, et surtout celui de 1768, que M. R. fonde ses dissertations, notamment son court traité de la politique financière de Frédéric. Il remarque que la Prusse a pu se féliciter à bon droit des soixante-treize ans d'économie qu'elle a dus à Frédéric-Guillaume Ier et au fils de ce prince : l'exemple des derniers rois Bourbons est pour lui donner raison. Toutefois Frédéric thésaurisait avant tout en vue d'une guerre probable, dans laquelle il se proposait de vivre sans scrupule aux dépens de la Saxe.

Dans sa cinquième dissertation, M. R. conteste que trois écrits de Frédéric, signalés par M. Lehmann, appartiennent aux testaments et mémoires du roi. Ils n'en sont pas moins curieux et trahissent l'inquiétude que le rapprochement de la Russie et de l'Autriche causait à ce prince vers la fin du règne (en 1782 et 1784). Le livre se termine par une étude originale sur le Saxon Heinitz, préposé par Frédéric II aux mines du royaume. Ce personnage est mis en relief pour la première fois. Ce fut lui qui patronna le baron de Stein. Malgré son opposition à la fameuse régie de De Launay, Heinitz fut maintenu à la tête d'une administration à laquelle l'expérience, puisée dans son pays d'origine, fut des plus profitables. Les mines de Silésie, les fonderies des provinces rhénanes en ressentirent les heureux effets.

Tel est le sommaire résumé de ces solides études, rédigées d'un style clair et agréable, et inspirées, comme on peut le voir, par un esprit d'absolue impartialité. Le grand Frédéric semble bien plus intéressant, étudié ainsi en toute liberté, que représenté officiellement comme un monarque « sans peur et sans reproche. » Tout bon patriote qu'il est, M. Reimann n'appartient pas à l'école des historiens, qui tendent à couronner Frédéric II d'une sorte d'auréole de Roi Soleil allemand.

F. D. C.

---

540. — **Les Hohenzollern,** par Edm. Neukomm et Paul d'Estrée. Paris, Perrin, 1892. 1 vol. in-16. 347 pp.

Le titre du volume de MM. Neukomm et d'Estrée promettait beaucoup à ceux qu'intéresse l'histoire de Prusse. A Berlin, en effet, l'État joue toujours les grands premiers rôles et chez les historiens, comme dans les faits, la personnalité des monarques n'apparaît qu'au second plan. Suivant la formule prussienne, les souverains ne sont que les premiers serviteurs de l'État. Ni les grisailles monotones et lourdes de Droysen, ni les fresques élégantes mais déjà ternies de Ranke, ne nous apprennent grand'chose sur l'âme des électeurs et des rois qui ont régné à Berlin. L'école historique prussienne n'a pas le sens psychologique.

C'est ainsi que nous ne savons presque rien du Grand Électeur : sa politique est mieux connue que sa personne. Inversement, la personne de Frédéric Ier semblait mieux connue que sa politique, avant les travaux de M. Waddington. La mémoire de Frédéric-Guillaume Ier a souffert de deux légendes dont une étude critique approfondie prouverait l'égale fausseté : la légende burlesque née à la cour de Frédéric II, où il était de bon ton de rallier le « gros Guillaume », et la légende héroïque, conséquence récente de la réhabilitation opérée par M. Schmoller et ses élèves. Le livre nouveau de M. Lavisse a montré combien, malgré tous les travaux antérieurs, il y avait encore à dire sur le développement intellectuel et moral de Frédéric II. La figure de la reine Louise, si populaire en Allemagne, est presque toute légendaire. Enfin, les pièces qui nous renseigneraient sur le processus pathologique de la folie de Frédéric-Guillaume IV, resteront sans doute encore longtemps enfouies dans les archives privées de la maison Hohenzollern à Berlin.

La psychologie des Hohenzollern est donc encore à écrire et il faut féliciter MM. N. et d'E. du choix de leur sujet. Par malheur, ils n'ont vu ni la méthode qu'il fallait suivre, ni même la question telle qu'il convenait de la poser. Leur somme de lecture paraît pourtant considérable et nous vaut quelques citations heureuses ou peu connues, quelques remarques ingénieuses, mais qu'on a peine à retrouver sous un ramassis d'anecdotes acceptées sans scrupule et qui sont trop souvent sans valeur. Pas de références, des inexactitudes ou des erreurs dans tous les chapitres et même dans toutes les pages pour la période antérieure à Frédéric II ; enfin, entre toutes les lignes, une vue générale de l'histoire de Prusse, qui est simplement ridicule. Les auteurs en sont encore à s'imaginer qu'ils font plaisir au public français en lui disant tout le mal possible de la Prusse et de ses rois, qu'ils nous présentent pour la plupart comme des êtres grossiers, inintelligents, félons, ivrognes ou fous. Tant pis pour eux !

Du reste, le livre est écrit d'un style alerte et piquant. La lecture en est amusante, et de beaux titres à l'américaine : « *le roi soudard, le roi bigame, le roi parjure, le roi dément* », allèchent encore l'attention. M. Neukomm s'était déjà fait connaître par des études sur l'Allemagne contemporaine qui avaient obtenu un certain succès dans les bibliothèques de chemin de fer. Son ouvrage nouveau ne trouvera sans doute pas un accueil moins flatteur auprès des historiens de sleaping car, dans l'express Paris-Berlin.

P.

CHRONIQUE

FRANCE. — M. L. G. Pelissier a fait tirer à part : 1° son étude « *un document inédit sur l'ambassade en Perse de MM. de Lalain et de La Boulaye, 1655-1666* »

(extrait du Bulletin de la Société languedocienne de géographie); 2° son article intéressant sur *Mirabeau et le gouvernement sarde, 1776* (extrait des Annales du Midi, tome IV, année 1892). Il publie en même temps le troisième fascicule de ses documents sur la faculté des lettres de Montpellier, *le Livret de la Faculté des lettres, 24 août 1838-1er août 1892* (Montpellier, impr. Firmin et Montane).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance publique annuelle du 18 novembre 1892.

ORDRE DES LECTURES

1° Discours de M. Alexandre Bertrand, président, annonçant les prix décernés en 1892 et les sujets des prix proposés ;

2° *Notice historique sur la vie et les travaux de* M. le général Faidherbe, membre libre de l'Académie, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel;

3° *L'art et les mœurs dans le nouveau discours d'Hypéride*, par M. Croiset, membre de l'Académie.

JUGEMENT DES CONCOURS.

Prix ordinaire (Étude sur les ouvrages composés en France et en Angleterre qui sont généralement connus sous le nom d' « Ars dictaminis »), décerné à M. Ch.-V. Langlois.

Antiquités de la France. — 1re Médaille. M. Brutails, *Étude sur la condition des populations rurales du Roussillon au moyen âge ;* — 2e médaille. M. Coyecque, *L'Hôtel-Dieu de Paris au moyen âge;* — 3e médaille. M. Ernest Langlois, *Origines et sources du Roman de la Rose ;* — 4e médaille (exceptionnellement accordée). M. Lœseth, *Le roman de Tristan, le roman de Palamède et la compilation de Rusticien de Pise.* — 1re mention honorable. M. Virey, *l'Architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon ;* — 2e mention. M. Ed. Beaudouin, *Le culte des empereurs dans les cités de la Gaule narbonnaise ;* — 3e mention. M. A. Blanchet, *Etude sur les figurines en terre cuite de la Gaule romaine ;* — 4e mention. M. Jacqueton, *Documents relatifs à l'administration financière en France, de Charles VII à François Ier;* — 5e mention. Mlle Louise Guiraud, *Les fondations du pape Urbain V à Montpellier. Le Collège des Douze médecins. Le monastère Saint-Benoît et ses diverses transformations depuis son érection en cathédrale ;* — 6e mention. MM. Bulliot et Thiollier, *La mission et le culte de saint Martin d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen.*

Prix de numismatique, fondé par M. Allier de Hauteroche, décerné à M. Adrien Blanchet, *Numismatique du moyen âge* (2 vol. avec atlas).

Prix Gobert. — Premier prix, M. le marquis G. du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII.* — Second prix, M. Ferdinand Lot, *Les derniers Carolingiens; Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine* (945-991).

Prix Bordin. « Rechercher ce que Catulle doit aux poètes alexandrins et ce qu'il doit aux vieux lyriques grecs », décerné à M. Georges Lafaye.

Prix Louis Fould, partagé : — 1° (4,000 fr.), M. Eugène Müntz, pour son *Histoire de l'art pendant la Renaissance* et pour l'ensemble de ses travaux antérieurs; — 2° (1,000 fr.), M. Louis Gonse, *Histoire de l'architecture gothique.*

Prix Stanislas Julien, décerné à M. Léon de Rosny, *Chan-Hai-King*, auteur antique, géographie chinoise traduite pour la première fois.

Prix Delalande-Guérineau, décerné à M. l'abbé Pierre Batiffol, *L'abbaye de Rossano.*

Prix de La Grange, décerné à M. Constans, *Le Roman de Thèbes*, publié par la Société des anciens textes français.

Fondation Garnier. — Une seconde annuité des arrérages du legs Garnier est attribuée à M. Dutreuil de Rhins, pour la continuation de sa mission dans la haute Asie.

Prix Loubat, décerné à M. Lucien Adam, pour l'ensemble de son œuvre linguistique et philologique, à propos des deux volumes : *Arte de la lengua de los indios antis o campas* et *Langue mosquito*, grammaire, vocabulaire, texte.

Fondation Piot. — L'Académie a attribué 3,000 fr. à M. Toutain, membre de

l'Ecole française de Rome, pour l'achèvement des fouilles exécutées, sous sa direction, à Chemtou, près Tunis, et 3,000 fr. à M. Deloye, membre de l'Ecole française de Rome, pour procéder au dépouillement, examen et inventaire des archives de la Chambre Apostolique d'Avignon, transportées à Rome.

ANNONCE DES CONCOURS.

Prix ordinaire (2,000 fr.). — L'Académie a proposé pour 1893 : « Étude comparative du Rituel brahmanique dans les Brahmanas et dans les Soutras. Les concurrents devront s'attacher à instituer une comparaison précise entre deux ouvrages caractéristiques de l'une et de l'autre série, et à dégager de cette étude les conclusions historiques et religieuses qui paraîtront s'en déduire. » — Pour 1894 : « Faire l'histoire de la domination byzantine en Afrique, d'après les auteurs, les inscriptions et les monuments. (L'Egypte est en dehors du programme.) » — Elle propose pour 1895 : « Etude sur la chancellerie royale depuis l'avènement de saint Louis jusqu'à celui de Philippe de Valois. Les concurrents devront exposer l'organisation de cette chancellerie et faire connaître les divers fonctionnaires qui ont pris part à la rédaction et à l'expédition des actes. »

Antiquités de la France. — Trois médailles de 500 fr. seront décernées aux meilleurs ouvrages manuscrits ou publiés en 1891 et 1892 sur les antiquités de la France, qui auront été déposés en double exemplaire au 1er janvier 1893. Les ouvrages de numismatique ne sont pas admis à ce concours.

Prix de numismatique. — Le prix Allier de Hauteroche (800 fr.) sera décerné, en 1893, au meilleur ouvrage de numismatique ancienne publié depuis janvier 1891. — Le prix Duchalais (800 fr.) sera décerné, en 1894, au meilleur ouvrage de numismatique du moyen âge publié depuis janvier 1892. — Les ouvrages devront être déposés en double exemplaire.

Prix Gobert. — Pour l'année 1893, l'Académie s'occupera, à dater du 1er janvier, de l'examen des ouvrages qui auront paru depuis le 1er janvier 1892 et qui pourront concourir aux prix annuels fondés par le baron Gobert. Le premier prix sera décerné au travail le plus savant et le plus profond sur l'histoire de France et les études qui s'y rattachent, et le second prix à celui dont le mérite en approchera le plus. Tous les volumes d'un ouvrage en cours de publication qui n'ont point encore été présentés au prix Gobert, seront admis à concourir, si le dernier volume remplit toutes les conditions exigées par le programme du concours. Sont admis les ouvrages composés par des écrivains étrangers. Sont exclus les ouvrages des membres ordinaires ou libres et des associés étrangers de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Six exemplaires de chacun des ouvrages présentés au concours devront être déposés au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier 1893 et ne seront pas rendus.

Prix Bordin (3,000 fr.). — L'Académie a proposé pour 1893 : « Etude sur les traductions françaises d'auteurs profanes exécutées sous les règnes de Jean II et de Charles V. » — Pour 1893 : « Etude critique sur l'authenticité des chartes relatives aux emprunts contractés par les Croisés. » — Pour 1893 : « Etude sur les dialectes berbères. » — Pour 1894 : « Etudier, d'après les récentes découvertes, la géographie et la paléographie égyptiennes et sémitiques de la péninsule sinaïtique jusqu'au temps de la conquête arabe. » — Elle propose pour 1895 : « Etudier quels rapports existent entre l'Ἀθηναίων πολιτεία et les ouvrages conservés ou les fragments d'Aristote, soit pour les idées soit pour le style. »

Prix Louis Fould (5,000 fr.), pour le meilleur ouvrage sur l'histoire des arts du dessin, en s'arrêtant à la fin du XVIe siècle. Ce prix sera décerné en 1894. Les ouvrages manuscrits ou imprimés devront être écrits ou traduits en français ou en latin et, déposés en double exemplaire, s'ils sont imprimés

Prix la Fons-Mélicocq (1,800 fr.), pour le meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France (Paris non compris). L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1893; elle choisira entre les ouvrages manuscrits ou publiés en 1890, 1891 et 1892, qui lui auront été adressés en double exemplaire, s'ils sont imprimés, avant le 31 décembre 1892.

Prix Brunet (3,000 fr.), pour un ouvrage de bibliographie savante que l'Académie des inscriptions, qui en choisira elle-même le sujet, jugera le plus digne de cette récompense. L'Académie décernera en 1894, le prix au meilleur des ouvrages de bibliographie savante, publiés en France dans les trois dernières années, dont deux exemplaires auront été déposés.

Prix Stanislas Julien (1,500 fr.), pour le meilleur ouvrage relatif à la Chine. L'Académie décernera ce prix en 1893. Les ouvrages devront être déposés en double exemplaire.

Prix Delalande-Guérineau (1,000 fr.). — L'Académie rappelle qu'elle décernera,

en 1894, le prix au meilleur ouvrage d'archéologie ou de littérature ancienne classique. Seront admis au concours les ouvrages manuscrits ou publiés depuis le 1er janvier 1892. Les ouvrages imprimés devront être déposés en double exemplaire.

Prix Jean Reynaud (10,000 fr.). — Ce prix sera accordé au travail le plus méritant, relevant de chaque classe de l'Institut, qui se sera produit pendant une période de cinq ans. Il ira toujours à une œuvre originale, élevée, et ayant un caractère d'invention et de nouveauté. L'Académie décernera ce prix, s'il y a lieu, en 1895.

Prix de La Grange 10,000 fr.), pour la publication du texte d'un poème inédit des anciens poètes de la France; à défaut d'une œuvre inédite, le prix pourra être donné au meilleur travail sur un ancien poète déjà publié. Ce prix sera décerné, s'il y a lieu, en 1893.

Fondation Garnier, pour subvenir, chaque année, aux frais d'un voyage scientifique à entreprendre par un ou plusieurs Français, désignés par l'Académie, dans l'Afrique centrale ou dans les régions de la haute Asie. — L'Académie disposera, en 1893, des revenus de la fondation selon les intentions du testateur.

Prix Loubat (3,000 fr.), pour le meilleur ouvrage imprimé concernant l'histoire, la géographie, l'archéologie, l'ethnographie, la linguistique, la numismatique de l'Amérique du Nord. L'Académie fixe, comme limite de temps extrême des matières traitées dans les ouvrages soumis au concours, la date de 1776. Ce prix sera décerné en 1895. Seront admis au concours les ouvrages publiés en langue latine, française et italienne, depuis le 1er janvier 1892. Les ouvrages présentés à ce concours devront être envoyés au nombre de deux exemplaires. Le lauréat, en outre, devra en délivrer trois autres à l'Académie, l'un pour le *Columbia College* à New-York, le deuxième pour le New-York Historical Society de la même ville, le troisième pour l'Université Catholique de Washington.

Fondation Piot. — M. Eugène Piot, a légué à l'Académie la totalité de ses biens. Les intérêts doivent être affectés chaque année à toutes les expéditions, missions, voyages, fouilles, publications que l'Académie croira devoir faire ou faire exécuter dans l'intérêt des sciences historiques et archéologiques, sous sa direction personnelle par un ou plusieurs de ses membres, soit sous celle de toutes autres personnes désignées par elle. — L'Académie disposera, pour la deuxième fois, en 1893, des revenus de la fondation selon les intentions du testateur.

Prix Biennal (20,000 fr.). — En 1893, l'Académie des inscriptions et belles-lettres désignera à l'Institut le candidat au prix biennal. Ce prix doit être attribué tour à tour à l'œuvre ou à la découverte la plus propre à honorer ou à servir le pays, qui se sera produite pendant les dix dernières années dans l'ordre spécial des travaux que représente chacune des cinq Académies de l'Institut en France.

CONDITIONS GÉNÉRALES DES CONCOURS

Les ouvrages envoyés aux différents concours ouverts par l'Académie devront parvenir franco de port et brochés, au secrétariat de l'Institut avant le 1er janvier de l'année où le prix doit être décerné. Ceux qui seront destinés aux concours, pour lesquels les ouvrages imprimés ne sont point admis, devront être écrits en français ou en latin. Ils porteront une épigraphe ou devise, répétée dans un billet cacheté qui contiendra le nom de l'auteur. Les concurrents sont prévenus que tous ceux qui se feraient connaître seront exclus du concours; leur attention la plus sérieuse est appelée sur cette disposition. L'Académie ne rend aucun des ouvrages imprimés ou manuscrits qui ont été soumis à son examen; les auteurs des manuscrits ont la liberté d'en faire prendre des copies au secrétariat de l'Institut. Le même ouvrage ne pourra pas être présenté en même temps à deux concours de l'Institut.

DÉLIVRANCE DES BREVETS D'ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

L'Académie déclare que les élèves de l'Ecole des Chartes qui ont été nommés archivistes paléographes par arrêté ministériel du 30 janvier 1892, conformément à la liste dressée par le Conseil de perfectionnement de cette Ecole, sont : MM. Bourel de la Roncière, Courteault, Deloye, de Vaissière, de Croy, Le Brethon, Anchier, Forgeot, Henry.

Est nommé archiviste paléographe hors rang : M. Passy.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 49 — 5 décembre — 1892

541. — **Petit dictionnaire français-arabe à l'usage des étudiants**, par le P. J.-B. Belot, s. j. Beyrouth, imprimerie catholique, 1892. In-12, viii et 788 p.

L'auteur avait publié, il y a deux ans, un dictionnaire en deux volumes du même format où il a mis toute la substance du dictionnaire de l'Académie. C'est dire que son travail, d'ailleurs exécuté avec soin et dénotant une parfaite connaissance de l'arabe littéral et vulgaire, s'adressait de préférence aux indigènes musulmans et chrétiens. Destiné surtout à répandre parmi eux la connaissance de la langue française, il a fait aussi son chemin en Europe et nos écoles orientales l'ont bien accueilli. Encouragé par le succès, le Père Belot en publie aujourd'hui un abrégé qui, tout en le réduisant de moitié, n'omet rien d'essentiel. Autant que la grande édition, l'abrégé se recommande par la précision du sens et la variété des synonymes arabes mis en regard du français. Il y aurait sans doute à redire à certains vocables désignés comme n'appartenant pas à la langue classique; ces distinctions sont toujours un peu arbitraires et nous retrouverions aisément bon nombre de ces mots dans les auteurs cités comme puristes. En revanche, les mots du langage vraiment vulgaire, et il y en a ici en abondance, sont particulièrement intéressants; toutefois ceux qui appartiennent au persan ou au turc ottoman auraient dû être notés comme tels.

Bien qu'imprimé en petis types et d'une justification serrée, le texte est d'une exécution parfaite, bien lisible, revu avec soin et fait honneur à l'imprimerie catholique de Beyrouth qui d'ailleurs est coutumière du fait. Et telle est sa destination véritable : c'est surtout en publiant des livres

destinés à l'enseignement qu'elle peut rendre de notables services aux études orientales et à la marche de la civilisation en Orient. Grâce au ciel, dans cette catégorie d'ouvrages elle n'a pas à craindre de la part du gouvernement central, les entraves d'une censure tracassière et jalouse, pas plus qu'elle n'a à commettre de ces mutilations de texte qu'une règle respectable mais fort peu scientifique impose à ses éditions de classiques arabes.

B. M.

---

542. — Ignaz Goldziher. **Muhammedanische Studien.** Halle, Niemeyer. I. Theil 1889 (xii et 280 p.); II. Theil, 1890 (x et 420 p.)

Le titre du livre est un peu vague et ne fait rien pressentir. M. Goldziher l'a sans doute choisi à dessein, car il y traite plusieurs sujets distincts; ce qui fait l'unité de l'ouvrage, ce n'est pas le cadre extérieur, c'est la méthode historique. Le premier volume n'a pas de sous-titre; mais on découvre de prime abord l'idée générale autour de laquelle se groupent les divers chapitres. Il pourrait s'appeler « le génie de la race arabe et le génie de l'islamisme », car il est consacré à la lutte du vieil esprit arabe contre les idées novatrices de Mahomet et les conséquences religieuses et sociales de l'Islam.

L'auteur met d'abord en présence l'idéal humain de l'arabe du désert *(muruwwa)* et l'idéal moral de la nouvelle doctrine *(dîn)*. Le premier est fait d'un singulier mélange de scepticisme religieux et de mordante raillerie, d'esprit de clocher et de farouche indépendance, d'attachement au cadre social de la tribu, à la morale du désert, qui prescrit la vengeance comme un devoir sacré au même titre que l'hospitalité ou l'amour de la famille. Le second prêche le pardon des offenses, la chute des barrières locales, le règne de la paix et de la bonne volonté dans le sein de l'Islam; il impose aussi les grands devoirs de la prière, du jeune, du pèlerinage, de l'aumône, la restriction des rapports sexuels, l'abstention du vin et d'autres entraves rituelles et morales antipathiques au vrai Bédouin. Dans un autre chapitre *(La tribu arabe et l'Islam)*, M. G. serre de plus près le côté social et montre le communisme musulman débordant le vieux cadre de la tribu arabe avec ses prétentions de généalogie, ses querelles éternellement stériles, ses provocations *(mufâkhara)*, ses cris de guerre *(chi'âr)*, ses alliances solennelles *(hilf)*; querelles d'épée et querelles de paroles, car l'Arabe est très sensible à la satyre des poètes *(higâ')* [1].

---

1. Aussi les bons musulmans, comme Omar II, n'aiment pas la poésie arabe, dont les récits peu édifiants les scandalisent (p. 52). Lors de la réaction sunnite qui précéda les Croisades et grandit sous l'impulsion de la guerre sainte, on retrouve la même antipathie; les sultans mongols, sunnites déclarés, cultivent bien moins les poètes que les juristes et les théologiens.

Sans le baptême de l'Islam, jamais la race arabe n'eût trouvé la force d'expansion nécessaire pour envahir l'Orient; mais l'Arabie une fois ralliée à Mahomet et les grandes conquêtes achevées, la lutte va renaître sur un théâtre bien plus vaste. L'Islam a réalisé la fraternité de tous les Arabes; il va proclamer maintenant l'égalité universelle, c'est-à-dire qu'il mettra de pair avec les Arabes les races conquises qu'il admet si libéralement dans son sein. C'est ce que M. G. expose dans un chapitre *('Arab und 'Agam)* qu'on peut regarder comme le morceau capital du volume. En effet, la lutte entre l'élément arabe et l'élément non arabe *('agam)* domine toutes les faces de l'histoire des premiers siècles musulmans. J'ai indiqué ailleurs le rôle qu'elle joue dans la question territoriale à la suite des grandes conquêtes; on pourrait encore la suivre dans un domaine plus spécial, celui de la construction et des arts du dessin, où la race arabe se montre plus faible que partout ailleurs. M. G. l'étudie dans la vie sociale, les talents politiques, la culture intellectuelle, scientifique et littéraire; il fait en passant un exposé lumineux sur le rôle social des clients *(maulâ)*. Laissant le côté religieux de cette lutte, plus connu par de nombreux travaux sur les Chiites et les sectes alides, M. G. s'attache surtout au côté littéraire et termine par deux morceaux, les plus nouveaux peut-être sinon les plus importants, sur les *Chu'ûbîya*, ce grand parti qui proclame l'égalité musulmane, voire la supériorité du Persan sur l'Arabe. En effet, les musulmans de race étrangère avaient obtenu peu à peu l'égalité de fait, hâtée d'ailleurs par le mélange du sang. Puis, grâce à leur persévérance et à leur réelle supériorité, ils deviennent les grands promoteurs de la civilisation musulmane. La victoire est due surtout à la race persane; elle seule possédait l'unité nationale et l'intelligence nécessaires pour détrôner les fondateurs de l'Islam. Depuis l'avènement des Abasides, on peut dire que le rôle historique de la race arabe est achevé; plus tard, les Mongols remplaceront les Persans et deviendront, pendant les Croisades, les vrais dépositaires des traditions musulmanes.

Comment expliquer la stérilité relative d'un peuple si bien doué? En partie, sans doute, par l'éducation du milieu. Plus un outil est parfait pour son but, moins il s'adapte à un autre usage. Le milieu géographique de l'Arabie, si spécial et si immuable, avait fait une race merveilleusement façonnée à ses conditions d'existence; transplantée dans un autre sol, la plante s'étiole et les autres l'étouffent. Quand on juge la race arabe, il ne faut pas oublier qu'elle a donné tout ce qu'on pouvait raisonnablement exiger d'elle.

J'ai insisté surtout sur le premier volume; le second le dépasse certainement dans la mise en œuvre des matériaux, sinon pour l'esprit critique; mais il traite un sujet plus spécial et dont l'intelligence exige une connaissance plus que superficielle de la langue et de la littérature arabes: *Le développement de la tradition*. A la suite des travaux déjà parus, il restait à élargir le cadre de l'étude et à la suivre à travers les siècles.

Après avoir prouvé que l'usage des traditions écrites est fort ancien (p. 8 s.), M. G. détruit nettement le *hadîth* et la *sunna* (p. 11 s.). Il montre l'importance de ces deux facteurs sous les Omayades et surtout sous les Abasides, car ils ne se développent entièrement que vers la fin du IIe siècle; puis il expose le rôle juridique de la tradition dans la formation de la *sunna* (p. 70 s.) M. G. s'attache surtout à montrer l'emploi qu'on fit de la tradition dans les querelles de parti (p. 88 s.). On prit bientôt l'habitude de s'en servir comme d'une arme à l'appui des thèses les plus diverses; de là à forger des traditions, il n'y avait qu'un pas qui fut vite franchi. On inventa des paroles de Mahomet pour légitimer tour à tour le califat omayade, abaside ou alide, pour condamner ses adversaires religieux ou politiques, pour défendre tous les systèmes; bientôt on se battit sur tous les terrains à coups de traditions. Ces abus mêmes firent naître une réaction, d'où sortirent les premiers essais de critique (p. 131 s.); ils s'attachèrent surtout à la forme extérieure, méthode nécessairement stérile, mais qui préparait les recueils des grands traditionistes; ce qui fit naître ces recueils, c'est la recherche des traditions répandues dans tous les pays musulmans (*talab el hadîth*, p. 175 s.) pour laquelle maîtres et élèves entreprenaient les plus longs voyages. La dernière partie est consacrée à une étude complète et probablement définitive sur la rédaction des premiers codes et des grands recueils de traditions, et sur les diverses méthodes suivies par leurs auteurs dans le choix et le classement des matériaux immenses qu'ils avaient rassemblés. Le talent critique et la vaste érudition de M. G. jettent une vive lumière sur un sujet complexe et plein de difficultés; malgré certains points où son jugement paraîtra trop subjectif, on avance à sa suite avec un rare sentiment de confiance.

Le résultat le plus important des recherches de M. Goldziher, c'est d'éveiller une légitime défiance sur la valeur documentaire des traditions. La critique musulmane elle-même a travaillé dans un esprit de tendance, et nous ne saurions accepter sa méthode. Il en résulte que beaucoup de traditions conservées par elle n'ont pas de valeur en elles-mêmes, mais seulement comme indice de l'état d'esprit ou de la tendance qui a présidé à leur invention. Dès lors, que croire et que rejeter? C'est affaire de jugement personnel. Pour les profanes, ce scepticisme est fort décourageant et Bokhâri lui-même n'inspire plus la même confiance. On a reproché à M. G. de pousser la méfiance un peu loin; cependant ses conclusions générales restent acquises et mettront la critique en garde contre les pieux mensonges des théologiens musulmans.

La fin de chaque volume est consacrée à des morceaux détachés, nouveautés ou refontes d'articles parus dans diverses revues. Je ne cite que le plus important : *Die Heiligenverehrung im Islam* (cf. *Le culte des saints chez les Musulmans, Rev. Hist. Relig.* II, p. 257 ss.). M. G. montre comment le culte des saints et de leurs tombeaux, proscrit par la pure doctrine de Mahomet, se manifesta de bonne heure dans l'Islam;

tant il est vrai que les formes extérieures de la foi procèdent des aptitudes morales de la race et résistent, en vertu de la loi d'hérédité, aux révotions les plus hardies. Ce morceau fera réfléchir ceux qui prétendent que les musulmans n'ont pas eu d'arts plastiques parce que le Coran leur en défendait l'exercice.

L'œuvre de M. G. réunit deux qualités qui s'excluent souvent l'une l'autre : une étonnante richesse de matériaux, depuis la poésie préislamique jusqu'aux relations contemporaines de voyages en Orient; un talent de rédaction très personnel, rehaussé par la clarté du plan et des grandes lignes. Les faiseurs d'articles littéraires sur l'islamisme feront bien de méditer les notes du livre; j'engage surtout les travailleurs à le lire d'abord, à le consulter ensuite. L'histoire organique de l'Islam a trouvé sa voie, et M. Goldziher l'y pousse à grands pas ; espérons qu'il ne s'arrêtera pas là.

Max van Berchem.

---

543. — Lambakis, Χριστιανικὴ ἀρχαιολογία τῆς μονῆς Δαφνίου, avec un plan. Athènes. 1889. In-8, 144 p.

Il faut savoir gré à M. Lambakis du vif intérêt qu'il porte aux monuments byzantins de son pays, des efforts qu'il tente pour les protéger contre la ruine. Si l'on avait — c'est lui qui nous l'affirme — écouté les conseils qu'il n'a cessé de prodiguer, les mosaïques de Daphni, réparées et consolidées en temps utile, auraient échappé aux désastres qui en 1885 et 1889 les ont si cruellement endommagées. Il faut encore remercier M. L. de nous avoir donné une description exacte des restes qui subsistent de cet intéressant monument. Il faut surtout le féliciter de cette fraîcheur d'impression, qui lui permet en toute sincérité de proclamer ces mosaïques uniques, incomparables, en un mot les premières du monde (p. 68, 116, 133), de cette candeur touchante, qui lui fait sans scrupule entasser dans son livre les résultats les plus connus d'une science par lui fraîchement acquise, de ce généreux et naïf enthousiasme qui l'induit si aisément à croire qu'il inaugure des chemins tout nouveaux. Il faut même, à tous ces titres, excuser l'empressement un peu excessif que M. L. apporte à nous exposer son rôle, ses mérites, à nous énumérer les rapports qu'il a multipliés, les articles qu'il a prodigués, à nous faire connaître les vœux, d'ailleurs fort sensés, qu'il forme pour la conservation des antiquités chrétiennes en Grèce : tant d'ardeur et de jeunesse sont chose si rare, que ce serait cruauté pure de vouloir calmer un si beau zèle. Mais en revanche il faut bien aussi conseiller à M. L. d'étudier plus attentivement les questions qu'il traite et les documents qu'il emploie : il est assurément fort louable de s'inspirer de l'étude de Lenormant sur l'histoire de l'abbaye de Daphni ; mais il n'est point interdit de la compléter par quelques recherches personnelles, qui eussent

permis de retrouver dès la fin du XIe siècle quelque trace du monastère (Cf. Gregorovius, *Gesch. der Stadt Athen*, t. Ier, p. 186, et une autre mention à la date de 1217. *ibid.*, I, 340). Il y a en outre quelque utilité à lire d'un peu près les textes que l'on consulte, et lorsqu'un acte de 1276 confie le soin de visiter le couvent de Daphni « *patri abbati de Bella Valle in Burgundia* », il est bon de ne point prendre le Pirée pour un homme et le nom de l'abbaye de Bellevaux pour celui d'un higoumène de Daphni. Il est préférable enfin de ne pas tenir pour un ordre monastique particulier les moines cisterciens de la Haute-Combe, au diocèse de Patras, de ne point appliquer à Guy II de la Roche (1287-1308) les textes qui concernent le duc Guillaume Ier son père (1280-1287), et il est équitable, quand on doit tant à Lenormant, de ne point lui prêter, pour les réfuter gravement, des erreurs qu'il n'a point faites. Il faut aussi recommander à M. L. de se familiariser plus encore qu'il n'a fait avec les règles de l'archéologie byzantine: il apprendra, en ce faisant, que le nimbe mis autour de la tête d'un empereur byzantin n'indique point nécessairement que ce prince ait été canonisé, il se rendra mieux compte des difficultés que comporte l'étude de l'iconographie du Christ, il cessera de croire que les mosaïstes de Daphni cherchent leurs inspirations dans la statuaire antique, et il évitera les commentaires d'une trop bizarre fantaisie. Pour cela, M. L. fera bien d'ajouter quelques lectures nouvelles à la liste fort abondante des ouvrages qu'il cite dans ses notes; les livres de Salzenberg, de Vogüé, de Choisy, l'*Art Byzantin* de M. Bayet, qu'il cite quelque part, mais semble avoir peu pratiqué, lui fourniront des renseignements généraux dont il pourra faire profit; enfin, puisqu'il s'intéresse tout particulièrement aux monuments byzantins de la Grèce, il lui sera utile de connaître complètement la bibliographie de son sujet. En parcourant tel livre récent sur les mosaïques de Saint-Luc. M. L. eût été amené à faire d'utiles rapprochements entre ces monuments et ceux de Daphni : il eut évité en tout cas certaines inexactitudes, et peut-être hésité à attribuer aux mosaïques qu'il étudiait la date, plus que contestable, du Xe siècle. M. Lambakis n'a point jugé sans doute qu'un travail scientifique exigeât tant de façons : il faut espérer, s'il veut à l'avenir étudier utilement quelque autre des monuments byzantins de la Grèce, qu'il consentira à apporter en ses recherches plus de préparation, de méthode et de soin.

Ch. DIEHL.

---

544. — Francesco Paolo GAROFALO. **Iketas signore di Leontini.** Catania. Tipografia di Francesco Martinez. 1892. 24 p. in-12.

Icetas est un personnage assez énigmatique du IVe siècle avant notre ère : très hostile à Denys de Syracuse, il parut tout d'abord travailler pour la liberté de la Sicile ; on vit ensuite qu'il travaillait pour sa propre tyrannie. Son manque de patriotisme hellénique est le trait princi-

pal de sa physionomie : il seconda les progrès des Carthaginois et tenta vainement d'écarter, puis de vaincre les Corinthiens, qui venaient à la défense des Grecs de Sicile. Cette histoire, connue surtout par Plutarque et par Diodore, est exposée, dans l'opuscule de M. Garofalo, avec conscience et clarté. Elle est complexe : plusieurs conflits s'y enchevêtrent (lutte des tyrannies et des principes de liberté, rivalités des villes entre elles, lutte des Grecs et des Carthaginois pour la possession de l'île). M. Garofalo recueille et rapproche tous les textes; il voit sans doute, mais ne fait pas suffisament voir, l'intérêt du sujet.

Georges Goyau.

---

545. — André Oltramare. **Etude sur l'épisode d'Aristée dans les Géorgiques de Virgile.** Genève et Bâle, Georg. 1892. In-12, 128 pages.

L'opuscule de M. Oltramare me fait l'effet d'une satire piquante de ces savants trop ingénieux qui veulent à toute force découvrir dans les auteurs des intentions profondes et raffinées. La maladie est ancienne. Rabelais, au commencement de *Gargantua,* rappelle les allégories homériques de certains philosophes et grammairiens grecs, et se moque d'« un frère Lubin, vrai croquelardon, » qui avait reconnu dans les *Métamorphoses* d'Ovide « les sacrements de l'Évangile ». La *Metamorphosis Ovidiana moraliter explanata* nous fait rire aujourd'hui; mais la science moderne n'est pas exempte d'abus du même genre. M. O. nous montre fort bien, à propos de l'épisode d'Aristée dans les *Géorgiques*, jusqu'où peut aller l'excès de subtilité dans les matières d'érudition. Résumons cet intéressant paradoxe.

Entendu bonnement, à la façon vulgaire, l'épisode d'Aristée n'est qu'un hors-d'œuvre. Le seul moyen de justifier Virgile d'avoir répandu sur une légende aussi peu en harmonie avec le but et le caractère du poème, les trésors de sa divine poésie, c'est de supposer qu'il a voulu envelopper des voiles du mythe de hautes pensées qui n'étaient pas faites pour tout le monde. Et, en effet, tout est symbole dans l'épilogue des *Géorgiques :* personnages, animaux, éléments, nombres. Et ces symboles sont tellement riches et complexes qu'on en peut tirer jusqu'à trois interprétations à la fois : 1° une interprétation d'ordre physique et agricole; 2° une interprétation d'ordre historique; 3° une interprétation d'ordre moral et théologique. C'est grand dommage que nous ne puissions suivre ici M. O. dans tous les tours et détours de ses déductions. Contraints de nous borner, nous nous en tiendrons à l'interprétation historique.

Les abeilles d'Aristée, ce sont les citoyens romains fauchés par les guerres civiles. Aristée, le bon pasteur, c'est naturellement Auguste. Il est vrai que « l'Aristée de Virgile n'a pas eu recours, pour la régénération de ses abeilles et pour l'apaisement d'Eurydice, à des moyens du

genre de ceux que les historiens attribuent à Auguste dans son œuvre de restauration » (p. 98); mais Auguste, comme Aristée, a offert des sacrifices aux dieux : il a mis la religion au service de sa politique. Cyrène, la mère d'Aristée, c'est Atia, la mère d'Auguste : Atia passait pour avoir eu, comme Cyrène, commerce avec Apollon. Cyrène éclaire Aristée sur ce qu'il doit faire pour repeupler ses ruches; il est probable — quoique l'histoire n'en dise rien — qu'Atia encouragea et dirigea Auguste dans l'œuvre de restauration de la société romaine (p. 126). Les quatre autels qu'Aristée élève aux Nymphes sont une figure de la *Roma quadrata*. Eurydice peut être assimilée soit à Rome, soit à l'Italie : Aristée-Octavien n'avait-il pas voulu faire violence à Eurydice-Italie? *Magna luis commissa...* Celle-ci ne s'est-elle pas ensuite apaisée et n'a-t-elle point pardonné à Auguste les outrages d'Octavien? Protée, c'est l'opinion publique, inconstante, changeante, qu'Aristée-Auguste sut enchaîner et retenir captive, « en la surprenant dans son sommeil au sortir des grandes agitations politiques » (p. 103). Il personnifie aussi les collaborateurs d'Auguste, qui, « une fois leur ministère accompli, sont rentrés au sein des masses désormais pacifiées, » et « les forces occultes par lesquelles s'opérait la transformation d'un ordre de choses destiné à disparaître pour faire place à d'autres créations » (p. 104).

On le voit : ainsi compris, l'épisode d'Aristée se relie étroitement à la conception fondamentale des *Géorgiques*, ce poème essentiellement national, et l'on n'est plus fondé à reprocher à Virgile d'avoir violé la loi de l'unité de composition. Les sceptiques objecteront que, si, pendant dix-neuf siècles, personne n'a rien vu de toutes ces belles choses, la justification littéraire de Virgile est assez faible, les poètes — du moins autrefois — écrivant d'ordinaire pour être entendus. « Sans doute, diront-ils, Virgile, dans ses *Églogues*, use et abuse de l'allégorie, et ses allusions sont loin d'être claires; mais là, si le détail nous échappe, l'existence même de l'allégorie ne fait aucun doute et a été reconnue de tout temps. » Mais on peut leur répondre que le temps ne fait rien à l'affaire, et que les grands génies travaillent pour l'éternité.

La brochure de M. Oltramare est d'une lecture agréable : l'auteur porte légèrement le poids d'une vaste érudition, il manie la plume avec beaucoup d'élégance, et l'on doit admirer la dextérité avec laquelle il ourdit la trame de sa curieuse hypothèse. Qui sait? il convertira peut-être quelqu'un à la théorie de la triple interprétation!

Paul Thomas.

---

546. — Deloume. **Les manieurs d'argent à Rome jusqu'à l'Empire**, Paris. Thorin, 1892. In-8 de 351 p. (2e édition.)

La seconde édition de l'ouvrage de M. Deloume marque un progrès sur la première; mais la plupart des critiques que nous lui avons adressées antérieurement persistent encore. Il nous paraît inutile d'y revenir.

En général, l'auteur se tient assez près des textes et les interprète avec assez d'exactitude. Mais parfois aussi le désir de trouver des choses nouvelles l'éloigne singulièrement des documents. Nous n'en citerons qu'un exemple. Dans la préface, il appelle lui-même l'attention sur les pages qu'il a consacrées aux origines de la fortune de Cicéron. Il prétend que ce personnage « a gagné d'innombrables millions dans les opérations des publicains, dans les spéculations sur les fonds publics ». La chose est possible en soi; mais M. D. n'a réussi à la mettre en lumière qu'en accumulant les erreurs En voici quelques-unes. Page 60, note 1, il dit à propos de Cicéron : « On aurait tort de croire que la valeur du franc fut très différente chez les Romains de ce qu'elle est chez nous aujourd'hui », et il en donne pour preuve l'édit de Dioclétien sur le prix des denrées. — P. 64. Il affirme que Quintus Cicéron conseilla à son frère dans le *De Petitione consulatûs* d'offrir « des banquets publics aux tribus réunies ». M. D. n'a rien compris au passage, qui a un sens tout différent. — P. 65-66. Il imagine qu'en 54 av. J.-C. Cicéron à dépensé du coup 6 millions pour la construction d'une basilique, et « qu'il a inopinément acquis 12 ou 14 millions dans le temps qui sépare le mois de février du mois d'octobre ». C'est le cas ou jamais de se demander d'où vient l'argent. La réponse ici est pourtant bien simple. M. D. ne s'est pas aperçu que la basilique en question est la basilique Julia, qu'elle a été commencée par César, alors en Gaule, que Cicéron n'a été en 54 que l'agent de César, et qu'il n'a rien tiré de sa poche. — Page 67, note 2. Les références *ad Attic.* XII, 18, 36, 43 sont inexactes. — P. 68. L'affaire des jardins que Cicéron voulait acheter en 43 est présentée sous un faux jour. Il est visible que ces jardins n'étaient pas très chers et que Cicéron n'avait pas de quoi les payer. — P. 73. M. D. évalue à 30 millions la fortune de Cicéron ; c'est là une pure fantasmagorie. — P. 75. Il n'explique pas comment Cicéron put faire un bénéfice de 440,000 francs dans son proconsulat de Cilicie; ce fut surtout en réalisant sa part du butin de guerre. — P. 83. M. D. croit avoir découvert dans une lettre à Atticus qu'en 59 il se mêlait fort de spéculations financières; mais le mot *opes* qu'il invoque n'a évidemment pas le sens qu'il lui attribue ; il suffit, pour s'en convaincre, de lire l'ensemble du passage. — P. 75. M. Deloume ne croit pas que la somme de 440,000 francs que Cicéron, au mois de février 48, avait en dépôt chez les publicains d'Asie, fût la même que celle qu'il avait emportée, de Cilicie. La chose, au contraire, nous paraît indubitable. Ailleurs (p. 88), il parle des millions que ce dernier destinait à la célébration de son triomphe. Il y a dans tout cela beaucoup d'exagération et de parti pris.

X.

547.—René Cagnat. **L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs.** Paris, Imprimerie nationale, 1892; in-4 de 810 pages. Prix : 40 fr.

M. Cagnat vient de publier un ouvrage considérable sur l'armée romaine d'Afrique. Il était bien préparé à un pareil travail par les missions qu'il a remplies en Tunisie et en Algérie, et par la connaissance approfondie qu'il a de l'épigraphie africaine. Le centre de son sujet était l'histoire de la legio IIIa Augusta; M. Cagnat s'est plu à la retracer avec soin; mais il a aussi étendu ses recherches à toutes les troupes cantonnées dans l'Afrique du Nord, et même à la flotte.

Après avoir établi quels sont les corps qui, à diverses reprises, furent détachés provisoirement en Afrique, il passe en revue le commandant en chef de l'armée de Numidie, c'est-à-dire le proconsul d'abord, le légat ensuite, et la foule des employés qui formaient son état-major. Il en indique avec soin les attributions, et il en dresse des listes aussi complètes que possible (v. par ex. p. 118-124, et p. 137-147). La légion IIIa Augusta tint garnison dans la contrée, probablement depuis le début de l'Empire jusqu'au IVe siècle. M. C. en décrit les vicissitudes et l'organisation pendant cette longue période. On trouvera dans cette partie de son livre une multitude de détails curieux sur les officiers supérieurs et leurs agents, sur le préfet du camp, sur les officiers subalternes, sur les sous-officiers et les spécialistes, sur les services accessoires. Il y a là une centaine de pages qui éclairent d'un jour singulier la composition des armées romaines. J'aime encore mieux le chapitre où l'auteur examine la question du recrutement de la IIIe légion et des troupes auxiliaires. Pour la traiter, M. C. n'avait qu'à s'inspirer de l'article bien connu de M. Mommsen. Il en a confirmé les conclusions par un supplément de preuves, et il a ainsi contribué pour sa part à démontrer quelques vérités d'une très grande portée historique. Il a élucidé avec le même bonheur tout ce qui concerne les subsistances, les vêtements, les armes, la solde, les travaux de la paix, les caisses d'épargne militaires, etc. Les renseignements qu'il nous fournit à ce sujet ne sont pas tous absolument nouveaux; mais ils sont présentés d'une façon plus précise que partout ailleurs. J'ajoute que dans ce vaste tableau il n'y a point place à la fantaisie. Tout cela est fait d'après un dépouillement très minutieux des textes, surtout des inscriptions, et suivant les principes de la méthode la plus rigoureuse.

M. C. a employé près de deux cents pages à expliquer comment les Romains assurèrent leur domination en Afrique. A cet effet, il a dû noter tous les points qu'ils fortifièrent. Le plus important fut le camp de Lambèse. On lira avec intérêt la monographie que l'auteur lui a consacré (p. 497 et suiv.), avec plans et vues photographiques. Ce camp n'était pas le seul poste permanent de l'armée d'Afrique : il y en avait encore beaucoup d'autres que M. C. a soin d'énumérer, en y rattachant

les routes stratégiques qui les faisaient communiquer entre eux. Ici pourtant je note une assez grave lacune. Il me semble que l'occupation militaire du pays par les Romains ne se comprend bien qu'à la condition d'étudier concurremment les progrès successifs de leur civilisation. Leurs précautions défensives furent évidemment en raison inverse du degré d'assimilation des indigènes. Ce sont là deux problèmes connexes qui ne peuvent pas être séparés l'un de l'autre. M. C. il est vrai, dit quelques mots de la diffusion des idées romaines en Afrique; mais il n'en parle que dans la conclusion, et en termes trop sommaires Je lui adresserai encore une seconde critique. Le livre premier de l'ouvrage a pour titre : *Les guerres d'Afrique sous l'Empire*. Il y raconte, dans l'ordre chronologique, toutes les guerres que les Romains eurent à soutenir pendant ces quatre siècles, et il ne tire de cet exposé qu'une remarque banale sur la nécessité où ils furent de rester toujours en armes. Je crois qu'il aurait fallu définir un peu mieux le caractère de chacune de ces guerres, et marquer plus nettement dans quelle mesure la population s'y était associée. Il est clair que c'est là le point capital de l'histoire de l'Empire romain. M. Cagnat ne l'a pas entièrement négligé; mais il ne lui a peut-être pas donné une attention suffisante.

Paul Guiraud.

---

548. — **Précis des institutions du droit privé de Rome,** destiné à l'explication des auteurs latins, par Gaston May, professeur de droit romain à la faculté de Nancy, et Henri Becker, professeur de rhétorique au lycée de Nancy. — Paris, L. Larose et Forcel, 1 vol. in-12 de 260 p. 1892.

L'ouvrage de MM. May et Becker est un traité élémentaire de droit romain, mais conçu sur un plan tout nouveau. C'est un traité écrit à l'usage, non des jurisconsultes, mais des humanistes. « La littérature latine, disent les auteurs dans leur préface, est, plus qu'aucune autre, imprégnée de droit... Les œuvres de fantaisie, comme les traités d'érudition, les odes comme les histoires, les épigrammes comme les plaidoyers offrent à chaque instant des termes juridiques. Ceux qui ont manié avec talent la langue romaine, prosateurs ou poètes, mêlés ou étrangers à la vie active, n'en ont pas moins vécu dans un monde de praticiens, d'avocats, de juges, de plaideurs : qu'ils le voulussent ou non, leur oreille et leur mémoire étaient envahies par le parler du Forum. » Quiconque lit un écrivain latin, Plaute ou Horace, Cicéron ou Tacite, y rencontre à chaque instant des expressions techniques qui ne se peuvent comprendre que par la connaissance des institutions privées, c'est-à-dire du droit des Romains. Cherche-t-il des secours dans les notes d'une édition, même d'une édition dite « savante » ? L'annotation le plus souvent est muette, ou bien elle donne une paraphrase sans précision ; parfois même (il serait aisé d'en citer des exemples) elle fait un contre-sens ridicule. Faut-il donc recourir à un livre de droit romain ?

mais le lecteur pressé n'a souvent aucun moyen d'y trouver rapidement l'explication particulière dont il a besoin ; ou, s'il la trouve, elle est tellement mêlée au reste des théories qu'il lui faudrait lire tout un gros volume pour le comprendre. Et cependant le professeur d'humanités ou l'étudiant en lettres n'a pas le temps d'apprendre à fond le droit romain. Il se résigne donc à l'ignorer tout à fait, ce qui le condamne à ne jamais comprendre qu'à demi les classiques latins. — Tel est le fâcheux état de choses auquel les auteurs du présent livre ont voulu porter remède. Leur travail est très habilement composé. Un index, placé à la fin, renferme les principales expressions juridiques que l'on rencontre chez les écrivains littéraires de Rome, et renvoie aux pages du livre où cette expression se trouve expliquée. Quant au livre lui-même, c'est un exposé élémentaire du droit privé des Romains, mais avec deux innovations qui ont pour but de l'adapter à un public d'humanistes. D'abord les auteurs n'étudient l'évolution du droit que dans la période ancienne et dans la période dite classique, c'est-à-dire qu'ils s'arrêtent avec les Sévères ; le droit du Bas-Empire, qui tient encore tant de place dans les préoccupations des jurisconsultes, mais qu'il est inutile de connaître pour comprendre les écrivains *latins*, est volontairement et avec raison mis de côté. Puis le texte, qui résume les institutions romaines, est coupé de développements en caractères plus fins, contenant l'explication détaillée des passages *littéraires* (les écrivains juridiques sont omis à dessein) qui s'y rapportent. De la sorte, celui qui lisant Cicéron se trouve arrêté par un terme juridique, est immédiatement conduit par l'index à la page, où le sens en est établi. Et s'il est de loisir, l'humaniste peut, en lisant le texte du livre, prendre en quelques heures une connaissance générale et déjà suffisamment exacte du droit romain, sans avoir à recourir aux grands traités, dont la longueur l'effraie et dont le but est tout autre.

Ce nouveau Précis est donc appelé, à ce qu'il nous semble, à rendre de grands services, en répandant dans le public lettré la connaissance des princitpes du droit romain sans laquelle aucune complète intelligence des écrivains latins n'est possible. Dû à la collaboration d'un professeur de droit romain et d'un professeur d'humanités, il offre une double garantie d'exactitude et de précision. Le texte est sobre, les citations sont riches : c'est exactement ce qu'il fallait. Les auteurs sont imbus des principes de la méthode historique, qu'ils appliquent résolument. On doit les louer, notamment, d'avoir commencé l'étude des obligations par la théorie des délits, et l'exposé des contrats par l'histoire du *nexum* (page 150). Tout ce qu'ils disent sur la difficile matière de la procédure et des actions est plein de vie et d'intérêt, ce qui n'est pas ici un mérite banal. Ailleurs, il est vrai, on pourrait les accuser d'un peu de sécheresse : tel est le cas pour les indications qu'ils donnent sur les diverses formes de comices (p. 3), la divulgation du droit par Cnæus Flavius (p. 6), le pécule de l'esclave (p. 28), les divers droits du citoyen

(p. 35), l'*arbitrium rei uxoriæ* (p. 59), les formes du testament (p. 190) et les substitutions (p. 194). Cette brièveté pourrait même parfois faire croire à des oublis : on ne trouve pas, du moins à leur place naturelle, mention de l'influence du stoïcisme sur la législation romaine (p. 14-15), du retour à la servitude de l'affranchi ingrat (p. 33), de la latinité (p. 35), du caractère pénal de l'émancipation primitive (p. 70), du principe de non-représentation (p. 171). D'autres fois, les auteurs affirment résolument leur opinion sur un point contesté, sans même indiquer l'existence d'une controverse. Pour eux, le Labéon dont a parlé Horace est toujours le grand jurisconsulte de ce nom (p. 21), bien qu'on l'ait récemment contesté. Le *consilium* du père de famille « statue sur la peine à infliger » (p. 44), bien que les textes nous le montrent seulement donnant avis au père. *Concubinatus* est traduit par concubinat (p. 63), ce qui tranche sans explication une question infiniment délicate et complexe. L'adoption testamentaire est représentée comme postérieure à l'adoption entre vifs, et comme inventée simplement pour permettre l'adoption aux femmes et dispenser l'adopté de tomber sous la puissance de l'adoptant (p. 69), alors que pour nombre d'esprits elle remonte aux premiers siècles de Rome. A propos de l'*actio finium regundorum* (p. 129), les auteurs passent totalement sous silence la distinction faite par l'ancien droit entre la *controversia de fine* et le *controversia de loco*. Ils n'indiquent point la difficulté relative aux mots « servitude urbaine » et « servitude rurale » (p. 131). Dans le *nexum*, écrivent-ils, « le débiteur se condamnait par avance » (p. 151); il semble bien pourtant que c'était le créancier qui prononçait la formule de la *damnatio*.

Ainsi, dans le détail, il y aurait un certain nombre de points douteux à relever. On ne saurait toutefois en tenir grandement rigueur aux auteurs du Précis. Leurs quelques apparentes inexactitudes ne tiennent pas à une erreur sur le fond des choses, mais seulement à l'absence d'une explication suffisamment développée. Les griefs à faire à ce livre ne sont guère, ainsi, que des griefs d'omission. Et il faut bien reconnaître que la brièveté, imposée par le plan même du Précis, devait presque forcément entraîner à sa suite certains inconvénients de cet ordre. Les auteurs l'avouent de bonne grâce, dans leur spirituelle préface : « c'est par définition que cet ouvrage est incomplet [1] ». L'idée directrice du travail n'en reste pas moins excellente, et son exécution presque partout heureuse. Ce livre deviendra certainement le guide d'un bon nombre de nos humanistes. Et il aura aussi un autre avantage, que les auteurs n'ont pas cherché, celui de fournir aux jurisconsultes une intéressante illustration de leur science, en éclairant les théories des légistes romains par les vivants exemples que fournissent à profusion les œuvres des auteurs littéraires, leurs contemporains ou leurs devanciers.

René WORMS.

1. De là, évidemment, vient une absence voulue de toute bibliographie, et presque de tout appel aux documents épigraphiques.

549. — **Die Legende Karls des Grossen im XI und XII Jahrhundert**, von Gerhard RAUSCHEN. Mit einem Anhang von Hugo Loersch. — Leipzig, Duncker et Humblot, 1890. In-8 223 p. (T. VII des *Publikationen der Gesellschaft für rheinische Geschichtskunde*).

Cette publication de la Société d'histoire rhénane paraît avoir passé à peu près inaperçue en France. Elle renferme cependant beaucoup de choses instructives pour les médiévistes. Elle donne d'abord une *Vita Caroli magni* rédigée au XIIe siècle, et une *Descriptio qualiter Carolus magnus clavum et coronam Domini a Constantinopoli Aquisgrani detulerit*... composée en 1085 par un moine de Saint-Denis. Ces deux documents étaient connus, et M. Gaston Paris en a depuis longtemps tiré bon parti dans son *Histoire poétique de Charlemagne*. Le premier même a été publié en 1874 à Roermond, mais si légèrement qu'il était nécessaire de le reprendre. Cette fois, le texte de la *Vita*, comme celui de la *Descriptio*, est établi avec le plus grand soin, après collation de tous les manuscrits connus.

Ces deux documents, qui remplissent 126 pages du volume, sont suivis de plusieurs dissertations qui ajoutent beaucoup à notre science et contribueront à faire rentrer dans le domaine public divers faits que les historiens avaient un peu perdus de vue. Ces dissertations traitent : 1° de la canonisation de Charlemagne; 2° de la dédicace de l'église collégiale d'Aix-la-Chapelle par Léon III; 3° d'une bulle d'Adrien IV prenant l'église d'Aix-la-Chapelle sous sa protection; 4° de la légende du voyage à Constantinople et à Jérusalem; 5° des termes exotiques qui se rencontrent dans l'un des chapitres de la *Vita*. — Elles sont suivies d'une autre et très longue dissertation de M. Hugo Loersch sur le privilège accordé par Frédéric Ier à la ville d'Aix-la-Chapelle en janvier 1166. L'authenticité en a été longtemps contestée : M. Loersch se prononce en sa faveur.

En somme, la plupart des textes qui sont étudiés dans cette publication, se rattachent à la canonisation de Charlemagne, prononcée en 1165 par l'antipape Pascal III, à la demande de l'empereur Frédéric Ier. C'est à peine si ce fait est mentionné dans certaines histoires d'Allemagne. Il a cependant une très grande portée et M. Rauschen le montre bien en étudiant les circonstances qui l'ont précédé et suivi. A juste titre, l'auteur y voit un acte purement politique, destiné à relever l'idée de l'empire germanique fort rabaissée à ce moment même par Alexandre III. Toutefois, ce n'est pas seulement le pape, c'est aussi, à notre avis, le roi de France, son allié, que Frédéric Ier entendait réduire au silence. M. R. eût probablement admis cette conjecture s'il se fut souvenu qu'en 1164, Louis VII, pour se rattacher à la descendance de Charlemagne, avait épousé Alix, fille d'un comte de Champagne du sang du grand empereur, — et que déjà avait pris naissance en France l'idée que l'empire appartenait aux Francs à meilleur droit qu'aux Saxons ou aux Souabes. Je ne puis reprocher à M. R. de n'avoir point

connu tous les faits que j'ai signalés dans un mémoire publié tout récemment par la *Revue historique*. C'est bien plutôt moi qui suis coupable de n'avoir point connu sa brochure. Elle m'eût fourni plus d'un argument en faveur de ma thèse. Je demande la permission d'en donner ici une autre preuve.

En 1163, un troisième comparse se joint au pape et au roi de France pour attaquer l'empire d'Occident et, si possible, le détruire (p. 133). Ce troisième comparse, c'est l'empereur de Constantinople, Manuel. Cette entente de trois souverains dont les intérêts ultérieurs étaient si différents, si opposés même, est ce qu'on appelle une coalition, et elle est plus ancienne que toutes celles que nous avons signalées.

Je n'exagèrerai rien, d'autre part, si je dis que cette publication de M. Rauschen pourrait devenir le point de départ d'un curieux livre qui reste à faire, et qu'on devrait intituler : *Histoire posthume de Charlemagne*. Histoire fort distincte de celle qui est contenue dans la Geste carolingienne. Il ne s'agit plus, en effet, d'une conception populaire du rôle de cet empereur, mais de l'influence directe exercée par le souvenir de son œuvre sur le domaine politique, ecclésiastique et littéraire jusqu'aux premières années du XIX[e] siècle [1]. Il y a, à cet égard, bien des faits curieux à rappeler [2]. Je sais, de source privée, qu'un érudit de Bonn reprend l'histoire, si mal traitée dernièrement, du culte rendu à Charlemagne pendant le moyen âge Ce ne sera pas le chapitre le moins intéressant de l'histoire posthume dont nous avons parlé [3].

Alfred LEROUX.

---

1. Cf. A. Duméril, *La légende politique de Charlemagne au* XVIII[e] *siècle, et son influence à l'époque de la Révolution française* (dans les *Mém. de l'Académie des sciences de Toulouse*, 1878, X, 145).

2. Celui-ci, entre autres, que le roi de France, Charles V, aurait, entre 1364 et 1378, projeté, sinon commencé, d'élever une église en l'honneur de Charlemagne dans une localité célèbre de son royaume. On ne connaît qu'une seule et très vague mention de ce fait, dans Schannat, *Vindemiæ litter.*, II, 148. J'en ai vainement cherché confirmation dans les chartes, chroniques et inventaires du temps. L'assertion est-elle vraie? — Je pose la question.

3. Je relève dans la publication de M. Rauschen quelques menues erreurs qui ont pu échapper à des lecteurs allemands. P. 6, ligne 21, au lieu de *Curne de Saint-Palaye*. corr. *La Curne de Saint-Palaye;* — P. 133 ligne 2, au lieu de *Louis VIII*, corr. *Louis VII;* — P. 134, ligne 27 : il n'est pas tout à fait exact de dire que la date du 28 janvier est restée en vigueur chez nous pour célébrer la fête de Charlemagne, depuis Louis XI jusqu'à la Révolution. Elle est encore aujourd'hui la seule admise par l'Université de France quand, chaque année, elle fête officiellement son prétendu fondateur.

550. — **Histoire de la constitution de la ville de Louvain au moyen âge,** par Herman Vander-Linden. Gand. 1892, in-8, ix-194 p. (*Université de Gand, Recueil de travaux publiés* par la Faculté de philosophie et lettres, 7e fascicule.)

Le livre que M. Vander Linden a consacré à l'étude de la constitution urbaine de Louvain est une monographie, mais une monographie bien comprise, qui grâce à des comparaisons continuelles avec les constitutions des villes voisines acquiert une portée générale que n'ont pas d'ordinaire ces sortes de travaux. M. V. L. ne s'est pas borné à comparer les institutions de Louvain avec celles des autres villes du Brabant, sur le développement desquelles le droit louvaniste exerça une influence prépondérante. Très instruit de ce qu'on peut appeler la littérature municipale, disciple d'un maître dont les travaux ont fortement contribué au progrès de ces études, M. V. L. a multiplié les rapprochements et n'a pas laissé échapper une occasion de marquer les ressemblances et les différences entre l'organisation de Louvain et celle des villes flamandes et liégeoises. Aussi croyons-nous que la lecture de son livre est indispensable à tous ceux qui s'intéressent au droit municipal du moyen âge. Il a fait preuve dans l'interprétation des documents d'une grande sagacité, et, là où les documents lui faisaient défaut, il s'est heureusement servi de la méthode si dangereuse, si difficile à manier, de l'analogie. Ce n'est pas que son travail soit à l'abri de toute critique. J'aurais désiré plus de clarté dans le plan : l'enchaînement des idées est difficile à suivre. Peut-être l'auteur aurait-il évité ce défaut en s'attachant davantage à l'ordre chronologique. Il lui était nécessaire, à la vérité, pour démêler les origines, de s'appuyer sur des documents postérieurs et de dates très diverses; mais le lecteur ne voit pas toujours du premier regard à quel point du temps rapporter les observations de M. V. L. Des citations de textes plus nombreuses n'auraient pas nui. J'hésite à reprocher à l'auteur sa complaisance à citer Waitz; car, encore que ce soit là un livre classique, beaucoup en parlent qui ne l'ont pas lu. Je lui sais gré, pour ma part, d'avoir à plusieurs reprises discuté la récente théorie de Sohm sur la formation du droit urbain. En somme, le livre de M. V. L. sera sur bien des points un modèle à suivre, surtout un modèle d'analyse, il dénote chez son auteur de rares qualités de pénétration.

Une étude comme celle-ci, qui se compose d'une suite de dissertations, se prête difficilement à l'analyse. Cependant j'essaierai d'exposer les résultats auxquels M. V. L. est arrivé touchant à la fois l'origine de la commune de Louvain et la condition des hommes de l'église Saint-Pierre. Cette église fut fondée à Louvain au milieu du XIe siècle par le comte Lambert. La plupart des historiens de Louvain sont d'accord pour voir dans les hommes de Saint-Pierre le noyau de la bourgeoisie louvaniste. Ils ont formé l'aristocratie de la ville, les *lignages,* et c'est parmi eux qu'on choisissait les échevins. Mais où les historiens ne s'entendent plus, c'est quand il s'agit de déterminer la con-

dition juridique primitive de cette classe de la bourgeoisie de Louvain. On constate qu'au XIIIe siècle ces hommes de Saint-Pierre sont sous la complète dépendance du comte. D'où l'on conclut que c'étaient les descendants d'anciens hommes du comte. M. V. L. établit que les hommes de Saint-Pierre constituaient à l'origine une *familia* ecclésiastique. Quels sont les caractères d'une *familia* de ce genre? 1° une *familia* est composée de personnes non libres, *censuales,* établies sur le domaine d'une église et payant annuellement à cette église un *census capitalis;* 2° les membres de la *familia* participent à l'immunité de l'église et sont exempts d'impôts vis-à-vis du fonctionnaire public; 3° la *familia* est soustraite à la juridiction de ce fonctionnaire public; la haute justice est exercée par l'avoué de l'église, la basse justice par les officiers de l'église. Or tous ces caractères, le groupe des hommes de Saint-Pierre, les *Sinte-Peetersmannen*, comme on les appelait, les possédait. Ils étaient établis sur les terres de l'église, ils payaient un cens annuel, ils étaient exempts des tailles imposées par le comte et ils possédaient une juridiction particulière qui a persisté jusqu'aux temps modernes. Comment de la dépendance de l'église sont-ils passés sous celle du comte? uniquement parce que le comte était l'avoué de l'église de Saint-Pierre. Le fondateur s'était réservé l'avouerie pour lui et ses descendants. Et d'ailleurs en Brabant les comtes s'emparèrent peu à peu de l'avouerie des églises. Seulement, le *comitatus* et l'avouerie étant venus aux mains d'un même personnage, le comte, on ne distingua plus entre les droits d'origines diverses qu'exerçait le comte sur les hommes des églises. Ainsi, la théorie de Sohm qui veut que la bourgeoisie soit issue des marchands établis sur des terres relevant directement du seigneur, ne trouve pas ici sa justification. Ce sont les censitaires de l'Église, soumis primitivement au droit domanial, qui ont constitué à Louvain le fond de la bourgeoisie.

M. Prou.

---

551. — Oman. **The Byzantine Empire.** Londres, 1892. Fisher Unwin, 1 vol. in-8. XVIII-364 p.

Depuis quelques années les études byzantines reprennent faveur en Angleterre. Après le remarquable livre de M. Bury, voici le manuel de M. Oman, et c'est un fait assez significatif que cette place faite à l'empire grec d'Orient dans la collection publiée sous le titre de *The story of the nations.* Toutefois, dans un livre élémentaire de cette sorte, où il faut avant toute chose signaler au lecteur les traits caractéristiques de l'histoire, on devrait, semble-t-il, rencontrer beaucoup d'idées générales, des vues d'ensemble sur la civilisation byzantine, sur le rôle qu'a tenu l'empire grec dans le moyen âge oriental, sur sa politique religieuse, sur son organisation administrative; et si l'on ne peutt assurément prétendre trouver en trois cent cinquante pages le détail compliqué et difficile

des faits, du moins voudrait-on voir dessiner d'un trait précis et pittoresque les grandes figures qui animent cette histoire, indiquer les évolutions décisives qui en marquent en quelque sorte les étapes. Le livre de M. O. répond assez mal à ces espérances. S'agit-il d'un grand règne comme celui de Justinien, les détails quelque peu oiseux remplacent les vues d'ensemble; et tel bon manuel d'histoire générale, celui de MM. Monod et Bémont, par exemple, nous fait incontestablement mieux comprendre l'importance de l'œuvre administrative et législative de Justinien. L'histoire des deux siècles et demi qui vont de 800 à 1057 est étranglée en moins de cinquante pages, et pourtant cette période renferme les règnes de ces princes de la dynastie macédonienne, si considérables, si éclatants dans l'histoire religieuse et politique, artistique et littéraire de Byzance. De même le siècle de Comnènes est étouffé en seize pages : tout cela au prix de quelles lacunes, on le devine aisément. Ni la propagande chrétienne qui fut pour l'empire grec un si puissant moyen d'unification, ni les grandes querelles religieuses qui ont arraché l'Orient à l'obédience romaine, ni les progrès du pouvoir impérial au x[e] siècle, ni le développement de l'aristocratie provinciale au xi[e], n'ont sollicité l'attention de M. O. Dans son livre, le nom du patriarche Photius n'est mentionné que comme celui d'un pur littérateur; ni Michel Cérularius, ni les apôtres des Slaves, Cyrille et Méthode, n'ont paru dignes d'être cités; et je pourrais noter bien d'autres lacunes non moins graves. Au lieu des grands événements omis, on nous conte vingt anecdotes rebattues, l'histoire de la sédition Nika ou celle du second mariage de l'empereur Théophile, sans même nous épargner ces accessoires démodés de la chronique byzantine, tels que la pomme de l'impératrice Athénaïs, la harpe de Gélimer, ou le casque de Bélisaire. Ajouterai-je qu'il y a dans ce livre d'étranges disproportions, et que c'est beaucoup de consacrer deux cents pages à la période qui va de 328 à 800, pour en réserver cent cinquante seulement aux six derniers siècles, les plus curieux et les moins connus de l'histoire byzantine? Ajouterai-je que le livre renferme des erreurs parfois considérables et des appréciations parfois bien singulières? Sans doute on doit reconnaître que la tâche proposée était difficile, et qu'en quelques chapitres M. O. a fait preuve d'un talent d'exposition digne de remarque; sans doute aussi il faut lui savoir gré de la sympathie fort vive, encore qu'un peu banale, qu'il professe pour les Byzantins, et de l'ardeur généreuse qu'il met à les défendre : peut-être eût-il mieux valu pourtant étudier avec un soin plus approfondi les grands faits de cette histoire, en saisir avec une attention plus perspicace les traits caractéristiques, en comprendre avec un esprit plus vraiment historique les intérêts multiples et la portée générale. On eût alors pu rendre un service véritable aux études byzantines : dans l'état, on ne peut guère louer l'auteur que d'en avoir eu l'intention.

Ch. Diehl.

552. — **Le Viandier de Guillaume Tirel, dit Taillevent**, par le baron Jérôme Pichon, président de la Seciété des Bibliophiles français. et Georges Vicaire. A Paris, se vend chez Techener. MDCCCXCII. Prix : 25 fr.

La biographie de Guillaume Tirel, dit Taillevent, prénom qu'il dut sans doute à sa légèreté, la bibliographie de son traité de cuisine, le texte du Viandier d'après un manuscrit de la Bibl. nationale, acheté par un nommé Pierre Bufaut en 1392, des extraits du manuscrit de la Bibl. mazarine, la première édition imprimée du xv[e] siècle suivie des additions de Pierre Gandoul, un traité de cuisine écrit vers 1300, des pièces justificatives : tel est le contenu de ce beau volume in-8°, orné de huit planches, que M. le baron Pichon, aidé de son collaborateur M. Vicaire, présente « aux historiens qui font de la vie de nos ancêtres le sujet de leurs études, comme aux philologues qui recherchent partout les origines étymologiques de notre belle et vieille langue française ».

Grâce aux recherches des consciencieux éditeurs, nous sommes maintenant certains que Guill. Tirel naquit vers 1314, et qu'il mourut en 1395, dates qui concordent avec tous les documents que MM. Pichon et Vicaire ont recueillis et qu'ils nous ont donnés dans les pièces justificatives. Il fut d'abord enfant de cuisine au service de la reine Jeanne d'Évreux, et successivement queu de Philippe de Valois, des rois Jean, Charles V et Charles VI. Il est probable qu'il écrivit son traité de cuisine vers 1380, et qu'il y fut engagé par Charles V, comme Jehan de Brie qui, par l'ordre de ce roi ami des sciences et des lettres, composa le petit livre curieux intitulé : *Le vray regime et gouvernement des bergers;* comme Jehan Corbichon, *son petit et humble chapelain,* qui traduisit, pour lui être agréable, *Les Propriétés des choses* de frère Bartholomé de Glanville. Le *Viandier* eut dès son apparition une grande vogue ; on en fit de nombreuses copies que les chatelaines et les ménagères de ce temps-là avaient entre les mains, puis on l'imprima et réimprima jusque dans les premières années du xvii[e] siècle, mais le texte n'en fut guère respecté, comme nous en avons la preuve en comparant le manuscrit de 1392 avec l'édition imprimée du xv[e] siècle, la plus ancienne que l'on connaisse. Cependant il est regrettable qu'un autre manuscrit du xv[e] siècle, conservé à la Bibl. du Vatican, lequel « offre en maints passages des leçons notablement différentes et presque toujours meilleures » que celui qu'ils ont publié, ait échappé aux recherches des éditeurs, dont le travail reste quand même très méritoire. Ce manuscrit a été signalé tout récemment par M. Siméon Luce dans la *Romania* (t. XXI, p. 308, ann. 1892).

Les mets de Taillevent ne sont pas très délicats, mais en revanche ils sont très épicés. C'est un peu la cuisine romaine au temps de Trimaleion et des empereurs, c'est surtout celle du moyen âge, où l'on use et abuse du garingal, du poivre, du coriandre, de la cannelle, du cumin, du gingembre, girofle, noix muguettes, graine de paradis, et de cent

autres ingrédients qui devaient mettre en feu le palais et tout le tempérament. Cela explique peut-être les violences, les emportements, les colères farouches auxquels s'abandonnaient soudainement les seigneurs, princes et rois de ce temps-là. Je m'imagine, par exemple, que c'est après avoir englouti de ces plats très épicés que le roi Jean « se lancha au roy de Navarre, le prist par le col, et le fery de son pié par grant irour ». Il n'est pas étonnant que les *barbiers* aient tant usé de la saignée à cette époque. Aussi Nicole de La Chesnaye, médecin du roi Louis XII et auteur de *la Condamnacion de Bancquet*, fait dire à l'un des personnages de sa Moralité que rien n'a jamais fait plus gagner d'argent aux médecins que :

> ... Friandises petites,
> Sucre, coriande, aniz,
> Girofle, guigembre, penites,
> Saffran plus luisant que verniz,
> Sucre candi pour les poussifs,
> Triassandali qu'on renomme,
> Poivre, garingal et massis,
> Mus, muscade et cynamome.

A. Delboulle.

---

553. — **Publication de l'Université de Gand. — Bibliographie des martyrologes protestants néerlandais.** Extrait de la *Bibliotheca belgica* ou *Bibliographie générale des Pays-Bas*, par Ferd. Vander Haeghen, bibliothécaire en chef, Th. J I. Arnold et R. Vanden Berghe, conservateurs à la Bibliothèque de l'Université de Gand. La Haye, Mart. Nijhoff, 1890. 2 vol. in-8 de ci-726 et 860 p. Tiré à 200 exemplaires, dont 65 seulement mis en vente.

Je ne m'excuse pas de venir parler, deux ans après son apparition, de l'ouvrage dont on vient de lire le titre, car il n'est jamais trop tard pour s'occuper d'ouvrages d'aussi grand mérite, solides et belles constructions qui ne vieillissent pas. Des deux volumes que recommandent d'avance le nom des auteurs et la célébrité de l'immense publication appelée *Bibliotheca belgica*, le premier est consacré aux *Monographies*, le second aux *Recueils*. En tête du premier nous trouvons, aussi abondantes qu'excellentes, des *Notes pour servir d'introduction à la bibliographie des martyrologes* (p. i-lxxv), suivies d'une *Concordance entre les martyrologes et les renseignements fournis par les historiens et les actes consignés dans les registres des archives, en ce qui concerne les exécutions pour cause de religion dans la ville de Gand, pendant les années 1530-1592* (p. lxxvi-61). Les *Monographies* décrites, analysées, appréciées sont au nombre de trente-trois. Des Tables et un Supplément remplissent les dernières pages. Presque autant de *Recueils* (trente) sont étudiés dans le second volume (p. 1-636) que de *Monographies* dans le premier. A la suite s'étend (p. 637-801) la liste par ordre alphabétique des martyrs protestants néerlandais du xvie siècle dressée

d'après les plus sûrs témoignages [1], liste complétée par une liste topographique, où sont relevés les lieux d'exécution (p. 797-801) et par une liste chronologique, où l'on retrouve les dates précises de chaque exécution (p. 803 807).

Le travail tout entier a été accompli avec le soin le plus minutieux et la critique la plus éclairée. Tous les renseignements, qu'ils soient bibliographiques ou historiques, géographiques ou chronologiques, atteignent une précision qui ne laisse rien à désirer. L'introduction contient un grand nombre de particularités curieuses. En voici quelques-unes : les hérétiques étaient exécutés sans distinction d'âge ni de sexe. En 1544, à Rotterdam, une jeune fille de quatorze ans fut noyée. En 1559, un jeune homme de quinze ans fut également noyé à Leeuwarden. Plusieurs jeunes filles étaient à peine en leur vingtième année au moment du supplice. On fit mourir des vieillards de soixante-dix ans, de soixante-quinze, de quatre-vingt et même de quatre-vingt sept ans. Le bannissement à perpétuité, aggravé de la confiscation des biens, était presque la règle. En 1568, fut prononcé à Delft un bannissement de cent ans et un jour. Quelquefois le corps d'un décapité ou d'un pendu était écartelé après exécution. Les martyrologes relèvent, pour les Pays-Bas, quatre cent quatre-vingt-deux exécutions par le feu, cent vingt par le glaive, neuf par la fosse, six par la strangulation, cent sept par l'immersion et quarante-quatre par la pendaison. Il arrivait parfois qu'on brûlait les victimes à petit feu. La décapitation était de temps en temps aggravée par suite de la maladresse du bourreau. A Furnes, un hérétique reçut sept coups de glaive sans que la tête fût séparée du tronc. La mort par la fosse était réservée aux femmes et particulièrement aux femmes calvinistes [2]. Certains personnages trouvaient la loi trop indulgente pour les hérétiques et renchérissaient sur sa rigueur, par exemple Alonso de Ulloa, espagnol tristement célèbre par sa froide cruauté, qui de son autorité privée tantôt supprimait, devant le bûcher, l'étranglement préalable, tantôt changeait le supplice par la corde en supplice par le feu. Des condamnés fanatiques protestaient quelquefois eux-mêmes contre toute clémence. Godefroi de Hamelle ne voulut pas être étranglé, ainsi que le lui offrait le bourreau pour atténuer ses souffrances. Il exigea l'accomplissement plein et entier du jugement, et il fut brûlé vif. La sentence d'exécution de la femme enceinte était différée jusqu'après la délivrance. La flagellation était appliquée aux hérétiques en guise de torture, et pour les forcer à faire connaître leurs coreligionnaires. On appliquait à ceux

1. Voir pp. 640-647, l'indication des sources consultées.

2. Les auteurs rappellent (p. xv) que, comme les Vestales qui avaient manqué à leur vœu de chasteté, les femmes convaincues d'adultère pour la troisième fois étaient, en la châtellenie de Furnes, condamnées à être enterrées vivantes et que, dans plusieurs localités, les filles-mères accusées d'infanticide avaient à subir la même peine. Mais presque toujours un adoucissement était apporté à la sentence, et la strangulation précédait l'enfouissement.

qui refusaient les derniers sacrements *in articulo mortis,* les flétrissantes conditions d'inhumation des suicidés du moyen âge : le cadavre, au lieu de sortir par la porte, était extrait de la maison par une ouverture pratiquée sous le seuil ; il était ensuite traîné sur une claie jusqu'au lieu patibulaire et enfoui dans une fosse pratiquée sous la potence. Pour empêcher ceux qui étaient conduits au supplice de parler ou de chanter des psaumes, on se servait d'un bâillon ou d'un frein. La langue était percée ou arrachée quand le blasphème compliquait le cas d'hérésie Sur les huit cent soixante-dix-sept martyrs néerlandais dont les noms figurent dans les martyrologes, on ne compte que deux cent soixante luthériens et calvinistes ; tous les autres appartiennent aux différentes sectes du téléobaptisme. Le nombre des victimes de leurs convictions religieuses dans les Pays-Bas a été très controversé. C'est Hugo Grotius qui, le premier, hasarda assez témérairement d'en faire l'estimation (*Annales et historiæ de rebus Belgicis* ; Amsterdam, J. Blaeu, 1657, p. 12). Son affirmation (*Nam post carnificata hominum non minus centum millia...*) fut adoptée par tous les auteurs, sans contestation, jusqu'au moment où W.-H. Prescott entreprit, dans son Histoire du règne de Philippe II, de soumettre la question à un sérieux examen. Avec le célèbre historien, nos judicieux critiques regardent cette évaluation comme énormément exagérée [1] ; ils n'admettent pas davantage les calculs de ceux qui en rabattent la moitié, ni même les calculs de ceux qui font descendre le total à trente mille. A leurs yeux les martyrs, leurs compatriotes, ne dépassèrent pas le chiffre de deux mille [2].

Dans le reste des deux volumes, il y aurait à mentionner, avec beaucoup d'indications nouvelles sur divers écrivains des Pays-Bas, notamment sur Paul Merula (t. I, p. 252-254) et sur Guillaume Merula (*ib.*, p. 257-259), des indications intéressantes sur quelques-uns de nos écrivains, les uns peu connus, les autres très connus [3], mais je me contenterai d'appeler l'attention sur une notice qui par son ampleur, comme par son exactitude, constitue un travail hors ligne, la notice sur Jean Crespin (t. II, p. 87-252), travail d'autant plus méritoire qu'il était d'exécu-

1. M. F. Vander Haeghen avait déjà publié sur ce sujet spécial un remarquable mémoire : *Du nombre des protestants exécutés dans les Pays-Bas en vertu des placards sur l'hérésie* (Bruxelles, 1889, in-8°).

2. C'est à rapprocher des ridicules exagérations sur le nombre des victimes de la Saint-Barthélemy (on en a aussi compté cent mille) et sur le nombre des victimes du massacre de Béziers en 1209 (on en a également compté cent mille, tant a été vif de tout temps l'attrait du nombre rond ! Voir *Mémoire sur le sac de Béziers*. Paris, 1862, p. 32).

3. Pour les premier voir (t. I) la p. 136 sur Bertrand de Loque, la p. 137 sur Charles de Navières, etc., et (t. II), la p. 142 sur Jean Tugault. Pour les seconds, voir surtout (t. II), les pages 178-179 sur Étienne Dolet. Le nom de cet imprimeur me rappelle que je n'ai rien dit de la belle impression des deux volumes et des marques typographiques qui décorent les pages 50, 52, 138, 143, 149, 298, 300, 302, 303, 305, 314, 350, du second volume.

tion plus difficile, comme les auteurs l'expliquent ainsi (p. 94-95) : « Jusqu'à présent aucun érudit n'a réussi à faire la bibliographie de l'ouvrage principal de Jean Crespin. Les articles de La Croix du Maine *(Bibliothèque)*, Marchand *(Dictionnaire)*, Le Long *(Bibliothèque historique)*, Brunet *(Manuel)*, Sennebier *(Hist. litt. de Genève)*, Gaullieur *(Typographie génevoise)*, de Montet *(Dict. biogr. des Génevois)*, Dardier *(Encyclopédie)*, etc., n'ont aucune valeur. L'article des frères Haag *(la France protestante)*, quoique meilleur, est superficiel, même dans la seconde édition de leur livre. La notice de M. le pasteur Ch.-L. Frossard *(Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1880), n'est pas plus complète, et une 2e édition de son article publiée sous le titre : *Le livre des martyrs de Jean Crespin*. Paris, Grassart, 1880, corrigée et augmentée, est encore insuffisante. C'est surtout dans la description des premières éditions, celles de format in-8° et in-16°, que ces bibliographes ont été faibles. Ce n'est pas un reproche que nous leur adressons. Ils n'avaient pas sous la main les éléments essentiels pour faire mieux. Pour parvenir à un résultat positif, il n'y avait qu'un seul moyen : réunir tous les exemplaires connus des premières éditions, extraordinairement rares, de l'ouvrage de Crespin, et les comparer minutieusement entre eux... Nous avons eu l'avantage inappréciable de pouvoir nous livrer sans entrave à ce travail de comparaison, et de révéler ainsi l'existence de quelques éditions et variétés inconnues jusqu'à ce jour. Avons-nous réussi absolument? Nous n'oserions l'affirmer. » Tous les bons juges répondront que les modestes bibliographes ont *réussi absolument*.

T. DE L.

---

554. — Victor FOURNEL. **Le théâtre au XVIIe siècle. La Comédie.** In-12, 417 p. Lecène et Oudin.
555. — LIÉBY. **Corneille**, in-12, 440 p. Lecène et Oudin.
556. — MONCEAUX. **Racine.** In-8, 235 pages, Lecène et Oudin.

Voici trois livres publiés à la même librairie et qui visent tous trois le théâtre au XVIIe siècle. L'un de ces livres est consacré aux comiques, spécialement à Molière ; les deux autres à nos deux grands tragiques, Corneille et Racine. Ceux-ci ont pour auteurs deux jeunes professeurs distingués l'un de Paris, l'autre de la province ; au contraire, le premier est l'œuvre d'un critique expert aux choses du théâtre, et depuis longtemps en possession d'une estime justifiée par des travaux érudits à la fois et littéraires.

Ce n'est pas une petite entreprise que d'intéresser aujourd'hui en parlant de Molière. Aussi la partie du livre, et c'est la plus considérable, qui lui est consacrée, toute judicieuse et spirituelle souvent qu'elle est, n'a rien de bien nouveau. Par exemple, les scrupules que nous confie M. Fournel sur *Tartuffe*, Eugène Despois les avait formulés déjà dans

son *Théâtre français sous Louis XIV*. Vingt fois on a répondu aux critiques de La Bruyère et de Rousseau, voire même de M. Schérer. Mais les auteurs comiques qui ont précédé ou suivi Molière sont moins connus du gros public, et la partie originale du livre est nécessairement, non pas la seconde, qui pourtant en est l'âme, mais la première et la troisième, qui servent à la seconde comme de cadre. Dans la première partie, je distingue une curieuse étude sur les types de la vieille comédie, le matamore, le parasite, le pédant, etc. J'aime moins les notices et analyses rapides consacrées aux précurseurs de Molière. Avec raison, M. F. accorde, dans cette revue, une place d'honneur aux comédies de Corneille et du père de Corneille, de Rotrou. Mais, en jugeant *la Sœur*, de Rotrou, il ne paraît pas savoir qu'une découverte récente, dont M, Vianey a le mérite, nous interdit de traiter *la Sœur* en comédie originale. Pour les comédies de Corneille, il n'en marque pas assez fortement les traits essentiels, ce souci toujours présent de l'intérêt actuel, qu'on retrouvera jusque dans les tragédies cornéliennes les plus antiques de couleur et d'accent, surtout ce sérieux déjà presque tragique qui perce dans les situations que Corneille eût voulu les plus plaisantes. Ainsi, il n'est pas exact, je crois, de dire que la Suivante, dans la pièce qui porte ce titre, soit « une soubrette de Marivaux » : lui-même, M. F. cite plus loin la stance vraiment sinistre par laquelle elle clôt la pièce. Dans les pages consacrées au *Menteur* je note une distraction singulière : par deux fois, le héros de la comédie, Dorante, y est appelé Clitandre. En revanche, j'aurais peu de chose à reprendre aux études sur Thomas Corneille, Boursault, Baron, Brueys et Palaprat, Dufresny, Regnard, Dancourt. Le livre est donc sérieux, bien qu'un peu superficiel par endroits.

On reprochera moins encore au *Corneille* de M. Liéby d'être frivole; peut-être même lui voudrait-on une forme moins austèrement classique, moins compacte. La lecture en est très substantielle, pas assez courante et facile. C'est une œuvre de logique et de synthèse. L'auteur ne cache pas son ambition, qui est de « rattacher à l'unité d'une étude suivie et de quelques vues d'ensemble les diverses questions auxquelles chaque pièce peut donner lieu ». Peu ou point d'histoire littéraire, de recherches érudites : M. L. déclare n'être jamais remonté au delà des sources directes. Comme il déclare aussi viser avant tout un but d'utilité classique, on ne discutera pas ici à fond sa méthode, qui pourtant, même dans un livre classique, peut avoir ses inconvénients. S'attacher uniquement à faire, pour chaque pièce, une étude approfondie de l'action et des personnages, encadrer dans la série des questions ainsi distribuées une analyse et une appréciation des scènes les plus importantes, c'est se condamner d'avance à une certaine monotonie. Cette monotonie, le public universitaire la sentira moins, parce qu'il étudiera le plus souvent une pièce isolée, et dans cette pièce, un caractère ou une situation; mais le public mondain sera un peu effrayé et découragé. M. L. répondra qu'il n'en a cure, n'ayant pas écrit son livre en vue de plaire aux lec-

teurs qui ne savent pas lire. Parlons donc des autres. Eux aussi, désireux non seulement de comprendre, mais, dans la mesure où cela est possible, de se plaire à ce qu'ils comprennent, voudraient çà et là plus de souplesse et de variété dans le cadre. De même, j'admets, dans une très large mesure, qu'un livre de ce genre laisse de côté « tout ce qui concerne l'historique de chaque pièce et les questions spéciales d'histoire ou d'érudition ». Mais c'est affaire de mesure, et TOUT cela ne doit peut-être pas être exclu à priori. L'historique de la querelle du *Cid* explique *Horace*. Dire sous quelles influences religieuses Corneille a grandi, prouver qu'il est resté fidèle, non seulement à ses anciens maîtres, les Jésuites, mais à leur doctrine, citer ce très curieux passage d'*Œdipe* où Corneille met dans la bouche de Thésée l'apologie de la grâce suffisante et la condamnation de la grâce efficace, ce serait faire de l'érudition ; et pourtant cela dispenserait M. L. de discuter longuement la question de savoir si l'inspiration de *Polyeucte* est une inspiration janséniste.

Je m'arrêterais moins à la méthode de M. L. si j'avais moins d'estime pour un livre très solide, qui promet un critique à l'esprit pénétrant et sûr. — Avec autant de solidité, le *Racine* de M. Monceaux a plus de charme, et se lit d'un bout à l'autre sans fatigue. Il fait partie de cette collection des « Classiques populaires » où les citations de l'auteur étudié tiennent parfois une plus large place que les jugements du critique. Le difficile est de maintenir au livre ce caractère populaire en lui imprimant un caractère personnel. C'est ce que M. M. me paraît avoir fait avec une grande sûreté de main et une réelle délicatesse, qui n'exclut pas l'autorité, mais qui la rend aimable. Il n'a point étudié chaque pièce, chaque caractère, l'un après l'autre, car il voulait faire un livre et non une série de notices. Ce livre total se compose de quatre livres particuliers : L'homme. — Le système dramatique. — Le théâtre. — L'art. — A vrai dire, j'ai peur que ces divisions, très naturelles en elles-mêmes, ne rentrent un peu les unes dans les autres. Il est difficile de marquer de traits précis la physionomie de l'homme (si curieusement personnelle et que M. M. me paraît avoir légèrement attendrie çà et là) sans nous présenter, dès la première partie, ses amis et ses ennemis, et, si on nous les présente, sans dire quelles raisons ils avaient de l'admirer ou de le dénigrer. Il n'est pas moins difficile de caractériser son « systèmé dramatique » sans juger en même temps sa façon de concevoir l'action et les caractères, ce que M. M. appelle « le théâtre ». Et peut-être aussi que l'art (au moins pour ce qui est de la hardiesse de la l'invention, de la simplicité des moyens, de l'harmonie de la composition) n'est isolé qu'artificiellement du théâtre et du système. Mais la division est commode, et, au fond, si on néglige quelques détails, répond assez bien à la réalité des choses.

J'avoue mes préférences pour les deux dernières parties (Le théâtre — l'Art, où j'ai goûté surtout une cxcellente étude sur le Rythme). Dans la seconde (Le système dramatique) il me paraît qu'on aurait pu mar-

quer avec plus de force et de netteté les éléments très divers dont se compose le génie de Racine, Sénèque aussi bien qu'Euripide, les romans du temps aussi bien que Corneille ou la Bible. Je ne dirais point qu'il y a de réelles beautés dans la *Thébaïde*, « surtout dans *Alexandre* », car dans *Alexandre*, Racine ne me semble en progrès que pour la langue. Au risque de répéter ce que je disais récemment à propos du *Boileau* de M. Lanson, je n'aimerais pas à écrire couramment : « En cela Racine était un grand *réaliste*..... Il n'y a pas de théâtre plus *réaliste*, plus intelligible à la foule (Est-ce sûr, et n'y a-t-il pas là deux choses très distinctes?).,. Rien de plus *réaliste* que la conception classique. » J'aurais peur de troubler les idées du public abonné aux Classiques populaires. Ce ne sont là, du reste, que des détails insignifiants. Pourtant, le troisième livre, intitulé « Le théâtre » me paraît supérieur au second. J'y signalerai surtout les chapitres IV et V, sur les Orientaux, dans *Bajazet* et *Mithridate*, pièces qui procèdent d'une inspiration commune, et la Bible dans Racine. Ce qu'*Esther* et *Athalie* ont, malgré tout, de foncièrement oriental et juif, est mis ici en relief avec plus de précision et de force que dans toute autre étude sur le théâtre racinien. Ce n'est pas sans profit, à tous les points de vue, que M. Monceaux, dans ses voyages, s'est rapproché de l'Orient. Ailleurs, il résout d'une façon très ingénieuse un problème très délicat, celui de la couleur locale chez Racine. Voyez comment il établit (pp. 101 à 104) que Racine peint avec vérité la Grèce, mais une Grèce particulière, celle de Plutarque, la société composite née des conquêtes d'Alexandre et de Rome; et qu'il a bien pénétré l'esprit de cette période hellénistique, moitié grecque, moitié orientale, mais n'a pénétré à fond que celle-là. Ces pages sont d'un littérareur qui unit le sens historique au sens littéraire. Ainsi comprise, l'érudition donne à la critique comme une saveur nouvelle. Et cette alliance est assez rare pour qu'on en signale ici l'originalité.

Félix Hémon.

---

557. — **Messire Jean-Louis de Fromentières, évêque et seigneur d'Aire, prédicateur ordinaire du roi (1632-1684).** Etude biographique et critique. Thèse présentée à la Faculté des Lettres de Bordeaux, par l'abbé Paul Lahargou, licencié ès lettres, professeur à l'Institution Notre-Dame de Dax. Paris, Victor Retaux, 1892. In-8 de 344 p. (avec portrait de Fromentières.)

M. l'abbé P. Lahargou a voulu faire revivre, dit-il (page 2), une physionomie qui ne manque pas d'originalité et étudier une prédication qui ne manque pas d'intérêt. Ainsi, ajoute-t-il, l'ouvrage se divisera naturellement en deux parties, la première consacrée à l'homme, à sa vie, à son caractère ; la seconde, à sa prédication. « C'est ici que j'aurai à dire quelle a été, à diverses époques, la réputation de Fromentières ; à quelle école et par quel maître il fut formé à la prédication; quelle est la part qu'il fait au dogme et à l'observation morale dans ses sermons

ce qu'il faut penser de ses panégyriques et de ses oraisons funèbres, etc. »

Examinons d'abord la partie biographique : elle est assez courte (p. 7-67), mais elle est complète. Ce qui augmente fort le mérite du biographe, c'est que là presque tout était à faire. Nous n'avions que la préface de l'avocat Richard en tête du premier volume des sermons de Fromentières, sorte de panégyrique très édifiant sans doute, mais très vague et très aride. C'est avec des éléments fort rares et fort dispersés que l'auteur a péniblement reconstitué la biographie de son héros. Il n'a pas manqué de remonter aux sources, fouillant avec intrépidité les Archives départementales de la Sarthe et de Maine-et-Loire, pays d'origine de Fromentières ou de sa famille, celles du chapitre du Mans, celles de l'Oratoire, celles du département des Landes, de la ville d'Aire, de l'évêché de cette dernière ville. Il n'a pas négligé les journaux de l'époque *(Gazette, Mercure, Muse historique)*, ni les mémoires et recueils épistolaires, ni même les recueils anecdotiques (*Historiettes* de Tallemant) [1], etc. Aussi ne laissera-t-il que bien peu à dire à ceux qui désormais voudront raconter la calme et sainte vie de Fromentières [2].

La seconde partie s'ouvre par une excellente étude bibliographique. L'auteur nous dit avec une irréprochable exactitude quand et par qui furent publiées les œuvres de Fromentières ; il énumère les éditions diverses, les publications séparées ; il signale un sermon inédit sur la fête de la Purification caché dans un recueil de pièces diverses à la Bibliothèque nationale sous le n° 9638 du f. fr. Il cite, au sujet de son talent oratoire, les témoignages des contemporains, notamment ceux de Loret, de Marolles, de l'abbé Legendre et des critiques postérieurs, notamment ceux de l'abbé Maury et de M. B. Hauréau. On trouve, à la suite de cette étude, divers chapitres très nourris, très judicieux sur la *rhétorique* de Fromentières, sur ses *doctrines*, sur *Fromentières moraliste* (où il est rapproché, à certains égards, de Pascal, de la Bruyère, de la Fontaine, comme ailleurs il est rapproché, à certains égards aussi, du P. Sénault, de Massillon, de Fléchier, sur ses *panégyriques*, sur ses *oraisons funèbres*, enfin sur *Fromentières* et *Bossuet*, à propos d'un

1. Voir (page 9, note 2) les observations sur une méprise des éditeurs au sujet du mariage du père du prélat. Voir aussi des observations sur l'*Histoire littéraire du Maine* de M. B. Hauréau (pp. 16, 19, 71).

2. La notice débute d'une façon très heureuse et par une rectification importante : Moréri et, après lui, tous les recueils biographiques font naître Fromentières à Saint-Denis de Gastines, département de la Mayenne. Impossible de donner une raison de cette attribution d'origine. S'appuyant sur des notes inédites d'un grand et habile chercheur, feu le P. Le Lasseur, l'abbé L. met à Paris la naissance du « troisième fils de Jacques de Fromentières, conseiller du roi en son grand Conseil ». Je puis attester, ayant eu l'occasion de connaître le P. Le Lasseur et ses précieux manuscrits, que l'auteur de la thèse ne dit rien de trop en affirmant que l'érudition de ce Jésuite « était aussi vaste que sûre » et que les pièces sur l'histoire ecclésiastique du XVIIe siècle « conservées dans nos grands dépôts publics n'avaient plus de secrets pour lui ».

discours de circonstance, le sermon de la prise d'habit de madame de la Vallière, chapitre particulièrement curieux et où l'auteur résout très bien un petit problème d'histoire littéraire, à l'occasion de l'authenticité niée par lui, affirmée par l'abbé Duclos, d'un autre sermon sur le même sujet conservé parmi les manuscrits de l'Arsenal [1].

On m'a raconté que, le jour de la soutenance de la thèse les juges du camp ont adressé au candidat un reproche qui a singulièrement dû le flatter : c'est que, loin de surfaire son héros, comme c'est presque l'invariable habitude des biographes, il n'aurait pas rendu suffisante justice à son mérite littéraire. J'estime, moi aussi, que si l'abbé Lahargou a très équitablement parlé de celui qui fut un très digne évêque, il a été parfois un peu sévère pour celui qui, au-dessous des princes de l'éloquence sacrée, fut encore un très recommandable orateur. Ce sera le seul reproche que moi aussi j'adresserai au nouveau docteur ès lettres qui, soit comme écrivain, soit comme critique, mérite d'être considéré comme un des meilleurs disciples formés par un maître tel que M. Léonce Couture.

T. de L.

---

558. — **Les étrangers en Picardie. Les princes de Savoie-Carignan, derniers seigneurs de Domart-sur-la-Luce,** par Alcius Ledieu, archiviste municipal, conservateur de la Bibliothèque d'Abbeville, correspondant du ministre de l'Instruction publique, officier de l'instruction publique. Abbeville, imprimerie Fourdrinier, 1892. Grand in-8 de 46 p.

Le village de Domart-sur-la-Luce (canton de Moreuil, arrondissement de Montdidier) a eu pour derniers seigneurs deux princes de la maison de Savoie, de la famille régnant actuellement en Italie. M. A. Ledieu a le premier fait connaître, dans le *Cabinet historique de l'Artois et de la Picardie* (mai 1888), l'acte de décès du prince Eugène de Savoie-Carignan qu'il avait relevé sur les registres de sépulture de l'église de Domart-sur-la-Luce, découverte qui a amené l'exhumation du prince en 1889, et la pose de la plaque de marbre qui, depuis cette époque, se voit dans la dite église. Pour raconter la courte et mystérieuse vie du frère de la princesse de Lamballe [2], connu en France sous le nom de comte de Villefranche, M. Ledieu a consulté les documents les plus authentiques, puisé aux sources les plus diverses (mémoires, journaux,

1. L'historien de Louise de la Vallière et de Marie-Thérèse d'Autriche a eu deux fois tort en parlant de ce malencontreux sermon, une fois en déclarant qu'il n'était pas apocryphe, une autre fois en le donnant comme inédit. L'abbé L. a retrouvé le dit sermon dans un petit bouquin imprimé en 1678 : *L'amante convertie ou l'illustre pénitente présentée à Basilisse par Eusèbe, docteur en théologie.* On ne saurait trop se méfier des apparences en ce qui regarde l'inédit.

2. M. L. a utilisé, mais aussi complété et parfois rectifié, les détails donnés sur les Carignan par Georges Bertin dans la monographie intitulée : *La princesse de Lamballe* (Paris, 1888, in-8o).

documents inédits des dépôts publics et des collections particulières, etc.). A la notice très intéressante sur Eugène-Marie Louis Hilarion de Savoie-Carignan, (né à Turin le 21 octobre 1753, mort à trente-deux ans le 30 juin 1785) et sur sa femme Élisabeth-Anne Magon de Boisgarein [1], décédée en 1839, à Paris, à l'âge de soixante-onze ans, se mêle l'histoire du château de Domart-sur-la-Luce, suivie (à l'appendice) d'un travail spécial sur l'église du village. La brochure, imprimée sur très beau papier, est ornée des armes de la maison de Savoie-Carignan, des portraits du prince et de la princesse d'après une miniature appartenant au commandant H. Magon de la Giclais, et, pour que rien ne lui manque, elle est encore enrichie d'un tableau généalogique de la maison de Savoie-Carignan dressé par un spécialiste renommé, le marquis de Rivoire la Batie, auteur de l'*Armorial du Dauphiné*.

T. de L.

---

559. — **Prince de Talleyrand. Mémoires**, t. IV et V. Paris, Calmann-Lévy, 1891 et 1892, 2 vol. in-8.

Les deux derniers volumes des *Mémoires* de Talleyrand le montrent encore ambassadeur de France à Londres, où il cherche à consolider la royauté de Louis-Philippe au moyen de la paix européenne et de l'alliance anglaise. Trois grands événements y fixent l'attention : la constitution de la monarchie belge, la question d'Orient, la lutte, au-delà des Pyrénées, de don Carlos et dom Miguel contre les reines mineures Isabelle et Marie.

La révolution belge est accomplie. Le candidat anglais, recommandé par Talleyrand, accepte la couronne à Bruxelles. A cette date (juin 1831), s'arrête l'excellente publication de M. Pallain, faite d'après les archives du ministère des Affaires étrangères. Dès lors, tout ce qui suit est inédit, sans compter que la collection des *Mémoires* contient une série de dépêches qui n'ont figuré nulle part. On y remarque celles du spirituel duc de Dalberg, de la passionnée Mme Adélaïde, de la bonne princesse de Vaudemont, du sage Casimir Périer, du terne Sébastiani.

Ce dernier, longtemps ministre des Affaires étrangères, n'a, pas plus que le Cabinet en général, la confiance de Talleyrand. Le prince s'adresse directement au Roi par l'intermédiaire de Mme Adélaïde et de sa confidente, Mme de Vaudemont. C'est à elles qu'il recourt pour sou-

---

2. Le contrat et la bénédiction nuptiale sont du 22 février 1781. Ce mariage, dû au hasard d'une rencontre en Bretagne, eut quelque chose de romanesque dont s'occupèrent fort les gazetiers de l'époque, surtout les *Nouvelles de Paris et de Versailles* et les *Mémoires secrets* de Bachaumont. Ce qui causa surtout la mésalliance et fit de la jeune bretonne une nouvelle *cendrillon*, c'est qu'elle était douée des plus beaux yeux du monde, yeux héréditaires dans la famille, si bien que l'on disait proverbialement à Saint-Malo : *des yeux à la Boisgarein*.

tenir sa diplomatie, souvent compromise par les concessions que les premiers conseillers de Louis-Philippe font à l'esprit nouveau. Il s'enorgueillit du prestige qu'il exerce en Europe, et surtout à Londres, et décrit avec complaisance les caricatures qui le représentent, avec Palmerston, sous les traits d'un boîteux conduisant un aveugle. Ce prestige peut être menacé par les fureurs démagogiques de Paris, les émeutes, les tentatives de régicide, par la conduite peu chevaleresque du gouvernement à l'égard de la duchesse de Berry, ou par l'occupation d'Ancône, contraire à la politique de non intervention, qu'il a préconisée. Talleyrand, ministre de l'Empire, négociait surtout avec Napoléon; ambassadeur de Louis-Philippe, il doit encore le faire avec les conseillers de ce prince, afin que le gouvernement de la Révolution ne paraisse pas révolutionnaire.

La doctrine de non intervention souffrit encore au siège d'Anvers. Prouvant une fois de plus que les peuples sujets ont peine à se soustraire par leurs seuls moyens à la domination étrangère, les Belges se font battre à plate couture par le roi des Pays-Bas. De là l'intervention française en Belgique. L'Angleterre s'y prête, heureusement pour la politique de Talleyrand, qui accable d'épithètes malsonnantes les Belges malencontreux

A cette époque s'ouvre le tome V. Talleyrand, qui avait pris un congé de juin à octobre 1832, retourne à Londres pour régler les formes de l'intervention. C'était au moment où, l'illustre Casimir Périer étant mort au printemps pour le plus grand chagrin du prince, le Cabinet d'octobre se constituait. Le nouveau ministre avec lequel correspond Talleyrand est le duc de Broglie. Les lettres de ce dernier jettent dans l'ombre les plates missives de Sébastiani. On lira avec intérêt le lumineux exposé de la situation de l'Europe fait par le nouveau ministre, qui s'exagère toutefois les secours que l'Angleterre donnerait à la France en cas de danger; on admirera la lettre où le noble duc indique la cause d'une démission trop vite donnée.

La question belge réglée, on passe aux luttes de Méhémet-Ali contre Mahmoud et aux guerres civiles d'Espagne et de Portugal, qui remplissent le tome V des *Mémoires*. A l'occasion des affaires d'Orient, Talleyrand manifeste de nouveau son hostilité à l'égard de la Russie, dont il redoute le prodigieux accroissement. Dans la péninsule ibérique, il prend parti pour les petites reines, menacées par les infants, et, le 22 avril 1834, il signe le traité de la Quadruple alliance, dans laquelle il confond enfin les intérêts de l'Angleterre et de la France.

L'alliance anglo-française avait été le but de son ambassade de Londres, pendant laquelle il réussit aussi à donner à la Révolution de 1830 droit de cité en Europe. Ici s'arrêtent les *Mémoires* transcrits par M. de Bacourt. Mais Mme de Mirabeau, héritière de ce diplomate, a procuré à M. de Broglie les matériaux qui permettent d'arriver à la fin de la vie de Talleyrand. Après un nouveau congé, le prince était

retourné en Angleterre pour signer des articles additionnels à la Quadruple alliance. Puis il donna sa démission et se retira à Valençay et à Paris, où il mourut, comme on sait, le 17 mai 1838, en odeur de sainteté pour avoir adressé au Saint Père des rétractations célèbres.

Après les appendices contenant la publication des lettres autographes, non comprises dans la copie de Bacourt, l'ouvrage se termine par le portrait du duc de Choiseul, où Talleyrand donne son avis sur la célèbre volte-face de la France, abandonnant, en 1756, l'alliance prussienne pour l'alliance autrichienne. Il l'approuve, mais il critique les termes du traité. A part le pacte de famille, il condamne la politique de Choiseul. Il lui reproche surtout d'avoir laissé saper la monarchie. L'étude, commencée en 1811, fut terminée en 1816, notamment pour la partie relative aux considérations politiques, que le changement de régime n'a pu qu'influencer. Elle est écrite dans un style classique et agréable; mais les commencements de Mme Du Barry y sont narrés d'une façon si compliquée, qu'en s'y reprenant à plusieurs fois, on ne parvient pas à y voir clair.

L'évêque libertin d'Autun finit en vieil aristocrate. S'il se rallia à Louis-Philippe, ce fut à cause de l'abandon où l'avait laissé la dynastie légitime et dans l'espoir de maintenir en France un régime monarchique, qui lui témoigna, en retour, une rare considération. Devenu opulent et grand seigneur, il veut user de ces avantages jusqu'à la fin de ses jours. « Il n'y a de parti dangereux que celui de la République », dit-il au roi des Français. Ainsi Talleyrand, antirépublicain et russophobe, ne serait pas de mode aujourd'hui. Il jouit infiniment de la situation princière qu'il occupe dans l'aristocratique Angleterre. Il ne cesse de vanter ce pays. « Nos précédents, dit-il, sont en Angleterre. » Gardant jusqu'au bout le sentiment de son importance, il ne manque jamais de la rappeler. Il juge que le comte de Flahaut n'est pas assez « gros personnage » pour le remplacer à Londres. Chacun s'incline devant cette supériorité et les ministres d'octobre lui demandent la confirmation de leurs mandats. C'est beaucoup, pour imposer aux autres, que de ne jamais douter de soi. Talleyrand veut avoir tout prévu, même quand il estime qu'Alger ne sera qu'une colonie de répression. Dans le passé, il ne veut jamais avoir eu tort. Pour expliquer ses variations politiques, il dit simplement : « Quand on aime son pays, on doit le servir sous tous les gouvernements qu'il adopte. » Par esprit de justice, il dit cependant : « Je ne puis oublier ce que je dois à l'empereur Napoléon. » Notons, pour une fois, ce modeste aveu. Il compte sur ses *Mémoires* pour glorifier sa conduite et il ne doute pas, en même temps, qu'ils ne servent de cours d'études aux diplomates de l'avenir.

Malgré cette note très personnelle, Talleyrand intéresse infiniment, et par les événements qu'il a dirigés, et par les personnages qu'il juge, et par les réflexions qu'il fait et qu'il suggère. Quelle fertilité de moyens chez ce négociateur, quelle activité sous cette apparence d'insolente

indolence, quelle prévision, quand il annonce les conquêtes de la Prusse, condition d'existence de cette puissance, ou qu'il démasque l'ambition autrichienne qui veut son lot du partage de la Turquie! Sans doute, les mémoires contemporains précédemment parus, les lettres de Talleyrand déjà publiées semblent à première vue défraîchir le sujet. Mais il n'y a de déception que pour ceux qui ne veulent pas tirer parti de ce qui existe dans cette publication. On a déjà relevé les critiques qu'elle a suggérées. Dans un avant-propos, dont il fait précéder le dernier volume, l'éditeur des *Mémoires* résume l'attaque et la réponse. S'appuyant sur les arguments de MM. Sorel, Chuquet, Monod, Farges et Bertrand, il fait un dernier examen de l'authenticité des *Mémoires*. Il s'en dégage l'impression de la bonne foi de M. de Bacourt, dont M. de Broglie vient de remettre à la Bibliothèque nationale les cahiers manuscrits, transcription conforme aux notes et dictées de Talleyrand. Ces cahiers, augmentés des lettres autographes données en appendice, constituent le texte définitif des *Mémoires* dont Talleyrand n'a jamais écrit une copie uniforme. Le désordre dans la rédaction était fréquent sous l'ancien régime; c'était une sorte de collaboration entre l'auteur et ses secrétaires; ce qu'il y avait d'original, c'était la pensée maîtresse qui s'en dégageait, le trait, en un mot tout ce qui fait saillie dans une longue composition, et cela était bien de l'auteur même. Tel était, un peu, le mode de faire de Mirabeau; on ne saurait s'étonner que ce fût celui de Talleyrand. La sincérité de M. de Bacourt, qui a mis en ordre et transcrit ces notes de diverses mains, paraît hors de soupçon. Reste à discuter celle de Talleyrand. Dans des mémoires destinés à le justifier, il serait naïf de croire que le plus calculé des diplomates pourrait mettre son âme à nu. Sa sincérité est une sincérité à la Talleyrand, qui passe rapidement sur les antécédents contestables pour insister sur les services rendus à la France et à l'Europe. Comment l'en blâmer? Ces services sont indéniables.

Il convient ici de féliciter l'éditeur d'avoir mené à bien la publication de ces *Mémoires*, que l'on pourra rapprocher de ceux de Metternich, auquel Talleyrand reproche sa légèreté, et de tant d'autres souvenirs contemporains. Le texte est clairement établi. A peine y peut-on relever quelques fautes d'impression [1]. De courtes notes biographiques l'éclairent sans le surcharger, et les appendices viennent encore l'enrichir, tirés parfois d'autres archives, de celles de l'éditeur lui-même. La publication des *Mémoires* du prince des diplomates ne pouvait être confiée à des mains plus expertes ni plus sûres.

F. D. C.

1. T. IV, p. 20, l. 10 : *ressortant de* est un lapsus de Talleyrand pour *ressortissant à*. T. V, p. 46, l. 16 : la *réclamation* officielle que réclame le général Goblet. T. V, p. 977, l. 13. Lord Denbigh, *partisan très prononcé du ministère* (whig), est donné en note comme tory.

560. — **La critique littéraire et la science**, par E. Droz. Besançon, Dodivers, 1891. In-8 de 31 pp.

Cette étude a été lue, il y a un an déjà, à la séance de rentrée des Facultés de Besançon. Il est donc bien tard pour en parler, et il semble, d'ailleurs, qu'une plaquette de trente et une pages doive passer inaperçue dans le tas des gros livres sous lesquels gémit la critique. Quand on lit M. Droz, on change bientôt d'avis, car il y a ici, condensée en quelques pages, la substance d'un livre très sérieux à la fois et très agréable. A propos du premier volume de M. Brunetière sur l'*Évolution des genres*, M. D., avec un peu d'ironie et beaucoup de logique, démontre que la critique littéraire ne saurait être, à proprement parler, une science; que tout la sépare de la science, et son objet, et le but qu'elle se propose d'atteindre, et ses méthodes; qu'elle n'est vérifiée et jugée que par le goût individuel, essentiellement variable; que, par suite, les jugements esthétiques qu'elle formule n'ont ni une valeur générale ni une rigueur vraiment scientifique. Puis il recherche dans les œuvres des critiques contemporains les tentatives faites par certains d'entre eux pour rapprocher la critique littéraire de la science ou pour en faire une science. En rendant hommage aux résultats acquis par la critique historique (car il n'est pas un tenant de l'ancienne école purement littéraire), il fait justice des grands mots, des équivoques, des confusions derrière lesquelles se retranchent les prétentions ambitieuses et vaines de la critique prétendue scientifique. Les plus grands : Sainte-Beuve, M. Taine, sont jugés avec une ferme indépendance par un homme qui sait leurs mérites, mais ne consent pas à être leur dupe. M. Brunetière surtout (car c'est surtout en son honneur que se donne cette petite fête) rencontre ici un contradicteur courtois, mais bien dangereux, comme il n'aimerait pas, je pense, à en trouver beaucoup sur son chemin. C'est là le cœur de cette discussion, où l'on regrette de ne pouvoir suivre M. Droz : il y fait preuve de rares qualités dialectiques, servies par un esprit très français, ce qui ne gâte rien; il éveille chez nous en même temps la réflexion et le sourire. C'est par ce plaisant chemin qu'il nous achemine à sa conclusion : l'emploi des méthodes scientifiques a mal servi dans notre temps les critiques littéraires; en revanche, ce qu'il y a de meilleur dans les sciences, l'esprit scientifique, a pénétré les études littéraires et morales. Il ne faut voir en ce discours, nous l'espérons, qu'un point de départ : au grand public qui n'a pu l'entendre ou le lire, l'auteur de l'*Étude sur le scepticisme de Pascal* doit un livre sur l'évolution de la critique ou les évolutions des critiques de notre temps, et ce livre fera du bruit.

Félix Hemon.

---

561. — **The Yale Review. A quarterly journal of history and political science.** Tome I, n° 1, 112 p. in-8. Boston, Ginn a. Cy.

Le mouvement d'études politiques et sociales si actif depuis quelques années aux États-Unis, vient de faire naître une nouvelle publication périodique qui, à en juger par les noms des collaborateurs et par les spécimens fournis dans la première livraison, paraît destinée à prendre un rang honorable parmi les revues de sciences politiques.

La *Yale Review* est publiée par les professeurs de la Yale University de New-Haven : MM. Fisher, G.-B. Adams, Farnam, Hadley, Schwab. Suivant l'usage des périodiques américains, elle admet, à côté des articles d'histoire, des articles de politique contemporaine et d'économie politique ; mais tous ont un caractère rigoureusement scientifique.

Dans le premier numéro, l'histoire pure est représentée : — par un bon article de vulgarisation de M. Bourne sur la Ligne de démarcation d'Alexandre VI ; — une étude originale de M. Williston Walker sur le rejet du programme de Saybrook par l'État de Massachuseth en 1706 (épisode de l'histoire ecclésiastique de la Nouvelle-Angleterre) ; — un travail très neuf de M. Evans Woollen sur les troubles ouvriers de 1834-37, récit (malheureusement sans références bibliographiques) d'un mouvement bien oublié aujourd'hui et digne cependant d'être rapproché des agitations contemporaines. (On trouve déjà à cette date dans les villes industrielles, New-York, Washington, Philadelphie, dans le Connecticut et même dans les États du Mississipi l'emploi des procédés contemporains, fédération de sociétés ouvrières, projet de coopération, agitation contre le travail des prisons, mise en quarantaine des contrevenants, réclamation de la journée de 10 heures; mais ce mouvement s'arrête brusquement en 1838.)

L'économie politique est représentée par : — un travail sur le système des tarifs en Allemagne. M. H. Villard en étudie l'histoire depuis 1853, M. Farnam discute le caractère et les conséquences du régime actuel produit par les nouveaux traités de commerce qui ont accompagné la Triple alliance; — un article de M. Hadley sur les théories légales de la réglementation des prix, où sont exposés avec une remarquable précision le passge du régime de la réglementation des prix au régime de la concurrence et l'évolution qui de nos jours tend à rendre le régime de la concurrence inconciliable avec les monopoles de fait créés par l'accumulation des capitaux.

Le numéro commence par une revue très vive des actualités économiques américaines, (la loi sur l'argent, la dissolution du syndicat des huiles, les souscriptions en faveur des Russes). Il se termine par des compte rendus signés, exempts de complaisance et d'aigreur.

Ch. Seignobos.

LETTRE DE M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE

Cher Directeur,

Vous avez eu l'amabilité d'insérer dans la *Revue critique* du 31 octobre dernier un article intitulé : *Deutsche Altertumskunde* dont M. K. Müllenhoff est l'auteur. Dans cet article j'insiste sur l'importance de l'étude que K. Müllenhoff a consacrée à la langue des Ligures. Je regrette de n'avoir pas dit que les érudits qui voudront faire usage de l'étude dont je viens de parler feront bien de vérifier l'exactitude de la transcription des noms propres. Mon article a été écrit à la campagne avec une bibliothèque qui sur bien des points est aussi arriérée que nombreuse. Il y a eu donc un contrôle que je n'ai pu exercer. J'ai reproduit, p. 267, d'après K. Müllenhoff, p. 283, le soi-disant nom ligure *Memminia* qui aurait été fourni par une inscription d'Aix-en-Provence : or, la leçon *Memminia* a été corrigée en *Memmia* dans le *Corpus inscriptionum latinarum*, XII, 334. *Valtilia* chez Müllenhoff, p. 179, est une mauvaise leçon pour *Atilia*, *C. I. L.*, V, 7813 ; M. Max Rœdiger qui a ajouté le renvoi à ce volume et à ce numéro aurait dû dire que le mot *Valtilia* ne s'y trouve pas, etc., etc,

Les éloges que je donne à K. Müllenhoff auraient donc dû être accompagnés d'une réserve. Puisque je suis en train de me confesser en public, je dois ajouter, pour être complet, que mon hypothèse *Subiaco—Aesuviacus* est trop hardie, trop ingénieuse, si l'on veut, pour parler la langue des gens polis. L'étymologie traditionnelle, *Sub lacu*, conforme à la phonétique italienne, est confirmée par les nombreux et anciens documents que la *Società Romana di historia patria* a publiés sous le nom de *Regesto Sublacense*. J'ai ici un exemplaire de ce livre dans mon cabinet de travail. Je n'oublierai jamais l'obligeance du savant italien auquel je dois l'avantage d'avoir ce volume à ma disposition depuis la date de sa publication. Mais j'étais à quatre-vingt lieues de ce précieux cartulaire quand j'ai écrit l'article que vous avez bien voulu insérer dans la *Revue critique*.

Croyez-moi, cher Directeur, votre bien dévoué

H. d'Arbois de Jubainville.

Paris le 20 novembre 1892.

CHRONIQUE

FRANCE. — Les conservateurs de la bibliothèque municipale de Reims font paraître un nouveau volume de la collection d'ouvrages locaux possédée par ce dépôt et connue sous le nom de Cabinet de Reims. (Bibliothèque de Reims. Catalogue des imprimés du Cabinet de Reims. t. II, Sciences et Arts. Reims, imprimerie de l'Indépendant rémois, 1892, 423 pp. in-8). L'utilité d'un tel recueil est évidente, bien que cette seconde partie, du fait même des matières traitées, donne lieu à moins de renseignements curieux. Nous attendons avec impatience les fascicules qui doivent être consacrés aux Lettres et à l'Histoire surtout. A propos des numéros 798 et 799, relatifs aux imprimeurs de Reims, il eut été utile de mentionner dans l'annotation le compte rendu de notre collaborateur, M. E. Picot, qui, suivant son usage, a su compléter par des renseignements nouveaux, les découvertes déjà importantes de

MM. Jadart et Claudin. (*Rev. crit.* 1891, 2, 240.) On pourrait exiger aussi de cette notation une précision plus grande des détails biographiques.

— Sous le titre de : *Les découvertes de l'archéologie française en Algérie et en Tunisie,* M. Ch. Diehl nous envoie le tirage à part d'un article de la *Revue internationale de l'Enseignement* du 15 août 1892 (Paris, A. Colin, 37 pp. in-8). C'est un tableau intéressant et impartial des efforts tentés par la France pour faire la conquête scientifique de l'Afrique du Nord. Espérons que les considérations finales de cet article sur la nécessité de l'union de toutes les bonnes volontés et la défense des monuments contre le vandalisme, ne restent pas purement théoriques et puissent résumer un jour l'histoire archéologique de l'avenir ouvert par de récentes mesures et par une loi protectrice.

— Le troisième volume du *Cours de littérature* publié chez Delagrave par notre collaborateur, M. Félix Hémon, vient de paraître : il comprend Boileau et Racine. Le quatrième volume (Pascal, Sévigné, Bossuet, Maintenon) est sous presse.

— Mlle Buvignier-Clouet a fait tirer à part des *Mémoires* de la « Société d'archéologie lorraine » pour 1892 sa *Notice sur Étienne Bourgeois, abbé de Saint-Vannes de Verdun, 1417-1452* (Nancy, Sidot. in-8°, 24 p.); on y trouvera de nombreux détails sur la construction de la célèbre église de Saint-Vannes qu'Étienne Bourgeois avait commencée et dont il ne put voir l'achèvement.

— M. Pierre de Nolhac a été nommé conservateur du Musée de Versailles.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 25 novembre 1892.

M. Geffroy, directeur de l'Ecole française de Rome, adresse à l'Académie la lettre de remerciment de M. Joseph Deloye pour le subside qui lui a été accordé en vue de ses travaux sur les archives pontificales d'Avignon, aujourd'hui transportées à Rome. — A la bibliothèque Vaticane, on vient d'inaugurer la salle de « consultation » qui offre déjà aux travailleurs de la Bibliothèque et à ceux de l'*Archivio* 20,000 volumes « à la main ». — L'*Archivio Vaticano* vient de s'augmenter de près de 10,000 volumes in-folio (suppliques et bulles du Latran) qui n'avaient pas encore été livrés à l'étude. — Il y a peu de découvertes archéologiques à signaler pendant ces derniers mois. Les travaux du Tibre continuent à mettre au jour des cippes ayant servi aux diverses délimitations du domaine public sur les deux rives, et, près du pont Sixte, des fragments de l'ancien pont du IVe siècle, où se trouvaient des statues et des inscriptions en l'honneur de Valentinien et de Valens.

M. Wallon, secrétaire perpétuel, communique les lettres de candidature à la place de membre ordinaire, laissée vacante par la mort de M. Renan. Les candidats sont au nombre de trois : M. Philippe Berger, M. Eugène Müntz et M Le Roy de Kéraniou. L'Académie se forme en comité secret pour l'examen des titres des candidats.

La séance étant redevenue publique, M. Toutain, ancien membre de l'Ecole française de Rome, chargé de cours à la Faculté des lettres de Caen, expose les résultats des fouilles exécutées par lui, à l'aide d'un subside de l'Académie, à Chemtou (Tunisie). Il a déblayé une grande partie du théâtre romain et mis à jour l'emplacement de la scène, ainsi qu'une mosaïque de 20 m. de diamètre. Il a dégagé complètement le forum et plusieurs des édifices qui l'entourent. Il signale, entre autres découvertes, celle de dix-huit pièces d'or arabes, de l'an 343 de l'hégire (954 de notre ère), frappées à Mansoura, près Kairouan.

Ouvrages présentés : — par M. Wallon : Campeaux (Antoine), *Histoire du texte d'Horace*; — par M. Georges Perrot : 1° Dareste (R.), Haussoullier (B.) et Reinach (Th.), *Recueil des inscriptions juridiques grecques*, fascicule 2 ; 2° Pératé (André), *l'Archéologie chrétienne*; — par l'éditeur : *Mémoires* du duc de Saint-Simon, publiés par A. de Boislisle, tome IX.

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 50 — 12 décembre — 1892

562. — **Vedische Studien**, von Richard PISCHEL und Karl F. Geldner. II, 1. — Stuttgart, Kohlhammer, 1892. In-8 (IV-) 192 p. Prix. 6 mk.

Je puis me borner à discuter rapidement ici les nouveaux résultats de l'excellente exégèse védique de MM. Pischel et Geldner ; car j'ai déjà essayé d'en caractériser l'esprit, et déjà aussi j'ai élevé mes réserves sur leur méthode [1]. Il m'est impossible de ne pas les renouveler, quand je la vois aboutir (p. 31) à dénier aux Açvins leur caractère lumineux et solaire : les Açvins, écrit M. G., appartiennent exclusivement à la légende héroïque de l'Inde. A la bonne heure ; mais Achille et Hector, Roland et Olivier ne sont, eux aussi, que des héros de cycles épiques : est-ce à dire que leurs aventures ne relèvent pas d'un vieux fonds naturaliste ? Si l'école mythique persiste à ignorer la légende, si l'école légendaire s'obstine à négliger le mythe ou la devinette primitive, le malentendu qui les sépare ne cessera de s'accroître, au grand dommage de la science.

1° R. V. X. 102. — Ici encore on surprend, dans le détail au moins, les dangers du système, très satisfaisant pour l'ensemble. Expliquer un hymne par la supposition d'un *itihâsa* disparu, c'est s'exposer à la tentation aisée de suppléer pour les besoins de la cause, les circonstances nécessaires du récit : c'est ainsi que M. G., pour avoir raison de la st. 6 (p. 11), admet que Mudgala avait collé à son cheval de bois une fausse crinière qui s'est envolée dans la rapidité de sa course, hypothèse aussi ingénieuse que peu convaincante. — Je note en passant que, quoi qu'on doive penser de *vára â pṛthivyâs* (p. 17 i. n), le sens de « large à souhait » pour *várish*tham *váre* se trouve assuré par

1. *Revue critique*, nouv. sér., XXIX, p. 81.

la locution parallèle *úrur várâya* A. V. VII. 3. 1 : il est clair que ce sont autant de jeux de mots sur la double racine *var* « étendre » et « choisir [1] ».

2° R. V. X. 86 (le fameux hymne de Vrshâkapi). — Ce dialogue décousu et bizarre gagne certainement en cohésion sous la plume de M. G., mais non sans quelque violence au texte : par exemple, st. 14 (p. 26), Indra ne dit pas qu'il faut lui cuire incontinent, mais qu'on lui cuit quinze taureaux ; on ne voit guère non plus comment les stances obscènes 16-17 se rattachent au reste du morceau, et à celles-ci la st. 18. Sur le sens de la racine *yup* (p. 40), l'interprète s'est à peu près rencontré avec M. Bloomfield [2].

3° R. V. IV. 18. — L'interprétation de M. P., toujours en *itihâsa*, diffère entièrement de celle de ses devanciers, sans d'ailleurs légitimer partout le reproche d'inexactitude qu'il leur adresse : je ne vois pas, je l'avoue, pourquoi *parâyatîm* ne pourrait pas signifier « mourante » (p. 44), quand *párêtas* signifie « mort » (R. V. X. 161. 2, A. V. XII. 2. 29), et je trouve l'*iva* de la st. 6 (p. 46) très nettement traduit dans Grassmann. Sur le rapport entre le sôma apporté par l'aigle et la cuisson des entrailles du chien (st. 13 = p. 52), je réclamerais un supplément d'information : l'auteur l'entend-il au sens où je l'ai compris dans ma traduction de l'A. V. (VII. 5. 5)?

4° *bhas*. — Excellente analyse. On est heureux de voir M. P. se rallier, pour *dharúna* (p. 58), au sens de « pilier, étai », le seul admissible en effet, que j'avais cru devoir maintenir contre son autorité A. V. VII. 3. 1. Sur *çardh* et *çárdha*, l'indication, toute vague qu'elle est (p. 60-61), paraît bien trahir un commencement d'accord avec l'interprétation constamment soutenue par Bergaigne, et sur *pajrahôshin* (p. 61 i. n.) l'accord est au moins possible [3].

5° *pravát*, « eau, rivière », et non « versant, pente ». — On doit tout d'abord concéder à M. P. la parfaite légitimité d'un féminin *pravát* dérivé de racine *pru* « couler » (p. 66). Mais, d'autre part, l'analogie de *nivát*, *udvát*, *parâvát*, etc., milite en faveur d'une dérivation de *prá*. Deux mots *pravát*, partis de ces deux points opposés, ont ils pu se confondre en un seul ? Évidemment oui. Ne se peut-il pas aussi que l'unique *pravát*, dérivé de *prá* et signifiant « pente », ait passé par le sens de « thalweg », — encore fort satisfaisant R. V. X. 75. 4, — pour aboutir à celui de « courant, fleuve, eau » ? Rien n'est plus plausible.

---

1. Quand l'auteur se demande comment Bergaigne, en traduisant *sína* par « lien » entend le *tátsindya* de R. V. I. 61, 4 (p. 15), on ne peut s'empêcher de le renvoyer au *Manuel védique*, publié depuis tantôt trois ans (p. 67 et 233). Au même hymne (p. 69) M. G. aurait retrouvé son identité de l'*étaça* et du pressureur (p. 163 i. n.). Il est probable qu'il apprécierait plus équitablement le système d'identifications de Bergaigne, s'il l'avait partout aussi bien compris (p. 166 i. n. et 171).

2. Cf. *Revue critique*, nouv. sér., XXXIV, p. 61.

3. *Manuel védique*, p. 309 et 254.

Comme le Véda nous accule aux origines, on n'y saurait guère tracer une filière sémantique. En tout cas, je ne crois pas qu'il y ait rien à tirer de l'épithète, obscure elle-même, *aramgamá* (p. 74) : le sens de « laut schreind », en le supposant prouvé pour *aramghushá*, n'entraînerait pas pour *aramgamá* celui de « schnell gehend » ; et comment ne pas rappeler ici celui de *áram kar* (v. g. R. V. VII. 86. 7) « servir », exactement « mettre à la disposition de, mettre à point pour » ? Il s'en déduit pour *aramgamá* quelque chose comme « qui vient à la disposition de, qui vient à point, salutaire »; et, tout compte fait, je m'en tiendrais, sur A. V. XIII. 2. 33, à ma traduction « [le soleil] nous procurant » (c'est-à-dire « créant », l'idée est banale en védique) « les pentes qui s'inclinent vers [nous] » ou « les versants du ciel ».

6° R. V. I. 109, avec digression sur *dhishánâ*. — On s'étonne de voir, sans autre explication, *púrîsha* traduit par « festland » (p. 77). — Si Dhishanâ est une incarnation de la terre (p.85), elle peut bien être en même temps un récipient à sôma divinisé, car la terre est un *havírdhâna* (Ait. Br. I. 29. 4).

7° R. V. I. 120. — On n'accusera pas du moins M. P. d'esquiver les difficultés : il s'attaque à la forme *dán* (p. 93), l'une des plus énigmatiques du Véda, et à ses yeux *pátir dán* = *dámpati* = δεσπότης signifie, non pas « chef de maison », mais « chef régulateur, ordonnateur » (racine *dams* = *dam*). Sans y contredire a priori, il faut remarquer que le génitif *dánas* (p. 106) n'est point expliqué. La restitution de *patamgáni* pour *patamgán* (R. V. IV. 4, 2 = p. 113) ne s'impose nullement, et le vers se traduit fort bien : « ô Agni, répands tes flammes [qui sont des] oiseaux ». Et cette observation en amène une autre, d'une portée plus générale : c'est avec trop d'aisance que MM. P. et G. font violer les règles de la grammaire la plus élémentaire par les poètes soucieux de fins de vers. Serait-ce une langue, serait-ce même un patois ou un argot, qu'une phraséologie littéraire qui accorderait à volonté le masculin avec le neutre, le nominatif avec l'accusatif, le pluriel avec le singulier ? Et, le principe une fois admis, un interprète moins sévère que MM. P. et G. ne se trouverait-il pas autorisé à découvrir dans une proposition donnée tous les sens qu'il lui plairait ? Plus bas (p. 123 = R. V. I. 92. 5) c'est *añján* masculin qui qualifie l'Aurore. Mais point du tout : il y a longtemps que Bergaigne nous a appris à résoudre les ellipses des comparaisons védiques, et nous restituons sans hésiter la phrase complète, *pêço* [*añjatî*] *svárum nâñján*, « oignant sa face comme celui qui oint le poteau du sacrifice ».

8° *pêças*, « forme, couleur. » — Soit, mais en quoi la synonymie de *nirníj* (p. 111) s'opposerait-elle au sens de « parure » ? Le « vêtement » de la nuit n'est-il pas beau et paré d'étoiles [1] ?

1. Ici se place la plus remarquable coïncidence à relever entre M. P. (p. 122) et Bergaigne : *vrá* « femelle » et non « troupe », sens déjà inséré *Man. Véd.*, p. 306, puis développé *Mém. Soc. Ling.*, VIII, p. 14.

9° *ânushák*, « comme il faut, régulièrement ».

10° R. V. VII. 33 (l'hymne du *dâçarâjñá*). — M. G. parvient à faire un ensemble de cette indigeste compilation [1].

11° *prapitvá* « start », curieux article; 12° *admasád* « mouche », me paraît certain; 13° *vêdyâ,* « art, chef-d'œuvre »; 14 R. V. X. 33 (simple traduction); 15° un exemple de brahmôdya; 16° *simá* « soi-même [2] »; 17° *sumát* « bien »; 18° *oganá.*

Somme toute, une très grande variété d'aperçus précieux ou tout au moins suggestifs, et de quoi nous faire souhaiter très vivement la continuation de ces *Études* et le prompt achèvement du *Dictionnaire* que nous promettent MM. Pischel et Geldner.

V. Henry.

563.— **Bibliographie des ouvrages arabes ou relatifs aux Arabes**, etc., par Victor Chauvin, professeur à l'Université de Liège. Fasc. I, Liège, 1892. In-8, cxviii et 69 p.

Le plan de l'ouvrage, dont ce premier fascicule nous donne un spécimen, est vaste, trop vaste même, pour ne pas nous inspirer quelque inquiétude. L'auteur se propose de publier non seulement une bibliographie complète de la littérature arabe proprement dite, mais de grouper aussi autour de chaque livre cité la nomenclature des traductions, imitations, comptes rendus et jusqu'aux citations dont il peut avoir été l'objet. Il prend pour point de départ l'année 1810 qui est celle où se termine l'excellente *Bibliotheca arabica* de Schnurrer. Le fascicule qui vient de paraître ne contient que les proverbes, il y en aura un pour Antar, Lokmân et Barlaam, un autre pour les Mille et une nuits, et ainsi de suite jusqu'à vingt livraisons, si toutefois ce chiffre n'est pas au-dessous de la réalité. Et encore M. Chauvin devra-t-il s'imposer pas mal de suppressions et de retranchements, s'il veut conserver à son œuvre le caractère d'une simple bibliographie, sans prétendre à des développements d'encyclopédie. La disposition extérieure du livre y gagnera et les recherches n'en seront que plus faciles. L'auteur nous donne d'ailleurs une bonne nouvelle : son manuscrit est entièrement achevé et bon pour l'impression. Il y a là vingt années de recherches poursuivies à travers les bibliothèques et les catalogues avec une admirable persévérance. Nous ne pouvons donc que désirer que l'accueil fait par le monde savant à un travail qui rendra d'incontestables services en assure la publication prochaine.

B. M.

---

1. Pour *sûrì* (p. 154 i. n.) je maintiens l'étymologie par *sú rá*, « qui donne bien », par opposition à *a-rí*, « qui ne donne pas, avare, impie ».

2. Une flexion *démonstrative insexuée* (p. 188) implique contradiction en sanscrit. En vain comparerait-on *âtmán* : il n'y a point parité, puisque *âtmán* est substantif.

564. — **Etymologisches Wœrterbuch der Griechischen Sprache, mit besonderer Berücksichtigung des Neuhochdeutschen und einem deutschen Wœrterverzeichniss**, von Dr. Walther Prellwitz. — Gœttingen, Vandenhoeck u. Ruprecht, 1892. In-8, xvj-382 pp. Prix : 8 mk.

C'est toujours faire œuvre utile et très méritoire que de composer un dictionnaire : d'autant plus méritoire qu'elle est hasardeuse, car en aucune autre matière la critique n'est plus aisée ni l'art plus difficile. Mais le critique, qui concentre son attention sur quelques articles, n'oubliera pas que l'auteur a dû disséminer la sienne sur tous les mots d'une langue, et, avant de formuler ses réserves, il tiendra à remercier M. Prellwitz du nouvel et précieux instrument de travail qu'il nous a donné.

Il n'y a guère lieu de lui reprocher ses lacunes, très probablement volontaires, ni quelques inconséquences de graphie, qui parfois frisent le barbarisme [1]; mais on est en droit de lui demander compte de l'étonnante facilité avec laquelle il admet en grec des agglutinations de racines qui seraient tout au plus concevables dans la phase indo-européenne du langage et qui, même pour cette phase, demeurent indémontrables. Ainsi, ἀάζω, ἀλδαίνω, ἀμείρω, γηθέω, ἔθος, et tant d'autres, contiendraient l'élément radical *d* ou *dh* de δίδωμι τίθημι. En vérité, qu'en sait-il? En serait-il resté, avec Schleicher, à chercher le verbe τίθημι dans l'aoriste passif en -θην? Et, si la morphologie s'est délestée de cet auxiliaire encombrant, est-ce à l'étymologie à le recueillir [2]?

Un autre inconvénient résulte forcément du plan de l'auteur : il a voulu être bref, et il a dû pour cela proscrire la controverse, exclure toute citation de source. Ce serait parfait, s'il ne discutait jamais : on serait averti, une fois pour toutes, qu'on n'a, sur chaque article, que l'opinion qui lui a paru la plus plausible. Mais quelquefois un honorable scrupule le contraint d'émettre un doute, de poser une alternative ou de justifier une hypothèse. On serait donc tenté de croire que, partout où il se prononce, il est sûr de son fait et ne laisse point place à la controverse. Il en faut bien rabattre, si le quart seulement de mes observations est fondé. Ajouterai-je que, bien informé sur la science allemande, c'est surtout en matière de travaux français que M. P. semble ignorer ou dédaigner? On en verra nombre d'exemples.

Cette exclusion n'est point la seule. Il faut regretter notamment que M. Prellwitz n'ait point tiré plus de parti d'un livre récent, qui, en

1. C'en est un vrai que sk. *pitrás* (sous πατής) pour *pitúr*. Moins graves sont : sk. *varûna* (sous οὐρανός), lat. *mêrus* (sous μαρμαίρω)et quelques négligences d'accentuation.

2. Dans certains cas la conjecture n'est pas même permise : ainsi ἀμείρω est manifestement un dénominatif forgé sur un adjectif ἀμερής « sans part », et ἀμέρδω est refait sur le futur ἀμέρσω d'après le rapport ψεύσω ψεύδω (noter que ces deux derniers verbes ont en commun le sens de « frustrer »).

regard de mainte hardiesse, d'une phonétique trop lâche et d'une fâcheuse outrance, a groupé tant d'originales suggestions sur l'hybridation dans les langues anciennes : je parle de la *Lateinische Volksetymologie* de M. O. Keller [1]. Il y aurait appris, entres autres curiosités, que ἄγγελος (p. 328) est peut-être un emprunt éranien, ἀλεκτρύων (p. 195), μέταλλον (p. 191), νέκταρ (p. 227), des emprunts sémitiques, et il se serait épargné quelques dérivations qui déparent un peu son œuvre sérieuse [2].

Avant de passer à l'examen de détail, je réunis sous un seul chef plusieurs mots grecs commençant par ὀ ou ὠ : M. P. n'avertit pas que cette initiale dissimule souvent un préfixe dont la langue grecque n'a plus conscience, mais qui répond à la préposition sanscrite bien connue *á* « vers ». Cela est pourtant d'évidence : ὀρέγω n'a pas le même sens que *regô*, car il signifie « tendre, présenter », c'est-à-dire « diriger vers », et par suite l'élément qu'il contient en plus de *regô*, nous apparaît nettement significatif; bref, ὀρέγω n'est pas *rajâmi*, mais *â rajâmi*. Quant à l'alternance ὀ ὠ, je ne crois point du tout, avec la majorité des linguistes, qu'elle relève d'une apophonie. Le cas est plus simple : un primitif * ὠ-ρέγω faisait à l'imparfait ὤρεγον, et sur ὤρεγον, où la langue a été prise pour un augment temporel, l'analogie a refait un présent ὀρέγω. Ainsi de bien d'autres : κέλλω ὀκέλλω, ὀφέλλω, ὀμόργνυμι, ὀδύρομαι, et, avec la langue conservée, ὠφελέω, ὠκεανός (=*âçáyânas* [3], ὠρυγή), etc.

Je suis maintenant l'ordre alphabétique. — Sur ἄγρυπνος, M. P. avait le choix entre l'étymologie de M. Havet et celle de M. Bréal [4] : tout vaut mieux que l'interprétation puérile « qui est à la chasse du sommeil » (sous ἄγρα). — Lat. *aura* (sous ἀήρ) est un emprunt certain. — Aucune phonétique ne permet de ranger sous la même rubrique αἱρέω et son aoriste εἷλον. — On ne voit pas comment *oboediô* (sous αἰσθάνομαι) sortirait de **ob-avizdiô*! C'est simplement **obûdiô* = **ob-audiô*, avec *û* écrit savamment par *oe*, cf. d'une part *claudô occlûdô*, de l'autre *moenia* et *mûnia* [5]. — L'anet et l'anis (s. v. ἄνηθον) sont deux plantes distinctes et n'ont sans doute pas attendu, pour se différencier, que l'η s'iotacisât et le θ s'assibilât. — Sous ἀπτοεπής, corriger ἐάφθη, qu'on lit d'ailleurs à sa place p. 82. — L'esprit rude de ἅρμα reste inexpliqué; en tout cas, il semble bien qu'on en doive séparer *armentum*. — Le mot ἁρπάζω n'est point à son rang. — La genèse d'αὐτός est aussi peu

---

1. Cf. *Revue critique*, XXXIII (1892), p. 244.
2. Il s'est prudemment abstenu sur λαβύρινθος; mais la réserve est peut-être excessive, car il y a longtemps que le mot a été expliqué par l'égyptien : *lapi ro hounit* « temple de la bouche du canal », étymologie que M. Maspero veut bien me confirmer comme « plus que probable ».
3. Fierlinger, *K. Z.*, XXVII, p. 477.
4. *Mém. Soc. Ling.*, VI, p. 111 et 172.
5. Communication verbale de M. L. Havet. — Bien entendu, la graphie *oboediô* a entraîné aux bas temps la prononciation *obêdiô*.

claire chez M. P. qu'elle l'a jamais été depuis qu'on s'obstine à chercher dans cet oxyton un thème démonstratif [1]. — Le vocalisme d'ἄχην et *egênus* ne concorde point. — Sous δάκνω, lire δῆγμα. — Les combinaisons auxquelles on se livre sur δάμαρ, plutôt que d'admettre ma dérivation toute simple [2], seraient plaisantes si elles n'étaient si pénibles. — Pourquoi l'élément initial de ἐγώ serait-il prothétique? Pourquoi identique à l'augment? Je ne connais en aucune langue de forme **gô*. — L'ordinal ἕκτος est accentué comme le verbal de ἔχω, et l'erreur est grave puisque le recul de l'accent est précisément le caractère distinctif des numéraux, — Admettre un sk. *arí* « fidèle » pour expliquer ἔραμαι, et un sk, *arí* « ennemi » pour expliquer ἔρις, c'est transporter à l'étymologie un article de foi que l'exégèse védique elle-même n'ose plus imposer. — Le digamma de ἔρυσθαι ἐρύω n'étant pas constant, je crois qu'il y a lieu de conjecturer en grec la fusion de deux verbes, dont l'un répondrait au lat. *ruô*. — La dérivation εὖ = *vásu* supposerait un digamma qui en fait n'existe point. — Pourquoi ἔχω n'est-il donné qu'avec le sens de « tenir », sans allusion au sens de « charrier », qu'on ne trouve que sous ὄχος? — Ζυγόν « joug » : la forme usuelle est ζυγός. — Je m'explique difficilement θάνατος de *dhvan* — pourquoi pas *ghen* comme θείνω? — θολός = **dhvolós*, etc., alors que le groupe dentale sourde + *v* donne σ (σείω de *tvish*). Je sais bien qu'il y a φέρεσθε = *bháradhvam;* mais une énigme n'en résout pas une autre. — Ἰός « flèche » a l'ι long comme ἰός « poison ». — Strepsiade regretterait sans doute l'absence de l'article ἡ après κάρδοπος : il est indispensable d'indiquer le genre des substantifs dont la désinence est trompeuse. — Si κλόνις contient un digamma intérieur, pourquoi n'a-t-on pas *κλοῦνις ou un allongement compensatoire? Contamination de κόνις, dans quelque phrase du vocabulaire des athlètes, telle que ἐν κόνι κλόνιες « les hanches ont touché »? — La diphtongue de κρείσσων = ion. κρέσσων n'est pas naturelle, non plus que celle de μείζων = ion. μέζων : celle-ci est visiblement empruntée à ὀλείζων, et la première doit procéder de χείρων ou d'ἀμείνων, peut-être de tous deux. — Sous κρίκε, lire « kreischte » et renvoyer à Π 470, autrement l'article est inintelligible. — Pour κτείς, il faudrait au moins mentionner la dérivation **pkten-* = lat. *pecten*, qui a toutes mes préférences. — Il est bien hasardeux de rattacher *côpia* « la main pleine » (?) à κώπη, alors qu'on en connaît l'opposé *inopia*. — Le rapprochement de λάζομαι et λαμβάνω est satisfaisant; mais on y devrait rencontrer aussi la mention d'εἴληφα et de sk. *labh (rabh)*, qui ne vient que sous λάφυρον. — Lat. *lītuus* est un barbarisme, et j'avoue ne pas voir ce qu'il vient faire sous λειμών. — On s'étonne de lire *multus* [3] et surtout *mille* — la vraie forme est *mîle* — sous la rubrique μάλα. —

1. *Mém. Soc. Ling.*, VII. p. 96.
2. *Analogie*, p. 118 (1883).
3. Cf. *Mém. Soc. Ling.*, VIII (paru après la publication du Dictionnaire).

Μάψ ne signifie pas « übereilt », mais « inconsidérément, en vain », et la phonétique le sépare de *mox* [1]. — Dans μικρός, σμικρός, la longueur de l'ι me paraît flottante (att. Σμῖκρος, mais Μίκκος); en revanche il est long de nature dans νίκη [2], — *Mîles* sous μισθός : bien plutôt dérivé de *mîle*. — Je ne sais pourquoi la belle étymologie μνάομαι « rechercher une femme » = * βνάομαι [3] n'est pas même indiquée. — On ne me fera jamais croire que l'*f* et l'*m* aient sauté l'un sur l'autre dans μορφή *forma*. — Pour νυός, la restitution * σνυσός est aussi légitime que * σνυσύς. — Le rapprochement ὄνος *onus* est pour le moins bizarre. — Ni πάγχυ ni πάνυ ne paraissent relever de πᾶς. L'un est παχύ = sk. *bahú*, avec accent et nasalisation empruntée à * πέγχιστο- = *bánhishtha*. Que si πάνυ contenait παντ-, on aurait * παντ-υ [4]. Je l'ai apparié à sk. véd. *panuá* « à merveille », dont le sens convient à tous ses emplois. — Si, ce que personne ne conteste, *çváçura* est le substitut de * *svaçura* = ἑκυρός, on ne voit pas pourquoi * *sáçvant-* ne serait pas devenu *çáçvant*. Il n'y avait donc pas lieu de rétracter sous πᾶς l'opinion enseignée sous ἅπας, alors surtout qu'on admettait (sous σκῶρ) l'équivalence bien moins justifiable *çákrt* = * *sékrt*. Au contraire, on se persuadera difficilement que πᾶς soit un participe présent de *çvâ* « gonfler ». — On voudrait une tentative d'explication de πτόλις et πτόλεμος. — Sur σήμερον, σῆτες et σῖτος, je renvoie l'auteur à G. Meyer, *Alban. Stud.*, III, p. 51 sq. — Sous σκίουρος, ajouter que le mot a été modifié par étymologie populaire « qui s'ombrage de sa queue ». — *Faber* sous σοφός? pourquoi pas sous πιθαιβώσσω [5]? — Sous σῶμα, mentionner *tômentum* « bourre ». — La meilleure explication de ὑγιής et de φιτρός a été donnée par M. de Saussure [6]. — Le sk. *khalîna* « mors » (récent) est un simple emprunt. — Inversement βίτταχος — c'est la forme la plus ancienne du nom du perroquet, telle que la donne Ctésias — est un emprunt au sanscrit prâcritisé, soit quelque chose comme * *bitaka-nâsa* « nez bossu » en abréviation. Les formes σίτταχος et ψίτταχος sont influencées respectivement par les verbes d'onomatopée σιττάζω et ψιττάζω « siffler (au troupeau) » [7].

Si j'ajoute en terminant qu'on souhaiterait de trouver à la fin un index latin, n'est-ce pas dire qu'on aimerait à multiplier les occasions de consulter ce livre, qui est susceptible d'améliorations, mais qu'on ne consultera jamais sans profit? V. Henry.

---

1. *Mém. Soc. Ling.*, VI, p. 376,
2. De même pour πίνω, ἐντίνω, etc. Je prie qu'on ne me renvoie pas le reproche : je n'ai pas ici les caractères nécessaires.
3. Osthoff, *K. Z.*, XXVI, p. 326.
4. *Bull. Soc. Ling.*, VII, p. liv. Allèguera-t-on que * πάν et * ὐ se sont rencontrés quand le τ final était déjà tombé? Il est presque impossible d'admettre, à cette époque tardive, la survivance de la particule * ὐ.
5. *Mém. Soc. Ling.*, VI, p. 93. M. P. se rencontre avec moi dans le rapprochement de θήβη· κιβώτιον.
6. *Mem. Soc. Ling.*, VI, p. 448, et VII, p. 89.
7. *Bull. Soc. Ling.*, VII, p. xcvj.

565. — **Index demosthenicus.** Composuit Siegmundus Preuss (Ratisbonensis). Lipsiae, Teubner, 1892, in-8 de 330 p. M. 10.

Cet index se rapporte à la quatrième édition de Démosthène, donnée par Fr. Blass en 1888. Il est exécuté avec un grand soin et rendra service à ceux qui voudront étudier la langue de l'orateur athénien. Il est regrettable que l'auteur, pour obéir à des considérations commerciales, ait — « invitus », dit-il, — négligé la mention de certains mots et relevé incomplètement quelques autres. Du moment qu'on lui demandait une hécatombe, peut-être aurait-il dû mieux choisir les victimes. Pourquoi les noms propres et les termes numériques ont-ils été tous sacrifiés?

C. E. R.

---

566. — Paul Monceaux. **La Grèce avant Alexandre.** Étude sur la Société grecque du VIe au IVe siècle. Paris, Quantin, s. d. (1892). In-8, 320 p., avec vignettes dans le texte.

M. Monceaux ne nous dit pas à quel public il a destiné son ouvrage, et la lecture que nous en avons faite ne nous a pas éclairé sur ce point. Pour les gens du monde, il est trop savant et quelque fois trop concis [1]; pour les spécialistes, ou même les jeunes professeurs, il paraît un peu superficiel. C'est une série d'essais, fort élégamment écrits, sur la religion, la famille, la société, les gouvernements, les arts, la vie matérielle de la Grèce antique, et bien qu'Athènes y tienne naturellement la plus grande place, on ne peut que louer l'auteur d'avoir fréquemment jeté les yeux sur les antiquités moins connues des autres villes. Des gravures, presque toutes excellentes, ont été intercalées dans le texte, mais sans indication des sources auxquelles elles sont empruntées, parfois même sans la moindre mention du genre de monument qui a servi de modèle (p.ex. la *Scène de commerce* à la p. 69). A côté de qualités de style, M. M. a fait preuve de connaissances variées si non toujours exactes, du moins bien plus étendues, sur certains points, que celles qu'on peut emprunter aux manuels. On sent l'homme qui est familier non seulement avec les livres, mais avec le terrain, à qui la Grèce antique n'apparaît pas à travers les brumes d'une bibliothèque. C'est pourquoi la lecture de son livre est agréable, attachante même, bien que la hâte de la rédaction s'y fasse trop souvent sentir et que les erreurs y soient nombreuses. Il faut en citer ici quelques-unes. C'est à « la valeur de la race », considérée comme « l'élément irréductible », que M. M. rapporte la grandeur de l'hellénisme (p. 6), et il part de là pour tracer un portrait assez fantaisiste du Grec d'aujourd'hui, sans s'apercevoir que si « la race » explique tout, il faudrait nous apprendre pourquoi

---

1. Ainsi l'on trouve des références comme celles-ci : C. I. A., C. I. G.; il y a très souvent du grec dans le texte, etc.

l'hellénisme contemporain ne compte ni artistes, ni écrivains minents, ni philosophes. Répondra-t-il que « la race » a changé? Alors pourquoi nous parler des Grecs modernes? Et puis, quelques pages plus loin, nous apprenons que « toute l'âme de la Grèce est dans ses dieux ». Ce n'est donc plus la race, mais le polythéisme qui est la cause de la supériorité du génie grec? — « Pour être sûre d'aimer ses dieux, la Grèce les fit à son image. » Mais quel peuple n'a pas fait ses dieux à son image? Et quand M. M. nous parle, à la page suivante, des « dogmes » révélés aux Grecs par des cultes secrets, il commet une erreur qui ne devrait plus se reproduire tant d'années après l'*Aglaophamus*. C'est l'inconvénient presque inévitable de la vulgarisation brillante de lancer ainsi, sans y prendre garde, bien des assertions contestables. A la p. 30, M. M. appelle les exégètes les « maîtres des cérémonies », ce qui est une hypothèse arbitraire de Beulé. A la p. 47, un Hermès archaïque, tiré d'une peinture de vase, nous est présenté comme « le dieu de la propriété »; M. M. sait bien cependant que c'est du messager des dieux qu'il s'agit là. M. M. aurait dû citer (p. 54) la région de la Grèce où « se plaisait le palmier ». Dans le chapitre sur l'État, il renvoie bien à la *Politique des Athéniens*, mais on se demande s'il l'a lue, car il ne parle pas du grand rôle de l'Aréopage après Salamine, il attribue encore aux bouleutes le salaire d'une drachme et il ignore que les zeugites ne devinrent éligibles à l'archontat qu'après 457. La vue des Propylées, donnée à la page 201, est copiée sur une gravure antérieure même aux fouilles de Beulé. M. M. croit que Zeus a été figuré d'abord sous la forme d'un aigle, ce qui n'est prouvé par rien; et pour exprimer le progrès de l'art, il écrit cette phrase étrange : « Zeus coupe son nez d'aigle, Athéna son bec de chouette » (p. 207). — « Mélas de Chios fut, dit-on, le premier artiste qui travailla le marbre » (p. 208). Ce Mélas est un mythe. — « Au IVe siècle, l'artiste laisse ordinairement la femme dans une entière et chaste nudité » (page 210). C'est bien exagéré. — « Au IVe siècle s'introduit dans les ateliers la mode des draperies collantes » (p. 210). Elle est bien antérieure! A la p. 235, il est question de vases d'or et d'argent trouvés « dans les villes ruinées du Bosphore Cimmérien » et j'y vois avec surprise la gravure d'un vase de verre qui est très postérieur à Alexandre. Ce qui est dit des vases peints à la p. 238 aurait pu être écrit avant les fouilles de l'Acropole. Les pages relatives à la langue comportent encore plus d'objections. M. M. parle d'altérations phonétiques qui s'expliquent « par la création de plusieurs caractères comme l'η ou l'ω » (p. 242); des Éoliens et des Doriens qui, « plus fidèles à la tradition, conservent l'alpha primitif »; du grec « qui, au temps des poèmes homériques, conservait une apparence d'unité » (p. 213). Tout cela demanderait une très sévère revision. Mais les notes en ont besoin autant que le texte. Elles contiennent des renseignements bibliographiques rédigés avec une inconséquence singulière. Les titres des ouvrages étrangers sont tantôt en allemand, tantôt en français; les millésimes sont tantôt indiqués, tantôt omis; les mots

sont parfois étrangement estropiés (p. 18, 72, 195, 234); enfin, ce qui est plus grave, plusieurs références sont mal choisies. Ainsi nous sommes renvoyés aux *Tituli* de Hirschfeld, qui ne servent plus de rien, alors que les *Inschriften* de Lœwy ne sont pas mentionnées; les *Anfaenge* de Milchhœfer sont cités pour l'histoire de la sculpture grecque; l'ouvrage capital de Val, de Schœffer manque à propos de Délos; le vieux livre de Schöler sur la peinture grecque est cité au lieu de celui de Wœrmann. M. M. aurait certainement mieux fait de ne donner aucune référence, car s'il est une science qui ne se contente pas d'à peu près, c'est la bibliographie. J'arrête ici mes critiques, désireux également de montrer à M. Monceaux l'estime où je tiens les qualités de son livre et le vif regret que ses imperfections m'ont causé. Si, avec son réel talent, il n'a pu mieux faire dans le genre, c'est peut-être que le genre lui-même n'est pas bon.

Salomon REINACH.

---

567. — **Elatée, la Ville et le temple d'Athéna Cranaia**, par P. PARIS, ancien membre de l'Ecole d'Athènes, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Bordeaux. Paris, Thorin, 1892.

Le plan de l'ouvrage de M. Paris est très simple. Après une étude sur l'histoire de la ville grecque d'Élatée, sur les descriptions des voyageurs anciens et modernes, il fait le récit des fouilles qu'il a conduites dans la localité phocidienne pour le compte de l'École française d'Athènes. Ses recherches ont porté sur quatre points principaux : l'acropole, la ville même, la nécropole et le temple d'Athéna Cranaia. Les trois premiers emplacements ont donné des résultats peu fructueux : il ne reste presque rien de l'Élatée antique et la dévastation opérée par le temps, par les maçons en quête de moëllons et de pierres taillées, par les fouilles clandestines des paysans à l'affût de bibelots à vendre, a été complète. Le temple d'Athéna, au contraire, rendu au jour par un déblaiement méthodique, a fourni des documents intéressants pour l'histoire de l'architecture grecque et pour la connaissance de certains détails du rituel religieux. Cette partie du livre est la plus importante et justifierait à elle seule le désir que M. P. a eu de tirer une thèse de son exploration archéologique.

Suivant la méthode employée pour le Parthénon, l'architecte du temple d'Élatée a d'abord créé une plate-forme factice, au sommet d'un pic de rocher, au moyen de terres agglomérées et de pierres rapportées, soutenues par de gros murs. Sur cette aire soigneusement aplanie, il a posé les assises de son édifice, en profitant du rocher partout où il le rencontrait pour donner à la construction des fondations inébranlables : un des côtés du temple se confondait avec l'arête même de la montagne et dominait à pic un précipice. Six colonnes d'ordre dorique sur la façade, treize sur les côtés, un entablement lourd, des métopes lisses et faisant

corps avec les triglyphes devaient donner au sanctuaire d'Élatée une ressemblance assez grande avec le Théseion d'Athènes. Mais, comme il est naturel dans une localité provinciale dont les ressources sont plus modiques que celles de la capitale, l'édifice est en pierre calcaire, non en marbre, et ses dimensions sont petites : 11 m. 50 sur 27 m. 50.

Une autre différence consiste dans l'emploi de la terre cuite pour les parties hautes du monument, et c'est là une des particularités importantes du monument découvert par M. P. Elle lui donne place dans une série encore peu nombreuse de constructions antiques, telles que le Trésor des habitants de Géla à Olympie et certains temples de Sicile. Les corniches courant autour du temple, au-dessus des larmiers, et celles qui entouraient le tympan des frontons étaient en argile décorée de reliefs et peinte ; les planches VII et VIII de l'ouvrage montrent comment on doit se représenter ces frises ornées d'élégants rinceaux et de mufles de lions formant gargouilles.

Le grand nombre de tuiles recueillies dans les décombres ne laissent subsister aucun doute sur le genre de toiture qui recouvrait l'édifice et qui était également en terre cuite. M. Paris a eu l'idée de grouper les marques estampillées sur ces débris et, en les comparant à celles qu'on avait déjà publiées, il a pu coordonner quelques renseignements nouveaux sur le poinçonnage des matériaux dans les tuileries antiques. Les usages variaient suivant les localités. On inscrivait le nom de l'entrepreneur, ou celui de l'architecte, ou celui du fabricant, ou enfin celui d'un magistrat pour servir de date. Le mot δαμόσιος, complet ou abrégé, indiquait un bâtiment public. On trouve même réunis sur une seule brique la mention de l'édifice public, de la destination qu'on lui avait donnée, le nom du magistrat en charge et celui de l'entrepreneur ; mais le cas est exceptionnel. Ajoutons que dans le temple d'Élatée chaque tuile ne porte pas une estampille spéciale, il n'y avait donc point de contrôle établi sur la totalité du matériel et il est probable que l'inscription, placée en certaines parties déterminées du monument, répondait plutôt à une mesure d'ordre général et administratif qu'à une précaution de surveillance, prise dans l'intérêt des entrepreneurs.

M. P. croit avoir recueilli sur l'emplacement du temple quelques débris de la statue d'Athéna qui ornait le sanctuaire et qui était due au ciseau des sculpteurs athéniens Timoclès et Timoclidès, fils de Polyclès. Ces artistes vivaient au second siècle avant notre ère et, comme nous possédons de leur père une statue signée, trouvée à Délos par M. Homolle, il eût été fort intéressant de comparer le style de ces différentes œuvres, afin de fixer, au moyen de dates certaines, le caractère propre aux sculptures de cette époque. Malheureusement, les fragments d'Élatée se réduisent à quelques plis d'une draperie de femme et il me paraît un peu imprudent d'y chercher, comme a tenté de le faire l'auteur, des renseignements trop précis.

Les fouilles ont donné des résultats beaucoup plus fructueux et plus importants pour l'étude des menus ex-voto apportés par les pèlerins dans le sanctuaire et rejetés hors de l'enceinte sacrée à mesure qu'ils encombraient le parvis. L'explorateur d'Élatée a eu la bonne fortune de mettre la main sur un lot important de figurines, de bronzes, de vases et d'ustensiles variés qui confirment virtuellement ce que les inscriptions nous permettaient déjà d'entrevoir, c'est-à-dire le prodigieux rassemblement d'objets hétéroclites qui pouvaient prendre place dans un temple sous le couvert de la consécration religieuse. Le catalogue de ces offrandes, dressé par l'auteur dans l'appendice III, est fort instructif à cet égard. On y trouve des terres cuites de tout genre depuis les idoles de style archaïque jusqu'aux produits délicats de l'époque tanagréenne et hellénistique, des centaines de cônes et de pyramides d'argile, des fragments de vases depuis la fabrication mycénienne et géométrique jusqu'au décor à relief de l'époque gréco-romaine, des animaux de bronze, des bandelettes métalliques dont l'ornementation au repoussé et l'ajustage au moyen de rivets témoignent d'une haute antiquité, des pointes de lances, des anneaux, des clous, des objets de toilette variés, boucles, épingles et fibules à décor géométrique, une plume en os, des verreries, des balles de fronde, des coquillages, etc.

Si l'on compare cet étrange et compliqué mobilier à celui qu'on recueille dans les tombeaux de certaines nécropoles grecques, on s'aperçoit que de part et d'autre la nature des offrandes est la même. Ce n'est certainement pas l'effet d'une coïncidence fortuite. On peut donc en conclure que le *temple* et le *tombeau* étaient pour les anciens des termes à peu près adéquats et que par suite le sens d'un présent fait aux dieux et celui d'un présent fait aux morts ne différaient pour ainsi dire pas. M. P. a fort bien compris l'importance de ce résultat pour l'interprétation tant discutée des statuettes de terre cuite trouvées dans les sépultures; contrairement à l'opinion admise par la plupart des archéologues sur le sens spécialement *funéraire* de ces figurines, sa découverte prouve d'une façon péremptoire que les mêmes objets pouvaient être consacrés dans un temple ou déposés dans un tombeau. Par conséquent, lorsqu'on veut rechercher l'idée qui a présidé à la confection de tous ces petits personnages d'argile, il ne faut pas se renfermer dans le cercle étroit des pensées relatives à la mort ou à l'héroïsation posthume. Le terrain d'action était infiniment plus vaste pour le modeleur antique ; non seulement il pouvait contenter sa double clientèle de pèlerins et de parents en deuil au moyen des mêmes idoles de divinités, mais encore il savait qu'un sujet quelconque serait accepté sans difficulté par les uns comme par les autres. En effet, l'acte même de la consécration, plus encore que la nature de l'objet, avait le pouvoir de donner à la chose offerte un caractère sacré et votif. Voilà pourquoi le mobilier est, dans les deux cas, très varié et pourtant très semblable. Le même assemblage hétérogène existe dans les *favissæ* des sanctuaires et dans les fosses des nécropoles,

parce que le champ des offrandes possibles est infini et que l'intention du donateur suffit à leur imposer ici un sens propitiatoire, là un sens funéraire. D'avance et au moment de la fabrication, on ne peut pas prévoir avec une entière certitude où ira l'ustensile ou la statuette. Le calame en os trouvé dans le temple d'Élatée est analogue à une plume de bronze trouvée dans un tombeau de Myrina. Les figurines en galette ou les statuettes de Déméter assise, dont M. P. a recueilli des exemplaires, ne diffèrent aucunement de celles qui se rencontrent en grande quantité dans les nécropoles. Les gracieuses femmes drapées, les danseuses, les figures grotesques ont fait partie des offrandes destinées à Athéna Cranaia, tout comme elles auraient pu prendre place dans un tombeau tanagréen. M. P. croit même qu'étant donnée la proximité de Tanagre et d'Élatée, rien n'empêche que les ex-voto apportés au temple soient sortis directement de la célèbre fabrique béotienne.

Ce n'est pas un mince résultat que d'avoir éclairé par une découverte aussi précise un problème longtemps obscur et prêtant aux solutions les plus contradictoires. A cet égard, le chapitre v sur les ex-voto compte parmi les plus instructifs de l'ouvrage. On peut même regretter que l'auteur, au lieu de s'en tenir aux terres cuites, n'ait pas fait une étude plus détaillée des autres objets dont il rejette la description dans l'Appendice III. Les fragments de vases de style mycénien, les bandeaux de bronze décorés au repoussé, les fibules méritaient d'être mis en meilleure place et pouvaient servir à des déductions importantes sur l'âge du sanctuaire primitif, qui vraisemblablement est beaucoup plus ancien encore que le temple d'Athéna retrouvé et restitué par M. Paris. L'auteur aurait évité ainsi les reproches unanimes qui lui ont été adressés à la soutenance de sa thèse en Sorbonne, sur les défauts de composition très sensibles de son livre, sur les développements exagérés qu'il a cru devoir accorder à de menues trouvailles, telles que le petit cheval en terre cuite de la nécropole (fig. 5), ou à la généalogie du sculpteur Polyclès (p. 126-137). Il eût suffi parfois, pour rétablir l'équilibre, d'opérer un chassé-croisé entre quelques parties trop prolixes du texte et certaines indications trop succinctes des Appendices.

Ajoutons que les fouilles de M. P. n'ont pas été seulement fructueuses pour l'archéologie grecque; elles ont eu un retentissement inattendu dans le monde des érudits spécialement attachés à l'étude des antiquités chrétiennes et byzantines Parmi les ruines d'une chapelle l'explorateur d'Élatée a trouvé une grande dalle de marbre gris qui, d'après l'inscription grecque dont elle est pourvue, serait le témoin matériel d'un épisode relatif à la vie du Christ, la « Pierre de Cana » sur laquelle Jésus aurait pris place dans le fameux repas où fut opéré le miracle de l'eau changée en vin. Dès le VIe siècle on la montrait en Palestine aux pèlerins, puis elle fut transportée à Constantinople et de là, après les Croisades, elle vint s'échouer par un hasard singulier dans une petite ville de province hellénique, sans doute sous la pieuse escorte de quelqu'un

de ces princes francs qui, au XIIIe siècle, s'établirent dans la Grèce continentale. Telles sont du moins les conclusions de l'intéressant commentaire écrit par un archéologue fort compétent en matière d'histoire byzantine, M. Diehl, à qui M. P. a cédé la plume pour traiter spécialement de cette partie de ses découvertes. Le gouvernement grec s'est empressé de faire transporter ce curieux monument à Athènes et de le déposer dans la petite métropole comme une précieuse relique.

En résumé, ce livre contient sur plusieurs points des nouveautés intéressantes. Il fait progresser nos connaissances historiques et archéologiques : on ne peut pas demander mieux à une thèse. Il est écrit avec chaleur et avec une certaine verve pittoresque qui, si elle s'attarde parfois à des minuties descriptives, a du moins le mérite de faire voir que l'auteur s'est épris d'une passion sincère pour son métier, pour le petit coin de Grèce qu'il étudiait et pour les objets qu'il avait la joie de voir sortir de terre. C'est une œuvre d'archéologie militante et c'est ainsi, à mon avis, que devraient toujours être conçus les travaux exécutés à l'École d'Athènes. A ceux qui ont eu le bonheur de passer là quelques années, il faut demander compte de ce qu'ils ont fait pour utiliser le mieux possible cette étape précieuse de leur carrière. S'ils se contentent de mémoires laborieusement préparés dans une bibliothèque, ils ont, sinon perdu leur temps, du moins mal choisi leur moment, car il n'est pas nécessaire d'aller si loin pour s'entourer uniquement de livres. La vie de l'explorateur, qu'elle ait pour théâtre un champ de fouilles, ou un musée, ou une collection particulière, est la seule qui leur convienne et qui justifie leur séjour à l'étranger. M. P. l'a bien compris et je ne puis que l'en féliciter.

E. POTTIER.

---

568. — Camille JULLIAN. **Gallia**. Tableau sommaire de la Gaule sous la domination romaine. Paris. Hachette, 1892. In-16, VIII-342 p., avec 137 gravures.

Ce joli petit livre, publié dans le format et sur le modèle de *Minerva*, est par surcroît un bon livre. Écrit avec verve, *currente calamo*, il révèle à chaque page, malgré quelques négligences, une connaissance très approfondie et très personnelle de l'ancienne Gaule, telle qu'on était en droit de l'attendre de l'éditeur des *Inscriptions de Bordeaux*. Le plan adopté par M. J. est très heureux. En dix-neuf chapitres, il nous dit les sources de son étude, l'état de la Gaule au moment de la conquête, la conquête et ses résultats, le gouvernement de la Gaule sous l'Empire (assemblées, régime municipal, impôts, armée), l'état social, la condition matérielle, l'art, l'enseignement, la littérature, la religion. Puis, et c'est là une idée très ingénieuse, M. Jullian nous prend par la main pour nous conduire à travers la Gaule, dans les florissantes cités de la Narbonnaise, à Lyon, en Belgique, dans l'Aquitaine. Le chapitre XXIV et dernier est intitulé : *La patrie Gallo-romaine;* il y est ques-

tion de l'unité morale de la Gaule, de la persistance de l'esprit national, de ce patriotisme gallo-romain qui en est comme une transformation. « Les Gaulois ont aimé Rome sans oublier la Gaule; ils sont devenus Romains et ils sont demeurés fidèles à leur caractère national. Le génie des Gaulois a su vivre dans la patrie romaine. » C'est là un excellent commentaire des vers si connus de Rutilius, que M. J. a dû s'astreindre à remémorer.

L'illustration est empruntée surtout à l'*Histoire des Romains* de M. Duruy. Peut-être M. J. se promet-il trop ambitieusement d'avoir fait ainsi de son livre *un album d'antiquités nationales*. Le choix des gravures n'est pas toujours irréprochable (il y a trop peu de sculptures indigènes) et quelques-unes sont très inexactes : je citerai notamment celles du mausolée de Saint-Rémy, de la tête de Vienne et de la Victoire conservées à Lyon, du Faune d'Arles. En revanche, les vues d'ensemble, paysages et monuments, sont très bonnes, ainsi que les fac-similés d'inscriptions et de monnaies.

La partie la plus faible est celle qui concerne l'archéologie monumentale. Il ne faudrait plus répéter, en 1892, qu'il se trouve des dolmens « dans le monde entier », ni que la sculpture a commencé en Gaule avant la conquête, ni que la tête figurée sur la monnaie de Vercingétorix est peut-être celle du héros gaulois (c'est une assez bonne copie de celle des statères de Philippe). M. J. n'aurait pas écrit, s'il les avait regardés de près, que les bas-reliefs de l'arc d'Orange sont « parfaits comme finesse d'exécution », ni que le mausolée de Saint-Rémy est « si pur de détails ». A Saint-Rémy, la partie purement décorative des sculptures est assez élégante, mais les sculptures elles-mêmes, tant à Saint-Rémy qu'à Orange, sont de grossières et inintelligentes copies d'originaux grecs *contaminés*. Je ne suis pas moins surpris d'entendre vanter l'orfèvrerie gallo-romaine à propos des trésors de Bernay et de Hildesheim : tout ce qui, dans ces trésors, est de travail indigène, trahit l'inaptitude des Gaulois à l'imitation des bons modèles, ni plus ni moins que les horribles figurines blanches de l'Allier. Rien ne prouve non plus que les belles verreries trouvées en Gaule soient de fabrique locale : c'est le contraire qui est infiniment probable. Pour montrer à M. J. que je l'ai bien lu, je lui présenterai encore quelques objections. « L'admirable premier livre de Michelet dans son histoire de France » (p. 8) ne résisterait pas un instant à la critique sagace de M. Jullian s'il voulait bien se soustraire au charme du style. Il fallait indiquer(p. 18) que la gravure du menhir de Locmariaker est une restitution. P. 43, la *bêtise* de Claude s'accorde mal avec sa *rare intelligence de l'histoire ;* Claude était un sot, mais il n'était pas bête, et l'on sait que l'on trouve des sots parmi les gens d'esprit. P. 163: « nos bronziers n'ont rien de comparable aux vases de Corinthe. » Quels vases de Corinthe? Où sont-ils? P. 172, dans le discours sténographié de Claude, c'est l'empereur qui s'interpelle lui-même; ce n'est pas « un sénateur hardi qui le ramène à la question ». A la p. 187,

la transcription du texte gréco-celtique de Nîmes n'est pas d'accord avec le fac-similé. A la p. 208, l'identification de Taranis avec Jupiter ne repose sur rien. P. 216, M. J. me paraît avoir mal à propos exhumé la théorie de M. Mowat sur l'identité du Tricéphale avec Janus. Je regrette enfin que la table des gravures et la table des matières ne soient pas suivies de cet indispensable complément d'un bon livre, qui est un index.

M. Jullian corrigera facilement, s'il me donne raison, les quelques erreurs que je lui signale; mais ce qu'il laissera heureusement subsister, ce qui assurera le succès durable de son précis, c'est l'excellente ordonnance, le style animé, le savoir voilé de modestie qui en font le charme, à tel point que je me reproche presque, en terminant, d'avoir autant insisté sur ses défauts de détail que sur tant d'aimables et de solides qualités.

Salomon Reinach.

---

569. — **P. Terenti Afri Adelphoe.** Texte établi d'après les travaux les plus récents, avec une introduction, des notes critiques et un commentaire explicatif, par Philippe Fabia. Paris, Armand Colin et Cie, s. d. (1892). In-12, 214 p. (Collection de classiques latins publiés sous la direction de M. A. Cartault.)

L'édition de M. Fabia, si elle n'apporte pas grand chose de neuf soit pour la critique, soit pour l'interprétation, témoigne d'une connaissance étendue et exacte des nombreux travaux philologiques dont Térence a été l'objet depuis vingt ou trente ans [1].

Une introduction très soignée, qui ne compte pas moins de 73 pages, contient des notions générales sur la comédie latine et sur les représentations dramatiques à Rome, une étude biographique et littéraire sur Térence, une analyse détaillée des *Adelphes*, des remarques sur la métrique [2], la prosodie, la langue et le style de Térence, ainsi que des notes critiques.

Le texte adopté est celui de Dziatzko (Leipzig, Tauchnitz, 1884); toutefois M. F. a cru devoir s'en écarter dans une soixantaine de passages, presque toujours pour revenir à la tradition des manuscrits. Le choix des leçons est en général judicieux [3].

---

1. On néglige peut-être trop aujourd'hui de bons vieux ouvrages comme la traduction de Mme Dacier et les *Dictata* de Ruhnken, qui peuvent encore être consultés vec fruit.

2. Nous approuvons fort M. F. d'avoir marqué l'accent métrique dans le texte.

3. Au v. 3, M. F. défend très bien la leçon des mss. contre Umpfenbach. — Ailleurs il est moins heureux. Au v. 206, il a tort de préférer la leçon des mss. : *inceperis*, à celle que fournit Donat : *occeperis*. De même, au v. 264, *pote* (Donat) me semble reposer sur une meilleure autorité que *potest* (mss.). Au v. 600 (*Suspicionem hanc propter fratrem eius esse et illam psaltriam*), M. F. trouve la pensée très claire, et il explique la phrase par une ellipse : *Et illam psaltriam (esse fratris eius)*. Fran-

Quant au commentaire explicatif, rédigé avec une concision peut-être excessive, il renferme, à côté de notes pleines de goût, des choses bien élémentaires [1] — présentant par là un singulier contraste avec l'introduction, qui semble s'adresser à des rhétoriciens ou à des candidats à la licence — et il lève trop souvent les difficultés sans aider les élèves à les comprendre. Mais je n'ose en faire un reproche à l'auteur parce que je vois par l'*Avertissement* (p. 4) que les *Adelphes* sont inscrits au programme de la troisième ! J'aurais moins de scrupule à relever des omissions [2], des erreurs [3], le manque de précision et de clarté de certaines notes grammaticales [4], une hésitation parfois peu justifiée dans les jugements [5]. Malgré ces imperfections, qui d'ailleurs ne sont pas très graves, le travail de M. Fabia me paraît fort recommandable.

Le volume est élégamment et correctement imprimé [6]; je dirai même que, pour un livre de classe, il a un aspect tout à fait coquet et enga-

---

chement, l'ellipse est un peu forte. Le seul moyen, à mon avis, de conserver et de justifier la leçon des mss., c'est de supposer que Micion interrompt Hégion après le mot *psaltriam* (v. *Rev. de l'Instr. publ. en Belgique*, t. XXII, p. 389-390).

1. Je cite au hasard : V. 45 : « *Ruri*, locatif de *rus*. » — V. 176 : « *Ornatus..... virtutibus*. Ironique » — V. 212 : « *Fuit*, s.-ent. *comparata* . » — V. 214 : « *Tua culpa*, abl. : s.-ent. *id factum est*. » — *Ibid.* : « *Morem gestum* (s.-ent. *esse*) *oportuit*. » — V. 249 : « *Meum*, s.-ent. *argentum*. » — V. 357 : « *Id... restat...*, il ne manque plus que... » — V. 440 : « *Homo*, s.-ent. *est*. » V. 473 : « *Ducturum (esse) domum*, qu'il la conduirait chez lui = qu'il l'épouserait. » — V. 476 : « *Bonus vir*. Ironique. » — V. 642 : « *Ita (est)*. Affirm. : Il en est ainsi! » [mieux : A la bonne heure !] — Etc., etc.

2. Je pense que des notes étaient nécessaires, p. ex., v. 50 *(item contra me habeat)*, v. 144 (*placo*, « j'essaie de le calmer »), v. 152 *(sperabam defervisse)*, v. 161 (*At ita, ut — optuma)*, v. 206 (sur le subjonctif. Cf. Riemann, *Synt.*, § 162, rem.), v. 443 (sur le parf. du subj. *ortum sit* et sur *publice*), v. 501 (sur *facillume agitis*), v. 972 (sur *credo*, formule de remercîment), etc. — La note sur *tanto nequior* (v. 528) est insuffisante; les différentes nuances du sens de *homo* (v. 107 et ailleurs) et de *abi* (v. 564 et ailleurs) ne sont pas nettement indiquées.

3. V. 43 : *quod* ne représente pas *uxorem habere*, mais *uxorem non habere*, comme je le montrerai ailleurs. — V. 81 : *ehem* n'est pas « une interjection de hâte (?), joyeuse ou non, » mais une exclamation de surprise (agréable ou désagréable), dans une rencontre imprévue. — V. 259 : *principem primarum artium* est mal interprété. Cf. Eun. v. 248 : *primos omnium rerum*. — V. 371 : avec *ex sententia*, il ne faut pas s.-ent. *Micionis*, mais *mea*. Cf. v. 420. Plaut., Men. II, 2, 1. — V. 530 : la proposition *hisce, etc.* ne dépend nullement de *nemo est*. — V. 710 : *adeo* ne porte pas sur *commoditate*. — V. 914: je doute que M. F. ait saisi la véritable portée de la phrase : *Jube nunciam, etc.* — V. 919 : *ex animo* ne signifie pas « selon mes désirs », mais : « de tout cœur »; il ne faut pas s.-ent. *meo*, mais *tuo*. — V. 981 : encore cette fausse interprétation de l'expression *istoc vilius !* (V. *Rev. de l'instr. publ.*, t. XXII, p. 390-391). Je devrai revenir à la charge pour la déloger de ses positions.

4. P. ex., v. 15 *(Nam* n'a jamais été l'équivalent du fr. *quant à)*, v. 167 (qu'est-ce qu'un « verbe de lieu »?), v. 317 (inintelligible), v. 342 (*tacito* est mal traduit), v. 421 (note embrouillée), v. 432 (« *morem geras*, impératif »?), etc.

5. V. 296 (*quod* ne peut être que conjonction), v. 929 (*uxoris est* serait absurde).

6. Toutefois deux fautes d'impression m'ont frappé : v. 137 *(AegrAest)* et v. 658 *(qno)*.

geant. Je ne sais si les affreux bonshommes reproduits, d'après les dessins du ms. nº 7899 de la Bibliothèque nationale, en tête de différentes scènes, ajoutent beaucoup à l'utilité et à l'intérêt de l'ouvrage; j'ai peur que les écoliers (à moins qu'ils n'aient changé depuis mon jeune temps) n'en fassent des gorges chaudes.

Paul THOMAS.

---

570. — **Atlas de monnaies gauloises**, préparé par la Commission de topographie des Gaules et publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique, par Henri DE LA TOUR. Paris, Plon, 1892. In-4, VI-12 p., 55 pl.

L'époque héroïque de la numismatique gauloise prend fin avec la publication de ce volume, complément indispensable du *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale* paru en 1889. Désormais, au prix de quelques semaines d'études, on peut s'assimiler le fruit du labeur qui a rempli la vie de plusieurs archéologues, Saulcy, Lagoy, Muret, Ch. Robert, sans oublier le seul survivant de cette pléiade, notre collaborateur M. A. de Barthélemy. C'est à lui, du reste, que revenait de plein droit l'honneur de publier ce livre, et s'il en a laissé le fardeau à des mains plus jeunes, ce n'est pas qu'il se soit jamais désintéressé de cette œuvre de longue patience et de dévouement scientifique. *To make dictionaries is dull work,* disait Johnson; qu'est-ce donc, lorsque le dictionnaire devient un atlas, lorsque le résultat de laborieuses recherches, d'études personnelles, n'est que la place attribuée sur une planche à une gravure de monnaie? C'est en 1876, sous le ministère de M. Waddington, que la Commission de topographie des Gaules, héritage des goûts historiques de Napoléon III, résolut de dresser un inventaire général des monnaies gauloises. Le travail fut confié à MM. de Saulcy, Ch. Robert et A. de Barthélemy, assistés de MM. Chabouillet et Muret. En 1883, l'atlas, qui devait accompagner le catalogue, avait été presque entièrement gravé par M. Dardel, en partie d'après les excellents dessins de Ch. Robert; mais la fondation du Musée d'ethnographie réclamait des ressources et, pour se les procurer, le Ministère supprima la Commission. Le grand dictionnaire archéologique qu'elle avait entrepris n'a pas encore trouvé de continuateur; mais le recueil des monnaies a été plus heureux Après la mort de Muret, M. Chabouillet publia le *Catalogue;* en même temps, M. de la Tour était chargé de compléter l'*Atlas* et d'en rédiger le texte. Ce n'était pas là une tâche facile; à dire vrai, elle était même rebutante. Car on se trouvait en présence de deux mille gravures dont Muret et Robert, morts tous les deux, connaissaient seuls les originaux et sur lesquelles ils n'avaient laissé aucune note. Il fallait les comparer laborieusement aux quinze ou vingt mille pièces gauloises conservées tant à la Bibliothèque nationale qu'à Marseille, à Saint-Germain et à Péronne (collection Danicourt). Chemin faisant, l'éditeur fit une découverte assez singulière : Robert, qui était un dessinateur de

premier ordre, n'avait pas hésité quelquefois à combiner plusieurs pièces inégalement frustes « pour créer en quelque sorte une pièce idéale », la « fleur de coin » qui manquait encore aux collections. Avant de s'en apercevoir, on juge à combien de recherches irritantes et vaines M. de la T s'est trouvé astreint. D'autre part, le graveur, M. Dardel, n'était plus en état de travailler, ni même d'exécuter les quelques retouches nécessaires. Il y avait là de quoi décourager le plus zélé des éditeurs et l'on ne saurait dire assez haut combien M. de la T. mérite la reconnaissance du public pour avoir mené son *inglorius labor* jusqu'au bout.

Voici comment il a fait en sorte que l'*Atlas* et le *Catalogue* se complètent. On trouve d'abord une table générale des matières indiquant la concordance des monnaies gravées avec celles du catalogue de Muret et signalant : 1° les monnaies d'autres collections qui ont été prises pour modèles; 2° les rectifications portant soit sur la gravure, soit sur la description correspondante. En second lieu, M. de la T. a dressé une table alphabétique très complète, renvoyant, pour chaque peuplade, à la planche où sont gravées ses monnaies, pour chaque collection de Musée de province aux pièces qui lui ont été empruntées, comprenant enfin des références d'ordre plus général, telles que *Imitations de monnaies de Thasos*, *Trouvaille de Jersey*, etc. Tout cela ne remplit même pas douze pages, mais il y a là plus de travail réel que dans bien des in-quarto très pesants.

Les archéologues de la génération qui ont précédé la nôtre n'ont pas toujours achevé ce qu'ils commençaient. Les bibliothèques sont encore jonchées des débris de leurs œuvres interrompues. Il est temps de liquider ces successions là. Quelques uns s'y sont déjà employés, avec plus ou moins de bonheur : nul n'a mieux rempli que M. de la Tour la tâche ingrate qui lui incombait.

Salomon Reinach.

---

571. — **Origines de l'imprimerie à Salins en Franche-Comté (1484-1485)**, par A. Claudin, lauréat de l'Institut. Paris, librairie Claudin, 1892. In-8 de 24 p. Tiré à cent exemplaires.

Le savant libraire établit que Salins est la première des villes de Franche-Comté qui ait reçu l'imprimerie au xv[e] siècle; il rappelle que le premier livre imprimé à Salins est un *Bréviaire* de l'église de Besançon découvert dans la bibliothèque de cette ville par feu son éminent et si regretté conservateur, M. A. Castan, et examiné par cet érudit dans un mémoire spécial (1880); il complète ce mémoire en décrivant minutieusement cette édition « inconnue jusqu'ici des bibliographes, » œuvre du typographe Des Prés ou Du Pré (*De Pratis*); il étudie ensuite une autre œuvre du même typographe, un missel du diocèse de Besançon de format in-folio, imprimé à Salins en 1485 ; il donne de très précis détails sur ce missel que fit imprimer l'archevêque de Besançon, Charles

de Neufchâtel, et il tire de l'*Avertissement* (reproduit p. 12) divers renseignements importants pour l'histoire de la typographie franc-comtoise. M. Claudin, qui nous avait donné déjà plusieurs excellentes notices du même genre, et qui semble avoir été créé et mis au monde pour raconter les origines de l'imprimerie en chacune de nos provinces, ne tardera pas, dit-on, à s'occuper des débuts de l'imprimerie en Guyenne.

T. DE L.

---

572. — **Pétrarque et l'humanisme,** d'après un essai de restitution de sa bibliothèque, par Pierre de NOLHAC. Paris, Bouillon, 1892. x-439 pp. Portrait et trois planches.

573. P. de NOLHAC. **De Patrum et medii aeui scriptorum codicibus in bibliotheca Petrarcae olim collectis.** Paris, Bouillon, 1892.

Ces deux ouvrages, à vrai dire, n'en forment qu'un, une histoire de la bibliothèque de Pétrarque. C'est le pendant de la bibliothèque de Fulvio Orsini. L'histoire de l'humanisme en Italie se trouve ainsi délimitée entre deux livres de M. de Nolhac et plus qu'à demi racontée. Mais je me garderai de parler de ce que j'ignore. Je ne dirai pas non plus les améliorations nombreuses apportées à maint passage de Pétrarque, puisque, avec une exagération amicale, l'auteur dans sa préface m'a privé du droit d'aborder ce sujet. Il m'est pourtant permis de raconter que d'heureuses recherches à la Bibliothèque nationale ont conduit M. de N. à découvrir dans les manuscrits un texte bien supérieur à celui des éditions. Il est tout à fait regrettable, pour les pétrarquistes, que l'éditeur de tant de morceaux importants du « premier homme moderne » ne se soit pas donné la peine d'en dresser la table.

Les résultats des études de M. de N. intéressent directement l'histoire des auteurs latins. Il est parvenu à donner un état à peu près complet des ouvrages lus par Pétrarque, et il a retrouvé un grand nombre de mss. possédés par le poète; trente-huit en tout sont maintenant connus. De l'étude de ces volumes et des œuvres imprimées de Pétrarque, on peut conclure qu'il connaissait, parmi les poètes : Virgile, dont le ms. de l'Ambrosienne peut passer pour un premier essai de *Virgilius illustratus;* Catulle, dont les œuvres sortaient à peine du long oubli où les avait tenues le moyen âge; Properce, représenté dans la bibliothèque de Pétrarque par le *Neapolitanus* ou un ms. tout semblable; tout Ovide; tout Horace, lu et annoté par Pétrarque dans un ms. déposé maintenant à la Laurentienne; Perse et Juvénal; le *Querolus* et les huit pièces de Plaute que l'on avait avant la découverte de l'*Ursinianus;* Térence, que Pétrarque avait copié de sa main en omettant les didascalies devenues peu lisibles dans son exemplaire; Lucain; les deux épopées de Stace; Calpurnius; Claudien presque entier, dont le ms. est le Parisinus 8082; des fragments d'Ausone, de Prudence, etc., dans le Parisinus 8500; l'*Ilias latina* et Publilius Syrus; — parmi les prosa-

teurs : Tite-Live, dans un des plus beaux mss. de la Renaissance (B. N. 5690) mais qui ne contient ni le livre XXXIII ni la cinquième décade; Suétone, *curiosissimus rerum scriptor* [1]; Eutrope; Florus, modèle du style historique pour Pétrarque; Justin; les *Periochae* de Tite-Live; le *de Viris illustribus* qu'il attribuait à Pline; Salluste, *nobilis ueritatis historicus;* César, dont il avait écrit la vie longtemps imprimée sous le nom de Julius Celsus [2]; Valère Maxime; l'*Histoire Auguste,* dont il possédait deux des plus précieux mss., le Paris. 5816 et le Palat. 899, longuement et fréquemment annotés; Pline l'Ancien (B. N. 6802, profondément étudié); Quintilien incomplet (B. N. 5720); Quinte-Curce (B. N. 5720); Apulée, Palladius, Frontin et Végèce, dans le Vatic. 2193; Aulu-Gelle; Macrobe; Nonius; Martianus Capella; Cassiodore; à peu près ce qui nous reste de Varron; tout Sénèque, y compris certains apocryphes; Eutrope, Orose, les Déclamations de Quintilien; les lettres de Cassiodore et la Consolation de Boèce. C'est à dessein que je n'ai pas d'abord nommé Cicéron, avec Virgile « le grand maître de la pensée de Pétrarque ». Il en possédait un recueil considérable, identifié par M. de N. avec le n° 552 de la bibliothèque de Troyes. Il a cru longtemps lire l'*Hortensius,* jusqu'au jour où il a reconnu son erreur grâce à une citation de saint Augustin [3]. Pétrarque possédait d'autres mss. de Cicéron; il en avait même eu le *De gloria;* c'est une illusion du poète dont M. de N. a très finement indiqué la genèse. La solution de cette question, désormais tranchée, est un modèle d'analyse délicate et de pénétration psychologique.

Les auteurs chrétiens étaient peu recherchés et encore moins lus de Pétrarque. On ne peut guère citer que saint Jérôme, saint Ambroise et saint Augustin qu'il ait fréquentés avec quelque assiduité. Cette indifférence est plus accentuée à l'égard des auteurs du moyen âge. Sauf un ms. d'Abélard portant des notes d'un caractère très intime, aucun des livres de ce genre qui lui ont appartenu n'offre le même intérêt que les copies d'auteurs païens. Quant à la littérature grecque, il la connaissait seulement par les traductions. A ce propos, M. de N. reprend, pour la compléter et la rectifier, l'étude qu'il avait esquissée autrefois [4] sur la traduction d'Homère par Léon Pilate et les relations de Balaam de Seminara avec le poète.

Les livres de M. de Nolhac ainsi résumés peuvent produire l'effet

---

1. *De ot rel.* I.

2. Cf. *Rev. cr.* 1891, II, 23; Pétrarque croyait d'ailleurs les Commentaires l'œuvre de Julius Celsus.

3. P. 192, texte de la notice anonyme placée en tête du ms. : lig. 10-22, cf. *Nat. Deor.* II, 3. Même page : *scripsit inuectiuarum aduersus Catillinam et complices libros sex;* ce chiffre doit s'expliquer par l'addition aux quatre discours connus des deux invectives attribuées à Salluste et à Cicéron, dans la plupart des mss., ces pièces apocryphes accompagnent les Catilinaires.

4. *Rev. de phil.*, 1887, p. 100.

d'un catalogue. Il n'en est rien. L'auteur nous fait entrer dans la pensée de Pétrarque et ne manque aucune occasion de nous faire saisir sur le vif sa méthode de travail. Aucun ouvrage n'est plus propre à engager dans l'intimité du texte. Cette étude est de plus animée d'une chaleur qui ne peut manquer de gagner de nouveaux amis à Pétrarque. Je n'ai pas besoin d'ajouter que M. de Nolhac a mis au service d'un sujet si chèrement caressé tout son art d'écrivain et tout son talent de composition. *Pétrarque et l'humanisme* n'est pas seulement un répertoire, c'est un livre, un livre dont le héros et l'auteur appartiennent à la même famille.

Paul Lejay.

---

574. — **Le président Jean Savaron, érudit, curieux, collectionneur et ses rapports avec les savants de son temps,** par A. Vernière. Clermont-Ferrand, Louis Bellet, 1892. Gr. in-8 de 100 p. (Extrait du *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne*.)

M. Vernière énumère d'abord tous les travaux qui ont été consacrés à Savaron, soit, au siècle dernier, par Bompart de Saint-Victor (ms. nº 785 de la Bibliothèque de Clermont), soit, de notre temps, par MM. H. Doniol, H. Conchon, Féry d'Esclands, Pierre de Saint-Victor; il raconte ensuite avec un soin presque religieux la vie du savant écrivain, donnant des détails aussi précis qu'intéressants sur l'homme, le magistrat, le chercheur, le travailleur. Biographe et critique, M. V. mérite d'égales louanges. Il a consulté et utilisé non seulement toutes les nombreuses publications de son héros, mais aussi ses moindres œuvres manuscrites Il a aussi exploré les ouvrages imprimés ou inédits des contemporains. Rarement on a offert aux lecteurs sérieux une monographie aussi fouillée, aussi complète et de rédaction aussi agréable. C'est donc bien à tort que M. V. a écrit (p. 19) : « le tableau de cette existence, toute de labeur, a pu paraître un peu long [1]. » L'examen des relations de Savaron avec les savants de son époque achève de nous faire connaître ce docte magistrat. A elle seule l'*Epistola lectori* des *Œuvres de Sidoine Apollinaire* (édition de 1599) donne une juste idée de l'étendue et de l'importance de ces relations. Avant d'arriver à établir un texte irréprochable, il n'avait pas interrogé moins de treize éditions anciennes et de quatorze mss. appartenant à Claude Dupuy, à Fr. Pithou, à Paul Pétau, à Amariton, à Bongars, à Scott, à Carion, à Lecomte, au président Fauchet. Il serait trop long d'indiquer les autres célèbres person-

---

1. Je dirais que c'est la seule inexactitude de l'ouvrage, si l'auteur n'avait eu deux petites distractions auxquelles j'ai eu le tort de m'associer, puisque, ayant lu le ms., je n'ai pas songé à les relever : il s'est mépris (p. 7) au sujet de la date de la mort de Lambin et il a présenté (p. 15) Paulet comme le *père* de la *Paulette*, alors que ce financier n'en fut que le *parrain*.

nages, ses confrères dans la magistrature ou dans l'érudition, avec lesquels il fut lié et parmi lesquels il suffira de citer Achille de Harlay, Auguste de Thou, Louis Servin, Jacques de la Guesle, Jacques Gillot, Genebrard, Louis Chaduc, Cujat, Isaac Casaubon, Josias Mercien, Élie Vinet, Peiresc, etc. Auprès de tant d'amis, nous ne trouverons que de rares adversaires dont un bien considérable, il est vrai : le cardinal Baronius. M. V. raconte d'une façon fort amusante la querelle à coups de jeux de mots de l'érudit ultramontain et de l'érudit gallican, querelle qui, du reste, ne laissa pas la moindre rancune dans l'âme des combattants. Les dernières pages de la monographie sont remplies de détails charmants sur les collections de Savaron (livres, mss., bagues anciennes, médailles d'or, d'argent et de cuivre, urnes, poteries, inscriptions, etc.). M. Vernière conclut en déclarant (p. 36) qu' « être curieux et collectionneur n'empêche pas de remplir ses devoirs de bon citoyen », comme « Savaron en est une preuve indiscutable ». Il serait facile d'ajouter d'autres illustres exemples à cet exemple là.

L'*Appendice* renferme des lettres inédites de Savaron à M. de Montorcier, au chancelier Pompone de Bellièvre, à Papire Masson, à Scévole de Sainte-Marthe (avec fac-similé de l'autographe conservé en la bibliothèque de Clermont), à André Du Chesne, à Dupuy, ainsi que deux lettres de Peiresc à Savaron [1]; un « Mémoire de médailles et pièces rares trouvées dans le cabinet de feu M. le président Savaron » ; un « Inventaire des livres [mss.] qui se sont trouvez chez madame Savaron et qui ont relation à la couronne de France, etc., fait en 1785 », morceau de grande étendue (p. 62-84) et de grande importance et qui permettra peut-être de retrouver quelques-uns des documents qui y sont signalés; enfin le *Catalogue des œuvres imprimées de Jean Savaron* (p. 85-100), dont plusieurs sont à peu près introuvables, ce qui donne encore plus de valeur à ce petit chef-d'œuvre de bibliographie.

T. de L.

---

575. — **Les églises du refuge en Angleterre**, par le baron F. de Schickler. Paris, Fischbacher, 1892, xxx,431, 536, iv, 432 p. 3 vol. in-8. Prix : 27 fr.

Une activité remarquable se manifeste depuis une vingtaine d'années dans le domaine de l'histoire du protestantisme de langue française.

---

1. M. V. me remercie trop et en termes trop flatteurs de lui avoir communiqué ces documents. S' « il se faut assister, » c'est surtout entre confrères, comme le faisaient Savaron et ses correspondants. L'assistance — qu'il soit permis à un vieux soldat de l'érudition de le rappeler ! — est un impérieux devoir, j'oserais dire un devoir presque sacré. Aussi ai-je été profondément attristé, tout récemment, en apprenant par un de nos plus jeunes et de nos plus vaillants recueils périodiques méridionaux, qu'un appel adressé par un travailleur à un autre travailleur n'a pas été entendu. La fraternité, qui ne règne pas assez... ailleurs, devrait toujours régner dans toute l'étendue de la république des lettres.

Non seulement en France même, mais en Suisse, en Angleterre, en Allemagne, aux Pays-Bas, des ouvrages nombreux, et parfois d'une valeur scientifique considérable, ont paru, fournissant de riches matériaux pour l'histoire provinciale et locale, pour celle des institutions ecclésiastiques, pour la biographie d'une foule de personnages, plus ou moins célèbres, adversaires ou adhérents de la Réforme, du xvi[e] au xviii[e] siècle. L'intérêt qui s'est attaché à ces publications récentes, a même permis de tenter la réimpression des sources plus anciennes pour l'histoire du protestantisme français ; c'est ainsi que, dans ces derniers temps, nous avons vu reparaître, avec un appareil scientifique moderne, l'*Histoire des Martyrs* de Jean Crespin, et l'*Histoire ecclésiastique des Églises réformées au royaume de France*.

Ce mouvement, si digne d'intérêt au point de vue purement scientifique, est dû, en majeure partie du moins, à l'impulsion donnée depuis une quarantaine d'années par la *Société de l'histoire du protestantisme français*, dont le *Bulletin*, publié depuis 1851, a non seulement mis au jour une foule de pièces rares et d'études documentées sur des points spéciaux de l'histoire nationale, mais a stimulé sans cesse et guidé le zèle des travailleurs dans ce champ d'activité spécial. Le président de la Société, depuis un quart de siècle, M. le baron Fernand de Schickler, ne veille pas seulement avec sollicitude à son développement matériel et moral, à l'agrandissement de sa Bibliothèque déjà si riche en imprimés rares et en manuscrits précieux ; il a pris à cœur d'enrichir aussi la littérature *huguenote* par ses contributions personnelles, et ses études se sont portées de préférence sur les Églises du Refuge. Il a tracé le programme d'un travail complet sur cette matière dans un article de l'*Encyclopédie des sciences religieuses* de M. Lichtenberger, qui, par ses dimensions, était presque un volume. Il vient d'entreprendre un chapitre, et non le moins intéressant, dans le grand ouvrage que nous annonçons ici.

On sait le sens spécial que l'usage a fini par donner à l'expression d'*Églises du Refuge*, qui pourrait s'appliquer également à toute communauté religieuse quelconque, groupée sur la terre d'exil [1]. On entend par *Églises du Refuge* les communautés de réformés de langue française qui, du xvi[e] au xviii[e] siècle, sont allées chercher au dehors (sans toujours l'obtenir d'ailleurs) la permission de prier Dieu selon leur conscience. C'est l'histoire des petits groupes réformés de langue française établis en Angleterre, dès la fin du règne de Henri VIII, augmentant sous Édouard VI, presque écrasés sous Marie Tudor, replongeant des racines plus profondes dans le sol anglais sous le règne

1. L'église catholique du Maryland, fondée par les fidèles fuyant la persécution de l'Église anglicane au xvii[e] siècle, est tout autant une *Église du Refuge* que celle des Puritains de la Nouvelle-Angleterre.

protecteur d'Élisabeth, que M. de S. a pris pour sujet de son ouvrage[1]. Les trois volumes qu'il nous donne aujourd'hui sont loin d'être encore une histoire complète du Refuge d'Angleterre. Ils ne s'étendent en effet que jusqu'à l'année 1685, et l'on sait combien la révocation de l'Édit de Nantes fut pour les communautés huguenotes d'outre-Manche une date importante, augmentant, dans des proportions si considérables, le nombre et la population de ces Églises du Refuge.

On pense bien que pour traiter, avec des développements pareils, un sujet, effleuré plutôt qu'approfondi, par ses devanciers, M. de S. a dû recourir à une étude prolongée des dépôts d'archives; documents d'État et registres paroissiaux, correspondances officielles et particulières, comptes d'Église et pamphlets de controverse, procès-verbaux des synodes et décisions du conseil privé, il a tout parcouru avec une égale patience, avec un intérêt professionnel, qui le soutenait au milieu des plus rebutantes recherches, au milieu du fouillis de ces archives ecclésiastiques « restées, pendant de longues années, dans le plus déplorable état d'abandon et de confusion ». De cette masse de documents amoncelés par son labeur, l'auteur a su tirer un tableau vivant et impartial; la physionomie de toutes ces Églises du Refuge, non seulement d'Angleterre, mais du monde entier en ressort avec des traits constants et qu'on retrouve partout : une grande ardeur de foi, une charité touchante, une résignation souvent héroïque dans la misère, mais aussi beaucoup d'agitation, de surexcitation religieuse, esprit de *combativité* fort développé, qui sème l'existence des paroisses, des pasteurs et de leurs ouailles, de luttes incessantes, de rivalités, franches ou sournoises, de jalousies de chapelle à chapelle, de dissensions qui, par moment, écœureront les lecteurs les plus sympathiques à leur passé.

Tout n'est pas également intéressant dans ces trois gros volumes, et, pour notre part, nous avouerons que nous avons lu le premier avec un plus vif intérêt que le second. Les débuts de la Réforme en Angleterre, l'âge héroïque des persécutions, l'arrivée des fugitifs de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Italie, de la Pologne même, sous le règne protecteur d'Édouard VI (surtout quand ces fugitifs s'appellent Bucer, Bernard Ochino, Pierre Martyr de Vermigli, Jean de Lasca), présentent naturellement un ensemble de faits plus importants pour l'histoire que les querelles intestines si lamentables, entre les communautés françaises et vallonnes au XVII[e] siècle, ou même que la lutte pénible soutenue contre les persécutions mesquines de l'archevêque Laud, de Cantorbéry, sous le règne de Charles I[er] [2]. Nous espérons que M. de S. ne nous fera

1. M. de S. y adjoint l'histoire des Églises réformées des îles de la Manche.

1. On suivra dans les premiers chapitres de l'ouvrage, avec un intérêt tout particulier, l'importance du rôle joué par la petite église française de Strasbourg, dans la création des Églises du Refuge en Angleterre. Par elle, ces dernières se rattachent à l'activité de Calvin lui-même. Tous les personnages plus marquants de la Réforme qui se groupent autour de Cranmer dans son palais de Lambeth, viennent de Stras-

pas trop longtemps attendre la suite de son excellent ouvrage. Le prochain volume, en particulier, traitant de la révocation de l'Édit de Nantes et des suites qu'il eut pour les Églises du Refuge, présentera certes un vif intérêt, même au point de vue de l'histoire générale d'Angleterre, car on n'ignore plus aujourd'hui que cet acte qui, dans la pensée de Louis XIV, devait détruire les huguenots de France, eut pour résultat plus immédiat et plus certain la déposition des Stuarts. M. de Schickler nous fera voir quelle large part les réformés de France prirent à cette révolution politique et religieuse, qui donna de nouvelles forces et l'appui du pouvoir royal à leurs Églises languissantes et affaiblies[1].

R.

---

576. — **Avvisi del Cavaliere Federico Cornaro, ambasciatore veneto, circa l'assedio e la presa della Fortezza di Buda nell'anno 1686.** Avec traduction hongroise et une introduction historique par Sigismond BUBICS, évêque de Cassovie. Buda-Pest, 1891, 413 p.

Ce beau volume a été publié en commémoration du deuxième centenaire de la prise de Bude sur les Turcs (2 septembre 1686). En 1860, l'éditeur copia aux Archives de Venise la correspondance de l'ambassadeur vénitien à Vienne, Cornaro. Ce diplomate suivit avec une attention très éveillée la guerre contre les Turcs, où sa patrie était singulièrement intéressée. Il n'assista pas aux opérations autour de Bude, mais fut renseigné par un gentilhomme de ses compatriotes, volontaire dans l'armée impériale, François de Grimani, dont il envoyait les lettres au doge avec ses propres dépêches. Ces lettres forment un véritable journal de siège, rempli de détails qui toucheront les patriotes hongrois et instruiront les ingénieurs militaires sur les anciennes pratiques de leur art. L'histoire tirera peu de profit de ce recueil. Elle apprendra cependant que la France fut soupçonnée, au dire de Cornaro fort au courant des bruits de cour et de chancellerie, de vouloir détourner l'entreprise (dép. du 9 juin 1686); que les Brandebourgeois témoignèrent assez de

---

bourg, ou y ont du moins passé : Bucer, Fagius, Ochin, P. Martyr, Fremallius, etc. Les deux premiers pasteurs du Refuge anglais, Pierre Alexandre et Valérand Poullain, sont également partis de la vieille cité rhénane, et c'est la liturgie de Strasbourg qui est adoptée par les premières communautés d'Edouard VI.

1. Le troisième volume ne renferme que des pièces justificatives, quelques appendices, et une table des matières bien faite, et tout à fait indispensable pour un ouvrage de ce genre, où figurent tant de personnages absolument obscurs. M. de S. a réussi à obtenir communication de plusieurs lettres inédites de Calvin qu'on avait obstinément refusées aux éditeurs des *Opera Calvini ;* il nous a donné de nombreux extraits des Actes, des Synodes, des Colloques, de certains écrits de controverse absolument introuvables dans les bibliothèques du continent, etc. On y trouvera aussi (p. 305) la liste des ministres de la R. P. R. auxquels Louis XIV accorda, de 1681 à 1685, la permission de quitter le territoire français, pour se retirer en Angleterre.

mauvaise volonté (15 juillet); que le duc de Lorraine et l'Électeur de Bavière se jalousaient et se contrecarraient presque sous les yeux de l'Infidèle; l'honneur du succès revint tout entier au premier de ces princes, que Grimani célèbre comme *un eroé del nostro secolo* (2 sept.). Dans l'introduction historique et dans les notes qui accompagnent la traduction magyare, l'épisode de la prise de Bude est replacé dans son cadre.

L'ouvrage est orné des portraits, admirablement reproduits, des principaux personnages qui, de près ou de loin, participèrent aux événements, les figures d'Abaffy, de Sobieski, de Tököli, sont saisissantes par leur aspect demi barbare et oriental. Signalons aussi un spécimen d'imagerie politique: la maladie du Grand Turc, les médecins d'Europe délibérant autour de l'*homme malade;* avec cette phrase mise dans la bouche de l'empirique moscovite :

Vielleicht kann ich Euch mehr, als meine Nachbarn, rathen.

B. A.

---

577. — Radice (Benedetto). **Favole di La Fontaine, nuova traduzione italiana, con note. Libro primo.** (Empoli. Traversari, 1892. In-16 de 71 pag. 0 fr. 60.

L'auteur de cette petite brochure ne s'est pas proposé de faire connaître les fables de La Fontaine au grand public d'Italie qui les lit dans le texte. Il a seulement cherché une occasion d'enseigner à la jeunesse les grâces du parler toscan. On sait que l'ambition des puristes italiens est de s'exprimer comme on fait à Florence, ou mieux encore à Sienne. Les plus graves esprits avaient peine, il y a cinquante ans, à se défendre de ce faible. Le comte Mamiani aimait dans ses dernières années à raconter qu'au temps de sa jeunesse, il était venu exprès habiter la Toscane pour s'y former à la belle diction et qu'il n'y renonça que quand une paysanne, consultée sur ses progrès, lui eut répondu : « *Pour un Anglais,* vous ne parlez pas mal. » Cet échec dont s'amusait M. Mamiani devrait avertir les estimables savants de la Toscane qui composent tant d'ouvrages et de gloses *ad uso dei non Toscani*. L'Italie a déjà bien assez à faire pour enseigner à un Lombard, à un Sicilien, à un Romagnol etc., la langue commune, sans imposer à chacun d'eux l'étude du toscan qui n'est après tout, lui aussi, qu'un dialecte. Ce dialecte, dira-t-on, l'emporte sur tous les autres. Soit! Il est charmant. L'éminent doyen de la Faculté de Rome, M. Luigi Ferri, me citait un jour aux Bagni di Lucca une expression des plus piquantes qu'il venait de recueillir dans une promenade : un homme du peuple qui voulait dire : « Il y faudrait la croix et la bannière » (en italien classique : *ci vorrebbero gli argani*) lui avait dit : « Il y faudrait des échelles de soie : *ci vorrebbero le scale di seta.* » Roméo et Juliette ne se seraient pas mieux exprimés. Est-ce là néanmoins une raison suffisante pour exiger que les enfants apprennent

un vocabulaire de plus? On peut voir, en effet, dans les livres scolaires rédigés en pur toscan le nombre des mots qu'il faut y expliquer aux enfants italiens; outre l'opuscule de M. Radice, je signalerai un très curieux volume de M. Enrico Luigi Franceschi, *In città e in campagna, Dialoghi di lingua parlata*, dont il a paru au moins sept éditions.

Il faut même reconnaître que dans l'admiration pour le toscan il entre un peu de superstition : souvent la langue commune est plus claire dans ses tours et offre des expressions tout aussi heureuses. Par exemple, la locution *ci corre*, pour dire : « Il s'en faut » me paraît tout aussi vive et plus concise que la locution toscane *c'è che ire*. Si donc il importe en Italie, comme par tout pays, d'enrichir autant que possible le langage toujours très pauvre que parle l'enfance, il importe aussi de ne pas lui enseigner deux langues maternelles pour une. M. Radice ne manque point trop à la mesure dans ses traductions; mais il y manque, à mon sens du moins, dans les préfaces qui les précèdent et où, de l'aveu de ses notes, la plupart des enfants italiens seront arrêtés à chaque pas par un terme inconnu. D'ailleurs sa version de La Fontaine est élégante, fidèle, et pourrait être employée en France dans les cours élémentaires d'italien. A peine y relèverais-je quelques inexactitudes [1].

Charles DEJOB.

578. — Adolfo von SCHACK. **Giuseppe Mazzini e l'unità italiana.** Traduzione di Giulio Canestrelli. 1 vol. in-12 pp. 324. Roma, Società Laziale tipo editrice. Prix 4 fr.

579. — Emmanuele de MARCO. **Rosalino Pilo precursore de Garibaldi in Sicilia.** Saggio di monografia. 1 vol. in-8, 104 pp. Catania, tip. Martinez, 1892.

I. — L'essai de M. Schack sur Mazzini méritait-il d'être traduit deux fois en italien? On peut en douter bien que le présent traducteur l'appelle un « petit bijou » (p. 11). Ce n'est pas une étude philosophique et psychologique sur Mazzini, les idées ou plutôt l'idée mazzinienne et leur relation avec la genèse de l'unité italienne, car l'auteur suit trop fidèlement et de trop près la chronologie et la biographie de son héros. Ce n'est pas une biographie; car la narration est vraiment bien succincte par endroits, muette sur trop de questions intéressantes et trop mêlée d'histoire générale. L'auteur dont le dessein apologétique n'est d'ailleurs pas dissimulé, ne juge pas nettement le rôle de Mazzini à l'égard de Cavour et du gouvernement piémontais, et il est d'une injustice réelle au sujet

1. P. 28 : *Chi ha visto assai sa assai;* La Fontaine, qui sait que beaucoup voyagent sans voir, avait dit : « Quiconque a beaucoup vu *Peut* avoir beaucoup retenu. » — Le *gré de la louange* de la fable de Simonide et les réflexions finales de La Fontaine, dans le même morceau, ne sont pas très fidèlement traduits. La morale du Loup et l'Agneau est paraphrasée inutilement. — *Mi mandate sempre degli accidenti* (p. 33) rend mal « vous ne m'épargnez guère ». — Le ton est quelquefois changé : le maître d'école dans La Fontaine fait sa harangue *d'un ton fort grave;* chez M. Radice, il crie *con un vocione da orco;* enfin *babbo Giove* traduirait fort bien Jupin, mais non Jupiter.

du rôle de la France dans les affaires de l'unité italienne. Cet écrit est en somme un récit superficiel, mais rapide, attrayant et animé, de la carrière du célèbre patriote. Pour grossir cet essai aux proportions d'un juste volume, le traducteur y a ajouté en manière d'introduction (p. I-II) un profil biographique de M. von Schack qui ne manque pas de finesse, quoique visiblement tourné à l'éloge, et en guise d'appendices : 1° deux morceaux de Mazzini : *Byron et Gœthe* (p. 129-148); *sur la Poésie* (p. 149-157); et des fragments de ses *Notes autobiographiques* (p. 158-172) qu'il était difficile de retrouver dans des revues ou des publications devenues rares; 2° un index analytique d'une abondance extrême et peut-être excessive; 3° une longue et intéressante lettre d'Aurelio Saffi à Maurizio Quadrio et surtout 4°, — la partie la plus importante et à coup sûr la plus utile du livre, — une *bibliographie* des écrits de Mazzini qui ne compte pas moins de 558 numéros et que l'on doit croire complète. Il est fâcheux que M. Canestrelli n'ait pas indiqué les dates de publication d'un grand nombre d'articles de journaux ou de feuilles volantes, qui ont été imprimées « s. l. n. d. », et qu'il n'ait pas rangé ses numéros bibliographiques dans un ordre quelconque, soit en les distinguant en écrits officiels, littéraires, polémiques, soit en les classant par ordre chronologique (il y a une grande confusion chronologique, qui reste inexpliquée, dans les premiers numéros). Telle qu'elle est cependant, la bibliographie de M. Canestrelli rendra des services. Le tout forme un agréable volume, typographiquement fort soigné. Avertissons toutefois l'imprimeur qu'il a eu tort d'accentuer par deux fois le nom d'Ernest Renan.

II. — Rosalino Pilo est un des nombreux combattants de l'idée dont Mazzini fut l'apôtre. C'est aussi l'un des plus oubliés. Issu d'une des plus vieilles familles palermitaines, il embrassa avec ferveur les idées nouvelles, émigra après l'échec de la révolution de 1849, se lia avec Pisacane et Bertani, et en 1860 tenta en Sicile de faire éclater le mouvement que devaient diriger plus tard avec plus de succès Garibaldi et les Mille. Il partit de Gênes le 25 mars 1860 pour se jeter dans Messine insurgée et bloquée par les troupes du roi de Naples, ne put y entrer, essaya de soulever la campagne et fut tué dans le combat de San Martino près Monreale le 21 mai 1860. Son expédition avait duré un peu moins de deux mois. La notice de M. de Marco, bien informée, judicieuse, écrite avec une simplicité que l'on est peu accoutumé à trouver dans ce genre de récits, remet en lumière la noble vie de ce patricien démocrate qu'il appelle très justement un précurseur de Garibaldi.

Léon-G. PÉLISSIER.

---

580. — Edward GAYLORD BOURNE, Haydn professor of history. **The demarcation line of Alexander VI.** (Extrait de la *Yale Review*. Boston, mai, 1892), 55 p.

L'auteur déclare qu'il ne connaît pas, en langue anglaise, un seul écrit

satisfaisant ou complet sur cet épisode de l'histoire des découvertes. Il a très heureusement comblé cette lacune. Il a contrôlé tous les textes et tous les commentaires, non sans se mettre parfois, mais avec discrétion, en frais de critique personnelle, notamment sur ce problème de la détermination et de l'orientation de la ligne (p. 41, note 3 et p. 46, note 3).

A.

LETTRE DE M. ARMENGAUD,

La personne qui a écrit, dans le numéro de la *Revue critique* du 21 novembre, quelques lignes sur mon édition du *De Viris*, a rédigé de telle manière ses observations, que vos lecteurs courent grand risque d'avoir du volume une idée fausse. Connaissant l'impartialité de votre estimable rédaction, je vous serai obligé de vouloir bien insérer dans un prochain numéro les rectifications suivantes :

1° Le texte du *De Viris*, tout à fait nouveau, est composé surtout d'extraits de Tite-Live, Valère-Maxime, Florus, Velléius Paterculus et Suétone ;

2° On a placé à dessein Aurélius Victor *en tête* de la liste des auteurs latins mis à contribution par nous. Or voici textuellement ce que nous disons dans la préface : « Nous avons cru pouvoir, sans grand inconvénient, introduire aussi dans le texte, pour la commodité de notre travail, *cinq* passages d'Aurélius Victor. »

Quant au terme de *bigarrure* employé par votre rédacteur, je vous ferai simplement remarquer qu'on pourrait l'appliquer à tout recueil de Morceaux choisis, et, entre autre, au *Selectæ* qui est aussi expliqué dans la classe de cinquième.

Une lecture plus attentive de la préface et un examen plus sérieux du texte, et surtout des notes, auraient, je crois, modifié le jugement de votre collaborateur [1].

ARMENGAUD.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 2 décembre 1892.

M. Geffroy, directeur de l'Ecole française de Rome, écrit, à la date du 29 novembre, qu'une société d'architectes constituée récemment à Rome consacre une grande partie de ses efforts à l'étude, à la conservation, à la restauration des monuments de l'antiquité ou du moyen âge qui subsistent encore en si grand nombre en Italie et dans Rome. L'administration italienne lui a confié il y a quelques mois la restauration de la basilique de *Santa Maria in Cosmedin (Bocca della Verita)*. On sait que la partie antérieure de cette basilique est engagée dans une série de colonnes où l'on a cru reconnaître un temple du commencement de l'empire, le temple de Cérès et de Proserpine, ou celui de la Concorde et de la Pudicité patricienne. Il faut aban-

---

RÉPONSE DU COLLABORATEUR :

1. Le 1° de M. Armengaud est la répétition d'une phrase de sa préface (p. v) d'où, cette fois, nom de Justin, écrivain connu pour ses constructions barbares, est prudemment éliminé. Valère-Maxime, Florus et Suétone ne sont pas des modèles beaucoup plus sûrs Leur latin ne leur confère pas le droit d'être insolents vis à vis de Lhomond. Dans l'annonce de la *Revue*, la liste des auteurs a été copiée dans la préface de M. A. (p. VIII), puis coupée par un etc. à cause de sa longueur. C'est donc M. A qui a mis Aurelius Victor en tête et c'est à lui de se l'expliquer à lui-même. Enfin la note en question est bien la condamnation du système des *Selectae* comme moyen d'enseignement d'une langue qui a autant varié que le latin. Elle va donc bien au-delà du recueil de M. Armengaud, auquel manque d'ailleurs une table des morceaux *par auteurs*, seul moyen de se rendre compte des proportions du mélange.

donner désormais cette attribution, car les fouilles récentes ont démontré que la construction dont ces colonnes font partie n'a pu dater que d'une époque de décadence avancée. Chacune des colonnes est de bon travail, mais les espaces entre ces colonnes sont inégaux; inégaux sont les niveaux des bases et des chapiteaux. Il s'agit probablement d'un de ces portiques tels que cette partie de Rome en eut plusieurs dans la seconde moitié du IVe siècle. Les travaux de recherche accomplis avec un grand soin dans l'intérieur de la basilique par M. Giovenali, président de la nouvelle société, et dont M. Stevenson vient de rendre compte, ont mis à découvert des stucs très curieux, peut-être de la fin du IVe siècle, des peintures antérieures à l'an mille. Les dalles du pavage, qui offraient de beaux spécimens de cette décoration fréquente dans Rome qu'on désigne sous le nom d'œuvres des Cosmati, ont offert, quand on les a détachées et retournées, des ornements de date antérieure et d'école byzantine. Le projet de la société des architectes, à la suite de ces travaux non encore terminés, paraît être de restituer la basilique, autant que possible, dans l'état où l'ont pu voir les pèlerins du jubilé de l'année 1300.

L'Académie se forme en comité secret.

La séance étant redevenue publique, l'Académie procède à l'élection d'un membre ordinaire, en remplacement de M. Renan. M. Philippe Berger est élu, par 26 voix, contre 8 données à M. Eugène Müntz.

M. Paul Meyer est élu membre de la Commission de l'*Histoire littéraire de la France*, en remplacement de M Renan.

M. d'Arbois de Jubainville communique des observations sur le nom du dieu gaulois Teutatès. Ce nom, dans Lucain, est composé de trois syllabes longues *Teutates*. C'est un barbarisme : la langue gauloise disait *Teutatis*, par un *i* bref. La forme *Teutates* a été fabriquée à l'imitation des nominatifs grecs tels que πρωρατής. Ce n'est pas le seul mot gaulois auquel les Romains aient donné une déclinaison empruntée au grec. Ainsi, le gaulois possédait des accusatifs masculins en *as*, qui devaient se prononcer par *a* long, *as* : mais, comme la quantité n'était pas marquée dans l'écriture, on crut reconnaître là les accusatifs grecs en *ας*, par α bref, et Lucain se crut en droit d'écrire :

Pugnaces pictis cohibebant Lingonas armis.

Ce premier pas fait, on étendit la déclinaison grecque du pluriel au singulier, et l'on donna aux noms gaulois masculins un accusatif singulier en *a* bref. C'est ainsi qu'on lit dans Juvénal :

Rufum qui toties Ciceronem Allobroga dixit.

En gaulois, on devait dire, non *Allobroga*, mais *Allobrogen* ou *Allobrogin*. La forme *Teutatis* pour *Teutatis* n'est qu'un autre exemple de ce syncrétisme grammatical.

M. Foucart lit une étude sur les empereurs romains qui se firent initier aux mystères d'Eleusis. L'antique réputation de ces mystères, jointe aux espérances qu'ils donnaient pour la vie future, y attirérent de bonne heure les Romains, à qui leur religion nationale n'offrait rien d'équivalent. Dès le temps de la république, Sylla, Antoine, Cicéron, Atticus se firent initier. Auguste fit de même en l'an 21. Après lui, Claude essaya inutilement de transporter les mystères à Rome, et Néron n'osa pénétrer dans le sanctuaire de Déméter, interdit aux parricides. Au IIe siècle, presque tous les empereurs se firent initier, et l'on peut, grâce aux inscriptions et aux auteurs, fixer les dates. Hadrien se présenta pour la première fois aux mystères en 125 ; il reçut l'époptie, ou degré supérieur d'initiation, quatre ans plus tard. Lucius Vérus fut initié en 167, Marc-Aurèle et Commode en 176, en exécution d'un vœu fait pendant la guerre contre les Quades. Septime Sévère avait été initié dès avant son avènement à l'empire. Mais au IIIe siècle, les empereurs, d'origine syrienne, se tournent de préférence vers les religions orientales.

Ouvrages présentés : — par M. Barbier de Meynard : 1 *Inscriptions de l'Arkhon*, publiées par la Société finno-ougrienne; 2° *Vie de Lalibala*, texte éthiopien et tradution française par J. Perruchon; par M. Croiset: 1° Ruelle (Ch.-Em.), *Alexandre d'Aphrodisias et le prétendu Alexandre d'Alexandrie*; 2° Wessely (Ch.), *le Papyrus musical d'Euripide*, avec des notes par C.-E. Ruelle et H. Weill (extrait de la *Revue des Etudes grecques*); — par M. Siméon Luce : 1 Réville (André), *l'Abjuratio regni, histoire d'une institution anglaise* (extrait de la *Revue historique*); 2° Vachez, *De l'indemnité des députes aux Etats-Généraux*; 3° Vachez, *les Livres de raison dans le Lyonnais et les provinces voisines*; — par M. Georges Perrot : Joigny (Adrien), *Histoire des ordres dans l'architecture* (extrait de l'*Encyclopédie d'architecture*).

Julien Havet.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 51 — 19 décembre — 1892

581. — Marcel Dubois. **Examen de la Géographie de Strabon.** Etude critique de la méthode et des sources. Paris, Imp. Nat. (Armand Colin et Cie, éditeurs.) 1891. xxvi-387 p.

Cette étude de géographie ancienne est, quoi que cette assertion ait de paradoxal, un livre d'actualité; j'entends qu'elle éclaire les origines, et mieux encore les tendances et les doctrines de la géographie contemporaine; et réciproquement c'est à la lumière de la science contemporaine que s'éclaire, d'un éclat tout nouveau, l'œuvre de Strabon. Il ne suffit pas, en effet, pour apprécier cette œuvre, d'une érudition philologique, voire géographique, aussi aiguisée et compréhensive qu'on le suppose; il faut avoir agité le problème originel de la géographie, celui de sa définition et de sa méthode. A ce titre, M. Dubois était hautement qualifié pour entreprendre la critique de Strabon; il a contribué, par son enseignement fécond et déjà renommé, par une série de publications pédagogiques, à fixer parmi nous les lois, les idées directrices de la science géographique. A présent que, sortie d'une laborieuse éclosion, la géographie a pris conscience d'elle-même, mesuré son champ, dressé ses cadres, elle juge avec plus d'autorité, de sûreté, de justice aussi, tous ceux qui ont servi sa cause. Or nul n'éveille au même degré sa curiosité et sa sympathie que Strabon, parce qu'elle honore en lui un devancier, un initiateur. Voilà ce qui, à défaut de tout autre mérite, garantissait l'originalité du livre de M. Dubois. C'est ce qui le distingue encore des savants qui ont, avant lui, abordé l'examen de l'œuvre de Strabon. Il est plus complètement géographe, plus « professionnel » si l'on peut dire, et c'est en quoi il l'emporte

sur tous, même sur Gossellin, son prédécesseur, à tant de titres, ne fût-ce que comme lauréat de l'Académie des Inscriptions. Il bénéficie en outre des conquêtes de la philologie, qui s'est exercée sur le texte de Strabon. Enfin, dans ces derniers temps, quelques écrits ont paru fort à propos pour provoquer et alimenter sa critique, bonne fortune pour M. D. d'abord, et même pour les auteurs de ces travaux qui ont le plaisir de se voir discuter avec autant de compétence que de courtoisie.

L'ouvrage est divisé en trois sections : 1° *l'Éducation, la doctrine, le dessein; 2° les sources de la géographie de Strabon; 3° le système et l'application de la méthode*. Nous n'hésitons pas à dire que la première et la troisième excitent le plus vivement l'intérêt, quoique dans la seconde l'auteur déploie infiniment de savoir et de pénétration et qu'il émette des aperçus dignes d'être enregistrés.

L'Introduction, consacrée à l'histoire du texte et de la critique, emprunte ses données essentielles à la célèbre dissertation de Kramer; mais M. D. n'y abdique pas son indépendance : c'est ainsi qu'il signale les erreurs d'appréciation de Gossellin, trop jalousement mathématicien, et qui n'envisage que sous cet angle l'œuvre de Strabon; celles de Meineke et de Müller qui pèchent par excès de philologie. Nous ne relevons ces traits que pour montrer chez M. D. l'absence de tout parti pris. Nous n'insistons pas sur la biographie, où M. D. énumère les nombreuses hypothèses émises par les allemands, sans se croire tenu de souscrire à aucune; et nous arrivons d'emblée à la thèse la plus suggestive, le dessein de Strabon.

La question a fort inquiété les chercheurs, car les *Prolégomènes*, qui affectent le ton et l'allure d'une profession de foi, restent un document obscur, où la pensée de Strabon se dérobe et s'éparpille sous une argumentation dont la suite et la portée échappent souvent. M. D. constate (p. 351) ce manque de clarté ou de franchise. Même là où Strabon définit son programme et son but, notre perplexité ne se dissipe pas. Voilà ce qui explique les divergences de vues et d'interprétations.

La déclaration la plus nette de Strabon sur son dessein se résume en ceci que la géographie est une philosophie, non spéculative, mais éminemment « pratique ou pragmatique », et qui s'adresse à une élite sociale, à ceux que Strabon qualifie de « politiques », et par excellence aux chefs d'État. M. D. n'appuie pas assez, selon nous, sur ce qu'il y a de chimérique, de peu « pratique » dans cette prétention, et combien, chez les contemporains, elle a dû porter à faux (vérité dont témoigne d'ailleurs l'insuccès de la *Géographie* de Strabon qui demeura ignorée). Si les lettrés, si les « honnêtes gens » de la société gréco-romaine goûtèrent le tableau qui leur était présenté du monde connu, il est présumable que personne n'y chercha des règles de conduite ou de gouvernement. M. D. a-t-il assez compté avec cette illusion de vieillard, car Strabon était déjà très âgé quand il acheva sa κολοσσουργία? Faut-il d'au-

tre part, attacher à la tentative de Strabon une signification politique, administrative, presque officielle, comme l'a essayé M. Ettore Païs? M. D réfute sans peine cette théorie, en invoquant Strabon lui-même, qui affirme se soucier médiocrement de l'action administrative.

D'où dérive la tendance « pragmatique » ? On a conjecturé que Strabon l'avait puisée, non dans les dogmes, mais dans la tournure d'esprit de l'école philosophique à laquelle il se vantait d'appartenir, le stoïcisme. On s'est donc demandé dans quelle mesure le stoïcisme a inspiré l'œuvre de Strabon. Curiosité bien légitime, mais que M. D. estime un peu bien excessive et indiscrète. Il a fait là-dessus à ma modeste thèse latine l'honneur d'une controverse en règle.

Tout d'abord M. D. reproche à ses contradicteurs (car des hommes très autorisés se sont rangés à cette opinion) « de chercher dans le stoïcisme une explication *complète et absolue* du dessein géographique de Strabon », et de regarder celui-ci comme un stoïcien de l'ancienne foi et de la rigoureuse observance (p. 113), grief exagéré et injuste. Car l'on sait et l'on a dit, — M. D. le reconnaît d'ailleurs (p. 116) — que Strabon professait le stoïcisme mitigé de son époque, le néo-stoïcisme, fort éloigné du dogme de Zénon. Nous croyons cependant que Strabon fut dans ce sens un stoïcien convaincu : ce que M. D. conteste, parce que notre géographe a passé par des écoles diverses. Cette inconstance fortifie à nos yeux la ferveur de sa foi stoïcienne, puisqu'il l'embrassa en pleine connaissance de cause, et s'en proclama très hautement l'adepte. Que lui fournit le stoïcisme? A notre avis, ni sa métaphysique dont Strabon n'avait cure, ni même sa physique surannée, mais son goût pour la morale pratique, caractère qui s'adapte merveilleusement au génie du siècle de Strabon, ou pour mieux dire, du siècle d'Auguste. Non seulement M. D. ne reconnaît pas la provenance stoïcienne du « pragmatisme », mais il dénie encore à Strabon le droit de se réclamer du stoïcisme; il en fait un éclectique malgré lui. Car, prononce-t-il, « son stoïcisme éclaterait partout en ardentes professions de foi », (p. 113) Pourquoi donc? Strabon a-t-il composé un traité dogmatique? Est-ce que Xénophon, disciple avéré de Socrate, émaille ses ouvrages historiques « d'ardentes professions de foi » ? Quoi qu'il en soit, si l'hypothèse tirée du stoïcisme ne se justifie pas, l'éclectisme ne résout pas davantage la question.

Est-ce encore au nom du stoïcisme que Strabon a tenté l'exégèse, ou plutôt l'apologétique d'Homère, sous le vocable duquel il met son œuvre. M. D. le nie: « Strabon n'a dit en aucun passage de ses γεωγραφικά, qu'Homère ait été stoïcien, ou, si l'on veut, qu'il ait contribué de loin à la science du stoïcisme. » Mais si M. D. admet que « les auteurs de chaque système philosophique avaient essayé de confisquer, au bénéfice de leur influence morale, le prodigieux crédit des chants homériques » (p. 118), nous demandons de quel système pouvait se prévaloir Strabon. Est-ce de l'éclectisme vague que lui prête M. Du-

bois? Mais le fond même du débat n'est pas éclairci. Pourquoi, au siècle d'Auguste, Strabon, écrivant, comme le soutient M. Dubois, aussi bien pour les Romains que pour les Hellènes, rompt il une lance en l'honneur d'Homère? Quel est le sens de ce manifeste? C'est ce qui demeure douteux après la lecture des *Prolégomènes* et de l'examen de M. Dubois [1].

On voit combien de problèmes curieux M. D. a dû toucher. Il n'impose pas de solutions décisives, mais il élucide les solutions plus ou moins aventureuses d'autrui. Sa manière est assurément la plus scientifique.

Il donne en revanche une conclusion positive, et qu'il faut ratifier, sur le « dessein particulier », c'est-à-dire sur la méthode de Strabon. Il montre que Strabon a créé, non pas une science nouvelle, mais un genre nouveau (M. D. écrit même un genre *littéraire :* l'épithète est peut-être de trop), par un heureux mélange de l'esprit scientifique et de l'esprit littéraire. Ce dualisme de l'œuvre Strabonienne se dégage de la revue des sources.

Nous ne pouvons suivre ici M. D. dans le détail de sa critique. Nous lui soumettrons d'abord une observation sur la classification des sources qu'il a adoptée. non sans scrupules (p. 167). Au lieu de cette division en grandes périodes, peut-être eût-il été préférable de grouper les genres; c'est-à-dire, par exemple, d'exposer dans leur teneur les rapports de Strabon avec les mathématiciens et les physiciens, d'autant que l'on fût resté fidèle à l'ordre des *Prolégomènes*. Or les chapitres consacrés à Ératosthène et à Hipparque paraissent un peu éloignés l'un de l'autre, puisque dans l'intervalle se place un chapitre sur Polybe. Ce morcellement offre une autre incommodité encore : c'est qu'il ne laisse pas bien discerner les sources selon leur valeur quantitative ou qualitative : en d'autres termes, il est des auteurs d'où Strabon n'a tiré que de simples renseignements; d'autres au contraire, dont il a examiné les conceptions et les procédés. Hâtons-nous de dire que dans la troisième partie où il étudie « le système et l'application de la méthode », M. D. remet les choses au point, fait à chacun sa part et corrige l'inconvénient de l'ordre chronologique trop rigoureusement respecté.

Que de remarques à signaler dans la revue des sources: ainsi l'analyse subtile des causes de l'aversion que Strabon ressent à l'égard d'Hérodote, d'où il ressort que Strabon épousa et fondit en quelque sorte les rancunes d'Érastothène et de Polybe; l'explication de sa haine envers Pythéas : M. D. démontre comment les données de Pythéas faussaient et boule-

1. Je n'ai pas dit, comme le pense M. Dubois, (p. 118), que les attaques contre Homère se soient produites au temps de Strabon. M. D. cite lui-même ma phrase (p. 171, note 2). Un de ces *gravissimi auctores* fut Ératosthène, contre lequel Strabon défend la géographie homérique comme un croyant défendrait la géographie de la Bible.

versaient le système de Strabon et sa carte ; l'explication, de nature toute géographique. est péremptoire, et le procès est tranché contre Strabon.

Le principal effort de la critique de M. D. porte sur Ératosthène et sur Polybe ; car c'est l'influence de ces deux hommes que Strabon subit le plus puissamment. Mais celle d'Ératosthène est tout extérieure et formelle ; le véritable père spirituel de Strabon est Polybe. Strabon est un disciple, un imitateur de Polybe. Mais son imitation n'est pas de l'esclavage. S'il est historien à la façon de Polybe, il est géographe suivant sa façon propre. Selon la jolie expression de M. Dubois, il fait de l'histoire « dans l'espace plutôt que dans le temps ». Cette histoire dans l'espace, c'est l'enquête sur les relations entre les hommes et le milieu. Strabon a pratiqué ce système aussi parfaitement qu'il était possible de son temps, si l'on tient compte de l'état rudimentaire des sciences physiques et naturelles. Assurément le géographe en Strabon est souvent effacé par l'historien et l'archéologue, mais c'est le géographe en somme qui a conçu l'œuvre et qui l'a exécutée.

Si M. D. a remis en honneur la mémoire de ce maître de la géographie, ce n'est point par une simple et désintéressée satisfaction d'érudit : c'est pour restaurer les titres de noblesse d'une science encore méconnue et mal servie, c'est pour témoigner aussi que cette science, à laquelle on affecte de dénier son rang parmi les *humanités*, s'inspire des pures traditions de l'esprit classique [1].

Bertrand AUERBACH.

---

582. — **Plutarchi Chaeronensis Moralia,** recogn. Greg. N. BERNARDAKIS. vol. IV. Leipzig, Teubner, 1892, LV-474 p.

Le quatrième volume des *Moralia,* que publie M. Bernardakis, contient les neuf livres des *Propos de table*, plus l'*Érotique* et les *Narrations érotiques*. Une sobre annotation critique est adjointe au texte, pour la constitution duquel l'éditeur a pris comme base principale le Vindobonensis 148, que Dœhner et Treu ont reconnu être l'archétype de tous les manuscrits renfermant les œuvres symposiaques de Plutarque.

M. B. propose dans ses notes de nombreuses conjectures ; la plupart sont ingénieuses, sans être toujours probantes. Parmi celles qui paraissent le mieux justifiées et avoir une certaine importance, on peut citer les suivantes : p. 616 *f* τοῖς εὐτελεστάτοις <ἀνέξεται> ; p. 618 *f* ἔπος παρ'

---

1. Quelques *errata :* p. 28 à propos de l'érudition de Coray, lire peu *commune* au lieu de peu *connue ;* p. 35, notes *dieses* au lieu de *diesen ;* p. 194, note 1, l'expression *γεωγραφικὴ ἱστορία* signifie sans doute histoire géographique, non, je crois, dans le sens où il est employé ici, mais, comme on dit : histoire naturelle ; p. 173, note, à propos du passage de Strabon XIII, 1, 27 ; le débat porte tout entier non sur le texte de Strabon, mais sur la variante qu'il rapporte des vers cités, c'est dans la citation de cette variante que consiste l'irrévérence ou, si l'on veut, l'ironie ; p. 132, la traduction de *οἱ ἡμέτεροι* par « nos stoïciens » affaiblit la portée de l'expression.

<ἔπος ἀνα> ζωπυρεῖν φλόγα μεγάλην (au lieu de μὲν ἀλλὰ) κινδυνεύουσι τὰ μάλιστα (au lieu de κάλλιστα); p. 621 *e* προσβαλόντες au lieu de λαβόντες; p. 631 *c* τοῖς διαλέγεσθαι <δυναμέ>νοις μᾶλλον ἢ τοῖς <ἄλλως> φλυαροῦσι; p. 631 *f* εὐδοκίμει, au lieu de ἐδόκει; p. 634 *d* τοῦ Φιλίππου <διαφερομένου> περί; p. 653 *a* χρυώδους δυνάμεως <ἐνούσης>; p. 657 *a* συνεξέλυσε, au lieu de συνεξέκαυσε; p. 673 *a* ἀπὸ συμβολῆς au lieu de ὑποσύμβολα; p. 688 *f* πόκων au lieu de τόπων; p. 750 *c* αὐχοῦν au lieu de λυποῦν.

L'édition de M. B. contribue dans une bonne mesure à l'amélioration du texte de ce curieux recueil des *Propos de table*, lequel est en fort mauvais état et donnera souvent encore aux fidèles de la critique verbale l'occasion d'exercer leur sagacité et leur pénétration. Après cela, faut-il ajouter que M. B. consacre une longue préface à réfuter les accusations de légèreté et même d'indélicatesse littéraire lancées contre lui par Wilamowitz-Mœllendorf à propos de l'édition du *Banquet*? Bernardakis à son tour discute, non sans aigreur, un certain nombre d'annotations de Wilamowitz. Ces polémiques sont d'autant plus regrettables qu'elles n'offrent souvent qu'un médiocre intérêt.

Émile Baudat.

---

583. — Hans Levison. **Fasti praetorii inde ab Octaviani imperii singularis initio usque ad Hadriani exitum.** Breslau, 1892, in-8, 173 p. Chez Preuss et Jünger (5 marks).

Le livre de M. Levison sera utile à nos études au même degré que les Fastes des gouverneurs de province de M. Liebenam, que les Fastes de Numidie de M. Pallu de Lessert et que les travaux analogues. On y trouvera le nom de tous les préteurs dont on a gardé le souvenir d'Auguste à Hadrien, avec la date au moins approximative de leur élévation à la préture. Ce sera une ressource de plus pour dater vite et sans recherches pénibles certaines inscriptions. Les résultats auxquels l'auteur s'est arrêté me paraissent généralement solides, autant que j'ai pu en juger à première vue; en tout cas M. Levison est au courant de tous les ouvrages modernes allemands, français, italiens; et il en a tiré parti toutes les fois qu'il le devait. Mais il ne suffit pas de pousser les fastes des préteurs jusqu'à Hadrien; nous souhaitons que la suite ne se fasse pas trop attendre. Nous voudrions aussi que le prix fût plus en rapport avec les frais qu'a dû nécessiter la publication. L'impression de ces cent soixante-treize pages n'est point assez soignée, ni la disposition matérielle du travail assez compliquée pour justifier les cinq marks demandés.

R. Cagnat.

584.—A. Rauschmaier. **Ueber den figuerlichen Gebrauch der Zahlen im altfranzoesischen,** Erlangen et Leipzig, Deichert, 1892. In-8 de 118 p. (3e cahier des *Muenchener Beitraege zur romanischen und englischen Philologie.*)

L'auteur de cette dissertation remarque, après beaucoup d'autres, que notre épopée du moyen âge emploie volontiers, quand il s'agit de donner l'idée du grand nombre, des chiffres précis au lieu des expressions indéterminées dont nous usons plutôt aujourd'hui, et il se demande quelles raisons ont fait préférer tel chiffre à tel autre. Ce sujet ne comportait ni de si longs développements, ni surtout un tel luxe d'exemples; de tous ceux que M. Rauschmaier a réunis et classés, très commodément, du reste, il ne ressort pas grand chose. M. Rauschmaier conclut en terminant que ce sont surtout les besoins de la rime qui ont entraîné le choix des poètes; il a grandement raison, mais c'est à peu près sa seule idée personnelle. Il eût pu ajouter, s'il ne veut pas croire à l'intervention du caprice, que c'est de la rime que tels et tels chiffres se sont propagés à l'intérieur du vers. Quant aux remarques sur l'origine et la valeur symbolique de certains nombres, elle sont peu nouvelles; elles sont également peu à leur place, puisqu'on ne voit pas que ces nombres soient préférés aux autres. Nous ne dirons pas que cette dissertation était inutile; mais il nous semble que, si M. Breymann voulait faire une place à la philologie française dans la collection qu'il a récemment fondée, il pouvait indiquer à son collaborateur vingt sujets (pour employer la figure si consciencieusement étudiée par celui-ci) d'un intérêt beaucoup plus vif.

A. Jeanroy.

---

585. — **Geschiedenis der Inquisitie** in de Nederlanden tot aan hare herinrichting onder Keiser Karl V (1025-1520).door Dr Paul Fredericq. Erste Deel. Gent. Vuglsteke; S'Gravenhage, Nijhoff, 1892, xvi' 114 p. in-8. Prix 3 fr.

Une histoire de l'Inquisition néerlandaise depuis ses origines ne peut être que la bienvenue, sortant de la plume compétente de M. Paul Frédéricq, le professeur d'histoire bien connu de l'Université de Gand, dont le nom a été, plus d'une fois déjà, mentionné dans cette *Revue*. Le premier volume que nous annonçons ici, n'embrasse que les premiers siècles de l'existence de l'Inquisition aux Pays-Bas; c'est la mise en œuvre des pièces réunies par les soins de l'auteur dans son grand recueil : *Corpus documentorum Inquisitionis haereticae pravitatis Neerlandicae,* publié en 1889, et dont un second volume nous est promis pour bientôt.

Le récit s'ouvre par une introduction générale sur les persécutions dirigées dans l'Europe occidentale contre les hérétiques, depuis la condamnation de Priscillien à Trèves, en 385. Après avoir été orientés par l'auteur sur les divisions ecclésiastiques des Pays-Bas (avec cartes à l'appui), nous assistons aux premières tentatives faites pour y punir les doc-

trines anathématisées par l'Église. Elles se rattachent aux exécutions capitales ordonnées à Orléans, en 1022, sous Robert le Pieux. Plusieurs des évêques néerlandais protestèrent à ce moment contre les supplices et les bûchers, et Wazo de Liège en particulier écrivit une lettre que M. F. appelle « le chant du cygne de la tolérance chrétienne », pour repousser toute solidarité avec ces pratiques barbares [1]. Mais l'intervention du Saint-Siège empêcha bientôt toute appréciation plus individuelle de ce genre, en réglant d'une manière générale la procédure à l'égard des hérétiques. Toutefois, et malgré les canons du concile de Vérone (1184), ce ne fut que bien plus tard que l'Inquisition fut dirigée par de véritables commissaires pontificaux, dont le plus connu, dans les annales du moyen âge germanique, fut Conrad de Marbourg. En 1232, « l'Inquisition papale néerlandaise » fut officiellement établie par une bulle de Grégoire IX, adressée au duc de Brabant, et Robert le Bougre vint en Flandre comme premier inquisiteur en 1235. A partir de ce moment l'activité de ces représentants du Saint-Siège fut solidement organisée par une série de décrétales, sans toutefois que l'Inquisition pontificale ait amené la suppression de l'Inquisition épiscopale. Celle-ci opérait parallèlement à l'autre, et toutes deux annihilaient l'autorité civile, qui d'ailleurs ne montrait pas une compassion plus grande pour les brebis égarées, ainsi que le prouvent les édits de Frédéric II et de Saint-Louis. On trouvera dans le volume de M. Frédéricq tous les détails désirables sur l'organisation et le fonctionnement de cette terrible police ecclésiastique aux Pays-Bas, jusqu'à la fin du XIII[e] siècle, condensés dans un récit très sobre, d'un ton fort calme, d'autant plus convaincant peut-être, pour tous les esprits accessibles aux preuves historiques.

R.

---

506. — E. DAUBIGNY. **Choiseul et la France d'outre-mer après le traité de Paris. Etude sur la politique coloniale au XVIIIe siècle.** Avec un appendice sur les origines de la question de Terre-Neuve. Paris, Hachette, 1892. XVI-352 p.

M. Daubigny déclare au début de sa préface que « notre histoire coloniale a été jusqu'ici assez peu étudiée ». Rappelons-lui cependant que depuis quelque dix ou quinze ans, depuis que la question coloniale est entrée dans une phase aiguë, elle a provoqué de nombreuses et intéressantes publications. Le présent ouvrage ne déparera pas une série déjà respectable.

On connaissait l'œuvre diplomatique de Choiseul; son œuvre coloniale restait ignorée dans les détails. Elle n'est guère plus honorable.

---

1. « Ut praecipitem Francigenarum rabiem cedes anhelare solitam, a crudelitate quodammodo refrenaret », ainsi que le dit le biographe de Wazo, le chanoine Anselme de Liège.

Car solidaire de l'autre, elle souffre des mêmes vices. Ce n'est pas sur Choiseul que retombe le blâme; la cause du mal réside, selon M. Daubigny, dans l'esprit du siècle. Ce sont les philosophes qui, par leurs principes faux ou trop absolus, perdirent notre empire d'outre-mer. M. D. nous paraît opposer avec trop de rigueur les économistes spéculatifs du xviiie siècle aux économistes positifs du xviie; il attribue aussi aux premiers une influence exagérée sur la marche des affaires. Sur ce point, ses idées se fussent modifiées à la lecture du livre de M. Deschamps, dont il a été rendu compte ici.

Le récit tempère ce que le jugement émis dans l'introduction a d'un peu tranchant. C'est que l'auteur ne s'inspire plus que des documents mêmes. Ces documents, il les a trouvés aux Archives des Affaires étrangères et de la Marine, et ici, il a dépouillé, avec un soin particulier, la collection de Moreau de Saint-Méry, sur la teneur de laquelle il est un peu trop sobre de renseignements.

Choiseul prit en main l'administration des colonies dans des conditions désastreuses, à l'issue de la guerre de Sept Ans. M. D. dresse le bilan de nos possessions à cette date, et l'actif est bien mince. Il fallait une foi robuste pour entreprendre la restauration d'un empire d'outre-mer mutilé ainsi et ruiné. Choiseul eut la foi d'autant plus robuste qu'elle fut d'abord moins éclairée. Outre qu'il dut se former à la pratique (p. 20), il procéda doctrinairement. Au contraire des hommes d'État du xviie siècle, il fut, par système préconçu, hostile aux grandes Compagnies et partisan de la colonisation officielle.

M. D. justifie Choiseul, et défend la colonisation officielle (p. 26) comme il approuve le pacte colonial, puisqu'il reproche aux économistes du xviiie siècle leur abus de la liberté commerciale (p. xi). Pour l'auteur, en effet, ce qui fait le mérite de l'action coloniale telle que la rêvait Choiseul, c'est qu'elle complétait un plan d'action politique. Cette conception, après tout, ne manquait pas de grandeur : elle n'eut qu'un tort, c'est d'être mal exécutée. M. D. signale les raisons multiples des échecs qu'elle essuya un peu partout; les principales semblent tenir au tempérament français : promptitude au découragement, jalousie des fonctionnaires, manque d'esprit de suite de l'administration métropolitaine. Tous ces maux éclatent dans le lamentable épisode de Kourou, auquel M. D. ajoute quelques traits inédits. Cette tentative fut, comme on sait, la grande pensée du règne.

Le régime politique et commercial des colonies pouvait-il contribuer à leur prospérité? M. D. expose les réformes tentées par Choiseul. On est frappé de la tendance libérale, de la volonté d'associer au gouvernement les colons, représentés par des mandataires élus en même temps que devait s'opérer la substitution du gouvernement direct à celui des Compagnies : ainsi un essai simultané, mais nullement incompatible, de centralisation et de décentralisation. Quant au régime commercial, il reflète les luttes et les fluctuations des dogmes qui agitèrent l'époque : de 1763

à 1767, la liberté et la prohibition se succèdent par à coup. En dépit de ces errements, M. D. loue Choiseul pour avoir régénéré la France d'outre-mer. Des réserves très formelles atténuent ce plaidoyer. Aussi la conclusion ne soulève pas d'objections.

On ne notera guère d'inexactitudes dans le livre de M. Daubigny. On lui reprochera de donner souvent des citations incomplètes, partant inutilisables, comme *Archives coloniales*, ou *Archives de la Marine* ou Raynal, *Hist. politique et philosophique des deux Indes*, sans autres références (p. 291, 293, 294). L'ouvrage pêche aussi par la composition; ainsi huit chapitres sont consacrés à l'affaire de Kourou, sur vingt que comprend le volume, sans parler de l'Appendice relatif à Terre Neuve; le chapitre XIV sur la réorganisation de la Marine est de pur remplissage.

B. AUERBACH.

---

587. — **Un Prussien en France en 1792.** Strasbourg, Lyon, Paris. Lettres intimes de Reichardt, trad. et annotées par A. LAQUIANTE. Perrin, 1892. In-8, 431 p. 7 fr. 50.

588. — Julien TIERSOT. **Rouget de l'Isle, son œuvre, sa vie.** Paris, Delagrave, 1892. In-8, XII et 435 p. 3 fr. 50.

589. — **Correspondance du marquis et de la marquise de Raigecourt avec le marquis et la marquise de Bombelles,** pendant l'émigration (1790-1800) publiée par Maxime DE LA ROCHETERIE. Paris, rue Saint-Simon, 5, au siège de la Soc. d'histoire contemporaine, 1892. In-8. XXXII et 450 p.

590. — **Captivité et derniers moments de Louis XVI,** récits originaux et documents officiels, publiés par le marquis DE BEAUCOURT. Tome I, Récits originaux. Paris, Soc. d'hist. contemp. 1892. In-8, LXVII et 399 p.

591. — A. BARDOUX. **Etudes sociales et politiques.** La jeunesse de Lafayette (1757-1792). Paris, Calmann-Lévy, 1892. In-8, XII et 409 p. 7 fr. 50.

592. — Marquis Costa DE BEAUREGARD. **Le roman d'un royaliste sous la Révolution.** Souvenirs du comte de Virieu. Paris, Plon, 1892. In-8, 414 p. 7 fr. 50.

593. — **Le général Pierre Jadart du Merbion,** par Henri JADART. Rethel, Beauvarlet, 1892, In-8, 20 p.

594. — **Souvenirs militaires de Victor Dupuy,** chef d'escadron de hussards (1790-1816), publiés avec une préface par le général THOUMAS. Paris, Calmann-Lévy, 1892. In-8, VIII et 316 p. 3 fr. 50.

595. — **Commandant Parquin.** Souvenirs et campagnes d'un vieux soldat de l'Empire (1803-1814), avec une introduction par le capitaine A. AUBIER. Paris, Berger-Levrault, 1892. In-8, XXXVI et 394 p. 7 fr. 50.

596. — **Les grands cavaliers du premier Empire,** notices biographiques, par Ch. THOUMAS, général de division. 2e série. Paris, Berger-Levrault, 1892. In-8, 536 p. 7 fr. 50.

597. — Général THOUMAS. **Causeries militaires.** 4e série. Paris, Plon, 1892. In-8, III et 412 p. 3 fr. 50.

598. — **Souvenirs du général Jarras,** chef d'état-major de l'armée du Rhin (1870). Paris, Plon, 1892. In-8, XI et 403 p.

599. — H. Morse STEPHENS, **The principal speeches of the statesmen and orators of the French Revolution. 1789-1795.** 2 vol. in-8, XIX-541. 644 p.

600. — Jules FLAMMERMONT. **De l'authenticité des Mémoires de Talleyrand.** Paris, Charavay, 1892. In-8, 25 p.

M. Laquiante a très bien fait de traduire — et il les a traduites avec exactitude et soigneusement annotées — les *Lettres* de Reichardt. On lit avec intérêt les pages que le Prussien a consacrées aux frivoles émigrés, au prince de Condé qui se moque insolemment de la « canaille allemande », au cardinal de Rohan qui fait mordre par ses chiens un petit mendiant juif, à tous ces « aristocrates » pleins d'orgueil et de morgue qui se rendent insupportables à leurs hôtes du Rhin. On le suit avec sympathie à ses premiers pas en France, à Strasbourg où il constate « le vieil esprit de la ville libre », au club de la ville où il entend Laurent, Laveaux, Schneider dont il goûte peu les longs et emphatiques discours, dans le salon de Dietrich où il cause avec d'Aiguillon et Victor de Broglie. Puis le voici à Colmar où il est présenté à Pfeffel, le « spirituel aveugle » (cf. p. 127 un mot profond sur la constitution qui « a trop compté sur la culture de la nation française ») ; le voici à Lyon où il voit de près la guerre engagée entre la municipalité et le Directoire du département ; le voici voyageant de Lyon à Paris, sans subir un ennui, sans supporter une grossièreté, tout ravi de la bonne humeur des passants, tout étonné qu'un peuple en révolution soit si paisible et si joyeux ; enfin le voici à Paris. Il ne se loge qu'avec peine, et loue deux pièces huit louis par mois. Mais il recueille de curieuses impressions ; il assiste à une séance de l'Assemblée législative, et regarde avec stupéfaction les députés, bottés, éperonnés, allant et venant, frappant leurs bottes avec leurs cannes, criant au milieu d'un bruit incroyable ; il faut, dit-il, « avoir dans cette assemblée un aplomb prodigieux et une voix retentissante ; un homme timide ou pourvu d'un faible organe ne peut se faire écouter ». Il décrit l'aspect du club des jacobins et peint en quelques mots Robespierre, son visage aplati et comme écrasé, son teint pâle, son regard sournois, l'impertinence de son attitude. Il voit l'abbé Fauchet, « grand, émacié, maladif, couvant à froid sa méchanceté » ; Condorcet dont les gestes et les paroles décèlent la vanité et la satisfaction de lui-même ; Brissot qui n'a jamais dans le regard un rayon de gaieté, ni sur les lèvres un franc sourire ; Vergniaud, laid, nullement distingué, l'œil dur, mais le plus vigoureux des orateurs populaires, animé de solides convictions, respirant dans toute sa personne la force et l'énergie. Les jugements de Reichardt sur la Révolution ne sont pas moins intéressants. Comme tous ses compatriotes, il se plaint de la légèreté des Français : ce sont des gens incapables de concevoir une pensée sérieuse qu'on leur présente sèchement ; ils ne savent rien que par les conversations et les brochures ; ils s'engouent de fantaisies spirituelles qui dénaturent les faits et faussent les idées. S'ils lui semblent néanmoins supérieurs à d'autres peuples, c'est qu'ils ont d'heureuses dispositions naturelles et une grande douceur de mœurs. Mais, — et il

insiste sur ce point, — ils ne sont pas éclairés; ils dépassent toujours le but. Il excuse toutefois les violences populaires : les rois et leur séquelle, dit-il, ont habitué le peuple depuis deux cents ans au sang et au pillage; il n'y a pas d'inconséquence, pas d'infamie que la cour n'ait commise dans les deux derniers siècles; les partisans de l'ancien régime qui n'ont pas émigré, emploient leur savoir-faire, fourberie, ruse, égoïsme, jalousie, à battre en brèche le nouvel ordre de choses; il faut s'étonner qu'un peuple, ainsi surexcité, n'ait pas commis les barbaries de la guerre des paysans. Et Reichardt proclame les bons instincts de la nation, assure qu'il a pour elle sympathie et confiance; il partage son enthousiasme, il embrasse sa cause; il la regarde comme la seule qui soit capable de tenter une aussi étonnante révolution; elle subira de grandes épreuves, conclut-il, mais la prochaine génération lui devra de conquérir le bonheur. M. Laquiante a mis en tête de sa traduction une excellente biographie de Reichardt et ses notes [1] témoignent d'une lecture très étendue et d'une profonde connaissance de l'époque révolutionnaire.

Le livre de M. Tiersot sur Rouget de Lisle est le plus complet que nous ayons sur l'auteur de la *Marseillaise*. L'auteur a, dans son volume, retracé aussi minutieusement que possible, après de très patientes recherches, la vie du poète, cette longue vie de soixante-seize ans, où, comme il s'exprime, il y a encore autre chose à considérer que la minute qui a rendu le nom de Rouget impérissable. Il a visité le lieu natal de son héros et le village de Montaigu où Rouget passa son enfance; il le suit à l'École militaire et dans ses garnisons, à Mont-Dauphin et à Joux, énumère ses poésies fugitives, ses œuvres en prose, ses essais dramatiques; il le montre arrivant à Strasbourg, entrant en relation avec Dietrich, Broglie, d'Aiguillon, composant, dans la nuit du 25 au 26 avril, l'hymne qui devait jouer dans les guerres de la Révolution un rôle si terrible et si glorieux, ce *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* que Mme Dietrich jugeait « fort entraînant et d'une certaine originalité, du Gluck en mieux, plus vif et plus alerte ». Puis il retrace la propagation du chant national, la fortune qu'il fit dans le Midi; « il fallait cela pour compléter l'œuvre, Tartarin interprète de Tyrtée! » (p. 110); il le montre devenant le chant universel des armées... etc., joué même par la musique des régiments allemands. Et que devient Rouget? Il a été une seule fois l'interprète de la nation; sa flamme ne se ravive plus; dès le jour où il a composé la *Marseillaise*, son rôle est terminé; il traîne une vie inutile et misérable. Suspendu après le 10 août, réintégré, quittant de nouveau l'armée après la prise de Namur, suspect, réfugié à Saint-Germain, arrêté, sauvé par le 9 thermidor, employé de nouveau à l'armée du Rhin, aide-de-camp de Tallien à Quiberon, qualifié par

1. Quelques-unes de ces notes sont trop longues.

Fréron de « nouveau Tyrtée », il était devenu, dit M. Tiersot, un redresseur de torts, un don Quichotte bataillant à tort et à travers, se piquant d'une « grosse et imperturbable franchise ». Il se plaint de Carnot qu'il regarde comme son implacable ennemi; il prétend qu'il n'a essuyé et n'essuiera que des passe-droits et des dégoûts. Mais il avait, dans un accès de dépit, donné de nouveau sa démission; il ne rentra plus au service, et, après avoir rempli des missions insignifiantes, après avoir vainement offert à Bonaparte de l'accompagner comme *barde*, et lui avoir reproché de perdre la liberté et la République, après avoir voté contre le consulat à vie, il végéta, suivant ses propres paroles, dans une position insupportable et inerte, d'abord à Montaigu, puis à Paris, mettant en musique des chansons de Béranger, cultivant la romance, écrivant des chants royalistes, entrant en rapports avec les Saint-Simoniens, composant un opéra de *Macbeth*, demandant à Berlioz sa collaboration. A soixante-dix ans, il fut enfermé à Sainte Pélagie pour dettes non payées; ses amis se cotisèrent pour le délivrer et il alla terminer sa vie à Choisy-le-Roi, dans la maison du général Blein; ce fut là qu'il mourut le 27 juin 1836. Mais M. T. ne se borne pas à raconter l'existence de Rouget; il résume son œuvre à grands traits; il prouve que la composition musicale de la *Marseillaise* appartient, non à un maître de chapelle allemand, non à un faiseur de contredanses françaises, non à un organiste ou à un professeur de violon, mais bien à Rouget; il démontre que le chant n'était pas à l'origine un cantique, une chanson profane, un fragment de messe. Sans doute, la *Marseillaise* a l'aspect familier d'une chose déjà vue; on y relève une formule mélodique du temps, au commencement du premier vers; mais dès la fin de ce vers, sur le mot *Patrie* « le chant rompt tout lien antérieur, s'élève en un accent d'un lyrisme absolument inconnu, et s'élance librement, sans plus rien demander qu'à l'inspiration immédiate » (p. 335). La discussion la plus laborieuse de M. T. est dirigée contre l'obscur musicien de Saint-Omer, Grisons. On a dit que la *Marseillaise* se trouvait tout au long dans un chœur d'*Esther*, oratorio de Grisons, et que Rouget n'avait fait que démarquer cette musique et l'accommoder à la sienne; mais M. Tiersot compare attentivement les deux textes et conclut que l'œuvre de Grisons est postérieure à celle de Rouget, qu'elle n'est qu'une *Marseillaise* dévirilisée [1].

---

1. P. XI et p. 63, lire Kapellmeister et non *Kappel* ou *Cappel*; — p. 50, M. T. a tort d'écrire que Bouillé fit à Nancy « tirer par ses soldats sur d'autres soldats et sur les habitants d'une ville française » : Bouillé réprimait une insurrection coupable. — p. 74, lire l'empereur d'Allemagne et non d'*Autriche*; — p. 91, dire que ce bataillon était le 1er de Rhône-et-Loire commandé par le futur général Seriziat; — p. 144. lire Geissberg en non *Gaisberg*; — p. 145, il eut fallu rappeler que le 6 août 1793, Garnier demandait à la Convention de décréter que la *Marseillaise* fût chantée dans tous les spectacles à la fin de chaque pièce et Cambon, que l'hymne des Marseillais fût désormais appelé l'hymne de la liberté.

La Société d'histoire contemporaine, nouvellement fondée, a pour but de publier des mémoires et autres documents originaux sur l'histoire de France et de l'Europe, postérieurement à 1789. Le premier volume qu'elle a publié, — et avec beaucoup de soin et de correction — est la *Correspondance* du marquis et de la marquise de Raigecourt avec le marquis et la marquise de Bombelles pendant l'émigration, par M. de la Rocheterie. On y trouvera nombre de documents intéressants pour l'histoire des émigrés, et surtout de leurs misères et de leurs dissentiments. On y voit se former et se combattre deux politiques, d'une part celle du roi et de la reine, de Breteuil, de Bombelles, d'autre part celle du comte d'Artois et des enragés. La marquise de Bombelles reflète la pensée de son mari; elle nomme Calonne, le génie le plus dangereux peut-être qui existe (p. 49); elle défend énergiquement Marie Antoinette contre les malveillantes imputations de Coblenz et les « propos infâmes »; elle n'est pas trop hostile au comte d'Artois, mais elle se méfie de son entourage qui le « livre à des chimères ». Mme de Raigecourt, elle, se déclare nettement pour les princes; elle souhaite l'entente des Tuileries et de Coblenz; elle regarde comme un « grand malheur » les dissentiments de Breteuil et de Calonne; mais elle hait ce qu'elle nomme le *monarchienisme* et croit que cette secte « serait pis à laisser dominer que celle des jacobins ». Ses lettres, pendant la durée de la guerre, sont pleines d'illusions. Elle a d'abord de funestes pressentiments; elle maudit la lenteur autrichienne et voit tout en noir. Puis l'arrivée du roi de Prusse et de ses « forces formidables » lui rend confiance; elle écrit le 28 septembre, à son mari qui suit l'armée des princes, qu'il doit être sans doute à Paris; elle s'imagine que les républicains, complètement battus, se sont rendus à discrétion [1].

Le deuxième volume publié par la Société d'histoire contemporaine est dû à M. de Beaucourt. Il est intitulé *Captivité et derniers moments de Louis XVI*. On y trouve les récits originaux, ceux de Mme Royale, de Mme de Tourzel, de Hue, de Cléry, de Turgy, de Goret, de Verdier, de Moelle, de Lepitre, de Malesherbes, de l'abbé Edgeworth de Firmont. M. de B. donne en outre les comptes rendus de l'exécution de Louis XVI, parus dans les journaux et les écrits de l'époque; le *Patriote*

1. M. de la Rocheterie a mis à cette publication une introduction soignée et quelques notes utiles. P. 331 Gouvion a été tué le 11, et non le 13 juin; — p. 338, lire Grevenmaker et non *Grevenmasker;* — p. 346, lire Kehl et non *Kelh*; — p. 349, supprimer le point d'interrogation après La Leyen, qui est exact; p. 361, lire Dietrichstein et non *Drickenstein;* p. 362, *Bureaux* et non Bureau; — p 365, la marquise se trompe en écrivant *Claude* au lieu de George, et l'éditeur aurait dû nous avertir; — p. 367, c'est le 12 et non le *13* septembre que Clerfayt s'empara de la Croix-aux-Bois; — p. 388, c'est le 5 avril et non le *5 mars* que Dumouriez se réfugie dans le camp autrichien; — p. 400, Wurmser emporta Wissembourg en octobre, et non en *septembre;* — p. 405, lire Rorschach et non *Roshach.*

français, le *Républicain*, le *Journal de Perlet*, etc., etc. La relation de Mme Royale, déjà parue en 1862, est reproduite d'après l'original et offre la leçon vraiment définitive. Celle de Verdier était inédite ou du moins n'était connue que par extraits (*Revue bleue*, 30 avril 1892); M. de B. l'a transcrite intégralement et avec la plus grande exactitude. Celle de Malesherbes est donnée, non seulement d'après Bertrand de Moleville, mais encore dans la version plus développée et plus importante qu'a transmise François Hue. De même celle de l'abbé Edgeworth; on nous l'offre à la fois dans le texte de 1797, telle que l'abbé la communiqua à Bertrand de Moleville et dans le texte de 1815 écrit plus tard par l'abbé et publié par son neveu. L'introduction de M. de Beaucourt est fort substantielle et utile; il y fait connaître avec grands détails la nature, l'origine et la valeur des documents qu'il a groupés; il annonce une seconde partie qui réunira tous les textes officiels relatifs à la captivité et à la mort de Louis XVI depuis le 10 août 1792 jusqu'aux 21 janvier 1793.

Le livre de M. Bardoux sur Lafayette n'est qu'une paraphrase agréable et souvent une reproduction des *Mémoires* du général, du recueil de M. Doniol et de la vie de Mme de Lafayette par Mme de Lasteyrie. Le sujet a été effleuré, nullement fouillé et creusé à fond. « Tous les documents, dit M. B. dans son introduction, ont été mis au jour et permettent d'asseoir un jugement. » M. B. n'a pas vu tous les documents, et le jugement qu'il porte sent trop le panégyrique pour être accepté. S'il poursuit ses études historiques, il fera bien de se méfier de sa facilité; à se contenter si aisément, on ne produit rien de solide. Sans doute M. Bardoux ne prétend pas faire de la véritable et réelle histoire; il intitule son volume *Études sociales et politiques;* mais ce titre est-il justifié, et pourquoi l'auteur croit-il « l'heure de l'histoire venue pour Lafayette »?

On retrouve dans le volume de M. Costa de Beauregard sur Virieu les brillants défauts de ses ouvrages antérieurs : de l'affectation, de l'afféterie, de la subtilité, voire du pédantisme (la destinée de Virieu est comparée à celle de Zopyre qui s'en alla à la postérité sans nez et sans oreilles, p. 283), des phrases dignes d'un roman — d'un joli roman — et non d'un livre d'histoire. M. C. de B. a de l'esprit, et trop d'esprit [1]; il veut agrémenter et brillanter les choses; il raffine; il

1. Il dira, par exemple, d'un attroupement de femmes où il y a des hommes déguisés : « Sont-elles toutes femmes? De plus d'un fourreau de mousseline, on voit émerger des souliers à gros clous. Çà et là les corsages s'échancrent sur des poitrines velues. Et on aurait trouvé sous plus d'un fichu rebondi ce qu'on n'y rencontre pas d'ordinaire : des crosses de pistolets » (p. 85). Ou encore, à propos de soldats emmenés par les poissardes : « Les Sabines de Paris prenaient leur revanche sur leurs ancêtres de Rome. »

brode; il écrit quatre cents pages sur un petit sujet. Et tout d'abord, que signifie le titre *Roman d'un royaliste?* Où est le roman dans la vie de Virieu ? Que signifie le sous titre, *Souvenirs de Virieu?* Où sont ces « souvenirs » ? M. C. de B. ne nous donne que plusieurs lettres intimes de Virieu, et quelques lettres de Stephanie, la fille de Virieu; tout le reste est de son cru. En outre, il se laisse aller à des exagérations et commet parfois des erreurs. Virieu a-t-il été réellement le *chef* qui manquait au Dauphiné (p. 81) ? Ne faut-il pas citer, au-dessus de lui, le comte de Morges qui présidait à Vizille, le marquis de La Blache, le chevalier de Murinais, Barnave, Mounier? Virieu était-il tellement désigné à la haine du peuple (p. 190)? L'auteur nous dit qu'au 5 octobre les femmes voulaient prendre celui qu'elles nommaient le « petit moineau » et que beaucoup s'étaient promis de jouer aux boules avec sa tête; et cependant, il nous montre Virieu lisant, l'instant d'après, un long papier sans péril aucun Ajoutons qu'on aurait voulu des détails plus précis et plus certains sur les relations de Virieu avec Weisshaupt et sur ce congrès de Wilhelmsbad où il représente la franc-maçonnerie française (p. 28). M. C. de B. est-il sûr que cette réunion de 1782 a préparé le bouleversement du vieux monde et que « sous la chimère humanitaire apparut alors au comte Henry le complot religieux et anti-monarchique » ? Est-il persuadé que son héros ait dit au retour à M. de Gilliers qu'une conspiration se tramait et qu'elle était si bien ourdie que la monarchie et l'église ne pourraient échapper (p. 43-44) ? Si Virieu avait eu de si noirs pressentiments, s'il avait cru la royauté en danger, aurait-il, dès les premiers jours de l'Assemblée nationale, si alertement attaqué le despotisme ? On lit du reste avec intérêt les derniers chapitres de l'ouvrage, où M. Costa de Beauregard raconte le voyage de Virieu à Coblenz, son retour à Paris, sa mort à Lyon; ces pages, bien que toujours un peu romancées, sont vraiment dramatiques [1].

M. Jadart nous offre, outre les états de services de Du Merbion et de son père, quelques documents sur l'origine et la famille du général : des extraits des archives de l'état civil de la commune de Montmeillant (Ardennes), où est né le 30 avril 1737 Pierre Jadart du Merbion; son acte de décès (7 ventôse an V); sa notice biographique par Sauzay et par l'instituteur de son village natal. Lui-même consacre quelques pages au général, et nous apprend que du Merbion devait ce nom à un petit domaine ou moulin situé près de Montmelliant. Il a, comme il dit, apporté sa contribution à la future biographie d'un soldat de l'ancien régime qui, selon le mot d'un conventionnel, fut un des généraux les plus instruits de la République.

---

1. P. 276, il n'y avait pas en 1792 d'*empereur d'Autriche*; p. 301, la citation de Gœthe est inexacte; le poète ne parle pas de « boue sanglante » ni de « vastes mers de sang ».

Les *Mémoires* du commandant Dupuy ne manquent pas d'intérêt. Élève de l'école de Mars où il couchait sur la paille dans un sac de toile et n'avait par jour qu'une heure de récréation, employé par une maison de banque, jeté sans le savoir dans l'insurrection du 13 vendémiaire, blessé dans la rue Saint-Roch et relevé par des filles du Palais-Royal qui le soignèrent fort bien, il s'engage au 11e régiment de chasseurs à cheval en octobre 1798; mais il ne devient sous-lieutenant que huit années plus tard, à Berlin, dans une revue passée par l'empereur, et il se voit préférer des jeunes gens qui sortent des gendarmes d'ordonnance et ne comptent qu'une année de service. Aide-de-camp du général Jacquinot, blessé à Landshut en 1809, promu lieutenant, puis capitaine, Dupuy fit la campagne de Russie et la raconte d'une façon attachante. Il nous montre Murat inspirant aux Cosaques respect et admiration par son beau costume et son extraordinaire bravoure. Il retrace les horreurs de la retraite, les chevaux périssant de faim et de soif, les hommes s'endormant près du feu qu'ils oublient d'alimenter, et mourant gelés; mais il jette parfois dans son récit d'amusantes anecdotes (voir, par exemple, de quelle manière il vide chez Sebastiani une bouteille d'excellent vin, ou, de même que Gœthe et ses amis dans la *Campagne de France*, « compose en idée les repas les plus somptueux » (p. 197 et 208). Après la Moskowa, il avait été nommé chef d'escadron au 7e hussards et, au retour, il faisait partie du fameux *escadron sacré*. Il comptait obtenir le grade de major lorsqu'il fut pris à Altenbourg par des Cosaques qui le maltraitèrent, lui arrachèrent son dolman et sa croix, et après l'avoir presque entièrement dépouillé, l'enfermèrent dans une chambre. Heureusement, Dupuy était franc-maçon, et par une porte vitrée il put faire à des habitants le signe maçonnique du secours; on vint le voir, on lui donna des habits et des vivres ; durant tout le chemin, il eut ainsi secours et appui. A Prague, il fut l'objet d'une « charité clandestine » dont il sent encore tout le prix : une femme lui jeta un gros morceau de pain où était renfermé un billet de deux florins. Après quelques mois de captivité dans une ville située tout près de la frontière de Serbie, Dupuy revint en France et rentra dans le 7e hussards que commandait le colonel Marbot. Il était à Waterloo, mais ne prit part à l'action que vers quatre heures du soir, pour chasser un régiment de uhlans et recevoir la mitraille des canons qui servirent d'abri aux Prussiens. Il raconte dans des pages saisissantes le licenciement de l'armée de la Loire ; son régiment avait été morcelé ; des cinq escadrons qui le formaient, l'un était à Chateauroux, un autre à Aubigny, un troisième à Montluçon, et les deux derniers, commandés par Dupuy, à Niort. Le 8 décembre 1815, le général Mermet licencia les deux escadrons ; mais, disait-il, c'était un meurtre de renvoyer une troupe pareille. « Ce que je souffris, rapporte Dupuy, en voyant les hussards, mornes et silencieux, transporter les armes au château, est inexprimable ; j'étais cruellement froissé ; j'ai compris depuis le sentiment qui a porté plusieurs malheu-

reux officiers à se laisser entraîner dans des conspirations, souvent ourdies pour les perdre » (p. 308). Ces *Souvenirs* ont surtout le mérite de nous montrer dans toute sa ferveur l'esprit napoléonien, l'esprit de ceux qui gardèrent le culte de l'empereur et détestèrent jusqu'à la fin les Bourbons et le drapeau blanc. On regrettera qu'ils aient subi quelques coupures, notamment dans les premiers chapitres, et que l'orthographe des noms propres y soit parfois estropiée [1].

Les *Souvenirs* du commandant Parquin avaient été publiés en 1843, mais immédiatement saisis; on en soupçonnait à peine l'existence, et M. Aubier les révéla, pour ainsi dire, lorsqu'il publia, sous le titre d'*Histoire d'un régiment de cavalerie légère*, son intéressant historique du 20e chasseurs. M. A. a eu aujourd'hui l'heureuse idée de rééditer l'œuvre de Parquin, et, certes, c'est un des livres de mémoires les plus curieux et les plus attachants qu'on puisse lire. Pas une page qui n'ait son anecdote. Parquin, brave, plein d'entrain et de gaieté, très chatouilleux sur le point d'honneur et très galant, ne cesse de courir d'aventure en aventure. Blessé à son premier duel par un ancien, il excite la pitié et l'amour d'une séduisante blanchisseuse. Mais il se promet d'être dorénavant une fine lame, et dans tous ses duels, il blesse l'adversaire, un maître d'armes, un lieutenant, un payeur général, un officier de dragons anglais, toute une série de gardes du corps. Il ne donne pas moins de coups de sabre sur le champ de bataille, et il en reçoit presque autant. Malgré son héroïsme, il dut, pour obtenir la croix, la demander lui-même à Napoléon dans la cour des Tuileries (p. 313). Ce qui plaît surtout en lui, c'est sa bonne humeur; il semble avoir traversé tout l'Empire en riant, en se moquant du danger, sans connaître un seul instant de lassitude et de défaillance. A Eylau, il accueille les dragons russes par une plaisanterie; il jure que, même si on le tue, il reviendra, et au milieu des désastres, lorsque tous ses camarades tombent autour de lui, il se fait servir du bon vin pour « chasser la mort qui prend plaisir à le précéder ». Il écrit comme il a vécu, à la houssarde, de façon alerte et légère; il a souvent le mot pour rire; il prodigue les savoureuses expressions du métier, et il dit, par exemple, qu'à Iéna « on déchire de la mousseline », qu'à Eylau on entend tonner le « brutal », qu'à Leipzig « les boulets tombent comme des oranges ». Parquin a su peindre avec attrait lés petits côtés des mœurs militaires, Mais, comme il s'abstient de procédés, comme il ne pense qu'à être naturel et vrai, il donne souvent l'impression réelle, vivante; il retrace les détails de la bataille d'Iéna avec avec un relief saisissant et il fait de la plaine d'Eylau un

1. p. 5, *Oppenvir* et p. 273 *Oppenvier* (Appenweier); — p. 9, *Richen* (Riehen); — p. 13, les chasseurs *du loup* (de Leloup); — p. 51, *Cam* (Cham); etc. Il est inutile de dresser un erratum; aussi bien le nom de Dupuy lui-même est, p. 180, imprimé *Dupuis*, et on lit, p. 373, *Kell* pour Kehl!

tableau très dramatique. « Le temps n'était pas très froid; mais ce qui était très pénible, c'était une neige épaisse poussée avec violence par un vent du nord sur nos visages, de manière à nous aveugler. Les forêts de sapins qui abondent en ce pays, et qui bordaient le champ de bataille, le rendaient encore plus triste. Ajoutez à cela un ciel brumeux dont les nuages, paraissant ne pas s'élever au-dessus des arbres, jetaient sur toute cette scène une teinte lugubre et nous rappelaient involontairement que nous étions à trois cent lieues du beau ciel de France. On conviendra que les circonstances étaient loin d'être couleur de rose, quoiqu'elles n'allassent pas jusqu'à abattre le courage du soldat français, ni même son vieux levain de gaîté » (p. 94). Parquin est fier d'être Français, et ce sentiment suffit à l'exalter. Lorsqu'il regagne la France en 1810, il se contente, après sept années de service, d'une modeste épaulette de sous-lieutenant; « j'étais heureux et fier, j'étais officier français »; et il assure qu'à cette époque d'abnégation, « l'ambition était satisfaite lorsqu'on se battait pour mériter à la France le titre de *grande nation* ». Quelle fierté il ressent en approchant de Berlin, sans rencontrer le moindre tirailleur! « Qu'était donc devenue, s'écrie Parquin, cette belle armée prussienne qui nous attendait si orgueilleusement et dont le plus médiocre officier se croyait un Frédéric » (p. 78)? A l'amour de la France, Parquin joint l'amour de Napoléon; l'empereur a été son idole, et plus tard il aide le prince Louis dans l'échauffourée de Strasbourg, ainsi qu'à la tentative de Boulogne; mais on doit remarquer qu'il avait épousé une lectrice de la reine Hortense et vécu longtemps à Arenenberg [1].

M. Thoumas a fait revivre dans la seconde série de ses *Grands cavaliers du premier Empire* des généraux plus ou moins connus, dont quelques-uns ont exercé des commandements en sous-ordre, ou trouvé une mort prématurée sur le champ de bataille, ou obtenu un avancement tardif. Mais, comme il dit, l'importance d'un général de cavalerie ne se mesure pas au nombre des escadrons. Il nous présente successivement Nansouty dont le nom est attaché à la charge de Hanau; — Pajol qu'on peut regarder comme le type accompli du général de cavalerie légère; — Milhaud qui franchissait au galop le pont de Ciudad-Réal sous le feu de l'infanterie espagnole et arrachait au Mont-Saint-Jean un cri d'admiration au flegmatique Wellington; — Curély, à la fois honnête homme, vaillant soldat et chef incomparable, dont tout officier de cavalerie, disait le général de Brack, devrait connaître par cœur l'existence; — Fournier-Sarlovèze qui contribua aux succès de Montebello et de Marengo et qui préserva de la destruction les ponts de la Bérésina; — Chamorin qui déploya dans la guerre d'Espagne une admirable audace;

1. Chose curieuse, fait observer M. Aubier dans son intéressante introduction, la fille de Parquin a épousé un ministre du grand duc de Bade, et les petits-fils du valeureux soldat ont fait la campagne de 1870 contre la France.

— Sainte-Croix qui mourut à vingt-huit ans, dans sa sixième année de service, et à qui Napoléon destinait le bâton de maréchal; — Exelmans, le héros de Rocquencourt, qui donna en 1815 le dernier coup de sabre; — Marulaz qui, à Essling, rivalisa pour le coup d'œil et l'élan avec Lasalle; — Franceschi-Delonne, un des meilleurs généraux d'avant-garde dans les campagnes de Galice et du Portugal. Les notices, au nombre de dix, sont puisées aux bonnes sources, remplies de détails, écrites d'une façon simple, un peu négligée, mais non sans animation ni mouvement; c'est un livre agréable, attachant, et que M. Thoumas complétera bientôt par une troisième série où paraîtront Grouchy, Van Marisy, Lefebvre Desnoettes, Bessières, Sebastiani, d'Hautpoul [1], etc.

La quatrième série des *Causeries militaires* du même auteur n'a pas besoin d'être longuement présentée à nos lecteurs. Composée de même que les trois premières séries, de chroniques écrites au jour le jour, sans but ni ensemble, elle renferme surtout des études biographiques sur des hommes de guerre peu connus ou tombés dans l'oubli. Mais soit que M. Thoumas décrive l'héroïsme de certains *sous-off*, comme Blandan et Pascal, soit qu'il fasse l'histoire du drapeau ou des noms de régiments ou qu'il analyse les livres nouveaux (les *Souvenirs* du général Lebrun, le *Paris* de M. Duquet, le *Fromentin* de M. Marmottan), ou qu'il retrace ses propres réminiscences et nous raconte une visite du duc d'Orléans à l'École d'application de Metz, ou bien encore qu'il justifie Davout, saisissant les fonds de la banque de Hambourg, et qu'après M. Jacqmin, il expose l'historique du service militaire des chemins de fer, sa narration est toujours vive, variée, intéressante. Les historiens du premier Empire, comme ceux de la guerre franco-allemande, trouveront à prendre et à apprendre dans ces chroniques [2].

Le général Jarras présente les événements tels qu'il les a vus. Il raconte non seulement la lutte de 1870, mais les préliminaires de la lutte. Appelé par le maréchal Niel aux fonctions de directeur du dépôt de la guerre, il porte ses études sur la Prusse et la Bavière rhénane, sur

---

1. P. 4, il eut fallu dire que Nansouty était originaire de Bourgogne, et c'est le 22 octobre 1782 (et non le 30 mai 1783) qu'il entra dans la compagnie des cadets de l'École militaire; — p. 7, lire Diettmann et non *Dietmann*; — *id.*, le corps autrichien dont il est question, se trouvait à Rülzheim et nom à *Bergzabern;* — p. 152, Milhaud n'a pas été envoyé, au mois de mai 1793, à l'armée de la Moselle, et s'il eût été le collègue de Deville, il serait allé à l'armée des Ardennes; ce fut à l'armée du Rhin que le Comité l'envoya, le 19 juillet, et non le *19 août;* — p. 188 le Donnadieu (déjà cité p. 8) avait été fait général non pas à la suite de l'attaque des lignes de *Kaiserslautern,* mais après le combat de Brumath où il prit un drapeau qu'il vint offrir à la Convention.

1. Dans ce volume, comme dans les volumes précédents, un index alphabétique acilite les recherches.

les routes qui, depuis Strasbourg jusqu'à Düsseldorf, conduisent à Berlin; il envoie des officiers, « en nombre très notable », sur le terrain; il assemble des matériaux d'une très sérieuse importance; « au printemps de 1870, on était parvenu à faire les travaux les plus urgents, en y employant consciencieusement tout le temps qui s'était écoulé depuis le mois de novembre 1867; nous possédions les cuivres des cartes de l'Allemagne à grande échelle; les itinéraires étaient terminés et prêts à être imprimés; des renseignements de toute sorte avaient été recueillis » (p. 11). Mais la Chambre refusa d'allouer les fonds nécessaires à l'organisation de la garde mobile, et Lebœuf, successeur de Niel, consentit à la réduction de son budget et de l'effectif; il espéra que la diplomatie saurait conjurer la guerre; il trouva des députés qui devaient leur élection à l'appui énergique du gouvernement, mais qui jugeaient que la guerre ne pouvait être évitée que s'ils refusaient les moyens de la préparer (p. 36), et lorsque l'archiduc Albert proposa de diriger l'armée française sur Stuttgart pour séparer les États du Sud de ceux du Nord, et de la joindre à l'armée autrichienne pendant que l'armée italienne déboucherait en Italie par le Tyrol, le projet ne fut pas accepté. La guerre éclata; on perdit deux jours à distribuer les commandements; on perdit plus de temps encore à réunir les troupes par divisions et par corps d'armée; ni l'empereur ni le ministre n'avaient de plan d'opérations fixé à l'avance. Un seul exemple montrera combien les idées étaient peu arrêtées en toute chose; en quelques heures, on donna trois ordres différents sur la coiffure de la garde. Mais ce qui fait l'intérêt des *Souvenirs* de Jarras, c'est la conduite de Bazaine qu'il a observée de près. Dès le début, le général remarque que Bazaine est mécontent de n'avoir qu'un corps d'armée (p. 59) et n'a pas su secourir efficacement Frossard, le gouverneur du prince impérial, qui visait au maréchalat (p. 64); lorsqu'il est nommé chef d'état-major et demande des ordres, il se voit éloigné, tenu à l'écart et comme « annihilé »; le 15, après Borny, il doit contraindre un domestique à l'introduire dans la chambre de Bazaine qu'il trouve au lit et à peine éveillé. Et dès lors, les mesures désastreuses se succèdent. Bazaine défend aux 3e et 4e corps de suivre la belle route de Briey et jette toute l'armée sur le chemin de Metz à Gravelotte, dans un encombrement affreux et un « désordre désespérant ». Il arrête, après Rezonville, la marche directe sur Verdun et ordonne aux troupes de revenir sur leurs pas, en prétextant que les vivres et les munitions vont manquer. Lorsque s'engage la bataille du 18 août, il ne croit pas que l'attaque des ennemis soit sérieuse, déclare que la résistance sera facile, et s'il monte à cheval vers les deux heures, c'est pour se rendre aux forts. Ladmirault demande de l'infanterie; Canrobert, du canon; Bourbaki, des ordres : Bazaine garde sous sa main la garde impériale et la réserve générale de l'artillerie, et quand il rentre vers sept heures à son quartier, il se dit satisfait de la journée : il avait déjà fait reconnaître une position en arrière, et voulait s'enfermer

dans le camp retranché de Metz. Pourtant, il manifeste des idées de départ, et le 26 août, il ébranle ses troupes. Mais le conseil de guerre, tenu à Grimont, décide qu'on restera sous Metz. Même mouvement quatre jours plus tard, et, le 31 août, l'on se bat à Noisseville; mais Bazaine retarde l'action jusqu'à quatre heures du soir et laisse les forces ennemies grossir de minute en minute. Vient la catastrophe de Sedan : Bazaine annonce que l'armée s'abstiendra de grandes luttes et sera tenue en éveil par de petites opérations dont les généraux prendront l'initiative; il croit qu'il pourra disposer d'elle à son gré; il attend les événements; il espère devenir l'arbitre de la situation, et grâce à la garde impériale qui forme une masse imposante, entraîner les troupes où il lui plaira de les conduire (p. 214). Suivant lui, on ne peut reconnaître en ce moment que le conseil de régence, appuyé sur le Sénat, la Chambre et le conseil d'État (p. 223). Mais les vivres diminuent, les rations se réduisent, Bazaine assure à qui veut l'entendre qu'il ne capitulera pas, qu'il fera plutôt une sortie désespérée, et le 10 octobre il envoie Boyer au roi Guillaume pour obtenir une convention honorable qui exclue toute idée de capitulation. Boyer ne revient que le 17, et après son rapport, les commandants de corps d'armée décident qu'il partira de nouveau pour se rendre auprès de l'impératrice. Cette seconde mission n'aboutit pas, et le 27 octobre, la capitulation est signée. Bazaine, écrit Jarras, n'était pas un homme de génie et il avait à remplir une tâche d'une difficulté excessive, peut-être insurmontable; « ni par l'étendue de son savoir, ni par l'élévation de son caractère, il n'était en mesure de tirer l'armée du Rhin de la situation fâcheuse où elle se trouvait; il ne possédait en aucune manière l'énergie du commandement; il ne savait pas dire *je veux* et se faire obéir. Donner un ordre net et précis était de sa part chose impossible. Il sentait dans son for intérieur que la situation était au-dessus de ses forces, et succombait sous le poids de cette vérité accablante. Il tâtonnait et voulait ne rien compromettre en attendant que les événements lui ouvrissent des horizons nouveaux dont il espérait, au moyen d'expédients plus ou moins équivoques, parvenir à dégager, sinon son armée, au moins sa personnalité et ses intérêts. Qu'on le suppose un instant doué de l'énergie puissante et patriotique des grandes âmes, il eût méprisé tous les petits calculs plus ou moins aléatoires pour marcher franchement et virilement droit au but. Il eût certainement enflammé de cette pensée tout à la fois si grande et si simple son armée entière; il l'eût entraînée d'enthousiasme à un effort suprême, et, fortement résolu à vaincre à tout prix, il aurait vaincu » (p. 132-133). Et encore : « Il rejetait sur ses commandants de corps la responsabilité de tout ce qui arrivait de fâcheux. Je l'ai entendu insinuer que ses lieutenants manquaient d'intelligence de la guerre, négligeaient de se conformer aux ordres qu'il donnait; et j'étais mieux placé que d'autres pour reconnaître combien peu ses plaintes étaient fondées, et quel motif les dictait. Parmi ses lieutenants, pas un seul qui n'eût pour

lui la déférence qui lui était due et ne mît le plus grand soin à obéir en toutes choses. Mais il ne pouvait pas se résoudre à exercer le commandement d'une main ferme et vigoureuse; ses ordres manquaient de précision et prêtaient volontairement à l'équivoque; si ses lieutenants faisaient des observations qu'il avait provoquées, il s'y soumettait, et en même temps il se plaignait de ne pouvoir pas obtenir l'exécution de ses ordres. Il lui semblait que sa responsabilité était partagée par ceux qu'il avait consultés, même indirectement. Il les dépréciait et les attaquait par le ridicule, croyant se grandir lui-même par comparaison. Cependant, il les accueillait avec une bonhomie trompeuse et faisait une très gracieuse réception à ceux qu'il avait accablés de ses sarcasmes. Il se croyait populaire et voyait avec dépit tout ce qui pouvait attirer sur d'autres l'attention publique : dans ce sens, il était jaloux du commandement » (p. 189-190). Mais Jarras lui-même est-il à l'abri de tout reproche? Il connaît les décisions prises, et il ignore les considérations qui les motivent; il ignore un grand nombre de faits et de renseignements, il n'est pas informé des ordres et des mouvements; il avoue n'avoir été qu'un *agent passif*, n'avoir eu qu'une autorité « réduite aux plus faibles proportions » (p. 81). Et il n'a pas donné sa démission! Il se voit froidement accueilli, traité comme un simple secrétaire; il ne sait rien des rapports verbaux qui sont faits à Bazaine; il n'assiste pas aux conférences du maréchal avec les commandants du génie et de l'artillerie et le général Coffinières, gouverneur de Metz (p. 192-194); il laisse un officier placé sous ses ordres préparer avec Bazaine le dispositif des sorties de 26 et du 31 août; il confesse que ses fonctions sont *paralysées* (p. 196), et il ne résigne pas son emploi! Il comprend, à la conférence du 10 octobre, que le Conseil de guerre approuve une démarche fatale et partage la responsabilité du général en chef; il voudrait laisser au maréchal seul le soin de prendre une décision, et il n'élève pas la voix! (p. 256). Après n'avoir pas eu voix délibérative dans le Conseil, après n'avoir aucunement contribué à l'état des choses, il accepte la mission de signer la capitulation! (p. 301)[1].

Nous devons savoir gré à M. H. Morse Stephens du nouvel ouvrage qu'il vient de publier. C'est un recueil des principaux discours des orateurs de la Révolution française. M. Stephens les a choisis avec goût et bon sens. Il les donne dans le texte original et les accompagne d'une introduction, de notes et de commentaires, en langue anglaise. On louera le soin et le savoir qu'il déploie dans cette annotation; comme nous l'avons déjà dit en analysant ici même le deuxième volume de son *Histoire de la Révolution*, il est au courant, et pas une des publications

1. Lire, p. 42, Kehl et non *Kiehl;* — p. 68, Reichshoffen et non *Reischoffen;* — p. 86, Sierck et non *Sierk;* — p. 120, Scy et non *Sey;* — p. 289, supprimer la phrase absolument inexacte sur Kléber qui « se vit forcé de rendre Mayence ».

révolutionnaires de ces dix dernières années ne lui a échappé. Il reproduit les discours d'après les sources les plus sûres, et il recourt au *Logotachygraphe,* non au *Moniteur,* pour quelques harangues de Danton. Il apprécie avec justice et justesse nos orateurs politiques; il sait, par exemple, reconnaître ce qu'il y avait de souplesse et de virtuosité dans le talent de Barère (II, 7)[1].

M. Flammermont à fait tirer à part l'article qu'il avait publié dans la *Révolution française* du 14 novembre 1892, sur l'authenticité des Mémoires de Talleyrand, et nous devons signaler à nos lecteurs cette curieuse étude, au moins dans ses résultats utiles et positifs. On sait que M. de Bacourt a publié la *Correspondance* de La Marck avec Mirabeau, Montmorin et Mercy; les originaux de cette correspondance sont aux archives d'Arenberg à Bruxelles, mais personne n'a pu les voir jusqu'à ce jour. M. F. a trouvé aux archives impériales de Vienne, parmi les papiers de Mercy, quelques-uns de ces documents en original ou en copie, et l'ardent et infatigable chercheur a acquis la preuve péremptoire que M. de Bacourt défigurait les textes. Montmorin écrit à La Marck « l'évêque d'Autun a menti et toutes ses intrigues seront sans effet »; M. de Bacourt imprime « l'évêque *se trompe* et toutes ses *démarches* seront sans effet. » Pellenc écrit à Mercy : « Marat et ses complices voulaient assassiner Louis XVI pour servir le parti d'Orléans »; M. de Bacourt imprime « pour servir *leur parti* ». Mais M. de Bacourt ne se contente pas de faire de nombreux changements; il supprime dans cette lettre de Pellenc à Mercy deux à trois pages environ, très importantes, où il est question de Talleyrand qui « s'est jeté tout entier » dans le parti des Jacobins et de son influence sur Dumouriez, de ses relations avec Sainte-Foy et La Sonde; « l'évêque d'Autun, dit Pellenc, est un scélérat capable de tout faire pour de l'argent. » Si M. de Bacourt, conclut M. Flammermont, a falsifié la *Correspondance* de La Marck avec Mirabeau, il a certainement fait subir le même traitement aux *Mémoires* de Talleyrand; « il ne croyait pas manquer à l'honnêteté, et nous connaissons tous des hommes du meilleur monde qui emploient encore ces procédés, que seuls les historiens de profession ont le mauvais goût de répudier. Les *Mémoires* de Talleyrand ne nous donnent qu'un texte mutilé et augmenté, altéré et corrigé, remanié et écrit par M. de Bacourt qui, pour supprimer toute preuve directe de son infidélité, a détruit

---

1. II, 25, Ferrier est né à Bavilliers, et non à Belfort, en 1739, et non en 1745; il a été nommé général de l'armée de la Moselle, mais ne l'a pas « commandée »; — II, 49, Landau fut débloqué non seulement par l'armée de la Moselle, mais par celle du Rhin; — II, p. 198, lire Pierre Riel et non *de* Riel; — II, p. 214, lire Alba (Lasource) et non *Albin;* — II, p 238, c'est le 5, et non le *4* avril que Dumouriez a déserté; — II, p 284, lire Dachsburg et non *Dachsberg;* — I, p. 515, quelques lapsus dans la notice de Custine (il n'a pas pris en *septembre* 1792 Mayence et Francfort, ni remplacé Biron en *janvier* 1793).

le manuscrit laissé par l'auteur et lui a substitué une copie entièrement écrite de sa main [1]. »

A. CHUQUET.

---

601. — **Deutsche National Literatur**, historisch-kritische Ausgabe hrsg. von Joseph KUERSCHNER. Stuttgart, Union Deutsche Verlagsgesellschaft. (vols. 161-180.) Prix du volume br. 2 mk 50.

Voici une vingtaine de volumes qui appartiennent à la collection Kürschner et qu'on nous permettra d'énumérer et d'analyser brièvement.

L'ancienne littérature allemande garde la place importante qu'elle s'est faite dans la collection. M. Paul Piper a continué son édition des poèmes de Wolfram d'Eschenbach et nous donne dans le volume 165 les six premiers livres du *Parzival* avec un bon commentaire.

M. R. Froning publie le « drame du moyen âge » *(das Drama des Mittelalters)*. Sa publication comprend trois volumes, et on ne peut que la saluer avec joie. C'est le premier livre d'ensemble sur le sujet, et il a été conçu d'après le même plan et la même méthode que les ouvrages donnés par M. Piper à la collection et relatifs aux jongleurs et à la poésie ecclésiastique. On y trouve tous les textes, soit dans leur intégrité, soit par extraits, — l'un d'eux, le *Spiel* de Francfort de 1493, est entièrement inédit, et sept autres sont donnés de nouveau d'après les manuscrits. Ces textes sont d'ailleurs pourvus d'un commentaire copieux et précédés d'introductions détaillées. Bref, ces trois volumes de M. Froning (nos 174, 175, 178) seront utiles au grand public et même aux spécialistes. On souhaiterait que tous les volumes de la collection offrîssent le même profit.

Le volume consacré à Luther (*Luthers Schriften*, n° 176) par M. Eug. Wolff est composé avec grand soin et une très scrupuleuse exactitude; on y trouvera la lettre *an den christlichen Adel deutscher Nation;* le *Von der Freiheit eines Christenmenschen;* la *Treue Vermahnung zu allen Christen;* le *Wider den falsch genannten geistlichen Stand des Papsts und der Bischœfe;* la lettre fameuse sur les écoles; *Wider Hans Worst;* des sermons (comme *von dem Wucher*); les chants d'église de Luther, ses fables, ses lettres.

M. Balke reproduit dans un autre volume de la collection (n° 163) le *Grosser Lutherischer Narr* de Murner (d'après l'exemplaire de l'édition

1. On nous permettra de rappeler — d'autant qu'on a voulu nous ranger parmi les partisans de l'« authenticité », — ce que nous disions dans la *Revue critique*, du 26 mai 1891 : « Nous n'avons en Bacourt qu'une médiocre confiance; il savait peu et se trompait souvent; il place dans la *Correspondance* de La Marck avec Mirabeau au 20 septembre, deux mois plus tard, une lettre qui date évidemment du 20 novembre; il y pratique d'évidentes coupures. Très probablement il aura détruit le manuscrit de Talleyrand à cause des raccords et des suppressions qu'il se permet. »

de Nuremberg qui se trouve à la bibliothèque de Berlin) et les œuvres allemandes d'Ulrich de Hutten.

Le premier volume (nº 164) d'une publication intitulée « Le drame de la période classique», renferme l'*Agnes Bernauerin* de Tœrring, l'*Otto von Wittelsbach* de Babo, la *Donauweibchen* de Hensler er le *Räuschchen* de Bretzner. L'éditeur, M. Ad. Hauffen, a fait précéder chaque pièce d'une introduction fort instructive.

Cinq volumes des œuvres de Herder ont paru dans la collection par les soins de M. Eug. Kühnemann; ce sont les *Ideen zur Philosophie zur Geschichte der Menschheit* (vol. 171, 172, 173), et un choix des *Briefe zur Beförderung der Humanität* (vol. 168 et 169).

M. G. Witkowski a publié la seconde partie des *Aufsätze zur Litteratur* de Gœthe, de 1822 à 1832 (vol. 177).

M. Max Koch a donné un deuxième volume intitulé *Arnim, Klemens und Bettina Brentano, Görres* (vol. 162). On y trouvera : 1º d'Achim d'Arnim : *Bertholds erstes und zweites Leben;* 2º de Clément Brentano: *Geschichte vom braven Kasperl und dem schönen Annerl, et Das Märchen von Gockel und Hinkel* (sous sa forme primitive) ; 3º de Bettina d'Arnim : *Dies Buch gehört dem König*.

M. Bobertag continue la publication des œuvres de Hauff : quatre volumes nouveaux contiennent : 1º (vol. 166) les *Memoiren des Satan,* les *Phantasien im Bremer Ratskeller,* les *Skizzen;* 2º (vol. 167) *Der Mann im Monde,* qui était, comme on sait, une parodie de Clauren et qui parut sous son nom, la *Kontroverspredigt* que Hauff publia après avoir été condamné pour s'être servi du nom de Clauren, et comme spécimen de la manière de Clauren, son récit *Leidenschaft und Liebe;* 3º (vol. 170) les contes et poésies de Hauff; 4º (vol. 179), les nouvelles.

Enfin, nous devons à M. Walzel un choix des œuvres des deux Schlegel (vol. 180) : de Guillaume, les 4ᵉ, 5ᵉ, 9ᵉ 10ᵉ et 12ᵉ conférences sur l'art et la littérature dramatiques ; de Frédéric, *Vom Werth des Studiums der Griechen und Rœmer; Reise nach Frankreich*; *Literatur;* recensions des « annales de Heidelberg » (Fichte, Stolberg, Büsching et von der Hagen, Gœthe, Adam Müller).

A. Ch.

---

602. — **Etude sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux.** Thèse pour le doctorat présentée à la Faculté des lettres de Paris, par Paul Passy. Paris, Firmin Didot, 1890; gr. in-8, 270 pages.

Il y a beaucoup de choses dans le livre de M. P. Passy, trop même peut-être, — si tant est que ce soit là un défaut. Indépendamment d'une introduction de quelque étendue où l'auteur aborde la question toujours brûlante des dialectes, l'ouvrage se compose de trois parties essentielles : 1º *Éléments phonétiques du langage* ; 2º *Aperçu des principaux changements phonétiques;* 3º *Caractères généraux des chan-*

gements phonétiques. C'est bien là ce qu'annonçait le titre même : je trouve, pour ma part, cette division bien faite et des plus naturelles. Je n'insisterai point d'ailleurs sur la première partie, non qu'elle ne soit importante et n'offre de l'intérêt : M. P. y reprend pour son compte, en les résumant, les travaux des savants allemands comme Sievers, Trautmann, Vietor; il combine avec cela dans une juste mesure les théories des phonéticiens anglais tels que Sweet et Ellis, et donne en somme un aperçu assez net, assez scientifique en même temps de nos connaissances actuelles sur le mécanisme physique du langage. Ces cent premières pages seront évidemment lues et consultées avec fruit, surtout en France, où nous n'avons encore aucun vrai traité de phonétique générale. J'aurais bien quelques réserves à faire sur les caractères choisis par M. P. pour figurer les différents phonèmes : mais enfin c'est là une question sur laquelle on ne peut toujours revenir; j'ai déjà eu l'occasion de dire ici qu'en général, et dans la mesure du possible, je préfère aux caractères renversés les caractères romains, munis de quelques signes diacritiques. Nos imprimeurs français sont d'un avis différent, — et pour cause; mais il faudra bien qu'ils finissent par céder.

La seconde partie du livre de M. P. est la plus développée de beaucoup, c'est aussi évidemment celle dont il a été le plus laborieux de rassembler et de coordonner les matériaux. Ici encore le plan me paraît louable, bien indiqué dans ses grandes lignes : étudier d'abord les *changements d'ensemble*, puis ceux des *sons indépendants*, arriver enfin aux *changements combinatifs*, et dans chacune de ces divisions introduire les subdivisions les plus naturelles, c'est suivre un ordre scientifique. Et cet éloge que je fais du plan n'est pas « dans l'espèce » un éloge médiocre; car, sans cette méthode sévère, on risquait fort de se perdre et de se noyer dans un sujet vraiment immense. Je dis « immense », et le mot est encore bien faible. Songez-y : ce n'est pas dans une langue particulière, ce n'est pas dans un groupe donné de langues, comme les langues romanes ou les langues germaniques, ce n'est même pas dans une famille complète, comme dans la famille indo-européenne ou la famille sémitique, — c'est dans l'ensemble des langues passées et présentes du globe, que M. P. a voulu étudier les principes de l'évolution phonétique. La tâche avait de quoi faire reculer les plus hardis, et l'auteur, à vrai dire, ne l'a qu'incomplètement remplie, même si l'on tient compte de l'état actuel de la science. Ainsi, par exemple, quoique les changements phonétiques aient été relativement assez restreints dans les langues sémitiques, ce qu'il en dit ça et là est évidemment un peu maigre. Je ne parle pas des exemples empruntés de temps en temps aux idiomes de l'Amérique ou de l'extrême Orient, ces exemples ne paraissent pas toujours puisés aux sources les plus sûres. En somme, qu'il le veuille ou non, c'est à peu près uniquement dans les langues indo-européennes que M. P. a étudié l'évolution phonétique, et je ne l'en blâme pas, je trouve au contraire qu'il eût bien fait de s'y

borner résolument, car le champ ainsi limité était encore bien vaste, et il fallait une singulière variété de connaissances pour le parcourir en tous sens. M. P. est évidemment au courant des travaux relatifs aux langues anciennes, sanscrite, grecque et latine, pour ne pas parler de la langue aryenne proethnique, dont la reconstruction est encore peu solide : il a mis à profit les théories émises en France par MM. Bréal, L. Havet, Henry, à l'étranger par MM. Whitney, Brugmann, Seelmann, etc. Cependant, comme c'est surtout au groupe germanique et au groupe secondaire des langues romanes qu'il a le plus largement emprunté ses exemples, c'est relativement à ces deux points qu'il faudrait juger son livre, si l'on voulait entrer dans le détail.

Je ne m'attacherai ici qu'au second point, et je suis bien forcé de reconnaître que les connaissances de M. P. en phonétique romane manquent parfois de sûreté. Il y aurait de nombreuses critiques à adresser à toute cette partie du travail (et quelques-unes ont dû lui être faites déjà, puisque cette thèse a été soutenue en Sorbonne) : on pourrait lui reprocher certaines inexactitudes dans les théories, des faits mal expliqués ou des exemples mal choisis, un manque de perspective qui ne laisse pas aux faits cités leur importance respective, et ne tient point suffisamment compte de l'époque où ont eu lieu les changements, enfin quelques lacunes graves. Voici, relevés au courant de la lecture, quelques-uns de ces passages qui me paraissent contestables. Au § 296, M. P. écrit: « En bas-latin, et *ē*, *ŭ* et *ō*, s'étaient à peu près confondus, et cette confusion est devenue complète dans toutes les langues romanes, le sarde et le roumain exceptés. » Je ne dis rien de l'expression *bas-latin*, qui est mauvaise, et qu'il eût fallu remplacer par *latin vulgaire* ou *populaire* ; mais où M. P. a-t-il pris que le roumain distinguât *ĭ* et *ē* latins, ce qui paraît bien ressortir de sa rédaction? Quelle différence y a-t-il entre *crede* (crēdit) et *vede* (vĭdet), etc. ? — Au § 506, le traitement du *c* latin de *centum*, aboutissant à *ts* dans l'Ile-de-France et à *tch* en Picardie, me semble mal présenté : comme il est aussi difficile de faire sortir *ts* de *tch* que *tch* de *ts*, il vaut mieux, je crois, admettre un développement divergent, en prenant *tj* comme point de départ commun. Mais enfin c'est un point qui est encore en litige. — Bien plus contestable est la théorie esquissée au § 382 : « *Scribere* a donné *escrire* ; puis le *s* étant superflu, on a dit *écrire*. » A quoi bon faire intervenir ici une notion intellectuelle? Pourquoi cette *s* aurait-elle été superflue ? Il est assurément plus simple de voir là un fait purement phonétique, et M. P. eût dû le classer parmi les cas d'affaiblissements progressifs qu'il examine plus loin : c'est une question qui a été souvent étudiée, et notamment dans une dissertation connue de M. Koeritz. — Sans être précisément inexacte, la façon dont est retracé au § 426 et suiv. le phénomène si important de la nasalisation peut paraître un peu sèche. De même, au § 467, la série de transformations par lesquelles l'*e* fermé du latin a donné *wa* en français n'est point très satisfaisante au point de vue historique. On ne saurait enfin

admettre au § 476, l'hypothèse d'après laquelle *bonum* serait devenu parallèlement *bueno* en espagnol et *buono* en italien : la diphtongaison en *uo* est très ancienne et très générale, elle est d'autant plus assurée pour l'espagnol que l'asturien semble avoir conservé ce degré. J'ai dit précédemment qu'on pourrait reprocher à M. P. de n'être pas toujours très heureux dans le choix de ses exemples, il serait facile de le prouver : § 331, *orme*, donné comme vieux français, vient sans doute du sud-est, et dans le vulgaire *colidor* il y a probablement un fait de dissimilation. Qu'est-ce que le roumain *eape* cité aux §§ 353 et 441 comme représentant *equum?* Je ne connais que *iapă* (= equam), et il est d'ailleurs assez notoire que le masculin avait été supplanté par *caballum* en latin vulgaire. Il n'est pas très convenable non plus de rapprocher de *œil* le mot *signe*, qui est d'origine purement savante (§ 408). Qu'est-ce qu'une forme du vieux français *feiðe*, citée dans une note afférente au § 378 ? C'est là une forme tellement hypothétique qu'elle n'a jamais pu exister : même en laissant de côté la question du *d* intervocalique, l'*e* final devait être tombé lorsque se produisit la diphtongue *ei*. Dans le même paragraphe, et souvent ailleurs, je n'aurais pas non plus choisi comme exemple *crudelem* qui n'a pu devenir *cruel* en français que par un changement de suffixe. M. P. joue vraiment de malheur, lorsqu'au § 395 il cite, comme exemples de consonnes intervocaliques adoucies, le « français *abeille* de *apiculam*, *rose* de *rosam*, *courage* de *coraticum* » : d'abord *abeille* n'est pas précisément français, mais bien provençal ; *rose* est anomal, vraisemblablement savant ; et quant à *courage*, ce n'est pas ici le lieu de discuter la transformation de *-aticum* en *-age*, mais quelque hypothèse qu'on adopte, on ne saurait y trouver le changement du *c* intervocalique en *g*. Je n'aime pas beaucoup non plus le rapprochement fait au § 419 entre *oliva,* représentant le grec ἐλαία, et *olifantus* qui n'est une forme ni latine ni romane, mais probablement orientale. Enfin, au § 493, la forme **proda* donnée comme appartenant au latin vulgaire n'est pas sûre, le français *proue* paraît venir simplement du gênois ; et quant à *flairer* de *fragrare,* la dissimilation est peut-être en jeu, mais il a pu y avoir aussi confusion avec *flagrare*.

Je ne voudrais pas m'arrêter davantage sur ces détails, mais j'ai dit qu'il y avait souvent dans les faits cités un manque de perspective et des omissions. Prenez le § 331, où il est question du changement de *l* en *r* : vous y trouverez signalés plusieurs faits sporadiques et sans grande importance, où un besoin de dissimilation s'est fait sentir ; en revanche, un changement capital, celui qui à une époque évidemment ancienne a transformé en *r* l'*l* intervocalique du latin dans toute la péninsule des Balkans (roumain *soare* de *solem,* etc.), n'est même pas mentionné. — Au § 419, nous trouverions *marcante* pour *mercante* attribué seulement au portugais vulgaire : M. P. a l'air d'oublier que le français dit *marchand,* et que d'ailleurs des formes comme *marcado* et analogues

se rencontrent déjà dans les documents de l'époque mérovingienne. Il ne suffit pas non plus de dire que « dans beaucoup de nos patois le groupe *er* suivi d'une consonne devient *ar* » (sarpe, arbe, etc.), il faudrait au moins signaler que, pendant toute la période du moyen français, il s'est produit à ce sujet une hésitation dans la langue littéraire elle-même. Au paragraphe suivant, *prumeiro* pour *primeiro* est encore attribué au seul portugais vulgaire : personne n'ignore cependant que *prumier* est une forme très fréquente dans les anciens textes français et provençaux, conservée par beaucoup de patois. J'ajouterai que trop souvent il n'est tenu aucun compte ni de l'époque où ont eu lieu les changements phonétiques, ni des transformations intermédiaires : le résultat seul est constaté en gros pour les besoins de l'argumentation. C'est ainsi, par exemple, qu'au § 342 on nous montre le *c* latin devant *e*, *i*, devenant θ en espagnol dans *hice, raron* (où il s'agit de *tj* et non de *c*); mais la prononciation θ est relativement récente, elle ne date que de la fin du xvie siècle, et il y a des intermédiaires qu'on ne saurait ainsi passer sous silence. En général M. P. s'est trop peu préoccupé de ces questions de chronologie, dont l'importance était cependant capitale pour son sujet. Il y a bien des lacunes aussi, et quelques-unes graves, dans les matériaux relatifs à la phonétique romane qu'il a mis en œuvre. Les §§ 539-541 sur l'épenthèse sont assez vagues; ce qui est dit de la prosthèse des voyelles n'est pas suffisant non plus. Pourquoi (§ 526) attribuer au français et à l'espagnol seuls la prosthèse de *e* devant *s* + cons. ? Pourquoi ne pas signaler la production de *a* devant *r*, qui se rencontre non seulement en gascon (*arre, arriu*, etc.), mais aussi en catalan, en engadin, en macédo-roumain ? Il y a d'ailleurs dans le livre une lacune autrement grave et inconcevable à certains égards : il n'y est nulle part question des dialectes rhétiques, je ne me rappelle pas les avoir vus cités ou mentionnés. C'est un oubli fâcheux. L'importance de ces dialectes ne se mesure point à la faiblesse numérique des populations qui les parlent : les sons latins y ont subi des développements variés et curieux, et comme ils ont été étudiés, analysés à fond par des savants tels qu'Ascoli, Gartner, etc., ils offrent une mine de matériaux d'une richesse incomparable et où l'on ne peut raisonnablement se dispenser de puiser, lorsqu'on cherche à retracer dans son ensemble l'évolution phonétique. Il y aurait beaucoup à dire encore de la façon restreinte dont M. P. a utilisé les connaissances actuelles sur nos patois : il se plaint quelque part de l'insuffisance de ces connaissances, et c'est un regret auquel je m'associe de grand cœur ; mais enfin il y a quelques-uns au moins de ces patois qui ont été soumis déjà à des investigations régulières et scientifiques, notamment ceux de l'est par M. Horning, sans parler des contributions qu'apporte chaque jour la revue de MM. Rousselot et Gilliéron. C'est encore là une question qui entraînerait loin, et je me suis déjà bien attardé.

Je n'ai plus le temps d'insister sur la troisième partie du livre, où

l'auteur essaie de dégager du tableau d'ensemble qu'il a construit, les tendances phonétiques dans leur généralité. Je reconnais volontiers que ses conclusions sont justes et peut-être même un peu excessives dans leur modestie. Malgré toutes les critiques que j'ai cru devoir adresser à la partie « romane » de son étude, je me plais à rendre justice à ces recherches « longues et laborieuses » dont parle M. P. Passy. Pourquoi donc ces recherches ont-elles abouti, comme il le dit lui-même, à « d'assez maigres résultats » ? La faute en est avant tout au sujet : il était glorieux, mais bien périlleux aussi de l'aborder. C'est déjà beaucoup que de l'avoir esquissé, dût-on par certains côtés prêter le flanc à la critique. Au fond cependant, et les aveux de l'auteur lui même le prouvent assez, mon opinion est qu'il y a dans ce livre un essai de synthèse prématuré. La science n'est point encore assez avancée pour nous permettre de tenter ces vastes tableaux d'ensemble : peut-être dans un siècle ou deux le fera-t-on avec plus de succès.

E. BOURCIEZ.

CHRONIQUE

FRANCE. — On a trouvé à Bordeaux une terre-cuite qui paraît unique, représentant un lit nuptial, sur lequel reposent un homme et une femme, et, à leurs pieds, le chien domestique. La terre-cuite, de l'époque romaine, semble imitée des beaux sarcophages étrusques. Elle est signée du potier gaulois Pistillus. M. AMTMANN vient d'en donner une étude, accompagnée d'une héliogravure (Bordeaux, Feret, in-8, *Lit nuptial : terre-cuite gallo-romaine;* prix 1 fr.).

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 9 décembre 1892.

M. Philippe Berger, dont l'élection a été approuvée par décret du Président de la République, est introduit et prend place.

M. Geffroy écrit de Rome qu'on vient de trouver, au cours des travaux exécutés au mont Capitolin pour l'érection du monument à Victor Emmanuel, une inscription en l'honneur d'une prêtresse attachée au culte de la *Dea magna cælestis*, divinité adorée à Carthage, et à celui du *genius loci* du mont Tarpéien. On a repris aussi les travaux du Panthéon. Les fouilles ont fait découvrir, au-dessous du seuil du portique, des constructions du temps d'Auguste. Cette découverte soulève diverses questions, qui ne peuvent être encore résolues.

L'Académie décide qu'il y a lieu de pourvoir à la place de membre ordinaire qui se trouve vacante par la mort de M. le marquis d'Hervey-Saint-Denys. L'examen des titres des candidats est fixé au 27 janvier.

L'Académie nomme deux commissions chargées de lui présenter des candidats pour la place de correspondant étranger, vacante par la mort de M. Rangabé, et pour la place de correspondant français, vacante par la mort de M. Castan. Sont élus membres de la première commission, MM. Georges Perrot, Gaston Paris, Barbier de Meynard, d'Arbois de Jubainville; de la seconde, MM. Delisle, de Rozière, Héron de Villefosse et Croiset.

M. Oppert fait une communication sur le dernier roi d'Assyrie. Qui fut ce dernier roi ? Une légende perse, transmise par les Grecs, nomme Sardanapale; il ne faut pas en tenir compte. Sardanapale, ou plutôt Assur-ban-abal, prince guerrier qui régna de 668 à 630 environ, a d'ailleurs encore été l'objet d'une autre erreur, qui a fait

tort à sa mémoire ; on l'a confondu avec le prince fainéant et efféminé Assur-nirar, qui régna de 800 à 792. Quant au dernier roi d'Assyrie, il s'appelait Sin-sar-iskun, c'est-à-dire « la Lune l'a fait roi », nom dont les Grecs ont fait Saracus. On le connaît par deux documents dont l'un est la dédicace d'un temple de Ninive consacré par lui, l'autre un contrat passé à Sippara ou Héliopolis de Babylonie et daté du 25 sivan de l'an 2 de son règne. Ce dernier texte permet de fixer l'époque où il a vécu. Pour qu'on ait daté à Sippara, ville babylonienne, par les années d'un roi d'Assyrie, il faut qu'il y ait eu une invasion ou conquête momentanée de la Babylonie par les Assyriens : or les annales babyloniennes, qui nous sont connues d'une façon à peu près complète, ne laissent de place pour cet événement que vers l'an 624 avant notre ère. Selon Hérodote, la chute de Ninive et la fin du royaume d'Assyrie devraient être placées en 606, mais cette dernière date n'est pas certaine.

M. Viollet annonce l'intention de soumettre prochainement à l'Académie un mémoire sur cette question : *Comment les femmes ont été exclues de la couronne de France.* « Le principe qui excluait les femmes de la succession à la couronne s'est élaboré et définitivement fixé, dit-il, pendant les 130 ou 140 années comprises entre la mort de Louis X et le triomphe définitif de Charles VII. L'exclusion des femmes devint une loi fondamentale de la monarchie quand la fille de Louis X, celles de Philippe le Long et celles de Charles le Bel eurent été privées de la succession de leurs pères; ces précédents firent loi. Mais on ignore généralement que l'histoire des successions litigieuses au trône de France s'ouvre par la reconnaissance indirecte des droits des femmes : l'existence de ces droits résulte des actes mêmes par lesquels Philippe le Long réussit en fait à écarter la fille de Louis X. Quant aux descendants des femmes, dont l'exclusion en droit pur ne résultait pas très nettement de celle des femmes elles-mêmes, elle fut définitivement inscrite dans notre droit public grâce aux victoires de Jeanne d'Arc et de Charles VII. — Dans les mémoires auxquels donna lieu, pendant la période en question, le différend entre les rois de France et d'Angleterre, la loi salique (la loi des Francs Saliens) n'est pas invoquée au commencement du XIVe siècle; on la cita beaucoup plus tard, souvent en en altérant le texte. Les Anglais, de leur côté, y puisèrent des arguments en leur faveur. »

M. Bertrand, président, communique une note de M. le Dr Vercoutre, médecin-major, relative aux tatouages dont les indigènes de Tunisie se couvrent les membres et la face. Il a reconnu que tous ces tatouages reproduisent, plus ou moins altéré, un seul et même type : une sorte de poupée, vue de face, les bras étendus. C'est la reproduction, conservée sans modification sensible par la tradition, du petit mannequin, aux bras étendus qui, sur les monuments antiques de la Phénicie et de Carthage (stèles phéniciennes de Lilybée, stèles puniques d'Hadrumète, lampes néo-puniques de Carthage), figure ce que les archéologues ont nommé le « symbole de la trinité punique ». C'est un singulier exemple de la persistance d'un type traditionnel et populaire. On avait déjà fait une remarque analogue sur le symbole de la main ouverte, qui figure sur tant de stèles puniques de Carthage et qu'on retrouve aujourd'hui en Tunisie, où, pour écarter le mauvais œil, l'Arabe le peint sur le mur de sa maison.

M. Héron de Villefosse présente à l'Académie un vase d'argent, uni, en forme de sein de femme, qui porte une inscription celtibérienne en très beaux caractères. Ce vase, trouvé à Cazlona (Espagne), l'antique Castulo, appartenait en 1618 au marquis de la Aula ; il a été gravé plusieurs fois au XVIIe et au XVIIIe siècles, et depuis lors on le croyait perdu. La personne qui l'a présenté à M. Héron de Villefosse l'a rapporté des environs de Santander. Lors de la première découverte, le vase était rempli de monnaies, les unes consulaires (des dernières années de la république romaine), les autres celtibériennes. Il y avait dans le voisinage de Castulo d'importantes mines d'argent; le métal du vase en provient sans doute. Quant à l'inscription, elle ne peut être lue, car la langue celtibérienne est encore inconnue; c'est tout au plus si, grâce à plusieurs pièces bilingues, on est parvenu à déchiffrer quelques-uns des noms propres gravés sur les monnaies.

Ouvrages présentés : — par M. Viollet : LEROUX (Alfred), *Nouvelles Recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne de 1378 à 1461*; — par M. de Boislisle : MAZON (A.), *Histoire de Soulavie, naturaliste, diplomate, historien;* — par M de Barthélemy : GIVELET, JADART et DEMAISON, *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Reims;* — par M. Bréal : *Zend-Avesta*, traduction nouvelle, avec commentaire historique et philologique, par J. DARMESTETER, tome II.

Julien HAVET.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 52 — 26 décembre — 1892

603. — Julius EUTING. **Sinaitische Inschriften, mit 40 autographirten Tafeln.** Berlin, Reimer, 1891. In-4.

A la fin de l'année 1888, l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres chargeait M. Bénédite d'une mission, à l'effet de relever les inscriptions nabatéennes qui couvrent les parois du massif du Sinaï. Il importait de pouvoir donner, le plus complètement possible, dans le *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, ces graffiti, dont un grand nombre avaient déjà été publiés par divers voyageurs, mais qui n'avaient jamais été relevés d'une façon intégrale. M. Bénédite partit, et, après deux campagnes successives qui n'ont été exemptes ni de fatigues, ni de dangers, il rapporta 2,500 textes environ, représentant à peu près tout ce qu'il avait pu découvrir. Le résultat de sa mission va incessamment paraître dans le *Corpus*.

Entre les deux voyages de M. Bénédite, au printemps 1889, M. Euting entreprit, assez à l'improviste, un voyage en Égypte et en Syrie, au cours duquel il poussa une pointe jusqu'au Sinaï. Dans cette rapide expédition, qui n'a pas duré plus de quinze jours (du 23 mars au 9 avril), M. Euting, avec cette activité infatigable dont il a donné tant de preuves, a trouvé moyen de copier six cent soixante-dix-sept inscriptions et de prendre d'excellents estampages des plus intéressantes. Il les a publiées, avec traduction et commentaire, dans un beau volume, auquel il a joint une introduction très nourrie, une table des matières, un précieux tableau paléographique et une carte de son voyage.

Ce volume, qui rappelle par son aspect et, en quelque mesure aussi, par la façon dont il a vu le jour, les *Nabatäische Inschriften,* publiées au lendemain du voyage que M. E. avait fait en même temps que Ch. Huber, et en partie avec lui, en Arabie, a paru dès 1891, sous les

auspices de l'Académie de Berlin. La précipitation du voyage n'a pas permis à M. E. de faire une œuvre complète ni, par conséquent, définitive; il a dû se borner à prendre les inscriptions qui étaient sur sa route et dont un bon nombre avaient déjà été données par d'autres voyageurs; mais on retrouve dans ce livre les qualités éminentes qui distinguent ses travaux épigraphiques. Les planches, faites par lui-même, sont dessinées avec une sûreté de main remarquable; le commentaire est sobre, mais savant et d'une grande exactitude; enfin, M. E. a pris soin d'identifier chacun de ces petits textes avec les reproductions qui en avaient été données auparavant, ce qui facilitera d'autant la tâche des rédacteurs du *C. I. S.*

Il ne peut être question ici de discuter par le détail les lectures de M. Euting. Sans doute, la publication d'un aussi grand nombre d'inscriptions, souvent mal gravées, doit prêter à bien des divergences de lecture et de traduction; mais il faudrait pour cela reprendre un à un tous ces textes. Ce travail est d'ailleurs rendu assez difficile par le procédé qu'a adopté M. E. pour les reproduire dans ses planches; il a isolé tous les graffiti, qui sont souvent enchevêtrés les uns dans les autres, et les a redressés, si bien que c'est déjà presque sa lecture que nous ont livrée ses dessins; lecture excellente, mais qui préjuge un peu la question. Je n'en citerai qu'un exemple. M. Euting lit l'inscription n° 550: דכיר עמיו ....כהן על א *Gedacht werde des 'Umajju .. des obersten Priesters (?).* Or, M. de Vogüé, en se reportant au n° 42 (Seih Sidreh) du carnet de M. Bénédite, a reconnu qu'il fallait lire כהן עזיא, c'est-à-dire « prêtre d'Ouzzia. » Au lieu d'un grand prêtre, on ne sait de quel dieu, ce texte nous fournit donc la mention d'un prêtre de la déesse arabe Ouzzia, fait très intéressant pour la religion des populations nabatéennes. La collation complète des copies de M. E. avec celles de M. Bénédite fournira certainement beaucoup d'autres corrections. Je voudrais pour le moment m'arrêter à deux ou trois de ces textes qui présentent un intérêt historique.

Jusqu'à présent, on n'avait guère trouvé, sur les inscriptions sinaïtiques, que des noms et des formules de salutation. M. E. a découvert sur quatre d'entre elles des dates, et cela, non pas sur des inscriptions nouvelles, mais sur des textes déjà publiés, à côté desquels on avait passé, sans en saisir le sens; ce sont les inscriptions 457, 463, 319 et Grey 83 (cf. 223[a]). La plus importante est l'inscription 457. M. E. la lit de la façon suivante :

דכיר תימאלהי בר יעלי שנת מאה ען
דמין על תלתת קיסרין

Gedacht werde des Taim'allâhi des Sohnes des Ja'li im Jahr hundert VI, welches gleich [ist dem Jahr der drei Kaiser].

Suivant M. Euting, il y a là une double date : l'an 106 = l'année des trois empereurs. La mention de l'année des trois empereurs serait une découverte épigraphique très intéressante; elle prouverait la rapidité

avec laquelle se répandaient les nouvelles, jusqu'à l'extrémité du monde romain. Mais à quelle ère correspond cet an 106? D'après M. Euting, c'est à l'ère de Bosra, qui part de la réduction de l'Arabie en province romaine, en 105 après Jésus-Christ. L'an 106 tomberait donc entre 210 et 211, c'est-à-dire pendant la période qui a vu sur le trône de l'empire Septime-Sévère, Caracalla et Géta.

Il n'y a qu'un obstacle à cela, c'est que l'inscription ne porte pas « l'an 106 », mais « l'an 100 ». M. E. est obligé de supposer que nous avons un nombre écrit, en partie en lettres, en partie en chiffres, ce qui serait en soi peu naturel; mais il a pris pour des chiffres la préposition על, qui doit se rattacher à ce qui suit [1]; il faut lire : בשנת מאה על רמין en l'an 100, etc. » Mais alors, que faire des deux derniers mots? M. Renan s'était demandé si on ne pourrait pas y chercher un mot étranger, et lire : על רמין = *al Roumîn*, c'est-à-dire « en l'an 100 des Romains » ? Déjà, sur l'inscription 8 de Doughty (Euting 15), nous avions un moment cru trouver le nom de Rome (ligne 2); mais on n'avait pas pensé devoir s'arrêter à cette lecture qui s'agençait mal avec le contexte; c'est probablement le nom propre Rouma, qui reparaît sur une autre inscription (Doughty 7 = Euting, 12, l. 10). Ici la lecture semble plus épaulée. Quelle serait alors l'ère à laquelle se rapporte cette inscription? En dehors de Caracalla, Géta et Septime-Sévère, l'histoire romaine nous offre Galba, Othon et Vitellius, qui ont occupé le trône tous trois en l'an 68. Or, si nous en défalquons cent ans, cela nous reporte à l'an 31 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire à la date de la bataille d'Actium. L'an 100 des Romains serait alors l'an 100 de l'ère d'Actium, et notre inscription daterait de l'an 68 de notre ère.

Cette traduction prête aussi à plusieurs objections. On s'étonne de voir employée l'ère d'Actium, c'est-à-dire une ère romaine, par des Nabatéens, en l'an 68, alors que les inscriptions nabatéennes, depuis le Hauran jusqu'à Medaïn Saleh, sont toutes datées d'après les années des rois nabatéens. Il est vrai qu'à cette époque-là, les Nabatéens étaient les alliés des Romains, et que l'inscription de Dhmer, qui est de l'an 94, mentionne, à côté de l'année du roi Rabêl, l'ère des Séleucides qu'elle appelle le comput romain.

Une autre objection peut être tirée de l'orthographe du mot רמין = *Roumîn*. Sur l'inscription de Dhmer, le mot est écrit à grand renfort de gutturales et contraste avec l'orthographe défective de notre texte. Il convient pourtant de rappeler que, pour la langue comme pour l'écriture, les inscriptions nabatéennes touchent au monde arabe, et que la forme *Roumî*, qui y a prévalu, se rapproche beaucoup de la nôtre. Enfin, l'objection la plus sérieuse peut-être vient de la construction

---

1. Lévy (Z. D. M. G. XIV, p. 448, B. L. 64 *ter*) avait déjà bien lu ces deux lettres, sans en comprendre le sens.

grammaticale. On s'attendrait à trouver לרמין et non על רמין; ces deux על ont bien l'air de se répondre.

Cet ensemble de considérations ont engagé M. Clermont-Ganneau à suivre une autre piste. Je ne puis mieux faire que de reproduire la lettre qu'il m'écrit à ce sujet : « Je crois me rappeler que Septime Sévère et ses deux fils Caracalla et Geta sont quelquefois qualifiés, dans le protocole officiel : *les trois Augustes ;* cela correspond bien à la formule de l'inscription du Sinaï. Je retrouve tout récemment encore mention d'eux sous le titre triplet AUGGG, dans la *Revue Archéologique*, 1892, mars-avril, p. 216 (il y en a beaucoup d'autres exemples). Caracalla a été associé à l'empire par son père en l'an 196, Geta en 198 ; par conséquent, en l'an 100 de l'ère de Bosra (205-206 J.-C.), les trois Césars coexistaient parfaitement. C'est cette association tout à fait normale qui, à mon sens, est visée dans l'inscription, et non pas le fait accidentel de trois empereurs se succédant au cours d'une même année, particularité qui aurait valu, pour ainsi dire, à cette année exceptionnelle, le surnom de « l'année des trois empereurs ». La date du proscynème est donnée d'une façon absolue, d'après l'ère de Bostra, sans aucune intention d'un synchronisme quelconque. Plus j'y réfléchis, et plus j'incline à croire que la formule על דמין n'a aucune espèce de rapport avec cette date; elle doit cacher tout bonnement quelque chose d'analogue au *pro salute*, ὑπερ σωτηρίας, de l'épigraphie classique (על, à lui tout seul, a bien ce sens dans l'épigraphie sémitique). Quant à דמין, qu'est-ce que cela peut être? *domini (nostri)* ???. *Dominus* = דומין se trouve dans le Talmud, appliqué aux empereurs ; ici nous l'aurions sans le *waw*, ce qui n'a rien de surprenant. Reste à savoir si l'épigraphie romaine nous autorisere à admettre l'existence du titre impérial *dominus* en 209 ; il ne faut pas perdre de vue, toutefois, que l'emploi de ce titre, imité des protocolos orientaux (*adon*, κύριος), a pu commencer de bonne heure en Syrie. En tout cas, la répétition de serait une tournure bien conforme aux habitudes sémitiques, *III Caesares* étant une apposition de *domini*. Je résumerai ma façon de voir dans la traduction suivante : *Soit en souvenir Taimallahi, fils de Ya'lai. L'an cent. — Pour (le salut de) nos seigneurs* (?), *les trois Césars.* »

L'inscription 463 est certainement datée de l'ère de Bosra. M. E. lit, à la deuxième ligne, דא בשנת 85 להפרכיה : « en l'année 85 de l'éparchie, » ce qui est la façon courante de désigner cette ère [1]. A la

1. Cf. Waddington, Inscriptions grecques de Syrie, n° 2463. L'inscription, certaine ici, 'ἐπαρχεία, ἐπαρχία = הפרכיה, tend à faire préférer ἔπαρχος, comme l'équivalent de הפרכא, au ὕπαρχος adopté par MM. Euting et Nœldeke dans les inscriptions de Medaïn-Saleh ; ce sont des éparques et non des hyparques, ce qui est bien différent, et donne raison à M. Renan contre eux. (Note de M. Clermont-Ganneau.)

ligne 3, un éclat de la pierre a fait sauter une partie du mot du milieu. M. E. le complète ainsi : בה אחרבו ע[רב]יא ארעא « en laquelle les [Arabes] dévastèrent le pays ». N'y aurait-il pas moyen de lire ארמיא = « les Romains »? On préférerait aussi אחרפו ou quelque chose d'analogue. « L'année où les Romains s'emparèrent du pays » serait alors, non pas l'année 85, mais l'année initiale de l'éparchie [1].

Les deux dernières inscriptions datées ne contiennent que des chiffres qui ne nous apprennent rien de nouveau. Quoi qu'il en soit des difficultés de détail que présente encore la lecture de ces inscriptions, c'est un grand mérite d'y avoir reconnu et d'y avoir lu des dates. Sans doute, le caractère paléographique de cette épigraphie permettait déjà de la dater par à peu près, mais c'est un fait important d'avoir des points de repère fixe.

Il reste encore un problème à éclaircir, celui de l'origine de cette quantité de graffiti entassés dans les couloirs du Sinaï. Sur ce point, je serais tenté de m'écarter de l'opinion de M. Euting. Il croit qu'ils ont été tracés par les chameliers et par les interprètes qui venaient faire brouter leurs chameaux dans la presqu'île du Sinaï, en attendant les caravanes qui venaient les louer tous les ans pour la traversée de l'Arabie. Mais, sans parler de ce pèlerin moderne, au nom duquel M. E. a fait l'honneur d'un numéro spécial, et qui a inscrit sur le roc : CREDO IN UNUM DEUM ET PROPHETAS J. B. VINCENT BESANÇON 9 MARS 1868, on trouve, dans le nombre, des inscriptions juives; il y en a de chrétiennes. Le mont Sinaï a été de tout temps un lieu de pèlerinages, et, fait digne de remarque, nos inscriptions viennent toutes se grouper sur les voies qui y aboutissent; le reste de la presqu'île n'en a pas. Dans un des passages les plus fréquentés de cette route de caravanes, il y a une immense paroi de rochers qui paraît avoir été le lieu d'élection où les pèlerins traçaient leur nom, on l'appelle le Wadi Mokatteb « la vallée écrite ». Mais d'où venaient ces pèlerins et où allaient-ils? L'étude des routes par lesquelles ils arrivaient et dont on doit pouvoir suivre la piste à l'aide des inscriptions, peut seule nous renseigner sur ce point. M. Bénédite, qui a parcouru la presqu'île dans tous les sens et qui a étudié attentivement tous ces défilés, nous l'apprendra.

Philippe BERGER.

---

1. Depuis que ces lignes étaient écrites, M. Euting a bien voulu communiquer à M. Clermont-Ganneau les estampages de ces inscriptions. Il résulte de l'examen que nous en avons fait ensemble que la quatrième lettre est bien un *phe* et non un *beth*. Il faut donc lire אחרפו, ou peut-être אחלפו, « changèrent », ce qui donnerait un sens plus satisfaisant, et s'appliquerait bien au commencement d'une nouvelle ère. Par contre, il n'y a place dans la cassure que pour une seule lettre ; ce n'est donc ni les Arabes, ni les Romains. Il faut trouver autre chose. Peut-être les trois lettres א[ס]א ou א[י]א, se rapportent-elles au mot suivant, ce qui nous donnerait un sens du genre de celui-ci : « en laquelle (année) ils ont changé (cette) terre, » le sujet étant sous-entendu. En tout cas, cette indication paraît bien se rapporter au commencement de l'éparchie, et non à un événement survenu en l'an 85.

604. — **Neue Handkarte von Palæstina**, Hans Fischer et H. Guthe. — Leipsig, Wagner et Debes, 1890. Prix 2 marks.

Excellente carte qui se recommande, par la modicité de son prix, la netteté de sa gravure et la précision de sa construction, à tous ceux qui s'intéressent à la géographie de la Palestine. Elle ne saurait tenir lieu assurément du grand Map du Palestine Exploration Fund, en vingt-six feuilles, à l'échelle réglementaire de l'Ordnance Survey de un pouce par mille, carte monumentale qui demeurera toujours, malgré quelques défauts, la base indispensable des études de détails. On est étonné pourtant de la masse de localités que les auteurs ont réussi à faire tenir dans cette simple feuille mesurant o^m 65 × o^m 45, à l'échelle de 1/700,000, sans sacrifier la lisibilité des noms et la figuration exacte du terrain. Ils ont naturellement profité dans une large mesure des travaux des officiers du génie anglais. L'aire embrassée par MM. Fischer et Guthe est, d'ailleurs, plus vaste, et ils ont utilisé, avec une critique judicieuse, les levés faits en dehors du champ restreint de la carte anglaise, notamment ceux, très remarquables, de M. Schumacher, pour la région orientale.

La carte est accompagnée d'une introduction sobre, mais cependant bien nourrie, où M. F. donne un bon résumé des explorations géographiques dont la Palestine a été l'objet, en s'attachant particulièrement aux régions non comprises dans le réseau du Map anglais. On voit que l'auteur n'a pas borné sa tâche à une simple compilation, mais qu'il a fait œuvre de critique en contrôlant l'un par l'autre les éléments topographiques souvent en désaccord qu'il avait à coordonner. A cet égard la nouvelle carte a une véritable valeur scientifique.

Un index de tous les noms contenus dans la carte a été dressé par M. Guthe. Il n'occupe pas moins de trois pages in-folio à sept colonnes compactes. Il ne remplacera pas, non plus, le gros volume des *Name lists*. Mais, tel qu'il est, il rendra encore de réels services. L'orthographe des noms arabes est figurée avec toute la précision désirable, ce qui est capital pour les questions de géographie biblique, et aussi de géographie byzantine et médiévale des Croisades, questions où l'identité toponymique joue un si grand rôle. Je regrette seulement que M. G. ait cru devoir adopter, en l'exagérant encore, l'ordre alphabétique par trop mécanique, suivi dans les *Name lists* et le *General Index* des *Memoirs* du Palestine Exploration Fund. Ce qu'il faudrait pour répondre aux besoins réels de la science, c'est un grand index où les noms de lieux seraient classés selon leurs éléments basiques, c'est-à-dire dans lequel, ce qui constitue l'individualité propre du nom, son essence onomastique, extrait par une distillation convenable, serait mis en vedette, abstraction faite des éléments adventices et permutables, qui devraient être rejetés entre parenthèses. Pourquoi classer à *khirbet* « ruine » les innombrables noms de ruines com-

mençant par ce mot? à *deîr,* les noms de couvents ; à *râs*, les noms de montagnes ; à *kafr*, les noms de villages, etc., commençant par ces mots, qui veulent dire respectivement : « Couvent de... », « Sommet de... », Village de... » etc? Voici, par exemple, un nom classé sous la lettre *t* : *tell Djezer* « le tell de Djezer' ». Supposons qu'on n'ait pas encore découvert que *Djezer* est la ville biblique de *Gezer ;* qui s'aviserait d'aller chercher ce nom moderne sous la rubrique banale « tell » ? Au contraire, classé ainsi, à sa place normale : *Djezer (tell),* il y aurait bien des chances pour que l'archéologue en quête d'un nom arabe correspondant, d'après des lois déterminées, au nom hébreu *Gezer*, tombât du premier coup sur le toponyme révélateur. Si je connaissais un jeune étudiant zélé, à la recherche d'un sujet utile, et qui ne marchanderait ni son temps, ni sa peine, je lui conseillerais d'entreprendre, en s'inspirant de cette critique qui ne s'adresse pas seulement à M. Guthe, une refonte générale des *Name lists* faite dans ce sens, pour extraire de ce minerai brut le pur métal toponymique. Je lui promets qu'il serait récompensé de ce travail en apparence ingrat, par d'importantes trouvailles de géographie historique, sans parler du mérite d'avoir singulièrement amélioré, en le transformant, cet instrument insuffisant et incommode. Cet appel sera-t-il entendu en France ou ailleurs? Je le souhaite de tout mon cœur. En tout cas, j'ai cru de mon devoir de signaler ce desideratum, à propos d'un travail où l'occasion était toute trouvée d'y répondre par l'essai de cette méthode rationnelle sur une notable partie de la matière à traiter.

Les auteurs de la carte de Palestine ont dû naturellement en éliminer bon nombre de noms de localités secondaires, ou réputées telles, qui n'y pouvaient trouver place matériellement. Je crains cependant que, dans cette opération délicate, ils n'aient parfois sacrifié des noms qui avaient beaucoup plus de titres que d'autres à être maintenus. Par exemple, je vois qu'ils ont omis celui de *'Ellîn* (khirbet); et cependant, d'après une opinion généralement reçue, ce nom et cette localité représenteraient la ville biblique de *Elon.* Une omission plus grave encore est celle de *Soûrîk* (khirbet) que j'ai retrouvé en 1874 (à côté de Sor'a) et qui, depuis, figure dans le grand Map et dans ses diverses réductions : *Sourîk* nous a conservé le nom et l'emplacement du *Caphar Sorech* de l'Onomasticon, et, qui mieux est, il nous apporte la preuve matérielle que le Wâd es-Serâr sur les bords duquel il s'élève, est bien la fameuse vallée de *Sorek* de la légende de Samson. J'ai pris cette région au hasard. Il est probable qu'en en examinant d'autres on constaterait des lacunes du même genre. Heureusement qu'il sera facile de les combler dans les nouveaux tirages qu'on ne saurait manquer de faire de cette carte dont le succès, et par conséquent le débit rapide me paraissent assurés.

CLERMONT-GANNEAU.

---

605. — Homeri Ilias. **Scholarum in usum** edidit Paulus Cauer. Vienne, Tempsky. Pars I, 1890. Pars II. 1891.

Après avoir donné de l'*Odyssée* une édition justement estimée, M. Cauer publie l'*Iliade,* dont il nous présente en même temps deux éditions : l'une du texte seulement, l'autre accompagnée d'un apparat critique et précédée d'une préface, où sont exposées les règles qu'il a suivies dans la constitution du texte. M. C. n'est pas de ceux qui croient qu'il ne faut pas remonter plus haut que la critique alexandrine; il estime au contraire que certaines questions, sur lesquelles la comparaison des manuscrits et le témoignage des grammairiens ne permettent pas d'aboutir, doivent être traitées hardiment par la critique conjecturale. Sous ce rapport, les éditeurs d'Homère se sont montrés jusqu'à présent passablement timorés; c'est ainsi que, seul, Düntzer a admis dans son texte (*Iliade,* III, 453) la correction nécessaire ἔκευθον ἄν, pour ἐκεύθανον, conjecture proposée déjà par Heyne.

Conformément à ce principe, M. C. s'efforce de ne donner dans son texte que les formes qu'il estime avoir été celles du dialecte ionien du VIIIe siècle, et, pour les déterminer, il s'appuie essentiellement sur des observations faites d'après l'usage du poète lui-même, subsidiairement sur le témoignage des inscriptions. C'est ainsi qu'il croit devoir bannir le digamma de ses éditions des poèmes homériques. Il suit en cela l'exemple de Nauck et de Rzach, qui n'impriment pas le signe F dans leur texte, tout en reconnaissant, ce que personne ne songe à nier, l'existence du digamma et les conséquences qu'il entraîne au point de vue de la métrique. M. Cauer, lui, va plus loin que Nauck. Il ne peut pas nier que des formes comme αὐέρυον, ἀγαυός et autres semblables ne s'expliquent par l'existence du digamma éolique, mais il conteste que ce digamma ait laissé des traces dans le dialecte ionien proprement dit des poèmes homériques. Posant donc en principe que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ont été écrites dans un dialecte dépourvu du digamma, M. C. s'est abstenu de noter ce phonème, ce qui l'a conduit, entre autres conséquences, à laisser subsister le ν paragogique que la tradition place devant les mots qui commençaient autrefois par un digamma.

C'est d'après la même méthode qu'il traite les questions relatives à la contraction et à l'assimilation des voyelles, à l'usage des prépositions, à l'hiatus et à la synizèse, à l'emploi alternatif du subjonctif et de l'optatif. La tentative de M. Cauer est des plus intéressantes, en ce qu'elle maintient les droits de la critique conjecturale vis-à-vis du respect exagéré des résultats obtenus par la critique des grammairiens d'Alexandrie.

Émile Baudat.

---

606. — Emile Jullien, **Le fondateur de Lyon : Histoire de L. Munatius Plancus.** Paris, Masson, 1892. (*Annales de l'université de Lyon*, tome V, fasc. 1), 217 p. in-8.

En un style alerte, sobre et délicat, M. Jullien retrace la vie de Munatius Plancus, homme de second ordre, qui n'exerça jamais une influence décisive sur les événements de son époque, mais qui caractérise fort bien cette époque elle-même. Il nous offre un curieux exemple de ces personnages, si nombreux au déclin de la République, qui excellaient à s'engager et à se dégager, à se compromettre et à se rattraper, à sourire successivement à tous les chefs de partis, à garder des intelligences dans tous les camps. Lorsque, dans la guerre de Modène, la cause d'Antoine périclite, Plancus, proconsul de Gaule, qui temporise depuis de longs mois, se déclare ouvertement pour le sénat et paraît rallier Lépide à sa décision. Peu après, quand Octave, Antoine et Lépide se sont coalisés, Plancus, revenu à Rome, prend le parti des triumvirs, et laisse proscrire son frère. Dans la guerre de Pérouse, il tient pour Antoine; vaincu, il le rejoint en Syrie, et occupe auprès de lui la même place, à peu près, qu'occupaient auprès d'Octave Agrippa et Mécène. Huit ans après, il revient auprès d'Octave, diffame Antoine, et, dans la suite, fait accepter par le vainqueur d'Actium ce nom d'Auguste, qui sera comme l'étiquette religieuse de la grandeur impériale. L'histoire de cette époque, bien comprise, est surtout une histoire diplomatique : Munatius Plancus, qui toute sa vie négocia, tantôt pour différer sa décision, tantôt pour se faire pardonner une décision passée, méritait de trouver un biographe.

La biographie de M. J. est exacte, complète, charmante. Elle contient certaines discussions érudites, dont j'énumère les conclusions. P. 34, M. J. admet, contre Drumann et Marquardt, que Plancus avait sous son commandement toute la Gaule, même la Belgique (et moins la Narbonnaise). — P. 148-150. Après un minutieux examen de la chronologie, M. J. conteste que ce Plancus mentionné comme gouverneur d'Asie par Dion (XLVIII, 26) puisse être Munatius Plancus : tous les historiens et numismates, jusqu'ici, identifiaient les deux personnages. — P. 150. D'accord avec Klein, il refuse d'admettre un second consulat de Plancus, comme le faisait Zumpt d'après Pline, (*Hist. Natur.*, XIII, 5).—P. 195. Une petite inscription : *L. Plancus L. f. cos. imp. it. f. de manib.* (*C. I. L.*, VI, 1316) faisait supposer à MM. Jordan et Mommsen que Plancus avait reconstruit le temple de Saturne en 42, année de son consulat. M. J. remarque qu'il ne fut *imperator iterum* qu'en 36 ou 35, et incline à placer après la bataille d'Actium la restauration de cet édifice.

J'arrive au chapitre le plus nouveau du livre, qui a trait à la fondation de Lyon. D'après Dion Cassius, c'est entre le 14 avril et le 29 mai 43, que le sénat, qui craignait Lépide et Plancus et voulait les occuper,

leur confia la mission d'établir au confluent du Rhône et de la Saône les Viennois expulsés. De l'avis de M. J., ce récit manque d'exactitude et de précision. En premier lieu, la chronologie de Dion mérite défiance : M. J. établit que l'invitation du sénat à Lépide et à Plancus leur fut adressée entre le 29 mai et le 30 juin, c'est-à-dire *après* la jonction de Lépide avec Antoine. En second lieu, le texte de Dion n'explique nullement cette complaisance du sénat à l'égard des Allobroges, laissés maîtres de Vienne. M. J. estime que Vienne fut colonisée entre septembre 46 et mars 44 : dès lors, la date de 61, qu'assigne M. Mommsen à l'expulsion des colons viennois, devrait être rejetée. Cette expulsion, suivant M. Jullien, eut lieu au début de 43. Le sénat la toléra, parce qu'à l'opposé des colons de Vienne, anciens soldats et ennemis du sénat, les Allobroges étaient dévoués à la cause sénatoriale.

Tel est l'ingénieux système de M. Jullien : ceux mêmes qui ne l'admettront qu'avec réserves devront du moins reconnaître au récent biographe de Plancus ce précieux mérite d'avoir, le premier, vigoureusement critiqué le texte classique de Dion Cassius [1].

Georges Goyau.

607. **Etudes sur l'histoire du droit romain**, par Adrien Audibert, professeur à la Faculté de droit de Lyon. I. La Folie et la Prodigalité.

Le livre de M. Audibert n'est point un traité en forme de la Folie et de la Prodigalité en droit romain. L'auteur, dans ce premier volume, s'est attaché seulement à éclairer certaines questions sur lesquelles on n'était arrivé jusqu'ici à aucune conclusion rationnelle.

La première étude, celle relative à la Folie, occupe les soixante-quinze premières pages du volume. Elle a pour objet de définir la *Furor* et la *Dementia* et de démontrer l'identité des principes juridiques qui régissent l'une et l'autre. C'était une doctrine généralement admise en France que la distinction entre la Fureur et la Démence était fondée sur le criterium que voici : la fureur admettait des intervalles lucides, la démence n'en admettait point. Et comme les Romains avaient institué une curatelle du *furiosus* à une époque bien antérieure à celle où ils en instituèrent une pour le *demens* ou *mente captus*, on s'arrêtait volontiers, pour expliquer cette différence de traitement, à de très spécieux motifs. Le *furiosus* étant fou et lucide tour à tour, ses actes juridiques et sa conduite en général se ressentiraient, si on le laissait libre d'agir à sa guise, de ses divers états d'esprit, ils manqueraient d'unité; — tan-

1. On aimerait à connaître l'avis de M. J. au sujet de l'inscription trouvée à Lyon, en 1887, sur une poterie en terre grise :... *mantissimo co... habeas propitium Caesare*, qui a fait supposer que Plancus serait revenu à Lyon, après Actium, y conduisant une seconde *deductio* de vétérans. (Voy. Allmer, *Revue Epigr. du Midi*, 1887, p. 325, et Gardthausen, *Augustus und seine Zeit*, II, 1, p. 43-44.)

dis que le *mente captus*, sous l'empire de sa continuelle folie, réalisait d'absolue façon cette unité dans sa conduite, par l'insanité. — Professeurs et étudiants admettaient sans sourciller cette interprétation fondée sur l'amour de la perpétuité d'un moi identique et jamais ils n'entrevirent qu'un tel système de législation n'eût pu être l'œuvre que d'un parlement, très subtil, de dilettantes et de psychologues raffinés et dont MM. Ernest Renan et Maurin Barrès seraient les leader. M. A. est venu détruire cette belle légende. A l'aide, non seulement des textes juridiques, mais encore des textes des médecins et des — si l'on veut — aliénistes anciens, il a établi le sens des divers mots désignant l'aliénation mentale, il a montré que la fureur était le genre de folie qui frappe tout d'abord les peuples peu avancés en psychologie et en sciences médicales, ce genre d'aliénation mentale qui, se traduisant pas des manifestations désordonnées et extérieures, est considéré par les hommes peu cultivés comme une possession. C'est cette folie dont les Romains se préoccupèrent dès avant les XII Tables. Mais avec le temps et la culture hellénique, ils furent amenés à prendre en considération des genres de folies moins apparentes et à protéger ceux qui en étaient atteints. La démence comprit des folies diverses, ou tout au moins que les aliénistes modernes distinguent, mais qui toutes s'opposaient à la *furor*, en ce sens que celle-ci est l'extrême limite de la folie, telle que l'homme le moins instruit ne peut s'y tromper. Toute cette étude de M. A. est à lire; elle est intéressante, non seulement au point de vue juridique, mais encore à ceux de la médecine, de la psychologie et de l'histoire générale. Ce fait établi que la démence n'était que l'ensemble des cas d'aliénation mentale nouvellement constatés dans la société romaine, il n'y avait qu'à appliquer aux nouveaux aliénés la protection déjà instituée pour les *furiosi*. C'est ce qu'on fit, sauf sur un point. On n'admit pas, en effet, pour les *mente capti*, la curatelle légitime établie par les XII Tables à l'égard des *furiosi*. On l'écarta comme ne répondant plus à l'organisation nouvelle de la famille et de la société, et M. A. a montré ailleurs [1] que les *furiosi* eux-mêmes finirent par échapper à la curatelle légitime pour être soumis à la curatelle dative, de telle sorte que, même sur ce point, l'institution fut à la fin unifiée.

La seconde étude se rapporte à la Prodigalité. Le droit romain reconnut à une certaine époque deux sortes de prodigues.

La première sorte de prodigues était bien antérieure à l'autre,— bien antérieure même aux XII Tables qui ne firent que consacrer la coutume sur ce point. La curatelle de ces prodigues était établie dans l'intérêt de la famille, confiée aux agnats et aux gentils, et ne rendait incapable qu'en ce qui concernait les *bona paterna avitaque*, c'est-à-dire les

---

1. *Nouv. Rev. hist. du dr. franç. et étrang.*, année 1891, p. 310 et s.

biens reçus dans l'héritage paternel *ab intestat*. M. A. a fait une courte et judicieuse critique des restitutions proposées du texte des XII Tables : il ne cherche, du reste, point à leur en substituer une. Dans ces questions délicates, le doute est encore ce qu'il y a de plus sûr. Il ne faut pas vouloir en savoir trop. Mais un peu plus loin, il cherche à résoudre la question des *bona paterna avitaque*. Pourquoi exiger, pour que la curatelle pût être établie, que le prodigue ait reçu ces biens dans la succession paternelle *ab intestat?* M. A. rejette un certain nombre d'explications. Je ne dirai un mot que d'une seule, celle de M. Accarias qui, généralisant la solution donnée pour le prodigue, soutient qu'il n'existait ni curatelle, ni tutelle légitime, toutes les fois que l'incapable avait été institué héritier par son père. Il est certain qu'en ce qui concerne les pupilles cette solution ne saurait être admise. Mais je me demande si elle ne serait pas plus exacte pour les femmes; car, enfin, celles-ci ne sont pas incapables en fait, elles ne sont en tutelle que dans l'intérêt de la famille. Si elles ne peuvent se marier sans l'*auctoritas tutoris,* c'est pour que ces biens ne soient pas enlevés à sa famille. Il est assez naturel qu'il ne s'agisse ici que des biens de famille. En outre, je ne sais si M. A. tient suffisamment compte du dernier membre de phrase par lui cité de la *Laudatio Thuriæ :* « nam etsi patris testamen- « tum ruptum esset, tamen iis qui intenderent (non esse id) jus, quia « gentis ejusdem non essent. » Cela n'implique-t-il pas que si les adversaires de Thuria eussent été ses gentils, la tutelle leur eût été dévolue? Du reste, quoi qu'il en soit de cette question, la généralisation de M. Accarias n'est pas une explication. Qu'on assimile ou non la femme *sui juris* au prodigue à ce point de vue, reste toujours à se demander pourquoi il fallait, pour qu'il y ait lieu à protection, que les biens de famille fussent parvenus à l'incapable par une succession *ab intestat?* L'explication, M. A. la cherche dans la conception primitive de la propriété romaine. C'est, d'après lui, quand l'*heredium* devint aliénable que l'on dut prendre des précautions contre ceux qui dissipaient ce patrimoine. Mais à ce moment la tutelle testamentaire n'existait point. Voilà pourquoi la coutume et la loi n'eurent pas à s'occuper de l'héritier testamentaire. Plus tard, celui-ci fut, en cas de prodigalité, mis en curatelle dative. Mais dans l'intervalle que se passa-t-il? M. A. suppose — à tort, je crois — que les héritiers testamentaires avaient été assimilés aux héritiers *ab intestat* (p. 121).

La seconde sorte de curatelle, — et c'est là sans doute la partie la plus originale de l'œuvre de M. Audibert — fut, d'après lui, l'œuvre de la jurisprudence qui ne la déduisit pas, comme l'a soutenu M. Voigt, de la loi des XII Tables, mais la greffa, en quelque sorte, sur la curatelle du *furiosus*. Et cela M. A. l'établit en se fondant sur un texte d'Ulpien (fr. 1. D. XXVII. 10) où les deux sortes de curatelle des prodigues sont nettement opposées et sur une quantité d'autres textes où la curatelle dative du prodigue est comparée avec celle du fou, en est rap-

prochée dans ses effets, et lui est presque assimilée (voy. p. 154 et s.). Toute cette partie de l'étude de M. Audibert, à laquelle je me range bien volontiers, est fort intéressante.

L'intérêt décroît un peu dans la seconde partie, où certaines questions secondaires reçoivent un développement exagéré qui nuit à la bonne ordonnance du livre et rompt la juste proportion de ses divers éléments. Je n'insisterai pas sur cette partie où il est traité des effets des deux espèces de curatelle. Qu'il me suffise de dire que M. A. admet, comme l'avaient déjà fait en France MM. Labbé et Gérardin, que le *consensus curatoris* est étranger à la curatelle du prodigue.

En somme, les Études que M. Audibert présente aux lecteurs lui font honneur. La méthode est bonne, presque tout à fait dégagée de la vieille discussion juridique, inutile et fastidieuse. La langue est claire et bien française, ce qui est rare dans les actuels livres consacrés au droit. Alors même qu'on ferait certaines réserves, il y a profit à lire ce volume.

J. DECLAREUIL.

Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen Literatur, herausgegeben, von O. von GEBHARDT und Ad. HARNACK :

608. — **VII, 3-4. Apollinarios von Laodicea, sein Leben und seine Schriften.** Nebst einem Anhang : Apollinari Leodiceni quae supersunt dogmatica; von Dr. Ioh. DRAESEKE. Leipzig, Hinrichs, 1892, XIV-494 p. Prix : 16 m.

609.— **VIII, 3. Die katholischen Briefe.** Textkritische Untersuchungen und Textherstellung, von Bern. WEISS. Leipzig, Hinrichs, 1892, VI-230 p. P.: 7 m. 50.

610. — **VIII, 4. Die griechische Uebersetzung des Apologeticus Tertullians. Medicinisches aus der aeltesten Kirchengeschichte.** Von Ad HARNACK. Leipzig, Hinrichs, 1892. 152 pp. Prix : 5 m.

Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum, editum consilio et impensis Academiae litterarum Caesareae Vindobonensis :

611. — **Vol. XXV. S. Augustini operum sectionis VI pars II.** Rec. Jos. ZYCHA. Vindobonae et Pragae, Tempsky ; Lipsiae, Freytag, LXXXVI-801-997 pp. in-8. Prix : 7 m. 60.

Sammlung ausgewæhlter kirche = nund dogmengeschichtlicher Quellenschriften von G. KRUEGER :

612. — **Heft III. Tertullian, De praescriptione haereticorum ;** herausgegeben von Erw. PREUSCHER. Freiburg i. B. 1892. Mohr; XI-78 pp. Prix : 1 m.

613. — **Heft. IV. Augustin. De catechizandis rudibus,** hsgg. von Ad. WOHLFHARD. Freiburg, 1892. Mohr. XI-78 pp. Prix : 1 m. 40.

614. — **Studia biblica et ecclesiastica.** Essays chiefly in Biblical and Patristic criticism, by members of the University of Oxford. III. Oxford. Clarendon Press, 1891. 325 pp. et 5 planches. In-8.

I. — M. Draeseke est l'auteur d'études patristiques réunies récemment en volume [1] et qui témoignent qu'au fond du Holstein, dans une

---

1. *Gesammelte patristische Untersuchungen*, Altona et Leipzig, 1889; cf. l'article de C. Weyman dans la *Byzantinische Zeitschrift*, 1892, p. 155.

petite ville sans ressources littéraires, on peut mener de front l'enseignement et l'étude de délicats problèmes d'histoire ecclésiastique. Il consacre maintenant tout un ouvrage à Apollinaire de Laodicée. Intimement lié avec saint Athanase et adversaire déclaré de l'arianisme, ce personnage finit par exposer des doctrines assez voisines de l'erreur qu'il avait combattue. Les orthodoxes s'en vengèrent en supprimant ses écrits. Mais les partisans d'Apollinaire réussirent à en sauver une partie en les plaçant sous des noms catholiques. Déjà Caspari avait restitué à Apollinaire le traité κατὰ μέρος πίστις, attribué à Grégoire le thaumaturge; la prétendue confession de saint Athanase, περὶ τῆς σαρκώσεως τοῦ θεοῦ λόγου; et quatre pièces données comme l'œuvre de Julius, évêque de Rome : περὶ τῆς ἐν Χριστῷ ἑνότητος τοῦ σώματος πρὸς τὴν θεότητα, une lettre à Denys, le traité πρὸς τοὺς κατὰ τῆς θείας τοῦ λόγου σαρκώσεως ἀγωνιζομένους προφάσει τοῦ ὁμοουσίου et la lettre encyclique : πέπεισμαι μέν, ἀγαπητοὶ ἀδελφοί... [1] Voici les ouvrages que M. D. fait entrer à son tour dans cette liste : : le λόγος παραινετικὸς πρὸς Ἕλληνας, publié dans les œuvres de saint Justin; 2° le traité Ἀντιρρητικὸς κατ' Εὐνομίου, ajouté aux trois livres authentiques de saint Basile sur le même sujet; 3° les trois premiers dialogues sur la sainte Trinité, mis avec quatre autres, de provenance diverse, sous le nom de saint Athanase et ordinairement attribués à Théodoret par les modernes; 4° le grand ouvrage d'Apollinaire snr la Trinité, qui n'est autre que la forme abrégée de l'ἔκθεσις πίστεως ἤτοι περὶ τρίαδος, un autre apocryphe de saint Justin; enfin, 5° M. D. reconstruit presque entièrement le traité de l'incarnation, à l'aide des fragments et surtout de la réfutation de saint Grégoire de Nysse; et 6° il démontre l'authenticité de la correspondance qui porte les noms d'Apollinaire et de saint Basile. Ainsi se reconstitue l'ensemble des œuvres dogmatiques d'un des théologiens les plus éminents du IVe siècle. Le procédé à la faveur duquel la plupart d'entre elles ont été conservées nous est attesté formellement par un texte de l'empereur Marcien; une soixantaine d'années après la mort d'Apollinaire, en 452, il parle, dans une lettre aux moines d'Alexandrie, de certains personnages « qui libros Apollinaris non dubitauerunt plebi dispergere, uocabula sanctorum patrum eis attitulantes, quatenus ad plenum simplicium mentes sua falsitate decipe-rent ». On peut rapprocher de ce texte [2] un passage de Rufin qui raconte que des hérétiques qui blasphémaient le Saint-Esprit avaient inséré un traité de Tertullien ou de Novatien sur la Trinité dans le *corpus* des œuvres de saint Cyprien et répandu dans tout Constantinople les exemplaires ainsi falsifiés « ut exiguitate pretii homines illecti

---

1. *Alte und neue Quellen zur Geschichte des Taufsymbols und der Glaubensregel* 1879, Christiania, pp. 98-120 et 168, n. 37.
2. Cité par M. Draeseke, p. 31.

ignotos et latentes dolos facilius compararent [1] ». La tactique était donc assez habituelle.

Mais ce n'est pas seulement le recueil des œuvres d'Apollinaire que restitue M. Draeseke. C'est sa vie, surtout la chronologie de ses écrits. Le traité de la Trinité est placé avant 378; vers 375, apparaissent déjà les vues qui feront bientôt douter de l'orthodoxie d'Apollinaire, et, de cette année-là même, est le traité κατὰ μέρος πίστις. Je ne suivrai pas M. D. dans le détail de ses discussions. Qu'il suffise de signaler la démonstration, à mon avis convaincante, de l'authenticité de la paraphrase métrique des Psaumes. Cet ouvrage, qui est omis dans l'édition ainsi que toutes les œuvres scripturaires, aurait été composé de 378 à 382. Ce serait une des dernières d'Apollinaire, puisqu'il passe dans le repos les dernières années de sa vieillesse. Il mourut vers 390, presque centenaire.

M. Draeseke a fait suivre ces dissertations de la réimpression des œuvres identifiées et des fragments, et d'un commentaire écrit en latin. Il s'est contenté d'ailleurs de reproduire les textes déjà imprimés, puisqu'il n'a pu étudier les manuscrits. Ce ne doit pas être un sujet de regret pour lui : son ouvrage apporte assez de nouveau.

II. — L'édition des lettres catholiques de M. Bern. Weiss est précédée d'une longue étude sur les mss. Ils forment trois séries : le Vaticanus, les trois autres mss. en onciale et trois mss. plus récents. La conclusion est que l'on doit observer une attitude éclectique, tout en se guidant surtout d'après les plus anciens témoins de la tradition. Il est à craindre que M. Weiss se soit laissé trop séduire par des combinaisons mathématiques, d'une rigueur seulement apparente. Le compte des bonnes leçons en particulier ne prouve rien, puisqu'il faut avant tout essayer de rétablir la filiation des mss. et qu'en ce cas les fautes sont les seuls renseignements utiles.

III. — Le fascicule suivant des *Texte und Untersuchungen* est consacré par M. Harnack à deux objets très différents. Eusèbe cite cinq fois l'Apologétique de Tertullien, non pas directement, mais d'après une version grecque. C'est un des rares ouvrages latins que les Grecs aient alors traduits. Car l'auteur n'est pas un latin : la langue est facile et correcte, exempte de latinismes. Certaines expressions n'ont pas été bien comprises, comme *litterae* (*Apol.* 5), traduit par ἐπιστολάς, alors qu'il n'est question que d'une lettre. D'un autre côté, la traduction est ancienne; car, au lieu de rendre *sacramenta* par μυστήρια, l'anonyme a passé le mot. Ce qui est encore plus intéressant, c'est que le traducteur a connu le texte de la lettre de Pline sur les chrétiens et s'en est servi pour modifier l'exposé de Tertullien (*Apol.* 2); en réalité, ce n'est plus Tertul-

1. Rufin, *De adulteratione librorum Origenis*, P. G., XVII, 628 c. Cf. les autres faits du même genre cités par Rufin, *ib.*, passim.

lien, mais Pline, qu'il traduit en ce passage. Ainsi nous avons pour cette lettre trois témoignages distincts : Tertullien, l'Apologétique grec et saint Jérôme; car ce dernier s'est manifestement reporté au document en même temps qu'il consultait Tertullien et traduisait la chronique d'Eusèbe. Au contraire, l'auteur des actes romains du martyre de saint Ignace n'est pas un témoin indépendant, car il a tiré son récit de l'histoire ecclésiastique d'Eusèbe (pp. 24-28). On peut conjecturer que la traduction de l'Apologétique a été faite entre 197 et 218, par un homme d'une portée d'esprit ordinaire, mais versé dans la philosophie grecque. M. H. a songé à Jules l'Africain et habilement groupé toutes les vraisemblances en faveur de cette solution. Il se propose de revenir sur ce problème en examinant à nouveau la question de la rédaction grecque des actes de Perpétue et de Félicité.

Dans la seconde étude il a groupé tout ce qu'on peut trouver de renseignements sur la médecine dans l'ancienne histoire ecclésiastique : médecins chrétiens, à la tête desquels figure naturellement saint Luc; diététique et thérapeutique; exorcismes ; M. H. termine en mettant en lumière le côté curatif, si l'on peut s'exprimer ainsi, de la mission du Sauveur et de l'Évangile, tel qu'on peut le faire d'après les textes, très caractéristiques, l'histoire et les institutions. L'agrément et la variété des matières rendent cet opuscule d'une lecture attrayante quoique l'érudition y soit aussi profonde que dans tout ce qui sort de la plume de M. Harnack.

IV. — M. Zycha a publié la seconde partie de la section des œuvres de saint Augustin réservée à la polémique contre les Manichéens. Aux traités précédemment publiés [1], viennent donc se joindre : *Contra Felicem libri duo*, *de Natura boni liber*, *Secundini Manichaei ad sanctum Augustinum epistula*, *contra Secundinum liber;* en appendice, *Euodii de fide contra Manichaeos*, *Commonitorium Augusti quod fertur*. Le fascicule contient en outre un *index scriptorum*, où n'est relevé aucun des nombreux passages d'écrits manichéens cités de part et d'autre, et l'introduction, consacrée à une description superficielle des manuscrits. Suivant l'usage, il n'y a pas de table des matières; lacune plus regrettable et moins ordinaire dans les volumes de la collection viennoise, l'éditeur ne s'est pas imposé la tâche ingrate et si utile d'un *index nominum et rerum* et d'un *index uerborum et locutionum :* les historiens et les grammairiens sont renvoyés dos à dos. A ces omissions qui sautent aux yeux, se joignent d'autres négligences plus graves : profusion de fautes d'impression, mss. désignés par une lettre dans l'apparat et par une autre dans la description, citations de l'Écriture non relevées, disposition défectueuse de l'apparat qui le rend inutile, renseignements abondants sur des vétilles et silences inquiétants aux passages délicats, collations inexactes. J'aurai fini en ajoutant que

1. Cf. *Rev. cr.*, 1891, II, 159.

M. Zycha consacre deux pages de son introduction à exposer que les Bénédictins de Saint-Maur étaient des hommes négligents servis par d'heureux hasards.

V-VI. — Il est malheureusement difficile de porter un jugement plus favorable sur les volumes de la collection dirigée par M. Krüger. Au moins s'ils sont peu soignés, ils ne prétendent pas à cette valeur scientifique que devraient présenter toutes les éditions publiées par l'Académie de Vienne. Mais il est un mérite nécessaire à toute publication de texte, c'est la correction. Or les fautes sont vraiment trop nombreuses [1]. Bien des passages de l'Écriture ont passé inaperçus dans le *De catechizandis rudibus;* ce ne sont pourtant pas des moins connus [2]. Enfin, il vaudrait mieux ne pas parler de critique de texte que de donner un appendice semblable à celui qui se trouve à la fin du *De catechizandis rudibus*. Il témoigne de la plus naïve ignorance. Sans doute, c'est le besoin de relever la réputation de la collection qui a conduit à annoncer comme cinquième fascicule : *Leontios von Neapolis, des Leben des Johannes Eleemon, zum erstenmal herausgegeben und commentirt von Gelzer*. Mais ne sort-on pas du cadre fixé d'abord? Enfin ne chicanons pas trop, si nous avons un bon livre.

VII. — Le troisième volume des *Studia biblica* est composé de six essais : 1° Neubauer, *the Introduction of the Square Characters in Biblical Mss. :* très importante étude qui renouvelle un chapitre de l'histoire de l'écriture; 2° Ch. Gore, *the argument of Romans IX-XI :* pénétrante analyse du procédé d'argumentation propre à saint Paul; 3° G.-H. Gwilliam, *the Materials for the Criticism of the Peshitto New Testament :* examen de vingt-trois mss. syriaques préparatoire à une édition critique; 4° F.-H. Woods, *an Examination of the New Testament Quotations of Ephrem Syrus :* recherches sur les rapports des citations

---

1. Tertull., *De praescr.*, p. 3, 10 *plantum*, lire : *plantam*; 31, 2 *fructice*, lire : *frutice;* 35, 13 *aedificient*, lire : *aedificent*. — Aug., *De catech.*, p. 2, 2 *abiuuari*, lire : *adiuuari;* 2, 3 *douota*, lire : *deuota;* 6, 20 *rententi*, lire : *retenti;* 7, 17 *inipsis*, lire : *in ipsis;* 10, 15 *catechizandis*, lire : *catechizantis;* 11, 15 *miracolorum*, lire : *miraculorum*; etc. Je ne crois pas qu'on ait la prétention de faire passer quelques-unes de ces coquilles pour des vulgarismes de saint Augustin.

2. P. 5, 19 *conscientia bona et fide non ficta*, I. Tim. 1, 5; 6, 21-22 *illis obligati sunt pedes, et ceciderunt, nos autem surreximus et erecti sumus*, Ps. xix, 9 (la vulgate ne donne pas *pedes;* cette rédaction est celle du Pseudo-Prosper, *De promiss.*, P. L., LI, 786 B; s. Cyprien (*ad Fort.*, x, p. 332, 12 Hardel) donne *illis* (Hardel a eu tort d'adopter *illi*) *copulati sunt pedes...... exsurrimus ....*) 6, 25 *ipse est caput corporis Ecclesiae*, expression prise textuellement de Col. 1, 18, et non de Eph. v, 23; 7, 1-4 *quapropter omnia quae ante scripta sunt, ut nos doceremur scripta sunt, et figurae nostrae fuerunt, et in figura contingebant in eis; scripta sunt autem propter nos, in quos finis saeculorum obuenit :* morceau important pour la connaissance de la méthode de travail de saint Augustin ; c'est la fusion de Rom. xv, 4 et I Cor. x, 11; 7, 7-8 *cum adhuc inimici essemus, Christus pro nobis mortuus est*, Rom. v, 8-9 (le verset 10 est cité à tort, la vulgate *: peccatores* au lieu de *inimici* de saint Augustin et des livres liturgiques) ; etc.

de saint Éphrem avec les versions syriaques et le Diatessaron de Tatien. Les deux derniers articles occupent près de la moitié du volume. M. R.-B. Rackham a eu l'heureuse idée de donner une édition critique des canons d'Ancyre, d'après quarante-quatre mss. grecs, huit mss. de la Συναγωγή de Jean d'Antioche, trois du commentaire de Zonaras, quatre du commentaire de Balsamon. De plus sont rapprochées du grec deux versions syriaques et une version arménienne, dont la traduction latine est publiée en entier. L'édition serait complète si M. Rackham avait essayé d'établir le texte critique de la traduction latine. Dans la dernière dissertation, M. W. Sanday s'est occupé de la liste stichométrique de Cheltenham publiée jadis par M. Mommsen. Il est regrettable que le travail de M. Sanday remonte à 1886. Car depuis, M. Mommsen a retrouvé dans un ms. de Saint-Gall un peu moins ancien un autre exemplaire de la même liste. Dans l'ensemble, cette liste présente le canon africain. Le fait que dans le ms. de Cheltenham, on a : *epistulae Iohannis IIII, | uersus CCCI, una sola | epistulae Petri II, uersus CCC | una sola*, trahit des divergences conformes à cette hypothèse [1]. C'est en vain que récemment on a essayé de tirer une conclusion différente de l'omission des mots *una sola* dans le ms. de Saint-Gall [2]. Ils ésaient inexplicables pour un copiste du IXe siècle et il est naturel de supposer qu'il les a supprimés. Le ms. de Cheltenham nous a transmis la liste primitive avec les surcharges qu'elle portait à une date voisine de sa rédaction [3]. Toute cette étude offre le plus grand intérêt, non seulement pour les théologiens, mais pour les paléographes et les philologues. Le seul défaut de M. Sanday est de manquer parfois de décision, ainsi dans la question des *Testimonia* de saint Cyprien [4]. Dans l'ensemble, ce volume est digne des précédents et de l'université d'Oxford. Cette publication serait parfaite, si elle paraissait à une date plus rapprochée de celle de la rédaction des articles.

Paul Lejay.

---

615. — H. Howorth. **History of the Mongols from the IX th to the XIX th century.** Part III The Mongols of Persia 8· London, 1888, 776 p.

Quoique daté de 1888, il n'y a guère qu'un ou deux ans que ce gros volume, peu accessible à raison de son prix et par suite peu répandu, a

1. Loisy, *Histoire du canon du Nouveau Testament*, 185.
2. *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1892, 365 (Hilgenfeld).
3. C'est en somme la conclusion à laquelle arrive aussi M. Turner dans les notes qu'il a ajoutées au travail de M. Sanday.
4. A la fin de la note jointe à la liste stichométrique, je lirais : *per singulos libros, computatis syllabis numero XVI, posui (posui numero XVI* ms.) *uersum Virgilianum. Omnibus* (ponctuation d'Hilgenfeld) *libris numerum adscribsi.* Je crois le commencement altéré, car *sed et alibi* doit s'opposer à *in urbe Roma;* il y a là une perturbation grave et probablement une lacune.

pu être consulté par les quelques rares savants, historiens ou orientalistes, qui s'occupent des Mongols. Cette troisième partie est en réalité le tome *quatrième* d'une vaste histoire des Mongols entreprise par Sir H. Howorth en 1876, immense amas de matériaux, *rudis..... moles*, difficiles à consulter, et qui, par cela même, n'a pas rendu au chercheur tous les services que l'on était en droit d'espérer. Le défaut de plan, le manque de table à la fin de chaque volume, la longueur démesurée des chapitres, l'*absence presque continuelle de date* rendent la lecture de cet ouvrage pénible et décourageante. Et pourtant que de choses, que de renseignements importants sont contenus dans ces quatre volumes compacts! Car il faut aussi rendre justice au zèle et à la patience de l'auteur et reconnaître la somme immense de travail et de compilation qu'il a fournie.

Le quatrième volume qui nous occupe est en progrès sur les autres: les fautes d'impression et les erreurs sont presque insignifiantes à côté de celles des volumes précédents. Les références bibliographiques sont bien au bas des pages mais les notes proprement dites sont à raison de leur longueur rejetées à la fin des chapitres; c'est le système allemand des *Excursus* et des *Beilagen*, et plusieurs de ces Notes sont forts importantes.

Le chapitre premier sous le titre de *Prédécesseurs d'Houlagou* (M. H. écrit *Khulagu* suivant l'orthographe mongole) est l'histoire des Grands Khans mongols (Ogotaï, Gouïouk et Mangou)en Perse, depuis la mort de Gengiskhan jusqu'à l'avènement des Houlagides, 1227-1252. Les chapitres II à XI contiennent l'histoire des Houlagides ou Ilkhans sous un ensemble de près de six cents pages, et les chapitres XII et XIII traitent des Djelaïrides et des diverses dynasties ou principautés qui se formèrent au XIVe siècle sur les débris de l'empire Ilkhanien. Pour cette portion de l'histoire des Mongols, Sir H. a mis à contribution les excellents ouvrages de D'Ohsson (1834), de Hammer-Purgstall (1843), Le Rashid eddin de E. Quatremère (1836), la récente traduction du Tabakât-i-Nasiri (1881) et les historiens arméniens et géorgiens contemporains des ravages et des déprédations que leurs malheureux pays ont eu à subir de la part des Mongols. La Chronique géorgienne notamment, traduite en français par M. Brosset en 1849, contient beaucoup de détails très précieux sur l'histoire des contrées caucasiennes au XIIIe siècle.

Si les hordes mongoles ont exercé d'effroyables ravages en Asie-Mineure et dans l'Europe orientale au moment de leur apparition, il faut reconnaître aussi que, une fois installés et régulièrement établis dans les pays musulmans, ces farouches dévastateurs se sont policés au contact de la civilisation arabe qui était alors dans tout son éclat. Leurs souverains apprirent l'arabe, se firent musulmans, plusieurs d'entre eux même chrétiens, attirèrent à leur cour les littérateurs, les alchimistes, les mathématiciens, les astronomes arabes. Quelques-uns comme Arghoun et Ghasan, furent de grands réformateurs. Tout en étant en

guerre perpétuelle avec les sultans d'Égypte ou d'Asie Mineure, ils s'occupaient de réorganiser à l'intérieur, l'administration de la justice, des impôts, du cadastre. Rashid eddin nous a conservé à cet égard le texte même de plusieurs ordonnances, yarliks et païzehs qui témoignent d'une organisation puissante et d'une civilisation avancée. Il faut savoir gré à M. H. de n'avoir pas négligé ce côté généralement peu connu de l'histoire mongole; il a de même eu le soin de traiter avec des développements convenables des relations que les princes mongols ont eues avec l'Occident. Depuis les beaux mémoires d'Abel Remusat et depuis la publication des textes originaux des différents voyages exécutés en Asie par les marchands et les missionnaires italiens aux XIIIe et XIVe siècles, cette histoire des rapports de l'Europe franke avec l'Asie antérieure, la Tartarie et la Chine, est aujourd'hui très bien connue. M. H. nous a donné une analyse suffisante des voyages de Carpin (1245); d'Anselme de Lombardie en Perse, auprès de Baïtchou, en 1247; de Rubruquis, en 1253; près du grand Khan Mangou; de Marco-Polo, le plus célèbre de ces explorateurs, 1260-1295; de Monte Corvino, auprès d'Arghoun et en Chine, 1291-1305; et enfin d'Odoric de Pordenone, 1318-1330, à la cour d'Abou-Saïd, un des derniers Ilkhans de la Perse. La correspondance épistolaire et les relations diplomatiques avec le Pape et les rois de France et d'Angleterre sont également mentionnées dans le volume que nous analysons, et c'est là un des côtés les plus intéressants et des plus curieux de cette époque.

Les monnaies d'argent et de cuivre des Houlagides sont nombreuses; celles en or sont beaucoup plus rares. M. Howorth a mis à profit pour ses études, la belle collection du British Museum qui est connue par le Catalogue qu'en a dressé S. L. Poole en 1881, ainsi que les travaux de Fraehn et Tiesenhausen; tous ces documents sont d'une grande importance pour fixer la chronologie, parfois un peu incertaine, des divers souverains mongols et des petites dynasties. Indépendamment des réformes administratives dont nous avons parlé plus haut, il faut signaler la création d'une sorte de billet de banque ou *tchao* à l'instar de la Chine, qui a circulé en Perse, en Asie-Mineure et jusqu'en Arménie et en Géorgie à la fin du XIIIe siècle, et l'institution d'une ère nouvelle dite *ère ilkhanienne* destinée à mettre de l'ordre dans les deux calendriers solaire et lunaire alors usités en Perse et dont l'emploi jetait le désordre et la confusion dans les affaires et la chronologie. La plupart de ces créations et de ces réformes disparurent avec les derniers débris des empires Ilkhanien et Djélaïride devant les hordes sanglantes de Tamerlan en 1360. C'est là que s'arrête le quatrième volume. La suite doit contenir l'histoire des Timourides en Asie centrale et probablement aussi celle des Babérides ou grands Moghols de l'Inde. Un délai de dix ou quinze ans n'est pas de trop pour mener à fin cette longue entreprise. C'est alors seulement que nous posséderons l'index général que l'auteur nous a promis et qui, s'il est complet, pourra permettre au travailleur d'utiliser, sans trop

perdre de temps en recherches, toutes les indications amoncelées dans cette vaste histoire.

E. DROUIN,

---

616. — **Documents concernant les relations entre le duc d'Anjou et les Pays-Bas (1576 1583),** par P. L. MULLER et Alph. DIEGERICK. Tomes II-III. S'Gravenhage. M. Nijhof, 1890-91. x, 654, xi, 694 p. in-8.

Nous avons parlé déjà de la collection de documents publiée par MM. P. Muller et Diegerick (*Revue,* 1890, nº 550), et relative aux rapports politiques établis entre la France, et plus particulièrement entre François d'Anjou et les Pays-Bas, durant les premières années de la « grande rébellion ». Nous avons dit alors quelques mots de la composition de ce recueil et de la méthode suivie par le savant professeur de Leyde et par le conservateur des archives de Gand, pour amasser, au prix de longues et pénibles recherches, toutes les pièces qui se rapportaient, même de loin, au sujet spécial de leurs études. Ils sont restés fidèles naturellement à cette méthode dans ces deux nouveaux volumes, dont l'un renferme les documents relatifs aux troubles des *Malcontents* et des Gantois, de septembre 1578, jusqu'au premier départ d'Anjou (février 1579); l'autre les pièces, qui se rapportent aux événements compris entre le mois de février 1579 et celui de janvier 1581. L'amoncellement de tant de documents ne laisse pas que de former une masse un peu touffue; on a quelque peine à dégager une impression générale, exacte et précise à la fois, de la lecture de tant de correspondances si diverses et d'importance parfois très inégale. Sous ce rapport le plaidoyer *pro domo* des savants éditeurs n'est pas absolument inutile [1]; on voit bien qu'ils ont éprouvé un sentiment assez analogue au nôtre, et cependant il leur était autrement facile de se reconnaître dans ce vaste fouillis de documents, qui, pour eux, n'ont point de mystères, qu'ils se rattachent à l'histoire générale, diplomatique, militaire ou locale. Mais ils plaident si chaleureusement et si ingénuement à la fois le chagrin que leur aurait causé l'abandon d'une partie des richesses récoltées avec tant de peine dans tant de dépôts publics, qu'on n'a pas le courage vraiment de leur faire un reproche de cet excès de richesses, encore que plus d'un de ces documents aurait pu être supprimé sans nous priver, au point de vue de l'histoire politique générale, de renseignements d'une importance véritable. Nous ne nous plaindrions pas, ou du moins pas si haut, si les éditeurs avaient bien voulu résumer dans une *Introduction* sommaire les résultats nouveaux acquis pour chacun de leurs nouveaux volumes. Ils auraient ainsi notablement facilité la tâche du lecteur ; mais si leurs notes sont savantes et judicieuses, elles sont peut-être un peu trop rares, et l'on n'a pas immédiatement l'idée non plus de chercher à la fin du volume,

---

1. Dans la préface du tome II.

aux *Appendices*, les éclaircissements qu'on désirerait trouver à la première page.

Cela dit, plutôt d'ailleurs par une sympathie pour les historiens futurs que pour articuler un grief véritable, nous serons les premiers à proclamer que l'historien des vingt-cinq dernières années du xvie siècle trouvera bien des pièces utiles et curieuses dans ces deux nouveaux volumes. Le *héros* même du recueil — si ce mot n'était ici une trop violente ironie — ne gagne pas, il est vrai, à être étudié de plus près. Encore que son envoyé, M. de Villeroy, haranguant les États-Généraux, le comparât à « Codrus, Décius et Moyses, dédiant sa propre vie pour notre salut » (II, p. 67), et qu'un autre diplomate, Des Pruneaux, moins compromettant, le plaçât « comme Crassus, entre Pompée et César » (II, p. 362), il n'en était pas moins un bien faible politique, et, par dessus tout, un parfait malhonnête homme. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire les documents qui se rapportent, par exemple, à l'affaire de Mons, dont il dut s'enfuir, le 26 décembre 1578, après avoir essayé en vain de s'en emparer par une véritable trahison [1]. On ne peut s'expliquer la longue patience des États-Généraux vis à vis d'un candidat semblable, que par le besoin qu'ils avaient de l'appui de la France et par l'espoir fallacieux qu'ils nourrissaient de l'obtenir à ce prix. Rien aussi ne montre mieux l'intelligence politique et l'abnégation patriotique de Guillaume d'Orange que les efforts tentés par lui pour ramener en Flandre ce prince fugitif, après que les autres combinaisons eurent échoué par l'avortement du congrès de Cologne. Mais même son influence si considérable ne put rallier qu'une majorité des voix en faveur d'Anjou (août 1580), tant un instinct profond avertissait les États-Généraux de se méfier de ce maladroit adepte de Machiavel. Le troisième volume de MM. Muller et Diegerick s'arrête au traité de janvier 1581, par lequel le duc d'Anjou obtenait, sous certaines conditions, la souveraineté des Pays-Bas [2]. Ils nous annoncent que, grâce à l'abondance des pièces déjà réunies et de celles qu'ils comptent bien trouver encore, un quatrième tome, peut-être même un cinquième, paraîtront plus tard. Qu'ils y mettent une savante et lucide introduction, comme ils savent les faire (voy. le *premier* volume), et nous les recevrons avec grand plaisir, quelque

---

1. Voy. à ce sujet (II, p. 431-440) une longue polémique contre M. Kervyn de Lettenhove, dont nos auteurs ont eu si souvent déjà l'occasion de rectifier les affirmations plus catégoriques que documentées. On en trouvera encore d'autres exemples, III, p. 148, 606, etc.

2. Parmi les pièces de ce volume nous signalerons comme les plus intéressantes et les plus importantes, à un point de vue général, les *Articles* arrêtés à Anvers avec le duc, le 11 août 1580; les relations des envoyés des États-Généraux (parmi lesquels se trouvait Marnix de Sainte-Aldegonde), datées de Tours, le 9 et 10 septembre 1580; les *Articles* conditionnels de Plessis-les-Tours, du 19 septembre 1580, avec la longue et savante notice qui s'y rapporte (p. 480-494); le long rapport de Marnix au prince d'Orange, rédigé à Coutras, le 17 décembre 1580; les *Déclarations* du duc d'Anjou, données à Bordeaux, le 23 janvier 1581, etc.

nombreux qu'ile soient, bien que tant de volumes nos semblent, à parler franc, un peu trop d'honneur pour les faits et gestes de ce rejeton si peu sympathique d'une race dégénérée.

R.

---

617. — **La réforme de l'éducation en Allemagne au XVIII° siècle.** Basedow et le Philauthropinisme, par A. Pinloche, chargé de cours à la Faculté des lettres de Lille; Paris, Armand Colin, in-8 de VIII et 537 p.

— **La Chalotais** als erster Vorkaempfer der weltlichen Schule. (Extrait du *Pædagogium*, 13° année, 6° numéro), par le même (16 pages).

L'ouvrage de M. Pinloche sur la réforme de l'éducation en Allemagne se partage en trois livres. Le premier traite de Basedow et de son œuvre pédagogique, et contient lui-même une partie historique et une partie critique. Le second s'occupe des disciples de Basedow, soit fondateurs d'écoles comme Bahrdt, Salzmann et Rochow, soit écrivains et publicistes comme Campe, Trapp, Stuve et Villaume. Dans le troisième, enfin, l'auteur suit l'influence du philanthropinisme en Allemagne et dans les pays du Nord.

M. Pinloche, en faisant l'histoire du philanthropinisme, a dû se demander d'abord ce que le fondateur de l'école nouvelle pouvait avoir emprunté à ses devanciers ou à ses contemporains, et il est le premier qui soit arrivé, sur cette question, à des conclusions précises. Jusqu'ici on se bornait à rattacher vaguement Basedow à Rousseau; on faisait de lui, selon l'expression de Jean-Paul, l'éditeur intellectuel de l'*Émile* en Allemagne. M. P. montre qu'il n'avait pas attendu la lecture de Rousseau pour sentir s'éveiller en lui la vocation pédagogique, ni même pour arrêter les points principaux de sa doctrine. Dès l'année 1746, dans une lettre qui se trouve en manuscrit à la Bibliothèque de Hambourg, et qui n'avait pas encore été publiée, Basedow, alors étudiant en théologie à Leipzig, insiste particulièrement sur les fonctions enseignantes qui accompagnent le pastorat. Mais ce qui est plus important, c'est que, dans une thèse soutenue en 1752, c'est-à-dire dix ans avant l'apparition de l'*Émile,* il préconise déjà une méthode d'enseignement *inusitatam eamdemque optimam,* qui renonce aux anciens procédés scolastiques et s'adresse davantage aux sens et à l'imagination de l'enfant. Cette thèse, d'ailleurs mal écrite et sans intérêt par elle-même, avait échappé jusqu'ici aux recherches des pédagogues allemands; M. P. a été assez heureux pour en trouver un exemplaire à la Bibliothèque nationale de Paris.

La définition la plus complète du système de Basedow se trouve dans l'ouvrage qu'il publia successivement de 1870 à 1874, et qui finit par avoir quatre volumes sous le titre général de *Elementarwerk.* On y reconnaît l'influence de Locke et de Rousseau. Mais l'idée dominante, celle qui présida à la création du philanthropinisme, l'idée de l'éducation nationale, c'est-à-dire de l'éducation dirigée par l'État en dehors de

l'Église, était due à La Chalotais. M. P. insiste sur ce point, et sa démonstration nous semble inattaquable. Ce qui lui donne surtout raison, c'est la mauvaise grâce avec laquelle Basedow lui-même, répondant à une critique de Schlœzer, déclare « avoir appris avec plaisir dans l'*Essai sur l'éducation nationale* ce qu'il pouvait y apprendre », tout en ajoutant, « après réflexion », que, « des excellentes choses que dit La Chalotais, il n'y en avait aucune à laquelle il n'eût déjà pensé ».

Après avoir établi, avec plus de netteté qu'on ne l'avait fait avant lui, la filiation d'idées d'où sortit le philanthropinisme, M. P. ne fait aucune difficulté de reconnaître que la propagation de la doctrine fut due en grande partie à l'immense retentissement de l'*Émile*. Si Basedow trouva des adhérents et des souscripteurs, c'est qu'on le considérait comme un disciple de Rousseau. Dans le troisième livre, qui traite de l'influence des doctrines philanthropinistes, M. P. s'attache surtout à faire ressortir les mérites du chanoine de Rochow et de l'humaniste Gedike, utiles collaborateurs du ministre prussien, baron de Zedlitz. Mais peut-être, dans toute cette partie encore, conviendrait-il souvent de faire remonter jusqu'à La Chalotais et à Rousseau, dont les idées étaient connues en Allemagne, ce qui semble dû à l'action directe de Basedow. En somme, l'impression générale que l'on garde après avoir lu M. Pinloche, c'est que Basedow est un pédagogue surfait, qui surtout se surfaisait lui-même, qui a fort ingénieusement combiné les idées d'autrui, mais qui souvent aussi les a compromises par la manière dont il les mettait en œuvre.

A. Bossert.

---

618. — Ancona (Alessandro d') et Bacci (Orazio). **Manuale della letteratura italiana.** Tome I, 1re partie, et tome II. Florence, Barbéra, in-16 de xi-315 p. et 621 p., 1892 [1].

M. d'Ancona sait se faire tout à tous : écoliers, érudits, gens du monde, tous s'accordent à goûter la finesse et la sûreté de son goût, l'étendue, la solidité de sa science; mais d'ordinaire il travaille séparément pour eux. C'est pour les écoliers qu'il annote les Odes de Parini, c'est pour les érudits qu'il commente la Relation de voyage de notre Montaigne ou déroule l'histoire des Origines du théâtre italien, c'est pour les gens du monde qu'il écrit ces charmantes variétés historiques et littéraires où la malice et la grâce dissimulent de laborieuses, d'impeccables investigations; c'est pour eux encore, ou plutôt c'est pour la charité qui sollicite parfois son infatigable et souple talent, qu'il improvise dans ses moments de loisir les spirituels prologues en vers que les baigneurs d'Andorno applaudissent au profit des pauvres. Cette fois il a

1. Le premier volume, dont la première partie seule est publiée, est consacré au XIIIe siècle; le deuxième embrasse le XVe et entame le XVIe. Chacun de ces volumes, y compris le supplément à paraître pour le premier volume, coûte 3 francs. La suite paraîtra dans quelques mois.

voulu contenter tout le monde à la fois et il y a réussi. Il vient de composer, en effet, avec la collaboration de M. Bacci, un recueil utile et agréable pour le simple amateur qui lit par plaisir, pour le savant qui lit par devoir, pour l'écolier qui lit par obéissance.

Tout au plus regretterai-je pour les collégiens que les notes soient exclusivement consacrées à l'explication des formes ou des phrases obscures; on nous dit que c'est l'affaire du maître de signaler les beautés littéraires au cours de l'explication orale; mais, outre qu'à ce compte on pourrait aussi s'en reposer sur lui de l'explication littérale, un livre scolaire est fait pour être, non seulement commenté en classe, mais lu par l'élève seul dans sa chambre de travail, et, comme il est d'expérience que les élèves les plus intelligents ne goûtent guère les belles choses que quand on les avertit par un mot d'y prendre garde, il ne faudrait pas hésiter à les avertir. Peut-être aussi, dans un livre qui s'adresse tout d'abord aux enfants, vaudrait-il mieux ne pas admettre autant d'écrivains d'ordre secondaire : pour nous sans doute ces auteurs forment autour des hommes de génie le cortège qui rehausse leur gloire, mais pour des enfants ce peut être la foule où ils se perdent. Mais, ceci dit, que de points par où ce recueil peut servir de modèle (ou de leçon) aux auteurs d'éditions classiques! Tout d'abord le choix des morceaux est excellent, aussi bien pour les écrivains d'un rang inférieur que pour les autres. M. d'A. a raison de dire qu'en Italie on regarde quelquefois trop à la seule pureté du style et qu'il se propose au contraire de ne donner que des passages où le mérite du fond réponde à celui de la forme. Mais il pourrait aussi, dans l'endroit où il déclare qu'il a écarté tout ce qui choquerait la morale et la religion, ajouter que, sur cet article également, ses prédécesseurs n'avaient pas toujours eu assez de scrupule [1]. A cet égard il est inattaquable. Si, par la bouche des écrivains du XVI[e] siècle, il signale les désordres où l'Église romaine était tombée, il constate également par leur organe la nécessité de l'enseignement religieux. Il n'écarte pas systématiquement la poésie amoureuse, mais il en choisit soigneusement les exemples, et il prend garde que la plupart des pages de son Manuel respirent un bon sens délicat ou viril. Il fait aux classiques la belle part qui leur convient : Dante, Arioste occupent chacun plus de cent pages; et, ce dont il faut féliciter vivement M. d'Ancona, il relie les passages qu'il leur emprunte par de courtes analyses, de sorte que l'élève qui a lu ces deux cents pages connaît véritablement, dans l'ensemble et dans les parties essentielles, la *Divine Comédie* et le *Roland Furieux*. Enfin il ouvre dans sa préface un avis des plus sages en proposant de suivre dans les lycées d'Italie un ordre tout différent de celui qu'on y a prescrit pour l'étude des auteurs ita-

---

1. Sur les qualités et les défauts ordinaires des livres scolaires de l'Italie, on nous permettra de renvoyer à notre livre récent : *L'instruction publique en France et en Italie au* XIX[e] *siècle*.

liens : il demande que dans la première des trois années qu'on y emploie, on commence par les écrivains les plus récents pour finir dans la dernière par les plus anciens. Il y a, en effet, un sérieux inconvénient à proposer trop tôt à la jeunesse des auteurs qui, antérieurs d'un, de deux, de trois siècles à nos classiques, s'éloignent beaucoup plus de notre manière de penser et d'écrire : « Chacun sait, dit M. d'Ancona, la répugnance, l'indocilité que les élèves de première année montrent pour l'étude de nos *trecentisti*... Ils en viennent à mépriser ces bons vieux auteurs qui pourtant, proposés au moment convenable, leur seraient si utiles. Si l'on acceptait notre proposition, les jeunes gens les aborderaient avec un esprit plus ouvert, un jugement plus formé, plus d'aptitude enfin à comprendre les variations de style et de langue que le cours des temps a rendues inévitables. Ils ne se rebuteraient plus des périodes pompeuses du XVIe siècle, ils ne se moqueraient plus de l'ingénuité du XIIIe et des construtions, des formes étranges qu'ils rencontrent dans les auteurs de ce temps-là. » L'ordre que propose M. d'A. est d'ailleurs celui qu'a suivi son collègue de l'Université de Rome, M. Luigi Ferri, dans les Morceaux choisis de Littérature italienne qu'il a publiés à la prière de la maison Hachette.

Pour les érudits, ce qui donne un prix singulièr à ce recueil, ce sont les notices littéraires sur les divers siècles et les notices biographiques sur les divers auteurs. Ici encore on pourrait, si l'on ne songeait qu'à l'intérêt des élèves, souhaiter plus de brièveté; car l'abondance des détails les embrouille quand elle ne les effarouche pas. Mais quel secours pour l'histoire et la critique que ces résumés substantiels de tous les ouvrages de valeur qui ont été composés dans ce siècle sur les écrivains marquants de l'Italie! Les Italiens ont beaucoup fait dans ces derniers temps pour faciliter les recherches d'érudition. Citons seulement les excellentes *Tavole storico-bibliografiche della letteratura italiana* de MM. Finzi et Valmaggi (Turin-Florence-Rome, Loescher, 1889) et cette vaste compilation si hardiment conçue par la Chambre des députés, et d'autant plus précieuse pour les heureux possesseurs des volumes qui ont déjà paru qu'elle n'a pas été mise dans le commerce, ce catalogue méthodique de tous les articles publiés sur tous sujets par toutes les Revues d'Europe [1]. Les notices du Manuel que nous annonçons offrent l'avantage de donner, outre une liste de lectures à faire, le résultat des livres les plus importants.

Enfin les simples dilettantes qui voudront acquérir par eux-mêmes une connaissance étendue et précise de la littérature italienne n'en trouveront jamais une meilleure occasion. Il y a encore, Dieu merci, parmi les hommes du monde instruits des personnes qui n'empruntent pas les opinions toutes faites et à qui le temps seul manque pour se former un

1. Des raisons financières ont fait interrompre cette publication. Souhaitons, pour la commodité des savants de toute nation, qu'on la reprenne bientôt!

avis, puisqu'on sait que nul n'a moins de loisir que ceux qui n'ont rien à faire. En peu d'heures passées dans la compagnie des meilleurs écrivains de l'Italie, ces personnes acquerront le droit de se prononcer en connaissance de cause sur le génie d'un des peuples qui ont davantage brillé dans les sciences et dans les lettres.

M. Bacci, le collaborateur de M. d'Ancona, est un professeur distingué du lycée de Prato, qui, quoique jeune encore, a fait depuis longtemps ses preuves : entre autres publications érudites, il a réédité la *Giampagolaggine* de Bertini et, à ce propos, étudié dans une préface, finement et agréablement écrite, l'histoire de la polémique littéraire en Italie au XVIIe siècle; le commentaire de Pétrarque par Tassoni lui a fourni l'occasion d'une notice très intéressante où le lecteur français remarque particulièrement quelques pages curieuses sur l'étude de la poésie provençale en Italie à cette même époque. Il méritait le choix que M. d'Ancona a fait de lui et qui, nous l'espérons, lui portera bonheur.

Beaucoup d'autres érudits ont prêté leurs concours, soit pour l'indication des morceaux à citer, soit pour la rédaction des notes. On lira, par exemple, un morceau de M. Pio Rajna sur l'origine de la langue nationale. Le recueil que nous signalons présente donc un abrégé critique de la littérature et de la science italienne. C'est assez en dire l'importance.

Charles DEJOB.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Notre ami et collaborateur, M. P. Viollet, a commencé à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres la lecture d'un mémoire sur la loi salique considérée comme loi de succession au trône. Autant que je puis en juger d'après la courte analyse donnée par les journaux, du commencement de ce mémoire, M. Viollet y développe des vues analogues à celles que je compte soutenir prochainement dans un article de la *Revue historique*. Ne voulant pas être soupçonné d'avoir été influencé dans mes conclusions par le travail de M. Viollet, je vous serais reconnaissant de donner accueil dans la *Revue critique* à un court résumé de mon étude.

G. MONOD.

15 décembre 1892.

LA LÉGENDE DE LA LOI SALIQUE ET LA SUCCESSION AU TRONE DE FRANCE

Lorsque au XVIIIe siècle les théoriciens politiques et les juristes se demandaient, non sans quelque inquiétude, quelles étaient les institutions fondamentales de la monarchie française, ils n'arrivaient à en trouver que trois : la division de la nation en trois classes, clergé, noblesse et tiers-état; l'inaliénabilité des biens de la couronne; enfin la *loi salique* ou loi de transmission de la couronne de mâle en mâle, par ordre de primogéniture. — Il faut avouer que c'était peu de chose et qu'il était assez difficile de trouver là les bases d'une constitution. Si on y avait regardé de près, on aurait vu que même ces institutions fondamentales étaient loin d'avoir le caractère absolu qu'on leur prêtait. La division de la nation en trois classes était un héritage de l'époque féodale et ne remontait pas aux origines de la monarchie : d'ailleurs, la royauté, en créant la noblesse de robe recrutée dans les rangs du tiers-état et en

réduisant de plus en plus les privilèges de l'aristocratie avait bouleversé cette prétendue division de la nation en trois classes. L'inaliénabilité des biens de la couronne n'existait guère que dans les serments prêtés par les rois au moment de leur sacre et avait été l'objet de violations constantes. Enfin, s'il était vrai que l'exclusion des femmes de tout droit à la couronne était, depuis 1328, un principe incontesté de la monarchie, c'était une pure fantaisie d'érudits mal informés qui faisait remonter aux origines de notre histoire et qui rattachait à la loi salique la règle de succession à laquelle les Bourbons devaient la couronne.

Dès le XVII[e] siècle, on savait à quoi s'en tenir sur la prétendue antiquité de ce qu'on appelait la loi salique, et sur la tradition qui appliquait à la succession au trône un texte de la vieille loi des Francs Saliens relatif aux héritages, titre 59 : « *De terra vero salica in muliere nullà pertinet portio,* » — c'est-à-dire : « Les femmes ne peuvent hériter de la terre patrimoniale. » Le jurisconsulte Pierre Dupuy reconnaissait « qu'il était ridicule » de chercher dans cette disposition de droit privé un principe de droit public et que l'ordre de succession au trône a été fondé, non sur un texte de loi, mais sur le fait même de la transmission du pouvoir de mâle en mâle, « inviolablement gardé durant des siècles par une immémoriale observance ».

Ceux qui fondaient sur la loi salique le principe de l'hérédité en ligne masculine tombaient dans une erreur plus ridicule encore que ne l'imaginait Dupuy, car non seulement le titre 59 de la loi salique n'a jamais eu la prétention de régler la succession au trône, mais même la loi salique n'a pas été invoquée lorsque l'on a exclu les femmes de la succession au trône de France, en 1317 et en 1328, à l'avènement de Philippe le Long et à celui de Philippe VI. C'est beaucoup plus tard, dans la seconde partie du siècle, que l'on a cherché à appuyer sur ce texte la décision qu'on avait prise par des raisons purement politiques et pratiques, et que des légsites érudits ont cherché dans les lois germaniques des arguments à opposer à ceux que les défenseurs d'Édouard III tiraient de la Bible, du droit romain et des usages féodaux. Très peu d'historiens se sont doutés que la tradition, d'après laquelle la loi salique aurait été invoquée en 1317 et en 1328, était une pure légende, et ceux qui l'ont reconnu, comme M. Warnkœnig et M. Laboulaye, ont cru à tort que cette légende n'avait pris naissance qu'au XVI[e] siècle [1]. Presque tous les autres historiens, tous nos manuels d'histoire, même M. Picot dans son important ouvrage sur les États généraux, ont cru et répété que la théorie de la loi salique avait été imaginée par les légistes à la mort de Louis X le Hutin.

Cela est si peu exact que, bien loin de poser en principe, à la mort de Louis X, le droit de primogéniture en ligne masculine exclusivement, Philippe de Poitiers reconnut formellement le droit des femmes à la couronne; ce n'est pas en vertu d'un droit absolu, c'est en vertu d'un accord avec les grands du royaume et de traités avec Eudes de Bourgogne, l'oncle et le tuteur de Jeanne, fille unique de Louis X, que Philippe de Poitiers fut reconnu comme roi sous le nom de Philippe V.

A l'époque franque, sous les Mérovingiens et les Carolingiens, la succession au trône reposait à la fois sur l'hérédité et l'élection : sur l'hérédité, car il y avait une famille royale qui avait le privilège de fournir les héritiers de la couronne, et à la mort d'un roi, ses fils, s'il en avait, succédaient pour ainsi dire de droit; sur l'élection, car il y avait toujours un acte de reconnaissance et d'acceptation des nouveaux rois par les grands du royaume, et quand une raison quelconque, surtout l'absence d'héritiers capables de gérer le pouvoir, interrompait la succession directe, c'étaient les grands qui choisissaient un roi. Quand la dynastie capétienne s'établit après quatre élections de ce genre, le principe électif avait pris tant de force que les six premiers Capétiens furent obligés pour assurer la couronne à leurs fils aînés de les faire couronner de

1. M. Viollet, a le premier, je crois, dit que la légende s'est développée au XIV[e] siècle, mais sans rien préciser (*Revue crit*, 1883, 30 mars). M. Servois, dans un article de l'*Annuaire de la Société de l'Histoire de France,* la faisait remonter au temps de Louis XI.

leur vivant; et c'est par suite de l'heureuse chance qui leur permit de se transmettre la couronne de mâle en mâle pendant deux siècles, qu'ils purent, au XIIIe siècle, négliger de faire reconnaître d'avance leurs fils comme héritiers du trône. La succession en ligne directe et masculine s'était donc établie comme un fait sans avoir jamais été reconnue comme un droit. Si la question du droit de succession des femmes ne s'était pas posée, c'était uniquement parce que les héritiers mâles n'avaient jamais fait défaut, et qu'ils avaient des droits supérieurs à ceux d'un sexe plus faible. Peut-être même si l'occasion s'était présentée, les femmes auraient-elles été écartées comme « debilior persona », « propter defectum sexus », comme trop faibles pour gérer le pouvoir; mais rien ne permet de croire qu'on les regardât comme incapables de transmettre les droits à la couronne, puisque, pour légitimer le pouvoir des Carolingiens et des Capétiens, on fabriqua de fausses généalogies qui rattachaient, par les femmes, les premiers aux Mérovingiens et les seconds aux Carolingiens.

Au moment où Louis X mourut, la question était donc entière, et il appartenait aux grands de décider à qui reviendrait la couronne, comme ils l'avaient fait au IXe et au Xe siècles pour Charles le Gros, Eudes, Robert, Raoul et Louis IV. Philippe, comte de Poitiers, en apprenant la mort de son frère, vint à Paris, avec l'intention de se rendre maître du pouvoir « à moins que les barons n'en décidassent autrement ». La reine Clémence de Hongrie se remit sous sa sauvegarde dans l'intérêt de l'enfant qu'elle portait dans son sein. Elle craignait, en effet, qu'on ne préférât à cet enfant Jeanne, fille de Marguerite de Bourgogne, la première femme de Louis X. Louis X l'avait reconnue pour légitime, malgré les désordres de sa mère, et Eudes IV, duc de Bourgogne, frère de Marguerite, était le tuteur et le protecteur de Jeanne. Les barons du royaume décidèrent les 12 et 13 juillet 1316 : 1° que Philippe serait régent du royaume et que, si Clémence avait un fils, Philippe conserverait la régence jusqu'à ce que celui-ci eut atteint sa vingt-cinquième année; 2° que si Clémence avait une fille, Philippe serait reconnu comme roi et aurait la tutelle de l'enfant. — Les barons prêtèrent hommage à Philippe, sauf Eudes qui, le 17 juillet, conclut avec lui un traité particulier, d'après lequel Philippe s'engageait, au cas où Clémence aurait une fille, à abandonner à ses deux nièces une part de l'héritage paternel, à savoir la Navarre, la Champagne et la Brie, à condition que ses nièces lui laissassent le reste du royaume. Toutefois, cet arrangement ne serait définitif que lorsque celles-ci seraient en âge de se marier et y auraient personnellement consenti. Jusque-là Philippe gouvernerait le royaume simplement comme régent. Si Clémence avait un fils, le traité serait tenu pour nul.

Il était impossible de reconnaître plus nettement le droit des femmes à la succession au trône, au cas où il n'y avait pas d'héritier mâle direct.

Clémence accoucha, le 15 novembre, d'un fils, Jean, qui mourut le 19. Philippe profita de cette circonstance pour considérer le traité du 17 juillet comme annulé. Il prit le titre de roi, conformément à la décision des barons, et se fit couronner à Reims, le 9 janvier 1317. Mais ce couronnement célébré au milieu d'un grand déploiement de forces militaires, et les portes de la ville étant fermées, pouvait être considéré comme arraché par surprise. Le frère même du roi, Charles, n'y assista pas. Eudes de Bourgogne et sa mère, fille de saint Louis, protestèrent. Philippe V se crut obligé de faire ratifier son couronnement, le 2 février, par une assemblée de barons, de prélats et de bourgeois de Paris et de faire reconnaître comme héritier du trône, son fils Louis. On demanda aux docteurs de l'Université leur approbation et on proclama le principe « qu'une femme ne peut succéder au trône ». Le Duc de Bourgogne fut obligé de se résigner. Par un nouveau traité du 27 mars 1317, il renonçait absolument pour sa nièce à toute prétention sur la France et la Navarre, et en faveur de Philippe V et de sa postérité masculine à ses droits sur la Champagne et la Brie, moyennant des compensations pécuniaires et la conclusion d'un mariage entre elle et Philippe, fils de Louis, comte d'Évreux. Ce désistement d'Eudes IV était d'ailleurs chèrement acheté. Il épousait Jeanne, fille de Philippe V, qui devait lui apporter en héritage la Franche-Comté et l'Artois. Ainsi,

même après la déclaration du 2 février, Philippe reconnaissait les droits des femmes à la succession au trône, puisqu'il était obligé d'obtenir de Jeanne une renonciation formelle. Personne n'avait songé dans tout cela à invoquer la loi salique.

Toutefois, le principe qu'une femme ne pouvait monter sur le trône semblait désormais admis, car lorsque Philippe V mourut, le 3 janvier 1322, ne laissant aucun héritier mâle, son frère Charles IV lui succéda sans contestation. Edouard III d'Angleterre, qui avait accepté sans protestation l'élévation de Philippe V, accepta aussi celle de Charles IV, et les accords faits par Eudes IV pour Jeanne d'Évreux furent directement confirmés par un traité entre Charles IV et Jeanne.

Mais quand Charles IV, qui n'avait qu'une fille, mourut le 1er février 1328, laissant sa femme enceinte, la question de la succession au trône se trouva rouverte dans des conditions nouvelles. Il n'y avait plus d'héritiers directs de Philippe le Bel en ligne masculine, et il s'agissait de savoir si la couronne devait passer à Philippe de Valois, qui était l'héritier le plus proche en ligne masculine, étant fils du frère de Philippe le Bel, ou à Édouard III qui était héritier direct de Philippe le Bel, mais en ligne féminine, étant né de sa fille Isabelle. L'Assemblée des barons, réunie à Paris en février 1328, après avoir écouté les arguments qui furent donnés de part et d'autre par des docteurs en droit canon et en droit civil, décida, comme le disent le continuateur de Guillaume de Nangis et Froissart, « que li royaume de France est bien si nobles qu'il ne doit mies aler ne descendre a fumelle ne a fil de fumelle. Car le fil de fumelle ne poet avoir droit de succession de par sa mère, venant là où sa mère n'a point droit ». On décida donc que si la reine accouchait d'une fille, Philippe serait proclamé roi. Ce fut en effet ce qui arriva le 1er avril. Il prit le titre de roi, fut couronné à Reims le 29 mai suivant et fut reconnu par tous les vassaux. Édouard III lui-même, dont la mère avait pourtant protesté par des actes du 28 mars et du 16 mai contre la décision de l'assemblée de Paris et contre l'usurpation de Philippe, vint le 6 juin à Amiens, prêter hommage au roi de France.

Personne n'avait songé dans ces circonstances à invoquer la loi salique. Bien que nous n'ayons que des renseignements très sommaires sur les délibérations où fut réglée la question de la succession au trône, nous sommes autorisés à penser que ce qui a décidé les grands, c'est avant tout des motifs purement politiques, le désir d'écarter un prétendant étranger qui leur était inconnu, d'avoir à leur tête un seigneur qu'ils savaient brillant, chevaleresque et généreux, enfin de poser une règle qui écartât pour l'avenir tout risque de compétitions. Quant aux raisons de droit qui furent invoquées, il est aisé de s'en faire une idée : c'était, par exemple, en droit canon, l'exemple des successions royales chez les Juifs, l'opinion de saint Grégoire le Grand qui approuve l'usage de réserver aux mâles la dignité royale; c'était, en droit romain, la *Lex Voconia* qui excluait les filles des héritages les plus importants; c'était, en droit féodal, les nombreux articles des *Libri feudorum*, alors très répandus, qui déclaraient que les femmes ne peuvent hériter des fiefs militaires, à moins de conventions contraires expresses. Or, le comté de Paris ni le duché de France n'avaient jamais été tenus par des femmes, tandis que la Navarre, qui avait passé par les femmes aux Capétiens, fut restituée par Philippe VI à Jeanne d'Évreux aussitôt après son avènement. Mais de tous les arguments, ceux qui sans doute furent les plus puissants, furent ceux que l'on tira de l'usage immémorial par lequel la couronne de France avait toujours été tenue par des hommes depuis l'antiquité la plus reculée, et aussi les règles qui avaient été établies au XIIIe siècle pour les apanages, c'est-à-dire pour les terres du domaine temporairement aliénées en faveur de princes du sang. Sous saint Louis on avait décidé qu'ils ne seraient transmissibles qu'en ligne directe, sous Philippe le Bel, qu'ils ne seraient transmissibles qu'en ligne masculine. Comme la couronne et le domaine tendaient de plus en plus à se confondre, il ne serait point étonnant que les règles prescrites pour les apanages eussent été appliquées à la couronne elle-même.

Pendant plusieurs années Philippe V jouit tranquillement du pouvoir qu'il avait acquis, non en vertu de la loi salique, à laquelle personne ne pensait encore, mais

en vertu des décisions prises par les grands du royaume assistés des docteurs de l'Université, décisions par lesquelles on avait déclaré d'abord que les femmes ne peuvent monter sur le trône, puis qu'elles ne peuvent transmettre des droits à la couronne qu'elles ne possèdent pas pour elles-mêmes.

Lorsque, en 1337, Édouard III se décida à faire la guerre à Philippe VI et prit le titre de roi de France, il eut à lutter contre l'hostilité du pape Benoît XIII et il lui envoya, en 1340, des ambassadeurs pour lui démontrer la justesse de ses prétentions. Les Français durent, de leur côté, faire connaître au pape les arguments qui militaient en faveur de Philippe VI. Nous ne possédons malheureusement aucun document adressé au pape par les Français dans cette querelle; mais les instructions données par Édouard à ses ambassadeurs réfutent longuement tous les arguments mis alors en avant par les Français. Il n'y est pas question de la loi salique. Il y est seulement parlé des *coutumes* du royaume de France et du *statut* qui exclut les femmes du trône. Il ne s'agit donc que d'une question de fait et de la décision prise au temps de Philippe V, décision qui, d'après Édouard III, exclut bien les femmes, mais non leurs descendants mâles. D'ailleurs Édouard parle toujours de ces coutumes sous une forme dubitative; il prie les Français d'en préciser les termes. Si la loi salique avait été invoquée du côté français, il l'aurait discutée et il aurait eu beau jeu à le faire.

Mézeray prétend, il est vrai, qu'en 1345, Philippe VI ayant établi la gabelle du sel et Édouard III un impôt sur la laine, Philippe aurait traité son rival de « marchand de laine » et Édouard III aurait dit que Philippe « régnait vraiment par la loi salique ». Il m'a été impossible de découvrir où Mézeray a puisé ce renseignement qui a bien l'apparence d'un de ces mots historiques, trop nombreux, fabriqués par la postérité. Il ne serait pas, il est vrai, tout à fait impossible en soi qu'Édouard III eût fait une plaisanterie de ce genre, car nous savons qu'encore au XIII[e] siècle les rois de France étaient traités de *Salici* [1], et Édouard III aurait pu dire que Philippe VI était vraiment un roi *salique*. Ce serait alors Édouard qui, par cette plaisanterie, aurait indiqué aux Français de quel côté ils devaient chercher des arguments juridiques nouveaux en faveur de leur cause.

Je ne crois pourtant pas à l'authenticité de cette plaisanterie, et crois au contraire pouvoir affirmer qu'en 1350 nul ne songeait encore à faire intervenir la loi salique dans le débat.

Ce sont les légistes érudits de la seconde moitié du siècle qui, pressés de trouver un fondement antique à la loi de succession au trône, eurent l'idée de le chercher dans la loi salique. Le premier texte où, à ma connaissance, la loi salique soit invoquée dans cette intention, est un mémoire de l'année 1358 sur la généalogie des rois de France, adressé par le frère Richard le Scot à Anseau Choquard, conseiller de Jean II et du régent Charles (Bibl. Nat. ms. lat. 14,663). Mais Richard constate qu'aucun des docteurs de son temps ne connaît la loi salique, et lui-même ne dit pas en quoi elle peut servir à fixer la succession au trône.

Une mention plus précise se trouve dans les Commentaires de Raoul de Presle sur la cité de Dieu de saint Augustin (l. III, c. 21), écrits en 1371, à propos d'un passage sur la loi Voconia. François de Meyronnes et Thomas de Galles, dans les commentaires qu'ils écrivirent sur ce même passage de saint Augustin dans la première moitié du XIV[e] siècle, n'avaient pas eu l'idée de parler de la loi salique; ce qui nous confirme dans la pensée que, de leur temps, on n'avait point encore songé à l'invoquer en cette matière. A la fin du siècle, une chronique latine (Vatican, fonds de la reine Christine, 1845, fol. 63 v°) dit que Philippe de Valois monta sur le trône en vertu de la loi salique. C'est, à ce que je crois, la première mention de ce genre qui se trouve dans un texte historique.

Toutefois, il s'en faut bien que la loi salique fut connue de tous et officiellement citée comme loi constitutive du royaume. Il semble bien qu'il y soit fait allusion

1. Je tiens ce renseignement de M. Viollet.

dans une réclamation adressée aux Anglais à la fin du règne de Charles V et où il est question de « l'Ordonnance, constitution et loi du royaume excluant les femmes du trône, très ancienne approuvée et confirmée par Charlemaine ». Ces expressions se retrouvent textuellement dans des instructions données par Charles VII à ses ambassadeurs auprès d'Eugène IV. D'ailleurs, Jean de Montreuil dans un écrit de 1416 sur les droits des rois de France et d'Angleterre avait cité le texte même du titre 59 de la loi salique, et Jean Juvénal des Ursins, dans les traités qu'il composa en 1445 et en 1461 sur le même sujet, reproduisit le même texte avec les mêmes arguments. Bien que nous voyions par ces écrits que l'opinion qui fait de la loi salique la loi constitutive du royaume est encore une opinion de savants [1], et que la plupart de ceux qui en parlent n'ont probablement pas eu sous les yeux des manuscrits de la loi, néanmoins l'on peut dire qu'à partir de Charles VII, la légende d'après laquelle la loi salique aurait fixé les règles de la succesion au trône de France est complètement élaborée. A partir du XVIe siècle elle est universellement acceptée, et au XVIe siècle l'expression : *la loi salique*, prend la signification qu'elle a gardée jusqu'à nos jours de : *loi excluant les femmes de tout droit à la succession au trône*.

G. Monod.

Versailles, 15 décembre 1892.

CHRONIQUE

FRANCE. — Nous devons signaler la publication en volume sous le titre de *Histoire du texte hébreu du Nouveau Testament* (393 pp. in-8° ; prix : 7 fr. 50) des articles de M. A. Loisy, parus dans la Revue : *L'Enseignement biblique* (aux bureaux de la Revue, 44, rue d'Assas). Si les premiers chapitres doivent à leur destination première un caractère trop élémentaire et traitent de questions presque aussi inutiles qu'insolubles, le sujet lui-même est traité avec la pénétration et l'énergie d'un esprit sincère; les dernières pages, consacrées à la critique verbale avec un choix d'exemples très varié et très suggestif, sont absolument remarquables. Dans les derniers numéros parus, M. L. a commencé une étude sur le livre de Job, avec une traduction française du texte hébreu.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Séance du 16 décembre 1892

La séance est levée en signe de deuil pour la mort de M. Siméon Luce, membre ordinaire de l'Académie.

ERRATUM, n° 50

Page 446, ligne 21, lire « il en avait même écrit de sa main, Vat. 2193 et B. N. 5802. Mais il n'a pas eu le *De gloria*. » — Page 447, ligne 4, lire « engager dans l'intimité du poète », et non « du texte ».

1. Je n'ai point parlé de la citation de la loi salique par l'archevêque de Cantorbéry, Chichele dans un discours tenu au Parlement anglais en 1414. Ce discours ne nous est pas parvenu dans un texte contemporain.

Le Propriétaire-Gérant : ERNEST LEROUX.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23

N° 27 Vingt-sixième année 4 juillet 1892

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

Directeur : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. Chuquet
(Au bureau de la Revue : Rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Literarisches Centralblatt, nº 24; FEINE, Eine vorkanon. Ueberlief des Lukas. — SCHWARZ, Zehn Gutachten über die Lage der kathol. Kirche in Deutschland, 1573-76. — Luther u. Emser, Streitschr. 1521, p. ENDERS. — O. LORENZ, Geneal. Hand = und Schulatlas. — LAVISSE, La jeunesse du grand Frédéric (jugements faux et exagérés). — BEHRENS, Deutsches Ehr = und Nationalgefühl in seiner Entwickl. durch Philosophen u. Dichter (obscur et de seconde main). — Das Leben der Prinz. Charlotte Amelie de La Trémoille p. MOSEN — CRECELIUS, Beitr. zur berg. niederrhein. Gesch. p. HARLESS. — KNIEP, Præscriptio u. Pactum. CHEIKHO, Dernier fasc. des poètes arabes chrétiens; SALHANI, Diwân Al-Ahtal, texte arabe, II. — G. MEYER, Albanes. Studien III (cf. *Revue*, nº 21). — Hymni inediti, p. DREVES, XI (trop de fautes d'impression). — MUGICA, Dialectos castellanos montanes, viczaino, aragones, I, fonetica (manque de méthode). — DRESCHER, Studien zu Hans Sachs, neue Folge. — BINDER-KRIEGLSTEIN, Realismus u. Naturalismus in der Dichtung. — JOOST, Was ergibt sich aus dem Sprachgebrauch Xenophon's in der Anabasis für die Behandl. der griech. Syntax in der Schule?

— Nº 25 : Die heil. Schrift des A. T. p. KAUTZSCH; Das A. T. p. ERICHSON u. HORST; CORNILL, Einleit. in das A. T. — D. SCHÆFER, Gesch. u. Kulturgesch. — HAUSRATH, Arnold von Brescia (une des meilleures et des plus lisibles monographies de l'histoire du moyen âge). — Nuntiaturberichte aus Deutschland, I, 1533-59. — BLEIBTREU, Der Imperator (c'est une histoire de Napoléon en 1814). — Abaelardi hymnarius paraclitensis p. DREVES. — Sili Italici Punica, XI-XVII. — EICKE, Zur neueren Literaturgesch. der Rolandsage in Deutschland u. Frankreich, eine liter. Studie (d'une brièveté « prégnante ») — Wieland, Gesch. der Gelehrtheit, p. HIRZEL.

Deutsche Literaturzeitung, nº 24 : HOLTZMANN, Das N. T. und der röm. Staat. — MACKAY, Pioniermissionar von Uganda. — Alfred HILLEBRANDT, Vedische Mythologie, I. Sona u. verwandte Götter (à saluer avec joie). — FÜRST, Glossarium graeco-hebraeum oder der griech. Wörterschatz der jüd. Midraschwerke. — Die Rede vom Kranze, p. BLASS. — CLOETTA, Die Anfänge der Renaissancetragödie (consciencieux et suggestif). — STEINHAUSEN, Gesch. des deutschen Briefs, II (fait scientifiquement et avec goût). — KOEPPEL, Studien zur Gesch. der italien. Novelle in der engl. Liter. des XVI Jahrh. (soigné et sagace). — BLUMENSTOCK, Der päpstliche Schutz im M. A. (très méritoire). — ROMANO, Cronaca del soggiorno di Carlo V in Italia (très grand soin). — ROLOFF, Politik u. Kriegführ. 1814 (l'exposé le plus juste que nous ayons). — BÄUMKER, Das kathol. deutsche Kirchenlied in seinen Singweisen, III (recherches profondes).

— Nº 25 : BACHMANN, Comm. zum Deutero. — Jesaja u. den Psalmen. — Calvini Comm. in N. T. — De ROBERTY, Philos. du siècle. — FORNELLI, L'adattamento nell' educazione. — EUTING, Sinait. Inschriften (700 inscriptions fort bien éditées). — SCHIMBERG, Zur hs. Ueberlief. der Scholia Didymi, III (intéressant). — NORDEN, In Varronis saturas Menippeas observ. selectae (instructif). — BRAITMAIER, Gœthecult u. Gœthephilologie (œuvre bizarre d'un homme échauffé, mais bien doué et bien disant). — Shelley, poetical words, p. DOWDEN; ACKERMANN, Quellen, Vorbilder, stoffe zu Shelleys poet. Werken. — FREEMAN, Hist. of Sicily, III (digne des volumes précédents). — SIMSON, Danzig 1454-1466 (très nourri). — HUBER, Gesch. Oesterreichs, IV (plein de mérites). — Von ALBERTI, Würtemb. Adels-und Wappenbuch, 1-4. — DAHLMANN, Die Sprachkunde u. die Missionen. — SARRE, Der Fürstenhof zu

Wismar u. die nordd. Terracottaarchitektur im Zeitalter der Renaissance.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 24 : Schmekel, Philos. der mittleren Stoa. — Manitius, Gesch. der christl. latein. Poesie bis zur Mitte des VIII Jahrh. (détaillé et complet). — Welzhofer, Sophokles' Antigone (bien des critiques à faire). — Sallustius, Catilina, p. Herbermann. — S. Aureli Augustini operum sectio VI, p. Zycha (2e art.). — L. Schmidt, Der philolog. Universitätslehrer.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 24 : Xenophons Memor. p. Kühner, Mücke, Weidner. — Ausgew. Reden des Demosthenes, erklärt von Westermann, 1, 9e éd. p. Rosenberg. — *Id.* p. Wotke. — Dionysi Halic. antiq. rom. quae supersunt p. Jacoby (fait avec beaucoup de soin et de conscience). — Freudenthal, Die Erkenntnislehre Philos von Alexandria (soigné). — Petron, p. Friedländer (cf. le présent numéro de la *Revue*). — Weil, Les Hermocopides et le peuple d'Athènes (a touché juste). — Herzog, Gesch. u. System des röm. Staatsverfass. II, 2 (mêmes qualités que dans les parties précédentes ; a sa valeur propre et indépendante, à côté de Mommsen). — Frazer, The Golden Bough, a study in comparative religion (exposé agréable, résultat qui n'est pas prouvé).

— N° 25 : Nicole, Les scolies genevoises de l'Iliade (cf. *Revue*, 1891, n° 31). — Cornuti artis rhetoricae epitome, p. Graeven (très recommandable). — Quintilian, X, p. Peterson (beaucoup de soin et grande valeur). — Volkmann, Rhetorik der Griechen u. Römer (extrait en 37 pages du livre publié par l'auteur en 1885). — Schuchhardt, Schliemanns Ausgrab. in Troja, etc. (art. 1er). — Philolog. Abhandl. Schweizer-Sidler gewidmet.

Theologische Literaturzeitung, n° 12 : Theolog. Jahresbericht, X. — Cramer, In welke verhouding staan de beide apologieen van Justinus? — Kobell, Döllinger, Erinner. — Döllinger, Akadem. Vorträge, III. — Hase, Gesamm. Werke. — Nitzsch, Lehrb. der evangel. Dogmatik, 2. — Tischhauser, Grundz. der Religionswiss. — Achelis, Prakt. Theologie.

Zeitschrift für katholische Theologie, III : Michael, Döllinger, eine Charakteristik, V. — Felchlin, Realer Unterschied zw. Wesenheit u. Dasein nach S. Thomas (fin). — Baümer, Das Stowe-Missale. — *Recensionen :* Wolfsgruber, Card. Migazzi ; F. Schmid, Quaest. ex theol. dogm. ; Gore, The incarn. of the Son of God ; Little, The Grey Friars in Oxford ; W. E. Schwarz, Briefe u. Acten zur Gesch. Maximilians II ; Oberdoerffer, De inhabitatione Spir. sancti in justis ; Hümmer, Des hlg. Gregors von Naz. Lehre von der Gnade ; Noeldechen, Tertullian ; E. L. Fischer, Theorie der Gesichtswahrnehmung. — *Analekten* : Das Schaltjahr in kirchl. Bezieh. (Nilles) ; Christentum in Grönland u. Amerika vor Columbus (Michael) ; Missverständn. über die legale Gerechtigkeit (Costa-Rossetti) ; Oechsli, die Jesuiten u. der Tyrannenmord (Michael) ; Der Menschensohn (Zenner) ; Hurters Nomenclator lit. ed. 2, p. 573 ; SS. Patrum Opusc. Series II, tome 6, p. 574 ; Eine Löwener Studie über den Tractat de Aleatoribus (Michael). — Kleine Mitteil. bes. aus der ausländ. Literatur.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 28 Vingt-sixième année 11 juillet 1892

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : Rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Literarisches Centralblatt, n° 26 : Theolog. Jahresbericht, X. — Grimme, Mohammed, I, das Leben (impartial et de jolies traductions du Coran). — W. Schneider, Die Religion der afrikan. Naturvölker. — Barendt u. Friedländer, Spinoza's Erkenntnislehre. — Kuntze, Fechner. — Wolf, Die That des Arminius (en somme, sans grande valeur). — Abbé Martin, L'Univ. de Pont-à-Mousson (travail utile). — Preuss. Staatsschriften aus der Regierungszeit König Friedrichs II, Der Beginn des siebenj. Krieges, p. Krauske (de très haute valeur et importance). — 150 Jahre Schlesische Zeitung 1742-1842. — Corpus Constit. Daniae. — Graf, Rhythmus u. Metrum; Zur Synonymik (marque un progrès décidé). — Marcel Dubois, Examen de la géogr. de Strabon (écrit avec beaucoup de vie, d'esprit et de compétence). — Dionysi. Halic. antiq. roman, p. Jacoby, III. — Theodosius, De situ terrae sanctae liber saeculo VI ineunte conscriptus, p. Gildemeister u. Pomialowski (commentaire excellent). — Jörss, Grammat. u. Stilist. aus Milton's Areopagitica (très soigné). — Müller-Frauenstein, Von H. von Kleist bis zur Gräfin Ebner-Eschenbach (habile et coulant). — Koeppel, Studien zur Gesch. der italien. Novelle in der engl. Liter. des XVI Jahrh. (très profitable). — Reber, Der Karolingische Palastbau, I, die Vorbilder. — Herbart, Pädag. Schriften, I.

Deutsche Literaturzeitung, n° 26 : Bonk, De Davide. — Zahn, Gesch. des neut. Canons, II. — Ahrens, Das Buch der Naturgegenstände (cf. *Revue*, n° 23). — Kohn, De usu adjectiv. et particip. pro substantivis, item subst. verb. apud Thucydidem (bon recueil de matériaux). — Fausti Reiensis op. p. Engelbrecht. — Moritz, Bild. Nachahm. des Schönen; Dessoir, Moritz als Aesthetiker. — Löseth, Le roman en prose de Tristan, le roman de Palamède et la compilation de Rusticien de Pise (bon et consciencieux travail, fort instructif). — Bürkli, Urspr. der Eidgenoss. aus der Markgenoss. u. die Schlacht am Morgarten (œuvre du plus génial des dilettantes). — Bruni, Cosimo e il processo del Carnesecchi. — Lord Rosebery, Pitt (spirituel et sensé). — Kaerger, Tangaland u. die Colonis. Deutsch. Ostafrikas. — L. von Sybel, Wie die Griechen ihre Kunst erwarben (ne parle que des vases, et ne dit rien de nouveau). — Lotz, Die Ideen der deutschen Handelspolitik 1860-1891. — Kunz, Der grosse Durchbuchsversuch der Pariser 29 nov. 3 déc. 1870; Die Kämpfe der preuss. Armee bei Le Bourget.

Gœttingische gelerhte Anzeigen, n° 12 : Fr. Mülller, Bemerk. zum Pahlavi-Pazand Glossary von Hoshangji-Haug (ignore absolument le travail entrepris par Justi dans son Glossaire du Bundehesh). — Huth, The Chandoratnâkara of Ratnâkaraçânti; *id.* Die tibet. Version der Naihsargikaprâyaççittikadharmâs. — Schweizer. Schauspiele des XVI Jahrh. I u. II.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 26 : Nicole, Scolies genevoises de l'Iliade (2e art.). — Menrad, Ein neuentdecktes Fragment einer voralexandrin. Homer ausgabe; Ludwich, Die sogen. voralexandr. Ilias. — Euripides, Iphigenie at Aulis p. England (de haute valeur). — Sallust, histor. reliq. p. Maurenbrecher, I. Prolegomena (recherches profondes). — Casagrandi, Le minores gentes ed i patres minorum gentium (beaucoup de « grains d'or », mais qu'il est malaisé de recueillir). — Schuchhardt, Schliemanns Ausgrab. — Von Gutschmid, Kleine Schriften, III.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 25 : Müllenhoff, Deutsche Altertumskunde, III. — A von Gutschmid, Kleine Schriften, III, zur

Gesch. u. Liter. der nichtsemit. Völker von Asien (recueil de travaux critiques excellents). — DIETERICH, Abraxas, Studien zur Religionsgesch. des späteren Altertums (grand savoir et méthode sûre). — SEITZ, Die Schule von Gaza (très recommandable). — HARTFELDER, Das Ideal einer Humanistenschule, die Schule Cobets zu St Paul in London.

— N° 26 : DIETERICH, Abraxas (dernier art.). — Demosthenes' ausgew. Staatsreden, p. ROSIGER, I. — Von SCALA, Die Studien des Polybios, I (beaucoup de bonnes choses). — Sallust p. SCHEINDLER, 2e éd. — WIRTH, Danae in christlichen Legenden (clair, pénétrant, grand savoir, haute importance, intérêt durable). — CLASSEN, Gedächtnisschrift der Gelehrtenschule des Johanneums.

Theologische Literaturzeitung, n° 13 : Die hlg. Schrift des A. T. übers. von KAUTZSCH. — JACQUIER, La doctrine des douze apôtres et ses enseignements. — MINASI, La doctrina del Signore pei dodici apostoli. — BRANDT, Die dualist. Zusätze u. Kaiseranreden bei Lactanctius III; Die Entstehungsverh. der Prosaschriften des Lactantius u. des Buches De moribus persecutorum. — DUNCKER, Anhalts Bekenntnisstand, 1570-1606. — SÉCHÉ, Les derniers jansénistes, III. — DALTON, Die russische Kirche. — Albrecht Ritschls Leben, I.

Giornale della Societa Asiatica italiana. — Vol. 5. 1891 ; Les Aventures merveilleuses de Temim ed Dâri (R. Basset). — Proverbi, strofe e favole abissine (I. Guidi). — Sulle radici sanscrite a proposito del catalogo compilatone dal prof. Whitney (F. Scerbo). — Gli studii indiani in Italia (A. de Gubernatis). — Poeti mistici Persiani (I. Pizzi). — Di una recente publicazione Persiana (L. Bonelli). Due recensioni inedite dell' Anekârthadhvanimañjarî di Mahâksapanaka (P. E. Pavolini). — L'Yi-King. Suo carattere originario e sua interpretazione (C. de Harlez).

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, Rue Bonaparte, 28

BULLETIN DES MUSÉES

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE SOUS LE PATRONAGE

DE LA

Direction des Beaux-Arts et de la Direction des Musées nationaux

ORGANE INTERNATIONAL DES MUSÉES

DIRECTEURS :

M. Edouard GARNIER
conservateur du Musée céramique
de Sèvres

M. Léonce BÉNÉDITE
conservateur
du Musée du Luxembourg

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

M. André SAGLIO
Attaché à la Direction des Beaux-Arts

Le *Bulletin des Musées* paraît le 25 de chaque mois, il forme à la fin de chaque année un volume de 400 à 500 pages, format in-8.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

FRANCE. — Paris et départements, un an . . . . 12 fr.
ÉTRANGER. — Union postale . . . . 13 fr.

Sommaires des nos 1 et 2

I. — MOUVEMENT DES MUSÉES

FRANCE

Direction des musées nationaux. — Musée du Louvre : Département des peintures des dessins et de la chalcographie ; Département de la sculpture et des objets d'art du moyen âge, de la Renaissance et des temps modernes ; Département des antiquités grecques et romaines. — Musée du Luxembourg. — Musée de Versailles. — Musée de Cluny. — Manufacture nationale des Gobelins. — Musée des arts décoratifs. — Musée des départements (Brest, Laon, Rouen, Saint-Quentin).

II. — MUSÉES ETRANGERS

Allemagne. — Angleterre. — Italie.

III. — NOTES ET DOCUMENTS

A. Héron de Villefosse. Statuette en bronze de Dionysos (Musée du Louvre.) — E. Durand-Gréville. « Le sacre de Napoléon I » par David. — E. Molinier. Leçon d'ouverture du cours d'histoire des arts industriels à l'École du Louvre. — Les vols dans les musées.

IV. — BIBLIOGRAPHIE

Livres nouveaux, Journaux et revues. Sommaires des Revues d'art.

V. — CHRONIQUE

Nouvelles, fouilles et missions. Nécrologie.

GRAVURES

Hors texte : Figurine en bronze de Dionysos (Musée du Louvre), photogr. — Torse de Vénus, trouvé à Cherchell (Musée d'Alger).
Dans le texte : Figurine en terre cuite de Dionysos. Collection de Sartiges. — Restauration de la figure de Dionysos avec les accessoires. — Figure japonaise en bois laqué, du commencement du xvie siècle, demi-nature représentant un seigneur japonais (Musée du Louvre. — Tête de figure japonaise en bois laqué de la même époque, représentant un prêtre de Bouddha (Musée du Louvre).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 29 — Vingt-sixième année — 18 juillet 1892

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET

(Au bureau de la Revue : Rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue de Philologie, juillet : P. Masqueray, Les systèmes anapestiques dans la tragédie grecque. — L. Duvau, Lucrèce, De rer. nat. II, 355. — P. Tannery, Ad Martiani Capellae librum VII. — G. Lafaye, Sur Catulle, LXIV, 129. — O. Keller, Deux passages de l'Agricola de Tacite. — P. Fabia, Pline l'Ancien a-t-il assisté au siège de Jérusalem par Titus? — *Comptes rendus :* Wilfrid P. Mustard, The Etymologies in the Servian Commentary to Vergil; N. Novosadsky, Du culte des Cabires dans la Grèce antique; J.-B. Bury, The isthmian odes of Pindar; Ch. Em. Ruelle, Problèmes musicaux d'Aristote; K. Masner, Die Sammlung antiker Vasen und Terracotten im k. k. österreich. Museum. — Revue des Revues et Publications d'Académies relatives à l'antiquité classique, publiées en 1891 : Allemagne, *J* à *Z ;* Autriche-Hongrie, *A*.

Revue rétrospective, 1er juillet : Frantz Funck-Brentano, La question ouvrière sous l'ancien régime d'après les dossiers des prisonniers par lettres de cachets (comme on le voit par ces documents tirés des Archives de la Bastille, les formes extérieures des agitations et des crises ouvrières n'ont guère changé ; mais les ministres avaient alors des calmants énergiques qu'on n'admet plus aujourd'hui). — Lettres sur la guerre du Mexique, 1862-1863 (correspondance du capitaine d'artillerie Guinard; très intéressant ; à noter ce cri du 22 juin « n'est-il pas pitoyable qu'un petit corps d'armée se trouve ainsi jeté à l'aventure au milieu du Mexique, aux prises avec des difficultés que le pays ne soupçonne pas, et cela parce qu'on a été dupe de folles illusions ? »). — Nos déserteurs (détails sur les désertions d'autrefois). — Pugnet et Bonaparte (note de Geoffroy Saint-Hilaire sur un des médecins les plus dévoués de l'armée d'Orient, 1797-1801). — L'exécution de Marie-Antoinette, lettre du citoyen Lapierre aux frères de Carentan. (« La garce a fait une aussi belle fin que le cochon à Godille, charcutier de chez nous ; elle a été à l'échafaud avec une fermeté incroyable, tout le long de la rue Saint-Honoré ; enfin elle a traversé presque tout Paris en regardant le monde avec mépris et dédain; mais partout où elle a passé, les vrais sans-culottes ne décessaient pas de crier : Vive la République et à bas la tyrannie ! La coquine a eu la fermeté d'aller jusqu'à l'échafaud sans broncher, mais quand elle a vu la médecine à l'épreuve devant ses yeux, elle est tombée sans forces. Mais c'est égal ; on lui a donné des valets de chambre et des garçons perruquiers pour lui faire sa toilette, et quoiqu'elle n'ait pas de barbe, on lui a pas moins faite, et quoique les femmes n'en aient pas, cela n'empêche pas qu'on les rase toujours. »)

The Academy, n° 1049 : Curzon, Persia and the Persian question. — Mahaffy, Problems in Greek history (recueil de dix essais). — David Masson, Edinburgh sketches and memories (agréable). — Marquis of Lorne, Viscount Palmerston. — On the Newton stone (Southesk). — Hittite decipherment (Conder). — Mermoyse, baubyn, mercatte (Logeman). — Muirhead, The elements of ethics. — Skeat, A Primer of English etymology ; Twelve facsim. of Old English ms. — The Tell el-Amarna tablets (Strong). — Peet, Prehistoric America, II, emblematic mounds and animal effigies.

— N° 1050 : J. S. Cotton, Mountstuart Elphinstone (fait avec grande habileté et bon sens). — Miss Clerke, Familiar studies in Homer. — Curzon, A mirror of the turf. — The Cambridge honorary degrees. — The Flower and the Leaf (Skeat). — A new Syriac version of the Apocalypse (Gwynn). — On the Newton stone (Stokes). — The to the Yellow Sea ; James Gilmour of Mongolia, his diaries, letters and reports,

p. Lovett. — Liturgia sanct. apost. Adaei et Maris (cf. *Revue*, n_0 25); Lessons, apostles and gospels. — Some books on the French Revol. (Mézières, Mirabeau; Rocquain, The revol. spirit preceeding the Revol; Bussière et Legouis, Beaupuy; Corresp. de Mercy p. Flammermont et d'Arneth, II; Symes, The French Revol.). — Beyle. — The association for promoting a professorial University for London. — On the Newton stone (Southesk). — The pedigree of « Jack » and some allied names, II (Nicholson). — The Press at Winchester. — School Rolls. — Fujisan in Japanese art and literature (Atkinson) — Artificial hatching of silkworm eggs (Gonino). — Aristotle on the constit. of Athens, 3e éd. p Kenyon; Headlam, On editing Eschylus (cf. *Revue*, n° 21). — Original drawings of Rembrandt, reproduced in phototype, IV.

— N° 1051 : Aug. Birrell, Res judicatae. — Price, From the Arctic Ocean liber de nuptiis of Theophrastus in mediaeval literature (Paget Toynbee). — Une prière judéo-persane (Murray Mitchell). — Rab-saris (Pinches). — The date of the Athen. politeia (Torr). — Aegean pottery in Egypt (Petrie).

— N° 1052 : Letters of Moltke to his mother and his brothers. — Miss Betham-Edwards, France of to-day, a survey, comparative and retrospective. — Ingram, England and Rome. — Two ancient documents from Ireland : Account Roll of the priory of the Holy Trinity, Dublin, 1337-1346, with the Middle-English Moral Play The Pride of Life, p. Mills; Notice sur un recueil d'Exempla renfermé dans le ms. B IV 19 de la bibliothèque capitulaire de Durham, par Paul Meyer. — Cranmer's draft-services for the Prayer Book. — On the Newton Stone. — Une prière judéo-persane. — Wilberforce University. — An ancient form of submission. — The Isthmian Odes of Pindar, p. Bury (très méritoire; commentaire intéressant d'un bout à l'autre, trop copieux peut-être). — Note on Plautus, Persa, 1. 3. 40. — Indian art at the Imperial Institute. — Aegean pottery in Egypt. (Torr).

The Athenaeum, n° 3372 : Mem. of the Verney family during the Civil War. — J. Robertson, The early religion of Israel as set forth by biblical writers and by modern critical historians (intéressant et plein de détails). — Skeat, Principles of English etymology, II, the foreign element (de haute valeur). — Lord Randolph S. Churchill, Men, mines and animals in South Africa. — The Rauzat-us-safa, or Garden of Purity, by Muhammad bin Khâvendshâh bin Mahmûd, commonly called Mirkhond, I, 1, transl. by Rehatsek, p. Arbuthnot. — John Major's history of Great Britain, transl and edited by Archibald Constable. — Herodas, facs. of Pap. CXXXIV; Herondae Mimiamboi p. Buecheler. — Caxton at Westminster. — The University of Melbourne. — The Junian handwriting. — Literary prizes. — The Anglo-saxon name Beovulf. — Shelley's Night-Raven.

— N° 3373 : The letters of Philip Dormer Stanhope, Earl of Chesterfield, with the characters, p Bradshaw. — Pratt, To the snows of Thibet through China — Oman, The Byzantine Empire; Mijatovich, Constantine, the last emperor of the Greeks (le travail d'Oman, très difficile, est fait avec une extrême habileté; on ne peut faire le même éloge de l'autre étude). — Hulton, Rixae Oxonienses. — Forrest, The admin. of Warren Hastings; Sir John Strachey, Hastings and the Rohilla War. — An. Leroy-Beaulieu, Papauté, socialisme et démocratie. — Literary prizes. — Notes from Oxford. — Arbuthnot's brothers (Aitken). — Bolton, Examples of mosaic pavements from rubbings of floors in Pompeii and Venice, with additional patterns from Palermo and Rome.

— The St. Anne of Leonardo da Vinci. — Notes from Rome, II (Lanciani).

— N° 3374 : Sir Charles Gavan DUFFY, Conservations with Carlyle; Late words of Carlyle, — Miss CLERKE, Familiar studies in Homer. — Th. A. COOK, Old Touraine, the life and history of the famous chateaux of France. — WRIGHT, A Primer of the Gothic language (cf. *Revue*, n° 24). — The writings of Oliver Wendell Holmes, Riverside edit· 13 vol. — LIEBERMANN, The Quadripartitus (cf *Revue*, n° 24). — English dictionaries. — French literature (RENAN, Feuilles détachées; LANSON, Boileau; LEMAÎTRE, Les contemporains, V; Mme James DARMESTETER, Marguerites du temps passé; CHERBULIEZ, L'art et la nature, etc). — Belisarius and Marlborough. — The University of Melbourne (Jenks). — Unpublished letter of Thomas Jefferson. — Bernardus monachus (Skeat). — The auction Catalogue of Dr. Johnson's library. — An Autograph Society. — The ruins of Rhey. — Keene's first illustrations. — Notes from Sicily (Halbherr). — Coleridge's Osorio and Remorse. — The Agamemnon at Bradfield College.

— N° 3375 : Continental literature july 1891-july 1892. — The poet's nightingales. — The Rhey sculptures.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

Nº 30 Vingt-sixième année 25 juillet 1892

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : Rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

The Academy, n° 1053 : The Book of Trinity College, 1591-1891. — BRIGGS, The Bible, the Church and the Reason. — BOURNE, Sir Philip Sidney (la meilleure et la plus complète biographie). — SOWERBY, The Forest Cantons of Switzerland. — Some classical books (Plutarch, Themistocles, p. HOLDEN; Gracchi, p. UNDERHILL; Crito, Plato, p. STOCK). — Vilhjalmr Finson (not. nécrol.) — The honorary degrees at Dublin. — The Newton stone (Southesk). — Guillaume le maréchal (Round). — The pedigree of Jack and some allied names (Chance). — 24 tablettes cappadociennes de la collection Golénischeff (Sayce). — Greek ippé = lat. aqua (Mayhew). — A cuneiform tablet from Palestine— The Grammar of the Lotus (Goodyear).

The Athenaeum, n° 3376 : The Book of Trinity College, Dublin; URWICK, The early history of Trinity College. — ROUND, Geoffrey de Mandeville, a study of the anarchy. — LAMBERT, 'Two thousand years of gild life (recherches patientes). — Cap. BINGER, Du Niger au golfe de Guinée, par le pays de Kong et le Mossi. — DODGE, Hannibal (quelques bon chapitres). — Early Christian literature (Aristides p. HARRIS; DUFF, The early church; CHASE, The Lord's prayer in the early church; HAUSSLEITTER u. ZAHN, Forsch. zur Gesch. des neut. Kanons). — A catalogue of a portion of the library of Elton. — Coaching and cramming. — A German account of England, 1602. — The Verney memoirs. — MURRAY, Handbook of Greek archaeology. — Roman remains at Chester, II (Haverfield).

The classical Review, n 7 : KENYON, Hyperides, the new French ms. eddit. fragm. of the Pro Lyc. and adv. Dem. — NEWMAN, Aristotle's classification of forms of government. — HEADLAM, Notes on early Athenian history, II, the Council. — GRANGER, Aristotle on the active and passive reason. — TYRRELL, Notes on Greek tragedians. — MARCHANT, Text of Thuc. VII. — FENNELL, Nasal sonants. — YOUNG, Notes on Martial. — WYSE, Notes on Petrie Papyri.— *Comptes rendus :* Aristoph. Equites, p. BLAYDES; Ausgew. Reden des Demosthenes, p. WESTERMANN-RODENBERG, I ; BYWATER, Contrib. to the textual criticism of Aristotles Nicomachean Ethics; ABBOTT, Essays chiefly on the original texts of the O. and N. T. ; P. THOMAS, Notes et conj. sur Manilius (ajoutera à la réputation de l'auteur); SCHEUER, De Tacitei De Orat. dialogi codicum nexu et fide ; BELOCH. Storia Greca, I, La Grecia antiquissima; KENYON, Athen. Politeia ; APELT, Beitr. zur Gesch. der griech. Philosophie; BERGSON, Aristoteles de loco (cf. *Revue*, n° 8); Metrodori fragm. p. KOERTE; Urk. einer röm. Gärtnergenossenschaft 1030 p. HARTMANN; Catilina, p. HERBERMANN; Horace, p. CHASE; Luciani Menippus et Timon, p. MACKIE; Comment. Woelfflinianae; LEFMANN, Bopp, I.—*Nqtes*. Aesch. Agam. 312-313; Eur. Rhesus 856-860; 804-805; Roberts, Griech. Epigr. 157; Atnen. Polit. XV, 30. — Archaeology, monthly record, etc.

Literarisches Centralblatt, n° 27 : KUENEN, Hist. krit. Einleit. in die Bücher des A. T. — GROSS, Einleit. in die Æsthetik. — H. MÜLLER, Joh. Clauberg. — DITTMAR, Gesch. des deutschen Volkes, I u. II (récit d'ensemble bien réussi). — CHROUST, Tageno, Ansbert u die Historia peregrinorum (sur la croisade de Frédéric Ier très méritoire). — DEYM, Friedrich Graf Deym u. die oesterr. Frage in der Paulskirche. — Schultess' europ. Geschichtskalender, 1891, 7e année. — ENGELSTEDT, Ein geschichtl. Rückblick auf die deutsche Kolonis. in Afrika u. Melanesien. — RECLUS, Geogr. XVII, Indes, Mexique, Antilles. — Melanchton, Declamat. p. HARTFELDER. — Fritz MEYER, Die Stände, ihr Leben u.

Treiben, nach den Artus = und Abenteuerromanen; Schäfer, Die Pariser Hs. 1451 u. 22555 der Huon de Bordeaux Sage. — Gaudeau, Le P. Isla (excellent). — Zenonis de rebus physicis doctrinae fondamentum const. Troost (très soigné). — Shakspeare, Hamlet, p. Fritsche (fourmille de fautes). — Gnad, Literarische Essays, 2e édit. — Horn u. Steindorff, Sassanidische Siegelsteine (sera accueilli avec le plus grand gré). — Briefe eines deutschen Offiziers aus dem XX Jahrh. (ne mérite pas l'attention).

— N° 28 : O. Ritschl, A. Ritschls Leben. — Apelt, Beitr. zur Gesch. der griech. Philosophie (études claires, élégantes, soignées). — Brunnhofer, Vom Aral bis zur Ganga, hist. geogr. u. ethnol. Skizzen zur Urgesch. der Menschheit (esprit, fantaisie et arbitraire). — Philippi u. Forst, Die Chroniken des M. A. (1er vol. des sources pour l'Hist. d'Osnabrück). — Nuntiaturberichte aus Deutschland, 1572-85, III, 1. Der Kampf um Köln, 1576-84, p. Hansen. — Lettres de Christian IV p. Fricka u. Fridericia, 15-17 (en danois).

Lettow-Vorbeck, Der Krieg von 1806-1807, II Prenzlau u. Lübeck (de haute valeur). — Beesly, Queen Elizabeth (habilement fait). — Kaerger, Tangaland u. die Kolonis. Deutsch-Ostafrikas, Tatsachen u. Vorschläge. — Laemmer, Institut. des kathol. Kirchenrechts, 2e éd. — Comœdiae Horatianae tres, p. Jahnke (l'auteur de l'art. apporte une foule de corrections, tout en reconnaissant le « grand soin » de l'éditeur). — Are's Isländerbuch, p. Golther. — Specht, Das Verbum reflexivum u. die Superlative im Westnord. — Logeman, Elckerlijk. — Gwinner, Gœthes Faustidee (promesses qui ne tiennent pas).

Deutsche Literaturzeitung, n° 27 : Vernes, Essais bibliques. — Jess, Uber den christl. Glauben. — Pattison, Casaubon (trouvera des lecteurs reconnaissants). — Wlislocki, Märchen u. Sagen der Bukowinaer u. Siebenbürger Armenier (instructif). — Plutarchi Moralia, recogn. Bernadakis, II-IV. — Manitius, Gesch. der christl. latein. Poesie bis zur Mitte des VIII Jahrh. (utile). — H. Lichtenberger, Le poème et la légende des Nibelungen (remarquable). — Handwerck, Gellerts Fabelstil. — Morley, Studies in literature (trop de politique). — Mitteis, Reichsrecht u. Volksrecht in den östlichen Provinzen des röm. Kaiserreichs aussi instructif pour l'historien que pour le juriste). — Sackur, Die Clunacienser (Cf. *Revue*, n° 19) — Traeger, Die Halligen der Nordsee. — Warsberg, Die Kunstwerke Athens, auf den Spuren des Gaudenzio Ferrari. — Ostrogorski, La femme au point de vue public. — Runeberg, Epische Dicht. übers, von Eigenbrodt.

— N° 28 : Kessler, Das Wunder des Glaubens u. sein Selbstzeugnis. — Dalton, Die russische Kirche. — Poleck, Die Anfänge des Volksschulwesens in der Bukowina. — Liebich, Panini (étude pénétrante). — Scholia in Lysistratam, p. G. Stein (excellent). — Quintilian, X, p. Peterson (bon livre). — Hebbels Werke, I. — Detlefsen, Gesch. der holstein. Elbmarschen, I, bis 1460, 1 (la première histoire exacte). — G. Tobler, Bodmer als Geschichtschreiber (utile et beaucoup d'inédit). — Deckert, Die Neue Welt. — O. Mejer, Zum Kirchenrechte des Reformationsjahrh. — Gerland, Gesch. der Physik.

Gœttingische gelerhte Anzeigen, n° 13: Ahrens, Kleine Schriften, I (recueil qui sera le bienvenu). — Aus der Anonia, archäol. Beitr. Carl Robert zur Erinner. dargebracht. — Langen, Die Clemensromane (on reconnaîtra les mérites divers de l'auteur, mais il a été malheureux dans ce travail comme exégète, comme critique et comme historien).

LE PUY-EN-VELAY. — IMPRIMERIE MARCHESSOU FILS.

N° 31-32 Vingt-sixième année 1-8 août 1892

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : Rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

La Révolution française, n° 1, 14 juillet : CARRÉ, Les fêtes d'une réaction parlementaire, 1774-1775. — D'AURIAC, Le constituant Voidel. — BRETTE, La séance royale du 23 juin, suite et fin (avec planche). — BAUDON, Isoré, député de l'Oise à la Convention. — La statue de Beaupuy; TUETEY, Les sources ms. de l'hist. de Paris, II; LAQUIANTE, Un Prussien en France en 1792; La prise de la Bastille d'après l'ambassadeur de Naples.

The Academy, n° 1054 : Mem. of Talleyrand, III-V. — KIPLING, The Naulakha. — PRATT, To the snows of Tibet through China. — COURTNEY, Studies at leisure. — EARLE, The sabbath in Puritan New England; FARRAR, Social and present day questions. — The Shelley centenary. — Aristotle as an historian, I (Cox). — Nimrod in the Assyrian inscriptions (Sayce). — Jack (Nicholson). — France of to-day (Betham-Edwards). — Greek ippé = lat. aqua (Sibree). — WALLIS, Persian ceramic art, coll. of Mr. Godman. — Aegean pottery in Egypt (Petrie).

The Athenaeum, n° 3377 : BETHAM-EDWARDS, Frence of to-day. — G. SMITH, Christian monasticism from the fourth to the ninth centuries of the Christian era (bon). — Sir Herbert MAXWELL, Meridiana. — ELLIS, A lexical concordance to the poetical works of Shelley. — GRELLET-DUMAZEAU, Les exilés de Bourges (cf. *Revue* n° 19). — The Tell-el-Amarna tablets in the British Museum. — BOURNE, Sir Philip Sidney; MAC-DONALD, A cabinet of gems of Sir, P. Sidney, cut and polished. — The Nemean odes of Pindar p. BURY; Greek Lyric poetry, a complete collection of the surviving passages from the Greek song-writers p. FARNELL (deux bonnes et méritoires publications). — The tercentenary of Dublin University. — The incorporation of Hull. — Maximilianus Transylvanus (Coote). — Jahrbuch der königlich *preuss.* Sammlungen. — GOODYEAR, The grammar of the lotus; FALKENER, Games ancient and oriental, and how to play them; DIEULAFOY, L'acropole de Suse. — Recent excavations in Egypt. — An inscription in the Eifel (Daniell).

The American Journal of Philology, XII, 4. — Fred. CONYBEARE, Sur la traduction des *Lois* de Platon en vieil arménien. — Maurice BLOOMFIELD, Contributions à l'interprétation du Véda. — Alfred GUDEMAN, Notes critiques sur le dialogue de Tacite. — H. WOOD, L'Elpenor de Goethe.

— XIII, 1 : Edw. WASHBURN HOPKINS, Le futur aryen. — Frédéric D. ALLEN, Prométhée et le Caucase. — W. GARDNER HALE, Le mode et le temps avec *quasi, tanquam si, ut si.* — H. MORGAN, Σκηνάω, σκηνέω, σκηνόω.

Literarisches Centralblatt, n° 29 : HASE, Theol. Reden. — HARTFELDER, Melanchthoniana paedagogica (très important). — GHERGHEL, Zur Gesch. Siebenbürgens (ethnographie et histoire des Petschenègues et des Cumans). — REINECK, Die Sage von der Doppelehe eines Grafen von Gleichen (intéressant). — Dubois, De recuper. Terre Sancte, p. Ch. V. LANGLOIS. — Von SCHÖN, Studienreisen eines jungen Staatsmannes in England am Schluss des XVIII Jahrh. — Davout in Hamburg (justifie le maréchal). — STORM (G.), Maria Stuart (savant et agréable à lire). — SCHMITT, Die Gefechte bei Trautenau (détaillé). — PARTSCH, Clüver (cf. *Revue*, n° 28). — HILLEL, Nominalbild. in der Mischnah (instructif). — Eurip. Medea p. SAKORRAPHOS (sera le bienvenu). — SCHJOTT, Kenyon, Aristoteles om Athens Statsforfatning (recommandable). — KEI-

PER, Französ. Familiennamen in der Pfalz u. Französisches im Pfälzer Volksmund, 2ᵉ ed. — Bertrand von Born p. STIMMING (2ᵉ editio minor). — Keats letters to his family and friends. — KOELITZ, Suess von Kulmbach; FRIEDLÄNDER, Altdorfer; FIRMENICH-RICHARTZ, Barth. Bruyn. — MOSER, Die zehn Gebote des Lehrers.

Deutsche Literaturzeitung, nº 29 : CASTELLI, Il cantico dei cantici (vue originale). — Aristides, p. HARRIS (cf. *Revue,* 1891, nº 30). — MARTINY, Aberglaube im Molkereiwesen (manque de soin). — Inscr. graecae metricae, p. PREGER (très méritoire). — STANGL, Virgiliana (solide et marque un progrès important). — GEBHARD, Gedankengang horazischer Oden in disposit. Uebersicht. — MÜLLENHOFF, Deutsche Altertumskunde, V, 2. — ROSSEL, Hist. litt. de la Suisse romande (fait avec soin, application et jugement; cf. *Revue,* 1891, nº 30). — MIRBT, Die Wahl Gregors VII (définitif dans l'ensemble). — HARTMANN, Die Angelbecker. Mark. — CLEMEN, Merowing, u. Karoling. Plastik. — Kong Christian den Femtis Danske Lov, p. SECHER. — FRANK, Gegenwart u. Zukunft der Siebenbürger Sachsen. — DELBRÜCK, Friedrich, Napoleon, Moltke, aeltere u. neuere Strategie (sera utile).

— Nº 30 : CORNILL, Einleit. in das A. T. (cf. *Revue,* nº 8). — CHASE, The Lord's Prayer in the Early Church (cf. *Revue,* nº 11). — Emm. de BROGLIE, Montfaucon et les Bernardins. — E. H. MEYER, Die eddische Kosmogonie (instructif). — BENFEY, Kleine Schriften (cf. *Revue,* nº 17). — BETHE, Theban. Heldenlieder (solide, méthodique et neuf). — BONGHI, Le feste romane (destiné au grand public; vivant, attachant). — FISCHER, Beitr. zur Literaturgesch. Schwabens (huit essais d'un écrivain spirituel autant qu'érudit) — AITKEN, Life and works of Arbuthnot (la première et digne biographie d'A.) — STOCKER, Johannes de Cermenate (soigné). — WITTICH, Dietrich von Falckenberg, Oberst u. Hofmarschall Gustav Adolphs (détaillé et comble une lacune). — MISMER, Souvenirs du monde musulman. — GOLDSCHMIDT, Der Vocalismus des neuhochdeutschen Sprachgesanges u. der Buhnensprache (remarquable). — KNIEP, Praescriptio u. pactum. — Moltkes milit. Correspondenz. 1864.

Gœttingische gelehrte Anzeigen, nº 14 : NOELDECHEN, Tertullian (ce ne sont que des contributions à un commentaire des écrits de Tertullien). — ACHELIS, Prakt. Theologie, II. — Luthers Werke, XII. — MANN, Das Mujmil Et-Tarckh-i-Badnadrije des Ibn Muhammed Emin Abul-Hassan.

Berliner philologische Wochenschrift, nº 27 : Ilias p. AMEIS-HENTZE, LA ROCHE, SCHEINDLER, etc. — CHRIST, Homers Odyssee in verkürzter Ausg. — SCHMEKEL, Die Philos. der mittleren Stoa in ihrem geschichtl. Zusammenhange (1er art.). — Juvencus p. HUEMER. — WALTZING, Inscr. lat. (cf. *Revue*, nº 5). — Lübker, Reallexicon des klass. Altertums der Gegenwart (7ᵉ edit., mais à revoir encore). — WILPERT, Ein Cyclus christolog. Gemälde aus der Katakombe des H. Petrus u. Marcellinus. — Ahrens, kleine Schriften; I, zur Sprachwiss. p. HABERLIN.

— Nº 28 : Novae emend. in Aeschyli scholia Medicea (Papageorg.). — SCHMEKEL. Die Philos. der mittleren Stoa in ihrem geschichtl. Zusammenhange (2ᵉ art. de Wendland). — Tacitus, Germania, p. ZERNIAL. — KOLDEWEY, Neandria (table richement couverte). — DE VIT, Della via tenuta dai Cimbri per calare in Italia e del luogo della loro sconfitta secondo il Pais (ébranle entièrement l'hypothèse d'ailleurs faiblement étayée de Pais). — ZYBULSKI, Tabulae quibus antiquitates graecae et

romanae illustrantur (important moyen d'intuition) — Festschrift zum fünfzigj. Jubiläum des Vereins von Altertumsfreunden im Rheinlande (cf. *Revue*, n° 22). — Dieu jüdische Liter. seit Abschluss des Kanons, eine pros. u. poet. Anthol. mit biogr. u. literargeschichtl. Einleit. p. WINTER u. WÜNSCHE, I. Das hellenistisch-targumistische Schriftum (sera le bienvenu). — G. von der GABELENTZ, Die Sprachwiss. ihre Methoden, Aufgaben u. bisher. Ergebnisse (1er art.).

— N° 29 : Die homer. Schwerter auf Kypros (Ohnefalsch-Richter). — Odyssea, I, p. LUDWICH (1er art.) — Tertullian. De pudic. p. PREUSCHEN (cf. *Revue*, n° 11). — CUQ, Instit. jurid. des Romains dans leurs rapports avec l'état social et les progrès de la jurisprudence (grand savoir et grand soin). — JEREMIAS, Tyrus bis zur Zeit Nebukadnezars (complète heureusemeut le travail de Krall). — G. von der GABELENTZ, Die Sprachwissenschaft, ihre Methoden, Aufgaben u. bisher. Ergebnisse (2e art.).

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 27 : Ahrens, kleine Schriften, I, zur Sprachwiss. p. HAEBERLIN (sera le bienvenu). — Rec. des insc. jurid. grecques, p. DARESTE, HAUSSOULLIER, T. REINACH, I (1er art.) — Thukydides, VII u. VIII, 4e éd. p. WIDMANN (très utile). — Nicephori Chrysobergae ad Angelos orationes tres p. TREU (fort méritoire). — Ausgew. Briefe Ciceros u. seiner Zeitgen. p. ALY-HESS. — Geist u. Wesen der deutschen Sprache, p. KECK.

Theologische Literaturzeitung, n° 14 : Bacon (J. W.), The Genesis of Genesis. — KAATZ, Die Scholien des Gregorius Abulfaragius Bar Hebreaus zum Weisheitsbuch des Josua ben Sira. — GODET, Kommentar zu dem Evangelium des Johannes, 3e éd.— Papers of the American Society of Church History, III. — AHRENS, Das Buch der Naturgegenstände (cf. *Revue*, n° 23). — LENZ, Briefwechsel Landgraf. Philipps des Grossmüthigen mit Bucer, III. — Staatsraison u. Recht, die confessionellen Wirren in Lifland. — WALTER, Bischof Ferdinand, weil. General-Superintendent von Lifland. — BASSERMANN, Gesch. der evangel. Gottesdienstordnung in badischen Landen (cf. *Revue*, n° 1). — FRANTZ, Lehrbuch des Kirchenrechts, 2e éd.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

Nos 33-34 Vingt-sixième année 15-22 août 1892

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE
RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : Rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue rétrospective, 1er août : Frantz Funck-Brentano, La question ouvrière au xviiie siècle (fin). — Lettres sur la guerre du Mexique, 1862-1863 (suite . — Uue affaire criminelle en Basse-Bretagne, 1793-1794 (condamnation et exécution de François Hochart). — Lettre de Monge à Lacroix, professeur de mathématiques du corps d'artillerie à Besançon, 28 juin 1791 (raconte la tranquillité et la fermeté de Paris depuis la fuite de Louis XVI; « la fuite en empire » signifie évidemment la fuite en Empire, vers le pays d'Empire; lire Hassenfratz et non « Jassenfructz »; Meusnier est sûrement le célèbre ingénieur). — Le drapeau de la garde nationale (1815), déclaration des chefs de légion et majors de la garde nationale. — La vente de Mirabeau (extrait de Reichardt). — Charles X alsacien (extrait du discours de Chauffour à Charles X entrant à Colmar).

Annales de l'Est, n° 3, juillet : Grucker, Le Laocoon de Lessing (suite et fin). — Debidour, Le général Fahvier (suite). — Thiaucourt, Les bibliothèques de Strasbourg et de Nancy (suite). — Nécrol. Paul Crampel (Auerbach). — *Comptes rendus :* Bleicher et Faudel, Matériaux pour une étude préhist. de l'Alsace; Bleicher, Commerce et industrie des popul. primitives de l'Alsace et de la Lorraine; Barthélemy; Recherch. archéol. sur la Lorraine avant l'histoire; Bernhardt, Les peuples préhistor. en Lorraine. — Beitr. zur Landes = und Volkeskunde von Elsass-Lothringen : II. Murner, Badenfahrt; IV. Froitzheim, Lenz Gœthe u. Cleophe Fibich von Strassburg; VII. Zu Strassburgs Sturm = und Drangperiode 1770-1776; X. Gœthe u. H. L. Wagner. — Mossmann, Mélanges alsatiques. — Jouve, Les Viriot et les Briot, artistes lorrains. — Luc Gersal, L'Athènes de la Sprée. — De Backer et Carayon, Biblioth. de la Comp. de Jésus, nouv. ed. par le P. Sommervogel, I et II. — De Lasteyrie et Lefevre-Pontalis, Bibliogr. des travaux hist. et archéol. publiés par les Soc. savantes de la France, II, 2.

Annales de l'École libre des sciences politiques, n° 3 : Poinsard, Les unions postales. — Baraudon, Victor Amédée II et la Triple Alliance, 1714-1720 (suite). — Blociszewski, Le Mazurenland et les Mazours. — Marcé, Des autorités préposées à la vérification et à l'épurement des comptes de l'État et des localités en Angleterre (suite). — Labordère, Sociétés de placements en valeurs mobilières, les trusts financiers anglais. — Cruchon, Les anarchistes et le droit international. — D'Orreville, Les protectorats anglais de Malacca. — *Comptes rendus :* Moireau, La Banque de France; Gauvain, La vie politique à l'étranger; M. Leclerc, Le rôle social des Universités; Chailley-Bert, La colonisation de l'Indo-Chine; Vignon, L'expansion de la France; de Rousiers, La vie américaine; Thouvene , Episodes d'hist. contemporaine; de Courcy, L'Espagne après la paix d'Utrecht; Marion, Machault; La Revue universelle des inventions nouvelles; Gomel; Les causes financières de la Révolution, Turgot et Necker.

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, juin : Celichowski, Étude bibliogr. sur un traité intitulé Ars moriendi. — Miodonski, Miscellanea latina. — Malinowski, Contrib. à la lexicographie des dialectes polonais. — Kalina, Jean Parum-Szulce et son vocab. de la langue polabe.

Literarisches Centralblatt, n° 30 : Nitzsch, Lehrb. der evangel. Dogmatik, II. — The Bab, p. Browne (cf. n° 31-32). Mantegazza, Epikur, psychologie des Schönen. — Franz Brentano, Das Genie. — Schneidewin, offener Brief an Ed. von Hartmann. — Galbert de Bruges, hist.

du meurtre de Charles le Bon, p. PIRENNE (très soigné). — DANIELSON, Finlands Vereinig mit dem russ. Reiche. — WITTICH, Falkenberg, Oberst u. Hofmarschall Gustav Adolfs (très remarquable). — MÉZIÈRES, Vie de Mirabeau (rien de nouveau, mais excellent de forme et de jugement; cf. *Revue,* 1891, n° 48). — HAUN, Bauer u. Gutsherr in Kursachsen (fort méritoire). — RÜMELIN, Aus der Paulskirche, Berichte an den schwäb. Merkur 1848-1849 (intéressant). — Die territoriale Zusammensetz, der Provinz Sachsen, Karte u. Begleitworte von KIRCHHOFF. — JOHANNSON, Beitr. zur griech. Sprachkunde (érudition et sagacité). — Sallusti hist. relig. p. MAURENBRECHER, I. prolegomena. — SABBADINI, Vita di Guarino Veronese (beaucoup de détails, manque d'ensemble). — MAYHEW, Synopsis of old English phonology (livre de valeur). — BUGGE, Norges Indskrifter med de aeldre Runer, 1. (d'excellentes solutions). — Thackeray's lectures on the English humorists of the XVIII century p. REGEL, IV. Prior, Gay, Pope. — Gœthe's Gespräche p. BIEDERMANN, V-IX.

Deutsche Literaturzeitung, n° 31 : VOIGT, Eine verschollene Urkunde des antimontanist. Kampfes. — IMMERWAHR, Kulte u. Mythen Arcadiens, I (cf. *Revue,* n° 6). — Pahlavi texts, transl. by WEST, IV. Contents of the Nasks. — Quinti Smyrnaei Posthomer. libri XIV p. ZIMMERMANN (très méritoire). — WEINBERGER, Entsteh. u. Tendenz der Germania (soigné). — LIENHART, Laut = und Flexions lehre der Mundart des mittleren Zornthales im Elsass (cf. *Revue,* n° 11). — Paget TOYNBEE, Specimens of old French (cf. le présent n°). — BROSCH, Gesch. von England, VII. (juste en l'ensemble). — Schmeltzl, Ein Lobspruch der Stadt Wien, p. SILBERSLEIN. — BÖRCKEL, Adam Lux (cf. *Revue,* n° 6). — BROWNE, The Bab (cf. *Revue,* n° 31). — BASTABLE, Public Finance. — WEISSENBORN, Einführ. der jetzigen Ziffern in Europa durch Gerbert (résultat négatif).

Berliner Philologische Wochenschrift, n° 30 31 : Zur Chronologie von Cic. De leg. (Gudeman), — Odyssea, I, p. LUDWICH (2° art.). — BOUGOT, Rivalité d'Eschine et de Démosthène (tente vainement d'excuser Eschine). — Diodori bibliotheca hist. p. VOGEL, II. — Horaz p. KELLER u. HAEUSSNER, 2e éd. (cf. *Revue,* n° 18). — Caesar, de bello gall. p. PRAMMER. — WOLFF, Tacitus, gespräch über die Redner, übers. u. erklärt (pas assez d'attention et de soin). — A. MOMMSEN, Die Zeit der Olympien (détaillé). — HÖLZI, Fasti praetorii (commentaire de Wehrmann). — SCHÜRER, Gesch des jüd. Volkes im Zeitalter Jesu Christi, 2e éd. I. Einleit. u. polit. gesch. (étonnant d'érudition, de soin, de profondeur). — Königl. Museen zu Berlin, Beschreib. der antiken skulpturen mit Ausschluss der pergamen. Fundstücke (rendra de très grands services). — JOHANSSON, Beitr. zur griech. Sprachkunde. — KÖPPNER, Der Dialect Megaras u. der megar. Kolonien (nullement profitable). — HALE, Die Cum-Constructionen ; HOFMANN, Das Modusgesetz im latein. Zusatze ; WETZEL, das Recht in dem Streite zwischen Hale u. Hofmann. — Michel Apostolis, Lettres inédites, p. NOIRET-HARTFELDER, Das ideal einer Humanistenschule.

Babylonian and Oriental Record, — Vol. V. — 1891. N° 3 : Vocalic harmony in Lycian (W. Arkevright). — The Antiquity of the Ancient Chinese Sacred Books (Prof. Dr de Harlez). — From Ancient Chaldea and Elam to early China : a Historical Loan of Culture (Prof. Dr. Terrien de Lacouperie). — Bibliography ot the late George Bertin, Assyriologist.

— N° 4 : Yenessei Inscriptions Part II (Robert Brown, Jun.). — From Ancient Chaldea and Elam to Early China : a Historical Loan of Culture (Prof. Dr Terrien de Lacouperie). — The P'u Yao King : a

Fragment of the Life of Buddha (Translated by the late Prof. D[r] S. Beal). — Several Tutelary Spirits of the Silkworms in China : a Supplement to the Chinese Goddess and her Legend (Prof. D[r] T. de Lacouperie).

— N° 5 : How in 219 B. C. Buddhism entered China (Prof. D[r] Terrien de Lacouperie). Notes on the Writings of the Lycian Monuments (J. Imbert, Paris). — Southern Palestine and the Tel-el-Amarna Tablets (W. St. Chad Boscawen). — Notes and News. — Records of the Past (W. St. C. B).

— N° 6 : Notes on the Karakorum Script (Prof. George Devéria, Paris). — On the Entrance of the Jerws into China during The First Century of our Era (Prof, D[r] Terrien de Lacouperie). — The P'u.-Yao King (Late-Prof. S. Beal). — The Tablet Inscriptions of the Chinese Jews found at Kai Fung fu, in 1850 (Rev. A. K. Glover, S. B., Ph. D. (U S. A.) — Notes and News...

— N° 7 : Recent German Oriental Explorations. The Land of Sama'l (W. St. Chad Boscawen). Etruscan Divinity-Names. Part. I (Robert Brown, Junr. F. S. A.). — The Tablet Inscriptions of the Chinese Jews found at Kai Fung Fu, in 1850 (Rev. A. K. Glover, S. B. Ph. D. (U. S. A.). — The P'u-Yao King (Late Prof. S. Beal).

— N° 8 : The Negrito-Pygmies of ancient China (Prof. D[r] Terrien de Lacouperie). — Some Letters to Amenophis III (W. St. Chad Boscawen). — The Tablet Inscriptions of the Chinese Jews found at Kai Fung fu, in 1850 (Rev. A. K. Glover S. B., Ph. D. (U. S. A.). — The P'u-Yao King (Late Prof. S. Beal). — Some Lycian Suffixes (W. Arkwright).

N° 9 : The Himyaritic Inscription 32 of The British Museum (Prof. Hartwig Derembourg, Paris). — The P'u-Yao King (Late Prof. S. Beal). — The Negrito-Pygmies of Ancient China Prof. D[r] Terrien de Lacouperie). — The Tablet Inscriptions of the Chinese Jews found at Kai-Fund Fu, in 1850 (Rev. A. K. Glover, S. B., Ph. D. (U. S. A.).

N° 10 : Inscription of Neriglissard (W. St. Chad Boscawen). — Shang-T'sing-Tsing-King, the Book of Constant Purity and Repose Prof. C. de Harlez). — The P'u-Yao King Late Prof. S. Beal). — The Tablet Inscriptions of the Chinese Jews found at Kai Fung Fu, in 1850 (Rev. A. K. Clover, S. B., Ph. D. (U. S. A.).

N° 11 : The Black-Heads of Babylonia aud ancient China (Prof. D[r] Terrien de Lacouperie). — The P'u-Yao King (Late Prof. S. Beal). — The Tablet Inscriptions of the Chinese Jews found at Kai Fung Fu, in 1850 (Rev. A. K. Glover. S. B., Ph. D (U. S. A.).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

Nos 35-36 Vingt-sixième année 29 août-5 septembre 1892

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : Rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

The Athenaeum, n° 3378 : Sir James RAMSAY, Lancaster and York. a century of English history 1399-1485. — SOWERBY, The Forest Cantons of Switzerland, Lucerne, Schwyz, Uri, Unterwalden. — R. HARRIS, A study of the Codex Bezae. — CURZON, A mirror of the turf. — SWEET, A new English grammar, logical and historical (très louable et même admirable). — CAIRD, Essays on literature and philosophy. — COTTON, Mountstuart Elphinstone (clair et intéressant) — The Nicholas Papers, corresp. of sir Edward Nicholas, Secretary of State, I and II, 1641-1655, p. WARNER. — Aladdin and the enchanted lamp (Kirby). — A letter of Keats. — The late sir Joseph H. Hawley. — The public schools in 1892. — Some interesting autographs. — JERROLD, Life of Gustave Doré.

— N° 3379 : JUSSERAND, A French ambassador at the court of Charles II (très intéressante et neuve étude sur le comte de Cominges) — Owen, The description of Pembrokeshire p. OWEN. — L'histoire de Guillaume le Maréchal, p. Paul MEYER, I (excellente édition, complète, et qui ajoutera encore, s'il est possible, à la réputation de M. Meyer). — FISKE, The discovery of America, with some account of ancient America and the Spanish conquest (important).— BURNET, Early Greek philosophy (vigoureux et souvent original). — The Petrie Papyri, VI (Mahaffy). — A cento by Baudelaire (Verrier). — France of to-day. — A new letter of Lamb. — STUART, The costume of the clans. — The congress of archaeologists, visit to Silchester. — Egypt and Mycenae (Torr). — Thackeray and the stage. — Local Shakspearian names.

— N° 3380 : Sir Archibald GEIKIE, Address to the British association for the advancement of science, Edinburgh, 3 août 1892. — Dictionary of National Biography, p. Sidney LEE, vols. XXVII-XXXI, Hindmarsh — Lambart. — TORREND, A comparative grammar of the South African Bantu languages (de valeur et d'intérêt). — The collected sermons of Thomas Fuller, 1631-1659, p. BAILEY and AXON. — ABBOTT, History of Greece, II. — NICHOL, Carlyle. — Mgr GRADWELL, Succat, the story of sixty years of the life of St. Patrick, 373-433. — The worm turns (Ellis). — Voltaire in England (Sieveking). — A cento by Baudelaire (Beljame). — The Francis papers (Beata Francis). — GUMMERE, Germanic origins, a study in primitive culture (très louable). — MIDDLETON, The Lewis collection of gems and rings in the possession of Corpus Christi College, Cambridge.

Literarisches Centralblatt, n° 31 : HOONACKER, Zorobabel et le second temple (suite d'essais). — LANGEN, Gesch. der röm. Kirche von Nicolaus I bis Gregor VII. — PFLEIDERER, Die Entwickl, der protest. Theologie in Deutschland seit Kant und in Grossbritannien seit 1825 (très instructif). — BULLINGER, Aristoteles, Metaphysik.— ROBERTY, La philosophie du siècle. — CORRENS, Die dem Boetius fälschlich zugeschrieb- Abhandl. des Gundisalvi de unitate ; Ibn Gabirol, fons vitae, p. BAEUMKER. — SCHVARCZ, Die Demokratie, II (du savoir, mais manque de critique). — Ekkehart's IV Casus Sancti Galli, p. MEYER VON KNONAU. — SCHOLL, Die Jesuiten in Baiern (populaire). — WIPPERMANN, Deutscher Geschichtskalender für 1891. — BECHER, Der Kronprinz Friedrich als Regiments-chef in Neu-Ruppin 1732-1740 (nouveau et remarquable). — JENSEN, Die nordfriesischen Inseln Sylt, Föhr, Amrum u. die Halligen vormals u. jetzt. (louable). — CANTOR, Vorles. über Gesch. der Mathematik, I, 1200-1668 (excellent et mérite partout l'approbation). — Von den GABELENTZ, Handbuch zur Aufnahme fremder Sprachen (ser-

vira à tous ceux qui sont dans les colonies; les met en état de transcrire la langue des sauvages et de rendre service à la science). — Der Athenerstaat, p. ERDMANN (est au-dessous du travail de Kaibel et Kiessling. — HERBST, Zu Thukydides, Erklär. u. Wiederherstell, I-IV (examine 60 passages, souvent avec succès). — BUCK, Der Vocalismus der oskischen Sprache (exact dans l'ensemble). — Schiller's Briefe, p. JONAS, 1-8, (fait avec grand soin et à saluer le plus chaudement possible).

Deutsche Literaturzeitung, n° 32 : E. HAVET, La modernité des prophètes. — JACQUIER, La doctrine des douze apôtres et leur enseignement (soigné). — G. von der GABELENTZ, Handbuch zur Aufnahme fremder Sprachen (utile et pratique). — PAULSON, Index Hesiodeus (fait avec soin). — CICÉRON, Disc. contre Verrès, p. Em. THOMAS (travail de grand mérite, entrepris avec conscience et un jugement indépendant). — HENZE, De civitatibus liberis quae fuerunt in provinciis romanis (du soin et de l'intelligence). — MÜLLER-FRAUENSTEIN, Von Heinrich von Kleist bis zur Gräfin Marie Ebner-Eschenbach (plat, pauvre de pensées, peut-être dangereux). — O. von HEINEMANN, Gesch. von Braunschweig u. Hannover, III (recherches profondes et très exposées). — BEESLY, Queen Elizabeth (habile). — KENNAN, Sibirien, III. — POTTIER, Les statuettes de terre cuite dans l'antiquité (écrit avec chaleur et à recommander au public allemand).

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 15 : AVENARIUS, Kritik der reinen Erfahrung; Der menschliche Weltbegriff. — ULMANN, Kaiser Maximilian, II (bien fait et contient de fines observations aussi bien que de nouveaux et curieux détails).

The Academy, n° 1056 : HUXLEY, Essays upon some controverted questions; Rob. SMITH, The O. T. in the Jewish Church, 2e éd. — SKEATS and MIALL, History of the Free Churches of England, 1688-1891. — Where Warren Hasting rests. — The new Teaching University for London. — The Edinburgh Review and Semitic scholarship (Bevan). — Notes on Herodas (F. D.) — The origin of Father Christmas. (Toynbee). — GOMME, Ethnology in folklore. — Notes on some Prâkrit and Pâli words (Sibree). — Catalogue of the Greek coins in the British Museum; WROTH, Mysia; POOLE, Alexandria and the nomes. — Mr. Rassam and the British Museum. — Aegean pottery in Egypt. (Petrie).

— N° 1057 : FRONDE, The Spanish story of the Armada and other essays (trois essais : Antonio Perez, Sainte Thérèse, les Templiers). — Dante, The Purgatory, transl. by NORTON. — LANIN, Russian characteristics, reprinted, with revisions, from the Fornightly Review. — FOUILLÉE, Education from a national standpoint, p. GREENSTREET. — On a mediaeval cryptogram (Stokes). — The Babylonian legend of the creation of man (Sayce). — Notes on Herodas (F. D.). — The French peasant (Nicholson). — Stephen's Charter of Liberties. — CLARK, Collations from the Harleian ms. of Cicero, 2682 (Ellis). — Greek ippé = lat. aqua (Mayhew). — Indian jottings. — JERROLD, Life of Gustave Doré. — Aegean pottery in Egypt (Torr).

— N° 1058 : OMAN, The Byzantine Empire (ouvrage solide et de très grand intérêt). — SAINTSBURY, Lord Derby (biographie laudative; d'un style négligé, mais brillant et clair et qui ne le cède en vivacité et en intérêt à aucun des volumes de la collection). — TAYLOR, The Modern Factory System. — Aristotle as an historian, II (Cox). — SULLY, The human mind. — Bellew (not. nécrol.). — Old Prussian Asswene (Mayhew). — Ethnology in folklore (Gomme). — BONNAR, Biographical sketch of G. M. Kemp. — Aegean pottery in Egypt (Torr).

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, Rue Bonaparte, 28

BULLETIN DES MUSÉES

REVUE MENSUELLE

PUBLIÉE SOUS LE PATRONAGE

DE LA

Direction des Beaux-Arts et de la Direction des Musées nationaux

ORGANE INTERNATIONAL DES MUSÉES

DIRECTEURS :

M. Edouard GARNIER
conservateur du Musée céramique
de Sèvres

M. Léonce BÉNÉDITE
conservateur
du Musée du Luxembourg

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

M. André SAGLIO
Attaché à la Direction des Beaux-Arts

Le *Bulletin des Musées* paraît le 25 de chaque mois, il forme à la fin de chaque année un volume de 400 à 500 pages, format in-8.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

FRANCE. — Paris et départements, un an . . . . 12 fr.
ÉTRANGER. — Union postale . . . . 13 fr.

Sommaire du n 4

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

Nos 37-38 Vingt-sixième année 12-19 septembre 1892

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : Rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Revue celtique, n° 3 : THÉDENAT, Noms gaulois barbares ou supposés tels. — DE LA VILLEMARQUÉ, Anciens Noëls bretons. — LOTH, Imbliu, Ymyl. — ERNAULT, Études bretonnes. — LONGNON, Les noms de lieux celtiques en France. — Kuno MEYER, Fingal Rônain. — D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, L'Ile Prétanique, les îles Prétaniques, les Brittones ou Brittani. — Chronique.

Annales du Midi, n° 15 : DUCHESNE, Saint Martial de Limoges. — DOUAIS, Les guerres de religion en Languedoc d'après les papiers de Fourquevaux. — Une chanson française sur la bataille de Taillebourg (A. Thomas). — Les décimes ecclésiastiques dans le royaume d'Arles, 1278-1283 (Fabre). — Saint Vincent Ferrier à Saint-Flour (A. Thomas). — *Comptes rendus :* ALBANÈS, Catalogue général des mss. des bibliothèques publiques de France, XV. Départ. Marseille (pas de trésors inconnus ni de ms. intéressants). — Bernard d'Hyères, Hist. de l'abbaye cistercienne de Silvacanne en Provence, p. d'ESTIENNE. — DEVAUX, La langue vulgaire du Dauphiné septentr. au m. â. (satisfaisant). — DULAC, Un dicton gascon dans Montaigne, Bouha prou bouha, réponse aux solutions de l'abbé Couture. — SAIGE, Docum. histor. relatifs à la principauté de Monaco depuis le xve siècle, III. — Félix et Thomas Platter à Montpellier, notes de deux étudiants bâlois (publication de la Société des Bibliophiles de Montpellier).

La Révolution française, 14 août : J. CLARETIE, La petite-fille d'un conventionnel. — AULARD, Le club des Jacobins sous la monarchie. — D'AURIAC, Voidel (fin). — VIGUIER, La réunion d'Avignon et du comtat Venaissin à la France. — Réimpressions : Notice sur la vie de Sieyès. — Docum. inédits : Situation de Paris au 18 nivôse an II. — Chronique et bibliographie : La collection des docum. inédits : projets de public. de MM. Brette et Debidour; procès-verbaux du com. d'instr. publ. de la Conv. p. GUILLAUME; Corresp. générale de Carnot, p. Et. CHARAVAY.

Revue des études grecques, n° 18, avril juin : *Partie administrative :* Vingt-cinquième anniversaire de l'Association, banquet du 5 mai : Discours de MM. RENAN, H. HOUSSAYE, DELYANNIS, BIKÉLAS, PSICHARI, COLLIGNON, SAVVAS PACHA, RABIER, S. REINACH, WEIL, PERROT, etc. Statuts de l'Association. — La Médaille de l'Association. — Assemblée générale du 28 avril : Discours de M. E. RENAN ; rapport de M. P. GIRARD; rapport de M. HAUVETTE sur le concours de typographie; rapport de la commission administrative. — Séance du 12 mai : Discours de M. HOUSSAYE. — *Partie littéraire :* H. WEIL, Hypéride, Premier discours contre Athénogène. — J. DARMESTETER, Alexandre le Grand dans le Zend Avesta. — TH. REINACH, Incriptions de Samothrace. — P. TANNERY, Psellus sur la grande année. — H. OMONT, Le glossaire grec de Du Cange. — *Notes et Documents :* TH. REINACH, L'année de la naissance d'Hypéride; Encore un mot sur l'inscription de Cos. — *Chronique :* Correspondance grecque. — *Bibliographie :* Comptes rendus bibliographiques.

Revue de l'histoire des religions, mai-juin : V. COURDAVEAUX, Clément d'Alexandrie. — A. BARTH, La traduction des hymnes védiques de M. Max Müller. — ALFR. MILLIOUD, Esquisse de huit sectes bouddhistes du Japon, par Gyau-nen (1289 ap. J.-C.). — *Revue des Livres :* IMMERWAHR, Die Arkadische Kulte (recueil de documents trop complet). — G. OBERZINER, Alcibiade e la mutilazione delle Erme (exagéré et mal pondéré). — W. BALDENSPERGER, Das Selbstbewusstsein Jesu (profond). — H. HEMMER et FUNK, Histoire de l'Eglise, I (« Ce manuel représente un grand progrès de l'esprit scientifique dans l'enseignement du clergé.

Sa publication témoigne de l'esprit nouveau qui souffle dans une partie du jeune clergé français. Grâce à l'impulsion éclairée du pape actuel, la défiance du clergé catholique à l'égard de la science moderne et la réfutation par voie d'anathème font place à un vigoureux effort pour opposer à la science anti-catholique une philosophie et une histoire, à la fois scientifiques par la méthode et catholiques par les convictions. Les intérêts généraux de la science qui, elle, n'est d'aucune confession, ne peuvent que profiter de cette concurrence. Et quand on songe aux ressources énormes d'hommes, d'intelligences et d'argent dont le clergé français peut disposer, on se prend à espérer que la France verra bientôt une nouvelle génération d'ecclésiastiques capables de contribuer à sa grandeur scientifique, comme l'ont fait les Bénédictins et les Oratoriens » J. Réville). — C.-H. Toy, Judaism and Christianity (excellent). — Chronique. Dépouillement des Périodiques. Bibliographie.

Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux, n° 1 : Paul Stapfer, Discours prononcé à la séance de rentrée de la Faculté des lettres de Bordeaux. — Eugène Bouvy, Dante et Vico. — L.-G. Pélissier, La politique du marquis de Mantoue pendant la lutte de Louis XII et de Ludovic Sforza (1498-1500).

Literarisches Centralblatt, n° 32 : H. Schmidt, Zur Christologie. — Michael, Döllinger. — L'ordonnance cabochienne p. Coville. — Strecker, Franz von Meinders (livre bien étudié sur un des serviteurs les plus capables du Grand Electeur). — Fröhlich, Napoleon I u. seine Bezieh. zum class. Altertum. — Briefe des Feldmarschall Radetzky an seine Tochter Friederike. — Von Jagwitz, Gesch. des Lützow. Freicorps (très détaillé et complet). — Oechelhaueser, Erinner. 1848-50. — Kiraly, Gesch. des Donau = Mauth = und Urfahrrechtes der Freistadt Pressburg (important). — G. Koch, Beitr. zur Gesch. der polit. Ideen u. der Regierungspraxis, I. Absolutismus u. Parlamentarismus ; Schvarcz, Montesquieu u. die Verantwortlichkeit des Monarchen in England, Aragonien, Ungarn u. Schweden. — Lieblein, Hieroglyph. Namenwörterbuch (épuise presque la matière). — Bright, An Anglo-Saxon reader (bon). — Behaghel u. Gallée, Altsächs. Grammatik, I. Laut = und Flexionslehre (n'est pas clair et l'auteur ne domine pas le sujet). — Schwering, Grillparzers hellen. Trauerspiele (soigné et réfléchi). — H. Schmidt, Ernst von Bandel, ein deutscher Mann u. Künstler.

— N° 33 : Chase, The Lords Prayer in the early church. — Cornelius, Gründ. der calvin. Kirchenverf. in Genf 1541. — Evers, Luther (pamphlet). — Goetz, Maximilian röm. König 1562. — Procès-verbaux du Comité d'instr. publ. Conv. nat. p. Guillaume, I. — Bilbassoff, Gesch. Katharina's II (1er volume, va de 1729 à 1762). — Toeche-Mittler, Der Friedrich-Wilhelms Canal u. die Berlin-Hamburger Flussschifffahrt. — Hugenberg, Innere Colonis. im N. W. Deutschlands (excellent). — Schön, Eine warnende Stimme aus dem Grabe, 3 Denkschriften über Priesterrherschaft. — Mallery, Israeliten u. Indianer. — Köppner, Der Dialect Megaras (n'était pas nécessaire). — Aly, Ausgew. Briefe Ciceros u. seiner Zeitgen. — Verga, Bellincioni (attachant). — Zingerle, Sagen aus Tirol, 2e ed. — Stephan, Die häusl. Erzieh. in Deutschland XVIII Jahrh.

— N° 34 : Hoonacker, Néhémie. — Anal. Luther. et Melanchtoniana, p. Loesche. — Duncker, Anhalts Bekenntnisstand, 1570-1606. — Schwarze, Entwickl. der afrik. Kirche (utile). — G. Wolf, Kleine histor. Schriften. — Kummer, Bischofswahlen in Deutschland 1378-1418. — Kaemmel, Grundz. der sächs. Gesch. — De Cyon, Russie contempor.

— Ompteda in der deutschen Legion, 1765-1815. — Hartmann, Die Russen in der Schweiz 1799. — Schleiden, Schleswig-Holsteins Erhebung 1848. — Hansson, Der Materialismus in der Liter. — Pellegrini, Studie d' epigr. fenicia. — Arendt, Nordchines. Umgangssprache. — Boisacq, Dial. doriens (utile). — Monseur, Le folklore wallon (instructif). — Lovatelli, Röm. Essays.

— N° 35 : Driver, Introd. to the O. T. — Xenia Bernardina. — Heyck, Gesch. der Herzöge von Zaehringen (méritoire). — Bippen, Gesch. der Stadt Bremen. I, II. — Das Winsener Schatzregister, p. Meyer. — Urk. u. Copiar des Klosters Neuenkamp, p. Fabricius. — Baehring, Bunsen (biographie populaire). — Zwiedineck-Südenhorst, Erzherzog Johann von Oesterreich, 1809 (intéressant et neuf). — Kleinpaul, Das Stromgebiet der Sprache. — Bezold, Catal. of the cuneiform tablets, British Museum, II. — Fick, Prakt. Gramm. der Sanskrit-Sprache (bon). — Schwartz, Scholia in Euripidem, II (rendra de bons services). — Ribbeck, Gesch. der röm. Dicht III (clair et pénétrant). — Proelss, Das junge Deutschland (détaillé). — Lichtenheld, Grillparzer-Studien (instructif). — Valentin u. Reissmann, Der Naturalismus.

Deutsche Literaturzeitung, n° 33 : Georgs des Araberbischofs Gedichte u. Briefe, p. Ryssel (très important). — Theile, Bilder aus der Chronik Bacharachs u. seiner Thäler (intéressant). — Die Sentenzen Rolands, nachmals Pabstes Alexander III, p. Gietl (soigné et savant). — Theolog. Hilfslexikon. — E. Martin, L'Univ. de Pont-à-Mousson (plein de détails, jugement mesuré). — Kleinpaul, Das Stromgebiet der Sprache. — Bacher, Die Agada der palästin. Amoraer, I, 270-279. — Ilias p. Cauer. — Sjöstrand, Loci nonnulli gramm. lat.; De vi et usu supini sec. lat.; Quibus temp. modisque quamvis, nescio an, forsitan, similes voces utantur. — Roehrich, De Culicis potissimis codicibus recte aestimandis (presque toujours juste). — Tamm, Etymol. Svensk Ordbok, 1. A-Bärga (à saluer avec reconnaissance). — Guardione, Poeti Siciliani del sec. XIX (intéressant). — Hohenzoll. Forschungen, p. Meyer, I, 1. — Studienreisen eines jungen Staatsmanns in England am Schluss des XVIII Jahrh. (journal de Schön). — Baedeker, Palästina u. Syrien, 3e ed.

— N° 34 : Pfleiderer, Entw. der protest. Theologie. — Saalfeld, De bibl. sacr. vulg. edit. graecitate. — Schultz u. Hegendorf, 2 aelt. Katechismen der luther Reform. — Walter, Superint. von. Livland. — Kaegi, Die Neunzahl bei den Ostariern (plein de choses). — Schuchardt, Schliemanns Ausgrab. — Galeni scripta minora, II, p. I. Mueller. — Andresen, De codici Mediceis Annalium Taciti. — Büttner, Reinhart Fuchs u. seine franz. Quelle (clair et sagace). — Lesaint, Prononc. franç. 3e ed. — Pistor, Der Chronist Wigand Gerstenberg (résultats nombreux). — Kaufmann, Urkundl. aus dem Leben Wertheimers.

— N° 35 : Bernardini a Piconio Triplex expos. Pauli apostoli epistolae ad Romanos. — Dieterich, Abraxas. — Dibbelt, Quaest. Coae mythologae. — Munk, Der Samar. Marqah über Moses' Tod. — Bywater, Contrib. to the textual criticism of Arist. Nicom. Ethics. — L. Schneider, De sevirum Augustalium muner. et condic. publica (consciencieux). — Tobias Stimmers, Comedia, p. Oeri. — Das Faustbuch des Christlich Meynenden p. Szamatolski. — Weigand, Vlacho-Meglen (important). — Invent. des Frankfurter Stadtarchivs, III, p. Jung. — Ehrenreich, Beitr. zur Völkerkunde Brasiliens. — Verdy du Vernois, Studien über den Krieg.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

Nos 39-40 Vingt-sixième année 26 septembre-3 octobre 1892

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE
RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : Rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue rétrospective, 1er septembre : SPOELBERCH DE LOVENJOUL, Les avatars d'une œuvre de Balzac. — Un ménage de grand seigneur (1761). — Lettres sur les guerres du Mexique (fin des notes du capitaine Guinard qui fut tué le 16 mai à Puebla). — Un Domine salvum révolutionnaire. — Une vente du duc d'Orléans (1792). — Les Bohémiens sous Louis XVI (arrêt de 1682 qui les condamne aux galères et réunit au domaine de la couronne les fiefs des gentilshommes qui leur donneront retraite). — Lettre d'Adrienne Le Couvreur (à un monsieur qui lui avait envoyé des aiguilles d'or).

The Academy, n° 1058, VINOGRADOFF, Villainage in England (remarquable). — WILSON, classified index to the Leonine, Gelasian and Gregorian sacramentaries, according to the text of Muratori's Liturgia Romana Vetus. — BLOGG, Francis Duncan. — Sir Daniel Wilson. — Lee v. Gibbings. — Pentland Firth and Pentland Hills (Rhys). — The early history of Babylonia (Howorth). — The new Athen. politeia (Richards). — Notes on Herodas. — Erroneous dates in Westminster abbey. — Blomfield's contrib. to the interpret. of the Veda (Max Müller). — Ethnology in folklore (Isaac Taylor). — Old Prussian asswene (Sibree). — Em. OLIVIER, Michel-Ange; von SCHEFFLER, Michel-Angelo; G. THOMAS, Michel-Ange, poète. — Algean pottery in Egypt (Petrie).

— N° 1059 : An Englishman in Paris (deux volumes pleins de détails, dus sans doute à sir Richard Wallace). — PIKE, The Barren Ground of Northern Canada. — KNOWLING, The witness of the epistles. — Sir Daniel Wilson. — Aristotle as an historian (Cox). — Notes on Herodas. — BURNET, Early Greek philosophy; CAIRD, Essays; SIDGWICK, Criticism language of Arzawa (Sayce). — Ethnology in folklore (Gome). — Race and speech in Belgium (Blind). — Em. OLLIVIER, SCHEFFLER, G. THOMAS, Michel-Ange (2e art.). — Aegean pottery in Egypt (Torr).

— N° 1060 : MIVART, Essays and criticisms. — PARKMAN, A half century of conflict (toujours les mêmes mérites, amour du sujet, peintures pittoresques, soins scrupuleux du détail, etc.). — Last words of Carlyle. — RA , The Syrian Church in India; MACLEAN, The Catholicos of the East and his people. — SAINTSBURY, Miscell. essays. — Jacob's Well and its Skeat (Furnivall). — The genesis of the reading « eudokias » Luke 11, 14 (Lean). — Aristotle as an historian (Cox). — Notes on Herodas. — James DARMESTETER, Le Zend-Avesta, I. La liturgie, Yasna et Vispered. (West : ouvrage digne de la renommée de l'auteur qui est à la fois « an accomplished and accurate scholar and a clar and eloquent writer ». M. James Darmesteter a pu utiliser une quantité considérable de documents qui étaient inaccessibles il y a quelques années et dont une partie est à peine connue des Parsis eux-mêmes. Il a fait le meilleur usage possible de ces matértaux. Que l'on puisse découvrir quelques erreurs dans ce vaste trésor de faits, c'est chose probable; mais ce serait un critique bien hardi et partial, celui qui s'aventurerait à en signaler une sans l'examen le plus attentif et sans reconnaître qu'il y a appris une foule de faits indubitables pour chacun de ceux qu'il conteste) — Tibetan literature (rapport de sir W. A. Croft). — The Oriental Congress. — Bengali philology and ethnography (Johnston). — The vases from Thera (Torr). — Aegean pottery in Egypt (Petrie).

The Athenaeum, n° 3381 : Mountaineers on mountaineering. — Selections from Swift, p. CRAIK, I. — Mediaeval Scottish poetry, p. EYRE-TODD. — GOBLET D'ALVIELLA, La migration des symboles. — Petronii Cena Trimalchionis, P. FRIEDLAENDER. — An Englishman in Paris. —

Bantu (Clarke). — Lee v. Gibbings. — A Jacobite narrative. — Em. OLLIVIER, Michel-Ange (E. Müntz : manque de précision et d'exactitude). — Egypt and Mycenae (Gardner).

— N° 3382 : REES, The life and times of sir George Grey. — JAMES, psychology. — SIBORNE, Waterloo-letters. — The Coucher Book of Selby P. FOWLER, I ; Index of Wills in the York Registry, 1514-1553. — COURTNEY, Studies at leisure. — Néthy, Ballades et chansons popul. de la Hongrie. — MARIETTE, Outlines of Ancien Egyptian history ; BRUGSCH, Relig. u. Mythol. der alten Aegypter, II. — Lee v. Gibbings. — Coleridge's quotations. — CREIGHTON, A history of epidemies in Britain. — The Svastika (Max Müller).

— N° 3383 : SAINTSBURY, Miscellaneous essays. — Quintilian, X, P. PETERSON (fait avec très grand soin). — The Irish peasant, a sociological study. — BOISSIER, La fin du paganisme (série d'articles, mais digne de la plus haute louange ; style gracieux, exquis ; bref, œuvre charmante, pleine de belles pensées fort bien exprimées). — The Song of Dermot and the Earl, an old French poem, p. ORPEN. — Ballad of Lairde Rowlande (Peacock). — Discrepancies of testimony (Olivier). — The life and times of sir George Grey. — Prof. De Vit (not. nécrol. sur le grand lexicologue mort le 17 août). — Lee v. Gibbings. — The Schoener globe of 1523 (Bourne). — Max. COLLIGNON, Histoire de la sculpture grecque, I (excellent ouvrage, plein de charme dans sa grâce et sa sobriété toute françaises ; à recommander très chaudement à tous les étudiants). — Egypt and Mycenae (Torr). — The Royal Society of Antiquaries of Ireland. — The Italian madrigals at Lincoln (Barclay).

Deutsche Literaturzeitung, n° 36 : PAULUS, Hoffmeister (solide). — Die konfess. Wirren in Livland. — MICHAEL, Döllinger (pamphlet). — JEREMIAS, Izdubar-Nimrod (habile). — O. HOFFMANN, Der südachäische Dialect (bon). — Cornuti Artis Rhetoricae Epitome, p. GRAEVEN (réussi en partie). — KUNZE, Sallustiana (corrige et complète Dietsch et Jordan). — BEHAGHEL et GALLÉE, Altsäch. Gramm. I (profond, soigné, clair). — Murners Schelmenzunft p. MATHIAS ; RIESS, Quellenstudien zu Murner. — Uz, poet. Werke. — The Tauchnitz Magazine. — Bertran von Born p. STIMMING (marque un progrès). — RICHTER, Erasmusstudien (utile). — PLANTA, Chronik der Familie von Planta (éclaire l'histoire de la Rhétie). — JACOB, Studien in arab. Geographen (important). — Oesterr. Städtebuch.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 32-33 : Zur sogen. alexandr. Ilias (Ludwich). — Beton. der hinkenden Iamben u Trochäen (L. Mueller). — CHRIST, Gesch. der griech. Lit. 2e ed. — Aeschylus, Supplices, p. p. TUCKER (lusus ingenii). — MICHELANGELI, Frammenti della melica greca, Alceo (n'avance pas la science). — SCHEUER, De Tacitei de orator. dialogi codicum nexu et fide. — Tacito, Storie, I, p. VALMAGGI. — CECI, Le etimologie dei giureconsulti romani (important). — WEISS, Die johann. Apocalypse ; HARNACK, Pistis-Sophia. — PALLAT, De fabula Ariadnea (critique pénétrante). — BALLHORN, Zeus-Typus bei Phidias (il s'agit du Zeus d'Otricoli). — CUMONT, Le temple mithriaque d'Ostie (bon). — LEHMANN, Samassumukin, König von Babylonien (beaucoup à louer... et à blâmer). — STEINTHAL, Gesch. der Sprachwiss. bei den Griechen u. Römern, 2e ed. — CURTIUS, Tempelgiebel von Olympia.

— N° 34 : PARMENTIER, Subst. et adj. en *es*, Homère et Hésiode ; HILDEBRANDT, De verbis intransitive et causative apud Homerum ; FRENZTEL, Entwick. des relat. Satzbaus im Griech. ; BARON, Pronom relatif et conjonction en grec. — SCHVARCZ, Kritik der Staatsformen des Aristoteles, 2e ed. (art. de Susemihl). — MANITIUS, Gesch. der christl. latein. Poesie bis zur Mitte des VIII Jahrh. (manuel très lisible). — DIBBELT, Quaest.

Coae mythol. (très méritoire). — GOLDBACHER, Der Hellen. in Rom zur Zeit der Scipionen u. seine Gegner (rien de neuf, mais attachant). — FLASCH, Constantin der Grosse als erster christl. Kaiser (très long art. de Gelzer). — BLASS, Paläogr. Buchwesen u. Handschriften-kunde, 2e ed. — BERNOULLI, Glareani descriptio Helvetiae (soigné). — CASTELLANI, L'origine tedesca e olandese dell' invenzione della Stampa.

— N° 35 : WEISSENFELS, Entwickl. der Tragödie bei den Griechen (bon et clair). — PLÜSS, Sophokles' Electra (art. de Wecklein). — FRANTZ, De com. atticae prologis (de la lecture et un jugement sain). — GRAF, Pindars logaödische Strophen (instructif). — HERBST, Zu Thukydides, Erkl. u. Wiederherstell. I-IV, 1 (intéressant). — Agricola, p. DRAEGER, 5e ed. — BRANDT, Lactantius u. De mortibus persecut. — FOURRIÈRE, Balaam et la mythologie (retrouve l'âne de Balaam dans l'Iliade !) — JUMPERTZ, Der röm. carth. Krieg in Spanien (résultats qu'on ne peut tous admettre). — J. WAGNER, Realien des röm. Altertums (compendium clair). — SÜTTERLIN, Zur Gesch. der verba denominativa im Altgriech. I (sera le bienvenu). — RÖNSCH, Collectanea philologa.

— N° 36 : USENER, Unser Platontext. — SORTAIS, Ilias et Iliade (de fines pensées). — KAPPE, Der Bekkersche Paraphrast der Ilias (à continuer). — Porphyrii quaest. homer. ad Odysseam pertin. p. SCHRADER (très important). — ALY, Ausgew, Briefe Ciceros. — TYRREL, Cicero in his letters (soigné). — LUDEWIG, Quomodo Plinius major, Seneca, Curtius Rufus, Quintilian, Tacitus, Plinius minor particula quidem usi sint (très satisfaisant). — OHNEFALSCH-RICHTER, Die antiken Kultusstätten auf Kyprus (abondants matériaux). — SMITH, Catal. of the sculpt. British Museum (1er art.). — BLÜMNER, Gleichniss u. Metapher in der attischen Komödie (beaucoup de soin et de savoir). — BECHTEL, Die Hauptprobleme der indogerm. Lautlehre seit Schleicher (rendra de bons services).

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 28 : DARESTE, HAUSSOULLIER, T. REINACH, Inscr. jurid. grecques (soin, savoir, exactitude). — KIEPERT u. KOLDEWEY, Itinerare auf Lesbos. — ROEHRICH, De Culicis potissimis codic. — PETERS, Anthol. aus den röm. Elegikern. — CALI, Di un codice de' Priapea nella Benedittina di Catania (collations soignées).

— N° 29-30 : HERBST, Zu Thukydides, Erkl. u. Wiederherst. I (1er art.). — DARESTE, HAUSSOULLIER, T. REINACH, Inscr. jurid. grecques (2e art. sur ce travail très méritoire, très remarquable dont on attend la suite avec impatience). — Horaz, lyr. Ged. p. MULLER (insuffisant). — Ciceronis divin. in Q. Caecilium p. Em. THOMAS (excellent à tous égards, très grand soin et connaissances fort étendues). — Comment. Fleckeisenianae. — BAHNSCH, Zukunft des griech. Unterrichts.

— N° 31 : ROLFES, Aristotel. Auffass. vom Verh. Gottes zur Welt u. zum Menschen. — HERBST, Zu Thukydides (2e art. sur ce livre utile). — Euripides, Medeia p. SAKORRAPHOS. — WALTZING, Le recueil général des inscr. lat. (rendra des services). — BUCK, Vokal. der osk. Sprache (très recommandable). — HALE, Die Cum-Constructionen ; E. HOFFMANN, Modusgesetz im lat. Zeitsatze ; WETZEL, Das Recht in dem Streit zwischen Hale u. Hoffmann. — P. MEYER, Lehrb. des Latein für Anfänger.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 41 Vingt-sixième année 10 octobre 1892

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : Rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

La Révolution française, 14 septembre : Et. CHARAVAY, Les Mém. de Mme Cavaignac. — DOUARCHE, La nouv. organis. judic. et les premiers juges élus en Lot et Garonne, 1790-1792. — MONIN, La chanson et l'Église sous la Révolution. — Not. sur la vie de Sieyès (fin de cette réimpr.). — Le septième couplet de la Marseillaise. — Une étude sur Jean Chouan. — CHASSIN, La préparation de la guerre de Vendée, II et III.

The Academy, n° 1061 : ARMSTRONG, Elizabeth Farnese (détaillé). — PARKIN, Imperial federation, the problem of national unity. — Mrs. TALBOT COKE, The gentlewoman at home. — CADIER, Osse, hist. de l'église reformée de la vallée d'Aspe. — Nettleship ; De Vries (not. nécr.). — Date of Chaucer's Italian period. — Of Fifine at the Fair, explan. (Morison). — Vaheb, Numbers, XXI, 14 (Binion). — Herodas. — The Tell -el-Amarna tablets, British Museum (Sayce). — Notes on Vedântasâra (Jacob). — Indian jottings. — Aegean pottery in Egypt (Torr).

— N° 1062 : NICHOL, Carlyle (bon). — FITZPATRICK, Secret service under Pitt. — BATCHELOR, The Aime of Japan (à consulter). — Heine, transl. by LELAND, V et VI (mauvais). — INNES, Studies in Scottish history, chiefly ecclesiastical ; CROMARTY, Scottish ministerial miniatures. — Skene (not. nécr.) — The cryptogram in the Cambridge Juvencus (Stokes). — Saints and sequences (Warren). — The obi of St Columba. — Hist. des Seljoucides de l'Asie Mineure, texte turc, publié d'après les ms. de Leide et de Paris par HOUTSMA (riche mine d'informations). — Notes on some Jaina-Prâkrit and Pâli words (Morris). — China and Babylonia (Terrien de Lacouperie). — The history of the Moghal emperors illustrated by their coins (Stanley Lane-Poole). — Tell and not tell (Rassam). — RIDGEWAY, The origin of metally currency and weight standards (Taylor). — Aegean pottery in Egypt (Torr).

— N° 1063 : BASTABLE, Public finance. — Marvell, poems and satires, p. AITKEN. — M. STOKES, Six months in the Apennines. — Sir Lepel GRIFFIN, Ranjit Singh. — ZIBRT, Hist. du costume en Bohême (en tchèque). — Whittier and Curtis. — The Newton stone (Ramsay). — SCOTT, A cyclopaedic dictionary of the Manganja language, spoken in British Central Africa. — The Orkhon inscriptions. — Notes on some Jaina-Prâkrit and Pâli words (Morris). — Tel or tell. — Tours et tourelles historiques de la Belgique. — The origin of metallic currency (Ridgeway). — Aegean pottery in Egypt (Petrie).

The Athenaeum, n° 3384 : Gossip of the century, pers. and. tradit. memoirs. — Sir Lepel GRIFFIN, Ranjit Singh. — Marvell, poems and satires, p. AITKEN. – Souvenirs du général Jarras. — Yaman, its early mediaeval history, by 'Omârah, p. KAY. — An unpublished letter of Nelson. — Coleridge's quotations. — Nettleship. — Two Chaucer words. — W. F. Skene. — STANNUS, Alfred Stevens and his work. — FÜHRER, Archaeological Survey of India, the monumental antiquities and inscriptions in the North-West Provinces and Oudh; Comité de conserv. des monum de l'art. arabe, exercice 1891, fasc. VII. – The British Archaeological Assoc. at Cardiff, II. — Henry Graves. — Egypt and Mycenae (Gardner).

— N° 3385 : STEVENSON, Eight years of trouble in Samoa. — OLDEN, The Church of Ireland. — JOHNSTON, Place-names of Scotland ; MACDONALD, Place-names in Strathbogie. — TRACY, Rambles through Japan without a guide. — Plautus, Captivi, p. HALLIDIE. — STEVENI, Through

famine-stricken Russia. — Two Chaucer words (Skeat, Humphreys). — — Mrs Barrett Browning. — Alexander III of Scotland and the three legs of Man (Newton). — Lee v. Gibbings. — PEARSON, The grammar of science. — EVANS, Syracusan medallions and their engravers in the light of recent finds. — The church of Wiggenhall. — The preservation of Indian monuments.

— N° 3386 : Freiherr von Ompteda. — FORBES, The Afghan wars. — MERRY, Selected fragm. of Roman poetry. — Procès verb. du com. d'instr. publ. de la Conv. — The national Eisteddfod. — The three legs of Man. — 9° Congress of orientalists. — DOBSON, Hogarth. — Portraits of Wyclif.

Literarisches Centralblatt, n° 36 : MARTI, Sacharja. — KOLDE, Grenzen des hist. Erkennens. — Handb. der deutschen Gesch. p. GEBHARDT. — PISTOR, Der Chronist Wigand Gerstenberg (soigné). — BOURNE, Sir Philip Sidney (n'est pas sans valeur). — Doc. sur les relat. des Pays-Bas et du duc d'Anjou, p. MÜLLER et DIEGERICK, III. — Hartwig DERENBOURG, Les monuments sabéens et himyarites de la Bibl. nat. (offre le plus grand intérêt). — EGGELING, Catal. of the Sanskrit mss. India office, III (très important). — REICHENBERGER, Entwick. des metonym. Gebrauches von Götternamen in der griech. Poesie (grand « specimen eruditionis »). — Schweiz. Schauspiele des XVI Jahrh. p. BAECHTOLD. — LESKIEN, Bild. der nomina in Littauischen (de grande valeur et plein d'excellentes remarques).

— N° 37 : BEVAA, The book of Daniel. — G. A. MÜLLER, Vorgesch. Culturbilder. — GREGOROVIUS, Kleine Schriften zur Gesch. u. Kultur, III. — STOFFEL, Guerre de César et d'Arioviste. — Aufzeichn. des rigaschen Raths-assessors Schmiedt, 1558-1562, p. BERGENGRÜN. — VAN MUYDEN, La Suisse sous le pacte de 1815 (intéressant). — BORINSKI, Grundz. des Systems der artik. Phonetik. — CRUSIUS, Herondas (deux livres remarquables). — Briefe von u. an Grillparzer, p. GLOSSY; Jahrbuch der Grillparzer-Gesellschaft. — COMPARETTI, Der Kalevala oder die tradit. Poesie der Finnen (se lit avec plaisir).

Deutsche Literaturzeitung, n° 37 : Corpus script. eccles. XXV, 6, 1. (édition d'Augustin qui ne justifie pas notre attente). — PESCH, Gott u. Götter (habile). — Alfarabi, philos. Abhandl. übers. DIETERICI (complet, mais des lapsus). — WENDLING, De peplo Aristotelico (savant et sagace). — STERN, Das Hannibalische Truppenverzeichnis bei Livius (à approuver). — SANDER, Harbardssangen jämte grundtexten till Voluspa (fantaisies). — ELTLINGER, Hofmannswaldau (très bon). — CRON, Die Stell. des attributiven Adjectivs im Altfranz. (bon). — HENNE AM RHYN, Die Kultur der Vergangenheit, Gegenwart u. Zukunft in vergl. Darst. (d'excellentes choses, mais mal ordonnées).

— N° 38 : Ritschls Leben. — STOLLE, Das Martyrium der theban. Legion. — DE LA BROISE, Mamerti Claudiani vita ejusque doctrina (soigné). — HULTZSCH, Southindian inscr. II, 1. — Sal. REINACH, Chroniques d'Orient (utile et indispensable). — Plauti Persa p. SCHÖLL (bon). — LARSSON, Ordforradet : de älsta isländska handskrifterna leksikaliskt ock grammatiskt ordnat. (de valeur inestimable). — Ausgew. Novellen Sacchettis, Ser Giovannis u. Sercambis p. ULRICH (fait aussi commodément que possible et ne satisfait pas). — KRAUS, Vom Rechte u. Die Hochzeit. — HAAS, Rügensche Sagen u. Märchen (à accueillir avec gré). — LAMBROS, Le martyre de Rhigas (en grec). — HARNISCH, Badghis. — Mitteil. des statist. Landesamtes des Herzogtums Bukowina, I. — KNÖTEL, Uniformenkunde.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 37 : Koch, De proverbiis apud Aeschylum, Sophoclem, Euripidem, II. — Hirz, Appian u. Plutarch in der Darst. der Ereign. von der Ermord. Cäsars bis zum Tode des Brutus (du soin, mais des résultats peu satisfaisants). — Pro Plancio, p. Holden. — Plasberg, De Hortensio dialogo (très soigné). — Martel, Les Katavothres du Peloponnèse (recherches très intéressantes). – Pohlmey, Der röm. Triumph (instructif). — Smith, Catal. of sculpture, Brit. Museum, I (2e art. sur cette publication « réussie et fort recommandable »). — Couture, Le cursus ou rythme prosaïque dans la liturgie et litt. de l'église latine. — Sjöstrand, Loci nonnulli gramm. lat. examinati; De vi et usu supini secundi. — Melanchton, Declamationes, p. Hartfelder.

— N° 38 : Zum olymp. Ostgiebel. — Eine röm. Militärstrasse in der Westpfalz. — Odyssea p. Leeuwen et Da Costa. — Teufer, De Homero in apophtegmatis usurpato (intéressant). — Sophocles, Philoctetes, p. Jebb (jugement plein de goût et de prudence). — Tardieu, Géogr. de Strabon, Table IV (extrêmement soigné). – P. Meyer, De Mecaenatis oratione a Dione ficta (fait avec grand soin). – Sellar, Horace and the Elegiac poets (calme, réfléchi, d'un ton noble). — Samter, Quaest. Varronianae (méthodique). — Geyer, Krit. u. sprachl. Erläuter. zu Antonini Placentini Itinerarium. — Pollack, Hippodromica (frais et vivant, résout les difficultés autant que possible). — Persson, Zur Lehre von der Wurzelerweiterung u. Wurzelvariation. — Sjöstrand, De futuri infinitivi usu (le travail le plus important de l'auteur). — Sieber, Testam.; Inventarium; Mobiliar des Erasmus.

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 16 : Holtzmann, Zur Gesch. u. Kritik des Mahabharata (théories insoutenables). — Benfey, Kleine Schriften, p. Bezzenberger.

— N° 17 : Harnack, Die klassische Aesthetik der Deutschen, Würdigung der kunsttheor. Arbeiten Schillers, Gœthes u. ihrer Freunde. — Dierauer, Gesch. der schweizer. Eidgenossenschaft, II (fait avec très grand soin).

— N° 18 : Uhlenbeck, Verslag aangaande een onderzoek in de archieven van Rusland ten bate der Nederlandsche geschiedenis. — Detter, Zwei Fornaldarsögur. — Hartmann, Urkunde einer röm. Gärtnergesellschaft 1030.

Revue de l'instruction publique en Belgique (supérieure et moyenne), tome XXXV, 4e livraison : Waltzing, Une lettre de Symmaque concernant les Corporati urbis Romae (Relat. 14). — Hegener, L'enseignem. secondaire en France, Allemagne, Angleterre, Belgique. — Lejeune, L'enseign. de l'économie polit. — De Bruyn, Lehrpläne u. Lehraufgaben für die höheren Schulen. — *Comptes rendus :* Féron, Tirocinium Nepocaesarium, rudim. de gramm. vocab. et phraséol. pour préparer à l'étude des premiers auteurs, Nepos et Caesar. — Die Völsungasaga nach Bugges Text, p. Ranisch. — Piters, La littér. franç. extraits et notices. — Brabant, Hist. polit. interne de la Belgique. — Audoin, Etude sommaire des dialectes grecs littéraires autres que l'attique (permettra aux candidats d'aborder avec confiance les épreuves). — Lot, L'enseign. supérieur en France (c'est un pamphlet et non un livre; l'auteur ne montre pas sa maturité d'esprit et son sens critique; la plupart de ses critiques sont peu fondées et on ne peut louer que son courage; s'il dit beaucoup de mal de l'enseignement français qu'il ne connaît guère, il n'a pas assez d'éloges pour l'enseignement allemand qu'il ne connaît pas du tout).

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 42 Vingt-sixième année 17 octobre 1892

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE
RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : Rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Romania, juillet : MEYER LÜBKE et G. PARIS, La 1re personne du pluriel en français. — HUET, Les fragm. de la trad. néerland. des Lorrains. — *Mélanges :* Bascauda; Langaigne; Boute en-courroie (G. P.); Fragm. de la Vengeance de Raguidel (P. M); Deux chansons de Conon de Béthune (Jeanroy); Le Myst. de la Passion à Saint-Flour (A. Thomas); Rem. sur Villon, à propos de l'édit. de M. Longnon (Piaget); La Quistione d'amore de Carlo del Nero (id.). — *Comptes rendus :* E. LANGLOIS, Orig. et sources du roman de la Rose; ROUSSELOT, Les modific. phonét. du langage étudiées dans le patois d'une famille de Cellefrouin (Charente), et De vocab. congruentia in rustico Cellae-Fruini sermone; The Song of Dermot and the Earl, an Old French Roman p. ORPEN; Frère Philippe. Les merveilles de l'Irlande, texte prov. p. ULRICH.

Le moyen âge, nos 6-7 : DRAPEYRON, Jeanne d'Arc (application de la géographie de l'histoire qui n'enseigne rien de nouveau). — RAABE, Jeanne d'Arc en Angleterre (n'apprend presque rien de neuf à ceux qui connaissent l'étude de J. Darmesteter). — VORETZSCH, Die Sage von Ogier (critique sage et vigoureuse, méthode originale). — DEHAISNES, Les œuvres des maîtres de l'école flamande primitive, Italie, est et midi de la France. — COURAJOD et MARCOU, Musée de sculpt. comparée. moulages; catal. raisonné du XIVe et XVe siècles. — Collect. philol. de Roensch. — GEOFFRAY, Repert. des sceaux des villes franç. — LUCHAIRE, Manuel des instit. franç., Capétiens directs (méthode fort rigoureuse, ouvrage difficile à faire et mené à très bonne fin) — GUILHIERMOZ, Enquêtes et procès, étude sur la procédure et le fonctionn. du parlement au XIVe siècle (ouvrage de grande richesse et importance). — Chron. de la Pucelle, réimp. de l'éd. de Vallet de Viriville (n'est pas définitif). — Satire cléricale du temps de Philippe-le-Bel.

Revue historique. sept.-oct. : André RÉVILLE, L'abjuratio regni. hist. d'une instit. anglaise. — PFISTER, Note sur le formulaire de Marculf. — PETIT-DUTAILLIS, L'anonyme de Béthune. — *Bulletin :* France, moyen âge et époque moderne; Angleterre. — *Corresp. :* LOT, La royauté française et le S. Empire romain au moyen âge. — *Comptes rendus :* GOTTLIEB, Ma. Bibliotheken; von HEYD, Die hist. Handschr. der Bibl zu Stuttgart; KOEHNE, Ursprung der Stadtverf. in Worms, Speier u. Mainz (grande ingéniosité et sens délicat des questions); GAFFAREL, Hist. de la découv. de l'Amérique depuis les origines jusqu'à la mort de Colomb (traite trop de questions et sans l'ampleur qu'elles méritent; aurait dû laisser de côté une foule de pages qui nuisent à l'unité de l'œuvre et donner de Colomb une histoire vraiment critique); BECK, Zur Verfassungsgesch des Rheinbundes (se rapporte surtout à Eberstein, conseiller secret de Dalberg); Urk. u. Actenstücke zur Gesch. des Kurf. Friedrich Wilhelm von Brandenburg, XIV. Ausw. Acten III. Oesterreich, p. PRIBRAM; VON DER WENGEN, Graf zu Wied; STOCKMAR, Louis XVI auf der Flucht nach Montmedy; FOURNEL, L'événement de Varennes; BAUMGARTEN, Ostafrika, der Sudan u. das Seegebiet (recueil de morceaux choisis); IGANAKI, Japon (trop anglais); HERBÉ, Français et Russes en Crimée; RADIMSKY, Die praehistor. Fundstaetten, Bosnien u. Hercegovina (beaucoup de détails et d'indications) — PYPER, Geschiedenis der boete en biecht in de christelyke Kerk (histoire de la pénitence et de la confession dans l'Église chrétienne; remarquable, intéressant, un peu lourd et long, complet et à plusieurs égard nouveau). — FRIEDERICHS, Robert le Bougre, premier inquisiteur général de France, 1re moitié du XIIIe siècle (très précis et intéressant).

Revue rétrospective, 1er octobre : Un policier homme de lettres, l'inspec-

teur Meusnier (Meusnier est réellement l'auteur d'une chronique scandaleuse de la finance, « Origine, noms et qualités des fermiers généraux » ; on donne ici ses portraits de Caze, Dupin, Dupleix de Bacquencourt Durand de Mézy, Haudry, La Poupelinière, Malo, Perrinet, Thoynard ; ses rapports sur la Montensier, sur cette Thérèse Guerbois qui fut amoureuse de Louis XV, et sur la Murphy; son enquête sur Legrand, l'inspecteur de police qui vérifiait les papiers des Juifs; son opinion sur les propos qui attribuaient à la Pompadour une large part de bénéfices dans toutes les affaires; cet article très curieux nous fait d'ailleurs connaître dans Meusnier outre l'écrivain, l'observateur et le policier, l'homme privé, l'époux trompé, l'inspecteur inflexible qui fut assassiné en 1757 par le fils du sous-fermier Herment). — Note de Mahul sur le maréchal Soult (mars 1835). — Un projet de costume national sous la Révolution. — La dernière aventure du marquis d'Antonelle (1810). — Une lettre du général de Lourmel (sur la Crimée et le siège de Sébastopol).

Revue de l'instruction publique en Belgique, tome XXXV, 5e livraison : Wagener, Hommage à la mémoire de Schliemann. — *Comptes rendus* : Doutrepont, Étude linguistique sur Jacques de Hemricourt et son époque. — Sarolea, Ibsen. — Corroyer, L'architecture gothique. — Joost, Was ergibt sich aus dem Sprachgebrauch Xenophons in der Anabasis für die Behandl. der griech. Syntax in der Schule? (important). — César, Guerre des Gaules, thèmes de reproduction, par Wezel. — Dobbelstein. La proposition en français, en latin ou en grec (clair). — Thiaucourt, Causes et orig. de la sec. guerre punique et le comm. de la 3e décade de Tite-Live (étude sérieuse). — Elter, De forma urbis Romae deque orbis antiqui facie (conclusions absolues, mais travail ingénieux et suggestif).

The Academy n° 1064 : Rees, Life and times of Sir Georges Grey. — Visitations and memorials of Southwell Minster p. Leach. — Graetz, Hist. of the Jews; Goblet d'Alviella, Origin and growth of the conception of God. — The Petrie Papyri. — Tell or tale (Sayce, Rassam). — Alex. Nisbet, Heraldic Plotes, p. Ross and Grant. — The origin of metallic currency (I. Taylor). — Aegean pottery in Egypt (Torr).

— N° 1065 : Payne, Hist. of the New Word called America, I, (important). — Diaries of Sir Daniel Gooch, Bart, p. Sir Theodore Martin. — Studies in secondary education. — Some books about India : Sir W. Hunter, Bombay; Baden-Powell, The land system of British India; Hay, Arakan; Hervey, Some records of crime. — Lotze, Outlines of a philosophy of religion. — The pronunc. and spelling of place-names in Egypt (Griffith et d'Hulst). — Perrot and Chipiez, Hist. of art in Phrygia, Lydia, Caria and Lycia. — The origin of metallic currency (Ridgeway). — Aegean pottery in Egypt (Petrie).

The Athenaeum, n° 3387 : Diplom. remin. of Lord Aug. Loftus 1837-1862. — Gardner, New chapters in Greek history, histor. results of recent excavations in Greece and Asia Minor. — Boulger, Lord William Bentinck. — Cynewulf's Christ. p. Gollanez. — Hazlitt, The Livery Companies of the city of London. — The Library Assoc. in Paris. — Aug. Müller. — Dobson, Hogarth (2e art.). — Hunter-Duvar, The stone, bronze and iron ages, a popular treatise on early archaeology. — Portraits of Wyclif (Mansergh).

— N° 3388 : Mackenzie, Mutiny Memoirs, being personal remin. of the Grand Sepoy Revolt of 1857. — Earle, The deeds of Beowulf (faible et parfois bizarre). — Mahaffy, Problems in Greek history. — Sir W. Anson, The law and custom of the Constitution, II, the Crown. — Hooper, Fabert. — G. Grub. — A. G. Hill, The organ cases and

organs of the M. A. and Renaissance. — The date of « A Harlot's Progress ». — Portraits of Wiclif.

Literarisches Centralblatt, n° 38 : CHADWICK, Religion ohne Dogma. — ZUNZ, Die Gottesdienstl. Vorträge der Juden histor. entwickelt. — Reg. der Markgrafen von Baden u. Hachberg, P. FESTER, 1050-1515. — HERZOG, Gesch. u. System der röm. Staatsverf. II, 2. — Briefe von Moltke, II. — CAPPELLER, A Sanskrit-English dictionary (très recommandable). — VOLLBRECHT, Griech. Schulgrammatik (excellent). — Jamblichi de communi mathematica scientia liber, p. FESTA (édit. qui répond à toutes les exigences). — Die delphischen Inschriften, I, p. BAUNACK. — SCHULZE, Quaest. epicae (profond, indépendant, écrit avec précision, peut-être trop savant). — THUMB, Die neugriech. Sprache (fait avec beaucoup d'habileté). — Eichendorffs Werke, p. DIETZE. — WLISLOCKI, Märchen u. Sagen der bukowinaer u. siebenbürger Armenier (de très grand intérêt). — HEIN, Mäander, Kreuze, Hakenkreuze u. urmotiv. Wirbelornamente in Amerika (œuvre d'amateur). — SCHMARSOW, Die Kunstgesch. an unseren Hochschulen. — SEMPER, Die Brixner Malerschulen XV u. XVI Jahrh.

— N° 39 : VOIGT, Verschollene Urkunde des Antimontanistischen Kampfes. — CORNELIUS, Kristna kyrkans historia (très méritoire). — WRIGHT, The date of Cylon (important). — Die böhm. Landtagsverh. 1586-1591. — BINDING, Versuch der Reichsgründ. durch die Paulskirche (clair et important). — SCHULZE, Ludwig Gruno von Hessen-Homburg. — F. CURTIUS. Gelzer. — EHRENREICH, Beitr. zur Volkskunde Brasiliens. — MIDDENDORF, Das Muchik oder die Chimu-Sprache. — Lexici Segueriani p. BOYSEN. — ADAM, The nuptial number of Plato (instructif). — SKUTSCH, Plautinisches u. Romanisches, Studien zur plautin. Prosodie. — FISCHER, Beitr. zur Literaturgesch. Schwabens (bon) — BRAITMAIER, Gœthecult u. Gœthephilologie (exagéré).

— N° 40 : WESENDONCK, Der modern relig. Wahnsinn. — Ed. ZELLER, Die Philos. der Griechen, I. 5e ed. — VAHLEN, Der Reichstag unter König Wenzel (très bon). — Chronica Minora saec. IV-VII, p. MOMMSEN. — BLOK, Geschiedenis van het nederlandsche volk, I (habilement composé). — SPERLING, Herzog Albrecht der Beherzte von Sachsen. — Wittelsbacher Briefe 1590-1610, p. STIEVE. — PHILIPPSON, Der Peloponnes. — Phil. BERGER, Hist. de l'écrit. dans l'antiquité (très soigné et agréable à lire). — BYWATER, Contrib. to the textual criticism of Nicomachean Ethics. — Plauti Persa p. SCHOELL. — ROSSEL, Hist. litt. de la Suisse romande (bon). — GROBE, Die Münzen des Herzogt. Sachsen-Meiningen.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 43 Vingt-sixième année 24 octobre 1892

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE
RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : Rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Deutsche Literaturzeitung, n° 39 : Rousset, Die Evangeliencitate Justins. — Minasi, La Doctrina del Signore. — Bartholomae, Arisches u. Linguistisches (savant et profond). — Bharadvajaciksha, p. Sieg. — Susemihl, Gesch. der griech. Liter. in der Alexandrinerzeit, II. — Josephi opera, p. Niese, III u. IV. — Hjelmqvist, Naturskildringarna i den norröna diktringen (suggestif). — Steinhæuser, Wernhers Marienleben; Bruinier, Krit. Stud. zu Wernhers Marienliedern. — Das Schachzabelbuch Kunrats von Ammenhausen p. Vetter. — Gœthes Gespr. p. Biedermann, V-VIII. — Gebhardt, Handbuch der deutschen Gesch. (habilement fait). — Jagwitz, Gesch. des Lützowschen Freikorps (recommandable). — Henke, Vorträge über Plastik, Mimik u. Drama. — Quadripartitus, ein engl. Rechtsbuch von 1114, p. Liebermann.

— N° 40 : Midrasch Tehillim oder haggad. Erkl. der Psalmen übers. von Wünsche, I. — The book of Saint Basil the Great. — Avencebrolis (Ibn Gabirol) Fons vitae p. Bauemker (édition qui est un modèle). — Cesca, Dell' educazione morale. — Jeremias, Tyrus bis zur Zeit Nebukadnezars (clair et complet). — Siecke, Die Liebesgesch. des Himmels. — Hermeneumata Pseudodositheana, p. Goetz. — Benedikt Gletting, ein Berner Volksdichter des XVI Jahrh. p. Odinga. — H. Zimmer, Zachariae u. sein Renommist. (arrogant). — Stiefel, Unbek. italien. Quellen Rotrous (de valeur). — Bahlsen, Der franz. Sprachunterricht im neuen Kurs. — Fraknoi, Matthias Corvinus. — Wirtz, Die Politik der Katharina von Medici (insuffisant, traite de l'entrevue de Bayonne). — Monum. antichi, publ. per cura della Reale Accademia dei Lincei, I, 3, 4.

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 19 : Möller, Lehrb. der Kirchengesch. II. Das Mittelalter, 1 et 2 (habile résumé de l'état de la science). — Aloys Schulte, Markgraf Ludwig Wilhelm von Baden u. der Reichskrieg gegen Frankreich 1693-1697 (très bon et complet). — Ein tosco-venezianischer Bestiarius, p. Goldstaub u. Wendriner (art. de Lauchert sur un texte très intéressant, surtout au point de vue de la langue).

— N° 20 : Kehmptzow, De Quinti Smyrnaei fontibus ac mythopoeia (Noack : recherches riches en résultats).

Berliner philologische Wochenschrift, n° 39 : Eine handschriftl. Epitome Quintilians (Meister). — Schimberg, Hschr. Ueberliefer. der Scholia Didymi. — Gladstone, Landmarks of Homeric study (sans valeur). — Grünwald, Der Dichter insbes. Homer im platon. Staat. — Thukydides, VII u. VIII p. Widmann. — Trinummus p. Stampini. — Mahaffy, Problems in Greek history. — Stocchi, Gabinio e i suoi processi. — Houdard, Etude à propos d'antiquités recueillies en Tunisie. — Laban, Der Gemütsausdruck des Antinous. — Hertz, De thesauro latin. — Samouillan, Bunellus.

— N° 40 : La Roche, Odyssea, Ilias. — Pusch, Quaest. Zenodoteae (utile). — Mayr, Tendenz u. Abfassungszeit des Œdipus auf Kolonos. — Adam, The nuptial number of Plato (avance peu la question). — Apology of Aristides; The Passion of St. Perpetua, p. Robinson. — Corn. Nepos p. Ortmann, 5e éd. — Zander, De lege versific. lat. summa et antiquissima (très recommandable). — Szanto, Das griech. Bürgerrecht (1er art). — Cavallari, Append. alla topografia di Siracusa.

Wochenschrift fur klassische Philologie, n° 32-33 : Dissert. philol. Vindobon. — Lucian, Peregrinus, p. L. Levi (appareil critique sûr). — Cumont, Un temple mithriaque d'Ostie (aussi important que petit). — Froehde, De C. Julio Romano Charisii auctore (soigné). — Szanto,

Das griech. Bürgerrecht (beaucoup de soin, de sagacité, de pénétration). — FRANCOTTE, Les populations primitives de la Grèce (conclusion qui manquent de certitude). — OEHLER, Klass. Bilderbuch. — VOGEL, Lehrb. für den ersten Unterricht in der griech. u. röm. Gesch.

— N° 34 : GURLITT, Pausanias (le meilleur travail sur le sujet). — SETTI, Gli epigrammi di Luciano (elles ne sont pas de Lucien). — Medea, 3e ed. p. WECKLEIN. — WAHLIN, De usu modorum apud Apollonium Rhodium (très bon). — Horaz p. KELLER u. HAUSSNER, 2e éd. — STOWASSER, Eine zweite Reihe dunkler Wörter. — DUKMEYER, Spurius Carvilius Ruga (met en drame le divorce de Carvilius!) — Verhandl. der 41 Versamml. deutscher Philologen u. Schulmänner in München.

— N° 35 : Acta semin. Erlangensis, V. — REINHARDT, Der Perserkrieg des Kaisers Julian (ne résout pas les questions pendantes). — HARRIES, Tragici Graeci qua arte usi sint in describenda insania (utile). — RÜHL, Der Staat der Athener u. kein Ende. — BECK, Obs. crit. et palaeogr. ad Flori epit. de Tito Livio (intéressant et important). — Aeneide, I-VI, p. DEUTICKE (11e edit. de Ladewig). — CONSOLI, Fonologia latina, 2e ed. — VALMAGGI, Grammatica latina.

— N° 36 : HEADLAM, Election by lot at Athens (profond et attachant). — DRACHMANN, De recentiorum interpretatione pindarica (en danois; consciencieux mais diffus). — FRANTZ, De comoediae atticae prologis (habile). — LINDNER, Auswahl aus den Schriften Xenophons (intéressant et soigné). — SMITH, Catullus and the Phaselus (manqué). — BUENTE, Patrici epithal. Auspici et Aellae.

— N° 37 : Philol. Abhandl. Schweizer-Sidler gewidmet. — HAGFORS, De praepos. in Aristotelis politicis et Athen. politeia usu (grand soin). — WILHELM, Sprachgebr. des Lukianos, Adjectiva dreier Endungen auf *-os* (détaillé et savant). — DETTWEILER, Die Rede pro Roscio (critique étendue et soignée). — JURENKA, Schulwört. zu Ovid. (cf. *Revue*, n° 37-38). — AHRENS, Das Buch der Naturgegenstände (très recommandable). — GERTH, Griech. Schulgrammatik, 3e ed.

— N° 38 : CRIVELLUCCI e PAIS, Studi storici. — PANZER, De mythographo Homerico restituendo (plein de promesses). — Arist. Polit. Athen. p. BLASS (à la hauteur de la science). — Der Athenerstaat, deutsch von M. ERDMANN (traduction claire et travaillée). — CAUER, Wort = u. Gedankenspiele in den Oden des Horaz (très intéressant). — SJÖSTRAND, De vi et usu supini; loci nonnulli gramm. lat.; De futuri infin. usu (trois études fort utiles).

— N° 39 : Byzantin. Zeitschrift, p. KRUMBACHER. — Max MÜLLER, Die Wissenschaft der Sprache. — H. C. MULLER, Histor. Gramm. der hellen. Sprache. — SCHULZE, Quaest. epicae (très sagace). — MEKLER, Neues von den Alten (popularise Herondas et le fragment d'Antiope). — Sili Italici Punica, p. L. BAUER, II, 11-17. — ENGELBRECHT, Patristische Analekten. — SJÖSTRAND, Quamvis, nescio an, forsitan (incomplet). — Wimpheling, Stylpho, p. HOLSTEIN.

Altpreussische Monatsschrift, I u. II janvier-mars : BRÜNING, Die Stellung des Bistums Ermland zum deutschen Orden im dreizehnjähr. Städtekriege. — REICKE, Zu Gottsched's Lehrjahren auf der Königsberger Univ. (curieux et neuf). — TREICHEL, Provinz. Sprache zu u. von Thieren u. ihre Namen.

— III et IV, avril juin : RÜHL, Kant ueber den ewigen Frieden. — SEMBRZYCKI, Die Schotten u. Engländer in Ostpreussen u. die Brüderschaft grossbritannischer Nation. — BECKHERRN, Die Wappen der Städte Alt-Preussens.

Theologische Literaturzeitung, n° 16: WILSON, Introductory Syrirac me-

thod and manual; Elements of Syriac grammar by an inductive methode. — TIEFENTHAL, Das Hohe Lied. — DILLMANN, Hiob. — BONK, De Davide Israelitorum rege. — FISCHER, Das A. T. u. die christl. Sittenlehre. — MUNK, Des Samaritaners Marqah Erzähl. über den Tod Moses. — WREDE, Untersuch. zum I Klemensbriefe. — Samml. ausgew. kirchen = und dogmengesch. Quellenschriften, III. Tertullian, de persecut. haereticorum, p. PREUSSCHEN. — SCHNITZER, Berengar von Tours. — HAUSRATH, Arnold von Brescia. — MALTZEW, Die göttl. Liturgieen, Chrysostomos, Basilios, Gregorios; Die Nachtwache oder Abend = und Morgengottesdienst der orthodox-katholischen Kirche des Morgenlandes.

— N° 17 : LÖHR, Klagelieder des Jeremias. — MARTI, Sacharja. — SCHWALLY, Leben nach dem Tod nach den Vorstell. des alten Israel u. des Judentums. — P. V. SCHMIDT, Der Galaterbrief im Feuer der neuesten Kritik. — Corpus script. eccles. latin. XXV, 2. — BOISSIER, La fin du paganisme (très attachant et instructif, à traduire en allemand, rectifiera bien des préjugés et servira comme modèle d'exposition). — BRÖCKING, Franz. Politik Papsts Leos IX (de valeur). — Aboelards Tract. de unit. et trin. divina p. STÖLZLE. — SANDER, Briefw. Lückes mit J. u. W. Grimm. — SCHERER, Handbuch des Kirchenrechtes, II, 1.

— N° 18 : BRUSTON, La Sulammite. — De LAGARDE, Septuaginta Studien. — BORESSET, Jesu Predigt in ihrem Gegensatz zum Judentum. — DUFF, The Early Church. — TREPPNER, Das Patriarchat von Antiochien. — PIJPER, Geschiedenis der boete en biecht in de christelijke Kerk, I. — BAUMGARTEN, Gesch. Karls V. — SEMBRZYCKI, Reise des Vergerius nach Polen. — MICHAEL, Döllinger.

— N° 19 : JUKES, Die Namen Gottes in der hlg. Schrift. — WEIZSÄCKER, Das apost. Zeitalter der christl. Kirche, 2e ed. — SCHWANE, Dogmengesch. I, Vornicän. Zeit, 2e ed. — Nuntiaturberichte aus Deutschland, I, 1533-1559, I u. II, p. FRIEDENSBURG.

— N° 20 : BERGER, Hist. de l'écriture dans l'antiquité. — HOLTZMANN, Lehrb. der hist. krit. Einleit. in das A. T. — FUNK, Die apostol. Konstitutionen. — BERNARD, On some fragm. of an uncial ms. of Cyril of Alexandria. — HERZOG, Abris der ges. Kirchengesch. 2e aufl. p. HOFFMANE. — HURTER, Nomenclator liter. recent. theol. cathol. — BERGER, Die Lehre vom Reiche Gottes.

Zeitschrift für katholische Theologie, IV : LIMBOURG, Die Prädestinations lehre des hlg. Bonaventura; STENTRUP, Des hlg, Anselm Lehre über die Nothwendigkeit der Erlös. u. Menschwerdung; MICHAEL, Priscillian u. die neueste Kritik. — *Recensionen* : MITZSCHKE, Sigebotos Vita Paulinae; SCHÄFER, Die Gottesmutter in der hlg. Schrift; DANIELL, Bishop S. Wilberforce; GRUPP, System u. Gesch. der Kultur; BRAUN, Moses bar Kepha u. sein Buch von der Seele. — *Analekten :* Zum Dogma der zeitl. Weltschœpf. (Stenstrup); Eine schamlose Fälschung Döllingers u. ihr Vertheidiger (Michael); Christenverfolg. nach Allard, Stolle u. Belser (id.); Ringseis über Döllinger (id.); Briefe Otto von Truchsess' an Hosias nach A. Weber (id.) A. Maurer nach Zapletal (id.); Dronsart über die Jungfrau von Orleans (id.).

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 44 Vingt-sixième année 31 octobre 1892

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET

(Au bureau de la Revue : Rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue d'Alsace, juillet-août-septembre : A. Benoist, Victor Hugo à Strasbourg. — Thierry Mieg, Recherches généalogiques sur la famille Thierry. — Rod. Reuss, L'Alsace pendant la Révolution française (suite). — Liblin, Aliénation de biens de main-morte à Colmar. — Société industrielle de Mulhouse, programme des prix, 1893. — *Comptes rendus* (Schuré, Légendes de ste Odile, s. Bruno, s. Michel; Pfister, Le duché mérovingien d'Alsace et la légende de ste Odile; Mossmann, Mélanges alsatiques ; Ristelhuber, Les étudiants alsaciens à l'Université de Bologne, etc.).

La Révolution française, 14 octobre : Monin, La fête nationale du 22 sept. 1792 et ses précédents historiques. — Thénard, Goujon, électeur dans le canton de Sèvres. — Aulard, Les conventionnels en mission avant le 10 juillet 1793. — Brette, Relation des événements du 16 mai au 15 juillet 1789, bulletins d'un agent secret. — Le centenaire de la République ; Le conventionnel Mallet ; Blancard, Invent. des arch. départ. des Bouches-du-Rhône ; Morse-Stephens, Discours des orateurs de la Révolution.

Revue de l'Art chrétien, L'église et la châsse de Sainte-Elisabeth à Marbourg, par le Dr L. Bickell. — Mélanges. Interrogatoire d'un enlumineur par Tristan l'Ermite, par M. A. Lecoy de la Marche. — Revue des Inventaires, par Mgr X. Barbier de Montault. — Travaux des Sociétés savantes. — *Bibliographie :* La collection Spitzer. (Suite.) La vieille France ; Touraine, par A. Robida. — L'habitation humaine, par Ch. Garnier et A. Ammann. — Inventaire après décès de la reine Anne d'Autriche, 1666, par le vicomte de Grouchy. — Les industries d'art à Lyon, par J.-B. Giraud. — L'architecture de la Renaissance, par L. Palustre. — Altar y crypta del Apostol Santiago, par le Dr A. Lopez Ferreiro. — Instrument de paix de l'église de Champagne (Seine-et-Oise), par l'abbé Marsaux. — Anciens fondeurs de cloches de diverses provinces, par J. Berthelé. — Peintures murales de l'église du Genest (Mayenne), par J.-M. Richard. — L'ancien jubé de la cathédrale de Bourges, par Oct. Roger. — Procès-verbaux de consécrations d'églises en Anjou ; Le trésor de l'église paroissiale de Saint-Yrieix, par Mgr X. B. de M. — Les sceaux de la famille de Gavre, par le comte de Limburg-Stirum. — I monumenti e le opere d'arte della città di Benevento, par le chevalier Meomartini.

The Academy, nº 1066 : Hooper, Fabert (consciencieux). — Letters of Dickens to Wilkie Collins, p. Hutton. — Black, A memoir of the Indian surveys. — Shelley, Adonais, p. Rossetti. — Lambert, Two thousand years of gild life ; Hibbert, Infl. and developm. of English gilds ; De Gibbins, Hist. of commerce in Europe. — Renan. — Brinsley Nicholson. — The Pseudo-Smolett. — Some Jaina-Prâkrit an dPâli words (Morris). — The Tel-el-Amarna tablets (Sayce). — Pronunc. and spelling of place names in Egypt. — The origin of metallic currency (Isaac Taylor). — Aegean pottery in Egypt (Torr).

— Nº 1067 : Familiar letters of Howell, p. Jacobs. — Cheyne, Aids to the devout study of criticism. — H. M. Stephens, Albuquerque. — Letters of Catherine Hutton. — Abbott, Hist. of Greece ; Szanto, Das griech. Bürgerrecht ; Judeich, Kleinasiat. Studien. — Tennyson. — Krall, Etrusk. Mumienbinden, Agram. — Hodgkin, Examples of early English pottery. — Metallic currency. — Aegean pottery in Egypt.

The Athenaeum, nº 3389 : Twenty-five years of St Andrews. — Besant,

London. — Anne Ritchie, Records of Tennyson, Ruskin and Browning. — Garnier, History of the English landed interest, its customs, laws and agriculture. — Tennyson. — Renan.

— N° 3390 : Lord George Cavendish Bentinck and other remin. by J. Kent, p. Lawley. — Archbold, The Somerset religious houses. — Mockler-Ferryman, Up the Niger. — Conway, Thomas Paine (le premier livre qui traite de Paine avec connaissance et sympathie). — Bastable, Public finance. — Bywater, Contrib. to the textual criticism of Nicomachean Ethics. — Tennysoniana. — Renan (Hyde Clarke. — J. Breton, The life of an artist, art and nature. — Excavations at Lincoln (Venables).

Literarisches Centralblatt, n° 41 : Schwally, Das Leben nach dem Tode nach den Vorstell. des alten Israel. — Müller, Kirchengesch. I. — Nippold, Amerikan. Kirchengesch. — Jacobson, Die Post der Urzeit (livre sur ce qu'on ignore absolument !) — Bilfinger, Die mittelalterl. Horen u. die modernen Stunden. (méritoire). — Gottlob, Die päpstl. Kreuzzugs-Steuern des XIII Jahrh. (des erreurs). — Huber, Gesch. Oesterreichs, IV. 1527-1609 (toujours très louable, et l'auteur domine pleinement son sujet). — Opitz, Die Schlacht bei Breitenfeld (très soigné). — Liebermann, Quadripartitus. — H. D. Muller, Histor. Gramm. der hellen. Sprache, II, Chrestomathie. — Josephi opera, III, p. Niese. — G. Thomas, Michel-Ange poète (clair et attachant). — Der Schachzabelbuch Kunrats von Ammenhausen p. Vetter. — Gellerts Dicht. p. Schullerus (fait avec soin). — Griech. u. röm. Portraits, p. Bruckmann, 2-8. — Monatshefte der Comenius-Gesellschaft, I, 1 et 2.

Deutsche Literaturzeitung, n° 41 : Schwally, Das Leben nach dem Tode nach den Vorstell. des alten Israel. — Anal. Luther et Melanchton, p. Loesche. — Lot, L'enseign. supérieur en France (« jamais on n'a dit des choses plus flatteuses aux universités allemandes et ce petit livre montre que la science philologique et historique n'a presque plus d'asile dans l'enseignement supérieur français ! ! »). — Brunnhofer, Vom Aral bis zur Ganga (combinaisons arbitraires). — Gaertringen, Zur arkad. Königsliste des Pausanias. — Ribbeck, Gesch. der röm. Dichtung, III Kaiserherrschaft (exposé pénétrant, fines observations, analyses qui sont un modèle). — Aus Gœthes Freundeskreise, Erinn. an Baronin Jenny von Gustedt, p. L. von Kretschman. — Duffy, Conversations with Carlyle. — Hebr. Berichte über die Judenverfolg. wähnrend der Kreuzzuge, p. Neubauer, Stern u. Baer. — Mentz, Ist es bewiesen dass Trithemius ein Fälscher War. — Froude, The spanish story of the Armada and other essays. — Luca Signorellis Illustrationen zu Dantes Div. Com. p. Kraus. — Cantor, Vorles. über die Gesch. der Mathematik. II. 1200-1668 (excellent).

— N° 42 : Furrer, Wander, durch das heilige Land. — Herzog, Abriss aus der ges. Kirchengesch. 2° ed. II. XVI-XX Jahrh. — Vernier, Gramm. arabe comp. d'après les sources primitives, I (manque d'ensemble et de clarté, peu propre aux lecteurs d'Occident). — Boysen, Lexici Segueriani synagoge, I. — Schoenle, Diodor studien (sagace). — Ten Brink, Aufg. der Literaturgesch.; Wetz, Ueber Literaturgesch.; Wolff, Prolegom. der literar-evolution. Poetik; Das Wesen wiss. Literaturbetracht.; Jacobowski, Die Anfänge der Poesie.— Gardthausen, Augustus u. seine Zeit (utile, malgré des critiques à faire). — Pastor, Gesch. der Päpste, I, 2e ed. — Luc Gersal, L'Athènes de la Sprée (malgré de nombreuses méchancetés semées dans ce livre, il faut l'accueillir avec gré, surtout si on le compare aux ouvrages précédents sur la matière). — Kleinpaul u. Langewiesche, Poetik. — Moltke, zur

Lebensgesch. — HUBERTI, Einwirk. des Gottesfriedens auf die Stadtrechte, I. — ARIMORI, Das Staatsrecht von Japan.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 41 : CAUER, SCHWARCZ, RÜHL, CASSEL, BAUER, MACAN, GOMPERZ, P. MEYER, E von STERN, Ouvrages sur l'Athen. politeia (1er art.). — SEITZ, Die Schule von Gaza (oriente le lecteur). — Georgii Cyprii des cr. orbis rom. p. GELZER. — Pseudolus p. MORRIS. — BUENTE, Patrici epithalamium Auspici et Aellae (très méritoire). — SZANTO, Das griech. Bürgerrecht (2e art. sur cet ouvrage qui témoigné d'une très grande connaissance des sources et du désir de pénétrer au fond des questions). — ENMANN, Zur röm. Königsgesch. (circonspect et sagace à la fois). — WINDELBAND, Gesch. der Philosophie, IV-V. — Portius, Gramm. linguae graecae vulgaris, p. W. MEYER et PSICHARI (introd. remarquable, commentaire important). — Benfey, kleinere Schriften, p. BEZZENBERGER, II, 3, 4.

— N° 42 : Ouvrages sur l'Athen. politeia (2e art.). — Herondae mimiambi, p. BUECHELER, 2e ed. (on n'a pas besoin de louer de nouveau ce que l'éditeur a mis ici, sous la forme la plus concise, de pensées originales, frappantes et fécondes). — Horaz, lyr. Ged. p. G. H. MÜLLER. — Pierre PARIS, Elatée (très soigné et consciencieux). — CARNAZZA, Il diritto commerciale dei Romani (écrit avec soin et intelligence). — H. W. SMYTH, The wowel system of the Ionic dialect (insuffisant et manque de jugement indépendant). — BENSELER, Griech. deutsches Schulwörterbuch zu Homer, Herodot, etc. — Iwan von MÜLLER, Zum hundertjähr. Geburtstag L. von Döderlein.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 40 : Demosthenes, vom Kranze, p. BLASS; BLASS. Entdeck. auf dem Gebiet der klass. Philologie 1891. — Choriciana Miltiadis oratio p. R. FORSTER. — WRIGHT, The date of Cylon. — BANNIER, De titulis aliquot atticis rationes pecuniarum Minervae exhibentibus. — ESKUCHE, De Valerio Catone deque Diris et Lydia carminibus (1er art.). — LEIPOLD, Die Sprache des Juristen Papinianus (profondes recherches). — HARDER, Griech. Formenlehre.

— N° 41 : BONGHI, Le feste romane, trad. allem. — HULTSCH, Die erzählenden Zeitformen bei Polybios (important). — WENDLAND, Philos Schrift von der Vorsehung. — ESKUCHE, De Valerio-Catone deque Diris et Lydiae carminibus (2e art. sur ce travail à qui l'on reproche de manquer de profondeur et de sérieux scientifique). — SERAPHIN, Röm. Badeleben (intéressant). — Euricius Cordus, Epigrammata, p. KRAUSE (contribution importante à la connaissance des humanistes).

— N° 42 : PICKARD Der Standort der Schauspieler u. des Chors im griech. Theater V Jahrh. (travail de débutant). — LACON, Aristot. Athen. polit. (en grec). — Griech. Lyriker in Auswahl p. BIESE. — RIESE, Das rhein. Germanien in der antiken Liter. — GEYER, Krit. u. sprachl. Erläuter. zu Antonini Placentini Itinerarium. — HILSCHER, Hominum literatorum graecorum ante Tiberii mortem in urbe Roma commemoratorum historia critica (grand soin). — VOLLBRECHT, Griech. Schulgrammatik. — LATTMANN-MÜLLER, Kurzgef. latein. Grammatik.

Theologische Literaturzeitung. n° 21 : GUTSCHMID (von), Kleine Schriften, p. RÜHL, III. — Josephi opera, p. NIESE, III. — Calvini in N. T. comment. I, Harmoniae evang. 1, 2. — HAHN, Das Evangelium des Lukas erklärt, I. — F. ZIMMER, Theolog. Kommentar zu den Thessalonicherbriefen. — WILPERT, Ein Cyclus christolog. Gemälde aus der Katakombe der hlg. Petrus u. Marcellinus. — LOESCHE, Anal. Luther. u. Melanchtoniana. — HAFERKORN, Die Hauptprediger der Ligue, 1576-1594 (très soigné et fait d'après les sources).

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 45 Vingt-sixième année 7 novembre 1892

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : Rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

PÉRIODIQUES

Annales de l'École libre des sciences politiques, n° 4 : Poinsard, Les unions postales. — Marcé, Autorités préposées à la vérif. et à l'apurement des comptes de l'État et des localités en Angleterre. — Payen, La neutralis. de la Suisse. — De La Rupelle, Les finances de la guerre, 1796-1815. — Caudel, Les indigènes tunisiens. — Masure, La reconnaissance de la monarchie de juillet. — Alix, E. Leplay, à l'occasion d'un livre récent. — *Analyses* : Sorel, L'Europe et la Révol. française, Les limites naturelles (de même que l'auteur nous avait montré jadis les traditions de l'ancien régime se survivant et se développant dans la politique révolutionnaire, de même il nous fait sentir cette fois avec une extrême puissance l'unité de cette politique révolutionnaire qui est la même sous la Convention et sous Napoléon). — Vauthier, Das Staatsrecht des Königreichs Belgien.

The Academy, n° 1068 : Hazlitt, The Livery Companies of London. — Horne, Diversi colores. — Elton, The career of Columbus. — Lessing's Laocoon, p. Upcott. — Tacitus, transl. by Quill, I. — Slavica. — Mss of the LXX and Catenas at Milan, Verona and Venice (Redpath). — Iron in Homer (Campbell). — Bloomfield's Contrib. to the interpret. of the Veda, II. Namuki (Max Müller). — An Israelitish war in Edom, Hebrew loan-words from Greek (Sayce). — Old Burmese inscr. at Buddha Gayâ (Temple). — Middleton, The history and practice of illuminating. — Pithom, Ramses and (or) on (Whitehouse). — Aegean pottery in Egypt (Torr).

The Athenaeum, n° 3391 : The poets and the poetry of the century, Tennyson to A. H. Clough, p. Miles. — Thuasne, Djem Sultan, frère de Bayezid II (d'amples détails). — Bayle, The county of Durham. — The Original Mother Goose's melody 1760, 1785, 1825, reprod. by Whitmore. — O'Shea, Roundabout recollections; Thorpe, The still life of the Middle Temple. — The dialogue or communing between the wise king Salomon and Marcolphus, p. Duff ; Copinger, Incunabula biblica. — The career of Thomas Paine (Conway). — Harrison Ainsworth. — An early French estimate of Tennyson. — Tennyson. — Middleton, Illuminated mss. in classical and mediaeval times, their art and technique. — Portraits of Wyclif. — Hardknott Castle (Haverfield).

The Classical Review, n° 8 : Munro, Chronol. of Themistocles. — Tilley, Ludus latrunculorum. — Richards ; *An* with the future in Attic. — Lindsay, Metrical treatment of superlatives in Plautus. — Homer, Odyssey, p. Platt; Pallis, A transl. of the Iliad into modern Greek ; Schmekel, Die Philos. der mittleren Stoa; Batiffol, La syntagma doctrinae dit de saint Athanase; Horace p. Chase ; The odes and epodes of Horace, transl. by Hague ; Lader, De Octavia praetexta ; Weigel, De vetust. poet. elegiacorum graec. sermone; Weinberger, De Orphei Argonauticis; Perschinka, De mediae et novae com. atticae trimetro iambico ; Clark, Collations from the Harleian ms. of Cicero 2682 ; Mahaffy, Problems in Greek history; Euripides, Medea, p. Wecklein ; Rolfes, Aristoteles vom Verh. Gottes zur Welt u. zum Menschen ; Abbott, Short notes on S. Paul's epistles ; Tacitus, Agricola, p. Draeger ; De orator. p. Andresen, Laudat. funebrium rom. hist. et relig. editio p. Vollmer ; Hillscher, Hom. literat. graec. ante Tiberii mortem in urbe Roma commem. hist. critica. — *Notes* : Catull. LXVI, 59; Mommsen, III, 13 ; Eneide, III, 509-511 ; Aesch. Agam. 313 ; An inscr. at Pellene. — A. H. Smith, A catal. of sculpture in the department of Greek and Roman antiquities, British Museum ; S. A. Murray, Handbook of Greek archaeology; Evans, Syracusan medallions and their engravers in the light of recent finds.

The English Historical Review, octobre : Allen, Gerbert, Pope Silvester II. — Macpherson, The church of the Resurrection or of the Holy Sepulchre. — Miss Bateson, Clerical preferment under the Duke of Newcastle. — S. Münz, Gregorovius. — *Notes :* A pictorial record of the conquest (Daniele); Solinum and Solanda (Round); A letter concerning Bishop Fisher and Sir Thomas More (Gairdner); Unpubl. letters of Archbishop Laud and Charles I (Hutton); W. Goffe the regicide (Philipps); Corresp. of Thurloe and Meadowe (Jenks). — *Reviews :* Mahaffy, Problems of Greek history; Reinach, Mithridate; Macray, Charters and documents illustrating the history of Salisbury; Brutails, Cond. des popul. rurales du Roussillon; Errera, Les Masuirs; Hall, The Antiquities of the Exchequer; Heyck, Gesch. der Herzoge von Zähringen; Hibbert, The Craft Gilds of Shrewsbury; Oman, Warwick the Kingmaker; Harrisse, The discovery of America; Fiske, *id.;* Bourne, The Demarcation Line of Alexander VI; Ingram, England and Rome; Archbold, The Somerset Religious Houses; de Guaras, The accession of Queen Mary; Beesly, Queen Elizabeth; Oxenstiernas Skrifter och brefvexling; Browning, Prose life of Strafford; Shaw, Minutes of the Manchester Presbyterian Classis, II, III; Warner, Nicholas Papers, II; Law, Hampton Court Palace III; Broglie, Montfaucon; Arneth et Flammermont, Corresp. de Mercy; Stephens, Speeches of the orators of the French Revol.; Hart, Maps illustrating American history; Fiske, Civil government in the United States; Linton, The English Republic; Krause, The growth of German unity; Jenks, Victoria (Australia); Putschmann, Hist. of medical educ.; Altamira, La ensenanza de la historia.

Literarisches Centralblatt, n° 42 : Hase, Theolog. Erzähl.; Franz von Assisi. — Bacher, Die Agada der palästin. Amoräer. — Luchaire, Manuel des instit. françaises, Capétiens directs (très habile et méthodique, l'auteur domine entièrement son sujet, il l'expose d'une façon claire et précise, il sera utile à tous, à ceux qui savent comme à ceux qui ignorent). — Quellenbuch zur Schweizergesch. p. Oechsli, I, 1. — Van der Linden, Hist. de la constit. de Louvain au M. A. (très méritoire). — Polit. Corresp. Friedrichs von Baden, p. Erdmannsdörffer, II. — Wippermann, Deutscher Geschichtskalender 1891. — Berlin, Wien, Rom, die neue europ. Lage. — Aristophanis Equites, p. Blaydes. — Vollmer, Laudat. funebrium Roman. hist. critica (soigné). — Scartazzini, Dante Handbuch. (de la plus haute valeur). — Dante, La div. com. p. Berthier, I, 1. — Stöhsel, Byron's Werner u. seine Quelle. — Dieterich, Abraxas (beaucoup d'habileté, d'énergie et de sagacité).

— N° 43 : Acta martyrum et sanct. III. — Spiegel, Hermann Bonnus. — Mehlhorn, Heidelberger Universitätspredigten. — Liesegang, Der Monismus. — Bluntschli, Rohmer's Leben. — Badel, D'une sorciere qu'autrefois on brusla dans Saint-Nicholas. — Manno, Bibliogr. stor. degli stati della monarchia di Savoia, IV. — Bloch, Forsch. zur Politik Kaiser Heinrichs VI, 1191-94 (bon travail). — Schlitter, Reise des Papstes Pius VI nach Wien. — Brosch, Gesch. von England, VII. — Wasserschleben, Deutsche Rechtsquellen des Mittelalters. — Zakas, Observ. sur les édit. d'Antigone (Semitelos) et des Phéniciennes (Bernardakis). — Nencini, De Terentio ejusque fontibus (beaucoup de peine, de réflexions; jugement indépendant; peut-être trop de penchant à l'originalité). — Mullenhoff u. Scherer, Denkm. 3° ed. p. Steinmeyer (renouvelle le travail d'une façon excellente). — Kippenberg, Robinson in Deutschland bis zur Insel Felsenburg (beaucoup de soin et sera fort utile). — Flotow's Leben.

Deutsche Literaturzeitung, n° 43 : Möller, Lehrb. der Kirchengesch. — Kunze, Gotteslehre des Irenäus. — Brandes, Entsteh. der Prosaschrif-

ten des Lactantius (profond). — BAUEMKER, Das Problem der Materie in der griech. Philosophie (très soigné et sûr). — The Vedânta-Sûtras transl. by THIBAUT. — Aug. MOMMSEN, Ueber die Zeit der Olympien (très recommandable). — PLASBERG, De Hortensio dialogo (solide travail). — G. MEYER, Albanes. Studien III (mérite la plus grande attention). — STREHLKE, Paralipomena zu Gœthes Faust; Wörterbuch zu Gœthes Faust. — Von WULF, Die husitische Wagenburg (fait avec grand soin). — Stat. u. Reform. der Univ. Heidelberg, XVI-XVIII Jahrh. p. THORBECKE. — BALLHORN, Der Zeustypus in seiner Ausgestalt. durch Phidias (manqué).

— N° 44 : LETOURNEAU, L'évolution relig. dans les diverses races humaines. — ENGELBRECHT, Patristische Analekten (très importantes contributions). — Lachmanns Briefe an Moritz Haupt, p. VAHLEN. — FICK, Prakt. Grammatik der Sanskritsprache (fait habilement et avec compétence). — CONSTANTINIDES, Neohellenica, an introd. to modern Greek in the form of dialogues. — SKUTSCH, Forsch. zur latein. Grammatik u. Metrik, I. Plautin. u. Romanisches (de bonnes et fécondes recherches). — Deutsche Sagen, p. H. GRIMM, 3e ed. — E. WEBER, Aussprache im fremdsprachl. Unterricht. — Annales Fuldenses p. KURZE; Ann. Altahenses maiores, p. OEFELE. — Ernst II Herzog von Sachsen-Coburg-Gotha, aus meinem Leben u. aus meiner Zeit, III (à la fois instructif et attachant). — WLISLOCKI, Die Szekler u. Ungarn in Siebenbürgen. — FUMI, Il duomo di Orvieto e i suoi restauri. — SIEGEL, Zur Gesch. des Posamentiergewerbes. — Nestroy, ges. Werke, p. CHIAVACCI u. GANGHOFER.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 43 : Die Beton. des Hinkiambus (Ludwich). — Aeschylus, Persa. et Sept. p. N. WECKLEIN (édit. entreprise par le premier connaisseur d'Eschyle en Allemagne; travail très soigné et indispensable). — Euripide, Alceste, p. H. WEIL (beaucoup d'améliorations de texte et d'explications ingénieuses). — Aristoteles, Staat der Athener, übers. von POLAND; ERDMANN, Der Athenerstaat; Aristote, La republ. athén. trad. par Th. REINACH; Arist. on the const. of Athens, transl. by POSTE (art. de Cauer). — Ammonius in Porphyrii Isagogen p. BUSSE. — Silii Italici Punica p. L. BAUER, II. — L. SCHNEIDER, De sevirum Augustalium muner. et condicione publica. — O. KELLER, Latein. Volksetymol. u. Verwandtes. (1er art.). — PAULUS, Der Aug. Joh. Hoffmeister.

—N° 44: RISBERG, De nonnullis locis Agamemnonis Aeschyleae scrib et interpretandis. — Sophokles, Aias, p. SCHUBERT, 2e ed.; Electra, 2e ed. p. SCHUBERT. — DIETERICH, De hymnis Orphicis capitula quinque (clair et sagace). — GELZER, Analecta Byzantina. — H. SCHILLER, Die lyr. Versmasze des Horaz. 3e ed. — KVICALA, Nove Krit. a exeget prispevky K Vergiliove Aeneide (travail à noter et à utiliser). — Tito Livio, XXI, commentato da COCCHIA. — VILLICUS, Gesch. der Rechenkunst vom Altertum bis zum XVIII Jahrh. (sans importance, « populär abgefasst »). — OMAN, The Byzantine Empire (n'a pas étudié profondément les sources). — H. BROCKHAUS, Die Kunst in den Athos-Klöstern (Études très utiles et riches en résultats). — O. KELLER, Latein. Volksetymologie u. Verwandtes (2e art. sur un livre qui a « souvent touché le point juste »). — Max MÜLLER, Die Wissenschaft der Sprache, p. FICK u. WISCHMANN, I.

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 46 Vingt-sixième année 14 novembre 1892

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : Rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue de l'histoire des religions, juillet-août : J. Speijer, Le dieu romain Janus. — Paul Regnaud, Les hymnes du Rig Véda sont-ils des prières? — X. Koenig, Bulletin de la religion juive. — Revue des livres : Goblet d'Alviella, L'idée de Dieu. — G. Paris, Elatée. — G. Vissowa, De dis Romanorum indigetibus et nouensidibus (important). — A. Wallace, Les miracles et le moderne spiritualisme. — Chronique. Périodiques. Bibliographie.

Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux, n° 2 : Ant. Benoist, Des théories dramatiques de Diderot. — J.-F. Bladé, Fin du premier duché d'Aquitaine. — L.-E. Halberg, La critique littéraire chez Gœthe. — F. Rauh, La philosophie de Pascal.

Literarisches Centralblatt, n° 44 : Scharling, Christl. Sittenlehre. — Weiss, Die Predigt Jesu vom Reiche Gottes. — Dreves, Hymni inediti (très long art. de contrôle et de revision ; signale beaucoup de corrections à faire; mais rend hommage au zèle extraordinaire de l'éditeur et à sa méthode très louable). — Pallu de Lessert, Vicaires et comtes d'Afrique (utile). — Ihne, Zur Ehrenrettung des Kaisers Tiberius (instructif). — Jacqueton, Polit. extér. de Louise de Savoie (fait avec soin). — W. Müller, J. L. von Hay. — Reimann, Abhandl. zur Gesch. Friedrichs des Grossen (six études à consulter). — Gengler, Quellen des Stadtrechts von Regensburg XII-XIV Jahrh. — Puntoni, Στεφανίτης καὶ Ἰχνηλάτης, quattro recens. della versione greca. — Electra, deutsch von A. Müller. — Raché, Die deutsche Schulkomödie u. die Dramen vom Schul = und Knabenspiegel (avance peu la connaissance du sujet). — Bellermann, Schiller's Dramen, II (clair et distingué). — Prem, Martin Greif (de valeur). — Wirth, Danae in christl. Legenden (fantastique). — Robiou, La question des mythes, I (l'auteur veut prouver « une révélation primitive, une lumière donnée par Dieu à l'homme »; attendons le deuxième fascicule). — Salomon Reinach, Antiquité du Bosphore Cimmérien (tout à fait conforme à l'état actuel et aux besoins présents de la science). — Magnus, Die Darstellung des Auges in der antiken Plastik (mauvais).

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 21 : Acta pontificum helvetica, I, 1198-1268, p. Bernoulli. — Aeltere Universitätsmatrikeln Frankfurt a O. P. Friedländer; Rostock, p. Hofmeister; Hamburg, p. Sillem. — Hessisches Urkundenbuch, I, 767-1300, p. Reimer. — Carle, La vita del diritto nel suoi rapporti colla vita sociale, 2° ed.

Wochenschrift fur klassische Philologie, n° 43 ; Cicero, Ausgew. Briefe, I, 6° ed. p. Lehmann. — Catonis disticha de moribus p. Nemethy (méritoire). — Rönström, Metri Vergiliani recensio (satisfaisant). — Schilling, Die Tmesis bei Euripides (clair et net). — Joost, Was ergibt sich aus dem Sprachgebr. Xenophons in der Anab, für die Behandl. der griech. Syntax in der Schule (recommandable). — J. Bauer, Die Trostreden des Gregorius von Nyssa in ihrem Verh. zur antiken Rhetorik très suggestif).

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 44 : Iwan von Müller, Handb. der klass. Altertumswiss. I, 2° ed. — Dressler, Triton u. die Tritonen in der Liter. u. Kunst der Griechen u. Römer (épuise le sujet pour longtemps). — Kietz, Agonist. Studien, I. Der Diskuswurf bei den Griechen u. seine Künstler. Motive (soigné et détaillé).— Hertzberg, Kurze Gesch. der altgriech. Kolonisation (très instructif). — Szelinski, Nachträge u. Ergänz. von Otto, Sprichwörter u. sprichw. Redensarten der Römer (fait avec soin). — Mustard, Etymol. in the Servian commentary to

Vergil. — GRAEFENHAIN, De more libros dedicandi apud script. graecos et romanos obvio (soigné).

Theologische Literaturzeitung, n° 22 : ABBOTT, Essays chiefly on the original texts of the O. and N. Testaments. — WEISS, Die katholischen Briefe. — K. MÜLLER, Die göttliche Zuvorerseh. u. Erwähl. nach dem Evangelium des Paulus. — Athenagorae lib. pro Christianis, oratio de resurr. cadaverum p. SCHWARTZ-DUNCKER, Anhalt's Bekenntnissstand, I, 570-1606. — RUNZE, Ethik, I.

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, juillet 1892 : RADLINSKI, Dict. du dialecte des Kamtchadales mérid. — LUZSCKIEWICZ, Restes d'archit. romane de l'abbaye cistercienne de Wachock et compte rendu d'une excursion scientifique. — SOLOKOWSKI, Les miniatures italiennes de la biblioth. Jagellonne et le livre d'heures français de la bibliothèque de Dzikow. — LEPSZY, Le reliquaire de Sandomir, les orfèvres de Cracovie dans la seconde moitié du xv° siècle. — GERSON, La Charte d'Opatow. — BOSTEL, Tableaux d'une collection polonaise de 1780. — Commission de l'hist. de l'art. — ROZWADOWSKI, Les verbes latins dénominatifs terminés par tare. — WITKOWSKI, De vocibus hybridis apud antiquos poetas latinos. — KLECZYNSKI, Les recensements dans l'anc. républ. de Pologne. — ZAKRZEWSKI, La taille moyenne dans le royaume de Pologne.

PUBLICATIONS DE M. HENRI CORDIER

Professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes et à l'Ecole des sciences politiques

BIBLIOTHECA SINICA

Dictionnaire bibliographique des ouvrages relatifs à l'empire chinois. 1878-79. 2 forts volumes grand in-8 à 2 colonnes . . . . **100 »**

Le même, sur papier de Hollande . . . . **125 »**

Tome III, contenant le supplément et la table des auteurs. In-18 (*sous presse*) . . . . **20 »**

Le même, sur papier de Hollande . . . . **40 »**

Cet ouvrage a obtenu à l'Institut le prix Stanislas Julien en 1880.

« La grande bibliographie des ouvrages relatifs à la Chine, entreprise par M. Henri Cordier, sera un très précieux recueil, dit M. Renan. Certainement, aucun dépouillement aussi complet de cette vaste matière bibliographique n'aura été fait. Déjà certains chapitres, comme celui de la question des rites, se lisent avec un grand intérêt. Je dis « se lisent », et je ne crois pas trop dire. La bibliographie bien faite est de l'histoire, souvent plus vraie, plus complète que l'histoire proprement dite, si souvent rédigée par à peu près. » (*Journal Asiatique.*)

ESSAI D'UNE BIBLIOGRAPHIE

DES OUVRAGES PUBLIÉS EN CHINE PAR LES EUROPÉENS

AU XVII[e] ET AU XVIII[e] SIÈCLES

1883. In-8 . . . . **6 »**

Le même, sur papier de Hollande. . . . . **10 »**

Publié comme complément de la *Bibliotheca Sinica*.

DISCOURS D'OUVERTURE

DU COURS DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE ET DE LÉGISLATION DES ÉTATS DE L'EXTRÊME-ORIENT, A L'ÉCOLE DES LANGUES

1882. Grand in-8. . . . . **1 50**

RECUEIL DE VOYAGES ET DE DOCUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA GÉOGRAPHIE, DEPUIS LE XIII[e] JUSQU'A LA FIN DU XVI[e] SIÈCLE, PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE M. SCHEFER, membre de l'Institut, ET DE M. HENRI CORDIER.

TOME X

VOYAGES EN ASIE DE FRÈRE ODORIC DE PORDENONE

Religieux de l'ordre de Saint-François

PUBLIÉS ET ANNOTÉS PAR HENRI CORDIER

Un beau volume grand in-8, orné de 7 planches en héliogravure, de nombreux dessins, fac-similés et d'une carte. (*Sous presse*) . . . . **50 »**

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE

DES RELATIONS POLITIQUES ET COMMERCIALES DE LA FRANCE AVEC L'EXTRÊME-ORIENT

I

LA FRANCE EN CHINE AU XVIII[e] SIÈCLE

Documents inédits publiés sur les manuscrits conservés au dépôt des Affaires étrangères, avec une introduction et des notes. Tome premier. In-8. . **12 50**

II

LE CONSULAT DE FRANCE A HUÉ SOUS LA RESTAURATION

Documents inédits tirés des archives des Affaires étrangères, de la Marine et des Colonies. In-8 . . . . **3 »**

REVUE DE L'EXTRÊME-ORIENT

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M. HENRI CORDIER

TOMES I, II ET III

Chaque tome formant un gros volume in-8, se vend séparement . . . **30 »**

Le Puy, imprimerie de Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 47 Vingt-sixième année 21 novembre 1892

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : Rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Literarisches Centralblatt, n° 45 : Castelli, Il cantico dei cantici. — Ewald, Der Geschichtl. Christus. — Inventare des Frankfurter Stadtarchivs, p. Jung. — Spangenberg, Cangrande I della Scala, 1291-1320 (soigné). — Neubauer u. Stern, Hebräische Berichte ueber die Judenverfolgungen während der Kreuzzüge, ins Deutsche uebersetzt von S. Baer. — Haller, Die deutsche Publicistik, 1668-1674, ein Beitrag zur Gesch. der Raubkriege Ludwigs XIV (très méritoire, mais les brochures analysées sont pour la plupart d'origine officielle ou officieuse). — Von Helm, Das russische Schreckgespenst und sein innerer Werth, oder haben wir in absehbarer Zeit einen russischen Angriff zu erwaren? (on ne peut attendre une attaque de la Russie dont les Panslavistes ignorent la situation militaire). — Annales du Musée Guimet, XXII Le Zend Avesta, trad. nouv. avec comment. histor. et philol. par J. Darmesteter (travail de haute et durable valeur que nul avestiste ne pourra ignorer). — Loret, Manuel de la langue égyptienne, Gramm. tableau des hiéroglyphes, textes et glossaire (à recommander résolument et suffit pour faire connaître la langue et le style de l'ancienne Egypte). — Quinti Smyrnaei posthomericorum libri XIV recogn. Zimmermann.. — Schillers Maid of Orleans, translated by Maxwell. — Bachmann, Mhd. Lesebuch. — Steinen, Die Bakaïri-Sprache. — Immerwahr Die Kulte u. Mythen Arkadiens, I, Die arkad. Kulte. — Clemen, Die Kunstdenkm. des Kreises Moers. — Goldschmidt, Der Vocalismus des nhd. Kunstgesanges u. der Bühnensprache. — Schuppe, Vom Schulwesen.

Deutsche Literaturzeitung, n. 45 : Die heil. Schrift des A. T. übers. von Kautzsch, T. — Tertullian, De poenit. De pudic. p. Preuschen. — K. A. Schmid, Gesch. der Erzieh. von Anfang an bis auf unsere Zeit, II, 1 ; III, 2. — Dial. of. Plato, transl. by Jowett. — Rötter, De Heautontimorumeno. — Golther, Gesch. der deutschen Liter. I, (superficiel et ne peut servir de fondement à une étude scientifique). — Dante, Traité de l'éloq. vulg. ms. de Grenoble, p. Maignien et Prompt. — Byzantin. Zeitschrift, p. Krumbacher, I, 1 (nouvelle entreprise dont il faut souhaiter le développement). — Ortvay, Gesch. der Stadtr Pessburg, I. — Binder-Krieglstein. — Real u. Naturalismus in der Dichtung.

— n° 46 : Smith, The O. T. in the Jewish Church. — Kattenbusch, Lehrb. der vergl. Konfessionskunde. — Codex Bezae, a study of the So-called Western Text of the N. T. by Harris ; the Codex Sangallensis, *id.* — Rolfes, Die aristotel. Auffass. vom Verth. Gottes zur Welt u. zum Menschen. — Schrader, Sprachvergl. u. Urgesch. ling. hist. Beiträge zur Erforsch. des indogerm. Altertums, 2e éd. (complètement remanié ; progrès « extraordinaire »). — Neue, Formenlehre der latein. Sprache, II, 3e éd. p. Wagener. — Froitzheim, Friederike von Sesenheim (encore une œuvre d'un « Zoïlo-Thersite »! — Carlyle, Lectures on the history of literature, p. Greene. — Hanseakten aus England 1275-1412, p. Kunze. — Urk. u. Actenstücke zur Gesch. des Kurfürsten Friedrich Wilhelm von Brandenburg, XIII, XIV. p. Brode u. Pribram. — Gunther, Kolumbus u. die Erweiter. des geogr. kosm. Horizonts. — Gumplowicz, Soziologie u. Politik. — Korn, Guillotin, ein Beitrag zur Gesch. der Medizin u. des ärztlichen-Standes.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 45 : Brugmann, Grundriss der vergl. Gram. der indogerm. Sprachen II, 2, 2 (d'une valeur unique; guide très sûr et très utile; fin d'une grande et recommandable entreprise). — H. D. Müller, Hist. mythol. Untersuch. (nullement au courant). — H. Förster, Der Sieger in den olymp. Spielen, II. — Essen,

Das erste Buch der aristotll. Schrift über die Seele ins Deutsche übertragen u. in seiner ursprüngl. Gestalt wiederhergestellt (important et suggestif). — SCHAFSTAEDT, De Diogenis epistulis (travail préliminaire par une nouvelle édition du texte). — Philodemi volumina rhetorica p. SUDHAUS (à saluer avec reconnaissance comme le résultat d'un travail qui a coûté de longues années et qui est plein de renoncement) — Josephi op. p. NIESE, III, 11-15. — Tuscul. p. HEINE. — PLASBERG, De Hortensio (très habilement fait et donne de sûrs résultats). — HEYNACHER, Beitr. zur zeitgem. Behandl. der latein. Gramm. auf statist. Grundlage (de bons et importants matériaux; quiconque s'intéresse à l'enseignement de la grammaire latine, devra consulter ce livre).

Berliner philologische Wochenschrift, n° 45 : GEHRING, Index homericus (n'est pas exempt de fautes). — KLÖTZER, Die griech. Erzieh. bei Homer (peut être utile). — DE LA CHAUVELAYS, Armes et tactique des Grecs devant Troie (populaire). — WALTHER, De Apolloni Rhodii Argon. rebus geographicis (soin et compétence). — Eurip. Iphig. p. FLAGG. — REITZ, De praepos. ὑπέρ apud Pausaniam (juste). — Tac. Hist. I, II p. NOVAK. — Germania übers. von BLÜMEL. — VOLLMER, Laudat funebr. Roman. hist. et relig. editio (bon). — BEST, De Cypriani metris in heptateuchum. — H. SCHMIDT, Observ. archaeol. in carmina Hesiodea (très soigné, très savant et abonde en résultats). — FURCHHEIM, Bibliogr. di Pompei, Ercolano e Stabia. — MODRICH, La Dalmazia romana-veneta-moderna (instructif). — Keilinschriftl. Bibliothek p. SCHRADER, III, 2 (1e art.). — BORINSKI, Grundz. des Systems der artikul. Phonetik. — WOTKE, Aretini dial. de tribus vatibus florentinis. — FRÖHLICH, Napoleon I u. seine Bezieh. zum klass. Altertum (intéressant et neuf). — BONE, Reg. zu den Jahrb. LXI-LXXX.

— N° 46 : SCHULZE, Quaest. epicae (art. de Ludwich). — Menaechmi, 1e ed. p. NIEMEYER. — MILLIN et MILLINGEN, Peintures de vases antiques, p. Salomon REINACH (plan très pratique ; introduction rapide et pleine de savoir ; en somme, livre très utile et réédité avec un tact très heureux). — WARSBERG, Die Kunstwerke Athens, auf den Spuren des Gaudenzio Ferrari, Ein Sommernachtstraum in der Valhalla (de l'esprit, de l'originalité, des remarques excellentes parfois). — KIETZ, Der Diskoswurf bei den Griechen u. seine künstler. Motive (beaucoup de répétitions, mais fait avec très grand soiu). — Keilinschriftl. Bibliothek, Samml, von assyr, u. babyl. Texten in Umschrift u. Uebersetz, p. SCHRADER, III, 2 (2e art.). — HAEBERLIN, Eduard Hiller.

Altpreussische Monatsschrift, juillet-septembre : SERAPHIM, Auswander. lettischer Bauern aus Kurland nach Ostpreussen XVII Jahrh. — FRISCHBIER, Preuss. Volksreime u. Volksspiele (fin). — LENTZ, Bezieh. des Deutschen Ordens zu dem Bischof Christian von Preussen. — Em. ARNOLDT, Zur Beurtheil. von Kant's Kritik der reinen Vernunft u. Kant's Prolegomena, nos 4, 5. — Kritiken u. Referate : von LIND, Kant's mythische Weltanschauung, ein Wahn der modernen Mystik. — Masuren. ein Wegweiser durch das Seengebict u. seine Nachbarschaft. — SEMBRZYCKI, Die landeskundl. Litter. der Provinzen Ost-und Westpreussen. — Sitzungsber. des Vereins für die Gesch. von Ost-und Westpreussen (Tesdorpf).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 48 Vingt-sixième année 28 novembre 1892

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE
RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : Rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Literarisches Centralblatt, n° 46 : REBELLIAU, Bossuet, hist. du protest. (grand savoir). — MARGOLIS, The Columbia College ms. of Meghilla, Babyl. Talmud. — LAVOLLÉE, La morale dans l'hist. — NÖLDEKE, Orient. Skizzen (études pleines de fraîcheur et d'intérêt). — The song of Dermot and the Earl, an old French poem, p. ORPEN (une des sources les plus importantes pour l'hist. de la conquête de l'Irlande par Henri II en 1172, texte édité avec grand soin). — M. MAYER, Wiguleus Hundt, ein Beitrag zur Gesch. Bayerns im XVI Jahrh. (la meilleure biographie, exacte, reposant sur des documents inédits). — Aeltere Univ. Matrikeln: Frankfurt a. O. p. FRIEDLÄNDER, III; Rostock, p. HOFMEISTER; KÖLN, p. KEUSSEN. — Leop. WAGNER, Names and their meaning (œuvre d'un dilettante pour des dilettantes). — FROEHDE, De C. Julio Romano Charisii auctore. — Cordus, Epigr. p. KRAUSE; Wimpheling. Stylpho, p. HOLSTEIN. — SONNTAG, Vergil als bukol. Dichter (de tous points contestable). — ZIMMERMANN, Deutsch in Amerika. — Das Faustbuch des Christlich Meynenden. — Bau-und Kunstdenkm. der Provinz Ostpreussen, II, Natangen.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 46 : KRALL, Die etrusk. Mumienbinden des Agramer Nationalmuseums (long art. de Deecke). — CRUSIUS, Herondas (deux travaux importants autant que consciencieux). — Josephi op. p. NIESE, III. — JÄGER, Alexander der Grosse; M. P. Cato (deux portraits historiques à recommander aux bibliothèques scolaires). — RHODE, Thynnorum captura quanti fuerit apud veteres momenti; LEBEDA, De animal. et herbis ad cenas Roman. praecipue adhibitis; EBERL, Die Fischkonserven der Alten; RITTWEGER, De equi vocabulo et cogn.; SCHAFFHAUSEN, Die Schneckenzucht der Römer.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 47 : Pindar, Ithsmian Odes p. BURY (édition peu instructive et étude très ingrate). — Eurip. Cyclops, p. LONG, I, II (édition scolaire et châtrée, n'a de valeur que quelques communications de mss. fournies par Allen). — LEES, Δικανικὸς λόγος in Eurip. — RUELLE, Probl. music. d'Aristote; Correct. anc. et nouv. dans le texte des probl. music. d'Aristote (soit en indiquant des améliorations précédemment trouvées, soit par ses propres propositions, l'auteur a fait un grand pas vers le but, et ses travaux seront très utiles pour un futur éditeur). — WALLIES, Die griech. Ausleger der aristotel. Topik. — EHWALD, Ad hist. carm. Ovid. recensionemque symbolae, II, III (de valeur). — Taciti hist. p. SPOONER (longue introduction, commentaire qui se rattache étroitement à celui d'Orelli-Meiser). — Excerpta Tertull. in Isidori Hispal. Etym. p. KLUSSMANN (méritoire). — FRANCOTTE, Les popul. primit. de la Grèce (clair et conséquent). — PARTSCH, Korfu; Leukas; Kephallenia u. Ithaka; Zante (réunit avec un rare bonheur et tout à fait dans l'esprit de feu Neumann les résultats des sciences historiques et des sciences exactes). — SJECKE, Die Liebesgesch. des Himmels, Untersuch. zur indogerm. Sagenkunde (la plupart des explications de l'auteur nous trouveront sceptiques). — JURIEN DE LA GRAVIÈRE, La flottille de l'Euphrate, étude de géogr. moderne et de stratégie antique (petit ouvrage bizarre, mais intéressant, trop de remarques décousues). — RICHTER, Erasmus Studien (beaucoup de soin et de sagacité, résout une partie des énigmes attachées à la fixation des dates de la corresp. d'Erasme).

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 22 : CRUSIUS, Unters. zu den Mimiamben des Herondas; Herondae mim. p. CRUSIUS (long art. de Blass). — WIRTH, Danae in christl. Legenden (méthode singulière qu'on ne peut

accepter; exposition qu'on ne suit qu'avec peine; trop peu d'études originales). — LUND, Tolv fragmenter om hedenskabet med saerligt hensyn til forholdene i Nord-og Mellem-Europa I, 1 (beaucoup de savoir, mais des résultats bizarres, livre singulier, et l'on se demande si les études des dernières années ont passé ainsi sans laisser de traces sur l'auteur).

Theologische Literaturzeitung, nº 23 : BACHER, Die Agada der paläst. Amoraer, I. — MACPHERSON, Comment. on St Paul's epistle to the Ephesians. — MOLSDORF, Die Idee des Schönen in der Weltgest. bei Thomas von Aquino. — MEYER, Zum Kirchenrechte des Reformationsjahrhunderts. — BÄUMER, Joh. Mabillon. — KUKULA, Die Mauriner Ausg. des Augustinus, II. — ROTTMANNER, Bibl. Nachtr. zu Kukula, Die Maur. Ausg. des Augustinus. — Louis de Thomassin. — BAUMGARTEN, Michael (prof. di theol.) p. STUDT.

Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie, octobre : Archives de l'hist. litt. de la Pologne, VII, WINDAKIEWICZ, Matériaux pour l'hist. des Polonais à Padoue au XVIe s. — WINDAKIEWICZ, Renseign. sur les actes de l'Univ. de Padoue. — BENIS, Matériaux pour l'hist. de l'imprim. et de la librairie en Pologne. — KALLENBACH, Mém. de Jean Gollius, bourgeois polonais, 1650-1653. — KNIAZIOLUCKI, Mat. pour servir à la biographie de Nicolas Rey de Naglowice, 1505-1561. — WINDAKIEWICZ, Sept doc. sur la vie de Clément Janicki, 1516-1543. — SAS, Contrib. à la crit. du texte d'André Krzycki. — LEWICKI, Expéd. du roi Jean Albert contre la Walachie, 1497. — KLECZYNSKI, L'impôt général de capitation en Pologne et les reg. de recensement dont il est la base.

CHIH LOUH KOUOH KIANG YUH TCHI

HISTOIRE GÉOGRAPHIQUE

DES

SEIZE ROYAUMES

OUVRAGE TRADUIT DU CHINOIS POUR LA PREMIÈRE FOIS

ET

Annoté par M. Abel DES MICHELS

Fascicule II. — In-8 .... **7 fr. 50**

PUBLICATIONS PRINCIPALES DU MÊME AUTEUR

Le Tam tu kinh, ou le Livre des Phrases de trois caractères, texte chinois avec commentaire chinois, prononciation annamite et chinoise, double traduction. 1882. In-8 .... **20 fr. »**

M. Abel des Michels a repris l'étude du Livre des Phrases de trois caractères. Au point de vue scientifique, la traduction de M. Stanislas Julien est excellente; mais le livre en question est un livre de pédagogie de la plus haute importance, surtout en Cochinchine, et c'est à ce point de vue que la publication de M. Des Michels pourra être utile. La connaissance de la langue dite mandarine annamite (chinois de style écrit prononcé d'une manière spéciale à la Cochinchine) est, en effet, indispensable dans l'Annam. La publication de M. Des Michels nous paraît disposée d'une manière commode. Le livre, d'ailleurs, comme expression des principes de la pédagogie chinoise, m'a toujours paru d'une lecture fort attachante. *(Journal asiatique.)*

Le Luc Van Tien Ca Dien. Poème populaire annamite. Texte en chu nôm, transcription en caractères latins, traduction et notes. 1883. Gr. in-8 .... **20 fr. »**

Kim Vân Kien Tân truyên. Grand poème annamite, traduit pour la première fois. Texte en chu nôm, transcription en caractères latins et nombreuses notes. 2 volumes en 3 parties. In-8 .... **40 fr. »**

Les Chuyên doi xua. Contes plaisants annamites, traduits en entier pour la première fois. Texte en caractères chinois et transcription. 1888. In-8 ..... **15 fr. »**

Manuel de la langue chinoise écrite, destiné à faciliter la rédaction des pièces dans cette langue. 1888. In-8 .... **25 fr. »**

Chi lou koue kiang yu tchi. — **Géographie historique des Seize royaumes** (années 302-433 de l'ère chrétienne). Fascicules I et II. Chaque fasc.... **7 fr. 50**

Khâm dinh viêt su thông giam cang mue. — **Les Annales impériales de l'Annam,** traduites en français pour la première fois et annotées. Fasc. I. In-8. **10 fr.**

Fascicule II (sous presse).

Ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 49 Vingt-sixième année 5 décembre 1892

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : Rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

The Academy, n° 1069 : Anne RITCHIE, Records of Tennyson, Ruskin and Browning. — Sir James RAMSAY, Lancaster and York. — KENT, Racing life of Lord George Cavendish Bentinck. — JUNKER, Travels in Africa. — Couvade, the genesis of an anthropological term. (Murray). — Funeral custom in the county of Wexford (W. Stokes). — The story of Namuki (Kang). — de LANTSHEERE, Race et langue des Hittites. — Date of the IV Egyptian dynasty (Hardy). — Models of the Mahabodhi Temple.

— N° 1070 : Diplom. remin. of Lord Aug. Loftus. — DE BOURGADE, Paraguay. — DAVIDSON, Aristotle and ancient educational ideals; HUGHES, Loyola and the educ. system of the Jesuits. — A Prayer-book of Edward VI (Bishop). — Couvade (Tylor). — The story of Namuky (Max Müller et Macbain). — CRUSIUS, Herondas. — The Agram Etruscan text, muneral terms (Brown). — SYMONDS, Life of Michelangelo. — Cylinders in Egypt (Petrie).

— N° 1071 : WAUGH, Tennyson. — O'CLERY, The making of Italy. — CHARAVAY, Corresp. de Carnot, I (cf. *Revue*, n° 46). — A letter attributed to Cromwell (Firth). — Couvade (Mayhew). — Cicero, De Orat. p. WILKINS. — Soma and Rohini (Brown).

— N° 1072 : STEPHENS, Orators of the French Revol. — WINGATE, Ten years' captivity in the Mahdi's camp, from the original mss. of Father Ohrwalder. — Twenty-five years of St Andrews. — Polite conversation in three dialogues of Swift, p. SAINTSBURY. — Couvade (Murray). — A Prayer-book of Edward VI (Fowler). — The obit of St. Columba (Anscombe). — Tennysoniana. — Sir John LUBBOCK, The beauties of nature and the wonders of the world we live in. — A new Chinese dictionary. — Pâli Upacika = Skt. upajihvika (Morris).

The Athenaeum, n° 3392 : Convers. of Döllinger, p. Louise von KOBELL. — ACLAND and SMITH, Studies in secondary educ. — MARKHAM, Hist. of Peru; DE BOURGADE, Paraguay. — Calendar of ancient records of Dublin, p. GILBERT, III. — L. CAMPBELL, A. guide to Greek tragedy for English readers; BUTCHER, Some aspects of the Greek genius. — The Petrie Papyri, the Laches of Plato, VII (Mahaffy). — GOMME, The ethnology in folk-lore.

— N° 3393 : Recoll. of G. Butler. — Remin. of Oxford by Oxford men, p. COUCH. — NÖLDEKE, Sketches from Eastern history. — MARKHAM, Columbus; proceed. of the Geogr. Soc.; ELTON, The Career of Columbus. — Copyholds and evictions in 1517. — The duchess of Cajanello. — Portraits of Wyclif.

— N° 3394 : WINGATE, Ten years' captivity in the Mahdi's camp, from the original mss. of Father Ohrwalder. — SOUTHALL, Wales and his language. — SMITH, Henry Martyn, saint and scholar, first modern missionary to the Mohammedans, 1781-1812. — Scott on Coleridge. — Missing mss. (Oliver).

— N° 3395 : MACMAHON, Far Cathay and Farther India. — The memories of Dean Hole. — Steele and Paul Dawson (Aitken). — Some passages in Horace (Black). — Chaucer (Rye). — CARTAULT, Terres cuites grecques. — PENLEY, The Bath stage.

Le Puy, imprimerie Marchesson fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 50 Vingt-sixième année 12 décembre 1892

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : Rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

The American Journal of Philologie, XIII, 3 (octobre 1892) : D. Whitney, Sur la *Syntaxe védique* de Delbrück. — Russel Martineau, Le *Cantique des Cantiques*. — Edward Bishop, Noms verbaux en -τος dans Sophocle. — Robinson Ellis, Ovidiana.

Revue des études grecques, n° 19, juillet-septembre : *Partie littéraire :* Ch. Wessely et Ruelle, Le Papyrus musical d'Euripide. — V. Henry, Quelques mythes naturalistes méconnus : les supplices infernaux de l'antiquité. — Th. Reinach, Un fragment d'un nouvel historien d'Alexandre le Grand. — F. de Mély, Le traité des fleuves de Plutarque. — *Notes et documents :* A. E. Contoléon, Inscription de Baïndir (Asie-Mineure). — Paul Tannery, Psellus sur les nombres. — Alfr. Croiset, L. Herbst sur Thucydide. — *Chronique Bibliographie :* comptes rendus bibliographiques.

Revue de l'histoire des religions, septembre-octobre : I. Goldzieher, Le dénombrement des sectes mahométanes. — A. Audollent, Bulletin archéologique de la Religion romaine, année 1891. — L. de la Vallée, Poussin et Godefroy de Blonay, Contes bouddhiques. — A. Millioud, Esquisse des huit sectes bouddhistes du Japon (3e partie). — A. Réville, Ernest Renan. — Revue des livres : Ch. Ploix, Le surnaturel dans les contes populaires (point de vue arriéré). — R. Codrington, The Melanesians (d'une grande utilité pour l'histoire des religions des peuples non civilisés). — F. Aulard, Le culte de la Raison et le culte de l'Etre suprême (cf. *Rev. cr.*, n° 28). — Chase, The Lord's prayer in the early Church (v. *Rev, cr.*, n° 11). — Chronique. — Dépouillement des Périodiques. — Bibliographie.

Literarisches Centralblatt, n° 47 : Jahresber. für Geschichtswiss. XIII. — Prinz, Quellenbuch zur brandenb. preuss. Gesch. I (méritoire). — Kaufmann, Urkundl. aus dem Leben Samson Wertheimers. — Seraphim, Aus Kurland's herzogl. Zeit. — Ortvay, Gesch. der Stadt Pressburg, I. — Kunz, Zusammensetz. der franz. Provinzialarmeen im Kriege von 1870-71. — Wessinger, Witte, Herbers, Beitr. zur Namenverbess. der Karten des deutschen Reiches. — Huberti, Gottesfrieden u. Landfrieden, I (très consciencieux et profond). — Bethe, Thebanische Heldenlieder. — Studies and notes in philology and literature, publ. under the direction of the modern language depart. of Harvard University. — Bonnard, Une trad. de Pyrame et Thisbé en vers franç. du xiiie siècle (cf. *Revue,* n° 47). — d'Alheim, Le jargon jobelin de Villon (cf. *Revue*, n° 46). — Kelle, Gesch. der deutschen Liter. bis XI Jahrh. (très soigné et très utile).

Deutsche Literaturzeitung, n° 47 : Klostermann, De libri Coheleth versione Alexandrina. — Feine, Eine vorkan. Ueberlief. des Lukas in Evang. u. Apostelgesch. — Giesecke, De philos. vet. quae ad exilium spectant sententiis. — Dettweiler, Didakt. Werth. Ciceron. Schulschriften, II. Philipp. Reden. — Schultze, Das rollende Rad des Lebens u. der feste Ruhestand (dilettantisme présomptueux). — Gehring, Index Homericus (court, clair, sûr, complet). — Pallat, De fabula Ariadnaea (méthode et sagacité). — Cicéron, Brutus, p. J. Martha. — Kelle, Gesch. der deutschen Liter. bis zur Mitte der XI Jahrh. (très détaillé et sera très profitable). — Brahm, Schiller, II (très intéressant et bien ordonné). — J. J. Weiss, Autour de la comédie franç. — Nitzsch, Gesch. des deutschen Volkes, I, 2e ed. p. Matthaei. — Strecker, Meinders, ein preuss. Staatsmann im XVII Jahrh. — Chabrand, De Barcelonette au Mexique, etc.

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 23 : Aus dem Archiv der Deutschen Seewarte, XI. — JÄHNS, Gesch. der Kriegswiss. — BURCKHARDT, Albrecht Dürers Aufenthalt in Basel, 1494-1494 (très important, mais donne en somme plus de prise à la contradiction qu'à l'approbation).

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 47 : ZIEBARTH, De jurejurando in jure graeco (quelques jolis résultats obtenus par un soin pénétrant). — THEREIANOS, La philos. stoïcienne, I (en grec ; utile, l'auteur devra étudier les sources d'une façon plus détaillée, ainsi que les travaux allemands). — J. SCHMIDT, Komm. zur Auswahl aus den Schriften Xenophons, p. LINDNER. — CLARK, Collations from the Harleian ms. of Cicero 2682 (bon). — FROEHDE, Val. Probi de nomine libellum Plinii Sec. doctrinam continere demonstratur (études dont on nie les résultats, mais qu'il faut continuer). — Corp. gloss. latin. III. Hermen. Pseudodositheana p. GOETZ (travail difficile et soigneusement exécuté). — FRITZSCHE, Quaest. Lucaneae (recherches menées avec beaucoup de diligence et d'habileté ; résultats acceptables ; trop de fautes d'impression).

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 51 Vingt-sixième année 19 décembre 1892

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : Rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

Revue rétrospective, 1er déc. 1892 : Paris, du 2 au 5 déc. 1851, impressions d'un lieutenant de voltigeurs (suite du journal militaire du comte de Vauvineux; « la note générale est la satisfaction ;... nulle part la lutte n'avait été sérieuse... la maison Sallandrouze mutilée, mais ne fallait-il pas enlever les épaulettes de capitaine pour un très jeune artilleur dont le papa était préfet de police? ») — Cailhava et la comédie française (réimpression d'un mémoire de Cailhava paru sans doute en 1792 et qui offre de nombreuses différences de texte avec la préface de son Théâtre, publié en 1781). — Croquis d'après nature, notes sur quelques artistes contemporains, par Phil. Burty. — Un cas de divorce, lettre anonyme adressée à Mirabeau (par une femme qui le prie de faire décréter le divorce et qui le nomme « l'oracle de l'assemblée »). — Le secret du banquet des bouquinistes (Marmier n'avait jamais acheté, et client purement honorifique, il s'était promis de réformer l'opinion des bouquinistes par une magnificence imprévue post mortem). — Une lettre de J.-J. Rousseau (du 5 mai 1767).

Revue celtique : Douglas Hyde, Oscar au fléau, légende ossianique. — Whitley Stokes, The battle of Mag Mucrime. — Loth, Des nouvelles théories sur l'orig. des romans arthuriens. — Strachan, Gaelic nar = ar, our. — Kuno Meyer, Irish loanwords. — Loth, Fine, fiann, gwenn. — Correspondance (Charencey). — *Bibliographie :* Pauli, Die Veneter u. ihre Sprachdenkm. (servira aux études celtiques). — Renan (d'Arbois de Jubainville) — Table des principaux mots étudiés dans le vol. XIII de la Revue (Ernault).

Revue de l'instrution publique (supérieure et moyenne) en Belgique, XXXV, 6e livr. : Deltombe, Notes sur l'Apocolokyntose. — P. Thomas, Les codex Bruxellensis (Parcensis) du Pro Caecina de Cicéron. — Keelhoff, Du rajeunissement des études classiques (des idées saines et suggestives). *Comptes rendus :* von Below, Der Ursprung der deutschen Stadtverfassung ; Nencini, De Terentio ejusque fontibus; Brabant, Hist. du moyen âge.

The Academy, n° 1073 : Sel. from the of Geraldine Endsor Jewsbury to Jane Welsh Carlyle. — J. Cartwright, Sacharissa, some account of Dorothy Sidney, countess of Sunderland. — Frederic, The new Exodus. — Hewins, English trade and finance, chiefly in the XVII century. — Trollope. — The new Greek fragment of Enoch (Charles). — The LXX in the Masora (Margoliouth). — English poems (Le Gallienne). — Gardner, New chapters in Greek history. — J. W. Wild.

— N° 1074 : Autobiogr. notes on the life of W, B. Scott. — Memoirs of the Verney family during the civil war (pleins de détails de tout genre). — The Gospel of Peter. — Crescent (Murray). — The obit of St. Columba (Maccarthy). — The vision of Macconglinne (Kuno Meyer). — A selection of Lessing. — Prellwitz, Etymol. Wörterbuch der griech. Sprache. — Cumbata, Cumbhala (Morris). — The Amherst Papyri (Newberry).

The Athenaeum, n° 3396 : Johnson, Prior. — Hake, Memoirs of eighty years. — Bonsal, Marocco. — The descendants of Milton (Bradshaw). — Admiral Hunter. — A spiced conscience (Skeat). — Apocryphal literature. — Tennysoniana.

— N° 3397 : Th. Wright, The life of W. Cowper (recherches infatigables et heureuses). — Baden-Powell, The Land-systems of British

India. — Notes from Oxford. — Scott on Coleridge. — MOOREHEAD, Primitive man in Ohio.

Literarisches Centralblatt, n° 48 : SCHLATTER, Jason von Kyrene. — FÜHRER, Zur Lös. der Felicitasfrage. — SZANTO, Das griech. Bürgerrecht (épuise le sujet). — PRIEBATSCH, Die Hohenzollern u. die Städte der Mark im XV Jahrh. (méritoire). — C. Fr. von Baden, briefl. Verkehr mit Mirabeau u. Dupont, p. KNIES. — Kurze Nachricht von der Republique, so von dessen R. P. der Gesellschaft Jesu der portug. u. span. Provinzen aufger. 1760, p. BAUMGARTNER. — BLASS, Attische Beredsamkeit, II, Isocrates u. Isaios, 2e ed. — Corpus gloss. latin. III, Hermen, pseudodositheana, p. GOETZ. — TAMM, Etym. svensk ordbog, I, a-bärga (très bon). — WINTER u. KILIAN, Zur Bühnengesch. Götz; WERNER, Der Laufner Don Juan; ZEIDLER, Studien u. Beitr. zur Gesch. der Jesuitencomödie u. des Klosterdramas. — WEIGEL, Bilder aus altslavischer Zeit. — KAYSER, Comenius; VRBKA, Leben u. Schicksale des J.-A. Comenius.

— N° 49 : von HASE, Protest. Reden u. Denkschriften. — K. Gerok. — LAMPRECHT, Deutsche Gesch. II, III (très bon ; à la fois intéressant et instructif; tableau d'art exécuté avec un immense labeur). — Bullarium Trajectense. — R. SCHMIDT, Gesch. des Araberaufstandes in Ost-Afrika. — Die Entscheidungskämpfe in Chili 1891. — WLISLOCKI, Die Zigeuner. — BOURDON, L'expr. des émotions et tendances dans le langage (remarquable, beaucoup de nouveau, une sorte d' « Esprit des lois » de la grammaire, stylistique et poétique française). — BRUGMANN, Grundriss der vergl. Gramm. der indogerm. Sprachen, II, 2 (très utile). — Arist. Polit. Athen. p. BLASS. — LOTH, Les mots latins dans les langues britanniques (méthodique et détaillé). — Saml. af. bestemmelser vedkomm. des Arnamagnaeanske Legat. — Tatian, p. SIEVERS (2e ed augmentée). — Lessings Uebersetz. aus dem Franz. Friedrichs und Voltaires, p. E. SCHMIDT. — BRUNN, Griech. Götterideale in ihren Formen erläutert.

Deutsche Literaturzeitung, n° 48 : WEIZSÄCKER, Baur. — NÖSGEN, Gesch. der neut. Offenb. I, Gesch. Jesu Christi. — HEMAN, Die Bildungsideale der Deutschen im Schulwesen seit der Renaissance (contestable). — BARTHOLOMAE, Studien zur indogerm. Sprachgesch. I. — SCHULTZE, Quaest. epicae (très savant et sagace). — FROEHDE, De C. Julio Romano Charisii auctore (bon). — Altdeutsche Predigten, III, p. SCHÖNBACH. — STÖHSEL, Byrons Werner u. seine Quelle (solide et soigné). — JOACHIM, Die Politik des letzten Hochmeisters in Preussen Albrecht von Brandenburg, I, 1510-1517.

— N° 49 : LOTZ, Gesch. u. Offenb. im A. T. — KEUSSEN, Die Matrikel der Univ. Köln, I, 1. — PASTRNEK, Bibliogr. Uebersicht über die slav. Philologie. — FREUDENTHAL, Die Erkenntnislehre Philos (parfois de bonnes remarques). — IHNE, Zur Ehrenrett. des Kaisers Tiberius. — Hollonius, Somnium vitae hum. p. SPENGLER. — Carteggi italiani inediti o rari p. ORLANDO, 1. — SPIEGEL, Die Vaganten u. ihr Orden (soigné, mais subtil et souvent inexact). — Nuntiaturberichte Giov. Morone's 1539-40, p. DITTRICH. — FLAMMERMONT, De l'auth. des mém. de Talleyrand (« plus de doute sur l'inauthenticité. ») — LABAN, Der Gemüthsausdruck des Antinous.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 48 : Thukydides, VII, p. HOLDEN; II, p. MARCHANT; V, p. GRAVES. — Demosthenes, Rede vom Kranze, p. REHDANTZ u. BLASS. — E. SCHWARTZ, Quaest. Ionicae. — GOMPERZ, Philodem (sagace et important). — Nov. Test. graece, p. ZELLE, IV,

Joh p. WOHLFAHRT. — Cicero, Brutus, p. J. MARTHA (jugement indépendant). — ENGELBRECHT, Patrist. Analecten. — TARAMELLI, Le campagne di Germanico. — HÜLSEN, Das Forum Romanum (très recommandable). — EHRHARD, Das unterird. Rom (conférence). — DETTWEILER, Didakt. Wert Ciceronian. Schulschriften, II, Philipp. Reden (résultats à approuver). — L. SCHMIDT, Der philolog. Universitätslehrer.

— N° 49 : Euripides, Ausgew. Trag. I, 3e ed. p. BRUHN. — APELT, Beitr. zur Gesch. der griech. Philosophie (1er art.). — Laches, p. CRON, 5e ed. — ROBERTI, La eloquenza greca, I, Pericles, Lisia, Isocrate (populaire). — Titi Livi liber XXII p. WÖLFFLIN. — COCCHIA, Tito Livio e Polybio innanzi alla critica storia (quelques points instructifs). — UHLIG, Consecutio temporum im indirekten Fragesatz bei Tacitus (remarquable). — S. H. WRIGHT, The date of Cylon (extrêmement soigné). — FREEMAN, Hist. of Sicily, III. — CHAMBALU, Stromveränd. des Niederrheins seit der vorröm. Zeit (important). — REICHENBERGER, Entwickl. des metonym. Gebrauchs von Götternamen in der griech. Poesie (soigné). — PAULSEN, Einleit. in die Philosophie.

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 48 : DE MARCHI, Insulae di Roma antica. — WEISSENFELS, Cicero als Schulschriftsteller (beau livre). — Titi Livi liber XXII p. WÖLFFLIN; I, II, XXI, XXII, p. ZINGERLE. — SUSEMIHL, Gesch. der griech. Liter. in der Alexandrinerzeit, I, II (travail d'ensemble qui ne nous désappointe pas). — URBAN, Geogr. Forsch. u. Märchen aus griech. Zeit (frais et vivant). — STRACK, Vollst. Wörterbuch zur Cyropädie.

— N° 49 : HAUSSOULLIER, Grèce contin. et îles (pratique et abondant). — SUSEMIHL, Gesch. der alexandr. Lit. (suite). — Sophokles, Trachin. p. SCHNEIDEWIN-NAUCK. — Scolia in Euripidem, p. SCHWARTZ, II. — REICHARDT, Der saturn. Vers in der röm. Kunstdicht. — NOVAK, Vell. Paterculus (en tchèque). — BECK, Studia Gell. et Pliniana (méthodique et très détaillé). — PROCKSCH, Anleit. zur Vorber. auf Cäsars Gallischen Krieg.

Theologische Literaturzeitung, n° 24 : Ein 2er lateini. Text des apokr. Briefw. zwischen Paulus u. den Korinthern. — SOHM, Kirchenrecht I, Die gesch. Grundlagen. — KATTENBUSCH, Beitr zur Gesch. des altkirchl. Taufsymbols. — Die Bannbulle Leo X gegen Luther, p. BERNHARD.

Le Puy, imprimerie Marchessou fils, boulevard Saint-Laurent, 23.

N° 52 Vingt-sixième année 26 décembre 1892

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE

DIRECTEUR : A. CHUQUET

Prix d'abonnement

Un an, Paris, 20 fr. — Départements, 22 fr. — Etranger, 25 fr.

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE
DE L'ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.
28, RUE BONAPARTE, 28

Adresser les communications concernant la rédaction à M. A. CHUQUET
(Au bureau de la Revue : Rue Bonaparte, 28).

MM. les éditeurs de l'étranger sont priés d'envoyer directement et franco par la poste (et non par commissionnaire), les livres dont ils désirent un compte rendu.

The Academy, n° 1075 : Dobson, Eighteenth century vignettes. — The Memories of Dean Hole. — Meyrick, The church in Spain. — A. R. Macmahon, Far Cathay and farther India. — Rémusat, Thiers. — W. B. Scott's autobiography. — Couvade. — The obit of St Columba. — Dante's Guizzante, the mediaeval port of Wissant (Toynbee). — The Gospel according to Peter (Redpath). — Ribbeck, Dicht. der Kaiserzeit. (très bon).

The Athenaeum, n° 3398 : Mrs. Crosse, Red-letter days of my life. — Aubertin, Wanderings and wonderings. — Compton, A particular account of the European military adventurers of Hindustan 1784-1803. — Kitburn, Obedientiary rolls of St Swithun's, Winchester. — The Petri Papyri VIII (Mahaffy). — The recuyell of the historyes of Troye, the real beginning of English (Howorth). — The loving ballad of Lord Bateman (Kitton).

Literarisches Centralblatt, n° 50 : Harnack, Die griech. Uebers. des Apolog. Tertullian's. — J. Robertson, The early religion of Israel (scientifique et frappant). — Schmoller u. Hintze, Die preuss. Seiden-industrie im XVIII Jahrh. — Natzmer, Lebensbilder. — Dopsch, Das Treffen bei Lobositz (remarquable). — Jackson, An Avesta Grammar, I (très bon). — Les hymnes de Rohitas, trad. par V. Henry (traduction consciencieuse et conjectures en grande partie évidentes). — Winckler, Altbabyl. Keilschrifttexte. — Marchot, Phonol. détaillée d'un patois wallon. — Bäumer, Mabillon. — Wright, A primer of the Gothic language. — H. Zimmer, Zachariae (peu utile). — H. D. Müller, Hist. myth. Unters. I.

Deutsche Literaturzeitung, n° 50 : Acta Martyrum et Sanct. III. — Bruchst. des Evang. u. der Apok. p. Harnack. — Lammens, Cours gradué de trad. franç. arabe. — Pais, I Cimbri. — Briefe von W. de Humboldt an Jacobi p. Leitzmann. — Eicke, Zur neueren Literatur-gesch. der Roland — Sage in Deutschland u. Frankreich. — Sass, Deutsches Leben zur Zeit der sächsischen Kaiser (travail soigné et réussi). — Guglia, Die konservativen Elemente Frankreichs am Vora-bende der Revolution (manqué dans l'ensemble, n'est qu'un fragment). — Justi, Murillo.

Gœttingische gelehrte Anzeigen, n° 24 : Nuntiaturberichte Giovanni Morones vom deutschen Königshofe 1539-1540. — Von Schulte, Die Summa Magistri Rufini zum decretum Gratiani. — Bäumker, Beitr. zur Gesch. der Philos. des M. A. I, 1.

Berliner philologische Wochenschrift, n° 50 : Die homer. Odyssee, p. Soltau. — Keim, Zur Homerlekture. — Sophocles, Antigone, p. Humphreys. — Apelt, Beitr. zur Gesch. der griech. Philosophie (2e art.). — Titi Livi liber X p. Luterbacher. — Corpus gloss. lat. III Hermeneumata pseudodositheana p. Goetz. — Ribbeck, Dicht. der Kaiserzeit. (très important). — Th. Reinach, Les sarcophages de Sidon au musée de Constantinople (intéressant et écrit avec élégance). — Middleton, The Lewis collection of gems and rings in the poss. of Corpus Christi College. — Chélu, Nil, Soudan, Egypte; Eyth, Das Wasser im alten u. neuen Aegypten. — Wilpert, Die gottgew. Jungfrauen in den ersten Jahrhunderten der Kirche. — Dannehl, Cicéron et ses amis (extraits du livre de M. Boissier à l'usage des classes). — Kan, Erasmiana. — Hornemann, Die Berliner Decemberconferenz u. die Schulreform.

— N° 51 : Reitzenstein, Inedita poet. graec. fragm. II (très abondant). — Euripide, Médée, p. Sakorraphos. — E. Schwartz, De numerorum usu Euripideo, II. — P. Hartmann, De canone decem oratorum (critique avec raison Usener et à tort Brzoska). — Haury, Procopiana (programme intéressant). — Persa, p. Schöll (bon). — Graf, Rhythmus u. Metrum (très méritoire). — Overbeck, Gesch. der griech. Plastik, 4e ed. I. — Hatzidakis, Περὶ τοῦ γλωσσικοῦ ζητήματος ἐν Ἑλλάδι (intéressant).

Wochenschrift für klassische Philologie, n° 50 : Richter, Xenophonstudien. — Ovid, Metam. I, 1-9, 15e éd. p. Polle. — Plinii natur. hist. p. Mayhoff, III. — Lachmann, Briefe an Haupt, p. Vahlen. — Fischer (E.), Die bild. Kunst im Gymnasium.

Theologische Literaturzeitung, n° 25 : Mém. de la mission du Caire. — Harnack, Bruchstüche des Evang. u. der Apokal. des Petrus.— Keilinschriftliche Bibliothek p. Schrader, III. — Klostermann, De Coleleth vers. alex. — Wendland, Philos Schrift über die Vorsehung. — Uhlhorn, Das Leben Jesu in seinen neueren Darstell. — Neudr. deutscher Literaturwerke des XVI u. XVII Jahrh. — Le Roy, Le Gallicanisme au xviiie s. France et Rome, 1700-1715.

Zeitschrift für katholische Theologie, I, 1893 : Stentrup, Der Staat u. der Atheismus. — Müllendorff, Die Verdienstlichkeit u. das übernat. Motiv. — Ernst, Zur Auffass. Cyprians von der Ketzertaufe. — *Recens.* : Raffl, Die Psalmen, III; Stamm, Conrad Martin, Bischof von Paderborn; De La Broise, Bossuet et la Bible; Rébelliau, Bossuet hist. du protest. ; Pastor, Gesch. der Päpste, I, 2; Lechner, M. A. Kirchenfeste u. Kalendarien in Bayern; Holweck, Fasti Mariani; Schwarzlose, Der Bilderstreit; Schenz, Die priest. Thät. des Messias nach Isaias; J. Hoffmann, Gesch. der Laiencommunion; Hughes, Loyola and the educ system of the Jesuits; W. R. Smith, The O. T. in the Jewish church; Mrs Oliphant, Jerusalem, its history and hope; Cheyne, Study of criticism; Olden, The church of Ireland; Bäumer, Joh. Mabillon. — *Anal.* : Ausdehn. des neuen Cölibatdecr. für Amerika; Altkath. Kritik in Sachen Döllingers; Beitr. zur bibl. Kritik u. Exegese; Das objectum formale sub quo u. quod; Glaubensmotiv u. übern. Motio; Der hl. Thomas u. die unbefleckte Empfängniss; Knolls Fundamentaltheologie.

Le Puy, imprimerie Marchesson fils, boulevard Saint-Laurent, 23.




UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01481 469



